TUFTS COLLEGE LIBRARY

Purchased

Bound August 1920

78697

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXIXe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME LIII. — 1er SEPTEMBRE 1919.

TUFTS COLLEGE LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXIXe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME CINQUANTE-TROISIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1919

78697

UN MARTYR DE LA GRANDE TRAGÉDIE MODERNE

LE TSAR NICOLAS II

Du *Journal* qu'elle a tenu aux heures les plus critiques de la guerre, Sa Majesté la reine de Roumanie a bien voulu détacher pour nous ces pages de souvenirs écrites sous le coup de l'émotion, à la nouvelle de la mort de celui qui fut jusqu'au bout le fidèle allié de l'Entente. Nous lui en exprimons tous nos respectueux remerciements. Ainsi la première voix qui se sera élevée en l'honneur du malheureux souverain, aura été celle d'une femme et d'une Reine.

Bicaz, Septembre 1918.

Le tsar Nicolas est mort!

Ils l'ont tué, honteusement, violemment, sans pitié ; il était à leur merci ; ils ont eu peur que d'autres ne vinssent le sauver. Alors, un matin, de bonne heure, ils l'ont fusillé.

Il n'était plus un symbole, et quand à n'être simplement qu'un homme, on ne voulut pas le lui permettre.

Toute sa vie il aurait voulu n'être qu'un homme; — ce fut là son erreur : un souverain doit être davantage; — et lorsque le moment vint où il aurait pu n'être que cela, on le tua.

Des détails précis au sujet de sa mort on ne saurait encore en avoir; ce sont des rumeurs contradictoires qui nous en parviennent; mais, ce qui est certain, c'est qu'il est mort, un matin, de bonne heure, assassiné. Car cette mort ne mérite

pas d'autre nom. Ce fut une action odieuse... et inutile. Tache sanglante qui restera à jamais sur leurs mains.

Le tsar Nicolas est mort.

Celui dont la voix dispensait à cent quarante millions d'hommes la joie ou la terreur, est mort. Il fut tué un matin, de bonne heure, furtivement, en secret, comme un criminel. Son âme s'en fut se présenter à Celui pour qui rois et mendiants sont pareils; nous ne saurons jamais comment il fut jugé par ce Roi des rois, mais ce dont je suis sûre, c'est que le tsar Nicolas, mystique ardent et sincère croyant, n'a eu aucune peur de comparaître devant son Dieu...

Le monde qui s'indigne de la manière dont il fut tué, ne le jugera pourtant pas avec indulgence. Il échoua dans sa tâche, et quand on échoue, le monde vous est sévère.. Et puis nous vivons en des temps démocratiques où ceux qui sont assis sur des trônes, trouvent rarement grâce devant leurs juges.

Pourtant, le nom seul de cet homme maintenait un grand Empire, et nul ne doutait de son pouvoir : il symbolisait une force en laquelle tous avaient foi. Mais, en une heure de folie, lorsque quelques illuminés crurent marcher vers la lumière, cet homme fut supprimé, le symbole détruit, entraînant avec lui l'unité de l'Empire. Le grand État s'effrita. Le nom du Tsar était le fil qui retenait les grains innombrables du vaste chapelet de son royaume; le fil craqua, les grains roulèrent à l'aventure et l'immense Empire fut une chose du passé.

Des grandes puissances qui sont actuellement en guerre, pas une n'accepte la responsabilité de sa mort; elles s'en accusent mutuellement, chacune rejetant la faute sur l'autre. Là encore ce sera au Roi des rois seul à juger; mais le Tsar est mort et il n'est pas de vérité sur terre qui puisse le faire lever de sa tombe!

Ce n'est pas en juge que je veux parler du tsar Nicolas II, dernier souverain de toutes les Russies, mais en parente, parce que, de son sang et de sa race, je l'aimais et que je l'ai connu depuis les jours heureux de l'enfance. Cruellement frappée moi-même par la grande tragédie moderne, je me sens le devoir de parler avec bonté d'un homme que je considère comme un martyr, en cette heure où le monde officiel n'ose pas se lever encore pour le défendre.

*
* *

Est-il un sort plus tragique que d'avoir possédé tout, d'avoir été aussi haut qu'un homme peut être, d'avoir détenu entre ses mains le bien et le mal, — et de n'avoir pu rien faire de tout cela, de n'avoir pas su être le guide que tout un pays tremblait du désir de suivre vers la lumière ! Dire qu'il commandait au bien comme au mal, n'est pas ici un vain mot. De l'un comme de l'autre, le Tsar était réellement le maître. Son nom seul électrisait des millions d'êtres ; il était et un despote, et un symbole, et le chef de l'église ; — et aussi le « petit père, » être mystique et pourtant familier qui appartenait à tous, dieu lare de chaque foyer, raison d'être de l'immense Empire !

Ce pouvoir, cette force vraie qui était la sienne, il l'eut tout jeune encore avec toute la vie devant lui pour réaliser son idéal, pour chercher la lumière ; mais dans un temps où tout fait effort et tend vers le progrès, il ne sut que rétrograder. Là est l'élément tragique, là le secret de son échec, sa faute, sa très grande faute.

Pourtant Nicolas II eut des aspirations élevées ; il désira passionnément le bonheur de son peuple géant ; son cœur était tendre, son désir allait vers tout ce qui est grand et beau. S'il eût été bien entouré, conseillé par les hommes qu'il fallait, marié à une femme clairvoyante, à vues larges et à conceptions modernes, si on l'avait poussé en avant au lieu de le tirer en arrière, il eût pu devenir un magnifique instrument pour le bien de son peuple... Mais il était dit que ce ne serait pas !

Les circonstances extérieures de sa vie sont connues, je ne les retracerai pas. Je voudrais évoquer des visions plus intimes, souvenirs personnels, images que mes yeux ont vues, émotions dont mon cœur a eu l'écho. Nos routes ne se croisèrent pas souvent, mais nous étions étroitement apparentés, et je l'ai toujours connu depuis ma tendre enfance.

Ma mère était la seule fille du tsar Alexandre II. La Cour de Russie était certainement l'une des plus brillantes de l'Europe. Ma mère en venait, et, du plus loin que je me souvienne, tout ce qui appartenait à cette Cour prenait à mes yeux d'enfant un extraordinaire prestige, un éclat particulier, auquel nul autre n'était comparable. Le Tsar en était la figure cen-

trale, comme si le monde entier eût gravité autour de lui, participé à son existence mystique.

Encore aujourd'hui, une espèce de terreur superstitieuse s'empare de moi quand j'évoque l'atmosphère qui entourait le Tsar de toutes les Russies. Je revois d'immenses palais, des soldats et des courtisans à l'infini, de larges corridors silencieux avec des gardes en uniformes bizarres et, devant les portes, des Cosaques géants en robes rouges, à l'aspect sauvage, aux ceintures hérissées de pistolets et de poignards, coiffés de grands bonnets de fourrure. Une odeur spéciale régnait dans ces demeures impériales, bizarre mélange de térébenthine et de cuir de Russie, que je n'ai retrouvée nulle part ailleurs.

Rangées devant le portail, les voitures de la Cour attendaient, avec les cochers barbus, drapés dans leurs longues houppelandes de drap bleu ouaté, caressant de la voix les splendides trotteurs « Orlof » qui grattaient impatiemment le pavé, secouaient leurs longues crinières, balayaient le sol de leurs queues frémissantes : ils étaient généralement noirs, mais parfois leurs flancs dorés luisaient comme des cuirasses polies au soleil, et quelques-uns étaient blancs pommelés de gris.

Les églises tiennent une grande place dans ces visions de la Russie d'autrefois, les églises, les chapelles et les prêtres. J'entends des chants merveilleux monter vers la voûte des coupoles; des voix aux sonorités profondes comme des cloches de bronze emplir le silence d'une harmonie surnaturelle. Je vois luire l'or et les pierres précieuses; je vois l'éclat mat des vieilles icônes et des colonnes géantes taillées dans des blocs précieux de porphyre, de malachite ou de lapis. Et dans l'ombre que la flamme de tant de cierges fait lumineuse, je vois des prêtres, des jeunes et des vieux, en vêtements de brocart d'or lourd, s'adonnant à d'étranges rites qui remplissent de terreur mon imagination enfantine. Les vieux ont des barbes neigeuses et de longs cheveux; mais les jeunes, sous leurs boucles brillantes, rappellent étonnamment le visage du Fils de Dieu, tel qu'il est sur les icônes. Leurs voix troublantes font battre mon cœur, tandis que des nuages parfumés montent des encensoirs balancés selon le rite...

Et je vois des visages, une infinité de visages; des femmes très belles couronnées de tiares magnifiques, ployant presque sous le poids des bijoux, et auprès d'elles, des hommes très

grands, en uniformes, les uns souriants, d'autres à figures sévères, mais tous, jusqu'au dernier, profondément absorbés par le service divin, s'agenouillant souvent, courbant bas leurs fronts et faisant, à gestes contrits, de grands signes de croix.

Quand j'étais toute petite, c'est à la Cour du Tsar Alexandre II que nous allions; mais il fut tué en 1881; Alexandre III lui succéda. La femme de ce dernier était gaie et populaire, ses frères étaient nouvellement mariés à des femmes jeunes et jolies. En ce temps-là, la Cour était donc excessivement brillante et la famille impériale nombreuse et unie; les réunions étaient fréquentes, offraient un plaisant coup d'œil.

Les frères et les cousins de ma mère étaient des hommes très grands, certains d'entre eux remarquablement beaux. Je me rappelle encore le naïf étonnement avec lequel je les contemplais, m'émerveillant qu'on pût être aussi grand! Je me souviens bien de leurs visages à tous, et aussi de leurs caractères; je pourrais couvrir page sur page à parler d'eux. Ils se dressent devant mes yeux dans une vive lumière ensoleillée, image extraordinairement brillante réfléchie dans l'œil naïf d'un enfant trop jeune pour comprendre... Mais je ne saurais me détacher aujourd'hui de celui dont je veux parler, quelque intéressants que les autres fussent à dépeindre, race de géants, élevés pour un régime de pouvoir absolu, et si confiants en leurs droits à être les maîtres du monde!

Mon premier souvenir du Tsar Nicolas II, — de Niky, comme nous l'appelions tous, — remonte au temps où il n'était encore qu'un adolescent. Il était plutôt timide, avec de bons yeux gris-bleus, rêveurs et préoccupés, et des lèvres rouges qui semblaient formées pour des paroles de douceur seulement.

Je crois le voir encore, vêtu d'un uniforme d'été tout blanc, venant vers nous dans les avenues boisées de leur maison de campagne, sur un cheval cosaque à longue queue et qui marchait à l'amble. Une dizaine de lévriers suivaient, sautant à la tête des chevaux, gambadant entre les arbres, souples et gracieux, comme des bêtes de légende, leurs yeux fixés sur la figure douce de l'adolescent blond qu'attendait un si formidable héritage. Après les quelques mots qu'il nous adressa à nous autres enfants, il repartit au galop et nous le suivîmes du regard, désireux de le voir revenir, de l'entendre nous parler encore, de le sentir nous regarder de ses yeux rêveurs, si

bons et si caressants ! Et voilà comment je le revois d'abord...

En 1894 Alexandre III mourut, et Nicolas monta sur le trône. Il n'avait que 26 ans, et, quelques semaines plus tard, il épousait Alice, princesse de Hesse, de peu sa cadette, une jeune fille très belle et très sérieuse, qui, en se convertissant à la religion orthodoxe, prit le nom d'Alexandra.

J'ai vu Nicolas II à son couronnement, au moment de sa plus grande gloire, au faîte de sa puissance terrestre : moment unique où il se dressa devant son peuple, symbole incarné de tout ce que le Tsar personnifiait alors aux yeux du grand Empire.

Ces journées du couronnement me reviennent en une série d'images d'une somptuosité fantastique. C'était toute la pompe extérieure que donne la puissance en ce monde, héritée de génération en génération, à quoi venait se mêler cette pointe de mysticisme, inhérente à toute chose en Russie. Aussi impressionnante que le Tsar m'apparaît la jeune et belle impératrice : tous deux se détachaient à cette heure presque comme des divinités que petits et grands ne demandaient qu'à exalter, comme s'ils eussent vraiment été des êtres au-dessus de l'humanité. Comme je les revois bien tous deux, à leur entrée solennelle dans Moscou, la vieille cité légendaire où de tout temps les Tsars furent couronnés, et où demain l'insigne sacré du pouvoir sera placé sur leurs têtes, parmi la pompe et les prières, pour la joie et pour la douleur!

Principale figure de toute la procession, Nicolas descend la rue, sur un grand cheval blanc. Il n'a pas revêtu de somptueux vêtements, mais porte l'uniforme vert foncé si simple que nous sommes habitués à lui voir, et sur sa tête la toque en astrakan étroite et ronde, caractéristique de l'armée russe. La poitrine est barrée du cordon bleu ciel de Saint-André ; les pierreries des principaux ordres scintillent sur le drap sombre du vêtement; il n'y a dans son costume rien de magnifique, rien de très imposant dans son aspect. Ce sont les mêmes yeux rêveurs, les mêmes lèvres aimables qu'enfant j'avais connus, — ces lèvres formées pour des paroles de douceur seulement. Seulement on lit dans son maintien cette dignité calme de l'homme conscient des lourds devoirs qui l'attendent sur sa route... Il salue de droite et de gauche ; un soupçon de sourire très doux erre sur ses lèvres.

Deux carrosses dorés le suivent à peu de distance, magnifiques véhicules semblables à ceux que les enfants imaginent dans les contes de fées. Dans le premier sa mère est assise, sa femme dans le second.

Au-dessus du carrosse fermé de l'Impératrice douairière, est figurée une grande couronne, en signe qu'elle fut couronnée naguère et en témoignage de la puissance terrestre qui fut la sienne. Elle porte une tiare d'une splendeur éblouissante; son cou et sa poitrine scintillent de joyaux; sa robe et son manteau sont en or brillant. Encore très populaire, encore agréable à regarder, elle salue de tous côtés; elle a ce grand charme qu'elle partage avec sa sœur, la reine Alexandra, si aimée en Angleterre.

Ni le second carrosse, ni la femme qui y est assise, en somptueux appareil pourtant, ne portent de couronne; car ce n'est qu'après le sacre qu'Alexandra entrera dans toutes ses prérogatives, et, en attendant, le droit de préséance appartient encore à l'Impératrice douairière.

Elle est bien différente de l'autre, la jeune femme du carrosse sans couronne. Infiniment plus belle que celle-là ne l'a jamais été, nul sourire n'habite ses lèvres; elle est assise toute droite, avec une expression si sérieuse qu'elle en est presque pénible à voir. La bouche, aux lèvres serrées, a une rigidité qui étonne chez un être si jeune. On ne lit pas de bonheur dans le regard froid de ses yeux gris, mais bien plutôt une préoccupation méfiante, comme si elle s'attendait à ce que la vie la traitât en ennemie plutôt qu'en amie. Elle est certes consciente de la solennité de l'heure, de tout ce qu'elle-même représente, mais on dirait qu'elle en ressent de la terreur plus que de la joie. Certes, elle est belle, et jeune, et imposante, mais on cherche vainement en elle ce je ne sais quoi, qui en fut toujours absent, même alors qu'un brillant avenir s'ouvrait devant elle. Était-ce manque de confiance en son peuple, manque de tendresse et de cette sympathie intuitive qui rapproche petits et grands, quelle que soit entre eux la distance? Je ne saurais le dire; mais en dépit de sa jeunesse et de sa beauté, en dépit de cette solennelle reconnaissance de ses futurs devoirs, elle n'a pas ce quelque chose que rien ne remplace : l'étincelle, la flamme qui réchauffe...

Le carrosse doré passe, les têtes découvertes s'inclinent de-

vant ce front sans couronne; elle salue très bas en réponse aux hommages qu'on lui adresse, mais sans sourire accueillant sur ses lèvres closes; elle semble ne voir personne, mais fixer droit devant elle, on ne sait quelles visions qu'elle veut jalousement garder pour elle seule. Même à cette heure, elle était sur la défensive contre la vie, en garde contre l'avenir...

Le jour suivant, Nicolas et sa belle compagne furent couronnés dans la vieille cathédrale du Kremlin et devinrent les monarques oints du plus grand royaume sur terre.

Ce fut une longue cérémonie, interminablement longue, mais d'une beauté fascinatrice dans ce cadre légendaire, si magnifique qu'elle semblait irréelle, comme si on était reporté aux jours dont parlent les vieux écrits.

L'église est haute, sombre et voûtée; les murs dorés s'ornent de fresques archaïques. Le temps a tout harmonisé en tonalités merveilleusement adoucies. Une poussière blonde emplit le sanctuaire; chaque visage y change d'expression, y devient étranger et mystérieux; une attente solennelle s'empare de tout et de tous; l'atmosphère est tendue comme si des ailes géantes palpitaient quelque part dans l'ombre. Tous les yeux sont fixés sur les deux figures de l'homme et de la femme auxquels tous viennent rendre hommage, l'homme et la femme qui incarneront désormais le sort de ce grand pays.

Nicolas est pâle, il semble plier sous le poids de la prodigieuse couronne de ses ancêtres. Son manteau doré paraît trop lourd pour ses épaules, et l'on songe involontairement à la stature géante de ceux qui sont venus avant lui. Mais dans ses yeux brille l'ardeur du mystique.

Elle, plus grande, a l'air de porter plus aisément les insignes de la royauté; mais ses joues sont brûlantes, ses yeux fiévreux, ses lèvres serrées; il n'y a aucune douceur dans son expression. Même là, dans cette cathédrale dorée, à l'heure de sa plus grande gloire, elle semble défier l'ennemi invisible qui pourrait ramper vers elle, hors de l'ombre...

La cérémonie est terminée; le couple couronné sort du sanctuaire; dehors, c'est l'éclatant soleil d'un jour de printemps. Suivis des prêtres et des hauts dignitaires, ils montent lentement les marches d'un escalier découvert, à tapis rouge, vers une large terrasse surplombant la foule qui va les acclamer. Des pages, vêtus d'écarlate et d'argent, portent les traines

de leurs lourds manteaux. Arrivés sur la terrasse, ils se tournent face à leurs sujets. Le soleil tombe droit sur eux, allumant de reflets leurs joyaux fantastiques, tandis que, d'en bas, monte en roulement sourd l'acclamation des mille voix de la foule. Poussée par une émotion irrésistible, cette foule tombe à genoux, dirigeant des regards d'extase vers ces deux figures lumineuses qui sont là-haut, immobiles, pareilles à d'étranges divinités qu'on ne verra qu'une fois dans sa vie.

Au-dessus d'eux, le ciel est bleu, bleu comme il peut l'être au début du printemps, dans la jeunesse de l'année; le monde entier semble sourire à ces deux êtres que le sort a marqués pour conduire un peuple vers la lumière dont il rêve...

Et puis, je les revois après, assis dans leur grandeur solitaire à une table couverte de beaucoup de plats, de coupes et de gobelets, collection de trésors sans prix, apportés en offrande aux souverains du pays, de mille contrées et depuis des siècles.

Pendant plusieurs jours, avant la cérémonie, il ont observé un jeûne sévère dans un couvent des environs, afin d'être dignes du grand sacrement qui allait leur être conféré. Mais voici venue l'heure où leur chair a droit à sa revanche; seulement, en ce jour solennel entre les plus solennels, ils doivent porter seuls le poids de leur grandeur et, tandis qu'ils seront servis par les premiers noms du royaume, personne n'aura le droit de s'asseoir à leur table.

Le couvert est dressé dans une salle aux murailles dorées, petite merveille byzantine, à moitié hall, à moitié crypte. D'épaisses colonnes supportent la voûte basse du plafond; sur le fond d'or des murs où ils furent peints voilà bien longtemps, des saints archaïques contemplent avec indifférence la passagère gloire de ces êtres solitaires qui sont venus troubler pour une heure le sanctuaire dont ils ont la garde.

Par une ouverture pratiquée dans l'épaisseur des vieux murs, quelques personnes ont le droit de venir regarder les souverains pendant la solitude de leur repas.

Un événement cruel marqua d'une empreinte sanglante ces somptueuses journées de réjouissance. Une grande fête populaire avait été organisée, hors de la ville, dans un vaste champ, où les villageois devaient être habillés et nourris. On devait leur donner aussi des souvenirs portant l'effigie de l'Empereur, afin qu'ils emportassent l'image de ses traits jusqu'aux confins les plus reculés de l'Empire.

Le couple nouvellement couronné, suivi de ses nombreux hôtes royaux, devait aller en grande pompe assister à la distribution qui serait faite aux milliers de paysans venus des quatre coins de l'immense pays. Par je ne sais quel défaut d'organisation, une bagarre se produisit, et des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants, accourus pour se réjouir, perdirent la vie dans un désastre sanglant plus meurtrier qu'une bataille.

Ce déplorable événement jeta son ombre sur toutes les cérémonies et réjouissances qui devaient suivre. La Tsarine, avec sa naturelle disposition à la tristesse, en fut douloureusement impressionnée. Beaucoup y virent un mauvais présage pour le nouveau règne : commencé dans le sang, disait-on, il finirait dans le sang.

***

Au cours des années qui suivirent, je me suis retrouvée plusieurs fois avec le tsar Nicolas et sa femme. Avec celle-ci, et bien qu'elle fût aussi ma cousine, grâce à ses façons étrangement peu accueillantes, aucune intimité ne s'établit, tandis que les sentiments affectueux que Niky et moi nous avions l'un pour l'autre ne subirent aucun changement. C'est donc par ce que j'entendais dire aux membres de ma famille, et par la voix de toutes les classes de la société plutôt que par mes observations personnelles, que je sus qu'ils avaient en quelque sorte déçu l'espoir mis en eux : chaque fois que ces rumeurs m'arrivaient, j'en ressentais un profond chagrin.

Nicolas avait en lui plus d'une impulsion bonne et vraiment noble, plus d'un élan vers des idées plus larges, vers des conceptions plus modernes; mais il semblait qu'une puissance occulte le retînt dans ce qu'il voulait entreprendre.

Pendant longtemps on patienta, l'espoir ne quittant pas encore les cœurs; puis, petit à petit, les murmures commencèrent à monter vers la Cour, le mécontentement contre la façon dont on y vivait. Sous les règnes précédents, les souverains avaient toujours pris largement part aux événements publics. Ils avaient été l'âme de toutes les cérémonies; pas de fête, pas de manifestation publique sans eux; l'éclat qui les entourait semblait une nécessité sociale, le point de ralliement pour les grands et les petits.

Peu à peu, sous des prétextes divers, les nouveaux souve-

rains se retirèrent de la vie publique. La santé de la Tsarine était mauvaise; jalousement attachée à son mari, elle supportait mal de le voir aller où que ce fût sans elle, de sorte qu'elle avait une tendance à l'éloigner, lui aussi, des cérémonies auxquelles elle-même ne pouvait prendre part. Elle mit au monde quatre filles, avant d'avoir la joie de donner le jour à l'héritier du trône. D'une ambition intense et morbide cette série de déceptions n'avait fait qu'ajouter à son peu de foi dans la vie, et, quand enfin naquit ce fils tant désiré, voici qu'il fut de santé délicate : un mal secret et bizarre menaçait la sécurité de ses jours. C'en était trop pour une femme si portée à la mélancolie, toujours sur la défensive envers le monde et tous ceux qui foulaient les voies du monde.

Sans aucun doute, la Tsarine est largement responsable de la conduite de son mari; elle le découragea au lieu de l'encourager, elle usa de son influence au rebours de ce qu'il eût fallu, elle le retint au lieu de le pousser, elle lui communiqua sa propre méfiance. Mais en toute justice, il me faut reconnaître que ses intentions étaient bonnes et ne sauraient être incriminées : elle croyait fermement avoir raison, ne doutant jamais de l'excellence de son jugement, sûre que tout ce qu'elle faisait serait pour le bien de son mari, de son pays et de son peuple. Il était faible ; des deux la volonté la plus forte était la sienne; aussi le mena-t-elle sans hésiter vers ce qu'elle croyait être la lumière et qui fut, hélas! les ténèbres.

La Tsarine est une de ces personnalités comme il en surgit de temps en temps dans l'histoire. Leur puissance reste inexplicable, on se demande d'où leur vient leur force. Peut-être Alexandra aimait-elle réellement son mari; elle adorait certainement son fils; mais son attitude envers le monde était perpétuellement méfiante, étrangement dépourvue de tendresse et en quelque manière hostile. Placée au-dessus de toutes choses, et dominant son mari, elle détenait entre ses mains un terrible pouvoir; si la tendresse avait habité son cœur elle aurait pu accomplir des miracles; mais, avec cette universelle méfiance, elle tenait grands et petits à distance, comme si chacun eût voulu lui dérober un droit qui n'était qu'à elle. Se considérant comme infiniment supérieure à tout le monde, elle s'imagina n'avoir été placée si haut que pour montrer aux autres leurs erreurs et, finalement, quand elle s'aperçut que

ses façons d'être ne lui avaient pas concilié les cœurs, elle en conçut de l'amertume.

Elle appartenait à cette catégorie de femmes qui se croient éternellement incomprises, et s'isolent dans la certitude que le vulgaire ne saurait entrer dans leurs pensées, s'élever jusqu'à leur idéal. Condition malheureuse et faite pour semer le malheur; la femme incomprise ne s'adapte jamais aux circonstances; elle tient à rester à l'écart, enfermée dans ses griefs comme dans les plus sacrés des privilèges.

La Tsarine était un de ces êtres, et, avec les années, ses curieuses dispositions morbides s'accentuèrent tellement que certains allaient jusqu'à douter de son bon sens. Ceux qui la voyaient intimement témoignent que, sur la plupart des sujets, elle raisonnait avec une entière lucidité d'intelligence; mais cette inébranlable foi qu'elle avait en sa mission d'éclairer les autres faisait qu'elle n'écoutait aucun avertissement, se fiant seulement à son jugement erroné, et devenant ainsi la proie de ces imposteurs qui guetteront toujours les âmes murées dans leur obscurité solitaire.

Ce qui lui donnait tant d'empire sur son mari, n'a jamais été expliqué. L'aimait-il réellement? Sa volonté plus faible fléchissait elle simplement devant celle de l'Impératrice? Le tenait-elle par ses côtés mystiques? Personne ne l'a jamais exactement su. Mais une chose est certaine : son influence était prédominante en effet, et au lieu de diminuer à l'usage, elle devint toujours plus forte, et hélas! plus fatale, jusqu'à ce que l'infortuné monarque, qui pourtant par instinct et de lui-même était attiré vers la vérité, fut plongé dans des ténèbres si épaisses qu'il ne devait plus jamais pouvoir s'en échapper pour aller vers la lumière.

Ame égarée, elle ne doutait pas d'avoir trouvé la vérité; c'est là l'intime tragédie des cœurs qui n'ont plus foi ni dans l'humanité ni dans la vie et qui ne savent pas aimer. Elle n'a pas su aimer : c'est là que réside, pour moi, la cause de son échec...

Et cet échec devait entraîner la chute du mari qu'elle croyait sauver pourtant, la ruine du fils qu'elle adorait, le désastre du vaste empire qu'elle voulait intact pour ce fils, et qu'elle espérait lui garder immuable et entier. Car Alexandra rêva pour son héritier une autorité autocratique nullement

diminuée et elle tenta de la lui conserver intégrale, sur le plus grand empire d'Europe.

*
* *

Au printemps de 1914 nous allâmes pour la dernière fois en Russie, spécialement invités à Tsarskoe par le Tsar et sa femme; on nous offrit une réception officielle et pourtant chaleureuse; nous fûmes comblés d'honneurs; rien ne fut négligé pour rendre notre séjour plus agréable... Et pourtant quelque chose dans l'atmosphère du palais excluait tout réel sentiment de bien-être.

Extérieurement, c'était encore la brillante Cour d'antan ; les mêmes gardes, les mêmes officiers, les mêmes dignitaires... Mais il semblait qu'ils ne fussent plus qu'un décor derrière lequel d'autres figures se mouvaient sombres et sournoises, influences inavouées qui craignaient le grand jour. On avait l'impression de quelque chose d'invisible qui pesait sur cette maison, de quelque pouvoir occulte qui tenait la Cour en respect.

Les heures passées avec Leurs Majestés paraissaient s'écouler comme à l'ordinaire, et les sujets de conversation abordés semblaient naturels... Mais l'Impératrice avait maigri, son visage s'était fait plus austère, ses lèvres minces étaient closes plus étroitement; plus que jamais, elle avait cet air de regarder de son haut cette humanité incapable de comprendre l'impénétrable supériorité qui faisait d'elle un être à part. Raspoutine palpitait quelque part derrière ce décor de Cour, derrière cette vie de famille en apparence si calme et si unie ! Les filles étaient gaies, simples et avenantes, leur rire sonnait clair, et leurs yeux innocents fixaient sur vous un franc regard ; l'héritier du trône était un gamin malicieux, très gâté, aux manières négligées, car ayant toujours été délicat, il avait bénéficié d'une indulgence excessive de la part de ses parents qui tremblaient pour sa vie.

Le Tsar était le même homme doux et timide que j'avais toujours connu, il avait les mêmes yeux rêveurs, les mêmes lèvres formées pour des paroles de douceur seulement; mais il y avait en lui ceci de changé qu'il paraissait s'endormir graduellement sous une influence hypnotique contre laquelle il n'essayait même plus de réagir. Le rêveur qui était en lui, cédait

devant une puissance plus obscure qui maintenant dominait à la fois son âme et son corps.

Les lèvres toujours serrées, principal personnage à sa table, siégeait la Tsarine, veillant jalousement sur le pouvoir qu'elle avait usurpé, ses yeux scrutant avec un détachement méfiant tous les convives autour de cette table. Il émanait d'elle quelque chose de glacial, de curieusement réfrigérant : jamais une étincelle de chaleur ou d'aménité qui vînt alléger l'oppression qu'on ressentait en sa présence. Elle ne mangeait pas des plats servis aux autres et les mets spécialement préparés pour elle étaient d'une simplicité monastique et dénués de goût, comme si elle se fût tellement détachée des choses de ce monde, qu'elle ne pût supporter de toucher à la nourriture bonne pour le commun des mortels.

Elle ne prenait presque plus part aux cérémonies officielles et quand nous allions à Saint-Pétersbourg, c'était avec le Tsar et ses filles aînées, la mauvaise santé d'Alexandra lui servant de prétexte pour rester chez elle. Mais derrière cette vie en apparence si détachée, elle cachait une ambition démesurée de gouverner, d'intervenir dans tout ce qui touchait à l'État. Guidée par les conseils secrets en qui elle avait une foi aveugle, elle s'obstinait à faire et à défaire les ministres, les généraux et les hauts dignitaires de la Cour, à renverser et à remplacer les hommes qui occupaient des situations prépondérantes. Des amis éprouvés par le temps, des serviteurs dévoués furent bannis par son ordre; toutes les voix qui s'élevaient pour protester contre ce qui se passait, étaient ou réduites au silence ou punies pour avoir parlé.

Envers nous, ses hôtes, elle était d'une courtoisie parfaite, mais il était impossible de ne pas sentir que si elle tolérait notre présence, c'était seulement parce qu'elle savait que nous ne troublerions pas longtemps la solitude sacrée de sa vie; et c'est avec un demi-sourire de supériorité qui mettait des lieues entre elle et nous, qu'elle écoutait notre bavardage mondain.

Chaque fois que je la regardais, assise calme et raide au milieu de nous, un air de détachement et de dédain comme imprimé à chaque pli de sa robe, je me prenais à me demander si elle ne venait pas à l'instant même de quitter son terrible et sombre conseiller, et je me sentais frémir au contact des ombres redoutables qu'il me semblait voir s'amasser derrière

elle. Encore belle, sa figure avait changé d'expression : elle avait pris quelque chose de figé, l'empreinte du fanatisme prêt à tout, fût-ce à mourir, plutôt que de céder...

Un souvenir me hantait, celui d'une crypte merveilleuse sous une église que les souverains avaient récemment élevée dans leur parc. Leurs filles me l'avaient montrée avec beaucoup de fierté.

J'ai été de tout temps fascinée par l'art religieux, et ce petit sanctuaire était dans son genre un vrai chef-d'œuvre. L'église elle-même est d'une construction belle et originale, mais c'étaient les cryptes qui m'attiraient spécialement. Dans une succession de chapelles à voûtes surbaissées bizarrement peintes et qui donnaient l'une dans l'autre, on avait amassé une merveilleuse collection de trésors. C'étaient des objets d'une valeur incomparable et particulièrement faits pour me plaire : vieilles icônes sur fond d'or encadrées de précieux métaux en ronde bosse ; magnifiques lampes suspendues, d'or et d'argent, d'un travail exquis ; brocarts aux teintes passées, lourds de broderies ou tissés de merveilleux dessins, harmonieux de tons comme seules peuvent l'être les vieilles étoffes. Il y avait aussi de curieuses croix, des chandeliers aux formes inattendues et bizarres, le tout baignant dans un demi jour mystérieux qui remplissait l'âme de terreur et faisait battre le cœur comme à l'approche d'un mystère sacré. C'était un rêve de perfection byzantine.

L'artiste en moi se délectait à cette évocation d'un autre âge ; mais d'étranges rumeurs m'étaient arrivées concernant ces chapelles où j'aurais brûlé de m'abandonner uniquement à des pensées religieuses. On chuchotait que dans cette crypte d'une beauté mystique, Alexandra retrouvait Raspoutine. On disait que, tandis que le chant des prières continuait dans l'église d'au-dessus, la Tsarine, dans le troublant demi-jour du merveilleux souterrain, affrontait seule son sinistre maître et conseiller, et qu'il lui faisait subir là de terribles pénitences pour servir à la mortification de la chair. Ces visions peuplaient pour moi de leurs ombres ce sanctuaire et, bien que mon esprit refusât de les accueillir, elles me poursuivaient avec une insistance dont j'étais obsédée. Ces mêmes visions revenaient m'assaillir lorsque j'étais assise avec Alexandra à cette table dont elle était la figure principale. Drapée de longues soies aux couleurs

délicates, elle avait autour de son cou des chaînes de perles magnifiques, qui pendaient jusqu'à ses pieds; car bien que paraissant rarement en public, elle conservait une passion pour les pierreries. En dépit d'une vie où elle poussait la simplicité jusqu'à une sorte d'ostentation, son amour du luxe et des bijoux était resté prédominant en elle; seulement elle ne se souciait pas de faire partager aux autres la vue de ses trésors à l'exemple de ses devancières, et il n'y avait en elle rien de la proverbiale générosité russe.

Et pourtant c'est cette femme si hautaine qu'on disait s'être courbée en une effrayante humilité devant un simple paysan russe, autour duquel flottait une atmosphère d'affreuses légendes si sombres qu'elles s'adapteraient mieux, semble-t-il, aux temps du moyen âge qu'à nos jours de raison prosaïque!

Oui, telle était la femme à la table de laquelle j'étais assise, car c'était certes plus sa table que celle du Tsar; lui se contentait de la place qui lui avait été assignée et peu à peu s'hypnotisait dans la conviction que c'était là sa vraie place, la seule qui eût pu lui convenir.

***

C'est à Constantza que je vis le Tsar pour la dernière fois, en ce jour triomphant de l'été 1914, où il vint en grande pompe faire une visite au pays et au vieux Roi Carol.

Il vint dessus la Mer Noire qui ce jour-là était splendidement bleue. Il vint sur son yacht somptueux, entouré de vaisseaux de guerre, et nos gens l'accueillirent avec joie comme le souverain du plus grand empire d'Europe. Et ce grand souverain était venu pour tenter de gagner l'alliance de ce petit pays! Il fut reçu avec honneur et ravissement.

Mon cœur était léger ce jour-là et moi aussi je me réjouissais. J'étais leur parente à ces grands souverains, et comme telle, celle qui se sentait le plus à son aise avec eux. Dans leur maison flottante, loin des influences qui prévalaient dans leur palais, ils semblaient plutôt se rapprocher de ce qu'ils avaient été dans les jours de ma jeunesse, c'est-à-dire les dignes représentants de la puissante maison des Romanow.

Ce jour-là, Alexandra était mon invitée et cela aussi modifiait nos relations d'une façon avantageuse. C'est moi qui avais l'initiative, et, jusqu'à un certain point, elle devait se plier à ce

qui lui était proposé. Un soupçon de condescendance persistait encore sans doute dans ses gestes et dans ses paroles, mais étant notre hôte pour douze heures elle faisait de louables efforts pour descendre de ses redoutables hauteurs à notre humble niveau.

Une atmosphère de fête régnait ce jour-là dans notre petit port. Le soleil brillait sur toutes choses et c'était aussi du soleil que j'avais au cœur et une grande bienveillance envers toute l'humanité. J'étais aussi heureuse de l'honneur que le Tsar faisait à notre pays, je savais que le vieux Roi était content et qu'il comptait sur moi pour que tout allât bien. Et tout alla bien en effet. Un ordre parfait régna, et la réception que nos hôtes reçurent fut à la fois grandiose et enthousiaste ; même le ciel d'un bleu impeccable ne déversa pas sur nos têtes une trop accablante chaleur. Les cérémonies ne furent pas non plus trop longues. Constantza croulait sous les roses, et au bout de chaque rue la mer luisait d'un bleu de saphir.

Aucun incident fâcheux ne vint troubler cette journée et, quand finalement nos hôtes impériaux quittèrent le port, ils furent accompagnés par le même enthousiasme qui les avait accueillis le matin. Telle une carte sombre sur laquelle les étoiles traçaient des myriades de dessins, le ciel les contemplait d'en haut; et sous eux, monstre redoutable, la mer respirait profondément dans son sommeil. Je restai longtemps à regarder le grand vaisseau s'éloigner. Ombre géante sur laquelle glissaient d'autres ombres, il disparut à nos regards, il disparut comme une illusion hors de cette journée, hors de ma vie.

Et c'est la dernière fois que j'ai vu le tsar Nicolas en fait. En pensée je l'ai revu bien souvent.

*
* *

La grande guerre européenne éclata au mois d'août de la même année et la mobilisation russe fut l'un des miracles qui remplirent le cœur des Alliés d'espérances exaltées.

Officiellement, le Tsar était encore l'idole de son peuple. Il existe une image que j'ai vue non en nature, mais simplement sur le papier, et qui par sa beauté pleine de sens s'est imposée à mon esprit.

Le Tsar passe à cheval devant les rangs serrés d'innombrables troupes agenouillées. Aussi loin que l'œil peut voir, ce

sont les têtes courbées de soldats à genoux. Nicolas se meut lentement dans cette foule sur un cheval noir. Il porte le même uniforme vert foncé et la même toque étroite en astrakan qu'il avait à son couronnement, en ce jour qui paraît maintenant si éloigné. Sa figure a peu changé; c'est à peine si l'on se rend compte que beaucoup de saisons se sont appesanties sur ses épaules; ses lèvres ont la même douceur, ses yeux le même éclat rêveur. Il tient en main une icône sacrée et les soldats se signent pieusement sachant à peine si c'est devant l'image sainte qu'ils ploient le genou, ou bien devant cet homme à figure douce qui représente la suprême puissance sur terre... L'image du Tsar passant ainsi au milieu des troupes agenouillées m'impressionna profondément; c'était un tableau pris sur le vif et très représentatif de l'attitude de la Russie envers son maître, de la confiance mystique que la Russie mettait dans son « petit père » qui gouvernait les existences et régnait sur les cœurs.

Deux ans et demi plus tard, un autre portrait du Tsar me bouleversa d'une extraordinaire émotion : celui-là aussi était pris sur le vif!...

Le Tsar est dans son propre jardin, assis sur un tronc d'arbre coupé. Ses mains sont croisées sur ses genoux, comme si de lourdes chaînes les appesantissaient, ses yeux hantés ont une expression de désespoir traqué, ses joues sont creuses, et les lèvres si douces se tordent dans la souffrance. Tel un homme qui aurait vu de ses yeux les pires spectacles d'abomination, il regarde fixement devant lui, et pourtant on le devine perdu dans la contemplation intérieure des jours d'impossible éclat qui furent autrefois les siens. Derrière lui, debout, trois soldats bolcheviks sont appuyés sur leurs fusils. L'air maussade et têtu, dédaigneux et indifférents, ils surveillent l'homme confié à leur garde, celui qui était hier encore le souverain régnant sans conteste sur leurs destinées et sur leurs cœurs : image tragique dont je ne puis détacher ma pensée!

J'aurais voulu crier des paroles de réconfort à ce prisonnier solitaire, lui tendre les deux mains en un geste amical, — et je ne pouvais rien, absolument rien!

Ce qui rendit sa chute si terrible, c'est qu'il ne se trouva personne pour le défendre, personne! Personne ne tenta de le sauver; en un seul jour, il vit tout s'effriter, puissance et gloire,

situation et fortune, espoirs et rêves, loyauté et amitié, son armée et ses serviteurs, et même ceux de sa race et de son sang...

Et pourtant il avait été un honnête homme avec un idéal de probité et jadis il avait rêvé de paix sur la terre...

Maintenant ses yeux hantés semblent demander : Pourquoi tout cela, qu'est-ce que tout cela veut dire?

Et moi aussi, avec tant d'autres, je demande : Pourquoi, qu'est-ce que cela veut dire?

Mais ce n'est pas dans ces pages que je puis essayer de creuser d'obscures profondeurs à la recherche de la vérité. Et ce n'est ni en prêcheur, ni en philosophe que j'ai écrit ces lignes, mais bien parce que j'aimais l'homme qui maintenant appartient au passé et que je veux m'en souvenir.

Et je pense à ce qu'a dit un Roi de jadis en contemplant la longue route qu'il avait parcourue, paroles que dans ses heures d'amertume tout souverain est tenté de répéter avec lui :

« Quel avantage revient-il à l'homme de toute la peine qu'il se donne sous le soleil? Une génération passe, une autre vient et la terre subsiste toujours.

« Toutes choses sont en travail, plus qu'on ne peut dire, l'œil ne se rassasie pas de voir et l'oreille ne se lasse pas d'entendre. J'ai vu tout ce qui se fait sous le soleil, et voici, tout est vanité et poursuite du vent. Ce qui est courbé ne peut se redresser et ce qui manque ne peut être compté.

« J'ai appliqué mon cœur à connaître la sagesse et à connaître la sottise et la folie ; j'ai compris que cela aussi c'est la poursuite du vent. Car avec beaucoup de sagesse on a beaucoup de chagrin, et celui qui augmente sa science augmente sa douleur.

« L'homme ne connaît pas non plus son heure, pareil aux poissons qui sont pris au filet fatal et aux oiseaux qui sont pris au piège ; comme eux, les fils de l'homme sont pris aux lacets du malheur, lorsqu'il tombe sur eux à l'improviste. »

Et voici ses derniers mots :

« Crains Dieu et observe ses commandements : cela seul importe. Car Dieu appellera à son tribunal toutes les œuvres humaines, même les plus cachées, soit en bien, soit en mal. »

MARIE.

LES CONSPIRATIONS

DU

GÉNÉRAL MALET

I

LA CARRIÈRE DE M. MALET
1754-1808

LES ORIGINES

La province française abondait encore au XVIIIe siècle en gentilshommes ou en bourgeois vivant noblement, qui recherchaient l'honneur de servir le Roi dans ses armées et qui payaient au besoin de leur patrimoine. Ils traînaient, leur vie durant, le harnais militaire, ne pouvant guère concevoir d'autre ambition, comme a dit Vigny, « que de porter saint Louis en croix sur leur poitrine, » et de recueillir les médiocres avantages réservés aux officiers. Pourtant tel était le prestige de l'épée que ces soldats trouvaient à se marier, sinon richement, au moins honnêtement, avec quelque fille bourgeoise désireuse de monter d'un échelon, ou avec quelque veuve lasse de la solitude.

C'est ainsi que vint s'établir en Franche-Comté, M. de Malet, capitaine au régiment de Beauvilliers, chevalier de Saint-Louis. Originaire du Périgord « d'une famille ancienne et d'une branche très peu riche, « entré très jeune au service, — car il s'était trouvé à la bataille de Malplaquet, — sa très

petite fortune avait passé à l'achat de sa compagnie. Compris dans une de ces réformes qui faisaient banqueroute aux officiers, il s'était trouvé sans ressources et avait dû représenter sa cruelle position au ministre de la Guerre, qui, sur la justification qu'il était gentilhomme, le mit à la suite, en lui conservant ses appointements.

Il avait plus de soixante ans, « ayant blanchi sous les drapeaux et fait, pour ainsi dire, toutes les guerres du siècle, » lorsque son régiment vint en garnison à Dôle en Franche-Comté. Il trouva à s'y marier avec une demoiselle Gabrielle Faivre, qui lui apporta une honnête aisance et dont il eut trois enfants, deux fils et une fille. L'aîné des fils, Claude-François, né le 28 juin 1754, fit ses études au collège de Dôle et, à seize ans, en 1771, obtint d'être admis à la première compagnie des Mousquetaires, où, selon l'usage, il devait faire ses exercices et prendre l'air du militaire. Il y contracta des liaisons qui lui furent par la suite singulièrement utiles, en particulier avec les Lameth déjà si bien en cour, et il eût pu devenir comme tant d'autres un officier fidèle à son roi et dévoué à son devoir : mais intervint M. le comte de Saint-Germain, ministre de la Guerre. Ayant vécu et servi à l'étranger, ne comprenant pas ou ne voulant pas comprendre que la Maison du Roi constituait une des bases de la monarchie et de l'armée, il préconisa, sous prétexte d'économies, les idées d'égalité qui faisaient le succès de l'*Encyclopédie*. La Secte avait ses exigences et Saint-Germain était tout disposé à y céder.

Le licenciement de la Maison du Roi fut décidé (15 décembre 1775), et chaque mousquetaire, chevau-léger ou garde, fut, par économie, consolidé dans le grade de lieutenant, quels que fussent son âge et la durée de ses services, et continua, sans être astreint à aucune obligation militaire, à toucher le quart de ses appointements. Tel fut le cas de Claude-François. Il se retira à Dôle, et « un tendre penchant, naturel à son âge, fut probablement la seule cause qu'il ne reprit pas de service. »

Il faut croire que ce fut par des qualités de sensibilité et de bonté qu'il séduisit celle qu'il devait épouser le 9 janvier 1788, Denise de Balay, fille mineure de Charles-Maximilien-Joseph de Balay et de dame Antoinette-Suzanne de Fabri. Elle résidait à Arbois, où elle retourna faire des séjours en l'absence de son mari. Celui-ci, l'année même de son mariage, vint à Paris

passer la fin de septembre, et les lettres qu'il adressa alors à Mme de Malet montrent l'intérêt qu'il prenait aux affaires publiques. Il était des plus assidus aux nouvelles et ne quittait point le Palais. « Le Parlement, écrit-il le 25 septembre, s'est assemblé ce matin à huit heures. J'ai été prendre place à l'antichambre et j'ai vu que presque tous les pairs s'y sont rendus. Le maréchal de Biron n'y est pas venu ni aucun prince du sang. » Il s'intéresse à ces émeutes qui agitent Paris, mais il ne s'y mêle point : « On dit, écrit-il le 1er octobre, que le Roi n'est pas content et je le crois, que le Parlement ne l'est pas, ni M. Necker. Le peuple paraît ne l'être guère davantage, puisque, ces deux dernières nuits, il a encore couru le flambeau à la main et a eu une affaire avec la garde qui en a tué quelques-uns et blessé beaucoup. On ne sait pas ce qui le pousse ni comment cela finira. »

Il est d'ailleurs bon homme, avec ses trente-quatre ans, et attentif pour sa jeune femme. « Il y a quelques jours, lui écrit-il, qu'en passant sur le Pont-Neuf, j'ai trouvé un petit chien, et comme je pense toujours à toi, je te l'ai acheté. Il est jeune, mais très petit, et je crois qu'il ne grossira pas beaucoup. Ma pantoufle lui sert de lit, tu vois qu'il n'est pas bien gras. » C'est un bon mari, mais tatillon, maniaque et fort entiché de nouveautés, en particulier de mesmérisme. Il s'inquiète de la santé de sa femme : « S'il y avait le moindre danger, dit-il, je saurais le prévenir. Quoique tu n'aies pas mal à l'estomac, après avoir pris ton lait, il te faut toujours continuer à le magnétiser parce qu'il t'en fera plus de bien ; pense que c'est moi qui le veux. Cela ne fera que te donner plus de force. » Et les recommandations s'étendent sur quatre pages.

Les États-Généraux sont assemblés et Malet qui a figuré aux Assemblées de la Noblesse ne paraît avoir eu aucune velléité de se présenter à la députation. Deux mois après l'ouverture, les émeutes recommencent, la Bastille est prise ; dans toute la France, la *grande peur* ébranle les esprits, fait courir aux armes ; les gardes nationales se forment et partout, pour les commander, on recherche les anciens officiers, ceux qui en ont l'apparence ou le jargon. Ayant été quatre ans mousquetaire, Malet ne se trouve-t-il pas désigné ? Il est donc nommé commandant de la garde nationale de Dôle.

La Fédération annonce la réconciliation du Roi avec la

Nation, des Ordres entre eux et des provinces entre elles. Cela provoque un grand enthousiasme et de tous les cantons de France, les gardes nationales députent vers Paris où doit être prêté le serment. Malet ne manque point de se trouver à la tête et de jouer un rôle. Logé par les soins de M. de Lameth, à l'hôtel Duland, rue Notre-Dame des Champs, faubourg Saint-Germain, il fait une entrée qui, à l'en croire, est très remarquée : « Je t'envoie, écrit-il à sa femme, le récit de notre arrivée à Paris, que l'on distribue partout. Je crois qu'il te fera plaisir à cause de moi. » Le matin de la cérémonie, il doit se lever à quatre heures pour être à six au rendez-vous, boulevard Saint-Martin, et se rendre en corps au Champ de Mars. Mais il y a dans cette armée nationale un désarroi qui l'exaspère. « Nous ne savons pas encore le moment de notre départ, écrit-il. On dit que nous passerons une revue du roi avant. Nous en avons passé hier une espèce où il n'y avait pas le moindre ordre. C'est la Franche-Comté et la Bretagne qui mettent seules de l'ordre dans leur marche. » Aussi écrit-il après la fête : « Je suis furieux de la manière dont la cérémonie s'est passée ; la marche s'est faite en bon ordre, mais, une fois arrivés au Champ de Mars, personne ne s'est mêlé de l'arrangement des troupes. On y était sans aucun ordre au point que l'on n'a pas su le moment où le roi a prêté le serment et que presque personne ne l'a répété. En tout, les gardes nationales de province se sont conduites comme des provinciaux à qui l'on a fait faire, dire et crier ce qu'on a voulu. Il était évident que l'on voulait empêcher de crier : Vive l'Assemblée nationale ! Mais j'ai fait en sorte que notre département ne suivit pas les autres comme des moutons. En tout, il s'est conduit parfaitement bien et s'est fait remarquer par l'ordre qui y a régné. »

Le département dont les gardes nationales ont l'honneur de compter Malet dans leurs rangs doit être distingué et Malet ne manque point de le dire. Il écrit de Villeneuve-le-Roi le 26 juillet, en route pour le retour : « J'ai lieu d'être content de la réputation que s'est acquis le détachement du Jura ; tu dois bien t'imaginer que c'est moi qui ai fait faire toutes les démarches qui ont pu y contribuer. Tu connais déjà notre entrée dans Paris. En partant, nous avons été faire nos adieux à l'Assemblée nationale et lui présenter une adresse. Il a été décrété une députation vers nous, ce qui n'a encore été fait que

pour le Roi. Lorsque le Roi nous a passés en revue, il m'a fait plusieurs questions sur le détachement, ce que j'ai vu qu'il n'a pas fait aux autres; il a paru fort content de nous et cela m'a fait plaisir. » Le caractère ne saurait mieux se développer, et Malet apparaît déjà entiché d'un orgueil qui ne reconnaît aucune supériorité et qui l'emplit de confiance.

Comment admet-il qu'il ait à solliciter de réintégrer l'armée dans un grade modeste? Sans doute se trouve-t-il en présence d'une situation que la Révolution n'a point améliorée. Pour obtenir une faveur que ne sauraient justifier ni son stage de mousquetaire ni son commandement dans les gardes nationales, il emploie des protecteurs, les Lameth, dont il épouse alors les évolutions politiques. Les Lameth obtiennent que, le 1er août 1791, il soit placé, comme aide de camp, près de ce démagogue qui fut le prince de Hesse-Rhinfelds et qui sera tout à l'heure Charles Hesse. Malet le rejoint à Nancy où il le trouve en pleine bataille contre son chef, le général Wietinghoff. Ces deux Allemands ne pensent pas de même, il s'en faut, sur les événements. Heureusement Malet est là : « Je ne crois pas, écrit-il, que le général Wietinghoff soit un aristocrate déguisé. Je n'attribue sa conduite qu'à la faiblesse de son âge de soixante-dix ans et au défaut d'être au courant de la Révolution; mais cette faiblesse ne s'accorde pas avec la fougue de mon général, qui a toujours été à Paris dans les moments critiques de la Révolution et qui ne voit que conjurations contre elle. J'espère au reste que tout cela s'apaisera. Mon sang-froid l'étonne et me donne beaucoup d'ascendant sur lui; c'est moi qui rédige les lettres importantes, et je vois qu'il me serait facile de m'emparer de son esprit et de le gouverner, ce que je ne ferai qu'autant que cela sera nécessaire à la sûreté publique; car je t'avoue franchement que nos humeurs ne peuvent pas sympathiser et que je resterai avec lui le moins qu'il me sera possible. Je l'ai déjà fait entendre à Théodore (de Lameth) pour qu'il me trouve un autre débouché en restant toujours dans l'État-major de l'armée. »

Pour presser ce moment, il est venu à Paris avec son chef, et il n'hésite point, pour le quitter, à viser au plus haut et à se familiariser avec le ministre de la Guerre. « J'ai vu hier M. de Narbonne, écrit-il le 13 décembre (1791), mais je n'ai pu lui parler longtemps, parce que c'était le moment de son au-

dience particulière; je dîne aujourd'hui chez lui... Nous avons, écrit-il plus loin, obtenu une prolongation de congé de dix jours jusqu'au 10 de janvier, mais, en me le donnant, M. de Narbonne me dit qu'il fallait toujours nous tenir prêts à partir sous trois jours. J'imagine que, pour ce délai, on attend la réponse des Électeurs qui souffrent des rassemblements d'émigrés sur leurs territoires... J'ai vu avec plaisir que le vœu général est ici pour la guerre. On commence à s'ennuyer de ces menaces sans effet qui entretiennent l'inquiétude des esprits, détruisent la confiance publique, empêchent la Constitution de prendre de la consistance et favorisent les espérances des factieux du parti d'Orléans, qui conservent encore l'espérance du gouvernement républicain. Il ne peut plus avoir lieu, puisque nous avons adopté une constitution, ce qui entraînerait une nouvelle révolution qui ne serait sûrement pas aussi douce que celle que nous venons d'éprouver. Au reste, tu connais mes opinions sur le gouvernement. Je préférerais la République, mais je suis convaincu qu'elle ne nous conviendrait pas dans ce moment-ci. Nous nous sentons encore trop de la corruption de l'ancien régime, et la République ne peut exister qu'avec et par des vertus que malheureusement nous n'avons pas encore et qu'une éducation publique peut seule nous donner. »

Il est d'ailleurs parfaitement content d'être à Paris. « Autant je détestais Paris avant la Révolution, écrit-il, autant je l'aime actuellement; c'est vraiment le séjour de la liberté. Il n'a rien perdu de son agrément, et son luxe insolent n'existe plus... La société patriote me traite fort bien. C'est Mme d'Aiguillon qui en est le centre actuellement, parce que Mme de Lameth n'a pas de maison. Elle est seulement venue passer ici quelques jours et repart aujourd'hui pour la campagne où elle voulait m'emmener; mais l'incertitude où m'a laissé M. de Narbonne ne me permet pas d'y aller en ce moment. Je vois rarement Théodore, excepté un moment, le matin, avant qu'il aille à l'Assemblée. Je le trouve fort triste. Il voit la chose publique en danger et beaucoup plus qu'elle ne l'est en effet. »

Dans le tumulte précédant une guerre à peu près inévitable après la déclaration relative aux princes allemands, Malet, quoique suivant de fort près les affaires publiques, ne perdait point de vue ses intérêts et continuait à se pousser par les

Lameth : « Je viens, écrit-il le 24 décembre, de passer trois ou quatre jours à Osny, chez Mme de Lameth. C'est, à huit lieues de Paris, une habitation superbe où j'ai été reçu comme étant de la maison. J'y aurais encore passé quelques jours avec M. de Lameth l'aîné, qui m'avait conduit et qui m'aurait ramené, si je n'avais reçu une lettre de Théodore et une de Victor de Broglie qui désire beaucoup m'avoir pour aide de camp. Je dois causer ce soir avec Théodore pour cette affaire, qui me plairait beaucoup, mais il ne sait comment quitter le prince de Hesse dont je n'ai pas à me plaindre personnellement et qui paraît fort attaché à moi. Cela sera décidé demain et je t'en rendrai compte au plus juste... Charles (Lameth) est toujours très patriote et ne négligerait pas encore l'occasion de faire une révolution. Il est sur le point d'être maréchal de camp et il veut m'avoir aussi pour son aide de camp; et c'est ce qui me plairait le plus. »

Entre ces trois généraux qui se le disputent, Malet, écartant le prince, s'attache à Victor de Broglie dont il espère tirer son grade, vu l'intimité où il est avec Narbonne. Cela est fait assurément fort vite; car si, le 24, il ne sait comment il quittera Charles Hesse, le 26, il part de Paris avec Victor de Broglie, il arrive à Metz le 28, en repart le samedi 31 et est à Strasbourg le dimanche matin. « Nous avons, écrit-il, passé trois jours à Metz, dont deux avec le ministre de la Guerre. Il y a reçu MM. Luckner et Rochambeau maréchaux de France à la tête de la garnison. » Mais l'essentiel est un Conseil de guerre, dont il conte à sa femme toutes les décisions. Il est plein d'enthousiasme. « Je ne puis te cacher, écrit-il, que je désire beaucoup qu'on nous force à cette démarche (l'entrée dans le Palatinat). C'est le seul et le plus court moyen d'affermir notre constitution et de rétablir notre crédit, parce que le premier coup de canon sera le signal de la révolution de l'Europe et l'époque de notre tranquillité. Tout va parfaitement bien dans cette garnison. M. de Broglie est commandant et inspecteur des troupes à pied de la garnison et de son arrondissement. Si l'armée entre en campagne avec M. Luckner, le Roi l'a nommé commandant de la place pour lui éviter de se trouver peut-être en présence et contre son père. Il lui a recommandé en même temps de ne jamais rendre la place quoi qu'il arrive et c'est un ordre que nous sommes bien disposés à exécuter. »

Qu'on ne doute pas au moins que le *nous* qu'emploie Malet à chaque ligne ne signifie : *moi*. Il écrit le 17 février : « On a béni, dimanche dernier, les drapeaux et étendards constitutionnels de toute la garnison. On a cherché à y mettre tout l'appareil nécessaire dans une pareille circonstance et la cérémonie militaire s'est fort bien faite. On ne voulait pas tirer le canon, crainte d'alarme, mais j'ai engagé M. de Broglie à insister sur ce point qui était nécessaire dans une fête militaire, et cela a été fait en faisant prévenir le pays du motif. M. de Broglie a donné le soir un petit bal et un souper aux femmes de la société seulement, pour que cela n'ait pas l'air trop fête. »

Malet est fort mondain et l'on peut être assuré qu'il fut l'organisateur du petit bal. De même qu'à Paris il se vantait de Mme de Lameth et de Mme d'Aiguillon, le voici à Strasbourg au mieux chez Mme de Dietrich. Mais Mme de Dietrich « n'aime pas la société des femmes, il n'y en a presque jamais chez elle. » Il s'y assemble douze ou quinze hommes : ce qui fait le fond de la société. « Nous sommes du nombre, écrit Malet, et depuis que Mme de Valence est ici, nous partageons nos soirées entre ces deux dames qui se réunissent assez souvent tantôt chez l'une, tantôt chez l'autre. La société de Mme de Valence me convient infiniment mieux, elle est plus dans mon genre. Elle ne court pas après l'esprit et je crois que c'est parce qu'elle en a infiniment. Elle est remplie de talents et d'instruction et elle donne tout au sentiment. Deux petites dont l'une est à Paris et l'autre avec elle, font tous ses délices. Elle a avec elle une jeune fille de quatorze ou treize ans qu'elle a élevée, qui est fort jolie, et qui, quoique jeune, contribue beaucoup à l'amusement de la petite société. Je me contente d'avoir du thé versé de sa main, voilà tout ce que je veux d'elle. Nous avons de jeunes aides de camp qui me paraissent désirer davantage et qui pourraient bien n'en pas avoir plus. »

A la veille de la guerre, et quelle guerre! à la veille des événements les plus tragiques que la société française eût encore traversés, un groupe s'est formé, aimable et clair, de ces représentants du monde qui va finir, les Dietrich, Mme de Valence, Victor de Broglie et Paméla à l'éclatante beauté et à la destinée de mystère; on fait des vers, on prend du thé et Rouget de Lisle, le cousin de Malet, va entonner le Chant de guerre de l'Armée du Rhin — *la Marseillaise*. « Mme Dietrich me disait

hier, écrit Malet à sa femme le 1er mars, que je devrais bien te faire venir à Strasbourg. Je la trouvais bien aimable de penser à toi. Je lui ai dit les raisons qui s'y opposaient, mais, si elles venaient à cesser, j'imagine que tu aurais autant de plaisir à venir ici que j'en aurais à te voir. Tu y trouverais de bons maîtres de forte piano, des amateurs, une petite société de femmes aimables, bien patriotes, qui seraient sûrement bien aises de te voir et que tu aimerais. »

LA GUERRE

Et voici que la guerre est proclamée, avec tout l'appareil militaire, les tambours et la musique de tous les corps de la garnison. « On n'a pas cessé de boire à la santé de la Nation et de jouer l'air *Ça ira*. La plus grande joie, écrit Malet, règne parmi les troupes. On ne peut attendre que des succès avec de pareilles dispositions. Tous les citoyens patriotes partagent la joie des troupes. On croit partir pour une guerre d'un genre tout nouveau et dont les résultats ne le seront pas moins : » C'est la guerre d'opinion; car « on fait imprimer à force des écrits en allemand et en français pour les pays étrangers. » Grâce à Victor de Broglie, Malet, consolidé dans son grade par sa nomination de capitaine au 50e de ligne, a été tout aussitôt détaché comme adjoint aux adjudants généraux; il reste avec son général qui fait fonctions de chef de l'État-Major de Luckner, mais il quitte l'habit bleu d'aide de camp pour l'uniforme du 50e. Il regrette le bleu, car *le blanc est bien salissant;* mais quelque habit qu'il porte, il est parfaitement content de lui-même.

Devra-il accompagner M. de Broglie en Flandre, à la suite de Luckner? Mais alors que deviendra l'Armée du Rhin? « Je ne vois personne pour le remplacer et aucun officier général en état de commander et avec d'autant plus de raison que les Alsaciens sont pervertis par leurs prêtres et ne montrent dans ce moment aucune énergie. Si les Francs-Comtois ne viennent pas à notre secours dans le besoin, ce ne sont pas les Alsaciens qui y viendront. » Et il développe à sa femme tout un projet de levée en masse de volontaires où il trouverait une place au moins de chef de légion. Il fait, en attendant, son apprentissage à Neukirch, dans un camp qui sera porté de douze à quinze mille hommes. « J'y passe toute la matinée, dit-il,

pour veiller aux distributions dont je suis spécialement chargé. » Il est fort occupé, à l'en croire; il a tout un plan de campagne offensive. « Je voudrais, écrit-il, que nous nous emparions de Kehl pour protéger le commerce de l'Alsace qui souffre beaucoup de l'interruption du pont. Nos batteries sont établies, un bataillon de grenadiers nationaux est campé à côté et ils brûlent de se mesurer avec l'ennemi. Toute l'armée est dans les mêmes sentiments. J'ai été hier visiter les batteries et je ne les trouve pas assez nombreuses. J'ai persécuté M. de Broglie pour engager M. de la Morlière à donner un ordre pour les augmenter et il a été donné. » Mais il a bien d'autres projets : « Je prêche, écrit-il, pour que l'on forme une compagnie d'arquebusiers, ce qui nous serait bien nécessaire dans ce pays-ci. J'ai écrit pour m'informer si ceux de Dôle et des villes voisines voudraient se rassembler pour former ma compagnie. Je ferais pourvoir à tous leurs besoins, mais il paraît que l'on n'est pas disposé. Si je croyais que ma présence fût nécessaire pour cela, je crois que j'obtiendrais un congé de quelques semaines. » Au fait, les carreaux d'arquebuse vaudraient les javelots comme armes de jet : et ne va-t-on pas tout à l'heure mettre la pique à l'ordre du jour?

Par malheur, on n'écoute pas toujours Malet. Le général en chef n'a point fait canonner les batteries que les ennemis avaient établies tout en face et qui ne sont séparées des nôtres que par le Rhin : le général en chef a fait rompre le pont de notre côté, « ce qui m'a fait beaucoup de peine, » écrit Malet, et il en tire des conséquences : « M. de la Morlière est un honnête homme qui veut le bien et qui fait tout ce qui dépend de lui pour l'opérer; mais il n'ose pas assez prendre sur lui et cela tient peut-être un peu aux dénonciations que les malintentionnés cherchent à faire à tort à travers pour faire perdre la confiance dans les généraux et désorganiser l'armée... mais je crois que leurs efforts seront vains. Tout ce que je puis t'assurer, et tu peux t'en rapporter à moi, c'est que M. de la Morlière et M. de Broglie ne cherchent que les moyens de bien battre nos ennemis, qu'ils veulent soutenir et défendre la constitution telle qu'elle est, et ce doit être le vœu des honnêtes gens à part toute opinion. Je puis t'assurer que M. de Broglie est tout aussi patriote que moi; peut-être ne l'est-il que par circonstance, pendant que moi je le suis par sentiment, mais le résultat est le même parce que son honneur et sa réputation y sont

engagés. » N'empêche que M. de Broglie était chaque jour dénoncé au club de Strasbourg. « C'étaient trois ou quatre mauvais sujets fort soupçonnés d'être payés par nos ennemis pour jeter et entretenir la méfiance. » A la vérité, Malet déclarait qu'il ne fallait y attacher aucune importance.

Quant à Malet, c'était au club de Dôle que sa femme et lui étaient dénoncés, même avant la révolution du Dix Août qui allait renverser cette Constitution dont, comme il disait, tous les honnêtes gens souhaitaient le maintien. A la vérité, Malet opposait aux dénonciations une arrogance magnifique et qui prouvait une inexpérience assez naïve. « Certainement, écrit-il, si je pouvais perdre l'estime de mes concitoyens, j'y serais très sensible, mais je suis persuadé qu'il n'y a que des contre-révolutionnaires secrets ou déclarés qui peuvent être mes ennemis et mes principes révolutionnaires ont été trop prononcés tout le temps que j'ai resté à Dôle pour qu'on puisse avoir les moindres soupçons sur mes sentiments. Je crois cependant que je ne puis pas être plus à l'abri de la méfiance que bien d'autres et lorsque je puis me convaincre que c'est l'amour de la liberté et la crainte de la perdre qui excitent cette méfiance, je l'approuve fort et je ne puis blâmer mes concitoyens quand même j'en serais l'objet. » Il déclare encore « qu'il est plus ami de la constitution républicaine que de la monarchique » et il termine cette déclaration de principes, qui dut faire grand plaisir à sa femme, obligée de fuir à la campagne devant les dénonciations et les émeutes de Dôle, par cet axiome : « Je suis aussi convaincu que l'innocence triomphe toujours que je le suis que l'homme brave ne périt jamais. »

En attendant, « les contre-révolutionnaires secrets ou déclarés » triomphent et Malet pourrait se rappeler ses jugements lorsqu'il écrit le 24 août de Belfort : « J'ai dû aller à Huningue pour voir M. de Broglie qui y était et qui m'avait mandé de l'aller voir en m'annonçant qu'il était suspendu de ses fonctions par les commissaires de l'Assemblée qui ont été à l'Armée du Rhin. Quoique j'en sois fâché par rapport à lui, je le suis davantage encore par rapport à la chose publique. L'état-major de l'armée, on peut le dire, n'existe plus et c'est cependant ce qui la fait mouvoir. Tous les meilleurs officiers qui le composaient, lorsqu'ils ont ont vu le trait d'injustice, ont passé de l'autre côté. Son vrai crime est de n'avoir pas voulu aller

aux Jacobins de Strasbourg. Il n'a jamais été dans aucune de ces sociétés et il s'est toujours occupé entièrement de son métier, ce qui valait sûrement mieux. »

Victor de Broglie suspendu, en attendant qu'il fût mis en accusation, Malet devait en subir le contre-coup; on l'accusa d'avoir émigré et il dut envoyer à la municipalité de Dôle un certificat de présence à l'armée. Il n'en était pas moins parfaitement satisfait des événements qui auraient pu alarmer un homme moins sûr de soi. Il écrit le 27 septembre : « On a publié hier ici la loi d'abolition de la royauté. On y a mis tout l'appareil que le temps horrible permettait. La ville a été illuminée et l'assentiment général a été bien prononcé comme je crois qu'il l'a été partout. » Et Malet voit dans la proclamation de la République la fin de « la division qui règne en France. » Il se hâte de notifier la fixité et l'invariabilité de ses opinions : ainsi fait-il graver pour placer en tête de ses lettres une vignette allégorique : un chêne — c'est-à-dire la nation — surmonté du bonnet de la Liberté, décoré d'un drapeau, entouré de canons, sur l'un desquels un coq qui chante est gardé par un lion. Courage, vigilance, force, peuple libre, symboles qui ne peuvent abuser et il suffit de les entendre.

Il écrit de Colmar : « Il me paraît, ma bonne amie, que tu vois les choses un peu trop en noir et que tu regardes les excès du moment comme un état permanent. Tu dois te souvenir que, lors de l'acceptation du Roi, tout a été tranquille pendant quelques mois, imaginant que nous étions à la fin de nos travaux, mais les ennemis du nouvel ordre de choses se sont bien vite ennuyés de cette tranquillité et c'est à cette époque que les émigrations ont commencé plus fort que jamais et que l'on a cherché à jeter de l'inquiétude dans l'esprit du peuple par les menaces les plus ridicules. Il n'y a pas de doute qu'ils ont cherché à amener les événements actuels, imaginant pouvoir en profiter pour ramener, par le désordre, le régime qui leur plaît tant : le despotisme. » Ainsi était-il décidé que, seuls, les contre-révolutionnaires commettraient des crimes. Malet sentait pourtant qu'il allait un peu loin; aussi ajoutait-il : « Malgré ma façon de penser, tu dois bien croire, mon amie, que je n'approuve pas toutes les vexations particulières : encore si elles ne tombaient que sur ceux qui se les sont attirées, cela ne serait que demi-mal, mais souvent on

cherche à assouvir des haines particulières et le peuple n'est pas encore assez éclairé pour éviter les pièges qu'on lui tend. »

Madame Malet pouvait suivre son mari dans les doctrines républicaines qu'il professait à présent, mais elle était attachée à sa religion, et, malgré qu'elle la pratiquât avec des prêtres schismatiques, elle ne s'en croyait pas moins bonne chrétienne : cela était un état d'esprit qu'elle n'était point seule à partager ; aussi les décrets qu'on annonçait l'inquiétaient fort et son mari la reprenait sur le haut ton en professant pour elle un étrange cours de droit canon. « Je ne sais pas, lui écrit-il, qui est-ce qui te parle et qui te met dans la tête que l'on veut détruire la religion ; je n'ai pas encore ouï parler de ce projet-là, mais bien au contraire de la ramener à sa pureté primitive, et c'est ce que nos prêtres ne se soucient pas d'entendre ; car de quoi s'agit-il actuellement ? De ne plus exiger de serment des prêtres, de ne plus les salarier et de laisser à chaque ville et commune la liberté d'en avoir autant qu'elles voudront en payer et, pour en donner la facilité, de supprimer l'impôt mobiliaire. Voilà ce que les départements du Rhin qui certainement sont bien fanatiques sur le fait de la religion ont demandé depuis longtemps et c'est le seul moyen de prévenir toute querelle de religion. »

« Pour ce qui est du mariage des prêtres, je ne sais pas qui est-ce qui t'a dit qu'il était contraire à la religion. C'est une chose absolument réglementaire. Et, au Concile de Trente, il a été mis en proposition si les prêtres se marieraient. Tous les anciens étaient de cet avis. Il n'y a eu que les jeunes qui s'y sont opposés parce qu'ils aimaient mieux la liberté de vivre dans la licence. Je pense donc que le mariage des prêtres, loin d'être contraire à la religion, est le seul moyen de les ramener à la pureté des mœurs dont ils doivent donner l'exemple. »

Voilà, en un tour de main, tous les problèmes résolus. Au surplus, Malet a une telle confiance en soi que rien ne saurait l'étonner. Sa popularité dans le pays de Nassau est telle que, sur un simple désir qu'il fait exprimer sous main, ses amis lui ont fait offrir, pour les charrois, 400 chevaux, au lieu de 228 dont il avait besoin. Tout irait à merveille à son gré si l'on ne changeait pas encore une fois le général en chef. Biron s'en va prendre le commandement de l'Armée d'Italie et on assure qu'il sera remplacé par Desprez-Crassier.

Heureusement a-t-il pour lui le chef d'État-major, Alexandre de Beauharnais, qui, depuis le 4 septembre 1792, a succédé à son ami Victor de Broglie suspendu et bientôt condamné. Beauharnais est en faveur auprès des Jacobins de Strasbourg : ce n'est pas lui qui refusera de les fréquenter. Malet doit être à son goût : mêmes théories, mêmes systèmes, mêmes déclamations. Aussi ne s'étonnera-t-on pas qu'ils s'entendent. « Je ne sais pas qui est-ce qui a pu te dire, écrit-il à sa femme le 7 janvier 1793, que j'avais un régiment. Si cela était, je te l'aurais mandé et cela ne peut pas être puisqu'il faut passer par le grade de lieutenant-colonel que je n'ai pas encore. Et puis il est rare qu'on vienne chercher ceux qui ne demandent rien, et tu sais que je ne demanderai jamais rien que de servir la République le plus utilement possible. Je sais cependant que le général Beauharnais a écrit au ministre en ma faveur et cela ne m'étonnerait pas quand je serais fait lieutenant-colonel. Je mettrais cependant une sorte d'amour-propre à finir la guerre dans le grade où je l'ai commencée. Cela prouverait au moins à mes ennemis que ce n'est pas l'ambition qui m'a fait agir. Au reste, si l'on me donne, j'accepterai... »

Et comme il ne fallait manquer aucune pratique extérieure pour plaire aux Jacobins du lieu, Malet se fit accommoder à leur mode. « Il me paraît, écrit-il à sa femme le 19 janvier, que tu me recevras mal avec mes cheveux coupés. Si je le croyais, tu dois bien imaginer que je n'irais pas te voir. Tu dis que l'on peut être fort bon patriote sans cela et j'en suis bien convaincu : aussi n'est-ce pas pour être meilleur patriote. J'espère que tu penses assez bien de moi pour croire que mon patriotisme n'est pas dans mes cheveux. » Malet ne tarde point à être récompensé et, après le grade d'adjudant-général chef de bataillon (16 mars 1793), il obtient, grâce à Beauharnais, le grade d'adjudant-général chef de brigade (20 mai).

Successivement, tous les généraux auxquels il s'est attaché et dont pouvaient le rapprocher les origines et l'éducation, ont été suspendus comme suspects ou ont dû, comme ci-devant nobles, s'écarter de l'armée : il pressent que ce moment va venir pour lui. En donnant à sa femme, le 2 septembre 1793, des nouvelles optimistes, il lui écrit : « Que, du moins, lorsque j'irai te rejoindre, je te trouve en bonne santé. Et ce moment avance tous les jours. Si je suis suspendu comme *ci-devant*,

cela hâtera le moment de notre réunion et tu dois penser que je m'en consolerai. » Le 21, il est à peu près fixé sur son sort. « Un décret, écrit-il, éloigne de l'armée tous ceux qui ont fait partie de la maison du ci-devant roi. Je ne sais si je suis dans ce cas. Il me fâcherait beaucoup de la quitter dans ces circonstances, mais j'aurais un motif de consolation en allant auprès de toi. Je soumettrai ma position aux représentants du peuple; ils prononceront. » Trois jours après, l'arrêt est rendu : « Le décret concernant les personnes qui ont servi dans les maisons militaires de Louis Capet a été publié aujourd'hui, écrit-il de Wissembourg, le 24. En conséquence, je pars demain pour Strasbourg, pour rassembler mes effets, vendre mes chevaux, ma voiture et aller à Dôle qui est la municipalité où je fixe ma résidence puisqu'elle se trouve à plus de vingt lieues de poste des frontières.

« La loi pouvait laisser du louche sur ma position, puisque j'ai été réformé de la maison de Louis Capet depuis dix-huit ans; mais les représentants du peuple que j'ai consultés m'ont dit qu'il fallait commencer par exécuter le décret et qu'ils feraient des observations au Comité de Salut public. Tu dois bien penser que je ne compte pas beaucoup sur une décision favorable. J'emporte du moins la satisfaction que procure la bonne conscience et la certitude d'avoir fait tout ce qui était en mon pouvoir pour le bien de l'armée et pour la défense de la République. J'ai vu les bataillons à la tête desquels j'ai combattu dernièrement, me témoigner leurs regrets d'une manière non équivoque et vouloir faire des démarches pour moi; mais leur estime et leur amitié me suffisent. »

Il venait justement de prendre part, les 11, 12 et 13 septembre, à la reprise du camp de Rothweiler qu'avaient occupé les Autrichiens. Cela n'avait d'ailleurs eu aucune conséquence : « L'ennemi étant plus fort que nous et étant retranché, écrit-il, nous n'avons pu le faire reculer; mais nous n'avons rien perdu de notre terrain. » A ce moment même où il eût pu la mieux servir, il devait quitter l'armée. « Je suis bien convaincu, écrit-il, qu'il se commet de grands abus et des abus d'autorité. J'en ai tous les jours la preuve ici, mais qu'est-ce que cela fait à la République? Cela prouve seulement qu'il y a des hommes méchants, vindicatifs, livrés à leurs passions et indignes de vivre dans une république; mais cela ne prouve

pas qu'elle ne vaut rien et qu'il faut la détruire ; il faut travailler à former d'autres hommes par une bonne éducation. »

En attendant, il est proscrit lui aussi et il peut se consacrer, comme Beauharnais, à l'éducation des générations nouvelles, pourvu que les frères et amis de Dôle lui en laissent le loisir.

En ce temps où la suspicion est à l'ordre du jour, chaque individu ayant rempli une fonction s'efforce de tirer des certificats élogieux de ses chefs, de ses camarades, de ses subordonnés et des Frères et Amis qu'il a rencontrés : Malet n'y manque point et, quittant ainsi l'Armée du Rhin, il emporte une attestation donnée au quartier général de Wissembourg, le 25 septembre 1793, par l'État-major tout entier, le général en chef à la tête. Ce certificat a été rédigé par le général Clarke, alors chef de l'État-major général, et Clarke y ajoute de sa main ces extraordinaires éloges : « Je certifie que le citoyen Malet a, dans toutes les occasions, donné des preuves de patriotisme et d'amour pour la République une et indivisible. Je certifie de plus qu'à l'affaire de Rothweiler, le 14 septembre de cette année, l'adjudant général Malet conduisait l'attaque de la droite, quoique très malade, et qu'il a emporté les redoutes des ennemis et contribué singulièrement à leur déroute complète. Je certifie de plus qu'après cette affaire et que le succès eut couronné l'entreprise, le citoyen Malet est tombé de défaillance, ayant fait un effort surnaturel et vaincu la maladie pour combattre l'ennemi... »

Muni de ces certificats, « le dit Malet, » dès son arrivée à Dôle, vint, conformément à la loi, se présenter au comité de surveillance qui daigna le recevoir le 5 octobre 1793 et l'admettre dans sa ville natale. Cinq mois plus tard, un nouveau décret ayant autorisé le Comité de Salut public et les représentants aux armées à employer par exception les anciens gardes du roi, Malet, qui se trouvait dans une position précaire, obtint que le représentant Rougemont, chargé de l'embrigadement, le prit avec lui, le rétablit dans son grade et obtint ensuite sa réintégration à l'Armée du Rhin. Il la rejoignit à Neustadt, le 10 nivôse de l'an II (8 janvier 1794), et fit toute la campagne avec elle, mais sa présence au corps n'empêcha point les orateurs du club de Dôle de le prendre à parti.

Ce qui achève le caractère de Malet c'est son goût à com-

mander. Ainsi se vante-t-il d'organiser à Insheim, près Landau, en prairial et messidor an II, un camp d'observation de dix mille hommes. Il a des secrétaires, un adjudant général pour le seconder « car, écrit-il, je suis en chef. » Au surplus, il se tient toujours en chef, et l'on pourrait croire que lui seul commande et mène tout. Il écrit *nous*, il pense *Je*. Sur le papier, il se bat pour les soldats, il pense pour les chefs, et cela le peint.

On ne saurait définir de quel parti Malet se réclame : à la monarchie constitutionnelle qu'il préconisait jadis, il a, lorsqu'elle fut renversée, déclaré la République infiniment supérieure. Lorsque Robespierre est à bas, il écrit : « Maintenant qu'est tombée la tête de l'homme qui dominait et trompait la France, on peut s'exprimer librement. Robespierre avait mis la terreur à l'ordre du jour pour empêcher de parler. C'est à la représentation nationale à établir les vertus qui étaient dans la bouche des oppresseurs. La mort de Robespierre est la plus grande victoire de la liberté. »

Il prit part aux opérations de l'Armée du Rhin en l'an III ; mais, à diverses reprises, il tomba malade de fatigue ; la fièvre le força à garder le lit, l'empêchant de monter à cheval et de « bivouaquer avec ses frères d'armes. » Le siège de Mayence, celui de Mannheim, celui surtout de Luxembourg, ouvert en plein hiver, les déplacements continuels à Metz, à Trèves, même plus loin, dit-il, avaient compromis sa santé bien qu'il n'eût que quarante-un ans.

L'on peut croire que ce fut cette indisponibilité qui détermina une mise en réforme que justifiait la pléthore de cadres, — surtout dans les États-majors. Bien que les grades ne fussent conférés, par les représentants et par les généraux, qu'à titre provisoire, il était presque sans exemple qu'ils ne fussent pas confirmés. Et, dans chacune des petites armées levées pour la défense du territoire national ou pour la répression des révoltes, les grades avaient été distribués d'autant plus libéralement qu'on manquait partout d'officiers.

Ce n'était point pour persécuter un « républicain par principes » que Malet fut mis en réforme au mois de messidor an III (juin 1795), mais parce qu'il était en sur-nombre et que les armées étant moins multipliées et la paix approchant, il y avait lieu à « une revision des grades. » L'état-major entier de l'Armée du Rhin et Moselle, le général en chef Pichegru à la tête,

se réunit pour certifier que « depuis le commencement de la guerre que le citoyen Malet avait été successivement employé à cette armée, tant comme adjoint que comme adjudant général, il a apporté dans les missions diverses et multipliées qui lui avaient été confiées une activité, un zèle et une intelligence particulières auxquels avaient été constamment réunis un caractère solide et un patriotisme éclairé et que, sous le double rapport de militaire et de citoyen, il s'est concilié l'estime générale de l'armée et l'affection de ses camarades dont il emporte dans sa retraite les regrets unanimes. »

MALET GÉNÉRAL

Ce fut à Paris que Malet se rendit : la France entière discutait l'acceptation de la Constitution de l'an III et surtout les décrets par lesquels la Convention imposait aux électeurs l'entrée des deux tiers de ses membres dans les nouveaux Conseils. Malet prit violemment parti contre la liberté des élections et se chargea de la propagande dans le Jura. Il y envoyait des journaux que sa femme distribuait, pour contredire l'opinion que le représentant Saladin, girondin proscrit, avait dû faire passer « à ses amis les royalistes du département : » « J'ai eu occasion de me convaincre, écrit Malet, que tous ceux qui n'aiment pas la République voulaient le renvoi de la Convention pour nous jeter dans une nouvelle révolution qui nous aurait amené la royauté. Je regardais comme un grand mal, *selon les principes*, qu'un seul membre de la Convention restât, mais je me suis convaincu, par l'expérience, que ce serait un bien plus grand mal qu'ils s'en allassent. » Aussi les principes eurent tort; mais Malet ne s'en vint point de sa personne à Dôle. « J'aurais été bien aise, écrit-il, de me trouver aux assemblées, mais, d'un autre côté, les vrais intrigants n'auraient pas manqué de dire que je venais moi-même pour intriguer et me faire nommer. » Il resta donc à Paris, rue de la Loi, n° 882, grande maison Vauban (rue Richelieu), à deux pas du palais Égalité et de la Convention.

S'engagea-t-il au 13 vendémiaire dans les rangs des *patriotes de 89?* Fit-il le coup de fusil contre les sectionnaires, on n'en a point de preuve, mais il n'en fut pas moins des victorieux. Clarke, son ami de l'Armée du Rhin, était devenu dès lors un

personnage; dès que le Directoire avait été constitué, il avait été nommé directeur du Cabinet historique et topographique militaire et son autorité primait de loin celle du ministre de la Guerre. Le 25 germinal an IV (14 avril 1796), Clarke écrit à l'adjudant général Malet : « Le travail de l'Armée de Rhin et Moselle vient d'être arrêté et signé par le Directoire exécutif. Je m'empresse, mon cher Malet, de vous annoncer que vous y êtes compris dans la colonne des adjudants généraux. Cette justice était due à celui qui, en 1793, contribua si puissamment à l'avantage considérable que nous remportâmes sur les émigrés et les Autrichiens au camp de Rotweiler. Je crois, mon cher Malet, que vous n'avez pas un instant à perdre pour disposer tout ce dont vous avez besoin pour rejoindre l'armée dans laquelle vous allez servir. Si le général Moreau qui doit la commander et qui est logé chez le ministre de la Guerre, est encore à Paris, vous feriez fort bien de l'aller voir le plus tôt possible. Je vous embrasse de tout mon cœur. »

C'était un grand service que Clarke lui rendait, car Malet avait dû solliciter un traitement de réforme en alléguant « que le délabrement du peu de fortune qui lui restait rendait cette mesure pressante et de pleine nécessité ; » à présent, il se trouvait, non seulement rétabli à solde entière, mais, quoique faisant nominalement partie de l'Armée du Rhin, détaché à la 6e division territoriale dont le siège était à Besançon. Il était donc à portée d'y exercer sur ses compatriotes du Jura une influence décisive.

Si le général Labarollière qui commandait la division était resté, sans doute eût-il arrêté les empiètements de Malet, mais il venait d'être remplacé par un certain général Muller qui, simple soldat en 1789, adjudant-général, général de brigade et général de division dans la même année 93, représentait au naturel le soudard au langage bas, aux mœurs ignobles, ivrogne, butor et, il n'est pas besoin de le dire, d'une révoltante incapacité. Malet le prit en main pour profiter de son autorité. Aspirant de longue date à jouer un rôle politique, il profita des circonstances qui lui assuraient une telle influence dans son pays et se présenta aux élections qui durent suivre le 18 fructidor.

Il paraît que Malet n'était point goûté par les représentants du Jura. Ils disaient qu'il « pratiquait des manœuvres dans

son pays natal et obtenait par sa place une influence qui pouvait tôt ou tard devenir funeste à la tranquillité du département. » Ils dénonçaient Malet et le général Muller comme « constamment entourés par les ennemis du gouvernement et ne laissant échapper aucune occasion de le décrier... Malet, disaient-ils, s'appesantissait sans cesse sur la misère des troupes qui devait, selon lui, exciter l'indignation contre le gouvernement ; il se plaignait amèrement du costume accordé par le Directoire aux États-majors et s'écriait d'un ton hypocrite : « Qu'on paye les invalides au lieu de nous chamarrer d'or. » Ses propos, ses choix, ses fréquentations étaient d'un « anarchisme notoire. » Et, concluaient les députés, « il appartient au Directoire dans sa sagesse d'apprécier ces différents traits. » Attaqué par les représentants du Jura, et par les administrateurs du département du Doubs qui se montraient plus vifs encore, Malet obtenait un certificat de civisme de la municipalité de Besançon, laquelle attestait que, dans un temps où cette commune était en proie à des agitations causées par les partisans des rois, « sa conduite avait été la plus irréprochable et qu'elle lui avait mérité l'estime et la confiance des autorités patriotes et de tous les vrais républicains. »

Le ministre, ne sachant auxquels entendre de ces patriotes exclusifs, avait d'abord décidé d'envoyer Malet à Strasbourg ; sous un prétexte de santé, Malet esquiva le départ. Sur l'insistance des députés, on l'affecta, ainsi que Muller, à la division de Grenoble. Il ne partit point. Il fallut une menace de destitution pour que, après quatre mois de résistance, du début de frimaire (novembre 1798) au 19 ventôse an VII (9 mars 1799) les deux officiers se décidassent à rejoindre leur poste.

Malet ne devait point y rester longtemps. On a essayé ailleurs de rechercher quelles combinaisons parlementaires avaient amené le coup d'État du 30 prairial. Bernadotte, beau-frère de Joseph Bonaparte et ami intime de Lucien, fut ministre de la Guerre. Il s'empressa de prendre pour secrétaire-général Alexandre Rousselin qui, dès sa prime jeunesse, avait joué, durant la Terreur, un rôle retentissant dans le département de l'Aube et qui, depuis lors, sans fonctions apparentes, exerçait une influence considérable sur le gouvernement et sur la société républicaine. Rousselin était très lié avec le général Championnet, dont plus tard il écrivit l'histoire. Championnet,

nommé général en chef de l'Armée des Alpes, avait son quartier général à Grenoble, chef-lieu de la 7e division militaire, où Malet était employé.

Rousselin le lui recommanda, et Championnet, vu la pénurie où il se trouvait d'officiers généraux, n'ayant, semble-t-il, qu'un seul divisionnaire, le nomma général de brigade, sur un exposé de ses services, fort élogieux, mais peu exact. Dans ce papier où la signature du général en chef n'est revêtue d'aucun contre-seing, de même que dans la lettre qu'il écrit au Directoire pour faire confirmer cette nomination, Championnet, sur la parole de Malet, énonce une série de faits controuvés, ce qui eût été impossible s'il avait, conformément aux règles en vigueur, rapporté les états de services de cet officier. On n'y regarda point, et, le 27 fructidor (13 septembre), Malet fut confirmé dans le grade de général de brigade. Dès le 12, il a pris le commandement d'une brigade active, composée des 104e et 105e demi-brigades. Il réunit ses troupes à Bourg-Maurice, le 12 (29 août 1799); le 15, il passe le Petit-Bernard; le 16, il force avec 2500 hommes le passage de Roche-Taillée, défendu par 3500 Autrichiens; le 18, il s'empare d'Aoste qu'il organise républicainement et où il reconnaît les caisses publiques; et il se mettait en marche le 4e complémentaire pour cerner le fort de Bard et déloger l'ennemi de toutes ses positions, lorsqu'il reçut du général Duhesme avis qu'il était remplacé dans son commandement par le général Raoul. « Depuis que je suis entré sur le territoire d'Aoste jusqu'à ce jour, écrit-il, la perte de ma colonne, pour fait de guerre, est de deux hommes tués, un sous-lieutenant de grenadiers mort avant-hier de ses blessures, un prisonnier et vingt-deux blessés dont un seul est en danger de perdre la vie. » Quant à l'ennemi, en prisonniers, en déserteurs et en tués, il a perdu 767 hommes. Voilà des résultats dont il ne manqua point de se faire honneur lorsqu'il écrivit qu'il « avait rempli sa mission d'une manière distinguée. »

Mais il n'avait point reçu son brevet. Malet donc, moins de dix jours après le Dix-huit brumaire, écrivit au ministre de la Guerre pour le réclamer. C'est là, si l'on veut, une adhésion au nouveau gouvernement et de la part d'un homme auquel on attribue cette phrase : « Bonaparte devait, le dix-huit brumaire, expirer au pied de la statue de la Loi. La liberté est perdue si un pareil crime reste impuni. Il y a plusieurs

Cromwells dans ce Corse affreux! » Sa lettre du 27 brumaire (18 novembre 1799) n'ayant pas reçu de réponse, il écrit de nouveau le 2 pluviôse (22 janvier), et, ayant appris que le ministre Alexandre Berthier a écrit en marge de sa première réclamation : « Ajourné jusqu'à ce que cet officier ait mérité l'objet de sa demande par quelque action d'éclat, » il adresse, le 4 ventôse (23 février), une nouvelle demande où il énumère les succès qu'il a obtenus dans *vingt-neuf années* de services avec le grade d'officier, huit années de campagne dont sept en qualité d'adjudant général et sept mois dans le grade de général de brigade. « La réponse du ministre, dit-il, pourrait laisser penser à ceux de qui je ne suis pas connu que je n'ai servi que d'une manière obscure et que ma nomination n'a été que le résultat de la faveur. » Il est impossible d'aller plus maladroitement au-devant d'une constatation qui s'impose si l'on compare les actions de guerre des généraux de brigade nouvellement promus. Mais Malet ajoute à cet exposé de ses services cette phrase énigmatique : « Si ce succès n'a pas eu plus de suite, c'est que cela a tenu à des plans particuliers dont sûrement vous connaissez actuellement les causes. » Contre qui est dirigée l'attaque? Le Directoire ou Championnet? En tout cas, Malet avait assez de protecteurs pour qu'on ne lui tînt point rigueur : le Premier Consul signa le brevet.

Malet fut désigné pour commander une brigade à la deuxième Armée de réserve qui se rassemblait à Dijon et qui eut pour chef le général Brune. Il y parut seulement le 11 thermidor an VIII (30 juillet). Par suite, la légende selon laquelle il eût participé à un complot ayant pour objet d'enlever ou d'assassiner le Premier Consul ne repose sur aucune donnée acceptable. La victoire de Marengo avait été remportée le 25 messidor (14 juin) et le Premier Consul était presque aussitôt après rentré à Paris.

A l'Armée de réserve, devenue Armée des Grisons et passée sous le commandement du général Macdonald, le général Malet n'eut point d'occasion de se distinguer. Il semble pourtant avoir résumé avec lucidité les reconnaissances faites par divers adjudants commandants dans une partie des montagnes. Après la dislocation de l'armée, il parut destiné à rester à Berne pour commander une brigade de la division Montchoisy (floréal an IX — mai 1801); mais, la place n'étant pas libre, il rentra

à l'intérieur. S'étant présenté à l'audience du Premier Consul, il fut très bien reçu : « N'êtes-vous pas, lui dit Bonaparte, le frère d'un capitaine d'artillerie avec lequel j'ai servi? » puis sans attendre la réponse : « Ah! oui, vous différez d'opinion, votre frère est royaliste, vous, vous êtes républicain, n'est-il pas vrai? » Il le plaça à la neuvième division territoriale à Montpellier (21 thermidor IX — 9 août 1801) d'où, avant même qu'il fût installé, il le transféra à Bordeaux.

Malet eût voulu rester à Besançon, surtout il eût souhaité commander dans son pays natal, à Lons-le-Saulnier, et s'y créer ainsi un fief où il eût disposé des hommes et des choses; mais il n'était point de la politique du Consul de confier ainsi à des officiers généraux le contrôle sur leurs concitoyens d'origine. Aussi Malet s'indigne : « on l'a envoyé dans la onzième division parce que personne n'en voulait. Il m'en a coûté cent louis pour me transporter ici, avec ma famille, écrit-il à un ami, et, en arrivant ici, j'ai trouvé la ville la plus chère de toute la République, sans même en excepter Paris, et l'on est loin d'y trouver les mêmes agréments, malgré la grande réputation de Bordeaux qui a tous les désagréments des grandes villes sans en avoir les ressources. »

Au nombre des désagréments et au premier rang, se trouvait, outre le préfet, un commissaire général de police, « l'un et l'autre remplis de prétention, de manière, écrit Malet, que nous ne nous voyons pas, tout au plus pour les affaires de service; encore nous laissons le commandant d'armes traiter de ces choses-là. »

« Une mauvaise santé, » un caractère atrabilaire, un perpétuel désir de changement, une mésintelligence établie avec les fonctionnaires civils, c'est le caractère que Malet déploie dès le moment où il est parvenu à un grade supérieur. Il ne peut supporter des égaux ou des pareils, il veut être partout le premier, agir à sa fantaisie et gouverner tout ensemble. Trouvant des obstacles à Bordeaux chez le commissaire général de police, « il traite cet important personnage avec dédain » et sollicite son changement. Il est nommé à la 20e division et arrive à Périgueux le 4 floréal an X (24 avril 1802). Son premier soin est de demander un congé de deux mois à solde entière. Cette faveur lui est accordée, et sans doute une autre, sa mutation de Périgueux à Angoulême où il arrive vers la mi-thermidor (août 1802).

Si Malet avait à ce moment manifesté avec violence contre le Concordat et contre le Consulat à vie, les ennemis qu'il allait se créer n'eussent point manqué de le rappeler. Dès son arrivée à Angoulême, il forma des relations intimes avec les républicains exagérés tels que l'ancien conventionnel Dubois de Bellegarde, devenu inspecteur des forêts, Lavauzelle, le secrétaire général de la préfecture, divers jacobins du pays et quelques officiers. Il s'est posé en adversaire du préfet, Bonnaire, dont les opinions républicaines ne peuvent passer pour suspectes, mais qui s'est nettement rallié à Bonaparte et à la politique d'apaisement dont le Concordat et l'amnistie accordée aux émigrés forment les bases essentielles. C'est cette politique que combattent, par toutes les armes en leur pouvoir, les convents jacobins formés dans la plupart des grandes villes : Malet n'y eût point joué un rôle si le Premier Consul avait satisfait son goût d'instabilité en lui accordant, au mois de thermidor an XI (juillet 1803), d'être employé au camp de Boulogne, mais il refusa.

Alors, soit pour se créer des titres à un nouvel avancement, soit pour satisfaire sa haine contre les ci-devant et ses goûts de policier, soit pour faire pièce au préfet avec lequel il avait d'abord entretenu d'excellentes relations, il dressa une liste de dénonciation contre les émigrés, par conséquent, contre le préfet qui les accueillait, et contre les ministres même, — tels que Talleyrand, — qui les avaient recommandés. Il envoya le 19 fructidor an XI (6 septembre 1803) ce rapport au ministre de la Guerre « pour faire connaître au Gouvernement ce qu'il y avait de contraire à la sûreté et de préjudiciable à ses intérêts dans ce qui se passait daus le département de la Charente. » Déjà, il avait ouvert la guerre contre le préfet en refusant toute escorte, lors de l'installation du maire d'Angoulême, et en mettant aux arrêts l'officier de gendarmerie qui avait fourni quelques gendarmes pour en rehausser l'éclat. Lui-même, quoique invité, n'avait pas voulu prendre part à la cérémonie, manifestant ainsi son hostilité contre un choix qui n'avait point eu son agrément. En toute occasion, il s'efforçait d'abaisser et d'humilier les magistrats civils en leur refusant toute autre escorte que de la déplorable garde départementale, tandis « qu'il avait pour sa seule personne toute la fleur de la garnison avec tambours et hautbois qui le conduisait et le

ramenait chez lui. » Il en fut ainsi lors du *Te Deum* chanté pour la promulgation du sénatus-consulte du 28 floréal an XII, proposant au peuple français l'hérédité de la dignité impériale dans la famille de Napoléon Bonaparte.

Comment admettre dès lors que Malet ait écrit au sujet de la Légion d'honneur dont il avait été nommé membre le 20 frimaire, comme au sujet de l'établissement de l'Empire, les lettres qu'on lui a prêtées et que démentent à la fois ses actes et ses démarches? Eût-il été assez maladroit pour se poser ouvertement en adversaire d'un gouvernement dont il cherchait la faveur par ses délations spontanées? Toutefois au même moment où il se faisait accompagner à la cathédrale de Saint-Pierre par tous les tambours et les hautbois de la garnison, « il refusait d'illuminer, quoique tous les fonctionnaires et les habitants l'eussent fait à l'envi sur l'invitation de la municipalité. »

Le préfet pouvait justement écrire au ministre de l'Intérieur : « Tout le soin que je mets à rapprocher les esprits, il l'emploie à fomenter des divisions entre les citoyens et notamment entre le civil et le militaire... J'ai obtenu des succès dans le département de la Charente; il n'y a qu'un moyen de compromettre ce résultat, c'est de laisser un homme qui marche en sens inverse de l'autorité civile. »

L'Empereur prononça le changement de Malet, mais celui-ci protesta (23 prairial an XII — 12 juin 1804). En faisant valoir les services essentiels qu'il avait rendus, il revenait sur sa dénonciation contre les émigrés, « sur les manœuvres employées dans un département où l'esprit de quelques fonctionnaires qui s'y trouvent nécessite plus de surveillance qu'on ne pense généralement. » Il dénonçait le préfet « qu'il savait depuis longtemps fatigué de sa surveillance; » il dénonçait le capitaine de gendarmerie pour lequel le maréchal Moncey avait pris parti; il dénonçait le sénateur Garnier-Laboissière — à qui il avait eu fâcheusement affaire à l'Armée des Grisons, et, ayant daté sa lettre de « la 1re année du règne de Napoléon, » il la terminait par cette phrase qui ne semble point d'un adversaire de l'Empire : « J'ose donc espérer, Sire, que vous accueillerez ma réclamation et que vous voudrez bien changer un ordre qui deviendrait un acte d'humiliation pour moi et pourrait faire croire au public que j'ai démérité de Votre Majesté qui, après s'être fait

rendre compte de tout ce qui s'est passé dans ce département, demeurera certainement convaincue que je l'ai servie avec zèle et fidélité. »

La disgrâce n'était vraiment point en proportion des actes de Malet. Elle consistait dans une mutation d'Angoulême aux Sables (6 messidor an XII — 25 juin), accompagnée d'une cravate de commandant de la Légion. « Mais, écrivait Bonnaire, le point essentiel pour ce pays est qu'il ait changé de résidence; » la guerre n'en continua pas moins quelque temps entre le préfet et le général et, sans une protection des plus efficaces, Malet eût été mis en réforme.

En Vendée, Malet avait affaire à un préfet d'un tout autre caractère que Bonnaire. Merlet était doux, conciliant, peu fait pour des situations aussi fortes. Président de la Législative au Dix août, il avait laissé s'accomplir la révolution sans rien tenter, même pour la rendre moins sanglante; en Vendée, à force de ménagements, il laissait les royalistes se préparer pour une prochaine insurrection et colporter les armes et les munitions.

La gendarmerie, très active sous l'inspecteur général Gouvion, avait soupçonné des transports de plomb, de la côte à l'intérieur, et des dépôts à l'entrée du Bocage. Ces prodromes de guerre civile avaient motivé des recherches qui, dirigées par la police nantaise en liaison avec la gendarmerie, avaient abouti, avant l'arrivée de Malet, à l'arrestation des principaux dépositaires de plomb, mais son zèle n'en fut pas ralenti.

De même qu'en Charente il s'était mis en comité avec Lavauzelle et Dubois de Bellegarde, en Vendée il se mit en rapport avec Goupilleau, ex-conventionnel, qui, à Montaigu, s'était posé en chef des anarchistes, avait insulté le sous-préfet Clémenceau et avait pris à tâche « d'attiser sans cesse les fureurs politiques. » Ce fut Goupilleau, avec lequel Malet entra en correspondance par son aide de camp Joly (4 vendémiaire an XIII — 26 septembre), qui lui fournit, sur les nobles et les prêtres de la région, les renseignements qui servirent de base à un rapport signé par le colonel de gendarmerie Noireau et adressé au conseiller d'État Réal, chargé de la police. Réal en fit part (le 25 vendémiaire — 17 octobre) à Merlet qui n'eut point de peine à voir d'où partait le coup. En même temps que les prêtres, Noireau dénonçait un nommé Rochefort, cordonnier à Mon-

taigu, anarchiste notoire, qui s'était donné mission de jeter bas les croix réérigées sur les routes. Merlet eut fort peu de peine à montrer les exagérations de ces rapports qui provoquaient des arrestations en masse et un renouvellement du régime terroriste; mais cette réfutation de ses dires ne pouvait qu'exaspérer Malet, qui répliqua dans une lettre au ministre de la Guerre : « On a lieu de croire que les rapports faits par les officiers de la gendarmerie n'ont pas plu à M. le préfet ou ne se sont pas trouvés conformes à ceux qu'il a dû faire, car, le 5 brumaire (27 octobre) ce préfet, se trouvant à Montaigu avec plusieurs fonctionnaires civils et militaires, se prononça d'une manière assez déplacée et même indiscrète contre ces officiers en disant qu'ils n'étaient pas en état de faire un rapport ni de dresser un procès-verbal et que, depuis le capitaine jusqu'aux cinq lieutenants, pas un ne savait son métier... Ces propos étaient faits pour étonner ceux qui les entendaient, et moi particulièrement. Il était facile de voir que ce moment de mauvaise humeur ne pouvait provenir que de ce qu'il n'était plus possible à M. le préfet de dissimuler au gouvernement la véritable situation où se trouvait la Vendée qu'il voulait toujours faire envisager comme le département le plus tranquille de l'Empire. Ayant su, ajoutait Malet, que, depuis que j'étais dans le département, j'avais les yeux ouverts sur tout ce qui pouvait s'y passer de contraire aux intérêts et à la sûreté du gouvernement et que j'avais fait quelques rapports à ce sujet, le préfet a écrit contre moi pour faire naître sûrement de mauvaises et fausses préventions contre moi. »

Sans doute le préfet avait rendu compte que, dans ses tournées, le général s'était particulièrement intéressé aux prisonniers de l'Ile d'Oléron, détenus à la suite de l'attentat de nivôse. « Les uns et les autres, écrit Rousselin, ont part aux procédés généreux de Malet : il prodigue à tous et les secours et le dernier argent de sa bourse. » Cela explique bien des choses, et particulièrement que Malet ait été mis en non activité, par arrêté du 11 ventôse an XIII (2 mars 1805). Lui seul en fut surpris. Mais il faut croire que l'on avait encore des illusions à son sujet, car il conserva sa solde d'activité et fut autorisé à résider à Paris.

Il n'accepta pas sa disgrâce sans protestation. Le 27 ventôse (18 mars 1805), au lendemain du jour où il avait été présenté

par « Mgr le grand connétable pour prêter serment entre les mains de Sa Majesté Impériale, » il écrivit des lettres de réclamation à l'Empereur et au ministre. Il disait à l'Empereur : « Je ne puis voir dans cette dernière mesure qu'une disgrâce marquée que je dois attribuer aux nombreux ennemis que je me suis faits par ma surveillance active contre tout ce qui devait me paraître contraire à la sûreté de votre gouvernement. Serai-je victime, Sire, d'un si haut dévouement à votre personne? Verrai-je triompher mes ennemis qui ne sont que les vôtres secrets?... Ordonnez, Sire, que je puisse donner connaissance à des hommes dont le dévouement vous sera bien connu et Votre Majesté verra qui, de mes détracteurs ou de moi, l'avons le mieux servie. »

Établi avec sa famille rue Taranne, en face la fontaine, Malet attendait avec une impatience qu'il ne dissimulait pas sa rentrée en activité. Entre autres démarches, il adressait au ministre de la Guerre, le 14 messidor an XIII (3 juillet 1805), une lettre où son apologie était appuyée d'une accusation en règle contre Merlet. « Je sais, disait-il, que j'ai été calomnié près de Sa Majesté Impériale. Je ne doute pas que les mêmes moyens n'aient été employés près de Votre Excellence. Ne pouvant m'attaquer sur ma conduite militaire, ni sur ma moralité, on m'a sûrement attaqué sur mes opinions politiques. Elles ont toujours été les mêmes depuis la Révolution : attachement sans bornes à mon pays et dévouement entier aux différents gouvernements qui ont été successivement appelés à le régir. J'ai donc lieu d'espérer, monsieur le maréchal, que Votre Excellence jugera aussi favorablement mes intentions qu'elle l'a fait de ma conduite militaire, et qu'elle s'empressera de me faire rétablir sur le tableau des officiers généraux en activité à la disposition du gouvernement, en attendant qu'elle me donne une nouvelle preuve de sa confiance, de laquelle je me rendrai toujours digne. »

MALET EN ITALIE

Assurément, après les diverses expériences faites dans quatre à cinq divisions territoriales, on ne pouvait guère penser à employer Malet à l'intérieur; mais peut-être ses protecteurs se flattaient-ils qu'il servirait mieux dans une division active.

Et puis, au moment où la France devait mettre sur pied une armée nouvelle, n'avait-elle point à tirer toutes les ressources disponibles de son état-major général? Le 24 fructidor an XIII (11 septembre), Malet reçut l'ordre de « partir six heures après la réception de la présente pour se rendre en poste à Brescia où il devait arriver le 1er vendémiaire (23 septembre) et serait employé sous les ordres de M. le maréchal Masséna, commandant en chef l'Armée d'Italie. » Affecté à la 5e division, commandée par le général Seras, il y prit, le 17 vendémiaire XIV (19 octobre), la direction de la 3e brigade composée du 53e de ligne et de la légion corse.

Bien plus qu'aux Autrichiens, Malet eut affaire aux insurgés du Parmesan et du Plaisantin : ce qui lui donne l'occasion, une première fois, de retenir sans ordre, pour renforcer sa troupe, les détachements de conscrits en route pour Plaisance ; une autre fois, sur le bruit que les insurgés vont l'attaquer en force, de demander deux cents hommes au dépôt d'un régiment de chasseurs : « Vous pouvez me dire, écrit-il, que vous n'êtes point sous mes ordres, mais l'urgence des circonstances lève votre objection. Soyons unis pour battre l'ennemi ; vous ne serez pas sous moi ; nous serons ensemble et nous ferons notre devoir. » En même temps, il range à son commandement les autorités civiles, fait retirer les ponts volants sur le Pò et sur le Tessin et, sans coup férir, dit-il, oblige les insurgés à se retirer dans les montagnes. Malet ne prit donc aucune part aux opérations actives de l'Armée d'Italie et à la bataille de Caldiero.

Le traité de Presbourg amena un remaniement de l'armée qui revint sous le commandement du prince Eugène qualifié lieutenant de l'Empereur. Le 25 février 1806, le prince vice-roi nomma le général Malet commandant supérieur de la province de Veronette et le chargea de présider le conseil de revision qui devait se réunir à Vérone. Cette mission dura environ trois mois.

Le 25 juin, le prince désigna Malet pour être employé sous les ordres du général Duhesme « qui lui-même faisait partie de l'Armée d'Italie et dont le quartier général était à Civita Vecchia. » Pour bien des raisons, la mission confiée à Duhesme n'était point autrement définie : elle consistait à occuper, avec des effectifs très réduits, les côtes des États pontificaux pour y empêcher la contrebande et à maintenir la liberté des commu-

nications avec le royaume de Naples. Les grandes routes étaient infestées de brigands et le célèbre Fra Diavolo, débarqué tout frais de Sicile, tenait la campagne avec treize cents hommes, alors que Malet, à Terracine, disposait à peine de six compagnies du 4e régiment italien et de cent chevaux hanovriens. Ses opérations le menaient à Velletri, à Terracine, sur tous les points des États romains; mais, bien qu'il eût officiellement son quartier général à Civita Vecchia, il s'était établi à Rome, ayant, après le départ du général Duhesme, assumé le commandement de la division : pour quoi il avait fixé son choix sur le palais Rinuccini, malgré que le propriétaire l'eût loué à l'ambassadeur de Portugal. Il refusa de le quitter, même pour un appartement au palais Colonna.

Alquier, ambassadeur de France à Rome, avait, au début, marqué à Malet un goût particulier; ainsi lui écrivait-il « des lettres pleines de tendresses et d'égards. » Il fallait, pour qu'il se brouillât avec lui, qu'il eût de justes motifs. A vrai dire, il n'en manquait pas.

L'Empereur entretenait près le Saint-Siège Apostolique un ambassadeur qui, en succèdant au cardinal Fesch, n'avait rien abdiqué de ses prérogatives, et qui devait se montrer d'autant plus jaloux de ses droits que sa situation à l'égard du pape, comme à l'égard de ses collègues du corps diplomatique, était rendue plus compliquée par la présence d'un chef militaire qui affectait de vivre à Rome et d'y exercer une autorité indépendante. Alquier ne pouvait passer pour avoir un caractère difficile : il vivait dans les termes d'amicale sympathie avec tout son personnel : Edouard Le Febvre, secrétaire de l'ambassade, Stamaty, consul général, David, élève consul; il s'efforçait d'entretenir de cordiales relations avec les Français et les étrangers qui passaient à Rome : même avec le sénateur Lucien qui y vivait en prince républicain et dont chacun des actes semblait un blâme ou une attaque contre son frère. Alquier n'avait pas été sans reconnaître les dangers d'une intimité avec lui et bien qu'il eût laissé son personnel fréquenter le sénateur et prendre part aux divertissements tragiques qu'il se plaisait à donner avec Mme Jouberthou, il se tenait personnellement à l'écart.

Malet, dès son arrivée, s'était précipité chez Lucien. Celui-ci, dans ses *Mémoires*, avoue « des entretiens plus ou moins confi-

dentiels, plus ou moins imprudents avec divers généraux. Le général Malet, écrit-il, — je suis frappé de certaines réticences de sa conversation par rapport à l'Empereur. » Plus franche, Mme Lucien parle de propositions faites et acceptées.

Il y a plus. « On a vu, écrit Rousselin, l'empressement du général Malet à prouver sa déférence au pape, son respect pour la résidence de Sa Sainteté; il n'avait fait aucun mystère d'une conduite qu'il croyait aussi bien d'accord avec la politique qu'avec la justice. Il paraît que, touché des procédés de Malet, le pape avait désiré le voir particulièrement et, dans un entretien qui eut lieu, Sa Sainteté lui avait révélé le malheur d'une situation tous les jours aggravée par la méchanceté et l'ambition de Bonaparte. Les choses en étaient déjà arrivées au point où le Saint-Père n'avait plus en perspective, comme récompense de ses sacrifices, que la spoliation et la persécution... Le Saint-Père n'avait pu retenir ses larmes. Le général Malet, y mêlant les siennes, était tombé aux pieds de Sa Sainteté et lui avait promis de se mettre à la tête des troupes mêmes de l'Église pour opérer la délivrance du Saint-Siège... »

Si Alquier ne fut point informé d'une démarche, qui constituait un acte flagrant de rébellion, il n'avait pu ignorer, dès l'affaire du Palais Rinuccini, que Malet entendait être le premier à Rome et proclamait que « le pouvoir militaire qui répond de tout a besoin de la première considération. » « M. Alquier, dit publiquement Malet, M. Alquier se croit encore conventionnel et agent du Comité de Salut public aux armées. Il se trompe; le général français n'est point ici son subordonné. La considération due au pouvoir militaire est ici nécessaire au salut de l'armée bien plus qu'à une satisfaction d'amour-propre. » N'admettant point qu'il fût le subordonné de l'ambassadeur, ni qu'il eût sur quoi que ce fût de comptes à lui rendre, ne craignant point la surveillance trop lointaine du vice-roi et de son chef d'État-major, Malet déploie en liberté un caractère qui jusqu'ici a été dans une mesure contenue par l'autorité civile. Il entend être le maître et il le fait bien voir. D'abord il donne à des tenanciers de Roulette et de Rouge et Noir, venus de Naples, l'autorisation d'établir à Rome, sous le nom de Société française, une maison de jeu où il met un adjudant de place et quatre soldats pour le bon ordre. Moyennant quoi, les tenanciers s'engagent à lui payer, tous les

quinze jours et d'avance, la somme de 700 écus romains et, pour les premiers trente jours, 50 louis à Mme Zanetti, dont le mari commande la place de Rome. A la suite de combinaisons diverses, Malet se fait remettre un engagement de payer à lui 2 100 louis romains et 100 louis à Mme Zanetti. Pour soustraire les tenanciers à la police romaine qui veut les expulser, il les attache officiellement au bureau de son État-major. Mêmes pratiques à Terni et à Narni où Malet donne l'ordre au commandant de ces deux places de concéder un local au tenancier des jeux de roulette, etc.; mêmes pratiques à Albano où le tenancier doit donner six francs par jour et payer quinze jours d'avance.

De son chef, Malet ordonne des taxes sur les navires français chargeant dans des ports des États pontificaux à destination de la France. Plainte est portée par les capitaines au consul général Stamaty, lequel rend compte à l'ambassadeur. Alquier ordonne qu'on envoie à Fiumicino, pour faire une enquête, M. David, secrétaire d'ambassade, faisant fonction de vice-consul. C'est un jeune homme intelligent, actif, mais qui peut-être manque de sang-froid. Non seulement il se fait communiquer par l'officier dalmate qui commande à Fiumicino les ordres qu'il a reçus du général, mais il les emporte, ainsi que les pièces établissant les taxes perçues, pour les montrer à son chef. Alquier ordonne aussitôt à David de reporter les pièces; mais Malet ne peut admettre qu'il ait ainsi été pris en flagrant délit. Il donne au dalmate l'ordre d'arrêter David « s'il a l'audace de revenir. » Cet ordre est exécuté. David est transporté à la forteresse de Civita-Vecchia où il est mis au secret.

Ces faits, tels qu'ils sont présentés par Alquier, sembleraient indiquer chez leur auteur une exaltation voisine d'un trouble mental; aussi convient-il de rapporter intégralement la version donnée par Malet, dans une lettre qu'il adresse le 8 mai au général Charpentier. « M. Tulatti, officier dalmatien, que j'ai chargé de la surveillance du port de Fiumicino, à l'entrée du Tibre, homme tranquille et exact sur lequel il ne m'est parvenu aucune plainte, a été insulté par M. David, employé dans le consulat, qui est venu, avec un ordre fort impertinent de M. Alquier, pour faire sortir du port des bâtiments chargés de grains sans vouloir dire par quel ordre et si c'était pour le service de l'armée. Ce M. David, jeune homme sans éducation et fort altier, est parvenu à se saisir de l'ordre de service de

cet officier et de plusieurs papiers qui étaient sur son bureau. Cet acte d'impertinence et de violence contre un officier aurait dû être puni de suite. Il s'est contenté d'arrêter M. David jusqu'à ce qu'il eût reçu mes ordres qui ont été de faire rendre les papiers sur-le-champ et d'exiger une copie certifiée de l'ordre par lequel il agissait. S'il se refusait à ces deux choses, de me l'envoyer à Civita-Vecchia, avec un rapport détaillé de cet événement inouï s'il ne partait de M. Alquier, qui a eu l'art de se brouiller avec tout le monde, excepté avec le gouverneur de Rome qu'il ne devrait voir que pour le rappeler au respect dû aux Français. »

Ainsi, David est amené « par ordre de l'officier dalmatien » à Civita-Vecchia, où il est mis au cachot à la citadelle et, le lendemain, Malet écrit (10 mai) à M. Palanque, adjudant de place à Civita-Vecchia : « Vous devez avoir reçu hier à la citadelle de Civita-Vecchia le sieur David, employé dans les relations commerciales, qui a fait un abus horrible de son pouvoir envers M. Tulatti, officier remplissant les fonctions d'adjudant des côtes à Fiumicino. Je vous recommande cet insolent avec la défense de ne le laisser parler à personne. Vous lui ferez donner d'ailleurs les vivres militaires et, s'il veut s'en procurer d'autres, ce sera par le moyen d'un sous-officier de confiance. »

Le 11 mai, il écrit de nouveau au général Charpentier, mais il est bien obligé cette fois de reconnaître que les prétendues violences exercées par David sur l'officier dalmate ont eu pour objet « de lui faire exhiber des ordres dont, écrit Malet, il ne devait compte qu'à moi seul. » Et il ajoute, ce qui est l'essentiel : « L'ordre de M. Alquier en date du 5 mai est conçu d'un style si offensant que la passion et l'animosité s'y peignent d'une manière visible. M. Alquier devrait savoir que lorsqu'on s'est adressé à moi pour redresser quelques abus, je n'avais jamais refusé justice... M. Alquier, suivant l'impulsion de son caractère méchant et vindicatif, espérait trouver des ordres de ma part qui me compromettraient et il n'a fait que se compromettre lui-même et son étourdi d'agent. »

Si bonnes qu'elles fusssent, ces raisons ne prévalurent point sur les plaintes qui s'élevaient de tous côtés, du secrétaire d'État de Sa Sainteté, des commandants de navire, du roi de Naples auquel Malet avait voulu soustraire un bateau de prise, enfin et surtout de l'ambassadeur qui avait expédié à Milan, près du vice-

roi, M. Le Febvre, secrétaire de l'ambassade, pour exposer les faits et amener d'urgence le remplaçant de Malet.

Le 14 mai, dans une lettre particulière, Malet écrit : « Je désespère de vous revoir à Rome, étant remplacé dans la division par M. l'adjudant commandant Ramel. Je dois partir sous deux jours pour me rendre à Milan. » Arrivé à Milan, il assure avoir été empêché par la fièvre, durant plus d'un mois, de soumettre au prince vice-roi sa justification; cela est à présent l'affaire de six paragraphes, de six lignes chacun, où il énonce certains faits qui lui sont reprochés, mais les uns pour les nier, les autres pour les défigurer. D'ailleurs, il prend les choses du ton léger et ne semble pas vouloir s'y attacher. Il n'est pas encore à combiner cette extraordinaire conspiration qu'il accusera Alquier et les prêtres de toutes couleurs d'avoir formée contre lui, car une des premières lettres qu'il écrit de Milan, est adressée à Son Éminence le cardinal Casoni, secrétaire d'État de Sa Sainteté. « M. le cardinal, écrit-il, ce n'est qu'à Milan que j'ai appris que j'avais été rappelé de Rome à la demande de Sa Sainteté. Je ne puis dissimuler à Votre Éminence que j'ai été très sensiblement affecté de cette démarche que je ne croyais pas avoir méritée, ayant toujours fait, pendant que je commandais les troupes françaises dans les États romains, tout ce que je savais pouvoir être agréable à Sa Sainteté et j'avoue que mon cœur était satisfait de pouvoir lui donner des preuves de mon dévouement. Il n'y a donc que le prétendu jeu qui a pu déterminer Sa Sainteté à une démarche si outrageante pour moi. » Après des explications confuses à ce sujet et des attaques singulièrement violentes contre M. Alquier, il termine ainsi : « Je prie Votre Éminence de bien vouloir faire connaître à Sa Sainteté la peine que j'éprouve d'une démarche à laquelle, je me plais à le croire, elle n'a été portée que par une impulsion étrangère à son cœur, en l'assurant que rien ne diminuera le respect que je dois à son caractère sacré et ma vénération pour ses vertus personnelles. »

Dès le 27 mai, Malet a été suspendu de ses fonctions. Sous prétexte de maladie, il prolonge son séjour à Milan, au lieu de se rendre à Turin où il doit se mettre à la disposition du gouverneur général. De Milan, sentant que le terrain se dérobe, il écrit à Stamaty des lettres comminatoires. Il adopte un système de défense qui consiste à nier les ordres qu'il a donnés, à

les déclarer supposés, à exiger qu'on lui représente les originaux. Ce n'est que le 20 juillet qu'il se rend à Alexandrie. Cependant, par décret du 11 juillet, l'Empereur a constitué une commission de trois conseillers d'État : Lacuée, Jaubert et Corvetto, pour examiner sa conduite. Cette commission, réunie le 9 août, après s'être fait donner lecture des pièces et d'un mémoire que Malet a adressé au président, « est maintenant d'avis qu'il n'y a pas lieu à déclarer que l'inculpation n'est pas fondée. » — Elle estime ensuite qu'elle devra entendre le général Malet.

L'examen approfondi auquel elle se livre des griefs relevés contre le général : établissement de jeux, — contributions exigées des capitaines de navires français, — arrestation du vice-consul David, etc., etc., — démontre que les deux premiers au moins sont fondés. Les faits dont il s'agit ne doivent pas donner lieu à des poursuites judiciaires; ils rentrent dans l'application de l'article 20 du décret impérial du 4 juin 1806 concernant des faits qui entraînent la destitution ou des peines de discipline ou de correction.

Les conclusions de la commission sont soumises à l'Empereur qui, par une lettre datée de Bayonne le 6 mai 1806, renvoie l'affaire au ministre de la Guerre et fait repasser à M. Lacuée les pièces originales qu'il a transmises le 30 avril.

Adoptant pleinement les conclusions de la Commission, qui sont aussi celles du prince vice-roi, Clarke, ministre de la Guerre, par un rapport en date du 16 mai 1806, propose à l'Empereur d'admettre à la retraite le général Malet. Le décret est signé le 31. L'Empereur accorde au général une pension de 2000 francs. Les considérants de la décision ne sont pas publiés : ainsi échappe-t-il au déshonneur. Il garde son titre : il pourra se poser en républicain austère que le tyran a persécuté, alors qu'il n'est, comme dit l'Empereur, qu'un voleur « pour qui l'on a préféré la clémence à la pire rigueur des lois. »

FRÉDÉRIC MASSON.

(A suivre.)

LA
BATAILLE DE FRANCE

II[1]

LES TROIS OFFENSIVES DE PRINTEMPS
9 avril-11 juin.

L'OFFENSIVE DES FLANDRES (9 AVRIL-26 AVRIL)

Dans la matinée du 9 avril, les Allemands avaient attaqué la gauche de la 1re armée britannique entre le canal de la Bassée et la Lys.

Le front de Flandre avait dû être, depuis trois semaines, fortement dégarni. Le maréchal Haig en avait enlevé 10 divisions jetées dans la bataille de Picardie ; elles avaient été relevées par des troupes revenant fatiguées de la même bataille et à peine reconstituées. On n'avait pu en effet songer à démunir le front d'Artois où le maréchal Haig estimait qu'une attaque était tout à la fois plus probable et, éventuellement, plus dangereuse. On se fiait, en Flandre encore, au sol marécageux; lorsque, le terrain paraissant sécher plus tôt que de coutume, sir Douglas Haig pressentit le danger possible, il songea à faire relever les divisions portugaises qui, particulièrement, « avaient besoin de repos; » cette relève devait se faire le 10 : elle se préparait quand, précisément, sur la partie du front de Flandre tenu par les Portugais, l'Allemand attaquait avec cette fureur ordonnée qui, ayant été, le 21 mars, pleinement couronnée de succès, devenait l'immuable tactique de l'ennemi.

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

La 1re armée britannique allait se trouver ainsi aux prises avec les IVe et VIe armée allemandes (Sixt von Arnim et von Quast), fortement enflées.

Là encore, le brouillard joua son rôle : la 2e division portugaise fut complètement surprise; en quelques instants, l'ennemi avait bousculé les premières lignes, et, faisant irruption dans la deuxième position, élargissait par ailleurs son attaque. Les divisions britanniques, de ce fait, attaquées, étaient de ces divisions fatiguées, depuis peu sorties des combats de la Somme. Elles furent, en peu de temps, à leur tour entamées; déployant le même courage opiniâtre qu'au 21 mars, les Britanniques se défendirent par groupes isolés jusqu'à la mort; les Allemands, ayant écrasé les Portugais, étaient arrivés si rapidement sur la deuxième position que « les dispositions prises pour garnir de troupes britanniques les organisations arrière purent à peine être exécutées à temps. » Ces troupes n'en résistèrent pas moins à Lacouture, Vieille-Chapellle et Huit-Maisons avec tant de ténacité, qu'elles permirent à deux divisions d'entrer en action à l'Est de la Lawe entre le Truet et Estaires. Mais elles trouvaient déjà, à l'Est d'Estaires, l'ennemi maître de la rive droite de la rivière. Les troupes de renfort furent refoulées à leur tour sur la Lys qui déjà était forcée à Estaires et à Pont-Riqueul.

A la fin de la journée, l'attaque avait réalisé une avance sensible, car le front, jalonné la veille, du Sud au Nord, par Givenchy, Neuve-Chapelle, Bois-Grenier, s'infléchissait de Givenchy vers une ligne Festubert, Lacouture, rive de la Lys, Sailly-sur-Lys, Fleurbaix, Bois-Grenier, — la Lys étant passée en deux points.

Le 10, l'attaque était poussée très vivement au Sud de la Lys et étendue fort au Nord jusqu'aux environs d'Hollebeke — sur le flanc du saillant d'Ypres. Car tandis qu'on se battait encore furieusement dans les rues d'Estaires, les positions au Nord d'Armentières et à l'Est de Messines étaient enlevées, Messines et Ploegstert emportés, Armentières évacuée. La poche se creusait fortement vers Vieille-Chapelle, Lestrem, Estaires : le front, refoulé à Steenwerck de près de 10 kilomètres, passait à Nieppe, Messines, Wytschaete et Hollebeke. De ce fait, la 2e armée britannique (Plumer) était à son tour englobée dans la bataille qui prenait d'inquiétantes proportions. Le saillant

CARTE POUR L'OFFENSIVE DU 9 AVRIL

d'Ypres était, dès le 10 au soir, sérieusement menacé à sa droite (1).

Le premier effet de cette attaque — celui qu'avant tous autres, en attendait l'assaillant — fut de provoquer immédiatement chez le maréchal Haig la résolution de renoncer à toute offensive sur la Somme. Il en avertit incontinent le général Foch. Celui-ci, qui persistait obstinément à voir, tout au contraire, dans une offensive résolue le seul dérivatif possible à celle de l'ennemi, invita Pétain à tenir bon, malgré ce changement de plan, dans le projet d'attaque sur la ligne Moreuil-Demuin par l'armée Debeney. Quant à Haig, il était invité à se cramponner tout au moins à son front de Flandre : « Il restait bien entendu que le maintien absolu du front actuel des Flandres s'imposait autant que dans la région d'Arras, toute évacuation volontaire, telle que celle de la crête de Paschendaele, ne pouvant être interprétée par l'ennemi que comme un signe de faiblesse et comme une incitation à l'offensive. » L'ennemi devait être contenu sur sa ligne de combat avec les troupes engagées strictement nécessaires et arrêté définitivement sur la ligne hauteurs de Kemmel, Neuve-Église, pont de Nieppe, cours de la Clarence, hauteurs Mont Bernenchon et de Hinges, qui devait être organisée d'avance et occupée par des troupes de réserve.

Haig espérait bien tenir et mettait en mouvement ses renforts. De son côté, Foch, qui ne s'est jamais contenté de donner de bons conseils, ordonnait qu'on poussât au Nord de la Somme la 10e armée française Maistre et sur la ligne Beauvais-Breteuil la 5e armée Micheler, afin qu'une intervention pût être promptement organisée sur le front britannique. Après accord avec Haig, les têtes de colonnes de Maistre étaient immédiatement poussées sur la Somme, de Picquigny à Amiens.

Cependant la poche creusée au Sud d'Ypres s'accentuait encore : le 11 avril, de nouvelles attaques refoulaient nos alliés vers Loisne, Merville, Neuf-Berquin et Doulieu. Se portant le long de la rive Nord du canal de la Lys, des détachements allemands pénétrèrent dans Merville. Un trou s'était produit au Sud-Ouest de Bailleul; l'État-major britannique y jeta un grou-

(1) Pour le détail de toute cette bataille des Flandres d'avril 1918, je renvoie à l'étude si remarquable, parue sous la signature de M. Louis Gillet dans la *Revue* du 1er juin 1919.

pement de fortune qui permit à la ligne de se ressouder. Mais il n'en allait pas moins que la forêt de Nieppe était fortement approchée, Hazebrouck et Cassel même menacés. La chute d'Ypres, tourné, pouvait n'être qu'une question de peu de jours

*
* *

L'attaque des Flandres n'avait probablement été dans l'esprit de l'État-major allemand qu'une diversion; le succès qu'obtenait derechef l'effet de surprise, l'incitait à pousser ses avantages et à transformer en offensive principale une attaque secondaire. Au delà d'Hazebrouck, c'était Calais qui maintenant était visé, et peut-être allait-on pouvoir réaliser en direction de la mer cette entreprise sur le détroit qui, à l'Est d'Abbeville, se heurtait maintenant à la résistance alliée. Du moins, Sir Douglas Haig le croyait; il estimait de toute urgence que 4 divisions françaises au moins fussent portées entre Saint-Omer et Dunkerque. Foch était d'autant plus porté à l'écouter, qu'il lui fallait renoncer décidément à une contre-offensive à grande envergure sur la Somme : le général Fayolle faisait savoir que, devant le désistement de l'armée britannique, il lui paraissait impossible de rien tenter de sérieux de ce côté, — et cette décision paraissait sage; il se contenterait d'améliorer les positions pour rendre plus assurée la possession d'Amiens.

Ne pouvant, de ce fait, soulager les Anglais, Foch était décidé à les aider directement dans la région attaquée. Le 2e corps de cavalerie (Robillot) fut porté en direction d'Hazebrouck; deux divisions (la 133e et la 28e) allaient par surcroît fortifier la 2e armée britannique. Au besoin, d'autres forces suivraient. Pour plus de sûreté, le gouverneur de Dunkerque, le général Pauffin de Saint-Morel, était invité à tendre des inondations d'eau douce jusqu'à Saint-Omer. Quant au général Robillot, que Foch avait voulu voir en personne, il ne devait pas prévoir moins que quatre lignes de résistance afin que fût — si les progrès de l'ennemi continuaient — préservée la région de Saint-Omer. Enfin, pour permettre à l'Armée Britannique de remonter vers le Nord et d'être cependant à même de soutenir une attaque allemande toujours possible entre Arras et la Somme, l'armée Maistre poursuivait, le 13, son mouvement pour atteindre par ses têtes de colonne la ligne Doullens-Vauchelles.

Pendant ce temps, les attaques allemandes se poursuivaient entre Steenwercke et Locon en direction de Bailleul : la ligne des Monts au sud d'Ypres était menacée, du mont Kemmel au mont des Cats, et la lisière Sud-Est de la forêt de Nieppe déjà légèrement entamée. Nos alliés, à la vérité, commençaient à réagir : dans la journée du 13, l'attaque allemande s'étant portée au nord de la Lys entre la forêt de Nieppe et Wulwerghem, nos alliés reprirent Neuve-Église et Wulwerghem, tombés aux mains de l'ennemi. Néanmoins la poche creusée au sud d'Ypres était déjà si profonde qu'il paraissait nécessaire au Commandement britannique de réduire spontanément le saillant; la ligne allait être lentement repliée du front Hollebeke, Gheluwelt, Est de Zonnebecke, Paschendaele, Est de Westroosebeke (qui resterait simplement gardée par quelques avant-postes) sur une ligne Merken, est de Bixschoote, Zillebeke, Wormezeele. L'important était qu'au Sud, du Kemmel au Catsberg, la ligne des Monts tînt bon.

***

Foch ne cessait d'y insister. Il s'était transporté dans le Nord et, de nouveau, en ces journées des 14, 15, 16 avril, courait les quartiers généraux, voyait Haig, et, avec Haig, lord Milner et le général Wilson, voyait Plumer et Robillot, voyait le roi Albert et les chefs de l'Armée belge. Son action, tous les jours plus acceptée, se fortifiait de ce qu'enfin, il venait de recevoir — le 14 avril — le titre de Général en chef des Armées alliées.

Haig désirait qu'on libérât son armée d'une partie de son front, au Sud des Flandres; Foch préférait que, le *statu quo* étant maintenu dans le partage du front, les Français intervinssent d'une façon plus active dans la nouvelle bataille engagée; mais alors Haig et, avec lui, Lord Milner et le général Wilson accourus demandaient qu'on considérât celle-ci comme « la grande bataille » des Alliés et que, partant, un flux incessant de divisions françaises vînt, comme naguères en Picardie, s'y engager : il fallait, ou raccourcir le front par un gros sacrifice et, abandonnant Ypres, Poperinghe, Hazebrouck, le porter sur la ligne de la mer à Aire, ou accepter la bataille sur la ligne encore occupée; mais alors fallait-il que l'Entente y engageât ses forces. Tel était le dilemne où le Haut Comman-

dement britannique enfermait le général Foch. Celui-ci était, en principe, nous le savons, toujours pour qu'on « tînt où l'on était. » Sans doute était-il scabreux d'amener vers le Nord trop de forces françaises; car quelle que fût l'importance que semblait prendre l'action des Flandres, elle pouvait ne rester, pour l'État-Major allemand, qu'une puissante diversion et l'offensive, après avoir paru se porter au Nord, pouvait se produire au Sud du champ de bataille de mars. C'est ce qu'on pensait au Grand Quartier français. Mais le littoral du Pas-de-Calais préoccupait trop le nouveau général en chef des Armées alliées, pour qu'il consentît de gaité de cœur à laisser d'une façon si sensible, l'ennemi approcher Dunkerque, Boulogne et Calais. Il cherchait, à la vérité, à concilier les tendances, en ce moment divergentes, des États-Majors alliés, et surtout, — car il n'était pas homme à se laisser influencer, — à concilier les intérêts complexes de l'énorme bataille, pour de si longs mois, engagée. Il avait sollicité l'intervention de l'Armée Belge sous la forme d'une extension de son front susceptible de rendre à l'Armée Britannique quelques divisions; il alla lui-même — comme aux jours héroïques d'octobre 1914 — rendre visite au roi Albert : celui-ci, sans doute, échappait à son autorité, n'ayant point participé au pacte de Doullens; mais on sait que jamais appel n'était fait en vain à la conscience du prince ; Foch sortit de l'entrevue assuré que les positions de l'Yser au Kemmel pouvaient tenir et, plus persuadé que jamais qu'il les fallait maintenir, il courut voir Plumer, voir Robillot, revoir Haig. Il leur traça un plan de défensive: il fallait « assurer à tout prix l'occupation du massif Kemmel-Mont-Noir-Mont des Cats, » mais, pour ce, garder ou reconquérir le bas des pentes et, si possible, les crêtes abandonnées en avant. Il fournirait derechef des divisions françaises; encore fallait-il qu'elles ne trouvassent point la partie par trop compromise, notamment autour du mont Kemmel.

Il adressa aux armées la *Note* qui fixait les principes d'après lesquels devait être, à son sens, conduite la bataille défensive. Plus un pouce de terrain à perdre sur le front britannique : « qu'il s'agit de fermer à l'ennemi la route de Calais, ou de couvrir la région des mines, le nœud de chemin de fer d'Amiens ou la voie ferrée Paris-Amiens, » la défense devait se faire « pied à pied, » établie sur « des organisations défensives répé-

tées, » conduite « avec la dernière énergie; » la deuxième position devait être occupée par des troupes placées à proximité et instruites de leur mission; d'où, plus que jamais, la nécessité de réserves, car « les troupes destinées aux contre-attaques ne devaient pas être jetées sur la ligne attaquée, elles vont s'y fondre en pure perte..., » mais « être organisées par elles-mêmes, avoir leur base de départ, leur objectif, une formation déterminée, un appui d'artillerie, » les contre-attaques elles-mêmes devaient être « prévues, préparées, réglées. »

Tout en prescrivant à Pétain d'envoyer dans la région de Bergues une nouvelle division, à Maistre de pousser la 34e division vers le Nord, il ne quittait la région qu'après avoir insisté près de Haig sur l'importance capitale du mont Kemmel qu'il fallait non seulement défendre, mais dégager.

*
* *

La bataille continuait, très vive, très âpre. Les Anglais résistaient maintenant avec l'inlassable opiniâtreté qu'ils apportent toujours à la lutte, dès qu'ils se sont ressaisis. Les Allemands s'enrageaient, voyaient leurs pertes augmenter, en voulaient du moins avoir le bénéfice, s'emparaient, le 14, de Neuve-Église, où, depuis deux jours, les Britanniques se battaient avec une extrême vigueur, puis, le 15, de Wytschaete et de Meteren, occupaient, entre temps, Bailleul, n'étaient arrêtés que le 17. Ce jour-là, le mont Kemmel ayant été attaqué, l'assaut avait été repoussé. Mais nos alliés s'épuisaient à cette tâche ingrate. Il fallait leur apporter un nouveau secours. De retour à son quartier général de Sarcus, le général en chef des Armées alliées avait décidé la formation d'un Détachement d'Armée française qui, sous les ordres du général de Mitry, grouperait, sous le commandement supérieur de Plumer et de Haig, les forces françaises, — le corps de cavalerie et 4 divisions, — déjà portées au nord de la Lys; la 10e armée française en outre se tiendrait prête à fournir des divisions à Mitry; on prévoyait qu'avant peu, 10 divisions françaises seraient dans la 2e armée britannique qui, d'autre part, grâce à l'extension du front belge, récupérait 7 divisions 1/2.

Pétain avait reçu l'ordre d'avancer vers le Nord de nouvelles divisions. Par ailleurs, ne pouvant renoncer à l'idée d'inquiéter l'ennemi plus au Sud, Foch le faisait assaillir par

l'armée Debeney sur le plateau à l'ouest de Castel-Morisel, le 18 avril, entretenait, le 20, Fayolle de l'offensive, plus que jamais nécessaire, de la 3e armée (Humbert) sur le front Montdidier-Lassigny, et, si les Allemands, le 24, arrachaient Villers-Bretonneux à Rawlinson, le général en chef jetait celui-ci à la reconquête de ce point important. La 1re armée française, en liaison avec celui-ci, reprenait de l'air le 26; la division du Maroc soutenait de dures luttes autour de Villers-Bretonneux et la 1re division américaine — pour la première fois engagée — était portée, le 26 avril, — date à retenir, — sur cette partie du front où, quelques semaines plus tard, nos nouveaux alliés allaient, à Cantigny, conquérir leurs premiers lauriers.

En fait, Foch ne perdait de vue aucun des points du champ de bataille et j'ajouterai qu'il l'embrassait, si j'ose dire, dans le temps comme dans l'espace. On précipitait des forces françaises dans les Flandres comme on en avait naguère précipité vers l'Oise et la Somme, comme on en avait, entre temps, placé à portée du front d'Artois; mais, d'autre part, l'ennemi pouvait attaquer d'une semaine à l'autre sur une tout autre partie du front; par ailleurs, on devait, lorsqu'un échec grave viendrait soudain le décontenancer, être en mesure d'en profiter. Pour l'un et l'autre cas, il fallait des réserves, des réserves encore, des réserves toujours. L'Armée britannique fondait; on demandait à l'Angleterre de fournir des renforts, car l'Armée française de son côté, défendant maintenant derechef l'énorme front allant de la Somme aux Vosges et engagée, par une douzaine de ses divisions, fort au nord de la Somme, restait elle-même fort éprouvée, non seulement par quatre ans bientôt de combats, mais fort particulièrement par ceux — très meurtriers — que, de l'Oise à la Flandre, elle venait de livrer. Il fallait que les divisions anglaises fatiguées relevassent dans les secteurs tranquilles des divisions françaises fraîches, afin d'assurer, en arrière, des disponibilités sérieuses; il fallait aussi que l'Amérique intensifiât ses envois et les précipitât. On avait également obtenu de l'Italie l'envoi de deux divisions; il les fallait employer au mieux. Ces préoccupations, si elles n'absorbaient point le général en chef, devaient le solliciter et c'était conduire de haut et de loin la grande bataille que de résoudre ces problèmes d'effectifs.

La bataille des Flandres subissant, du 19 au 24, une accalmie, Foch en profitait pour résoudre au mieux ces problèmes. Il amenait facilement Haig à consentir au remploi des divisions britanniques fatiguées, sur le front français, s'entendait avec Pétain sur l'emploi de ces forces et du corps italien. Mais, avant tout, la question des effectifs américains devait le préoccuper : la crise des effectifs des Armées Alliées exigeait, « pour terminer victorieusement la bataille engagée, » que le Gouvernement des Etats-Unis envoyât exclusivement en France, pendant le deuxième trimestre de 1918, des fantassins et des unités de mitrailleuses; des conférences eurent lieu d'où allait sortir un accord : l'Angleterre fournirait un tonnage nécessaire pour le transport de 130 000 Américains en mai, de 150 000 en juin, fantassins et mitrailleurs, le tonnage américain restant réservé aux transports de l'artillerie, du génie, et des services. Ainsi, quoi qu'il arrivât, aborderait-on avec confiance le début de l'été.

*
* *

Les Allemands ignoraient ces transactions, mais leur instinct les poussait à presser et à intensifier les attaques. De plus en plus, leur diversion des Flandres tournait à la grande opération vers la mer. En Allemagne, on rééditait maintenant ouvertement le *Nach Calais* d'octobre 1914. Et la bataille qui avait paru s'affaisser depuis le 19, soudain, se ralluma. Brusquement, le 25, l'ennemi attaqua au Sud d'Ypres, entre Wytschaete et Dranoutre. C'était le Mont Kemmel qui était, ce jour-là, l'objectif visé. Deux divisions françaises et une anglaise couvraient cette magnifique position. Mais elle n'était défendable que peu d'heures, car les abords en avaient été au préalable perdus et comment défendre une montagnette lorsque l'on n'a point en avant le champ nécessaire pour en préserver les approches? Les Allemands lançaient contre le petit massif des Monts, qu'ils comptaient emporter tout entier, des troupes magnifiques : leur corps alpin bavarois qui attaqua avec un splendide élan. Nos hommes se couvrirent de gloire en défendant, une journée entière pied à pied, le terrain assailli; on leur avait dit de maintenir *coûte que coûte* la position : cela nous coûta en effet de lourdes pertes, mais aussi à l'ennemi, car ayant emporté le village et le mont de Kemmel, il parut incapable de pour-

suivre beaucoup plus avant son succès (1). Nos soldats soutinrent, le 26, une lutte acharnée sur le front Wormezeele-Sherpenberg et tinrent bon. Foch n'hésitait pas à lancer une nouvelle division française dans le combat, grossissait le Détachement d'Armée Mitry et fermait à l'assaillant, d'ailleurs affaibli, le reste du massif.

Le Général en Chef, revenu de sa personne en Flandre, ne cessait de recommander tout à la fois la ténacité dans la défensive et le discernement dans l'emploi des forces; à Plumer, à Mitry il dictait les ordres de résistance, à tous il interdisait tout repli volontaire : « aucun chef, à aucun échelon, ne devait ordonner tel repli sous prétexte d'alignement ou d'occupation d'une nouvelle ligne; » il recommandait en revanche, une fois de plus, l'offensive comme le seul moyen de briser celle de l'ennemi, prônait particulièrement l'attaque dans le flanc droit de l'Allemand, sur le front Robecq-Festubert, en direction de Merville-Estaires. D'ailleurs, ne marchandant point à l'allié éprouvé l'aide française, il faisait un nouvel appel au général Pétain pour que de nouvelles divisions fussent expédiées dans le Nord et prescrivait à Mitry d'étendre son action vers Ypres.

L'ennemi était d'ailleurs décidément contenu. Ayant, le 29 avril, attaqué sur le front compris entre le canal au sud d'Ypres et le Nord-Est de Bailleul, il échouait aux ailes, ne réussissant à s'emparer que de Locre, qui allait devenir pour de longues semaines l'unique théâtre du duel. C'était une de ces fins de bataille telles qu'on en avait tant vu en 1914 et en 1915 : toute une lutte de large envergure agonisant dans des soubresauts spasmodiques autour d'une localité, ou même d'une baraque, une maison du Passeur, une butte de Tahure; aujourd'hui ce serait l'hospice de Locre. La prise de Kemmel, grave affaire, ne donnait tout son effet que si elle entraînait le forcement du massif, faisait tomber Ypres, ouvrait la route de Cassel : or le massif restait entre nos mains, Ypres demeurait paradoxalement debout et Cassel était couvert. On continuera de se battre, de notre fait comme de celui de l'ennemi, autour de l'hospice de Locre, ou de l'étang de Dickebusch jusqu'au milieu de mai, mais la bataille des Flandres était close.

(1) Un officier allemand, capturé ultérieurement (le 24 juillet), devait déclarer que les pertes subies dans les offensives précédentes avaient déprimé le moral « *notamment lors de la bataille de Kemmel qui fut une boucherie.* »

*
* *

Si secondaire qu'elle paraisse aujourd'hui au regard des opérations qui avaient précédé et devaient suivre, cette bataille coûtait fort cher aux Alliés. L'avance de l'ennemi était de 18 kilomètres, elle avait pour conséquence de mettre sous ses canons les mines de Bruay — à cette heure où la question du charbon déjà était si angoissante! — et un nouveau nœud de chemins de fer, celui d'Hazebrouck, d'entraver les transports de charbon par Béthune, de menacer enfin les ports du Pas-de-Calais et, partant, de contraindre l'Entente à immobiliser désormais pour les couvrir une partie de ses disponibilités. En fait, le *bastion d'Ypres* n'existait plus: les Anglais avaient dû abandonner tout le terrain conquis — au prix de quelles pertes! — à l'été de 1917, et, par ailleurs, une poche de plus était creusée dans notre front qui, si l'ennemi attaquait en Artois, ne serait pas sans conséquence. Les plateaux au nord d'Arras constituaient maintenant un saillant considérable et dangereux résultant des deux enfoncements de mars et d'avril.

Mais la conséquence la plus grave était la situation que créaient à l'Armée française les événements des dernières semaines. Après avoir dû étendre son front jusqu'à la Somme, elle avait ensuite dû alimenter une bataille plus lointaine encore : dix de ses divisions, ou en étaient revenues en lambeaux, ou restaient engagées au nord de la Lys; le Détachement d'Armée du Nord absorbait par trois jours une division : les troupes qui en faisaient partie se trouvaient aventurées fort loin du front français proprement dit, — étant donné surtout les conditions compliquées du transport que créait l'abandon momentané de la grande ligne Paris-Amiens. La 10e armée française, d'autre part, se trouvait dans la région de Doullens, la 5e armée dans celle de Beauvais, en arrière des fronts d'Artois et de Picardie. Le général Pétain, qui suivait d'un œil inquiet le dégarnissement de son front, allait, le 6 mai, signaler que « les armées françaises étaient parvenues à la limite de leur effort en divisions à envoyer au nord de l'Oise. » Foch pouvait répondre en toute vérité que l'enjeu de la grande bataille du Nord entre la Mer et la Somme était de telle importance que, quels que fussent les inconvénients du dégarnissement de l'Est, ils étaient moindres que ne le serait éventuellement une percée

décisive de l'ennemi vers le littoral, et, en dépit de ce qui s'allait produire, il paraît difficile, même et surtout aujourd'hui, de lui donner tort. Mais il était clair que, de quelque façon que la bataille se poursuivît dans les semaines qui suivraient, nous étions au pire moment, et que, pour gagner une meilleure heure (on pouvait la prévoir pour la fin de juillet), il fallait que l'Entente fît face plus énergiquement que jamais à un ennemi décidé à en finir.

L'Entente y paraissait résolue. A la conférence d'Abbeville du 2 mai, Foch avait vu ses pouvoirs fortifiés encore et étendus. Il avait été admis que, le Comité exécutif du Conseil suprême de guerre de Versailles étant supprimé, le général en chef recevrait *pour tout le front occidental* — l'italien compris — les pouvoirs de coordination qui, à Doullens, lui avaient été confiés sur le seul front de France. Et Foch allait, en conséquence, adresser, le 7 mai, un appel pressant au général Diaz, commandant en chef les armées italiennes, pour que nos alliés d'outre-monts préparassent à brève échéance une offensive sérieuse. D'autre part, il pressait le général Pershing de mettre en route vers le front de bataille les divisions américaines instruites. Enfin il revenait — comme toujours — à la pensée d'une offensive et même de plusieurs offensives qui préviendraient celle de l'ennemi.

Dès le 12 mai, en effet, il pressait Pétain de faire préparer par le groupe d'armées Fayolle une attaque très large destinée à dégager le chemin de fer de Paris à Amiens; il engageait Haig à en préparer une autre sur le flanc de l'ennemi afin de dégager les mines de Bruay, ne cessait de voir lui-même les grands chefs, de les entretenir de ses projets, et ces entretiens aboutissaient à la *Directive 3* du 20 mai où tient toute la pensée du général en chef à cette heure critique. Cette pensée est toute offensive. Il l'avait déjà formulée dans sa note du 12 à Pétain : lui indiquant les attaques à monter, il ajoutait : « C'est dire que notre offensive ne peut viser un objectif limité par nous-mêmes et à faible portée; — qu'après avoir arrêté l'ennemi dans les Flandres, en Picardie ou sur la Somme, si nous l'attaquons, c'est pour *le battre, le désorganiser* le plus possible; que la bataille engagée par nous dans ce but doit être le plus rapidement poussée le plus loin possible, avec la dernière énergie, — qu'elle ne peut simplement viser à :

procurer une amélioration de la situation actuelle (celle-ci est en fait facile à défendre, c'est une simple affaire d'organisations solides et répétées); fournir des objectifs faciles à conserver; ne pas exiger un développement de front offensif. Tous ces avantages résulteront, naturellement, d'une bataille à portée peu étendue, vivement poussée pour cela, à l'inverse, par conséquent, d'une bataille qu'on arrête soi-même, ce qui est le contraire de l'attaque, *de l'esprit d'offensive qui doit animer toute l'armée.* »

La *Directive 3* impose les mêmes idées à l'ensemble des états-majors alliés. « Seule l'offensive permettra aux Alliés de terminer victorieusement la bataille et de reprendre, par l'initiative des opérations, l'ascendant moral. » Quelle que soit l'attitude à venir de l'ennemi, qu'il recommence ou non à attaquer, les armées alliées doivent être prêtes à passer à l'offensive. Les résultats les plus importants, en rapport avec les sacrifices à consentir, seront obtenus : 1° entre Oise et Somme (1re et 3e armées françaises et droite de la 4e armée britannique) une attaque combinée visant au dégagement de la voie ferrée Paris-Amiens et de la région d'Amiens; 2° dans la région de la Lys (2e armée et gauche de la 1re armée britannique et Détachement d'armée du Nord français) par l'attaque combinée visant au dégagement des mines du bassin de Béthune et de la région d'Ypres.

Des notes détaillées étaient par ailleurs adressées aux Armées : les opérations y étaient, par le menu, exposées qui aboutiraient aux buts recherchés et, à la fin de mai, il semblait que les offensives alliées se pussent déclencher avant le milieu de juin.

Les Allemands ne devaient pas attendre cette riposte; plus que nous, ils étaient pressés d'agir et, mieux que nous surtout, en position de le faire. La nomination de Foch au commandement des Armées alliées les avait émus; sans doute faisait-on dire dans les journaux que ce ne serait là qu'une source de querelles entre alliés, que le nouveau généralissime allait entrer en conflit avec le général en chef des armées françaises (c'était bien mal connaître la vertu essentielle d'un Pétain qui est tout désintéressement et discipline) et que jamais, d'autre part, les Anglais n'accepteraient les directions d'un étranger — et c'était, cette fois, méconnaître aussi étrangement l'intelli-

gence de notre alliée. Au fond Ludendorff ne peut faire bon marché d'une mesure qui lui enlève sa principale chance de mettre à mal l'adversaire. Mais l'opinion avait besoin d'être soutenue et même rassurée. Elle avait été déçue par la façon dont s'étaient terminées les attaques du 21 mars et du 9 avril. On était parti pour la gloire et surtout pour la paix; or Amiens n'était pas pris, Calais à peine approché. Le 16 avril, on écrivait encore à Berlin qu'il y avait déjà *Unter den Linden* des écriteaux annonçant la location des fenêtres pour assister à la rentrée triomphale des troupes; les puritains répétaient les propos habituels : les Français étaient battus, les Français enfoncés parce que « Dieu ne se laisse pas railler. » Mais du front, on avait écrit, le 2 mai, que « l'Anglais était un rude compagnon qui ne se laisserait pas battre aussi facilement qu'on le pensait » et, les Américains ayant brillamment débuté dans une attaque en Picardie, on avouait que ces soldats si neufs « savaient se défendre avec ténacité. » Et puis ces Français, qu'on disait sans cesse abattus, reparaissaient sur tous les champs de bataille et où on ne les attendait pas — gens qui, partout et toujours, rétablissaient les affaires compromises de l'Entente. On était découragé. Il fallait tenir aux citoyens allemands des raisonnements où tout n'était pas *bluff*. « Hindenburg et Ludendorff, avait écrit le 27 avril un des porte-paroles les plus autorisés de l'État-Major, Salzmann, sont en train de forger chaque anneau qui va s'ajouter à cette chaîne jusqu'au jour où peu à peu elle sera devenue impossible à briser. Alors la grande œuvre sera terminée. »

Quel allait être le nouvel « anneau? » Raisonnant d'après le bon sens et attribuant à Ludendorff plus de continuité qu'il n'en devait montrer dans ses idées, notre Haut Commandement ne croyait guère qu'à une offensive en Artois; entre le « chaînon » Picardie et le « chaînon » Flandres, les Allemands tenteraient de forger le « chaînon » qui les mettrait à l'alignement, et ainsi serait préparée la seconde phase d'offensive qui, sans doute, par une attaque d'Artois, les porterait, d'Abbeville à Calais, à la Mer.

Ludendorff, pour l'heure, avait cependant d'autres projets. Sans abandonner un instant la pensée de l'offensive décisive dont l'objectif restait le Pas-de-Calais, il pensait à une puissante diversion sur le front français. Seule, l'intervention des Fran-

çais dans les deux batailles de mars et d'avril avait sauvé la situation. Tant que l'Armée française serait debout, toute entreprise sur le front britannique tournerait de même. D'autre part, on avait identifié dans les batailles de mars-avril les numéros de tant de divisions françaises, que le front à l'est de Noyon devait s'en trouver de toute évidence singulièrement affaibli. Peut-être aussi y eut-il intervention du kronprinz de Prusse. C'était son groupe d'armées qui, entre la Somme et Verdun, faisait face à l'Armée française, tandis que celui du kronprinz de Bavière était opposé au front britannique; la Mer serait la victoire du Bavarois; le jeune prince impérial n'avait guère cessé de penser à Paris. En attaquant dans la région de l'Oise ou de l'Aisne, on lui donnerait satisfaction. Il dut y avoir compromis; on se jetterait brusquement sur l'Ailette; la surprise, cette fois encore, seconderait la force; on emporterait les plateaux de l'Aisne; peut-être parviendrait-on à forcer la rivière; et, Soissons et Reims ayant succombé, on viendrait border la Vesle. Une opération secondaire, ultérieure, permettrait de s'aligner sur la transversale Montdidier-Compiègne-Soissons, supprimant ainsi le saillant qui se serait creusé dans les lignes au Nord de l'Aisne. Alors serait-on maître de la situation parce que libre de choisir entre les deux grands coups : la Mer ou Paris. Il semble bien aujourd'hui que Ludendorff ne fut pas absolument fixé sur l'objectif final; j'ai dit qu'il était joueur, et, tout en accumulant les atouts, comptait en outre sur une belle chance. Et, par surcroît, il ne lui déplaisait peut-être pas de donner satisfaction au fils du souverain, au futur empereur. Le bruit se répandait en Allemagne que, d'un maître coup, on allait enfin jeter bas l'ennemi principal : « Ici, écrit-on d'Aix-la-Chapelle le 17 mai, tout le monde croit que la dernière attaque de Ludendorff terminera la guerre. Le Kaiser est venu ici, il y a dix jours, et a exprimé l'opinion au Conseil municipal que la guerre serait terminée dans deux mois. »

L'OFFENSIVE ALLEMANDE DE L'AISNE

27 MAI — 3 JUIN

Notre front, au nord de l'Aisne, était, le 26 mai, au soir, du confluent de l'Ailette avec l'Oise à la forêt de Vauclerc, tracé par la petite rivière aujourd'hui célèbre; à l'est de la forêt de

Vauclerc, il passait au nord de Craonne, aux lisières Sud de Corbeny et de Juvincourt, s'infléchissait brusquement vers

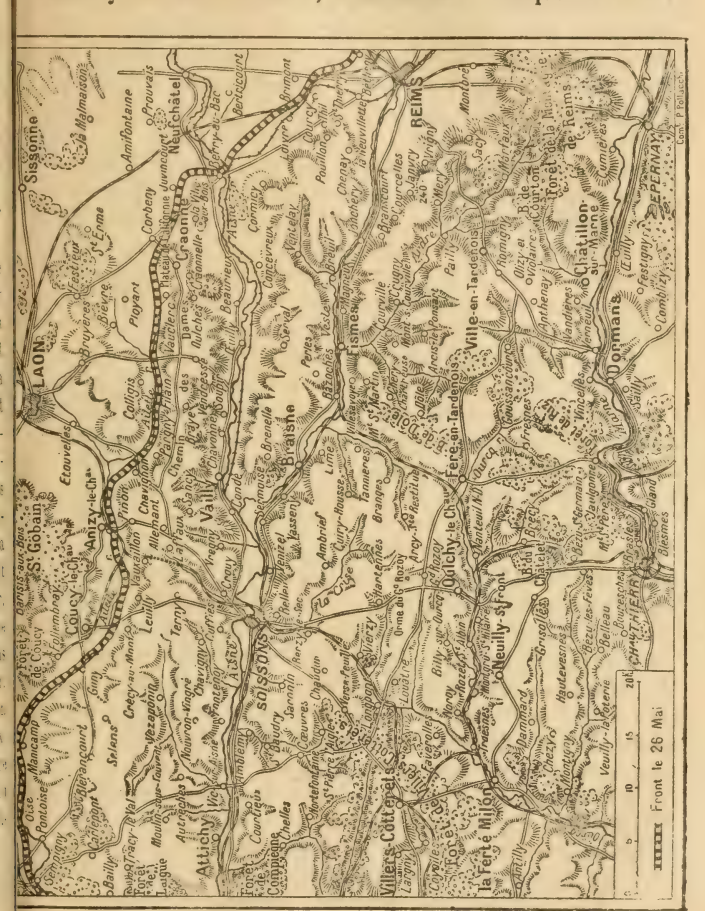

CARTE POUR L'OFFENSIVE DU 26 MAI

l'Aisne, franchissait le fleuve à l'est de Berry-au-Bac et courait, du Nord au Sud, jusqu'à Reims qu'il englobait.

Depuis que la 5e armée française avait, on se le rappelle, dans les derniers jours de mars, été portée en Beauvaisis, toute

cette partie du front était, pour la majeure portion, tenue par la 6e armée (général Duchêne); le 30e corps, de Pontoise au chemin de fer de Laon à Soissons; le 11e corps, de ce point aux forêts incluses de Vauclerc et d'Oulches; le 9e corps britannique, récemment envoyé du Nord, de ces forêts au nord de Reims. Là commençait le secteur de la 4e armée.

Quoique l'éventualité d'une attaque sur ce front eût été à plusieurs reprises envisagée, elle n'avait été retenue que comme une des nombreuses hypothèses, à la rigueur plausibles, que pouvait suggérer l'examen de la situation générale. Très peu de jours même avant l'attaque, rien ne dénonçait plus spécialement ce secteur du front à l'attention du Haut Commandement. C'est qu'en aucune circonstance, les préparatifs allemands ne furent, — nous allons y revenir, — plus secrets.

Le secteur n'avait donc pas été l'objet d'un renforcement. Il s'en fallait. Il était faiblement tenu; une division en première ligne pour 8 kilomètres, une en deuxième ligne pour 14 kilomètres (1). Et certaines de ces divisions avaient à peine eu le temps de réparer leurs pertes, car plusieurs avaient été engagées dans la récente bataille de mars; c'était, par exemple, le cas de la 22e division du 11e corps; la droite de la 6e armée était constituée par le 9e corps britannique, qui n'avait été envoyé dans cette région que pour se refaire des cruelles fatigues de la bataille du Nord. En arrière de ce front, il ne se trouvait, entre Aisne et Marne, que des divisions récemment ramenées des Flandres ou de la Somme et en train de panser leurs blessures. La force géographique de la position, constituée par des plateaux à pentes fort roides du côté de l'Ailette et couverte par la petite rivière aux bords marécageux, pouvait, à la vérité, rassurer. J'ai dit que c'était une énorme place forte naturelle, mais avec une bien médiocre garnison, tout au moins si l'on s'en tient à la quantité. La trouée de Juvincourt semblait plus difficile à défendre, ainsi que les environs de Reims; mais si les plateaux tenaient bon, il était peu probable que l'attaque pût réussir entre Berry-au-Bac et Reims ou tout au moins se développer au delà de cette ligne. Or, on comptait sur les plateaux plus qu'il n'eût convenu en cette étrange guerre, où un simple pli de ter-

(1) C'étaient des fronts triples de ceux qui généralement étaient admis comme « fronts de bataille. » — Il est assez inutile de chercher ailleurs le secret de notre « enfoncement » du 27 mai.

rain s'est parfois mieux défendu que les obstacles naturels les plus rassurants.

L'effort allemand devait en effet se porter tout d'abord sur les plateaux; c'est de la zone centrale, de Loeuilly à Berry-au-Bac, qu'il allait se produire; ce n'est que les plateaux une fois emportés, que l'action devait s'étendre aux ailes, à l'Ouest, entre Pontoise et Loeuilly, à l'Est, entre Berry-au-Bac et Reims.

Le général von Boehn, commandant la VIIe armée allemande, était chargé des opérations entre l'Oise et Berry-au-Bac; le général von Below, commandant la Ire armée, dirigerait celles qui se développeraient entre Berry-au-Bac et Reims. Quoique instruit de la relative faiblesse des contingents tenant les plateaux entre Ailette et Aisne, l'État-major allemand ne sous-estimait point la difficulté que constituait l'assaut donné à des positions si éminentes. Il fallait que, plus même qu'à la veille du 21 mars, l'attaque donnât sur ce point le maximum d'effet et que les plateaux fussent enlevés, si j'ose dire, *à l'esbrouffe*. La brutalité du choc devait être portée au *maximum* en effet par l'emploi de tous les moyens : vingt-huit divisions avaient été engagées sur la seule zone centrale, dont onze étaient considérées comme de tout premier ordre et dix comme tout à fait bonnes; ces divisions étaient au repos depuis le milieu d'avril et soumises à un entraînement intensif en vue de la nouvelle bataille. Toutes celles qui attaqueraient en première ligne avaient été choisies parmi celles qui, pour l'avoir défendu en 1917, connaissaient le terrain; chose remarquable, certaines d'entre elles revenaient attaquer le secteur même où elles étaient en ligne pendant l'âpre bataille de l'année précédente.

En somme, les huit divisions françaises et les trois britanniques allaient être attaquées par des forces triples : de Berry-au-Bac à Courcy, 5 divisions allemandes contre 2 françaises, de Berry-au-Bac au plateau de Californie, 6 et bientôt 8 contre 2; plus loin 7, puis 10 contre notre seule 22e division, 4, puis 6, contre notre seule 21e division et 3, puis 5, contre la seule 61e. Et c'était l'élite de l'armée allemande, puisqu'on y voyait, entre autres troupes de choc, 4 divisions de la Garde, la division brandebourgeoise, le corps alpin. Cette accumulation de forces justifiait les espérances de l'État-major allemand et rendait presque impossible la résistance française.

Une masse d'artillerie fort supérieure encore à ce qu'on

avait vu jusque-là, — 4 000 pièces d'artillerie, très exactement le quadruple du nombre de batteries dont nous disposions sur ce point, — devait appuyer une si formidable infanterie : l'ypérite serait le principal moyen employé pour paralyser la défense et jamais le mot « paralyser » n'aura mieux revêtu son sens littéral : l'ennemi trouvera, en effet, certains de nos mitrailleurs, de nos artilleurs, les mains crispées sur leurs armes, elles-mêmes comme corrodées par l'action des gaz.

Ne se fiant pas encore à cette accumulation de forces et de moyens, l'ennemi avait, plus encore qu'à la veille de la grande attaque sur le front anglais, multiplié les précautions, pour qu'au maximum de force s'ajoutât le maximum de surprise. Les troupes furent acheminées dans l'ombre; elles ne relevèrent qu'à la dernière heure les camarades en secteur; l'artillerie ne fut acheminée vers le front de bataille qu'avec un incroyable luxe de précautions; les roues des canons et caissons avaient été entourées de matelassures et les prescriptions les plus sévères données pour empêcher tout cliquetis. Les réglages furent faits avec une extrême prudence : la préparation serait deux fois plus courte qu'au 21 mars. On pouvait donc espérer trouver un corps d'armée entier endormi.

Les indices recueillis dans la dernière semaine étaient très faibles. Le général Duchêne, cependant, signalait une attaque comme probable sans la croire imminente, sans pouvoir surtout la prévoir aussi formidable et, partant, aussi irrésistible. Il se réservait encore, par ses instructions des 18 et 24 mai, le droit de prescrire la destruction des ponts et passerelles de l'Aisne et de la Vesle. Il paraît bien que le 11e corps (Maud'huy) qui, on se le rappelle, occupait les plateaux, avait un dispositif conforme aux ordres de l'armée, mais ce dispositif n'avait été ni fortifié ni modifié depuis le 20 mai en vue d'une grosse attaque. C'était faute de moyens; car, par une note du 28 mai, le général commandant la 6e armée avait signalé à ses commandants de corps l'attaque comme probable. Mais jamais offensive n'avait été camouflée avec une pareille perfection.

Le 26 mai seulement, dans l'après-midi, deux prisonniers faits dans la région de Colligis et pressés de questions par le général de Maud'huy, déclarèrent que l'attaque aurait lieu le lendemain vers 3 heures du matin sur le Chemin des Dames, après une violente préparation d'artillerie de deux heures. Le

général Duchêne fut incontinent prévenu; il prescrivit le dispositif préparatoire d'alerte, puis donna l'alerte aux 11e corps français et 9e britannique.

***

A une heure le bombardement commença avec une prédominance insolite d'obus toxiques, de Vauxaillon à la région de Reims, sur un front de soixante kilomètres et une profondeur de douze, battant les ponts de l'Aisne et même ceux de la Vesle. Les liaisons téléphoniques furent immédiatement coupées, tandis que la fumée des explosions interdisait l'emploi de la télégraphie optique. De tout cela résultait dès le début une grande confusion.

A 3 h. 40, l'attaque de l'infanterie se déclenchait; elle trouvait une défense à moitié paralysée par l'asphyxie. Telle circonstance renverse une situation : un terrain tout en plateaux et ravins, s'il ne peut être interdit sur les pentes opposées à l'assaut, devient dix fois plus ingrat pour les unités chargées de sa défense; l'ennemi s'insinue dans les ravins, tourne les crêtes, s'infiltre aisément. Dès 10 heures, malgré d'héroïques résistances locales, l'Allemand avait enlevé la Ville-aux-Bois, le plateau de Californie, le Chemin des Dames au Nord de Braye et au Sud de Pargny-Filain. A midi, le 11e corps — tandis que des groupes allaient s'y battre avec un courage surhumain jusqu'à 14 heures, isolés et bientôt encerclés — abandonnait les plateaux, l'ennemi sur ses talons, et gagnait l'Aisne. Plus à l'Est, deux divisions allemandes n'attaquant chacune que sur un front de deux kilomètres, ont fait une percée rapide; nos troupes sont submergées par les vagues que gonflent les renforts incessants de l'ennemi qui, dès 10 heures, était sur l'Aisne entre Chavonne et Concevreux. Un corps allemand (Schmetow) atteignait le fleuve presque en même temps entre Concevreux et Berry-au-Bac, ayant refoulé le 9e corps britannique, d'autant plus vulnérable que la 22e division française, à sa gauche, à moitié écrasée, avait perdu toute liaison avec lui.

L'Aisne du moins eût dû arrêter, — fût-ce pour un temps, — l'avance allemande. Mais, ayant retenu le droit de prescrire la destruction des ponts, le commandant de l'armée le délégua au commandant du 11e corps trop tard pour que celui-ci

pût complètement remplir cette mission. L'Aisne fut franchie dès la fin de la matinée. L'attaque se poursuivait alors au Sud de la rivière et progressait, surtout au centre. Vers 19 h. 30, les plateaux de la rive gauche étaient déjà aux mains des Allemands et la Vesle atteinte par la 10e division de réserve dans la région de Bazoches, par la 5e division de la Garde dans celle de Bagneux. Entre la 22e division, droite du 11e corps, et les Anglais, le trou, creusé, s'agrandit : les Allemands n'ont plus devant eux, à part quelques éléments épars des divisions bousculées, que les autos-canons et les autos-mitrailleuses du 1er corps de cavalerie accourus de Ville-Savoie et de Mont-Saint-Martin.

La nuit arrêta à peine la poursuite : dès l'aube, elle reprenait. Dans la nuit, une division allemande (10e de réserve) avait franchi la Vesle à 1 heure et déjà marchait sur les bois de Dôle en direction de Fère-en-Tardenois; débordant Fismes par l'Est, une autre, la 5e de la Garde, marche sur Courville en direction de Ville-en-Tardenois; à 11 heures, les défenseurs de Fismes, attaqués et débordés, se replient. A l'Est, la progression est plus lente; mais après de violents combats, au Sud de Lœuilly et dans la région de Sancy-Vrégny, la Vesle est atteinte, à 10 heures, dans la région de Vasseny.

La Vesle avait déjà été franchie à midi à l'Ouest de Breuil, et déjà le massif de Saint-Thierry est menacé. A l'Ouest Crouy est forcé, les Allemands pénètrent dans Soissons où la lutte de rues dure toute la nuit. A la fin de cette deuxième journée le front était, de l'Est à l'Ouest, jalonné par Lœuilly, Terny-Sorny, Venizel où la poche se creusait énorme déjà par Cuiry-House, Chery-Chartreuse, Mont-sous-Courville, Crugny, Braucourt, pour remonter un peu vers le Nord de la Vesle par Chenay-Pouillon, Thil et Courcy.

*
* *

Cette soirée du 28 mai 1918 restera historique. Plus on connaîtra ce qui se passa au Grand Quartier allemand et plus, sans doute, on y verra un de ces *moments* où se joue le destin.

La nouvelle de la brusque irruption de l'armée allemande dans nos lignes de l'Aisne faisait frémir, — on peut l'écrire sans aucune exagération, — le monde entier. Sans doute avait-on

vu naguère avec une universelle émotion le désastre de l'armée italienne, qu'on a fait tenir dans le nom désormais fatidique de Caporetto, en octobre 1917, et on avait également suivi avec une passion extrême les événements de la fin de mars entre Oise et Somme. Mais quand une partie de l'armée italienne, ébranlée par la trahison, s'était comme effondrée devant les divisions allemandes étayant l'Autrichien, quand l'armée britannique du général Gough semblait presque se dissoudre sous le choc violent des 21 et 22 mars, le monde avait dit : « Il reste la France, » et, en dépit de leurs rodomontades, les Allemands pensaient de même puisque, précisément, ils avaient conclu des derniers événements que rien de décisif ne pouvait être tenté sur le front britannique si l'armée française restait intacte, cette armée française qui, depuis le 4 août 1914, restait cette « ennemie principale, » que Verdun, après la Marne, avait sacrée ennemie invincible.

Et non seulement l'assaut du 27 mai venait d'assurer en deux jours aux armées Boehn et Below un gain de terrain tel que tout d'abord il paraissait invraisemblable, la possession d'un des remparts de l'Ile de France, les plateaux de l'Aisne, de la rivière, des plateaux d'entre Aisne et Vesle et de la Vesle même, mais la surprise avait été telle qu'elle avait valu aux Allemands un nombre de prisonniers insolite et un énorme butin; sous la protection de la barrière des plateaux, tout le pays entre Aisne et Vesle était, la veille du 27 mai, rempli de matériel accumulé, de parcs, de camps, de dépôts, de formations sanitaires et tout avait été raflé en quarante-huit heures. Mais ce qui plus que ces gains énormes émouvait, c'est qu'en apparence les troupes françaises s'étaient comme volatilisées. La presse allemande allait, par ses lourdes railleries, souligner les rares défaillances, les exagérer bientôt jusqu'à la plus grossière caricature. Mais en France comme en Allemagne, dans les pays alliés, neutres ou ennemis, on eut certainement, le 28 mai au soir, le sentiment que le coup le plus grave venait d'être porté tout à la fois au prestige français et à la force française — et, partant, un coup peut-être mortel à l'Entente.

L'État-major allemand, dont les *communiqués* allaient se faire lyriques, ne pouvait échapper à l'ivresse de cette heure unique. Tout ce qu'il avait voulu se réalisait et même au delà. Il n'avait entendu qu'affaiblir et fixer l'armée française; il

pouvait croire qu'il l'allait dissoudre. Il n'avait entendu que rectifier son front et l'assurer en enlevant jusqu'à la Vesle à son adversaire le double rempart des plateaux de l'Aisne, et, en quarante-huit heures, il avait, — sans pertes sérieuses, dit-on, — atteint et dépassé la Vesle. Il avait voulu une forte diversion : la diversion avait produit, sur un front mal préparé à recevoir le choc, une sorte d'écroulement qui semblait ouvrir, avec l'accès de la Marne, la route de Paris.

Un homme de la 237e division note, le 28 mai, sur son carnet : « Sur la grande route de Reims, entre Festieux et Corbeny, passent en auto l'Empereur, le Kronprinz, Hindenburg et Ludendorff. » Ils s'étaient réunis et ils délibéraient. On saura un jour les termes de cette conférence. Il est dès aujourd'hui aisé d'en deviner les conclusions. Elles allaient modifier, du tout au tout, le plan allemand — et les suites en seraient incalculables.

Que l'Allemand comptât naguère s'arrêter à la Vesle, il y a peu de doute. « Si initialement le Commandement allemand avait prescrit de poursuivre l'ennemi sans répit ou tout au moins d'atteindre le cours de la Marne, lit-on dans une remarquable étude du 2e bureau du Grand Quartier français sur cette bataille, comment expliquer l'attitude de la 10e division qui, *le 28, à 9 h. du matin,* rend compte *qu'elle a atteint ses objectifs* et se forme en profondeur pour repousser la contre-attaque éventuelle (1)? » Comment concilier en effet l'attitude de cette division, une des plus *allantes* de l'armée allemande et qui n'a pas subi de pertes, avec les instructions de Ludendorff ainsi conçues : « Les positions et l'artillerie ennemie une fois emportées, le combat prend désormais le caractère de la guerre de mouvement : poursuite de l'ennemi, rapide, *ininterrompue.* Ne laisser aucun répit à l'ennemi, même pendant la nuit. *Ne pas s'attendre les uns les autres?* »

« Poursuite de l'ennemi. » On ne l'avait en réalité, cette poursuite, prévue que jusqu'à la Vesle dont on saisirait les têtes de pont — sans plus. Mais à l'heure où l'irruption allemande semblait ne rencontrer ni obstacle sérieux ni résistance prolongée, ne fallait-il pas en profiter pour exploiter jusqu'au bout, — et ce bout ce serait peut-être la fin de tout, — l'occasion

(1) Cette division était parvenue au sud de Mont Saint-Martin, au delà de la Vesle, entre Fismes et la forêt de Dôle.

trouvée? Le front français était déchiré sur une largeur de près de 60 kilomètres et une profondeur de plus de 20; mais le fait important était que, comme un torrent, l'armée Boehn balayait les débris de ce front brisé, les roulait, les submergeait. Les soldats de cette armée étaient soulevés par un enthousiasme indescriptible : de l'interrogatoire de tous les prisonniers il résulte que les pertes avaient été légères, que la vue des prisonniers faits et du butin conquis à si bas pris exaltait les âmes : avant même que l'État-major fût conquis à cette idée, la pensée que la défaite française ouvrait « la route de Paris, » les surexcitait jusqu'à la folie.

L'État-major dut être influencé par cette ivresse ambiante. De son cabinet, un Ludendorff eût peut-être vu plus clair. Mais le Kronprinz dut insister : c'était son affaire d'aller à Paris. La marche au delà de la Vesle fut décidée, jusqu'à la Marne, au delà de la Marne si possible, jusqu'où on pourrait. La mission des ailes resta la même : il fallait faire tomber Reims à gauche, et, après Soissons, la forêt de Villers-Cotterets à droite. Au centre, le succès obtenu serait exploité; on tomberait sur la voie ferrée Paris-Nancy et on établirait une solide tête de pont sur la Marne, qui, un jour, servirait de base de départ à l'opération décisive, au *Drang nach Paris*. Ainsi croyait-on avancer de plusieurs mois peut-être la victoire finale.

En réalité, — nous l'apercevons clairement aujourd'hui, — cette manœuvre improvisée allait créer la situation d'où sortirait non la victoire allemande, mais la défaite prochaine des armées impériales. Plus l'Allemand avancerait, plus profonde serait la poche creusée vers le Sud, et plus la situation serait, au lendemain de cette bataille, pour lui scabreuse et périlleuse, à une condition, *c'est que la poche restât poche :* pour cela, il fallait que, la porte étant enfoncée, *les deux piliers de l'entrée restassent debout :* d'un côté, Reims et sa Montagne, de l'autre, la forêt de Villers-Cotterets. Si nous gardions les deux positions, point n'était besoin d'être un grand stratège pour estimer que l'Allemand créait une nasse énorme où se faire prendre le jour où nous serions en mesure d'attaquer sur ses flancs. A l'heure où les alliés consternés, où leurs ennemis exaltés croyaient voir se préparer le cataclysme dans lequel sombreraient les armées de l'Entente, l'État-major allemand préparait sa défaite du 18 juillet et ce qui devait s'ensuivre. Un

Bossuet montrerait là, en termes saisissants, le bras de Dieu.

Un Foch est, nous le savons, un de ces « croyants » dont il a écrit qu'ils « sont rares. » Mais il est de ceux qui ne se perdent point en rêveries mystiques et pratiquent l'*Aide-toi, le ciel t'aidera* qu'a formulé, aux âges de foi, le bon sens populaire. Ceux qui l'entouraient assurent qu'il n'était ni consterné ni même très ému. Aussi bien en a-t-on une preuve sensible dans la fermeté froide de ses décisions même. Jusqu'au 29 au soir, l'opération allemande ne lui apparaissait encore que comme une puissante diversion et il avait raison puisque, jusqu'à la nuit du 28 au 29, elle n'était que cela. Le Grand Quartier français, fort légitimement ému par l'événement, avait assurément le droit de crier vers le Nord : « *Varus, rends-moi mes légions!* » Il voyait en effet son front attaqué, brisé, une de ses armées en fort mauvais arroi, le dispositif général menacé de rupture; il réclamait toutes ses armées, celle de Flandre, celle d'Artois, celle de Beauvaisis, les divisions de Mitry, celles de Maistre, celles de Micheler. Mais l'avantage d'un commandement unique est précisément de donner à qui l'a reçu la vision des ensembles. On ne voit juste que quand on voit large. Le groupe du prince Ruprecht, opposé aux armées franco-britanniques au Nord de la Somme, restait menaçant; pas une division n'avait été prélevée sur lui en vue de l'offensive du Kronprinz de Prusse. La bataille était donc encore possible en Artois et, en dépit des circonstances qui étaient graves, l'enjeu d'une bataille au Nord de la Somme restait plus sérieux que celui-même que les Allemands pouvaient espérer enlever au delà de la Marne.

Raisonnablement, Foch avise Haig qu'il va être forcé de retirer du front au nord de la Somme la plus grande partie des troupes françaises; il importe donc que l'état-major britannique se constitue par ses propres moyens une réserve générale. Mais, en dépit des réclamations de l'état-major français, il décide provisoirement le maintien de Maistre et de ses quatre divisions au sud d'Arras; car il ne faut point d'un mal tomber dans un pire. Mitry lui-même ne serait pas brusquement retiré avec toute son armée des Flandres : se mettant sur la défensive, ce n'est que peu à peu qu'il renverrait vers le front français ses divisions; l'état-major belge était simplement, le 29, invité à étendre son front jusqu'à Ypres pour soulager les

Alliés. Ce jour-là, ne perdant de vue aucun des deux fronts, celui d'Artois pas plus que celui de la Vesle, le général en chef se contentait de rapprocher les divisions de Maistre des quais d'embarquement ; mais depuis vingt-quatre heures, l'état-major de la 5e armée (Micheler) avait quitté Méru pour aller prendre le commandement d'un groupe de divisions que Gouraud, commandant la 4e armée, venait de former pour occuper solidement la montagne de Reims. Foch appelait encore vers la Marne la 3e division américaine. Enfin, le 30, éclairé par les faits mêmes sur les nouvelles intentions de l'état-major allemand, il avertissait le maréchal Haig qu'il allait décidément porter la 10e armée française à gauche de la 6e (dans la région de Villers-Cotterets et de Compiègne) : l'armée britannique même, si la bataille prenait sur la Marne une extension plus considérable encore, serait peut-être appelée à intervenir par ses réserves ; en attendant, elle étaierait, par un renforcement de sa gauche, l'armée Debeney sur laquelle certaines divisions pourraient ainsi être prélevées.

*
* *

La bataille exigeait ces mesures. Une phase nouvelle avait commencé le 29 mai au matin. Conformément aux résolutions prises le 28 au soir, l'armée allemande, franchissant la Vesle, pointait droit sur la Marne, tandis qu'aux ailes l'effort se magnifiait en vue d'exploiter la chute de Soissons et d'amener celle de Reims. A ces tentatives le Grand Quartier général français entendait bien maintenant faire obstacle : le général Pétain apercevait clairement que l'essentiel était de défendre contre toute attaque les abords ou tout au moins les lisières de la forêt de Villers-Cotterets et c'était cette pensée qui, depuis quarante-huit heures, incitait Maud'huy à se cramponner en avant de la forêt avec les débris de son malheureux 11e corps ; tant que, de ce côté, comme du côté de Reims, nos troupes tiendraient bon, la poussée vers la Marne, si dangereuse qu'elle fût pour nous, ne pouvait grandement inquiéter ; j'ai dit tout à l'heure que, faute d'élargir les entrées de la poche créée, l'Allemand, en s'engageant vers la Marne, allait peut-être à une aventure. La *directive* de Pétain du 28 mai prescrivait donc avant tout la constitution d'une ligne solide de défense entre Arcy-Sainte-Restitue (au Nord de Fère-en-Tardenois) et Chaudun

(au Sud-Ouest de Soissons) et visait à couvrir, plus au Nord, la trouée de l'Aisne en organisant une autre ligne de défense entre Chaudun et Nouvion-Vingré (Nord-Est de Vic-sur-Aisne). Le 1er corps organiserait et tiendrait cette ligne à la gauche de la 6e armée.

Le général Duchêne était arrivé, dans la journée du 28, à regrouper tant bien que mal ses troupes désemparées; le 21e corps, — un des meilleurs de notre armée, — était maintenant à sa disposition et son commandant, le général Degoutte, — un des plus remarquables d'entre nos chefs — avait pris le commandement d'un des groupements, celui qui, à droite, essaierait de défendre la vallée de l'Ourcq dans la région de Fère-en-Tardenois. Les 30e, 11e, 21e corps liaient maintenant à peu près leur action, de la région de l'Aisne à l'Ouest de Soissons à celle d'entre Vesle et Ardre, en passant par la vallée de la Crise et le Tardenois.

A notre gauche, dans les journées des 29 et 30, la résistance s'accentuait; si, à l'Ouest nous étions encore ramenés vers l'Aisne par la perte des plateaux de Blérancourt et Vezaponins, et sur la lisière de la forêt de Villers-Cotterets par l'abandon de la Crise, notre recul se faisait plus lent. A notre droite, le général Micheler, accouru de Méru à Cumières et ayant pris le commandement des troupes opérant entre Arcis-le-Ponsart (sud de Fismes) et Prunay (sud-est de Reims), enraiera bientôt, avec les forces les plus disparates, l'avance ennemie au Nord et à l'Est de Reims.

C'est au centre d'ailleurs que la poussée allemande se fait plus violente encore dans les journées du 29 mai au 1er juin. L'ennemi vise maintenant nettement à atteindre la Marne : « C'est une question d'honneur pour nous, dit le général commandant la 231e division, le 29 au soir, d'atteindre la Marne demain. » C'est dès lors entre les divisions allemandes de von Bœhn une course à la Marne à laquelle ne peuvent s'opposer que peu à peu nos troupes fatiguées ou jetées en avant en pleine débâcle. Le soir du 29, le front de l'Est à l'Ouest passe par Bétheny, La Neuvillette-Courcelles-Janvry-Goussancourt-Fresnes-Nanteuil Notre-Dame-Grand-Rosoy-Hartennes-Berzy-le-Sec, la lisière Ouest de Soissons-Chavigny et Crécy-au-Mont; la poche s'est donc accentuée au Sud-Est de Fère-en-Tardenois perdu : Oulchy-le-Château est maintenant très menacé. La

journée du 30 est des plus violentes; l'ennemi attaque notamment avec une extrême énergie en direction de Château-Thierry et, le soir, il atteint, à l'Est de cette ville, la Marne entre Brale et Mont Saint-Pré, puis à Jaulgonne. Voulant élargir la poche, au moment où il l'allonge, il attaque furieusement sur les parois Est et Ouest, et à l'Ouest, avec des tanks sur le plateau de Sonnemaison, sur le plateau de l'Orme du Grand-Rozoy. Partout des trous se produisent : le soir du 30, le front semble brisé entre Brécy et Jaulgonne : c'est alors qu'une brigade américaine envoyée à Degoutte vient défendre le passage de la Marne entre Château-Thierry et Dormans. A 19 heures, la tête de pont de Jaulgonne, défendue pied à pied par sa garnison, est enlevée par l'ennemi; le pont saute à 20 heures. Le soir de cette terrible journée, le front, à peu près maintenu à l'Ouest de Reims, passe par Ville-en-Tardenois, Romigny, Verneuil où il atteint la Marne qu'il suit jusqu'à Gland, puis court suivant une ligne nettement orientée du Sud au Nord par Bézu Saint-Germain, les lisières Est du bois du Châtelet, Montgru Saint-Hilaire, fait une boucle vers Rozet Saint-Albin (Oulchy ayant été perdu), Vierzy et Chaudun où l'on a à peu près tenu.

L'ennemi, qui voyait néanmoins s'accentuer sur divers points la résistance, était, de ce fait, contraint d'engager de nouvelles forces. Le 31 mai, ce fut en grande partie avec des troupes fraîches qu'il attaqua vers l'Ouest en direction de Longpont, vers le Sud sur Château-Thierry. Mais déjà nos troupes prenaient une attitude offensive et il semblait que, à l'Est comme au Sud, l'ennemi fût bien au bout de ses succès. La forêt de Villers-Cotterets menacée était, dès le matin, dégagée par une contre-attaque de Maud'huy; plus au Nord nous reprenions Chaudun et le plateau au sud-ouest de Soissons, faisant subir à l'ennemi de lourdes pertes et, malgré sa forte résistance, nous recouvrions les pentes Ouest de la vallée de la Crise. A la vérité, plus au Sud, une nouvelle poche se creusait en direction de Neuilly Saint-Front très menacé et la vallée de l'Ourcq était assez largement ouverte où le général Duchêne jetait immédiatement le corps de cavalerie Robillot. La poussée se faisait enfin très forte au nord de Château-Thierry. Mais les troupes de secours commençaient à affluer : il paraissait douteux, dès le 31 au soir, que la bataille fût portée beaucoup plus loin par l'ennemi; on constatait que,

dès qu'une résistance sérieuse se produisait, celui-ci s'arrêtait.

Les 29 et 30, de fortes attaques sur le front Micheler, à l'ouest de Reims, avaient été repoussées ; le général Pellé à la tête d'un groupement de fortune faisait front très énergiquement au centre de la 5e armée. Et l'ennemi, devant ces troupes, cependant fatiguées, cédait et stoppait.

Le caractère improvisé qu'avait pris la bataille du côté allemand depuis le 29 mai avait, aussi bien, pour conséquence une certaine incoordination dans les mouvements et le Grand Quartier impérial allait, pour la seconde fois, modifier son plan dont il commençait à apercevoir le côté périlleux.

*
* *

Le général Foch s'était, de sa personne, porté à l'arrière de la bataille ; il avait vu, après le général Pétain, le général Duchêne ; son rôle à la vérité devait, jusqu'à nouvel ordre, se borner à recommander qu'on tînt ferme où l'on était. Prévoyant que l'ennemi, hasardé dans la poche creusée, allait porter son effort, au Nord-Ouest, sur la région des forêts, forêts de l'Aigle, de Compiègne et de Villers-Cotterets, le généralissime avait porté la 10e armée dans cette région : le général Maistre, accouru d'Amiénois, s'installait à Chantilly-Lamorlaye et allait prendre, le 1er juin, le commandement du front entre Moulin-sous-Touvent et Faverolles. On avait prévu juste : c'est contre lui qu'allait se faire — et échouer — la dernière tentative de l'ennemi. Et ce serait le dernier acte du drame de l'Aisne.

Le 31 mai, une nouvelle conférence avait eu lieu, dans la région de Fismes, entre l'Empereur, Hindenburg et Ludendorff : le lendemain, on lut aux troupes l'ordre concis qui suit : « Sur le désir de Sa Majesté et de Son Excellence le maréchal Hindenburg, l'offensive sera continuée. » Mais cette offensive devait de nouveau changer d'objectif. La poussée vers la Marne avait absorbé toutes les réserves des corps allemands du centre ; la résistance que nos troupes avaient opposée entre Soissons et l'Ourcq, les réactions qui déjà s'étaient produites, faisaient apercevoir le danger où se mettait l'armée allemande en allongeant le bras vers la Marne, tandis que, à l'ouest de Reims et à l'est de la ligne Soissons-Neuilly Saint-Front, elle ne parvenait pas à forcer les parois de la poche : celle-ci s'approfondissait sans s'élargir et, en outre, depuis le matin du 29, la résistance des

corps français, même quand elle était brisée, coûtait fort cher. L'ère des grands succès sans pertes était bien close.

Le dispositif des réserves allemandes ne permettait plus de poursuivre l'effort dans la région de Château-Thierry. « Dans la région Sud-Ouest de Soissons en attaquant sur Villers-Cotterets, écrit notre 2e bureau, on pouvait espérer encore obtenir un résultat, le gros des réserves françaises ayant été orienté vraisemblablement vers la rive Sud de la Marne. En combinant cette action vers l'Ouest avec une offensive de la XVIIIe armée (Hutier) entre Montdidier et Noyon en direction du Sud et du Sud Est, on pouvait créer entre Compiègne et Soissons un saillant dans le dispositif français ; dans le cas le plus favorable, on pouvait espérer enfermer dans une tenaille toutes les forces ennemies combattant dans les forêts de l'Aigle, de Compiègne et de Villers-Cotterets, ou tout au moins les contraindre à évacuer ce saillant; ce qui procurerait un gain de terrain considérable. En résumé, le plan, à partir du 1er juin, semble être le suivant : à l'Est, continuer les opérations d'encerclement de Reims; au centre, créer sur les hauteurs Sud de la Marne une tête de pont que l'on organisera ensuite défensivement avec les divisions de position ; à l'Ouest, attaquer en direction de Villers-Cotterets d'une part, de Compiègne d'autre part, pour encercler les forces combattant à l'Est de Compiègne ou tout au moins les contraindre de se replier. »

Il ne faut encore admettre ces conclusions que comme une hypothèse : la publication des ordres allemands nous révélera jusqu'à quel point celle-ci était plausible : elle nous paraît présentement confirmée par les attaques des 1er, 2, 3 et 4 juin.

L'attaque sur Reims fut brisée dès le premier jour : l'ordre donné à la 12e division bavaroise, jetée sur la ville, était de s'en emparer *coûte que coûte ;* cependant, à l'Ouest de la ville, une attaque générale se produisait entre Ville-en-Tardenois et Reims, tandis qu'à l'Est de Reims, la 238e division assaillait le fort de la Pompelle. L'armée Micheler ne céda pas. De la Pompelle à Reims, les chars d'assaut allemands s'élancèrent en vain, appuyant une forte infanterie; avant midi, les chars étaient démolis, l'infanterie repoussée, laissant entre nos mains plus de 200 prisonniers; à l'Ouest de Reims, Vrigny, réoccupé par nous, était sans succès attaqué deux fois par l'ennemi et l'on pouvait réoccuper Méry et la cote 240. Plus au Sud, les

attaques ennemies échouaient également sur le front Violaines-bois de Courmont où l'on perdit un terrain insignifiant. L'échec fut tel, que ni le 2, ni le 3, ni le 4, ni le 5, aucune attaque ne se produisit de ce côté. Reims restait décidément entre nos mains.

Sur le front de la 6e armée, la pression ne s'exerçait qu'entre Vierzy et Château-Thierry, le 1er juin : le front fut maintenu, sauf devant Neuilly-Saint-Front; les tentatives faites pour franchir la Marne à Château-Thierry, comme à Jaulgonne, restèrent vaines. Un bataillon de la 36e division parvenu sur la rive Sud dans la nuit du 1er au 2, fut en partie rejeté sur l'autre rive et en partie capturé le 2.

En réalité, c'était sur la région entre Oise et Ourcq que portait l'effort principal. Le général Maistre prenait, on s'en souvient, le 1er juin, le commandement de ce secteur à la tête de la 10e armée. L'un des chefs les plus éminents de notre armée, plein de sang-froid et de fermeté, il avait de ce côté saisi d'une main énergique la direction de la bataille. L'ennemi lui en laissait le temps, car, dans les journées des 1er et 2 juin, il n'attaqua qu'au Sud et à l'Est de la forêt de Villers-Cotterets, ne préparant que pour le 3 une forte offensive au Nord de l'Ourcq. Il y engageait toutes ses réserves disponibles, trois divisions fraîches. Quelques succès locaux lui permirent des gains de terrain qui furent promptement limités sur le plateau de Saconin, au sud-ouest de Soissons; mais l'attaque entre Vertefeuille et Longpont, la plus violente parce que la plus « décisive » aux yeux de l'assaillant, fut repoussée et la forêt de Villers-Cotterets resta fermée à l'invasion.

Dès lors, la bataille était close; dans les journées qui suivirent jusqu'au 8, elle eut encore quelques soubresauts, mais ce fut de notre fait plus que de celui de l'ennemi. Nous reprenions çà et là quelques positions perdues : le 11e corps, attaquant au nord-est de Château-Thierry, achevait, — grâce en partie à la division américaine qui fait éclater une magnifique valeur, — de barrer la route de la Marne à l'Allemand. Mais l'offensive allemande était close en ces régions, — au moins pour un temps.

Elle avait été finalement enrayée. Mais elle n'en avait pas moins atteint et même singulièrement dépassé ses objectifs primitifs. Nous avions perdu avec les plateaux de l'Aisne et la

rivière une des lignes de défense qui nous paraissaient tout à la fois les plus assurées et les plus nécessaires. Bien plus, l'ennemi ayant reconquis et le terrain gagné par nous en 1917, — au prix de quels efforts! — et celui-là même que nous avait valu la bataille de la Marne de 1914, avait atteint la ligne de Paris à Châlons et nous enlevait ainsi une des voies de communication les plus précieuses. Privés déjà, dans nos relations avec les armées alliées du Nord, de la grande ligne de Paris à Amiens, nous voici privés de celle qui nous liait avec nos armées de l'Est. Notre défense en est sinon paralysée, du moins singulièrement gênée.

Le front, par ailleurs, est étendu de 53 kilomètres au lendemain d'une bataille où nos pertes — considérables — nous affaiblissent, et l'ennemi, déjà rapproché de Paris au Nord par la prise de Montdidier, menace la capitale, à l'Est, par l'occupation de Château-Thierry. Sans doute est il prématuré de parler, — ainsi que le fait la presse officieuse allemande, — d'un « encerclement » de Paris. Il n'en va pas moins que la grande ville apparaît chez nous, aux plus optimistes, comme nettement en péril. Si les Allemands parviennent, par une nouvelle offensive heureuse, à réduire le saillant que leurs offensives au nord de l'Oise et au sud de l'Aisne a créé au nord-est de notre capitale, ils peuvent partir de là pour une suprême tentative en direction de Paris même. Et sans parler du coup sensible porté à notre prestige autant qu'à notre force, le champ de bataille énorme où, depuis le 21 mars, se promène, en quelque sorte, la lutte, s'est de la façon la plus défavorable encore modifié. Pour l'Entente elle est désormais sollicitée par deux inquiétudes pressantes, celles qui résultent du double objectif que l'Allemand est maintenant en mesure d'atteindre ou tout au moins d'approcher.

*
* *

Les gouvernements et commandements alliés avaient compris la gravité des circonstances et la leçon qui, une fois de plus, s'en dégageait. La lutte en devenait plus lourde. Que les offensives allemandes se succédassent rapidement, et nos ressources en hommes fondaient de telle façon qu'à moins d'afflux tout à fait extraordinaire de forces américaines, la crise des effectifs en deviendrait, de sérieuse, tout à fait tragique. Et si,

au mieux, il nous était permis de reprendre l'offensive aux premiers jours de l'été, c'était, cette poche de l'Aisne une nouvelle reconquête à faire, cette nouvelle voie ferrée de plus supprimée, une gêne si grande qu'elle en devenait angoissante.

La seule chose qui nous pût rassurer était la contenance que, dans les pays alliés, on avait opposée au « coup dans l'estomac, » suivant l'expression populaire, que nous avions reçu. Certes on avait été douloureusement surpris, ému jusqu'à l'effroi et le souci restait grand. Mais, Paris donnant l'exemple d'une belle vaillance, — parfois même un peu goguenarde, — devant la menace des armées ennemies, sous les obus des pièces à « colossale » portée et sous les bombes des avions multipliés, la France spécialement éprouvée, puis le monde des Alliés entendaient prendre l'affaire au sérieux, mais non au tragique. Le gouvernement français avait été admirable de fermeté en face du péril, à l'attitude qu'avait prise Georges Clemenceau, défendant contre les récriminations les grands chefs de guerre, refusant de laisser porter atteinte à leurs pouvoirs et à leurs desseins, on se rappelait ce que, dans notre enfance scolaire, on nous disait de ce Sénat romain venant féliciter le soldat un moment vaincu de « n'avoir pas désespéré de la République. » Ainsi l'homme d'État permettait-il aux hommes de guerre de réparer l'échec et de faire sortir de la défaite même la victoire qui suivrait. Mais un Clemenceau n'est fort lui-même que de la solidité d'une opinion publique dont quatre ans d'épreuves, loin de la lasser, ont exalté la vertu et, au premier chef, la confiance dans la victoire finale.

Chose étrange, si les vaincus ne voyaient dans la défaite que raison de fortifier leur cœur, les vainqueurs — situation paradoxale — semblaient, eux, las jusqu'à la dépression. Après avoir été, deux jours, victoire sans pertes, la bataille de l'Aisne était promptement devenue pour les Allemands lutte terriblement meurtrière. Si, le 1er juin, on lit dans les lettres du front la triomphale mention : « Nous marchons tout droit sur Paris, » « Nous sommes juste dans la direction de Paris, » — et cela cent fois répété, d'autres lettres témoignent, dès le 3, le 4 et surtout après le 5, d'un découragement étonnant : « ... Mais les pertes, dit une lettre du 4, je préfère ne pas en parler ! Ceux qui n'y ont pas été ne peuvent porter un jugement; vous fermeriez les yeux pour ne pas voir ces images qui crient vers

le ciel. Il faut avoir des nerfs pour ne pas perdre courage... Voilà maintenant huit jours que nous sommes dans la *m lasse (scheisse);* » et l'expression plaît, car, le 6, après avoir constaté que décidément « les Français tiennent..., » un homme du 400e d'infanterie ajoute : « Nous ne savons comment nous sommes arrivés dans cette mélasse. » Si, au front, le dénouement, ou plutôt l'absence de dénouement du drame, faisait tomber à plat les enthousiasmes, à l'arrière, l'opinion ne put être un instant galvanisée : « Toutes ces offensives coûtent et ne rapportent rien, puisque l'ennemi ne cède point et que la paix ne vient pas, » tel était le résumé des réflexions amères. Un tel état des esprits au lendemain d'une si éclatante victoire pouvait faire pressentir ce que serait le lendemain d'un revers. Et les revers, maintenant, étaient proches.

L'OFFENSIVE ALLEMANDE DE L'OISE (9-13 JUIN)

La façon dont s'était terminée l'opération du 27 mai contraignait en quelque sorte les Allemands à reprendre très promptement l'offensive à l'Ouest de l'énorme poche creusée par eux entre Noyon et Reims. S'en fussent-ils même tenus à leur objectif primitif, à la ligne de la Vesle et à celle de l'Aisne de Condé à Fontenoy, que déjà se fût imposée cette opération complémentaire; à plus forte raison lorsque le saillant, s'étant démesurément développé, atteignait à son sommet la ligne Château-Thierry-Dormans. Maintenant la nécessité était pour eux pressante — s'ils ne voulaient rester dangereusement vulnérables — de s'aligner au plus tôt sur une ligne Sud de Montdidier-Compiègne-Villers-Cotterets-Château-Thierry, tout d'abord par une attaque sur le front Sud de Montdidier-Sud de Noyon, tenu par la 3e armée française (Humbert).

Les indices d'attaque se multipliaient sur ce front dès les premiers jours de juin : l'État-Major Humbert n'en laissait échapper aucun. Le 6 juin, le général pourra adresser sans aucune crainte d'erreur à son armée l'ordre où l'on lit : « Les indices d'offensive sur le front de l'armée se multiplient et se recoupent depuis quelques jours. Des derniers renseignements fournis par des déserteurs venant l'un de Rollot et l'autre de Dives, il est permis de conclure que l'*offensive est imminente.* »

Ce ne serait, cette nouvelle offensive, qu'une suite de la

bataille « pour Paris. » Mais d'autres indices permettaient de croire que la bataille « pour la Mer » n'était pas ajournée ou ne l'était que pour quelques jours. Le groupe d'armées du prince Ruprecht de Bavière restait toujours menaçant en face de l'armée anglaise; il semblait bien qu'il préparât un nouvel assaut dans les Flandres et au Nord d'Arras. Et après avoir songé à appeler au Sud de la Somme certains corps britanniques, Foch, toujours circonspect, les laissait tous à la disposition de Haig; certains corps seraient simplement mis en réserve pour le cas où la nouvelle attaque tentée par l'ennemi à l'Ouest de l'Oise prendrait pour nous mauvaise tournure.

En fait, on espérait fermement que, ne bénéficiant plus de la surprise, — le projet étant éventé, — l'Allemand serait repoussé ou tout au moins promptement arrêté. On comptait sur le général Humbert, soldat sans timidité; on comptait aussi sur la méthode qu'on était désormais résolu à opposer aux procédés allemands, maintenant trop connus. Cette méthode consistait à donner à la deuxième ligne de défense une organisation telle, que la première pourrait être sans inconvénients grave forcée ou même bénévolement abandonnée. Celle-ci, à la veille de l'attaque, pourrait devenir simple ligne d'avant-postes. Je reviendrai sur cette nouvelle tactique défensive qui devait, le 15 juillet, sur le front de Champagne, faire trébucher l'attaque allemande. L'intérêt de la bataille Humbert est qu'on s'y devait essayer et celle-ci tournera de telle façon qu'on sera en outre amené à tenter sur le flanc de l'ennemi, un instant aventuré, une manœuvre — la fameuse contre-attaque Mangin sur le plateau de Courcelles — qui, ayant obtenu en partie le résultat cherché, servira également de leçon. Ainsi, sur une petite échelle, l'affaire des 9-11 juin constituera, si j'ose hasarder le mot, une répétition générale, — encore un peu tâtonnante, — du double procédé de parade et de riposte qui, entre le 15 et le 18 juillet, donnera, nous le verrons plus loin, des résultats si magnifiques.

Que, tentée pour la première fois et presque improvisée, la méthode ne dût point donner tous ses effets utiles, on ne s'en peut étonner. La deuxième position était, — en dépit du travail acharné de l'armée Humbert, — à peine préparée pour jouer son nouveau rôle; le 4 juin, Humbert avait dû décider, pour plus de sûreté, de reporter la défense sur la ligne des réduits de la première position en attendant que l'organisation de la deuxième

permît d'installer la *résistance principale*. Mais il demeurait que l'ennemi, s'il forçait celle-ci, se devait heurter à une seconde ligne plus fortement organisée, et, par le procédé de l'échelonnement en profondeur des forces prêtes à le défendre, le front, si d'aventure il fléchissait, ne romprait point.

L'aventure de l'Aisne ne se pouvait donc reproduire. D'ailleurs, Foch recommandait à Pétain de bien pénétrer ses lieutenants, et par eux jusqu'au plus petit soldat, de la nécessité de tenir cette fois avec la dernière énergie. Quelle que fût la violence de l'assaut prévu, l'ennemi ne devait pas atteindre même son objectif *minimum*.

Cet objectif *minimum* c'était, pour la journée du 9 juin, la ligne Courcelles-Belloy et la route de Belloy à Compiègne, pendant qu'à l'aile droite allemande un groupement, pivotant autour de Montdidier, occuperait le Frétoy et le Ployron, et qu'à l'aile gauche, un autre enlèverait les hauteurs de Chiry-l'Écouvillon et acculerait à l'Oise les Français débordés par l'Ouest. Le centre alors pousserait jusqu'à l'Aronde, pendant que la gauche occuperait Compiègne et que la droite, renforcée d'une division, enlèverait les hauteurs de Méry et s'alignerait le long de la voie ferrée Montdidier-Tricot-Wacquemoulin. Des divisions resteraient en réserve pour l'exploitation qui, probablement, au cas où la percée serait couronnée le 10, devaient être lancées au delà de l'Aronde en direction d'Estrées Saint-Denis et Clermont. En s'en tenant à l'objectif proposé pour le 10 aux troupes, la région de Compiègne, l'État-major allemand était autorisé à penser que le saillant fort étroit et très aventuré que dessinerait dès lors le front français, de Sempigny à Villers-Cotterets, serait forcément évacué par nous, à moins que les troupes françaises ne s'y laissassent prendre.

*
* *

Le 9, à minuit, l'artillerie allemande commença sa préparation : elle s'étendit sur tout le front de l'armée Hutier (XVIIIe), à l'Est jusqu'à Carlepont, à l'Ouest jusqu'à Grivesnes. A 4 heures 20, l'infanterie se jeta sur les lignes de l'armée Humbert, entre l'Oise et Rubescourt.

Aux deux ailes, l'attaque, dissociée par les barrages de notre artillerie et le feu de nos éléments de couverture, ne réussit à progresser que lentement, sans pouvoir atteindre aucun de ses

objectifs. A notre droite, la garnison de Mont-Renaud (sud-ouest de Noyon), — violemment assaillie, — ne se replia sur son soutien que vers 10 heures, et le Plémont (sud de Lassigny), non moins violemment attaqué, tint jusqu'à midi. A notre gauche, Courcelles, âprement disputé, resta entre nos mains. Mais, au centre, la première ligne ayant été emportée par trois divisions allemandes d'assaut, appuyées par un tir violent d'artillerie et quelques tanks, l'ennemi dépassa même notre seconde ligne que sa garnison n'avait pu occuper à temps complètement, et l'ennemi put ainsi s'enfoncer jusqu'à Ressons-sur-Matz, qui, en fin de journée, restait entre ses mains; la ligne passait, ce soir-là, par le Fretoy, Courcelles, Méry, Belloy, Saint-Maur, Marquéglise, Vaudelincourt, Elincourt, le Sud de l'Écouvillon, Orval et Ville. La poche créée avait au maximum 9 kilomètres de profondeur; en apparence, la violence de l'attaque avait eu raison de nos procédés de parade. En réalité, *notre front, s'il s'était incurvé, ne s'était nulle part rompu.* On avait donc l'impression que, cette première journée ayant été assurément moins heureuse qu'on ne s'y pouvait attendre, nos troupes cependant n'étaient nulle part bousculées ni même ébranlées. Notre ligne en effet se reformait sans désordre et nulle inquiétude sérieuse n'était à concevoir.

Hutier cependant entendait profiter de l'avance de Ressons-sur-Matz pour pousser sa pointe vers Gournay-sur-Aronde. A son centre, il jeta, le 10, sur la Ferme-Porte, une de ses divisions de réserve, fortement appuyée par les éléments engagés la veille. A l'aile gauche, il renforçait sa 11e division, arrêtée devant l'Écouvillon-Attichy, avec mission d'atteindre le Matz, pendant qu'à l'aile droite, la 30e division, également réservée le 9, réattaquerait la ligne Courcelles-Méry.

La lutte fut très chaude toute la journée : au centre, l'ennemi enleva la Ferme-Porte et put prendre pied dans Antheuil; il arriva sur l'Aronde, mais une réaction de nos troupes le ramena aussitôt jusqu'à la Ferme-Porte, qui finalement nous resta. A notre gauche, Courcelles tenait bon et Méry retombait en notre pouvoir; la poche se creusait donc sans s'élargir, et le commandement français allait exploiter cette situation sans tarder. A notre droite, il est vrai, nous étions forcés de nous replier derrière l'Oise et le Matz : l'ennemi déjà s'insinuait

jusqu'aux abords de Bailly et de Ribécourt. Et cette avance compromettait la situation de la gauche de la 10e armée, tenant les plateaux entre Oise et Aisne. Elle dut, — pour éviter une attaque de flanc, — se replier sur la ligne Bailly-Tracy le-Val-Bernauval.

La bataille continuait à garder le caractère d'une lutte pied à pied, — tout différent de celui qu'avait eu l'affaire de l'Aisne, — et, en dépit de l'avance allemande en direction de Gournay

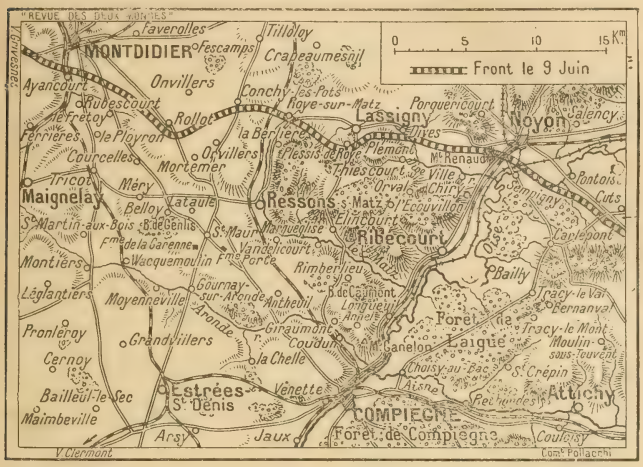

CARTE POUR L'OFFENSIVE DU 9 JUIN

comme en direction de Ribécourt, on gardait l'impression que l'ennemi n'obtiendrait point la rupture recherchée. Hutier, cependant, espérait pour le 11 un résultat décisif. Son centre se contentant de pousser derechef vers l'Aronde, il entendait qu'à sa droite une nouvelle tentative fût faite pour emporter coûte que coûte le front Méry-Courcelles, et qu'à sa gauche, on exploitât la prise de Ribécourt; les 11e et 204e divisions déboucheraient sur le Matz, ayant comme objectifs successifs les hauteurs de Longueil, Annol, Giraumont, le Mont Ganelon et enfin Compiègne qu'on espérait atteindre ce soir-là. La forêt de l'Aigle et tout le plateau au Nord de l'Aisne tomberaient du coup.

Il s'en fallut du tout. Le Haut Commandement français entendait bien que l'avance allemande s'arrêtât là. C'était déjà trop d'avoir perdu les massifs de Thiescourt et de Ribécourt. Mais la ligne au sud de Ribécourt était évidemment ébranlée; si on comptait sur les troupes engagées là pour couvrir Compiègne, on s'exposait peut-être à un nouveau mécompte. Mieux valait profiter de l'avantage que nous offrait la résistance de notre gauche; l'Allemand engagé vers l'Aronde et le Matz offrait le flanc. On l'arrêterait plus sûrement par la manœuvre sur le flanc que par la résistance de front.

Le général Fayolle, qui surveillait et dirigeait de haut toute cette bataille, l'entendit ainsi. Le 10, à 16 heures, il décidait de concentrer rapidement 4 divisions sur la gauche de la 3e armée : ces forces furent rassemblées dans la zone comprise entre Maignelay et Estrées Saint-Denis et, avec une prodigieuse rapidité, l'attaque fut montée. Le général Mangin appelé à en prendre le commandement, s'établit à Pronleroy. On lui donnait quelques chars d'assaut avec lesquels, le 11, à 4 heures, il attaqua brusquement. Malgré la résistance acharnée des Allemands, nos troupes pénétrèrent dans leurs lignes, emportant les positions jalonnées par la ferme de la Garenne, le bois de Genlis, les hauteurs entre Courcelles et les abords du Fretoy, faisant 1000 prisonniers et enlevant 16 canons. Hutier avait dû engager une de ses divisions de réserve (la 206e) pour recueillir, au nord de Lataule, les débris des 30e et 19e divisions qui refluaient devant nos chars d'assaut. Le soir même, la 17e division de réserve à son tour était engagée au sud de Lataule pour relever la 19e décimée et en mauvais arroi. Ainsi notre contre-attaque avait-elle, entre autres conséquences, celle d'user en quelques heures les réserves de l'assaillant.

Les Allemands surpris restèrent ébranlés par l'irruption dans leur flanc du groupe Mangin. Humbert donnait l'ordre d'en profiter : dans la journée du 12, nous enlevions les positions marquées par les bois au sud de Belloy jusqu'à la ferme Saint-Maur; dans celle du 13, nous refoulions dans le Matz l'ennemi en train de progresser dans la région du bois de Gaumont et de Rimberlieu. Du coup, il sembla décidément arrêté.

Une question se posait : poursuivrions-nous une si heureuse contre-offensive? Elle avait produit un immense effet moral et

l'ardent soldat qui l'avait conduite l'eût volontiers poussée plus loin. Mais le sage Pétain estimait qu'improvisée, l'opération, en se poursuivant, pouvait coûter plus cher qu'elle ne rapporterait. Foch, de son côté, savait où se devaient dépenser dans un dessein plus utile nos réserves encore restreintes. L'Allemand n'était pas au bout de ses attaques; le général en chef, par ailleurs, ne perdait pas de vue son constant projet d'offensive sur la Somme. A la droite d'Humbert, les Allemands attaquaient la 10e armée, la forçaient à un léger repli sur la ligne Ambleny-Saint-Baudry-Cœuvres-Saint-Pierre-Aigle. C'était déjà beaucoup qu'on eût arrêté l'offensive sur le Matz par une fougueuse riposte; celle-ci restait un expédient de bataille et n'était susceptible d'aucun développement. Chacun coucha sur ses positions. Le général Mangin était appelé au commandement de la 10e armée où son ardente activité allait trouver à s'employer sur de plus vastes plans. Et la bataille, de part et d'autre, s'affaissa.

*
* *

On eut, de part et d'autre aussi, l'impression que, quoi qu'il eût gagné quelque terrain encore, l'Allemand avait, cette fois, essuyé un échec. Son objectif minimum n'était même pas atteint et ce n'était rien à côté de l'effet moral qu'avaient eu, et la résistance, même relative et partielle, de l'armée Humbert et l'attaque heureuse du groupement Mangin. Notre pays, — chacun s'en souvient, — en avait tressailli : les Allemands eux-mêmes se sentirent un instant inquiets de l'avertissement. Plus d'un eût contresigné la lettre où un de leurs compatriotes découragé écrivait mélancoliquement, le 2 juillet : « Les Français ne sont pas des Russes, » et, gémissant sur les pertes, ajoutait : « Toute l'Alsace-Lorraine ne vaut pas un tel prix. »

LOUIS MADELIN.

(A suivre).

LE
SECRET DE MISS HENDERSON[1]

DEUXIÈME PARTIE[2]

V

La petite ville de Millesborough était en fête pour la moisson. Les membres du Comité départemental d'agriculture avaient saisi cette occasion de remercier les femmes qui travaillaient à la terre sous leur direction, et qui avaient pris une si large part à la rentrée des récoltes. Toutes les femmes de la *Land Army* avaient été conviées; des concours avaient eu lieu pendant la matinée dans une plaine aux environs de la ville, et maintenant on prononçait des discours sur la place du marché; après quoi un cortège de *land girls* et de *boy scouts* escortant des chars brillamment décorés devait se rendre jusqu'à la vieille église paroissiale où un service serait célébré.

Tout Millesborough était dehors : des Cadets, venus du camp voisin, s'étaient offerts pour former la haie et prêtaient ainsi à la cérémonie un petit air martial. Tous les regards se portaient sur les chars fleuris. Le premier, particulièrement somptueux, était un antique char, datant du Premier Empire, prêté par un fermier dont la famille était restée sur la même ferme depuis le règne de Guillaume d'Orange. Les rayons des roues flamboyaient de géraniums rouges; une frange de bruyères en dessinait les jantes, tandis que de chaque côté

(1) *Copyright by* Mrs Humphry Ward, 1919.
(2) Voyez la *Revue* du 15 août

endaient des chapelets de légumes, carottes, navets et oignons. ous un dais de beau blé mélangé de sarrazin, étaient assises uatre vieilles femmes en bonnets de couleur. La moins âgée vait dépassé les soixante-dix ans; ce qui ne les avait pas npêchées de travailler avec courage à la moisson.

La foule les acclama. Elles, pourtant, un éclair de gaieté ans leurs yeux fanés, un sourire aux lèvres, leurs cheveux ris ramenés par le vent sur leurs visages ridés, regardaient un air amusé cet enthousiasme qui ne leur en imposait pas.

A côté du char marchait un détachement de *land girls*.

Le deuxième char était attelé de deux chevaux blancs, aux inières tressées de rubans, avec des insignes écarlates sur urs fronts couleur de neige. C'était celui que conduisait achel Henderson en uniforme khaki, tunique, culotte et mbières. Betty et Jenny, leurs rateaux sur l'épaule, montaient garde auprès de leur maîtresse qui se rendait fort bien compte u'elle était le point de mire de tous les regards.

Les chars se rangèrent au milieu de la place du marché et musique des Cadets entonna le *God save the King*. Puis, ne jolie fille se leva dans le premier char et se mit en devoir e haranguer l'assistance. C'était une *land girl* qui avait joué n rôle actif dans la campagne de recrutement du printemps. lle parla sans hésitation ni embarras, d'une voix nette qui entendait de très loin. Elle célébra la moisson, les bonnes ouvelles de la guerre et le développement de l'armée de terre minine. « Nous sommes fières d'avoir pu accomplir notre evoir ici pendant que les hommes se battent là-bas. Bientôt eut-être ils vont revenir. Nous leur ferons la belle réception ui leur est due. Et nous leur montrerons la moisson que vons aidé à semer et à récolter! La plus grande moisson que Angleterre ait jamais connue! La moisson qui vaincra le oche! »

— Voilà une sotte fille qui ferait aussi bien de se taire, rommela un grand diable, dégingandé, la pipe à la bouche, ui, débouchant d'une rue de traverse, venait de se mêler à la oule. Elle n'est pas gênée de parler culture à des cultivateurs! 'est sans doute quelque vendeuse dans un magasin de Londres. ue peut-elle bien savoir de tout cela?

Le chef de gare de Millesborough qui se trouvait mêlé à la oule regarda dans la direction de celui qui venait de parler et

le reconnut aussitôt : c'était le *lord* qu'il avait aperçu, l'aut semaine, sur le quai. On ne pouvait se méprendre à cet air distinction qui faisait avec le dénûment de sa mise un curieux constraste. Il donnait la main à la fillette qu'il ét venu chercher au train. C'étaient sans doute des « étrangers, faisant parti de ce flot d'émigrants en fuite devant les rai et qui, pendant tout l'hiver précédent, n'avaient pas cessé se déverser sur la région. Toutes les maisons, tous les logeme de Millesborough étaient combles, et devant la hausse géné des prix, la vie devenait très difficile pour les gens « du pays par la faute de ces « froussards d'étrangers. »

Tout à coup Roger Delane — c'était le nom de l' « étrange — aperçut le char aux chevaux blancs, du haut duquel Rac Henderson, les rênes en main, supportait sans embarras regards de la foule.

Il eut un brusque sursaut et serra la main de l'enfant a une violence qui lui arracha un cri de douleur. Il la fit ta brutalement, et la laissant pleurer en silence, il demeura im bile, dissimulé derrière le vaste chapeau d'une jeune fille, yeux fixés sur le char de la ferme de Great End. Ses jo blêmes étaient marbrées de taches rouges; dans ses yeux s'al mait une sombre lueur : toute son attitude était celle de l'a mal qui, flairant l'approche de l'ennemi, s'apprête à bondir.

A cet instant, il vit un officier américain se frayer un chen à travers la foule pour répondre à un signe de la main que avait fait miss Henderson. Penchée du haut de son char, e lui adressa quelques paroles rapides ; l'Américain eut un lé haussement d'épaules; puis, docile, il se dirigea vers une so d'estrade improvisée où l'accueillit le président de la fête, vigoureux fermier. Celui-ci, d'une voix de stentor, annonça c le capitaine Ellesborough, du camp de Ralstone, voulait b dire quelques mots sur l'effort de l'Amérique. En bon am cain, Ellesborough se mit à parler, les mains dans ses poch Aux applaudissements de l'assistance, il exposa, dans une c serie pleine d'humour, ce que l'Amérique faisait pour aider Alliés : l'enthousiasme se changea en frénésie, lorsqu'il allusion au blé et au *bacon* que l'Amérique envoyait à trav l'Atlantique pour nourrir l'Europe affamée.

Pendant tout le temps que dura ce *speech*, Roger Dela le pouls battant à coups redoublés, ne quittait pas des yeux

uxième char. Il vit miss Henderson applaudir l'orateur. Et
rsque l'Américain eut achevé de parler dans une tempête
bravos, lorsque les vieilles cloches de l'église se mirent
tinter en une volée joyeuse et assourdissante au-dessus de
foule qui se dispersait, il vit l'officier regagner le char de
ss Henderson, l'aider à descendre, puis, riant et bavardant,
diriger avec elle vers le portail de l'église où il les perdit de
e.

La place du marché se vida rapidement. Un instant, Delane
t secoué par un accès de toux qui le laissa plus blême
'auparavant. Lorsque la quinte fut passée, il avisa un groupe
laboureurs qui se dirigeaient vers l'auberge prochaine. En
questionnant adroitement, il apprit tout ce qu'il voulait
voir sur les personnes qui avaient pris place dans les chars et
particulier sur miss Henderson; il sut qu'elle exploitait la
rme de Great End, d'environ deux cent cinquante acres,
pscombe, qu'elle passait pour se bien tirer d'affaire et ne
s manquer d'argent.

Delane fit quelques pas en silence sur la grande route,
ant après lui la fillette; puis il fit brusquement demi-tour,
remonta la petite rue d'où il était sorti au commencement
la cérémonie.

Un quart d'heure plus tard il se retrouva seul sur la place
marché. L'office se poursuivait dans l'église. Des voix s'éle-
ient, entonnant le cantique de la moisson :

« Nous labourons les champs et nous répandons la bonne
aine sur le sol. »

Il ne fut pas tenté de s'arrêter et se dirigea vivement vers
scombe. La route était couverte de gens qui s'en retournaient
ez eux après la fête de la moisson, — femmes âgées, vieux
oureurs, soldats en permission, fillettes et garçonnets
ayants qui folâtraient autour de leurs aînés comme de jeunes
imaux en liberté. Le crépuscule tombait. Une averse avait
ssé sur la route d'abondantes flaques d'eau ; les chênes et les
nes chenus, à peine touchés par l'or automnal, se dressaient
oureux, sous le ciel pluvieux.

Delane suivait les groupes qui se dirigeaient vers Ipscombe.
aucoup remarquaient au passage ce promeneur insolite. Il
rtait un pardessus trop chaud pour la saison, hermétique-
nt boutonné. Ses vêtements, pantalon de couleur foncée,

chapeau mou, bottines jaunes, venaient de chez le bon faiseur mais accusaient une usure lamentable. Une canne — un bea jonc de Malacca, au manche de jade sculpté, — achevait ce accoutrement d'une élégance minable. L'homme avait dû êtr remarquablement beau. Mais ses traits s'étaient flétris avant l temps, les contours de sa bouche s'étaient détendus et alourdis la jeunesse avait déserté ses yeux fiévreux cernés de rides pr maturées, débauche ou maladie. Avec cela il tranchait sur l foule, et il était impossible de ne pas deviner en lui un êt d'une autre essence dégradé par les mauvais hasards de la vi

La route qui menait à Great End prenait à l'extrémité c village et continuait sous un couvert de grands arbres. Delai s'y engagea d'un pas mal assuré. La fraîcheur qui tombait d arbres, pendant cette soirée de septembre, lui arracha de fr quentes quintes de toux. Au sortir de l'avenue, il aperçut ferme adossée au coteau. Elle respirait un air de prospéri Et c'était la demeure de Rachel! Et Rachel avait su se ti d'affaire et ne manquait pas d'argent!

Quels étaient ses rapports avec cet officier américain q l'avait menée à l'église? C'est elle qui lui avait demandé de fa ce *speech;* c'est pour elle qu'il avait parlé. Sans doute lui f sait-il la cour. Rachel ne savait vivre, ni laisser vivre homme auprès d'elle, sans qu'il lui fît une cour assidue! Delane lâcha une basse injure qui s'alla perdre dans le silei du chemin solitaire.

Tandis que Rachel vivait dans l'aisance, entourée et cou sée, où en étaient ses affaires à lui? Et il tâta dans sa po une lettre qu'il venait de recevoir et dont il savait les terr par cœur. « Cher Roger, lui écrivait sa sœur Marianne Tiller je ne puis rien pour vous. Vous êtes tout bonnement in tiable. Si vous m'écrivez encore des lettres de mendiant si vous essayez de forcer ma porte comme vous l'avez la semaine dernière, ma banque recevra ordre de ne plus v payer la pension que nous vous servons, et je me désintéresse de vous une fois pour toutes. Mon mari est résolu à en finir a vos sempiternelles demandes d'argent. Nous avons tenté p sieurs fois de vous tirer d'affaire : cela n'a servi à rien : n y renonçons. Vous nous avez lassés. D'ailleurs n'essayez de la prière ni de la menace. Rien n'y fera. » Charmante le à recevoir d'une sœur! La pension qu'elle lui servait! (

arlons-en ! Qu'était-ce que cent livres pour une femme aussi che que Marianne ? Et lui, qu'est-ce qu'il pouvait bien faire e cent livres, au taux actuel de la vie ? Avec ce qu'il touchait es exécuteurs testamentaires de son père, son maigre revenu élevait en tout à trois cents livres par an. Là-dessus il lui llait vivre et en plus nourrir une femme et un enfant !

Et Rachel était libre, éclatante de santé, voguant toutes piles dehors vers un heureux avenir ! Elle se croyait sans oute bien débarrassée de lui, elle l'avait absolument rejeté de n existence ! Eh ! bien, on verrait ! Tout ce qui était arrivé, était-ce pas elle, en fin de compte, qui en avait été la cause ? lle avait un caractère insupportable avec ses airs de grande ame, son humeur capricieuse et ce ton d'insolente supériorité !

Il poursuivit son chemin, le cœur gonflé d'amertume au oint d'en souffrir physiquement. Quand il parvint à la grille e la ferme, le crépuscule était tombé : de lourdes nuées osses d'orage assombrissaient le ciel. Personne aux environs : Millesborough on ne devait pas encore être sorti de l'église : avait donc tout le temps nécessaire.

Delane remonta prudemment la sente qui menait à la ferme, ontourna le bâtiment, se glissa sous le hangar, fit le tour de maison et arriva ainsi à la hauteur de l'une des fenêtres du alon. Le visage collé à la vitre, il examina avec une curiosité louse la pièce que l'ombre n'avait pas encore complètement avahie. Le confort qu'il y devinait acheva de l'exaspérer. Quel ontraste avec le logis misérable qu'il venait de quitter ! Il econnaissait des cadres qui lui étaient familiers : le vieux pasur, père de Rachel, cette mère puritaine que Rachel lui avait ujours jetée à la tête, et son frère aîné qui avait été noyé ans un naufrage. Et puis cette gravure du tableau sentimenl de Watts, « L'Amour et la Mort, » que Rachel avait achetée endant une visite à Toronto. Mille détails, insignifiants pour n autre, évoquaient à ses yeux leur vie d'autrefois. Endormie ans sa naïve sécurité, Rachel ne se doutait guère qu'il fût près d'elle. Depuis dix-huit mois, elle s'était cachée si habiment qu'il avait entièrement perdu sa trace. L'avoué qui avait orrespondu avec lui, au printemps, avait eu soin de ne pas i donner l'adresse de sa cliente. Pourtant, à moins d'être lus sotte qu'il ne la croyait, Rachel avait bien dû se dire que, une manière ou d'une autre, il ne manquerait pas de revenir

en Angleterre. Là-bas la ferme avait été vendue par autorité d justice. Que lui restait-il à faire sinon de regagner son pay d'origine, pour y relancer ses relations? Pourtant elle n'ava pas craint d'y revenir aussi et de s'y établir ouvertement. El se croyait à jamais délivrée de lui; elle se disait qu'elle l'ava secoué comme une vieille pantoufle! Il suffoquait de rage; eut une violente quinte de toux qu'il étouffa tant bien que ma aplati contre le mur, à l'ombre d'un if.

On dut l'entendre car il perçut des pas rapides dans cour de la ferme et une voix demanda : « Qui est là?» Delan se glissa silencieusement le long du mur, et se cacha derriè l'écurie jusqu'à ce que tout fût de nouveau retombé dans silence.

Cependant un bruit de voix joyeuses montait de la rout Il gravit la colline et se dissimula sous le couvert des arbre De là il voyait peu à peu sortir de l'ombre le chariot fleu dont les lanternes allumées projetaient des rais de lumiè sur les chaumes. A côté, un officier en uniforme conduisa une motocyclette, sans doute l'Américain.

La charrette s'arrêta devant la grille qu'un vieux laboure vint ouvrir. Delane ne vit plus rien : seulement, par instan des rires fusaient jusqu'à lui.

Il s'assit au pied d'un arbre et songea. D'autres images, connues! lui revenaient à l'esprit : avec une acuité extraor naire, il revoyait de grands champs de blé où le soleil flamb sur les meules, une petite maison au milieu de la prairie, salle où brûlait un grand feu en hiver et qu'une jeune femm emplissait de sa grâce, le ruisseau où il menait boire les ch vaux. Tableaux d'un bonheur qui naguère avait été le sien : entr'acte dans le drame de sa vie.

La nuit était tout à fait venue.

Alors il redescendit furtivement vers la ferme et revint son poste d'observation. Personne au salon. Mais par les por qu'on avait eu soin de laisser ouvertes, Delane aperçut u autre scène. Tout le monde s'était réuni dans la vaste cuisin Rachel présidait la table où était assis également l'officier. U lampe projetait leurs ombres contre le mur blanchi à la chau Des fleurs ornaient la table : la réunion avait un charm d'intimité, insupportable pour celui qui, guettant dehors da la nuit, y faisait métier d'espion.

Une expression de bonheur rehaussait la beauté de Rachel. Delane remarqua que l'officier ne la quittait pas des yeux. Lui de même. Car avec ses épais cheveux bruns et sa gorge éclatante de blancheur émergeant d'une robe noire, et les vives couleurs qui animaient son teint elle était la personnification même de la jeunesse triomphante. Delane emplit longuement ses yeux de cette vision. Puis il redescendit la colline; il évita le sentier découvert à travers champs, longea la haie jusqu'à la route et se perdit dans l'ombre.

VI

La pluie tomba dru sur la campagne pendant tout le mois de septembre, jour après jour, semaine après semaine, comme pour rappeler à un monde encore tout grisé de la plus merveilleuse des moissons, que ce n'était pas fini de l'éternelle jalousie des dieux. Dès qu'il faisait une belle journée, on se hâtait d'en profiter pour les premiers labours et les semailles. Parfois debout à une extrémité de la principale pièce de terre, Rachel regardait manœuvrer le semoir. Dans le champ voisin, elle voyait Betty et Jenny arracher les pommes de terre: elle-même allait les aider, bêchant et triant jusqu'à ce que, les membres rompus, elle eût l'impression de faire elle-même partie de la terre brune et humide à qui elle dérobait les trésors. Puis il y eut un moment de répit. Mais avec octobre, le travail reprit de plus belle. La crainte des gelées prochaines hantait tout le monde à Great End. Les caves à pommes de terre sous les haies, près de la maison, furent remplies et couvertes; les boutons furent lâchés; tous les deux ou trois jours, souvent après des torrents de pluie, on changeait les claies. Et puis il fallait couper et mettre à l'abri les fougères séchées qui servaient de fourrage pour l'hiver, et ramasser le bois mort. Dur travail pour des femmes!

Rachel aimait cette vie qu'elle avait tant détestée sous d'autres cieux et en d'autres conditions! Le sentiment de la propriété, l'habitude du commandement la paraient à ses yeux d'une dignité nouvelle. Laboureurs et filles de ferme l'admiraient, si peut-être ils aimaient davantage Janet Leighton. Ils se rendaient vaguement compte que le vrai *moi* de Rachel leur restait inconnu; ses manières généreuses, son humeur

enjouée rendaient son autorité légère ; mais on ne se sentait jamais complètement en confiance avec elle. Janet elle-même après des semaines passées à ses côtés, ne la connaissait guère mieux qu'au premier jour. Elle restait enveloppée d'une sorte de mystère. Que pensait-elle d'Ellesborough? L'amour du jeune homme éclatait à tous les yeux ; mais elle, quels étaient ses sentiments pour lui ? Elle guettait ses visites ; elle se parait de ses plus jolies robes pour le recevoir ; elle se montrait enchantée de rire et de bavarder avec lui. Mais elle guettait aussi les visites de M. Shenstone, et devenait nerveuse, s'il manquait pendant deux ou trois jours à paraître à Great End. Et lorsqu'il venait elle n'était pas avec lui distante comme au début ; elle lui souriait et se faisait aussi bien élégante en son honneur. A voir la béatitude grandissante du malheureux vicaire, et l'inquiétude de sa sœur, Janet avait souvent bien envie de gronder Rachel et de lui reprocher ce qui ne pouvait être qu'une *flirtation* inutilement cruelle. Mais elle n'était pas assez intime avec son amie pour aborder un sujet aussi délicat. Si parfois elle laissait percer un soupçon de désapprobation, alors Rachel lui jetait un mauvais regard, et cela ne l'empêchait pas de faire de nouveau tourner la tête au vicaire à la prochaine occasion. Oui, où en était-elle exactement avec Ellesborough? Celui-ci lui faisait une cour de plus en plus assidue et pressante : Rachel ne faisait nul effort pour résister à l'empire que le jeune homme prenait sur elle ; néanmoins on ne voyait pas s'épanouir dans un amour librement accepté ; au contraire, il semblait qu'elle fût obscurément empêchée de s'abandonner par des pensées et des motifs connus d'elle seule. Certains propos amers, désabusés, auxquels elle semblait revenir avec une insistance singulière, avaient plus d'une fois intrigué Ellesborough...

Par une belle fin d'après-midi, comme il arrivait à la ferme Ellesborough trouva Janet en grande conversation avec Hastings.

— Miss Leighton, disait le régisseur, ce vieil imbécile d'Halsey veut nous quitter ; il vient de nous signifier son congé.

Janet était consternée. On ne pouvait se passer d'Halsey ; c'était un laboureur à l'ancienne mode, un excellent bûcheron, chaumier et meulier de premier ordre ; il n'avait pas son pareil

pour mettre les pièges à taupes et les collets à lapins. De lui dépendait toute la main-d'œuvre.

— Mais qu'est-il donc arrivé, Hastings? Nous avons augmenté ses gages la semaine dernière, avant même que le nouveau décret du comté eût passé.

Hastings hocha la tête.

— Il s'agit bien de gages! Vous ne devineriez jamais pourquoi Halsey veut s'en aller. Il jure ses grands dieux... qu'il a vu le revenant! Alors, la peur l'a pris.

A cette déclaration inattendue, Ellesborough partit d'un franc éclat de rire.

— Il prétend l'avoir vu, reprit Hastings, non pas une, mais deux fois : d'abord sur le versant de la colline, ensuite au tournant de la ferme. C'était, à l'entendre, quelqu'un qui ne ressemblait à personne d'ici : il eut beau l'appeler, l'autre continua son chemin, replié sur lui-même, et tout à coup il disparut. Vous pouvez penser tout ce que je lui ai dit : impossible de l'en faire démordre.

— Je lui ferai entendre raison, déclara Janet. Nous ne pouvons pas perdre Halsey ; sans lui, rien n'irait plus.

— J'ai bien peur que vous ne réussissiez pas, soupira Hastings : cette maudite histoire revient sur l'eau. Il paraît qu'un petit-fils de l'homme qu'on soupçonna au moment du crime est arrivé au pays : un certain John Dempsey. Ce garçon tient de son grand-père, qui était vraiment l'assassin et qui, sentant la mort venir, s'est décidé à parler, tout le récit de l'assassinat.

— Eh bien, repartit Ellesborough toujours riant, si le meurtrier est mort et s'il a confessé son meurtre, le revenant n'a plus rien à réclamer!

Mais Hastings ne trouvait pas cela si drôle : il secoua la tête d'un air fort ennuyé, et il s'éloigna avec miss Leighton.

Après de longues journées de pluie, le ciel s'était tout à coup dégagé. Il avait fait une belle journée, et maintenant, au coucher du soleil, des nuages rosés mettaient sur le ciel leur écharpe délicate. En apercevant Ellesborough, Rachel laissa tomber la brassée de fougères qu'elle tendait au vieux Batts, et se dirigea vivement vers son visiteur.

— Quelle journée nous avons faite! s'écria-t-elle. Nous avons commencé dès six heures ce matin ; il fallait tout

rentrer. Maintenant c'est fini : les gelées peuvent venir!

Elle semblait heureuse, toute à la joie de la besogne terminée. Ellesborough l'enveloppa d'un regard passionné. Elle le sentit descendre longuement en elle. Bientôt, ils reprirent le chemin de la ferme, parlant peu comme s'ils craignaient de détruire l'exquise sensation qui leur venait d'être si près l'un de l'autre dans une subtile et pénétrante harmonie.

De retour à la ferme, Rachel monta changer de robe, laissant Ellesborough ranimer le feu et préparer le thé. Lorsqu'elle revint au salon, le feu de bois pétillait, les rideaux étaient tirés et le thé l'attendait sur un plateau. Elle se laissa tomber dans un fauteuil près du feu, prit la tasse de thé chaude, sourit à ce qui était déjà l'intimité du home. Appuyé à la cheminée, Ellesborough resta quelque temps à la contempler, puis d'une voix qui tremblait un peu :

— Il faut que je vous parle, dit-il. Je viens de recevoir ma feuille de route : dans un mois d'ici, je serai parti.

— Dans un mois? La paix ne sera-t-elle pas signée avant cela?

Le prince de Bade venait de faire sa fameuse offre de paix du 6 octobre, et même dans le rural Brookshire, on se rendait compte que le ciel s'éclaircissait et que les liens de fer qui avaient enserré le monde depuis quatre ans commençaient à se desserrer.

— Il ne sera pas question de paix, déclara Ellesborough avec décision, tant qu'il restera un Boche en France ou en Belgique.

Il y eut un silence. Ellesborough se sentait envahi par une émotion irrésistible, emporté par la passion. Il avait passé les jours précédents à se débattre contre mille scrupules. Devrait-il ou non parler, à la veille de son départ? Comment accepterait-elle son aveu? L'aimait-elle ou bien l'accueil qu'elle lui faisait n'était-il dû qu'à cette liberté de manières qu'ont les femmes de maintenant? Cette liberté, qui d'abord l'avait choqué, il s'y était peu à peu accoutumé. A mesure que l'amour cristallisait en lui, il s'était fait de Rachel une image idéale. Avec sa nature saine et énergique, il n'avait pas eu de peine à se rallier à ses goûts d'indépendance; il comprenait cette aspiration à un rôle nouveau qui affranchirait la femme d'une tutelle séculaire. Rachel était devenue à ses yeux non seulement une

femme qui lui était chère, mais une manière d'héroïne. Il l'admirait de toutes ses forces, lorsqu'il la voyait si active, si intelligente, si courageuse au travail. Il n'en désirait que plus ardemment la prendre dans ses bras, travailler pour elle, lui faire une vie heureuse et calme, dans la sécurité du foyer. L'intimité du décor, le feu pétillant, la pièce aux rideaux tirés, le service à thé, toute cette atmosphère familiale où s'encadrait la silhouette de Rachel l'émouvait profondément. Les larmes lui jaillirent des yeux. Il se pencha vers elle et prononça son nom de toute son âme :

— Rachel !

A cet appel, Rachel tressaillit : elle sembla ramener sur le jeune homme un regard qui revenait de très loin. Car, tandis qu'il était tout à elle, Rachel avait laissé son esprit errer loin de là, dans un autre pays : ce qu'elle en rapportait c'était non la joie de se sentir aimée et de s'abandonner à cet amour, mais un souvenir douloureux du passé, une appréhension de l'avenir. Tout d'abord Ellesborough ne s'en rendit pas compte. Il répétait :

— Rachel, ma chère Rachel !

Elle lui fit signe de ne rien dire, d'attendre... Alors ce fut pour le jeune homme une déception si cruelle qu'il en resta interdit. Bientôt l'inquiétude fit place à la surprise. Eh quoi ! sur le cher visage levé vers lui il ne lisait aucun signe de joie, aucun bonheur virginal, mais plutôt l'expression d'une coupable comparaissant devant son juge. Il perçut ces mots :

— C'est à moi de parler, écoutez-moi.

Rachel cacha son visage dans ses mains ; une respiration haletante soulevait sa poitrine. Il comprit que de ce qu'elle allait lui dire, leur avenir dépendrait. Enfin elle leva les yeux sur lui, et, d'une voix mal affermie :

— Ce que j'ai à vous apprendre vous fera beaucoup de chagrin, prononça-t-elle difficilement. J'aurais dû parler plus tôt, dès que j'ai deviné vos sentiments. J'ai été lâche, j'ai craint de vous perdre. Capitaine Ellesborough, je ne suis pas celle que vous croyez. Celle qui s'est présentée à vous sous le nom de miss Henderson a été mariée. Aujourd'hui mon divorce, qui remonte à dix-huit mois, m'a rendue libre. Pourquoi ne vous ai-je pas prévenue ? Je savais bien pourtant qu'il me faudrait, un jour ou l'autre, en venir à cet aveu. Pourquoi

ai-je laissé ce malentendu se prolonger?... J'ai eu tort. Pardonnez-moi.

Et elle éclata en sanglots. Elle pleurait comme un enfant. Elle mettait dans son immense désespoir toute la violence de sa jeunesse et de sa nature ardente.

Ellesborough avait pâli. Comment se fût-il attendu à une telle révélation? Oui, au début, il avait eu la sensation d'un mystère dont Rachel s'entourait; ç'avait été une impression passagère et vite effacée. Rachel lui avait d'elle-même parlé de son père missionnaire au Canada et des premiers voyages qu'elle avait entrepris avec lui, et aussi de sa mère et de son frère. Elle lui avait même fait lire une lettre de ce frère, et il en avait aimé le ton d'affectueuse gravité. C'étaient des relations de famille pareilles aux siennes .Et il s'était dit que, si Rachel Henderson l'acceptait, il ramènerait à sa mère une bru qu'il lui serait facile d'aimer.

Et voilà qu'au lieu d'une jeune fille, qui aurait de lui tout à apprendre, c'était une femme mariée, une divorcée! Un autre homme l'avait aimée et possédée! Ce divorce, où naturellement les torts ne pouvaient avoir été de son côté, était quand même une vilaine histoire qui l'avait éclaboussée! Une stupeur douloureuse le paralysait! Que dire? Que résoudre? Il ne sut que caresser les cheveux de Rachel, en murmurant machinalement :

— Ne pleurez pas ainsi, chérie! Ne pleurez pas!

Enfin elle se calma, et faisant effort :

— Il y a trois ans de cela. C'était après la mort de mon père. J'étais allée vivre avec mon frère qui habitait près de Winnipeg. Il m'avait offert l'hospitalité, mais il était marié : je ne m'entendis pas avec sa femme. J'étais très malheureuse. C'est alors qu'un Anglais acheta la concession voisine de la nôtre; nous entrâmes en relations. Il se donnait pour le fils d'un riche propriétaire du Lincolnshire, ayant fait ses études à Cambridge. Il était séduisant, il se montrait fort épris; je l'écoutai, je le crus. Mon frère fit tout pour empêcher le mariage; mais, j'étais décidée à avoir un foyer à moi... Je tins bon... Je me mariai.

Elle s'interrompit un instant. L'angoisse que ressentait Ellesborough à l'écouter lui révélait à lui-même à quelle profondeur cet amour s'était enraciné en lui. Il n'avait jamais

soupçonné jusque-là que Rachel se fût si complètement emparée de son cœur.

— A quoi bon entrer dans tous les détails? reprit-elle enfin. Vous pouvez deviner ce que cela signifie d'être liée à un homme sans honneur, sans principes, sans éducation, qui ne tarda pas à m'apparaître comme irrémédiablement vil. Notre vie ne fut bientôt plus qu'une longue querelle. Cela dura ainsi jusqu'à la naissance de notre enfant. Hélas! la pauvre petite ne vécut que quelques semaines. Alors, il me devint impossible de supporter la vie commune. Je m'enfuis. J'appris bientôt que mon mari avait une maîtresse, la fille du contremaître d'un camp d'Italiens installé près de nous. Je n'hésitai pas à demander le divorce; le jugement a été rendu définitif en février dernier. Je suis libre, tout à fait libre, absolument libre!

Elle prononça ces derniers mots avec une sorte de violence farouche, et se réfugia vers la fenêtre où elle se mit à regarder dehors comme si elle eût oublié la présence d'Ellesborough.

Ellesborough respecta sa rêverie douloureuse; bientôt elle revint à lui et dit par phrases entrecoupées :

— Encore une fois je sais que j'aurais dû parler plus tôt... Mais je différais chaque jour... Et puis, je voulais être certaine que vous m'aimiez. Tout à l'heure, quand vous êtes venu à moi, j'ai compris que je vous aimais infiniment plus que je n'avais cru, que je vous aimais trop pour vous laisser repartir sans vous dire la vérité, sans vous avoir tout dit... Ces derniers jours j'étais à la torture... Maintenant, l'heure que j'ai tant redoutée est arrivée : tout va être fini entre nous.

De nouveau sa voix se brisa.

— Non! non! s'écria Ellesborough avec passion. Rien ne me fera renoncer à vous... Pourtant j'ai besoin de réfléchir... pour votre bien... autant que pour moi-même.

— Il serait plus sage de nous dire adieu, insista-t-elle. Vous vous êtes trompé sur moi cruellement, mon ami. Vous avez cru trouver en moi la femme forte de l'Évangile, parce que vous m'avez vue active et empressée au travail de la ferme. Hélas! je ne suis qu'une pauvre chose, et si faible!

Ému d'une infinie pitié, Ellesborough s'approcha d'elle, lui prit la main. Mais elle la retira précipitamment.

— Plus un mot de tout ceci, dit-elle.

Elle venait d'apercevoir Janet qui revenait à bicyclette et traversait la cour.

— Nous ne pouvons en rester là, reprit Ellesborough. Soyez demain soir sur le *Common*. J'y serai vers six heures.

— Je vous le promets, dit-elle.

Déjà le pas de Janet retentissait dans le couloir. Ellesborough ne sut jamais comment il vécut les minutes qui suivirent. Quand il se retrouva dehors, ce lui fut un soulagement de sentir sur son front brûlant le froid de cette nuit d'automne.

VII

La tempête de nouveau faisait rage autour de la ferme de Great End. Un vent de Nord-Ouest secouait les bâtiments exposés sans défense à toutes les intempéries. Et de temps à autre les ululements des petits hiboux bruns qui pullulent dans le centre de l'Angleterre, se mêlaient aux gémissements plaintifs du vent.

Mais ce n'était ni la plainte des vents, ni le cri des hibous qui causait l'insomnie de Rachel.

Elle revivait la scène avec Ellesborough. Elle revoyait l'altération des traits du jeune homme, elle entendait le changement de sa voix, après l'aveu qu'elle lui avait fait. C'était lui qu'elle plaignait, plus encore qu'elle-même. Aux jours d'avant, elle n'avait songé qu'à elle; elle n'avait pas pensé à la souffrance dont elle serait cause pour un autre. Mais voici que son âme s'était élargie au souffle du premier amour véritable qu'elle eût éprouvé de sa vie. Elle se jugea cruelle et sans excuse. Et elle savait bien qu'elle ne pourrait jamais l'oublier. Elle lui avait dit que tout devait être fini entre eux; mais c'était son orgueil qui parlait, ce n'était pas son cœur. Qu'il vînt à l'abandonner, c'était une pensée qu'elle ne pouvait supporter! Six semaines seulement avaient passé depuis leur première rencontre; encore n'était-il pas vrai que, depuis ce jour, il eût occupé toutes ses pensées, car pendant ce temps, elle avait continué de flirter avec le vicaire; et bien des heures s'étaient écoulées pour elle dans le simple plaisir physique de la moisson. Mais, dès le début, elle avait senti qu'Ellesborough prenait sur elle un empire dont rien encore n'avait pu lui donner l'idée. A

peine venait-il de la quitter que déjà elle se surprenait à rêver de sa prochaine visite. Elle assistait à l'éclosion d'un sentiment qu'elle ne connaissait pas encore. Et quand elle avait touché du doigt la possibilité de goûter enfin les joies du véritable amour, voici que l'inquiétude naissait en elle et la crainte de voir son beau rêve s'évanouir. A cette minute, le passé se dressait devant elle comme un obstacle peut-être infranchissable.

Elle résolut de raconter au jeune homme toute l'histoire lamentable de son mariage; elle avouerait son entêtement insensé à épouser Roger Delane, et ses torts d'épouse. Elle lui ferait un récit sincère, sans réticence et sans hypocrisie. Elle ne dissimulerait pas que son mari n'avait pas trouvé en elle la douceur qui peut-être l'eût ramené... Alors sans doute Ellesborough la prendrait dans ses bras. Il la plaindrait pour ces années atroces, pour la mort de son enfant. A cette pensée, elle sentit les larmes ruisseler sur ses joues. Il l'aimait, elle en était certaine, il ne voudrait pas l'abandonner. Elle lisait la pitié dans ses bons yeux honnêtes, elle sentait autour d'elle l'étreinte de ses bras protecteurs.

Oui... Mais était-ce bien tout ?... Au delà de la scène qu'elle imaginait ainsi, les yeux de Rachel vinrent à se fixer sur une autre scène; et celle là ce n'était pas dans l'avenir qu'elle se situait, mais dans le passé. Deux silhouettes s'y dessinaient: la sienne et celle d'un homme, — qui n'était pas Roger Delane!

Le hibou ululait sous sa fenêtre, ses nerfs vibrèrent à lui faire mal. Pourquoi la vie était-elle si cruelle, si injuste? Quelle pitié que rien ne pût faire que ce qui avait été n'eût pas été! Elle n'était pas une femme perverse. Nulle souillure ne corrompait son esprit ni son âme; rien ne l'empêcherait d'être une épouse fidèle pour Georges Ellesborough et une mère dévouée pour ses enfants.

Ce passé, elle en avait horreur, il appartenait à une autre Rachel, à une Rachel qu'elle avait bien le droit d'oublier. Elle avait avoué à Ellesborough qu'elle était une nature faible; mais lui, il était fort. Appuyée sur lui et sur l'excellente Jane Leighton, elle serait la femme qu'il rêvait. Le passé, *ce passé-là*, était mort et bien mort. Rien ne la forçait à le dévoiler, rien, ni scrupule d'amour, ni point d'honneur ne l'y obligeait. Sauf dans son esprit, ce passé était aboli aussi complètement que s'il n'avait jamais existé. Aucun être humain

n'était en possession de ce secret qu'elle était seule à connaître...

Pourtant, une voix s'élevait en elle :

— Tu ne peux vivre à ses côtés une vie de mensonge..

En vain elle répondait :

— Ce qui lui importe, c'est ce que je suis maintenant, et non ce que j'ai été. Celle d'alors, ce n'était pas moi, c'était une autre femme, une créature affolée, malheureuse, irresponsable. De ce passé nul n'a eu connaissance, sauf Dick et moi. Et Dick est mort... Il y avait bien cette charrette, arrêtée devant la ferme... Mais celui qui la conduisait m'a-t-il seulement vue? Il arrive souvent au Canada, en hiver, qu'on soit surpris par un ouragan et qu'on demande asile dans la première habitation venue. Quelle apparence que je rencontre jamais ce Canadien en Angleterre ou qu'il se souvienne m'avoir aperçue chez Dick Tanner?

Et il semblait à Rachel qu'elle était transportée dans un paysage d'hiver. C'était en novembre, la neige tourbillonnait: elle apercevait la bâche d'une charrette, le conducteur tenant les rênes, sa lourde cape toute blanche de neige, et les lanternes qui projetaient alentour une espèce de brouillard lumineux. Un homme de haute taille, aux cheveux blonds, sortait de la ferme et portait au charretier du lait chaud et du pain... Et elle crut se voir elle-même dissimulée derrière le battant de la porte à moitié ouverte. Un peu plus tard, elle se revoyait à l'intérieur de la ferme : un homme était à genoux devant elle : elle ne le repoussait pas...

Alors, elle fut de nouveau submergée par la sensation de l'irrévocable, étreinte par la pensée que jamais elle ne pourrait défaire ce qui avait été. Cette vision ne s'effacerait jamais de son cerveau ; elle porterait le poids de ce souvenir jusqu'à l'heure de la mort.

Et l'intime et torturant dialogue reprit de plus belle.

— Comment aurais-je résisté ? J'étais si malheureuse, — si seule, — si faible !

— Pourtant, tu ne l'aimais pas...

— Non certes. Aucun entraînement d'amour ne m'avait amenée vers lui, mais la détresse de me sentir seule au monde !

— Avoue-le donc à Georges Ellesborough. Il t'aime, il est bon, il te comprendra.

— C'est trop me demander. Si je lui avoue cela, encore

cela, tout sera fini entre nous. Si même il ne me retire pas son amour, j'aurai tué sa confiance. Il soupçonnera chacun de mes actes, chacune de mes paroles : ce sera l'enfer sur la terre.

*
* *

La journée était brumeuse et grise. Octobre, le merveilleux octobre de cette année, tirait à sa fin. Sur les champs de bataille de France et de Belgique, Foch, par ses progrès de chaque jour, faisait la place nette pour une Europe nouvelle. Dans les villages et dans les fermes anglaises, comme dans les grandes villes, régnait une vive agitation. Est-ce que les fils, les pères, les maris, seraient revenus pour *Christmas?* Quels changements n'aurait-on pas à constater? Comment s'organiserait la vie d'après-guerre? Si d'aucuns souhaitaient ardemment la paix, d'autres la redoutaient tout autant. La guerre avait été bienfaisante pour certains, si envers d'autres elle s'était montrée atrocement cruelle. Mais à travers le conflit des désirs et des intérêts individuels, même dans le cerveau le plus obtus, vibrait le sentiment exaltant de la Victoire, d'une Angleterre plus belle et plus forte qu'on n'eût osé l'espérer, et qui, grâce à la sévère épreuve de ces quatre années de lutte, se découvrait des ressources morales et matérielles qu'elle-même n'avait pas soupçonnées.

Janet venait de lire les communiqués à Rachel qui était descendue fort tard, se plaignant d'une migraine. Ostende, Zeebrugge, Bruges, étaient au pouvoir des Alliés. Janet, d'ordinaire si réservée et si pondérée, élevait au Seigneur son âme reconnaissante : « Le Seigneur est Roi, tout inquiet que puisse être le peuple. » Et elle ne put terminer le récit de la délivrance de Lille : à imaginer la joie des habitants, elle sentait les larmes lui monter au yeux... Mais Rachel ne s'associait que de loin à cet enthousiasme. Quel serait l'effet de ces étonnantes nouvelles sur les projets d'Ellesborough? Quitterait-il l'Angleterre plus tôt ou retarderait-il au contraire son départ? Ce souci l'absorbait, l'empêchait de penser à autre chose...

Après le déjeuner, Rachel rejoignit aux champs les deux aides et travailla avec son ardeur accoutumée. Mais elle avait perdu sa gaieté et les jeunes filles remarquèrent qu'elle avait les traits fatigués et les yeux battus.

Non loin de là, une conversation s'échangeait entre Joseph Batts et le vieil Halsey qui, cédant aux instances de Janet Leighton, avait consenti à reprendre le travail. Il n'était bruit dans le village que de l'extraordinaire rencontre qu'avait faite Halsey. Comme Joseph Batts le questionnait :

— Moque-toi de moi si tu veux, dit-il; je suis sûr d'avoir vu le vieux Watson, — le garde, — celui qui a été assassiné dans les temps.

— Allons donc!

— Il commençait à faire nuit. J'ai vu un homme se glisser avec précaution le long de cette sente, et gagner le hangar où Watson a été trouvé mort. J'étais très intrigué. Bien entendu, je n'ai pas pensé tout de suite au vieux Watson. Je rentrais avec les chevaux; j'étais caché par la haie; l'homme ne pouvait pas me voir. Il s'est arrêté une ou deux fois comme pour se reposer, — et puis, il a disparu. J'ai dit à Jenny de s'occuper des chevaux, et je suis parti à sa recherche. Seulement il y avait tout le champ et l'allée à traverser : quand je suis arrivé au hangar je n'ai plus rien vu...

— Plus rien?

— Si ce n'est une large tache de sang... — sur un des vieux sacs à terre près de la charrette, dit Halsey lentement. Et cette tache n'y était pas au commencement de l'après-midi, j'en suis sûr... Rien n'était dérangé; on n'avait rien pris, — mais il y avait cette tache. C'est ce qui m'a fait souvenir de Watson. Alors j'ai fait le tour de la ferme : il y avait d'autres gouttes de sang, tous les deux ou trois mètres, comme celles qu'avait laissées Watson.

Batts était visiblement impressionné.

— Tu es sûr que c'était du sang?

— Sûr et certain. Hastings a été obligé d'en convenir. Alors il m'a recommandé de ne rien dire à ces dames, — ni à personne.

Les deux vieillards fumèrent quelques instants en silence, plongés dans une profonde méditation. Puis Batts s'écria, comme mû par une inspiration soudaine :

— As-tu songé à raconter tout ça à John Dempsey?

— Ni à lui, ni à personne. Je n'en aurais même pas parlé à miss Leighton, si elle n'était pas venue me tourmenter, rapport à ce que je lui avais donné mon congé.

— A ta place j'en causerais avec John Dempsey. Ça le regarde, après tout. Tu ne l'as pas encore vu?

Halsey répondit négativement. Alors Batts lui raconta ce qu'il savait de John Dempsey. Ce jeune Canadien, attaché au Camp de Ralstone, n'était autre que le petit-fils du Dempsey soupçonné de l'assassinat de Richard Watson, en 1859. Son intention première avait été de venir, après la guerre, à Ipscombe et de révéler tout ce qu'il savait à la police. Quand il se trouva à Ralstone, qui n'était qu'à cinq milles d'Ipscombe, il ne vit aucune raison pour attendre, et il avait déjà transmis tous les renseignements au surintendant de Police à Middleborough, entre autres la confession écrite que son grand-père avait signée avant de mourir. Le vieillard avait, paraît-il, été pris de peur aux approches de la mort : il avait voulu soulager sa conscience et se mettre en règle avec le ciel. Lorsque son petit-fils s'engagea et fut sur le point de partir pour l'Europe, le vieux Dempsey l'appela et le chargea de faire parvenir sa confession à qui de droit. Puis il mourut « tout tranquille et confortable, » suivant l'expression de John Dempsey.

Un homme qui avait un tel secret et qui n'avait pas pu le garder, cela parut à Peter Halsey tout à fait pitoyable. L'aveu du crime, presque autant que le crime lui-même, le confirmait dans la mauvaise opinion qu'il avait toujours eue du vieux Dempsey, dès le temps de leur jeunesse où ils avaient été camarades. Pourtant il accepta que Batts amenât un soir le jeune Dempsey chez lui. Et en étant convenus, ils se remirent à semer du blé dans la plus grande pièce de miss Henderson.

Le soir, un messager apporta une lettre pour miss Henderson. C'était d'Ellesborough : quelques mots tracés à la hâte : l'arrivée du chef de la section forestière l'empêchait de venir au rendez-vous. Il priait Rachel de remettre au lendemain.

Rachel donna la réponse ; puis elle retourna dans le salon, en proie à un tel énervement qu'elle fut sur le point d'éclater en sanglots. Janet, occupée à un travail de couture, leva les yeux et fut frappée de l'air de détresse peint sur le visage de son amie.

— Qu'avez-vous ? lui demanda-t-elle : êtes-vous souffrante ?

— Souffrante non, mais si tourmentée!

L'accent avec lequel ces paroles étaient prononcées, autant

que leur signification elle-même, effraya justement Janet Leighton.

— En votre absence, Janet, j'ai eu une longue conversation avec le capitaine Ellesborough. Il m'a demandé ma main.

— Cela ne me surprend pas beaucoup, répliqua Janet, et je ne vois pas ce qui vous inquiète.

— Écoutez-moi jusqu'au bout. J'ai dû lui faire un aveu qui sans doute va changer ses projets...

A ces mots, Janet sentit se réveiller les soupçons qui l'avaient plus d'une fois effleurée. Rachel continuait :

— Cet aveu, j'aurais dû vous le faire, comme à lui, depuis longtemps. Le nom d'Henderson sous lequel vous me connaissez est mon nom de jeune fille que j'ai repris. Mais je ne suis pas miss Henderson. J'ai été mariée. J'ai eu un enfant, une petite fille, qui est morte. J'ai demandé et obtenu le divorce. Mon mari s'appelait Roger Delane : il vit encore. Janet, c'est mal à moi de vous avoir trompée...

— Vous ne m'avez pas trompée, interrompit la bonne Janet. Vous m'aviez avertie qu'il y avait un secret dans votre vie.

Elle se leva et posa ses mains sur les épaules de Rachel, et d'un ton d'affectueux reproche :

— Mais c'est vrai que vous auriez mieux fait de vous confier à moi, ma pauvre enfant!

Rachel se recula un peu et murmura à voix basse :

— J'aurais tant voulu que de tout cela rien ne subsistât, pas même le souvenir.

Puis elle ajouta après un silence :

— Mais je vous dirai tout...

— A moi, ce n'est plus la peine : c'est à Ellesborough qu'il faut faire votre confession complète.

— J'y suis résolue.

— Quand viendra-t-il?

— Je l'attendais ce soir : il ajourne sa visite à demain. C'est de cela que vous me voyez si bouleversée. Il a demandé à réfléchir. Sans doute renoncera-t-il à moi...

Janet fut frappée de l'angoisse que trahissaient la voix et le langage de Rachel. Alors c'était d'une véritable passion qu'il s'agissait! Elle se reprocha d'avoir été aussi aveugle. Elle eut tout à coup l'impression qu'elle frôlait un drame... Mais, non! il n'y aurait pas de drame. Elle entoura Rachel de ses bras :

— Ma chérie, il ne renoncera pas à vous! Mais vous le savez bien : il vous adore, il ne vit que pour vous.

Rachel ne répondit pas. Elle cacha son visage sur l'épaule de Janet, et, lorsqu'elle le releva un instant plus tard, il était baigné de larmes.

VIII

Quatre personnes étaient réunies dans la salle commune du cottage de Halsey, un vieux cottage qui avait tous les inconvénients des maisons d'autrefois, et aussi l'avantage d'être plus spacieux que les habitations modernes : c'était tout ce qui restait d'une ancienne gentilhommière de l'époque Tudor, jadis bâtie à cet endroit. On y voyait encore une cheminée Tudor en briques, dans laquelle on avait eu l'idée barbare d'insérer une petite cuisinière moderne. Au plafond, de belles poutres apparentes.

Mrs Halsey venait de débarrasser la table du service à thé, et elle avait apporté une petite lampe à paraffine, qui répandait une clarté joyeuse. C'était une femme sensiblement plus jeune que son mari, et d'une intelligence très supérieure à celle de son milieu. Elle avait les vues les plus arrêtées en matière de politique, et tenait tête à n'importe quel agent électoral venu mendier son vote, — monnaie qu'elle gardait, pour ainsi dire, dans sa poche, comme une pièce neuve qu'elle retournait de temps à autre, afin de s'assurer qu'elle ne l'avait pas perdue!

Mais tout indépendante qu'elle fût, elle intervenait rarement dans les conversations de Halsey et de ses amis. Donc lorsque les trois hommes, — Halsey, Batts et Dempsey, — furent réunis autour du feu, la pipe à la bouche, elle s'installa près de la table avec son tricot, se bornant à proférer de temps à autre à mi-voix une remarque sarcastique.

Halsey venait de terminer pour John Dempsey son fameux récit et il s'apercevait que l'effet produit n'était nullement celui qu'il en attendait. Un large sourire détendit peu à peu le visage du jeune Dempsey, attestant le plus complet scepticisme.

— Eh bien, Mr Halsey, si je comprends bien, vous avez vu un homme qui descendait le sentier. Et puis après? Pourquoi n'aurait-il pas pris ce chemin, par où tout le monde a le droit de passer?

— Rappelez-vous que c'est le chemin où le revenant a toujours été vu, interrompit Batts, désireux de soutenir autant que possible son camarade Halsey contre l'ironie d'un étranger. Pour moi, je me souviens qu'une fois, quand j'étais gamin, le vieux Dan Holt, le receveur des Postes, l'y a aperçu; et une autre fois encore, il y a environ une dizaine d'années...

Dempsey considéra Batts avec curiosité. Avec son esprit aiguisé d'outre-Atlantique, ces vieillards qui vivaient dans ce drôle de vieux petit village, lui faisaient l'effet d'être singulièrement falots. Pourquoi ne s'agirait-il pas tout simplement d'un de ces innombrables habitants de l'East End de Londres, en fuite devant les raids, qui avaient envahi Millesborough et Ipscombe? Sans doute, rôdait-il autour de la ferme pour y commettre quelque vol. Il y avait bien les taches de sang... mais y avait-il eu véritablement des taches de sang? Ayant ainsi fait justice en quelques mots de l'histoire fantastique débitée par Halsey, Dempsey était bien décidé à en raconter une autre des plus réelles celle-là et tout à fait intéressante. Elle produisait une profonde impression, partout où il la colportait. Ipscombe avait rarement pareil régal : songez donc! le récit d'un crime, fait par le petit-fils de l'assassin qui le tient de l'assassin lui-même, et cela, quand le village comptait encore de nombreux parents de l'assassin et de sa victime!

Dempsey avait déjà répété si souvent ce récit, que tous les détails en étaient parfaitement mis au point : il eut son succès accoutumé. Halsey fut le premier à l'écouter bouche-bée. Mrs Halsey laissa tomber son tricot et considéra le jeune homme par-dessus ses lunettes : le visage de gnome de Batts donna les signes d'une violente émotion aux parties les plus dramatiques. La lueur de la lampe se reflétait dans la boucle de ceinture du jeune Canadien, sur la feuille d'érable décorant la casquette posée sur ses genoux, sur l'insigne de ses épaulettes. Comme cadre, le vieux cottage anglais aux briques et aux poutres de l'époque Tudor. Dans un cercle de vieux laboureurs anglais aux vêtements tachés de boue anglaise, l'hôte, fraîchement débarqué du Nouveau-Monde, tenait le dé de la conversation, comme il arrivait souvent à Ellesborough de le tenir à Great End. Et partout en Angleterre, dans la France non ravagée et dans l'Italie du Nord, des scènes analogues se reproduisaient sur l'écran magique de la vie. Et

lorsque les voix se taisaient, on pouvait presque entendre le bruit que font les époques en allant et venant sur le métier de la Destinée.

Lorsque Dempsey eut terminé son récit, en prenant des temps, comme au théâtre, il se fit un silence. Puis Mrs Halsey, fixant le jeune homme de ses petits yeux noirs, lui demanda sèchement :

— Et ça ne vous fait rien de venir rapporter comme ça sur votre grand-père?

— Bah! répliqua Dempsey en riant. Il y a plus de soixante ans que ça s'est passé. Et puis, il est mort : pas de danger qu'on le pende!.

Batts opina :

— Voilà une histoire que je ne vous conseillerais pas d'aller raconter à miss Henderson.

— Pourquoi donc? Au fait, qui est donc miss Henderson? Est-ce qu'elle n'a jamais été au Canada?

— Si fait, répondit Halsey. Un jour que je raccommodais une nouvelle lieuse, elle m'a dit comme ça que dans ce pays nous ne savions pas ce que c'était qu'une moisson. « Au Canada, qu'elle m'a dit, j'ai aidé à faucher un champ de quatre milles carrés. Il y avait six attelages de six chevaux chacun. Ça, c'est moissonner!... »

— Ah! fit Dempsey. Et vous êtes sûrs qu'elle s'appelle miss Henderson, sûrs qu'elle n'est pas mariée et qu'elle ne l'a jamais été?...

— Mariée? s'écrièrent-ils tous du même ton de voix scandalisé.

— Alors, c'est sa sœur que j'aurai vue ou son double, il y a environ deux ans et demi, dans une ferme située à trente milles de Winnipeg. Quand je l'ai aperçue, l'autre jour, à la fête de la moisson j'aurais juré que c'était elle que j'avais rencontrée au Canada. Je me serai trompé, voilà tout. Au surplus, je pense que j'irai la voir bientôt.

Le même soir, Ellesborough quitta le camp de Ralstone vers six heures, et se hâta vers la ferme de Great End. Pendant les quarante-huit heures qui s'étaient écoulées depuis son entrevue avec Rachel, il avait passé par de cruelles alternatives. Il lui avait fallu reconstruire tout l'édifice de ses idées au

sujet de la femme qu'il aimait. Au lieu de la vierge orgueilleuse et pure qu'il croyait courtiser dans le beau décor de la moisson, il lui fallait se la représenter flétrie par son mariage avec un homme indigne d'elle. Il était de ceux qui se font du mariage une conception romanesque et austère. Ce qu'ils donnent, il est juste qu'ils l'exigent pareillement : une page blanche, la virginité d'âme et de corps. Et dans le cas de Rachel, ces trésors avaient été gâchés par un mariage dont Ellesborough ne pouvait écarter l'image obsédante. Par moment, il se sentait prêt à renoncer ; l'instant d'après, sa passion était la plus forte : il remettait sur le pinacle la femme aimée et, ne voulant accuser que le Destin, il lui prodiguait les mêmes respects, la même adoration.

La nuit était sombre et orageuse. Dès qu'il eut quitté Ipscombe, Ellesborough aperçut de loin à l'une des fenêtres de la ferme une lumière vacillante qui semblait l'appeler. Il comprit que Rachel l'attendait et qu'il la trouverait seule à la ferme.

Elle lui fit un tendre accueil ; même elle réussit à lui sourire. Elle avait perdu cet air de fierté un peu provocante qu'Ellesborough lui connaissait. Il ne l'avait jamais vue aussi adorable, aussi désirable. Il prit le siège qu'elle lui indiquait en face d'elle, auprès de la cheminée.

— Je vous dois, dit-elle, l'histoire de ma vie : après cela, vous décidérez de notre sort.

Alors, d'une voix grave, elle se mit à lui décrire en détail sa famille et sa jeunesse. Elle lui parla de son père, dont le portrait était pendu au mur derrière elle ; elle rappela les missions du pasteur à travers les colonies des prairies, au début de la colonisation de l'Alberta. Elle dit comment, lorsqu'il fut vieux et las, il lui arrivait de prendre la fillette de dix ans, perchée à côté de lui dans le *buggy*, pour lui tenir compagnie. Elle dit aussi comment les privations et les épreuves de la vie des prairies avaient tué sa mère, minée lentement par la maladie.

— Ma jeunesse s'est passée à la soigner. Je n'ai jamais connu les plaisirs de mon âge : nous n'avions ni l'argent, ni le temps nécessaire. Quand ma mère mourut, je venais d'avoir vingt-quatre ans. Mon père la suivit bientôt et me laissa sans ressources. J'allai vivre avec mon frère, qui a toujours été excellent pour moi : mais sa femme m'accablait de dédains,

Une femme comme ma mère eût supporté ces mauvais traitements; mais nous autres d'aujourd'hui, nous ne pouvons pas. Ma mère était une chrétienne; je ne le suis sans doute pas! Que suis-je? Je l'ignore; mais j'ai besoin de vivre ma vie, j'ai besoin d'être aimée...

Ellesborough s'approcha d'elle, mit sa main dans la sienne.

— C'est dans un bal à Winnipeg que je rencontrai Roger Delane. Il venait de louer une grande exploitation, on disait que sa famille était très riche... Après cette soirée passée ensemble, il vint me voir, il revint souvent. Il avait immédiatement déplu à mon frère. « Méfie-toi, me disait-il, cet homme me fait la plus mauvaise impression. » Je le croyais amoureux de moi; il m'intriguait; et puis j'étais fière de l'enlever aux autres filles; et puis aussi ma belle-sœur avait une envie folle de se débarrasser de moi... Bref, je l'épousai...

Elle avait prononcé ces derniers mots d'une voix sourde. Elle se tut et demeura quelque temps comme absente. Une teinte morne s'était étendue sur son visage qui, pour un instant, avait perdu sa fleur de jeunesse.

— Alors ce fut la vilaine et banale histoire. Tout de suite la mésintelligence éclata entre nous. Il était jaloux et violent; je n'ai jamais été une résignée. Je découvris qu'il m'avait fait mensonges sur mensonges. Il buvait, il jouait, il était libertin. Après la mort de notre fille, et quand j'eus découvert qu'il avait une liaison, le divorce fut pour moi une délivrance.

Elle s'arrêta et relevant la tête :

— Maintenant je vais vous dire comment je me suis reprise à la vie. Je revins en Angleterre, à la demande de mon oncle maternel, fabricant à Bradford. A mon arrivée j'appris qu'il était mort, me léguant trois mille livres. Alors j'allai à Swanley où je suivis des cours d'agronomie. J'y rencontrai Janet Leighton... Le reste vous le savez. Ah! mon ami, j'ai le fardeau d'un lourd passé. Voudrez-vous m'aider à le porter?

Ils étaient tout près l'un de l'autre. Ellesborough sentit un frisson courir en lui; et soudain Rachel se trouva dans ses bras, impuissante à lui résister ni à se dégager de son étreinte.

— Chère, chère Rachel, disait-il. Je vous aime. Je tâcherai de vous faire oublier tout ce que vous avez souffert. Ayez confiance en moi!

Mais à ce moment même, quelque chose l'empêchait de

s'abandonner à cette grande vague de passion qui les emportait. Vainement essayait-elle de faire taire la voix de sa conscience :

— A quoi bon en dire davantage? Pourquoi le faire souffrir inutilement? Pourquoi tuer d'avance notre bonheur? Car je puis faire son bonheur. Et moi je veux être heureuse enfin! J'en ai le droit.

Pour Ellesborough, c'était fini des doutes, et des hésitations. Comment soupçonner qu'elle ne lui eût pas tout dit? Il lui semblait au contraire que Rachel s'était confessée à lui avec une franchise, avec une humilité qui s'adressaient à tout ce qu'il y avait de chevaleresque et de généreux chez un homme. Il lui avait déjà pardonné d'avoir différé sa confession. La pensée de ses souffrances, des mauvais traitements qu'elle avait dû subir, lui était seule intolérable. Il demanda :

— Savez-vous ce qu'est devenu cet homme?

— Je l'ignore absolument. Je présume qu'il est encore au Canada. Un peu avant l'ouverture du procès, je reçus de lui une lettre de menaces. « Vous vous repentirez de m'avoir rejeté, disait-il en substance : vous m'avez traité d'une façon indigne, je me vengerai. » Depuis, je n'en ai plus eu aucunes nouvelles.

Ellesborough haussa les épaules.

— Ce sont des menaces sans portée. J'espère que vous ne vous en faites pas de souci...

Elle eut un petit geste d'énervement.

— Non... sans doute. Pourtant, je crois vous avoir dit que j'avais parfois des terreurs, à propos de rien...

— Eh bien que ce soit à jamais fini! Soyez maintenant sans crainte! Je suis là pour veiller sur vous...

Il porta les mains de Rachel à ses lèvres : il eut une impression pénible à les sentir si froides et à la voir de nouveau si pâle, si frémissante! Avait-elle vraiment peur de l'infâme individu auquel elle avait échappé? La chère enfant! Et conscient de sa force, il l'en aima davantage...

Ils demeurèrent encore quelques instants à causer, dans cette première intimité de l'amour, si charmante, qui semble nous ravir dans un autre monde. Ils parlèrent moins du passé que de l'avenir, aperçu à la clarté des nouvelles glorieuses qui parvenaient chaque jour de la guerre. L'Autriche était sur le

point de capituler, la débâcle allemande pouvait se produire d'un moment à l'autre, — et ensuite ce serait la Paix !

L'heure était bien passée où Ellesborough aurait dû s'en aller. Une dernière fois, Rachel se dégagea de son étreinte, et d'une voix étrange :

— Vous m'aimez vraiment, n'est-ce pas?... Vous m'aimerez toujours?... Malgré tout?...

Il fut surpris du ton presque tragique dont elle venait de prononcer ces mots.

— Maintenant, dit-elle, il faut nous séparer.

Ellesborough se dirigea vers la fenêtre pour consulter le temps. Dehors, il faisait nuit noire, et des gouttes de pluie frappaient les vitres. Or Ellesborough vit distinctement un visage d'homme collé contre les vitres, un pâle visage aux yeux profondément enfoncés dans les orbites, aux dents serrées, au visage de haine.

L'instinct discipliné de l'Américain, — cet instinct prudent de l'homme qui a passé des journées et des nuits entières seul avec la Nature dans ses solitudes les plus farouches, — arrêta l'exclamation qui allait lui échapper. Déjà la vision avait disparu. Il n'y avait plus là que le vieux houx qui poussait contre le mur de la ferme, et dont les feuilles luisaient dans le rayon lumineux de la lampe placée près de la fenêtre.

Cependant, des bruits de voix, des claquements de fouet se faisaient entendre. Janet Leighton était de retour avec les deux jeunes filles et les habitants de la ferme. Ellesborough n'avait plus qu'à partir.

MARY A. WARD.

Traduit de l'anglais par MARC LOGÉ.

(La troisième partie au prochain numéro.)

LA LIQUIDATION

DE

L'EMPIRE OTTOMAN

Des confins de l'Iran à la vallée de la Maritza, du golfe Persique et de l'Océan Indien à la Mer Noire et à l'Archipel, du mont Ararat au mont Sinaï, s'étend un immense et magnifique domaine dont les Puissances alliées et associées ont à régler le sort : c'est l'héritage de l'Empire ottoman. Ces vastes contrées ne sont guère peuplées actuellement, après les dernières saignées, que de quelque dix-huit millions d'habitants, mais c'est la rage des hommes qui les a rendues pauvres et stériles, quand la nature les avait faites riches et fécondes; elles ont connu jadis la prospérité, les populations denses, les moissons épaisses, les troupeaux innombrables. Il suffit de rappeler leurs noms antiques : c'est la Chaldée et la Mésopotamie, les larges bassins où le Tigre et l'Euphrate roulent leurs ondes jumelles, double Nil dont les eaux aménagées rendraient à d'immenses plaines une fertilité sans pareille; c'est la Syrie, la Phénicie et la Palestine, nobles terres d'histoire, éternels lieux de passage; c'est le haut bastion de l'Arménie avec ses neiges et ses eaux bondissantes; c'est le Pont où régna Mithridate, la Bithynie, la Cilicie que gouverna Cicéron; c'est la Pamphylie, la Lycie, la Phrygie, et, sur les hauts plateaux, la Galatie où prospéra une colonie de Gaulois. Là, durant des siècles, se fit l'histoire et s'élabora la civilisation; là naquirent les trois grandes religions monothéistes; là fut le berceau des philosophies, des sciences et des arts. Les Juifs y

pleurent sur les ruines du Temple; les chrétiens y vénèrent la trace divine des pas de Jésus; les musulmans sunnites affluent de tous les coins du vieux monde aux villes saintes du Hedjaz, tandis que les Chiites hurlent leur douleur et leur espérance à Kerbelah et à Nedjef. Les ruines de cités qui furent superbes s'entassent à côté de capitales encore vivantes. Constantinople enfin, dont Napoléon disait : « c'est l'Empire du monde, » garde le prestige incomparable qu'elle doit à sa position à l'intersection de deux grandes voies historiques, la route maritime des détroits, la route terrestre d'Europe en Asie.

Mais un vent de mort a passé par là. Les anciens noms, évocateurs des brillantes civilisations du passé, ce sont les Européens qui les ont ressuscités, mais sur place ils ne sont connus que de quelques chrétiens; des consonances étrangères aux lèvres aryennes les ont remplacés. Du ve au xve siècle la grande vague des peuples turco-mongols s'est abattue sur l'Asie occidentale et l'Europe orientale et les a submergées, détruisant tout, civilisations chrétiennes et civilisations musulmanes, le Khalifat de Bagdad comme l'Empire de Byzance. Après des siècles de guerre et d'extermination, les descendants des anciens capitaines d'aventuriers turcs ont fini par fonder l'Empire ottoman. Les Turcs ont toujours été des soldats disciplinés et braves; ils sont allés jusqu'à Vienne et jusqu'à Tunis, mais ils n'ont créé ni une civilisation, ni une administration, ni un art original; ils n'ont jamais tenté de donner aux peuples chrétiens soumis à leur Empire un statut équitable; ils n'ont jamais réussi à s'élever au-dessus de la conception qui divise les hommes en vainqueurs et vaincus, maîtres et esclaves, Turcs et *raias*. Tout ce qui a été créé chez eux, surtout depuis le commencement de leur décadence militaire, l'a été sans eux, et si les rivalités des puissances européennes qui se disputent l'influence prépondérante et les affaires avantageuses ne l'avaient maintenu debout, depuis longtemps l'Empire ottoman aurait cessé d'exister ou serait relégué en Anatolie. Les Turcs depuis plus d'un siècle ne se maintiennent comme puissance que parce qu'ils ont Constantinople, et Constantinople est restée turque parce que les nations européennes n'ont jamais voulu permettre à l'une d'elles d'en obtenir l'exclusive possession. La question de Constantinople a toujours été et reste, à l'heure actuelle, la difficulté capitale pour tout règlement de la question d'Orient.

I

« L'homme malade » n'est pas mort de sa maladie chronique ; il s'est suicidé en se jetant dans la grande guerre. Il n'était nullement forcé d'y prendre part et il pouvait, pour prix de sa neutralité, consolider pour longtemps sa position en Europe et en Asie, obtenir des puissances alliées et associées la garantie de son indépendance et de l'intégrité de son territoire. En fait, ces avantages furent offerts par les ambassadeurs de France et d'Angleterre au gouvernement jeune-turc; mais le tout-puissant triumvirat qui détenait l'autorité effective, Enver, Talaat, Djemal, avait arrêté sa détermination, depuis longtemps, non pas seulement parce qu'il avait laissé prendre aux Allemands une influence dominante, mais parce que la guerre que faisait l'Allemagne satisfaisait ses passions et favorisait ses ambitions. Pour tout homme sensé, la guerre générale devait apparaître aux gouvernants turcs comme une occasion unique, inespérée, d'écarter à la fois le péril russe et la tutelle allemande, tout en sauvegardant la paix ; au contraire, la participation à la lutte, dans l'état d'épuisement où les guerres balkaniques, succédant à celle de Tripolitaine et aux rébellions toujours indomptées du Hedjaz et du Yémen, avaient laissé la Turquie, ne pouvait que provoquer sa ruine et amener la perte de son indépendance, soit qu'elle triomphât avec les Allemands et grâce à eux, humble barque attachée au grand navire, soit qu'elle sombrât avec eux.

Pour comprendre comment les Jeunes-Turcs ont pu commettre sciemment cette faute mortelle, il est nécessaire de pénétrer la mentalité du petit clan qui gouvernait en maître absolu l'Empire ottoman. Leur psychologie d'ailleurs ne diffère de celle d'un Abd-ul-Hamid et de celle de toute la race que par l'hypocrisie des formules et la brutalité plus soutenue et plus méthodique des moyens. Le « Sultan rouge » et les Jeunes-Turcs ont pratiqué la même politique de nationalisme étroit, d'unification et de « turcisation » intérieure. Quand la révolution de juillet 1908 éclata au nom de la liberté et au chant de la *Marseillaise*, toute l'Europe espéra que la Turquie allait enfin se réformer elle-même, devenir, avec l'appui de l'Europe, un État moderne où chaque individu, sans distinction de race ou de reli-

gion, jouirait des mêmes droits, serait soumis aux mêmes devoirs et deviendrait un citoyen ottoman. Avant la révolution de 1908 aussi bien qu'avant l'expédition de 1909 qui détrôna Abd-ul-Hamid, un accord préalable s'était établi entre les Jeunes-Turcs et les représentants des autres nationalités, Arméniens, Bulgares de Macédoine, Syriens, etc. La Turquie paraissait évoluer vers une forme fédérative qui aurait maintenu l'unité de l'Empire et permis à chaque nationalité de se développer selon ses traditions et aspirations. Vain espoir ! Les massacres d'Adana, où plus de 20 000 Arméniens périrent, furent une première révélation de ce qu'il fallait attendre du nouveau gouvernement. De dangereux idéologues, comme le docteur Nazim, soutenaient que l'État devait être exclusivement turc ; la présence d'éléments non turcs avait été le prétexte de toutes les interventions européennes ; il fallait donc « turciser, » au besoin par la contrainte, implanter des colons turcs, obliger tous les sujets ottomans à devenir des Turcs. Les agents allemands, ambassadeurs, militaires ou commerçants, encourageaient ces tendances conformes à leurs doctrines sur les droits de l'État et à leurs intérêts : n'étaient-ils pas les tuteurs et ne se sentaient-ils pas devenir de plus en plus les maîtres de l'Empire ottoman tout entier ?

Le résultat d'une politique si imprudente et inique ne se fit pas attendre. Les sultans n'avaient pas, en Europe, de sujets plus fidèles que les Albanais, mais, quoique en majorité musulmans, ils étaient attachés à leurs franchises locales et à leurs coutumes particularistes. Ils avaient puissamment contribué au succès de la révolution de juillet 1908 ; en récompense, les Jeunes-Turcs imaginèrent de les molester et de détruire leur organisation sociale ; ils perdirent ainsi le seul point d'appui qu'ils gardassent encore dans la partie orientale de la péninsule balkanique.. En même temps, ils s'avisèrent d'implanter au milieu des Slaves de Macédoine des *mohadjirs* (colons musulmans) émigrés de Bosnie-Herzégovine. La conséquence fut de réaliser l'union, qui paraissait invraisemblable, des États balkaniques, et de provoquer la guerre de 1912 ; la Turquie y perdit la Macédoine, la Crète, les îles de l'Archipel et y aurait perdu Andrinople sans la folle précipitation des Bulgares qui déchaîna la seconde guerre.

Une telle catastrophe, loin de servir de leçon aux Jeunes-

Turcs, ne fit que les exaspérer. Ils se mirent à préparer une guerre de revanche contre les Grecs et se lancèrent dans des armements navals. La politique allemande qui, dès lors, était résolue à provoquer la grande guerre, ne pouvait manquer d'utiliser à ses propres fins de telles dispositions; le baron Marshall et, après sa mort, son successeur Wangenheim, et, avec eux, tous les Allemands de Turquie, s'employèrent à attiser les rancunes des Jeunes-Turcs et à souffler sur leur folie. L'union balkanique, si éphémère qu'elle ait été, avait inquiété l'Allemagne pour la sécurité de ses communications avec l'Empire ottoman et le chemin de fer de Bagdad; elle avait résolu d'éliminer complètement l'influence russe des Balkans et d'Arménie, c'est-à-dire des deux points par où une poussée russe aurait pu menacer le chemin de fer de Bagdad, cette épine dorsale de la Turquie germanisée; des publicistes politiques allemands tels que Axel Schmidt, J. Hermann et surtout Paul Rohrbach se mirent en campagne et dépeignirent aux Turcs épouvantés la descente des cosaques du Tsar vers le Bosphore et vers le golfe d'Alexandrette. Il n'y avait de salut pour les Turcs que dans la protection allemande. La coalition des ambitions germaniques et des rancunes turques était complète dès les premiers mois de 1914 et se traduisait par la nomination du général allemand Liman von Sanders comme inspecteur général de l'armée ottomane, puis comme commandant du 1er corps d'armée à Constantinople; il était en outre accrédité auprès du gouvernement turc comme le représentant personnel du Kaiser. Il était difficile de conserver encore des illusions. Le triumvirat jeune-turc avait eu l'adresse de placer au grand-vizirat le prince égyptien Saïd Halim, fantoche décoratif, que sa vanité et son ambition mettaient à leur merci et auquel ils promettaient le poste de khédive d'Égypte après l'expulsion des Anglais; ils lui laissaient les apparences pompeuses du pouvoir, avec le soin d'amuser les représentants étrangers, et se réservaient pour eux-mêmes l'autorité réelle et les jouissances immédiates. Il en était de même dans les provinces où les fonctionnaires ne pouvaient exercer leur autorité que dans la mesure où ils étaient dociles aux injonctions des comités jeunes-turcs dont le réseau s'étendait sur tout l'Empire. Cette armature secrète constituait, pour les chefs du comité de Constantinople, un instrument de règne; c'est par ce canal que

Talaat, Enver, Djemal et leurs complices faisaient exécuter leurs volontés. L'ambassadeur des États-Unis, M. Morgenthau qui, dans les Mémoires si intéressants qu'il vient de publier (1), a tracé un portrait saisissant de ces trois fossoyeurs de l'Empire ottoman, compare Talaat à un « boss » américain ; c'est sans doute calomnier les « boss » qui, si peu scrupuleux qu'ils puissent être, n'ont pas sur la conscience des centaines de milliers de vies humaines ; mais Talaat est une figure saisissante d'aventurier, extraordinaire alliage d'astuce et de férocité, de finesse et d'énergie, tempérament de joueur avec des accès de jovialité brutale et des naïvetés d'enfant ignorant, des divinations d'homme du peuple intuitif et des instincts cruels et rusés de bête fauve. Enver, plus jeune, plus distingué d'allures, plus affiné, plus froid et calculateur, plus capable de constance et de ténacité, mais au fond sans grandes vues, si ce n'est pour ses passions personnelles, et remplaçant le génie par une ambition sans bornes et une vanité sans limites, s'abandonnait plus complètement que Talaat aux directions des Allemands dont il avait admiré, comme attaché militaire à Berlin, l'esprit de méthode et qui le fascinaient par l'étalage de leur force et l'ostentation de leur toute-puissance ; il était devenu, entre les mains de Wangenheim, un instrument précieux et docile pour les grands événements que Guillaume II avait donné à son ambassadeur mission spéciale de préparer.

Tant que la paix fut maintenue, les Jeunes-Turcs étaient obligés de faire bonne mine à toutes les puissances, de dissimuler leurs ambitions et leurs engagements ; tandis qu'Enver était ostensiblement l'ami des Allemands, Talaat feignait de rechercher les sympathies russes et il eut, au printemps de 1914, un entretien politique avec le tsar Nicolas II ; Djemal jouait le rôle d'ami de la France ; il fut, quelques jours avant la guerre, l'objet des plus délicates attentions à Paris, à Toulon, au Creusot, et put se vanter en rentrant à Constantinople d'avoir bien trompé les Français. Leur décision d'entrer dans la guerre aux côtés des Allemands fut prise dès le début ; ils cherchèrent seulement à sauver les apparences et à ménager l'embryon d'opinion publique qui a survécu à tant de tyrannies diverses ; l'attaque des côtes russes par le *Gœben* et le *Breslau* portant

(1) *Mémoires de l'ambassadeur Morgenthau* (Payot, 1919, in-8°).

pavillon turc était préméditée. Les hostilités commencées, les Jeunes-Turcs abandonnèrent toute contrainte; leur tempérament véritable se révéla, plus fourbe et plus cruel qu'on n'aurait pu l'imaginer, et plus naïf en même temps; ils se mirent aussitôt à l'exécution de leur plan favori. Il s'agissait d'affranchir l'Empire ottoman de toute tutelle étrangère, d'en extirper tous les éléments non turcs et de rendre au nom et à la gloire des Osmanlis tout leur lustre d'autrefois. Ils commencèrent par abolir les « capitulations » sans comprendre que la destruction d'un régime qui humiliait leur vanité pouvait être la conséquence d'une profonde réforme intérieure, mais non pas la précéder. Les Jeunes-Turcs voulaient tenir à leur merci les étrangers et les éléments non turcs; on vit bientôt comment ils entendaient les traiter. Talaat disait à M. Morgenthau : « Nous voulons prouver par nos procédés que nous ne sommes pas une race de barbares; » mais, chez ces primitifs, le naturel revint au galop, le vernis de civilisation européenne disparut et fit place à une brutalité sauvage.

La proclamation de la guerre sainte, si elle ne parvint pas à soulever le monde musulman, réussit du moins à fanatiser les Turcs; à cette occasion, une brochure fut imprimée en arabe et distribuée dans tout l'Islam; elle appelait tous les croyants à la guerre sainte, à l'extermination des chrétiens, les Allemands exceptés : « L'extermination des misérables qui nous oppriment, y était-il dit, est une tâche sainte, qu'elle soit accomplie secrètement ou ouvertement, suivant la parole du Coran : « Prenez-les et tuez-les où que vous les trouviez, « nous vous les livrons et nous vous donnons sur eux pouvoir « entier. » Celui qui en tuera même un seul sera récompensé par Dieu. Que chaque musulman, dans quelque partie du monde que ce soit, jure solennellement d'abattre au moins trois ou quatre des chrétiens qui l'entourent, car ils sont les ennemis d'Allah et de la foi! Que chacun de vous sache que sa récompense sera doublée par le Dieu qui a créé le ciel et la terre. Celui qui obéira à cet ordre sera préservé des terreurs du jugement dernier et assuré de la résurrection éternelle... » Le document donne ensuite des détails sur la manière d'organiser des bandes et le devoir de l'assassinat. Un tel factum porte sa marque de fabrique allemande, mais il a été répandu par les soins du gouvernement ottoman et, s'il n'a guère été entendu

hors de Turquie, il a été mis en pratique par les Jeunes-Turcs à l'égard des Arméniens, des Grecs, des Syriens, et même des musulmans arabes.

La méthode de déportation appliquée aux populations chrétiennes n'est pas une invention turque; elle a été préconisée par les Allemands; ils se proposaient de l'appliquer à l'Alsace-Lorraine, s'ils avaient été vainqueurs; mais les Turcs y ajoutèrent la manière. En dénonçant ici les massacres et les déportations qui ont fait périr, en 1915, environ huit cent mille Arméniens, nous ajoutions au titre les mots : « Méthode allemande, travail turc : » c'est la double signature. Les Allemands y ont apporté leur esprit d'organisation, et c'est d'après leurs leçons que les massacres ont été pratiqués avec suite et régularité. Depuis Abd-ul-Hamid, la Turquie a fait des progrès; elle a introduit l'ordre dans l'assassinat de ses propres sujets; les Jeunes-Turcs se sont vantés de dépasser leur précurseur et de procéder à une extirpation radicale et complète du peuple arménien. « J'ai plus fait en trois mois pour résoudre le problème arménien, disait Talaat à l'ambassadeur des États-Unis, qu'Abd-ul-Hamid en trente ans. » Livrés à leurs propres inspirations, affranchis de toute surveillance, grisés par les échecs des Alliés devant les Dardanelles, assurés de l'impunité par la certitude de la victoire allemande, les Turcs perdirent pied; il se produisit un phénomène psychologique que M. Morgenthau définit justement un retour au type primitif. « Maintenant que les hasards de la guerre favorisaient l'Empire, un type entièrement nouveau m'apparaissait, écrit cet observateur pénétrant. L'Ottoman timide et craintif, cherchant son chemin avec précaution à travers les méandres de la diplomatie occidentale, et tâchant de profiter des divergences d'opinions des grandes Puissances, fit place à un personnage arrogant, hautain, presque audacieux, orgueilleux, affirmant ses droits, résolu à vivre sa propre vie et manifestant un mépris absolu pour les chrétiens. » Ce Turc-là, qui est le vrai Turc, est bien loin des descriptions idylliques des romanciers; ceux qui l'ont vu à l'œuvre, tortionnaire et assassin, voleur et lubrique, en ont gardé une vision d'épouvante Il ressort avec évidence de tous les témoignages que le gouvernement jeune-turc a voulu et organisé l'extermination totale des Arméniens, que les Allemands les y ont encouragés et aidés et

que le peuple turc y a participé allègrement, dépouillant et assassinant les victimes, obligeant les femmes et les enfants à se faire musulmans, choisissant les plus jolies dans les tristes caravanes pour les emmener dans leurs harems.

De toutes ces atrocités les Turcs sont pleinement responsables; ils le sont dans leur ensemble, et non pas seulement dans leur gouvernement. Et si nous avons évoqué ces abominations, c'est moins pour appeler sur un ennemi abattu et après tout malheureux lui-même la haine et la vengeance des peuples qui furent longtemps ses sujets opprimés, que pour montrer une fois de plus la radicale incapacité des Turcs à s'adapter à la civilisation européenne, à lui emprunter autre chose que ses vices, à constituer un État capable d'administrer avec justice les peuples non turcs. La notion européenne de la liberté leur est aussi complètement étrangère que notre conception de l'égalité et notre idéal de fraternité. On se demande vraiment si, dans un pays constitué comme l'Empire ottoman, véritable macédoine de races, de langues et de religions diverses, l'idée d'exterminer ou d'assimiler tout ce qui n'est pas turc était plus absurde ou plus criminelle. On a vu des peuples plus avancés en civilisation et mieux doués s'assimiler d'autres peuples; mais le Turc est, de tous les éléments qui constituaient l'Empire ottoman, le moins développé, le moins susceptible de culture et de progrès. Cette guerre, dans laquelle les Turcs, par leur bravoure et la position géographique de leur État, ont apporté à nos ennemis un si précieux appoint, doit avoir pour conséquence, là comme ailleurs, là plus encore qu'ailleurs, l'affranchissement des peuples, la fin de toutes les oppressions. Le suaire est enfin déchiré; le tombeau où des peuples ensevelis vivants gisaient depuis des siècles est enfin ouvert; il ne se refermera pas. Le peuple turc a, comme les autres, ses droits qui seront respectés; mais sa domination sur d'autres peuples, musulmans ou chrétiens, est finie, même sous la forme d'une simple suzeraineté ou sous l'apparence inoffensive d'une fiction diplomatique. Dans les régions mêmes où l'élément turc est en majorité, il sera nécessaire de donner aux minorités des garanties sérieuses et contrôlées. Les Turcs ont, comme les autres peuples de leur Empire effondré, besoin d'une assistance pour organiser un État civilisé; la Société des Nations devra donner mandat à une ou à plusieurs des puissances victorieuses de

leur apporter cette assistance avec ses charges et ses avantages.

Que les Turcs, Vieux ou Jeunes, n'aient rien appris par cette guerre, qu'ils n'en aient nullement compris le sens et la portée, c'est ce que prouve le mémoire présenté à la Conférence de la Paix par la mission ottomane, qui a séjourné quelques jours à Vaucresson et qui, rappelant tous les droits de souveraineté du Sultan sur son Empire, concluait en demandant le rétablissement complet de son intégrité territoriale. Les plénipotentiaires comprirent qu'il fallait rassurer les populations qui, depuis la victoire des Alliés, se croient certaines de leur émancipation et parmi lesquelles des agents jeunes-turcs et allemands faisaient courir des bruits alarmants, en même temps que des bandes turques et même des troupes organisées attaquent les chrétiens et travaillent à achever l'œuvre de mort des Talaat et des Enver. La réponse vigoureuse, incisive, qui est signée Clemenceau, mais qui porte la marque de « l'humour » britannique, est de nature à produire dans toute l'Asie et dans tout l'Islam une profonde sensation; elle ne laisse aucun doute sur l'accueil que les vainqueurs réservent aux prétentions turques. Il faut citer quelques lignes de ce document historique, qui sonne le glas de l'Empire ottoman en tant que grande puissance politique :

« Le Conseil... est bien disposé envers le peuple turc dont il admire les excellentes qualités. Mais il ne peut compter au nombre de ces qualités l'aptitude à gouverner des races étrangères. L'expérience a été trop souvent et trop longtemps répétée pour qu'on ait le moindre doute quant au résultat. L'histoire nous rapporte de nombreux succès turcs et aussi de nombreux revers turcs... Dans tous ces changements, on ne trouve pas un seul cas, en Europe, en Asie, ni en Afrique, où l'établissement de la domination turque sur un pays n'ait été suivie d'une diminution de sa prospérité matérielle et d'un abaissement de son niveau de culture; et il n'existe pas non plus de cas où le retrait de la domination turque n'ait été suivi d'un accroissement de prospérité matérielle et d'une élévation du niveau de culture. Que ce soit parmi les chrétiens d'Europe ou parmi les mahométans de Syrie, d'Arabie et d'Afrique, le Turc n'a fait qu'apporter la destruction partout où il a vaincu; jamais il ne s'est montré capable de développer dans la paix ce qu'il avait gagné par la guerre. »

Puis la note des « Quatre » écarte l'argument du mémorandum ottoman qu'une diminution de la puissance de l'État turc serait une injure pour l'Islam et une atteinte à ses droits. La guerre « dans laquelle l'Allemagne protestante, l'Autriche catholique, la Bulgarie orthodoxe et la Turquie musulmane se sont liguées pour piller leurs voisins, » n'a pas été une guerre religieuse. « Si l'on répond que la diminution d'un État musulman historique doit porter atteinte à la cause musulmane dans tous les pays, nous nous permettrons de faire remarquer qu'à notre avis c'est une erreur. Pour tous les musulmans qui pensent, l'histoire moderne du gouvernement qui occupe le trône à Constantinople ne saurait être une source de joie ou de fierté... Le Turc s'est essayé à une entreprise pour laquelle il avait peu d'aptitudes et dans laquelle il a, par suite, obtenu peu de succès. Qu'on le mette à l'œuvre dans des circonstances plus favorables, qu'on laisse son énergie se déployer principalement dans un cadre plus conforme à son génie et dans de nouvelles conditions moins compliquées et moins difficiles, après avoir rompu, et peut-être oublié, une tradition mauvaise de corruptions et d'intrigues, pourquoi ne pourrait-il ajouter à l'éclat de son pays et indirectement de sa religion en témoignant de qualités autres que le courage et la discipline, dont il a toujours donné des preuves si manifestes? »

Ce langage, un peu sibyllin, abuse d'une ironie qui n'est pas de mise à l'égard d'un vaincu, mais il a du moins le mérite de signifier qu'il ne saurait être question de remettre sous l'autorité, même nominale, de l'Empire turc les populations affranchies par une victoire à laquelle certaines d'entre elles ont participé et que, s'il doit subsister un État turc parce qu'il existe un peuple turc, il ne lui sera plus permis d'administrer sans contrôle des peuples non turcs.

II

L'Empire ottoman est fini comme grande puissance politique. Il a passé, du xve au xxe siècle, sur l'Europe et sur l'Asie sans leur apporter aucun bienfait, aucun progrès; il a été une puissance malfaisante et stérile. Cette guerre, où les Jeunes Turcs se sont follement engagés, a été prolongée et rendue plus coûteuse par leur intervention; la Russie a été par eux séparée

de ses alliés et jetée dans l'abîme de catastrophes où elle aurait pu nous entraîner et d'où elle n'est pas encore sortie. La capacité de nuire des Turcs devenus les instruments des Allemands a été très forte. La destruction des éléments chrétiens de leur Empire, la soumission et l'assimilation des éléments musulmans non turcs n'était, pour leur ambition déchaînée, qu'un premier pas. L'Empire turc reconstitué, fortifié par l'extirpation de ses éléments hétérogènes, devait devenir le centre d'un groupement nouveau d'États musulmans, d'une vaste fédération « pantouranienne » qui se serait étendue des rives du Danube aux steppes de l'Asie centrale et des bords du Nil à ceux du Gange.

Il faut ici entrer dans quelques explications, car c'est là un des aspects les moins connus de cette guerre dont on ne dira jamais assez qu'elle a été un bouleversement total de la terre habitée.

Géographiquement et historiquement, le Touran s'oppose à l'Iran. L'Iran, c'est le plateau de Perse, c'est la race indo-européenne, c'est le sédentaire, le cultivateur ; c'est le civilisateur. Le Touran, ce sont les steppes de l'Asie centrale et septentrionale, c'est la race ouralo-altaïque, c'est le nomade, pasteur et guerrier ; c'est le destructeur. Iran contre Touran, c'est l'histoire éternelle de ces contrées. Le nomade, en été, aspire à quitter ses plaines brûlées pour conduire ses troupeaux brouter l'herbe fraîche des hautes vallées et le gazon parfumé des montagnes ; si le gouvernement est sans énergie et le gendarme sans vigilance, il grimpe sur le plateau, s'y installe et devient le maître : c'est l'histoire des tribus turques. Du Touran, rien de grand n'est jamais sorti, ni mouvement religieux ou philosophique, ni art, ni littérature, ni science, ni industrie, ni commerce, seulement, à certaines époques de son histoire, la guerre, la conquête et la destruction.

Le pantouranisme est une politique qui tendrait à rapprocher les fragments épars de la famille turco-mongole, dispersés depuis la Thrace, voire depuis la Hongrie et la Bulgarie, jusqu'aux Marches de la Chine. L'imagination désordonnée d'un Talaat, l'ambition effrénée d'un Enver ou d'un Djemal ont rêvé de reprendre, en partant de Constantinople, l'œuvre de conquête et d'unification d'un Tchinguiz-Khan et d'un Timour.

C'est après la révolution de 1908 que les Jeunes-Turcs, sous l'influence de quelques sectaires comme le docteur Nazim, ima-

ginèrent de donner pour base à l'État ottoman le nationalisme turc; leur plan impliquait la suppression des autres nationalités. Un certain Ziya bey, de Diarbekir, constitua en 1909, à Salonique, une société qui se proposa pour but d'expulser de la langue turque les mots arabes ou persans qui seuls en font une langue littéraire, et de « turciser » même la religion, les prières et les livres saints; ces fanatiques voulaient même effacer sur les mosquées les inscriptions en arabe. On expulsait les mots en attendant d'expulser ou de tuer les hommes! La guerre de 1912 confirma les Jeunes-Turcs dans leur conviction qu'une politique de centralisation et de « turcisation » pourrait seule sauver l'Empire. C'est à cette époque qu'un Juif de Salonique écrivit sous le pseudonyme de Tékine-Alp un livre intitulé : *le Turc et l'idéal panturc*, qui est comme le bréviaire de la politique pantouranienne dans laquelle le Comité « Union et progrès » allait engager la Turquie pour le service du roi de Prusse.

Le pantouranisme est avant tout une politique de guerre. Entre les divers peuples Touraniens, dont l'état social et politique n'a pas varié depuis les temps anciens, il n'existe aucun sentiment d'unité, aucune communauté de culture, aucun lien, si ce n'est, pour la plupart d'entre eux, l'Islam. Mais il s'agissait, pour les Allemands et les Turcs, de susciter quelque agitation parmi les Musulmans de Russie, de préparer le chemin aux troupes ottomanes en Transcaucasie; des sociétés furent créées qui, avec les fonds de la caisse des ouakoufs (fondations pieuses), s'appliquèrent à promouvoir un irrédentisme turc. Les Jeunes-Turcs qui avaient eu à souffrir chez eux de l'irrédentisme slave et grec, cherchèrent à utiliser contre leurs ennemis ce puissant instrument de désagrégation. Tandis qu'il n'y a, dans l'Empire ottoman, qu'environ huit millions de Turcs, il y a, dans l'Empire russe, de la mer du Japon à la Baltique, à peu près seize millions de Turco-Mongols; ils sont d'ailleurs divisés en petits groupes sans liens les uns avec les autres et ils parlent plusieurs langues différentes; leur unité n'est qu'une fiction; plusieurs tribus, d'ailleurs, ne sont pas turques, mais finnoises. Le pantouranisme ne rayonnait pas seulement sur la Russie. Les invasions et les migrations turques ont laissé sur les plateaux iraniens, particulièrement dans le Nord-Ouest de la Perse, de nombreux rameaux qui, pour la plupart, parlent un

dialecte turc, mais écrivent en persan ; leur confession chiite ne les rapproche pas des Turcs Ottomans. Les Jeunes-Turcs et les Allemands convoitaient particulièrement l'Azerbaïdjan (c'est-à-dire la région du lac d'Ourmiah dont la capitale est Tauris) qui ouvre entre les vallées de la Transcaucasie et le plateau Persan la grande voie historique des invasions et du commerce. Par là, l'influence turque s'étendrait sur la Perse et l'Afghanistan ; par le Turkestan elle agirait sur l'Asie centrale et sur les Indes. Les Turcs savent que c'est par là qu'au XVIe siècle le grand-mogol Bâber descendit dans la vallée de l'Indus et soumit la péninsule à sa dynastie.

Ainsi les visées de la politique pantouranienne étaient vastes et portaient loin. Il va sans dire que cet échafaudage d'intrigues et de propagande était inspiré et organisé de Berlin. L'idée panturque avait aussi trouvé des adeptes parmi les Hongrois, tels que le comte Paul Teleki, président de la société de géographie de Budapest. Ils se proposaient de réveiller chez les Magyars la fierté de leur descendance turque et le goût d'un rapprochement politique et commercial avec les diverses branches de la famille touranienne. La suppression des Arméniens était naturellement un article du programme pantouranien, car cette race tenace et prolifique s'interpose entre les Turcs d'Anatolie et ceux du Caucase et de l'Azerbaïdjan.

Il est important de remarquer que pantouranisme et panislamisme ne sont pas synonymes; les deux politiques, géographiquement, ne se recouvrent pas, puisque les Arabes ne sont pas des Touraniens; le panislamisme a, avant tout, un fondement religieux; il n'est pas autre chose que le sentiment de la communauté de croyance entre les musulmans des divers pays. Lorsque le Sultan, sur l'injonction des Allemands, proclama la guerre sainte, sa parole n'eut qu'un très faible retentissement dans l'Islam non turc. Les Arabes, avec l'appui de l'Entente, ont revendiqué leur indépendance et dénié au Sultan des Turcs le droit au califat; ils ont dressé en face de lui le grand chérif de la Mecque, descendant du Prophète, que l'Entente a reconnu comme roi du Hedjaz.

Après la révolution bolcheviste et la ruine de la puissance militaire de la Russie, les conceptions chimériques du pantouranisme parurent cependant se réaliser. La Mer Noire devenait un lac turco-allemand. Le traité de Brest-Litovsk avec

les Ukrainiens et le traité de Bucarest avec les Roumains révèlent très clairement les intentions des Allemands; ils voulaient organiser une route terrestre et maritime partant d'Odessa ou de Constanza pour aboutir à Batoum d'où elle rayonnerait, d'une part, vers Bakou avec l'appui des Tatares, et, par la Caspienne, vers le Turkestan et ses grandes villes historiques : Khiva, Boukhara, Samarkande, d'autre part, par Tauris et Téhéran, vers la Perse, l'Afghanistan et l'Inde, où 66 millions de Musulmans sont sujets ou protégés anglais.

Le pantouramisme ainsi conçu dépassait de très loin les moyens d'action des Turcs; ils n'étaient qu'un instrument de la politique de guerre allemande. Les divers peuples de race turque devaient devenir comme les piles du gigantesque pont qui relierait l'Europe centrale allemande à l'Asie centrale et à la Chine; ainsi s'établirait la suprématie du commerce allemand et seraient ruinées l'influence et la domination britanniques. En réalité, sous couleur de pantouranisme, c'est le pangermanisme dont il s'agissait d'assurer la domination et le triomphe. Les Jeunes-Turcs, dans leur orgueil naïf, exultaient de joie; ils se voyaient revenus aux jours de Soliman le Magnifique. « La Mer Noire est une mer musulmane et ottomane, » écrivait l'*Ikdam* du 23 mars 1918. Ils se flattaient de grandir par l'appui des Allemands dont ils supportaient la morgue et l'insolence parce qu'ils avaient besoin d'eux, mais dont ils se flattaient, le moment venu, de se débarrasser. Ils auraient dû savoir, puisque c'est Bismarck qui le disait, que qui veut souper avec le diable, doit se munir d'une longue cuiller.

III

L'Islam, dans sa masse, n'a pas été dupe de la propagande panturque et, derrière la chimère du pantouranisme, il a discerné la réalité dangereuse du pangermanisme. Il sait d'ailleurs que les grands peuples qui ont porté la civilisation musulmane, ce sont les Arabes, les Persans, les Berbères de l'Afrique du Nord, tandis que les Turcs n'ont jamais été que des destructeurs. Cependant, tout cet effort, tout cet argent semé par les agents turco-allemands, toute cette prédication politique n'ont pas été complètement vains; certains résultats, certaines effervescences ont survécu même au désastre complet de la

Turquie et de la politique jeune-turque. Durant les premiers mois qui suivirent la défaite et l'armistice, les Turcs, abasourdis par la catastrophe, ne songeaient qu'à s'humilier devant les vainqueurs et à implorer leur clémence; les agents jeunes-turcs avaient disparu ou se taisaient. Mais l'Entente tarda à venir à Constantinople et à manifester ses volontés. On s'habitua à l'idée que peut-être, une fois de plus, rien ne serait changé dans l'Empire ottoman; le Sultan régnait toujours dans sa capitale, les chefs jeunes-turcs, assassins de tant de milliers d'hommes, tortionnaires des femmes et des enfants, n'étaient pas châtiés, beaucoup d'Allemands restaient à Constantinople, la Russie n'était pas remise sur pied; les Turcs crurent apercevoir quelques fissures dans le bloc des Alliés et cherchèrent à jouer le jeu qui leur a si longtemps réussi, à profiter et au besoin à envenimer les dissentiments de leurs ennemis. L'armistice n'avait pas pris la précaution élémentaire d'exiger le départ des soldats et des fonctionnaires turcs de tous les pays non turcs, c'est-à-dire de toute la région à l'Est du Taurus, si bien que les fonctionnaires turcs qui avaient massacré les Arméniens, pendu les Arabes, déporté les Grecs, restèrent en place et, quand ils furent remis de leur premier effroi, se mirent derechef à opprimer les populations; avec plus de discrétion, les massacres recommencèrent. Pour arrêter les revendications des peuples et les faire passer pour mal fondées, les comités jeunes-turcs, évidemment d'après un mot d'ordre de leurs chefs, les Talaat, les Enver, les Djemal, que les vainqueurs n'ont pas encore su découvrir et arrêter, s'appliquèrent à les terroriser et à les décimer. Leur tactique consiste à représenter les intérêts de l'Islam comme solidaires de ceux de la Jeune-Turquie. Telle est la manœuvre par laquelle Allemands et Jeunes-Turcs tentent de sauver leurs intérêts et d'échapper à leurs terribles responsabilités.

Des événements récents, dont la coïncidence est frappante et révèle un plan d'ensemble et un mot d'ordre, sont venus prouver que la propagande jeune-turque avait porté ses fruits et que dans tout l'Islam asiatique, une agitation dangereuse survivait à la guerre. En Égypte, au mois de mars, parmi cette population moutonnière et passive des fellahs et des Arabes, une fermentation subite dégénérait rapidement en émeutes sérieuses. Les premiers troubles eurent un caractère nationa-

liste. Le parti nationaliste, organisé depuis longtemps, protesta contre la proclamation, pendant la guerre, du protectorat anglais sur l'Égypte; il revendiqua l'indépendance du pays et sa représentation à la conférence de la Paix. Lord Cromer, qui avait organisé en Égypte un régime d'administration directe et de centralisation, avait conservé cependant le caractère international de certaines institutions, telles que les tribunaux mixtes. La guerre parut au gouvernement britannique une occasion favorable pour « angliciser. » De là une première source de mécontentement. Il y en eut d'autres : la guerre et la paix ont été conduites par les alliés au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes qu'ils mirent en avant comme un drapeau, mais sans prendre soin de la définir et de la préciser. Comment les Égyptiens ne se seraient-ils pas crus autorisés à en réclamer le bénéfice pour eux-mêmes, quand ils virent le cabinet de Londres demander et obtenir sans difficulté que le roi du Hedjaz fût représenté à la Conférence par son fils l'émir Feiçal dont les autorités britanniques cherchaient en même temps à établir l'autorité sur Damas, Alep et toute la Syrie? Le gouvernement britannique, qui a voulu se servir de la politique arabe comme d'un instrument de règne, ne s'est pas aperçu que sa politique se retournait contre ses propres intérêts et ébranlait son autorité en Égypte.

Les premiers troubles nationalistes amenèrent la déportation à Malte de quatre des principaux chefs du mouvement. Une telle mesure ne fit qu'accroître le mécontentement et, vers le 10 mars, des manifestations très nombreuses furent organisées; elles furent d'abord calmes, conduites par les éléments instruits de la population, notamment par les étudiants d'El-Azhar, mais bientôt des fauteurs de désordre s'y mêlèrent. Dans les villes les ouvriers cessent le travail, des bandes de pillards parcourent les rues; les Arméniens et les Grecs sont particulièrement visés. Du 8 au 13 avril, des émeutes sanglantes se déchaînent; le 13, trente-huit Arméniens sont tués et une centaine blessés; les troupes, hâtivement renforcées, font feu et les victimes sont nombreuses. Dans les campagnes, des bandes s'organisent; quelques Anglais isolés sont assassinés; des tribus de Bédouins prennent part au mouvement. Les fellahs eux-mêmes, sans armes, munis de leurs seuls bâtons, coupent les voies ferrées et les routes. L'agitation dura plus de deux mois;

le gouvernement britannique qui, avant la guerre, avait à peine en Égypte 4000 hommes de troupes anglaises, dut en amener en hâte 40000; une délégation égyptienne est venue à Paris avec mission d'exposer à la Conférence les doléances de l'Égypte, mais jusqu'ici elle n'a pas été entendue; le système de centralisation et d'administration anglaise de lord Cromer est d'ores et déjà condamné. Lord Milner se rend en Egypte pour étudier les causes du mécontentement et les remèdes. C'est à ce prix seulement qu'une tranquillité relative a pu être rétablie. L'attaque contre les Arméniens qui, au Caire, ne forment qu'une colonie peu nombreuse et en général pauvre, est révélatrice; c'est la signature du comité jeune-turc. Les fauteurs du désordre ont profité des circonstances locales et des motifs indigènes de mécontentement; ils ont cherché à agiter la jeunesse universitaire au nom des intérêts de l'Islam; mais leur véritable dessein était de manifester en faveur de l'intégrité de l'Empire ottoman et des Jeunes-Turcs; les incidents d'Égypte se lient directement aux troubles de l'Inde, de Syrie, du Kurdistan.

Dans la grande péninsule indoue, les troubles commencèrent au mois d'avril; des orateurs populaires excitent les musulmans à la révolte et parlent dans leurs discours des émeutes d'Égypte; ils invoquent l'exemple des bolchevistes de Russie. Du 10 au 15 avril, des troubles graves éclatent à Amritsar, Lahore, Bombay, Ahmedabad; tout le Punjab est en rébellion; à Calcutta, le 15, il y a douze tués ou blessés; les musulmans cherchent à entraîner les Indous, mais ils n'y réussissent que dans une faible mesure; les émeutiers parlent du droit de libre disposition; aussi, ce sont des agents turcs que l'on signale à la tête du mouvement; ils répandent de fausses rumeurs dans la masse ignorante; mais les princes indous et les hauts personnages, sans distinction de religion, secondent loyalement le gouvernement anglais et s'emploient à rétablir le calme. Dans les premiers jours de mai, l'ordre renaît peu à peu; mais le 9 mai, survient une complication; l'émir d'Afghanistan, Amanullah Khan, successeur de l'émir Habibullah, assassiné, selon toute vraisemblance, à l'instigation des agents turco-allemands, réclame l'indépendance complète de son pays et lance des bandes armées au delà de la frontière des Indes; le gouvernement est obligé d'appeler en hâte des troupes qui prennent l'of-

fensive et obligent rapidement l'émir à demander un armistice et à traiter de la paix.

A Alep à la fin de février, à Adana le 10 mars, des incidents graves se produisent; des Arméniens sont tués; le commandement français et anglais est obligé d'intervenir pour rétablir le calme. Aux frontières de la Perse, parmi les tribus Kurdes, le comité jeune-turc organise des bandes armées pour empêcher le retour dans leur patrie des Arméniens réfugiés en Perse; c'est Haïdar bey, ancien *vali* de Van, ami et complice de Djevdet bey, l'un des plus acharnés bourreaux des Arméniens, qui dirige le mouvement.

Ainsi, partout, les troubles ont le même caractère et la même source; les comités jeunes-turcs de Constantinople et de Berne ont la direction du mouvement; et sans doute eux-mêmes obéissent-ils aux ordres secrets des Talaat et des Enver réfugiés en Allemagne ou cachés à Constantinople. L'approche de l'inéluctable justice affole les coupables; l'idée que, malgré tout leur zèle sanguinaire, il reste encore des Arméniens qui se disposent à rentrer dans leurs foyers dévastés et à y créer, avec l'appui des Alliés, un grand État indépendant, excite la rage des bourreaux. Plus se prolonge l'indécision de la Conférence et l'inaction des Alliés, plus l'audace des Turcs grandit et plus loin s'étendent leurs intrigues. Le débarquement des troupes grecques à Smyrne, où elles sont presque encerclées par des troupes italiennes, a paru aux Turcs à la fois comme une provocation et comme une preuve d'un désaccord entre leurs vainqueurs. Chaque jour, dans ces malheureux pays qui ont déjà tant souffert, des hommes sont tués parce qu'à Paris la Conférence n'a pas encore pris ses résolutions. Le premier devoir qui s'impose à elle, avant de trancher les différends entre les vainqueurs, c'est d'imposer la loi au vaincu. Pour rassurer les peuples dans tout l'ancien Empire ottoman, il faut un grand geste symbolique qui se voie de loin et dont le sens ne puisse être discuté : le Sultan doit quitter Constantinople.

IV

Quand les Turcs sont entrés en guerre avec l'Allemagne contre la Russie, la France et l'Angleterre, l'opinion publique, dans ces trois pays, s'est prononcée : notre victoire sera la fin

de la domination turque sur Constantinople et en Europe. Ce vœu, ou plutôt cette sentence, s'est traduite, au commencement de 1915, en une convention par laquelle la France et l'Angleterre assuraient à la Russie, après la guerre, la possession de Constantinople et des détroits, à charge de garantir la liberté de la navigation et de respecter les droits acquis. Si donc la Russie avait gardé sa place dans la grande alliance, la question de Constantinople serait résolue d'avance. La défaillance et les malheurs de la Russie laissent la question ouverte, mais grevée d'une hypothèque morale dont il doit être tenu compte.

Il y a, pour ainsi dire, deux éléments dans la question de Constantinople : la ville, capitale de l'Empire ottoman, avec les territoires voisins, d'une part, et, de l'autre, la liberté des détroits. Dès qu'il y aura une Russie réorganisée, elle demandera, comme une nécessité et comme un droit, le libre passage du Bosphore et des Dardanelles, qui seront demain, comme ils étaient hier, « les clefs de sa maison. » Mais elle n'est pas seule à revendiquer la garantie de ce droit : la Roumanie et la Bulgarie, sans compter les États nouveaux, tels que l'Arménie, qui seront riverains de la Mer Noire, y ont le même intérêt. Le traité de paix consacrera la liberté des détroits qui seront ouverts même aux navires de guerre; il semblerait pratique de les placer sous le contrôle de la Société des Nations, dont une délégation spéciale constituerait sur place une commission chargée de trancher les questions de droit, d'administration, de navigation et d'assurer pratiquement la liberté du passage. Il devrait être interdit de fortifier les rives des détroits jusqu'à 50 kilomètres dans les terres. Une place dans la commission serait naturellement réservée à la Russie dès qu'elle entrera dans la Société des Nations; la présidence pourrait être alternative ou appartenir, au moins provisoirement, aux États-Unis, dont le désintéressement, en raison de leur situation géographique, ne saurait être mis en doute. La liberté des détroits serait ainsi assurée en dehors et au-dessus de la question de souveraineté des pays riverains; ceux-ci seraient grevés d'une servitude de passage et de neutralité.

Et c'est une raison de plus pour que la capitale de l'État ottoman ne soit plus sur le Bosphore, même si une souveraineté turque subsiste sur le territoire européen. Constantinople, ville cosmopolite, centre international des affaires et

du commerce, doit garder un caractère international et ne devenir la possession exclusive d'aucun État. La souveraineté turque peut y être maintenue, puisque l'élément turc y est nombreux, à la condition que ce soit une souveraineté assistée et contrôlée. Le départ du Sultan signifierait hautement que le petit État ottoman d'après la guerre n'est plus l'empire d'autrefois. A ce symbole il serait juste d'en ajouter un autre qui en soulignerait la signification : les anciennes églises chrétiennes d'avant 1453 seraient rendues aux chrétiens et réparties entre les diverses confessions, tandis que les mosquées bâties par les conquérants seraient assurées aux musulmans.

Que le Sultan doive abandonner Constantinople pour s'établir à Brousse, où fut avant 1453 la capitale de ses ancêtres et où l'on admire encore leurs tombeaux, ou à Koniah, sur les plateaux anatoliens, où régnèrent jadis les Seldjoucides, il ne s'ensuit pas que l'État ottoman disparaisse. Nous croyons que son maintien, depuis les frontières de la Bulgarie jusqu'au Taurus, à l'Anti-Taurus et à une ligne passant un peu à l'ouest de Sivas et aboutissant à la Mer Noire en un point situé approximativement au nord de cette ville, constitue la plus simple et la plus juste des solutions. Le peuple turc a, comme les autres, le droit de n'être pas soumis, là où il est en majorité, à une domination qu'il répudie ; mais, comme nulle part on ne le trouve à l'état isolé, mais en combinaison avec d'autres éléments ethniques et que, d'ailleurs, il s'est montré, depuis cinq siècles, incapable de bonne administration et de progrès, la nécessité s'impose de lui prêter assistance et de lui imposer un contrôle. La Société des Nations donnerait ce mandat, selon les régions géographiques, à diverses puissances.

La région côtière qui borde la mer Egée, avec ses îles et ses presqu'îles, appartient au domaine de l'hellénisme. L'Anatolie, sur moins de dix millions d'habitants, compte presque trois millions de Grecs, dont la grande majorité est concentrée dans la région de Smyrne, depuis le golfe d'Adramit jusqu'à la péninsule qui s'avance au devant de l'île de Rhodes. Ces Grecs, que les premières invasions turques avaient chassés dans les îles, sont revenus peu à peu sur le continent : d'abord pasteurs, puis commerçants et agriculteurs, ils se sont répandus sur les côtes, puis ils se sont infiltrés assez avant dans

l'intérieur des terres, remontant les vallées fertiles, poussant leurs troupeaux vers les hauts plateaux. Grâce à leur organisation sociale, familiale, religieuse et communale très forte, ils ont peu à peu repoussé ou submergé le paysan turc que les levées d'hommes pour les guerres du Sultan ne cessaient de décimer; jusqu'à 50 kilomètres, et même sur certains points, par exemple dans la vallée du Méandre, jusqu'à plus de 100 kilomètres, ils l'emportent et l'emporteront de plus en plus sur les Turcs. Le *caza* (district) de Smyrne, sur 416000 habitants comprenait, avant la guerre, 96000 Turcs, 243000 Grecs, 8000 Arméniens, 16000 Juifs et 52000 étrangers. Pour le *sandjak* (département) de Smyrne tout entier, la proportion était de 219000 Turcs contre 449000 Grecs. Le *sandjak* de Magnésie, qui ne touche pas à la mer, compte encore 83000 Grecs contre 247000 Turcs. Les Grecs revendiquent toute cette région et en demandent l'annexion immédiate. Il paraîtra sans doute plus prudent et plus équitable de maintenir l'unité de l'Anatolie sous la souveraineté du Sultan, mais de confier à la Grèce un mandat de la Société des Nations pour toute la région où les Hellènes sont nombreux, ce qui équivaudrait à peu près au *vilayet* d'Aïdin.

Entre la région côtière fortement hellénisée et les montagnes du Taurus et de l'Anti-Taurus, d'une part, et, d'autre part, d'une mer à l'autre, s'étendent les hauts plateaux de l'Anatolie. C'est une région très peu peuplée, mais qui, au moins dans certaines de ses parties, est susceptible de colonisation agricole; on y trouve des mines, dont les Allemands avaient soigneusement fait la prospection; le climat est sain. Ce pays a jadis connu une prospérité que les invasions turques suivies du régime politique ottoman, ont détruite. Les Turcs auront toute liberté d'y vivre et de s'y adapter peu à peu à la civilisation; mais ils sont trop peu nombreux et trop apathiques pour mettre en valeur ces vastes contrées; elles ont besoin d'une colonisation européenne. Les Italiens, qui ont peu de colonies et de nombreux émigrants, qui sont sobres, tenaces, prolifiques, bons agriculteurs, habitués au climat et aux cultures méditerranéennes, y trouveraient un champ d'expansion parfaitement adapté à leurs facultés : si la Société des Nations leur en donnait le mandat, ils trouveraient là le meilleur emploi de leur activité, car ils ont peu de capitaux et beaucoup

de main-d'œuvre. Quant aux populations turques ou turcisées, elles apprendraient, au contact des colons italiens, la loi du travail et de l'effort ordonné et adapteraient peu à peu leurs mœurs aux nécessités de la vie civilisée ; si décidément l'expérience montrait qu'elles préfèrent vivre dans l'inertie et la pauvreté passive, elles seraient peu à peu évincées et s'en iraient dans les plaines du Turkestan et de l'Asie centrale d'où elles ne sont sorties que pour le malheur de l'humanité. Si les Italiens recevaient de ce côté de larges avantages, un champ d'expansion avec débouché sur la Mer Noire et la Méditerranée, le règlement de certaines questions, qui restent en suspens dans l'Adriatique ou ailleurs, en serait facilité ; l'Italie obtiendrait par là, dans la Méditerranée orientale, une position digne de son rang de grande puissance et de son rôle dans la grande guerre.

Sur la rive asiatique des détroits et de la Marmara, pourrait être délimitée une zone peuplée de Turcs et de Grecs qui comprendrait le *sandjak* de Kalei-Sultanié (Bigha, ancienne Troade), une partie du *vilayet* de Brousse avec cette ville, le *sandjak* d'Ismidt et qui formerait, avec Constantinople et la Thrace, un « mandat » qui pourrait être attribué soit à la France, si elle ne recevait pas en Syrie et en Arménie toutes les satisfactions auxquelles lui donnent droit la situation économique et morale prépondérante qu'elle possédait avant la guerre dans tout l'Empire ottoman, soit aux États-Unis.

V

Quand on vient de l'Ouest, et qu'on franchit le gradin gigantesque du Taurus, on se trouve dans une région nouvelle, sur un bastion colossal qui domine de sa masse le rivage de la Mer Noire au Nord, les plaines brûlantes de la Mésopotamie au Sud : c'est la haute montagne, avec ses plateaux herbeux, ses vallées et ses fleuves impétueux, ses grands lacs, ses volcans éteints, ses bassins étroits mais fertiles, ses troupeaux, ses populations sédentaires et ses nomades. C'est l'Arménie. Elle se termine au Sud-Ouest, sur le golfe d'Alexandrette, entre le Taurus et l'Amanus, par une mince zone côtière, la riche plaine de Cilicie où l'élément turc se mélange à l'élément arménien ; elle s'élargit au contraire, comme le plateau qui

porte son nom, en s'approchant des frontières de la Perse et de la Transcaucasie. La gigantesque borne de l'Ararat se dresse à plus de 7000 mètres à la frontière des trois empires et, à ses pieds, s'abrite le vieux monastère d'Etchmiadzin où réside le *Catholicos*, chef religieux et national du peuple arménien. Une partie de l'ancienne Transcaucasie russe (région d'Erivan, haute vallée de l'Aras, région du lac Sevanga) fait aussi partie du domaine ethnographique des Arméniens. Sur la Mer Noire, la région côtière, l'ancien Pont, avec Trébizonde, est habitée par un mélange de Grecs, de Turcs, de populations lazes et géorgiennes, et d'Arméniens.

Les Arméniens ont été, sans doute, le peuple le plus éprouvé par la grande guerre. Environ 800000 d'entre eux ont été massacrés; leurs femmes et leurs enfants sont encore enfermés dans les harems turcs ou sous les tentes kurdes. Nous avons dit ici cette gigantesque horreur, telle que le monde n'en avait pas vu depuis les sombres époques des Huns ou de Timour (1). Nous ne reviendrons pas sur l'épouvantable drame qui, comme l'a écrit l'Allemand Stuermer, « coïncida avec l'époque de la plus grande influence allemande à Constantinople (2); » il fallait seulement le rappeler parce qu'il est l'un des fondements des revendications arméniennes. Les Arméniens ont été pendant la guerre, des belligérants de fait; les fugitifs, échappés au grand massacre, ont organisé des corps de volontaires et se sont battus en Transcaucasie, sous les ordres des Antranik et des Nazarbekoff, jusqu'à l'armistice; d'autres ont formé la légion qui a combattu en Syrie avec les contingents français. Partout, les soldats arméniens ont fait preuve de courage et de discipline. La libération du peuple arménien a été proclamée, depuis longtemps, comme l'un des buts de guerre des Alliés: il doit constituer un État indépendant. Mais la résurrection de l'Arménie est infiniment plus difficile que celle, par exemple,

(1) Voyez la *Revue* du 1er février 1916 et notre brochure : *La Suppression des Arméniens* (Perrin, in-16). Les deux documents capitaux sont le *Livre bleu* publié par le vicomte Bryce et traduit en français, et le rapport secret du professeur allemand Lepsius, que nous avons réussi à nous procurer et qui a paru sous le titre : *Le Rapport secret du docteur Johannes Lepsius*, publié, avec une préface, par René Pinon (Payot, in-16).

(2) Harry Stuermer, *Deux ans de guerre à Constantinople*. Comparez les pages poignantes des *Mémoires de l'ambassadeur Morgenthau*. Voyez aussi la collection de la revue : *La Voix de l'Arménie*.

de la Pologne; en raison des massacres récents qui ont terriblement éclairci les rangs des Arméniens, et des persécutions séculaires qui les ont dispersés, il s'agit moins d'attribuer des territoires à un peuple qui les occupe en masse, que de rassembler, sur le domaine historique d'une vieille nation, ses rameaux dispersés. La voix des morts doit être entendue; il n'est pas possible que la statistique, faussée par les massacres, profite aux bourreaux. D'ailleurs, même dans l'état actuel, l'élément arménien est encore relativement nombreux sur le territoire qu'il revendique et, en tout cas, il y est le seul élément susceptible d'organiser un État moderne, de créer des industries, d'adopter des méthodes de travail agricole perfectionnées; l'Arménien n'est pas seulement un bon commerçant, un habile manieur d'argent, un agriculteur intelligent; il est aussi passionné pour la haute culture intellectuelle, les arts et les sciences. De tous les éléments ethniques de l'Asie occidentale, il est, avec le Syrien et le Grec, le plus apte à s'adapter aux méthodes occidentales et à créer un État prospère. Mais il aura besoin, pour y réussir, de temps et d'assistance.

D'autres éléments ethniques partagent avec les Arméniens le même domaine géographique. On y trouve des Turcs dans la partie Ouest, et les Arméniens souhaitent d'en annexer le moins possible. On y trouve des colonies de Tcherkesses du Caucase, implantés par Abd-ul-Hamid pour accroître la force de l'élément musulman et former des équipes de massacreurs. Sur la côte de la Mer Noire, les Grecs sont nombreux; ils ont fait un accord avec les Arméniens pour entrer dans leur État en y gardant leur langue et leurs écoles. Près des frontières de la Perse, on rencontre les débris d'une intéressante population chrétienne, les Nestoriens, que les Anglais appellent Assyriens; il en reste environ 80 000 qui vivront en bonne harmonie avec les Arméniens après avoir subi les mêmes persécutions. Mais l'élément le plus important, c'est le Kurde.

Les Kurdes constituent un peuple à part; ils habitent la même région et ont gardé à peu près les mêmes mœurs qu'à l'époque où Xénophon, qui les décrit sous le nom de Carduques, a traversé leur pays. Leur domaine propre, c'est la région intermédiaire entre les hauts plateaux arméniens et les plaines mésopotamiennes; c'est là, à proprement parler, le Kurdistan. Mais d'autres Kurdes sont établis sur les hauts pla-

teaux arméniens; un bon nombre d'entre eux ne sont d'ailleurs que des Arméniens islamisés sous la menace du cimeterre. De plus, même les Kurdes qui vivent au pied des montagnes, conduisent, durant les chaleurs de l'été, leurs troupeaux transhumants brouter l'herbe des hauts plateaux. La transhumance, avec la connivence du gendarme turc, servait de prétexte au pillage et à l'assassinat. Depuis des siècles, les Turcs ne cessaient d'exciter contre les Arméniens les convoitises et les haines kurdes, car le Kurde est pauvre ; c'est un berger ou un humble cultivateur ; au point de vue social, il en est resté au régime de la tribu ; sa langue, très indigente, ne peut exprimer que des idées rudimentaires et il lui faut recourir à l'arabe quand il veut écrire ; c'est un montagnard, resté très primitif et sans culture et qui a une réputation bien établie de brigand et de pillard ; mais il est énergique, vigoureux, et, sous un gouvernement autre que celui des Turcs, il se montrera capable de progrès.

Le Kurdistan peut former un État indépendant qui comprendrait presque tout le vilayet de Diarbékir, la partie sud des vilayets de Bitlis et de Van et peut-être quelques territoires entre le Tigre et la frontière persane. Mais il n'est pas admissible que le massacre des Arméniens, auquel les Kurdes ont cruellement participé, puisse devenir pour eux un titre à empiéter sur les hauts plateaux. Les Kurdes qui y sont fixés ou qui y conduisent leurs troupeaux durant l'été, seront protégés par les lois de l'État arménien, à la condition que la zone de passage de leurs troupeaux soit délimitée; leurs droits seront garantis par la puissance qui assumera pour l'Arménie le mandat d'assistance. Il n'a jamais existé, au cours des siècles, d'État kurde; les Kurdes ont toujours été sujets, mais sujets mal soumis à leurs maîtres successifs, obéissant plutôt à leurs beys, sortes de seigneurs féodaux ou de chefs de clan; rien ne les empêchera de garder leur organisation sociale et leurs mœurs, à la condition de respecter les droits de leurs voisins et les lois de la civilisation. En ces derniers temps, on a pu observer les symptômes d'un rapprochement entre Kurdes et Arméniens; longtemps, dans l'histoire, ils ont vécu en bonne intelligence; ce sont les Turcs seuls qui avaient intérêt à les opposer les uns aux autres. Quand il sera évident que l'Arménie, assistée par la Société des Nations, possède une gendar-

merie vigilante et une justice impartiale, la paix s'établira entre les divers éléments ethniques de l'État arménien et on peut prévoir le moment où même le Kurdistan indépendant s'unira à l'Arménie par un lien fédéral, tout en gardant son autonomie. La question kurdo-arménienne se résoudra par la paix, dans l'ordre et le travail.

Pour obtenir cette paix, l'Arménie a besoin du concours de la Société des Nations. La vie nationale arménienne sera très difficile dans les premières années, tant qu'une génération nouvelle n'aura pas remplacé celle que les Turcs ont détruite; aussi l'organisation politique qu'il faudra créer le plus tôt possible ne sera-t-elle pas définitive. Les ressources ne manquent pas; l'Arménie est pauvre, mais il y a des Arméniens riches; la population est industrieuse, les mines et l'énorme réserve de force que les chutes d'eau et les fleuves rapides offrent au pays deviendront rapidement une source de richesse. Mais il faut au nouvel État une force armée pour la pacification et la police intérieure, des capitaux pour la première mise en valeur et l'organisation administrative du territoire. Seules, deux puissances paraissent qualifiées pour assister l'Arménie renaissante, les États-Unis et la France; leur association, pour cette œuvre d'humanité et de civilisation, apporterait à l'Arménie toutes les garanties et les ressources dont elle a besoin. Tous les Arméniens instruits parlent français; leur culture est française, et c'est là, pour nous, un capital moral que nous devons faire fructifier en prêtant aux Arméniens le concours de professeurs pour leur haut enseignement, d'instructeurs et de chefs pour leur armée et leur gendarmerie, de hauts fonctionnaires pour les services de l'État; les Américains apporteraient des capitaux, des techniciens; des syndicats américains-français-arméniens se formeraient pour la construction des chemins de fer, l'exploitation des mines et des chutes d'eau. Là, comme en beaucoup d'autres points du globe, la collaboration franco-américaine serait une combinaison féconde et bienfaisante; elle arriverait à mettre sur pied l'Arménie forte qui est la condition nécessaire de la tranquillité et de la prospérité de l'Asie occidentale. Les Arméniens ont besoin d'être protégés non seulement contre leurs voisins, mais contre eux-mêmes; intelligents et avides de savoir, ils sont malheureusement en proie au virus de la politique; abandonnés à eux-mêmes, ils consu-

meraient leurs énergies en luttes de partis; l'esprit pratique des Américains et le ferme bon sens des Français les retiendront sur la pente fatale; ils les empêcheront aussi de se livrer à la joie sanglante des représailles et des vengeances, si légitimes qu'elles puissent être.

Les débuts de l'Arménie indépendante seront difficiles, mais son avenir est assuré et son peuple deviendra, dans cette Asie si longtemps endormie, un élément actif de progrès et de civilisation; c'est pourquoi si, sans doute, la France est elle-même trop éprouvée pour se charger seule du mandat de l'assister, elle se doit du moins à elle-même d'y contribuer, car entre son génie, mélange d'idéalisme ardent et de droite raison, et le caractère arménien, il existe des affinités naturelles qui pourront se traduire en liens moraux et politiques.

VI

Quand on franchit l'Amanus en venant de l'Ouest, ou quand, en se dirigeant vers le Sud, on dévale des plateaux arméniens et des hauteurs du Kurdistan, on entre dans un monde nouveau : c'est la plaine; ce serait la steppe et le désert si le Tigre et l'Euphrate n'arrosaient la Mésopotamie et si, le long de la Méditerranée, les montagnes de Syrie n'attiraient quelques nuages bienfaisants. Entre l'Euphrate et les oasis syriennes, c'est le désert, hanté des Bédouins, qui se prolonge indéfiniment vers le Sud jusqu'à l'Océan Indien à travers toute la péninsule arabique. Ces immenses régions, dont l'histoire a été si brillante, sont aujourd'hui peu peuplées; le régime turc les a ruinées. Des tribus d'Arabes nomades conduisent leurs troupeaux sur un sol où des millions de laboureurs prospéraient autrefois. Des populations diverses, les unes musulmanes, les autres chrétiennes, les unes sédentaires, les autres nomades, vivent en Syrie et en Mésopotamie. La majorité d'entre elles parle arabe; mais, même parmi les Arabes, il n'existe aucun sentiment d'unité, aucune trace de l'idée de nation; les Bédouins vivent en tribus, les Arabes sédentaires, musulmans ou chrétiens, sont adaptés à la civilisation occidentale.

Il faudrait de longues pages pour expliquer quelle a été, pendant la guerre, l'évolution de la question arabe et syrienne; nous n'en pouvons indiquer aujourd'hui que les très grandes lignes.

Les Arabes n'ont jamais accepté qu'à contre-cœur la domination turque. La proclamation de la guerre sainte au profit des Allemands, les pendaisons de notables musulmans en Syrie par Djemal pacha, soulevèrent l'indignation parmi eux et le grand chérif de La Mecque, Hussein, répondit au vœu général en rompant, en juin 1916, tout lien avec la Porte, en se proclamant souverain indépendant du Hedjaz et en commençant les hostilités contre les Turcs. Il était naturel que les Alliés cherchassent, dans l'intérêt de leur cause, à favoriser l'action politique et militaire du chérif de la Mecque qu'ils reconnurent en qualité de roi du Hedjaz. La convention signée à Londres par M. Paul Cambon et sir Edward Grey, les 9 et 16 mai 1916, pour un partage d'influence dans les régions arabo-syriennes, révèle les préoccupations qui étaient alors celles des deux gouvernements. Le cabinet de Paris songeait à sauvegarder, par une convention qui lui apparaissait comme une mesure conservatoire, les intérêts français si importants en Syrie et dans tout le Levant ; le cabinet britannique, lui, inaugurait une politique nouvelle ; il se disposait à opposer à la politique turque représentée par le Sultan et inféodée aux Allemands, une politique arabe soutenue par les Alliés. La France et l'Angleterre se déclaraient « disposées à reconnaître et à protéger un État arabe indépendant ou une confédération d'États arabes ; » chacune d'elles exercerait cette protection dans une zone déterminée qui, en gros, était pour la France la Syrie, la Cilicie et une large bande de territoire englobant Mossoul et se prolongeant jusqu'à la frontière Persane, et, pour l'Angleterre, la Palestine, considérée par l'État-major britannique comme nécessaire à la défense de l'Égypte, et la Mésopotamie. Dans la zone côtière, englobant le Liban, où l'influence française est établie si solidement depuis des siècles dans le cœur des Syriens, la France avait la faculté d'exercer une action plus directe et d'établir la forme de gouvernement qu'elle jugerait la mieux adaptée aux besoins du pays ; la Grande-Bretagne avait les mêmes droits en Mésopotamie.

Cette convention, qui a été très critiquée, a eu surtout un grand défaut ; les événements de la guerre ont empêché la France d'en pratiquer les clauses et d'en développer l'esprit, tandis que d'autres incidents, tels que la menace militaire turco-allemande sur l'Égypte et le grave échec de Kut-el-

Amara, amenaient la Grande-Bretagne à faire, tant en Syrie qu'en Mésopotamie, un grand effort militaire auquel la France, assez occupée chez elle, ne put s'associer que dans une très faible mesure. Cette circonstance fit naître dans l'imagination de certains « coloniaux » et militaires anglais, tels que sir Mark Sykes et le colonel Lawrence, et chez certains fonctionnaires anglais d'Égypte, une conception nouvelle : sous l'égide de la Grande-Bretagne, un grand Empire arabe se constituerait qui embrasserait tous les territoires entre la Méditerranée et la frontière de la Perse. La défaillance de la Russie ouvrait aussi du côté de la Caspienne et sur le plateau Iranien de vastes perspectives. Quant à la France, les événements l'évinceraient peu à peu de la Syrie. « Nous dégoûterons les Français de la Syrie et les Syriens de la France, » disait sir Mark Sykes. Sur place, les agents anglais pratiquaient cette politique avec une unanimité qui semblait révéler un mot d'ordre. Certes, le cabinet de Londres ne songeait pas à renier sa signature, mais, s'il donnait des ordres pour que la convention de Londres fût respectée dans son esprit, ses instructions restaient lettre morte ; les procédés de la plupart de ses agents, dans tout l'Orient, auraient pu faire croire que les deux pays, si étroitement unis par les liens d'un commun sacrifice et par la plus noble fraternité d'armes sur le champ de bataille de France, étaient adversaires en Asie. Le prince Feiçal, fils du roi Hussein, qui était entré à Damas avec ses Arabes après la victoire définitive du général Allenby et qui avait essayé de faire reconnaître son autorité même à Beyrouth et dans le Liban, devenait une sorte de candidat à un trône panarabique avec l'appui britannique.

Les événements se chargèrent d'apporter un correctif nécessaire à cette politique imprudente. L'armistice avec l'Allemagne permit à la France de reprendre en main ses intérêts dans le Levant et, en mars-avril, les troubles d'Égypte et des Indes vinrent montrer aux Anglais les dangers de la politique panarabique. L'unité arabe est un contre-sens et un péril; dans l'état de civilisation actuel des divers éléments ethniques qui parlent arabe, l'idée d'unité ne peut naître que sous la forme du fanatisme religieux. Il est impossible de faire vivre sous une même loi la monarchie théocratique de La Mecque et les Syriens musulmans de Syrie, républicains et

démocrates, à plus forte raison les chrétiens du Liban. L'évolution des Arabes vers le progrès, leur adaptation aux méthodes de gouvernement et aux conceptions sociales et politiques européennes ne peut se faire que dans de petits États autonomes qui correspondent au particularisme historique des différents groupements ethniques qui parlent la langue arabe. Le Hedjaz est une unité qui doit rester indépendante; c'est le centre religieux de l'Islam sunnite; le chérif Hussein, qui vient de s'y proclamer khalife, est le gardien des Lieux saints musulmans; mais son autorité politique ne saurait s'étendre hors de la péninsule où il est d'ailleurs menacé, jusque dans sa capitale, par les tribus ouahhabites insoumises. L'autorité khalifale, qu'il vient de s'attribuer aux lieu et place du Sultan des Ottomans, ne lui confère aucune autorité temporelle, et même les canonistes musulmans les plus réputés soutiennent que chaque souverain ou chef d'État musulman est khalife, c'est-à-dire représentant de Dieu, en sa terre. Si la France et l'Angleterre reconnaissent l'autorité de l'émir Feiçal à Damas, la France n'admettra pas qu'elle s'étende sur le Liban ou sur Alep, pas plus que l'Angleterre ne la reconnaîtra en Mésopotamie ou en Palestine. D'ailleurs, cette question arabe, imprudemment soulevée, trouvera d'elle-même sa solution quand les négociations de Paris auront enfin réglé l'héritage de l'Empire ottoman et qu'il apparaîtra par des actes que l'accord entre la France et l'Angleterre est ce qu'il doit être, c'est-à-dire parfait. En Asie comme ailleurs, les deux puissances ont leurs intérêts étroitement liés : ne sont-elles pas celles qui ont le plus grand nombre de sujets musulmans et n'ont-elles pas un égal avantage à faire régner l'ordre et la paix dans le monde de l'Islam, en même temps qu'à en préparer, par les mêmes méthodes, l'évolution et le progrès? Il n'est pas besoin de conventions pour que cette solidarité d'intérêts apparaisse des deux côtés de la Manche. L'Angleterre doit savoir que, dans le Levant, la France veut être présente et tenir une place digne d'elle, de son histoire, de son rôle dans la grande guerre et des intérêts de toute nature qu'elle possède en Orient depuis tant de siècles. L'avenir de l'amitié franco-anglaise est à ce prix.

L'attribution des « mandats » ne devrait donc pas soulever de graves difficultés. La France ne conteste pas à la Grande-Bretagne la Palestine, à la condition qu'un régime spécial

international soit prévu pour les Lieux saints et que les droits de la France y soient nettement respectés. L'Angleterre aura à résoudre là le problème du Sionisme. La France conteste encore moins à sa voisine les bassins du Tigre et de l'Euphrate, y compris Mossoul que la convention de 1916 réservait à notre influence : c'est un magnifique domaine, une Égypte dix fois plus grande que celle du Nil, mais qui a besoin, pour retrouver sa prospérité antique, de l'effort persévérant d'une grande puissance organisatrice.

Mais la France n'admettrait pas qu'on lui contestât le mandat pour une Syrie largement délimitée, englobant Damas, le Hauran et Palmyre, dépassant l'Euphrate au Nord-Est, pour comprendre Ourfa et les puits de pétrole de cette région. Alexandrette est le port naturel d'Alep et ne peut en être séparé, non plus que la partie orientale de la basse Cilicie, la partie haute ainsi qu'un débouché sur le golfe d'Alexandrette faisant partie de l'Arménie.

Dans ces limites, la Syrie de l'avenir nous apparaît comme une marqueterie de petits États, de cantons au sens où l'on entend le mot en Suisse, où chaque petite unité ethnique ou religieuse conservera son caractère propre et se développera selon ses traditions politiques et sociales, mais fera partie d'une fédération syrienne à laquelle la France, mandataire de la Société des Nations, prêtera le concours de ses techniciens, de ses administrateurs, de ses professeurs, de ses officiers. Cette terre du Levant est déjà si imprégnée de culture française, elle a donné tant et de si touchantes preuves de son attachement à la France, qui va de pair avec son amour de l'indépendance, que l'on ne peut qu'augurer favorablement de l'avenir de l'influence civilisatrice de la France en Syrie, en même temps que des brillantes destinées de la Syrie libre.

Ainsi survivra sinon la lettre, du moins l'esprit de la Convention de 1916, dont l'un des grands avantages était de constituer une véritable alliance franco-britannique pour la bonne administration et la mise en valeur des pays du Levant; cette collaboration est nécessaire à tous les points de vue, aussi bien dans l'intérêt des peuples indigènes que pour l'avantage des deux grands pays et le maintien de la paix universelle.

La Grande Guerre a détruit pour jamais cette force malfaisante d'unification, de centralisation et d'oppression qui s'appe-

lait l'Empire ottoman; c'est un régime tout nouveau que la paix doit établir sur un principe d'autonomies tempérées par des unions fédérales. La loi de morcellement, qui se vérifie toujours quand se brisent les grands États historiques, s'appliquera à plus forte raison dans l'ancien Empire ottoman où quelques peuples seulement, et en petit nombre, possèdent un sentiment national tel que l'Europe occidentale le comprend. Plus tard, quand l'œuvre de civilisation, arrêtée pendant cinq siècles par les Turcs, aura repris son cours avec l'assistance des grandes Puissances mandataires de la Société des Nations, se feront les regroupements de peuples.

La résurrection de l'Asie occidentale sera à coup sûr l'une des conséquences les plus importantes et les plus heureuses de la Grande Guerre. La civilisation, refluant vers ses origines, va retrouver des développements inattendus et imprévisibles dans ces régions consacrées par tant de grands souvenirs. A la France d'y sauvegarder aujourd'hui ses droits, ses traditions et ses intérêts, afin que les peuples anciens qui vont y prendre un essor nouveau portent la marque indestructible de son génie.

René Pinon.

POÉSIES

BAS-RELIEFS ANTIQUES ET MODERNES

L'AMOUR DANS LE SILENCE

La flûte de Lycas pour Myrtile module
Une chanson d'amour dans le bleu crépuscule,
Et Myrtile, qui rit dans l'ombre, vient charger
Du fardeau de son front l'épaule du berger.
Le chant de flûte cesse ; un auguste mystère
Emplit la solitude immense de la terre
Où Lycas et Myrtile, enivrés de parfums,
Frissonnent au contact de leurs corps chauds et bruns.
Des lèvres de Lycas déjà l'aveu s'envole.
Mais Myrtile, sachant que vaine est la parole,
Le fait taire du doigt et déplace, à dessein,
La tête du berger qui roule sur son sein.
O volupté ! la nuit se parfume de roses,
Et, pour peser l'amour de leurs âmes décloses,
Ils le laissent tomber, ainsi qu'un sable fin,
Dans les balances d'or du silence divin.

EN MARGE DE LONGUS

Chloé, jeune bergère ancienne, vous êtes
L'image du printemps que couronne l'amour
Et vos yeux ont l'éclat sombre des violettes.
Les arbres au zéphyr jettent des fleurs, le jour

Nimbe d'or lumineux votre tête d'ivoire,
Mais vous pleurez, hélas! et les nymphes des bois
Écoutent le plaintif appel de votre voix :
« Que ne suis-je, ô Daphnis, ta chevelure noire
« Pour couvrir ton épaule et parfumer ton corps,
« La flûte qui reçoit du baiser de ta bouche
« Une haleine chantante en de touchants accords,
« Et la paille menue où ta beauté se couche,
« Que ne suis-je, Daphnis, le fruit mûr que tu mords? »

MIDI ATTIQUE

Néère offre à Palès une amphore de vin.
« Prends, dit-elle, Midi ne brûle pas en vain,
Et ma boisson pour tes lèvres sera plus fraîche
Que la chair de la figue ou le jus de la pêche. »
L'éphèbe nonchalant qui daigne s'apaiser
Goûte au vin de Néère et demande un baiser.
Néère de nouveau lui tend l'amphore pleine :
« Les ruisseaux sont taris, le jour n'a plus d'haleine,
Mon Bien-Aimé, voici le breuvage des dieux,
Bois à même. » Il refuse alors, ferme les yeux :
« Va-t'en, je n'ai plus soif. » Soumise, bien que lasse,
Néère aux seins puissants sur son épaule place
L'amphore et, vers les monts où chante la forêt,
En un balancement s'éloigne et disparaît.
Le jour brûle. Palès entr'ouvre la paupière,
Il étire ses bras transparents de lumière,
Et mûrit, dans la plus exquise volupté,
Le fruit brun de son corps au soleil de l'été.

L'INVITATION

Naïs, sur l'herbe molle où reposent nos chèvres,
Je presserai des fruits odorants pour tes lèvres,
Et toi, tu mêleras, en gestes lents et doux,
Ta chevelure blonde à mes longs cheveux roux.

L'été bourdonne et brûle. O Naïs, sous les branches
Voici l'ombre. Sur moi pose tes deux mains blanches,
Laisse flotter dans l'air ton haleine et ta voix,
Et répands sur mes yeux l'eau fraîche de tes doigts.

L'INSTINCT DE LA VIE

Aimez la vie, et que vos mains, chaque journée,
La couronnent de verts et flexibles rameaux.
C'est nous seuls qui faisons nos peines et nos maux :
Nous fanons en un soir les roses d'une année.
Que de soldats tombés près de moi ! Chacun d'eux
Tourna vers le pays lointain de son enfance
Ses yeux las de souffrir et ses bras sans défense.
Tous aimaient à revoir, au long de champs herbeux,
Des maïs blonds, un frais jardin luisant, des branches
Versant une ombre verte aux briques des vieux murs,
Et des femmes, filant, rire de leurs dents blanches
A de beaux enfants nus qui mordent des fruits mûrs.
Ils entraient dans la mort, mais leur âme rebelle
Se tendait vers la vie et, se réclamant d'elle,
S'y rattachait, en un multiple et vert rameau,
Comme une jeune vigne au tronc d'un vieil ormeau.

L'AMOUR RENAIT

I

Enfin, je puis poser mon front nu dans tes bras,
Et me montrer moi-même, et dénouer la chaîne
De ces vains mots qu'on dit pour exprimer sa peine :
Toi seule me comprends si je ne parle pas.
Vois en mes yeux mon âme à fleur d'eau qui rayonne,
Vois ma bouche, mes mains, mon corps qui, par le fer,
Et le froid, et la boue, a tellement souffert
Qu'il s'étonne de vivre et pourtant ne demande,
En paiement de ces jours de douleur et d'orgueil,
Que des baisers en pluie à ta lèvre gourmande
Et l'ombre de ta robe aux marches de mon seuil.

II

As-tu gardé ta fraîche et brusque gourmandise?
Entrons. La lune pleure au feuillage des buis,
La maison nous accueille, et, sur la table mise,
Vois le pain blanc, l'eau pure, et la coupe des fruits.
Prends en tes doigts menus cette pomme encor verte,
Mords à même et me montre au luisant de sa peau,
Comme un baiser, comme un sachet, comme un étau,
Le fougueux appétit de ta bouche entr'ouverte.

III

— Le soleil t'a meurtri le front, ta gorge est sèche.
Bien-Aimé, que veux-tu? Les figues ou l'eau fraîche
Qu'à la source j'irai moi-même te puiser?
— Laisse l'eau dans son cours et le fruit sur la branche,
C'est de toi que j'ai soif... Ouvre tes bras et penche
Ta tête, vase pur où je bois ton baiser.

LA NATURE RETROUVÉE

I

L'APPEL AU SOIR

Les langueurs du couchant augmentent la tendresse
De la fermière, seule au soir, dont la main presse
Craintivement le sein où, lassé de soleil,
Son jeune époux connut l'amour et le sommeil.
Le val bleuit; les troupeaux passent; la fermière
Interroge d'abord la route familière,
Puis cherche, en vain, des yeux, sur l'immense labour,
Le robuste profil de son homme au retour.
Alors, ouvrant les mains à l'entour de sa bouche,
Elle pousse un long cri de détresse farouche
Et jette, aux mille échos des plaines et des bois,
Le nom de son époux qu'elle clame en patois.

II

LES BORDS DE LA MEUSE

L'heure de paix émue et de soir qui se fane,
Entre toutes ses sœurs est la plus diaphane.
Le soleil disparu laisse flotter encor
Sur la côte du fleuve un long poudroiement d'or;
Les deux ailes au large, une barque tranquille
Glisse sa nonchalance à la pointe d'une île;
Et l'ombre de la barque et de l'île aux roseaux,
Afin de nous montrer l'âme vaine des choses,
Se reflète au miroir silencieux des eaux.
Puis, tout s'estompe et meurt. La terre est au repos.
Deux étoiles d'argent dans le ciel sont écloses.

III

FORGERON DE CAMPAGNE

Dans l'atelier sonore où l'ombre s'est accrue,
Les énormes marteaux sur l'enclume ventrue
Battent leurs derniers coups, et l'heure qui s'endort
S'allonge en un linceul léger de pourpre et d'or.
Trouant le crépuscule avec sa tête noire,
Vers le gué communal où les bêtes vont boire,
Le forgeron descend la route de cailloux.
Son tablier de cuir le ceint jusqu'aux genoux.
Il dévêt, lentement, sa massive encolure,
Et, vibrant, musculeux, nu jusqu'à la ceinture,
Il inonde à grande eau le bronze de sa chair.
Le jour s'éteint, le vent fraîchit, l'Angélus tinte,
Des bœufs, montant du val, poussent leur longue plainte
Et martèlent la nuit de leurs sabots de fer.

PENSÉES POUR LES MORTS

Mon ami, je ne pleure, en ce soir, ni tes yeux
Où je voyais jaillir l'idée en un sourire,
Ni ta bouche chantante et qui savait bien dire,

Ni même tout ton corps flexible et vigoureux.
Nous ne sommes qu'un peu de cendre, et tu reposes,
Toi qui connus l'orgueil de mourir au grand jour,
Sous un tertre au soleil que couronnent des roses.
Mais dans le désespoir de mon immense amour
Je cherche les débris de ton intelligence.
Je voudrais retrouver sa flamme et retenir
Tout ce qu'elle enfermait de joie et de science
Pour embraser le cœur des hommes à venir.
Hélas, elle n'est plus, et — tristesse suprême —
Ne s'était pas encor révélée à toi-même.

SAGESSE

Ne porte ni fruits mûrs, ni vase blanc de lait,
Sur la tombe légère où ton amant repose,
Mais plante un vert rosier qui laisse, rose à rose,
Défaillir ses parfums dans le soir violet.
Il lui rappellera ton amour, et la grâce
De ses frêles rameaux tes bras liants et doux;
Ses épines diront qu'il eut le cœur jaloux,
Ses frais pétales nus ta jeunesse qui passe.

André Lamandé.

LA PREMIÈRE
RÉPUBLIQUE BOLCHÈVISTE

Selon toute vraisemblance, le bolchevisme approche du terme de son éphémère existence. Ceux qui l'ont implanté en Russie et qui comptaient l'imposer à l'Europe d'abord, au reste du monde ensuite, déploient toute leur énergie pour retarder la fin de cette sinistre expérience, mais ils ne peuvent avoir d'illusions sur le sort de leurs idées économiques, financières et sociales. Fatalement, Lénine et Trotsky devaient échouer parce qu'ils ont voulu violenter la nature même de l'être humain. Le communisme a toujours été considéré comme une chimère. Or, les promoteurs du bolchevisme ont été tellement au delà du communisme qu'ils sombrent dans le sang, et que l'application de leurs doctrines restera pour l'humanité un de ses plus lamentables souvenirs.

On ne connaît qu'imparfaitement la part prise en Russie par les Orientaux, et surtout par les Chinois, au drame qui s'achève. Cependant, on ne saurait douter qu'elle ne soit importante. Si les Célestes ne jouent pas les premiers rôles, ils tiennent les seconds et il n'est pas téméraire de prétendre que leur actif concours prolonge la carrière du bolchevisme.

Ceux qui ont voyagé en Chine ou qui ont vécu à l'étranger dans l'intimité des Célestes ne sauraient s'en étonner. Ils savent, en effet, combien le communisme est cher aux fils de la République du Milieu qui le pratiquaient même sous leurs souverains les plus despotiques. Les Chinois, qui se trouvaient en Russie lorsque le bolchevisme y apparut, ne pouvaient donc que suivre avec intérêt cette application de théories qui leur étaient familières, et même y prendre volontiers une part

active, s'ils y étaient conviés. En fait, les bolchevistes moscovites n'ont pas eu de collaborateurs plus fidèles, plus dévoués que les Célestes dont le nombre s'est d'ailleurs considérablement augmenté en Russie lorsque l'Extrême-Orient a eu connaissance de l'expérience qui se poursuivait dans ce pays.

Il doit certainement se trouver parmi ces Orientaux des hommes qui ont appartenu à la République de la Chetouga, créée vers le milieu du XIXe siècle en Mandchourie par les Khoungouses.

Cette République peut être considérée comme la première expérience bolcheviste que le monde ait connue. Lénine et Trotsky n'ont rien créé. Ils n'ont fait que s'inspirer, en les exagérant, des principes qui ont présidé à la fondation de la Fédération de la Chetouga, créée par des chercheurs d'or de Mandchourie, désireux de se réserver les bénéfices de leur lucrative industrie, que les mandarins de la cour de Pékin entendaient s'attribuer. Encore les créateurs de cette Fédération avaient-ils l'excuse d'agir sous l'empire de la nécessité, alors que rien ne justifiait l'entreprise néfaste des chefs du bolchevisme en Russie.

Lorsqu'à mon retour de Mandchourie, en 1905, la Société des Amis de l'Université me demandait de faire, à la Sorbonne, une conférence sur les Khoungouses, je ne me doutais guère qu'une douzaine d'années plus tard, une des plus grandes puissances européennes serait la proie d'illuminés sociaux dont les théories laisseraient bien loin derrière elles les principes communistes de la République de la Chetouga.

*
* *

C'est vers le milieu du XIXe siècle que la cour de Pékin commença à se préoccuper des riches placers aurifères de la Mandchourie septentrionale. Cette région glacée était presque inconnue des Célestes eux-mêmes, lorsque des marchands mandchous apportèrent à Pékin des pépites d'or dont quelques-unes valaient jusqu'à 10 000 francs. Le gouvernement s'en émut et fit interroger les voyageurs qui durent indiquer les endroits où l'or se trouvait en aussi grande abondance.

On apprit ainsi qu'il existait, en Mandchourie, trois régions aurifères particulièrement riches. L'une d'elles était située dans le bassin de la Soungari, près de la frontière russe; la seconde

dans le massif du Tchan-bo-Chan, à l'endroit où il sépare la Soungari et le Yalou; la troisième enfin sur les bords de la Chetouga, affluent de l'Amour.

La loi chinoise réservant au Fils du Ciel le produit des mines d'or, le gouvernement de Pékin recruta partout des mineurs pour les envoyer en Mandchourie. Des milliers de travailleurs chinois quittèrent ainsi leur pays. Les mandarins, chargés de diriger la nouvelle exploitation, établirent dans les régions aurifères des magasins de vivres et d'outils, édifièrent de vastes casernes dont il reste encore des ruines, créèrent des routes à travers les montagnes et les forêts pour faciliter le ravitaillement des mineurs, mais ne purent, malgré leurs efforts, assurer un service régulier de vivres.

Des famines terribles décimèrent les ouvriers, qu'éprouvait déjà le climat de cette région, torride l'été, glacial l'hiver. A peine vêtus, mal traités, éloignés de leurs familles qu'ils n'avaient aucune espérance de revoir, ces malheureux se laissèrent aller au désespoir. Beaucoup se suicidèrent. Les plus courageux s'enfuirent dans les forêts voisines, bravant la peine capitale qui attendait les déserteurs lorsqu'ils étaient repris, ou que la faim les ramenait aux mines. Ce furent les premiers Khoungouses.

L'existence de ces malheureux était singulièrement dure dans les montagnes. Sans vivres, sans vêtements, sans abris, ils devaient vivre des maigres ressources que la forêt leur offrait. Il leur fallait, en outre, se défendre contre les attaques des bêtes féroces qui pullulent dans cette région. Beaucoup d'entre eux devinrent la proie des loups, des ours, des panthères et surtout des tigres qui attaquent les indigènes jusque dans leurs villages.

Cependant, le nombre des Khoungouses augmentait avec rapidité, en dépit de leur misérable sort. Les mineurs désertaient les placers par centaines, sans que les mandarins, chargés de l'exploitation des terrains aurifères, pussent songer à les poursuivre dans les forêts. Pour les remplacer, ils réclamaient sans cesse de nouveaux ouvriers à Pékin. Mais ce qui se passait sur les placers avait fini par être connu jusqu'en Chine, malgré la distance. Personne ne voulait plus se rendre en Mandchourie, et le gouvernement chinois se vit dans la nécessité de ramasser les mendiants, les vagabonds, pour les expé-

dier aux mines. Il y envoya même des condamnés de droit commun. A peine arrivés, ces gens sans aveu s'empressaient de fuir, malgré l'étroite surveillance dont ils étaient l'objet : il y eut bientôt dans les montagnes des milliers de déserteurs qui se groupèrent suivant leurs affinités. Or, les premiers venus avaient découvert dans les forêts des gisements aurifères qu'ils se mirent à exploiter pour leur propre compte. Des négociants chinois et russes surent vite que ces proscrits avaient de l'or en abondance. Malgré les dangers auxquels ils s'exposaient en négociant avec les Khoungouses qui se trouvaient hors la loi, ils nouèrent secrètement des relations avec eux, et, en échange de leur or, ils leur apportèrent des vivres, des vêtements, des outils et des armes. Le sort de ces réfugiés devint ainsi moins précaire.

A peine eurent-ils cessé de souffrir de la faim qu'ils songèrent à s'organiser et à former des associations, adaptées aux conditions d'existence que leur imposait le pays où ils vivaient.

Il y avait parmi eux des hommes appartenant aux plus hautes classes de la société chinoise. Depuis longtemps, le gouvernement céleste internait dans la Mandchourie septentrionale, à Tsitsikar, les mandarins disgraciés pour raisons politiques, en particulier ceux qui étaient affiliés à ces sociétés secrètes que la Cour considérait comme dangereuses pour la sécurité de l'État. Un certain nombre de ces déportés s'étaient enfuis de Tsitsikar et étaient venus chercher un refuge au milieu des Khoungouses. Ces derniers, qui se rendaient compte de la supériorité intellectuelle des nouveaux venus, les mirent à leur tête et les chargèrent d'établir les règles des associations sans lesquelles des Chinois qui se respectent ne sauraient vivre.

Dans le Pays du Milieu, il n'existe pas un seul indigène qui ne fasse partie d'une, voire de plusieurs sociétés, chargées de lui venir en aide dans la vie. Le gouvernement n'étant pas assez fort pour protéger ses trop nombreux sujets, il a bien fallu que ceux-ci se prêtassent mutuellement assistance. Lorsque les Chinois se trouvent hors de leur patrie, ils éprouvent encore plus vivement le besoin de s'unir et de s'organiser en groupes. C'est ainsi que dans les pays où les Célestes ont émigré, notamment en Indo-Chine, à Singapore, au

Siam, etc..., ils ont formé de puissantes congrégations avec lesquelles les autorités locales sont souvent obligées de compter.

Les proscrits de Mandchourie créèrent pareillement des fédérations dont les chefs étaient chargés de protéger la vie de chacun et de procurer à la communauté tout ce qui était nécessaire à l'existence de ses membres.

La plus connue est la petite République, qui s'établit non loin de la frontière russe, sur les bords de la Chetouga, affluent de l'Amour, et qui est peut-être la plus curieuse expérience communiste qui ait jamais été tentée avant celle qui se poursuit en Russie. Ses membres, qui s'étaient délibérément placés hors la société chinoise, consentirent à faire partie d'une communauté beaucoup plus étroite, beaucoup plus sévère, dans laquelle chaque individu n'était plus qu'une simple unité, un rouage de la machine sociale. Tout était commun : les moyens de production et le produit du travail de chacun. Personne n'avait le droit de posséder quelque chose en propre. Tenter de s'approprier une parcelle de l'or que l'on avait extrait, était un délit puni sévèrement par les lois que s'était imposées la fédération. Dérober à la communauté une partie du temps que chacun lui devait était également un crime, mais ce crime n'avait pas besoin d'être puni par la loi, car le coupable se châtiait lui-même : le travail des membres de la communauté était, en effet, rémunéré, non en argent, mais en bons de crédit, qui, seuls, permettaient d'obtenir des magasins de l'association la délivrance des diverses choses dont chacun avait besoin.

Ceux qui travaillaient peu ne pouvaient se procurer que le strict nécessaire, de quoi ne pas mourir de faim et de froid. Ceux qui ne voulaient rien faire se voyaient impitoyablement refuser tout secours. Les bons ouvriers pouvaient, au contraire, obtenir tout ce qui existait dans les dépôts.

Les agitateurs russes, Lénine, Trotsky, auraient pu aller prendre de salutaires leçons auprès de la République de la Chetouga. Ils auraient constaté que, dans ce milieu, le communisme ne consistait pas à faire vivre les individus aux dépens de l'État et à favoriser la paresse de ceux qui voulaient être bien nourris, bien vêtus et jouir de l'existence sans s'imposer le moindre effort pour le bien de tous. La République de la Che-

touga exigeait de ses membres le maximum de labeur dont chacun était capable. Chez ces hommes rudes, constamment aux prises avec les difficultés de l'existence, personne ne pouvait s'affranchir de la loi du travail. La charité elle-même était chose inconnue. Celui que la maladie condamnait à l'inaction ne pouvait espérer aucune assistance. S'il était économe, s'il avait su mettre en réserve un certain nombre de bons de crédit, il pouvait attendre pendant quelques mois le retour de sa santé. Et encore n'avait-il pas le droit de rester trop longtemps dans l'inaction : les bons de crédit n'étaient valables que pendant un an, à dater de leur délivrance. Passé ce délai, leur valeur était acquise à la caisse de la République. Les malades, qui avaient épuisé leurs bons ou qui n'avaient rien épargné sur le fruit de leur travail, devaient se résigner à attendre la mort dans leur hutte.

Ces impitoyables mesures avaient été édictées par un comité de vingt-cinq membres, issu du suffrage universel. C'était en quelque sorte un corps législatif, chargé d'élaborer les lois qui devaient gouverner la fédération.

Il élisait, tous les trois ans, deux Présidents placés à la tête de la République dont ils dirigeaient les affaires et nommait deux juges dont le rôle était aisé. En effet, presque tous les délits étaient punis de mort et l'exécution suivait immédiatement le jugement. Trois hauts fonctionnaires étaient chargés, le premier d'approvisionner les magasins en vivres, en outils et en vêtements, le second de répartir le travail entre tous les membres de la communauté et de surveiller l'exploitation des gisements aurifères, le troisième d'écouler à l'étranger, et généralement en Chine, en Corée ou en Sibérie, l'or amoncelé dans les entrepôts de l'association.

Ces dernières fonctions étaient fort délicates. On les confiait le plus souvent à un des mandarins déportés qui étaient venus rejoindre les Khoungouses. Grâce à sa connaissance du personnel administratif de la Chine, celui-ci parvenait facilement à se créer des intelligences parmi les mandarins chargés d'administrer les provinces mandchoues. Avec leur complicité, achetée à prix d'or, il expédiait le métal précieux qui circulait au mépris des sévères réglements édictés par le Gouvernement de Pékin contre les trafiquants d'or. Au retour, les convois apportaient sous l'œil bienveillant des intègres mandarins chi-

nois tout ce qui était nécessaire à l'existence des citoyens de la République de la Chetouga. Personne n'ignorait, à la Cour céleste, le trafic auquel se livraient les fonctionnaires de la Mandchourie et la source des scandaleuses fortunes qui s'édifiaient si rapidement dans cette région. Les hauts personnages ne s'en préoccupaient que pour solliciter leur nomination à un poste de gouverneur d'une des provinces mandchoues, afin de pouvoir bénéficier de l'industrie des Khoungouses.

D'aucuns prétendent, non sans vraisemblance, que les fonctionnaires russes de la Sibérie orientale n'étaient pas non plus insensibles aux lourdes barres d'or dont les gratifiaient les proscrits de la Chetouga, lorsque leurs chariots franchissaient la frontière. Un accord intervenu entre la Cour de Pékin et le gouvernement russe interdisait cependant l'entrée sur le territoire sibérien des convois khoungouses transportant le métal précieux.

Parmi les groupements que formèrent les proscrits des terrains aurifères de la Mandchourie, la fédération de la Chetouga était assurément le mieux constitué. La perfection, et en même temps la simplicité de son organisation, lui avaient permis d'acquérir un développement vraiment extraordinaire dans une région dépourvue de toutes ressources. Il est vrai qu'elle n'a jamais compté plus de vingt-cinq à trente mille membres. Une plus nombreuse population eût nécessité des rouages administratifs complexes et n'eût pas permis d'obtenir avec un organisme rudimentaire une prospérité aussi grande que celle dont les chefs de la Chetouga se faisaient gloire.

Outre le génie de leur race, outre leurs instincts qui, depuis bien des siècles, éloignent les Célestes de la vie individuelle et les poussent à s'associer, les proscrits des placers mandchous se trouvaient dans l'absolue nécessité de pratiquerle communisme. Le pays où il leur fallait vivre ne permettait pas d'autre organisation sociale. Les individus isolés étaient fatalement condamnés à mourir de misère dans cette sinistre région où ils ne pouvaient se procurer ni vivres ni vêtements. L'or lui-même qu'ils réussissaient à recueillir ne leur était d'aucun secours, étant donné qu'il n'existait pour eux aucune possibilité de l'échanger sur place contre des vivres et contre des vêtements.

*
* *

Les fugitifs devenant de plus en plus nombreux, il arriva un jour où tous les gisements aurifères, dont l'exploitation faisait vivre ces proscrits, furent occupés. Les premiers venus n'étaient nullement disposés à céder la moindre parcelle de leur domaine. Qu'allaient donc devenir les derniers arrivés, dénués de tout? Allaient-ils être réduits à faire la chasse aux tigres et aux ours avec les couteaux et les pioches qui constituaient leurs seules armes? C'était la mort à brève échéance. A la vérité, la perte n'eût pas été bien grande, car tous étaient des voleurs ou des criminels que le gouvernement chinois avait tirés de leur prison pour les envoyer aux mines, les ouvriers libres refusant de se rendre en Mandchourie. Comme ces malheureux paraissaient décidés à entrer en lutte avec les premiers Khoungouses, ceux-ci consentirent à leur fournir tout ce qui leur était indispensable pour trois mois. Mais ils affirmèrent en même temps qu'après ce délai, ils résisteraient, même par la force, à de nouvelles exigences.

Pour subsister, les nouveaux venus mirent le pays en coupe réglée. En raison de leur passé, le pillage n'était pas fait pour les effrayer. Ils se groupèrent en bandes qui, bientôt, terrorisèrent toute la Mandchourie. Toutefois, soit par reconnaissance, soit par crainte, ils ne s'attaquèrent jamais aux chercheurs d'or dont l'assistance les avait sauvés de la mort au moment de leur fuite. S'ils rencontraient sur les routes des convois appartenant à ceux-ci, ils les laissaient passer sans prélever de dîme sur leur précieux chargement, alors qu'ils pillaient sans vergogne les chariots transportant les bagages des mandarins, voire des gouverneurs chinois.

Au début, leurs exploits furent presque timides. Encore peu nombreux, mal organisés, manquant souvent de vivres, à peine armés de mauvais sabres, ils n'attaquaient guère que les passants isolés et sans défense; souvent ils se contentaient d'explorer les poches des voyageurs ou de leur enlever leurs bagages à l'exemple des membres de la célèbre Sia-Lu-Hoei, c'est-à-dire de l'association des voleurs en détail, bien connue en Chine depuis des siècles. Ils se rendaient dans les foires et dans les marchés, où, au milieu de la foule, ils avaient toutes facilités pour exercer leurs talents sur une vaste échelle. Mal-

heur au marchand qui se séparait de sa sacoche, ne fût-ce qu'un instant ! Il avait bien des chances de ne plus la revoir. Quant à celui qui la conservait soigneusement attachée à sa ceinture, il lui arrivait fréquemment de n'en plus retrouver que la poignée : un adroit Khoungouse avait habilement subtilisé la sacoche. La seule ressource de la victime était de s'enquérir de la demeure du représentant des brigands dans la ville : ceux-ci possédaient en effet partout des correspondants, chargés de leurs relations avec le public. Si le volé n'était pas trop maladroit, il réussissait le plus souvent à rentrer en possession de son bien, moyennant une remise qui ne dépassait guère la moitié de la somme soustraite. Quand il s'agissait de bagages ou de marchandises que les Khoungouses s'étaient appropriés, il suffisait d'ordinaire de payer une rançon représentant 50 pour 100 de leur valeur pour les retrouver chez le représentant des brigands.

Rarement les victimes des Khoungouses s'adressaient à la gendarmerie pour se faire rendre ce qui leur avait été soustrait. Les gendarmes, dont le nom Ma Kouai signifie « cavaliers qui fendent l'air, » — probablement parce qu'ils sont toujours à pied et que leur lenteur est proverbiale, — se faisaient volontiers les complices des brigands. Lorsqu'un indigène était aux prises avec les Khoungouses et qu'il appelait à son secours, les Ma Kouai s'empressaient d'accourir, s'ils étaient dans le voisinage. Mais au lieu de protéger le malheureux qui les implorait, ils se joignaient aux brigands pour le dépouiller et prendre leur part du butin ainsi conquis. Aussi les gens volés avaient-ils plutôt recours aux représentants des Khoungouses qui étaient des voleurs relativement honnêtes, puisqu'ils restituaient une partie de leurs larcins alors qu'ils pouvaient tout garder. Nous serions parfois bien aises de voir leurs confrères d'Europe agir avec autant de délicatesse !

Les Khoungouses assommaient bien de temps en temps quelques voyageurs qui avaient le mauvais goût de vouloir résister à leurs exigences, mais ces accidents étaient rares. Au surplus, les autorités s'en inquiétaient fort peu, car il s'agissait de petites gens dont la vie était sans grande importance.

Peu à peu cependant, ces nouvelles fédérations devinrent puissantes grâce à l'arrivée de nouveaux déserteurs, grâce surtout à leur lucrative industrie. Leur organisation était calquée

sur celle des chercheurs d'or. Les brigands avaient mis à leur tête des chefs dont l'autorité était presque sans limites. Leur code pénal ne reconnaissait qu'un seul châtiment, la mort. La peine capitale attendait tous les membres de l'association qui voulaient l'abandonner. La loi n'admettait pas de renégats, parce qu'une fois partis ils auraient pu donner aux autorités chinoises de précieux renseignements sur les retraites et les forces des Khoungouses. Chose singulière, mais logique, ces voleurs punissaient le vol plus sévèrement que tout autre crime. Celui qui dérobait quelque chose à ses camarades ou qui conservait par devers lui le produit d'un vol ne trouvait jamais grâce devant ses chefs. C'est que le vol entre Khoungouses était la négation même de leur organisation. Le coupable devait mourir : sa suppression était l'indispensable mesure de protection contre l'atteinte portée aux droits de la communauté.

Avec le temps, les Khoungouses devinrent d'une hardiesse extrême. Ils assaillirent les caravanes, établirent sur les routes de la Mandchourie des postes qui enlevaient même les convois du Gouvernement, pillèrent les maisons isolées et les villages, imposèrent enfin des contributions aux petites villes Ils régnèrent sur toute la Mandchourie par la terreur qu'ils inspiraient aux habitants.

Les bateaux eux-mêmes n'étaient pas à l'abri de leurs entreprises. Ils ont attaqué, maintes fois, les gros bâtiments qui naviguaient sur la Soungari. Les barques étaient journellement arrêtées au confluent des rivières qui se jettent dans l'Amour. Les Khoungouses allaient en personne vendre le chargement à la ville voisine, pendant que le propriétaire de l'embarcation était retenu prisonnier. L'opération faite, les brigands lui rendaient sa barque et lui remettaient le produit de la vente, non sans prélever, au préalable, une dîme de 50 à 75 pour 100, afin de s'indemniser de leurs peines. Ainsi le mandchou ne criait pas trop, puisqu'il ne perdait pas tout.

Il n'était pas rare de voir un Khoungouse se rendre chez un riche négociant chinois, lui enjoindre de le suivre et déclarer à la famille atterrée qu'elle reverrait seulement son chef le jour où elle aurait versé à l'association une rançon dont le chiffre était proportionné à la fortune du négociant.

Ce dernier suivait son ravisseur sans essayer de lui échapper, car il n'ignorait pas que toute tentative de résistance attirerait

sur lui et sur les siens les pires malheurs. Sa famille aurait pu aller trouver le gouvernement chinois, lui demander d'envoyer des troupes à la poursuite des Khoungouses. Elle s'en gardait bien, car une pareille démarche eût infailliblement causé la mort du prisonnier. Elle se contentait de réunir le plus rapidement possible la somme qu'exigeaient les brigands, et le parent, chargé de leur remettre la rançon du captif, y joignait, trait bien oriental, un cadeau destiné à la caisse de la fédération. Cette libéralité supplémentaire devait concilier à la famille, ainsi rançonnée, les sympathies des Khoungouses et la mettre pour l'avenir à l'abri de leurs entreprises.

Ces brigands se montraient en plein jour jusque dans les rues de Moukden. La population les connaissait, mais personne n'osait les dénoncer, tellement la terreur qu'ils inspiraient était grande. Il n'est pas bien sûr d'ailleurs que le gouverneur eût osé les faire arrêter, car il avait peur lui-même des Khoungouses. Il leur versait, paraît-il, un tribut pour pouvoir circuler sans être inquiété par eux, et les mandarins chinois sous ses ordres payaient également aux brigands une sorte d'abonnement qui les mettait à l'abri de toute mésaventure pendant leurs tournées administratives. Il ne faut pas oublier que nous nous trouvons ici en Extrême-Orient, où rien ne se passe comme en Europe.

Cependant la scandaleuse audace des Khoungouses finit par lasser la patience des autorités Célestes. Un dernier coup d'audace décida le gouvernement de Pékin à faire un grand effort pour débarrasser la Mandchourie des bandes qui la terrorisaient. Des brigands avaient pillé un convoi, qui portait à Moukden le portrait du Fils du Ciel, enrichi de diamants. Cette fois, une véritable armée fut envoyée contre les bandits. Mais le plus grand nombre parvint à s'échapper en se divisant en petits groupes qui se réfugièrent dans les massifs inaccessibles du Tchan-Bo-Chan. En revanche, les fédérations paisibles, comme la petite République de la Chetouga, furent dispersées. Elles durent abandonner les territoires qu'elles occupaient depuis si longtemps; trop faibles pour tenir tête aux réguliers chinois, elles furent dispersées. Les survivants s'enfuirent dans les montagnes où ils eurent l'unique ressource de se joindre aux brigands.

Pour empêcher leur retour sur les placers, le gouvernement chinois accepta les propositions d'une Société qui offrait une forte redevance pour exploiter les gisements aurifères. L'or est

tellement abondant dans cette région que les actionnaires de cette Société ont réalisé, dès le début, des bénéfices considérables. Les chercheurs d'or qui, pendant de longues années, avaient extrait d'énormes quantités d'or, n'étaient même pas parvenus à appauvrir les terrains aurifères.

L'armée chinoise, en se retirant, laissa dans les principaux centres des troupes entretenues aux frais de la nouvelle Société, et dont la présence ne permettait pas aux Khoungouses de renouveler leurs exploits avec la même sécurité. Nombre de ces derniers abandonnèrent donc cette région devenue inhospitalière pour eux, quittèrent la Mandchourie et allèrent s'établir en d'autres provinces, moins surveillées, où ils purent reprendre leurs déprédations sans être trop inquiétés.

Ceux qui restèrent dans les montagnes du Nord vécurent assez misérablement du pillage des barques qu'ils parvenaient à surprendre sur l'Amour et sur ses affluents. C'est là que les Russes allaient les retrouver : l'incursion, que les Khoungouses opérèrent en 1900 sur la rive gauche de l'Amour, fut le prétexte qui permit aux troupes moscovites, campées en Sibérie, d'entrer en Mandchourie. Le pillage par les brigands de quelques huttes de paysans sur le territoire russe, pillage qui fut pompeusement qualifié d'attaque chinoise, fut plutôt encouragé par les agents du Tsar, qui attendaient impatiemment une occasion favorable pour s'installer sur les points les plus importants de la Mandchourie.

Depuis, les Khoungouses ont été constamment mêlés aux incidents survenus entre la Russie et la Chine d'abord, entre la Russie et le Japon ensuite. Ils ont été successivement à la solde de ces deux puissances.

Les Russes les utilisèrent contre les Célestes pour occuper Blagovechtchensk en 1900. Ils les chargèrent également, deux ans après, de détruire certains ouvrages d'art de la ligne transmandchourienne, dont les évidentes malfaçons avaient provoqué l'envoi d'une commission d'enquête et qu'il fallait faire disparaître avant l'arrivée de celle-ci. Mais ils commirent ensuite la faute de faire massacrer les mêmes Khoungouses pour faire croire que ces bandits avaient commis ces méfaits de leur propre initiative. Alors, ces derniers, pour se venger, offrirent leurs services aux Japonais qui leur fournirent en abondance les armes et les munitions nécessaires.

Désormais les Khoungouses harcelèrent sans répit les troupes moscovites, poignardant les traînards et les sentinelles, détruisant les petits détachements, enlevant les rails pour arrêter les trains de ravitaillement et s'approprier ce qu'ils contenaient, etc. Se déplaçant avec une extrême rapidité, circulant par des sentes connues d'eux seuls, traversant les rivières à gué ou à la nage, ils se glissaient au milieu des avant-postes ennemis. D'autres fois, ils s'engageaient comme coolies au service des Russes, afin de surveiller leurs mouvements, parcouraient le pays déguisés en bateleurs, se transformaient en inoffensifs paysans pour donner de faux renseignements aux officiers russes et les faire tomber dans des embuscades.

Ils étaient devenus la terreur des soldats du tsar, qui, au cours de leurs expéditions, n'osaient plus s'endormir, de crainte d'être tués pendant leur sommeil comme nombre de leurs camarades. L'affolement était tel parmi les troupes russes que le moindre geste, le mouvement le plus innocent d'un indigène leur paraissait suspect, et qu'elles fusillaient les gens inoffensifs sous le plus futile prétexte. Le paysan mandchou, qui laissait sa pioche un peu trop longtemps au-dessus de sa tête, indiquait ainsi l'arrivée des Russes à une bande de Khoungouses cachés dans le voisinage et était immédiatement abattu. Les femmes, les enfants eux-mêmes n'étaient pas épargnés lorsque les Cosaques s'imaginaient qu'un village était de connivence avec leurs féroces ennemis.

En 1905, lorsque la paix de Portsmouth fut signée, le gouvernement de Tokio garda les Khoungouses à son service, ce qui lui permit de réduire sensiblement ses effectifs en Mandchourie. Après avoir mis le pays en coupe réglée, ces brigands eurent mission d'assurer sa sécurité et ils s'en acquittèrent le plus consciencieusement du monde. Ils rançonnèrent bien encore parfois les habitants, afin de ne pas renoncer tout à fait à leurs anciennes habitudes; il leur arriva d'oublier chez les commerçants qu'ils étaient devenus les gendarmes du pays, et qu'ils devaient, par conséquent, acquitter comme tout le monde le montant de leurs achats. Mais ce n'étaient là que de menues peccadilles et la population se félicita sincèrement de la conversion de ces nouveaux honnêtes gens.

C'est dans le grand Kingham, sur le flanc du mont Djigitchan que se trouvait encore en 1914 le Quartier général des

Khoungouses. En 1905, leur nombre s'élevait déjà à 40 000, et depuis n'avait cessé de s'accroître. Beaucoup d'indigènes étaient, en effet, venus les rejoindre : des réguliers chinois avaient déserté pour prendre place dans leurs rangs.

Les règles qui président au fonctionnement de la nouvelle fédération rappellent fort les lois de l'ancienne république de la Chetouga, mais elles sont beaucoup plus douces. Les Khoungouses, qui n'ont plus à lutter à la fois contre les hommes et contre la nature, ont reconnu l'inutilité de maintenir l'inflexible dureté de leur organisation primitive.

***

J'ai pu, il y a quinze ans, arriver jusqu'à leur chef, ce qui eût été complètement impossible auparavant. Cette entrevue fut très intéressante, car elle me permit de recueillir la plupart des renseignements qui précèdent.

Le Chef de la fédération, qui appartenait à une vieille famille chinoise et avait subi les examens les plus élevés du mandarinat, avait appartenu plusieurs années à la légation Céleste de Londres. Compromis dans une conspiration après son retour en Chine et condamné à la déportation perpétuelle, il fut interné à Tsitsikar d'où il s'échappa pour chercher un refuge chez les Khoungouses.

De petite taille, ce Chinois, au visage émacié, avait beaucoup de distinction. Il me souhaita la bienvenue dans le plus pur anglais, ce qui me stupéfia, car il n'est pas banal de rencontrer au fond de la Mandchourie, un chef de brigands parlant la langue de Shakespeare presque aussi élégamment que le plus lettré des fils d'Albion.

La pièce où il me reçut ne devait guère ressembler au local où se réunissaient les chefs de la première République khoungouse : c'était un véritable fouillis de tapis et de coussins où la lueur des lampes, tamisée par des abat-jour de soie verte, laissait entrevoir de précieux bibelots chinois et japonais. De nombreux ouvrages, notamment ceux de Kou fou Tseu, témoignaient que le chef des modernes Khoungouses se complaisait dans la lecture des doctrines du grand philosophe chinois.

Il m'apprit que, tout en prêtant leur concours aux Japonais, les Khoungouses n'en restaient pas moins soumis aux lois qui régissaient leur fédération ; sur un signe de leur chef, ils aban-

donneraient les Nippons et reprendraient le chemin des montagnes du Grand Khingan, car, chez les Khoungouses, les ordres s'exécutent sans jamais être discutés.

J'eus à ce moment l'impression très nette que le jour où la Chine, devenue forte grâce à son évolution, voudrait rétablir sa domination sur la Mandchourie, elle pourrait, avec un peu de diplomatie, trouver chez les Khoungouses des auxiliaires dont le concours lui serait précieux. Si la plupart de ces aventuriers étaient hors d'état d'envisager un pareil avenir, l'esprit clairvoyant de leur chef pressentait la place que le pays du Milieu est destiné à occuper dans le concert des grandes Puissances. De tout temps, une antipathie profonde a séparé Célestes et Nippons, comme le prouvent leurs guerres passées. Les premiers espèrent bien reprendre aux seconds en Extrême-Orient la place prépondérante que ces derniers y occupent actuellement. Cette conviction de la supériorité de la Chine, dans laquelle il faut voir un des plus puissants mobiles de la rénovation Céleste, était évidente chez le chef des Khoungouses. Elle perçait sous ses paroles, en dépit de la réserve habituelle des Chinois de haute caste. Ce mandarin déchu, banni de sa patrie, devenu le chef d'une fédération de malandrins, restait pénétré de la grandeur de la Chine et songeait à la revanche, inévitable à son sens, des Célestes sur les Nippons.

Telle fut, retracée aussi brièvement que possible, l'organisation de la fédération khoungouse, première expérience bolcheviste.

Si l'on se souvient que les Chinois ont toujours été enclins à créer des associations ou congrégations où ils se prêtent mutuellement assistance, que les membres de ces organismes pratiquent la plus étroite solidarité, on ne doit pas s'étonner de constater que la première expérience de bolchevisme ait été tentée par des Célestes. Mais le bolchevisme de la République de Chetouga était infiniment supérieur au lamentable essai qui a non seulement ruiné la Russie et causé la mort de millions d'êtres humains, mais pouvait encore entraîner la défaite de l'Entente et faire perdre à l'humanité ses conquêtes les plus précieuses dans le domaine de la civilisation et de la liberté.

FRANCIS MURY.

LA FAYETTE AUX CHAMPS

Sans exagérer l'importance des reflets de l'extérieur sur le miroir de l'âme, on peut ranger La Fayette parmi les gentilshommes de l'ancienne France qui puisèrent dans une éducation reçue à la campagne l'amour du risque et le goût de l'aventure.

Le château de Chavaniac, où naquit le 6 septembre 1757 Gilbert de La Fayette, était entré en 1708 chez les Mottier de La Fayette, une des meilleures maisons de la Basse-Auvergne, — par le mariage d'Édouard Mottier de La Fayette avec Marie-Catherine de Chavaniac. C'était, en la collecte de Saint-Georges d'Aurat, élection de Brioude, un lourd manoir fortifié du XIVe siècle, digne de tenter plus tard le crayon d'un Gustave Doré. Terrasse crénelée d'un arrogant donjon et tours en pigeonnier dominaient un panorama incomparable d'une noble sévérité.

Du haut de son nid d'aigle solidement assis sur les premiers escarpements des montagnes de Fix, le futur libérateur d'un monde nouveau put, dans un paysage volcanique, saisir à l'infini le mouvement profond des monts et des rocs soulevant le pays par grandes ondes, les convulsions géologiques du Chaliergues et les ondulations du sol de Paulhaguet et admirer, en lignes perdues dans les brumeux lointains, la douceur du Val d'Allier dominé par la chaîne dénudée de la Margeride ou les silhouettes altières des Monts Dôme, du Luguet, du Plomb du Cantal et du Sancy. C'était, — en une contrée pauvre où la vie était rude, — un paysage pathétique et grandiose dont les premiers plans n'étaient point cependant sans quelque grâce : une avenue de mille mètres reliait le château à Paulhaguet;

des bois de chênes, de pins et d'arbousiers penchaient au-dessus de la plaine leurs toisons embaumées et dans une verte prairie, près du château, jaillissait, — inattendu, — un gai ruisseau de montagne dont les gracieux méandres évoquent, au fond de l'Auvergne, un paysage de Ruysdaël.

Dans ce cadre pittoresque se forma l'imagination de l'enfant bercée par les contes du vieux temps ou les récits héroïques sur son « estoc. » Son père avait été tué à Minden en 1759 en combattant l'ennemi héréditaire; sa mère résidait le plus souvent à Paris; mais deux femmes de cœur et de tête, une grand'mère, Mme de la Rivière, et une tante, lui parlaient souvent des gloires du passé et des devoirs de l'avenir.

Élevé dans la religion du nom, La Fayette, enfant, aimait errer sur les terres au climat froid qui n'avaient qu'à demi enrichi sa race (1). Et dans les bois où plus d'un Chavaniac avait, au temps des guerres civiles, fait parler de son humeur belliqueuse, la tradition conte que le jeune chasseur de chimères rêvait de pourfendre la « bête de Gévaudan » en quelque combat héroïque.

Nous n'avons pas ici à retracer la carrière de La Fayette, mais seulement les instants de sa vie qui s'encadrent dans le milieu campagnard. Lorqu'il partit pour l'Amérique, sa jeune femme, — elle est la fille du duc d'Ayen, — un Noailles, — demeurait en France, mère de deux enfants. Elle ne condamna point ce que certaines « têtes à perruques » qualifiaient de « folie de jeune homme. » Elle comprit ce départ vers les larges horizons et elle s'inclina devant les paroles de son mari : « J'espère qu'en ma faveur vous deviendrez bonne Américaine. C'est un sentiment fait pour les cœurs vertueux. Le bonheur de l'Amérique est intimement lié au bonheur de toute l'humanité. Elle va devenir le respectable et sûr asile de la Liberté... » Au retour d'Amérique, La Fayette est pris dans l'engrenage de la vie intense. Ses séjours à la campagne ne sont que de rapides échappées. Quand il est de loisir, il aime cependant jouer avec ses deux petites filles, Virginie et Anastasie, — et plus tard avec son fils Georges, — et leur inculquer

(1) Orphelin à l'âge de treize ans, La Fayette devint cependant très riche du chef de son grand-père maternel, le marquis de la Rivière-Kérollets. Il accrut ses domaines d'Auvergne du marquisat de Langeac et autres biens, mais il en dissipa la plupart.

le goût de la vie libre. Son intérieur est simple. Un peu théâtral toutefois le serviteur indien qu'il a ramené d'Amérique et qui, empanaché sous ses plumages nationaux, suit partout le général qu'il appelle « my father. »

Aux premiers jours de la Révolution, deux Américains, qui montrèrent alors un sens parfait des réalités, cherchèrent à signaler à La Fayette le danger de certains abîmes. En 1791, Washington lui écrivit pour le mettre en garde contre la « populace turbulente des grandes villes et des foules déchaînées. » Gouverneur Morris, dont il faut lire l'admirable « Memorial, » lui parla des « craintes que pouvaient inspirer en France l'excitation de l'opinion et l'ignorance des règles politiques. » La Fayette passa outre. On connaît l'histoire de sa popularité, puis de ses désillusions. Dès la fin de 1791, il sent un abîme infranchissable se creuser entre la famille royale et lui, son crédit diminuer auprès du peuple. Ardent toujours, un peu désabusé toutefois, il vient à Chavaniac goûter la saveur de l'air natal et chercher une heure de trêve. « Me voici, écrit-il à un ami le 20 octobre 1791, arrivé dans cette retraite. Je mets autant de plaisir et peut-être d'amour-propre au repos absolu que j'en ai pris depuis quinze ans à l'action qui, toujours dirigée vers le même but et couronnée par le succès, ne me laisse de rôle que celui de laboureur. »

La Fayette a emmené avec lui sa femme et une partie de sa belle-famille. Tout de suite, il s'improvise *gentleman farmer*. Il a fait venir du comté de Suffolk un *practical farmer* qui va introduire à Chavaniac des perfectionnements agricoles, étonner la routine villageoise par ses croisements de races bovines et de porcs d'Angleterre et du Tonkin. Par ailleurs, il bouleverse et remanie le château où une députation parisienne lui apporte une statue en marbre de Washington et une épée forgée avec un verrou de la Bastille (1). Tandis que l'architecte Vaudoyer veille aux constructions, La Fayette s'occupe lui-même de l'aménagement intérieur. Dans la « Tour du Trésor, » il accumule des souvenirs de la Révolution. Dans sa chambre, une tapisserie d'Aubusson, — ce n'était point alors un luxe, — couvre les murs; des rideaux de calemande bleus et blancs

(1) La Fayette, après la Révolution, ne fit plus que de brefs séjours à Chavaniac Ce château vient d'être acheté par des Américains qui y installent un sanatorium.

drapent le lit à coquilles; les meubles sont rares. Dans le cabinet de toilette : un simple lit de camp dont il fait usage et, — vision de la plus belle heure du cadran de sa vie, — sur la muraille, des scènes de la guerre d'Amérique... Mais à peine a-t-il « repris haleine, » pendant trois mois, à Chavaniac, que La Fayette est obligé de repartir. En janvier 1792, il prend un commandement aux armées... Puis, il se sent perdu : il voit se dresser le spectre de la guillotine. Il quitte la France après les tristes journées d'août, est arrêté par les alliés et interné à Olmütz.

Demeurée à Chavaniac, Mme de La Fayette allait y être arrêtée, en septembre 1792. Dans ces circonstances tragiques, la noblesse de son caractère et la liberté de son esprit ne se démentirent pas un instant. Amenée au tribunal du Puy, elle plaida elle-même sa cause avec une dignité simple. Elle écrivit à Brissot pour obtenir la faculté de rester tout au moins prisonnière à Chavaniac et sa lettre se terminait par cette phrase qui n'était pas sans hauteur : « Je consens à vous devoir ce service. »

Elle put, en effet, demeurer quelque temps à Chavaniac prisonnière sur parole. Elle y vécut dans l'angoisse avec ses jeunes enfants et Mme de Chavagnac-Montéoloux, née La Fayette, la vieille tante qui avait élevé son mari. Mais, de nouveau, elle fut arrêtée en octobre 1793 et incarcérée au Puy. Un souci la tenaillait au milieu des graves préoccupations de l'heure. Le vieux nid familial où s'étaient écoulés les jeunes ans de son mari allait-il être arraché à ses enfants, ruiné, démantelé? Il n'en fut rien. Il y eut alors un de ces exemples de solidarité qui, dans les grandes époques de trouble, donnent souvent des forces aux victimes. Mme de Chavagnac était demeurée au château. C'était une femme d'un autre âge, entièrement ruinée dès avant la Révolution, fortifiée par l'épreuve et qui en imposait aux révolutionnaires. Elle tint bon jusqu'au jour où le château fut acheté, malgré la population mécontente (1), par un acquéreur de biens nationaux, — et, sitôt après, elle le racheta pour ses neveux. Elle n'avait point un sol vaillant... qu'importe! Mme de Grammont, sœur de Mme de La Fayette,

(1) La Fayette avait su se concilier le peuple par de nombreuses munificences. Son régisseur d'Auvergne lui avait dit : « Monsieur le marquis, voici le moment de vendre votre pain. » — « Non, mon ami, c'est le moment de le donner. » (*Archives de la Haute-Loire*, C. 52).

vendit en hâte sa part des joyaux héréditaires des Noailles et elle en versa incontinent le fruit à Mme de Chavagnac pour lui permettre d'acquitter sa dette. Ainsi fut simplement accompli un double geste pieux pour sauver le bien auquel tenaient si vivement les gentilshommes de la vieille France : la terre.

L'histoire s'est chargée de nous faire connaître le martyre de la famille de Noailles pendant la Terreur. On sait qu'après un an de détention au Puy, Mme de La Fayette fut transférée à la Force, le vestibule de la guillotine, puis à la prison du Plessis, cet ancien collège où s'était achevée l'heureuse jeunesse de son mari ! C'est de là qu'elle vit la mort faucher à grands coups : sa mère, son « ange de sœur, » la vicomtesse de Noailles, le maréchal et la maréchale de Mouchy tombèrent sur l'échafaud. Mme de La Fayette échappa au massacre et le 9 thermidor la sauva. « Remerciez Dieu, écrivit-elle à ses enfants, d'avoir conservé ma vie, ma tête et mes forces et ne regrettez pas de d'avoir été loin de moi. Dieu m'a préservée de la révolte contre lui, mais je n'eusse pas longtemps supporté l'apparence d'une consolation humaine. » Et, parlant de ses parents : « L'idée de suivre des traces si chères, écrivait-elle, eût changé pour moi en douceur les détails du dernier supplice. »

Ce fut en 1793 seulement, vers la fin d'octobre, que Mme de La Fayette rejoignit son mari dans la prison d'Olmütz. Elle emmenait en Autriche ses deux filles et elle avait envoyé son fils en Amérique. Astreint au régime cellulaire, La Fayette savait à peine qu'il y avait eu une Terreur et il ignorait quelles en avaient été les victimes... Pendant deux ans, sa femme partagea volontairement avec lui la détention la plus dure. Le traité de Campo-Formio les délivra le 19 septembre 1797. Ce fut alors l'exil, dans la gêne, à Witmod, une petite ville de Hollande, où les La Fayette se groupèrent chez leur tante Mme de Tessé; enfin, le retour aux champs, la rentrée si désirée sur le sol de France où, sous un nouveau toit, La Fayette va vivre pendant dix-sept ans dans la retraite et plus tard passer chaque été de sa vieillesse.

*
* *

Au cours des temps paisibles que nous vécûmes dans les premières années du xxe siècle, on concevait malaisément ce que pouvait être le retour en France d'une famille d'exilés,

décimée par la mort, à demi dépouillée de ses biens. Nous saisissons mieux maintenant certaines réalités terribles de la fin du XVIIIe siècle et nous pouvons nous imaginer l'état d'esprit des La Fayette et des Noailles et leurs difficultés sans nombre avant de reprendre l'équilibre instable qui suit les grands spasmes d'un temps.

Mme de La Fayette revint en France en 1799 avant son mari. Elle n'avait pas été radiée de la liste des émigrés et elle rentra sous le nom de Madame Montgros. Dès lors, elle s'occupa, en femme de tête, de la liquidation des biens de sa mère qu'on put racheter ou sauver du séquestre.

Le rêve de La Fayette était de voir sa femme mise en possession d'une résidence de choix : le château de La Grange-en-Brie. Il lui écrit :

« Ma lettre vous trouvera vraisemblablement à La Grange, mon cher cœur, dans cette retraite où nous sommes destinés, j'espère, à nous reposer ensemble des vicissitudes de notre vie. » Un peu plus tard, il écrit encore : « Vous allez me donner bien des détails sur La Grange ; d'abord la maison, et une réponse à toutes mes idées de logement; ensuite la ferme. Je voudrais savoir le nombre des animaux vivants, grands et petits qu'on y entretient, combien tout cela coûte, combien on a de domestiques pour les soigner et puis un petit mot sur le parc et les bois. Liancourt m'a prêté quelques ouvrages d'Arthur Young. Je suis plus enfoncé que jamais dans l'agriculture et tous les détails que vous m'enverrez me donneront le plaisir de comparer ce qui se pratique en France avec ce qu'on fait en Angleterre et en Hollande. L'avenir est bien embrouillé. J'en conclus qu'il faudrait nous retrouver le plus tôt possible. Le seul objet de ma compétence, c'est La Grange. J'y trouve des illusions douces ; il me semble que ces pensées rapprochent de moi la possibilité d'une retraite au sein de la liberté française. »

La Fayette est de même très frappé de ce que Franklin lui avait écrit dès le 17 avril 1787 : « L'agriculture est, suivant moi, la plus honorable de toutes les professions, parce qu'elle est la plus indépendante; » et, avant de rentrer à La Grange, il écrit encore à Mme de La Fayette : « Mon activité, je le sens, se portera sur l'agriculture, que j'étudie avec toute l'ardeur de ma jeunesse pour d'autres occupations. »

Enfin, radié de la liste des émigrés, il revient! Et, en 1800,

il s'installe à La Grange avant le partage définitif des biens de sa belle-famille. Son bonheur est obscurci par une douloureuse nouvelle. A peine arrivé, il apprend la mort de Washington (1er novembre 1799), qui lui lègue une paire de pistolets, — pieusement conservée dans le musée de La Grange. Cependant mille projets d'avenir l'arrachent aux sombres images du passé. Il se plonge dans la lecture d'Arthur Young : « Pour mes amis, dit-il, je serai plein de vie; pour le public, je veux être une peinture dans un musée ou un livre dans une bibliothèque! » A son ami Masclet il écrit (22 novembre 1800) sa volonté de ne plus faire en Amérique que des visites « particulières et patriotiques, » parce qu'il est « beaucoup plus occupé de fermes que d'ambassades. » Au même il écrit encore, le mois suivant : « Je suis seul ici, dans mes champs, où je passe une vie très agréable, au milieu d'une exploitation de quatre fortes charrues et en très bonne démonstration du problème tant disputé du propriétaire cultivateur. » Et à M. Abema, ministre batave à Hambourg : « L'habitation où j'ai réuni ma famille est un héritage de ma malheureuse belle-mère, à quatorze lieues de Paris. J'y suis entouré de l'attachement de mes amis. Je ne me mêle pas plus des oppositions que de l'administration, et je profite complètement des droits que j'ai acquis à un honorable repos. »

Voici donc La Fayette « cultivateur, » mais il devine qu'on aura quelque peine à croire à sa nouvelle évolution. Aussi bien expose-t-il assez judicieusement son programme : « Il est ridicule, dit-il, de se croire métamorphosé en fermier par l'achat d'une ferme à l'anglaise, et il y a telle manipulation subalterne pour laquelle il faut l'expérience journalière des hommes qui n'ont pas fait d'autre métier. Mais c'est donner dans l'autre extrême que de croire que l'extension des idées et des lumières, la comparaison judicieuse des objets qu'on voit et des connaissances qu'on acquiert ne soient propres qu'à rendre inepte en un métier où la théorie est si nécessaire à la pratique. »

Le cadre dans lequel La Fayette passera en Cincinnatus les années du Consulat et de l'Empire, entouré de ses parents et de ses amis, de sa *gens* et de ses « clients, » offrait le contraste le plus parfait qui se pût imaginer avec le décor de ses jeunes ans écoulés en Amérique.

Un château est parfois une page d'histoire de France sur

laquelle chaque siècle a apposé sa griffe. Tel est celui de La Grange.

Situé en Brie, près de Courpalay et de Rozoy, La Grange, avec ses six tours, sa cour d'honneur, son entrée formée de deux tours au-dessus d'un pont-levis, ses douves profondes et ses imposantes murailles, présentait l'aspect d'une redoutable forteresse. C'était d'ailleurs l'apanage des sires de Courtenay, issus de la maison de France (1). Dès le xve et le xvie siècle, des remaniements enlevèrent au château quelque chose de son austérité première. Le xviie siècle vint avec sa grâce majestueuse. Les d'Aubusson-La Feuillade, — très grands seigneurs, — transformèrent alors La Grange. Un pan de mur et une tour furent abattus, qui permirent au soleil couchant d'empourprer à larges flots les hautes fenêtres de la cour d'honneur. Le temps des guerres barbares était passé, croyait-on. Plus n'était besoin de forteresse féodale. Et de celle-ci l'aspect s'adoucissait, en même temps que pénétrait partout la lumière. Un parc splendide fut dessiné avec l'art impeccable d'un Le Nôtre. De beaux arbres robustes s'élancèrent d'un jet puissant vers le ciel, telles de vivantes colonnes, dans un ordre trop parfait. En sorte que La Grange, dès lors, prit un aspect double et enchanteur. Ses murailles de grès, qui émergent comme un roc d'une mer de verdure, évoquent le moyen âge; mais chaque détail d'un ensemble habilement remanié rappelle le grand siecle et le grand seigneur qui a pu demander des conseils à Mansart.

Ainsi était le château de La Grange quand l'acquit Louis Dupré, conseiller au Parlement, dont la fille Madame d'Aguesseau fut mère de la duchesse d'Ayen. Ainsi était encore le château de La Grange quand il passa aux mains de La Fayette.

Mais celui-ci modernisa immédiatement le parc aux belles eaux dormantes dans lesquelles se mirait le manoir ancestral. La Fayette était trop « d'avant-garde » et trop anglophile pour ne pas demander au créateur des Jardins de Méréville et d'Ermenonville, à Hubert Robert, de rompre les lignes majestueuses du temps de Louis XIV.

L'artiste se mit rapidement à l'œuvre, et ce fut l'une de ses dernières. Au lendemain de la Terreur, en cette France où,

(1) Le château de La Grange appartient aujourd'hui à M. le marquis de Lasteyrie, arrière-petit-fils de La Fayette, que nous remercions ici de ses précieuses communications.

de tout temps, l'on vit refleurir les ruines, Hubert Robert modifia les parterres et dessina des courbes sinueuses dans les soixante-quatorze arpents qui entourent le château. Il couvrit de lierre l'ancienne voûte du pont-levis et, sur les conseils de La Fayette, fit combler plusieurs des douves. Et il y a comme un symbole dans ce « geste » du gentilhomme libéral. Puis, — La Fayette avait du goût, — Hubert Robert suivit ses indications en distribuant au mieux les massifs de chênes verts, de sapins et d'érables, les bouquets de frênes américains, de mélèzes et de catalpas, dont l'ensemble harmonieux donne au parc de La Grange une séduction permanente aux aspects successifs et variés.

Dans ces jardins nouveaux où bientôt tout fut jeunesse et vie, frémissement et lumière, La Fayette, — souvent, paraît-il, enfant à ses heures, — se divertit beaucoup à rassembler des souvenirs du pays où il avait promené sa jeunesse aventureuse. Près des bâtiments agricoles il rassemblera, dans une ménagerie, les animaux les plus divers dont le plus curieux est un ours du Missouri. Les bâtiments agricoles! C'est là que La Fayette, pendant plusieurs années, passe le meilleur de son temps et applique ses théories de retour à la terre.

En culture comme ailleurs, La Fayette est partisan des innovations sinon des bouleversements. Il dirige lui-même le fermier qui exploite les cinq cents arpents de La Grange d'après les conseils qu'il a reçus de l'Américain Gouverneur Morris et les préceptes anglais. Le « fermier » d'ailleurs est un ami : Félix Pontonnier, son ancien secrétaire, qui a partagé la captivité d'Olmütz. Chaque jour, — dans ses vieux ans, — La Fayette le viendra visiter en compagnie d'un serviteur fidèle, le brave Bastien Wagner, un ancien soldat des guerres d'Espagne, qui rase le général chaque matin et le suit pas à pas dans ses promenades.

Nécessairement, La Fayette est « homme de la nature. » Aussi bien ne fauche-t-il point ses prairies et n'émonde-t-il pas ses arbres. Il laisse ce soin aux bestiaux en liberté qui s'en chargent en paissant!

Ses bergeries et ses étables sont des modèles de propreté et de « confort. » On y vivrait à souhait, comme à Trianon. Le tout est spacieux, bien aéré. Douze cents moutons, cinquante vaches et cent cinquante porcs coulent là d'heureux jours en

attendant l'heure fatale. Et pour mêler l'agréable à l'utile, La Fayette a fait édifier, entre les logis des bêtes bovines et porcines, une volière où jacassent les grues à couronne, les poules de la Chine, les canards branchus de la Caroline, les oies de la Louisiane et les hoccos du Mexique.

Pour mener son œuvre à bien, il est en grand commerce avec un agronome français, l'abbé Teyssier des Farges, qui fut le « père des mérinos » en France et qui demeure à Beton Bazoches, non loin de La Grange. Louis XVI, jadis, a confié à Teyssier des Farges l'administration de Rambouillet, où il a acclimaté le mérinos d'Espagne. Depuis lors, le mérinos a essaimé ; à la fin de sa vie, La Fayette en possédera 750 à La Grange.

A La Grange abondent aussi les bêtes à cornes. La Fayette n'hésite pas à en faire venir du canton de Schwitz, d'Angleterre et des États-Unis. Quant aux porcs, ils appartiennent à des races si cosmopolites qu'il est malaisé de maintenir entre eux l'entente cordiale Et naguère encore, on se souvenait à La Grange d'un combat héroïque livré par un beau verrat de Chine contre son rival de Baltimore, qui causa la mort d'un des deux adversaires et rendit La Fayette très chagrin. Il serait fastidieux de parler ici des « récoltes » du général. Disons seulement qu'il cultiva jusqu'à la vigne et qu'il recueillit un vin si bon (à son avis) qu'il le préférait à tout autre lorsqu'il sentit décliner ses forces.

En un mot, La Fayette transforma son domaine en ferme modèle et fit profiter de son enseignement grand nombre de cultivateurs de la Brie, en un temps où l'agriculture de cette riche contrée prenait un vaste essor.

Par malheur, l'aménagement de sa ferme modèle, à laquelle il consacrait le meilleur de son temps, l'entraîna à des dépenses excessives (1). Dissipateur dans sa jeunesse, il fut toute sa vie

(1) Les terres qui étaient échues autour de La Grange à Mme de La Fayette représentaient le cinquième des biens de sa mère, soit 500 000 francs. La Grange était estimé 36 000 francs, la ferme de la Basse-Cour valait 136 485 francs. Il faut y ajouter trois autres fermes dont « La Fayette s'occupe avec autant d'amour. » Les innovations du général sur ses terres ne se comptent pas. Il fut le premier à cultiver la luzerne en Brie ; il y fit construire une des premières raffineries, etc. Dans son « domaine chéri, » les occupations agricoles qui, écrivait-il, « donnent à l'esprit et au corps un peu d'exercice sans aucune fatigue, » passaient pour lui avant toute autre. En 1804, Dupont de Nemours lui écrit pour le mettre en garde contre les dépenses excessives et l'engage à accepter le gouvernement de la Louisiane que lui offre Jefferson. La Fayette refuse.

d'une « impécuniosité » qui affligeait Mme de La Fayette. Esclave de sa popularité, généreux à l'extrême, il dépensait au delà de ses revenus et l'exploitation même de cette ferme fut plus utile au pays qu'à sa propre bourse.

Au reste, à La Grange, La Fayette tenait table ouverte, imitant en cela les traditions hospitalières des grands sous l'Ancien Régime. Pendant toute sa retraite, et même jusqu'à sa mort, la vie, chez lui, sera une « existence type, » la « vie à la campagne » d'une classe sociale que la Révolution a simplifiée, qui conserve le goût des choses de l'esprit, l'amour de cette conversation qui « vingt ans plus tôt était souveraine en France, » et qui, un peu dédaigneuse du faste des nouveaux riches, sait vivre d'une manière patriarcale. Rien de « fossile » en ce manoir. C'est la demeure d'un grand seigneur libéral où souffle l'air de l'indépendance. Pas un homme, — à quelque parti qu'il appartienne, — qui n'y soit reçu, pourvu qu'il soit une « intelligence. » Dans l'ensemble, La Grange sera toujours un milieu d'avant-garde. Autour de lui, on frondera sous l'Empire, sous la Restauration et même sous la Monarchie de Juillet.

Tant que vit Mme de La Fayette, elle exerce sur lui une heureuse influence. Autour de cette femme d'élite gravite une famille de choix. Sous l'Empire, trois jeunes ménages demeurent à La Grange, dont les enfants, nous dit lady Morgan, sont « mieux élevés que ceux de la royale éducatrice, Mme de Maintenon. »

Anastasie de La Fayette, fille aînée du général, a épousé en Hollande M. de La Tour-Maubourg, frère de l'aide de camp de La Fayette, cet aide de camp qu'il appelait « mon ami intime, mon frère d'amitié, d'armes et de révolution. » C'est une jolie femme, très simple, vaillante naguères dans l'épreuve, un peu défiante d'elle-même. Elle possède l'esprit observateur de son père. A peine installée à La Grange, elle a placé dans l'antichambre des appartements de La Fayette, la caricature qu'elle a faite à la plume du geôlier d'Olmütz : un caporal autrichien grotesque et terrible. Non moins charmante est la seconde des sœurs La Fayette : Virginie, qui, — par les soins de sa tante Montagu, — a épousé en 1802 Louis de Lasteyrie, neveu du commandeur de Malte, qui l'a élevé dans son île romantique. Doux, brave, instruit, — et beau, — il a conquis sa fiancée par le respect touchant qu'il conservait à la mémoire de sa mère,

morte depuis peu. Georges de La Fayette, revenu d'Amérique, a épousé Mlle Destutt de Tracy, nièce du philosophe-agriculteur. C'est un satellite qui marche dans la trace brillante de son père et que n'animent point les mêmes ambitions.

La Fayette, sur ses vieux jours, groupera autour de lui jusqu'aux petits-enfants de ses enfants. La famille a essaimé, formant de nombreux rameaux. Et parmi tous ses descendants, la tradition demeure encore, à l'heure présente, qu'il fut par son humeur aimable et par sa bonhomie le modèle des grands-pères.

N'oublions pas non plus les sœurs de Mme de La Fayette, qui vivent souvent à La Grange. Mme de Grammont est une petite femme aux traits prononcés, à l'aspect un peu raide. Neuf fois mère, elle a perdu huit enfants. Sous son aspect un peu austère, elle personnifie la bonté poussée jusqu'aux extrêmes limites et elle marche dans la vie « ayant toujours devant les yeux la pensée de son salut. » Son autre sœur, Mme de Montagu, celle dont un postillon de Courpalay dit qu'elle est « pire que bonne, » est voisine des La Fayette, car elle habite le château de Fontenay, sa part d'héritage du chef d'Aguesseau. Elle aime son beau-frère, malgré leurs divergences d'opinions. « Gilbert, écrivait-elle déjà en 1799, est tout aussi bon, tout aussi simple dans ses manières, tout aussi affectueux dans ses caresses, tout aussi doux dans la dispute, que vous l'avez connu. Il aime tendrement ses enfants, et malgré son extérieur froid, est affable pour sa femme. Il a des formes aimables, un flegme dont je ne suis pas dupe... »

Enfin, au château de La Grange, nous rencontrons l'inévitable douairière qui, — au lendemain de la Révolution, — évoque l'image de l'Ancien Régime dans tous ces manoirs à demi relevés de leurs ruines que nous ont dépeints Mme de Genlis et Mme de Souza. En l'espèce, c'est la comtesse de Tessé, née Noailles, veuve du premier écuyer de la reine Marie Leczinska et la plus spirituelle des femmes d'âge. Elle personnifie la vieille dame de qualité éprise avec fougue des idées nouvelles. Voltaire fut son ami et son dieu. La Fayette est son héros. C'est une silhouette qu'on aimerait dessiner à loisir, car elle est représentative d'un temps et d'un monde. Elle chevauche sur deux siècles. Son esprit est plein de chimères, d'utopies, et les horreurs de la Révolution n'ont rien enlevé de

son optimisme souriant. L'âge n'a eu raison ni de sa gaîté, ni de son talent dans l'art de causer. Elle est petite, ridée, voûtée. Son œil est perçant : son teint gâté par la petite vérole, sa bouche tiraillée par un tic nerveux. Elle prête à rire par les contradictions de son caractère : n'aimant pas les prêtres, elle a risqué sa tête en cachant des insermentés, et ridiculisant les pratiques religieuses, elle ne prend pas médecine sans esquisser un grand signe de croix. Qu'importe. Elle commande le respect, car elle est supérieurement grande dame.

Au milieu de ces « épaves » d'un ancien monde, Mme de La Fayette conserve sa grâce souriante. Elle est l'âme de la maison pendant les premières années du séjour à La Grange... Aussi bien sa mort fut-elle une irréparable perte... Depuis les malheurs de l'exil, elle se sentait lentement dépérir, — sans en dire mot, — toute à ses devoirs et à ses œuvres quand en 1807 son état s'aggrava subitement. Elle entendit le 11 octobre, pour la dernière fois, la messe dans son petit oratoire de La Grange : « Mon Dieu, mon Dieu, soupirait-elle, donnez-moi encore six pauvres semaines à La Grange ! » Elle ne fut pas exaucée et on dut la transporter à Paris. « Mon âme ne serait pas troublée, disait-elle à son mari à la fin de sa vie, si vous en épousez une autre après moi. Le parfait bonheur est dans le Paradis, mais on passe aussi de bons moments sur la terre. » Et puis, elle ajoutait encore : « Vous n'êtes pas un chrétien, vous ; je sais ce que vous êtes, un Fayettiste.

— Mais ne l'êtes-vous pas vous-même un peu ? murmurait le général.

— Oh ! si, de tout mon cœur ! »

Le 21 décembre 1807, Mme de La Fayette récita et commenta les prières catholiques avec une lucidité extraordinaire, elle entonna le cantique de Tobie qu'elle avait chanté jadis en apercevant de loin les murs de la citadelle d'Olmütz où elle allait s'enfermer... Les jours suivants, ses forces déclinèrent et le 24 décembre, à minuit, elle mourut à l'âge de quarante-huit ans. Son mari fit murer à La Grange l'appartement de celle qui, si souvent, avait été son bon ange. Bien des visiteurs durent s'étonner dès lors de ne plus voir au château aucun portrait de la défunte : La Fayette n'en conservait qu'un en miniature. Il ne s'en sépara jamais, le portant sur son cœur, et, sur son ordre, on le déposa dans son cercueil à l'heure suprême.

Dans les dernières années de l'Empire, — voire sous la Restauration et sous la monarchie de juillet, après les deux rentrées successives qu'il avait pensé devoir faire sur la scène politique, — La Fayette continua d'être le Mécène de La Grange où il aimait toujours venir goûter la « paix. » Il s'y était tracé un programme de vie qui ne varia guère au cours de ces longues années.

Chaque matin, il se lève à cinq heures et, dans sa petite chambre du deuxième étage où le soleil vient se jouer sur ses plus chères reliques, — les portraits de son père, de sa grand'-mère, de ses tantes, du maréchal de Noailles, du duc d'Ayen, de la pieuse duchesse de Lesparre, son amie, — il procède à une toilette raffinée, car il demeure tout à fait « du bel air. » Dans le jour, la redingote bleu de roi; le soir, l'habit. Tous ceux qui l'ont vu au déclin de sa vie ont été frappés de la noble silhouette du vieillard qui, d'un pas un peu lent, arpente le parc de La Grange dans sa promenade matinale. « Sa haute taille, sa large poitrine ajoutent à la noblesse de son maintien. Sa figure est calme, pleine, sans rides et son teint a de la fraîcheur. Il porte une perruque à la Titus qui ne nuit point à l'ensemble patriarcal de toute sa personne... Son visage vénérable porte dans tous les traits l'empreinte des belles actions qu'il a faites, des sentiments qu'il a déployés. Mais il s'y mêle aussi l'impression des souffrances du prisonnier d'Olmütz. Hélas! on voit à sa démarche pénible, les habitudes d'une longue captivité. On reconnaît le martyr de ses opinions généreuses. » (1)

Pendant une grande partie de la matinée, La Fayette travaille à sa correspondance très étendue. Dénombrer les amis auxquels il écrit serait impossible : Bolivar, l'économiste Bentham, le président John Quincy Adams, Henry Clay, David d'Angers, qui a fait son buste et l'a offert au Congrès américain, Edward Livingstone auquel La Fayette reproche un jour « d'avoir reconnu un vil tyran tel que Dom Miguel, » Charles Morgan, Ary Scheffer, sont du nombre de ceux qui reçoivent le plus souvent ses lettres.

Volontiers aussi, La Fayette, le matin, fait le tour du pro-

(1) Ce portrait un peu romantique est extrait de la *Biographie pittoresque des députés* (S. N., Paris, 1820). Ajoutons que la « démarche pénible » de La Fayette, dans les dernières années de sa vie, était due à une fracture de la jambe.

priétaire dans le château qu'il a transformé en musée de ses propres souvenirs. Dans les deux salons du premier étage, il a réuni les portraits de Washington et de Franklin, la vue du port de Pasajes où il s'est embarqué pour l'Amérique en 1777, la *Déclaration de l'Indépendance des États-Unis*, une vue de La Fayetteville, les portraits de Bailly, du duc de Liancourt, de Gouverneur Morris, du général Greene, de Riego, de Lally Tollendal, les bustes des présidents Washington, Monroë et Adams, envoyés successivement par chacun d'eux et mille autres souvenirs des temps abolis.

Son séjour favori est la bibliothèque de La Grange. Là, dans cette tour, d'où il peut, par une petite fenêtre, surveiller les travaux agricoles, et lancer ses ordres à l'aide d'un porte-voix, il a réuni ses livres de choix sur cinq doubles rayons séparés par des colonnettes au-dessus desquelles il a fait peindre des médaillons en grisailles qui décèlent à la postérité ses préférences dans l'amitié et dans la politique : ce sont les portraits de Bailly, Gouvion, Mandat, Desaix, Malesherbes, van Ryssel, Dietrich (maire de Strasbourg guillotiné en 1793), Lavoisier, La Rochefoucauld, Washington et Franklin.

Un grand nombre de ses livres proviennent de la bibliothèque de Malesherbes. Il les a reçus en 1785 lorsque tous deux travaillaient à faire restituer aux protestants leurs droits civils. Sur la Révolution, son auteur favori est Mignet; sur la guerre d'Amérique, Ramsay. Nombreux sont les livres sur lesquels La Fayette a apposé son ex-libris dont la devise *Cur non?* un peu ambitieuse, n'est pas sans quelque rapport avec celle de Fouquet. Dans cette bibliothèque, des reliques encore au fond des vitrines Une épée donnée par Franklin, les pistolets, le parasol, le binocle de Washington, la dernière tapisserie exécutée par Mme Washington à l'âge de soixante-dix ans, le nécessaire de Sobieski donné par Kosciusko.

Mais, à dix heures, une cloche impérieuse arrache La Fayette à sa retraite de choix. On sonne le déjeuner auquel, bien souvent, s'attablent 20 ou 25 convives. Plus ouvert que dans sa jeunesse, il anime la conversation avec entrain et gaîté. Ensuite, c'est, au salon, la lecture des journaux, puis de midi à trois heures une nouvelle promenade aux fermes ou dans les environs. A quatre heures, La Fayette remonte dans sa bibliothèque où il rédige ses « Mémoires. » A six heures, le

dîner, très simple, suivi de musique, de causeries, de jeux divers et le retour dans sa chambre, où il lit et travaille et dont il descend à dix heures et demie pour embrasser ses enfants.

On voudrait pouvoir faire défiler, comme sur un écran, l'incessante théorie des hôtes qui séjournèrent à La Grange pendant les dernières années de la vie de La Fayette. Comparer La Grange à Ferney serait excessif, car ce ne fut point un temple de la philosophie, mais bien un peu un coin de la vieille France que rajeunissent tous les souffles venus du Nouveau-Monde et qu'éclairent de leurs lumières, ou obscurcissent de leurs erreurs, les cosmopolites de marque.

Dès 1802, Charles Fox y séjourne avec sa femme, son secrétaire et le général Fitz Patrick. Ils évoquent avec La Fayette les souvenirs d'Amérique et sont enchantés de la cordialité française. « Les dames tiennent la maison de la manière la plus agréable du monde. » Ils retrouvent là le fils de Lally Tollendal, sur lequel La Fayette a reporté l'affection qu'il avait pour son père. C'est « un homme ouvert, honnête, agréable, véritable Irlandais pour la belle humeur et le sans-façon. »

Bien plus tard, sous la Restauration, Jérémy Bentham sera l'hôte de La Grange. Il y trouvera cette fois une brillante cohorte de ces grands seigneurs que l'on qualifiait sous la Révolution de « gentilshommes constitutionnels : » les Tracy, les Laubespin, les Ségur et les Broglie. « C'est un petit vieillard d'une assez belle figure, dit le duc de Broglie en parlant de Bentham. Il ressemble à Franklin, mais il est un peu radoteur. » Il se passionne avec La Fayette pour la culture des roses.

Lady Morgan, cette observatrice si aiguë des mœurs françaises, est aussi parmi les invités de La Grange. En 1818, notamment, elle y fait un séjour prolongé et s'y retrouve avec lord et lady Holland et les d'Argenson, Ary Scheffer, Augustin Thierry, « littérateur plein de promesses, » qui la charme en lui parlant de son vieil ami l'abbé Morellet et en lui disant que Walter Scott « est un grand maître en fait de divination historique, » une « dé icieuse vieille, » la comtesse de Tracy, veuve du philosophe, Auguste de Staël, « le fils préféré de Mme de Staël, » deux Américains qu'elle ne nomme pas, le prince et la princesse de Beauvau.

« Quelle belle propriété, lui dit Lady Morgan, quel bel héritage pour vos enfants !

— Il n'y a, lui répond gravement La Fayette, qu'un bel héritage : une bonne éducation morale, intellectuelle et physique. » Et en manière de commentaire, il récite à Lady Morgan *le Vieux vagabond* de Béranger.

Plus tard, La Fayette recevra à La Grange, le jeune Américain Greene, petit-fils de son compagnon d'armes, et il s'amusera à le placer devant le portrait de son aïeul pour « constater la ressemblance. » Il recevra aussi Fenimore Cooper avec sa famille et quelques Indiens. Bref, les Américains qui viennent à La Grange sont si nombreux qu'à Rozoy les enfants ont coutume — pour obtenir de gros pourboires — de s'offrir comme guides aux « Messieurs d'Amérique. »

Parmi les hôtes de La Grange, plusieurs sont assidus pendant nombre d'années, notamment Carbonnel, ancien professeur de musique de la reine Hortense, l'ami de Mme de Souza, qui, chaque soir, égaye de ses romances les dix petits enfants de La Fayette; le docteur Sautereau; le médecin anatomiste Cloquet; cet étonnant baron Vivant Denon qui, après avoir brillé sous Mme de Pompadour, accompagna Bonaparte en Égypte et fut directeur général des musées sous l'Empire; Humboldt; le botaniste Jacquemont, connu par son voyage aux monts Himalaya; Mme de Staël; le diplomate Pougens dont les curieux Mémoires sont trop peu consultés, Mme de Simiane, la grande amie de La Fayette, qui, jadis, munie d'un faux passeport, s'est échappée de France exprès pour retrouver le général quand il quitta Olmütz...

Tous ces invités se plaisent à La Grange dont l'atmosphère les repose de l'existence artificielle des villes. Ils aiment à suivre La Fayette qui « donne le ton » et qui les emmène en de « longues flâneries » dans la campagne où il a le souci continuel de conserver le meilleur contact avec le peuple. Il fait soigner tous les malades par le docteur Sautereau, il les visite lui-même avec ses hôtes (cette habitude était beaucoup plus répandue qu'on ne le croit parmi les grands, dès avant 1789), chaque semaine il distribue 600 livres de pain. Pendant un hiver rigoureux, il nourrit 700 ouvriers sans travail. Il a fait de son parc une « promenade publique » pour les villageois des environs, et cela encore est très ancien régime. Ces contacts avec les classes modestes, qui font tomber les barrières, permettent de se mieux connaître et de se mieux aimer, sont

constants entre les habitants du château et ceux de ses entours. Chaque samedi, en effet, il y a fête à Courpalay et La Fayette lui-même ouvre le bal. Les villageois élégants, nous dit Lady Morgan, ont « les cheveux poudrés de neige avec une immense queue » et les femmes « un coquet bonnet de dentelles. » Le « bal » se transporte ensuite au château où les laquais et six femmes de chambre dansent « un quadrille très correct » avec les petites-filles de La Fayette, tandis que le concierge joue du violon (1).

Tout cela est du meilleur exemple social. Mais existe-t-il des tableaux sans ombre? Non certes. Sans aller jusqu'à dire, comme la duchesse de Broglie, que La Fayette « est un prince entouré de gens qui le flattent et le pillent et dont la belle fortune s'est éparpillée entre les mains des aventuriers et des espions, » on peut tenir pour certain qu'il n'eut pas toujours le sens de la mesure et qu'il poussa loin les défauts de ses qualités. Il serait pénible d'insister sur les dernières années du général et de dire que jusqu'à sa mort, — qui advint à Paris le 19 mai 1834, — La Grange fut surveillé par la police comme « asile du carbonarisme. » Laissons dans la pénombre ces fâcheux incidents, et, pour nous résumer, jetons un regard sur le passé, souvenons-nous des premières années que La Fayette vécut à La Grange, tout à la vie rurale, tout à sa famille et tout à ses œuvres. Ces années, il les a caractérisées lui-même en disant : « Elles s'écoulèrent rapides comme la joie! »

ANDRÉ DE MARICOURT.

(1) Le 9 octobre 1825, une véritable ovation fut faite à La Fayette revenant d'Amérique. 4000 personnes prirent part à une fête à La Grange. On le porta en triomphe sur la prairie.

LA QUESTION

DU

PORT DE STRASBOURG

Peu de Français se doutent que nous venons d'incorporer un grand port dans le territoire national : Strasbourg, dont la réannexion pose un problème économique et politique des plus intéressants. Il s'agit, en premier lieu, d'assurer à cette grande ville une situation économique, non seulement équivalente, mais encore supérieure à celle dont elle jouissait sous la dépendance germanique. Ce n'est pas en vain que les trois couleurs flottent au sommet des tours ajourées de la cathédrale alsacienne ; il ne faut pas que les Strasbourgeois puissent se dire qu'ils ont périclité sous notre fraternelle administration.

Tout le commerce de Strasbourg était dirigé par les voies naturelles de pénétration fluviale, non vers la France, mais du côté des pays rhénans, d'Anvers, de Rotterdam, et vers le centre de l'Allemagne. Par les routes terrestres, il s'établissait également du côté de l'Est. On ne change pas du jour au lendemain un mouvement commercial, comme on renverse la vapeur d'une locomotive, pour la faire marcher sans transition dans un sens opposé. Il va donc falloir s'occuper d'assurer d'autres directives au courant commercial de Strasbourg. A cet effet, tout le réseau de canaux doit être étudié afin de faire face aux besoins qui viennent de naître. Il ne s'agit pas de faire couler le Rhin vers la Seine : la Garonne elle-même, qui prétend jouir du privilège « de pouvoir manger tous les fleuves de France, » n'a pas encore trouvé le moyen de remonter jus-

qu'à Strasbourg. Nos compagnies de navigation françaises ont en conséquence le devoir de cueillir le fret alsacien qui s'offrira à eux, à la sortie du Rhin, afin de le transporter sous pavillon national ; en d'autres termes, le tonnage français doit se substituer au tonnage allemand pour toute l'utilisation du fret de nos nouvelles provinces. Parmi ce fret, il en est un qui occupe une place très spéciale : ce sont le minerai et toutes les autres productions : tôles, cornières, profilés blooms, qui sortiront des nombreuses usines, dont la possession nous est acquise dans le bassin de Thionville. Celui-ci n'étant relié par aucune voie fluviale au reste de notre réseau, nous devrons combler cette lacune.

Enfin, toute sorte de considérations politiques interviennent pour régler la question des relations entre Strasbourg et l'empire germanique, conformément aux clauses du traité de paix, qui nous assurent la liberté du transit. Puisque nous parlons du traité de paix, on a remarqué que le port de Kehl, qui se trouve en face de Strasbourg, doit rester pendant sept ans sous l'administration française. Ces avantages nous ont été concédés, afin que les ouvrages de Kehl, qui se trouvent mieux placés que ceux de Strasbourg, ne fassent pas à cette dernière ville une concurrence trop active, avant que nous ayons pris nos dispositions pour assurer l'avenir du nouveau port français.

On voit donc que les questions soulevées par la rentrée de Strasbourg dans la communauté française sont aussi complexes qu'importantes. Nous allons essayer de les passer en revue dans l'ordre où elles se présentent; mais, tout d'abord, il importe que nous esquissions la genèse du port de Strasbourg, afin de montrer quelle est son importance, quels ont été son développement technique et la progression de son trafic dans les dernières années qui ont précédé les hostilités.

STRASBOURG CENTRE DE LA BATELLERIE RHÉNANE

L'histoire de la navigation rhénane, qui se rattache à l'époque carolingienne, se confond avec celle de la capitale de l'Alsace. Déjà, les expéditions des bateliers strasbourgeois remontaient jusqu'à l'embouchure du Rhin. Jusqu'au delà du XVIe siècle, cette corporation dominait la navigation sur le fleuve, de Bâle à

la mer. Strasbourg jouissait d'une situation exceptionnelle au point de vue de sa batellerie, parce qu'elle était le centre commercial le plus important de la plaine du Rhin supérieur et le carrefour où aboutissaient les grandes voies de communication. La navigation d'alors était très différente de ce qu'elle est aujourd'hui; en effet, les marchandises transportées étaient de peu d'importance. Le chargement des petites embarcations utilisées au moyen âge était de 100 tonnes à peu près. Le trafic ne se faisait guère qu'à la descente, car le retour en amont, nécessitant des forces humaines, aurait été trop coûteux. Ce n'est qu'à partir de 1826 qu'on organisa un service de vapeurs faisant régulièrement le transport des marchandises et des voyageurs, de Strasbourg au Rhin inférieur. Quelques années plus tard, des départs quotidiens furent dirigés sur Rotterdam, avec un transit régulier sur Londres.

Le Rhin était un fleuve au cours impétueux, partagé en ramifications innombrables qui formaient des îles marécageuses rendant la navigation difficile. A la suite d'un projet élaboré par l'ingénieur Tulla, directeur du Service des eaux du grand-duché de Bade, on construisit des digues, et on établit régulièrement le lit du fleuve. Ces travaux n'eurent pas le succès que l'on avait espéré. Le parcours se trouvait, de ce fait, raccourci d'un quart; mais la suppression des sinuosités qui gênaient la navigation avait rendu le courant si rapide que les vapeurs ne pouvaient le surmonter. Les frais d'exploitation se trouvèrent beaucoup trop élevés, de sorte que la concurrence des chemins de fer qui s'étaient construits de chaque côté du fleuve finit par l'emporter sur la navigation. En 1855, le trafic fluvial fut définitivement arrêté en amont de Mannheim.

Seuls, les canaux français assurèrent la navigation au port de Strasbourg. Le canal du Rhône au Rhin avait été achevé en 1832, et la capitale alsacienne se trouvait ainsi rattachée à Lyon et Marseille par Mulhouse et Montbéliard. De plus, le canal de la Marne au Rhin, terminé en 1853, facilitait de nouveaux trafics entre Strasbourg et Paris, en traversant les Vosges par le col de Saverne.

Les injustes frontières créées par le traité de Francfort en 1871 entravèrent le commerce alsacien, qui se trouva séparé de ses anciennes ressources. Il fallait que l'Alsace se trouvât reliée au reste de l'Empire allemand par une

voie fluviale. Des discussions s'élevèrent au sujet des travaux à exécuter pour obtenir ce résultat, soit par l'aménagement du fleuve, soit par un canal latéral. La ville de Strasbourg trancha la question en prenant le parti de créer un port. Un premier bassin fut creusé sur le canal de jonction qui relie le canal de la Marne au Rhin et celui du Rhône au Rhin entre eux et avec le fleuve lui-même. Le nouvel établissement fut inauguré en 1892. Le commerce fluvial délaissé depuis vingt-cinq années reprit son activité. Bien que contrarié par suite du mauvais état du fleuve, il atteint en 1892 le chiffre de 11000 tonnes, en 1893 celui de 36 000, en 1894, 84 000, en 1895, 156000; en 1896, 354 000 tonnes. On s'aperçoit vite que le port devient insuffisant. De plus, sa situation à l'intérieur de la première zone militaire n'admettant de ce fait que des constructions facilement démontables, n'était pas très heureuse. Aussi la ville prit-elle le parti de créer un second port, qui est celui qui existe actuellement, à l'Est de la ville, dans une île formée par le Rhin et un de ses bras, le petit-Rhin. Ce port, de 123 hectares, fut ouvert en 1901, donnant, cette première année, un chiffre de 570 000 tonnes. Le mouvement de la navigation ne dépendait que du fleuve dont le niveau d'eau était très variable; le port, établi dans des conditions parfaites, pouvait prétendre à un essor remarquable. Malgré les difficultés créées par le fleuve, on constate une augmentation continuelle du trafic. Envisageons, en effet, la moyenne des transports quotidiens. En 1900, elle était de 1556 tonnes, en 1909, elle atteignit 3612 tonnes. Dans cette même année, le trafic fluvial à Strasbourg dépassa 1 million de tonnes en 280 jours navigables. Le transport à la remonte était presque uniquement cause de cette progression; en effet, le transport à la descente, trop incertain, ne contribuait que très modestement au succès du port. On finit par se ranger à l'idée de régularisation du Rhin. La ville de Strasbourg s'engagea à cet effet à payer une contribution d'un million de marks, à verser en dix annuités.

On établit dans le fleuve un lit mineur régulier, par la construction d'épis dans le lit moyen. Ces ouvrages évitaient, lorsque les eaux du fleuve étaient basses, la formation de bancs de sable qui entravent la navigation. Les travaux qui furent exécutés produisirent des résultats appréciables, bien que n'ayant jamais été complètement terminés, puisque nous

retrouvons à l'heure actuelle le port de Strasbourg inachevé. Les difficultés qui s'opposaient à la navigation diminuèrent dès le début des travaux. Les résultats les plus favorables ont été acquis en 1911, année où la sécheresse fut exceptionnelle. Depuis, la navigation vers la cité alsacienne a été incessante.

L'augmentation du trafic marche de pair avec les améliorations apportées à la voie fluviale. Au cours des années 1911, 1912, 1913, ce trafic a atteint successivement 1 089 200, puis 1 668 600, et enfin 1 989 000 tonnes, accusant en 1912 une augmentation de 53 pour 100 sur 1911. Ce sont surtout les arrivages qui donnent le chiffre le plus important, mais les expéditions suivent une progression encore plus marquante : de 63 600 en 1911, elles passent à 150 000 en 1912 et à 333 000 en 1913.

Toutes les entreprises de navigation du port de Mannheim étendent leurs services jusqu'à Strasbourg, à l'exception toutefois des services de voyageurs. Les lignes desservant les ports de mer et les places rhénanes sont donc à la disposition du commerce strasbourgeois; on ne doit pas s'étonner dans ces conditions que le mouvement du port alsacien ait atteint en 1913, y compris les canaux, 2 700 000 tonnes.

Ainsi, son avenir tient à trois facteurs différents : le Rhin, les canaux, et les ouvrages du port proprement dits. Examinons successivement ces trois points.

LE PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DU RHIN

Maintenant que le Rhin est redevenu français, et que nous avons à prévoir son utilisation économique, il est intéressant de mettre en lumière les services que le grand fleuve rendait, avant la guerre, au commerce allemand. De tout temps, ses eaux vertes ont été la barrière qui séparait la barbarie de la civilisation latine; il a toujours été considéré comme un symbole de suprématie, donnant à la nation victorieuse des garanties de sécurité. Par le traité de Francfort, le Rhin cessa son rôle de frontière, et les Allemands en firent une voie de pénétration commerciale très importante, malgré les difficultés nombreuses que présentait le fleuve, peu accessible à la navigation.

Il n'est guère de voie naturelle, en effet, qui se prête aussi

mal à une exploitation régulière. Dès son entrée en Allemagne, le Rhin prend l'aspect d'un fleuve de montagne, aux eaux torrentueuses ou très basses, suivant la saison. A Mannheim, où il rencontre de nombreux affluents, son importance s'accentue, mais la rapidité du courant désagrège la rivière, qui forme des dépôts de sable et de gravier; d'où la nécessité de continuels travaux de dragage. Dans la plaine d'Alsace, dans les Vosges et dans la Forêt Noire, des efforts considérables ont été faits pour ramener le fleuve à un lit plus régulier. Ces efforts, en même temps, ont accentué la pente moyenne du courant. Enfin des ponts et des ouvrages d'art séculaires entravent la navigation, surtout au moment des grandes eaux.

En résumé, sauf dans sa partie aval, le Rhin n'a jamais été facilement exploitable. Les nombreuses légendes du moyen âge sur les odyssées souvent tragiques des voyageurs se hasardant à naviguer entre les chaînes de montagnes du Taunus, sont là pour le prouver. Il a fallu recourir à la dynamite pour faire sauter les roches fameuses de Bingen. Vers l'Alsace, les sinuosités des berges et en Suisse les rapides de Schaffhouse, étaient autant de difficultés à surmonter pour laisser le libre passage des navires vers le lac de Constance.

Mais l'homme a triomphé des embûches naturelles que le fleuve majestueux dressait devant lui sur presque tout son parcours. Continuellement, des améliorations sont apportées à son exploitation. Dans sa partie aval, le Rhin donne accès à des navires de plus en plus importants. La Suisse a créé un port à Bâle. Les rapides et les chutes du Rhin sont utilisés pour l'alimentation de puissantes centrales électriques.

Les travaux que nous venons d'énumérer soulèvent continuellement des discussions entre les organisations locales, des intérêts particuliers se trouvent lésés par l'aménagement d'un port ou la création d'un canal latéral. Quoi qu'il en soit, l'Allemagne, cherchant à augmenter de toutes façons son développement économique, s'est ingéniée à obtenir du Rhin le rendement commercial maximum. On peut dire qu'elle a en partie réussi. La navigation fonctionne régulièrement jusqu'à Strasbourg, malgré les causes de restriction du trafic : congélation du fleuve, hautes-eaux qui interrompent le service des bateaux pendant un certain temps chaque année, basses-eaux, etc...

Strasbourg marque un point intéressant de la navigation

du Rhin; en aval, la profondeur du chenal ne descend qu'exceptionnellement au-dessous de 1 m. 40; en amont, au contraire, le chenal navigable, qui n'est qu'imparfaitement tracé, tombe souvent au-dessous de 1 mètre de profondeur. En aval de Strasbourg, les travaux ont été très importants dans les années qui ont précédé la guerre : ils ont coûté, en 1912, 4 780 000 marks, rien que sur la partie comprise entre Sondernheim et Strasbourg. L'administration allemande, qui a dépensé des sommes considérables pour régulariser le cours du fleuve, n'a pas à regretter ses sacrifices; on calcule qu'en 1912, le trafic total du Rhin aurait atteint 100 millions de tonnes; sous le pont de Cologne, il est passé dans cette même année 4 915 navires de voyageurs, 25 868 navires à marchandises, 38 938 remorqueurs divers, et 266 navires à voiles. Presque tout ce commerce intéresse les ports allemands. Les transactions avec l'extérieur sont très actives, puisque 35 millions de tonnes ont traversé la frontière hollandaise en 1912, et 15 500 navires sont entrés dans Rotterdam, le port le plus important du Rhin. Telle est la magnifique artère commerciale dont la France victorieuse vient d'assumer le contrôle.

La partie 12 des clauses du traité de paix intitulée « ports, voies d'eau et voies terrestres.... » règle de la façon suivante le sort du Rhin et de la Moselle. La navigation sur le Rhin est actuellement régie par la convention de Mannheim; celle-ci sera remplacée par une convention générale, mais en attendant l'élaboration de cet acte, la Présidence de la commission prévue à la convention de Mannheim échoit à la France qui compte en outre quatre délégués au sein de la commission. Celle-ci étant composée de 5 Français, 2 Anglais, 2 Italiens, 2 Belges, contre 4 Allemands, 2 Hollandais et 2 Suisses, il en ressort que le contrôle du Rhin appartient définitivement aux Alliés. Le même article du traité de paix n'oublie point de donner à notre pays les moyens d'exploiter son nouveau domaine fluvial; l'Allemagne doit, en effet, céder à la France des remorqueurs et bateaux avec des parts d'intérêt dans les sociétés allemandes de navigation sur le Rhin. Le montant des prélèvements sera déterminé d'après les quotités fixées par des arbitres désignés par les États-Unis d'Amérique. La France obtiendra en outre, d'après les mêmes procédures d'arbitrage, des établissements, docks, etc... que les Allemands possèdent dans le port

de Rotterdam ; nous pourrons prélever l'eau du fleuve pour nos canaux et nos irrigations. Nous posséderons enfin le droit exclusif à l'utilisation de l'énergie hydraulique du Rhin, dans la section formant frontière franco-allemande.

Afin de se faire une idée de l'importance de la créance de notre pays, telle qu'elle résulte des conventions du traité de paix, il suffit de considérer qu'en 1912 la flotte rhénane comprenait plus de 12 000 navires d'un tonnage supérieur à 15 tonnes, et portant plus de 35 000 hommes d'équipage; 1 700 bateaux à vapeur de moins de 15 tonnes et 10 800 bateaux à voiles ou remorqués. 53 p. 100 de la flotte à vapeur battaient pavillon allemand; 37 p. 100 pavillon hollandais, et 10 p. 100 environ pavillon belge. Les vapeurs sont répartis de la sorte : remorqueurs 70 pour 100, cargos 15 pour 100, navires pour le transport exclusif des voyageurs 5 pour 100, navires comprenant voyageurs et marchandises 5 pour 100. Certains vapeurs affectés au service des voyageurs ont 83 mètres de long sur 8 m. 20 de large et 1 m. 30 de tirant d'eau; leur force est de 1 250 chevaux. Les plus grands vapeurs à marchandises, datant de 1907 ou 1906, ont une capacité de 1 306 tonnes. Les plus puissants remorqueurs font 2 200 chevaux (1).

Maintenant que nous voilà en possession des moyens d'action voulus pour dominer commercialement et politiquement le cours du fleuve, des devoirs très précis s'imposent à nous. Pour plus de précision, distinguons ce que nous avons à faire à la sortie du Rhin, — en aval, — puis en amont de Strasbourg.

Tout d'abord à l'*embouchure du fleuve*. Nos Compagnies de navigation doivent prendre leurs mesures pour recueillir le fret qui descendra des plaines d'Alsace vers la mer. Il faudra qu'elles fassent de Rotterdam et d'Anvers les têtes de ligne d'un important service de paquebots ou de cargos. Déjà, plusieurs sociétés maritimes ont pris des décisions en conséquence, notamment, la Compagnie générale Transatlantique, les Chargeurs Réunis, la Société Navale de l'Ouest, les Affréteurs Réunis, Worms, les Messageries Maritimes, etc... réorganisent leurs services d'Anvers ou de Rotterdam. Ce n'est pas en vain que les délégués de plusieurs Compagnies de navigation : MM. Dal Piaz,

(1) Voir, pour plus amples détails, une étude faite dans le Journal *France-Industrie*, de mars 1919.

de la Compagnie Transatlantique, Philippar, des Messageries Maritimes, Fraissinet, Delange, de la Société Navale de l'Ouest, etc., et M. de Rouziers, secrétaire général du Comité des armateurs de France, ont accompagné la Ligue Maritime Française, précédée du glorieux drapeau des Fusiliers Marins, dans la tournée de propagande que M. Chaumet, président de la Ligue, organisa dans nos provinces reconquises.

Sans commettre aucune indiscrétion, je crois pouvoir dire que l'armement français, conscient de ses nouveaux devoirs, prend ses dispositions pour offrir à l'Alsace-Lorraine le tonnage voulu. Le Président de la République a fait allusion à cette nécessité lorsqu'il a dit au bourgmestre d'Anvers : « Tout ce que nous pourrons faire pour l'établissement de communications régulières entre la France et votre grand port, vos relations avec le Rhin, et, en particulier, avec Strasbourg, nous le ferons avec le désir d'acquitter, pour notre part, la dette de reconnaissance que toutes les nations libres ont contractée envers la Belgique. »

En aval de Strasbourg, ce que nous devons rechercher, c'est la continuation des travaux de régularisation du fleuve, tout en obtenant des Allemands qu'ils contribuent à ces dépenses dans la limite où leurs intérêts sont engagés. Nous ne saurions oublier en effet que les ports de Mannheim, de Ludwigshafen, de Worms, de Mayence, de Bingen, de Cologne, de Dusseldorf, etc., ont un trafic supérieur à celui de Strasbourg.

Le problème de la navigation *en amont* de Strasbourg est enfin le plus délicat à résoudre. Devrons-nous régulariser le cours du fleuve, ou assurer la navigation vers Bâle à l'aide d'un canal latéral au Rhin ?

Dans une conférence tenue à Bâle le 2 juin 1919, M. René Koechlin a longuement étudié ces deux solutions, et il préconise celle de l'aménagement d'un canal latéral au fleuve, en utilisant les forces hydro-électriques du Haut-Rhin qui, tout le long de la frontière allemande, appartiennent exclusivement à la France, d'après le traité de paix.

« Le Rhin, dit M. Koechlin, entre Strasbourg et Bâle, a une différence de niveau de 107 mètres sur 125 kilomètres, ce qui correspond, pour le débit de 800 mètres cubes par seconde utilisé dans les usines déjà créées sur le Rhin, à une puissance de 800 000 chevaux. »

Le conférencier rejette le principe de la régularisation du fleuve ; celle-ci a bien l'avantage de ne pas nécessiter d'écluses, mais elle ne permet pas l'utilisation du fleuve comme force motrice, ce qui est la base même de l'entreprise. M. Koechlin propose le creusement d'un canal latéral parallèle au Rhin, établi à une distance minimum de 300 mètres de la berge. Son projet comporte 8 écluses, assez grandes pour permettre le passage d'un remorqueur avec 2 chalands de 1 000 tonnes. Le canal constituerait une artère de grande navigation comparable par ses dimensions à celle de Suez et de Panama. Il serait relié par le canal d'Huningue à celui de l'Ill au Rhin qui met actuellement Mulhouse en communication avec Strasbourg. Les études techniques qui seront entreprises nous renseigneront sur la valeur d'un tel projet. Il faudra en tout état de cause demander le concours de la Suisse, pour le raccordement de Strasbourg à Bâle. Ce dernier port est en train de prendre une importance considérable. De 3 000 tonnes en 1904, il est passé à 15 000 en 1908, 40 000 en 1909, 75 000 en 1910, 100 000 en 1913 et 100 000 dans le premier semestre 1914. On est à la veille de remonter en bateau jusqu'au lac de Constance. De toute façon, le programme de communication avec Bâle touche au point de savoir comment sera assuré le raccordement du Haut-Rhin avec les canaux qui sont appelés à rayonner autour de ce nœud si important de jonction des routes de l'Europe Centrale.

L'ORGANISATION DES CANAUX RHÉNANS

Cette ceinture de canaux qui entoure la ville, et où se reflètent les pignons pointus des maisons gothiques, est une originalité de Strasbourg. De nombreuses péniches attendent, le long des quais, leur tour de chargement ou de déchargement; par les chemins de halage verdoyants, ces petits navires silencieux viennent pour la plupart de la frontière française ; ils donnent à la capitale de l'Alsace un cachet pittoresque, et sont le trait d'union entre la France continentale et notre nouveau port sur le Rhin; dans la seule année 1913, celui-ci recevait 414 000 tonnes par les canaux et en expédiait 144 400, soit au total 558 400 tonnes.

Comment parviendrons-nous à intensifier cette navigation

fluviale? Trois routes sont surtout intéressantes à étudier : le canal de la Marne au Rhin, avec embranchement sur la Belgique, le canal du Rhône au Rhin, et le réseau de canaux de la Sarre et de la Lorraine à la Moselle.

Parlons tout d'abord du *canal de la Marne au Rhin.*

Dans une récente interwiew, M. Cels, sous-secrétaire d'État aux Transports, a exposé à un rédacteur du *Petit Parisien* le programme qu'il se propose de réaliser pour l'amélioration des canaux de France. Il a envoyé en Alsace-Lorraine, son chef de cabinet, M. Le Trocqueur, ingénieur des Ponts et Chaussées, afin de se rendre compte des besoins de nos nouvelles provinces. A la suite de ce voyage, il a été décidé d'équiper par des moyens électriques cette voie de halage, et de reviser son gabarit. Le canal de la Marne au Rhin permet actuellement le passage des péniches de 300 tonnes; il faut assurer l'exploitation de ce canal par des péniches de 600 et même 1 200 tonnes, — puisque le Rhin est d'ores et déjà accessible jusqu'à Strasbourg aux bateaux de 1 200 tonnes, — et envisager l'acheminement sans rupture de charge de chalands de même tonnage se rendant soit sur la Marne, soit sur le Rhône.

Et ceci nous amène à parler du *canal du Rhône au Rhin.* Ce dernier est pour nous d'une importance primordiale, puisqu'il est destiné à relier le Rhin à la Méditerranée et à faire concurrence au projet de jonction de Bâle au Danube et du Main à ce même fleuve. La Bavière a tout dernièrement étudié un projet qui permettrait aux péniches de 1 200 à 1 500 tonnes d'aller des ports de l'Allemagne du Nord jusqu'à Constantza, que les Allemands, avant leur défaite, comptaient bien s'approprier. Il est de toute nécessité qu'après avoir assuré la navigabilité du Rhin jusqu'à Bâle (1), le canal du Rhône au Rhin soit revisé au gabarit de 1 200 tonnes par l'aménagement du canal d'Huninge à Mulhouse, puis de Mulhouse à Besançon et de Besançon à Lyon par la Saône.

En ce qui concerne le Rhône, de grands projets ont été élaborés. Un congrès s'est réuni récemment à Grenoble, où a été discutée la question de l'aménagement du fleuve au triple point de vue de la navigabilité, de la captation des forces hydrauliques et de l'irrigation. Le congrès, en appelant l'atten-

(1) Soit par la régularisation du fleuve, soit par un canal latéral ainsi que nous venons de l'exposer.

tion des pouvoirs publics sur l'intérêt national de l'entreprise, a demandé la mise immédiate au gabarit de 600 tonnes du canal entre le Rhin et la Saône, et a invité le gouvernement à signer une convention avec la Suisse, afin de ménager toutes les capacités de réserve du lac Léman, en vue de la régularisation des débits du Rhône aux basses-eaux. On prévoit pour cette entreprise une dépense de 2500 millions, à laquelle contribueraient les collectivités intéressées : départements, villes, Chambres de commerce, et notamment la Ville de Paris, à qui on fournirait l'énergie électrique. Ce projet est d'une telle importance pour l'avenir de notre pays que nous ne doutons pas qu'il soit réalisé à bref délai. Enregistrons à ce propos les déclarations suivantes de M. Cels, sous-secrétaire d'État aux Travaux publics, qui a dit aux membres de la Chambre de commerce : « Par la réalisation de cet immense projet de l'aménagement du Rhône jusqu'à la Suisse, qui nous donnera en une sorte d'usine continue tout le long de son cours, 750 000 chevaux de force et une navigation de la mer jusqu'à la Suisse pour les bateaux de 1200 tonnes; par l'agrandissement du canal du Rhône au Rhin, par le Rhin devenu français, vous aurez derrière vous le réseau de navigation intérieure le plus considérable qui puisse être adjoint à un grand port : vous aurez derrière vous, par une communication facile, le champ largement ouvert sur la Suisse, l'Alsace-Lorraine et même jusqu'à la mer du Nord. »

En dehors du canal de la Marne au Rhin et de celui du Rhin à la Méditerranée, un autre réseau fluvial intéresse le port de Strasbourg; il s'agit de l'embranchement du *canal de Lorraine* : celui-ci, qui s'arrête actuellement à Metz, n'avait presque pas de trafic avant la guerre; les Allemands ne tenaient point à ce que les relations fussent suivies entre Nancy et la grande place forte de Lorraine. J'ai eu le vif plaisir de voir arriver à Metz la première péniche qui, à travers tous les réseaux fluviaux de la France, apportait des barriques de vin du Midi à la garnison. Le canal de Metz doit être approfondi au gabarit des péniches de 300 tonnes, puis poussé à travers tout le bassin minier de Lorraine jusqu'à la frontière du Luxembourg. La régularisation de la Moselle jusqu'à ce point est du plus haut intérêt pour nous, car cette artère fluviale desservira toutes les forges et hauts fourneaux du bassin de Thionville.

Déjà, des relations existent entre ces usines et Strasbourg, qui est d'un autre côté en communication avec la Sarre par le canal de Sarrebruck. Mais doit on pousser la canalisation de la Moselle jusqu'au Rhin? La réponse à cette question est beaucoup plus délicate : on peut se demander en effet s'il est opportun de dériver sur les provinces rhénanes le minerai et l'acier produits par notre bassin de Lorraine, ou s'il ne vaut pas mieux réserver nos expéditions à Strasbourg et au reste de la France. Pour moi, qui suis un partisan convaincu de l'amélioration des conditions de transports fluviaux, j'estime que nous trouverions des avantages à établir des relations directes par la Moselle entre notre bassin minier et l'Angleterre, qui pourrait nous envoyer du coke. Nous cesserions ainsi d'être tributaires du bassin de la Ruhr pour ce produit qui est indispensable à la production de la fonte d'acier. De récents événements viennent de nous prouver que nous ne pouvons guère compter sur nos ennemis pour assurer une régularité suffisante aux expéditions de coke de Westphalie vers nos hauts-fourneaux: les Allemands, qui devraient nous expédier 11 000 tonnes de coke par jour, formant 22 trains, ne nous envoient que le tiers de ce chiffre.

Quant à la canalisation de la Moselle, il y a fort longtemps qu'elle a été étudiée, puisque, dès 1769, la Société royale des Arts et des Sciences à Metz avait mis cette question au concours; depuis 1815, la Chambre de commerce de Metz n'a cessé de plaider la cause de la canalisation de la Moselle jusqu'au Rhin. Dernièrement encore M. Houpert, membre de l'honorable assemblée, exposait comment la libre navigation jusqu'à Coblentz affranchirait du joug allemand notre industrie métallurgique. Il formulait l'espoir que l'on reçût d'Angleterre, non pas du coke, mais de la houille, pour la transformer sur place en récupérant des sous-produits indispensables à nos industries chimiques; il demandait enfin que nos armateurs et nos grandes sociétés industrielles créassent en commun de grandes Compagnies de navigation fluviale analogues à celles qu'avaient fondées les sociétés westphaliennes. En 1912, la Moselle a donné accès à 429 bateaux portant 114.000 tonnes; si elle était mise en relations avec les bassins de la Sarre et de la Lorraine par le Luxembourg, il est incontestable qu'elle prendrait une grande importance.

De toute façon, sachons redonner de la vie aux canaux de la

France, récurer leur lit, agrandir leurs berges et les peupler de péniches et de mariniers. Bien souvent, dans le wagon boggie qui les emportait à toute vitesse à travers la plaine, les voyageurs ont envié le sort paisible des hôtes de ces péniches couleur acajou, qui s'arrêtent chaque soir, dans la fraîcheur de la vallée, au milieu du cadre exquis de nos rivières bordées de saules et de prairies. Mais ils ont souri en voyant le petit âne gris piaffer le long des chemins de halage, traînant péniblement une barque qui pouvait contenir plusieurs centaines d'ânes aussi gros que lui. Qu'il paraissait mesquin, le piètre aliboron, auprès de la puissante machine emportant le rapide dans un grand bruit d'acier! Et cependant, rien ne serait plus faux que de représenter le trafic des canaux comme un moyen de transport désuet; on a eu tort, lors de l'apparition des chemins de fer, de mépriser les transports fluviaux. Il est vrai qu'ils sont plus lents que les transports par voie ferrée, et qu'ils ne conviennent qu'à des matières lourdes et non périssables, mais ils sont beaucoup plus économiques. Avant la guerre, leur coût était de 1 à 2 centimes la tonne kilométrique, contre 5, 6, 7 et 8 centimes par chemin de fer. L'avantage est donc assez grand. Les minotiers de la Suisse romande l'avaient compris; comme ils achetaient leur blé à Odessa, ils avaient trouvé leur intérêt à utiliser la voie fluviale, en faisant venir leurs céréales par le Rhin en doublant l'Espagne, plutôt que de les acheminer viâ Marseille et Genève.

Si nos précieux canaux ont été négligés lors de l'utilisation de la traction par fer, toute une série de considérations contribuent à leur redonner de l'actualité. Le développement des usines hydro-électriques fait rechercher partout des sources de courant grâce à l'utilisation des chutes et rapides fluviaux. On est conduit ainsi à la transformation des torrents et des rivières en de véritables marches fluviales dont les barrages forment les écluses géantes. Il s'ensuit que la batellerie, cantonnée jadis dans les plaines où coulaient les rivières canalisées, ou dans le cours inférieur des fleuves, remonte maintenant jusqu'aux extrêmes plateaux et gravit en quelque sorte la montagne par de véritables « lacs-escaliers. » En outre, l'approfondissement des canaux qui peuvent maintenant porter des péniches de 1 200 tonnes a prodigieusement augmenté le rendement des voies navigables.

Un autre fait contribue à l'accélération des transports: c'est la substitution à la traction animale ou humaine de la traction mécanique; les tanks eux-mêmes ont été employés à traîner des rames de péniches, mais c'est surtout sur l'équipement électrique des canaux qu'il faut compter pour faciliter la navigation, étant donné que le courant sera reçu à la sortie des turbines. A cet effet, le Parlement discute un projet de loi sur l'utilisation de l'énergie hydraulique dont nous avons fait trop peu de cas jusqu'ici.

Toutes ces améliorations coïncident avec l'élévation du prix du charbon et du coût de la tonne kilométrique par fer, consécutive à la réduction de la journée de travail à 8 heures. Dans le discours qu'il a prononcé au Sénat, le 17 juin, M. Loucheur n'a pas caché les conséquences graves de la réduction de la journée de travail dans les mines. En évaluant la tonne à 70 francs, on peut estimer les sacrifices pécuniaires que nous aurons à faire pour couvrir les frais de notre consommation à 1,800 millions. La disette du charbon est grande partout; elle sévit dans le monde entier; elle était facile à prévoir. La France supporte tout particulièrement le poids de ce déficit, car nous sommes déjà tributaires de l'étranger pour plus de 40 millions de tonnes. « Il faut trouver des combustibles de remplacement, a dit M. Loucheur; nous devons faire l'aménagement de nos chutes. » Bien des causes favorisent donc la renaissance de la navigation fluviale. L'eau fut la première force que l'homme sut utiliser. Le roulement des locomotives et le ronflement des locomobiles ont couvert le tic-tac des moulins qui, depuis si longtemps, troublait l'écho des vallées. Nous venons de connaître le siècle du charbon, qui ternit l'azur du ciel, et dont la fumée noire souille les alentours; mais l'eau va prendre sa revanche. Elle présente sur la houille bien des avantages, comme source d'énergie. Point n'est besoin de l'arracher péniblement aux entrailles de la terre, elle ruisselle à la surface du sol et a cette supériorité d'être un chemin qui marche. Puissions-nous entrer dans le siècle de « la houille blanche, » dont les ondes, fécondant la glèbe, répandent partout la fraîcheur, et dont la buée légère ne salit pas!

LES NOUVEAUX OUVRAGES DU PORT ET LA CONCURRENCE DE KEHL

Outre sa position géographique, Strasbourg, en tant que ville industrielle, se prêtait admirablement à l'établissement d'un port. Tout d'abord, les charbons de quatre centres producteurs différents se font concurrence sur le marché de la place. Les charbons de la Ruhr et d'Angleterre y remontent par le Rhin, les houilles de la Sarre et de Belgique l'atteignent par canal. Les minerais de fer de la Lorraine, la potasse de Mulhouse sont à la portée de Strasbourg, ainsi que les produits des aciéries du bassin de Thionville, les bois des Vosges et les produits agricoles de la riche plaine d'Alsace. Il est juste de reconnaître en outre que la ville a été servie par une administration municipale intelligente. Le prix de l'énergie électrique est très modique; la majorité des actions de la Société productrice appartient à la ville. Celle-ci s'est assuré d'une manière analogue une influence prépondérante sur la fixation des tarifs de l'usine à gaz et de la Société des tramways qui, reliant à la capitale les communes très populeuses des environs, lui garantissent une main-d'œuvre abondante et avantageuse. Il n'est pas étonnant que le port du Rhin ait eu du succès. Il fut inauguré en 1902 et couvre, avons-nous dit, une superficie de 123 hectares ; il est admirablement desservi par des appareils mécaniques très modernes : grues roulantes électriques, élévateurs, entrepôts à grain avec silos, ascenseurs électriques, treuils, glissières de sacs, etc.; des minoteries très importantes, et des laminoirs de tôle se sont installés autour du port. Mais déjà celui-ci ne suffit pas au trafic actuel. Un nouveau projet prévoit l'aménagement d'une surface de 53 hectares.

Un point noir se lève cependant à l'horizon du port de Strasbourg; sur l'autre rive du Rhin, dont les eaux magnifiques coulent entre deux minces lignes de peupliers, le grand-duché de Bade a édifié un port sur la commune de Kehl. Tel qu'il est placé, ce port présente des commodités supérieures à celui de Strasbourg; il se compose de deux bassins se trouvant à la hauteur d'un coude du fleuve; l'accès de Kehl est plus aisé que celui de Strasbourg. Il n'est pas douteux que les Allemands, maintenant qu'ils n'auront plus aucun intérêt à ménager la capitale alsacienne, vont lui faire une concurrence

gênante. Toutefois, le port allemand est encore loin de valoir le nôtre comme importance. En effet, dans l'année 1913, il n'y est rentré que 1 315 navires contre 3 079 à Strasbourg ; et, ce qui est caractéristique, sur ce total le nombre des vapeurs est de 346 pour Kehl, et de 1 666 pour Strasbourg. D'autre part, les sommes affectées à l'entretien de ce dernier port étaient très supérieures, soit 534 000 marks contre 136 000 marks pour Kehl. Sentant avec juste raison que le port badois était capable de porter un grave préjudice à Strasbourg, avant que celle-ci se soit organisée pour établir son trafic avec la France, nous avons demandé, dans le traité de paix avec l'Allemagne, des garanties contre une concurrence déloyale. A la section 5, « Alsace-Lorraine, » sous le titre : « Voies de communication, » paragraphe G, nous lisons que les ports de Kehl et de Strasbourg seront constitués en un organisme unique, avec un directeur français sous le contrôle de la Commission centrale du Rhin, pendant une période de sept ans qui pourra être prolongée de trois ans par ladite Commission.

Strasbourg a donc un délai de sept ou dix années pour se mettre en état de défense contre la guerre économique que Kehl ne manquera pas de lui déclarer. Nous sommes convaincus que la vieille cité alsacienne sortira victorieuse de cette lutte ; nous en avons pour gages la volonté opiniâtre de ses habitants, leur esprit d'entreprise et leur goût du travail ; mais aussi, il faut que le Gouvernement français seconde de tout son pouvoir les efforts des Strasbourgeois. M. Millerand en a donné l'assurance au banquet organisé par la Chambre de commerce à l'occasion de l'ouverture de l'exposition nationale de Strasbourg : « Le Rhin, a-t-il dit, est destiné à fournir en quantité à l'industrie la force motrice qui est le premier de ses besoins. Le port de Strasbourg recevra l'impulsion vigoureuse, l'élan qui permettra à notre cher Strasbourg de jouer le rôle économique pour lequel le désigne sa situation. »

La surtaxe d'entrepôt, dont la suppression est une question vitale pour Strasbourg, est destinée à disparaître. Le programme à réaliser consiste également à améliorer l'outillage du port; en second lieu, il faut développer les industries locales, et, pour cela, leur donner les matières premières à bon marché. Elles se trouvent à la portée de Strasbourg : minerai et aciéries de Lorraine, charbon de la Sarre, de la

Ruhr, de l'Angleterre, de Belgique, potasse de Mulhouse, bois des Vosges, et tous les produits agricoles de la riche plaine d'Alsace. Il s'agit seulement de relier par des voies de communication commodes et peu coûteuses Strasbourg à tous les centres de production qui l'environnent. Ainsi que nous venons de l'exposer, cette ville va devenir le point concentrique d'une ramification de canaux qui se déploiera autour d'elle, comme un éventail dont les branches principales seront le Rhin, le canal de la Marne au Rhin, et celui du Rhône au Rhin.

Si, en effet, le port de Kehl sur le Rhin est d'un accès plus facile que celui de Strasbourg, ce dernier a ce grand avantage d'avoir derrière lui un port de canaux important. Avant d'arriver au port sur le Rhin, il faut évoquer le souvenir de tous les anciens bassins qui ont fait et font encore la prospérité de la ville alsacienne : l'ancienne douane, près du pont des Corbeaux; le « Wörthel, » près des Ponts-Couverts; la « Tête-Noire, » près du Quai des Pêcheurs, où les bateaux du Rhin et les péniches des canaux abordent depuis la plus haute antiquité. Enfin le pont de la porte d'Austerlitz, y compris les établissements situés sur le canal de jonction, et le port au pétrole, qui forme un quai de deux kilomètres de longueur.

Dans ce centre de bassins où viennent converger toutes les lignes de canaux provenant des extrémités de la France, de la Méditerranée et de la Mer du Nord, Strasbourg trouvera la force de triompher du port de Kehl. Les Alliés ont si bien compris l'importance de cette question qu'ils ont minutieusement réglé le régime des voies d'eau pouvant intéresser l'Europe. Ils n'ont pas seulement prévu le régime du Rhin et celui de la Moselle, mais ils ont encore étendu les possibilités d'internationalisation aux voies éventuelles de jonction Rhin-Meuse et Rhin-Danube, dont la construction est, ainsi que nous l'avons dit, envisagée pour assurer des relations entre la Mer du Nord et la Mer Noire.

C'est de Strasbourg que nous exercerons la grande mission de surveillance sur les voies d'eau que nous confie le traité de paix. Ce sont ces magnifiques artères qui infuseront à la vieille cité un sang nouveau, et c'est par nos canaux intérieurs que se répandra sur tout notre pays la vie de l'Alsace-Lorraine.

René La Bruyère.

REVUE LITTÉRAIRE

LES AVENTURES DU JEUNE BRIENNE (1)

Le jeune Brienne a vécu soixante et deux ans; mais on l'a toujours appelé le jeune Brienne. C'était pour le distinguer du vieux Brienne son père : et l'on est toujours le jeune de quelqu'un. C'est aussi que ce pauvre garçon fut célèbre à vingt ans et puis tomba dans le malheur : on ne l'a connu et l'on n'a parlé de lui qu'en sa brillante jeunesse. Quand il geignait de tristesse et d'ennui depuis longtemps, bonhomme très déraisonnable, parmi les fous de Saint-Lazare, il était encore le jeune Brienne; mais il n'était plus qu'un souvenir.

Il a laissé des quantités de papiers, des vers, de la prose, du français, du latin, du fatras, et des mémoires qui sont précieux et amusants. Les mémoires de Brienne ont été publiés premièrement par ce Barrière à qui l'on doit le recueil attrayant des *Tableaux de prose et d'histoire peints par différents maîtres*. Et Barrière avait de la curiosité, quelque talent : il n'avait pas d'exactitude et il arrangeait à sa guise les documents qu'il imprimait. Il était, je crois, l'ami de Scribe et il traitait l'histoire un peu comme son ami traitait la vérité contemporaine. Brienne a rédigé deux fois ses mémoires : Barrière a utilisé les deux rédactions et il en a tiré une troisième, où il y a beaucoup de Barrière, qui n'est pas ce qu'on cherche. Il fallait une bonne édition de Brienne : M. Paul Bonnefon vient de la donner en trois volumes de la *Société de l'Histoire de France*. Il reproduit les différents textes de Brienne, ceux que Barrière avait contaminés et qu'il sépare et qu'il dégage de tous ornements frelatés, et d'autres que Barrière

(1) *Mémoires de Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, dit le jeune Brienne*, publiés d'après le manuscrit autographe par M. Paul Bonnefon, trois volumes (*Société de l'Histoire de France*).

avait négligés. Notes et appendices offrent au lecteur les renseignements les plus précis, quelques-uns tout neufs. Une introduction savante et plaisante résume la vie de l'auteur. C'est bien travailler et protester contre l'odieux tripatouillage du passé, qui naguère était à la mode : est-ce fini de cette mode? on le dit; que ne dit-on pas?...

Louis-Henri de Loménie était né le 13 janvier 1636. Le comte de Brienne, son père, avait de l'art dans l'existence. Il savait garder la bienveillance de la reine Anne d'Autriche sans offenser le cardinal de Richelieu. Il avait aussi des principes, et qui ne le rendaient pas maladroit dans les circonstances les plus variées. Il avait de l'énergie et de la prudence. Mme de Brienne avait de la vertu, dans le moment que la cour en avait aussi; et plus tard, quand la cour devint très folâtre, Mme de Brienne eut, par son âge, l'excuse de son austérité. Louis-Henri sera bien élevé, soigneusement préparé à la vie morale et intrigante.

A sept ans, il fut placé comme enfant d'honneur auprès du petit roi. Les enfants d'honneur formaient une compagnie que commandait, la pique à la main, tambour battant, une ancienne femme de chambre du Dauphin, la demoiselle Guiraude de la Salle. Elle mettait un hausse-col sur son mouchoir bien empesé et bien tiré, elle se coiffait d'un chapeau à plumes noires, elle portait l'épée; et, quand les jeunes soldats avaient bien fait l'exercice du mousquet, la bonne dame-capitaine se penchait pour les embrasser. L'éducation du jeune roi n'était pas menée avec méthode, soit que la reine fût d'avis qu'un roi n'eût pas besoin de savoir tant de choses, soit que les politiques et Mazarin n'eussent aucun désir d'être gênés un jour par un roi qui voulût et sût gouverner. Plus tard, quand Louis XIV, après la mort de Mazarin, prendra la résolution d'être enfin le maître, il aura le soudain génie de connaître son insuffisance et d'y remédier. Il se mettra donc à l'étude, écolier tardif et qui se hâte avec un zèle quotidien. Mme de La Fayette le dit, dans son *Histoire de Madame Henriette :* « Le roi s'appliquait à prendre une connaissance exacte des affaires et il donnait à cette occupation la plus grande partie du jour. »

Le 15 décembre 1662, Pierre-Daniel Huet, qui sera évêque d'Avranches et qui pour le moment compose des prolégomènes à Origène, écrit à son ami Ménage : « Vous me donnez de la joie en m'apprenant que le roi étudie. S'il pouvait prendre quelque goût aux lettres, il y aurait quelque espérance que la barbarie qui nous menace soit reculée du moins de quelques années; mais cela est

plutôt à désirer qu'à espérer... » Car, en 1662, on a cru déjà que la littérature était un plaisir menacé; l'on a craint la barbarie et l'on a senti qu'elle n'était pas un ancien état de l'humanité, mais un danger perpétuel et qu'il fallait combattre sans relâche... Quelques semaines passent, et, le 8 janvier 1663, Ménage reçoit une seconde lettre de son ami : « La nouvelle que vous m'apprenez du progrès que fait le roi me réjouit. A ce que je vois, il est déjà congru et pourrait aller en quatrième, et avec le temps en être empereur... » Ces lettres de Huet sont, en copies, à la Bibliothèque nationale, et les originaux presque tous à Florence; ne voudra-t-on pas éditer, avec le soin qu'elle mérite, la correspondance de Huet, si pleine de petits faits et de curiosités, parfois très divertissante? Ce serait une bonne et agréable façon de lutter un peu contre la barbarie qui nous menace... Un roi de vingt-six ans passés, qui règne et qui, retournant à ses écoles, se met en mesure d'être empereur ou le premier de sa classe, en quatrième, cela fait rire ces parfaits lettrés et pédants charmants; ils ne comprennent pas à merveille la beauté de la discipline que s'impose le jeune Louis XIV, et parmi tant de plaisirs, pour apprendre son métier de roi.

M. de Brienne le père, on ne sait s'il désapprouva l'ignorance où était laissé le petit roi; peut-être considéra-t-il que, dans tous les cas, un courtisan devait en savoir plus que son roi, ne fût-ce que pour le bien servir; il ôta bientôt Louis-Henri de la compagnie des enfants d'honneur et sagement vous le fourra au collège des Grassins. Mais Louis-Henri venait au Louvre les jours de congé. Il faisait alors l'admiration des enfants d'honneur et du roi, non pour le latin qu'il avait appris, mais pour son agilité, sa grâce forte et son audace. Il dansait le mieux du monde; il n'avait, à l'exercice du saut périlleux, qu'un rival; et il « voltigeait » par-dessus le balcon du Louvre qui donne sur la rivière : « en sorte que je me retrouvais à ma place après que mon corps avait fait le tour en l'air hors du balcon, et si la main m'eût manqué, je me serais tué infailliblement. » Ces « petites témérités » lui valurent ses premiers succès et lui valurent un surnom de mauvais augure : on l'appelait en ce temps là, ensuite encore, La Folie; il s'en souvient avec mélancolie, devenu vieux et enfermé à Saint-Lazare.

Il se souvient avec mélancolie des beaux moments de sa gloire enfantine. Le 1er août 1644, les troupes du roi ayant pris Gravelines, un *Te Deum* fut chanté à Notre-Dame. Il avait huit ans et comptait en qualité de cadet dans la compagnie de Porcheux. Cette compa-

gnie, la vingt-quatrième des Gardes françaises, était de faction, ce jour-là, sur le quai des Orfèvres. Le jeune Brienne et son frère, plus jeune, qui devint évêque de Coutances, furent placés entre les deux premiers caporaux. Ils portaient « le haut de chausse d'écarlate chamarré de galons d'argent, avec un petit buffle à manches de brocart d'or, aussi chamarrées au bracelet du même galon que la culotte, le chapeau gris et assez grand de bords, ombragé d'un bouquet de plumes blanches et le bas de soie gris de perle bien tiré, avec des escarpins de maroquin rouge brodés et faufilés d'une dentelle d'argent, avec un nœud pareil sur le cou du pied, selon la mode d'alors. » Le mousquet luisant, la bandoulière analogue à celle des grands soldats, une épée à garde d'argent: le jeune Brienne avait bon air. Et la reine dit, en regardant son frere et lui : « N'est-ce pas eux qui ont pris Gravelines? » Le jeune Brienne, quand il écrit cela, n'est plus jeune et languit seul entre les quatre murs de sa prison. De sorte qu'il rougit de raconter de telles anecdotes qui ne sont guère sérieuses; mais, quoi! ne dit-on pas que l'enfance est notre meilleur temps? Alors, il ne serait pas juste, remarque le bonhomme Brienne, de l'oublier.

En 1651, M. de Brienne le père était, depuis quelque huit ans, secrétaire d'État aux Affaires étrangères et le jeune Brienne avait tout juste quinze ans. Le roi, dans sa treizième année, achevait le temps de sa minorité. Mme d'Aiguillon dit à la reine : « Sortirez-vous de la régence, madame, sans accorder à M. de Brienne, qui vous a si bien servie et qui est si pauvre en comparaison de ce qu'il devrait être, la survivance de sa charge à son fils ? On dit qu'il est joli garçon... » Etc. Mme d'Aiguillon dit ce qu'il fallait dire : elle était bonne intrigante et obligeante à ses amis. La reine répondit : « Mais le cardinal est absent! — Oh! pour le cardinal, j'en réponds ! » reprit Mme d'Aiguillon. Le 24 août 1651, le jeune Brienne de quinze ans et demi fut ainsi nommé survivancier de son père. Le 25 août, comme la régence allait finir, il prêta serment de fidélité entre les « belles mains » de la reine ; et, le jour suivant, il parut à la cavalcade en habit brodé, la casaque de camelot incarnat broché d'or sur les bras, une housse de velours noir, à cause de sa nouvelle dignité, sur un barbe blanc; puis il eut sa place au palais, dans la grand'chambre, sur le banc des secrétaires d'État, le petit bout de place que ses confrères plus âgés consentirent à lui accorder : il put mettre « la moitié de la fesse, » et bien content, sur le banc.

Voilà un jeune homme qui fera son chemin, qui en tout cas est

parti de bonne heure! Le très sage M. de Brienne son père craignit même qu'étant parti de si bonne heure il ne commît la faute des coureurs malavisés qui d'abord ne se ménagent guère et sont fourbus avant d'arriver. M. de Brienne avait l'intention de vivre encore et décida que, pendant quelques années, le survivancier voyagerait. Puis c'était l'époque de la Fronde ; et la guerre civile est favorable aux gens qui improvisent leur succès, non pas aux petits survivanciers qui ont leur destinée toute faite et risquent seulement de la défaire. En somme, le jeune Brienne avait tout à perdre dans Paris. Le 24 juillet 1652, avec son gouverneur François Blondel, maréchal de camp des armées du roi et mathématicien de valeur, il quittait la Cour et s'en allait à Mayence. Il y demeura deux ans, chez les jésuites, et y gagna le brevet de maître ès-arts. De là, il se rendit en Hollande, puis en Danemark et en Suède. A Stockholm, il eut à complimenter le nouveau roi, Charles-Gustave, de son mariage avec la princesse de Holstein-Gottorp. Une maladie des yeux le retint en Suède assez longtemps. Guéri de son mal, au mois de février 1655, il monta vers le Nord, traversa le pays des Lapons, descendit en Courlande et en Prusse, et puis en Pologne où la reine Louise-Marie de Gonzague le reçut comme un parent. Il visita Cracovie, Vienne, Prague, le Tyrol, Trente, Venise, et puis Florence et Rome. Il revint en France par mer et fut de retour à Paris le 19 novembre 1655, ayant fait un joli tour d'Europe et acquis mieux que d'autres cette espèce de fatuité particulière aux voyageurs.

Le récit de son voyage est extrêmement agréable. Non que le jeune Brienne soit un grand écrivain, soit même un écrivain ; mais il a de l'intelligence et raconte avec simplicité ce qu'il a vu, les gens et les villes. Par exemple, il a rencontré à La Haye l'ambassadeur du roi de France, « l'incomparable M. Chanut, » comme il l'appelle. Pierre Chanut, né en Auvergne, est l'un des bons diplomates de l'époque, juriste et humaniste, curieux de philosophie et qui correspondait avec Descartes. Son portrait par le jeune Brienne a du caractère. M. Chanut, dit-il, était bel homme; il parlait un peu gras : cela ne lui allait pas mal. M. Chanut « sentait un peu son bourgeois ; » il n'avait pas la « politesse » des gens de Cour et leur propreté. Mais il avait d'autres vertus : et les qualités qu'il n'avait pas, il ne croyait pas les avoir; il s'en passait volontiers. Il n'était pas gentilhomme et ne se piquait pas de l'être. « Un jour que nous jouions ensemble au trictrac, le point d'un des dés étant tombé, il me dit, avec une simplicité marchande qui me fit un peu mal au cœur, qu'il allait bientôt remédier à ce petit

accident et, prenant son cure-oreille, il tira de dessous ses ongles, qu'il avait toujours fort longs et bordés de noir, l'ordure qui s'y était amassée et remplit le trou de notre dé. » Sur le moment, le jeune Brienne est un peu dégoûté. Au souvenir, M. Chanut l'amuse et le ravit, d'être si bien resté ce qu'il était et avec tant de bonhomie, dans les emplois considérables que lui valut son mérite. M. Chanut s'entendait au latin, passablement aux mathématiques et préférait encore le jardinage : il cultivait de ses mains son potager. S'il faisait un petit poème, de temps en temps, il disait qu'il payait ainsi son tribut modeste à la folie et s'excusait d'ailleurs sur ce qu'il ne le payait qu'une fois l'an, plus souvent lorsqu'il était jeune, et puis l'âge lui avait donné de la sagesse. « Il était bon, commode, facile à ses amis et à tous ceux qui l'abordaient. Du reste, un peu mélancolique et quelquefois fort abstrait, aimant mieux s'entretenir avec soi-même, quoique en compagnie, que d'écouter de mauvaises choses... » Il servait très bien le roi.

Brienne a beaucoup aimé la Hollande, pays charmant qui ne produit rien et qui est riche de toutes choses ; pays tout rempli de maisons de campagne et d'arbres singulièrement beaux qui ont les racines dans l'eau ; pays de pâturages, où les moutons, les bœufs et les chevaux « ont de l'herbe jusqu'au ventre. » Et les maisons propres à merveille. Vous y entrez par des degrés de pierre ou de marbre; et les balustrades sont en fer, surmontées de pommes de cuivre jaune, d'un bel effet. Les cuisines sont plus nettes que nos salons, avec leur plancher bien frotté, avec leurs chaudrons, leurs bassins, leurs fontaines de cuivre, leurs assiettes de couleur et les crémaillères luisantes comme si elles sortaient de chez l'ouvrier. Leyde, où il fut mené par M. Chanut, il l'appelle une Athènes florissante : il l'a trouvée pleine de science, dédiée aux lettres et aux arts ; il y a visité l'imprimerie des Elzevirs et s'est persuadé que les Muses tenaient à Leyde leur domicile. Mais Amsterdam l'a plus étonné encore : « Elle est toute entrecoupée de très agréables canaux à la façon de Venise; et ces canaux, ce que Venise n'a pas, sont tous bordés d'ormes et de tilleuls beaux et droits, qui font un ombrage très délicieux et très commode sur les rues et dans les maisons voisines... » Il a visité les magasins des Indes et longuement regardé les épices venues d'Orient, la prison hargneuse où les débauchés ont à râper le bois du Brésil qui est dur, la basse-fosse où l'on met les paresseux à pomper l'eau qui les noierait s'ils ne travaillaient pas. Il s'est promené dans l'odeur du clou de girofle, de la cannelle et du gingembre; et, quand il en eut le

mal de tête, il rentra vite à sa demeure, non sans avoir pris chez le libraire un Pétrone avec les notes de Bourdelot.

L'on n'a pas besoin d'être allé en Laponie pour croire qu'on est un voyageur et qu'on émerveillera les casaniers. Un orateur disait récemment : « Si vous aviez voyagé comme moi, vous sauriez qu'en Suisse... » Le jeune Brienne qui est allé en Laponie péchera bien sûr contre la modestie. Mais tout le monde l'y engage. Dès son retour, son père le présente au Cardinal, qui d'abord lui fait compliment d'une réputation si extraordinaire que jamais on n'en a vu de pareille si tôt acquise. Le jeune Brienne répond si joliment que son père ne se défend pas de laisser couler quelques larmes ; et Son Éminence : « Je pleurerais de joie comme vous, monsieur de Brienne, si le ciel avait mis dans la tête de mon neveu l'esprit de votre fils. » Le Cardinal prend le jeune Brienne par la main et le conduit au roi. Le jeune Brienne fait un discours, un vrai discours : « Sire, votre renommée m'avait devancé chez les Lapons, où nul Français n'avait été avant moi, et les Moscovites et les Polonais m'ont instruit de vos conquêtes... Les vents mêmes s'apaisaient au nom seul de Louis-le-Grand. Je n'avais qu'à le prononcer, ce nom heureux, pour conjurer les tempêtes ; et le Belt, où je fus sur le point de périr, devint aussi tranquille que la Seine dès que je vous invoquai à mon aide... » Le roi trouva que ce jeune homme parlait bien.

La reine voulut que ce jeune homme lui donnât quelques nouvelles des sauvages. Au cercle de la reine et devant toutes les dames émues de curiosité, il ne balança pas de faire une conférence et de raconter comme on vit dans la neige du nord. Les duchesses, après la reine, répondirent à son aimable procédé par des acclamations et des « has-has » qui n'étaient pas à dédaigner. S'il en eut la tête un peu montée, va-t-on se moquer de lui? D'ailleurs, il a quelque honte d'inscrire en ses Mémoires tout cela et de n'oublier pas les triomphes de sa jeunesse quand il essaye de consoler par l'humilité religieuse les déplaisirs de son âge avancé. Il écrit : « Je n'eusse point parlé, si je n'étais malheureux au point où je le suis. Mais, puisque personne ne dit plus comme autrefois du bien de moi, je ne dois pas taire au public les marques que je donnais à dix-huit ans de la présence de mon esprit, qu'on croit à l'heure qu'il est tout à fait perdu et égaré. » Pauvre jeune Brienne, ridicule et attendrissant, qui, vieux, joue encore avec les hochets de son enfance et tâche à corriger la réalité de sa misère par les illusions de sa gloire puérile!

Deux mois après son retour, le 15 janvier 1656, le jeune Brienne

épouse Henriette Bouthillier de Chavigny, l'une des filles de ce Chavigny que Brienne le père a su remplacer comme secrétaire d'État. Beau mariage! La jeune Mme de Brienne était, « soit pour la personne ou pour tout le reste, » à ne pouvoir rencontrer mieux. Elle avait un seul inconvénient : une ambition qui excitera encore l'ambition du jeune mari. Plus tard, beaucoup plus tard, quand elle est morte depuis longtemps, Brienne songe à elle avec pitié, avec remords : « C'est qu'elle avait un cœur de reine, cette pauvre femme; mais elle avait mal placé son amour. Je lui devins insupportable et elle ne gardait plus de mesure avec moi, comme si j'eusse été l'artisan de ma perte. » Les débuts de ce ménage, si ardent à vivre, furent heureux. Survivancier de son père, Brienne devait attendre patiemment le trépas de son père. Au moins devait-il attendre d'avoir ses vingt-cinq ans pour remplacer le secrétaire d'État qui serait absent ou malade. Il arriva que la santé du vieux Brienne, déjà mauvaise, empira de telle sorte qu'il ne pouvait plus accompagner la Cour en voyage; et puis son caractère, déjà mauvais, devint exécrable de telle sorte que Mazarin ne pouvait plus le supporter. Bref, le 22 mai 1658, le jeune Brienne, qui n'avait que vingt-deux ans, eut la permission de signer comme secrétaire d'État quand son père serait obligé de garder le lit ou la chambre. Le vieux Brienne devient si impotent et maussade qu'en fait le jeune Brienne le remplace. Au mariage du roi, c'est à lui que sera donné l'honneur de lire la formule du serment que prête le roi sur les Évangiles. Mazarin s'entend avec lui beaucoup mieux qu'avec le bonhomme.

Le jeune Brienne, dans les premiers temps, fit son métier comme un autre. Il le fit assez bien, tant que Mazarin fut là pour le guider et principalement pour le contenir. Il plaisait à Mazarin plus qu'au roi : le roi n'aimait pas les vantards et les improvisateurs. En 1661, le 9 mars, Brienne est chargé de tenir le mémorial du conseil : le 1er avril, cette charge lui est enlevée; il perd l'occasion de parler, de lire à haute voix et d'être important. Le roi ne dissimule pas que ce petit gaillard l'importune. Et, quelques mois plus tard, le petit gaillard est éloigné de la Cour, très soudainement : ordre du roi. Il se rendit en Picardie et croyait alors que sa disgrâce durerait peu. Comme il s'ennuyait, il se rapprocha de Paris, fut à Saint-Denis et, chez le président de Thou, à Vanves. Mais le roi négligeait de le rappeler. Même, le roi lui commanda de renoncer pour jamais au ministère et de vendre sa charge à M. de Lionne. Il résista et finit par céder à une exigence qui n'admettait aucune hésitation. Le 14 avril 1663, M. de

Lionne paye neuf cent mille livres au vieux et au jeune Brienne, au titulaire et au survivancier, moyennant quoi il est secrétaire d'État pour les affaires étrangères. Quel effondrement d'une fortune extraordinaire! Au bout d'une demi-année, la jeune Mme de Brienne mourait de chagrin. Le jeune Brienne se retirait à l'oratoire.

Qu'y a-t-il eu? Quelle est la faute que le roi punit d'une manière si rude? Voilà ce que Brienne, pourtant sincère, ne dit pas : c'est qu'il n'avait pas envie de le dire : en outre, il a bien l'air de ne l'avoir pas su très nettement. Il a bien l'air de se demander, avec une angoisse que le temps n'a point relâchée, comment il a pu offenser à tel point le roi. Il cherche dans sa mémoire un peu vieillie et fatiguée; il y retrouve une anecdote qui soudain lui donne à rêver. La Cour était à Fontainebleau. Le roi commençait de s'attacher à La Vallière : et le jeune Brienne la trouva gentille. Le jeune Brienne lui disait toujours « quelque douceur, en passant. » Un jour, le roi venait chez Madame et rencontra, dans l'antichambre de Madame, le jeune Brienne et La Vallière, tous les deux. Il leur demanda ce qu'ils faisaient ensemble. Et, somme toute, ils ne faisaient rien : le jeune Brienne offrait à La Vallière de la faire peindre en Madeleine. Elle rougit. Le roi se tut et s'éloigna. Dans la soirée, le jeune Brienne vit le roi et La Vallière causer et sut qu'il n'aurait pas dû, lui, causer avec La Vallière. Le roi, s'adressant à lui, blâma le projet de la faire peindre en Madeleine : elle était trop jeune, vraiment, pour une pénitente! elle n'était pas Madeleine, mais Diane!... Le lendemain matin, le roi prit le jeune Brienne à part, entra dans le cabinet de Théagène et Chariclée avec lui, ferma le verrou et dit à brûle-pourpoint, comme un homme qui veut tout savoir et sur l'heure : « L'aimez-vous, Brienne? » S'il aimait qui? Le ton du roi ne permettait pas qu'on feignît de n'en rien savoir. Brienne, plus de vingt ans après, se loue encore de la réponse qu'il a faite « avec une présence d'esprit admirable. » Il répondit : « Non, Sire, pas tout à fait! Mais je vous avoue que j'ai beaucoup de penchant pour elle. — Ah! vous l'aimez! Pourquoi mentez-vous? — Sire, je n'ai jamais menti à Votre Majesté. J'aurais pu l'aimer; mais je ne l'aime pas assez, quoiqu'elle me plaise, pour dire que j'en suis amoureux. — C'est assez, et je vous crois. » Il fallait en rester là; mais le jeune Brienne est si content de son adresse qu'il insiste et ne dissimule pas au roi qu'il devine l'amour du roi : et il pleure. Le roi s'en aperçoit et, bonnement, reprend : « A quoi bon pleurer? L'amour t'a trahi, mon pauvre Brienne! » Mais Brienne : « Je pleure de tendresse pour vous

et elle n'y a aucune part. — Oh! bien, soit! N'en parlons plus; je t'en ai trop dit. — Votre Majesté m'a fait trop d'honneur. » A vingt ans de là, Brienne se demande si la jalousie du roi ne fut pas la cause d'une disgrâce qui est tout le malheur de sa vie.

Or, il est vrai que le roi était fort jaloux. Mme de La Fayette le dit et le montre, dans l'*Histoire de Madame Henriette*. Il était jaloux comme un autre homme ; et, une fois que La Vallière perdit une turquoise qu'il lui avait donnée, il s'imagina qu'elle l'avait envoyée à Bragelonne et se désespéra. Mais, en outre, sa jalousie était d'une telle sorte qu'une femme qu'il eût aimée et qu'il sût occupée le moins du monde en quelque aventure, ou en quelque souvenir d'une aventure, il ne l'aimait plus : c'était subitement fini, de tout ce qu'il avait au cœur pour elle. Une La Vallière entichée du jeune Brienne, ou seulement aimée du jeune Brienne, il l'aurait chassée de son cœur. Et c'est le contraire, on le sait bien, qui arriva. Puis l'anecdote de La Vallière et du jeune Brienne est du mois de mai ou du mois de juin 1661, postérieure de quelques semaines au jour que la rédaction du mémorial fut retirée au secrétaire d'État, lequel ne fut éloigné de la Cour que l'année suivante. La Vallière n'est pas la cause de cette disgrâce.

La cause de cette disgrâce? Gui Patin disait : « Voilà un jeune homme perdu, si Dieu ne le sauve, que les jeux et les pipeurs ont perdu. Il méritait une meilleure fin ; car c'était un honnête homme et très savant. » Le jeune Brienne se serait donc ruiné au jeu : il se serait laissé voler au jeu par les fripons. Mais, Chapelain, c'est une autre histoire, et moins coûteuse, et plus fâcheuse, qu'il a crue: il écrit à Nicolas Heinsius : « Une friponnerie de jeu, à laquelle on a prétendu qu'il était entré pour une part principale, a trouvé le roi facile à se le persuader et l'a porté à lui envoyer commander de se retirer de la cour. » Ainsi le jeune Brienne n'aurait pas été victime des fripons, mais fripon lui-même et victime enfin de sa friponnerie. Voilà un fait et qui suffirait à expliquer ce grand mystère que l'exilé a l'air de croire indéchiffrable : est-ce qu'il se moque de nous?... Les Brienne n'étaient pas riches. Le vieux Brienne avait agi très honnêtement à la Cour et au ministère. Mme de Brienne, la mère, pieuse et charitable, distribuait son peu de fortune en aumônes. Et, quand Mme d'Aiguillon supplie la reine d'accorder au jeune Brienne la survivance du vieux Brienne, elle dit que les Brienne sont pauvres. Et le jeune Brienne écrit, dans ses Mémoires : « Ma plus grande peine était mon extrême pauvreté ; sans le jeu, il m'eût été impossible de

subsister à la Cour. » C'est dangereux, évidemment. Et, si l'on a grand besoin de sa chance, on l'organise, on la combine, on la prépare, on la met à l'abri du hasard. C'est probablement ce qu'a fait Brienne : et il ne le dit pas davantage. Est-ce qu'il a envie de le cacher? Il ne prend pas son lecteur pour un sot et, quand il a dit que, sans le jeu, il n'aurait pu vivre à la Cour, il a confiance que vous l'entendez. Mais il ne paraît pas soupçonner que sa friponnerie malheureusement découverte soit la cause de ses malheurs. Une telle friponnerie n'était pas rare : et ses malheurs sont épouvantables. Du reste, Chapelain ne croit pas que cette anicroche soit le tout de l'affaire. Après avoir conté que le jeune Brienne est exilé de la Cour, il ajoute : « ce qui serait peu de chose, les relégations de gens de cet âge ne durant pas d'ordinaire si longtemps. Mais ce qu'il y a de pis est que Sa Majesté s'est fait entendre qu'elle ne se servirait jamais de lui en la charge de secrétaire d'État, dont il avait la survivance, et que même elle voulait qu'il s'en défît. » Bref, pour Chapelain comme sans doute aussi pour Brienne, la friponnerie expliquerait un mois ou deux d'exil en province, non la disgrâce à tout jamais. Et voilà ce que Brienne trouve si étrange que, pour comprendre sa disgrâce, il a recours aux hypothèses les plus bizarres. Il se demande si le roi ne l'a point châtié d'aimer à l'excès, qui? La Vallière?... Non : le latin.

Car il avait la passion, la manie peut-être, du latin. Quand il revint de Laponie, c'est en latin d'abord qu'il rédigea le récit de son voyage. Quand il siéga au Conseil, il rédigea en latin certains actes qu'on ne destinait point à cette langue. Il composa des vers latins comme un pédant fieffé. Les pédants ne lui en surent aucun gré : Chapelain ne lui pardonne pas d'avoir préféré Tacite à Cicéron. Mais enfin ce n'est pas l'amour du latin qui a perdu le jeune Brienne.

Qu'est-ce qui l'a perdu? Il a tort de chercher plus loin que la vérité ; l'on aurait tort de suivre ses divagations. La vérité, le roi l'a dite, et clairement. La vérité, c'est que le jeune Brienne travaillait mal et se rendait pour le moins inutile : « on ne pouvait seulement pas lui confier la fonction de son emploi. » Il n'était pas inintelligent ; mais il était brouillon, peu discret, tout dépourvu de méthode. Il ne songeait qu'à briller, qu'à montrer sa facilité de parole, son adresse à toute chose. Il s'occupait de lui sans cesse, et non de l'État. Il ne traitait point une affaire : il employait une affaire à illustrer ce qu'il appelait son génie. C'était là une façon que précisément le roi ne pouvait pas souffrir, et qui l'impatientait et qui choquait sa bonne

entente des réalités, son excellent souci de l'État. Et le roi, qui voyait ce Brienne bâcler sa besogne, voyait M. de Lionne sérieux, prêt à servir exactement. Il se défit de ce fol et, pour le remplacer, prit un sage. C'est ainsi que le jeune Brienne fut sacrifié au bien de l'État.

Mais son internement à Saint-Lazare, où il passa près de vingt ans au milieu des fous ? C'est qu'un beau jour le fol était devenu fou. Il avait gagné, l'on ne sait trop comment, les états du duc de Mecklembourg. Là, il commit un certain nombre de méfaits qui démontrent qu'il était insensé, dangereux même. On redouta qu'il ne se rendît en Suède ou à Berlin. Ce qu'il savait pour avoir siégé au conseil du roi, ce qu'il dirait par délirante vanité, pouvait nuire aux intérêts du roi et du royaume. Dès qu'on l'eut sous la main, quand il revint, ce fut pitié, ce fut précaution, de l'interner.

Ce jeune Brienne est à plaindre. Il avait de l'esprit, de la grâce et quelques vertus, mais en désordre. Son histoire, absurde et pathétique, a bien de l'analogie avec l'histoire d'un autre garçon très aimable, Fouquet. Le jeune Brienne est plus jeune et d'une génération qui, pour être sage, eut à résister aux tentations les plus séduisantes. Il a ses premiers succès dans une Cour presque adolescente où le plaisir est délicieux. Un roi de vingt ans à peine passés conduit la fête et prodigue autour de lui la nouveauté d'un luxe parfait, l'amusement de l'orgueil et de la volupté, la gloire. Mais ce jeune roi, qui à la tête bien faite, sépare de ses divertissements son travail. Le petit Brienne, son étourderie ne lui permettait pas de subir sans défaillance l'épreuve d'un bonheur extraordinaire et prématuré. Il fut de ceux que la félicité du règne enivra comme un vin trop fort et que supprima, faute de les pouvoir soumettre à la raison, l'opportune rigueur du roi.

André Beaunier.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

L'armée roumaine était entrée à Budapest, avant qu'une nouvelle note du Conseil supérieur eût pu venir l'arrêter, lui faire marquer le pas, ou l'obliger même à faire demi-tour. Ses chefs victorieux sans trop de peine avaient même dicté aux Magyars les conditions d'un nouvel armistice, avant que le même Conseil suprême eût pu en mesurer, en peser et en limer les termes. Comme la scène se passait aux portes de l'Autriche, il était naturel qu'il se trouvât en retard d'une idée et presque d'une année, l'ancien armistice qu'il eût préféré maintenir étant du 13 novembre 1918; ou plutôt, c'est la Roumanie qui s'est trouvée en avance d'une armée. Mais dès qu'il a appris ce qui s'était passé, sinon contre sa volonté, du moins sans sa permission, le Conseil suprême a fulminé son interdit pontifical. Il a, de sa certaine science et infaillible autorité, tracé de Paris et sans doute de plus loin encore, à la Roumanie les limites d'où elle ne devait pas sortir.

Il lui a notifié les instructions données aux quatre généraux qui vont, un pour chacune d'elles, représenter à Budapest les quatre principales puissances alliées et associées, lesquelles sont tantôt quatre et tantôt cinq, mais le Japon semble se désintéresser du chassé-croisé de Bela Kuhn et de l'archiduc Joseph. Ces quatre généraux, tout fraîchement arrivés, après avoir pris le temps de s'informer en détail de choses qu'ils ne connaissaient qu'en gros, seront chargés de fixer l'effectif des troupes que les Magyars seront autorisés à conserver; d'effectuer le désarmement du reste de l'armée magyare et la dissolution de ses dépôts; d'assurer la livraison des armes, des munitions et du matériel aux Alliés; de régler, de concert avec les commandements alliés, la répartition de ces armes, munitions et matériel; d'arrêter immédiatement la production des matériaux et des usines; d'exercer une sorte de contrôle, non seulement sur les

Magyars, mais encore sur les forces roumaines et serbes qui occupent le territoire hongrois; empêcher que ces troupes d'occupation ne commettent des actes capables de surexciter le sentiment national des Magyars; déterminer les effectifs et les emplacements des troupes roumaines et serbes, et ordonner l'évacuation des unités qui dépasseraient le nombre fixé. On ne s'amusera pas à reprendre point par point ces instructions qui, *a posteriori*, ont tout prévu, ni à développer, article par article, les observations qu'elles soulèvent. Mais, quand elles prescrivent aux généraux « d'effectuer le désarmement de l'armée magyare, » on se bornera à demander simplement : « Avec quoi? » Le programme est bon, et l'objet est louable, mais le moyen? Dans le fait, il n'y en a qu'un. Les quatre généraux n'ont qu'un sabre : l'armée roumaine, qui est à Budapest.

Le style des anathèmes et des monitoires n'est point, à l'ordinaire, édulcoré ni fleuri. Il a paru au gouvernement roumain que le ton de celui-ci était vif, pour ne pas dire désagréable ; et il y a répondu, quoique avec modération, d'une encre qui n'était pas mauvaise. Comme preuve de son désir de travailler, à Budapest et partout, d'accord avec les représentants des Puissances alliées, il annonce qu'il a prié son haut commissaire, M. Diamandy, « de se rendre à Budapest « où, grâce à l'ordre établi par la victoire de l'armée roumaine, il pourra les rencontrer. » Ainsi lancé d'une main légère, le trait était joli ; il ne faudrait pas appuyer beaucoup pour le rendre cruel, et la réponse de M. Bratiano appuie un peu. « Le gouvernement roumain, ajoute-t-il, regrette que les grands alliés aient pris en considération des accusations calomnieuses portées par un ennemi sans scrupules. Loin d'encourager le pillage, les troupes roumaines, par leur présence même, ont rétabli l'ordre et arrêté l'anarchie et la dévastation. La présence même des représentants des puissances alliées à Budapest est un témoignage de cet état de choses. » La phrase demande à être lue entre les lignes, mais l'allusion qu'elle contient n'est pas difficile à en dégager. Deux ou trois jours avant son gouvernement, le ministre de Roumanie à Paris, M. Victor Antonesco, s'était exprimé sans ambages : « En somme, l'intervention roumaine a eu l'heureux résultat de permettre aux délégués des puissances alliées et associées de rentrer à Budapest et de supprimer au centre de l'Europe un foyer de propagande bolcheviste que nos ennemis pouvaient toujours exploiter et qui était dangereux pour tous les peuples civilisés. » Sur le fond même, M. Bratiano écrit, en outre, tout doucement : « Le gouvernement roumain

ne pouvait pas prévoir que la conférence de la paix considérait encore comme existant l'armistice de novembre 1918, après avoir reçu d'elle l'invitation de coopérer à une action militaire contre l'armée hongroise. Il le pouvait d'autant moins, après avoir été l'objet d'une offensive générale de la part de cette armée. »

A la réponse, dont ces deux courts extraits indiquent suffisamment l'esprit, le Conseil suprême a répliqué, par la plume de M. Pichon. Car, en ce temps de vacances, Rome n'est plus dans Rome, et le Conseil suprême n'est plus qu'un Conseil supérieur. Le Président Wilson est rentré aux États-Unis, M. Lloyd George est retenu à Londres, M. Clemenceau est allé en Vendée prendre quelques jours de repos bien gagné, et M. Nitti a jugé plus prudent de ne pas trop s'éloigner de Monte-Citorio. Ce pendant, M. Tittoni fait un petit voyage en Belgique, M. Lansing, à son tour, est suppléé par M. Polk ; les délégués eux-mêmes subdélèguent. Que dit néanmoins l'ombre du Conseil suprême ? Le Conseil accuse d'abord, ingénûment, le coup ou du moins la piqûre. « La Conférence de la paix, dit-il, sans revenir sur un certain nombre de points qui appelleraient de sa part des rectifications, enregistre avec satisfaction la déclaration du gouvernement roumain qu'il est décidé à agir, d'accord avec la politique que la Conférence fixera à l'égard de la Hongrie »

Elle interprète cette déclaration comme indiquant que la Roumanie, en sa qualité d'État participant à la Conférence de la paix, a l'intention de se conformer à ses décisions, communiquées par l'intermédiaire de la mission militaire déléguée à Budapest par le Conseil suprême. » Dans les récents événements ou incidents de Budapest, il y a des leçons pour tout le monde. La Roumanie y apprend que sa politique doit être conforme à celle des principales puissances alliées et associées. Mais, en revanche, les principales Puissances y pourront apprendre premièrement, que, pour prétendre imposer une politique, il est nécessaire d'en avoir une, et deuxièmement que, pour agir quelque part, il faut y être. Là-dessus, sur le reproche muet qu'il devine, — parce que sans doute il est des heures où il se l'adresse à lui-même, ou parce que, dans le secret de leur cœur, quelques-uns de ses membres en nourrissent l'amertume contre d'autres, — le Conseil suprême se récrie : « Les directions envoyées à trois reprises par la Conférence à la mission des généraux alliés, et communiquées à Bucarest, ont défini d'une manière détaillée et explicite la politique des puissances alliées à l'égard de la Hongrie, dans la situation présente. » Dans la situation présente : M. Bratiano avait, en effet,

marqué le temps, en affirmant : « La Roumanie est décidée d'agir d'accord avec la politique que la Conférence pourra dorénavant fixer à l'égard de la Hongrie, à la suite du nouvel état de choses réalisé par l'intervention de l'armée roumaine; » et cette précaution laissait entendre au moins que, pour la Roumanie, ce nouvel état de choses était fait acquis. Une quatrième fois donc, la Conférence répétait ses conseils en forme d'injonctions ou ses injonctions en forme de conseils : « désarmement des troupes hongroises ; maintien de l'ordre avec le minimum de troupes étrangères (c'est-à-dire, en l'espèce, roumaines); ravitaillement de la Hongrie ; abstention de toute immixtion dans la politique intérieure sous réserve de la libre expression de la volonté nationale. »

« La libre expression de la volonté nationale, » en Hongrie, à Budapest, et, pis encore, au fond des Comitats magyars : il y a de quoi faire sourire ceux qui ont vu comment se passaient les élections hongroises, sous l'ancien régime, et qui n'aperçoivent aucun motif raisonnable de penser que les pratiques des partisans de Bela Kuhn aient pu améliorer les mœurs publiques d'un pays où l'on volait entre deux gendarmes, qui faisaient, pour les reconnaître à la sortie, une grande croix à la craie dans le dos des récalcitrants. Comme tout cela est idéologique, abstrait, éloigné de toute réalité, dépourvu de tout sens pratique, vide de tout contenu positif !

Et comme on voudrait pouvoir dire, sans atteindre ni viser personne, sans être injuste envers les efforts faits et les services rendus, que plusieurs des affaires de ce monde ont été de la sorte réglées par des hommes de qui les unes étaient mal connues, les autres mal comprises ; et il ne pouvait pas en être autrement, dès lors qu'on se flattait, à quatre, de les régler toutes ! Mais, cette leçon que prend le politique, l'historien ou le philosophe n'aurait-il rien à en retenir, s'il se mettait obstinément à la recherche des causes? Des instructions réitérées, envoyées par le Conseil suprême à ses représentants à Budapest, détachons ce bref paragraphe : « ravitaillement de la Hongrie, » qui éclaire peut-être ou par lequel s'éclaire quelque insinuation un peu obscure, sur l'attitude ou les dispositions de ce Conseil « particulièrement pressé de voir recommencer l'importation des marchandises étrangères en Hongrie, » et dans lequel, ou autour duquel, « certaines personnes semblent craindre que la Roumanie, en reprenant aux Magyars des wagons et des locomotives, ne gêne la reprise de ce trafic. »

Plus généralement, et rejetant toute insinuation, remarquons le

rôle qu'a joué le « ravitaillement » dans le règlement des affaires européennes. A Budapest même et dans cette circonstance même, ce rôle a été, ou l'on aurait voulu qu'il fût, des plus importants. On s'est servi du ravitaillement pour essayer de peser sur les résolutions de la Roumanie, après s'en être servi pour tâcher de diriger les intentions de la Hongrie. On a, dans ce moyen d'action par pression ou attraction, une telle confiance qu'on en use sans tenir compte des faits qui peuvent lui enlever beaucoup de force, fût-ce des faits de la nature, des saisons, de l'état des récoltes, grâce auxquelles, lorsqu'elles sont abondantes, comme elles le sont cette année en plusieurs régions de l'Orient, la Roumanie et la Hongrie elle-même, malgré toutes leurs misères, ont assez de blé chez elles pour se passer des farines du dehors. Le Traité de paix avec l'Allemagne fait au ravitaillement un sort privilégié, puisque le prix des denrées destinées à alimenter les populations plus ou moins affamées du *Reich* sera payé par préférence même aux réparations des ruines que ses hordes ont semées dans les pays dévastés. L'Europe est demeurée si épuisée par cinq années d'une guerre impitoyable, au cours desquelles elle n'a rien produit que pour détruire, ou du moins n'a plus produit assez pour vivre même maigrement, sur son propre fonds, que l'appât d'une nourriture suffisante et facile devait permettre d'en conduire telle ou telle partie presque comme on le voudrait, presque où on le voulait. Le ravitaillement est ainsi devenu un instrument diplomatique, nous voulons dire un moyen de diplomatie, d'un genre jusqu'ici ignoré, dont la puissance, évidemment, est inégale selon les temps et les lieux, mais dont l'emploi opportun a pu donner des résultats qu'on n'eût, sans lui, obtenus que par les armes. Ce n'est ni exagérer ni plaisanter que de noter qu'il y a eu des mois de l'hiver de 1918 et du printemps de 1919, où la volonté de l'Autriche, son droit de libre disposition, son *Selbstbestimmungsrecht* ont tourné autour d'un arrivage de lard américain.

Précisément, la paix avec l'Autriche reste la grande affaire des semaines où nous sommes, et rien ne saurait être plus utile que d'évoquer ici des souvenirs, qui ne sont que d'hier. Ce qu'on appelle, imprudemment, l'Autriche allemande, les provinces autrichiennes de langue allemande, tiennent dans la politique européenne ou peuvent y prendre, surtout du point de vue français, une place considérable, hors de toute proportion avec celles qu'elles occupent sur la carte. On le sait : l'Empire allemand d'Allemagne, le *Reich* allemand, sort de la guerre avec son unité intacte, sinon renforcée. Tout ce qui s'est

passé en Allemagne depuis l'abdication de Guillaume II a tendu à augmenter la densité du bloc allemand. Que l'Allemagne battue se retrouve une Allemagne plus concentrée, c'est une épreuve sévère, et peut-être un grave avertissement, pour nous. Le moins que nous puissions demander est que le bloc allemand, accru en densité, n'aille pas, un jour prochain, s'accroître encore en volume. La force de natalité de la race germanique, par rapport à la nôtre, ou à notre volonté de faire naître, accuse chaque année l'écart : il serait funeste que l'appoint de l'Autriche de langue allemande vînt rendre irréparable une rupture d'équilibre qui n'est déjà que trop périlleuse.

Le Traité de Versailles, du 28 juin, dit bien, en son article 80, où il envisage les relations futures de l'Autriche avec l'Allemagne : « L'Allemagne reconnaît et respectera strictement l'indépendance de l'Autriche, dans les frontières qui seront fixées par traité passé entre cet État et les principales Puissances alliées et associées; elle reconnaît que cette indépendance sera inaliénable, si ce n'est du consentement du Conseil de la Société des Nations. » Si sommaire qu'il soit, un pareil texte est plein de substance et comme gros d'avenir; mais il faut et il faudra savoir l'interpréter et y recourir. Il est de notoriété éclatante que, dans la période d'affaissement qui a suivi les armistices, le dessein s'est fait jour des deux côtés, en Autriche et en Allemagne, de réunir à la Grande Allemagne l'Autriche dite allemande et que cette réunion a été annoncée, préparée, proclamée, à Vienne et à Weimar, jusque dans les projets de constitution. Si la Conférence ne s'est pas trouvée en face du fait accompli, c'est, d'une part, qu'à la dernière minute, le gouvernement de la République autrichienne a pris peur devant la menace d'être obligé de partager les charges qui allaient s'abattre sur l'Allemagne provocatrice, assaillante et vaincue; et c'est, d'autre part, que les dirigeants du *Reich*, quelque bénéfice qu'ils dussent par ailleurs retirer de l'opération, quelles que fussent les compensations qu'elle leur offrît, et qu'ils appréciaient et qu'ils ne dédaignaient pas, ont été retenus par une crainte semblable.

Mais la pensée n'a point été alors, sans doute n'est-elle point maintenant encore abandonnée; à tout risque, nous ferons sagement de nous comporter comme si elle ne l'était pas. « L'Allemagne, écrivait le comte Brockdorff-Rantzau, dans sa Note du 29 mai, demande que le droit de libre disposition soit respecté en Autriche et en Bohême pour toutes les nationalités, y compris les Allemands. » Ce langage était à peine voilé, et il n'était pas du tout ambigu. Au

reste, les *Remarques de la Délégation allemande* le confirmaient avec une franchise presque brutale : « L'article 80 exige la reconnaissance durable de l'indépendance de l'Autriche dans la limite des frontières établies par le Traité de paix entre les Gouvernements alliés et associés et l'Allemagne. L'Allemagne n'a jamais eu et n'aura jamais l'intention de modifier *par la violence* (c'est nous qui soulignons, mais il faut souligner, car on aperçoit le : *distinguo*) la frontière germano-autrichienne. Mais si la population de l'Autriche-Hongrie, qui, depuis mille ans, est unie de la façon la plus étroite par son histoire et sa culture au pays allemand, désire de nouveau s'unir avec l'Allemagne en un État unique, union qui n'a été détruite qu'à une date toute récente par le sort de la guerre, l'Allemagne ne peut pas s'engager à s'opposer au vœu de ses frères allemands d'Autriche, puisque le droit de libre disposition des peuples doit être valable dans tous les cas et non pas simplement au désavantage de l'Allemagne. Une autre façon de procéder serait en contradiction avec les principes du discours du président Wilson au Congrès, le 11 février 1918. »

Dans leur réponse, les Puissances alliées et associées se sont contentées de prendre acte de la déclaration par laquelle l'Allemagne affirme qu'elle « n'a jamais eu et n'aura jamais l'intention de modifier par la violence la frontière germano-autrichienne. » Cette constatation, ou, pour parler à des adversaires si retors le langage judiciaire, ce constat ne suffit pas; car l'Autriche pourrait se réunir avec l'Allemagne, sans que l'Allemagne eût modifié la frontière autrichienne « par la violence, » ou même que cette frontière fût en aucune manière modifiée. L'une ou l'autre pourrait, l'une et l'autre, l'Autriche et l'Allemagne, pourraient imaginer des formes, des modes de réunion, qui, en apparence, théoriquement, garderaient leurs frontières telles quelles.

Ce qu'il est essentiel de ne pas perdre de vue, c'est que l'idée a des racines plus longues et plus profondes qu'on ne croit; qu'elle ne vaut pas seulement par elle-même, mais qu'elle remplit sa fonction dans un ensemble; pour en mesurer la portée et par conséquent le danger, il convient de la ramener à ses origines, d'en faire voir à découvert les protagonistes, qui sont tout justement les chefs du présent gouvernement de la République autrichienne, et dont les plus influents, comme les plus distingués, ne sont pas tous à Vienne, mais bien plus près de nous, en ce moment, à Saint-Germain. Chacun s'accorde à vanter la « bonhomie » de M. le chancelier Renner, en contraste si absolu avec la morgue des junkers prussiens, et c'est

plaisir qu'on en jouisse ; mais à la condition de ne pas oublier tout ce que peut envelopper tant de rondeur.

Il n'y a pas de doute : le mouvement autrichien est émané d'abord du parti socialiste. Les premiers, dès le 3 octobre 1918, les représentants ou les délégués des travailleurs allemands d'Autriche, ont réclamé « la réunion de tous les territoires allemands d'Autriche en un État de l'Autriche allemande qui réglera d'après ses besoins ses rapports avec les autres nationalités d'Autriche et avec l'Empire allemand. » La seconde, dès le 15 octobre, l'*Arbeiter Zeitung* écrivait : « Nous ne resterons pas isolés, si les autres peuples de la Monarchie ne veulent pas de commerce avec nous; par delà la frontière demeurent 60 millions d'Allemands. Ne courons donc pas après les autres peuples. » Troisièmement, le 21, à la séance d'ouverture de l'Assemblée nationale provisoire, après que le président Waldner eut adressé un « salut à l'Autriche allemande, » Victor Adler en personne prôna une association des peuples, un *Volkerbund*, avec les États voisins, s'ils le veulent bien. S'ils se dérobent, s'ils posent des conditions incompatibles avec la dignité du peuple allemand d'Autriche, celui-ci se verra contraint de s'annexer comme État fédéral particulier (*Sonderbundesstaat*) à l Empire allemand. « Nous réclamons, s'écriait Adler, pour l'État de l'Autriche allemande la pleine liberté d'opter entre ces deux éventualités. »

Cependant, à la fin d'octobre, l'État de l'Autriche allemande s'organise. L'Assemblée nationale provisoire s'arroge le pouvoir suprême. Elle confie « le pouvoir gouvernemental et exécutif » à un Comité pris dans son sein, qui portera le titre de Conseil d'État de l'Autriche allemande. Elle crée un Chancelier d'État et quatorze secrétariats d'État correspondant aux anciens ministères. Dans cette ébauche de constitution, elle arrange tout, combine tout, mais ne définit pas « le caractère » de l'État. On propose seulement que ce soit un État libre (*Freistaat*), libre même d'aliéner sa liberté.

Le 11 novembre, l'Empereur abdique, et, le 12, la République est proclamée. Le Statut improvisé porte, en son article 2 : « L'Autriche allemande forme une portion intégrante de la République allemande. Des lois particulières règleront la participation de l'Autriche allemande à la législation et à l'administration de la République d'Allemagne, de même que l'extension de la juridiction, des lois et des institutions de la République d'Allemagne à la République de l'Autriche allemande. » Le Président de l'Assemblée Dinghoffer ne contint pas son enthousiasme : « Unie à la grande République

allemande, s'écria-t-il, l'Autriche allemande sera un foyer des véritables droits de l'homme et de développement pacifique. » Le Président de la République, Seitz, se tut, du moins ce jour-là, et comme lui, le message annonçant l'avènement du nouveau régime, ne prononça pas le nom de l'Allemagne. Mais les guides, les coryphées, Victor Adler, qui avait été le premier ministre des Affaires étrangères de la République autrichienne, Otto Bauer, qui lui avait succédé au Ballplatz, non seulement par instinct de race, comme on l'a dit, mais pour les besoins de leur propagande, ont prêché le rattachement au *Reich*. Et qui était l'auteur du Statut du 12 novembre? Ni plus ni moins que le chancelier Renner.

A ses heures aussi, l'estomac gronde. « On se demande, dit un observateur, si le gouvernement de Vienne ne joue pas un double jeu, qu'on pourrait définir ainsi : le cœur à l'Allemagne, l'estomac à l'Entente. » Si de grands sentiments rapprochent l'Autriche de l'Empire allemand, un grand appétit l'en éloigne. Sans doute, on serait heureux de reprendre, sur cette nouvelle base de l'union, le beau projet de *Mittel-Europa*. Mais il faut vivre; pour vivre, il faut manger; et, pour manger, il faut avoir de quoi. Le premier trimestre de 1919 s'écoula en démarches contradictoires. Le 9 janvier, l'Assemblée nationale de Vienne discutait une disposition qui accordait, par réciprocité, aux citoyens de la République allemande le droit de vote pour la constitution autrichienne. Un des orateurs déclara : « Le Conseil d'État s'en tient jusqu'aujourd'hui et s'en tiendra dans l'avenir à ce point de vue que la République de l'Autriche allemande fait partie de la grande République allemande; » — et ce fut le chancelier Renner.

Les socialistes se flattaient qu'aux élections du 19 janvier, d'où était sortie « l'Allemagne rouge, » répondaient celles du 16 février, d'où sortirait, parallèlement, ou mieux concentriquement, si les parallèles ne se rencontrent pas, « l'Autriche rouge. » Le jour de l'inauguration de l'Assemblée allemande de Weimar, le président de l'Assemblée autrichienne Dinghoffer, en manière d'hommage, déplora que « les circonstances ne permissent pas encore la participation des Autrichiens aux travaux de cette Assemblée. Mais, assura-t-il, l'union est prochaine avec la vieille Mère-Patrie, et pour toujours. »

Tandis qu'en Allemagne l'ancien vice-chancelier von Payer mettait en relief les avantages de l'union et que Noske, pour la rendre plus aisée, conseillait de ne pas « liarder, » de ne pas « compter les pfennigs, » à Vienne, le chancelier Renner traitait Ébert de « notre

Président » et s'occupait de mettre sur pied la charte de l'Autriche entrant comme État confédéré, comme *Einzelstaat*, dans l'unité allemande.

La mission d'Otto Bauer à Weimar réussissait peu, si même elle n'échouait pas au contact des difficultés financières, pendant qu'en sens contraire, l'estomac tirait sur le cœur au point que le cœur paraissait, provisoirement au moins, tomber dans l'estomac. Pour employer une autre image, l'Autriche cherchait, à droite et à gauche, de l'argent et des vivres ; elle mettait au Mont-de-Piété alternativement sa montre et son matelas. Les temps étaient durs. Il fallait en laisser venir de meilleurs. Le ministre d'Empire Mathias Erzberger écartait gentiment l'Autriche, sans la décourager : « L'Autriche bénéficiera du relèvement de l'Allemagne quand le *Reich* aura restauré sa puissance économique. Qu'elle ait confiance dans l'Allemagne... On sait en Autriche, d'après l'expérience de la guerre, qu'on peut se fier à la parole de l'Allemagne! » (Nous ne pouvons nous empêcher de poser ici un point d'exclamation, mais nous avons tort; avec M. Erzberger, on ne doit s'étonner de rien, et quant à lui, il est certain qu'il n'en avait pas mis.)

Le 21 mars, la Commission de la Constitution, à Weimar, adopta en première lecture et ajourna en seconde, cette motion de Naumann, l'homme de la *Mittel-Europa* : « L'Autriche allemande s'agrége à l'Empire allemand dans son intégralité comme étant membre de cet Empire. » Mais le 20 mars étaient arrivés à Vienne 80 000 boites de lait condensé, 15 wagons d'œufs de Pologne, du bétail et de la viande de Serbie. Les socialistes durent se dire que l'occasion était manquée. Le chancelier Renner couvrit la retraite en se référant à ses vieux écrits. Maintenant, « la meilleure solution serait l'union de l'Autriche à l'Allemagne, mais à l'Allemagne fédéralisée, qui ne serait plus gouvernée d'au-delà de l'Elbe, et qui pourrait opposer à l'hégémonie prussienne une forte Allemagne du Sud. » Tel était, avant le départ de M. Renner pour la France, le dernier état de son opinion. Il n'est pas à désespérer, mais il est à prendre garde, et à ne pas trop se livrer. Nous dédions cette minutieuse analyse à des interlocuteurs qui seraient un peu prompts à l'attendrissement. Contrairement à ce que dit le proverbe : ventre affamé a des oreilles; ventre rassasié n'en a pas. *Malesuada*, mais, pour une fois, *benesuada fames*. L'heure équivoque sera celle où, l'appétit chassé, le sentiment, qui n'est jamais tout à fait mort, se ranimera. La condition, nécessaire et dirimante pour la France, de toute paix avec l'Autriche, c'est l'abandon de toute

idée, prochaine ou lointaine, sous une forme ou dans une mesure quelconque, de réunion à l'Allemagne. A l'article 80 du Traité de Versailles doit faire pendant un article aussi net, et plus net encore, du Traité de Saint-Germain, appuyé des sanctions et des garanties, qui ne sont pas ou ne sont que faiblement dans l'autre.

Nous nous tournerons ensuite vers la Bulgarie, vers la Turquie, et nous nous efforcerons de mettre un peu d'ordre dans les affaires d'Orient : elles en ont besoin. Dans la Macédoine orientale ou en Thrace, les Bulgares ne savent pas s'ils auront un port ou le libre accès d'un port sur la mer Égée. Le mandat américain et l'État international des Détroits sont comme suspendus aux délibérations du Sénat de Washington. L'abîme russe reste ouvert; incessamment, le centre du tourbillon bolcheviste et du remous antibolcheviste s'y déplace. Si l'amiral Koltchak paraît toujours en mauvaise posture, le général Youdenitch est, dit-on, sur le point de reprendre l'initiative dans le Nord-Ouest, et, dans le Sud, le général Denikine affermit et étend ses progrès. Le succès de l'armée roumaine l'aide en l'excitant. Les troupes britanniques qui évacuent au Nord Arkhangel, se retirent, au Midi, de la Transcaucasie. C'est ailleurs qu'elles vont couvrir les Indes et l'Egypte par des postes très avancés. En Asie-Mineure, pendant que des Turcs insurgés s'apprêtent à défendre leurs vilayets, malgré la conférence et malgré leur gouvernement, massacrant des Grecs à Aïdin, des Arméniens où ils en retrouvent, la Grèce et l'Italie s'arrangent ensemble; en Perse, en Mésopotamie, en Palestine, la Grande-Bretagne s'arrange toute seule. Mais nous-mêmes, en Syrie? Il y a toute une série de questions qui s'enchaînent, qui se commandent, qu'il est indispensable d'examiner et de résoudre dans leur ensemble, avant même la signature des Traités avec la Bulgarie et avec la Turquie, au moment de la discussion du Traité avec l'Allemagne, et de la conclusion du Traité avec l'Autriche. Les clauses peuvent bien être séparées; mais ni les causes, ni les choses.

CHARLES BENOIST.

Le Directeur-Gérant
RENÉ DOUMIC.

L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

SA RENAISSANCE ET SON AVENIR

Fustel de Coulanges, qui avait enseigné l'histoire à la Faculté de Strasbourg, disait à ses élèves de l'École normale : « Si jamais Strasbourg nous est rendu, si l'un de vous y occupe mon ancienne chaire, je le prie, le jour où il en prendra possession, d'accorder un souvenir à ma mémoire. » Le 20 janvier 1919, M. Christian Pfister inaugurait, à Strasbourg, son cours sur l'histoire de l'Alsace de 1648 à nos jours, et le vieil Alsacien qui avait passé toute sa vie loin de son Alsace, avait la joie d'accomplir le vœu de Fustel de Coulanges. Il y avait seulement deux mois que nos troupes avaient défilé devant la statue de Kléber et que le drapeau français flottait sur la cathédrale.

Aussitôt la vie universitaire se réveilla dans les superbes édifices que leurs fondateurs ont consacrés aux lettres et à la patrie. *Litteris et patriæ*, lit-on au frontispice de l'Université. La devise était bonne, nous n'avions qu'à la reprendre ; les bâtiments étaient vastes, nous n'avions qu'à y installer nos maîtres, nos méthodes et notre langue : au premier abord la tâche semblait simple et légère. En réalité, comme toutes celles qui incombaient à nos nouveaux administrateurs, elle était hérissée de difficultés. Les hommes qui furent chargés d'assurer la continuité de notre enseignement, — rares professeurs alsaciens à qui les Allemands avaient à regret entrebâillé la porte de l'Université, professeurs français en « mission temporaire, » jeunes officiers mis à la disposition des Facultés par le Grand-Quartier-Général, — se sont tirés de l'épreuve à leur honneur. Peut-être ni l'opinion française, ni l'opinion alsacienne ne leur ont-elles rendu pleine justice.

Première légende à détruire : celle de notre imprévoyance. Durant la guerre, le service d'Alsace-Lorraine au ministère de la guerre avait confié à des personnes d'une parfaite compétence le soin de préparer toutes les mesures politiques, économiques, administratives qui s'imposeraient à la France dans ses provinces reconquises. En ce qui touche l'Université, dès 1917, un rapport très complet et très remarquable fut rédigé par M. Pfister, au nom de la commission de l'enseignement supérieur. Nous n'approuverons pas toutes les solutions préconisées alors par M. Pfister. Lui-même, une fois en Alsace, n'a-t-il pas modifié quelques-unes de ses opinions? L'Alsace de 1919 ressemble si peu à celle de 1914! Partout la guerre a créé de l'imprévu, suscité des idées nouvelles, et, sur toutes les questions, nous sommes bien obligés de reviser nos jugements de la veille. Ce rapport néanmoins contient toutes les données historiques et statistiques du problème, et c'est d'après elles que les premiers organisateurs de l'Université française ont travaillé, et bien travaillé (1).

La principale difficulté provenait de la langue. Dans les gymnases allemands, le français n'était enseigné que comme une langue étrangère. L'usage, il est vrai, s'en était transmis dans les familles de la bourgeoisie, et, à la veille de la guerre, l'étude en avait été favorisée par des cours, des représentations, des lectures données dans des cercles et des écoles privées : le nombre des Alsaciens sachant le français augmentait alors de jour en jour. A partir d'août 1914, ce mouvement s'arrêta : il ne pouvait plus être question d'enseigner la langue de l'ennemi, et la parler devenait un délit durement réprimé. Les délateurs étaient aux aguets; pour l'Allemand, la délation est une vertu civique. Un mot français, une interjection prononcée dans un tramway, dans la rue, dans une maison dont la fenêtre était restée ouverte : manifestation hostile à l'Allemagne! Les conseils de guerre extraordinaires institués en Alsace-Lorraine prononcèrent des milliers de condamnations pour usage du français. Quant aux jeunes gens enrôlés dans l'armée allemande, ils étaient soumis à une surveillance plus rigoureuse encore : ce n'est pas de quarante-huit heures de prison qu'ils eussent payé le crime de s'exprimer en français. En 1918, ce

(1) Presque tous les renseignements utilisés dans cet article ont été puisés dans le rapport de M. Christian Pfister.

régime de terreur avait produit tous ses effets; les cœurs étaient plus que jamais fidèles à la France, mais tous les Alsaciens en avaient été réduits à se servir de leur dialecte, quand il leur répugnait d'employer le « bon allemand. » Et pourtant, quand nos troupes pénétrèrent en Alsace, ceux d'entre nous qui avaient autrefois séjourné dans le pays, furent stupéfaits d'entendre par les rues une foule de gens parler notre langue : afin de mieux accueillir les soldats libérateurs, chacun faisait l'effort le plus touchant pour retrouver au fond de sa mémoire les dix mots dont il avait gardé le souvenir, et chacun les répétait à tout venant; jamais, depuis 1870, on n'avait tant parlé français à Strasbourg, mais quel français !

Dans toutes les classes sociales on se mit alors fiévreusement à l'étude. Les livres et les journaux français affluèrent en Alsace. Partout s'organisèrent des cours du soir.

Quand l'Université fut rouverte, voici ce que constata un des maîtres de la Sorbonne, M. Lanson, venu à Strasbourg pour y occuper la chaire de littérature française : « Il apparut que les jeunes Alsaciens savaient, un certain nombre, le français, et, à peu près tous, du français. Ils étaient passablement rouillés... Mais ces jeunes gens avaient tout de même pris à l'école ou dans la famille un fonds de français qui reparut vite. A l'Université, comme dans toute la ville, le retour de notre langue fut rapide. Au début de janvier, on avait peine à faire jaillir quelques mots; à la fin de mars, de tous côtés on entendait parler... Mais pour écrire, c'était une autre affaire. Les jeunes Alsaciens sont très embarrassés, se sentent gauches et n'osent pas : ils ont d'eux-mêmes une défiance qui leur ôte leurs moyens. J'ai fait l'expérience de proposer un sujet de dissertation de licence : quinze étudiants sur quarante m'ont remis une copie. Chez la plupart on sentait constamment l'allemand sous le français : la terminologie allemande, la syntaxe allemande, la dialectique allemande gouvernaient l'usage de notre langue (1). »

Familiariser ces cerveaux avec les méthodes latines, les accoutumer à penser en français, ce sera la mission des instituteurs, des professeurs de lycée et d'université. Elle sera facile : causez avec quelques Alsaciens, vous reconnaitrez bientôt que,

(1) G. Lanson, *La Renaissance de l'Université française de Strasbourg.* (Revue Universitaire, mai 1919.)

dans les choses de la pratique, quand ils échappent à la discipline imposée par les pédants d'Allemagne, ils montrent des qualités de précision et de lucidité, le contraire de l'esprit germanique. Mais il fallait courir au plus pressé et commencer par apprendre aux étudiants le français usuel. Des officiers furent chargés de cette besogne, et, par petits groupes, les étudiants suivirent des leçons de langue.

A la Faculté des lettres la tâche fut relativement aisée. Dans les Facultés de droit, de médecine et des sciences, on fit des conférences spéciales sur la terminologie française. Dans leurs cours, les professeurs durent s'astreindre à un débit très lent, à une accentuation très nette, à un vocabulaire extrêmement simple.

Grâce au bon vouloir des étudiants et des maîtres, *tous les cours ont été faits en français*, — merveilleux succès auquel les plus optimistes n'osaient prétendre : l'Université de Strasbourg a pu, dès le premier jour, démontrer qu'elle avait à jamais rompu avec la culture germanique, qu'elle était française, rien que française.

D'autres complications naissaient du régime des examens. Les Alsaciens-Lorrains qui se présentaient aux cours de l'Université, avaient commencé leurs études selon le système allemand. D'où la nécessité de combiner à leur usage un régime transitoire qui, sans blesser leurs intérêts, sans gêner leur carrière, établît une juste équivalence entre les grades allemands et les grades français. On maintint donc l' « examen d'état » qui donnait accès aux places de l'enseignement secondaire ; en même temps, on décida que ceux qui ne sauraient pas assez de français, devraient aller faire un stage dans une Université française avant d'être pourvus d'un poste. A la Faculté de médecine double difficulté : les études médicales, en France et en Allemagne, sont dirigées d'après des méthodes très différentes ; d'autre part, chez nous, quand la guerre éclata, elles étaient en pleine réorganisation ; il fallait donc liquider à la fois et le régime allemand et l'ancien régime français. A la Faculté de Droit, on devait, dans l'enseignement et dans les examens, faire une large place au droit allemand, puisque, longtemps encore, des lois allemandes seront appliquées en Alsace et en Lorraine. D'innombrables questions se posaient ainsi chaque jour. On est arrivé à les résoudre, bien

que le personnel fût trop peu nombreux et mal secondé par quelques bureaucrates allemands, laissés provisoirement en place, et qui naturellement ignoraient tout du fonctionnement des facultés françaises. *Tous les examens ont été passés en français*, l'examen d'état, le P. C. N., la licence, etc...

Pour apprécier ces résultats à leur juste valeur, il faut se rappeler dans quelles circonstances ils ont été obtenus. L'Université s'est reconstituée en pleine occupation militaire, alors que le statut de l'Alsace-Lorraine n'était pas fixé par les traités, et que des scrupules de droit public entravaient notre liberté d'action, — situation ambiguë que compliquait la détestable inertie du pouvoir central. Jusqu'à l'arrivée de M. Millerand à Strasbourg, il n'y a pas eu de gouvernement en Alsace-Lorraine. Si, en principe, la décision appartenait aux services de Paris, ceux-ci, en fait, ne décidaient rien. Étaient-ils victimes de cette sorte d'aboulie qui paralyse toute administration française, tant qu'elle n'a pas été réveillée par la menace d'un grand péril? Ou bien étaient-ils réduits à l'inaction, faute d'avoir su prendre parti entre les deux clans politiques qui prétendaient, chacun à sa façon, régler le sort du pays reconquis, l'un exigeant l'application stricte et immédiate de *toutes* les lois françaises, l'autre réclamant un régime provisoire, respectueux de certaines coutumes et de certaines institutions? Quelle que fût la raison de cette carence de gouvernement, elle jetait dans un terrible embarras les doyens et les professeurs de l'Université, comme tous les fonctionnaires : ils passaient leur temps à expédier des « rapports » sans jamais recevoir d'ordres. Ils étaient les premiers à s'en plaindre. Les Alsaciens et les Lorrains s'en plaignaient encore davantage, et leurs doléances, vertement exprimées, étaient fidèlement transmises à Paris, qui continuait de ne rien répondre. Tout changea, lorsque le Président du Conseil eut envoyé à Strasbourg un homme de décision, muni des pleins pouvoirs du gouvernement. Mais on effacera malaisément de l'esprit des Alsaciens l'impression que leur a laissée l'anarchie administrative dont ils furent, quatre mois durant, les spectateurs épouvantés.

En ce qui concerne l'Université, il subsiste certaines méfiances. Elles n'étaient peut-être pas tout à fait injustifiées quand elles furent conçues. Elles céderont, espérons-le, devant

l'œuvre accomplie jusqu'à ce jour. Les Allemands sont entrés dans Strasbourg à la fin de septembre 1870, et leur Université n'a été ouverte que le 15 mai 1872. Les Français sont entrés dans Strasbourg le 22 novembre 1918, et leur Université était ouverte le 15 janvier 1919. Le rapprochement est rassurant.

Cette heureuse improvisation est de bon augure. Du reste, à mettre tout de suite la machine en marche, nous avons gagné d'en mieux connaître les rouages; nous avons pu commettre, — sans grand dommage, — des erreurs, d'inévitables erreurs, qui eussent été beaucoup plus lourdes, peut-être irréparables, si nous avions prétendu faire du définitif avant toute expérience; nous savons maintenant ce que souhaitent les Alsaciens; nous avons suscité des discussions, des critiques qui ne sont point de pure théorie. Mais il ne s'agit plus d'improviser; les temps du système D sont révolus. Il faut organiser à Strasbourg une grande, une très grande Université, qui réponde pleinement aux vœux de l'Alsace et aux exigences de l'intérêt national.

I. — LE PASSÉ DE L'UNIVERSITÉ

Si les Alsaciens se sont si fort alarmés, c'est qu'au premier abord tous les Français n'ont pas paru comprendre que, par sa situation, son passé, l'importance de ses établissements scientifiques, l'Université de Strasbourg ne pouvait être traitée comme une quelconque de nos universités régionales. Il est parmi nous des esprits timorés encore affligés de cette humilité et de ce doute de soi-même qui, durant un demi-siècle, ont engourdi l'initiative française. Persuadés que la France ne peut « faire mieux que l'Allemagne, » ils eussent accepté pour Strasbourg l'avenir médiocre dont s'accommode, chez nous, l'esprit provincial. Au lieu de stimuler leurs ambitions, la somptuosité des installations des Facultés allemandes les jetait dans un profond découragement : comment faire vivre tous ces instituts et tous ces laboratoires? comment peupler cette « ville universitaire »? M. Millerand dut protester publiquement que la France voulait fonder à Strasbourg une Université plus puissante et plus riche que la *Kaiser-Wilhelms-Universität*. Ces promesses ont-elles dissipé toutes les appréhensions? Les Alsaciens aiment à cultiver leurs mécontentements; ils ont été trop malheureux pour n'être pas incurablement sceptiques. Et leur inquiétude

paraît si naturelle, quand on sait les raisons de sentiment, de tradition et d'intérêt qui les attachent à leur Université! Cette institution est alsacienne par son histoire, alsacienne par ses fondations, alsacienne aussi par les grands sacrifices qu'elle a coûtés à l'Alsace.

En 1538 l'humaniste Jean Sturm, originaire de l'Eiffel, qui avait étudié à Louvain et enseigné à Paris, fondait un « gymnase » à Strasbourg, dans le cloître des Dominicains. Après avoir passé par des classes correspondant à notre enseignement secondaire, les élèves pouvaient suivre des cours de philosophie et même recevoir des notions de droit, de médecine et de théologie ; mais le Gymnase ne conférait pas les grades académiques. Les professeurs des cours supérieurs étaient, tous, chanoines prébendés du chapitre réformé de Saint-Thomas. L'école dépendait de la ville de Strasbourg. Les fonds étaient fournis par les écoliers et surtout par les revenus de plusieurs couvents sécularisés : Augustins, Dominicains, Franciscains.

Ce fut la division supérieure du Gymnase qui devint l'Université de Strasbourg. Maximilien II fit du Gymnase une « Académie » à laquelle il donna le droit de former des bacheliers et des maîtres ès arts, mais refusa la collation des grades de théologie, de droit et de médecine : l'Empire augmentait toujours à regret les privilèges de Strasbourg, ville libre et protestante. Enfin, en 1621, Ferdinand II consentit à transformer l'« Académie » en Université avec pouvoir de conférer les grades dans toutes les facultés. Quant au Gymnase, il resta un simple établissement d'enseignement secondaire; il s'est perpétué jusqu'à nos jours sous le nom de « Gymnase protestant. »

Ce fut donc seulement au XVIIe siècle que l'Université reçut de l'Empereur ses titres et ses privilèges, mais en réalité, elle remonte aux temps de l'humanisme et de la Réforme. A sa naissance elle est purement strasbourgeoise et purement luthérienne, double caractère qui explique maintes particularités et maintes vicissitudes de son histoire.

La guerre de Trente ans contraria le développement de l'Université. Les désordres de cette ère de troubles n'étaient pas encore réparés quand l'Alsace redevint française. La convention d'Illkirch (1681) avait maintenu tous les droits et privilèges de l'Université qui demeurait une institution de la République de Strasbourg; mais en vertu de la capitulation de

1685, Louis XIV chargea son représentant, le « préteur royal, » de maintenir ces mêmes droits et privilèges, d'administrer les biens de l'Université et de veiller à ce que les charges, honneurs et dignités de la dite Université ne fussent accordés qu'à des personnes capables et « bien intentionnées au service du roi. » Cette tutelle royale imposée à l'Université eut le sort de toutes les mesures de contrainte, qui furent alors prises en Alsace : en fait, elle fut bientôt abrogée par la tolérance du pouvoir royal, la modération des fonctionnaires et l'incoercible esprit d'indépendance des Alsaciens. Au début, il y eut quelques conflits entre les préteurs et les recteurs qui eux-mêmes s'entendaient assez mal avec les magistrats de la ville ; les premières années du régime français furent peu favorables à l'Université. Au XVIIIe siècle, celle-ci brilla d'un éclat incomparable. A l'heure où nos vieilles Universités se mouraient de langueur, incapables de faire tête aux audaces de la pensée et de la science avec leurs méthodes surannées et leur appareil médiéval, discréditées par le ridicule de leur formalisme et le scandale de leur vénalité, un grand foyer intellectuel s'allumait à Strasbourg. On y voyait accourir des Allemands et des Français désireux d'écouter les leçons d'historiens comme Schœpflin et Koch, d'hellénistes comme Schweighœuser, de naturalistes comme Hermann, de jurisconsultes comme Schilter et Silberrad. La France peut hardiment revendiquer cette gloire. Les maîtres qui répandaient alors dans le monde la renommée de l'Université de Strasbourg, étaient, tous, des Alsaciens, Français de nation et Français de sentiment. « Parmi tous les biens dont l'Alsace est comblée, disait Schœpflin, je regarderai comme le plus grand que, gauloise par ses origines, elle soit revenue à la France. » Lorsqu'en 1872, Guillaume Ier signe le diplôme de l'Université allemande, il veut qu'on y attache le sceau de l'ancienne Université, et les professeurs allemands célèbrent à l'envi les maîtres du XVIIIe siècle, prétendant être leurs légitimes successeurs : autant de mensonges. Française fut l'Université du XVIIIe siècle, française comme l'admirable parure de monuments et d'œuvres d'art dont se décora, dans le même temps, l'Alsace tout entière.

Elle continua, il est vrai, d'être exclusivement luthérienne. Le roi de France n'avait pas touché au statut religieux de l'Université. En 1752, Louis XV transféra à Strasbourg l'ancienne

Académie catholique de Molsheim et lui donna le titre d' « Université épiscopale; » elle fut dirigée par les Jésuites français de la province de Champagne et, après l'expulsion des Jésuites, par des prêtres séculiers. A l'Université de Strasbourg rien ne fut changé : sur 18 professeurs, 13 étaient chanoines prébendés de Saint-Thomas et jouissaient à ce titre d'une maison, d'une somme d'argent et d'une provision de blé; les cinq autres étaient payés par le Magistrat ou par les étudiants; tous, qu'ils fussent ou non chanoines, devaient jurer qu'ils tenaient pour vraies les doctrines de la confession d'Augsbourg et y conformaient leur vie, et tous suivaient le culte à Saint-Thomas. Aucun catholique, encore moins aucun calviniste, ne pouvait professer à l'Université. Or, les étudiants catholiques suivaient, pour le droit et la médecine, les cours de ces professeurs luthériens. En 1788, apparaît même sur le registre des immatriculations le nom d'un juif. On voit quel esprit de tolérance régnait dans la vieille république de Strasbourg, sous le roi Très-Chrétien.

La Révolution ne se montra pas plus tyrannique que la monarchie. Elle n'inquiéta ni les protestants d'Alsace ni l'Université; elle excepta leurs biens de la vente des biens ecclésiastiques. Cependant toutes les Universités, celle de Strasbourg comme les autres, sombrèrent dans la tourmente. Une école spéciale de médecine fut fondée, puis une école de droit. Une « Académie luthérienne » instituée en 1803, et qui était un simple séminaire, recueillit l'ancien patrimoine de l'Université. Enfin, en 1808, quand fut créée par Napoléon l'Université impériale, les écoles de droit et de médecine furent érigées en Facultés, auxquelles s'adjoignirent une Faculté des lettres, une Faculté des sciences et, sous la Restauration, une Faculté de théologie protestante.

Ces cinq Facultés vécurent côte à côte jusqu'en 1870. Elles comptaient une quarantaine de professeurs et une vingtaine d'agrégés, en comprenant le personnel de l'École de pharmacie et celui de l'École du service de santé militaire. Elles étaient dispersées dans divers quartiers de la ville, logées sans faste, dotées d'un maigre budget et mal outillées pour les recherches scientifiques. Mais des maîtres illustres occupèrent les chaires de Strasbourg. Pasteur a enseigné la chimie à l'École de pharmacie, puis à la Faculté des sciences. Ce fut là qu'il poursuivit

ses expériences sur les cristaux et ses recherches pour la production artificielle de l'acide racémique, — obligé d'acquérir lui-même les instruments nécessaires à ses travaux, car il ne recevait pour « frais de cours » que 1200 francs par an, sur lesquels il devait prélever le salaire de son garçon de laboratoire (1). Plus tard ce fut à la Faculté des lettres que « dans une atmosphère d'engouement et d'enthousiasme, » Fustel de Coulanges donna ses leçons sur la Cité antique : 300 auditeurs se réunissaient régulièrement au pied de sa chaire, et « des élèves à barbe grise prenaient des notes avec l'ardeur de la vingtième année. » Le souvenir de Pasteur et de Fustel de Coulanges suffit à illustrer les Facultés françaises de Strasbourg; mais il faut aussi rappeler les noms, — presque tous alsaciens, — de Reuss, de Schmidt, de Jung, à la Faculté de théologie protestante, de G.-F. Schutzenberger, d'Aubry, de Rau à la Faculté de droit, de Hirtz, de Sedillot, de Küss à la Médecine, de Daubrée et de Schimper aux sciences. Ainsi se maintint jusqu'en 1870 la réputation scientifique de l'Alsace.

II. — L'UNIVERSITÉ DE L'EMPEREUR-GUILLAUME

Dans sa séance du 24 mai 1871, un mois avant que la situation de l'Alsace-Lorraine dans l'empire fût définitivement réglée, le Reichstag émettait le vœu qu'il fût fondé à Strasbourg une Université modèle dont les maîtres, choisis parmi les plus éminents de toute l'Allemagne, seraient « les pionniers de l'esprit allemand. » La charte de la nouvelle Université et son statut provisoire furent promulgués l'année suivante. La fête de l'inauguration eut lieu le 1er mai 1872.

Ce jour-là, il y eut des harangues, des cortèges, des *hoch* et des beuveries. Les étudiants accoururent de toutes les parties de l'empire avec leurs bannières, leurs insignes et leurs rapières. Les « Masures » de Kœnigsberg, les « Teutons » de Giessen, les « Vandales » et les « Suèves » de Heidelberg défilèrent, bottés, éperonnés et balafrés, par toutes les rues de Strasbourg. Le soir, quand leur retraite aux flambeaux passa sur la place Gutemberg, quelques coups de sifflet retentirent dans la foule. Un peu plus loin, près du château, nouveau coup de sifflet. Cette fois,

(1) R. Vallery-Radot, *La Vie de Pasteur.*

c'était un vieillard de soixante et onze ans, d'un patriotisme teuton irrécusable, le baron von und zu Aufsess, fondateur du musée germanique de Nuremberg qui, se sentant incommodé après cette longue journée de fête, sifflait son domestique, comme il eût sifflé son chien. Deux juristes se précipitèrent sur l'infortuné et se mirent en devoir de l'assommer : l'un était le juge von der Goltz qui, depuis, devint membre du Directoire de la Confession d'Augsbourg, l'autre le professeur Carl Binding, auteur d'une savante étude sur le droit barbare des Burgondes. Ils rossèrent si bien le baron que celui-ci rendit l'âme trois jours après, non sans avoir consigné dans son journal cette remarque mélancolique : « Cela est d'un bien fâcheux augure pour l'avenir de la nouvelle Université. »

Chargés de faire sentir à leurs frères retrouvés la supériorité de la culture germanique, les « pionniers » se mirent à l'œuvre. Les premiers savants de l'Allemagne vinrent à Strasbourg pour se consacrer à cette tâche patriotique et largement rémunérée. C'étaient, parmi les plus illustres, Heinrich Brunner, Paul Laband, Lœning pour le droit; von Recklinghausen pour la médecine; Grœber, Michaëlis, Nöldecke, Scherer, Studemund pour les lettres et la philosophie; de Bary pour les sciences.

L'Université de l'Empereur-Guillaume se logea tant bien que mal dans les bâtiments naguère occupés par les Facultés françaises et dans quelques autres immeubles. La ville mit à sa disposition l'ancien palais épiscopal du XVIIIe siècle qui abrita la Faculté de philosophie, les services administratifs et la bibliothèque universitaire. Ce fut en vue de cette installation que les Allemands massacrèrent sans vergogne les délicieuses décorations dont Robert de Cotte avait orné la demeure des Rohan. Ces locaux dispersés et inconfortables répondaient mal aux visées ambitieuses des fondateurs de l'Université. Les professeurs demandaient la création d'un « quartier universitaire » où tous les enseignements et tous les services seraient concentrés. Après de longues discussions sur le choix d'un emplacement, on commença, en 1875, d'élever un vaste ensemble de constructions. La plus grande partie en était achevée, neuf années plus tard.

L'aspect monumental et l'aménagement luxueux de ces édifices excita l'admiration générale en Allemagne, en Alsace,

dans le monde entier. En 1884, Charles Grad écrivait dans la *Revue internationale de l'Enseignement :* « Aucune ville d'Europe, sans en excepter les grandes capitales, dont nous avons visité tous les établissements d'instruction, ne présente pour l'enseignement supérieur une installation aussi riche ou dont les diverses parties soient mieux combinées et réunies... On a voulu faire grand, et l'on a réussi. Gouvernement et représentants du peuple alsacien se sont entendus et ont rivalisé d'efforts, *sans reculer devant aucun sacrifice*, pour doter l'Alsace-Lorraine d'une haute école sans rivale pour ses dispositions et son luxe de construction. » (On verra tout à l'heure qui a supporté les sacrifices.) Il était impossible en effet de ne pas admirer l'ampleur de la conception et l'ingéniosité du plan général.

L'Université se compose de deux groupes de bâtiments : la Faculté de médecine derrière l'Hôpital civil, les autres Facultés au Nord de la ville, à la place des anciennes fortifications.

La Faculté de médecine s'étend maintenant sur près de deux kilomètres. Une suite de grands pavillons, séparés par des plantations ou des jardins, mais reliés par des tunnels, abritent les instituts et les cliniques : instituts d'anatomie, de pathologie, de physiologie, de chimie physiologique, d'hygiène, de pharmacologie, clinique chirurgicale, clinique d'accouchements et de gynécologie, clinique ophtalmologique, clinique médicale, institut de bactériologie (inachevé), cliniques pédiatrique, oto-rhinologique, dentaire, dermatologique et syphiliographique. Tous ces services sont pourvus de salles d'opération et de laboratoires admirablement outillés.

Les bâtiments des autres Facultés s'élèvent dans les quartiers neufs de Strasbourg, sur des terrains où se trouvaient autrefois les remparts et leurs glacis. Des pelouses, des massifs, des bassins et des jets d'eau décorent la large place qui précède l'édifice principal. C'est une immense construction, œuvre d'un architecte de Carlsruhe. Sa façade pompeuse et correcte s'inspire, assez pauvrement, de notre art classique : elle date de l'époque où les artistes allemands imitaient volontiers les travaux de nos Prix de Rome et n'avaient pas encore inventé ces monstrueuses combinaisons de « vieil allemand » et de « barokostyle » qui caractérisent l'architecture germanique de ces vingt dernières années. Au rez-de-chaussée : une grande

salle vitrée pour les cérémonies universitaires, les locaux de l'administration et du Sénat, les salles de cours des Facultés de théologie, de droit, de philosophie (celle-ci correspond à notre Faculté des lettres). Au premier étage sont logés les « séminaires » où l'élite des étudiants est associée aux travaux et aux recherches des professeurs. Chaque séminaire se compose d'une salle de conférences, d'une bibliothèque spéciale et d'un cabinet pour le professeur. Certains de ces séminaires prennent le nom d'instituts, tel l'institut d'archéologie qui possède une des plus belles collections de moulages qui soit en Europe.

De beaux ombrages séparent l'édifice principal des huit instituts de la Faculté des Sciences, établis dans autant de bâtiments parmi les verdures et les fleurs du jardin botanique. Ce sont les instituts de chimie, de physique, de botanique, de minéralogie, de paléontologie, de zoologie (avec un très riche musée d'histoire naturelle), d'astronomie (avec un observatoire pourvu des instruments les plus perfectionnés) et de pharmacie. Chaque institut renferme des laboratoires, des salles de cours, une bibliothèque et le logement du professeur chargé de diriger les études. Les laboratoires ont été, tous, construits sur les indications des professeurs.

Enfin l'Université possède une bibliothèque d'un million de volumes, somptueusement logée dans le bâtiment qui fait pendant à celui du Landtag, en face du Palais impérial.

Quand on explore aujourd'hui cette cité universitaire, on y découvre bien des défectuosités. Là, comme ailleurs, l'Allemand a cédé à son éternel besoin d'imposture : il y a toujours quelque chose de mensonger dans ses organisations les plus grandioses. A l'intérieur du bâtiment principal, ce ne sont que marbres, colonnes, vestibules et galeries; peu de lumière et beaucoup de place perdue, tout pour l'apparat. Lorsque les professeurs français pénétrèrent dans leur nouveau domaine, ils découvrirent avec surprise que cette magnifique Université ne possédait pas l'éclairage électrique, que dans certains laboratoires le matériel était suranné et délabré, que, dans les bibliothèques des séminaires, les livres semblaient choisis au hasard ou triés par une censure pangermaniste (pas un volume de Flaubert dans le séminaire de philologie romane ; pas un volume de Fustel de Coulanges dans celui d'histoire du moyen âge). Mais, après avoir constaté ces imperfections, ils s'émer-

veillaient de tant de ressources mises libéralement à la disposition des maîtres et des étudiants, et, songeant à sa pauvre et étroite Sorbonne, M. Lanson s'écriait : « O ma France, éternellement héroïque, merveilleusement débrouillarde, et irrésistiblement *pingre*, qui sais bien parfois gaspiller, mais qui ne sais pas dépenser, qui vis au jour le jour et calcules toujours trop juste, avec tes habitudes séculaires de gagne-petit ! (1). »

Jusqu'en 1914, l'Université n'a cessé de grandir, si l'on ne tient compte que du développement des constructions et de l'accroissement du nombre des étudiants ; mais, depuis quinze ans, son renom scientifique avait bien décliné. « Il fait bon habiter ici, » disait, en 1872, Arthur Springer, un des premiers professeurs allemands débarqués à Strasbourg. Un an plus tard, Arthur Springer retournait à Leipzig, déconcerté de l'indifférence des Alsaciens, écœuré de l'inintelligence de ses compatriotes. Les autres furent plus patients, se consolèrent entre eux d'être mis au ban de la société alsacienne et restèrent en Alsace. Cependant, peu à peu, la première équipe disparut. Aux illustrations succédèrent des médiocrités. L'Université fut plus que jamais une citadelle du pangermanisme (plusieurs de ses professeurs signeront le manifeste des intellectuels). L'Empereur envoya ses deux fils à Strasbourg, dans l'espoir que tant d'honneur séduirait les Alsaciens et rejaillirait sur l'Université. Les Alsaciens esquissèrent ce sourire narquois dont ils accueillaient toutes les « faveurs » impériales, les professeurs eurent l'aubaine de quelques titres, et l'Université ne s'en porta pas mieux.

Vers la fin de la guerre, l'Allemagne qui sentait la partie perdue et, pour la première fois, songeait sérieusement à concéder un semblant d'autonomie à l'Alsace-Lorraine, était, dit-on, disposée à tenter un grand effort en faveur de l'Université de Strasbourg. La France a pris sa place... et ses charges.

III. — LA FUTURE UNIVERSITÉ

En rentrant à Strasbourg, la France y trouve une tradition de haut savoir qui est en partie son œuvre ; elle y trouve aussi de grands établissements admirablement agencés pour la for-

(1) Lanson, *loc. cit.*

mation intellectuelle des Alsaciens et pour l'avancement de toutes les sciences. Il lui appartient de maintenir la tradition et de prendre en main le précieux instrument que la victoire met à sa disposition. Son devoir est clair.

Comment s'en acquittera-t-elle? Quel statut, quels professeurs, quels étudiants, quelles ressources va-t-elle assurer à l'Université, afin que celle-ci puisse remplir sa tâche sans décevoir l'attente des Alsaciens, sans manquer à sa mission nationale?

Le statut. — On a beaucoup discuté sur le statut de la future Université : les uns voudraient adopter le statut allemand avec quelques modifications, les autres le statut des Universités françaises, tel qu'il a été fixé par la loi du 10 juillet 1896. Le second parti nous semble préférable. Le statut de l'Université de l'Empereur-Guillaume n'était pas rigoureusement calqué sur celui des autres Universités de l'empire, mais il en reproduisait les règles fondamentales. Or, *a priori*, mieux vaut ne pas introduire dans une maison française les us et coutumes de l'Allemagne sans avoir examiné si la supériorité en est réelle, indéniable.

L'Université comprenait six Facultés : théologie évangélique, droit et science politique, médecine, philosophie (comprenant l'histoire et les lettres), sciences mathématiques et naturelles, théologie catholique, depuis 1903. Dans chaque Faculté, les professeurs étaient de diverses sortes : les *ordinaires* nommés par l'Empereur sur une liste de trois ou quatre candidats présentés par la Faculté, les *honoraires* qui pouvaient ne pas être pourvus de grades universitaires, les *extraordinaires* nommés par le statthalter d'Alsace-Lorraine sur la présentation de la Faculté. A la tête de l'Université était placé le recteur, choisi, parmi les professeurs ordinaires, par le *Plenum*, c'est-à-dire par l'assemblée de tous les professeurs. Il présidait le *Sénat* universitaire et veillait à l'exécution de ses décisions. Ce *Sénat* se composait du recteur, du prorecteur (le recteur sortant de charge), des doyens des six Facultés et d'un professeur ordinaire de chaque Faculté désigné par ses collègues pour un an. Les doyens n'étaient pas élus, chaque professeur ordinaire étant doyen à son tour. Les pouvoirs du recteur et ceux des doyens ne duraient qu'une année. Deux commissions perma-

nentes fonctionnaient sous la direction du *Sénat* : la commission disciplinaire qui avait juridiction sur les étudiants et la commission administrative qui donnait son avis sur la gestion des biens de l'Université.

Le grand inconvénient d'une pareille organisation saute aux yeux. Aucun pouvoir permanent n'assure le gouvernement et l'administration de l'Université, car le *Sénat* est renouvelé tous les ans, à l'exception du recteur qui, sous le titre de prorecteur, y siège une seconde année. Aussi personne ne songe-t-il à défendre ces dispositions du statut allemand. En revanche, on vante beaucoup l'institution du recteur élu, on veut y voir la garantie des privilèges de l'Université, le signe de son indépendance.

Observons que le recteur ne pouvait être choisi que parmi les professeurs *ordinaires*, c'est-à-dire parmi des fonctionnaires impériaux. Notons que ce choix n'était valable qu'après approbation de l'Empereur, ce qui diminuait déjà l'indépendance du *Rector magnificus* et par suite celle de l'Université. Mais regardons de plus près ce que cachait cette façade médiévale, et nous découvrirons que la fameuse autonomie de l'Université était un leurre.

A côté du recteur se tenait le curateur. Celui-là était un simple fonctionnaire de carrière, nommé par l'Empereur et choisi le plus souvent pour des raisons qui n'avaient rien de commun avec le bien de l'Université. Veut-on se rendre compte du véritable caractère de la fonction? Back, l'ancien maire de Strasbourg, y fut appelé en récompense de ses services politiques. Le rôle du curateur transparaissait déjà à travers certains articles du statut, mais il était autrement important que ne le laissait supposer la loi écrite. En réalité, il disposait du budget de l'Université, car c'était lui qui transmettait aux services de Berlin les desiderata des diverses Facultés. Il avait sous ses ordres une troupe d'employés dont les traitements annuels montaient à 64 970 marks. Enfin, l'on devine quelle devait être l'influence de ce fonctionnaire impérial et permanent en face des grands dignitaires de l'Université dont l'autorité était éphémère.

Ce qu'il fallait penser de l'autonomie de l'Université, on le vit en 1901, quand, contre le gré de la Faculté de philosophie, Guillaume II nomma Martin Spahn professeur d'histoire à

Strasbourg. Ce jeune homme de vingt-cinq ans que rien ne désignait pour occuper cette chaire, touchait le prix des accommodements que son père, chef du Centre catholique, venait de négocier avec le gouvernement. Les professeurs protestèrent à l'unanimité; toutes les Universités d'Allemagne et même d'Autriche s'insurgèrent, Mommsen à leur tête; mais ces indignations firent long feu; Martin Spahn resta à Strasbourg, et le tout-puissant directeur de l'enseignement supérieur fut honoré d'un portrait de Guillaume II avec ces mots : « Ce ne sont pas les plus mauvais fruits auxquels s'attaquent les guêpes. » Les guêpes recommencèrent en 1914, quand fut nommé à Strasbourg le professeur Schultze, gendre de ce même fonctionnaire qui, treize ans auparavant, avait reçu la photographie de l'Empereur. Schultze n'en fit pas moins son cours. Décidément un statut, même contresigné de Guillaume Ier, ne suffisait pas à défendre contre les fantaisies de Guillaume II les privilèges de l'Université.

Les dispositions de la loi française sont-elles plus libérales et plus tutélaires que la charte de l'Université allemande? Nous le croyons, — sans nous faire d'illusions sur leurs lacunes et leurs imperfections.

Liard disait de la loi du 10 juillet 1896, qui constitua les Universités régionales : « Cette loi brève et simple est une date dans l'histoire de notre enseignement supérieur. Elle y marque la fin d'une étape et le commencement d'une autre. » L'étape avait été longue. Les cadres de l'ancienne Université napoléonienne n'avaient été brisés que très lentement. Reconnaissance de la personnalité civile des Facultés, création de Conseils de Facultés, puis d'un Conseil général des Facultés, ces réformes avaient passé successivement dans la loi, après avoir été à demi réalisées dans la pratique; peu à peu, l'effort opiniâtre de l'administration était venu à bout de la résistance des Chambres. Qui sait si un jour les Français ne reconnaîtront pas que, dans ces cinquante dernières années, les bureaux ont eu, sur bien des choses, des vues plus larges, plus hardies que celles des parlementaires asservis à des intérêts électoraux?

Aujourd'hui chaque Université française possède la personnalité civile. Elle est gouvernée par un *Conseil* qui remplit l'office du *Sénat*, et qui se compose du recteur, des doyens des Facultés et de deux délégués de chaque Faculté désignés par

leurs collègues pour trois années. En outre, les maires des villes qui allouent des subventions à l'Université, et, dans le même cas, les présidents des conseils généraux des départements, les présidents des établissements ou associations formés dans le dessein de favoriser le développement de l'Université siègent au Conseil pour certaines délibérations. Les bienfaiteurs de l'Université peuvent être également convoqués. Ainsi constitué, le *Conseil* offre des garanties de bonne gestion que ne présente pas le *Sénat* universitaire. Les doyens sont choisis pour plusieurs années, les délégués élus pour trois ans; les pouvoirs de ceux-ci et de ceux-là sont renouvelables. Il se trouve donc à la tête de l'Université des hommes en état de connaître et de conduire les affaires. D'autre part, n'est-il pas juste que les villes, les départements, les sociétés, les particuliers qui contribuent à la prospérité de l'Université, soient associés à son administration ?

Le *Conseil* exerce une juridiction disciplinaire sur les étudiants et sur les professeurs. Quant à ses pouvoirs administratifs, ils sont absolus, s'il s'agit d'administrer les biens de l'Université, d'exercer des actions en justice, de réglementer les cours libres ainsi que les cours, conférences et exercices communs à plusieurs Facultés, d'instituer des œuvres dans l'intérêt des étudiants, de répartir les jours de vacances. Sur tous ces points le ministre ne peut annuler les délibérations que pour excès de pouvoir ou violation de la loi. Pour acquérir, aliéner, échanger, emprunter, accepter des dons et des legs, créer des enseignements nouveaux rétribués sur les fonds de l'Université, réglementer les titres et les droits universitaires, le *Conseil* a besoin de l'approbation du ministre. Enfin, c'est le ministre qui établit le budget et les comptes, transforme ou supprime les chaires rétribuées sur les fonds de l'État, règle les services communs et peut fermer un établissement d'Université par mesure disciplinaire; mais, dans tous ces cas, il doit prendre l'avis du *Conseil*.

La loi, on le sait, n'a pas accordé à nos Universités tous les privilèges que certaines personnes revendiquaient et continuent de revendiquer pour elles. Toutefois, elle leur a conféré le privilège essentiel sans lequel toute indépendance leur eût été impossible : des ressources propres et le droit de les administrer. En leur permettant de faire état, dans leur budget, des sommes

versées par les étudiants pour frais d'études, d'inscriptions, de bibliothèque et de travaux pratiques, on leur a donné un « principe de vie et d'émulation, » selon l'expression de M. Poincaré dans l'exposé des motifs de la loi. Ce « principe de vie » eût été plus actif et plus fécond, si les droits du ministre avaient été moins larges et moins absolus. Mais que l'on compare les pouvoirs légaux du *Conseil* à ceux que laissait au *Sénat* la présence du curateur impérial, et l'on verra que l'Université ne perdra rien à passer sous le régime de la loi française.

Ceux qui voudraient garder la structure et les rouages de l'ancienne Université, redoutent surtout la présence d'un recteur fonctionnaire de l'État. Avouons que le rectorat est chez nous une institution assez saugrenue. Le recteur dirige à la fois les enseignements primaire, secondaire et supérieur de son ressort : c'est beaucoup pour un seul fonctionnaire. M. Millerand a déchargé le recteur de Strasbourg du soin de gouverner les écoles et les lycées. Mais le rôle du recteur vis-à-vis de l'Université n'en reste pas moins paradoxal. Dans notre vieux système universitaire, il était un agent de l'État. Il n'a pas cessé de l'être, mais, depuis 1896, il est devenu, en même temps, le représentant de l'Université; si bien qu'il fait tour à tour deux personnages qui peuvent et même, en certaines occasions, doivent différer d'opinion. Il tient ses pouvoirs du ministre, et c'est lui qui convoque le *Conseil*. S'il était un simple délégué du ministre, il pourrait faire cette convocation à son gré, mais c'est le *Conseil* qui en fixe la date par son règlement intérieur. Président du *Conseil*, il fait exécuter ses décisions et, en son nom, ordonne les dépenses, passe les marchés, accepte les dons et les legs... Le lendemain, le voici de nouveau délégué du ministre pour nommer aux emplois de professeur.

Il est fort probable qu'un jour, franchissant la seconde étape prévue par Liard, on finira par dédoubler la fonction : le *Conseil* élira un président pour le représenter, tandis que le ministre chargera un fonctionnaire d'exercer le contrôle de l'État sur la gestion de l'Université. Malheureusement, il est non moins probable que, ce jour-là, s'élèveront de terribles conflits entre le Président du *Conseil* de l'Université et le représentant de l'État. Sous le régime allemand, le curateur et le recteur ne vivaient pas en trop mauvaise intelligence; le recteur ne passant qu'une année à la tête de l'Université se con-

tentait volontiers des prérogatives honorifiques de sa fonction en Allemagne; puis, les volontés d'en haut sont, la plupart du temps, devinées et exécutées avant d'avoir été exprimées. En France, les choses pourraient prendre une tournure moins pacifique, et il faudrait des textes bien ingénieux pour régler les rapports de l'État et de l'Université. Est-ce le moment de les improviser? Faut-il tenter cette expérience à Strasbourg où de tels conflits seraient particulièrement dangereux? Les Allemands y sont en situation d'exploiter tout ce qui peut troubler l'esprit public. D'ailleurs, il n'est pas vrai, comme certains le prétendent, que notre loi mette le *Conseil* à la merci du recteur. Celui-ci, après tout, n'a qu'une voix dans les délibérations, et l'on a vu, plus d'une fois, nos Universités repousser des projets que leurs recteurs voulaient leur imposer.

La plus sage est donc d'appliquer à Strasbourg la loi française. Si elle est libéralement interprétée, selon l'esprit de ses auteurs, elle ne peut ni gêner l'essor, ni menacer l'indépendance de l'Université.

Les professeurs. — Leur choix et leur nombre importent plus que le texte du statut; une Université dont la valeur scientifique sera solidement établie ne sera jamais en peine de défendre ses privilèges devant l'opinion publique.

Dès maintenant, il est décidé que toutes les matières étudiées dans l'Université d'hier le seront également dans celle de demain. A la réouverture des cours, environ cent soixante-dix professeurs et maîtres de conférences seront répartis dans les six Facultés. Des instituts nouveaux seront créés, plus tard : en ce moment, le personnel de l'enseignement supérieur se trouve très réduit; beaucoup de jeunes professeurs sont tombés sur les champs de bataille; pendant cinq ans, les concours pour l'agrégation de droit et de médecine ont été suspendus. Le nombre des étudiants, qu'on ne connaît pas encore, influera aussi sur le nombre des chaires. Il serait périlleux d'organiser des enseignements avant d'être certain qu'ils ont chance de réussir à Strasbourg.

Il va de soi que les maîtres seront pris dans l'élite scientifique de la France. On ne les attirera que si l'on peut leur offrir des traitements considérables, mais cela touche aux ressources de l'Université.

On s'était demandé s'il convenait de conserver la Faculté de

théologie catholique. Elle n'existait que depuis 1903. Créée après de laborieuses négociations avec le Saint-Siège, c'était, dans la pensée du gouvernement, un outil de germanisation. Jusqu'alors le clergé alsacien avait été instruit dans les séminaires par de vieux maîtres fidèles au souvenir de la France, et l'on attribuait à cette formation sa sourde et persévérante hostilité à l'Allemagne. On estima que, mêlés aux étudiants de l'Université, les jeunes clercs seraient plus accessibles aux idées germaniques et se rapprocheraient peu à peu du Centre allemand. Il faut ajouter que la fondation de cette Faculté s'accordait assez mal avec les traditions séculaires de l'Université fortement attachée au luthérianisme par ses origines et par les fondations de Saint-Thomas qui continuent de former une partie de son patrimoine. Sous ce rapport, il ne pouvait déplaire aux catholiques, c'est-à-dire à la grande majorité des Alsaciens-Lorrains, que l'Allemagne démantelât elle-même la vieille forteresse construite par la Réforme à Strasbourg. Quelle allait être l'attitude de la France? Au premier abord, il pouvait sembler politique et généreux de prendre ici le contrepied de l'Allemagne, de rendre l'instruction des clercs aux séminaires et de fermer la Faculté; cette conduite eût paru d'autant plus naturelle qu'aujourd'hui l'on n'enseigne la théologie catholique dans aucune des Universités de France. Le gouvernement s'est cependant arrêté au parti contraire : il a cru qu'il fallait éviter toute mesure qui diminuât l'importance de l'Université, et il a été convaincu que les catholiques alsaciens verraient dans la suppression de la Faculté le triomphe de certaines influences protestantes. Respecter le *statu quo* était pour lui le moyen de se tenir à l'écart des querelles confessionnelles qui sont le fléau de l'Alsace. Ces raisons étaient excellentes; mais le recrutement des professeurs souffrira peut-être quelques difficultés; il n'est pas certain que les Instituts catholiques de France voient d'un œil très favorable cette école concurrente, instituée et soutenue par l'État.

Les étudiants. — En 1913, sur 2037 étudiants on comptait 1040 Alsaciens-Lorrains. Cette statistique, comme toutes les statistiques allemandes, était, d'ailleurs, inexacte. Sous le nom d'Alsaciens-Lorrains, elle comprenait les fils d'immigrés et les fils de fonctionnaires, même nés hors de la « Terre d'empire. »

Les huit cents inscrits de la présente année 1919 représentent donc à peu près tout ce que l'Alsace-Lorraine peut fournir d'étudiants à l'Université de Strasbourg; mais ce nombre même va probablement diminuer. De jeunes Alsaciens voudront poursuivre leurs études dans des Universités françaises, afin de s'y familiariser avec notre langue, et l'on aura raison de les y encourager, car il est souhaitable de voir beaucoup d'Alsaciens en France, — comme beaucoup de Français en Alsace. Cet exode, d'ailleurs, ne sera que passager. Autre danger plus grave et plus durable : les Lorrains continueront-ils de suivre les cours de Strasbourg? C'est une conception tout artificielle, contraire au passé et au tempérament des deux provinces que celle d'une *Alsace-Lorraine*. Victimes de la même iniquité, soumis au même joug, les Alsaciens et les Lorrains ont vécu comme des frères d'infortune; ils détestaient trop les Allemands pour songer qu'ils différaient entre eux sur bien des points. Aujourd'hui, l'histoire va reprendre son cours, et chacun des deux peuples suivre son humeur. L'Alsace plus particulariste restera chez elle. La Lorraine désannexée obéira à ses affinités séculaires, et ce n'est plus vers Strasbourg qu'elle tournera les yeux, mais vers Nancy. L'Université de Nancy recueillera la plupart des étudiants lorrains. Le mouvement a commencé. Il serait imprudent de le contrarier. Nancy a beaucoup souffert de la guerre et souffrira davantage de la paix. Il devait son magnifique développement pour une large part aux Lorrains et aux Alsaciens venus en France après l'annexion de 1871. Bon nombre de ceux-ci retourneront au pays. Nancy perdra tous les avantages que lui valait la proximité de la frontière. Son Université pour laquelle il fit tant de sacrifices, pâtira du voisinage de l'Université française de Strasbourg. Si l'appoint des étudiants lorrains doit la dédommager de tant de pertes, tout le monde s'en réjouira.

Les Alsaciens formeront donc le noyau de l'Université, mais, pour que celle-ci puisse réaliser tous les espoirs qu'on met en elle, il faut que des étudiants du dehors viennent renforcer l'élément indigène.

On a dit le plus sérieusement du monde : pourquoi des étudiants allemands ne grossiraient-ils pas, comme par le passé, la population universitaire de Strasbourg? — Au moment même où les Allemands sont repoussés sur la rive droite du

Rhin, et où, au gré du peuple d'Alsace, les expulsions sont trop lentes et trop rares, on inviterait d'autres Allemands à s'asseoir sur les bancs de l'Université de Strasbourg! Inutile d'insister sur cette idée stupéfiante.

Ce sont des étudiants français qu'il convient d'appeler d'abord à Strasbourg. L'État dispose de peu de bourses pour l'enseignement supérieur; que, du moins, il en réserve quelques-unes à la nouvelle Université. D'autres bourses seront bientôt créées, espérons-le, soit par des particuliers, soit par des sociétés dévouées à l'intérêt national. Il faudrait, avant tout, persuader aux familles françaises d'envoyer leurs enfants faire au moins une année d'études à Strasbourg; ils y trouveront une atmosphère salubre de sérieux et de travail; ils y seront reçus avec cette bonne grâce simple et cordiale qui fait le charme de l'accueil alsacien; ils y travailleront pour la France et eux-mêmes y apprendront certaines choses qu'on ne saurait apprendre ailleurs. Bientôt les nouvelles générations auront quelque peine à comprendre les passions et les souffrances de leurs aînés; elles ne distingueront que confusément les raisons et le sens de la guerre. Les Alsaciens se chargeront de leur dire la vérité, l'effroyable vérité sur l'Allemagne, car, eux, ils ne sont pas près de l'oublier. Puis, au spectacle de toutes les beautés de l'Alsace, de ses forêts et de ses moissons, de ses richesses et de ses vertus, elles se sentiront une pieuse reconnaissance envers ceux qui sacrifièrent tout pour restituer ces trésors à la France.

Quant aux étrangers (il ne peut s'agir ici des peuples ennemis), ils seront, eux aussi, bien accueillis à Strasbourg. Si une propagande active est menée dans le monde, si l'on fonde des cercles et des « foyers » où les jeunes gens d'une même nation pourront échapper à l'ennui et au péril de l'isolement, on aura vite détourné vers cette Université française les étudiants anglais, américains, grecs, balkaniques que naguère la superstition de la culture germanique conduisait en Allemagne. L'écueil serait qu'ils y vinssent en trop grand nombre, cédant à un autre attrait que celui de s'instruire.

Avant la guerre, une de nos Universités voulut, coûte que coûte, augmenter sa clientèle étrangère; on vit alors affluer une foule de jeunes gens, — la plupart arrivaient d'Allemagne, — uniquement préoccupés d'apprendre le français, d'explorer une

région pittoresque et de recueillir, chemin faisant, des renseignements qui ne concernaient pas toujours la flore et la faune des Alpes. L'Université devint une succursale de l'École Berlitz et les études y tombèrent au niveau de l'enseignement secondaire. Beaucoup d'étrangers pourraient être tentés de se faire inscrire à Strasbourg, pour y prendre en même temps des leçons d'allemand et de français (quelle aubaine!) tout en pédalant à travers les Vosges et la Forêt-Noire. Il serait sans doute absurde de vouloir asservir les étrangers aux programmes de nos examens; on instituera pour eux des examens et des titres spéciaux : la loi le permet; mais une sélection rigoureuse écartera les amateurs de villégiature; il suffira d'une entente avec les Universités étrangères qui expédieront leurs étudiants en Alsace.

Les ressources. — Il en faudra de considérables pour rémunérer les maîtres, outiller les laboratoires, attirer les étudiants.

Le budget de l'Université pour 1914 était de 2 084 444 marks (2 605 555 francs) qui se décomposaient ainsi : ressources diverses, 180 117 marks; subvention de l'Empire, 400 000 marks; sommes fournies par l'Alsace-Lorraine, 1 504 327 marks. L'Alsace-Lorraine supportait donc les trois quarts de la dépense. L'Alsace ne sera plus désormais en état d'assumer une part aussi lourde du budget universitaire qui, naturellement, comme tous les budgets, sera deux fois plus élevé qu'en 1914. Nous disons : l'Alsace, c'est-à-dire les deux départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, car il est à penser que la Lorraine se désintéressera peu à peu de l'Université. La charge la plus importante retombera donc sur l'État. Déjà M. Millerand a annoncé son intention de demander aux Chambres une dotation de 27 millions. Sur ce capital on pourra achever les constructions en cours, édifier certains bâtiments indispensables, créer un fonds de réserve pour les améliorations futures. Mais les dépenses annuelles (traitements des professeurs, entretien des laboratoires et des bibliothèques) s'accroîtront sans cesse. On plaidera, sans doute, qu'il ne s'agit pas là d'une Université régionale, mais d'une Université *nationale* dont la destinée intéresse la France entière. Il n'en faudra pas moins compter avec la jalousie des autres Universités qui se plaindront de la situation privilégiée faite à l'Université alsacienne.

L'avenir ne sera assuré que si les particuliers s'en mêlent,

s'il se fonde une association riche et puissante pour favoriser le développement de l'Université.

Dans presque tous les centres universitaires il existe maintenant une « Société des Amis de l'Université. » Ces groupements n'ont pas toujours rendu tous les services qu'on avait attendu d'eux : ils ont subi le sort commun à tant d'associations françaises, victimes de la zizanie des partis politiques. Elles sont cependant arrivées, parfois, à attirer l'attention du public sur les besoins de l'enseignement supérieur, elles ont provoqué des libéralités qui se seraient peut-être égarées sur des œuvres moins intéressantes. C'est une Société de ce genre qu'il faudrait créer à Strasbourg, mais sur des bases infiniment plus larges. Les circonstances sont propres à favoriser son essor. Que les Alsaciens y mettent leur esprit d'initiative et leur ténacité, que tous les patriotes comprennent l'urgence et la beauté de l'entreprise, le succès sera certain.

Le rôle de cette Société sera de patronner et de subventionner l'Université. Elle se fera son agent de propagande, elle étendra son renom, elle lui recrutera des étudiants. Elle créera des bourses. Si l'Université ne peut sur son budget instituer un enseignement nouveau d'une utilité reconnue, elle viendra à son secours. Elle contribuera à l'enrichissement des laboratoires et des bibliothèques. Elle pourra indemniser tel professeur à qui l'Université aura permis de donner un cours libre, puisqu'aucune rémunération n'est prévue pour les cours de cette sorte. Bref, sous le contrôle du *Conseil* et de l'État, elle subviendra aux besoins de l'Université.

Les cotisations régulières des membres de la Société ne suffiront pas à remplir sa caisse. Il faudra le concours des Sociétés industrielles d'Alsace, les premières intéressées à la prospérité de l'Université, celui des grandes Universités américaines, celui des Alsaciens dispersés dans le monde, celui des bienfaiteurs dont les fondations constitueront le patrimoine des « Amis de l'Université. » Enfin, pourquoi les villes, les départements et l'État lui-même n'accorderaient-ils pas des subventions à la Société ?

On ne peut, aujourd'hui, que décrire à grands traits les divers aspects de l'œuvre à réaliser et qui se réalisera; il le faut, nous le devons à l'Alsace.

Nous le lui devons, parce que cette Université est sa gloire et son bien et qu'il serait impie de l'en frustrer. Elle est née à Strasbourg, elle a toujours eu des maîtres alsaciens, au dix-septième siècle, au dix-huitième, même au dix-neuvième, sous le régime des Facultés françaises. Les Allemands, en 1872, prétendirent restaurer l'Université alsacienne de Schœpflin, ils ne firent qu'installer à Strasbourg une Université teutonne : on a vite fait le compte des Alsaciens dont ils tolérèrent la présence à côté des « pionniers de l'esprit allemand : » deux théologiens protestants, deux théologiens catholiques, un historien, un médecin, et l'Université comptait 180 professeurs ! Quelques *Privat-dozenten* Alsaciens-Lorrains furent autorisés à enseigner, mais dûment avertis que jamais ils n'obtiendraient une chaire à Strasbourg.

Cependant cette Université d'où les Alsaciens-Lorrains étaient évincés, c'était l'Alsace-Lorraine qui en payait les bâtiments, les laboratoires et les professeurs. On rencontre parfois à Strasbourg des Français qui, devant les splendeurs de l'Université, s'émerveillent de la munificence de l'Empire. Non, l'Empire tirait gloire et profit de l'Université ; Guillaume II ne perdait jamais une occasion de rappeler qu'elle avait été fondée par son inoubliable grand-père. Mais la bande des professeurs pangermanistes était logée et entretenue aux frais de l'Alsace-Lorraine. Les bâtiments universitaires ont coûté environ 25 millions de marks. Au début, le Reichstag accorda une subvention de 3800000 marks; l'Hôpital civil a concouru, dans une certaine mesure, à la construction des cliniques ; la ville de Strasbourg a renoncé à ses droits d'octroi sur les matériaux jusqu'à concurrence de 600000 marks. Tout le reste est resté à la charge de l'Alsace-Lorraine. Quant au budget des dépenses annuelles, nous en avons déjà parlé ; l'Empire n'en payait qu'un sixième. Il faut retenir ces chiffres. Le merveilleux outillage scientifique que la victoire a mis dans nos mains, n'est pas un butin de guerre pris sur l'ennemi, c'est la propriété de l'Alsace-Lorraine.

Nous devons à l'Alsace de gérer, de défendre et d'accroître ce patrimoine, parce que, pendant quarante-cinq ans, ses étudiants n'ont jamais laissé prescrire leur droit. Jamais ils n'ont accepté d'être confondus avec les intrus venus de l'autre rive du Rhin. Ils ont formé des associations où aucun Allemand

n'était admis. Dans chaque salle de cours, ils se groupaient et ne laissaient pas les immigrés prendre place parmi eux. Quand le professeur Schultz-Gora se permettait de bafouer devant eux la littérature, l'art, le génie de la France, ils sifflaient Schultz-Gora. Ils en venaient souvent aux mains avec leurs « camarades » allemands. Ils affichaient si ouvertement leur mépris de l'Allemagne que le Sénat prononçait la dissolution de leur cercle. En 1912, ils méritaient cette semonce du prorecteur Rahm : « Camarades, laissez-moi vous parler à cœur ouvert. Depuis quelque temps nous remarquons que vous ne venez pas à nous avec un esprit exempt d'arrière-pensées. Il est de notre devoir de vous mettre en garde contre les dangers auxquels vous vous exposeriez en regardant du côté des Vosges et en vous laissant aller à des illusions, qui ne seront jamais réalisées. » Si, aujourd'hui que ces illusions se sont réalisées, nous voulons témoigner à ces étudiants la reconnaissance qu'inspire leur opiniâtre dévouement à la cause française, travaillons de notre mieux à la grandeur de *leur* Université.

Tenus d'honneur à l'égard de l'Alsace, nous avons aussi des obligations particulières envers la ville de Strasbourg. Par le fait du retour de l'Alsace-Lorraine à la France, Strasbourg subit une cruelle diminution ; une partie des Allemands qui l'habitaient, ont déjà passé le Rhin ; les autres les suivront bientôt. Strasbourg était le siège de toutes les administrations du *Reichsland* et retirait de grands profits de la présence d'innombrables fonctionnaires. Il avait le mouvement, la vie, la richesse d'une capitale, et ce fut la cause de son grand essor... Aujourd'hui, ce n'est plus qu'une des grandes cités de France, comme Rouen, comme Bordeaux.

A mesure que la réunion de l'Alsace à la France se fera plus étroite et que disparaîtront les survivances du régime allemand, Strasbourg perdra presque tous les bénéfices que lui valait naguère sa situation de capitale. Pour conjurer les effets de cette déchéance, on peut compter sur le sens pratique des Strasbourgeois; mais la France doit venir à leur secours. Déjà, par les stipulations du traité de Versailles relatives à la navigation du Rhin et au port de Kehl, elle a mis Strasbourg en état de devenir une des grandes places commerciales de l'Europe; elle fera sans doute en sorte que les travaux du port

soient rapidement conduits et les voies d'eau améliorées (1). Cela ne suffira pas. Il faut rendre à cette ville tout l'éclat qu'elle eut dans le passé, multiplier ses écoles et ses musées, veiller à la conservation de ses monuments et de ses vieux logis, inestimables chefs-d'œuvre de l'art français; mais il importe surtout que, par la variété de ses enseignements et le renom de ses maîtres, l'Université attire à elle des foules studieuses. De toutes les compensations que nous pouvons offrir aux Strasbourgeois, c'est celle-là qu'ils désirent le plus passionnément; on en put juger à leur émoi quand ils crurent que nous songions à la leur marchander.

Qui ne verrait, enfin, que l'intérêt de la France se confond ici avec celui de l'Alsace? Qui ne comprendrait qu'au sortir de cette effroyable bataille entre le germanisme et la civilisation, la France déserterait la cause à laquelle on l'a vue donner son sang et sa fortune, si elle n'entretenait à Strasbourg un ardent foyer de science française, d'art français, d'esprit français? Mais, si nous n'avions pas trouvé ces bâtiments tout édifiés, ces laboratoires tout installés, il nous eût fallu, à n'importe quel prix, construire les uns, aménager les autres! Ils nous sont indispensables pour organiser sur le Rhin la défense de notre science et de notre pensée. Sans doute il serait criminel, antifrançais d'imiter l'Allemagne, de retourner contre elle l'instrument qu'elle avait forgé pour étendre sa domination sur l'univers : nous ne voulons pas mettre la science au service d'appétits nationaux. Mais il serait non moins criminel de donner dans les illusions où se complurent, avant 1870, les rédacteurs de la *Revue germanique*, d'assigner à l'Université le rôle d'intermédiaire entre les « deux cultures : » ces « deux cultures » sont maintenant séparées par un abîme insondable, les rêveurs les plus candides ont perdu le droit de s'y tromper. Si près de la frontière, nous serons à même d'être abondamment informés des idées, des travaux, des recherches des Allemands; nous en profiterons, mais avec le ferme propos de ne jamais accepter leurs disciplines intellectuelles. Chez nous, entre nous, nous travaillerons à la française.

Ce travail, nous allons nous y livrer sous l'œil de l'Allemagne : elle nous regardera, elle nous épiera, nous pouvons

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er septembre : *la Question du port de Strasbourg*, par M. René La Bruyère.

compter sur sa vigilance. Si nous échouons, nous nous en apercevrons à sa joie; si nous réussissons, à son inquiétude. Les Rhénans seront les témoins de notre œuvre les mieux placés, les plus attentifs. Tout comme leurs compatriotes de Munich, de Leipzig ou de Berlin, ils contempleront avec la plus malveillante ironie les efforts que la France va tenter en Alsace. Ils sont du reste convaincus que ces efforts avorteront, et que l'Université de Strasbourg est vouée au marasme et à la ruine, car, en bons Germains qu'ils sont, ils croient toujours à l'excellence de leur culture et à la misère physiologique des races latines. Aussi le trouble dans lequel les a jetés le sentiment de la défaite militaire, deviendrait il bien plus grave s'ils voyaient leurs adversaires remporter des victoires économiques et, comme ils disent, « culturelles. » Or de ces victoires-là, celles qui auraient l'Alsace pour théâtre, seraient les plus sensibles à leur orgueil; peut-être risqueraient-elles fort d'ébranler la fidélité des Rhénans à l'Empire. Ne nous hâtons pas de préjuger les sentiments des populations du Rhin à l'égard de la France. Tout de même, ce qui ne serait point vrai aujourd'hui peut le devenir plus tard, et nous devons travailler à le rendre vrai. La ruine du militarisme allemand sera peu de chose, si l'on ne détruit l'armature morale de l'Allemagne, et le moyen d'en venir à bout est de faire que l'Allemagne doute d'elle-même et de sa mission. La propagande la plus ingénieuse, la diplomatie la plus habile ne serviront de rien. Le seul argument qui démoralisera l'Allemagne, ce sera notre réussite en Alsace. Que dans dix ans l'Alsace présente le spectacle d'une province heureuse et prospère, les Rhénans se sentiront moins attachés à l'Empire. Que dans dix ans l'Université de Strasbourg soit un des premiers établissements scientifiques de l'Europe, le dogme de la Culture germanique aura perdu beaucoup de ses croyants, même en Allemagne. C'est à Strasbourg que se jouera l'avenir de l'Empire... et de la France.

André Hallays.

LA
BATAILLE DE FRANCE

III [1]

LA DEUXIÈME BATAILLE DE LA MARNE

L'ATTENTE DE LA BATAILLE

L'échec final de l'offensive tentée le 9 juin par les Allemands entre la région Sud de Montdidier et la région Sud de Noyon, ne pouvait entraîner de leur part que deux résolutions.

Ou, abandonnant le projet, — improvisé, on se le rappelle, au soir émouvant du 28 mai, — d'une bataille « vers Paris, » l'ennemi reviendrait à son plan primitif de bataille vers la Mer. Et c'était alors une nouvelle offensive du prince Ruprecht de Bavière et de son groupe d'armées sur le front britannique en direction de Calais, de Boulogne ou d'Abbeville.

Ou, n'ayant pas réussi, du 9 au 11 juin, à élargir à l'Ouest, par la conquête de la ligne Compiègne-Villers-Cotterets-Château-Thierry, le formidable saillant creusé jusqu'à la Marne, l'état-major allemand tenterait de nouveau de l'élargir à l'Est pour se donner de l'air, tandis que serait ainsi constituée une base de départ favorable pour la reprise du mouvement en direction de Paris.

Foch n'avait pas attendu la fin de l'affaire du 9 juin pour examiner les deux hypothèses. Elles étaient l'une et l'autre plausibles. Le maréchal Haig assurait que, très manifestement, le

(1) Voyez la *Revue* des 15 août et 1er septembre.

Kronprinz de Bavière préparait une grosse attaque sur son front. Le général Pétain relevait, de son côté, des indices certains d'une offensive dans la région champenoise. Les deux opinions ne s'excluaient point ; il n'est pas impossible qu'au lendemain de l'échec de von Hutier en direction de Compiègne, l'état-major allemand, hésitant entre deux actions, ait, à toutes fins utiles, préparé l'une et l'autre. Il semble même aujourd'hui certain que l'offensive sur le front français, réussissant le 15 juillet, eût dû être suivie, vers le 19, d'une offensive sur le front britannique.

Les deux opérations étaient maintenant également redoutables. Il les fallait envisager l'une et l'autre avec le plus grand sérieux et y parer activement. Pour cela, on devait se tenir prêt à porter l'ensemble des réserves alliées sur une partie quelconque du front au profit de l'une ou de l'autre des armées menacées; les commandants en chef étaient invités, dès le 13 juin, à établir des plans de transports éventuels qui seraient par la suite constamment tenus à jour. Ces études avaient pour base, en ce qui concernait l'armée britannique, la préparation de transports sur le front français de ses réserves générales dans les différentes hypothèses, — d'une intervention au Nord de l'Oise, — d'une intervention entre Oise et Marne, — d'une intervention à l'Est de Reims, et, en ce qui concernait l'armée française, l'établissement d'un plan initial vers la zone britannique. En attendant, Foch allait entretenir, le 18 juin, le maréchal Haig des différentes possibilités d'attaque ennemie sur son front; les divisions françaises demeurées en Flandre seraient remises à la disposition de Pétain qui renverrait à Haig les divisions britanniques du front français. Et l'état-major interallié, pendant les semaines de juin, se livrait à une étude minutieuse de la situation. Il en sortait, le 1er juillet, la *directive 4* où cette situation était exposée d'une façon très nette.

L'ennemi était arrêté à 30 kilomètres de Dunkerque, 60 de Calais, 70 de Boulogne, 60 d'Abbeville, 60 de Paris, 25 de Châlons. Une avance de 40 kilomètres vers Abbeville couperait les communications avec le Nord de la France, séparerait les armées britanniques des armées françaises, résultat militaire considérable pour l'issue de la guerre. Une avance, même bien moindre, vers Paris, sans qu'elle pût influencer définitivement les opérations militaires et, par là, amener une décision,

impressionnerait profondément l'opinion publique, provoquerait l'évacuation de la capitale menacée d'un bombardement, troublerait sans doute l'action gouvernementale indispensable à la conduite de la guerre. C'était donc Paris et Abbeville qu'il fallait couvrir avant tout; c'était dans les deux directions qu'il fallait, et à tout prix, au plus tôt arrêter l'avance de l'ennemi. Sur tout le front de Lens à Château-Thierry et même au delà, force était de préparer la défense pied à pied; les organisations défensives devaient être poussées avec la plus grande célérité, les positions de batteries bien établies, les instructions aux corps chargés de tenir la première et la deuxième position ou de contre-attaquer données d'une façon nette et précise, les troupes entraînées par de fréquents exercices d'alerte; le commandement devait se tenir prêt à agir directement avec énergie pour assurer dès qu'il le pourrait sur le terrain la conduite de la bataille. On devait se préparer à parer aux diversions de l'ennemi en Flandre comme en Champagne; c'était cependant en vue des attaques en direction d'Abbeville et de Paris que devait être réalisée ou prévue la réunion la plus rapide des réserves. « Les réserves alliées iront à la bataille là où elle se livrera, ajoutait le général en chef, les réserves françaises s'engageant au profit de l'armée britannique si celle-ci est fortement attaquée, et, de même, les réserves anglaises au profit des armées françaises, si l'ennemi concentre décidément ses masses dans la direction de Paris. »

Par ailleurs, il s'agissait de donner au commandement le procédé de parade qui paraîtrait décidément propre à répondre au procédé d'attaque maintenant éventé de l'ennemi. Après avoir pièce par pièce *démonté* la méthode d'attaque brusquée dans les termes que j'ai cités au début de cette étude (1), le général en chef prescrivait d'éventer la surprise par la recherche acharnée du renseignement et de faire trébucher l'attaque, préalablement démasquée, par l'occupation solide de la seconde ligne dès le début de l'action. « Mieux vaut envoyer des effectifs à temps, c'est-à-dire avant l'attaque, que d'en envoyer davantage plus tard. » Si l'ennemi est parvenu à pénétrer assez profondément pour faire brèche, le commandement s'appliquera avant tout à « endiguer l'ennemi sur les flancs de

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1919, p. 815-816.

sa progression initiale; ainsi on sera en mesure de limiter en même temps la profondeur de l'attaque, puisqu'une progression ne saurait être profonde, si elle est maintenue étroite. » Alors seulement, pourra-t-on procéder aux contre-attaques de flanc, notamment « en faisant bloc de toutes les troupes restées disponibles de part et d'autre de la brèche. »

Ainsi l'ancien commandant de l'École de guerre indiquait-il à ses lieutenants, en vue de la future offensive allemande, tout à la fois ce qui inspirait sa stratégie et ce qui devait fortifier leur tactique. Mais à côté du professeur, il y a chez cet homme un chef énergique jusqu'à la rudesse. Que vaudront les opérations, que vaudront les méthodes, si la défaillance des hommes trahit les desseins les mieux arrêtés? Des défaillances lui ont été signalées qui, au cours de l'affaire du 27 mai, ont contribué à laisser libre cours au torrent allemand; il ne peut en ces matières jamais fermer les yeux, car le moral de la troupe reste le facteur principal de la résistance.

Quant au Haut Commandement, il vient d'être en partie renouvelé, — et c'est une sécurité de plus. L'appel d'un Maistre, chef éprouvé, averti, nourri de science militaire, populaire parmi ses subordonnés, précieux lieutenant pour un général en chef, à la tête du groupe d'armées qui précisément va être attaqué, n'est point événement indifférent, et pas plus la nomination d'un Mangin à la tête de la 10e armée, d'un Degoutte à la tête de la 6e, d'un Berthelot à la tête de la 5e, d'un Guillaumat au gouvernement militaire de Paris qui peut être appelé à jouer un rôle si considérable, d'un Buat, plein d'initiative et d'*allant*, au poste éminent de major général de l'armée française. On peut dire que, du fait de ces nominations, — et l'événement n'est certes point négligeable pour qui va étudier la bataille d'été de 1918, — jamais nos armées n'ont été commandées de si admirable façon; la guerre, par tant d'expériences multiples, diverses, répétées, n'a pas fatigué, mais, tout au contraire, a surexcité chez ces chefs, presque tous jeunes (un Degoutte n'a pas atteint la cinquantaine, un Buat l'atteint à peine), un tempérament naturellement vigoureux, actif, entreprenant : elle a plié ces esprits, nourris avant 1914 de la science de l'École, aux nécessités de la bataille moderne, sans les fermer aux conceptions hardies. Entre un Fayolle et un Castelnau, maintenus à la tête des autres groupes d'armées, un Maistre

va faire certes figure digne de si illustre compagnie, et, à côt des nouveaux commandants d'armée, demeurent, — pour n nous en tenir qu'à ceux qui vont être engagés dans la grand bataille d'été, — un Debeney, un Humbert, un Gouraud don nous verrons se confirmer le caractère et s'affirmer les qualité au cours de cette grande partie. Sous eux, c'est la magnifiqu légion des jeunes commandants de corps et de division, don quelques-uns étaient chefs de bataillon, à peine colonels en 1914 rompus à la nouvelle guerre, passionnés par elle, l'ayant péné trée, s'en étant pénétrés, ils sont dignes de conduire, sous le grands chefs que j'ai dits, les bataillons maintenant entraîné Car, enfin, sous ces jeunes divisionnaires encore, c'est l masse de l'armée qui décidera. Sans eux, que vaudrait son adm rable vaillance? Mais, dans les mains d'un commandeme rajeuni et par là magnifiquement fortifié, cette vertu du sold de la grande guerre donnera tout son effet, des officiers forg ou trempés par ces quatre ans de combats à ces modestes so dats qui, chacun dans sa sphère, représentent une valeu incomparable, instrument souple et résistant que, de haut, u Foch, un Pétain et leurs lieutenants vont soudain enfoncer da le flanc de l'ennemi aux lieu et moment utiles et dont ils fero l'outil de la Victoire.

Les dernières leçons n'ont point été perdues. Il n'est poi paradoxal de dire que nos défaites ont été précieuses : du fa qu'elles n'avaient pu nous abattre, elles nous fortifiaient; 21 mars a été pour l'État-major britannique un sujet réflexions utiles et de nécessaires réformes, — et tout auta pour notre État-major, un 27 mai. Les deux événements ont fa éclater le faible de chaque armée. Si l'on ne s'entête pas da les erreurs qui nous ont menés au bord de l'abîme, si, av sang-froid et résolution, on les recherche et on les corrige, victoire sortira de la faute même. C'est à l'étude de n infériorités, c'est à celle des supériorités allemandes, que, sa vain orgueil, les États-majors s'appliquaient. J'ai vu l'un d plus illustres s'acharner à cette étude; le Grand quarti général de Provins enregistrait nos échecs et, patiemment, l interrogeait pour leur arracher le secret de la revanche. P là, il obéissait à l'esprit d'un Pétain, le moins systématiq des chefs, celui qui, sans faiblesse ni complaisance, a toujou su regarder en face une fortune adverse et y discerner ce q

était faute réelle de ce qui était mauvaise chance, car il demeure l'homme que, en 1916, je voyais au *rapport* du quartier général de l'armée de Verdun, dire aux officiers revenant des avant-postes : « Ne me faites pas plaisir ! » Quand près de ce grand chef, si attentif à voir clair, il y eut ce jeune major-général Buat, si préparé à agir ferme, l'État-major français, réformé par cette vraie École de Guerre qu'est la guerre, était, comme le reste de l'armée, un instrument merveilleux de travail et d'action.

Nos alliés ne profitaient pas moins que nous de l'expérience. Le maréchal Haig et ses lieutenants, Byng, Plumer, Rawlinson, Horne, Birdwood, ont le droit de se reconnaître une valeur décuplée par la défaite même. Avec un autre tempérament que nous, ils mettent toute leur opiniâtreté anglo-saxonne à préparer le succès d'une entreprise qui, autant que nôtre, est leur. Ils comprennent aujourd'hui plus que jamais qu'ils défendent, avec l'Artois et les Flandres, le seuil de Londres, mais aussi que toute bataille perdue en France livre, à une échéance plus ou moins éloignée, ce seuil à l'ennemi. Les particularistes, qui naguère encore étaient des alliés cordiaux, mais jaloux de leur indépendance, sont amenés par l'intelligence de la situation à se laisser volontiers conduire par un Foch, à admettre l'aide réciproque, non plus momentanée et partielle, mais constamment assurée par l'interpénétration des armées, à réaliser non plus une *entente* entre chefs, mais une étroite *union des forces*. Et alors, quel autre magnifique instrument dans les mains d'un grand chef que cette armée britannique ! Neufs au jeu de la guerre et même à sa conception, les États-majors britanniques se sont merveilleusement formés depuis 1914 et surtout depuis 1916; mais ce sont les événements même du printemps 1918 qui en quelques mois, en éprouvant les âmes, ont mûri les intelligences. Et quant aux troupes, qui, même lorsque les corps britanniques paraissaient se disloudre, édifiaient nos soldats, se battant à leurs côtés, par la vaillance flegmatique qu'elles opposaient aux coups de l'ennemi, elles constituent maintenant, elles aussi, un merveilleux outil pour l'attaque. Nous verrons cette redoutable infanterie d'Angleterre briser les lignes proclamées infrangibles et broyer la force qui leur sera opposée comme est broyé un os entre les mâchoires d'un lion.

De toutes les leçons tirées d'une défensive souvent malheureuse, une se dégageait pour tous, qui pouvait le mieux assurer l'autorité d'un Foch, infatigable apôtre de l'offensive. De la pratique forcée de la défensive se fortifiait ou s'exaltait chez tous l'esprit offensif. Sans cesse au milieu des armées qui, de mars à juillet, subissaient les attaques de l'ennemi, j'ai vu, des généraux commandants d'armées aux plus modestes soldats, tous frémir d'impatience en face de cette « éternelle défensive » qu'imposait l'événement. Mais quoi! pouvait-on, avant que tout au moins l'égalité des effectifs et des moyens ne fût assurée, tenter l'aventure? Prudemment, les grands chefs refrénaient leur propre ardeur. Mais, de semaine en semaine, partout, du « rang » aux états-majors, grandissait et s'affirmait le désir passionné de se jeter à son tour à l'assaut. Que fallait-il pour cela? Qu'un échec ou même un demi-échec de l'ennemi le livrât soudain décontenancé à une vigoureuse contre-attaque. Et c'est parce que chacun attendait la grande minute, que la contre-offensive heureuse d'un Mangin entre Courcelles et Méry, le 11 juin, avait, si limitée qu'elle eût été, fait tressaillir chacun de joie et d'espoir. Moralement et matériellement, les armées alliées sont prêtes, dès qu'un échec grave de l'attaque allemande le permettra, à passer avec allégresse et succès à l'offensive.

***

Nous savons déjà, et je répétais tout à l'heure, qu'un Foch n'a pas besoin d'être encouragé à la décider. Nous l'avons vu la concevoir, la préparer, en imposer le principe à ses lieutenants au lendemain même de son intronisation. Sans doute, tant que l'armée ennemie attaque en force, est-il contraint de concevoir cette offensive comme partielle et limitée : encore lui donne-t-il toujours dans son esprit d'assez larges limites. Il est tout le contraire d'un casse-cou. On ne prend point l'offensive pour le plaisir de la prendre : on la prend au moment utile à l'endroit qu'il faut; mais le moment approche, et déjà le chef a les yeux fixés sur l'endroit où frapper.

Il a, par de formelles instructions, paré à de nouvelles attaques : parce qu'elles se peuvent produire en Artois comme en Champagne, il a gardé ses réserves à l'Ouest du méridien de Château-Thierry, prêtes à se porter en renforts sur la Somme,

sur les plateaux d'Artois, sur la Lys même, autant que sur la Marne et les plaines de Champagne; mais, dans son esprit, cette masse de réserves est destinée au moins autant à l'offensive qu'à la défensive. Il a indiqué longuement à ses lieutenants le mode de parade qui lui paraît propre à déconcerter l'attaque, soit en la prévenant, soit en l'enrayant; mais il sait qu'il a en réserve les armes offensives les plus terribles : voici que se sont fabriqués par centaines les chars d'assaut et les avions; deux officiers dont les noms doivent être en toute justice écrits ici, le général Estienne, le général Duval ont fait, l'un des chars d'assaut, l'autre des avions, les plus sûrs instruments de la future victoire. Si redoutables qu'ils se soient déjà montrés depuis le début du printemps dans nos contre-attaques, ils le sont singulièrement plus en ce début de l'été 1918, parce que ces chefs leur ont forgé une tactique et assuré par là leur place formidable dans une grande bataille offensive (1). Et tandis qu'il indique la parade de l'attaque, Foch sent dans sa main l'instrument qui lui permettra de passer d'une façon foudroyante de cette parade à la riposte. Et, ayant l'instrument, il sait où, tout d'abord, il l'engagera.

Le champ de bataille, modifié pendant tout le printemps par les offensives heureuses des Allemands, offre, en ce début d'été, l'aspect le plus singulier. L'ennemi a creusé des poches profondes, mais, n'ayant pu les unifier, il y reste engagé, persuadé

(1) Le cadre de cette étude m'empêchera de faire mention, au cours des pages qui vont suivre, autant que je le voudrais, des exploits et des services de l'aviation. Elle avait, certes, depuis le début de la guerre, joué un rôle précieux. Mais ce n'est qu'à la fin du printemps de 1918, que nous la voyons se constituer en un outil tactique méthodiquemeut employé. Confiée depuis six mois au colonel, puis général Duval, l'aviation sortait de ses mains non seulement fortifiée et magnifiée, mais organisée, et dès les premières batailles défensives, — encore que l'œuvre fût incomplètement accomplie, — elle avait rendu des services tout nouveaux. La nouvelle *division aérienne*, formée de deux brigades dont chacune comptait escadres de bombardement et escadres de combat, avait reçu comme chef l'homme qui en avait préparé l'organisation, le général Duval : devenu par la suite aide-major général, il en passera dans le courant de l'été, le commandement au colonel de Vaulgrenant, sans cesser d'en diriger de haut l'emploi. La lecture des ordres et comptes rendus de la division aérienne édifie sur la part considérable qu'elle a prise à l'énorme bataille de juillet-novembre. Se transportant, à la veille de chaque grande attaque de nos armées, derrière le champ de bataille où cette attaque va se déclencher, la division aérienne remplira non seulement la mission de renseignements à laquelle on l'a toujours vue se consacrer, mais accompagnera et généralement précédera l'attaque : bombardant les arrières ennemis, coupant les voies de communication, abattant les observateurs enne-

peut-être qu'il nous menace, et en réalité plus menacé que nous. Sans parler de la poche de Flandre qui, entre le sud d'Ypres et la Bassée, se creuse de plus de 20 kilomètres jusqu'au delà de Merville et de Bailleul et dont, à maintes reprises, Foch a signalé à Haig l'étrange vulnérabilité, deux autres, d'importance plus considérable, demeurent, que la tentative malheureuse des Allemands, du 9 au 11 juin, n'a pu relier : celle qui saille entre Arras et Compiègne et plus particulièrement entre Villers-Bretonneux et Ribécourt, celle qui, au sud de l'Aisne, s'enfonce jusqu'à la Marne et au flanc de laquelle la forêt de Villers-Cotterets à l'Ouest, la montagne de Reims à l'Est, sont de constantes menaces. Profiter d'une telle situation pour anéantir, par des offensives vigoureusement menées, les résultats des batailles du 21 mars et du 27 mai, ressaisir la ligne de Paris à Arras comme celle de Paris à Châlons, c'est l'idée fixe que nourrit Foch : toutes ses notes la trahissent et les futures directives sont en projet, prêtes à sortir à l'heure exacte où il importera.

Sans doute son regard, tous les jours plus habitué à s'étendre, va-t-il à des offensives plus lointaines. Parce qu'il sent que l'heure approche où les armées du front de France vont reprendre l'offensive, il prétend que celle-ci ne reste pas isolée. Il faut que, dans cette seconde moitié de l'année 1918, toute la coalition *donne* en plein. Dès le 12 juin, il a invité le général Diaz

mis, livrant au-dessus de la bataille terrestre une véritable bataille aérienne, elle attaquera sans timidité les troupes allemandes « au sol ; » dès le 5 juin, on verra un prisonnier du 109e d'infanterie déclarer que sa seule compagnie a perdu le 31 mai, par bombardement d'avions, 40 hommes ; je citerai à son heure le témoignage d'un soldat qui a vu toute sa division « anéantie » par la fameuse attaque de nos escadres aériennes. Celles-ci ne « balaient » pas seulement le ciel, suivant l'expression consacrée, mais parfois la terre, et son « activité au sol, » — c'est le terme employé, — vaut son « activité aérienne. » Que son « plafond » soit, du fait du temps, haut ou bas, elle reste redoutable, et si je ne peux insister sur sa participation dans chaque bataille, c'est que, le lecteur le sait, je me suis interdit d'abandonner les grandes lignes de la grande bataille. Je pourrrais en dire autant de l'artillerie et du génie dont le rôle sera, je l'espère, l'objet d'études spéciales. Nos armes savantes étaient, à la fin du printemps 1918, arrivées à un haut degré de perfection. Et quant aux chars « lourds » ou « légers, » « l'artillerie d'assaut, » je dirai peut-être un jour quelle impression profondément rassurante m'avait laissée, à la fin de juin 1918, une visite bien passionnante faite au fameux camp de Bourron où le général Estienne, figure si originale et si forte, créateur de l'arme, obtenait d'elle des progrès tous les jours plus merveilleux. Avions et chars apparaîtront au cours de ces études, mais bien rapidement, et il était juste de dire dès maintenant d'un mot quelle influence allait avoir sur notre victoire l'emploi des deux redoutables armes.

à reprendre un plan d'attaque contre les Autrichiens et quand, le 23 juin, les Autrichiens, ayant, au contraire, sur l'incitation de l'État-major allemand, attaqué sur la Piave, ont été reconduits en très mauvais arroi, il presse l'État-major italien d'exploiter le succès, de monter tout au moins l'attaque sur le Trentin pour le jour où les Alliés passeront à l'offensive d'ensemble sur tous les fronts, « *c'est-à-dire vraisemblablement au mois de septembre.* » Lorsque, le 29 juin, les Italiens ont, entre le Valbella et la Brenta, reconquis des positions, il les encourage à plus oser encore. Par ailleurs, il examine et approuve le projet d'offensive qui, partant de Salonique, ébranlera un jour l'Orient de ses coups redoublés. Enfin il est de ceux qui poussent le président Wilson à envoyer des troupes américaines en Sibérie, car l'expédition doit être considérée comme un très puissant facteur de victoire à la condition d'agir sans délai. Il y a quelque grandeur à voir, tandis que l'ennemi est encore à Château-Thierry et à Montdidier, le grand soldat français animer de son infatigable esprit d'entreprise les fronts les plus lointains. C'est qu'il prévoit que l'événement attendu va se produire avant peu qui, renversant la situation, peut être le signal d'une débâcle, — à la condition que l'ennemi se sente, sinon attaqué, du moins inquiété de toutes parts. Enfin, pour que le coup de grâce puisse être asséné au plus tard en 1919, il demande que l'Amérique intensifie encore son effort ; il faut que les États-Unis incorporent 300 000 hommes par mois en moyenne pendant les six derniers de 1918. Ainsi ne cesse-t-il de répéter qu'on pourra, tous les fronts étant en mouvement, attendre avec une ferme confiance cette année 1919 où, l'Allemand ayant été, en 1918, chassé de ses positions de France, l'Europe centrale sera assaillie et forcée à la capitulation.

Ce qui, dans tous les temps, a distingué le génie, — et Napoléon a porté ce trait à l'extrême, — c'est le souci des réalités pressantes inséparables des plus grandes combinaisons. Un Foch peut, de son Quartier Général de Bombon, embrasser de l'œil le monde en guerre et songer au dernier modèle de char d'assaut qu'un Estienne met en exercice dans son camp de Bourron. Mais, par-dessus tout, ayant trouvé, nous le savons, la parade qu'un Haig ou un Pétain opposera à l'attaque imminente, il s'occupe maintenant de la contre-offensive qu'il prépare sur le plateau de Soissons.

*
* *

Pour beaucoup de gens, la célèbre attaque de flanc qui, le 18 juillet, allait mener l'armée Mangin de la forêt de Villers-Cotterets aux abords de Soissons, reste une riposte improvisée à l'offensive des Allemands sur les fronts de Berthelot et de Gouraud. Il est certain qu'elle sera déclenchée avec une rare opportunité sur le flanc d'un ennemi, désemparé par un formel échec sur le front Gouraud et fort aventuré par un fatal demi-succès sur le front Berthelot. Mais on n'improvise point une contre-offensive comme celle dont le Soissonnais allait être le théâtre : elle était depuis des semaines non seulement à l'étude, mais en voie de prochaine réalisation.

La seule vue de la situation de juin 1918 l'imposait et, dès le 14 juin, Foch avait invité Pétain à la faire préparer : il fallait reconquérir les plateaux dominant Soissons à l'Ouest et nous mettre ainsi en mesure d'interdire à l'ennemi l'utilisation des voies ferrées qui passaient par ce point. On obtiendrait ce résultat par une avance sur le plateau de Dommiers tout au moins jusqu'au ravin de Missy aux Bois, — et ce serait la grande journée des chars d'assaut.

L'offensive était, dès la fin de juin, confiée au général Mangin, commandant maintenant la 10e armée. Et, de jour en jour, elle prenait dans la pensée de Foch une importance plus grande. Combinée avec une offensive du général Berthelot, entre Reims et la Marne, elle pouvait, poussée plus loin, « compromettre gravement la situation de l'ennemi dans la partie Sud du saillant de Château-Thierry. » Le résultat serait sans doute d'obliger celui-ci à évacuer tout le saillant dans des conditions difficiles. Le 7 juillet, cette pensée était soumise à l'étude de Pétain. Celui-ci, incontinent, proposait un plan qui était approuvé. Les indices étant maintenant certains, — j'y vais revenir, — d'une attaque des Allemands à l'est et à l'ouest de Reims, l'intervention de Mangin deviendrait une contre-offensive brusquée, excellent moyen défensif qui pouvait être d'une efficacité supérieure, « susceptible de neutraliser l'offensive allemande à l'ouest de Reims. »

Cependant le général en chef ne perdant jamais de vue l'autre partie de son champ de bataille, incitait le maréchal Haig à préparer de son côté une offensive et même plusieurs

entre Somme et Lys : « Les opérations offensives de détail menées durant ces dernières semaines sur le front des armées alliées, ajoutait Foch, ont permis de constater que les Allemands maintiennent en ligne des troupes fatiguées, incomplètes ou de mauvaise qualité, afin de constituer une masse de manœuvre avec des troupes de choix, entraînées et bien pourvues en hommes. C'est une faiblesse dont il faut profiter sans aucun retard pour entreprendre des offensives importantes. »

*
* *

Le fait était que, depuis trois semaines, nous tâtions l'Allemand sur diverses parties de son front et le trouvions partout d'une résistance relativement faible.

C'était spécialement sur le front de la 10e armée que, depuis le 15 juin, ces attaques à objectif restreint se menaient avec succès. Elles avaient, outre l'avantage de sonder l'ennemi et de lui enlever des observatoires gênants pour l'offensive projetée, celui de fortifier et d'avancer peu à peu, entre Moulin-sous-Touvent et Longpont, la base de départ d'où cette offensive s'élancerait.

Inaugurées le 15 juin par une attaque heureuse sur le ravin de Cœuvres, — au nord de Saint-Pierre-Aigle, — qui avait abouti à la reprise de Cœuvres, elles étaient devenues par surcroît pour le général Mangin une excellente occasion d'expériences et d'entraînement. Les chars d'assaut, qui avaient pris part à l'opération de Cœuvres au nombre de 15, constituaient l'un des éléments actifs de ces attaques, celle du 17 au Sud d'Autrêche, celle du 18 à l'Est de Montgobert, celle du 24 au Nord-Est de Le Port et surtout celle du 28, si remarquablement menée sur la région de Cutry. Ces opérations servaient, suivant l'expression du général qui les menait, de « grandes manœuvres » à tous les éléments de l'armée ; l'infanterie apprenait à « coller » aux chars ; les chars, les avions, l'artillerie s'y exerçaient ; elles coûtaient peu d'hommes au regard du nombre de prisonniers faits : parfois une quarantaine de pertes pour cent, deux cents prisonniers. L'attaque de Cutry avait pris les proportions d'une petite bataille et chaque élément y avait obtenu un succès encourageant : plus de 1000 prisonniers étaient, ce jour-là, restés entre nos mains. Puis c'était au Nord de Moulin-sous-Touvent que, le 3 juillet, on avait assailli la

ferme de Puisieux et dépassé les objectifs proposés, tant l'ardeur des troupes gagnait à ces heureux « exercices : » le ravin d'Autrêche avait été enlevé et plus de 1 100 prisonniers étaient restés entre nos mains. Le 3 juillet, on avait emporté Saint-Pierre-Aigle et progressé, le 10, dans la forêt de Retz. Ainsi le plateau d'où chars, avions et infanterie devaient, le 18 juillet, s'élancer à l'assaut, était-il ouvert à nos incursions. Mangin préparait sa « petite affaire » avec une satisfaction dont, — j'en fus témoin, — sa confiance se fortifiait encore.

Ailleurs, nous avions éprouvé également la faiblesse nouvelle des Allemands devant une attaque résolue. Le 1er juillet, des forces franco-américaines avaient attaqué à l'ouest de Château-Thierry et enlevé brillamment le village de Vaux. Le 9, c'était le général Humbert qui, ayant tenté un coup de main dans la région de la Ferme Porte (sud de Ressons-sur-Matz), avait fait 600 prisonniers sans pertes notables. Le 12 juillet, c'était le général Debeney qui, ayant attaqué dans la région de Moreuil, sur le front Castel-Bois du Gros Hêtre, avait atteint tous ses objectifs en raflant plus de 600 hommes. Partout, en Lorraine, en Woëvre, des coups de sonde révélaient un amincissement du cordon de troupes et un affaiblissement de la résistance.

En revanche, devant les fronts des 5e et 4e armées françaises, pareils coups de sonde permettaient de constater que les troupes, loin de diminuer, grossissaient. Les Allemands assaillaient âprement le Mont de Bligny, bastion avancé de la Montagne de Reims, comme pour y chercher, eux aussi, un succès d'avant-offensive. Et quand, sur les fronts Berthelot et Gouraud, notre artillerie, fort active, canonnait les arrières immédiats de l'ennemi, elle y déterminait de fréquentes explosions. Il ne fallait pas être grand clerc pour en induire bientôt d'une façon presque certaine, que c'était à l'ouest et à l'est de Reims que se préparait l'offensive suprême des Allemands.

***

C'était en effet sur cette partie du front qu'après hésitations Ludendorff s'était décidé à jouer sa grande partie. Le sort en était jeté ; c'était bien *la bataille pour Paris* qui, conçue le soir du 28 mai, prenait le pas sur les opérations *pour la Mer*. Mais c'était une bataille pour Paris à très large envergure et à grandes étapes. Si, en attaquant à l'ouest de Reims et au nord

de Châlons en direction de la Marne, on réussissait à franchir le fleuve entre Château-Thierry et Cumières et, après avoir, d'autre part, refoulé les troupes de Gouraud à travers le camp de Châlons, à border la Marne entre cette ville et Épernay, la Montagne de Reims, — magnifique entrée en jeu, — succombait avec ses défenseurs. Paris était définitivement coupé des armées de l'Est ; Verdun isolé tomberait peut-être comme un fruit mûr, — revanche du Kronprinz de Prusse. En tous cas, la grande manœuvre enveloppante à l'est de Paris deviendrait facile ; elle constituerait la seconde phase de la grande bataille.

L'opération essentielle serait, — parce que condition *sine qua non* du succès de la manœuvre, — le défoncement du front Gouraud entre Reims et l'Argonne. Sans doute, celui-ci était-il couvert à son centre par le massif de Moronvillers, la « région des Monts, » qu'il faudrait emporter de haute lutte ; mais depuis l'enlèvement des plateaux de l'Aisne, autrement difficiles à aborder et à conquérir, l'État-major allemand croyait tout possible contre l'armée française « affaiblie. » Il suffirait de renouveler le coup de la surprise et de l'attaque brutale ; enfoncé, le front de la 4e armée française serait facilement rejeté vers le Sud, en désarroi ; le camp de Châlons offrait moins d'obstacles à surmonter que n'en avait présenté, le 27 mai, la région entre Aisne et Marne qu'on avait cependant en moins de quatre jours conquise, car on n'aurait à y franchir, les « monts » emportés, aucun des obstacles qui, le 27 mai, se dressaient entre l'Ailette et la Marne : si l'on était alors arrivé à la Marne en trois jours, c'est en deux jours qu'on courrait la border d'Épernay à Châlons. De ce fait, la poche créée du 27 mai au 1er juin disparaissait et, la Marne occupée à l'Est de la Montagne de Reims, on pouvait sans inconvénient franchir le fleuve de Château-Thierry à Dormans, aborder les collines du Sud, venir chercher la bataille sur ces plateaux d'entre Marne et Grand Morin, théâtre de la défaite de 1914, — et y trouver sa revanche.

Aurait-on même besoin de livrer une seconde bataille ? Paris, menacé cette fois d'une façon indéniable et la France battue une fois de plus, l'Entente, privée de l'armée française en déconfiture, s'effondrerait et demanderait la paix. La paix, c'est ce que l'on proposait comme but immédiat à l'assaut : les soldats, tous les jours davantage, y aspiraient, toute l'âme suspendue

à cette unique pensée, et Ludendorff, dont les réserves fraîches étaient tombées depuis trois mois de 78 divisions à 43, espérait qu'un maître coup suffirait à l'enlever. Pour l'Allemagne entière, le coup qui se préparait « serait l'assaut pour la paix, » le *Friedensturm*.

Depuis le milieu de juin, tout se préparait pour cette attaque monstre : canons, tanks, avions, — et les meilleurs corps du kronprinz de Prusse, l'armée von Bœhn à l'Ouest de Reims, l'armée von Below à l'Est. Et comme à la veille du 27 mai, plus même s'il était possible qu'alors, la surprise foudroyante étant l'élément qui décuplerait les forces, toutes les précautions étaient prises pour que fussent voilées à l'ennemi, et la marche des troupes d'assaut vers la région à attaquer, et l'installation des canons. C'était bien sur l'*esbrouffe*, cette fois encore, que l'on comptait le plus.

*
* *

Or, depuis la fin de juin, nous étions fixés sur le dessein de notre adversaire, et, dès lors, la surprise devait se retourner contre lui.

Les armées avaient écouté la voix de Foch criant : « Renseignements!... Renseignements!... » Notre aviation, en ces jours d'été, avait pu à loisir survoler le terrain ennemi et les photographies prises avaient révélé la construction de voies ferrées, l'augmentation des terrains d'aviation, la création de dépôts de munitions nouveaux; des coups de main avaient permis de ramasser des prisonniers qui avaient parlé de l'imminent *Friedensturm*. L'activité presque nulle de l'artillerie et de l'aviation allemandes sur le front opposé à celui de la 4e armée française n'était plus pour tromper. On connaissait maintenant les ruses de l'adversaire; on ne se laissait plus prendre à cette affectation de silence et d'inaction.

A la date du 1er juillet, l'État-major de la 4e armée était parfaitement fixé : une bataille devait être envisagée comme certaine sur le front à l'Est de la Suippe. Dès le 2 juillet, Gouraud avait mis les grandes unités au courant de la situation, donnant à chacun sa mission et ses moyens : les commandants de corps multiplieraient sur tout le front les coups de main, qui fourniraient, avec de nouveaux prisonniers, des renseignements plus précis. Il avait été obéi et les prisonniers

faits confirmaient tous les jours l'hypothèse envisagée; l'aviation révélait maintenant que, dans certaines gares, le nombre des wagons avait doublé et même triplé ; les reconnaissances de nuit permettaient de suivre les déplacements, vers le front d'attaque, de troupes auparavant en réserve dans les régions de Sedan, Mézières et Hirson, la constitution de nouveaux dépôts de matériel, la réfection des routes aboutissant aux points d'attaque. Gouraud, fort calme, continuait, de son quartier général de Châlons, à prendre ses mesures, à préciser à chacun son rôle et sa mission; le 6 juillet, il prescrivait les dispositions à prévoir pour l'heure où l'armée serait alertée.

Le Haut Commandement était, de son côté, depuis le 1er juillet, pleinement convaincu. Le 3, Foch reçut à son quartier général de Bombon le général Pétain, qui lui rendait compte des mesures prises pour parer à l'attaque prévue en Champagne, et un échange de notes à ce sujet établissait un accord parfait entre Bombon et Provins. On allait grossir l'armée Gouraud de deux divisions, en renforcer l'artillerie et l'aviation. Prévoyant que la bataille pourrait prendre un grand développement, et que, de ce fait, une attaque ennemie au Nord de la Somme devenait moins probable, Foch invitait, le 11 juillet, Pétain à prélever des unités parmi celles qu'on avait réunies en vue d'une attaque éventuelle en zone britannique et qui, groupées en arrière du front de Champagne, augmenteraient le nombre des divisions susceptibles d'être engagées immédiatement dans la bataille. Il allait plus loin, avertissait Haig qu'il retirait des divisions du groupement français en arrière du front de notre 1re armée; il l'engageait à attaquer au sud de la Lys, à l'heure où la lutte en Champagne retiendrait et absorberait la majeure partie des réserves allemandes, et lui demandait même quatre divisions sur les réserves britanniques. Mais à Pétain, le 13 juillet, le général en chef écrivait : « *La bataille défensive doit viser l'arrêt de la poussée allemande; cet arrêt est à assurer d'une manière certaine.* » La bataille devait être celle de l'Entente contre l'Allemagne : déjà le 2e corps italien (général Albricci) et trois divisions américaines sont à pied d'œuvre; à ces unités vont s'ajouter le 22e corps britannique à quatre divisions, transporté de la région de la Somme, et cinq autres divisions américaines venues de l'Est. Par ailleurs, les ordres étaient donnés pour que

la contre-attaque des 10e et 6e armées, — car, Mangin attaquant au Nord de l'Ourcq, Degoutte devait attaquer au Sud, — fût tenue prête à se déclencher à l'heure propice sur le flanc des armées allemandes.

Il fallait avant tout que l'arrêt fût « assuré d'une manière certaine; » c'était l'affaire de Gouraud surtout. Pétain était tombé d'accord avec celui-ci sur le procédé à opposer, cette fois, d'une façon parfaite, à l'attaque brutale de l'Allemand.

L'ennemi allait assaillir, de la Pompelle à la butte de Tahure, la première position et particulièrement les Monts, avec sa dépense ordinaire d'hommes et d'obus toxiques; il y porterait son plus grand effort, persuadé que, la première position enlevée et avec elle la masse de ses défenseurs, il ne trouverait plus devant lui que des troupes en déroute, qui ne pourraient, rejetées sur la seconde position, la défendre que quelques heures. Bref, une réédition du drame du 27 mai.

Il avait été, en conséquence, décidé par Pétain qu'on n'attendrait pas l'ennemi sur la première position; aussitôt que l'attaque paraîtrait près de se déclencher, la position serait abandonnée, sauf par des détachements de couverture qui munis de pigeons voyageurs et d'appareils de T. S. F. et ayant à leur disposition des coureurs prêts au sacrifice de leur vie signaleraient le départ des vagues d'assaut, la direction des colonnes, leur force, les lieux d'infiltration, tandis que, par des feux de mitrailleuses, ils retarderaient les vagues d'assaut en dissociant l'attaque. Alors se dresserait, à quelques kilomètres en arrière, la véritable barrière.

L'artillerie, singulièrement renforcée depuis quinze jours se dévoilerait à cette heure; elle couvrirait d'obus l'espace compris entre la ligne abandonnée et la position intermédiaire créée entre la première et la deuxième. Les parties de la plaine accessibles aux tanks de l'ennemi seraient par ailleurs traversées par un cordon d'explosifs assez puissants pour que les chars échappés au déluge d'obus y vinssent sauter. Par un luxe de moyens, les abris de la première position abandonnée auraient, au préalable, été remplis d'ypérite, si bien que l'ennemi, s'y réfugiant sous nos feux d'artillerie déchaînés, n'en sortirait plus.

Quant à la position intermédiaire, elle aurait été, au dernier signal, occupée par des troupes si nombreuses, si solides

si au fait de leur mission, que les bataillons d'assaut ennemis, ébranlés par leur violent effort contre la première position, décimés par les feux d'artillerie, privés des chars qui les devaient appuyer, viendraient se briser contre des troupes fraîches et résolues. Un tel système demandait, — et Foch y insistait près de Pétain, — chez chacun des exécutants, une exceptionnelle fermeté d'âme et d'esprit et, dans l'application, une coordination singulière : chacun avait donc été soigneusement instruit de son rôle. Je me rappelle encore l'impression profonde que me causait, quelques jours après, le récit très simple d'un officier chargé d'une des parties les plus délicates de ce formidable programme de réception.

Restait à savoir exactement le jour et l'heure de l'attaque, car l'abandon de la première position, le déclenchement de la contre-préparation, l'*ypéritage* des abris, les derniers préparatifs pour la pose des explosifs contre les tanks exigeaient qu'on fût très précisément prévenu, quelques heures avant, de la minute où se déchaînerait l'assaut. Le 14 juillet, à vingt heures, un coup de main du 4e corps ramenait vingt-sept prisonniers qui nous donnaient ces précisions : l'attaque aurait lieu le 15, entre trois et cinq heures ; la préparation commencerait à minuit. Deux heures après, le chef du 2e bureau de l'armée pénétrait dans le cabinet du général Gouraud avec le chef d'État-major et lui communiquait le renseignement. Le général prenait aussitôt sa plume, et, après avoir signé les ordres d'opérations, donnait le signal de la contre-préparation. Une demi-heure après, chacun étant depuis deux jours virtuellement alerté, nos batteries, muettes jusqu'alors, se révélaient, prévenant d'une demi-heure le tir de l'ennemi et, d'ores et déjà, jetaient le trouble dans les batteries allemandes sur le point de vomir.

L'infanterie allemande, cependant, persuadée qu'elle allait surprendre un ennemi endormi, s'était déjà massée, prête à l'assaut, sous la protection d'une artillerie nombreuse et brutale qui maintenant inondait de ses obus à l'ypérite la première position et les arrières. A quatre heures, elle sortirait de ses tranchées, sûre de la victoire, pour le *Friedensturm*, — l'assaut pour la Paix, qui allait être l'assaut vers la mort. Car, le piège étant préparé de main de maître, la Bête allait s'y jeter d'un seul bond.

L'ATTAQUE DU 15 JUILLET

L'offensive préparée par Ludendorff se devait déclencher sur un front de près de 90 kilomètres, de l'Est de Château-Thierry

aux premières pentes de l'Argonne. Rappelons qu'elle trouvai devant elle trois de nos armées. Entre Massiges (à l'Ouest d Ville-sur-Tourbe) et Prunay (Est de Reims), c'était la 4e armé (Gouraud) forte de 7 divisions en première ligne et de 7 e soutien ou en réserve. Entre Prunay et Saint-Léonard, entr Reims et la Marne, c'était la 5e armée (Berthelot) disposant d 11 divisions en première ligne (dont les 3e et 8e italiennes), d 3 divisions américaines et d'un corps de cavalerie en réserve. Su la rive gauche de la Marne, entre Châtillon et le fleuve, c'étai la 6e armée (Degoutte) ou tout au moins son aile droite ave 5 divisions et demie (dont 1 division et demie américaine) en ligne et 3 et demie en réserve (dont 1 division et demie américaine)

C'est très exactement à minuit 10, que, sur ce front énorme, éclatait le formidable tir de l'artillerie, tandis que, l'ayant prévenu, le tir de nos pièces continuait à y répondre. L'horizon en fut embrasé, en cette nuit historique, d'une telle lueur, que les Parisiens, réveillés par le roulement sourd de ce double *trommelfeuer*, purent en apercevoir sur le ciel de la capitale le sanglant reflet. Ils avaient célébré la fête nationale avec une sorte de fiévreuse allégresse, comme s'ils eussent été secrètement avertis que le « jour de gloire était arrivé. » Et voici que, pour clore la fête, un feu d'artifice sans précédent s'allumait

à l'Orient, d'où, avant longtemps, la Victoire s'allait dresser en apothéose.

Sur le front de la 4e armée, nous le savons déjà, tout était prêt pour recevoir l'attaque d'infanterie. Le *scenario* que le Grand Quartier français avait préparé et que Pétain avait fait agréer à Gouraud, s'appliquait avec une perfection qui devait couvrir de gloire le chef de la 4e armée, son état-major, ses services et toute son armée.

La première position, — notamment la région des Monts, — était abandonnée, sauf par les détachements avancés chargés, nous le savons, de renseigner sur la marche de l'ennemi et de la dissocier par le tir de leurs mitrailleuses; la position inter-

médiaire recevait ses défenseurs, d'une telle densité qu'aucun enfoncement, aucune infiltration même n'était à craindre.

La deuxième position, plus en arrière, était, à toute aventure, solidement garnie de troupes. Et notre artillerie, — singulièrement renforcée, — se révélait formidable à l'ennemi stupéfait.

Le bombardement allemand affectait le front des 4e et 21e corps, puis il allait en décroissant vers l'Aisne, sur le front du 8e corps. Il était, lui aussi, formidable : tous ceux qui l'essuyèrent en garderont le terrifiant souvenir. A la vérité, si le harcèlement s'étendait sur les arrières jusqu'à Châlons, le tir s'exerçait surtout sur la première position abandonnée où les obus éclataient en des tranchées, nous le savons maintenant, aux trois quarts vides.

A 4 heures 15, l'infanterie allemande bondit des siennes et se lança à l'assaut précédée d'un savant barrage roulant. Les fusées s'élevèrent alors de notre première position, signalant le départ, puis dénonçant les phases de l'assaut. C'étaient nos admirables soldats d'avant-postes qui criaient aux camarades et aux chefs leur *Morituri te salutant.*

Sur le front du 4e corps, à la gauche de Gouraud, l'ennemi, se heurtant à ces éléments avancés, put croire, tant ceux-ci se comportèrent vaillamment, affronter une position réellement défendue; notamment les mitrailleuses placées dans les blockhaus Sud du Casque et du Téton, tinrent longtemps l'assaillant en échec. Deux heures après le départ, celui-ci en était encore à se battre sur cette ancienne première position d'où nos bataillons cependant se retiraient lentement, attirant vers la dangereuse plaine l'ennemi persuadé que, cette résistance vaincue, la partie était aux trois quarts gagnée. Or, abordant vers 7 h. 30, déjà fatigué de cet effort, la position intermédiaire, il la trouvait si solidement tenue, que, presque partout, il en restait immédiatement déconcerté.

Toutefois, l'élan de ses bataillons de droite était tel qu'ils parvinrent jusqu'à Prunay et semblèrent devoir franchir la ligne : mais au Sud du village, ils étaient arrêtés net. D'autres bataillons parvinrent jusqu'au Nord de Fresnes, plus à l'Est, et pénétrèrent dans la position intermédiaire jusqu'à la voie romaine; la mêlée s'engagea, corps à corps terrible; mais déjà l'ennemi n'avait plus sa vigueur du départ; la vague reflua. Elle était, plus à l'Ouest encore, arrêtée.

Sur le front du 21e corps, l'élan ennemi se brisait de même. Il s'était émietté sur les ouvrages de la première position où la résistance des éléments avancés avait été plus durable encore. Néanmoins, les bataillons allemands s'étaient reformés sous la protection des chars d'assaut que jamais l'ennemi n'avait mis en ligne en tel nombre. Soudain on vit cette vague de fer osciller et se rompre : le cordon d'explosifs sautait sous les chenilles des chars. L'infanterie arriva donc démunie de ce formidable appui. Mais c'étaient les terribles *Sturmstrossen* et ils livraient le *Friedensturm :* ils s'acharnèrent ; sept fois repoussés, ils réattaquèrent sept fois la position intermédiaire, laissant à chaque attaque les lambeaux de leur corps déchiré. Le village de Perthes les Hurlus fut pris par eux, repris par nous, reconquis par eux, perdu par eux derechef. Finalement, sur le front du 21e corps comme sur celui du 4e, l'ennemi n'était pas seulement arrêté ; les bataillons, presque entièrement détruits, gisaient en morceaux devant notre ligne conservée. Et il en était de même devant le 8e corps ; la fameuse Main de Massiges tint si bien, que l'ennemi, après deux attaques, sembla devant elle s'effondrer.

Derrière les bataillons d'assaut, l'armée allemande avait, — tant elle tenait le succès pour assuré, — lancé, sans plus attendre, ses colonnes denses d'exploitation ; elles visaient, derrière les positions hypothétiquement enfoncées, à atteindre dans la soirée même, de Croix-en-Champagne à Tours-sur-Marne, les limites Sud du camp de Châlons, vingt kilomètres en profondeur. Et voici qu'ayant à peine franchi une lieue, elles se heurtaient aux sanglants débris des troupes d'assaut rejetées. Elles y mêlaient bientôt les leurs, car notre artillerie, intensifiant son tir, prenait à partie ces colonnes profondes et en faisaient un massacre sans précédent. Entre notre ancienne première position et la position intermédiaire, on vit alors tourbillonner les colonnes brisées, puis leurs malheureux restes refluer vers les batteries allemandes elles-mêmes aux trois quarts écrasées.

Le 16, cependant, l'ennemi tenta un nouvel assaut : il fut pareillement brisé et, le soir même, Gouraud prescrivait à ses corps d'armée de reconquérir jusqu'à la ligne des réduits la position avancée naguère abandonnée, et l'ordre s'allait exécuter avec une maîtrise qui achevait de faire de cette splendide parade le modèle de l'opération défensive. Le général qui

avait, de la première minute à la dernière, gardé ce calme grave, cette sérénité un peu mélancolique qui caractérise sa physionomie, reprenait son bien avec la fermeté de main d'un homme qui, pas un moment, n'a pensé réellement le perdre.

L'échec de l'attaque allemande de Reims à l'Argonne était total, absolu, indéniable.

*
* *

Il était gros de conséquences, nous le savons déjà, car si l'ennemi attaquait au Sud-Ouest de Reims avec la même violence et, nous allons le voir, semblait d'abord y mieux réussir, cette attaque parallèle était d'ores et déjà frappée de vanité ; disons mieux, loin d'avancer ses affaires, elle enferrait l'Allemand. Du moment que la Montagne de Reims n'était pas investie sur ses pentes orientales par l'avance projetée vers Tours et Condé-sur-Marne, le massif boisé se pouvait, même contre les plus vives attaques, défendre sur ses pentes Ouest, et la poussée vers la Marne devenait si aventureuse, que tout autre que Ludendorff eût, le soir du 15, arrêté net toute l'opération.

Mais nous savons qu'il était joueur osé et par ailleurs tout d'une pièce, peu porté à souligner d'un arrêt brusque dans l'attaque un échec si mortifiant, peu apte à changer ses batteries, moins préparé encore par son orgueil à les faire taire subitement devant le monde attentif à cette lutte décisive et qui enregistrerait le geste comme un aveu de défaite du kronprinz de Prusse.

Son excuse était que, franchement malheureuse et même désastreuse pour lui à l'Est de Reims, la journée du 15 juillet avait semblé pleine de résultats à l'Ouest de la montagne de Reims et sur la Marne. Nos armées avaient, en cette région, à défendre non point, comme Gouraud, une ligne depuis près de trois ans assise sur des positions sans cesse fortifiées et un terrain que connaissait, comme son domaine propre, l'armée qui l'occupait : les armées Berthelot et Degoutte se battaient sur des positions improvisées au soir d'une bataille récente, hâtivement améliorées depuis un mois à peine, formant poche et d'un dessin fort irrégulier. Il était beaucoup plus malaisé d'y pratiquer aussi mathématiquement et aussi sûrement la méthode de parade qui venait d'être si merveilleusement appliquée sur le front Gouraud.

La 5e armée fut attaquée, le 15, à 4 h. 30 du matin, entre Prunay et Saint-Léonard, entre Saint-Euphraise (sur le flanc du Mont de Bligny) et Dormans. L'Allemand comptait bien encercler la Montagne de Reims qui, assaillie sur ses avancées occidentales, serait tournée au Sud par l'attaque ultérieure, — la Marne ayant été franchie largement, — sur Ay et Epernay. On donnerait alors la main aux troupes allemandes qui, ayant bousculé l'armée Gouraud, déboucheraient de Châlons.

L'ennemi fit immédiatement des progrès à peu près sur toute la ligne attaquée ; tandis que le fort de la Pompelle, à l'Est de Reims, était emporté, le Mont de Bligny était en partie enlevé et la Marne traversée, sur le front de l'armée Berthelot, entre Verneuil et Dormans. Dans la vallée de l'Ardre confiée au corps italien, — voie de pénétration dans la Montagne de Reims, — à Marfaux et en direction de Belval sous Châtillon, l'irruption avait été si brusque que, la deuxième position emportée, l'artillerie de la défense était tombée en partie aux mains de l'ennemi : celui-ci avait alors fait vers les pentes des progrès faciles et des plus menaçants. En fin de journée, la ligne était, du Nord au Sud, jalonnée, sur le front de la 5e armée, par Vrigny, l'Est de Saint-Euphraise, Courmas, Pourcy, La Poterie, Grandpré, la ferme des Savarts, Tincourt, Reuil-sur-Marne, Louvrigny, Nesle-le-Repons et Comblisy à 5 kilomètres au Sud de la Marne.

Le fleuve était d'ailleurs franchi sur un très large secteur, car la droite de la 6e armée avait dû également, de Dormans à Gland, céder le passage à une brusque irruption. Sous la protection de ses batteries, l'ennemi avait, à trois heures du matin, commencé à traverser l'eau de Gland à Verneuil sur des bateaux d'abord, puis sur les ponts construits par ses pionniers. Les avant-gardes avaient gagné la ligne de départ, fixée pour l'attaque générale, à quelques centaines de mètres au sud de la rivière, aux environs de la voie ferrée Paris-Châlons.

L'assaut s'était déclenché à 4 h. 50 contre les hauteurs de la rive gauche où était établie la droite de l'armée Degoutte. Nos troupes avaient résisté énergiquement à la progression de l'ennemi et lui avaient infligé des pertes considérables. Ayant atteint, à sa droite, la ligne Crézancy-Fossoy, l'Allemand en avait été rejeté vers midi sur la voie ferrée par une vigoureuse contre-attaque des Américains.

Mais, au centre, l'attaque, plus violente encore, avait creusé jusqu'à La Chapelle Monthodon et Saint-Aignan une poche, profonde de plus d'une lieue, au delà de la Marne et l'ennemi, en fin de journée, avait réussi à s'y maintenir. Nous savons déjà que, sur le front de la 5e armée, il avait pu, sur la rive gauche, occuper, plus à l'Est, Comblisy, Nesle-le-Repons et Mareuil-le-Port, ce qui constituait, au Sud du fleuve, une forte avancée, large de 15 kilomètres, profonde de 5, tandis que, plus au Nord, la Montagne de Reims était, sur ses pentes occidentales, de toutes parts abordée et, sur certains points, pénétrée.

A la vérité, ces résultats ne parurent point se développer de façon très notable dans les journées du 16 et du 17. L'ennemi poussait cependant, vers le Sud de la Marne, comme sur la Montagne de Reims, des troupes fraîches, mais cette poussée n'obtenait guère d'effet que sur certains points du massif attaqué. Dans le bois de Courton, une violente attaque, d'abord repoussée, fut suivie d'un combat fort âpre et d'une avance, — au vrai, fort peu sensible, — de l'ennemi. Sur la Marne, celui-ci avait un peu élargi ses positions par la prise de Reuil-sur-Marne, ce qui n'était pas sans danger pour nous, car, l'attaque étant brisée au Nord de Châlons, l'Allemand pouvait encore essayer, par la manœuvre sur Épernay, de tourner par le Sud la Montagne de Reims. Mais, au delà du fleuve lui-même, loin de progresser, l'ennemi se heurtait à une assez vive réaction. Nos contre-attaques se rencontrant avec ses nouveaux assauts, il en résultait de violents corps à corps ; ils ne tournaient pas à l'avantage de l'Allemand qui, le 16, perdait La Chapelle Montholon et Saint-Aignan.

Le 17, il allait se trouver en face d'une nouvelle armée française : le général de Mitry, brusquement transporté de Flandre en Ile-de-France, était chargé, à la tête d'une « 9e armée, » de prendre à son compte les opérations au Sud de la Marne avec la mission de s'opposer à la marche des Allemands sur Épernay d'une part, de déclencher, d'autre part, sur les positions conquises une vive contre-attaque susceptible de rejeter l'ennemi dans la Marne. En réalité, ce n'était là qu'une des parties de la contre-offensive de grande envergure qui s'allait déchaîner sur tout le flanc de l'adversaire.

L'OFFENSIVE FRANÇAISE DU 18 JUILLET

La situation en somme se présentait pour nous, le 17 au soir, de la façon la plus favorable. Sans doute certains pessimistes fronçaient-ils le sourcil devant le passage de la Marne par l'ennemi, sa poussée vers Épernay et ses quelques assauts heureux sur les pentes Ouest de la Montagne de Reims, mais ceux qui étaient au fait de la contre-offensive, depuis des semaines préparée sur le flanc de l'adversaire, jugeaient déjà que, loin d'aggraver pour nous la situation, l'avance de l'ennemi au delà de la Marne créait pour celui-ci un danger de plus. Arrêté net par Gouraud entre Reims et l'Argonne, n'ayant donc pu réaliser la partie essentielle de son programme, l'encerclement de la Montagne de Reims et l'occupation de la Marne jusqu'à Châlons, l'ennemi n'avait fait qu'approfondir de cinq kilomètres vers le Sud la poche creusée du 27 au 31 mai. Plus cette poche était profonde, plus le risque devenait grand pour les armées allemandes aventurées. Reims tenant bon, la reprise de Soissons constituerait une menace d'autant plus grave que l'ennemi avait encore avancé vers le Sud sa ligne de bataille.

Foch n'était point de ceux qu'inquiétait cette avance. Il jugeait négligeable, — à condition qu'elle fût maintenue à l'Ouest d'Épernay, — la poussée allemande au delà de la Marne et il n'y voyait qu'une raison de persister à tout prix dans ses projets de contre-offensive, d'en presser l'exécution et de grossir les forces qui en étaient chargées. Il est né manœuvrier et nous savons que l'offensive lui a toujours paru le meilleur procédé défensif. Ce ne serait pas entre Château-Thierry et Reuil-sur-Marne que la Marne serait reconquise, mais sur les plateaux entre Ourcq et Aisne. La poche se viderait fatalement si le coup de bistouri de Mangin se donnait à l'endroit mûr. Il ne pouvait donc, un instant, « être question en aucune façon de ralentir, à plus forte raison d'arrêter les préparatifs de Mangin, » écrivait-il dès le 15, à midi. A cette heure décisive, le grand chef se sentait une acuité de vue qui donnait à ses ordres une fermeté singulière. Non seulement Mangin allait attaquer en forces au Nord de l'Ourcq, mais deux autres armées prendraient en même temps l'offensive, Degoutte entre Ourcq et Marne, Mitry au delà de la rivière, si bien que l'ennemi bousculé au Nord-Ouest serait

pressé à l'Ouest, refoulé au Sud. L'effet devait être si fatal que, le 17 au soir, Foch tenait d'ores et déjà l'Allemand pour battu. Ses notes, lettres et instructions des 15, 16, 17 nous montrent un homme plus maître que jamais de son jeu.

Néanmoins, tout dépendait du coup de bélier que Mangin se préparait à donner; il fallait donc qu'il fût d'une irrésissible violence; tandis que le Grand quartier français réclamait, pour repousser l'attaque sur la Montagne de Reims, les renforts britanniques, — les 15e et 34e divisions, — Foch en grossissait, au contraire, l'armée de Mangin. Celui-ci ne cessait de recevoir, par ailleurs, les chars d'assaut qui constitueraient le fer du *bélier*. J'ai vu à cette époque les redoutables petits monstres d'acier, expédiés par le général Estienne, se grouper non plus en escadrilles, mais en escadres sous le feuillage de la forêt de Villers-Cotterets. Et quand on avait ainsi reconnu l'instrument formidable placé dans la main du Chef, on éprouvait une impression d'autant plus vive à voir celui-ci, frémissant d'une impatience presque irritée, son œil noir fixé sur l'objet offert à ses coups prochains, le cerveau tout entier bandé vers le résultat à obtenir, à la veille d'une action qui allait bouleverser le monde, maître de lui, mais apportant à ses préparatifs avec le sang-froid nécessaire l'ardeur d'une âme dans un magnifique émoi. A la lisière de la forêt, s'élevait le fantastique observatoire d'où, par-dessus les derniers arbres, il embrasserait du regard le champ où son armée moissonnerait les lauriers. Le 17 au soir, l'opération était prête, chez Degoutte comme chez Mangin. Car le destin, ramenant celui-ci vers cette région de l'Aisne où, les 16 et 17 avril 1917, il avait vu se briser les grands projets que, sous peu, il réaliserait, le même destin singulier assignait, d'autre part, à la 6e armée, — l'ancienne armée Maunoury, — dans la vallée supérieure de l'Ourcq, un rôle tout pareil à celui que, dans sa vallée inférieure, elle avait été amenée à jouer dans les immortelles journées des 5, 6 et 7 septembre 1914 sur le flanc de Klück aventuré, — tout comme les lieutenants de Ludendorff — au delà de la Marne.

*
* *

Les préparatifs de Mangin dans les premières semaines de juillet n'avaient pu complètement échapper à l'adversaire. « Les différentes petites attaques françaises, écrivait, après l'affaire sur Cutry, le commandant de la VIe division allemande, peuvent

être considérées comme des signes précurseurs d'une attaque de grande envergure. » Le 13 juillet, un autre commandant de division, en ligne dans la région de Longpont, signalait à ses officiers « qu'à l'occasion d'une grosse attaque ennemie, des forces ayant réussi à percer pourraient apparaître à l'arrière. » Le Commandement allemand avait, avant le 15 juillet, pris quelques mesures : la VIIe armée (von Boehn) qui tenait le front de Soissons à Château-Thierry étant destinée à porter son effort sur le front d'attaque de la Marne, une autre armée, la IXe (von Eben) venue de Russie, s'était intercalée entre l'armée von Hutier et l'armée von Boehn dans la région de l'Oise à l'Ourcq, et cela à deux fins : car la mesure pouvait être d'intention offensive comme de précaution défensive. L'organisation de ce nouveau commandement, la mise à sa disposition de moyens largement calculés, la nécessité escomptée de la manœuvre de la Marne qui devait attirer les réserves françaises sur ce terrain, enlevaient toute préoccupation à Ludendorff pour le développement de son offensive du 15. Huit divisions avaient été groupées entre la région de l'Oise et l'Ourcq. Mais dès le 16, le commandement allemand avait dû, devant la résistance française et l'anéantissement de ses divisions sur le front Gouraud, puiser dans les forces accumulées au Nord de l'Ourcq. Il ne restait bientôt plus que 9 divisions en face de Mangin. Chose curieuse, l'ennemi se rassurait, loin de s'alarmer, car il tenait pour certain que nous aussi épuisions à notre effort de résistance les divisions destinées, une semaine avant, à l'offensive Mangin : « Déjà, lit-on dans l'ordre d'un des lieutenants de von Eben, le général von Winckler, déjà les Français retirent de notre front des troupes de valeur. » Et persuadé que l'attaque de flanc était, de ce fait, absolument impossible, l'ennemi diminuait de ce côté ses forces et ses moyens : dans la nuit du 16 au 17, dans le seul secteur d'une division, il avait retiré cinq batteries. S'il avait attendu Mangin au Nord de l'Ourcq, à coup sûr, il ne l'attendait plus, — et encore moins une contre-offensive au Sud de l'Ourcq. Il comptait sans le sang-froid, la volonté et l'esprit manœuvrier de Foch ; il allait être aussi surpris que s'il ne s'était jamais prémuni contre le coup depuis tant de jours préparé.

Mangin avait tout fait d'ailleurs pour que la surprise jouât en notre faveur le rôle qu'elle avait trop souvent depuis trois

mois rempli au profit de l'ennemi. A cet égard, il était bien servi par l'écran naturel qu'en ces mois de plein été, la forêt de Villers-Cotterets étendait entre l'ennemi et lui, tandis que la forêt de Compiègne offrait à l'arrière des couverts plus vastes encore. Par surcroît, les précautions les plus minutieuses avaient été prises pour que le jour et l'heure de l'attaque restassent inconnus de l'ennemi; l'artillerie avait reçu l'ordre d'éviter les réglages dénonçant les intentions; les téléphones, pour déconcerter les *postes d'écoute spéciaux* de l'ennemi, avaient été supprimés au delà des P. C. de division. Encore que, le 15, Mangin eût reçu tout un corps d'armée américain et le 2e corps de cavalerie, puis, le 17, la 34e division britannique, les mouvements qu'occasionnait l'introduction de ces forces considérables dans le front de l'armée et dans ses réserves, avaient été si habilement réglés qu'ils n'avaient pu donner l'éveil. L'attaque étant fixée au 18 à 4 h. 35, l'armée von Eben s'endormait le 17, au soir, aussi tranquille que si les Alliés eussent été à cent lieues.

Au moment où, après une nuit d'orage, l'aube rosissait le ciel, notre artillerie ouvrit le feu sur tout le front de la 10e armée comme sur celui de la 6e. Mais les canons n'avaient pas commencé leur concert, que déjà les 321 chars d'assaut, les régiments d'infanterie, les escadrilles d'avions de Mangin partaient à l'assaut. Le barrage roulant, s'avançant méthodiquement, semblait lui-même prendre la direction du mouvement.

La 10e armée entra comme un coin dans le flanc ennemi : si l'avance, de l'Aisne à l'Ourcq, (très précisément de Fontenoy à Troennes,) fut générale, elle allait rapidement se faire considérable en direction de Soissons par le plateau de Vauxbuin. Dès 8 heures du matin, on était maître du plateau 140 au Nord de Fontenoy, de la croupe de Pernant-Montaigu, du ravin au Sud de Pernant, de Missy-aux-Bois, des fermes Chavançon et Beaurepaire, la droite seule étant arrêtée devant Villers-Helon et la Savière. Mangin, du fantastique observatoire qu'il avait adopté au-dessus des arbres de la forêt, faisait pleuvoir les ordres pressants; il poussait en avant les troupes, prescrivait aux commandants de corps d'avancer, à chaque progrès, leurs postes de commandement, talonnant en son impatience les troupes en retard et comme présent derrière chacune d'elles. Dès 7 h. 50, voyant le ciel se remplir d'avions allemands, il avait ordonné

qu'on déchaînât « la chasse en grand pour nettoyer le ciel. » Celui-ci incontinent s'emplissait de nos avions. Pour la première fois, la division aérienne donnait toute sa mesure. Trois « étages de patrouilles » s'avançaient : une escadrille à haute altitude s'en prenait à l'aviation de chasse allemande ; deux, à 2000 mètres, attaquaient l'aviation d'observation ; une, volant bas, mitraillait les troupes en marche. L'aviation de bombardement semait la terreur à l'arrière de l'ennemi, troublait ses communications, notamment à Fère en Tardenois. Des combats s'engageaient dans le ciel, qui, à la fin de la journée, était « nettoyé. »

On nettoyait aussi la terre : l'Allemand affolé tourbillonnait, lâchant pied en maints points dans un état de désarroi insolite ; entre 8 h. 50 et 9 h. 30, Missy-aux-Bois dépassé, la 1re division du Maroc était arrivée en face de Chaudun où les chars d'assaut faisaient merveille. Déjà les Américains fonçaient sur Vierzy, à 10 kilomètres de leur ligne de départ. Ils y entraient avant 11 heures, tandis qu'à la droite, Louatres, Villers-Hélon et le bois de Maulay étaient dépassés. A 17 heures, la ligne allemande était rompue, et Mangin pouvait donner au 2e corps de cavalerie l'ordre d'ouvrir à l'infanterie la route d'Oulchy-le-Château, moment historique où la cavalerie française reprenait enfin sa vraie place dans la bataille. A cette heure, le front passait par Pernant, le plateau à l'Est de Saconin et Breuil, Chaudun, Vierzy, le bois de Maulay, Villers-Helon, le Buisson de Hautvison, Ancienneville, Noroy-sur-Ourcq où il se liait, par-dessus la petite rivière, à la 6e armée, elle aussi portée fort en avant.

Elle s'était, après une préparation d'artillerie d'une heure trente, élancée à l'assaut dans les mêmes conditions. Un Degoutte, plus froid d'apparence qu'un Mangin, l'égale en secrète ardeur ; jeune, énergique à miracle, l'ancien commandant de la division du Maroc et du 21e corps n'est pas homme à se laisser distancer, fût-ce par un Mangin. Et c'est, entre les deux frères d'armes, une belle lutte d'émulation dont les Allemands vont payer les frais. La 6e armée avait enlevé par surprise les avant-postes ennemis au moment même où se déclenchait le tir de l'artillerie sur la position de résistance allemande, puis tout le front s'était ébranlé de Troesnes (sur l'Ourcq) à Bouresches (Nord de Château-Thierry), 147 chars d'assaut appuyant une magnifique infanterie. Dès 10 heures,

sans rencontrer de résistance sérieuse, l'armée Degoutte avait balayé l'ennemi jusqu'à la ligne Marizy, Saint-Mard (Est de Troesnes), Mounes, Chevillon, Torcy, Belleau. Dans l'après-midi, la droite continuait à progresser, enlevant Licy Clignon et Courchamps et arrêtée seulement à un kilomètre de Neuilly-Saint-Front. Le front atteint le soir courait de Belleau à Bouresches par l'Ouest de Neuilly-Saint-Front, Courchamps, Torcy et Giery. Les deux armées assaillantes inscrivaient à leur tableau plus de 12000 prisonniers et près de 800 canons.

LA BATAILLE RETOURNÉE

Le front allemand n'était pas seulement, du Sud de Soissons au Nord de Château-Thierry, sur une largeur de 40 kilomètres, refoulé; il était ébranlé de telle façon, que toute la bataille, suivant les prévisions de Foch, devait en être transformée.

Celui-ci eut, ce 18 juillet, le sentiment très net de la victoire. Cette victoire, nous le savons, ne le surprenait point. Il ne songeait nullement à s'en contenter; pour qu'elle portât tous ses fruits, il fallait la poursuivre et l'étendre. Ni Mangin ni Degoutte n'avaient besoin d'être stimulés, — il s'en fallait. Il importait simplement de nourrir les attaques. Le général en chef invitait en conséquence Pétain à renforcer l'action entreprise par les deux armées et à « en préparer ensuite le développement vers le Nord, à concentrer dans ce double but toutes unités fraîches disponibles au Sud de la ligne Château-Thierry-Reims-Massiges. » Il *voyait* comme un fait accompli, tant l'ennemi y était condamné, le repli allemand au nord de la Marne et bientôt sur la Vesle. Les armées Mitry et Berthelot reconduiraient l'ennemi avec leurs ressources, — cependant que Mangin et Degoutte troubleraient sur son flanc cette difficile retraite. Les actions de toutes ces armées étaient dorénavant liées et l'Allemand, pressé de toutes parts et ayant perdu en une heure l'initiative si longtemps gardée, devait être manœuvré par tous avec la plus grande diligence.

Le 19 juillet, les armées Mangin et Degoutte avaient dès l'aube repris les attaques. La veille, elles n'avaient été retardées en leur avance que dans la vallée de l'Ourcq. Elles allaient, le 19, réduire la poche creusée de ce fait, brisant, l'une de

Villers-Helon à Rozet-Saint-Albin, l'autre à Neuilly-Saint-Front, la résistance ennemie.

Déjà Mangin prenait ses mesures et donnait ses ordres pour que son 1er corps occupât le Mont de Paris au Sud immédiat de Soissons et conquît le plateau au Sud et à l'Est de Belleu, pour que le 20e corps enlevât, plus au Sud, le plateau de la ferme de la Folie, pour que le 30e corps se jetât sur les hauteurs Nord d'Arcy-Sainte-Restitue et le 11e corps sur les hauteurs Est de Saponay. Il pensait couper la retraite aux armées allemandes en retraite : un ordre du grand quartier lui montrait déjà comme objectif le plateau Ambrief en direction de Bazoches. La 6e armée, de son côté, ayant porté son front de l'Ouest de Vichel-Nanteuil à l'Est de Bouresches, continuerait à pousser en direction de l'Est, menaçant le flanc du repli allemand. Elle viserait à poursuivre sans arrêt sa progression en direction de Fère-en-Tardenois.

Il fallait que l'ennemi agît très vite, s'il voulait que les corps si imprudemment engagés au delà de la Marne ne se vissent point couper la retraite. En fait, l'attaque de Mangin et de Degoutte avait produit instantanément son effet au Sud de la rivière. L'ennemi, dès le soir du 18, ne songeait qu'à se décrocher; depuis la veille, il était aux prises avec Mitry qui, de Reuil-sur-Marne au Sud de Château-Thierry, assumait, nous le savons, le commandement des troupes engagées. Dans l'esprit de Foch et de Pétain, cette nouvelle armée devait empêcher l'Allemand de se dérober à notre action à l'heure où les événements du Nord lui en imposeraient l'obligation. L'œuvre de nettoyage de la rive gauche avait, je le rappelle, commencé dès le 16; les troupes américaines avaient chassé les Allemands de tout le terrain situé au Sud de Fossoy et de Crezency (boucle de Mézy) et, le soir du 16, il ne restait plus, à l'Ouest du Surmelin, d'ennemis au delà de la Marne : 600 prisonniers étaient tombés entre les mains de nos vaillants alliés. Le 17, les soldats de Mitry avaient progressé plus à l'Est et celui-ci avait, pour le 18, prescrit une attaque générale qui, acculant l'ennemi à la rivière, l'empêcherait de la repasser sans dommage; l'opération, remise au 19, ne put encore se déclencher ce jour-là ; l'armée attendait ses chars d'assaut qui paraissaient un élément essentiel de l'attaque. L'ennemi, déjà résolu à repasser l'eau, laissait en arrière de forts éléments de

résistance qui, le 20, ayant à la hâte organisé une ligne de défense provisoire, ne pouvaient plus être facilement bousculés. Ces détachements se cramponnèrent en effet avec un beau courage au terrain, tandis que, dans la nuit du 19 au 20, les corps qu'ils couvraient, repassaient en hâte la rivière. Lorsqu'écrasant les arrière-gardes, l'armée Mitry atteignit enfin la Marne, elle avait raflé, à travers un champ de bataille semé de cadavres ennemis, une assez grande quantité de matériel et quelques centaines de prisonniers, mais déjà les gros de l'ennemi étaient sur la rive droite, où, le 20, nos premiers éléments ne reprenaient que difficilement pied. L'ennemi avait détruit les passages : il fallut encore deux jours pour que la 9e armée, sous le tir des mitrailleuses et des batteries laissées sur les hauteurs de la rive droite, pût, sans trop de dommages, faire à son tour franchir à ses gros la rivière.

Sur le flanc gauche de l'ennemi, la 5e armée (Berthelot) avait, à son tour, repris l'offensive. Le 18, elle avait encore subi de rudes attaques presque toutes repoussées et déjà, sur certains points, ressaisi l'initiative des opérations. Le 19, elle avait repris pied dans le bois de Courton et progressé devant Marfaux. Le 20, elle attaquait sur la ligne Louvrigny-Montvoisin plus au Sud et enlevait, avec des chars d'assaut, la falaise dominant la Marne ; au Nord du fleuve, les 62e et 51e divisions britanniques, confiées à Berthelot, se jetaient dans la vallée de l'Ardre, mais étaient arrêtées devant Marfaux, Expilly et Cintron; plus au Nord, les Italiens, appuyés par nos troupes coloniales, rentraient à Sainte-Euphraise.

L'ennemi, en cette journée du 20, se défendait sur tout l'énorme cercle que formait, du Mont de Bligny aux rives de la Marne et du fleuve aux abords de Soissons, le front de bataille. Sa résistance se faisait particulièrement âpre sur les deux côtés de la poche, sur les collines au Nord de l'Ardre, à l'Est, comme dans la vallée de la Crise, à l'Ouest. A cette résistance désespérée, on pouvait deviner qu'il méditait un repli sur la Vesle. Toute sa manœuvre de retraite s'appuyant sur ces deux pivots, il les fallait maintenir à tout prix; les divisions de renfort étaient dirigées sur ces deux régions et au Sud de Soissons. Il s'agissait pour l'Allemand de sauver, avec les corps engagés dans la poche, l'énorme matériel qui les y avait suivis. Mais déjà l'ennemi ne se battait plus que pour sauver une

partie de sa mise; en vain essayait-il, par d'incroyables *communiqués* à la presse allemande, de faire illusion à l'opinion; en vain l'abandon de la rive gauche de la Marne était-il célébré à l'égal d'une « des plus grandes victoires allemandes : » nul ne doutait que, dès cette heure, la Victoire eût changé de camp; les soldats allemands engagés dans la bataille déjà ne se faisaient plus d'illusions. Lorsque, repoussés avec d'effroyables pertes sur le front Berthelot, défoncés entre la région de Soissons et celle de Château-Thierry par Mangin et Degoutte, ils repassaient la Marne sous la menace de Mitry, ils pressentaient, — les correspondances saisies en font foi, — que l'heure des revers avait sonné et prévoyaient qu'elle n'était que la première d'une longue série de jours malheureux. Un soldat alsacien qui servait dans une batterie alors engagée, m'a depuis conté que, le soir du 18 juillet, un camarade allemand lui dit : « De ce coup-là, tu vas redevenir Français! » Les dépêches Wolf elles-mêmes ne pouvaient couvrir de leurs mensonges la trop parlante réalité.

L'ALLEMAND DÉFEND SES FLANCS

Foch tenait le succès : le 18 juillet était bien sa victoire; la contre-offensive avait frappé, à l'heure qu'il avait arrêtée, l'ennemi en défaut; parce qu'il l'avait de longue date préparée et que, contre vents et marées, il avait entendu qu'elle se déclenchât, il était autorisé à en revendiquer l'honneur; il ne triomphait point, sachant tout ce qui restait à faire pour que de cette victoire locale sortît la victoire décisive; qu'elle en sortît un jour, lointain ou prochain, il n'en doutait pas; sa confiance, imperturbable aux heures troubles, se fortifiait maintenant du succès dû non point du tout à une heureuse rencontre, mais à une prévision de toutes les heures. Maintenant cette prévision s'exerçait déjà sur un plus vaste champ et son esprit devançait l'événement.

L'Allemand allait à coup sûr se replier : Foch travaillait à rendre ce repli difficile, à faire *rendre* à la victoire d'entre Aisne et Marne tous ses fruits utiles; mais suivant sa formule favorite, *de quoi s'agissait-il?* De jeter l'Allemand non point seulement hors de la poche de l'Aisne, mais hors de France. Il avait entendu que toute la Coalition participât à la bataille entre Aisne et Marne, parce que c'était bien là que se jouait la

grosse partie. Il savait, dès le 18, que le kronprinz Ruprecht de Bavière n'attaquerait plus et qu'on allait même lui prendre des divisions au profit des armées allemandes combattant sur le front à l'Est de Paris ; il ne croyait plus à une attaque sur le front britannique ; quand on lui avait parlé d'indices d'attaque en Flandre, il avait simplement prescrit au gouverneur de Dunkerque de relever ses inondations, mais à Haig réclamant son 22e corps, il avait répondu que la bataille engagée sur un front de 130 kilomètres entre l'Aisne et l'Argonne supprimait toute crainte d'offensive sérieuse au Nord de l'Oise ; il poussait le maréchal à déclencher une attaque sur le flanc de la poche de la Lys et déjà, le 20, il allait plus loin ; au point où l'on en était, « il était indispensable *de saisir l'ennemi et de l'attaquer partout* où on pouvait le faire avec avantage. »

Le 21 juillet, il revenait à la bataille engagée : à ses lieutenants il adressait une directive générale concernant les opérations à poursuivre : il fallait pousser l'action de la 10e armée sur les plateaux au Nord de Fère en Tardenois en lui affectant toutes les ressources disponibles, organiser une parade éventuelle à la riposte que l'ennemi pourrait tenter au Nord de l'Oise ou sur le front britannique, en regroupant en arrière de la gauche et du centre du groupe d'armées Fayolle les divisions fatiguées, retirées de la bataille.

Ce même jour, il avait reçu à son Quartier-Général de Bombon, le général Pershing qui lui avait fait part de la situation des forces américaines ; elles pouvaient constituer avec les divisions entraînées une première armée qui recevrait un secteur du front en attendant qu'elle entreprît — et cela ne tarderait pas, — une grosse opération à l'Est de l'Argonne. Enfin le 24, Haig, Pétain et Pershing s'étant réunis chez Foch, celui-ci avait soumis à leur examen les projets d'opérations qui, la bataille de la Marne-Aisne une fois close, ne permettraient pas à l'ennemi battu de se ressaisir. Nous parlerons sous peu et longuement de ces projets du 24 juillet, si vite mis à exécution. Il était intéressant de constater dès maintenant qu'ils s'édifiaient, — embrassant tout le champ de bataille de France, — à l'heure où l'Allemand défendait encore opiniâtrément les flancs de ses armées entre Marne et Aisne. Mais « il ne s'agissait » point de s'arrêter aux incidents du jour, il les fallait précéder, afin d'être maître de faire l'événement du lendemain.

***

La bataille se poursuivait fort âprement de part et d'autre. L'Allemand, assailli le 21 sur trois fronts, défendait désespément les flancs de sa retraite.

Il était indiqué que devant l'armée Mangin, à sa droite, et devant l'armée Berthelot, à sa gauche, cette résistance se fit plus tenace. Les 9 divisions allemandes, opposées le 18 juillet à Mangin, étaient, dès le 20, épuisées; mais l'État-major allemand avait précipité entre Oulchy-le-Château et Soissons, dès le 19, 4 divisions, puis, le 20, 3 nouvelles, et il allait encore, le 21, y jeter de nouveaux renforts. Mangin, de son côté, reconstituait ses forces en vue d'un nouveau coup de bélier qu'il entendait ne donner qu'à coup sûr, celui qui, dix jours après, allait lui livrer, avec les faubourgs de Soissons, ce plateau d'Ambrief (au Nord du Tardenois) qui, dès le 21, était l'objectif visé. Le 21, le 22, le 23, le 24, il ne pouvait qu'essayer de pousser vers la région d'Oulchy : il savait que son heure allait revenir et préparait activement un nouveau défoncement.

Au Sud de l'Ourcq, la résistance était moindre devant Degoutte le 21, mais s'accentuait dès le 22. Dès le 21, à l'aube, nos patrouilles étaient entrées dans Château-Thierry, y liant la 6e armée avec les Américains qui avaient franchi la Marne à l'Est de la ville. Mais c'était vers le Tardenois que Degoutte poussait ses forces; dès le 21, il avançait de près de dix kilomètres sa ligne entre Ourcq et Marne, atteignant, au soir, le front Mont Saint-Père-Épieds-Rocourt Montgru-Saint-Hilaire, obligé, le 22, de marquer le pas devant les violentes réactions de l'ennemi, il parvenait, le 23, à avancer sa gauche en direction de Fère, mais sa droite était accrochée devant Epieds où des combats très durs mettaient aux prises, une journée entière, Américains et Allemands. Degoutte brisait, il est vrai, le 24 cette résistance, car après des combats assez vifs, il pouvait atteindre à Beuvardes les lisières de la forêt de Fère, arrêté seulement par les batteries et mitrailleuses allemandes de la rive droite de l'Ourcq, installées sur la Butte-Chalmont que Mangin n'enlèvera que deux jours plus tard.

Cette résistance acharnée des Allemands sur leur flanc, de plus en plus âpre à mesure qu'on montait vers le Nord, couvrait le repli de la Marne sur l'Ardre, en attendant la

retraite sur la Vesle , qui, décidée le 19 juillet, devait être vivement poussée à l'heure où l'armée de Mitry avait franchi la Marne. Celle-ci y avait employé les journées des 22, 23 et 24 au milieu de difficultés extrêmes, les collines au Nord de la Marne étant, je l'ai dit, bourrées de mitrailleuses et d'artilleurs. Le 24, cependant, Mitry avait établi des têtes de pont assez solides pour que toute son armée fût portée au delà de l'eau et atteignit déjà le 23 Le Chamel et la forêt de Ris. Son action se liait avec celle de la 6e armée au Sud de la forêt de Fère, que Degoutte menaçait à l'Ouest.

Sur ces entrefaites, la 5e armée reprenait à son compte la zone de combat de la 9e, Berthelot assumant ainsi la charge de toute la bataille au Sud et à l'Est de la poche déjà fort réduite. En face de lui, non moins que de Mangin, l'ennemi se cramponnait, ces 21 et 22 juillet, au champ de bataille : car, défendant au Sud de Soissons le pivot de droite de sa retraite, il lui fallait défendre, au Sud de Reims, le pivot de gauche. Ces trois jours se passaient en combats assez vifs sur les pentes de la Montagne de Reims dont nous n'avions plus à reprendre que quelques arpents; mais Berthelot préparait une opération destinée à faire tomber la résistance ennemie dans toute la vallée de l'Ardre : elle se déclencha le 23 à 6 heures; les divisions britanniques, appuyées de chars, enlevaient les villages de Marfaux et Cuitrois ainsi que le bois d'Aulnay, tandis qu'à droite, une division de cavalerie française attaquait de Sainte-Euphraise sur le Nord de la vallée et que des bataillons italiens poussaient d'un élan jusqu'au bois Naveau. Mais l'effort des Alliés se heurtait, comme au Nord de l'Ourcq, à la résistance désespérée de l'ennemi. Celui-ci essayait encore, le 25, de réagir violemment par une attaque en masse sur Vregny; il parvenait à faire fléchir notre ligne, bientôt rétablie par des contre-attaques. En somme, les combats étaient partout âpres et sanglants : nous avions affaire à un ennemi qui devait tout tenter pour empêcher la défaite de devenir désastre. De son côté, à droite, la 4e armée, au milieu de combats également assez vifs, de Prunay à Perthes, reprenait peu à peu les positions abandonnées le 15.

Foch, — et l'événement l'y encourageait, — continuait à voir dans les attaques sur le flanc droit ennemi l'un des plus sûrs moyens pour précipiter la retraite en la troublant. Le 27, il insistait pour que les 10e et 6e armées fussent mises en mesure

de monter une action commune, en direction générale de Fère en Tardenois. Ce jour-là même, une vigoureuse poussée était faite dans la vallée de l'Ourcq, principalement au Sud, où la 6e armée occupait en fin de journée un front jalonné par la rive gauche de l'Ourcq de Nanteuil-Notre-Dame à Courmont; la 10e allait, le lendemain, en emportant la butte Chalmont (Est d'Oulchy-le-Château), enlever à l'ennemi son principal appui sur la rive droite et menaçait nettement Grand-Rozoy qu'elle emporterait le 29.

L'ennemi, menacé d'une façon si pressante à l'Ouest, s'était décidé à un premier repli, prononcé devant la 5e armée : celle-ci occupait, le 27, en fin de journée, le front Champroisy-Passy-Grigny-Guisles-Cuchery et l'Est de Chaumuzy. Le lendemain, 28, la 6e armée franchissait l'Ourcq et occupait Groray et Fère-en-Tardenois, tandis que la 5e, lui donnant la main, attaquait sur Romigny et Ville-en-Tardenois; elle se heurtait encore à une forte résistance, mais elle occupait le sommet de ce mont de Bligny, si âprement disputé depuis 15 jours, et forçait l'Allemand à se replier sur les hauteurs entre Ville-en-Tardenois et Sainte-Euphraise. Volant en avant de nos troupes, toute la division aérienne inquiétait la retraite ennemie. Le 29, déployée tout entière, sa 1re brigade en avant des 5e et 6e armées, sa 2e en avant des 6e et 10e, elle balayait le ciel et bombardait la terre.

Le 29 au soir, les 10e, 6e et 5e armées sont devant une ligne de hauteurs s'étendant entre la montagne de Paris (Sud-Ouest de Soissons) et Sainte-Euphraise (Sud-Ouest de Reims) : l'ennemi paraît vouloir y faire tête. Les 30, 31 juillet et 1er août, nos efforts pour aborder ces hauteurs restent infructueux : au pied des pentes, les villages de Seringes, Sorgy, Villers-Agron sont âprement disputés; on les prend, les perd, les reprend. La bataille semble arrivée à son point mort.

LA SECONDE ATTAQUE MANGIN ET LE REPLI ALLEMAND SUR LA VESLE

Certes, c'était un résultat que d'avoir contraint l'ennemi à un repli qui l'avait ramené depuis le 18, des hauteurs de la rive gauche de la Marne à celles de la rive droite de l'Ourcq et de l'Ardre. Mais Mangin n'était pas homme à marquer le pas sans avoir récupéré Soissons; il sollicitait la mission que, tant elle était ardue, on hésitait, en haut lieu, à lui consentir. Le

30 juillet, le général en chef des armées alliées s'était rendu chez le commandant de la 10e armée; celui-ci plaida « sa cause » avec sa vivacité coutumière; il reçut carte blanche; la 10e armée donnerait son nouveau coup de bélier. La 5e armée était, d'autre part, avertie qu'elle aurait à pousser vivement l'ennemi, ébranlé par le nouveau coup donné entre Soissons et Fère-en-Tardenois.

Dès le 30, Mangin préparait son action : le 2, les 30e et 11e corps ouvraient la brèche entre l'Orme de Grand-Rozoy et Servenay, et ce premier assaut, suivant les prédictions du général, ébranlait assez l'ennemi pour qu'il abandonnât, dans la nuit du 1er au 2, le mont Laven, les bois d'Arcy et Rugny où notre cavalerie entrait le 2, dès 9 heures, tandis que le 20e corps atteignait les Bovettes et Droisy, dépassait Buzency et franchissait la Crise en direction du plateau d'Ambrief; cependant, à gauche, le 1er corps, enlevant Noyant et Acouin, gravissait les hauteurs de Belleu-Mercin. Le général Mangin voyait s'ouvrir le chemin de Soissons, dont il attaquait les faubourgs, comme celui de Mont Notre-Dame dominant la basse Vesle. Il comptait bien être, le lendemain, maître du champ ouvert à ses soldats: « En avant! La victoire du 1er août achève celle du 18 juillet et se termine en poursuite!... Ce soir, il faut que la 10e armée soit sur la Vesle, » criait-il, dès 10 heures, à ses soldats. Avant même que l'ordre parvînt, la poursuite se faisait pressante, talonnante, parfois pénétrante. A 19 heures, les bataillons de chasseurs de la 11e division étaient dans la partie Sud de Soissons; notre infanterie atteignait Billy-sur-Aisne, Ecury, Nampteuil, Maast-et-Violaine. On voyait s'élever les flammes vers le Nord. Les Allemands, rejetés de l'autre côté de l'Aisne, incendiaient les ponts de Soissons et de Venizel; l'air était obscurci par la fumée des explosions; plus à l'Est, les ponts de la Vesle sautaient; des incendies s'apercevaient à Fismes, Bazoches et Braisnes; l'ennemi essayait de détruire le matériel considérable qu'il ne pouvait plus emporter. D'autre part, il fallait surprendre les passages de la Vesle. « Les généraux de division dirigeront eux-mêmes les mouvements de leurs unités en tête des gros, » et cet ordre de Mangin marquait bien le nouveau caractère que tous les jours prenait la campagne. L'armée devait poursuivre sans arrêt ses succès : il fallait prendre pied sur les plateaux découverts entre Maast-

et-Violaine et Branges de manière à déborder, par l'Est, le ravin de la Crise, abordé de front par le 20e Corps. Le 3, à midi, nous bordions l'Aisne en aval du confluent de la Vesle et tenions les hauteurs et villages au Sud de cette rivière.

Sur tout ce front, l'ennemi était en retraite; les 6e et 5e armées le talonnaient vivement et, la cavalerie ayant repris en avant de l'infanterie sa place normale dans la bataille, enlevait prisonniers et matériel. L'ennemi était, le 3 août, jusqu'à l'Est de Basoches, reconduit à la Vesle. Nos armées en mouvement ramassaient les traînards, le matériel en détresse. Le 4, les Allemands évacuaient le reste de la rive gauche que certains de nos détachements franchissaient derrière eux. La droite de la 6e armée réoccupait Fismes dont les ruines fumaient. L'ennemi criblait d'obus à l'ypérite le front en marche, mais rien n'arrêtait notre poursuite.

Le 5 août, l'opération était terminée : l'Aisne, de Soissons au confluent de la Vesle, était solidement tenue, et sur la Vesle, il fallait, par prudence, arrêter l'élan de nos troupes, qui volontiers eussent tenté de franchir sans ponts la rivière. Le Commandement entendait que, provisoirement, on s'arrêtât là. Les Allemands semblaient résolus à tenir sur leur nouvelle ligne : la résistance eût coûté, si on tentait le passage et l'assaut des plateaux du Nord, des pertes inutiles. Car déjà Foch avait besoin de tous ses moyens pour porter ailleurs son effort sur l'ennemi ébranlé. Il eût été insensé de forcer une forte position difficile quand, tout à l'heure, bien plus au Nord, l'ennemi battu allait sentir de nouveau le poids de nos armes victorieuses. On rappela sur la rive gauche de la Vesle les détachements passés sur la rive droite. On s'organiserait sur les nouvelles positions en attendant que fût reprise de ce côté, — elle le sera dans un mois, — l'offensive des armées de Reims à Soissons.

***

Pour le Haut Commandement allié, la bataille d'entre Marne et Aisne était close. Car c'était maintenant Foch qui décidait de l'heure et du lieu.

C'était le résultat de cette magnifique opération qui, déjà, a reçu dans l'Histoire le nom de *seconde bataille de la Marne*. L'assaut le plus formidable que les lignes alliées eussent connu brisé dès les premières heures à l'Est de Reims par

l'armée Gouraud et déconcerté, du 15 au 17, à l'Ouest de Reims, par la lutte pied à pied menée par les 5e et 6e armées ; l'offensive des 10e et 6e armées pleinement victorieuse les 18 et 19 juillet; les assaillants du 15 juillet reconduits par les 9e, 6e, 5e armées sur la Marne, sur l'Ourcq, sur l'Ardre, finalement sur la Vesle; 30 000 prisonniers faits sur l'armée allemande, plus de 800 canons enlevés et plus de 6000 mitrailleuses capturées; le front raccourci de 45 kilomètres; la voie ferrée Paris-Châlons rétablie; la menace sur Paris supprimée: c'étaient là des résultats immédiats que les armées alliées, — car Anglais, Américains et Italiens s'étaient, on se le rappelle, battus à nos côtés, — mais, au tout premier rang, les armées françaises, pouvaient revendiquer avec fierté !

Et cependant, ces résultats obtenus n'étaient rien à côté de l'immense avantage que représentait l'initiative définitivement reprise par notre Haut Commandement. Tandis que le moral gravement atteint de l'armée et du peuple allemands ne se relèverait point de ce formidable coup, tout au contraire, nos armées et notre nation se sentaient soudain portées vers la victoire. Nos grands chefs la préparaient. C'en était fini de la défensive; elle ne nous avait point abattus; c'était le miracle; mais elle avait martyrisé les cœurs et angoissé les âmes. Maintenant nous avions ressaisi la maîtrise des opérations et la grande bataille de France en était retournée. Toutes nos qualités offensives s'allaient maintenant déployer à l'aise. C'est sur les rives de la Marne qu'une seconde fois le Destin s'était prononcé. C'est là que leur Gœthe eût pu écrire la phrase de Valmy : « De ce lieu, de cette heure date une ère nouvelle. »

La Victoire était en marche, et rien désormais ne pourrait l'arrêter. Foch en traçait déjà, d'une main souveraine, le plan et les conditions.

LOUIS MADELIN.

(A suivre.)

LA RUINE

DE LA

CIVILISATION ANTIQUE

RÉFLEXIONS ET COMPARAISONS

On croit généralement que la civilisation antique s'est éteinte peu à peu après une agonie de plusieurs siècles. Cette opinion n'est nullement conforme à la vérité, du moins en ce qui concerne l'Occident. Au moment où l'empereur Alexandre Sévère fut tué par ses légions révoltées, en l'an 232 de notre ère, la civilisation antique était encore intacte en Europe, en Afrique et en Asie. Au fond de leurs temples, édifiés ou restaurés au cours des derniers siècles, avec toute la magnificence qu'autorisait une prospérité croissante, les dieux du polythéisme grec et romain et les dieux indigènes, hellénisés ou romanisés, des provinces qui n'étaient ni grecques, ni latines, veillaient sur l'ordre social de tout l'Empire. Du sein fécond du polythéisme était même né, pendant les deux derniers siècles, un culte nouveau, le culte de Rome et d'Auguste, qui symbolisait encore, au début du IIIe siècle, des bords du Rhin à ceux de l'Euphrate, la majestueuse unité de l'Empire. Sorte de mixture cosmopolite, épaisse et colorée, d'hellénisme, de romanisme et d'orientalisme, une civilisation brillante et superficielle s'étendait, comme un vernis de prix sur une faïence rustique, sur tout l'Empire.

Deux aristocraties, l'une impériale qui résidait à Rome,

l'autre provinciale, qui résidait dans les villes secondaires, étaient préparées par la culture grecque, par la culture latine, ou par les deux ensemble, à gouverner l'Empire, avec sagesse, justice et magnificence. Les beaux-arts, — sculpture, peinture, architecture — florissaient, bien que, pour satisfaire aux goûts d'un public trop vaste et cosmopolite, ils eussent perdu la simplicité et la pureté des grandes époques. La philosophie et la littérature étaient cultivées avec zèle, quoique sans grande originalité, par une foule croissante d'hommes et de femmes, dans les classes moyennes et les classes supérieures. Partout, même dans les petites villes, les écoles se multipliaient. L'étude qu'on tenait alors en plus haute estime, qu'on poursuivait avec le plus d'ardeur et qu'on jugeait digne des récompenses les plus élevées, était la jurisprudence. L'Empire fourmillait de juristes. Les qualités qui font un grand jurisconsulte, la perspicacité, la subtilité, la force dialectique, le sens de l'équité, l'esprit d'invention dans l'ordre des principes, menaient tout droit aux plus hautes charges de la cour et de l'armée. Apporter la justice au monde par un droit qui fût l'œuvre pure de la raison et de l'équité, était devenu la mission du grand empire que tant de guerres avaient fondé : mission noble et élevée entre toutes celles que pouvait se proposer un État du monde ancien, et qui réalisait complètement la grande doctrine d'Aristote, d'après laquelle le but suprême de l'État n'est ni la richesse, ni la puissance, mais la vertu. Les villes grandes et petites s'efforçaient dans toutes les provinces de construire de beaux édifices, d'établir des écoles, d'organiser des fêtes et des cérémonies somptueuses, d'encourager les études les plus en faveur de l'époque, de pourvoir au bien-être des classes populaires. L'agriculture, l'industrie, le commerce prospéraient, les finances de l'Empire et des villes n'étaient pas encore en trop mauvaises conditions, et l'armée était encore assez forte pour imposer aux barbares, rôdant sur les frontières, le respect du nom romain.

Cinquante ans plus tard tout cela est changé. La civilisation gréco-romaine agonise avec le polythéisme. Les dieux fuient leurs temples désertés et croulants, pour se réfugier dans les campagnes. Les aristocraties raffinées qui gouvernaient l'Empire avec tant de magnificence et de justice, et qui avaient édifié le grand mouvement du droit rationnel, ont disparu. L'Empire est la proie d'un despotisme tout ensemble faible et

violent, qui recrute son personnel de fonctionnaires civils et militaires dans les populations les plus barbares de l'Empire. Les provinces d'Occident, y compris la Gaule et l'Italie, sont presque complètement ruinées. Les campagnes et les petites villes se dépeuplent; ce qui reste d'hommes et de richesses va congestionner quelques grands centres; les métaux précieux disparaissent; l'agriculture, l'industrie et le commerce dépérissent; les arts et les sciences périclitent. Tandis que les deux siècles précédents s'étaient efforcés de réaliser dans l'Empire une grande unité politique par-dessus l'immense variété des religions et des cultes, l'époque nouvelle qui commence va créer une grande unité religieuse, au milieu du morcellement de l'empire. La civilisation gréco-latine, détruite dans ses éléments matériels par l'anarchie, la dépopulation, la ruine économique, est décomposée dans sa vie spirituelle par le christianisme, qui remplace le polythéisme par le monothéisme et s'efforce de bâtir une société religieuse universelle, uniquement préoccupée du perfectionnement moral, sur les ruines de l'esprit politique et militaire. En somme la civilisation antique n'est plus qu'une immense ruine. Aucun effort humain ne réussira à en empêcher l'écroulement final. Comment s'explique un pareil changement? Qu'est-il donc arrivé pendant ces cinquante années?

I

Pour comprendre cette grande crise de la civilisation humaine, il faut remonter aux débuts de l'Empire et comprendre la nature de l'autorité impériale telle qu'elle s'était formée au sein de la petite république latine. Les historiens persistent à faire de l'empereur romain, aux deux premiers siècles de notre ère, un monarque absolu, conçu selon le type des dynasties qui ont gouverné l'Europe aux XVIIe et XVIIIe siècles. Et, en vérité, l'empereur romain ressemblait aux monarques des siècles derniers soit en ce que son pouvoir durait autant que sa vie, soit parce que si ce pouvoir n'était pas à proprement parler absolu, il était assez grand pour que sa différence d'avec un pouvoir absolu n'apparaisse pas immédiatement à des esprits habitués aux formes et aux principes

de l'État moderne. Pourtant l'Empire romain se différencie de la véritable monarchie ancienne ou moderne parce qu'il n'a jamais reconnu, jusqu'à Septime Sévère, le principe dynastique ou héréditaire comme la base de son organisation.

L'empereur n'acquiert ses pouvoirs que grâce à une élection, comme les magistrats républicains : la parenté et la naissance n'ont jamais été considérées comme des titres légitimes de son autorité. Il est vrai qu'à plusieurs reprises une même famille détint le pouvoir pendant plusieurs générations, mais ce fut toujours pour des raisons de fait et non de droit. Dans tous les cas l'historien peut retracer ces raisons de fait. Cette différence suffirait à nous faire conclure que jusqu'à Septime Sévère, l'Empire ne fut pas une monarchie absolue, sans qu'on puisse non plus l'appeler une république. Ce fut un régime intermédiaire entre l'un et l'autre principe ; et ce caractère incertain a été pour lui une cause de faiblesse que les historiens ont trop négligé d'étudier mais qui a exercé la plus grande influence sur les destinées de la civilisation gréco-latine.

Dans tout système politique fondé non sur l'hérédité, mais sur le choix, le grand problème est de trouver un système d'élection qui empêche le principe électif d'être faussé dans son application par la fraude ou par la violence. Pour des raisons nombreuses qu'il serait trop long d'examiner ici, mais dont les principales découlent justement du caractère incertain de l'autorité impériale, Rome ne parvint pas à fixer les règles de l'élection impériale de telle sorte que toute hésitation dans la procédure fût impossible, et les tentations de fraude et de violence écartées. En principe, l'empereur devait être élu par le peuple romain dans les comices. Cela est si vrai que le pouvoir lui était conféré par une *lex de imperio* dont nous pouvons affirmer qu'au moins jusqu'à Vespasien, elle fut soumise aux comices et formellement approuvée par eux. Mais nous savons aussi que sous l'Empire les comices n'étaient plus qu'une fiction constitutionnelle et qu'en votant la *lex de imperio* ils ne faisaient que sanctionner le texte du *Sénatus-consulte* par lequel le Sénat avait conféré le pouvoir à l'empereur. Le corps qui légitimait effectivement l'autorité de l'empereur en lui conférant le pouvoir constitutionnel, était donc le Sénat. Le Sénat aurait dû par conséquent choisir aussi l'empereur, auquel il pouvait conférer les pouvoirs légaux. Mais pour différentes raisons d'ordre poli-

tique et constitutionnel le Sénat ne fut pas à même de revendiquer ce droit au point de pouvoir l'exercer dans tous les cas et avec toute la liberté nécessaire : si bien que quelquefois il choisit et imposa à l'Empire le chef de son choix, mais qu'il lui arriva aussi, dans d'autres, de devoir se contenter de ratifier le choix fait par d'autres forces sociales. Nerva, par exemple, fut choisi par le Sénat, mais Tibère fut imposé au Sénat par une situation politique et militaire qui n'avait rien de commun avec les préférences et les vues de l'illustre assemblée ; Claude et Néron furent imposés par les prétoriens ; Vespasien par la victoire et les soldats. De Nerva à Marc-Aurèle, durant la période la plus brillante de l'Empire, on adopta un système mixte : l'empereur choisissait dans le Sénat, et d'accord avec le Sénat, l'homme qui lui semblait le mieux qualifié pour lui succéder ; il l'adoptait comme fils, l'associait au pouvoir comme aide et adjoint.

L'empereur mort, le Sénat, en conférant au fils adoptif le pouvoir impérial, ne faisait que ratifier un choix auquel il avait déjà consenti. En somme, il y avait dans l'Empire un corps pouvant et devant élire l'empereur ; mais ce corps, le Sénat, n'eut pas toujours l'autorité et la force nécessaire pour exercer la plénitude de son pouvoir, et se borna souvent, au lieu d'élire l'empereur, à ratifier le choix de l'empereur choisi par d'autres. Cet office pourtant lui resta toujours acquis : l'autorité d'aucun empereur ne fut légitime avant qu'il l'eût reçue du Sénat, moyennant la *lex de imperio*. Le sénat romain sous l'Empire pourrait donc se comparer aux parlements de bien des états modernes qui, en principe, devraient choisir, mais en réalité ne font très souvent que légitimer, par leur approbation, les gouvernements élus par la cour ou par des coteries puissantes, étrangères au parlement. C'est pour cette raison que les historiens modernes affectent à l'ordinaire un grand dédain pour le Sénat de l'époque impériale, qu'ils considèrent comme une momie laissée en héritage par la République à l'Empire, vénérable, certes, mais inutile et encombrante dans la nouvelle constitution. Le XIXe siècle a fait trop de révolutions et il s'est trop habitué à confondre l'autorité avec la force pour pouvoir apprécier au juste une institution dont le rôle était d'imprimer à l'autorité impériale le caractère indélébile de la légitimité. Mais maintenant que la Révolution, brusquement

réveillée au fond des steppes, s'avance vers les frontières de la civilisation occidentale, il sera utile et sage de s'efforcer de comprendre comment la prospérité de l'Empire pendant le premier siècle fut en partie due à une institution qui semble à beaucoup d'historiens modernes inutile, parce que sa fonction était plus formelle que substantielle.

II

Bien que la plupart des historiens, suivant l'exemple de Mommsen, s'obstinent à immoler le Sénat, victime expiatoire, sur la tombe de César, il n'est point douteux que le Sénat non seulement continua à vivre et à gouverner l'Empire, après que César fut éteint, mais dans la seconde moitié du 1er siècle, fit comme un arbre vieilli, qui après une greffe porte de nouveaux fruits. Il se renouvela; il acquit un prestige nouveau; il gouverna l'Empire avec une énergie et une sagesse qui peuvent soutenir la comparaison avec les plus belles époques de la République. Pour quelles raisons? Quelle fut la greffe miraculeuse qui produisit cette transformation du tronc vieilli? Essayons de l'expliquer brièvement.

Pendant le premier siècle de l'Empire, qui fut une ère de prospérité et de paix, beaucoup de familles indigènes de l'Italie du Nord, de la Gaule, de l'Espagne, de l'Afrique septentrionale s'enrichissent et constituent partout de nouvelles aristocraties locales.

Comme il est naturel, la richesse donne à ces familles le désir de briller et de prédominer; elles cherchent donc dans la paix qui les environne, un modèle à imiter pour se dégrossir, se rendre dignes de l'admiration populaire et devenir une véritable aristocratie douée d'une supériorité intellectuelle et morale sur la massse de la population pauvre ou de moyenne fortune. A l'exception de quelques rares familles qui cherchent ce modèle parmi les cendres encore chaudes des traditions nationales et des époques de l'indépendance, la plupart le trouvent à Rome et dans la noblesse romaine; et non pas tant dans la noblesse divisée, prodigue, fastueuse, peu active, indocile et faible à la fois, de l'époque des Jules-Claudiens que dans l'image solennelle et vénérable que Cicéron, Salluste,

Horace, Virgile, Tite-Live avaient tracée de la vieille aristocratie romaine en la parant de si éclatantes couleurs. Car la grande littérature latine ne fut pas une distraction de riches seigneurs oisifs et curieux ; mais l'organe le plus noble de la puissance romaine, le véhicule élégant qui propagea à la fois la connaissance de la langue latine, le goût des belles-lettres et les doctrines morales et politiques auxquelles l'aristocratie romaine croyait, chez les nouvelles élites qui de génération en génération se formaient dans les provinces de l'Occident et en Afrique, émergeant de la confuse égalité des vaincus. Élevées par des précepteurs latins, les générations nouvelles étudièrent les grands auteurs comme des maîtres non seulement de la forme, mais de la pensée et du sentiment; elles grandirent ayant sous les yeux le merveilleux modèle de l'antique noblesse romaine, non pas telle qu'elle avait effectivement été, mais telle que l'avait dépeinte, épurée de ses vices et de ses faiblesses, le pinceau lumineux de Tite-Live, dans le grand cadre de son histoire immortelle; ils s'éprirent de ce modèle idéalisé par l'art : la simplicité, le dévouement civique, la bravoure à la guerre, la fidélité aux traditions civiles et religieuses; ils se persuadèrent qu'un homme ne pouvait avoir d'ambition plus élevée que d'être accueilli dans cette aristocratie et dans le Sénat qui la représentait.

Jusqu'à Néron cependant, l'esprit exclusif de la vieille Rome resta très fort. Peu de grandes familles des provinces parvinrent à forcer les portes du Sénat. Celui-ci se composa presque uniquement de familles originaires de l'Italie centrale : aristocratie trop restreinte pour un Empire aussi grand et que rongeaient trop de vices anciens et nouveaux. Un siècle de paix n'avait pas su éteindre les discordes, les haines et les rivalités qui avaient toujours divisé ces familles ; il avait au contraire exalté encore l'orgueil et l'esprit d'exclusion, qui avaient, en tous les temps, caractérisé la vieille noblesse romaine. A ces défauts anciens s'étaient ajoutés les nouveaux : la frénésie du luxe et une sorte de scepticisme qui inclinait à se jouer même des plus dangereux exotismes. Cause principale des troubles sérieux qui agitèrent l'Empire depuis Auguste jusqu'à Néron, cette aristocratie trop restreinte et vieillie l'eût peut-être conduit à sa perte si, dans les provinces, une nouvelle aristocratie ne se fût formée, qui, greffée sur le

vieux tronc, devait rendre au Sénat une vigueur nouvelle.

Celui qui sut réussir en temps opportun cette délicate opération, fut Vespasien. La terrible guerre civile qui se déchaîna dès la mort de Néron eut enfin raison de l'égoïsme invétéré et de l'esprit exclusif de l'antique aristocratie. Le danger était apparu trop grave ; tous les hommes de bon sens comprirent qu'il fallait renouveler et renforcer le corps politique auquel il appartenait de choisir et d'aider les empereurs; et Vespasien put accomplir sans trop de difficultés la grande réforme qui, quelques années auparavant, eût été impossible. Les historiens de l'antiquité nous racontent qu'ayant assumé l'autorité de censeur, il choisit mille familles parmi les plus importantes des provinces, et les inscrivit dans l'ordre sénatorial et dans l'ordre équestre, les fit venir à Rome et reconstitua de fond en comble l'aristocratie romaine. Pour cette réforme, Vespasien mérite d'être considéré comme le second fondateur de l'Empire, après Auguste; car il sut ainsi rendre à l'Empire une aristocratie nouvelle, sous bien des rapports supérieure à l'ancienne. Venant des provinces, cette aristocratie était plus économe, plus simple et de mœurs plus austères, plus active, plus sérieuse et surtout plus dévouée à la grande tradition romaine, républicaine et aristocratique, que ne l'était la vieille aristocratie originaire de l'Italie, qu'avaient gâtée les guerres civiles, le succès, la richesse et la paix du premier Empire. Par une de ces surprises dont l'histoire est pleine en ses caprices mystérieux, les petits-fils des Gaulois, des Espagnols, des Africains, vaincus par Rome, furent plus vraiment Romains que les descendants de ces familles de l'Italie centrale qui avaient conquis l'Empire! L'esprit de Rome, moribond en Italie, revivait dans les provinces.

Tacite, Pline l'Ancien et Pline le Jeune en littérature, Trajan et Hadrien en politique, représentent cette nouvelle aristocratie provinciale qui, avec sincérité et fermeté, appliqua dans le gouvernement de l'Empire les principes politiques et moraux de la République, sachant les adapter à la nouvelle situation du monde, les conciliant avec l'art et avec la philosophie de l'hellénisme, créant par cette fusion du romanisme et de l'hellénisme la véritable civilisation de l'Empire. Le siècle durant lequel cette aristocratie gouverna le monde put jouir d'une grande tranquillité et prospérité parce que l'autorité du

Sénat y fut respectée en même temps que l'autorité de l'empereur, si bien qu'il n'y eut jamais entre les deux pouvoirs ces chocs et ces antagonismes imaginés par les historiens qui veulent, à tout prix, faire de l'Empire des deux premiers siècles une monarchie. Ainsi que nous l'avons déjà dit, le Sénat choisissait, d'accord avec l'Empereur, celui qui devait lui succéder; l'État était une véritable République gouvernée par le Sénat et l'empereur, le second respectueux des droits du premier, le premier respectueux de l'autorité du second, comme le plus éminent et puissant de ses membres. Aucune incertitude ne s'éleva jamais sur l'élection des empereurs et sur les conditions requises pour qu'elle fût légitime. Le grave défaut de la constitution impériale se trouva ainsi momentanément écarté; l'autorité de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin et de Marc-Aurèle fut reconnue par tous, sans être minée comme celle de Tibère, de Claude et de Néron, par l'opposition secrète et irréductible de la noblesse; n'étant plus affaibli par de trop violentes discordes, au sein même du groupe tout-puissant qui avait dans ses mains le gouvernement, l'État romain put, au cours de ce siècle, accomplir de grandes œuvres de paix et de guerre dans l'immense Empire.

III

Mais les principes d'une civilisation et les classes qui sont chargées de les appliquer s'usent avec le temps. Aussi bien préparée et aussi forte qu'elle fût, cette aristocratie, qu'avait formée l'élite de tant de provinces, n'échappa pas au sort commun. Peu à peu elle se désagrégea, en partie, comme toutes les aristocraties, par épuisement intérieur, et en partie parce qu'elle fut petit à petit décomposée par les philosophies et par les religions d'esprit universel qui agissaient du dehors sur elle. Le romanisme était une doctrine nationale et aristocratique, exclusiviste par conséquent; une espèce d'armature dans laquelle un peuple et un État s'enfermaient pour se séparer du reste du monde. Il était donc en contradiction avec les philosophies et avec les religions universelles, telles que le stoïcisme et le christianisme, qui confondaient tous les hommes et tous les peuples dans un principe d'égalité morale, pour

différent qu'il fût chez l'un et chez l'autre. Déjà affaiblie par l'épuisement intérieur et par l'action des philosophies et des religions universelles, cette aristocratie fut à la fin surprise par une crise politique qui l'anéantit. Cette crise politique mérite d'être attentivement étudiée, car avec elle commença la ruine de la civilisation antique. Marc-Aurèle n'est pas célèbre seulement comme empereur. Ses *Pensées* sont un des plus beaux monuments de la sagesse humaine. Depuis dix-huit siècles le monde les lit et les admire. Il faut pourtant convenir que la philosophie appelée, dans la personne de ce célèbre empereur, à gouverner le monde, se comporta étrangement dans la question de la succession, que des empereurs moins philosophes avaient si bien résolue. Au lieu de s'entendre, comme ses prédécesseurs, avec le Sénat et de choisir Claude Pompeianus que le Sénat proclamait unanimement le plus digne, Marc-Aurèle se donna, en 177, comme associé à l'Empire, lui faisant attribuer la puissance tribunicienne, son fils Commode, âgé de quinze ans. Comment se fit-il que précisément un philosophe stoïcien ait tenté d'introduire le principe dynastique dans la république aristocratique qui gouvernait l'Empire, c'est là un mystère que les livres anciens ne nous permettent pas d'éclaircir. Mais les conséquences de l'erreur furent terribles. Quand Marc-Aurèle mourut en 180, Commode avait dix-huit ans : il n'avait donc ni l'âge, ni la préparation nécessaire pour remplir la lourde tâche qui lui incombait. En partie à cause de la façon dont Commode avait été imposé au Sénat, en partie grâce à l'incapacité du nouvel empereur, il ne tarda pas à se produire entre le Sénat et le chef de l'Empire un conflit si violent, que Rome n'avait rien vu de pareil depuis le temps de Domitien. Et de même qu'à l'époque de Domitien, cette nouvelle lutte entre les deux pouvoirs suprêmes de l'État se termina par une conjuration. Mais tandis qu'après la mort de Domitien le Sénat avait pu maîtriser les événements et imposer à l'Empire son candidat en la personne de Nerva, cette fois, après le massacre de Commode, il ne parvint pas à dominer la situation, ni à imposer de nouveau une sorte de transmission légale de l'autorité suprême. La succession donna lieu à une violente guerre civile, qui aboutit à dresser l'absolutisme militaire de Septime-Sévère sur les ruines de l'autorité du Sénat.

Septime Sévère appartenait à une famille de Lepti, très riche et très cultivée mais de noblesse récente, puisqu'il était le premier membre de sa famille qui eût fait partie du Sénat. Il avait cultivé avec une égale ardeur les lettres latines et les lettres grecques, mais il avait aussi épousé Julie Domna, issue d'une des plus riches familles de Syrie, à laquelle le culte du Soleil devait ses prêtres les plus célèbres. Africain de noblesse récente, hellénisé et romanisé, non sans avoir subi fortement l'influence de l'Orient asiatique, Septime Sévère n'était pas nomme à respecter l'autorité du Sénat, comme l'avait respectée un siècle auparavant le grand Trajan, et surtout après que le Sénat se fut déclaré contre lui dans la guerre civile. Le Sénat, pour des raisons qui nous sont inconnues, avait mis au service de ses ennemis toute l'autorité dont il disposait ; l'Africain s'en vengea quand la victoire se fut prononcée en sa faveur, en s'appliquant à défaire ce que Vespasien avait fait. Fort de la fidélité de ses légions, il affaiblit et appauvrit autant qu'il put l'aristocratie historique, à force d'exécutions et de confiscations ; il l'humilia en diminuant ses privileges et son prestige en faveur de l'ordre des chevaliers ; il assigna à ceux-ci de nombreuses charges jusqu'alors réservées aux sénateurs, et commença à constituer parmi les chevaliers une noblesse de fonctionnaires élus et dépendants de lui, à laquelle il donna des titres honorifiques nouveaux *(vir egregius, vir perfectus, vir clarissimus)*; il exerça ouvertement le pouvoir absolu, renforça le principe dynastique, et traita ouvertement l'Empire comme une propriété de famille, en le partageant entre ses deux fils; il fit de l'armée une puissance politique supérieure au Sénat, en considérant la faveur de l'armée et la force qu'il lui devait comme des titres d'autorité plus valides que le choix du Sénat. Septime Sévère fut en somme le premier vrai monarque absolu ou presque absolu de l'Empire, qui osa se faire appeler officiellement « *dominus*; » qui rendit la justice dans son palais et qui frappa l'autorité du Sénat d'une humiliation définitive dont le Sénat ne se releva plus. Il accomplit dans l'Empire une véritable révolution, la révolution que tant d'historiens attribuent à César !

Et il ne sembla pas tout d'abord que l'Empire eût à se plaindre de cette profonde révolution qui en changeait le caractère et la nature. Cet abaissement du Sénat put même,

au début, être salué comme un bienfait, non seulement par l'optimisme officiel, mais encore par les observateurs impartiaux. Le gouvernement des derniers Antonins, spécialement celui de Marc-Aurèle, avait été juste et clairvoyant, mais très faible, lent, peu actif, comme le sont souvent les gouvernements des aristocraties vieillissantes. Le gouvernement de Septime Sévère fut agile, résolu, plein d'initiatives hardies, comme peut l'être la dictature d'un guerrier fortuné, intelligent et doué des qualités du véritable homme d'État.

Mais les dangers que la révolution accomplie par lui portait dans son sein, apparurent quand, Septime Sévère mort, l'instrument si bien manié par lui, passa en des mains plus faibles. Il avait laissé le pouvoir, comme chose lui appartenant, à ses deux fils Caracalla et Geta. Ses deux héritiers ne s'accordèrent pas; Caracalla assassina son frère, et, demeuré seul maître de l'Empire, fut à son tour peu de temps après victime d'une conjuration militaire. Après sa mort, les légions proclamèrent empereur le préfet du prétoire, Marc Opelius Macrin, qui n'était pas sénateur, mais simple chevalier. C'est la première fois que les soldats osaient prendre un empereur hors des rangs du Sénat. Mais la proclamation des soldats, bien que Mommsen ait fort légèrement affirmé le contraire, n'était pas un titre légal d'autorité ayant une valeur quelconque sans l'investiture sénatoriale. Elle ne conférait qu'un pouvoir de fait, fragile et incertain : ce qu'un groupe de légions avait donné, pouvait être contesté par un autre groupe si l'empereur choisi n'était pas un homme très fort et jouissant d'un grand prestige personnel. En effet, Macrin chercha à s'assurer la ratification du Sénat. Mais pendant qu'il négociait et manœuvrait pour faire légitimer son autorité, une autre révolte militaire, fomentée par la famille de Septime Sévère, le renversait, et proclamait empereur Héliogabale, neveu de Septime Sévère. Agé à peine de quatorze ans, Héliogabale ne se maintint pas longtemps au pouvoir, n'ayant pour gouverner d'autre titre que la faveur mobile des soldats. Au bout de quatre ans, ceux-là même qui l'avaient élevé le renversaient et il ne resta comme empereur que le cousin d'Héliogabale, Alexandre Sévère, que, peu auparavant, sa famille et les soldats avaient d'autorité associé à Héliogabale. Mais ces révolutions militaires

et l'instabilité du pouvoir impérial qui en résultait, avaient tellement épouvanté les classes gouvernantes, à commencer par la famille même de Septime Sévère, que tous se tournèrent vers le Sénat, pour rétablir un gouvernement fort et respecté, dont la légitimité fût incontestée et qui en imposât à l'arrogance des légions.

Alexandre Sévère reprit donc, et exagéra même la politique de Trajan, d'Antonin-le-Pieux, de Marc-Aurèle. Il refusa le titre de « dominus », il supprima le cérémonial, il traita les sénateurs en égaux, il confia de nouveau au Sénat le choix des principaux fonctionnaires, y compris les gouverneurs des provinces, il forma avec des sénateurs le *Consilium principis*, il voulut que des sénateurs assistassent les gouverneurs; non seulement il limita l'autorité des procureurs impériaux, mais il les fit élire par le peuple. De même que Sylla, Auguste et Vespasien, il opposa encore une fois, à la force déchaînée de la révolte militaire, le Sénat, gardien de l'ordre et roc de la légalité. Mais ce fut pour la dernière fois. Les légions n'étaient plus, comme au premier siècle de l'Empire, recrutées presque uniquement parmi les Italiens, qui, par tradition, vénéraient le Sénat comme le père de leur nation : elles étaient pleines de provinciaux provenant des pays barbares de l'Empire, pour qui le Sénat était une autorité vague, lointaine, qu'on ne respectait qu'à cause de sa puissance. En outre l'esprit qu'on pourrait qualifier de *sévérien*, l'ambition d'être le seul soutien de l'autorité impériale, avait trop pénétré ces légions pour qu'elles pussent s'incliner longtemps devant le Sénat.

Enfin les circonstances favorisèrent aussi leur esprit de révolte. A ce moment critique de l'histoire de l'Occident, une grande révolution se produisit en Orient. Le dernier roi des Parthes était renversé, et la dynastie nationale des Sassanides remontait sur le trône, bien décidée à exterminer en Perse la culture grecque que l'empire des Parthes avait favorisée, et à reconquérir les territoires de l'ancien empire persan qui étaient alors au pouvoir des Romains. L'Empire romain se trouva tout à coup engagé dans une grande guerre avec la Perse Alexandre Sévère réussit à repousser l'invasion persane, mais en engageant toutes les forces de l'Empire, y compris celles qui défendaient les frontières d'Occident. Les Alamans et les Marcomans en profitèrent pour franchir les uns le Danube et les autres le

Rhin. Alexandre Sévère, occupé en Orient, crut ne pouvoir plus compter, pour refouler l'invasion, sur la seule force des armes et préféra recourir aux négociations et aux subsides. L'idée était en elle-même sage au point de vue politique. Mais les soldats, mécontents de ne plus se sentir les maîtres de l'État, comme ils l'avaient été sous Septime Sévère et Caracalla, saisirent ce prétexte pour se révolter. Ils accusèrent Alexandre Sévère de rendre l'Empire tributaire des Barbares, et ils le mirent à mort avec toute sa famille. Après quoi, ils proclamèrent empereur le chef de la conjuration, un officier supérieur né en Thrace, soldat valeureux, mais sachant à peine balbutier le latin : *C. Julius Verus Maximin.*

IV

Cette révolte marque le début d'une interminable série de guerres civiles, de guerres au dehors, de fléaux divers, pestes et famine, qui durèrent sans interruption un demi-siècle et qui dépeuplèrent et appauvrirent l'Empire, détruisant les élites par lesquelles l'Empire avait été gouverné, pacifié et civilisé, pendant le premier et le second siècle, et avec les élites, les arts de la paix et la meilleure partie de la culture grecque et latine.

On a discuté à perte de vue sur les raisons pour lesquelles la civilisation antique a en si grande partie disparu : et l'on comprend que ce sujet ait tenté et tente continuellement les esprits, car peu de civilisations ont été plus glorieuses dans leur épanouissement et ont subi un plus fatal destin. Quand nous observons quel fut le sort de la civilisation qui de l'an mille, commença à refleurir en Europe sur les ruines de l'ancienne, nous ne pouvons nous empêcher de nous demander pourquoi l'Europe jouit depuis tantôt neuf siècles d'un développement presque ininterrompu, où les conquêtes et les profits accumulés dépassent toujours les pertes : et pour quelles raisons, au contraire, la civilisation antique, vigoureuse et créatrice, a été victime d'une terrible catastrophe où elle devait sombrer presque entière. Certains accusent les invasions des Barbares, oubliant qu'il faut alors expliquer comment un si grand Empire qui détenait le trésor de toute la science mili-

taire de l'époque, n'a plus été capable, à un certain moment, de défendre ses frontières contre des peuples qui tenaient de lui les premiers rudiments de l'art de la guerre et du gouvernement. D'autres attribuent cette ruine au christianisme; d'autres encore à la prépondérance que prirent dans l'Empire les classes inférieures et les populations plus barbares; d'autres enfin aux impôts écrasants et à l'absolutisme du gouvernement. Mais toutes ces explications, partiellement justes, n'expliquent rien, si on ne démontre pas en même temps pourquoi le christianisme put, à un moment donné, imposer à l'Empire des doctrines et des institutions, qui devaient anéantir presque complètement sa force politique et militaire; pour quelles raisons les races qui peuplaient l'Empire se mêlèrent en redevenant toutes barbares; comment il se fit que l'État finit par étrangler l'Empire avec son absolutisme impitoyable et sa finance insensée. Tous ces terribles phénomènes de décomposition sociale doivent avoir une cause première qu'il faut mettre à jour.

Cette cause première est une grande crise politique : la crise politique engendrée précisément par les guerres civiles qui suivirent la mort d'Alexandre Sévère et se prolongèrent pendant un demi-siècle. En quoi consiste cette crise politique? Dans l'anéantissement total de l'autorité du Sénat, que tant d'historiens considèrent comme un encombrement inutile dans l'organisation politique de l'Empire. Le Sénat fut annihilé par les légions barbares qui, à un certain moment, ne s'inclinèrent plus devant son autorité séculaire; par la peur qui le paralysa devant la force déchaînée des légions, quand il s'aperçut que son prestige tout moral n'existait plus; par la destruction des familles les plus puissantes et les plus respectées; par les éléments nouveaux, incultes et grossiers, qui vinrent remplir les rangs de la vieille aristocratie, décimée par les guerres civiles. Mais quand le Sénat fut complètement dépouillé de son autorité, il n'y eut plus dans tout l'Empire un pouvoir capable, sinon d'élire l'empereur, du moins de le légitimer: c'est-à-dire que vint à manquer tout principe de légitimité, en vertu duquel tous se reconnaissaient obligés d'obéir à l'empereur; et avec ce principe toute trace de procédure légale pour l'élection des chefs de l'Empire. Les légions choisirent les empereurs, et leur faveur devint l'unique source de l'autorité suprême. Mais

les légions étaient nombreuses, elles résidaient dans des pays lointains, elles étaient rarement d'accord, et elles changeaient souvent d'avis dans leurs choix.

Comment aurait-on pu, autrement que par la guerre et par l'épée, décider entre des empereurs tous également légitimes ou illégitimes, puisqu'ils étaient choisis également par des légions, dont l'acclamation avait la même valeur légale? Il s'ensuivit d'incessantes guerres civiles, acharnées et interminables : car il n'est aucun verdict de la force contre lequel on ne puisse recourir à la force, du moins aussi longtemps qu'une civilisation n'est pas totalement épuisée. Sans doute ce n'était pas la première fois, dans le monde antique, qu'un peuple restait comme suspendu dans le vide, après la chute des institutions qui l'avaient régi pendant des siècles. Mais, en général, les crises, bien que souvent ruineuses, avaient été circonscrites, parce que ces peuples étaient entourés d'Etats chez lesquels l'ordre légal n'était pas troublé, et où le pouvoir reposait sur un principe de légitimité solide. Le peuple en révolution pouvait toujours emprunter aux pays voisins ce principe de légitimité et le modèle des institutions qui reposaient sur lui pour rétablir tôt ou tard son gouvernement. Si, chez un peuple, l'anarchie durait assez longtemps pour inquiéter ses voisins, il s'en trouvait toujours un, prêt à lui imposer par la force l'ordre qu'il ne savait pas s'imposer lui-même. C'est pour cette raison que les guerres de l'antiquité sont si souvent liées aux révolutions intérieures qui troublaient les États.

Pour la première fois, au contraire, dans l'histoire du monde antique, au IIIe siècle de notre ère, un immense Empire se trouva sans aucun principe pour distinguer l'autorité légitime et l'usurpation violente, sans aucune institution politique assez forte pour imposer ce principe. Cet immense Empire, qui comprenait une partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, se trouvait par son étendue même à l'abri d'une intervention qui y eût rétabli l'ordre et imposé d'autres principes et d'autres institutions. Il ne pouvait en outre trouver nulle part un principe nouveau de légitimité et un modèle d'institutions, car au Nord, à l'Ouest, au Sud, il confinait à une barbarie turbulente ; à l'Est se trouvait bien le nouvel empire persan, qui n'était pas un État barbare, mais il était de fondation récente, à peine

sorti d'une guerre civile, et animé d'un esprit hostile à l'Empire romain ; si loin d'ailleurs et si différent ! L'Empire romain se trouva donc abandonné à lui-même et obligé de résoudre ce terrible problème, qui consiste à trouver un principe nouveau d'autorité et de légitimité par ses seules forces. D'où la formidable explosion de violence qui détruisit peu à peu la plus grande et la meilleure partie de la civilisation antique

V

Il n'est point douteux que la civilisation gréco-latine, intacte et florissante en apparence au commencement du troisième siècle, était sourdement travaillée depuis longtemps par un travail de décomposition intérieure. Elle reposait sur le polythéisme et sur un esprit de tradition locale, que nous sommes à chaque instant tentés de confondre avec l'esprit national de notre civilisation, bien qu'il en diffère à beaucoup de points de vue. Or, le cosmopolitisme de l'Empire, le mélange des races, des religions, des mœurs, des cultures, l'unification du gouvernement, le développement du commerce et de l'industrie, les nouvelles doctrines religieuses et philosophiques que le cosmopolitisme favorisait, avaient frappé à mort en même temps le polythéisme et l'esprit de tradition locale. La prospérité elle-même, cette facilité relative pour les familles obscures de s'enrichir, de s'instruire, et de monter aux classes supérieures, par la richesse, par l'instruction, par la richesse et par l'instruction en même temps, avait été une cause d'affaiblissement cachée, mais profonde. La civilisation gréco-latine était aristocratique à un degré que nous avons parfois peine à comprendre; sa force était dans les élites très restreintes, mais très capables qu'elle savait produire; ce qu'elle gagnait en diffusion, elle devait le perdre en profondeur. L'humanisme égalitaire qui se développa pendant l'Empire sous des formes si différentes, dans la religion, dans la politique, dans les mœurs ne pouvait que l'affaiblir.

Mais toutes ces causes cachées ou profondes n'auraient jamais pu produire une catastrophe si violente et si générale, si un formidable accident politique n'était survenu pour précipiter la crise et la rendre sans remède. Cet accident politique

fut la destruction de l'autorité du Sénat, effectuée par la révolution de Septime Sévère. Cette destruction suffit pour que l'Empire tout entier restât sans un principe de légitimité, d'après lequel reconnaître l'empereur qui avait le droit de commander; l'absence de ce principe de légitimité déchaîna une suite de révolutions et de guerres qui en cinquante ans anéantirent presqu'entièrement le travail de tant de siècles.

La ruine de la civilisation antique est donc l'effet d'une décadence lente due à des causes intérieures et d'un terrible accident qui, détruisant par un coup violent la clé de voûte de tout l'ordre légal, jette cette civilisation, déjà affaiblie par sa masse et par sa décadence intérieure, dans les convulsions du despotisme révolutionnaire. Cette terrible expérience mérite d'être méditée par notre époque, dont la crise rappelle par beaucoup de côtés celle du troisième siècle. Depuis un demi-siècle, la civilisation occidentale était affaiblie par la confusion croissante des doctrines, des mœurs, des classes, des races et des peuples; par une espèce d'anarchie intellectuelle et morale qui avait gagné plus ou moins tous les milieux; par l'effort épuisant du travail continuel, rapide et sans repos; par la mobilité, devenue générale, de tous les éléments de la vie sociale; par une sorte de fièvre universelle qui surexcitait les volontés et les intelligences, en les rendant capables d'efforts très intenses mais courts et peu profonds; par la vulgarisation de toutes les activités de l'esprit et de tous les biens de la terre. Sur cet affaiblissement intérieur un terrible accident est survenu, le plus terrible peut-être de toute l'histoire...

La guerre mondiale aussi peut rappeler, mais en grand, quant à ses effets, la révolution de Septime Sévère, parce qu'elle a ou détruit ou affaibli tous les principes d'autorité et de légitimité qui soutenaient dans la civilisation l'ordre social. Ces principes étaient de deux sortes : le droit divin des dynasties dans les puissantes monarchies de l'Europe centrale et septentrionale ; la volonté du peuple, dans les démocraties de l'Europe occidentale. Avec la chute de l'empire russe, de l'empire austro-hongrois et de l'empire allemand, le droit divin a reçu un coup mortel dont il lui sera bien difficile de se relever. Mais il est bien douteux que le principe opposé profite de sa ruine. Peu clair en lui-même et d'une application très difficile, il

semble sortir de cette grande crise à tel point faible et discrédité, que son triomphe inattendu dans les empires du centre et dans l'empire russe n'a excité aucun espoir et aucun enthousiasme dans le reste de l'Europe. Au contraire, il a augmenté les angoisses du moment actuel, parce qu'il a formidablement compliqué pour les vainqueurs et les vaincus les difficultés créées dans les pays vaincus par la guerre.

L'Europe va-t-elle se trouver, comme l'Empire romain au IIIe siècle, sans un principe clair et précis, auquel reconnaître qui a le droit de commander et dans quelles limites; et qui, et dans quelles limites, a le devoir d'obéir? Allons-nous voir naître de cette incertitude, comme il y a dix-sept siècles, une crise de révolutions et de guerres, qui pourrait disperser une partie des trésors accumulés par le travail de tant de générations?

Telles sont les questions qui semblent se poser devant ceux qui envisagent les formidables événements de ces années avec l'expérience du passé. Et c'est aussi la raison pour laquelle il faut suivre avec la plus vive attention la grande crise politique qui, commencée avec la révolution russe, est en train de se répandre dans les empires germaniques. Cette crise pourrait bien être un des effets le plus considérables de la guerre mondiale, et exercer sur tout le développement de la civilisation occidentale une influence qui pourrait être décisive pour plusieurs générations.

GUGLIELMO FERRERO.

LE

SECRET DE MISS HENDERSON[1]

TROISIÈME PARTIE[2]

IX

Par une soirée brumeuse de novembre, Berkeley Square, à demi noyé dans le crépuscule, produisait une impression de particulière tristesse. Dans le brouillard où les réverbères voilés mettaient à peine un halo de lumière, on devinait, plutôt qu'on ne distinguait, les façades des maisons et les grands platanes dont la haute silhouette s'exagérait dans le jardin du Square.

Les événements du *mensis mirabilis* se précipitaient. La Bulgarie, l'Autriche, la Turquie avaient déposé les armes; la demande d'armistice de l'Allemagne avait retenti à travers l'Europe; pourtant la vie à Londres gardait son caractère de réserve austère : tout péril n'était pas encore écarté.

Dans le salon d'une des maisons situées sur le côté Est du Square et appartenant à sir Richard Winton, membre du Parlement, une femme se tenait devant un maigre feu, tel qu'on pouvait se le permettre en ce temps de restrictions! Ces restrictions l'irritaient, et elle se sentait mal à l'aise dans la pièce insuffisamment chauffée; mais ce qui l'indisposait surtout c'était l'attente d'une visite qu'elle allait recevoir d'un instant à l'autre. Lady Winton était une femme de trente-cinq ans, nullement jolie, mais fort élégante. Sa robe de soie noire sur laquelle se détachait la note claire d'un sautoir de perles lui

(1) *Copyright by* Mrs Humphry Ward, 1919.
(2) Voir la *Revue* du 15 août et du 1er septembre.

allait à la perfection. Ses petits yeux rusés, sa bouche décidée, exprimaient l'intelligence et la volonté.

On frappa. Une corpulente femme de chambre apparut, s'approcha de sa maîtresse et lui demanda à voix basse :

— Est-ce ici qu'il faudra faire entrer M. Roger?

— Je vous l'ai déjà dit, Nannie, répliqua Lady Winton avec impatience. Avez-vous eu soin d'éloigner tout le monde?

Nannie avait fait des prodiges : du maître d'hôtel à la fille de cuisine, elle avait expédié tous les domestiques, sous divers prétextes, et fait maison nette.

— Je lui ouvrirai moi-même, et je monterai la garde jusqu'à ce qu'*il* soit parti. Tenez, il était temps : *le* voilà!

Au coup de sonnette qui venait de tinter, elle se hâta vers la porte d'entrée et ouvrit à un homme de haute taille que secouait un violent accès de toux.

— Quel sale temps, Nannie! dit-il, quand il put parler. J'y laisserai mes os. Et vous, avez-vous eu la grippe, comme tout le monde?

— Pas encore, monsieur Roger. Puis-je vous débarrasser de votre pardessus?

— Inutile! Sir Richard est-il là?

— Sir Richard est à la campagne, monsieur Roger.

— Ah! Alors, milady est seule? C'est généralement le cas quand je viens la voir.

Nannie l'introduisit au salon dont elle s'empressa de refermer la porte derrière lui. Puis elle se posta dans un petit fumoir à l'extrémité opposée du hall, et s'y installa sans lumière, la porte grande ouverte, à faire le guet.

En pénétrant chez sa sœur, Roger Delane la salua d'un air de cérémonie où perçait l'intention ironique.

— Est-ce que je me trompe, Marianne? dit-il en s'arrêtant à quelques pas d'elle. Vous ne semblez pas particulièrement ravie de me voir... Tiens, Dick a fait de nouveaux achats...

Et sans attendre la réponse, il se dirigea vers une petite table chargée de bibelots précieux : il y avisa un très beau vase de Nankin dont il se mit à examiner les marques avec attention.

Lady Winton l'interpella avec aigreur.

— Laissez ces bibelots, Roger. Ce n'est pas pour les estimer que vous êtes venu, je pense. C'est pour une autre raison que

je devine. Je vous ai pourtant prévenu dans ma dernière lettre que vous finiriez par lasser notre patience. Nous sommes à bout.

Et elle accentua ces derniers mots d'un geste sec frappé sur la table.

Delane reposa le vase avec précaution et se fit un malin plaisir d'ajouter, par son calme affecté, à l'énervement de sa sœur.

— Oui, fit-il lentement, c'est bien du Ming. C'est mieux que ce que Dick achète d'ordinaire. Ne manquez pas de lui en faire compliment de ma part... Ma pauvre Marianne, je vous plains bien sincèrement, de m'avoir pour frère; mais enfin les choses sont ainsi : ni vous ni moi, n'y pouvons rien changer.

Et il la regarda avec un demi-sourire ironique et un air de bravade tranquille qui acheva de l'exaspérer.

— Vous devenez intolérable, Roger. On croirait que je n'ai rien à faire qu'à vous recevoir quand il vous en prend fantaisie... C'est d'une indiscrétion!

— Il n'y a qu'à appeler la police et me faire expulser : c'est votre droit absolu. Mais j'imagine que l'effet d'une pareille scène sur les nerfs aristocratiques de Berkeley Square serait plutôt fâcheux. En attendant...

Il prit le temps de pousser un fauteuil près du feu et continua.

— Chère Marianne, je vous dirai ce que Carlyle dit un jour à la vieille Reine : « Madame, je me fais vieux et avec votre permission je prendrai un siège. » Laissez-moi m'approcher du feu : il gèle dehors... et même ici.

Delane s'assit et étendit vers la maigre flamme qui dansait dans la grille ses pieds chaussés de bottines jadis élégantes.

— Les bottines de Dick! dit-il en les tapotant du bout de sa canne. Vous les reconnaissez. Elles m'ont fait bien de l'usage depuis qu'il les a mises au rancart! Et ce pardessus aussi est le sien. Vraiment, aujourd'hui que c'est la mode d'être râpé, je ne trouverais pas mieux que la défroque de Dick. Je me rends bien compte que tout cela devrait revenir à Jones : je le dépouille, cet homme! mais, bah! je suis sûr qu'il s'arrange pour ne rien y perdre.

— Puisque vous parlez de Jones, dit Marianne Winton qui avait peine à se contenir, il est en course, mais il va bientôt rentrer, et je n'ai aucune envie qu'il vous trouve ici. Avez-vous quelque chose à m'annoncer? Avez-vous trouvé un emploi?

— Mon Dieu non, je n'ai pas trouvé d'emploi, répondit-il évasivement. Ça ne s'est pas arrangé. Et il faut pourtant que j'assure un toit à Anita et à l'enfant... Alors, que puis-je faire, ma chère amie, si ce n'est compter sur votre aide? Vous le savez comme moi, sur l'argent que notre père vous a laissé, il y en a une bonne part qui aurait dû me revenir...

— Mais vous savez fort bien aussi pourquoi il vous a laissé si peu, répliqua lady Winton. C'est une vieille histoire sur laquelle il est inutile de revenir. Bref, que voulez-vous?

— Ce que je veux?... Mais de l'argent, ma chère, de l'argent! Car l'argent signifie tout ce qui me manque : vêtements, charbon, nourriture, le médecin, le pharmacien, un logement convenable pour Anita et pour moi-même.

— Cette femme avec qui vous vivez, l'avez-vous épousée?

Il eut un ricanement :

— Comme vous paraissiez y tenir absolument, Anita et moi avons fait une petite visite au *Registry Office* il y a environ un mois. Tout serait en règle, si ce n'était notre abominable loi anglaise qui n'accorde pas la légitimation des enfants. Mais à propos de mariage, devinez qui j'ai rencontré ces jours-ci!

A cet instant, il se leva avec brusquerie et se mit à arpenter la pièce avec une nervosité qui impressionna désagréablement lady Winton.

— Rachel! Oui, Rachel! ma femme, mon ancienne femme! Je la croyais au Canada, où elle imagine sans doute que je suis encore. Je suis tombé sur elle tout à fait par hasard, près du village où j'avais loué des chambres pour Anita et la petite, craignant qu'il n'y eût encore des raids cet hiver. Que pensez-vous de cette rencontre?

— Vous me permettrez de n'en rien penser et de vous dire que cela ne m'intéresse nullement! prononça lady Winton d'un ton glacial.

— Alors, c'est que vous êtes dépourvue de tout sens du dramatique, ma chère! Songez donc! N'ayant rien de mieux à faire, j'étais sorti avec l'enfant pour voir une fête idiote, — une fête en l'honneur de la moisson et à la plus grande gloire des *Land Girls*, — quand, tout à coup, j'aperçois Rachel, plus belle que jamais, le point de mire de tous les regards. Bien mieux! Je remarque auprès d'elle un jeune officier américain qui fait l'empressé et qui l'accompagne à l'église... Oh! ils filent le par-

fait amour : cela saute aux yeux; pas moyen d'avoir le moindre doute à cet égard. J'étais à quelques mètres d'elle, et elle ne m'a même pas vu !

A ces mots, il passa dans ses yeux une expression farouche que sa sœur remarqua avec inquiétude.

— Vous êtes certain qu'elle ne vous a pas reconnu?

— Tout à fait certain. D'ailleurs, ma chère, convenez que Rachel aurait quelque peine à reconnaître son ancien mari, qu'elle a laissé bien portant et bien mis, dans l'individu que voici.

Et il se désignait lui-même d'un air comiquement apitoyé... Lady Winton ne le quittait pas des yeux. C'était vrai que le changement survenu en lui le rendait méconnaissable. Elle ne put s'empêcher de lui demander d'un ton légèrement radouci :

— Avez-vous revu le médecin?

— Celui à qui vous m'aviez si aimablement adressé? Je l'ai revu. Il paraît qu'un de mes poumons est définitivement perdu : *capout!* L'autre peut durer encore un certain temps.

Il eut une quinte de toux.

— Vous voyez, dit-il : qu'allez-vous faire pour moi?

— Avec toute sorte de peines, j'ai réussi à épargner vingt livres sur mon argent personnel. Les voici. C'est tout ce dont je peux disposer... Et surtout que Richard n'en sache rien ! Il serait furieux.

Delane se mit à rire.

— Alors, dit-il d'un ton résigné, en se préparant à partir, le sort en est jeté; il ne reste qu'une personne à qui je puisse m'adresser : Rachel !

— Vous ne ferez pas cela, Roger! Mendier auprès de la femme dont vous êtes divorcé, ce serait la dernière des bassesses.

— Mendier... Pourquoi non? Je suis prêt à mendier, ou plutôt à réquisitionner l'argent de toute personne qui en a plus que moi. Je suis un bolcheviste, tout simplement. Ne me parlez ni de la propriété, ni des droits d'autrui. Ça n'existe pas pour moi. Je désire quelque chose que vous possédez et que je ne possède pas : à la première occasion, je m'en empare, — poliment, si c'est possible, ou sinon, de force.

Lady Winton ne releva pas cette haineuse profession de foi. Elle aspirait au départ de son frère, telle une statue de l'impatience. Cet homme était l'être qu'elle détestait et qu'elle redoutait le plus au monde. Chacune des scènes qu'il lui imposait, à des intervalles de plus en plus fréquents, était pour elle une torture et une humiliation. Sa plus grande préoccupation était d'arriver à cacher ces scènes, et celui qui les provoquait, à son mari. Depuis quelque temps, elle se demandait si son frère ne devenait pas fou; en le regardant aujourd'hui, elle ne put se défendre de sombres pressentiments. S'il allait faire un scandale! Le scandale, c'est cela qu'elle appréhendait par-dessus tout; mais quel moyen de l'éviter?

— Adieu donc, Marianne, dit-il enfin, en prenant son chapeau. Avec vingt livres, au prix où est la vie, on ne va pas très loin : je tiens à vous le faire remarquer... A propos, notez donc qu'en ce moment je m'appelle Wilson.

— Pourquoi ce faux nom?

— Certains créanciers canadiens ont eu l'indiscrétion de me traquer jusqu'ici. Alors j'ai changé d'adresse — et de nom... Du reste... qu'est-ce qu'un nom?

Il fit un geste de souveraine indifférence. Puis soudain, revenant auprès de sa sœur :

— Sans rancune, n'est-ce pas? Rappelez-vous, Marianne, autrefois quand nous étions enfants, vous m'aimiez bien...

Mais elle demeura impassible, et ne lui tendit pas la main. Dans les premiers temps, quand il avait feint de s'attendrir elle s'y était laissé prendre. Mais il avait vraiment abusé de la note pathétique.

— Adieu, Roger, Nannie vous reconduira.

La porte se referma sur lui, et Lady Winton se laissa tomber sur un canapé près du feu, le visage décomposé. Elle était bouleversée jusqu'au fond d'elle-même par le spectacle que présentait aujourd'hui celui qui avait été son frère très aimé. Plus encore que le cynisme de son langage, ce qui l'affectait, c'étaient mille détails qui, chaque fois qu'elle le voyait, enfonçaient davantage en elle le sentiment de ce qu'il y avait d'irréparable dans sa ruine physique et morale. L'oisiveté, la boisson, la maladie, la perte de toute dignité personnelle, de tout orgueil, le sentiment de quelque chose de vital disparu à tout jamais, tout cela lui apparaissait dans le visage émacié

et mobile de Delane, dans le dénuement de sa mise, dans le son rauque de sa voix, — et jusque dans cette odeur de taudis qu'il portait sur lui.

Elle se cacha le visage dans ses mains, et versa d'abondantes larmes. Elle se rappelait que son frère avait été autrefois l'orgueil et l'espoir de la famille. Comment avait-il pu déchoir ainsi? Il lui avait dit un jour : « Il a dû y avoir une goutte de mauvais sang chez nos ascendants : elle reparaît chez moi. C'est par trop injuste de rendre l'individu seul responsable. Sans doute, je suis un pécheur; mais c'est le Tout-Puissant qui m'a créé ainsi. » Paroles sacrilèges, qui pourtant contenaient une part de vérité. Il était indéniable que Roger avait été bizarre dès sa jeunesse. Il portait en lui des germes qu'il eût fallu combattre. Avait-elle fait pour lui tout ce qu'elle devait? Parfois sa conscience la tourmentait...

Cependant, Delane était rentré dans le brouillard qui commençait à se lever. Il se dirigea vers Piccadilly où circulait une foule compacte d'hommes et de femmes rentrant de leurs bureaux, et assiégeant les omnibus. On respirait dans l'air une animation, une exaltation qui témoignait de l'attente où était cette foule des grands événements qui se préparaient. La rue était bondée de camelots qui attiraient l'attention sur les manchettes des journaux. On lisait : « La réponse du président Wilson à l'appel des Allemands est attendue pour demain. » « L'entrée des Britanniques à Lille. »

Delane acheta l'*Evening News*, parcourut les titres et rejeta la feuille après l'avoir froissée nerveusement. Que lui importait la guerre? Qu'avait-il de commun avec le monde nouveau que certains naïfs s'imaginaient devoir lui succéder? Sans doute les tuberculeux vivent parfois au delà du terme assigné par la Faculté. Pourtant, il était à peu près certain qu'il n'irait pas au delà de quelques années, peut-être de quelques mois. Alors, à quoi bon? Il n'avait rien à faire avec cette foule bruyante qui se précipitait sur les nouvelles, comme si elle en eût attendu le bonheur de l'Angleterre.

Il suivit Regent Street et Waterloo Place, descendit les marches du Duc d'York et se trouva dans Pall Mall où quelques canons ennemis, déjà en place, étaient entourés d'enfants. Il traversa ensuite le parc de Saint-James, se dirigeant vers

'Abbaye de Westminster. Le brouillard s'était maintenant à peu près dissipé, et des étoiles brillaient dans la nuit froide. On voyait se dessiner les tours de l'Abbaye. Les Communes siégeaient, mais la *Clock Tower* n'était pas éclairée et il y avait toujours aux réverbères un voile qui assourdissait leur lumière. Londres espérait, comme le monde entier, que la dernière phase du grand drame qui se déroulait sur trois continents était proche. Mais on sentait aussi que tout n'était pas encore fini.

Delane suivit un groupe qui s'engouffrait dans l'Abbaye par le transept Nord. Il fut porté par le courant et, sans s'en apercevoir, se trouva à genoux à la place que le bedeau lui avait désignée près du chœur.

Lorsqu'il se releva, le clergé faisait son entrée et les bedeaux, tenant leurs masses, précédaient le chanoine qui devait officier. Delane n'était pas entré dans une église depuis longtemps déjà, et bien des années s'étaient écoulées depuis sa dernière visite à l'Abbaye de Westminster. Mais, comme ses regards se fixaient sur le spectacle qui lui avait été jadis familier, il sentit d'anciennes impressions lui remonter au cerveau avec une vivacité extraordinaire. Il se revoyait à Cambridge, au *King's College*, où il suivait les offices de la chapelle. Il songeait à ses prochains examens. Nombre de ses amis de collège, vivants ou morts, qu'il avait depuis longtemps bannis de sa mémoire, lui apparurent tout à coup. Le passé pour lui revivait, se peuplait de figures oubliées qui maintenant l'obsédaient. Il lui sembla qu'une acuité extrême de sensations se développait en lui. Était-ce la fièvre? Ses mains étaient brûlantes.

« Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur. »

Comme le chant s'élevait, il en reconnut les paroles : il s'en trouva soudain exalté, purifié, libéré. Pourquoi ne pas chasser des impressions qui sont sans réalité hors de nous?

— On est ce que l'on croit être. Que suis-je alors? Un homme instruit, avec un cerveau cultivé. J'ai fait de mon intelligence un mauvais usage, mais elle est toujours là.

Pendant la lecture des Écritures Saintes, ses regards se portèrent sur les statues d'hommes d'État disposées dans le transept Nord. Il se rappela qu'à l'âge de dix-sept ans, il avait assisté aux obsèques de Gladstone, assis à cette même place

aux côtés de sa mère : elle avait tant voulu qu'il pût assister à un spectacle historique, qu'il se rappellerait toujours!

Cependant, les regards de Delane rencontraient un charmant visage de femme parmi les bancs du transept Nord : ce lui fut un brusque rappel de ses misères présentes. Sa pensée se reporta aussitôt vers Rachel, et l'évocation du lointain passé fit place à d'autres images toutes récentes et si différentes ! Il se revit accroupi sur le flanc de la colline, à l'abri du grand houx, guettant Rachel dans les bras de cet étranger. Il se rappela le bond en arrière qu'il avait fait quand Ellesborough se dirigea vers la fenêtre. Avait-il été vu? La curiosité l'avait rendu imprudent. Il avait battu précipitamment en retraite vers les bois, et, après avoir en toute hâte grimpé la colline, il était tombé à terre exténué. Tandis qu'il reprenait haleine, il avait cru entendre des voix et voir une lumière clignoter au bas du coteau. Puis tout était rentré dans le silence, et il avait pu aisément regagner la route, et de là, la petite ville où il s'était installé sous le nom de Wilson.

C'était du couvert des bois qu'il menait son espionnage contre son ancienne femme. Et tandis que, machinalement, il continuait à suivre l'office, se levant ou s'agenouillant au moment voulu sous les hautes voûtes pleines d'ombre de l'Abbaye, il revivait l'épisode mouvementé de l'autre soir. Il venait de se blesser aux fils de fer barbelés qui entouraient une chasse réservée; tout à coup, il se heurta à une équipe de forestiers canadiens du camp de Ralstone, qui cheminait sous les arbres en file indienne. Pour les éviter, il avait fait demi-tour vers la ferme. Sa main saignait. Un vieux laboureur l'avait aperçu, lui avait crié de s'arrêter. Il s'était caché sous le hangar, avait réussi à bander sa main avec son mouchoir, de manière à arrêter le sang ; puis, se faufilant derrière la ferme il était parvenu à s'échapper.

Il connaissait l'histoire du revenant, et déjà il avait vaguement songé à s'en servir pour le chantage qu'il comptait exercer sur Rachel. Cela l'amusa de penser que sa disparition soudaine venait sans doute d'ajouter un chapitre inédit à la vieille légende.

Puis au souvenir de la prospérité et de la paix dont jouissait Rachel, de ses beaux chevaux aux robes brillantes, de ses vaches, de ses opulentes meules de blé et de foin, de sa

demeure confortable, — et de son nouvel amour, — il fut repris par la colère. Elle avait été jadis sa chose, son bien : il revoyait le pur dessin de sa gorge, la finesse de ses épaules et sa brune chevelure dénouée sur l'oreiller. Elle avait été à lui, et elle s'était séparée de lui, elle l'avait rejeté de sa vie!

L'avait-elle trompé? Il l'avait toujours cru : sans cela comment expliquer qu'elle eût si complètement changé à son égard et finalement qu'elle l'eût quitté? Mais elle avait su se cacher. Ah! elle était habile! Que n'avait-il pas fait pour se procurer des preuves contre elle? Il n'avait rien trouvé.

Il en était là de ses réflexions, lorsqu'aux sons de l'orgue et au mouvement de la foule qui s'écoulait, il comprit que l'office était terminé. Il sortit de l'Abbaye, sans comprendre quel sentiment l'avait poussé à y entrer : déjà rien ne pouvait plus le détourner de ce qui était devenu pour lui l'idée fixe.

Vingt-quatre heures plus tard, Delane se trouvait sur la route qui mène à la ferme de Great End. Vers le milieu de la montée, il croisa un jeune homme en uniforme khaki, agenouillé devant une bicyclette qu'il essayait vainement de réparer. N'y parvenant pas, celui-ci décida d'aller à pied et de faire route avec le compagnon que lui envoyait le hasard. Ce n'était autre que le jeune Dempsey. Remarquant qu'il portait l'insigne des Forestiers Canadiens de Ralstone, Delane se mit en devoir de le questionner sur le motif pour lequel il se rendait à la ferme.

— C'est, dit-il, que j'ai besoin de voir miss Henderson pour une affaire.

— Vous la connaissez?

— Non, répondit l'autre avec une hésitation visible. Mais j'ai comme une idée que je l'ai déjà vue.

— Où donc?

— Au Canada. Je vivais sur une ferme aux environs de Winnipeg.

Il nomma l'endroit, que Delane connaissait bien.

— Mais écoutez la drôle d'histoire qui m'arrive. Dans une autre ferme, à environ dix milles, était installé un couple sur lequel on racontait un tas de choses...

Delane sentit sa curiosité piquée au vif. Il dressa l'oreille. Encore ne pouvait-il pas se douter de l'importance qu'allait

avoir pour lui cette conversation de rencontre. Le Canadien continuait :

— Le mari ne valait pas cher. C'était un certain Delane. On disait qu'il maltraitait sa femme. Lui, je ne l'ai jamais vu; mais sa femme, je l'ai rencontrée. Elle était rudement belle, de ces femmes qu'on n'oublie plus. Or, il y a quinze jours, apercevant miss Henderson au Festival de la Moisson de Middleborough, ma parole, j'aurais juré que c'était Mrs Delane en personne... Apparemment je me serai trompé.

— Et cette Mrs Delane, vous êtes sûr de l'avoir rencontrée au Canada?

— Une fois, à sa ferme : j'avais du grain à lui livrer. Une autre fois, je l'ai aperçue chez un Dick Tanner.

— Tanner? Qu'est-ce encore que celui-là?

— Un type dans le genre de Delane. Nous en avons pas mal au Canada. Ils ne sont arrivés à rien dans leur pays; alors, leurs parents leur donnent quelques sous et nous les expédient. Tanner valait tout de même mieux que Delane. Il peignait des tableaux. Il en a même exposé à Winnipeg.

— Vous dites avoir vu miss Henderson chez lui?

Dempsey partit d'un grand éclat de rire.

— Miss Henderson?... Non! Je ne dis pas ça! Je me mettrais dans de beaux draps, hein? Je dis que j'ai vu Mrs Delane... Je me trouvais devant chez Tanner au mois de novembre, il y a juste deux ans, — un peu avant que notre *Military Service Act* fût passé : c'est l'époque où je m'enrôlai. Un ouragan, un véritable *blizzard* se déchaîna tout à coup : bien avant d'arriver chez Tanner, j'étais déjà fourbu et les chevaux aussi. Je me suis arrêté pour demander quelque chose de chaud à boire. La neige tombait dru, on ne voyait plus les têtes des chevaux. Tanner m'a apporté un bol de café chaud, qu'une femme debout dans l'entrebâillement de la porte lui tendit. Elle tenait levée une lampe, ce qui me permit de distinguer très nettement ses traits. Tout de suite je la reconnus. Et puis, comme je vous dis, on ne pouvait s'y tromper. C'était Mrs Roger Delane.

Il s'interrompit pour allumer une cigarette.

Delane avait peine à se contenir. Il fit appel à tout son sang-froid. Et c'est avec une feinte indifférence qu'il demanda :

— Et que faisait Mrs Delane chez ce Tanner?

— Ça, je n'en sais rien! répliqua Dempsey en éclatant de

rire. Ce ne sont pas mes affaires. Je dis ce que j'ai vu et voilà tout. J'ai vu Mrs Delane, ça j'en suis sûr. Et je sais bien que miss Henderson lui ressemble comme les deux doigts de la main. Des femmes comme miss Henderson, il n'y en a pas beaucoup. Et il paraît qu'elle a habité le Canada.

— Comment le savez-vous?

— Elle l'a dit au vieux Halsey. D'ailleurs, tout ça vous est bien égal... Et voilà le moment de nous quitter. Mon chemin prend par ici. Adieu donc, et oubliez tout ce bavardage.

Et le jeune Canadien disparut au tournant de la route.

Delane s'enfonça dans le bois. Il y avait découvert, quelques jours auparavant, la cahute d'un garde, inoccupée depuis la guerre, complètement isolée et qui faisait une cachette merveilleuse.

Quand il y fut entré et qu'il eut refermé la porte derrière lui, il respira largement et poussa un cri de haine satisfaite : « Enfin!.. »

Enfin il possédait le secret de Rachel!

X

En arrivant à la ferme de Great End, Dempsey n'y trouva pas Rachel Henderson. Elle était allée passer la journée à Londres avec Ellesborough. Les fonctions de ce dernier au Camp de Ralstone étaient comme suspendues, car pendant les jours qui précédèrent immédiatement l'armistice, on s'abstint, par un consentement tacite, de poursuivre l'abatage des arbres dans la belle région de Millesborough. Les grands sanctuaires sylvestres n'avaient déjà que trop souffert.

Ellesborough avait donc tous les loisirs voulus, et il en profitait pour faire sa cour à Rachel. Leurs fiançailles étaient annoncées et chaque jour il en était plus heureux. Le nuage qui avait passé sur sa joie s'était dissipé. A mesure qu'il apprenait à mieux connaître la nature si complexe de Rachel, il était davantage sous le charme. Ce caractère de femme, si vraiment femme, mobile et diverse, passionnée et naïve, un peu sauvage et non moins coquette, ravissait l'être simple qu'il était. De plus en plus, il la plaignait pour ces accès de tristesse, ces craintes vagues et indéfinies, qu'il attribuait aux souvenirs de son union malheureuse.

On se rappelle ce visage sinistre qu'il avait aperçu collé à la vitre du salon dans l'obscurité de la nuit. Il était sorti précipitamment afin d'éclaircir ce mystère. En questionnant Hastings, il apprit que quelqu'un rôdait autour de la ferme. Hastings lui parla des traces de sang observées sous le hangar, et de cet homme de haute taille, voûté, que certaines personnes avaient cru voir à plusieurs reprises aux abords de la ferme ou sur la colline. Ellesborough était ensuite sauté sur sa motocyclette, et s'était rendu à la gendarmerie de Middlesborough où il apprit que la police était déjà au courant des incidents de la ferme de Great End. Il fut convenu qu'une surveillance serait organisée aux alentours de la ferme, une fois la nuit tombée. Il s'agissait, sans doute, d'après le chef de la police, d'un fou, appartenant à la population flottante d'étrangers qui pullulait dans la région, et qui hantait les abords de la ferme dans l'espoir d'y trouver matière à quelque mauvais coup.

Rachel avait été tenue en dehors de cet incident qui n'aurait fait que l'alarmer inutilement. Aussi, lorsque ses fiançailles furent officielles, Ellesborough et Janet s'étonnèrent-ils de voir grandir sa nervosité. Janet crut à de la fatigue et lui conseilla du repos. Ce n'est pas de cela qu'elle avait besoin. Elle consentit seulement à aller à Londres en compagnie d'Ellesborough : ils visiteraient ensemble les magasins, feraient de menus achats, et surtout dresseraient des plans pour l'avenir.

Dempsey eut donc la déception de ne pas rencontrer miss Henderson; mais il vit Janet Leighton à qui il raconta l'histoire de l'assassinat du garde agrémentée de force détails plus dramatiques les uns que les autres.

Comme il se levait pour prendre congé :

— Je regrette ne pas avoir rencontré miss Henderson, dit-il avec intention : j'aurais aimé lui parler du Canada. Le vieux Halsey m'a dit qu'elle y a habité autrefois.

— En effet, répondit Janet.

De son air le plus innocent, Dempsey continua :

— Alors, je me demande si miss Henderson a connu un nommé Tanner qui habitait près de Winnipeg...

— Je ne lui ai jamais entendu prononcer ce nom-là.

— C'est que, poursuivit-il en jouant avec sa casquette, lorsque j'ai vu miss Henderson l'autre jour à la fête de Middlesborough, j'ai eu dans l'idée que je l'avais déjà vue...

— Ah! fit Janet.

— Ce Dick Tanner était une espèce d'artiste, qui habitait pas très loin de chez mon patron. Un jour, — c'était au mois de novembre qui précéda les conscriptions au Canada, — j'ai vu chez lui une dame... J'aurais juré que c'était miss Henderson.

— En vérité?

Dempsey continua :

— Seulement, elle ne s'appelait pas miss Henderson, elle s'appelait Mrs Delane. Peut-être Mrs Delane était-elle parente de miss Henderson. En tout cas, c'est une ressemblance tout à fait extraordinaire.

— Je le demanderai à miss Henderson, dit Janet en le poussant vers la porte. Mais vous vous trompez certainement.

— Peut-être oui, peut-être non, fit Dempsey avec un sourire ambigu. On ne sait jamais...

Quand Janet eut réussi à se débarrasser de son visiteur, elle regagna la cuisine pour y préparer le souper, en ruminant les bizarres propos qu'elle venait d'entendre.

Tanner? Non, Rachel n'avait jamais prononcé ce nom. Dempsey disait avoir vu Mrs Delane chez Dick Tanner, et il précisait la date. Janet se rappela que c'était justement à cette époque que Rachel aurait été abandonnée par Delane, lorsqu'il partit pour la Colombie britannique avec la jeune Italienne, laissant sa femme seule à la ferme. Pourquoi ne serait-elle pas allée chez Dick Tanner? Il y avait sans doute là d'autres personnes que Dempsey n'avait pas vues. Peut-être s'y était-elle tout simplement réfugiée pendant l'ouragan de neige?

Pourtant il y avait là quelque chose de singulier et Janet en demeura vaguement inquiète.

Il était environ sept heures du soir; la lune, à son plein, se levait par-dessus la colline, vers l'Est, blanchissant les chaumes et les terres fraîchement labourées du plateau. Un bruit de moteur retentit sur la route : le taxi du village ramenait les voyageurs. Quelques instants après, ils étaient dans le salon. Rachel, aidée d'Ellesborough, se débarrassa de son lourd manteau. Elle avait un air de bonheur : toute trace de découragement avait disparu.

Elle se mit à causer avec animation de la foule qui se pressait dans les rues de Londres. Elle plaisanta :

— Parlez-moi des hommes, quand on a des achats à faire!... Si je l'avais écouté, Janet, à l'heure qu'il est, je serais tout simplement ruinée.

— Est-ce le moment de faire des économies, quand on va se marier? s'écria joyeusement Ellesborough.

Elle posa gentiment une main sur son épaule. Puis, s'asseyant sur un coin de la table, elle s'adressa à Janet :

— Ma chère Janet, nous avons fait des tas de projets. Mais nous voulons vous consulter. Dites-nous le franchement : cela vous ennuierait-il de prendre pour quelques mois la direction de la ferme?

— Si l'armistice est signé demain, comme on le pense, expliqua Ellesborough, je serai libéré d'ici un mois. Alors nous nous marierions et nous nous embarquerions avant Noël. J'ai besoin de retourner chez moi, et Rachel veut m'accompagner.

Il sembla à Janet qu'une ombre fugitive passait sur le visage de Rachel; mais celle-ci se hâta de confirmer les paroles d'Ellesborough:

— Il faut que nous causions avec ses parents avant de décider si j'irai en Amérique ou s'il s'installera ici.

— Mais, ajouta Ellesborough avec courtoisie, en se tournant vers Janet, nous désirons avant tout, savoir vos convenances.

Janet sentit monter à ses yeux des larmes qu'elle eut soin de réprimer. Elle s'empressa de répondre :

— Cela me convient très bien. D'ailleurs, il ne faut pas du tout songer à moi dans vos arrangements.

Rachel la remercia. Tous deux donnèrent encore quelques détails sur leur visite à Londres. Puis Ellesborough prit congé. Mais Rachel, jetant son manteau sur ses épaules, voulut encore l'accompagner jusqu'à la route.

Janet les regarda sortir dans la nuit : les nuages s'étaient dissipés et la température baissait rapidement. Elle se rendait compte qu'ils étaient à cette période de l'amour où rien n'existe, que la pensée unique et l'unique souci. Cependant ce nom de Tanner, — Dick Tanner, — lui revenait sans cesse à l'esprit, l'obsédait! Il serait si simple de questionner négligemment Rachel! Mais après tout, serait-ce si simple que cela?...

Les deux amoureux suivaient la sente à travers les chaumes; ils allaient la main dans la main, au rythme de leurs pas accordés, et parfois se souriaient, dans la magie du clair de lune.

— Vous écrirez demain un mot à ma mère?

— Je vous l'ai promis...

Il l'entendit soupirer.

— Chérie... je l'ai mise au courant... Je vous assure que tout ira pour le mieux.

— Pourquoi, oh! pourquoi ne vous ai-je pas rencontré le premier?

Cri où se résumait toute sa souffrance de ces derniers jours! Éternelle plainte des amants pour qui le nouvel amour aurait dû être le seul amour de toute leur vie!

Ellesborough s'empressa de la consoler :

— Nous vous devrons, ma mère et moi, deux fois plus de tendresse pour compenser vos années de souffrances. Oubliez le passé! C'est le premier conseil que ma mère vous donnera.

— En êtes-vous sûr? Je vous ai entendu dire qu'elle était très sévère sur la question de divorce.

Ellesborough hésita un instant.

— Mais chérie, elle ne peut, — qui le pourrait, du reste? — avoir de doutes dans votre cas! Vous avez eu affaire à un brigand...

— Et vous, tel le bon Samaritain, vous m'avez ramassée sur la route et vous m'emmenez chez vous!

Il la serra contre lui dans toute l'ardeur de sa passion. Ils étaient arrivés à la grille. Elle s'abandonna à son étreinte. Lui ne se lassait pas de voir, dans le clair de lune, briller ses cheveux bruns, et se dessiner la ligne harmonieuse de sa taille.

— Quelle exquise journée! murmura-t-elle tout bas.

— Merci! dit-il. Voilà le mot que j'emporte avec moi et qui va me rendre si heureux!

Elle revint vers la ferme, frileusement emmitouflée dans son manteau au col de fourrure. Mais déjà l'enchantement avait disparu. A peine Ellesborough était-il parti, et le bruit de sa motocyclette s'était-il évanoui dans le lointain, qu'elle eut l'impression d'une soudaine rechute. Tant qu'il était auprès d'elle, elle était heureuse, joyeuse, pleine d'espoir. Mais dès

qu'il la quittait, dès que sa présence protectrice lui manquait, elle se sentait de nouveau livrée à la terreur, déchirée par la violence du conflit intérieur.

— Pourquoi ne puis-je pas arriver à oublier? Pourtant, tout cela est mort! se répétait-elle avec angoisse en traversant le grand champ où le blé d'hiver, dont elle devinait autour d'elle les mille petites lances vertes, commençait à lever dans les sillons.

Mais elle se rendait bien compte de ce qui faisait chaque jour son angoisse plus poignante, et le réveil de sa conscience plus impitoyable. L'amour éclairait chaque jour plus profondément les recoins les plus secrets de son âme. Elle était à la veille d'épouser un homme excellent qui l'aimait, qui allait prendre sa vie blessée sous sa garde, et lui consacrer tout ce qu'il y avait de meilleur en lui, toute la moisson de son passé laborieux et honnête; elle allait l'épouser, et elle continuait à dresser entre eux un mensonge! Elle ne pourrait donc jamais le regarder droit dans les yeux, jamais être certaine qu'à un moment ou à un autre, quelque chose ne surgirait pas brusquement de l'obscurité pour détruire leur bonheur. Au début, c'avait été facile de garder le silence et de lui dire tout, excepté ce fait misérable... Aujourd'hui, c'était intolérablement dur, précisément parce qu'elle comprenait, pour la première fois, ce qu'était l'amour véritable, le don absolu de soi, l'union complète avec l'objet aimé.

En épousant Ellesborough sans lui faire l'aveu complet, non seulement elle manquait à ce qu'elle lui devait, d'avance elle compromettait leur avenir. Elle savait que jamais la paix ne se ferait en elle. Certes, parmi les femmes et les jeunes filles qu'elle avait rencontrées depuis un an et demi, elle avait entendu soutenir certaines théories aujourd'hui fort répandues. Pourquoi, disaient ces anarchistes morales, attacher tant d'importance à tels accidents pour lesquels on s'est montré jusqu'ici d'une sévérité absurde et désormais abolie? La vie d'aujourd'hui s'affranchit de ces scrupules surannés. Il faut un code nouveau pour une société nouvelle...

Rachel connaissait bien cet évangile moderne. Mais une hérédité à laquelle elle ne pouvait échapper, — l'esprit de son père qui revivait en elle, et dont elle avait partagé la foi rigoureuse pendant toute sa jeunesse, — l'empêchait de s'appliquer

ces doctrines. Elle avait beau affirmer qu'elle ne partageait plus l'ancienne foi; elle en portait toujours l'empreinte ineffaçable. Jamais elle ne réussirait à s'en libérer.

Aujourd'hui, elle se sentait dominée par la noble conception de la vie, par le sentiment religieux d'Ellesborough, par l'atmosphère si pure de sa famille telle qu'il la lui avait dépeinte; et elle subissait aussi l'influence quotidienne de Janet, — si austère pour elle-même, si indulgente pour les autres, si pareille à Ellesborough par la naturelle sévérité de son sens moral, animée d'une compassion si généreuse pour tout pécheur.

Entre ces deux êtres se débattait cette nature de femme passionnée, capable à la fois de tout le bien et de tout le mal. Torturée par son secret, elle se prenait à penser que le fardeau de leurs vertus était trop lourd pour elle. Par instants, il n'était pas jusqu'à sa passion contre quoi elle fût tentée de se révolter. A ce moment même, par cette nuit lumineuse, comme elle embrassait du regard la ferme, les contours indécis des dépendances, les meules, les sillons fraîchement tracés, elle songeait que, deux mois auparavant, elle était encore toute à ses projets d'installation, à des ambitions d'un caractère éminemment pratique. Et maintenant la fièvre ancienne s'était de nouveau infiltrée dans son sang, et tout avait perdu sa saveur. Elle en éprouvait une sorte de dépit et d'appréhension; elle était près de détester Ellesborough précisément parce qu'elle l'aimait trop, et parce que son amour lui imposait une terreur, une préoccupation incessantes.

Lorsque Rachel rentra, l'éclat de son teint s'était subitement amorti, son maintien annonçait de nouveau une grande lassitude. Janet en fit tout de suite la remarque, à part elle. Plus tard, après le souper, lorsqu'elles furent installées près du feu, elle fut sur le point de demander à son amie qui était Dick Tanner. Puis, prise de scrupule, craignant de provoquer l'irréparable, si des paroles indiscrètes s'échappaient de ses lèvres, elle se leva, prétextant quelque souci ménager. La soirée se passa pour elle aux prises avec le même débat intime. Mais toutes deux évitèrent de prononcer les paroles qui leur brûlaient les lèvres. Un peu avant minuit, elles s'embrassèrent. Janet s'occupa d'éteindre le feu. Et, les yeux fixés sur les braises ardentes, elle dit tout haut :

— Demain... demain... aurons-nous la paix?

Alors Rachel se rappela que le monde civilisé était tout entier dans l'attente d'une minute prodigieuse. Dans un château de France quelques hommes tenaient une Conférence de laquelle dépendaient des milliers de vies humaines et la paix de l'Europe.

Janet leva ses mains jointes et son calme visage rayonna dans la clarté des bougies. Elle murmura quelques paroles que son amie devina être une prière. Mais le cœur de Rachel était lourd et ses lèvres restèrent muettes. Elle ne pouvait déposer le fardeau de ses soucis personnels, ni s'associer sans réserve à l'émotion patriotique qui s'était tout à coup emparée de Janet.

*
* *

Le lendemain matin fut gris et brumeux. Les deux laboureurs et les jeunes filles vaquaient à leur besogne, tout en levant de temps à autre la tête pour écouter. A onze heures, le signal tant attendu retentit. Les cloches de l'église d'Ipscombe se mirent à sonner à toute volée. Aussitôt, tous cessèrent le travail et se groupèrent autour de Rachel et de Janet qui agitaient des drapeaux sur les marches de la ferme. Puis Rachel leur donna congé pour le reste de la journée; bientôt il n'y eut plus à la ferme que les deux femmes et le régisseur.

— Ne restez pas pour moi, Hastings, dit Rachel. J'attellerai bien la charrette toute seule.

C'était jour de marché à Millesborough, et que ce fût ou non l'armistice, elle y avait certaines affaires à conclure.

— Je n'ai aucune envie de sortir, Miss, dit Hastings. J'aime mieux rester ici, pour tout surveiller à la ferme.

Son regard rencontra celui de Janet qui lui fit un signe de tête imperceptible, rassurée à la pensée que le fidèle Hastings demeurait de garde. Il n'y aurait personne dans les fermes par ce grand jour : quelle tentation pour les maraudeurs, pour cet individu, — fou ou voleur, — qui hantait le voisinage de Great End! Janet comptait bien que la police ne les oublierait pas; mais elle ne fut tout à fait rassurée qu'en entendant Hastings offrir de rester jusqu'à ce que les jeunes filles fussent revenues des réjouissances de Millesborough.

Rachel partit à midi, vêtue de son uniforme khaki. Elle

conduisait elle-même la haute charrette remplie des produits de la ferme et attelée d'un jeune cheval, plein de sang. Rachel devait déjeuner chez des amis et aller ensuite voir une vache Jersey que Janet désirait acquérir dans une ferme des environs. En la regardant s'éloigner, Janet lui fit signe de la main et resta quelque temps plongée dans une contemplation mélancolique. L'instinct secret de son amitié l'avertissait qu'il y avait du drame dans l'air.

XI

La nuit était tout à fait tombée, lorsque, dans la cour de l'auberge de Millesborough, à l'enseigne de *La Rose et du Chardon*, Rachel se décida à remonter dans sa charrette. La petite ville et la campagne environnante étaient enveloppées d'un linceul de brume à travers lequel avait peine à percer la clarté de la lune. Sur la ville même, pavoisée de drapeaux, toute pleine d'une foule enthousiaste et joyeuse qui stationnait aux devantures brillamment éclairées, cette brume, enveloppant les vieilles maisons de son voile impalpable, ajoutait à la beauté du spectacle on ne sait quel air de rêve.

Rachel s'attarda à travers les rues; elle prenait un réel plaisir à ce bruit, à cette animation, à cette pensée que la guerre était finie. Elle se sentait heureuse de vivre. On lui avait fait fête à Millesborough; on s'était montré empressé à lui parler, à l'inviter, désireux de faire des affaires avec elle. Elle se rendit compte que l'annonce de ses fiançailles lui avait fait beaucoup de bien dans l'opinion. L'avenir s'annonçait sous d'heureux auspices.

Son pouls battait plus vite que de coutume lorsqu'elle parvint à Ipscombe où, dans le brouillard léger, des groupes bavardaient devant les portes entr'ouvertes. Bientôt, elle allait arriver à son *home*, apercevoir la ferme. Et voilà que la ferme lui apparut en effet, pareille à une maison enchantée. Elle arrêta le cheval et demeura un instant à jouir du spectacle. L'humble demeure, toutes ses fenêtres éclairées, dessinait sur le fond de la colline et des bois sa silhouette lumineuse. Janet l'avait illuminée *à giorno* en l'honneur de la paix. Ainsi, elle en avait fait un « palais d'irréalité féerique. » Rachel admirait cette transformation merveilleuse, et seule, dans l'ombre,

elle riait de plaisir. Puis elle fouetta le cheval et s'engagea à vive allure sous la sombre voûte d'arbres qui la séparait encore de la ferme.

Tout à coup, une forme surgit de l'épaisseur de la haie et se dressa dans la clarté que projetaient les lanternes. Un homme saisit violemment les rênes. Le cheval se cabra. Mais l'homme, d'une main experte, le maîtrisa. Et il le flattait d'une voix que Rachel ne connaissait que trop et qui fit passer dans tout son être un frisson :

— Là!... Doucement!... C'est bien... Le voilà qui se calme.

Rachel demeura comme paralysée. L'homme s'avançait dans le cercle lumineux, tenant toujours les rênes.

— Voyez comme on se retrouve! fit-il d'une voix goguenarde.

Rachel perdait la tête :

— Vous!... Que faites-vous ici?... Lâchez ces rênes!

Et elle se pencha vers lui, brandissant le fouet. Mais d'un geste rapide, il s'en empara et le brisa entre ses doigts.

— Toujours la même!... Violente et faible!... Mais cette fois, vous ne m'échapperez pas. Voilà plusieurs jours que je vous guette. J'ai besoin de vous voir et de vous voir seule, sans votre imbécile de fiancé.

Alors elle eut un beau cri où elle mit toute sa passion, toute sa foi dans l'être brave et généreux qui l'aimait :

— Il saura bien me défendre, lui! s'écria-t-elle. Ce n'est plus comme autrefois, je ne suis plus sans défense...

Cependant l'homme répétait rageusement :

— J'ai besoin de vous voir... Nous avons à causer... J'ai des choses à vous dire, tout à fait intéressantes... Ah! j'ai mis du temps à comprendre le fin mot de votre départ. Mais aujourd'hui, je suis renseigné... je sais!

Il se rapprocha et elle put voir la loque humaine, qu'était maintenant Roger Delane : une lueur mauvaise brillait dans ses yeux.

— Dites-moi, qui passait les nuits chez Dick Tanner?... Et qui jouait ensuite l'innocente?... Dites-le moi!...

— Je ne sais à quoi vous faites allusion...

— Allons donc!... Ne cherchez pas à mentir!... J'ai des preuves. Et je saurai bien m'en servir... Je parie que vous n'avez pas soufflé mot de Dick Tanner à votre Américain?

Elle s'affolait.

— Lâchez donc le cheval! s'écria-t-elle, en essayant de ressaisir les rênes. Il n'y a plus rien de commun entre nous.

— Vous croyez!... Et vous irez raconter à votre Yankee que vous avez été accostée par un maraudeur... Eh bien, moi, je serai charmé d'avoir une petite entrevue avec lui! Même, je songe à la lui demander! Si vous voulez l'empêcher... alors dites-moi quand je pourrai vous trouver seule!

On entendait un bruit de pas qui se rapprochaient. Delane bondit sur le marchepied de la charrette.

— Nous sommes aujourd'hui lundi... Voulez-vous mercredi soir? Écartez tout votre monde... Je viendrai à neuf heures, vous m'ouvrirez.

Il lut sa réponse sur le visage décoloré de Rachel.

— Chose convenue, ricana-t-il en sautant à terre. A mercredi!

Et il disparut.

L'émotion avait été trop forte. Rachel s'affaissa sur la banquette de la charrette, à demi évanouie.

Quand elle reprit ses sens, John Dempsey était agenouillé auprès d'elle :

— Ce ne sera rien, Mrs Delane... Un simple évanouissement... Par bonheur, je passais à bicyclette. A mon tour de vous rendre service pour service.

— Je ne vous comprends pas, balbutia Rachel.

— Vous savez bien... Au Canada, ce soir où vous étiez chez Mr Dick Tanner et vous m'avez donné du café chaud... Ne vous rappelez-vous pas? pendant cette affreuse tourmente... Il y a de cela deux ans... M. Tanner a même fait manger les chevaux. Cela m'a sauvé, tout bonnement. Je ne sais vraiment ce que je serais devenu sans vous deux.

Rachel s'était peu à peu ressaisie.

— Vous devez me prendre pour une autre, répliqua-t-elle froidement. Je n'ai pas souvenir de vous avoir jamais vu. Vous m'avez appelé Mrs Delane, ce n'est pas mon nom...

Dempsey, occupé maintenant à débrouiller les rênes, ne broncha pas. Désormais, il était sûr de son fait. Comment nier que miss Henderson et Mrs Delane ne fussent qu'une seule et

même personne? Depuis qu'il avait vu miss Henderson de près, il en mettrait sa main au feu.

De son côté, Rachel réfléchissait à l'étrange coïncidence de cette double rencontre. Quelques instants auparavant Roger était là, et tout de suite cet homme! Se connaissaient-ils? Étaient-ils de connivence? Sans doute! Autrement, comment Roger aurait-il appris ce que personne autre ne pouvait savoir? Personne, sauf ce garçon, ne pouvait l'avoir renseigné. Elle se rappela la solitude absolue de la ferme perdue au milieu des neiges, — Tanner et elle étaient là les seuls êtres humains, — eux et ce garçon.

A tout prix, il fallait prendre un parti.

— Mais d'abord, dit-elle avec un enjouement affecté, vous, comment vous appelez-vous?

— John Dempsey, pour vous servir.

— Eh bien! John Dempsey, c'est une chose bizarre : vous n'êtes pas le premier à me prendre pour Mrs Delane! Cela m'est très désagréable. Venez à la ferme : je vous dirai pourquoi. En attendant, pas un mot de tout cela.

Dempsey ne savait plus où il en était. La beauté de Rachel l'éblouissait. Et puis la rougeur soudaine qui était montée à ses joues pâles, et ses grands yeux suppliants et sa voix si douce! Et c'était là, — le vieux Batts l'en avait informé cet après-midi même, — la fiancée de son supérieur, le capitaine Ellesborough, commandant le camp de Ralstone, pour qui il éprouvait une si vive admiration, un si entier respect! Il était flatté dans sa vanité, remué dans sa sensibilité :

— Vous pouvez comptez sur moi, fit-il, je ne dirai rien. Je n'avais pas de mauvaises intentions.

— J'en suis sûre, répondit Rachel. Venez demain matin, nous causerons.

Quelques minutes plus tard, John Dempsey pédalait à toute vitesse, et à part lui il songeait :

— Le diable m'emporte si j'y comprends quelque chose! Je veux bien ne rien dire, si cela peut faire plaisir à miss Henderson... N'empêche qu'elle est bien Mrs Delane : j'en jurerais.

Rachel se remit en route. Il lui semblait que tout tournait autour d'elle. Seule lui apparaissait nettement la ferme illuminée qui se dessinait toujours là-bas, comme une maison de

lumière surgie du sol. Déjà elle était assez près pour entendre par une porte entr'ouverte lui arriver une bouffée de chants et de rires. La *Marseillaise! Allons, enfants de la patrie!...* Janet jouait et chantait avec entrain, tout en essayant d'apprendre les paroles françaises aux deux jeunes filles, — *performance* interrompue à chaque instant par les rires de toutes trois. Rachel acheva péniblement de gravir la pente. Puis, debout sur le seuil du salon, elle contempla un instant le groupe installé autour du piano. Elle eut l'impression qu'elle était dans cette scène une étrangère. Elle referma la porte et monta dans sa chambre. Il y faisait sombre et froid. Elle alluma une bougie, et, en apercevant dans la glace son visage décomposé, elle en fut effrayée.

Elle tourna la clef dans la serrure. Il lui fallait être seule pour se recueillir, regarder la situation en face et arrêter son plan de conduite. Des preuves, avait dit Roger.... Il n'en avait pas! Ni lui, ni ce gamin, ni du reste personne! Elle n'avait qu'à répondre : « Je suis allée voir Lucie Tanner, mon amie. elle était absente. Surprise par l'ouragan, j'acceptai l'hospitalité de Dick Tanner, jusqu'à ce qu'il me fût possible de rentrer chez moi. » C'était l'histoire la plus naturelle du monde. plausible, tout à fait plausible. Si Delane abordait Georges avec quelque racontar infâme, celui-ci l'appellerait en justice sous l'inculpation de préjudice causé à son ancienne femme. Elle n'avait absolument rien à redouter, à condition de ne pas perdre la tête... Seulement, elle avait eu la faiblesse de consentir à recevoir ces deux hommes; elle leur avait montré qu'elle avait peur. Elle se traita de lâche, et elle éclata en sanglots, tandis que, du fond de sa détresse, elle appelait Ellesborough.

— A lui seul, il est tout mon espoir, mon unique salut. Et moi, comment vais-je me conduire avec lui? Comment pourrai-je continuer à lui mentir? Toute ma vie auprès de lui ne sera-t-elle qu'un mensonge?

C'était le même appel de sa conscience, toujours plus intense, plus passionné chaque jour. Elle se répétait :

— Il me pardonnerait! Je le sais!

Oui, mais après? Après, tout serait changé. La qualité de l'amour, la nuance du sentiment qu'il éprouvait pour elle, ne serait plus jamais la même. Après Roger Delane, — Dick Tanner. Pourquoi pas un autre, — et un autre encore? Ne la

surveillerait-il pas continuellement? toujours à l'affût de quelque nouvelle découverte? Cet amour dévoré par le soupçon, quel supplice!

Non! il fallait acheter le silence de Delane. C'était le seul moyen. Et aussi gagner ce malencontreux Dempsey. Elle se raidit avec une énergie désespérée. Lutter, il fallait lutter. La douceur de la confession lui était interdite. Elle aurait tant souhaité entrer dans une vie nouvelle sans rien garder du passé par devers elle! Mais c'était risquer de tout perdre. Elle n'avait pas le choix. Elle lutterait.

Pendant ce temps, les chants continuaient. Janet avait attaqué *Tipperary*, et les voix grêles des jeunes filles, soutenues par la voix plus forte de Janet, résonnaient joyeusement par toutes les crevasses de la vieille maison.

It's a long, long way to Tipperary,
And my heart's right there.

La jolie mélodie, qui se mêle, pour les gens de notre génération, au souvenir de tout ce qu'il y a eu de plus poignant dans leur vie, eut pour effet d'irriter les nerfs de Rachel. On la chantait dans toute l'Angleterre par cette journée d'armistice, comme on l'avait chantée dans les premiers jours de la guerre, avec l'exaltation de l'enthousiasme; mais il s'y mêlait une note de mélancolie! Car ce chant contenait en lui les plus radieuses promesses, mais aussi l'appréhension de telles douleurs que des milliers d'hommes et de femmes, en répétant le célèbre refrain, n'osaient y songer.

Pour Rachel, abîmée dans ses craintes personnelles, ce refrain devenait intolérable. La joie insoucieuse, la confiance qui s'y exprimait, semblait faire d'elle une paria, à l'heure où elle était replongée, par le retour imprévu de Delane, dans l'horreur des vieux souvenirs, contre lesquels elle luttait en vain. Était-ce vrai qu'elle fût indigne d'épouser Georges Ellesborough? Elle ne pouvait l'admettre. Elle épouserait quand même l'homme qui l'aimait. Elle s'accrochait à lui de toute l'énergie de sa volonté consciente. Elle n'était qu'une enfant faible et capricieuse lorsqu'elle avait épousé Delane, lorsqu'elle avait passé ces journées et ces nuits de misère auprès de Dick Tanner. Maintenant, elle avait mis sa confiance dans un homme excellent; elle comptait sur la force d'Ellesborough pour pro-

téger sa faiblesse ; elle aussi, elle l'aimait, et elle était sûre d'aimer pour la première fois et pour toute sa vie. Eh bien! elle lutterait pour son amour!

Un peu plus tard, tout se tut dans la ferme. Janet monta, frappa à la porte, s'informa de la santé de son amie. Cette interruption donna un nouveau cours à la pensée de Rachel. Jusqu'ici, elle avait prêté peu d'attention au récit que Janet lui avait fait de la visite de Dempsey. Pensant qu'il n'était venu que pour parler de l'assassinat de Watson, elle s'était félicitée d'avoir été absente. Qui sait pourtant ce qu'il avait pu dire à Janet? Et pourquoi Janet avait-elle si peu parlé de cette visite? Un flot de questions se pressait dans sa tête...

Après le souper, où elle fit effort pour causer des événements mondiaux, Rachel s'installa dans le salon et se mit en devoir d'établir les comptes de la ferme. Elle venait de vendre son dernier lot de paille dans des conditions extrêmement avantageuses : les pommes de terre aussi lui avaient laissé un beau profit. Certes, les salaires atteignaient des prix effrayants, et elle savait ce que lui avait coûté le battage du blé. La vache Jersey de Janet avait évidemment été une grande dépense, mais elles pouvaient se la permettre. Dans l'ensemble, l'exploitation était en pleine prospérité. Jamais encore, elle n'avait établi un bilan aussi favorable, sans en éprouver une joie profonde et faire toute sorte de rêves d'avenir. Aujourd'hui, tout l'irritait; elle rejeta les papiers avec impatience; et elle resta assise, les coudes sur les genoux, à regarder fixement le feu, perdue dans ses pensées. A ce moment, Janet entra, et, à voir l'attitude déprimée que gardait son amie, alors que tout, événements publics et privés, aurait dû la transporter d'aise, elle eut plus que jamais l'impression d'un secret que Rachel lui cachait. Alors il lui parut que la nécessité s'imposait de la questionner.

Après quelques mots sur leur nouvelle acquisition :

— A propos, dit-elle, je ne vous ai presque rien dit de la visite de Dempsey... C'est vous qu'il venait voir. En vous apercevant à Millesborough, il a cru que vous étiez une Mrs Delane qu'il a connue au Canada... Était-ce une de vos parentes?... Il n'a du reste vu cette dame que deux ou trois fois, chez elle et à la ferme d'un nommé Dick Tanner.

— Une parente, en effet, répondit Rachel après un instant d'hésitation : c'était le frère d'une de mes amies, Lucie Tanner.

Ils étaient artistes tous les deux : nous nous voyions quelquefois.

Il y eut un silence. Un instant Rachel fut sur le point de crier la vérité. Car il y avait dans la nature de Janet comme dans celle d'Ellesborough quelque chose qui appelait sa confiance, la promesse d'une aide morale. Mais elle refoula ce désir de confidence par un effort de volonté et de nouveau se renferma en elle-même.

Rachel dormit à peine cette nuit-là. Le lendemain, l'aube se leva aussi grise et brumeuse que la veille. Après déjeuner, Rachel se rendit aux champs, où le vieil Halsey chassait les taupes; mais au lieu d'aller, comme de coutume, s'informer des résultats de sa chasse, elle se glissa par une brèche de la haie, à l'abri de laquelle elle se mit à arpenter la route, guettant l'arrivée de Dempsey.

Sur le coup de onze heures, elle l'aperçut qui s'en venait de ce même air lourdaud et jovial, qu'il avait eu la veille. Pour elle, toute son aisance lui était revenue, elle avait repris tout son ascendant.

— Eh bien! on peut dire que vous m'avez sauvée d'une fameuse culbute, dit-elle avec un franc rire. Est-ce absurde ce qui m'est arrivé hier! J'ai eu jadis une insolation au Canada : je ne m'en suis jamais tout à fait remise. Remontons un peu la route, voulez-vous?

Elle le précéda, les mains dans les poches. Dans son tailleur de serge, coiffée d'une casquette, elle était l'image accomplie de la fermière cossue. Dempsey avait peine à reconnaître celle qu'il avait secourue, la veille, à demi évanouie dans la charrette. Il marcha à ses côtés en silence.

— J'ai voulu vous parler, reprit Rachel avec calme, parce que je suis sûre que vous êtes un brave garçon, et que vous n'avez envie de faire de peine à personne. Je n'ai jamais été à la ferme de Mr Tanner, car je n'ai jamais habité cette partie du Canada. La personne que vous y avez vue, — Mrs Delane, — était une de mes cousines; elle me ressemblait d'une façon surprenante : quand nous étions enfants, cette ressemblance frappait tout le monde... Depuis, elle est morte... On m'a déjà confondue avec elle, et ç'a été pour moi la source de toute sorte d'ennuis. Donc, comme je vous le disais hier soir, je vous

serais très obligée de ne pas répéter un propos, — qui d'abord est faux, — et qui, ensuite, pourrait me nuire. Au contraire, démentez-le quand vous en aurez l'occasion.

Elle le regarda les yeux dans les yeux; il rougit violemment.

— Si vous le désirez...

— Je le désire, appuya-t-elle, et le capitaine Ellesborough le désire autant que moi. Ne lui en parlez pas, cela le gênerait; mais faites ce que je vous demande, en son nom comme au mien. Cela nous rendra service à tous deux et nous trouverons moyen de vous en savoir gré. Maintenant que la guerre est terminée, vous devez avoir des projets.

— Bien sûr. Je voudrais m'établir, avoir un champ, enfin vivre sur une terre qui serait à moi...

— Au Canada?

— Au pays, bien entendu... Seulement, pour cela il faut de l'argent.

— Eh bien! M. Dempsey, le capitaine Ellesborough et moi nous vous aiderons...

Elle était arrivée près de la grille donnant sur les champs. Leurs regards se croisèrent : Rachel lut dans les yeux de Dempsey une entière soumission. En le congédiant, elle ne douta pas qu'elle pût compter sur lui... Cette première entrevue s'était bien passée; restait l'autre. Maintenant, elle allait se trouver aux prises avec Roger Delane!

MARY A. WARD.

Traduit de l'anglais par MARC LOCÉ.

(La dernière partie au prochain numéro.)

LES CONSPIRATIONS

DU

GÉNÉRAL MALET

II[1]

LA CONSPIRATION DE 1808

LE PERSONNEL

Lorsque Malet arriva à Paris pour répondre aux inculpations dont il était chargé, il se logea rue des Saints-Pères, n° 75, où il fit venir sa femme et son fils. S'il était destitué de son grade, il n'avait plus aucun moyen de subsister. Ses malversations à Rome avaient pu lui rapporter au plus quelques centaines de louis et ce n'était point de quoi vivre. Est-ce pour se soustraire à un jugement qui l'eût déshonoré que Malet prête l'oreille à d'anciens amis qui, vraisemblablement, avaient déjà, au moment d'Eylau, engagé une conversation avec le général Servan et qui se retrouvaient prêts à causer avec quelque général que ce fût? Réunis peut-être par un lien maçonnique, ils connaissaient Malet au moins de réputation. Ils avaient, tous ou presque tous, un lien avec la Franche-Comté, soit qu'ils en fussent originaires, soit qu'ils eussent tenté d'y jouer un rôle politique. On voudrait croire que, comme ils l'ont dit plus tard, leur association des Philadelphes s'étendait loin, qu'elle avait des affidés non seulement en France, mais jusqu'à Rome. On ne connaît guère

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

pourtant qu'une dizaine d'hommes passablement obscurs qui peut-être en formaient l'État-Major, à moins qu'ils ne fussent l'armée elle-même.

Il faut dire brièvement ceux qu'on a identifiés : Rigomer Bazin, auteur des *Lettres philosophiques*, — quelques pages, — professeur maintenant à temps perdu, avait fait de l'agitation anarchique dans le Jura, de l'an V à l'an VII. Lemare, jadis président du département du Jura, avait, au 31 mai, fait déclarer son administration en faveur des Girondins proscrits, et au 18 Brumaire, « il avait dénoncé par des proclamations terribles l'usurpateur de tous les droits. » Puis il s'était consacré à l'enseignement de la grammaire; il avait épousé sa bonne et il avait fondé quai de la Monnaie, n° 3, un *Athénée de la jeunesse* dont la prospérité était contestable; Philippe Corneille, qui avait été « le premier magistrat de la ville de Dôle, était venu à Paris pour solliciter » en vers, une place de préfet ou de conseiller d'État. La place se faisant attendre, il causait. Gariot, jacobin convaincu, était un franc luron, établi quincaillier rue Saint-Martin, n° 116, et buvait sec. Gindre, médecin à Chilly, ancien administrateur du Jura, avait, avec Lemare, mis Bonaparte hors la loi en brumaire. Baudement, jardinier, puis soldat, actuellement chef des bureaux de la mairie du 1er arrondissement, était un « patriote rectiligne. » Ève Demaillot, dôlois comme Malet, se disant élève en diplomatie du célèbre Favier, indiscret, agité, faisant part au premier venu des nouvelles qu'il tient autant de son imagination que de l'ironie des passants, est un agité qui touche à la démence, le maniaque de la Terreur. Blanchet, de même âge que Demaillot, a consacré un vague talent de dessinateur à reproduire les traits des martyrs de la Liberté; il a été fort avant dans la confiance des Jacobins et des Babouvistes. Liébaud, qui est de Salins, s'est établi jurisconsulte à Paris, rue du Four-Saint-Germain, n° 17. Il s'empresse à adresser des conseils à Bonaparte qui ne lui répond pas. « On ne peut rien faire de Bonaparte, » dit-il. Des deux Ricord, l'aîné, Jean-François, a conservé de la Révolution une clientèle à laquelle il parle en patron. Son frère Alexandre, qui se fit au 10 août une sorte de réputation dans le bataillon marseillais, est à présent agent d'affaires, rue de la Victoire, et prétend ne plus faire de politique. Le docteur Seiffert, né à Leipzig, médecin jadis du duc d'Orléans, fort occupé de

maçonnerie, fondateur de Loges, soigne le maréchal et la maréchale Kellermann pour quoi il est fort recommandé. Bournot, chef du 2e bataillon du 4e régiment des Vétérans, chargé en partie de la garde du Corps législatif, « s'emploierait à rétablir la dignité de la Représentation Nationale. » Baude, peintre en décors, fabricant de masques à l'enseigne *Au Dieu Momus*, a la spécialité des masques à caractère et des masques de petit carnaval pour poupées. Il en veut à mort à Bonaparte. Habitant rue Mélée, n° 13, il est voisin d'un nommé François Delavigne qui tient rue Bourg-l'Abbé, sous le nom de sa fille, l'hôtel du Commerce : cent chambres, salons et cabinets particuliers. Dans l'un de ces salons se réunissent les principaux membres du comité qui en prend le nom de Comité de la rue Bourg-l'Abbé.

Il y a encore quelques individus qui, sans faire partie du Comité, voient familièrement Malet. Ainsi, Alexandre Ricard, faiseur d'affaires, domicilié rue Poissonnière; Paganel, l'ancien conventionnel; Rouget de Lisle, son cousin; Poilpré, son ancien aide-de-camp, qui habite rue Croulebarbe, 13, une maison avec un grand jardin.

Quant aux officiers, sauf Bournot, aucun n'a été initié. Malet a recueilli les noms de quelques généraux destitués ou réformés que leur situation fait présumer mécontents. Lorsqu'on aura besoin de leurs services, on leur donnera un ordre qu'ils exécuteront, sans réfléchir ni discuter. Malet, quand il rencontre quelqu'un avec qui il a été en rapport, ne manque pas de le pratiquer; ainsi a-t-il fait pour le général Guillet (1), qui a été brigadier en même temps que lui dans la division Serras et qui, destitué une première fois pour indélicatesse, se trouve à Paris pour répondre à des plaintes portées contre lui par le général en chef de l'Armée de Dalmatie, pour crimes de droit

(1) Pierre Guillet, né à Chambéry en 1765, avait au moins des services de guerre à son actif; il avait passé du service de Sardaigne à celui d'Espagne, qu'il avait quitté (brusquement) pour celui de France. Il avait servi à l'Armée des Alpes, à l'Armée des Pyrénées Orientales, aux Armées de l'Ouest, à l'Armée d'Italie. Général de brigade, le 12 thermidor, an VIII, il avait été à l'Armée d'observation de la Gironde, puis de nouveau à l'Armée d'Italie. Il avait suivi Marmont en Dalmatie et, chargé d'un commandement aux Iles de la Brazza et de la Solta, il s'y était distingué par des actes de concussion et des actes de cruauté inouïs. Rappelé à Milan, puis à Paris pour s'y justifier, il se mêla aux affaires Malet, fut mis définitivement en non activité le 12 février 1809, et se retira à Chambéry. Il reprit du service en 1815, et mourut au fort de Fenestrelle en 1836.

commun. De même pour Guillaume qui signe « *Entien offisié général.* » Nommé général de brigade provisoire en mars 1794, ce Guillaume a été destitué pour mauvaise conduite en août de la même année. Nommé sous-inspecteur aux revues en 1800, il a été révoqué deux ans après pour malversations. Depuis lors, il bat le pavé. Malet qui l'a connu, semble-t-il, au début de la Révolution, a renoué avec lui et n'a point eu de peine à se faire écouter. Toutefois, entre Bournot, Guillet et Guillaume, son armée manque de prestige, et il doit rechercher quelques noms nouveaux. Il n'a pu manquer de noter le général Dutertre dont les escroqueries remplaçent les actions d'éclat dans ses états de service, et il a sans doute fait part du désir qu'il a de recruter un vrai général, un général de division, un général qui, au moins, ait reçu ce grade d'une autorité régulière. Mais il le cherche en vain.

Malet, même s'il avait rencontré un général de division, n'eût pu, faute de relations avec le monde politique, engager la lutte contre le colosse impérial avec cette bande d'aigrefins, débris de la Loge des Philadelphes. Pressé par l'imminence du jugement qui le menaçait, il se décida à nouer connaissance avec certains hommes dont il pouvait espérer un appui. C'est ainsi que, sous un prétexte, il se présenta chez Florent-Guyot, ancien conventionnel, à présent substitut du procureur général impérial près le Conseil des prises, qu'il croyait avoir été dans la confidence du général Servan, et dont il espérait obtenir des renseignements, et peut-être des entrées près de certains personnages. Lors de la première visite qu'il fit à Florent-Guyot, rue des Poulies, 24, après lui avoir parlé des enfants du général Thierry auxquels il s'intéressait, et de quelques nouvelles de gazettes, il lui dit : « J'ai entendu dire que l'année dernière, le Sénat s'était occupé de quelques mesures relatives à la situation de la France, et je viens causer avec vous pour savoir si vous en avez été instruit, et s'il ne serait pas convenable de les renouer pour être prêts dans le cas où elles deviendraient nécessaires. »

Florent-Guyot rapporta ces propos à Wenceslas Jacquemont, personnage considérable que la police connaissait pour avoir en 1802, abouché Moreau avec Cabanis, Chénier et Daunou en vue de renverser Bonaparte. Jacquemont, membre de l'Institut, exclu du Tribunat en 1803, nommé alors chef du bureau des

Sciences au Ministère de l'Intérieur, et chargé d'une notable partie de l'Instruction publique (1), avait, dans le parti, une situation particulière et passait pour le philosophe du Parti. Quinze jours après la première conversation, Malet rencontra chez Florent-Guyot, Jacquemont qui se présentait comme chargé par le sénateur Garat de conférer avec lui. Jacquemont lui confirma que « quelques sénateurs avaient conçu un projet pour sauver la France d'un déchirement inévitable, que leur plan était de rétablir la Constitution de l'an VIII avec trois consuls et des vice-consuls, que parmi les sénateurs qui avaient conçu ce projet se trouvaient MM. Garat, Destutt de Tracy, et Cabanis; que déjà le sénateur Garat avait des proclamations toutes prêtes; que ces sénateurs désiraient connaître des généraux qui voulussent les seconder de leurs moyens. » Jacquemont ajouta que « le sénateur Garat l'avait chargé de dire à Malet qu'il était inutile qu'il le vît, attendu qu'il devait y avoir une réunion de douze sénateurs pour rédiger le travail, et que, lorsqu'il serait fait, il en serait instruit. »

« Par ce travail, le nombre des membres du Sénat était réduit à celui fixé par la Constitution de l'an VIII, et ce serait à eux que le projet serait soumis et qu'on était certain de la majorité, attendu que les événements arrivés en Espagne avaient rapproché de leurs opinions beaucoup de leurs collègues qui, comme eux, prévoyaient les déchirements de la France. » Il avait été question des sénateurs Boissy d'Anglas, Cabanis, Colaud, Garat, Lanjuinais, Lambrechts, Siéyès, Destutt de Tracy et Villetard. On aurait pu tout aussi bien en désigner quelques autres avec autant de vraisemblance, car, sauf Garat qui, selon Florent-Guyot, aurait autorisé Jacquemont à le nommer, aucun ne se mettait en avant, ni même ne paraissait. C'était une opinion répandue que « les Idéologues, » parmi lesquels Jacquemont tenait un rang distingué, étaient opposés à Napoléon, mais ils fuyaient toutes les occasions d'être compromis.

Ce fut sur ces bribes de renseignements, sur quelques épaves surnageant des projets de Servan, que Malet construisit sa conspiration. Il ne pouvait penser à obtenir de sénateurs

(1) Wenceslas Jacquemont était un des convives du Tridi, avec Tracy, Cabanis, Garat, Thurot, Gallois, Lebreton, M.-J. Chénier, Andrieux, Laromiguière, Ginguené, Benjamin Constant. Il était estimé de ses confrères, pour ce qu'il valait, plus que pour ce qu'il était.

avec lesquels il n'avait aucun rapport, une délibération qui légitimât plus ou moins ses actes, mais ce serait assez que l'on crût que cette délibération existait, et il la supposa. Il devait aller vite. Son procès était instruit, l'arrêt allait être rendu Il allait être destitué, déshonoré, jeté hors de l'armée, sans pain pour sa femme, pour son fils, pour lui, incapable d'un métier quel qu'il fût. Il aura quatre jours pour faire son coup, — quatre jours, pas plus, — mais ne suffisait-il pas de quatre heures, et quel temps fallut-il en Thermidor pour abattre Robespierre, quel temps en Brumaire pour abattre le Directoire?

LES PRÉPARATIFS

L'Empereur a quitté Saint-Cloud le 2 Avril; il est arrivé le 4 à Bordeaux où il est resté jusqu'au 13. Le 15, il entre à Bayonne, et, le 17, il s'installe au château de Marrac où il séjournera jusqu'au 22 juillet. Pas de ligne télégraphique établie en direction des Pyrénées. Il n'y a que le courrier. Si vite qu'il marche, il lui faut deux jours à l'aller, deux au retour. Avec cela, Malet a le temps qu'il lui faut. Parti sous l'empire de Napoléon, le courrier trouvera en revenant la dictature de Malet. Question de chance. Il suffit que Paris, — le Paris gobe-mouches, — y croie. Voici l'histoire telle qu'il l'a combinée et telle que ses papiers la racontent.

SÉNAT-CONSERVATEUR

Sénatus-consulte qui met hors la loi Napoléon Bonaparte et nomme une dictature en France.

Le Sénat-Conservateur extraordinairement assemblé,

Considérant que Napoléon Buonaparte a trahi les intérêts du peuple français, qu'il s'est joué de la liberté publique, de la fortune et de la vie des citoyens;

Que l'agriculture, le commerce et l'industrie sont anéantis par la dépopulation et l'excès des impôts;

Qu'une guerre ruineuse, prolongée par la perfidie, la soif de l'or et la fureur des conquêtes, sert d'aliment au délire ambitieux d'un seul homme et à la cupidité sans frein d'une poignée d'esclaves;

Que toutes les sources de la vie politique se tarissent de

jour en jour sous l'action d'un extravagant et sombre despotisme :

Décrète :

Article premier. — Le Sénatus-Consulte qui nomme Napoléon Buonaparte empereur des Français est rapporté.

Art. 2. — Napoléon Buonaparte est déclaré tyran et mis hors la loi.

Art. 3. — La souveraine magistrature est provisoirement confiée à une dictature de neuf membres chargés de veiller à la sûreté intérieure et extérieure de l'État, et de présenter dans le plus bref délai une constitution à l'acceptation libre du Peuple Français.

Art. 4. — Sont nommés membres de la dictature, les citoyens ci-après :

Rigomer Bazin, Destutt-Tracy, sénateur, Garat, sénateur, Florent-Guyot, ex-législateur, Lambrechts, sénateur, Lemare, homme de lettres, Malet, général, Moreau, général, Truguet amiral.

Art. 5. — Le Sénat-Conservateur, le Corps législatif et le Conseil d'État sont dissous par le fait de la promulgation du présent sénatus-consulte.

Délibéré à Paris le 20 avril 1808.

(*Suivent les signatures.*)

La rédaction de ce document dénote une complète ignorance des formes; le texte même, plein d'étranges contradictions, est-il de la plume de Malet? n'est-il pas plus probablement de celle de Bazin ou de Lemare, qui ne se sont vantés que d'avoir rédigé les proclamations? Faute de connaître le président et les secrétaires du Sénat en exercice, on adopte la formule : *Suivent les signatures*, qui enlève toute créance à un acte de cette importance, et on l'a revêtu de la date (hélas! indélébile) du 20 avril, fixée pour le coup d'État.

Du Sénatus-Consulte qui nomme la Dictature, et dissout ensuite le Sénat, découle d'abord le *décret* dont la forme n'est pas moins inusitée que le fond en est surprenant. Au nom de quelle autorité ce décret est-il rendu, on n'a garde de le faire connaître, et les noms de Florent-Guyot et de Corneille dont il est signé ne peuvent passer pour une révélation. Peut-être compte-t-on pourtant sur l'illustration du second. Pour les

mesures qui s'y trouvent ordonnées et qui paraissaient devoir combler tous les vœux du peuple, elles auraient pour effet certain de désorganiser tout gouvernement, mais n'est-ce pas pourquoi l'on fait les révolutions?

Il y a encore de la littérature : des proclamations, l'une au peuple, l'autre aux armées, rédigées par Lemare; elles ne modifient en rien la structure du complot qui repose tout entier sur la créance accordée à ce Sénatus-Consulte. Or, il faudrait une crédulité à toute épreuve pour admettre une réunion secrète du Sénat, un Sénatus-Consulte dont les termes sortent à ce point des formes légales et que ne légitime aucune signature, la nomination de cette dictature où des généraux ignorés de tous font cortège à un général que tout le monde sait exilé, et où des personnages inconnus escortent trois sénateurs dont le nom n'est rien moins que populaire.

On a affirmé que cette conspiration était toute républicaine. Il se peut : mais le mot de République n'est prononcé nulle part : il n'est fait aucune allusion à cette forme de gouvernement et les confidences de Malet au général Guillet l'excluent complètement : il lui dit « que toutes les proclamations étaient faites pour faire un appel au peuple, abolir les droits réunis et la conscription, et proclamer que toutes les constitutions faites depuis la Révolution étaient nulles, à l'exception de celle de 1791, qui était le fruit du vœu libre des Français. » Et comme Guillet lui disait : « Mais diable! vous voulez faire là une jolie besogne, il vous faudra rétablir un Bourbon qui nous chassera nous autres ensuite. — Oh! non, dit-il, on promet cela aux royalistes pour les faire agir, mais ensuite nous aurons une dictature. »

Or, cette dictature, on voit fort bien Malet l'exerçant à lui seul, même sans Rigomer Bazin, Corneille aîné, et Lemare, seuls personnages qui, à défaut d'une valeur intellectuelle, eussent une existence matérielle. Pour commencer, Malet s'était promu général de division, ce qui était déjà une satisfaction qu'il se donnait. Il avait employé dans son ordre du jour les noms de certains généraux dont il avait ouï parler, mais dont il ne connaissait aucun. Il n'avait à lui que Guillaume et Guillet : c'était peu.

Pour l'instant, les préparatifs de la conspiration se sont bornés à l'impression par Bazin et Corneille des documents

fournis par Malet. Il a fallu acheter une imprimerie, à tout le moins des caractères, trouver un local et perfectionner un apprentissage fort imparfait. En huit jours, « toutes les pièces ont été imprimées pour être répandues à profusion. »

Restent les armes · certains des conjurés en possèdent : pistolets, espingoles et fusils, mais il en faut avec lesquelles on débute par des coups moins bruyants. « Le poignard, dit Lemare, est l'arme propre du conspirateur, arme équivoque, à deux fins, et qui au besoin nous servirait contre nous-mêmes et nous empêcherait de tomber vivants entre les mains du tyran et de ses satellites. » Lemare s'est donc chargé de procurer douze cents poignards : il a fait tourner les manches par un ouvrier de la rue Jean Pain-Mollet, nommé Monneret, qui lui a été indiqué par un prêtre digne de toute confiance, l'abbé Colomb. Pour les lames, on s'est contenté de *trois quarts*, achetés par grosses chez un marchand du quai de la Mégisserie auquel on a fait croire qu'il s'agissait d'une commande pour l'exportation en Amérique. Bazin et Lemare se sont chargés d'ajuster les poinçons aux manches et ils y ont réussi. Cela fait, on « a caché ces poignards rudimentaires sous les bancs fermés par des planches de l'Athénée de la Jeunesse. On y a placé de même les douze mille exemplaires des *Actes de la Dictature.* »

Il a fallu encore, pour que la conspiration réunît, au gré de ses auteurs, toutes les chances de succès, un sceau à encre grasse qui authentiquât les proclamations, les actes du Sénat et les décrets de la Dictature? On a imaginé de faire graver sur ce sceau un soleil levant, emblème qui servait fréquemment aux Loges, et qui symbolisait ici l'aurore de la liberté : mais on a voulu en exergue le mot : *Dictature*, ce qui pouvait devenir dangereux. Lemare, homme subtil, a imaginé alors de faire graver DIOTATURE, assurant que, en limant la moitié de l'O, on aurait un C fort convenable : ce grammairien était plein d'astuce.

Les préparatifs étaient donc achevés. Seulement, comment passerait-on à l'exécution et comment celle-ci se déroulerait-elle? Ici, les conspirateurs n'ont pas entièrement dévoilé leurs projets qui, peut-être, étaient restés nuageux. Malet devait se porter au Carrousel, se rendre maître de l'hôtel du prince archi-chancelier, mettre Cambacérès aux arrêts et établir là son quartier général. Il ne trouverait, disait-il, aucune difficulté à

lui faire signer « tout ce qu'il jugerait nécessaire, » et d'abord l'ordre à tous les grands fonctionnaires de se rendre chez l'archi-chancelier ; ceux-ci, arrivés, seraient, eux aussi, séquestrés dans l'hôtel et ne manqueraient point de signer toutes les circulaires nécessaires « pour l'instruction des départements et pour la convocation des autorités de Paris, le Sénat à la tête. Ce corps s'assemblant aussitôt et régularisant tout ce qui aurait été fait en son nom, rendrait véritable, en le confirmant, le Sénatus-Consulte pour lequel on avait été obligé de se passer de lui. »

Pour les autres conspirateurs, leur rôle était encore médiocrement tracé. Le général Guillet devait venir se faire reconnaître à l'École militaire par les troupes qui s'y trouvaient assemblées; Baudement devait être installé à la police par le général Guillaume; mais on était si peu sûr de Guillaume qu'on ne l'avait pas mis, plus que Guillet, dans la confidence du projet. Et ce projet pourtant devait être exécuté à date fixe : le Sénatus-Consulte portait la date du 20 avril. On pouvait dire que la délibération était restée secrète et qu'on la publiait seulement : mais comment faire pour le décret daté du 29 mai, pour l'ordre du jour daté du 30, si le 30 au matin rien n'avait paru : comment se présenter le 31 à la troupe avec un ordre du jour de la veille, — périmé?

Quatre jours avant le jour fixé pour l'exécution, on se décida à initier Guillaume et Guillet à ce qu'on attendait d'eux. On les réunit donc un soir à l'Athénée de Lemare. Malet donna lecture du Sénatus-Consulte et des proclamations. Guillaume posa plusieurs questions qui pouvaient être innocentes, mais qui parurent singulières à Corneille, à Mme Lemare et à Malet lui-même. Sur des signes qu'ils se firent, la séance fut levée. On se consulta, on tomba d'accord que tout était à craindre « et qu'il fallait suspendre l'affaire parce que l'opinion publique se déclarait trop favorablement pour le projet, et d'ailleurs parce qu'on était encore inquiet sur les dispositions de six mille hommes de la Garde impériale qui se trouvaient encore à Paris, et dont trois corps étaient commandés par des compatriotes du général Guillet. » Dans la nuit, Lemare avec sa femme et Rigomer Bazin porta les poignards et les imprimés chez un honnête voisin, nommé Tibierge, qu'il avait fallu initier au secret.

On s'était séparé en disant à Guillaume qu'on renonçait à

toute exécution, mais on était demeuré d'accord sur une visite que les principaux conjurés devaient faire à l'École militaire « dont il avait été résolu qu'il fallait être maître (1). » Les conjurés s'y rendirent au milieu du jour; ils se présentèrent d'un air tout naturel, et comme pour une simple visite. Ils furent introduits partout par des officiers républicains, « sondés à l'avance et qui donnaient des garanties d'honneur et d'attachement à la liberté. La visite des conjurés fut une revue complète, faite avec la plus grande tranquillité, du matériel comme du personnel de l'École militaire. A un signal convenu, tout ce qui s'y trouvait pourrait être facilement livré et mis à la disposition des Hommes Libres. »

Une dernière réunion eut lieu le 29 mai pour reprendre les affaires au point où on les avait laissées sur la crainte de Guillaume. L'on prononça des discours et l'on convint, au cas d'arrestation, de réponses uniformément négatives ou dilatoires, qui devaient, par leur audace stoïque, interloquer la police impériale.

LES ARRESTATIONS

On arriva ainsi aux premiers jours de juin sans que le complot annoncé pour le 29 mai eût éclaté. L'Empereur en avait été vaguement informé depuis un mois : la police, celle du ministère, comme celle de la préfecture, avait des soupçons, mais qui se tournaient sur les officiers réformés. Sur l'avis qui lui était donné par le préfet de Police, Desmarest, chef de division au ministère, répondait : « J'ai l'honneur de remercier Monsieur le préfet de Police de l'avis qu'il veut bien me donner, et j'en fais part à Son Excellence, qui recherche aussi quelques faits relatifs à des militaires réformés. J'ai rencontré, il y a trois jours, l'ex-général Malet sur le quai Voltaire : il était avec trois autres personnes. C'est un homme que je regarde comme très mal disposé, et porté à de mauvais desseins. »

Le préfet de Police n'est donc pas surpris lorsqu'il reçoit,

(1) D'une lettre adressée le 4 mai 1819 par Gindre à Lemare où il retrace ce qu'il se rappelle de toute l'affaire, il écrit : « Tu me demandes encore quel jours en revenant de Passy, allâmes-nous à l'École militaire, et combien nous étions? Ma foi, mon cher, je ne m'en rappelle guère. Je crois que c'était les premier, jours de juin ou les derniers de mai. Il y avait avec nous, je crois, Malet, Bazin, et si je ne me trompe, Demaillot, et je ne me remets pas des autres. »

le 8 juin, « la déclaration confidentielle qu'il existe un complot à la tête duquel se trouvent le général de brigade Guillaume et Demaillot, ancien agent en chef de Robespierre, qu'ils ont offert à un officier supérieur le commandement de Paris et de l'Armée de l'intérieur, qu'ils ont assuré que toutes les proclamations étaient prêtes, qu'ils étaient fiers du concours de douze sénateurs, qu'on devait établir un directoire composé de neuf membres, qu'on supprimerait la conscription et les Droits réunis, et qu'avec de tels moyens et des hommes de tête, tels qu'ils en avaient, ils étaient sûrs de réussir, parce qu'ils auraient le rétablissement de la République, et le peuple et l'armée à l'exception d'une poignée de généraux et officiers, exclusivement favorisés, et qui étaient l'objet de la haine et de l'envie de tous les autres. »

Le général de division Lemoine, qui avait fait cette déclaration, venait de l'ancienne armée, où il était enseigne dans Royal Champagne, en 1757. Il était à la retraite depuis 1794. Demanda-t-il à être replacé, malgré qu'il eût soixante-sept ans, cela se peut, car il fut envoyé à Wesel pour y commander.

Aussitôt instruit, le 8 juin, le préfet de police fait arrêter l'ex-général Guillaume et le nommé Demaillot. Celui-ci n'a voulu rien dire, mais Guillaume, après une première déclaration à peu près insignifiante, en a fait une seconde où il a révélé ce qu'il savait de la conspiration, se donnant les apparences de n'y être entré que pour la livrer. Ainsi nomme-t-il Corneille, Guillet et Gariot.

Malet ne fut point trouvé à son domicile. « Sa femme dit qu'il était parti la veille au soir pour Fontainebleau ; mais, écrit le 9 le préfet de Police à l'Empereur, je présume qu'ayant appris l'arrestation de Demaillot et de Guillaume, il se sera caché. J'ai pris, ajoute Dubois, des mesures auprès du ministre de la Police et du général Bucquet pour qu'il soit arrêté partout où il sera trouvé. On a saisi chez lui beaucoup d'armes, telles qu'espingoles et carabines. Gariot paraît être, ainsi que Demaillot, en correspondance avec tout ce que la démagogie a eu de plus exalté. On voit, par les papiers saisis chez lui, qu'il est lié avec l'ex-général Dutertre, avec Baudement, avec Émile Babeuf, Mathieu Montalan, Chanousse et Antonelle. Je m'occupe de l'examen des papiers, mais il ne paraît pas que les proclamations aient été saisies. » On ne devait point les

trouver. Lemare, au premier indice, avait pris l'air, et s'était tourné vers l'Allemagne (1) d'où il ne revint qu'en janvier 1814, alors qu'on avait autre chose à faire que le rechercher. Les poignards et les proclamations, pièces à conviction inappréciables, demeurèrent mystérieusement cachées jusqu'à la chute de l'Empire.

Ainsi, Ève Demaillot n'avait pas si grand tort lorsqu'il se méfiait des militaires et qu'il le disait à Guillaume avec la brutalité qui lui était naturelle. Dès le 8, Guillaume avait livré tous les noms qu'il avait entendu prononcer; mais il fallait qu'on attrapât Malet, qui n'était point encore arrêté, lorsque, le 9, Dubois rendit compte à l'Empereur de ses premières découvertes, lesquelles portaient surtout sur des officiers en réforme.

Le 13, l'Empereur écrit à Fouché : « Vous ne me rendez pas un compte clair du complot anarchique. Il est certain que Malet, Guillet et d'autres généraux qui étaient à Paris, tramaient un complot; moi-même, j'en suis instruit depuis un mois. Il est difficile qu'il y ait un plus mauvais sujet que ce Malet. Faites arrêter sans bruit et sans éclat tous ces tripotages. »

Le même jour, au ministre de la Guerre, envisageant le complot toujours uniquement du côté militaire : « Les généraux Malet, Guillet, Dutertre et quelques anciens officiers de cette trempe paraissent avoir tramé un complot que la police a déjoué et dont elle a fait arrêter les auteurs. Faites une enquête d'après la liste des officiers réformés qui sont payés à Paris et dans la première division militaire, et notez tous ceux qui sont dans cet esprit... Il ne faut faire aucun éclat de ces misérables anarchistes, car rien que l'idée qu'ils existent encore suffirait pour inquiéter et troubler la tranquillité. » Mais il donne des ordres positifs pour assainir Paris de tous les officiers réformés qui avaient toujours passé pour être opposés au gouvernement, pour envoyer à l'armée tous les officiers en activité et pour ne les point souffrir sous prétexte de service.

Mais, le 9, Malet a été arrêté. Sur la nouvelle de l'arresta-

1 Les indications qu'il donne dans sa brochure sur la façon dont il vécut durant son long exil et qui semblent fort mystérieuses se trouvent éclairées par ceci : « Il était allé étudier la médecine à Montpellier sous le nom de Jacquet, et avait obtenu sous ce nom un emploi de chirurgien aide-major. Il fit toutes ces campagnes sous ce nom, de 1809 à 1814, et fut, durant la campagne de Russie, avancé chirurgien major. »

tion de Demaillot et de Guillaume, il avait quitté, le 8, à six heures du soir, son domicile de la rue des Saints-Pères. Il était allé passer la nuit à l'hôtel d'Orient, rue Saint-Dominique, où il s'était présenté sous le nom de Laboulée. A neuf heures, il s'était rendu 21, rue Poissonnière, chez son ami Ricard auquel il avait annoncé qu'il se réfugiait chez son ancien aide de camp Poilpré, rue Croulebarbe, derrière les Gobelins. Poilpré était couché lorsque Malet arriva vers midi, et son premier mot fut de dire : « Parbleu! mon cher général, vous êtes bien bon de venir de si loin visiter un pauvre malade. » Ce fut à la réponse que lui fit le général qu'il jugea son inquiétude. Il sortit pour rassurer Mme Malet, mais elle était surveillée, et il fut mis en arrestation. Chez Ricard, des inspecteurs de police avaient trouvé sur un chiffon de papier l'adresse de la rue Croulebarbe. Ils s'y rendirent, demandèrent Malet. Le portier et les domestiques convinrent bien que le général était venu le matin, mais ils soutinrent que sa femme était venue le voir et qu'elle l'avait emmené. Malgré que cette assertion parût très vraisemblable, le commissaire de police et les officiers de paix qui l'accompagnaient firent battre les jardins par les inspecteurs, et le général vint de lui-même tomber dans leurs mains.

La police avait saisi chez lui un fusil à deux coups, deux espingoles, une carabine à deux coups, deux pistolets dits espingoles, et deux pistolets d'arçon. Ce n'était peut-être pas de quoi l'inculper positivement, mais c'était de quoi donner à réfléchir. Le 10, on en était encore là. L'archi-chancelier demandait à Dubois des détails : « Je suis parfaitement rassuré, disait-il, mais comme je veux écrire à l'Empereur, je souhaite d'avoir de votre part, dans la journée, un rapport plus étendu, tant sur les projets que sur les moyens d'exécution des malveillants. »

A ce moment, Dubois ne pouvait répondre, mais le lendemain 11, par l'interrogatoire de Malet, tout s'éclaira. Malet ne fit aucune difficulté à prononcer les noms d'hommes que nul de ses complices ne connaissait, et qui, de beaucoup, dépassaient les obscurs figurants que la police avait arrêtés. Ces hommes-là, Florent-Guyot et Jacquemont, par leur passé politique, par les places qu'ils occupaient, par leurs relations dans les milieux gouvernementaux, étaient à classer à part. Dans quel dessein, pour quel intérêt Malet avait-il jugé à propos de livrer sponta-

nément, sans qu'il fût même interrogé, sans que la police eût découvert le moindre indice de ses relations, deux hommes tels que Florent-Guyot et Jacquemont, qu'il avait rencontrés presque par hasard, et dont les entrevues avec lui n'avaient pas laissé la plus petite trace?

Si l'on ne veut point reconnaître dans ces aveux une faiblesse qui chercherait les profits de la délation, il faut admettre une manœuvre ayant pour but de s'abriter derrière des personnages d'importance que la police n'oserait point poursuivre et de bénéficier ainsi de leur impunité. Est-il permis de se demander si, dès le moment où il s'est mis en rapport avec Florent-Guyot et Jacquemont, Malet n'a point eu pour objet, en même temps que de pratiquer des sénateurs pour le cas où la conspiration marcherait, de se procurer des paratonnerres pour le cas où elle échouerait? Ceci ne serait point à sa gloire, mais on ne saurait expliquer autrement la spontanéité d'aveux aussi compromettants pour des tiers. Ce qui corrobore cette opinion, c'est que Florent-Guyot et Jacquemont qu'il a rencontrés une fois sont les seuls qu'il nomme, alors qu'il tait les noms des conspirateurs qu'il croit n'être pas encore arrêtés.

L'EMPEREUR, FOUCHÉ ET DUBOIS

Le 16, l'Empereur qui a reçu les courriers de Paris du 12, écrit à Fouché : « Je reçois l'interrogatoire de Malet que j'ai connu dans tous les temps pour un très mauvais sujet, voleur, peu brave. Il avait déjà été compromis dans l'affaire d'Angoulême il y a quatre ou cinq ans. Je ne donnai pas de suite à ce qui le regardait, parce que j'y reconnus beaucoup de bêtise, et je continuai même à l'employer, mais la récidive est un peu trop forte. En lisant votre dépêche, je vois que Florent-Guyot et Jacquemont y sont pour quelque chose. Quand les accusés diraient avoir causé avec eux, ce ne serait pas une preuve, mais ce serait un premier indice. Florent-Guyot passait pour un homme sage : ce n'est cependant pas la première fois que j'ai à me plaindre de lui, c'est au moins la cinquième. Il m'est revenu qu'il était d'un fort mauvais esprit : cela ne m'étonne pas. Je lui avais, malgré ces sujets de mécontentement, donné une bonne place. Quant à l'autre, je n'en ai jamais entendu parler : on dit que c'est un ancien membre du Tribunat... »

Fouché, tant qu'il s'est agi d'une affaire où des militaires se trouvaient compromis, même avec quelques obscurs terroristes, ne s'en est nullement soucié et, quoiqu'il doive trouver singulièrement hardie l'initiative du préfet de Police, il l'a laissé agir ou du moins il ne l'a pas formellement traversé ; mais, du jour où Florent-Guyot découvre les membres du Sénat et où son témoignage, autrement valable que celui de Malet, peut compromettre les Jacobins nantis, il n'en va plus de même. Désormais Fouché va donner tout entier pour couper les chiens du préfet et les détourner de pistes qui les mèneraient trop loin. Qui sait? jusqu'au quai Voltaire? au ministère de la Police générale?

Mais comme Cambacérès et Dubois envoient à Bayonne les doubles des interrogatoires, Napoléon n'est point dupe ; il a toute raison de suspecter dès lors Fouché, que la plupart des individus arrêtés n'ont eu garde d'inculper, mais qu'a cité pourtant le général Guillet (1) dans des termes que leur ton rend vraisemblables. Sentant tout cela, l'Empereur écrit à Fouché : « Je reçois votre lettre du 13 juin. Les interrogatoires de Jacquemont et de Florent-Guyot m'ont fort surpris. Je suis loin de n'y voir, comme vous, rien de nouveau : j'y vois évidemment un complot dont l'un et l'autre sont. Quelle est la société que fréquentent ces individus? Benjamin Constant doit être là-dedans. Cette canaille sera-t-elle toujours protégée à Paris?

« Dans vos derniers numéros, vous me parlez encore de divorce. Ce sont ces conversations qui alarment l'opinion et font naître le trouble dans le pays le plus tranquille du monde. *Si chacun donnait l'exemple de faire son devoir, et ne faisait que cela, bien des choses n'arriveraient pas.*

« Je ne soupçonne pas Garat, mais c'est une tête si faible et qui est mise à de si rudes épreuves dans les conversations,

(1) Le général Guillet dans sa confession au préfet de Police, en date du 11 juin, a écrit de Malet : « Il s'assit au pied de mon lit et me conta mille absurdités qui ne me permirent plus de douter de sa folie. Vous en aurez une preuve, monsieur le Préfet, quand vous saurez qu'il me dit qu'une Commission du Sénat composée entre autres personnes de MM. Garat, La Fayette, Colaud, allait mettre l'Empereur hors la Loi, que Son Excellence le ministre Fouché voulait bien entrer dans la conspiration et qu'il avait à cet effet dit à un sénateur que l'Empereur était fou, qu'il n'entendait rien en politique et en diplomatie, et qu'il était temps de séparer leurs intérêts des siens. »

qu'il ne serait pas étonnant qu'il se lançât dans de fausses démarches et qu'il finît par se trouver compromis.

« Je sais gré au préfet de police de suivre vivement cette affaire. Vous me dites que cela n'est pas dangereux. D'accord. Mais dois-je donc m'attendre à ce que les personnes pour lesquelles j'ai témoigné le plus d'égards, soient les premières à ébranler la fidélité que me doit la Nation ? Quels qu'ils soient, ils n'y réussiront pas : et ils n'entraîneront que leur ruine.

« Au reste, quand il sera prouvé qu'ils sont coupables, je ne veux pas exercer d'autre vengeance que celle de les faire connaître à la Nation pour les marquer du sceau d'un éternel opprobre. On ne peut pas regarder comme des conversations philosophiques, ces conversations avec des hommes tarés, aussi peu philosophes que Malet, Guillet et autres généraux, tous gens d'exécution. Ce n'est plus de l'idéologie, mais une véritable conspiration. »

Napoléon a senti, sans que Dubois le lui ait écrit, qu'un seul des individus arrêtés a pu avoir des relations avec les idéologues du Sénat, et que c'est Jacquemont : mais c'est justement Jacquemont que Fouché prend sous sa protection, car il lui est spécialement recommandé par les hommes auxquels il a déjà des obligations et desquels il attend beaucoup. Aussi cabale-t-il contre le préfet de Police qui a osé toucher à un personnage aussi notable.

Le 16 juin, le préfet de Police écrit à l'Empereur : « Sire, j'ai l'honneur de transmettre à Votre Majesté la copie du dernier interrogatoire du sieur Demaillot qui, après avoir obstinément nié tous les faits, lors des premiers interrogatoires, a fini par en avouer la majeure partie. J'ai la certitude que le général Malet et ses affidés se réunissaient rue de Thionville à l'Athénée des jeunes élèves, et ce qui le prouverait même, c'est que le sieur Lemare, ancien président du département du Jura, et sa femme, propriétaires de cet établissement, ont disparu aussitôt qu'ils ont su l'arrestation du général Malet, du sieur Corneille, l'un des coryphées du parti, et que, malgré mes recherches, il m'a été impossible de les trouver. »

Ceci n'est qu'une entrée en matière, et voici l'essentiel : « Je suis instruit, Sire, que l'on m'accuse d'avoir fait arrêter très légèrement le sieur Jacquemont, ancien tribun et chef du bureau des sciences au ministère de l'Intérieur; mais j'espère,

Sire, que je serai approuvé par Votre Majesté. Le sieur Jacquemont est, à mon avis, aussi et même plus coupable que le général Malet, car celui-ci n'aurait point agi comme il l'a fait et n'aurait point cherché des coopérateurs, si la conversation qu'il a eue avec Jacquemont chez Florent-Guyot, et dont celui-ci convient dans son interrogatoire, n'avait point échauffé sa mauvaise tête et augmenté ses coupables désirs, [que Jacquemont a peut-être fait naître en lui citant les sénateurs mécontents. Le sénateur Destutt-Tracy est venu me demander à parler au sieur Jacquemont. Il m'a dit venir de la part du ministre] (1). »

Dubois n'a point voulu, par ménagement ou par crainte, transcrire cette dernière phrase qui eût trop nettement découvert Fouché. Mais il annonce qu'il a remis au prince archi-chancelier et au sénateur ministre de la Police le rapport général de toute l'affaire, avec copie de tous les interrogatoires et pièces à l'appui.

L'archi-chancelier s'empresse d'envoyer à l'Empereur le récit, d'ailleurs très exact et très minutieux, qu'a rédigé Dubois; mais Fouché s'ingénie à brouiller les cartes, à empêcher Dubois de pénétrer plus avant. Il a sans doute affaire à forte partie, car l'Empereur, avant même qu'il ait reçu la lettre que le préfet de Police lui a adressée, a écrit le 17 à Cambacérès : « Je reçois votre lettre du 13. L'interrogatoire de Florent-Guyot et de Jacquemont m'a frappé; prenez-en, je vous prie, connaissance. Cette affaire mérite d'être suivie. Jacquemont nie tout, non seulement ce que dit Malet, mais ce que dit Florent-Guyot. Cet homme trempe visiblement dans un complot... Je vous prie de faire une enquête sur les personnes qui voyaient journellement ce Jacquemont. Faites venir le préfet de Police et témoignez-lui ma satisfaction de l'activité qu'il met dans la poursuite de ce complot. Recommandez-lui, en dehors de ce qu'il m'écrit, de vous rendre compte tous les jours, et dirigez-le par vos conseils et par votre prudence. Il est nécessaire que vous parliez de toutes ces affaires au conseiller d'État Pelet. »

Il ajoute, et ceci montre quel est le caractère de ses préoccupations : « On m'assure qu'on tient chez Fouché les propos les plus extravagants. Depuis les bruits sur le divorce, on dit

(1) Rayé sur la minute.

qu'on en parle toujours dans son salon, quoique je lui aie fait connaître dix fois mon opinion là-dessus. Le résultat de tout cela est de déconsidérer le souverain et de jeter du vague dans les esprits. Prenez des informations, et si cela est, parlez-en à Fouché, et dites-lui qu'il est temps qu'on finisse de s'occuper de cette matière-là et qu'on est scandalisé de voir la suite qu'il y met. Est-il étonnant, après cela, que des hommes comme Florent-Guyot, Jacquemont et autres, sur ces hypothèses, commencent à tramer des complots? Ce n'est pas que j'aie le moindre doute sur la fidélité de Fouché, mais je redoute la légèreté de sa tête qui, en propageant ses idées, en fait naître d'autres, et des projets que, par métier, ensuite, il est obligé de réprimer. »

Enfin, sur la lettre du 16, il écrit le 21 à Dubois, — et c'est une exception à noter qu'il s'adresse directement au préfet de Police : — « J'ai reçu les interrogatoires du 16. Je suis loin de trouver que vous avez fait arrêter le sieur Jacquemont légèrement. Il peut être innocent, mais son interrogatoire est celui d'un criminel. Continuez à suivre cette affaire avec la plus grande activité, en marchant toujours avec les indices et jamais avant. »

LA DÉFENSE DE JACQUEMONT

Si, par son interrogatoire, Jacquemont a donné, en effet, des préventions contre lui en adoptant une forme de défense qui ne semblera ingénieuse que si l'on se prête, — ce qui n'est pas le cas de Napoléon, — aux récréations métaphysiques, il accentue encore cette manière en la condensant, et en l'entourant de tous les artifices de la psychologie la plus experte. Il ne nie point qu'il ait vu Florent-Guyot; il ne nie point qu'il ait conversé avec lui ; il ne niera pas davantage qu'il ait vu Malet, mais prenant Florent-Guyot à partie, sans l'accuser d'avoir menti, il prétend prouver qu'il a, sans le vouloir, déformé les faits : « M. Florent-Guyot s'est abusé lui-même, écrit-il le 14 juin, en croyant rendre un entretien dont sa mémoire ne pouvait lui rappeler les expressions, et dont sa narration n'offre point le véritable caractère. » Et après avoir nié d'abord que M. Florent-Guyot soit de ses amis, « puisque depuis deux ans peut-être qu'il a fait sa connaissance, il ne croit pas qu'il l'ait

vu plus que sept à huit fois, de loin en loin et par occasion d'affaires, » il ajoute : « Ce simple fait, Monsieur le comte, ne laissera point échapper à votre esprit combien une seule expression vague et hasardée peut donner aux choses une couleur fausse qui devient ensuite un sujet de préoccupations légitimes, quoique fausses elles-mêmes. Mais il en est bien autrement de la suite d'une conversation que l'on voudrait rétablir après un mois de sa date, et lorsqu'elle n'a rien dû offrir d'abord qui pût en conserver la mémoire par un grand intérêt. Il n'est personne, je m'assure, qui ayant un peu réfléchi sur la forme de son esprit, osât prétendre restituer dans son intégrité le plus court entretien de la veille, en rapportant à chacun des interlocuteurs la part exacte qu'il a prise. Ce qui reste ordinairement de ces entretiens, ce n'est point le souvenir des termes, des phrases, des expressions qui y ont été employées, ce sont quelques *impressions* qu'on en a reçues soi-même, et qui se sont vaguement conservées dans l'esprit. Mais ces impressions se forment, non pas immédiatement de ce qui s'est dit, mais de la manière dont on l'a entendu, et cette manière de l'entendre dépend à son tour de la disposition d'esprit, de sentiments, de préventions même où peut se trouver celui qui écoute. Comment serait-il possible, après cela, de rétablir avec quelque sorte de précision des propos fugitifs et déjà éloignés? N'est-il point évident qu'avec la meilleure foi du monde, un pareil compte est erroné de sa nature, et qu'avec la conscience la plus pure, un galant homme est nécessairement livré aux déceptions de son esprit, lorsqu'il croit ne rapporter que la vérité même. »

Cette forme de défense n'était point pour plaire à Napoléon; mais, aux yeux de Fouché, elle avait l'avantage de ne compromettre aucun des sénateurs qui eussent pu être mis en cause, et c'était ce que Dubois démêlait avec beaucoup de finesse dans un rapport confidentiel qu'il adressait à l'archichancelier, lequel avait désiré « connaître son opinion sur l'affaire du général Malet. » « Personne n'ignore dans Paris, écrivait-il, et peut-être dans toute l'Europe, qu'il est parmi les sénateurs de la première création, des républicains mécontents, et la conversation du général Malet avec Florent-Guyot et Jacquemont a fait croire au premier que tout était possible pendant l'absence de Sa Majesté, avec un Sénatus-Consulte vrai ou supposé et des

proclamations qui supprimeraient la conscription et les droits réunis. Jacquemont a bien senti combien ses aveux et son silence étaient nécessaires aux sénateurs qu'il a nommés au général Malet. Il a prévu que, s'il faisait la même déclaration que Florent-Guyot, il serait peut-être confronté aux sénateurs qu'il aurait nommés et, persuadé d'avance qu'ils nieraient tout, il a préféré se taire lui-même parce que cet homme méthaphisien (sic) idéologiste et qui n'a jamais été chaud qu'en révolution a véritablement exprimé à Malet et à Florent-Guyot son opinion personnelle et son opinion personnelle a toujours été alimentée, depuis le 18 brumaire an VIII, et par beaucoup des cent tribuns, et par les hommes de lettres, les savants et les sénateurs mécontents.

« Je crois donc en résultat que cette affaire doit fixer l'attention de Sa Majesté, qu'elle est un avertissement utile pour le choix des hommes qui devront entrer au Sénat, mais qu'il faut bien se donner garde de renvoyer cette affaire à aucun tribunal, pas même à une commission militaire, quoique les généraux Malet et Guillaume et le sieur Demaillot y fussent indubitablement condamnés, qu'il faut se contenter, conformément aux conclusions de mon rapport, de les garder en détention et les envoyer dans nos établissements coloniaux aussitôt après la paix maritime; leur détention sera un épouvantail pour les sénateurs coupables, s'il y en a, et un avis à tous les mécontents que le Gouvernement a les yeux ouverts sur eux. »

Cet appel au renouvellement des déportations de Fructidor et de Nivôse montre assez qu'il subsiste aussi chez Dubois quelque chose du Jacobin. Il répond aux questions que l'Empereur a posées sur les personnes qui voyaient habituellement ce Jacquemont : « Je puis citer en première ligne le sénateur Destutt Tracy qui a été jusqu'à me dire à moi-même, lorsqu'il s'est présenté pour parler à Jacquemont, — ce que je lui ai refusé, — que si l'on arrêtait des hommes tels que Jacquemont pour leur opinion, on pourrait l'arrêter lui-même ; MM. Lebreton, Richard, Andrieux, Picard de l'Institut, le Sieur Roger, auteur de l'*Avocat*, me sont signalés comme liés très particulièrement avec Jacquemont. Beaucoup de membres de l'Institut, ceux de l'École de médecine et toutes les Sociétés savantes s'intéressent au sieur Jacquemont, parce que sa qualité de chef du

Bureau des Sciences au ministère de l'Intérieur lui donnait de fréquents rapports avec eux. Le sieur Jacquemont est aussi lié avec le sénateur Garat. Il l'était encore plus avec le sénateur Cabanis qui vient de mourir.

« Je ne dois pas, ajoute Dubois, cacher à Votre Altesse que dans toute cette affaire, on a cherché à insinuer auprès de beaucoup de sénateurs, notamment depuis le dimanche 12 de ce mois (1), que je cherchais à englober beaucoup de membres du Sénat dans une conspiration, et plusieurs sénateurs très dévoués au Gouvernement, et qui, certes, n'aiment pas les démagogues, ont été assez dupes pour le craindre, et cela tout simplement par esprit de corps; mais je n'en marcherai pas moins sur la ligne que je me suis tracée depuis le 18 brumaire, et toutes les haines que l'on attisera contre moi ne m'empêcheront jamais de faire imperturbablement mon austère devoir. »

Il en donne au même moment une preuve convaincante. Poursuivant ses investigations, il a, sur de nouvelles déclarations du général Guillaume, fait arrêter Baudement, secrétaire en chef de la mairie du 1er arrondissement, Ricord, ex-conventionnel, un autre Ricord, son cousin, Bazin, auteur des *Lettres Philosophiques*, Liébaud, jurisconsulte, Lavigne ou Delavigne, le tenancier de l'auberge de la rue Bourg-l'Abbé, et Bournot, chef de bataillon des Vétérans. Sauf Blanchet, membre de la commission révolutionnaire de Lyon, le docteur Seiffert, confident de Servan et le médecin Gindre, de Lons-le-Saulnier, qui ne seront arrêtés qu'au début de juillet ; sauf Lemare, en fuite, sauf Angeloni, dont le préfet n'a point percé la complicité, tous les conspirateurs sont sous clef, mais c'est du fretin, et ce n'est point là ce qui importe à Fouché.

S'il intervient, c'est qu'il ne saurait tolérer que Dubois, par ses recherches, soit amené en présence des personnages intangibles. Fouché envoie donc chercher le général Malet, il le fait interroger par Desmarets : « Je sais, écrit Dubois à l'Empereur, qu'il lui a demandé s'il persistait dans ses déclarations. Il l'a gardé cinq heures, et Malet m'a dit qu'il avait répété tout ce qu'il avait dit devant moi. »

(1) Date de l'arrestation de Jacquemont.

LE COUP D'ÉTAT DE FOUCHÉ

Ce n'est là qu'un symptôme. Le lendemain, lettre du secrétaire particulier du ministre, invitant le préfet à ne pas s'absenter, parce que Son Excellence va envoyer une lettre très importante concernant l'affaire Malet : la note arrive dans la journée. La même a été envoyée aux conseillers d'État, chargés d'un département de police. De son chef, le ministre crée une juridiction spéciale et sans analogue, chargée de l'instruction de l'affaire, et il dessaisit le préfet. Cette note a la forme d'un arrêté :

LE MINISTRE DE LA POLICE GÉNÉRALE

Après avoir lu les déclarations faites et les interrogatoires subis par le général Malet et les autres prévenus de complot contre l'État, ensemble le rapport du conseiller d'État, préfet de police,

Considérant que l'instruction d'une pareille affaire dans laquelle les divers prévenus déposent les uns contre les autres ne peut être regardée comme complète, même pour l'autorité administrative chargée des premières recherches, que par la confrontation des divers prévenus entre eux;

Considérant que cette confrontation n'a pas été faite sur les points les plus importants;

Considérant que la gravité de l'accusation exige une instruction aussi approfondie que prompte et sévère,

Arrête ce qui suit :

Article premier. — Il sera dans ce jour procédé à la confrontation entre les généraux Malet, Guillet et Guillaume, les sieurs Florent-Guyot, Jacquemont et Demaillot, et autres prévenus sur les faits résultant des déclarations, interrogatoires et rapports précités et autres cas.

Art. 2. — Les trois conseillers d'État chargés des arrondissements de police générale de l'Empire, sont invités à se réunir sur-le-champ, pour procéder ensemble à ladite confrontation dont procès-verbal sera dressé, signé des prévenus et de MM. les conseillers d'État, le sieur Desmarets, chef de la 2e division de la Police générale, tenant la plume.

Art. 3. — La minute de ce procès-verbal nous sera remise dans le jour pour être, par nous, ordonné ce que de droit.

Art. 4. — Attendu que les prévenus sont, dans ce moment-ci, détenus à la préfecture de Police et que la confrontation y sera bien plus facile qu'à l'Hôtel de la Police générale, MM. les conseillers d'État se réuniront à la Préfecture de Police.

Paris, 24 juin 1808.

Signé : FOUCHÉ.

Les termes inusités, les formes illégales, les considérants mensongers de cet arrêté, la convocation des conseillers d'État pour le même jour à deux heures, l'attention de ne point prévenir l'archi-chancelier, d'empêcher que l'Empereur puisse être averti, annoncent si hautement les intentions du ministre de la Police que toutes les suspicions deviennent vraisemblables. Le préfet de Police écrit le lendemain à l'Empereur : « Le sénateur ministre de la Police, après m'avoir fait écrire hier à une heure qu'il ne pourrait pas me recevoir pour le travail ordinaire des vendredis, m'a fait parvenir à deux heures l'arrêté dont j'ai l'honneur de transmettre copie à Votre Majesté. » Et en même temps arrive la convocation pour deux heures de relevée.

Dubois ajoute : « Je suis bien loin, Sire, de me plaindre que mes collègues Réal et Pelet, et M. Desmarets, soient adjoints à mes travaux, j'en suis même charmé, mais je ne méritais pas la formule qu'on a prise, ni le considérant et les motifs de l'arrêté, et le ministre qui a fait dire partout à Paris, et qui a dit lui-même qu'il ne voyait pas cette affaire sous le même point de vue que moi, n'aurait pas dû établir dans un arrêté que les confrontations ne sont pas faites, lorsqu'elles le sont toutes, c'est-à-dire toutes celles nécessaires, car les individus qui avouent les mêmes faits ne doivent pas être confrontés, surtout lorsqu'on a des recherches très pressées à faire, et des interrogatoires et déclarations à recevoir à chaque instant. »

Cependant, après une séance blanche le 24, les trois conseillers d'État que surveille Desmarets ont commencé à refaire, pour le compte de Fouché, le travail que Dubois a fait à lui seul : mais Dubois cherchait les coupables, et Fouché cherche des innocents. A la vérité, il se soucie fort peu de Guillet, de Guillaume et même de Malet qu'on interroge à nouveau, qu'on confronte, sans obtenir qu'ils se contredisent, et

qui plus ou moins confirment leurs aveux; de même Florent-Guyot qui déjà marque des réticences assez fortes, mais à la fin, le mardi 28, on arrive à Jacquemont, auquel on témoigne tout de suite des égards sans précédents. En effet, il ne s'agit plus ici d'interrogatoire et de réponses que suggèrent d'autres questions plus pressantes, qui se succèdent dans un ordre logique, qui déconcertent l'inculpé, et qui l'amènent à des aveux. C'est à Jacquemont qu'on remet la direction de son interrogatoire. On lui donne lecture des déclarations de Florent-Guyot et de Malet, des procès-verbaux de confrontation de Jacquemont, Malet et Florent-Guyot, de la lettre que lui, Jacquemont, a écrite au préfet de Police, de la lettre que Florent-Guyot lui a écrite à lui-même, et de son interrogatoire sur ce sujet. « M. Jacquemont, à la suite de la lecture de ces pièces, après avoir déduit quelques motifs généraux, demande à rédiger sa réponse à tête reposée, déclarant que c'est pour donner à ses déclarations toute la maturité et l'exactitude qui pourront établir la vérité aux yeux de MM. les commissaires conseillers d'État. » Sans plus discuter, on remet à Jacquemont les copies des pièces qu'on lui a lues, et même le procès-verbal de la confrontation de Malet et de Florent-Guyot qui date de la veille; et, travaillant sur ces pièces, Jacquemont produit un morceau de psychologie fort intéressant, où il ne répond à aucune des questions précises qui auraient dû lui être posées, mais où, reprenant la théorie qu'il a fait valoir lors de son interrogatoire, il parvient à noyer, dans un vague complaisant, des faits qu'il ne veut ni nier, ni avouer complètement.

Autant il a été courtois et prudent à l'égard de Florent-Guyot, autant il affecte un dédain presque agressif vis-à-vis de Malet, et ayant remis cette pièce, « consistant en une feuille écrite sur trois de ses pages, il laisse MM. les conseillers d'État interroger à l'aise Demaillot. » A la séance du 29 au matin, Dubois, qui n'entend point rester sous le coup des dénégations de Jacquemont, derrière lequel il sent Fouché, lui pose des questions pressantes sur ses conversations avec Florent-Guyot toutes les fois qu'il a conféré avec lui sur les affaires de la France. Il ne gagne rien, et Jacquemont continue à affirmer que les déclarations les plus graves qu'il a faites à Florent-Guyot comme à Malet « n'étaient pas dites sérieusement, mais par forme de plaisanterie. » Réal insiste sur « l'inconvenance du

système de dénégations que Jacquemont a adopté; » il gagne seulement que Jacquemont croit pouvoir se rappeler que, dans les conversations qui ont pu avoir lieu entre M. Florent-Guyot et lui, conversations « du genre des conversations ordinaires de société, » il a pu y être « question de diverses idées non étrangères totalement à plusieurs choses relatées dans la déclaration ou la lettre de M. Florent-Guyot. »

On peut juger par là des précisions acquises à la suite d'une séance qui a duré de neuf heures du matin à cinq heures et demie de relevée; mais Florent-Guyot, interrogé aussi longuement le lendemain et le surlendemain, n'en maintient pas moins tous ses dires. Quant à Jacquemont, interrogé à nouveau, il oppose à tout cette phrase : « Je ne nie pas, mais je ne me rappelle pas, » ou : « Je m'en réfère à ce que j'ai dit précédemment. » Confronté avec Malet, il dit que « la conversation fut courte, vague et insignifiante, et qu'il n'y fut question que des nouvelles du jour. » Lorsqu'on lui montre la concordance des aveux de Florent-Guyot et de Malet, il revient à son explication psychologique des superpositions. Il termine par cette phrase ambiguë : « Je finis en laissant à MM. les commissaires d'apprécier les motifs qui peuvent fonder leur opinion sur le caractère de la déclaration de M. Malet, et je m'en rapporte à leur justice. »

Et puis... et puis c'est tout. « Les commissaires conseillers d'État closent le présent procès-verbal et ajournent la continuation des séances au jour dont il sera convenu entre eux, ou qui sera décidé par S. Exc. le ministre de la Police générale. » Mais il ne plait pas à Son Excellence de convoquer à nouveau la Commission. Son Excellence a vu que les choses tournaient mal pour son protégé, et elle a reçu de Bayonne une lettre qui lui a donné prétexte à suspendre les séances de la Commision instituée par elle.

FOUCHÉ ET NAPOLÉON

Au coup d'État de Fouché, l'Empereur ne s'est pas opposé formellement. Il s'est contenté de lui écrire le 29 juin : « Je reçois votre lettre du 26. Les changements faits au Conseil de police sont irréguliers. Vous ne deviez pas les faire sans mon ordre. J'ai lu avec attention les interrogatoires que m'a envoyés

le préfet de Police; ils me paraissent importants, mais on le calomnie lorsqu'on dit qu'il attaque le Sénat. Il n'y a pas dans ce qu'il m'a envoyé un mot qui compromette un seul sénateur. Votre devoir est de soutenir le préfet de Police et de ne pas le désavouer en accréditant de fausses rumeurs contre ce magistrat. » Ainsi un simple blâme et combien faible! En revanche, l'irrégularité des changements autorise la suspension des séances...

Avec Cambacérès, comme s'il avait peur de Fouché, — et cela est bien possible, — l'Empereur a été plus formel, et il a laissé mieux voir des soupçons qui s'accentuent chaque jour. Il lui a écrit : « On ne peut être plus mécontent que je ne le suis de ce ministre de la Police, qui laisse échapper sa haine contre le préfet de Police, au lieu de le soutenir, de l'encourager et de le diriger. Le ministre cherche à jeter du blâme sur le préfet de Police, en disant qu'il jette de la défaveur sur le Sénat. Il n'y a pas un mot contre le Sénat dans tout ce que m'a envoyé le préfet de Police. Parlez de ma part à Pelet et à Réal. Je désire que vous souteniez dans toutes les circonstances le sieur Dubois et que vous lui donniez des témoignages d'estime. Prévenez bien ses ennemis et ses détracteurs que je lui en donnerai moi-même des preuves d'autant plus éclatantes qu'on voudra plus déprécier son zèle. Je juge par ma raison et par mon jugement, et non sur l'opinion des autres.

« Il est certain que, depuis l'an VIII, le parti anarchiste n'a cessé de tramer en France une conspiration sourde. J'ai constamment pardonné. Il faut faire aujourd'hui un exemple qui coupe court à toutes ses machinations.

« Vous qui êtes légiste, pourquoi n'avez-vous pas observé au ministre de la Police qu'il n'avait pas le droit de créer une nouvelle machine? Il devait consulter les conseillers d'État réunis, et non prendre un arrêté pour la création d'un conseil de police. Les conseillers d'État, qui connaissent les formes, eussent dû se refuser à ces fonctions, puisque cette nouvelle machine ne pouvait être créée que par mon autorisation. »

Cambacérès, si prudent, a-t-il interprété trop fortement la pensée de l'Empereur, ou Fouché ayant vu les choses mal tourner pour Jacquemont, s'est-il réservé l'innocentement final? Après avoir institué le Conseil de Police auquel il a remis le soin d'examiner le cas des conspirateurs, soustraits ainsi à

toute juridiction régulière, militaire ou civile, il en suspend les séances. Pour triompher de Dubois, il n'hésite pas à lui prêter des propos contre le Sénat, à supposer à l'Empereur le projet de le décimer. Napoléon ne voit pas clair dans ce jeu extraordinairement compliqué. « Pourquoi, écrit-il à Cambacérès, le ministre a-t-il ôté au Conseil de Police la connaissance de cette affaire ? Envoyez-moi le rapport et le travail que le conseil a fait. J'ai blâmé qu'on ait ôté la plume au secrétaire légal du conseil (1), mais je n'ai pas ordonné qu'on revînt sur cette mesure et vous ne lui avez pas dit cela. Enfin expliquez-moi ce qu'a Fouché dans tout cela. Est-il fou ? A qui en veut-il ? Personne ne l'attaque, personne n'attaque le Sénat. Qu'est-ce que cela veut dire ? Je commence à ne plus rien comprendre à la conduite de ce ministre. Que disent Réal et Pelet de la Lozère ? Que pensez-vous de tout cela ? Sa jalousie contre le préfet de Police peut-elle le porter à de pareils excès ? »

Si Fouché a suspendu les séances du Conseil de Police, c'est qu'il ne veut pas que ce Conseil rédige le rapport que l'Empereur réclame, qu'il se réserve de faire lui-même, et par lequel il se propose d'innocenter ceux auxquels il tient. « Tous ceux qu'on accuse de conspiration, écrit-il, se sont trop ouvertement abandonnés à la crainte d'événements sinistres sur la surface de l'Europe et subversifs de l'état actuel des choses en France. Ils ont manifesté avec trop d'indiscrétion et de précipitation leurs opinions et leurs vœux personnels dans la supposition extravagante du renversement du trône et dans l'idée craintive du rétablissement de l'ancienne dynastie... Doit-on conclure de tout cela qu'il ait existé un projet ayant pour but de rétablir la Constitution de l'an VIII avec des Consuls, et la suppression de la conscription et des droits réunis ? Est-il également constant d'après les pièces d'instruction que la conspiration dénoncée a existé ? Non, je le répète, il n'y a pas là de conspiration. Où sont en effet les chefs de parti ? Où sont les réunions ? Quels en sont les membres ? Où sont les pièces de conviction ? Où sont les moyens d'exécution ? Existe-t-il une correspondance ? Où sont les armes ? Où sont même les traces d'une conspiration ? »

Tels sont les arguments de Fouché auxquels on doit réponse.

(1) Le secrétaire général du ministère, Saulnier, que Fouché avait remplacé par Desmarets.

Certes, la conspiration existe, mais elle est double : l'une, dont on n'a point trouvé le secret, s'est passée en des conversations entre trois, quatre, cinq personnes au plus : Malet, Florent-Guyot, Jacquemont, et dans la coulisse, Destutt de Tracy, Garat, peut-être quelques autres, mais celle-ci est le paravent. La conspiration effective et qui n'a point eu besoin des sénateurs pour s'organiser, pour forger des armes, et imprimer des décrets, est celle tramée entre Jacobins obscurs, dans un *Salon particulier* de marchand de vins. C'est de cette façon que se sont amorcés et que s'amorceront durant le XIXe siècle entier, les attentats effectifs contre le souverain. Seulement ici, les pièces de conviction ont échappé, et c'est ce qui donne une force au raisonnement de Fouché.

« Sans doute, dit-il en terminant, il faut réprimer les écarts dans lesquels sont tombés les individus arrêtés : la tranquillité intérieure demande que plusieurs d'entre eux soient sévèrement punis et mis dans l'impossibilité d'apporter de nouveaux troubles, en les séquestrant de la Société. Mais faut-il pour cela l'appareil de la Haute-Cour ? Non sans doute ! Quand on en aurait la preuve, des considérations politiques très puissantes les feraient certainement rejeter. Au lieu d'occuper l'Europe entière de pareils détails, le chef de l'Empire trouvera sans doute plus sage, et également utile à la sûreté publique, de comprimer par des mesures sans éclat, les efforts des malintentionnés et saura faire le discernement des véritables coupables et de ceux à qui on n'a eu à imputer que des imprudences et de la pusillanimité. »

Mais quand a-t-il été question d'une Haute-Cour ? et pourquoi une Haute-Cour, lorsqu'un conseil de guerre suffirait ? Une Haute-Cour, ce serait si l'on mettait en jugement des sénateurs, ce dont il ne fut jamais question. Derrière cet épouvantail de la Haute-Cour, comment Fouché s'arrange-t-il pour faire disparaître la conspiration effective et la nier ? Avant d'étouffer ainsi, dans des prisons opportunes, le secret des menées criminelles, n'y aurait-il pas eu lieu de les pénétrer, de constater la part de sérieux qu'elles présentent ?

L'Empereur a la sensation que Fouché prétend se garder en réserve, sinon une révolution, du moins des révolutionnaires et que ses menées secrètes vont plus loin qu'une rivalité d'influence avec le préfet de Police. Si celui-ci paraît aussi

gênant à Fouché, c'est qu'il le contrarie dans des projets qui se rattachent à un ensemble d'extraordinaires intrigues. L'Empereur écrit le 17 juillet à l'archi-chancelier : « Je vous envoie le bulletin de police (c'est le rapport du 13). Je vous prie de le lire avec attention et de le comparer aux pièces. J'ai cru longtemps que c'était la rivalité contre le préfet de police qui portait M. Fouché à se conduire ainsi. Je commence à craindre que Fouché, qui a la tête gâtée, ne favorise les brouillons dont il espère se servir, et ne veuille point décourager des gens qui prévoient des circonstances de mort ou des événements extraordinaires, puisqu'il songe lui-même tant à l'avenir, témoin ses démarches pour un divorce.

« Dans cette situation des choses, je vous prie d'assembler le Conseil de police et de vérifier les assertions suivantes, savoir : 1° qu'il n'y a eu entre les accusés qu'une entrevue, tandis qu'il est constant par les interrogatoires, qu'il y en a eu un grand nombre ;

« 2° Qu'elle a eu lieu par hasard, tandis qu'il est prouvé qu'elles ont été indiquées ;

« 3° Qu'il n'y a eu aucune proposition de faite de la part et au nom des sénateurs, tandis que Servan et Jacquemont se disaient chargés de faire des propositions sans que les sénateurs en sussent rien, comme c'est l'usage de la part des chefs de complot ;

« 4° Qu'ils n'ont adopté aucune espèce de résolution, tandis qu'ils ne pensaient qu'à cela et que le jour d'une émeute était déjà fixé, et que l'idée de la présence de la Garde impériale à Paris, les a seule arrêtés court ;

5° Qu'ils ne se soient donné aucun rendez-vous, tandis qu'ils se voyaient tous les jours. »

Ce sont là les questions que le Conseil de Police doit examiner. Mais l'Empereur, auquel manquent, pour se former une opinion définitive, les pièces à conviction que Lemare et Bazin ont si opportunément déménagées, n'en est pas moins dans le vrai lorsqu'il dit : « Où en serait-on, si on ne réprimait les malveillants que lorsqu'ils ont une armée, et si, dans un État bien organisé, on n'arrêtait pas des essais qui ont pour but d'inquiéter et d'altérer la tranquillité publique ? »

Le Conseil de Police, assemblé les 21 et 22 juillet au palais du prince archi-chancelier, en exécution des ordres de S. M. I.

et R., et composé du sénateur ministre de la Police, des trois conseillers d'État et de Saulnier, secrétaire-général (au lieu de Desmarets), a adopté dans sa première séance, l'opinion de Dubois, « qu'il était difficile de répondre immédiatement aux questions proposées, sans un nouvel examen des pièces de cette affaire, que ce serait peut-être s'exposer à des indications inexactes, lorsque la précision la plus rigoureuse était nécessaire. » On a donc remis la séance au 22. Dubois y a donné lecture d'un projet de réponse aux questions posées par l'Empereur, en faisant porter ces réponses sur l'ensemble de la procédure. Il a distingué fort justement les réunions chez Lemare et chez Delavigne, de l'unique entrevue de Jacquemont avec Malet et Florent-Guyot, et à la troisième question : « Dans ces entrevues, n'a-t-il été fait aucune espèce de proposition de la part et au nom des sénateurs, sans que ces sénateurs en fussent instruits? » il a répondu : « Lorsque Malet eut une entrevue chez Florent-Guyot avec Jacquemont, il fut question du projet de quelques sénateurs, suivant les dires de Malet et de Florent-Guyot. Florent-Guyot déclare aussi que, dans ses entrevues avec Servan et Jacquemont, il fut question encore du projet de quelques sénateurs : mais Servan est mort, Jacquemont se tait opiniâtrément, et Bazin, qui avoue les faits et qui connaitrait les secrets de Servan, ne veut nommer personne. Ainsi, il est certain au procès qu'il n'y a que des oui-dires relativement aux sénateurs, que Servan les a fait parler, que Malet, d'après Jacquemont, les a fait parler aussi, mais on ne peut pas dire qu'aucun sénateur ait aucune part directe dans les complots de Servan, ni dans ceux de Malet. Les déclarations de celui-ci, celles de Florent-Guyot, de Baudement, de Corneille, de Bazin, de Liébaud, prouvent bien qu'on a mis en avant le nom de plusieurs sénateurs, notamment celui du sénateur Garat, mais tous les fils aboutissent à Servan et à Jacquemont, et ne vont pas au delà. »

Cette réponse très nette, et sans doute suffisante, ne semble point au Conseil assez juridique : il lui paraît que pour répandre plus de clarté dans cette affaire, il faut diviser les questions en séries de personnes. Cette proposition est adoptée. La première série comprend : Malet, Florent-Guyot et Jacquemont; celui-ci est presque innocenté et les sénateurs, même Garat et Tracy, qui « s'occupaient, au dire de Florent-Guyot et de Jac-

quemont, de *la chose publique*, » le sont complètement. « Il paraît certain, d'après l'examen des pièces, les dires et les variations des accusés, que ces sénateurs ont ignoré que leur nom fût cité dans ces conversations, et qu'ils n'ont chargé aucun des accusés de faire, ni de recevoir des propositions de leur part. »

Sur la 2e série : Malet, Guillaume, Corneille, Bazin, Baudement, Gariot, Lemare, Demaillot, on passe légèrement : on reconnaît leur culpabilité, mais sans attacher à leurs propos l'importance qui conviendrait. Enfin pour la 3e série : Servan, Grimoard, Jacquemont et Florent-Guyot, l'acteur principal est mort : toutes les réponses sont négatives. Et Fouché, ayant présidé à cette lessive, derrière Son Altesse Sérénissime le prince archi-chancelier, la séance est levée.

Restent les sanctions : ici Fouché l'emporte définitivement ; non pas que Dubois ait eu la moindre intention de réclamer la convocation d'une Haute Cour de justice, mais on a vu qu'il eût souhaité, en attendant la paix maritime qui eût permis l'internement des plus coupables aux Colonies, leur emprisonnement dans les îles de Bretagne. On se contente de prononcer le maintien dans les prisons d'État ; mais la plupart des accusés sont relâchés au bout de quelques mois. Baude, Baudement, Bazin, Florent-Guyot, Guillaume, Guillet et Jacquemont sont, en avril 1809, exilés à quarante lieues de Paris ; en juin, on donne le choix à Bournot, chef de bataillon des Vétérans : destitution ou éloignement de Paris ; Jacquemont obtient même une place d'inspecteur général des Droits réunis. Gariot et Gindre sont mis en liberté lors du mariage de l'Empereur. Sur un rapport de Savary qui adopte presque les conclusions de Fouché, seuls restent en prison au mois de juillet 1810, Malet, Demaillot et Corneille. De plus, Bazin, qui ayant rompu son ban, est revenu du Mans à Paris, s'y est fait arrêter, et, refusant de retourner à son lieu d'exil, a préféré la prison.

FRÉDÉRIC MASSON.

(*A suivre.*)

LA JOIE DE SIENNE

J'ai connu Sienne dans des circonstances très romanesques. J'y étais arrivé un soir d'août, et je m'étais rendu directement en voiture de la gare à la pension où je devais descendre. Je n'avais vu qu'une route montante et une longue rue étroite, bordée de hautes demeures. Ma pension occupait le second étage d'un vieux palais, et mes fenêtres donnaient sur la campagne. La nuit était belle. Le ciel constellé avait la même couleur bleue que la robe de la Madone.

Vers une heure du matin, je fus tiré de mon demi-sommeil par un roulement de tonnerre, mais un roulement qui, au lieu de gronder d'en haut, se propageait à la surface du sol. A peine l'eus-je entendu qu'une violente secousse fit craquer les murs et osciller les meubles. C'était un tremblement de terre. J'allai à ma fenêtre. Magnifiquement indifférentes, les étoiles brillaient dans le bleu profond du ciel. Mais du centre de la ville montait une rumeur d'épouvante. Ainsi jadis la cité, qu'un coup de traitrise avait livrée à l'ennemi, se réveillait en sursaut au fracas des reîtres. Les hôtes de la maison s'étaient précipités dans les corridors. Un jeune homme en chemise criait à tue-tête : « N'ayez pas peur! » sans doute pour se donner du courage. Une petite bonne, écroulée à genoux, répétait au milieu de ses larmes : « Mon Dieu! mon Dieu! je n'ai pourtant pas commis de si grands péchés! » Une seconde secousse se produisit, moins forte, mais qui acheva l'affolement. C'était l'année du désastre de Messine.

Je sortis. Les rues étaient pleines de gens habillés à la hâte. Les magasins s'ouvraient; d'abord les pharmacies, puis

les boulangeries, puis les cafés. Peu à peu, tout s'organisait. La foule ne courait plus; elle se promenait. Les femmes réparaient le désordre de leur toilette; les hommes nouaient leur cravate. On commençait à éprouver le besoin de se restaurer. Les garçons des cafés tournaient autour des tables comme des mouettes d'orage. Et bientôt cette ville, jetée à bas du lit par un tremblement de terre, présenta le spectacle d'une ville en fête. Personne n'avait envie de rentrer chez soi. Une automobile, qui disparaissait sous sa charge de fuyards, passa emportant vers les vignes ce gros essaim bourdonnant. Ceux qui avaient soif de sommeil étendaient des matelas sur les places publiques et sur la promenade de la Lizza. Les voituriers, attelés à leurs voitures, les y avaient traînées et les louaient en guise de tentes. Un monsieur court, gras, très essoufflé, très effaré, loua un break pour lui seul et pour son petit chien. Ils y montèrent tous deux. On ferma les rideaux, et je suppose que le maître et la bête s'endormirent paisiblement.

Cependant, à mesure que la nuit pâlissait, je découvrais la ville, une ville qui s'étend sur des hauteurs comme une araignée au corps démesurément allongé, une ville escarpée, compacte, dure, hérissée de forteresses qu'on appelle des palais. Ces forteresses carrées, à trois ou quatre étages, dont les fenêtres s'ouvrent à un tiers de leur hauteur, se touchent ou ne sont séparées que par des venelles abruptes. Jamais les hommes n'ont vécu plus hautainement retranchés, si près les uns des autres. Tout y sent la défensive en même temps que la loi impérieuse de la communauté. Ils prennent leurs sûretés contre leurs voisins, mais ils sont forcés de vivre avec ces voisins. Cité de guerre civile, mais où la guerre civile était endiguée par l'entassement de ses repaires. L'assaut n'avait point ses coudées franches. Les passions étaient gênées dans leurs ruées. La marée humaine se divisait en torrents et s'affaiblissait en ruisseaux. Une pareille ville survit à ce qui ruine les autres. Elle y a résisté comme elle résiste aux tremblements de terre. Les secousses de cette nuit-là, qui furent très fortes, ne firent que lézarder des murs et détacher un crucifix de la porte d'une chapelle; et elles ne causèrent qu'une mort, celle d'une pauvre femme phtisique qui s'éteignit de saisissement au seuil de sa maison.

Mais cette ville n'étouffe pas dans son corset de pierre.

Elle prend de l'air, de l'espace, j'allais dire : de l'immensité, au moins sur trois points. Il y a d'abord sa place municipale, la *Piazza del Campo*. On y descend par des ruelles et par de sombres couloirs qui passent sous les maisons, pareils aux vomitoires des théâtres antiques. Elle se déploie devant le palais municipal comme un éventail, et se creuse comme une grande coquille de Saint-Jacques, dont la fontaine *Gaia* formerait la poignée. C'est de l'allégresse et de la clarté dans cette forêt de pierres; c'est une clairière où l'on entend ruisseler de l'eau joyeuse. Le Palais municipal, qui servit de modèle aux autres palais, est en briques, tout rose avec des colonnettes de marbre blanc sous l'ogive des fenêtres gothiques. Il porte à son extrémité, au-dessus de sa *loggia*, la tour la plus élancée, la plus hardie, qui se soit couronnée si haut dans le ciel de créneaux et de mâchicoulis. Cette nuit-là, elle me parut d'une exquise insolence. On l'avait vue s'incliner comme un mât dans la tempête. Mais nul n'avait eu peur d'un écroulement, tant son élégance implique l'idée de l'équilibre et de la vie.

Le second point où Sienne respire l'air du large, c'est la place de la Cathédrale, de l'Hôpital et de l'Archevêché. Les ruelles qui y grimpent aboutissent à un portail et à de hautes arcades ouvertes sur le vide. Les Siennois avaient conçu au XIVe siècle et commencé une basilique qui devait être la plus vaste du monde. Mais la peste, les incursions des reîtres, leurs dissensions politiques les forcèrent d'abandonner leur entreprise. Le vieux Dôme, simplement agrandi, reçut une nouvelle façade. La nef inachevée continue de s'y adosser comme le squelette d'un rêve à la réalité. Sienne n'avait point à rougir de son rêve dont ces ruines attestent la noblesse. L'ancienne cathédrale, en marbre blanc strié de pierre noire, est assez belle, surtout quand la lumière du soir en estompe l'exubérance ornementale. Sur sa façade, les personnages d'albâtre se détachent avec une blancheur moins crue, et les fresques, médiocres au jour, luisent comme un fond de draperie très riche. Cette place, où se posent toutes les clartés d'en haut et d'où descendent des tunnels d'ombre, est presque toujours déserte, sauf à l'heure des offices. Elle l'était entièrement dans cette étrange nuit, et nous n'entendions que la sonorité de nos pas.

En face, au delà d'un ravin dont les pentes fourmillent de toits, un promontoire s'avance dans le ciel; et sur ce pro-

montoire se profile l'église des Dominicains, énorme, solitaire et grise, « comme un vaisseau qui aurait jeté son ancre parmi les étoiles. » C'est une des vues les plus impressionnantes que je connaisse. Et je n'oublierai jamais l'admiration qui m'envahit lorsque, au hasard de ma promenade, ces différents aspects de Sienne émergèrent de la pénombre, et que j'assistai à la résurrection quotidienne de sa beauté. Le matin me trouva derrière le palais municipal d'où le regard s'étend sur la campagne. Par ce chaud mois d'août, la plaine était noyée de vapeurs. Elles découvraient en se déchirant des bois d'oliviers, des vignes, quelques noirs cyprès. Les cloches sonnaient la fuite de ces fantômes. La foule rentrait. Les gamins, pour qui cette nuit de vagabondage était une aubaine, guettaient les étrangers. D'ordinaire ils vous disent : « Monsieur, veux-tu voir la maison de Santa Catarina? » ou : « Veux-tu que je te conduise au Baptistère? » Mais, ce matin-là, ils me crièrent : « Monsieur, donne-moi un sou, et je te montrerai d'où est venu le tremblement de terre! » Ah! ces jeunes Italiens savent mettre en valeur les merveilles de leur passé et les phénomènes de leur nature!

I. — LA VIE A SIENNE : LE PALIO

Les premiers jours, dans une ville étrangère, ni la terre ni les visages ne vous parlent. Vous vivez à travers un monde muet. Mais peu à peu les pierres s'animent; un tournant de rue prend un sens; un coin de mur sort de l'anonymat et luit; une porte s'entr'ouvre, une légende vous fait signe; par les fenêtres ouvertes, derrière les gens qui vous regardent, vous en apercevez d'autres plus vivants qu'eux. C'est dans les villes neuves que vous vous sentez longtemps dépaysé. Les morts n'ont rien à vous dire : ils sont aussi impénétrables que le cocher qui vous mène à l'hôtel et que l'hôtelier qui vous héberge. Mais je ne sais guère de ville où l'on entre plus aisément dans le passé que cette âpre Sienne. Tous ses chemins y conduisent. Ces chemins eux-mêmes ne sont que du passé respecté par le temps et, ce qui est plus rare, par les hommes (1).

(1) Il a paru tout récemment sur Sienne des pages charmantes de M. Gabriel Faure dans ses *Paysages Littéraires* (2e Série. Ed. Charpentier); et un admirable livre de M. André Pératé, avec eaux fortes et dessins de M. P. A. Bouroux.

J'y suis revenu; j'y ai séjourné assez pour y prendre des habitudes. Sienne est une adorable résidence, surtout en été, non point à cause de sa campagne dont les petites routes encaissées sont brûlantes; mais vous êtes toujours sûrs de trouver la fraîcheur sous ses voûtes et dans ses ruelles, qui se transmettent indéfiniment le moindre souffle de brise. Vous habitez un grand palais dont le rez-de-chaussée et le premier étage sont occupés par les héritiers d'une très ancienne race, le second et le troisième par des pensions de famille. Et quand vous avez descendu vos beaux escaliers de pierre, le monde moderne se referme derrière vous.

Ne vous mettez point en peine d'une voiture ni du petit omnibus qui roule de temps en temps dans la *via Cavour*, aussi pavoisé de flammes qu'un bateau de plaisance le jour des régates. Les promenades se font à pied et ne sont jamais très longues. Vous irez à une des portes de la ville et peut-être d'une porte à l'autre en longeant les mamelons que suit le vieux rempart de briques. Toutes ces portes sont fameuses. La Porte Pispini, couronnée de créneaux, vit jadis le défilé des vaincus florentins et leur étendard traîné dans la poussière. On l'appelait alors *San Viene*, parce que le peuple, rassemblé pour y recevoir les reliques de San Anzano, le premier évangélisateur du pays, s'était écrié en apercevant la procession : *Il Santo viene!* C'est par la vaste porte romaine que sortirent les Français de Montluc avec les honneurs de la guerre, accompagnés des citoyens qui préféraient l'exil à la servitude. C'est par la porte Camollia, la plus majestueuse, qu'entraient les riches convois des marchands et les cortèges impériaux. Autrefois, une Vierge y était peinte, que saint Bernardin, à l'âge où s'éveille le cœur, venait chaque jour saluer et adorer. L'image divine a disparu. Nos regards la cherchent encore.

Près des portes, des fontaines aussi fameuses accueillent le voyageur altéré, lorsqu'il ne s'est pas arrêté à l'*osteria* de la

(Édition de luxe, à tirage limité. De Boccard, éditeur). C'est le plus bel hymne d'amour que Sienne ait inspiré. M. Pératé a su faire vivre et revivre toutes les beautés de la ville, tous ses souvenirs religieux avec un art qui est un mélange exquis d'érudition et de poésie. — Parmi les livres que j'ai consultés, je citerai l'excellente *Histoire de Sienne* de Langton Douglas, traduite par G. Feuilloy (Ed. Laurens), — *Sena Vetus* de Rondoni, — les deux livres très intéressants de Heywood sur le *Palio* et *Fra Filippo*, — *Vita Publica de Senesi...* de Zdekauer, — *Costumi Senesi...* de Falletti Fossati, — *Documenti del commune di Siena* de J. Luchaire.

route pour y boire un petit vin rouge qui a goût de groseille. La fontaine Ovile, plus bas que la porte du même nom, à mi-côte d'un ravin et au-dessus des vignes, a ses arcades tapissées de verdure. Tout ce côté de Sienne, d'un charme bucolique, est dominé par la lourde église de San Francesco. Mais la plus ancienne fontaine est la Fontebranda, sur le versant opposé, au pied du promontoire des Dominicains. Vous diriez un abreuvoir sous ses sombres voûtes gothiques, où les briques décrépites font des taches roses et d'où sortent, comme des gargouilles, quatre gueules de lion. Dante l'a connue, et l'eau de cette auge de pierre a réfléchi son visage de sibylle.

Chemin faisant, vous avez flâné à travers les quartiers populeux, sous des arches de brique et des haillons suspendus. Vous avez admiré la façade d'un palais et, à sa porte, le vieil anneau de fer forgé où le cavalier attachait sa monture. Vous êtes entré dans une église; vous y avez revu votre plus chère connaissance, une statue, une fresque. Ce n'est pas toujours la plus belle. Mais choisit-on ses amis pour leur beauté ou pour tout ce qu'ils nous disent à l'esprit et au cœur? Vous vous êtes assis dans un cloître ou sur une petite place aussi recueillie qu'un cloître. A mesure qu'on s'éloigne du centre, la ville est plus déserte. Vous croisez un chariot traîné par des bœufs aux cornes magnifiques, un marchand de friandises dont l'appel monotone monte vers les balcons ventrus et les fenêtres closes. Puis vous rentrez à l'heure où le bleu des collines lointaines s'assombrit, où l'on ne voit plus sur les murs des églises que les nimbes d'or des saints. Vous rencontrerez peut-être un enterrement. Il faudra vous presser contre le mur, entrer dans une porte, pour laisser passer la croix, le prêtre, le cercueil, les porteurs de lanternes, les cagoules blanches et noires, tous ces pieds qui se hâtent et qui font sur les dalles un léger clapotement. Vous avez été frôlé par la mort, très vite. La chauve-souris qui vous effleure n'est pas plus rapide.

Que nous sommes loin du siècle! C'est probablement hier ou avant-hier que Dante, appuyé sur le comptoir d'un apothicaire, ouvrit un livre et s'absorba dans sa lecture au point qu'une noce passa avec ses fifres, ses castagnettes, ses tambourins et ses jongleurs sans qu'il s'en aperçût. J'ai presque envie de demander à ce pharmacien si ce livre était un codex, comme le disent les uns, ou un roman, comme le supposent les autres.

Vous croyez que j'exagère? Entendez cette troupe d'écoliers qui reviennent d'un concours de gymnastique où ils ont battu leurs camarades florentins; ils crient à pleins poumons : *Vive Montaperti!* Montaperti est le nom de la grande victoire qu'en 1260 Sienne remporta sur Florence près de l'Arbia, un mince filet d'eau claire que l'on voit tout rouge dans les vers de la *Divine Comédie*. Et vous n'avez qu'à lever la tête : voici le palais Sarracini élevé plus tard sur l'emplacement du palais Marescotti, où le veilleur, du haut de la tour, suivait les alternatives de la bataille, pendant que les prières de la foule répondaient à ses cris. Mais ces écoliers s'amusent. Sans doute! Et le cordonnier de la place Tolomei s'amuse aussi, quand, après avoir accepté de faire à une Américaine une paire de bottines sur un modèle qu'elle lui apporte, il court après elle et lui rend ce modèle où il a reconnu une marque de Florence. Il en rit à la réflexion, car Siennois et Florentins communient aujourd'hui dans le même amour de la patrie italienne et n'ont qu'un ennemi qui était à Trieste. Mais c'était plus fort que lui : il ne voulait pas copier un modèle de Florence.

Deux pas dans cette ville vous transportent à quatre, cinq ou six siècles en arrière. J'étais un jour chez le Prieur du Baptistère dont la vieille maison touche à la cathédrale. Le petit salon banal où il me recevait communiquait avec un réduit obscur. Il m'y introduisit et ouvrit une fenêtre. J'avais sous mes yeux tout le Baptistère, sa pénombre lumineuse, ses marbres, ses fonts baptismaux, une des œuvres les plus harmonieuses de la sculpture siennoise. Ah! ce réduit obscur comme notre destinée et sa fenêtre ouverte sur la paix splendide de l'église! Mais il symbolisait aussi pour moi la vie de Sienne dont le regard intérieur plonge constamment dans le passé et en tire toute la lumière de ses rêves.

Lorsque la fenêtre se referme, les Siennois ont l'air de gens logés un peu grandement chez leurs ancêtres et que leur héritage dispense de se donner beaucoup de mal. L'aristocratie, qui se compose de propriétaires, ne s'occupe que de toucher ses revenus. Dans ces palais incurablement nobles, l'insouciance se promène au bras de l'orgueil. Les grandes fortunes sont rares, mais on vit dans l'aisance. Je crois que c'est la ville ou une des villes d'Italie qui consomme le plus de viande et de vin. Avant la guerre, tout y était à bon marché. Un employé

qui avait femme et enfants et qui ne gagnait guère plus de cent francs par mois, ne se plaignait pas. Quand on sait que Sienne a été une ville de marchands et qu'elle a dû sa prospérité et une partie de sa grandeur à son génie commercial, on est surpris de l'indifférence des commerçants d'aujourd'hui. Ils semblent blasés sur le plaisir de vendre. Entrez-vous dans une boutique? Neuf fois sur dix, vous troublez une somnolence ou vous interrompez fâcheusement une causerie. Je ne me serais jamais permis de déranger le bon libraire que la ville possède à certaines heures où de vieux amis venaient « décaméronner » dans son arrière-magasin. Je n'ai jamais vu un libraire plus content de répondre, quand on lui demandait un livre : *Esaurito! Épuisé!* Un jour je l'entendis s'écrier avec un épanouissement de satisfaction : *Esauritissimo!*

Mais la fenêtre se rouvre, et tout ce peuple se transfigure aux reflets du passé. La ville était jadis divisée en associations militaires ou *contrades*. Ces associations, dont le nombre a baissé de trente-cinq à dix-sept, ne sont plus que des sociétés de fêtes. Chaque contrade groupe les habitants de plusieurs rues et porte un nom qui rappelle ceux des tribus indiennes ou des tribus arabes : L'Aigle, Le Limaçon, La Panthère, La Tortue, La Forêt, L'Eau, La Tour. Elle a ses insignes, ses couleurs, son esprit, ses traditions. On y est fortement uni. Je fus invité un soir à visiter la *Selva* (la Forêt) qui préparait sa fête annuelle pour le lendemain dans l'église de San Sebastiano, sa propriété. Cette petite église, l'ancienne chapelle des Jésuates, une des plus populaires de Sienne, aux murs tapissés de fresques, était remplie d'une foule affairée. On s'agenouillait, on se relevait, on causait à voix haute, on riait, les enfants vous couraient entre les jambes, pendant que se chantaient les Matines. Dans la sacristie, les gens de la Selva admiraient leurs biens communs, les ornements sacerdotaux exposés, ces riches chasubles, ces aubes en point de Venise : ils en étaient aussi fiers que des deux tableaux de Matteo de Giovanni suspendus à la muraille. De là on passait dans la Salle du Conseil de la contrade, toute resplendissante et pavoisée de bannières gagnées aux courses. Sur le seuil, le héraut, qu'on appelle le *Figurino*, en perruque blonde et en costume de page, distribuait le programme de la fête où était imprimé un Sonnet à la Très Sainte Marie, Mère de la Miséricorde.

Je m'amusais à suivre des yeux un homme très important qui donnait des ordres, rallumait des cierges, époussetait les dorures et s'arrêtait pour se frotter joyeusement les mains. « Est-ce le sacristain de l'église? » demandai-je au prêtre qui m'avait invité. Il se mit à rire : « Lui? dit-il. C'est un socialiste, un anticlérical militant. Il voudrait que le gouvernement rasât toutes les églises, sauf, bien entendu, San Sebastiano. Sachez, mon cher monsieur, que, lorsque je fais le catéchisme dans l'église d'à côté, je n'ai pas dix enfants du quartier; mais, quand je le fais ici, tous les libres penseurs de la contrade m'envoient leurs fils. Le Christ de San Sebastiano est mort spécialement pour les gens de la Selva, et leur Madone n'est pas la même que celle de la Tour ou de la Girafe. »

De contrade à contrade l'inimitié est de règle. Il y a quelquefois des alliances; un écusson représentera la Tour et la Licorne avec, au-dessous, deux mains qui se joignent. Mais d'ordinaire les contrades se jalousent et se combattent. Naguère encore on ne s'épousait pas entre gens de différentes contrades. Étonnante persistance de ce goût des luttes intestines qui travaille les Siennois, mais qu'ils ont fini par rendre inoffensif et dont ils se font même une forme de patriotisme municipal. Ils sont d'autant plus Siennois qu'ils s'acharnent à triompher les uns des autres. Ce sont des fils qui ont besoin de se battre pour mieux sentir combien ils aiment leur mère.

On peut en juger au Palio du 16 août. Le Palio est une course ainsi nommée du prix que recevait le vainqueur : un drap de brocart. Jadis elle se courait d'un point à un autre de la ville : mais, depuis longtemps déjà, elle a lieu sur la Piazza del Campo. Ce divertissement religieux et guerrier solennisait d'abord le souvenir d'une victoire ou d'un événement heureux pour la République. Comme les Siennois adorent tout ce qui est cavalcade et procession, ils multiplièrent les occasions de le célébrer. Il y avait Palio à l'entrée du nouveau Podestat, Palio au passage d'un Empereur ou même d'un personnage de moindre conséquence. Les quinze cents Palio que Sienne a vus depuis quatre siècles n'ont point fatigué son enthousiasme. Mais le grand Palio reste celui de la mi-août.

Dès que les préparatifs commencent, la température de la ville monte. On dresse les tribunes devant le palais municipal et autour de la place, dont la partie creuse est enclose d'une

barrière; et l'on étend une couche de terre entre cette barrière et les tribunes. Des chevaux sont amenés. Après une course d'essai, on en garde dix. Le comité du Palio réunit alors les capitaines des contrades et tire au sort celles qui seront admises à concourir. La foule attend anxieusement sur les marches du Palais. J'étais à côté d'un jeune homme du *Bélier*. Il se crispa et pâlit à l'annonce que sa contrade était écartée : « Capitaine, s'écria-t-il, est-ce que la *Louve* en est? » Le capitaine fit signe que non. La figure du jeune homme reprit ses couleurs, et il poussa un profond soupir de satisfaction.

C'est le sort qui décide aussi de l'attribution des chevaux. Chaque contrade élue emmène le sien. A partir de ce moment, il n'y a pas au monde de pur sang plus choyé, plus bourré d'avoine, plus honoré, ni plus surveillé. Il l'est autant que son jockey, le *fantino*, qui ne peut faire un pas ni dormir sans avoir deux plantons à ses côtés. Le fantino n'est jamais sûr : on craint qu'il ne se vende aux contrades ennemies. Les épreuves de la course durent trois jours, pendant lesquels l'excitation grandit d'heure en heure. Les passions déchaînées sur la place de la Seigneurie se répandent par toute la ville. On entend dans la rue des échanges d'invectives dont le pittoresque dépasse celui des plus beaux jurons italiens. Une fille de l'*Onda* criait à un garçon planté devant elle : « J'aimerais mieux me jeter dans la Fontebranda que d'écouter un « porco de la *Torre* » comme toi ! — Et moi, répliquait le garçon, j'aimerais mieux... » Mais je ne peux pas vous dire ce qu'il eût mieux aimé. La condamnation au célibat la plus cruelle lui paraissait préférable à l'hypothèse monstrueuse d'une union avec une fille aussi corrompue que les filles de l'*Onda*. Le *Limaçon* est réputé pour son caractère déplorable, qui le porte aux sacrilèges. On prétend que ces dernières années, furieux de n'avoir point gagné, il a jeté deux fois dans un puits la statue de saint Antoine, patron des bêtes, de saint Antoine, « ce lis du Paradis. » On vous annonce gravement que la *Tortue* a défié la *Panthère*, que la *Chouette* a voué une haine inexpiable au *Porc-épic*, que l'*Oie* menace la *Licorne*. C'est l'arche de Noé en insurrection.

Le grand jour arrive. La bannière, prix de la course, est depuis la veille à la cathédrale ; et il ne reste qu'à bénir les chevaux. La bénédiction du cheval de l'*Occa* (l'Oie) se fait dans la maison de sainte Catherine transformée en chapelle. Le

quartier sent la tannerie. La rue, qui descend en pente raide jusqu'à la Fontebranda, est rarement balayée. Le pied du passant soulève et éparpille sur les pavés gras des nuages de mouches. On n'y rencontre souvent que des chats galeux et une oie qui se dandine et dont l'image, surmontée d'une couronne, est sculptée sur une maison en face de celle des Benincasa. Mais dès qu'un étranger y paraît, petites filles et petits garçons sortent de partout, et toutes les pierres vous crient avec des voix enfantines : « *Santa Catarina, signor, Santa Catarina!* » Cet après-midi, la rue n'était pas plus propre. Et la foule qui l'encombrait ou qui regardait aux fenêtres ne songeait point à sainte Catherine. On attendait le cheval.

Il vint tout harnaché, car la chapelle est trop petite et les assistants trop nombreux pour qu'on l'y harnache, comme on le fait ailleurs; et la foule entra avec lui. Le fantino et son palefrenier, le *barbaresco*, le tenaient par la bride. Ils s'avancèrent jusqu'aux marches de l'autel où s'élève la statue de bois de la sainte, la Catherine de Neroccio, si jolie avec sa moue d'adolescente, mais si peu elle ! Le prêtre prononça l'oraison : « *Dieu, notre refuge et notre force, écoute les pieuses prières de ton Église, toi de qui vient toute pitié, et donne-nous d'obtenir efficacement ce que fidèlement nous te demandons. Dieu, Père et défenseur du genre humain, toi qui as fait l'homme à ton image, garde, protège, défends, dans la course prochaine, de tous les périls qui le menacent ton serviteur que voici. Exauce, Seigneur, notre prière et verse tes bénédictions sur cet homme et sur ce cheval. Libère-les des dangers présents et délivre-les de tous les maux par l'intercession du Bienheureux Antoine et de la Bienheureuse Catherine.* » Puis il s'approcha le goupillon à la main, et il aspergea l'homme et la bête. Sous les gouttes de l'eau bénite, le cheval tourna la tête, étonné, et secoua les oreilles. Mais il ne se permit rien de plus, au désappointement des gens de la contrade. Lorsqu'il salit le pavage, c'est un signe de victoire, et les rires éclatent mêlés aux actions de grâce. Parmi les spectateurs étrangers, fort peu apportent à cette cérémonie la simplicité de cœur qu'il faut pour ne la juger ni ridicule ni malséante. Mais une sainte Catherine, un saint François d'Assise seraient moins sévères et n'estimeraient pas que la présence de ce serviteur à quatre pattes rabaisse la majesté d'un lieu saint. Quant aux paroles consacrées, j'y admire la

générosité de la pensée et la dignité du ton que l'Église sait mettre dans ses oraisons les plus humbles. Avec un art, qui lui vient de la charité dont elle embrasse toute la création, elle reporte sa sollicitude du maître à l'animal, et, comme ils sont associés dans le péril, elle les associe dans sa prière. Mais elle a eu soin de rappeler la distance entre eux; et ces mots : *Tu as fais l'homme à ton image*, avertiraient, au besoin, les bouddhistes que sa bienveillance est très éloignée de leur sentiment. Si le cheval est vainqueur, on le mènera remercier Dieu. Le lendemain, on le conduira par la ville, les sabots dorés; et dans un mois la contrade donne son banquet où on lui servira, à la place d'honneur, avant tous les convives, une miche de pain et un bol de vin.

Cependant, les vingt mille personnes, que la place peut contenir, y sont déjà rassemblées. La grande conque est pleine. Des ombres se pressent entre les créneaux du Palais municipal et sur la tour du palais Sansedoni. Les gendarmes à cheval refoulent doucement les retardataires qui envahissent la piste. Tout à coup éclate la marche entraînante du Palio. Le défilé commence. Il durera plus d'une heure. L'étendard de Sienne, noir et blanc, que les buccinateurs semblent enfler au souffle de leurs longues trompettes droites, est suivi par les drapeaux des communes amies, des vieilles communes, dont quelques-unes même n'existent plus. Mais le Palio ressuscite leur nom, leurs couleurs, un peu de leur gloire. Puis toutes les contrades passent dans les beaux costumes d'autrefois. Les porteurs de bannières les font tourner dans l'air, les lancent, les rattrapent et rasent le sol de leurs plis somptueux. C'est une représentation qu'ils donnent pendant que les tambours battent aux champs et que les hommes d'armes s'arrêtent. Le cheval de course est conduit à la main par son barbaresco; et le fantino, recouvert d'une armure, ferme la marche sur un autre cheval superbement caparaçonné. Enfin s'avance, entouré de cavaliers au casque doré et à la visière baissée, le lourd *Carroccio*, l'ancien chariot de guerre où, pendant la bataille, l'évêque dressait un autel et officiait pour les troupes engagées. On l'a refait souvent, toujours le même, en chêne et massif. Il porte la louve romaine et, suspendue à une antenne, l'image de Sienne couronnée de tours. Sur sa caisse est écrit le mot *Libertas* qui a tant de fois retenti à travers la cité et qui, en 1552,

lorsque les Espagnols en furent chassés, s'unissait au nom de France. *Francia! Libertas!* A ce cri poussé dans la nuit les torches s'allumèrent et la clarté fut telle que l'on crut au lever du soleil. Le *Carroccio* s'avance au son de la cloche, la *martinella ;* et, comme il symbolise ce que la ville a de plus précieux, on y a placé de petits enfants derrière les joueurs de trompettes.

Quand le cortège a cessé de défiler et que toutes les contrades se sont rangées sur des gradins au pied du Palais municipal, — quel cadre splendide pour cette splendide résurrection du passé! — une sonnerie annonce la course, et le silence semble distendre la place. Les fantini ont repris leur costume et s'arment du nerf de bœuf dont ils ont le droit de se frapper. Les chevaux partent. Un cercle d'éclairs et des cris sur une pente dangereuse au milieu d'une foule immobile et muette. Et une immense clameur qui retombe et s'éparpille en brouhaha. Le vainqueur a sauté de son cheval dans les bras des carabiniers qui le saisissent et l'emportent pour le soustraire aux poings d'une contrade rivale qu'il a trahie l'année dernière. C'est la *Tortue* qui gagne. On savait qu'elle gagnerait. Cela lui coûte six mille francs. Elle a corrompu d'autres jockeys : tout le monde le sait. Si ce n'avait pas été elle, c'eût été l'*Oie;* mais l'*Oie* n'en a dépensé que cinq mille. Il en est de même à chaque Palio. Et c'est précisément ce qui, dans un sens, en fait la noblesse. Les chevaux n'ont point de valeur; les jockeys se vendent; la course n'est jamais exempte de fraude; il n'y a d'absolument sincère que l'enthousiasme du peuple. Il a vécu des mois et des mois pour cette minute où, costumes, décors, gestes, passions, il se retrouve dans ce qui fut la joie de son passé et sent affluer à son cœur le beau sang de sa jeunesse. J'ai assisté à bien des fêtes nationales; mais une pareille force d'illusion, je ne l'ai rencontrée nulle part.

Nulle part aussi elle ne peut s'appuyer sur une réalité plus tangible. Il n'est point à Sienne de petit enfant si dénué qu'il ne connaisse les richesses de sa ville. Il a joué ses premiers jeux sur le giron de l'histoire et de la légende. Dans nos cités les mieux conservées, nous avons encore besoin de faire un effort d'imagination et comme d'en rapprocher les vieux pans épars pour nous les représenter telles qu'elles étaient dans leurs grands jours. Mais ici l'ensemble est presque intact. Les sauvages palais féodaux regardent par leurs jolies fenêtres

gothiques les mêmes murs et les mêmes places qu'autrefois. Tout à l'heure, les chevaux couraient devant le palais Sansedoni et devant d'autres palais qui n'ont pas plus changé que le Palais de la Commune. Passé et présent ne font qu'un aux yeux du peuple de Sienne. Ce qui nous semble une résurrection n'est qu'une continuation de sa vie et d'une vie en champ clos. Il a su se défendre de l'infiltration des étrangers. Il est possible que Sienne leur ouvre son cœur, comme le proclame l'inscription de la porte Camollia : *Cor Magis Tibi Sena Pandit;* mais si elle leur avait ouvert ses murs, depuis beau temps le Palio n'existerait plus. « Je suis Toscan, me disait un maître de l'Université, mais je n'arriverai jamais à sentir le Palio comme un Siennois, comme ces Siennois qui se consument de nostalgie lorsqu'ils sont à cette époque dans un pays lointain, comme ceux qui reviennent du bout de l'Europe pour y assister, comme ceux qui, atteints d'une maladie de cœur, risquent la mort ce jour-là sur la Piazza del Campo ! » Il aurait pu ajouter : « Comme un socialiste siennois. » Quelques échauffés du parti, étrangers ou politiciens, demandèrent l'abolition de cette survivance du moyen-âge. A ce bruit, la ville s'émut, et les membres socialistes des contrades s'insurgèrent, car ils pensaient tous ce que l'un d'eux répondit au franc-maçon qui lui reprochait son rôle de porte-drapeau : « Je suis doublement fier, d'abord d'être socialiste, puis de savoir agiter ma bannière, et je vaux mieux qu'un socialiste sans bannière. »

Heywood, un des rares Anglais avec Langton Douglas qui ont compris la beauté de cette fête, nous raconte que des impresarii offrirent des sommes fabuleuses aux pauvres gens des contrades, s'ils voulaient organiser une tournée de représentations dans les grandes villes. Ils éclatèrent de rire. « Nous ne jouons pas le Palio, répondaient-ils : nous le vivons. Nous le nourrissons du feu de notre âme. »

II. — LA VIEILLE COMMUNE

Si tout Sienne n'est pas dans le Palio, le Palio nous introduit au cœur de Sienne. On a souvent opposé à ses remparts inébranlables son humeur changeante, à ses lourds palais sa frivolité, la fureur de ses discordes à sa fierté patriotique, son appétit de jouissances à son mysticisme. Mais il faut se défier

de ces tons heurtés, qui ne sont souvent que des trompe-l'œil psychologiques. Une cité comme Sienne, qui a vécu d'une vie singulière et qui depuis trois siècles se survit, suppose une harmonie profonde bien plus forte que ses désordres apparents.

Les chroniques nous présentent l'image d'une ville continuellement bouleversée par les révolutions. Lorsqu'elle n'était encore qu'une colonie romaine, les sénateurs romains n'étaient pas toujours en sûreté dans ses murs. Treize cents ans plus tard, ce ne sont pas des sénateurs que les Siennois houspillent, c'est un empereur du Saint-Empire germanique, Charles IV, qui avait prétendu s'immiscer dans leurs affaires tumultueuses. Ses gros cavaliers allemands désarçonnés jonchèrent les rues; et le Palais de la Seigneurie le vit livide, suant la peur, larmoyant, suppliant les bourgeois, leur jetant les bras autour du cou. Jamais César germanique ne fut plus piteux. Le goût de l'émeute est aussi vieux à Sienne que Sienne elle-même. Passionnée pour son indépendance, admirable aux XIIe et XIIIe siècles dans la conquête de son territoire sur les seigneurs féodaux dont les tanières, comme des douanes sauvages, lui coupaient les chemins de la fortune, héroïque contre Florence, la rivale agressive de son commerce, elle ne se fut pas plus tôt assuré la sécurité, que des conflits éclatèrent entre ses grandes familles et que des factions, issues de ces conflits, la déchirèrent. Elle fut la plus démocratique des républiques italiennes. Déjà, en 1264, un peintre était condamné pour avoir peint la louve, emblème de la Commune, qu'un lion, emblème du peuple, debout sur elle griffait au visage. D'une démocratie elle eut toutes les agitations et tous les vices. Elle n'accepta le pouvoir d'un seul que pendant une quinzaine d'années, au commencement du XVIe siècle, à la veille de mourir; et cet unique tyran, Pandolfo Petrucci, homme habile et médiocre, ne dut son succès éphémère qu'à la fatigue d'une longue instabilité. Le reste du temps, les chroniques racontent tant d'insurrections, de guets-apens, de meurtres, de proscriptions; elles font retentir tant de cris séditieux : *Mort aux Tolomei! Mort aux Salimbeni! A bas le peuple! A bas les Neuf! A bas les Douze!* qu'on se demande si, durant trois siècles, un seul des citoyens de Sienne a pu dormir tranquille une seule nuit. Dans leur miroir, l'humanité nous apparaît comme un troupeau d'ombres traquées et gesticulant aux lueurs d'un incendie.

Mais cette fantasmagorie est presque aussi fausse que l'aquarium de rêve où nage le moyen-âge de Michelet. Les hommes de ces terribles siècles, — qui nous semblent moins terribles depuis quelques années, — ont été aussi gais, aussi insouciants que nous. Ils ont connu autant de joies intimes et de fêtes publiques. Il leur est arrivé comme à nous de plaindre la monotonie des jours! Est-ce que les historiens nous représenteront un jour avec des mines sépulcrales et des attitudes d'épouvante? Sienne traversa de belles périodes florissantes, et sa prospérité a été beaucoup plus l'œuvre de son énergie que sa décadence le résultat de ses fautes. Attribuer uniquement à ses divisions les malheurs où son indépendance a sombré et en accabler sa mémoire, c'est méconnaître les conditions de ces petites républiques qui les vouaient toutes, quel que fût leur gouvernement, au silence et à la mort. Il est déjà très beau que, nées d'un grand cadavre dont les étrangers se disputaient les ossements, jalouses les unes des autres, elles aient pu durer des siècles et se créer une personnalité qui débordât de beaucoup la petitesse de leur territoire. C'est leur honneur impérissable que ceux qui écrivent leur histoire en parlent comme s'il s'agissait d'empires.

L'originalité de Sienne ne tient point à la fréquence de ses guerres intestines, et ce n'est pas aux jours de crise qu'il faut se représenter cette vieille commune, « cette oasis dans le désert féodal. » Regardons-la au commencement du XIVe siècle, lorsqu'elle jouit de son affranchissement et que ses créneaux se dorent aux premiers feux de la Renaissance. C'est l'époque où, sur les murs de la Salle des Neuf du Palais municipal, son peintre génial Ambrogio Lorenzetti traduit en allégories la *Politique* d'Aristote. Des tours qu'elle dressait alors vers le ciel, comme une futaie, la plupart ont été rasées aux XVIe et XVIIe siècles. Je ne les regrette pas, si j'en juge par celles que garde encore la ville San Gimignano et qui, de loin, ressemblent trop maintenant à des cheminées d'usine. Les quartiers populaires étaient aussi congestionnés qu'aujourd'hui. Au centre de la cité, les forteresses agglomérées appartiennent à des marchands d'origine noble ou bourgeoise, car les grands seigneurs oisifs ont leurs châteaux sur les collines et ne font que traverser, toujours à cheval, cette ville libérée de leur domination et qui fourmille d'artisans trop fiers et de

bourgeois trop riches. Dans la cour intérieure de ces forte-resses, entourée de *loggie*, on se serait cru dans un bazar d'Orient. Les marchandises s'y étalent : draps, soieries, lainages, linge de table, quincaillerie, épicerie, parfums. Des chevaux s'ébrouent dans de vastes écuries. Les maîtres habitent les étages supérieurs. Leurs chambres, bariolées de peintures, seraient très sombres, si on ne laissait ouvertes les fenêtres tendues de parchemin ou de papier huilé. Les sièges sont hauts et larges; les coffres, sculptés; le lit, monumental. Des odeurs d'ail et d'oignon et d'épices exotiques s'échappent des cuisines et se mêlent dans l'air aux effluves des lourdes essences.

Les hommes que vous en voyez sortir, un manteau de drap ou une peau de bête attachée à leur épaule et recouvrant leurs armes, sont connus sur tous les marchés de l'Europe. A Londres ils se sont bâti des palais; à Paris, ils ont pignon sur rue; dans les villes de Champagne célèbres par leurs foires, on se montre du doigt ces négociants qui vendent des soieries d'argent et d'or, des pelleteries, des épices, et qui font surtout le commerce de monnaies. Leurs étaux de changeurs s'ouvrent à Provins autour de l'église du Prieuré de Saint-Ayoul, à Bar-sur-Aube autour de l'église de Saint-Maclou. Ils possèdent des comptoirs à Troyes et à Lagny. Ils introduisent partout la science de la banque, car les changeurs sont les banquiers d'alors. Sous le terme générique de *Lombards*, on les confond avec les autres Italiens. Mais ils sont les plus forts, étant les banquiers de la Curie romaine. Le Pape les soutient près des rois et des comtes. Au besoin, il jette l'interdit sur leurs débiteurs récalcitrants. Ses foudres servent d'égide à leurs opérations financières. Ils prêtent aux particuliers et aux villes, aux princes et aux dignitaires de l'Église. Les comtes de Champagne leur octroient des privilèges. Cependant on les déteste à cause de leur avarice et de leurs fraudes. Ils ne se contentent pas du quinze pour cent qui est l'intérêt presque légal aux foires de Champagne ; et, parmi tant de monnaies diverses, dont la forme, le poids, le titre et la valeur varient d'une ville à l'autre, on les accuse de trafiquer sur les pièces de mauvais aloi. On leur en veut aussi de leurs grands airs. Ces Tolomei ne se flattent-ils pas de descendre des Ptolémées? Les Piccolomini se réclament de leur ancêtre Porsenna. Les Salimbeni et les Buonsignori sont issus de ministres impériaux. L'éclat de leur lignage ne

es empêche point de vendre de la cire et du poivre, et de disputer sa clientèle au juif qui, celui-là, il est vrai, descend plus authentiquement peut-être du patriarche Jacob ou du roi David. Ils ont beau pratiquer l'usure, ils n'en ont pas moins des allures de chevaliers.

Leur apprentissage a commencé de bonne heure. Le jeune homme est parti avec des compagnons aussi jeunes que lui et une caravane de mulets chargés des ballots que lui a confiés son père ou le chef du comptoir. A travers les Apennins et les Alpes, les routes sont périlleuses. Au sortir des villes inhospitalières, qui exigent de fortes redevances ou qui ont quelquefois les représailles à exercer, on tombe dans une embuscade de voleurs ou de barons plus voleurs. On ne chemine jamais tranquille devant un horizon où se profile un château fort. Il faut tour à tour tirer l'épée et dénouer sa bourse. Cette vie trempe les caractères. Elle s'ennoblit aussi d'une poésie d'aventures. Le trafiquant siennois galope autour de sa caisse comme les chevaliers errants autour de la belle princesse qu'ils reconduisent dans ses états. Ses dangers ne finissent pas avec le voyage. Il risque l'inconstance des faveurs princières, le scrupule tardif des débiteurs qui s'arment des malédictions de l'Église pour ne point payer les taux usuraires, la confiscation des biens, l'expulsion. Il a tenu compte de ces risques dans les bénéfices à réaliser. Et il les réalise. Et le convoi reprend le chemin de l'Italie. Ni Londres, ni Paris, ni l'opulente ville de Provins, toute bourdonnante de ses métiers, ni les cités flamandes d'Ypres et de Dixmude ne retiennent le Siennois. Il se hâte de revoir ses tours, de redevenir le citoyen libre d'une commune libre. Il rentre un jour par la porte Camollia. Sa caravane défile le long des rues dallées, et s'engouffre dans la sombre forteresse.

Taine entendit un jour à Londres des hommes du peuple s'écrier fièrement en voyant passer les attelages de leurs Lords : « Que nos Lords sont riches ! » Il me semble entendre le même cri de fierté civique sur le passage d'un Tolomei ou d'un Sarrazini. La cité peut faire fête à ces marchands qui ne se sont pas seulement enrichis pour eux, mais aussi pour elle. Ils ne ressemblent point aux usuriers du Cercle Infernal, « qui méprisent la nature et l'art. » Rentrés dans leur ville, ils sont aussi ambitieux de l'embellir que de prendre place parmi les membres de

la Seigneurie. Leurs aventures ont allumé en eux une soif insatiable de pouvoir et d'honneurs. Ces hommes, si âpres au négoce, deviennent prodigues, dès qu'il s'agit des intérêts de la Commune ou du plaisir de ses yeux. La veille de Montaperti, le Trésor public étant presque épuisé, les Salimbeni apportèrent sur la place San Christophano, dans un char recouvert d'écarlate et orné de branches d'olivier, cent dix-huit mille florins d'or qu'ils versèrent à la République. Avec tout l'argent qu'ils ont raflé et raclé dans leurs boutiques de changeurs, ils font de la beauté. Leur avarice a couvé la joie de la Renaissance. Ils appellent des architectes, des sculpteurs, des peintres. Ils les tiennent pour les meilleurs répondants de leur gloire. Ils demandent à l'art de leur rendre la vie plus noble comme aujourd'hui nous demandons à l'industrie de nous la rendre plus confortable. Ils se souviendront peut-être à leur lit de mort que l'Église défendait l'usure. Mais toutes les églises et toutes les fontaines de la ville et le Palais municipal les ont absous de leur oubli.

Au-dessous de ces marchands aristocrates et guerriers, un peuple d'artisans les imite, s'instruit à leur exemple, se fortifie chaque jour dans le sentiment de sa valeur et les forcera bientôt de partager le pouvoir avec lui. La ville est sagement administrée. Elle l'est aux sons des cloches. La cloche tient lieu de porte-voix aux Signori, d'horloge aux citoyens. Dès l'aube, elle sonne l'ouverture de la ville. Les écheveaux d'or et d'argent filés dans les fabriques de Lucques ou de Venise, les laines de la Maremme, les draps de France, de lourds chariots qui venaient même d'Espagne, s'ébranlaient au tintement des matines avec toutes les denrées de la campagne. A sept heures, la cloche annonçait le retour de la vie publique. Les fonctionnaires de la commune, revêtus de longues robes comme celles des prêtres, sous leurs chaperons en velours noir ou cramoisi, les officiers de la Gabelle, les contrôleurs du Trésor, qu'on appelait la *Biccherna*, traversaient rapidement le marché. La foule se pressait bientôt aux portes des palais où les magistrats rendaient la justice. En ce temps-là, la procédure n'éternisait pas les procès. Devant les tribunaux il y avait plus d'égalité qu'aujourd'hui entre les pauvres et les riches; et les citoyens de Sienne jouissaient de l'*habeas corpus*. Vers midi, la cloche du Dôme ou de Saint-Martin avertissait les notaires et

es juges qu'ils eussent à quitter leur salle. Il fallait qu'elle fût ide avant le dernier son. Le moindre retard se payait de vingt ous d'amende.

La même cloche qui envoyait les gens à table les renvoyait u travail ou à leurs plaisirs. La fresque d'Ambrogio Lorenzetti ur les *Effets du bon gouvernement* nous montre des joueurs ttablés sous les porches des maisons, de jolies filles qui frappent u tambourin et qui font des rondes dans les carrefours, une eunesse dorée qui part pour la chasse. La vie de Sienne était lus haute en couleur que cette peinture allégorique. Les frocs es moines, les robes et les coiffures des hommes, les étoffes riardes des campagnardes, les tuniques vertes des juifs, les ssus à ramages des courtisanes et des jongleurs, formaient un l bariolage qu'on nous dit que, du haut des tours, les rues t les places étaient pareilles à des mosaïques. Les femmes, ont le luxe grandissait en dépit des lois somptuaires, pas- aient drapées comme la Madone et richement gantées, tenant une main leur manteau fermé sur leur gorge et de l'autre ulevant leur traîne.

Puis la cloche annonçait l'heure crépusculaire des vêpres, i se célébraient alors à la tombée du soir. Les ateliers et les utiques se fermaient à son premier coup. Une heure plus rd, elle commandait d'allumer dans les rues de petites lampes vant les images pieuses ; et ceux qui sortaient se munissaient un cierge dont le poids était fixé. Les riches se faisaient corter de quatre ou cinq domestiques qui portaient des mières. Mais toute la nuit, des lampes brûlaient aux frais de commune devant le *Carroccio*, symbole de l'union populaire. nfin, la cloche sonnait une dernière fois, et toute la ville devait re déserte. On n'y entendait plus que les cris des veilleurs, , par les fenêtres des palais, dans les cours intérieures, dans s jardins bien clos, les notes des mandolines et des guitares le bruit sec du trictrac et du jeu de dés nommé la *zara*.

Entre temps, il y avait eu d'autres sons de cloches, de tristes ns comme ceux qui chassaient les lépreux hors de la cité vers maison de San Lazzaro, près de la Porte Romaine. A six ures du soir, un sonneur agitait une cloche plus joyeuse au arché de la poissonnerie. Aussitôt, des agents saisissaient les niers de poissons et les renversaient par terre. Les pauvres i guettaient le moment sautaient sur ce butin. C'était ainsi

que l'on prohibait la vente du poisson de la veille et que les Siennois, très gourmets, s'assuraient de manger toujours fraîches les carpes et les anguilles du lac de Trasimène. La nuit, il arrivait assez souvent qu'on était réveillé par les lugubres volées de cloches qui hurlaient l'incendie. Les constructions de bois étaient encore nombreuses dans les quartiers populaires. Entrepreneurs, charpentiers, maçons, cochers, porteurs d'eau, avaient prêté serment d'accourir au tocsin. Mais un décret dut interdire aux habitants des quartiers voisins de se mêler aux sauveteurs, car les incendies provoquaient souvent de grands tumultes et favorisaient le pillage. Les haines de familles s'y rallumaient; les discordes civiles y ramassaient des brandons.

Cette forte discipline, qui comprimait l'individu, devait forcément rendre plus violentes les expressions d'individualisme. Mais elle n'était point inhumaine. Dure pour les étrangers, souvent barbare dans le spectacle des répressions, elle réservait aux citoyens toutes les joies de la communauté. On ne raisonnait pas autant que de nos jours sur la solidarité, mais on la sentait davantage, parce qu'elle tirait son principe de la charité chrétienne. Sienne possède un des plus anciens Hôtels-Dieu de l'Europe, son hôpital *Della Scala*, fondé en 832 par un pauvre cordonnier. Son nom lui vint de trois marches en marbre que découvrirent les fondations et qu'on attribue à un temple de Diane, la froide déesse. Une confrérie, *la Discipline de la Vierge Marie*, avait son siège dans la chapelle et les chambres de la crypte, et se consacrait au soulagement des misères. On recueillait les orphelins; on élevait et on marias les petites filles trouvées. Cet hôpital de la place du Dôme est bien impressionnant avec son immense salle, l'ancien dortoir des pèlerins, toute la lumière qui afflue par sa large baie, son Christ si terreux, si usé qu'on s'étonne qu'un jet de sang aussi dru puisse jaillir de son maigre flanc, et les fresques qui décorent splendidement les voûtes. Ces fresques, j'ai de la peine à les voir; les malades les voient mieux, étendus dans leurs lits blancs petits et transitoires sous cette haute et durable magnificence. Ils y voient se dérouler l'histoire de l'hôpital et planer au-dessus de leurs souffrances les images des hommes charitables qui, du fond des âges, pensaient à eux et les aimaient en Jésus-Christ.

Mais ce rapide coup d'œil sur la vieille cité ne nous découvre point l'esprit de son peuple ; et c'est par là surtout que Sienne se distingue des autres communes médiévales.

III. — LA POÉSIE DE SIENNE

Elle se proclame la *Cité de la Vierge*. La veille de Montaperti, son syndic Buonaguida Lucari, tête nue, pieds nus, suivi de la foule suppliante, vint à la cathédrale, et là, ayant reçu le baiser de paix de l'évêque et s'étant prosterné sur les dalles, adjura la Vierge d'accepter la suzeraineté de la ville et du pays de Sienne. Tous les pouvoirs religieux et civils furent témoins que le peuple la reconnaissait pour reine et maîtresse. Mais, en lui signifiant leur hommage lige, ils lui signifiaient aussi qu'elle dût à les défendre. Leur victoire leur parut être comme le sceau de la Vierge apposé au bas du contrat. Sienne fut vraiment sa ville. Non pas au sens mystique : le culte dont on l'entoure est d'essence féodale. Le mystique se donne, se livre à la Divinité, s'abîme en elle, sans rien lui demander en échange. Les Siennois ont conscience de leurs faiblesses individuelles, mais encore plus de la valeur du présent qu'ils lui font ; et ils exigent qu'elle les paie de retour. Il y a entre eux réciprocité d'obligations. Lorsque, un demi-siècle plus tard, le 9 juin 1311, Duccio peignit sa Vierge entourée de saints et d'anges, un long cortège de magistrats et de notables porta à la cathédrale, aux sons des cloches et des musiques, ce miracle de l'art. Et Duccio disait que la Vierge devait lui être reconnaissante de l'avoir faite si belle. Les Siennois comptaient sur sa gratitude pour l'avoir faite si puissante.

Ils ne manquaient à aucun des devoirs officiels de leur vasselage. Chaque année, ils lui renouvelaient leur vœu de fidélité. La veille du 15 août, tous les citoyens, de dix-huit à soixante-six ans, escortaient jusqu'au Dôme le *Carroccio* chargé d'offrandes. C'était la fête de famille à laquelle les étrangers ne sont pas admis. Mais, le lendemain matin, une autre procession traversait la ville. Les mandataires de toutes les cités, villages, châteaux, monastères, alliés ou conquis, descendants d'anciens comtes et abbés mitrés, venaient solennellement répéter leur hommage à la commune victorieuse, devenue seigneurie féodale. Sous le porche de l'église, ils remettaient entre les mains

d'un simple secrétaire la cire et les drapeaux qu'ils avaient apportés à la suzeraine de leurs suzerains.

Son image est partout. On la voit sur les vieux registres de la *Biccherna* et de la Gabelle dont on faisait enluminer les couvertures. Les principaux événements de l'histoire de Sienne y sont illustrés. La Vierge en est rarement absente. Tantôt, dans une robe d'un rouge foncé et sous un manteau d'un bleu sombre, elle prie pour la Cité : *Hæc est civitas mea!* Tantôt elle déploie un manteau d'azur sur le peuple agenouillé. Tantôt elle plane au-dessus des tours et regarde son peuple d'un air compatissant. Tantôt on la conduit à l'église au milieu des lumières. Les années de peste, elle se tient à la porte de la ville et montre au Bambino les hommes désolés qui, la main sur leur cœur, se prosternent dans la poussière.

Cette figure allongée et penchée de vierge byzantine, aux yeux en amande sous un front assez bas, vous poursuit à travers les églises, les palais, le musée. Elle ne sourit pas. Elle est grave, pensive, sans autre éclat que tout l'or qui l'entoure, quelquefois avec une nuance d'étonnement, quelquefois même avec l'ombre de dureté que pose sur les traits la représentation solennelle ou l'appréhension du malheur. On dirait qu'elle prévoit ce qui attend l'enfant qu'elle porte sur son bras. Elle ne ressemble jamais aux femmes du pays. Sur le retable de Duccio, c'est parmi les anges et les saintes que vous trouverez ces visages siennois, dont le profil passait pour être aussi beau que le teint des Bolonaises et les yeux des Florentines. Mais elle, sous son diadème, a toujours l'air d'une reine en exil. A l'église des *Servi*, la *Vierge du Peuple* de cet admirable Lippo Memmi me serrait le cœur, tant la courbe de son visage est modelée par la tristesse. Son enfant, le Bambino, se rapprocherait bien plus des petits enfants qu'on rencontre dans les rues, si sa grosse tête aux cheveux bouclés n'avait pas une telle expression de précocité sérieuse. Pourquoi les peintres siennois, ces grands amoureux de la Madone, sont-ils restés si longtemps fidèles au type byzantin? Affaire d'école et de tradition, sans doute. Mais pour moi qui n'éprouve devant les Vierges de Raphaël qu'une impression de suavité tout humaine et qui ne peux les séparer de la vie ordinaire, je me demande si ce type étrange et lointain ne nous rend pas plus sensible la distance entre nous et la Reine du Ciel. Il était peut-être bon

que cette Majesté divine eût quelque chose que n'avaient pas les beautés familières, qu'on ne fût point exposé à la confondre dans ses rêves avec les patriciennes du *contado*, comme il était bon que Sienne choisît chaque année son podestat parmi les étrangers. Sa condition de Lombard ou de Romagnol l'élevait au-dessus des partis, et quand il entrait dans la ville avec ses sbires et ses notaires, la singularité de leur équipement et de leur dialecte rehaussait aux yeux du peuple le prestige de sa magistrature.

Cependant la Vierge siennoise a perdu de son caractère hiératique. Sa rigidité byzantine a fondu sous la grâce de la maternité. On ne sent pas seulement dans cette Vierge royale la créature la plus noble de la terre, la descendante, s'écriait saint Bernardin, « de quatorze Patriarches, de quatorze Rois et de quatorze Ducs! » On sent aussi la mère. On répéterait volontiers en la contemplant les paroles de Bossuet, quand il considère le Sauveur entre les bras de la Vierge, suçant son lait virginal, ou se reposant doucement sur son sein, ou enclos dans ses chastes entrailles : « Qui pourra croire, dit-il, qu'il n'y a rien eu de surnaturel dans la conception de cette Princesse? » Paroles ravissantes! Je n'en trouve pas qui expriment mieux la pureté et la dignité que les peintres de Sienne ont su donner à la protectrice maternelle de leur cité.

Son culte a été la grande poésie des Siennois; et cette poésie a été presque toute leur religion. On parle souvent de leur mysticisme, parce que des mystiques se sont levés parmi eux et que leur terre a produit une floraison de saints. Dira-t-on que le peuple anglais, qui a eu des poètes étonnants, est un peuple éminemment poétique? Je ne mets point en doute leur foi ni leur piété. Au temps où les prédicateurs dénonçaient leur corruption, on brûlait annuellement dans la chapelle du Palais pour seize cents francs de cire sans compter l'huile, et tous les matins la Seigneurie assistait à la messe. Mais, chez ce peuple à la fois impressionnable et frondeur, la piété n'a jamais été un sentiment très réfléchi. Un prêtre siennois m'avouait que, sans les *contrades*, Sienne serait la ville la plus anticléricale de l'Italie. « Elle a eu des heures d'exaltation, me disait-il, point de jours ni d'années. Notre peuple n'a jamais ressenti la fièvre religieuse qu'un Savonarole propageait à Florence. Il écoutait ses apôtres, prenait un réel plaisir à les entendre, puis retour-

nait à de plus chers plaisirs. Saint Bernardin, qui soulevait Pérouse, le laissait beaucoup plus calme. Oh! les jours où il prêchait, les églises étaient trop petites! On lui dressait une chaire sur la place de la Seigneurie, et son sermon y attirait alors presque autant de monde qu'aujourd'hui la fête du Palio. Les magistrats faisaient peindre au mur du Palais le trigramme de Jésus dans un cercle d'azur et de rayons d'or. On décrétait même des réformes. Mais dès que le Saint avait le dos tourné, adieu les *Riformagioni di frate Bernardino!* Quand il revenait, il était souvent fort mal accueilli. On lui a jeté des pierres. Sainte Catherine n'a jamais autant agi sur ses concitoyens, elle ne les a jamais si bien « encatherinés, » selon le mot dont on persiflait ses fidèles, que le jour où l'on rapporta sa tête de Rome : il faut dire que ce fut une fameuse procession! »

Que ne donneraient, en effet, les Siennois pour un beau cortège, eux qui en ont tant vus passer! Pendant le siège, que leur endurance a immortalisé, quand la famine et des bruits de trahison commençaient à leur brouiller la cervelle, Montluc enjoignit une procession générale, où défilèrent tous les capitaines, seigneurs et dames de la ville. « Ainsi, dit-il, je les faisais amuser pour retenir leur fureur. » Il nous raconte aussi que les dames dont il admirait l'héroïsme, travaillèrent de leurs mains à fortifier la ville. Et je vous assure que de les voir monter aux tranchées était un spectacle qui valait une procession! Elles étaient environ trois mille, réparties en trois équipes : la première vêtue de violet, la seconde de satin incarnadin, la troisième de blanc. Leurs jupes, aussi courtes que celles d'aujourd'hui, montraient le brodequin. « Un accoutrement de nymphe! » dit le fier Gascon en souriant dans sa moustache. Elles portaient des pics, des pelles, des hottes et des fascines. La foule ébahie en oubliait ses misères.

Aucun peuple italien n'a été doué d'une fantaisie aussi brillante et ne s'est créé à lui-même de plus vifs enchantements. Il a cru, durant des siècles, qu'une rivière merveilleusement pure courait sous sa ville. Elle se nommait la *Diana*. Il était altéré de son eau mystérieuse. Il la buvait en rêve. Pour la trouver, rien ne lui a coûté, ni l'argent, ni la peine. Qui sait? Il croit peut-être encore à cette sorcière. Dante l'en raillait; mais Dante est Florentin, et les Florentins vous diront aujourd'hui, comme il y a six cents ans, que les Siennois sont fous.

Langton Douglas les gourmande de ne pas avoir plutôt payé de bons ingénieurs, qui leur auraient construit un solide aqueduc à la romaine. Langton Douglas a raison. Mais ils ne sont pas morts de soif, et un solide aqueduc ne leur aurait pas procuré le quart des jouissances qu'ils durent à la Naïade dont les yeux limpides les attiraient dans l'ombre.

Ce peuple sans mysticisme a eu de grands mystiques; sans grands poètes, une abondante poésie; et il l'a vécue. La richesse d'images d'une sainte Catherine est une richesse de terroir. Il possède le sens de la beauté plastique et du pittoresque. Les épisodes de sa légende dorée semblent des visions de poète traduites par un peintre. Tel, le miracle de la lampe, dans l'histoire populaire du bienheureux Colombini (1).

Colombini, le fondateur des Jésuates, était un noble et riche marchand de Sienne, qui tomba un jour amoureux de la pauvreté et qui lui déverrouilla sa porte. Il l'embrassa fortement et avec elle toutes les humiliations des serviteurs du Christ. Sa cousine, Catherine Colombini, demeurait dans le palais voisin. Elle y vivait seule, ayant perdu ses parents. Elle aimait les plaisirs, la toilette et, plus que tout, sa liberté. Une fenêtre avait été percée dans le mur mitoyen des deux maisons. Un soir, Colombini appela sa cousine au moment où elle montait se coucher. Elle apparut dans cet encadrement gothique, éclatante de luxe et de beauté. Sur sa robe de soie rouge aux manches bouffantes, un collier d'ambre soutenait une croix émaillée de vives couleurs; et sous son bandeau semé de perles fines, ses cheveux, humides du parfum qui en dorait les ondes, baignaient ses épaules. Elle tenait à la main la lampe siennoise, celle des Catacombes. Le saint s'excusa courtoisement de l'avoir interrompue dans ses oraisons du soir. Mais la jeune fille sourit et lui répondit qu'elle songeait à dormir et non point à prier. Alors il lui parla de l'amour du Christ, de la joie qui surabonde au cœur de ses épouses et des moindres faveurs divines qui passent toutes les voluptés de la terre. La jeune fille l'écoutait en silence, les yeux attentifs, les lèvres mi-closes; et rien ne bougeait sur ses traits que les reflets de la lampe. « Et maintenant, lui dit Colombini, va dormir en paix, ma chère sœur. » Elle leva la tête, surprise que l'entretien fût déjà fini, et elle vit poindre

(1) *La Bienheureuse Colombini*, par la comtesse de Rambuteau (Ed. Lecoffre).

l'aurore. L'huile de la lampe, qui brûlait toujours, n'avait point baissé.

Une fenêtre ouverte dans la nuit comme pour un rendez-vous d'amour; une jeune fille éblouissante et charmée, qui porte la lampe des vierges sages; un homme très noble, aux mains jointes, aux yeux extatiques, qui la supplie et veut conquérir son âme au Seigneur Jésus : que de fois, dans les vieilles ruelles de Sienne, j'ai nostalgiquement évoqué ce tableau où la gentillesse siennoise se nimbe d'une lumière qui n'est pas de ce monde! Dieu accomplit partout ses miracles, mais il ne leur donne cette forme exquise qu'aux endroits où l'on est capable d'en sentir toute la poésie.

Je ne connais guère de poème plus vivant, plus pathétique, que la lettre de sainte Catherine sur la mort de Niccolo Thuldo, ce jeune Pérugin condamné pour raison politique, qui certainement l'aima de toute son âme, qu'elle convertit, qu'elle accompagna jusqu'à l'échafaud et dont elle reçut dans ses mains la tête et le sang. On hésite à juger comme une œuvre d'art les pages brûlantes d'émotion qu'une sainte a dictées pour son confesseur. Il nous est tout de même impossible de ne pas être touché par ce que j'appellerai leur beauté profane. Catherine aurait pu faire ce qu'elle a fait et ne pas savoir le raconter. Cette fille du peuple, illettrée, a le génie de sa race. Il n'ajoute rien à sa sainteté. Mais il se révèle dans la vivacité dramatique et dans le coloris de son imagination.

Les apologues, les contes, les souvenirs personnels, dont saint Bernardin, à l'exemple de tous les prédicateurs du moyen-âge, mais sans leur crudité, entremêle ses sermons populaires, témoignent aussi, moins inconsciemment, il est vrai, de ce sentiment artistique. Son sobre réalisme, qui rencontre toujours le trait pittoresque, a quelquefois l'éclat d'une colère généreuse et plus souvent la saveur de la bonhomie. Le vieux sujet du XIIIe siècle, d'où La Fontaine a tiré ses *Animaux malades de la peste*, personne, avant notre fabuliste, ne l'a traité avec plus de verve. Le lion, ayant appris un jour que des moines s'étaient réunis en chapitre pour confesser publiquement leurs péchés, n'entend pas qu'un supérieur de couvent lui en remontre, à lui le plus grand des animaux et leur seigneur. Il les convoque donc et leur ordonne d'avouer leurs fautes, comme les moines, car il lui est revenu qu'on se plai-

gnait beaucoup des maux qu'ils commettaient. Tout ce début est excellent. Excellentes aussi, la confession de l'âne et celle du renard, qui, lorsqu'il s'introduit dans un poulailler et que les poules sont trop haut perchées, brandit sa queue comme un bâton : elles s'effarent, s'envolent, se posent à terre, où il les croque. Mais je préfère saint Bernardin dans des sujets plus scabreux. J'y admire à la fois sa décence et la vérité poétique de son observation. Un serviteur de Dieu entreprit de sauver une femme tombée. Il excita son repentir et même il la conduisit à Rome pour obtenir l'absolution du Pape. La femme, qui craignait encore les retours offensifs du diable, lui persuada de l'enfermer dans un petit ermitage bien clos. Chaque jour, il allait l'y conforter. Chaque jour, c'était trop! Du moment qu'ils ne se voyaient plus, ils essayèrent de s'apercevoir par une fente du mur. Les mauvaises pensées n'ont pas besoin d'un plus large passage. Les gens se mirent à jaser, et la femme dit : « Pour empêcher les bavardages, je crois qu'il vaut mieux que vous entriez. Quel mal y a-t-il ? » « Tant et si bien qu'il entra. *Ils se regardèrent la bouche et commencèrent à rire.* Et je n'en dirai pas plus long ! » C'est inutile. Ce trait emporte tout.

De moins grands que saint Bernardin ont eu les mêmes qualités. Il en est un qui vécut du temps de sainte Catherine et que j'ai cru voir un jour à San Francesco, dans ce vaste *hall* de prédications, où la clarté du ciel s'enroue, comme dirait Dante, à traverser de lourds vitraux. J'y écoutais un moine qui, monté sur une petite estrade, se démenait furieusement et parlait avec de si étranges sautes de voix qu'on eût juré que trois ou quatre personnes se disputaient sous son froc. Fra Philippo était ressuscité. Ce Fra Philippo descendait d'une famille illustrée par des évêques et des Bienheureux. Une bonne partie de sa vie s'écoula, tout près de Sienne, au couvent de Lecceto qui doit son nom à sa forêt d'yeuses et dont il ne reste que des cloîtres et des fresques où le diable mène la sarabande de nos plaisirs. L'endroit était prodigieusement miraculeux. Le monastère n'avait été fondé que vers le xe siècle ; mais, bien avant, disait-on, saint Augustin, sainte Monique et saint Jérôme avaient visité cette Thébaïde. Saint Dominique et saint François y étaient venus aussi. Ce dernier n'y avait point séjourné longtemps, parce qu'on y faisait trop de bruit. C'était en effet, sur

les tombes des cénobites et des moines, un bruissement continuel de miracles, à ce point que le prieur dut, au nom de la sainte obédience, enjoindre à ces morts de se tenir tranquilles. Ils obéirent, mais les bois étaient peuplés d'apparitions. Fra Philippo en sortait le poil hérissé, et ses sermons donnaient aux Siennois la chair de poule. Leurs péchés, le jeu, la colère, le blasphème, la luxure, la sorcellerie, ont trouvé en lui un peintre du même ordre que ceux qui enluminaient les registres de la *Biccherna*. Sorcières emportées par le diable; insulteurs de saints brûlés du feu de saint Antoine; mauvais prêtres qui, au moment de consacrer l'hostie, la voient s'envoler de leurs mains; chasseur qui lance son chien sur un pauvre, et devant le signe de croix du malheureux, ses seules armes, la bête qui se détourne, pleine d'humanité : ces petites scènes fantastiques sont racontées par un homme qui les a vues. Et cet homme a vu le diable. Il le connaît; il le reconnaîtrait entre mille. Ce n'est pas difficile quand le Maudit chevauche sous les traits féroces d'un capitaine de reîtres, à la tête d'une cavalerie de faux dieux et de démons plus noirs que des Éthiopiens. Mais il ne parade pas toujours en si brave équipage. Il se déguise sous le froc de l'ermite, sous la robe du théologien hérésiarque, sous le manteau du séducteur. Il ne dédaigne point les humbles emplois. Cette servante qui teint les cheveux de sa maîtresse et qui lui peint les paupières, c'est lui ! Fra Philippo le dépiste, le démasque : il est le plus passionné des détectives attaché aux pas du plus redoutable des criminels.

Je feuillette ses *Assiempri*. La lecture en est amusante, un peu monotone. Mais tout à coup j'arrive à l'*Histoire d'une Jeune Fille gardée par la Vierge Marie pour le Martyre*. L'histoire est de la veille. Nous sommes en 1377. Les compagnies d'aventuriers désolent l'Italie. Sienne vient d'apprendre en tremblant le sac de Faenza et de Cesène par l'atroce Giovanni Acuto. Et à cinq siècles de distance, les accents de Fra Philippo me prennent le cœur comme ils ont dû le prendre aux Siennois d'alors. Cette jeune fille était belle de corps et d'âme. Au bruit que la ville était prise, elle se jeta à genoux devant la Vierge : « Tu sais, Vierge Marie, s'écria-t-elle, que j'ai voué et offert ma virginité à ton fils et que je l'ai choisi pour époux. Tu vois que je suis entourée de loups d'enfer. Je te supplie, très douce mère de Dieu, de ne pas souffrir que je sois souillée... » Puis

elle se tourna vers l'enfant divin : « Tu sais, mon Seigneur Jésus-Christ, que l'époux temporel doit s'exposer à tous les périls de fatigue et de mort pour aider et pour sauver son épouse de toute honte, de toute souillure. Et si tu ne me secours pas dans ce péril, tu vois bien que je ne pourrai te conserver ma foi comme je te l'ai promis... Et nonobstant que je sois une pécheresse indigne de ta grâce, je te prie par cet amour et tendresse qui t'ont poussé à créer le ciel et la terre et toutes les choses qui y sont, et je te prie par l'amour et la charité qui t'ont poussé à prendre un corps humain et à venir sauver les générations humaines avec tant de souffrance, d'humiliation et dans une mort si amère, je te prie de m'accorder ta miséricorde et de ne pas m'abandonner, parce que tu sais que je suis ton épouse *et que ma souillure, ma honte, serait la tienne!* » Ce dernier cri est admirable. On entend la jeune fille, ses sanglots, ses redoublements de prière, ses appels déchirants; on voit ses cheveux épars et ses bras qui se tordent vers la Vierge. Sa supplication se fait plus ardente et plus impérieuse à mesure que l'ennemi approche. Il entre. Un caporal a saisi la malheureuse. Elle gémit : « Fils de Dieu, ne m'abandonne pas! » A ces mots, un autre caporal survient. Les deux soudards vont se battre pour cette proie. Messer Giovanni Acuto, comprenant que cette petite fille allait causer la mort d'un de ses bons soldats, ne vit qu'un moyen de les mettre d'accord. Il lui traversa le cœur d'un coup de sa dague. « Ainsi la Vierge emmena dans la vie éternelle, vierge et martyre, l'épouse de son Fils. »

IV. — LA SALOMÉ DES SERVI

Cette imagination des Siennois, ce sens dramatique de la beauté, qui se déploient dans leurs cortèges, qui animent leurs légendes, qui font de leurs saints des poètes et des conteurs, ne sont qu'une des manifestations les plus hautes de leur puissant amour de la vie. Mais ils ont eu aussi l'amour effréné du plaisir. Il y a dans l'église des *Servi* une fresque du XIVe siècle dont on ne connaît point l'auteur. Une petite Salomé danse devant la table où sont assis le Roi et ses compagnons, pendant qu'un homme à grosse barbe apporte le chef sanglant. Elle est menue et frêle : une marionnette. Mais elle danse et tout son corps

n'est qu'un mouvement de danse. Cette grise petite danseuse est la danse même. Elle ne s'arrêtera jamais. Elle n'y met aucune volupté, rien que du plaisir. Je retournais souvent la voir, parce qu'elle est ensorcelante et qu'elle a ensorcelé Sienne. C'est sa ville qu'elle dispute à la Vierge. Les Siennois l'ont désirée, poursuivie; ils ont fait des folies pour elle.

Vous en êtes avertis dès que vous sortez de la gare et que vous gravissez la rue. Une plaque de marbre sur une maison morose vous informe que là s'est ruinée la fameuse *Brigade dépensière* qui mérita le blâme du divin poète. En effet, Dante rencontra quelques-uns de ses membres dans les cercles de l'Enfer. C'était une troupe de dix-huit jeunes gens très riches qui, vers 1180, décidèrent de mettre leur argent en commun et de s'amuser jusqu'au dernier sou. Ils portaient tous des habits de soie sur le même modèle. Leurs chevaux étaient ferrés d'argent. Ils hébergeaient les étrangers de marque et les comblaient de présents magnifiques. Mais aucun d'eux, sous peine d'être exclu de la noble et courtoise compagnie, n'avait le droit de distraire la moindre somme pour son propre compte. En vingt mois, ils mangèrent deux cent mille florins d'or. Après quoi, l'un se fit tuer dans un combat, l'autre devint fou, d'autres quittèrent la ville, les autres y mendièrent insolemment. Leur histoire demeure dans le peuple de Sienne aussi vivante, aussi prestigieuse, que lorsqu'il les voyait à la porte des églises tendre la main aux passants et leur dire : « Faites-nous la charité, puisqu'il nous reste des jours à vivre! » Au fond, il les comprend. Il ne ressent pas à leur égard le mépris sarcastique du divin poète. Pendant vingt mois, ils ont eu à leur dévotion la petite danseuse enivrante.

Les Siennois adoraient en elle la mobilité de leur fantaisie. Elle leur faisait oublier les pires menaces : la peste dans leurs murs, l'ennemi à leurs portes. Elle leur faisait même oublier leur héroïsme. Quand les Espagnols entrèrent dans la ville, brillants fossoyeurs de sa liberté, les femmes épuisées, qui avaient combattu comme des hommes, ne purent s'empêcher de leur sourire avec des yeux de famine et de leur jeter des fleurs. C'était pour l'étreindre, que ces marchands enrichis se disputaient le pouvoir autour des colonnes d'où la louve romaine les regardait, le mufle allongé, et qu'ils remplissaient les rues de torches et de barricades. C'était pour elle qu'ils don-

naient et bravaient la mort. Et pourtant rien ne les effrayait plus que l'idée de mourir. Dans cette ville, dont les places furent souvent arrosées du sang des citoyens, on avait au plus haut point le souci de sa santé. Bourgeois et artisans fréquentaient les eaux thermales de Petriolo et de Vignone et les règlements entouraient leur cure de tranquillité. Les hommes qui étaient alors tous armés, même dans le clergé, ne pouvaient y apporter leurs armes, ni les créanciers y tracasser leurs débiteurs. Les malades ne se contentaient pas des médecins; ils appelaient à leur chevet des devins, des astrologues, des prêtres, non point ceux de qui l'on attend le viatique spirituel, mais ceux qui savaient des secrets et faisaient concurrence aux sorciers. Quand le malade mourait, tout le quartier retentissait de cris désespérés. Les lois essayaient vainement de réprimer ces éruptions de douleur. A quoi bon? Elles s'éteignaient d'elles-mêmes au banquet qui suivait l'enterrement et où reparaissait la petite danseuse.

Cette joie de vivre, vous en percevez l'écho dans l'œuvre singulière d'un des rares poètes de la littérature siennoise, un contemporain de Dante, Cecco Angiolieri. D'une famille de banquiers bigots, élevé dans un enfer de discordes et de parcimonie, marié par son père à une femme près de laquelle, quand elle n'était pas maquillée, les dragons auraient paru charmants, amoureux d'une fille de cordonnier pire qu'une Sarrasine et dont les trahisons le rendaient « plus riche d'angoisse qu'Octobre de vin doux, » il traîna une existence de bohème avec des manières de gentilhomme et des goûts de rufian. A père hypocrite, fils cynique. Ses sonnets, robustes et burlesques, exaltent les délices de la vie. Il maudit sa pauvreté; il maudit sa femme dont les criailleries « font le bruit de mille guitares. » Il maudit son père qui tarde à mourir : « Si j'étais la mort, j'entrerais chez mon père; si j'étais la vie, je fuirais de chez lui. » Il maudit sa mère qu'il accuse d'avoir voulu le moraliser à l'aide d'un poison lent. « Pour chaque once de chair que j'ai sur le dos, j'ai bien cent livres de tristesse au cœur. » Mais ces poussées d'humeur âcre cèdent au sourire de sa maîtresse. Le sentiment religieux d'un Rutebeuf ou d'un Villon n'effleure pas même son âme. Et pourtant, né en 1258, il appartient à la période la plus glorieuse de Sienne. Dante jugea sans doute qu'un pareil talent s'avilissait dans le liber-

tinage. Cecco répondit injurieusement à l'exilé : « Si je dîne chez les autres, toi, tu y soupes. Si je mords la graisse, toi, tu suces le lard... J'en pourrais dire davantage, Dante Alighieri, et tu demanderais grâce, car je suis l'aiguillon et toi le bœuf. »

Il représente l'esprit satirique des Siennois et leur fureur de plaisir, comme, un siècle plus tard, Gentile Sermini, le plus siennois des conteurs de Sienne. Nous ne savons rien de sa vie à celui-là. Mais il sort de son livre des rumeurs de foire et des éclats de rire. Vous pourrez suivre en l'écoutant le jeu de la *pugna*, quand les deux camps de boxeurs luttaient à qui pousserait l'autre hors de la place. Sermini, avec cette ivresse rabelaisienne qui obéit au rythme, a rempli cinq grandes pages de tous les cris, exclamations, interjections, exhortations, applaudissements, sifflements, glapissements, hurlements dont la Piazza del Campo bouillonnait comme une cuve de clameurs. L'effroyable hourvari devait cesser au signal. Alors, de toutes les fenêtres on jetait sur les combattants de l'eau glacée, et, si l'eau ne suffisait pas, des pierres. Malgré les yeux pochés et les dents brisées, la bataille se terminait par des danses. Les farces, les *beffa*, n'étaient pas moins violentes que les jeux. Celles que nous raconte Sermini s'exercent le plus souvent aux dépens des campagnards dont les citadins se gaussaient parce qu'ils étaient ladres et suffisants et souvent plus riches qu'eux.

Ses nouvelles libertines sont la partie la moins siennoise de son œuvre. Elles ressemblent à celles de tous les imitateurs de Boccace, mais quelques-unes avec plus de verve et de fantaisie. J'avoue que l'histoire de la Montanina m'a paru, dans ce genre, une des plus amusantes. C'est la situation bien connue du mari qui revient en pleine nuit au moment où sa femme allait le tromper. L'amant se cache dans un coffre. La Montanina, sage et prudente, absorbe un breuvage dont les effets lui donneront lentement les apparences de la mort, et, quand elle ouvre au mari, pâle, défaillante, presque à l'agonie, il n'est que temps de courir chercher le notaire et les deux frères de San Domenico qu'elle réclame. Le notaire reçoit son testament : « Je désire que mon corps repose à San Domenico dans le caveau de famille de mon mari ; je lui lègue ma dot ; mais je tiens à ce qu'on enterre avec moi ce coffre où j'ai serré tout ce qui me vient de ma tendre et benoîte sœur. » Le notaire parti, son mari écarté, elle se confesse à Frère Ramondo et lui dit :

« Je vous demande cinquante messes, et le contenu de ce coffre vous appartiendra, à vous et à Frère Giovanni. Dès qu'on m'aura déposée dans le caveau, vous viendrez l'ouvrir : il vaut cent ducats. » Là-dessus elle meurt. Vers le soir on fit les funérailles. Toute la ville y était. Le cercueil sortit de la maison, suivi du coffre que quatre frères portaient sur leurs épaules. L'émotion de la foule à la vue du cercueil se dissipa à la vue du coffre. On fut d'abord ébahi; puis on se prit à penser tout haut. « Qu'est-ce que c'est? Un coffre de mariée? Un coffre à vendre? Est-ce son ménage que la Montanina emporte? Eh! là-bas, les bons frères, cela ne vous suffit donc pas d'enlever les morts? Il faut encore que vous déménagiez les maisons! » Les gamins se mirent de la partie et les pierres commencèrent à pleuvoir. Un des frères lâcha le coffre : « Que diable faites-vous? » s'écria Vannino. A cette voix épouvantable, les trois autres déguerpirent. Heureusement les deux héritiers, Frère Ramondo et Frère Giovanni, soutenus par leur cupidité, s'en emparèrent, et, sous les horions, parvinrent à le traîner jusqu'à San Domenico. Quand ils descendirent la nuit dans le caveau funèbre où la Montanina s'était réveillée, et qu'ils ouvrirent le coffre au trésor, ils en virent surgir un démon l'épée à la main. L'un mourut de peur, l'autre devint fou. Et les deux amoureux d'un pied léger s'enfuirent jusqu'à Milan.

Mais Sermini est beaucoup plus Siennois lorsqu'il s'inspire des véridiques histoires de Sienne. Il en est une que nous retrouvons rapportée chez Muratori, et qu'il a traitée tout à son honneur. Le jeune Anselmo Salimbeni aimait une jeune fille dont le séparaient sa fortune et une vieille rivalité de famille. Le frère de cette jeune fille, accusé de conspiration, fut condamné, sous peine de mort, à payer quinze mille florins. Anselmo paya la somme, sans rien dire. Remis en liberté, le jeune homme finit par apprendre le nom de son sauveur. Le soir même, précédé d'un petit serviteur qui portait une lanterne, il conduit à Anselmo sa sœur Angelica, dans sa belle robe de drap vert. « Nous sommes à vous, corps et âme, » lui dit-il; et il se retira, laissant la jeune fille. La scène de Sermini a de la beauté dans sa franchise. Angelica est pure, mais elle n'est pas naïve. Elle admire le sauveur de son frère, et sait pourquoi elle est venue. Elle s'offre à Anselmo. Mais le jeune homme garda longtemps le silence et, ayant enfin poussé un

soupir, il lui dit : « O jeune fille que plus qu'aucune autre au monde j'aime et désire, te voilà donc qui ne songes point à l'honneur du monde et qui m'offres ta solennelle virginité, seulement pour mon plaisir. Tu me donnes libéralement ta personne; tu consens à ce que je te possède, moi indigne de ce trésor. Tu préfères ainsi mon contentement à ton honneur. Que dois-je faire ? Ne dois-je pas préférer ton honneur à mon plaisir ? Ne serait-ce pas une ingratitude de céder à mes sens ?... Je te prie seulement de m'accepter pour ton époux, si ton frère y consent... C'est vierge que je veux te mener à ton mari... »

Il y a dans le génie de Sienne une veine de tendresse romanesque qui court, comme la Diana, sous les moellons de ses palais et le plancher de ses tavernes, sous ses places tumultueuses et même, nous l'avons vu, sous les jardins de sa mysticité. L'aimable Scipione Bargagli, à qui nous devons des pages saisissantes sur les horreurs du siège, a su nous conter aussi quelques-uns de ces beaux contes d'amour. Il ne les tirait point de son imagination ; il les avait pris dans l'histoire. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles ses récits nous semblent de pâles reflets. Les poètes et les conteurs de Sienne ont été doucement opprimés par la richesse de leur matière. La vérité était plus romanesque et plus poétique que leur fantaisie; la vie plus passionnante que le rêve; et ils aimaient mieux la vivre que de la rêver. Seuls les mystiques la dominaient. Comme sainte Catherine, traînée au gai rendez-vous des sources de Vignone, se mortifiait le corps sous le jet brûlant des eaux sulfureuses, ils ont réagi, en se dépouillant de leur chair jusqu'aux os, contre l'ardent amour de la vie dont ce coin de terre conserve encore la chaleur. Et telles furent la force et la grandeur de ces « fous du Christ, » qui s'opposaient à un peuple fou de la joie, qu'il y a des jours où l'on ne voit plus, où l'on n'entend plus qu'eux, où le souvenir de toutes les jouissances, dont leur ville fut l'hôtellerie, ne pèse pas aux mains du Temps ce qui reste de leur sainte poussière.

V. — LA JUDITH DU SODOMA

Je voudrais savoir s'il l'a senti, ne fût-ce qu'une heure, le Piémontais arrivé à Sienne en 1501, cinquante-six ans avant la ruine de son indépendance, Antonio Bazzi, dit le Sodoma,

qui va, en même temps que le Pintoricchio, mais bien autrement que lui, révolutionner la peinture siennoise et faire de la patrie des Lorenzetti et des Duccio comme le fief de son turbulent génie. Il n'a pas une goutte de sang siennois dans les veines. Mais Sienne et lui se sont mutuellement adoptés. Il y est aussi populaire que le plus populaire des farceurs du pays. A Monte Oliveto, où il peint sur les murs du cloître la vie de saint Benoît, ses mystifications font le scandale et le divertissement des moines. Il se promène en costumes extravagants, accompagné d'une ménagerie de chiens, d'éperviers, de paons, de chats sauvages, de macaques. Tout le monde connaît son corbeau qui contrefait sa voix. On l'a vu, dans une course à Florence, courir avec un singe à cheval devant lui. Il porte comme une espèce de défi ce sobriquet infamant de Sodoma dans une ville dont les lois condamnaient les sodomites au feu. On lui pardonne tout, ses histoires et sa légende. Il a des protecteurs puissants dans la banque et chez les princes. Le Pape le nomme Chevalier du Christ ; l'Empereur, comte du Saint-Empire romain.

Puis il vieillit. Sa main s'alourdit. Un jour, vieux et pauvre, le comte Palatin, chevalier du Christ, rentre à Sienne. Il passe devant l'*Albergo de la Corona* dont il épousa la fille, et devant la maison qui logea son génie, ses passions et ses bêtes. Peut-être s'achemine-t-il vers l'hôpital *Della Scala* où quelques-uns croient qu'il mourut. Partout, sur la Porte Pispini, au Palais de la Commune, à San Domenico, à San Agostino, à Santa Maria del Carmine, à l'Oratoire de Saint-Bernardin, partout il a pu revoir ses Madones qui ne sont plus des reines étrangères, ses Saintes enamourées, ses jeunes rois beaux comme des femmes, et tous ces corps gracieusement modelés, mais qui semblent las d'avoir été trop sensuels : ils ne lui donneront pas de quoi festoyer ce soir ! S'est-il dit qu'il avait inoculé à l'art siennois son sang voluptueux et que cette âpre cité du plaisir deviendrait pour ceux qui contempleraient ses peintures une ville de volupté ? Cet homme, à qui la fortune prodigua longtemps sa mystérieuse bienveillance, s'est-il arrêté de préférence devant l'insondable tristesse de son Ève et de son Adam debout dans les Limbes, comme un couple de captifs, si beaux et si désenchantés de leurs pauvres joies ?

Je sais ce qui empêche d'égaler le Sodoma aux plus grands

maîtres : il lui a marqué la patience, le souci de la perfection. « L'élève le plus vide que le Vinci ait essayé de remplir ! » s'écriera un de ses détracteurs. Un artiste me disait : « Le Sodoma, oui, un peintre pour hommes de lettres ! » Il y a peut-être quelque chose de vrai dans ce jugement sommaire en ce sens que les connaisseurs seront plus sensibles à ses défauts : la mollesse et le bâclage; les autres, à tout ce que ses créations trahissent de pensée inquiète et de mélancolie. La mélancolie, je l'ai vainement cherchée dans cette dure ville de pierre et d'ombre au milieu des vignes ensoleillées. J'y ai trouvé de rudes passions et surtout du plaisir. Sienne a toujours été gaie. Sa gaîté ne l'a pas désertée aux jours les plus tragiques de son histoire. Ses saints eux-mêmes ont été souvent gais! Mais voici, sur les pas de la volupté, la mélancolie qui entre chez elle, amenée par cet étranger, à l'heure où sa liberté agonise.

Ma dernière impression de Sienne, le dernier tableau que j'ai voulu revoir, après la *Salomé* des Servi, c'est au Musée municipal sa *Judith*. On ne la cite point parmi ses œuvres célèbres. Un poète « à qui l'homme survit » a essayé de rendre l'étrangeté de cette figure et ce qui lui a paru qu'elle voulait dire. On me pardonnera peut-être de recopier ces vers :

Ce n'est point la Judith qui réveille Israël
Dans la ville assiégée et dans la nuit obscure,
Et dont mille flambeaux levés sur sa figure
Font luire les bijoux et le regard cruel.

Elle ne marche point devant une servante
Qui porte dans un sac la tête de l'Impur,
Fière d'avoir laissé sous les tentes d'Assur
L'odeur de ses parfums mêlée à l'épouvante.

Elle est seule : le ciel bleuit sur la cité
Dont l'horizon toscan profile les tourelles.
Le vaste paysage avec ses arbres grêles
Est fin comme ses traits et comme sa beauté.

Elle se tient debout, les pieds nus et très lasse,
Des gouttes de sueur et des perles au cou ;
Et pâle elle s'incline en ployant le genou
Sous la robe opulente et trop lourde à sa grâce.

Ses yeux fins et songeurs n'ont pas l'air de savoir
Que de ses fermes mains l'une tient une épée,
Et l'autre laisse pendre une tête coupée
D'où sort un cri muet dans la barbe au poil noir.

Elle est pareille à la servante qui remonte
De la cave et qui suit son rêve et ne sait pas
De quels fardeaux dans l'ombre on a chargé ses bras;
Et son beau front penché n'a ni fierté ni honte.

Pourtant elle sait bien ce que durent oser
Ses mains de matinale et sinistre ouvrière,
Et qu'elle se leva précédant la lumière
Pour égorger celui qui crut à son baiser.

Mais ses yeux assistaient, témoins involontaires,
A tout ce que son Dieu voulait qu'elle accomplît.
Son âme innocemment a contemplé le lit
Où l'amour et la mort confondaient leurs mystères.

Et maintenant que lasse elle marche au grand jour,
Lasse et seule à jamais entre toutes les Juives,
Son regard tendre et triste et ses lèvres pensives
Disent de quel néant sont la mort et l'amour.

Est-ce bien cela qu'Antonio Bazzi a voulu exprimer dans cette singulière Judith ? Certes, les Siennois ne l'ont pas comprise ainsi, et Hobard Cust, qui a fait un livre sur lui, exprime sans doute beaucoup mieux leur opinion quand il ne voit en elle qu'une allégorie : l'allégorie de l'Espérance qui sauve une ville assiégée! Sienne, armée ou pacifique, fière de ses trophées ou succombant sous les ruines de son indépendance, n'a jamais été désabusée des joies de la vie ni du plaisir qui emportait sa petite Salomé. Le seul grand artiste qui en ait senti la vanité n'était qu'un fils d'adoption, un passant. Mais c'est peut-être parce qu'elle l'a rassasié de jouissances que son âme a touché le fond tranquille du désespoir.

André Bellessort.

CE QUE DOIVENT ÊTRE NOS COLONIES

Nos adversaires, au moment où ils ont déchaîné la guerre, escomptaient que les colonies seraient, pour la France, un élément d'inquiétude et de paralysie; l'événement a prouvé qu'ils se trompaient lourdement. Loin que nos possessions d'outre-mer, au cours de la terrible épreuve, aient été l'objet de soucis entravant notre liberté d'action en Europe, elles nous ont apporté en hommes, en matériel, en ressources alimentaires et industrielles, le renfort le plus libéral et le plus précieux. Au milieu de 1917, alors que la fortune des armes paraissait indécise encore, aucun doute déjà n'était plus permis sur l'éminente utilité nationale de l'empire colonial français (1); la mauvaise foi des Allemands, si ingénieuse fût-elle, était impuissante à exagérer la portée de quelques incidents locaux, toujours demeurés dans les limites restreintes d'affaires de police. Bien au contraire, la conscience des périls affrontés ensemble a resserré entre la métropole et ses colonies une collaboration confiante, fondée sur une sorte de mutuelle découverte des raisons profondes de leur solidarité.

Hésitante à son début, incohérente souvent parce que nous étions mal préparés à nous servir ainsi nous-mêmes, la coopération franco-coloniale s'est peu à peu ordonnée et amplifiée. Dans les derniers mois de la guerre, elle était singulièrement plus méthodique et donc plus efficace qu'au début. Elle nous eût assuré des avantages bien supérieurs, si la France s'était

(1) Voir, dans la *Revue* du 1er mai 1917, notre article : « Ce que les Colonies ont fait pour la France. »

avisée plus tôt de constituer une marine marchande en correspondance avec sa situation dans le monde et les ressources pleines de promesses de ses domaines d'outre-mer. Mais nous en étions encore à faire venir de Hambourg les tabacs brésiliens nécessaires à notre régie; nous attendions des navires allemands, japonais, scandinaves pour exporter nos riz d'Indo-Chine; nous laissions une Compagnie allemande drainer, au profit de commissionnaires et industriels germaniques, le caoutchouc et d'autres produits indigènes de Madagascar. Par la brusque explosion des hostilités, nos colonies se sont vues privées soudain de toutes les commodités que leur assuraient les Allemands. Coûteuse leçon dont nous espérons du moins que le profit, au lendemain de la paix, ne sera pas perdu.

CONDITIONS GÉNÉRALES DU PROBLÈME COLONIAL

Que peuvent être demain nos colonies dans l'ensemble de notre organisme national. Que doivent-elles être? Il court encore, parmi nous, bien des légendes sur les pays d'outre-mer. L'idée qu'un honnête homme peut gagner une situation aux colonies, par beaucoup de persévérance et d'ordre, — mais non point sans cela, — surprendra un certain nombre de nos concitoyens. Ne nous lassons pas de répéter que les colonies sont, aussi peu que les métropoles, des paradis terrestres, mais qu'elles recèlent, comme le champ du fabuliste, les trésors que le travail de l'homme en saura dégager. Alors que le monde civilisé n'était qu'un coin de notre planète, le mouvement des découvertes nous a révélé des pays au premier aspect profondément différents des nôtres; il demeure, dans nos conceptions coloniales, quelque chose de la stupeur des compagnons de Colomb ou de Vasco de Gama. Les Espagnols et les Portugais, les Hollandais ensuite n'ont recherché d'abord que les produits rares, métaux précieux et épices; pendant trois siècles, les colonies n'envoyèrent à l'Europe que de l'or, de l'argent, quelques aliments de luxe ou d'appoint, fret d'un commerce restreint, assuré par quelques centaines de tonnes de navires et dont on apprécierait mal l'importance générale d'après les quelques grandes fortunes qui en étaient sorties.

Nouveauté politique considérable, l'émancipation des États-Unis, à la fin du XVIIIe siècle, marque le point de départ d'une

immense révolution économique. Désormais, toutes les Sociétés constituées hors du vieux continent n'auront plus ce caractère d'exotisme qui les distinguait jusqu'alors. L'Europe apprend peu à peu qu'elle pourra recevoir d'au delà des Océans ce qu'elle avait supposé produire longtemps chez elle en monopole. En même temps qu'elle se voit ainsi quelque peu diminuée de sa primauté historique, le progrès des sciences transforme les conditions de la circulation, les *terrae incognitae* disparaissent des cartes; en peu d'années, un inventaire devient possible de toutes les ressources visibles de l'humanité, si bien qu'un conflit formidable éclate pour prévenir l'accaparement par ceux qui prétendaient s'en adjuger la distribution souveraine. Il n'est sans doute point paradoxal de soutenir que les ambitions et la condamnation de l'Allemagne procèdent de ce que, au XIXe siècle, les limites de la concurrence économique en sont venues à coïncider avec celles mêmes du globe. Mais force est bien de considérer que, si la guerre a ouvert des horizons aux plus consolantes espérances, elle a beaucoup détruit et, pour une période provisoire qui sera peut-être longue, cruellement compliqué pour tous les peuples les difficultés quotidiennes de l'existence. Nos colonies peuvent et doivent, sans aucun délai, nous aider à nous reconstituer, mais d'après des plans rajeunis, telles ces usines ruinées par nos ennemis, que la vaillance de nos concitoyens entend relever plus modernes qu'ils ne les ont perdues. Un coup d'œil sur un planisphère, indiquant les colonies françaises, nous montre que ce domaine est réparti sous tous les climats du globe, en des zones tempérées aussi bien que tropicales; il compte, en chiffres ronds, cinquante à soixante millions d'habitants; c'est beaucoup moins, assurément, que l'Empire britannique, beaucoup moins que le domaine compact des États-Unis; mais c'est un magnifique patrimoine encore, et dont la gratitude de nos descendants remerciera les fondateurs.

Or, les conditions prochaines seront toutes différentes, pour les États-Unis et l'Empire britannique d'une part (nous pourrions ajouter le Japon), pour la France de l'autre. Il existe en effet des Sociétés anglo-saxonnes (et nipponnes) constituées à portée immédiate des carrières neuves. La grande Union américaine est conduite à envisager sous un aspect jusqu'ici peu familier les questions de « couleur, » parce qu'elle ne peut pas

se passer de travailleurs noirs dans ses régions méridionales, et jaunes dans ses provinces de l'Ouest; mais les noirs sont déjà des citoyens et les immigrants jaunes n'appartiennent pas, comme les indigènes du centre africain et de l'Océanie, à des races encore non dégrossies. Les Britanniques forment, tout autour du globe, cette « constellation de nations libres » dont s'enorgueillissait le grand *Old man* canadien, sir Wilfrid Laurier; ce sont des pionniers de leur race qui transforment les bois et les prairies canadiennes, le veldt de l'Afrique Australe, les steppes d'Australie, les collines au sol volcanique de la Nouvelle-Zélande. Les Nippons touchent directement aux pêcheries et aux forêts de Sakhaline, aux sucrières et aux camphrières de Formose. Pour ces peuples donc le problème de la production coloniale ne pose pas immédiatement une question préalable, l'éducation des indigènes; celle-ci même ne saurait être utilement poursuivie, si les directeurs métropolitains ne connaissaient exactement l'économie naturelle des colonies et n'avaient arrêté un plan pour en assurer l'essor : tels sont les premiers termes du problème colonial français.

Une circonstance particulière nous invite à nous hâter, c'est la dépendance où nous nous trouvons vis-à-vis de certains de nos Alliés pour la fourniture des denrées alimentaires et des matières premières nécessaires à notre vie nationale. L'une des discussions interalliées les plus difficiles a été celle où nos représentants se sont efforcés d'expliquer à nos partenaires comment la restauration de la France commande la livraison privilégiée d'éléments matériels de travail, plus que d'objets fabriqués. Il nous faut pour rentrer dans la lice mondiale en conditions loyales de *fair play*, pourvoir nos ouvriers et nos usines de telle manière que nous rétablissions une exportation normale et, par là, la solidité de notre change. On disait avant la guerre que la France laborieuse et épargnante était le banquier des Nations; l'agression allemande l'a forcée à réaliser le capital, placé à l'étranger pour bonne partie, qui représentait les économies de plusieurs générations; si demain elle est à même de tirer de son propre domaine de quoi relever son activité industrielle et son commerce extérieur, elle n'a plus à faire appel à des vendeurs étrangers qui ne prendront de monnaie qu'au cours international des changes, elle renforce d'autant son crédit pour les achats indispensables hors de son territoire.

Ainsi le souci de la santé économique et financière du pays, si préoccupant à l'heure actuelle, nous commande de développer les transactions domestiques entre la Métropole et les colonies, et d'orienter la production coloniale de telle sorte qu'elle devienne complémentaire plutôt que concurrente de la production métropolitaine.

NOS POSSESSIONS NORD-AFRICAINES

Distinguons immédiatement, pour préciser, ce que nous demanderons à chacun des divers groupes de notre domaine colonial; les uns sont tropicaux, les autres plus tempérés, ceux-ci lointains, ceux-là tout proches de la mère patrie; ainsi nous assignerons à chacun son rôle particulier dans un effort d'ensemble. Ici apparaît pour la France le prix tout à fait singulier, exceptionnel, de notre Afrique du Nord. Prévost-Paradol avait raison d'indiquer là, dans les conclusions de sa *France Nouvelle* (1868), une des chances suprêmes de notre avenir national. L'un des bienfaits essentiels de la paix est d'affranchir nos possessions nord-africaines des dernières servitudes diplomatiques qui limitaient encore notre liberté au Maroc; nous avons là désormais, comme le disait Vauban à propos d'une autre frontière, « le pré carré. » Sur ces rivages coexistent dès maintenant des races européennes et indigènes; jamais l'instant ne sera plus favorable pour y stimuler la nature par de belles et fécondes associations de travail.

Le pourtour de la Méditerranée est un réservoir privilégié de céréales, de fruits variés, un admirable champ d'élevage; sa population est encore assez clairsemée, pour que la culture soit possible sur de vastes espaces par des procédés modernes à l'américaine; son sous-sol est richement minéralisé. Notre Afrique du Nord, à quelques heures de navigation des côtes du Languedoc et de la Provence, est une extension presque contiguë du territoire métropolitain; très efficacement et, pour ainsi dire, sans délai, le progrès de son économie doit atténuer chez nous les difficultés de la vie chère et soutenir notre change. Les provinces d'Afrique furent jadis le grenier de Rome; elles fourniront de même à la France, qui leur a restitué une paix romaine, d'abord des grains et de l'huile comme autrefois, mais bien d'autres provisions encore. Leur agronomie est

ngénieuse, moins défiante qu'en quelques provinces de France es nouveautés techniques; dès avant la guerre, on connaissait n Algérie des terres à blé travaillées comme celles du Manitoba anadien, des orangeraies qui ne l'eussent point cédé aux meilleures de Californie; tel éleveur de bœufs de Guelma méritait hommage des *estancieros* les plus réputés de l'Argentine. La erre ne manque pas pour amplifier ces expériences.

A l'origine des cultures nord-africaines, les experts recommandent de placer des fourrages : « si tu veux du blé, fais du ré, » dit un de nos vieux proverbes paysans. La chaleur et la écheresse des étés déterminent dans l'Afrique du Nord les onditions particulières de la croissance des prairies, naturelles u artificielles. L'élevage indigène, à peu près limité au petit étail, reposait sur le principe de la transhumance qui corresond à une économie tout à fait routinière. Aujourd'hui dans a région littorale du Tell tunisien et algérien, ainsi que dans es plaines du Maroc atlantique, les troupeaux sont stables, des omités formés ou dirigés par les colons français enseignent ux indigènes des cultures fourragères adaptées au climat, céréales secondaires ou légumineuses, construisent pour le étail des abris contre la pluie et le soleil, mettent des fourrages en réserve par ensilage pour les semaines critiques de la canicule. Aussi l'élevage nord-africain s'est-il beaucoup amélioré; on en a la preuve par les concours agricoles maintenant très suivis par les indigènes eux-mêmes.

Le troupeau bovin, sauf peut-être dans la Chaouïa et la Doukkala marocaines, n'offre toutefois pas encore des effectifs suffisants pour un large commerce d'exportation; c'est beaucoup déjà qu'il suffise à la consommation locale, qui est en hausse rapide; il contribue aussi à stabiliser les rendements généraux de l'agriculture en assurant une bonne fumure du sol; il est surtout développé dans les régions de *mixed farming*, dans la vallée tunisienne de la Medjerda, où M. Jules Saurin fut le tenace propagateur d'une installation de familles rurales françaises, sur les collines au relief varié du Tell constantinois, etc. Mais l'élevage caractéristique de l'Afrique du Nord reste celui de la chèvre et plus encore du mouton; ces animaux sont très rustiques, il est relativement facile d'en amender des races par sélection et croisement; on est arrivé à fixer des types recommandables à la fois pour la viande, qui seule inté-

ressait les indigènes, et pour la laine. Cette évolution sera certainement hâtée par les propriétaires : on sait combien pèse sur notre industrie et sur notre économie quotidienne la pauvreté du stock mondial des laines : l'Afrique méditerranéenne doit nous affranchir partiellement du tribut que nous payons à l'Australie ainsi qu'à l'Argentine, et qu'aggrave sur ces longs trajets la pauvreté du tonnage français.

En revanche, l'usage de la viande congelée des moutons d'Algérie s'est déjà répandu chez nous pendant la guerre. Les applications du froid industriel, étudiées dès 1862 en France par Charles Tellier, ont enrichi d'abord des étrangers; sans la libéralité reconnaissante de quelques propriétaires sud-américains, l'inventeur lui-même fût mort dans la misère. Alors que en 1916 les Américains du Nord possédaient plus de 800 exploitations frigorifiques et les Anglais près de 400 navires pourvus de cales isothermes, la France était à peu près entièrement démunie, tant pour la fabrication que pour les transports. Nous avons heureusement réalisé quelques progrès récents : l'*Association française du froid* propage des idées pratiques, organise tout un enseignement technique pour « ingénieurs frigoristes. » A Alger des entrepôts frigorifiques ont été construits, où furent déposées par milliers les carcasses de moutons destinées à la métropole; des groupements sont en préparation, qui réunissent tous les intéressés, depuis le pasteur indigène des hauts-plateaux jusqu'au consommateur des grandes agglomérations urbaines de France.

Les céréales nord-africaines ne sont pas exactement celles de la métropole; les espèces les plus appréciées sont des blés durs, recherchés pour l'élaboration des pâtes alimentaires, et depuis longtemps connus, notamment des usiniers de Marseille. Les districts arrosés du Tell sont d'admirables champs de céréales, environs de Tunis, plateaux de Sétif où dix mille ouvriers temporaires se rassemblent au moment de la moisson, plaines de Sidi-bel-Abbès, où se sont fondées sur la minoterie quelques-unes des plus belles fortunes de l'Algérie. Au Maroc, la Chaouïa possède des *tirs*, comparables aux meilleures terres noires de la Russie méridionale, et toutes désignées pour remplacer les récoltes des territoires stérilisés par les bolcheviks; là il est loisible de labourer profondément avec des machines modernes, ainsi qu'on le faisait avant la guerre dans nos départements du Nord.

Ailleurs, il faut prendre garde que la couche arable est ouvent mince ; une charrue qui creuserait trop bas gratterait ittéralement dans le roc ; la terre n'est pas encore transformée ar des façons séculaires, il convient donc de la traiter avec les ménagements, ainsi que l'on fait une éducation d'adolescent. lais d'ores et déjà, nous avons beaucoup mieux que des pronesses : dès que les communications maritimes ont librement epris, la seule Algérie, pendant le premier trimestre de 1919, xportait pour 80 millions de francs de grains.

Nous avons vu arriver de même par wagons entiers des igues sèches apportées de toutes les rives orientales et méridionales de la Méditerranée ; notre Afrique du Nord a eu sa part rès large dans ces envois. La figue est un des aliments essentiels le nos Kabyles, race extrêmement vigoureuse ; chez nous, elle st consommée directement, ou bien, réduite en poudre, donne n succédané populaire du café ; les prix actuellement pratiqués ncouragent les producteurs à récolter et surtout à conserver es fruits avec plus de soin. Suivant la courbe observée antérieurement pour l'olivier, on prévoit une culture de plus en lus industrielle du figuier, arbre peu exigeant, qui était resté usqu'ici un appoint des exploitations familiales indigènes. De nème l'Afrique du Nord a beaucoup développé ses cultures naraîchères, peu à peu substituées à celles qu'un jardinage minutieux concentrait naguère autour de nos grandes villes. Contrairement à ce que l'on croit parfois, toutes les zones littorales de notre Afrique ne sont pas favorables aux primeurs ; mais nous en avons des réserves assez vastes, — Cap Bon, Philippeville, Sahels d'Alger et d'Oran, environs de Tanger et de Mogador, — pour satisfaire à toutes les demandes métropolitaines et même à de puissantes exportations pour l'étranger. Dans un autre ordre d'idées, nos fumeurs n'apprendront pas sans plaisir que la Régie fait maintenant des commandes considérables de cigarettes algériennes et tunisiennes.

Nos viticulteurs de France, habitués aux prix de guerre, n'envisagent pas de très bonne humeur l'afflux possible des récoltes africaines ; ils se rassureraient peut-être, à l'inverse des consommateurs, s'ils observaient que l'expédition algériennes de 73 millions de francs de vins, pendant les trois premiers mois de 1919, n'a pas beaucoup atteint les cours. La clientèle du vin, pendant la guerre, a formidablement grossi ;

beaucoup de soldats qui n'en usaient guère auparavant ont pris l'habitude d'en boire : la fabrication de la bière a été paralysée par l'occupation de nos départements du Nord. Celle-ci reprendra vite, les orges d'Afrique l'aideront; les troupiers américains amateurs de nos crus, même administratifs, rentreront chez eux et se soumettront à la législation des « États secs. » Il est vraisemblable pourtant que nous n'aurons pas de longtemps assez de vin dans la métropole pour que le renfort annuel des 7 à 8 millions d'hectolitres d'Afrique ne nous soit pas précieux. Aussi bien doit-on observer que ces vins, de plus en plus soignés, trouvent des acheteurs « bourgeois » sur place; que leurs sortes caractéristiques sont excellentes pour les coupages avec les sortes plus légères de France; enfin que nos producteurs d'outre-Méditerranée s'orientent vers la fabrication des mistelles et des vins de liqueur, c'est-à-dire de spécialités régionales. Il serait donc de mauvaise politique de décourager la consolidation, voire l'extension de notre vignoble africain.

Les viticulteurs s'inquiètent en tous pays de se procurer à bon marché leur « vaisselle vinaire, » pressoirs, tonneaux, cuves, vases et bouchons. Très certainement, l'Afrique du Nord ne manque pas des bois spéciaux nécessaires, bien que jusqu'ici elle se soit adressée à des importateurs de l'Europe Centrale; elle multipliera demain les expériences sur les produits indigènes, confiées à des ouvriers experts de Croatie par exemple. Elle devra poursuivre aussi les essais commencés sur ses divers pins par des résiniers venus des Landes françaises. Pour le liège, elle est en pleine période d'exploitation et il y a là, croyons-nous, une de ses chances les plus brillantes; avec la Péninsule ibérique, notre Afrique méditerranéenne tient le marché mondial du liège, de plus en plus demandé pour la fabrication d'appareils isothermes, d'articles de tapissiers et non pas seulement pour le commerce du vin ; la poussière de liège est le meilleur emballage des fruits frais, entre autres des raisins de Malaga que l'on expédie aux États-Unis. Il a été récemment question d'une entente entre les producteurs de liège de la France, métropolitaine et nord-africaine, de l'Espagne et du Portugal.

L'Afrique septentrionale n'a pas jusqu'ici découvert sur son propre sol le combustible qui lui permettrait d'outiller personnellement son industrie ; les géologues ont reconnu des

andes de lignite dans le Sud-Oranais ; la basse vallée du Chéiff présente des traces de suintements pétrolifères; des exploiations locales ont été attaquées et quelques résultats pratiques bbtenus. Mais aucun n'a encore le caractère d'un succès d'energure; nous ne sommes pas sortis, à cet égard, de la période e prospection. Plus timides que d'autres, et de plus raréfiés ar la guerre, les capitaux français se sont tenus à l'écart de es recherches fort dispendieuses; on ne saurait admettre ependant que des concessions intéressant d'aussi près l'indéendance économique nationale soient accordées à des étraners qui auraient montré plus d'audace. L'opinion française ut fort irritée à la fin du XIXe siècle lorsqu'elle apprit que les hosphates de Tébessa, dédaignés par nos compatriotes, enrihissaient des capitalistes britanniques; des Français interinrent alors pour mettre en valeur les gisements voisins de unisie, et n'ont pas eu à le regretter.

A tout le moins, nous devrons faire un choix parmi les trangers et ne pas tolérer, dans nos nouvelles entreprises miières d'Afrique, la coopération de sujets ou de groupes des ays ennemis; c'est dans cet esprit qu'il sera procédé au laroc, à l'estimation, puis à l'expropriation des droits du ameux syndicat minier des Mannesmann. L'organisation d'une ociété des mines de fer de l'Ouenza, si longtemps différée, est révue d'après les mêmes principes. La France, dans ses limites ecoüvrées, va devenir une des grandes puissances métallurgiques du monde; il convient de marquer dans cette évolution, e rôle de notre Afrique du Nord, en s'inspirant de l'idée, non le comprimer les rendements pour maintenir de hauts prix, nais au contraire d'abaisser le coût de la vie en intensifiant la roduction. Après avoir largement fourni toutes nos usines ationales, il nous restera demain du minerai de fer en quanité; celui d'Afrique, difficile à utiliser sur place, sera l'un des acteurs de notre exportation à l'étranger et de l'assainissement le notre change.

L'AFRIQUE OCCIDENTALE ET ÉQUATORIALE FRANÇAISE

Contiguës à notre Afrique du Nord, depuis la Convention anglo-française du 5 août 1890, nos possessions de l'Afrique Occidentale (A. O. F.) et de l'Afrique Équatoriale française

(A. E. F.) ont été parfois appelées les Indes Noires de la France. Ce nom est trop ambitieux, car il y a loin des 15 à 20 millions tout au plus de leurs habitants, aux 300 millions de la grande « dépendance » britannique; néanmoins, nous avons là, très près de l'Europe, un vaste territoire de climat tropical, peuplé de races déjà dégrossies, riche de ressources très diverses, et dont l'exploitation sera une de nos forces nationales de demain.

Une date fut marquée dans l'histoire de notre vieux Sénégal, au milieu du XIXe siècle, quand des commerçants bordelais propagèrent parmi les indigènes une culture, celle des arachides; nos Échelles d'Afrique n'avaient guère fait auparavant, que des transactions fondées sur la cueillette, — forme d'économie destructive de laquelle relevait la traite des gommes, et jadis, celle des esclaves. Petit à petit, dès lors l'indigène a recherché la propriété du sol, car il était sûr de vendre le produit de son travail; ainsi le chemin de fer de Dakar à Saint-Louis, inauguré en 1885, a peuplé de villages nouveaux tout le Cayor; une bande de colonisation agricole se dessine de même aujourd'hui le long du rail qui monte de Thiès vers Kayes. En Afrique Équatoriale, après une période d'exploitation superficielle de l'ivoire et du caoutchouc, nous avons passé aussi à la période de plantation; déjà nous avons récolté du caoutchouc de culture. C'est ce mouvement d'aménagement reproductif des ressources naturelles avec le concours des indigènes qu'il convient d'accélérer aujourd'hui.

En 1913, les deux tiers de l'exportation de l'A. O. F. étaient constitués par les oléagineux (arachides, amandes et huile de palme). La paralysie des transports maritimes a failli compromettre un essor déjà brillant; le Gouvernement, pour conserver la confiance des indigènes, a acquis des stocks dont il ne pouvait assurer l'évacuation au delà des ports: des quantités notables ont été ainsi gâchées. Depuis l'armistice, les magasins ont été quelque peu dégagés, mais on est loin encore d'avoir rétabli des conditions normales. Les Allemands, alors qu'ils préparaient le conflit, étaient venus enlever au Sénégal d'immenses chargements d'arachides, afin de créer chez eux des réserves de matières grasses : ils commençaient à imprimer des habitudes au commerce local. La prolongation des hostilités a finalement déjoué les calculs de leur prévoyance, mais la France doit rechercher sur son propre territoire des acheteurs

'oléagineux d'Afrique, pour remplacer les Allemands; les ompagnies anglaises tendent à s'emparer de ce marché; il onviendra que nous en gardions notre très large part.

Au nombre des arbres tropicaux les plus intéressants, et ont la culture est volontiers pratiquée par les indigènes, ignalons le cacaoyer et le cocotier. Le « mandat colonial » onféré à la France sur presque tout l'ancien Cameroun alleand nous livre des cacaoyères sur lesquelles le gouvernement e Berlin comptait pour approvisionner peu à peu la plupart es fabriques nationales de chocolat. Nous devrons continuer, u bénéfice d'établissements français, cette expérience, anaogue à celle que les Anglais avaient instituée non moins opporunément dans leur possession ouest-africaine appelée Gold Coast : nos essais avaient été timides jusqu'ici, sauf sur quelques omaines de la Côte d'Ivoire. Le cocotier vient bien sur les agunes du Golfe de Guinée ; les noix de coco sèches (coprah) ont très demandées en Europe et en Amérique pour l'élaboation d'un beurre végétal de plus en plus employé dans l'alimentation; la France avant la guerre importait 100 000 tonnes e ces graines dont à peine un dixième de ses colonies. Marseille, ui s'était laissé devancer par Hambourg, et tout récemment ar Liverpool, devrait demain s'efforcer de ressaisir sa primauté, tout en encourageant l'agriculture indigène, dans nos ossessions africaines.

Nous aurons à développer aussi l'exploitation méthodique es bois de toutes sortes, qui, dans l'étuve équatoriale des rives u golfe de Guinée, grandissent dans un désordre fougueux. La estauration des pays libérés de France, le sacrifice de quelques nes de nos plus belles forêts aux nécessités immédiates de la uerre, assurent aux ressources forestières de notre Afrique, endant plusieurs années, des emplois rémunérateurs; nous vons là des bois de charpente, des bois d'ébénisterie, des éserves indéfinies de cellulose pour fabrication de pâte à apier; notre Afrique tropicale en exportait dès 1908 un peu oins de 20 000 tonnes; ce chiffre peut être aisément décuplé. Les Congrès coloniaux français, les Associations professionnelles u meuble et de la papeterie ont appelé sur ce sujet l'attention des pouvoirs publics; le ministère des Colonies a pris des dispositions pour faciliter l'envoi rapide en France de provisions de bois coloniaux; une mission forestière spéciale a étu-

dié, sous cet aspect, la Côte d'Ivoire. Le Gabon, façade atlantique de notre A. E. F., est un autre fournisseur privilégié.

A peine avons-nous encore fait contribuer l'Afrique tropicale à notre ravitaillement de table; nous devrons demain lui demander, par grandes quantités, viande et poisson. Deux régions sont adaptées à l'élevage du gros bétail, plateaux élevés de 12 à 1 300 mètres, où l'altitude compense la latitude et que peuplent des races de pasteurs, le Fouta Djallon et l'Adamaoua. Plus au Nord et à un niveau moins élevé, les collines inclinées vers le Niger (Macina) et les mamelons du Mossi nourrissent des troupeaux de moutons. Des établissements frigorifiques ont été récemment installés à proximité de la côte atlantique; par leur intermédiaire se dessine un commerce régulier de bétail, déjà fort apprécié des plus avancés de nos indigènes. Le Mossi, sur 100 000 kilomètres carrés, compte 2 millions d'habitants, paysans robustes ou commerçants avisés bien disposés à tirer parti de la paix française; les Peuhls du Fouta Djallon, plus méfiants à l'origine, sont aujourd'hui ralliés. En 1918, 4 000 tonnes seulement de viande congelée ont été envoyées d'Afrique sur la France; les laines du Macina ont aussi paru sur nos marchés où les spécialistes les ont distinguées; ce n'est qu'un début, mais des plus encourageants. Quant au poisson, les côtes ouest-africaines sont un des viviers les plus riches du monde; des dundees à moteur, depuis 1912, viennent chaque année de Bretagne chaluter dans ces parages; ils avaient rapporté en 1913 plus de 300 000 langoustes et en 1916 un millier de tonnes de poissons frigorifiés. La guerre sous-marine avait ralenti cette activité, qui reprend aujourd'hui.

Les gouvernements régionaux et l'Association cotonnière coloniale ont institué, depuis une dizaine d'années, des essais sur le coton au Dahomey, dans « la Mésopotamie » du moyen Niger et du Bani, en amont de Tombouctou. Les résultats sont demeurés médiocres, soit que l'effort ait été trop peu persévérant, soit qu'une organisation commerciale n'ait pas été annexée à une expérience de culture. Moins capitale pour nous que pour les Anglais, la question du coton est cependant importante, aujourd'hui qu'elle est liée à la restauration de nos régions industrielles du Nord. Les études menées jusqu'ici auront du moins abouti à déterminer les conditions de l'irrigation dans la vallée du Niger; ce sont des conclusions à retenir,

non seulement pour le coton, mais pour beaucoup d'autres plantes, céréales, canne à sucre, etc... Notre Afrique tropicale manque de combustible, d'où la difficulté des transports intérieurs par chemins de fer, presque prohibitive pour des produits de valeur médiocre à la récolte, tels que le coton : l'alcool de grains ne fournirait-il pas ce combustible? Ne conviendrait-il pas en conséquence d'étendre largement la culture des céréales indigènes, maïs au Dahomey, millet dans la boucle du Niger? C'est là, croyons-nous, une des questions urgentes de notre prochaine économie nationale. Elle se rattache à la refonte indispensable de tous nos transports africains, voies de terre et de mer; nous ne pouvons à cet égard poser une indication.

L'AFRIQUE ORIENTALE FRANÇAISE

La situation naturelle de nos colonies africaines de l'Atlantique les prédispose à fonder sur les relations avec la métropole l'essentiel de leur prospérité ; nous n'en dirons pas exactement autant de nos possessions de l'Afrique Orientale, de l'Extrême-Orient, de l'Amérique et du Pacifique. Si certaines de leurs ressources, marquées d'un caractère de spécialité mondiale, doivent être réservées à satisfaire des besoins métropolitains, il n'en est pas moins évident que l'essor de leur progrès dépend surtout de leurs rapports avec des sociétés plus voisines, Afrique Australe britannique, Chine et Japon, Dominions australiens, États-Unis. Nous ferions un calcul faux si nous nous proposions, par une législation artificielle, de contrarier ces penchants ; un parti plus judicieux est de les constater, de les accepter et de faire de ces possessions, outillées par nos soins pour grandir dans leur milieu propre, des relais de l'activité française à travers le monde. Dans ce dessein, nous veillerons à régler entre elles et nous, des communications dont nous soyons les maîtres, d'où ressort la valeur de certains points d'escale tels que Djibouti, d'un bon réseau de câbles et de services de navigation sous pavillon national.

Madagascar est, dans l'état actuel de nos connaissances, la seule possession française qui exploite des gisements de graphite ; elle a aussi de l'or en placers et filons, des pierres précieuses, des minerais radio-actifs. Pour l'achat de ces divers produits, des conditions particulières seront garanties à la

France. L'exportation de l'or, qui avait atteint 3645 kilos en 1909, est tombée à 921 en 1917, beaucoup d'exploitations ayant été abandonnées du fait de la guerre ; une reprise prochaine est probable ; les procédés rudimentaires des indigènes permettent d'écrémer sans grands frais des placers à teneur médiocre. Les pierres précieuses, sauf quelques trouvailles, ne seraient pas comparables à celles du Rand africaner ; en revanche, les hauteurs volcaniques de l'Ankaratra possèderaient des poches intéressantes de minerais rares. Le gros lot a été dans ces dernières années, le graphite : l'exportation a passé de 19 tonnes en 1909 à près de 28 000 en 1917 ; ce chiffre eût été beaucoup dépassé sans la pénurie des frets maritimes. Le graphite est demandé pour l'élaboration des briques réfractaires, des appareils à phosphorer le bronze, à brasser les alliages, etc... même en tenant compte de la hausse prochaine de la métallurgie française, Madagascar devra chercher des débouchés extérieurs lorsque nos usiniers auront été pourvus ; nos négociateurs économiques devront la faire entrer en ligne à côté de Ceylan, sa concurrente, par exemple pour les fournitures contrôlées aux industriels allemands.

Pays d'élevage, Madagascar peut ravitailler en viande les petites îles de l'Océan indien, Réunion, Maurice, Comores et surtout l'Afrique Australe, qui passait dernièrement des commandes à la République Argentine. On estime à 150 000 têtes l'effectif annuellement disponible de son troupeau bovin ; l'exportation en France, viande congelée ou conservée, est probablement moins recommandable en raison de la distance que la vente à des clients tout proches et d'ailleurs très exigeants. Aux industriels de France seraient envoyés les sous-produits de l'élevage, notamment cuirs et peaux, d'autant mieux que la grande île abonde en écorces et plantes à tannin.

De même qu'en A. O. F. pour l'arachide, le chemin de fer à Madagascar a fait pousser du riz sur les plateaux intérieurs ; importatrice naguère, la colonie exportait 5000 tonnes de riz en 1911, 31 000 en 1916, et disposera bientôt de 100 000 tonnes par an ; les débouchés sont assurés sur tout le pourtour occidental de l'Océan indien. Ajoutons le manioc pour tapioca, amidon, alcool, — le maïs, qui alimente la Réunion, — les légumes secs qui, sous le nom de « pois du Cap, » pénètrent en Angleterre, — les bois dont beaucoup sont marchands sur les places métro-

politaines, — la soie d'un ver indigène appelée *landibé*, qui peut être mieux qu'un produit de consommation locale, — les épices, la canne à sucre, etc... Tout cela, répétons-le, représente moins des transports sur la France que des occasions de travail régional pour des pionniers et des capitaux français.

L'INDO-CHINE

Sur l'Indo-Chine, nous raisonnerons de même. Dans ses parties les plus peuplées, qui sont les deltas, elle est surtout une rizière en bordure de côtes exceptionnellement poissonneuses; le riz, assaisonné de « fruits de mer » diversement préparés, est l'aliment fondamental des Annamites; il est produit en assez grandes quantités pour soutenir aussi un commerce d'exportation : on peut dire qu'il est le facteur essentiel de la vie économique de la colonie. La culture en est restée jusqu'ici primitive; l'Indo-Chine française, avant la guerre, vendait au Japon ses sortes communes pour l'alimentation populaire, tandis que les Nippons expédiaient au dehors les riz plus fins de leurs propres champs. La difficulté de nous approvisionner en froment, pendant ces dernières années, a généralisé chez nous la consommation du riz, surtout sous forme de farine, car il y a contre l'usage direct, en particulier parmi nos soldats, des préjugés qu'explique souvent la négligence des cuisines régimentaires. Il est de l'intérêt de tous que des directions concordantes améliorent la production de notre riz colonial, et poursuivent parallèlement en France une sorte d'éducation tant des préparateurs que du goût public, ainsi qu'on l'a fait pour les viandes frigorifiées. Cette promotion du riz indo-chinois doit assurer des ressources nouvelles aux Annamites, riziculteurs traditionnels, dont beaucoup, après des séjours dans les usines de France, ne se contenteront plus des salaires d'antan.

Les races indo-chinoises de bovidés sont trop petites pour que l'on développe l'élevage en vue d'une exportation de viande frigorifiée; en revanche, les procédés du froid seraient utilement appliqués aux produits variés des pêcheries, destinés à la consommation de l'Asie orientale et peut-être pour partie au transport jusqu'en France. Nous devons nous ingénier à combattre la vie chère par tous les moyens et tirer parti à cet

effet, de toutes les ressources coloniales. Le thé de l'Indo-Chine n'est pas inférieur à celui de Ceylan, propagé chez nous par une réclame assidue, ni même à celui de Chine singulièrement plus apprécié des connaisseurs; mais les plantations en sont encore peu importantes. Le Tonkin et les provinces limitrophes de la Chine possèdent des gisements d'étain très intéressants pour notre métallurgie d'après-guerre, qui voudra sans doute intervenir dans l'exploitation et dans le transport des minerais dégrossis sur place; la houille de la baie d'Along est, en effet voisine des ports où descendent, par le chemin de fer du Yunnan, les minerais bruts. Cette observation nous conduit à préciser le rôle possible d'une industrie franco-annamite pour la fourniture des marchés de la Chine et du Japon. Le Cambodge produit d'excellent coton; notre main-d'œuvre indigène est abondante et adroite, nos filatures tonkinoises ont déjà connu de beaux succès.

La valeur principale de l'Indo-Chine pour la France est sa situation aux portes des contrées d'Extrême-Orient, où vit presque un quart du genre humain; nous commettrions une faute lourde en nous effaçant là-bas, et, suivant un mot qui a fait fortune, « lâchant l'Asie pour prendre l'Afrique. » Nos sujets indo-chinois ont été touchés par la civilisation millénaire et raffinée de la Chine; très attachés à des coutumes ancestrales ils ont cependant le goût du profit et le sens du progrès.

Il semble bien que c'est par leur coopération, sagement ménagée, que la France devra désormais marquer sa place, non seulement à l'Est de l'Asie, mais dans tout le Pacifique; l'Indo-Chine est donc pour elle un foyer d'énergie à rayon beaucoup plus étendu que Madagascar. D'où la nécessité d'un outillage spécial à l'Indo-Chine; l'éducation des indigènes en est un chapitre; il y faut aussi des laboratoires pour recherches particulières, une marine marchande dotée d'un statut propre, voire d'un pavillon. Nous avons vu très volontiers la création récente à Saïgon (décembre 1918) d'un « Institut scientifique de l'Indo-Chine pour l'étude, le développement et l'utilisation des productions du sol et des eaux. » M. le gouverneur général Sarraut en a confié la direction à un savant qui est aussi un praticien, M. Auguste Chevalier. Souhaitons que l'esprit de cette institution anime désormais toute notre administration indo-chinoise.

AUTRES POSSESSIONS FRANÇAISES

Ordonner nos colonies du Pacifique autour de l'Indo-Chine, par exemple pour leurs transports en provenance ou à destination de la métropole, paraîtra peut-être une idée révolutionnaire. On conviendra cependant, à la réflexion, que ces archipels, perdus dans le grand Océan, enclaves maritimes entre les groupes économiques puissants des États-Unis, de l'Australasie britannique, des sociétés sino-japonaises, doivent être rattachés au centre d'influence française le plus proche, qui n'est autre que l'Indo-Chine ; il y aurait là une extension moderne de ce que Dupleix appelait le commerce d'Inde en Inde. La Nouvelle-Calédonie partage avec le Canada le presque monopole des mines de nickel ; elle possède aussi des gisements considérables de chrome et de cobalt. Ce sont des éléments de transactions directes avec la métropole, surtout depuis qu'on a doté notre île de hauts-fourneaux pour la réduction des minerais de nickel.

Mais pour les produits non spéciaux de la culture et de l'élevage, s'il est naturel que la Métropole admette à d'autres conditions que les similaires de l'étranger, les cafés, les viandes, les coprahs, la nacre de ses colonies du Pacifique, il est clair que les acheteurs seront de préférence des voisins moins éloignés que la France. Attachons-nous donc, plutôt qu'à contrarier ces relations nécessaires, à les marquer d'un caractère d'entreprises françaises, notamment par des concours, tant européens qu'indigènes, capitaux, main-d'œuvre, navigation, qui s'appuieraient sur notre Indo-Chine.

Nos possessions américaines ne sont que des îlots français en bordure d'un continent étranger dont elles dépendent étroitement. Rien de mieux que de maintenir dans notre législation métropolitaine des faveurs domestiques pour les produits de pêche de Saint-Pierre et Miquelon, pour les sucres et les rhums des Antilles, de nous réserver par privilège l'or de la Guyane. Mais il faut penser aussi à organiser la vie active de ces domaines dans leur milieu américain. Nos Antilles sont très peuplées; nombre de leurs citoyens, parmi les plus intelligents et les plus instruits, sont dégoûtés de la triste industrie politique, et disposés à se faire les représentants d'entreprises métropolitaines dans toute l'Amérique tropicale ; ces bonnes

volontés et ces compétences sont particulièrement précieuses aujourd'hui, au seuil de petits États où l'on commence à découvrir les dangers de relations économiques trop confiantes avec l'Allemagne. La richesse la plus originale de nos îles américaines paraît bien présentement la disponibilité de ce personnel à qui nous devons offrir, rapidement, toutes facilités de compléter sa formation technique et d'étendre les carrières ouvertes au crédit métropolitain; ici, nos banques coloniales auraient à saisir un rôle bienfaisant de novateurs.

DE QUELQUES RÉFORMES A ACCOMPLIR

En examinant nos divers groupes coloniaux, nous avons dégagé quelques principes de la prochaine politique extérieure de la France. Au XIXe siècle, la science s'est efforcée de discipliner la nature, d'abord sur les territoires tempérés d'outre-mer où l'Européen peut s'établir : elle a fait les races de bœufs et de moutons de l'Argentine, du Cap, de l'Australie, les vergers de la Californie et de la Nouvelle-Zélande, les « mers de blé » du Manitoba; notre Afrique du Nord n'est pas restée à l'écart de ces conquêtes. Les terres tropicales sont encore à un stade inférieur, soit parce que l'Européen y vit moins aisément, soit parce que la routine a longtemps réservé ces domaines à des cultures réputées riches, c'est-à-dire, en fait, aux petits rendements. Mieux renseignés aujourd'hui, nous demanderons à ces possessions bien autre chose, mais une telle transformation ne peut être improvisée; elle est le prix de la volonté, de la méthode, en d'autres termes du temps et de l'argent.

M. Louis Marin, député, observait naguère que nous manquons de moyens convenables « pour l'étude approfondie, scientifique et technologique, des produits si variés de nos territoires coloniaux, bien que la nécessité en soit reconnue par tous. » Il est vrai que presque toutes les innovations pratiques, en cet ordre d'idées, ont été dues à des initiatives privées et par là même relativement limitées. Alors que nos savants ne demandent qu'à s'intéresser à l'économie coloniale, ils n'y ont guère été encouragés jusqu'ici; des libéralités particulières, devançant les lentes décisions de l'État, ont fondé au Collège de France, par exemple, des cours de pathologie exotique et de sociologie musulmane, ailleurs des laboratoires pour l'étude des plantes coloniales à papier

ou des caoutchoucs : la section coloniale du Muséum, le Jardin colonial de Nogent ont rendu de notables services. Mais nous n'avons nulle part, ni à Paris, ni dans nos ports, vestibules des colonies, des Instituts largement dotés, pour des travaux vraiment féconds; celui d'Indo-Chine est né d'hier. Volontiers on accuserait nos professeurs de mendicité lorsqu'ils réclament de quoi travailler pour servir avec leur dévouement coutumier les intérêts nationaux les plus évidents. Parfois, dans les colonies mêmes, la science parait indifférente, sinon suspecte, à l'administration. On ose à peine évoquer la somptueuse installation de Buitenzorg, dans les Indes Néerlandaises, ou celle qu'avait dirigée le docteur Osvaldo Cruz dans la baie de Rio-de-Janeiro, en face de l'indigence de nos jardins coloniaux, sans crédits, sans laboratoires, variétés humiliées des squares municipaux. Or nous n'avons pas une minute à perdre, pour faire de nos colonies des collaboratrices de notre reconstitution nationale.

Aussi bien est-ce une œuvre de haute prévoyance à entreprendre et qui requerra l'action prolongée de véritables hommes d'État. Ce n'est pas assez de comprendre ce que nos colonies peuvent, sur leurs ressources propres, ajouter de vigueur à notre organisme national. Le jeu complet de ces activités associées suppose que nous poursuivrons l'éducation de nos indigènes suivant des programmes rajeunis, aussi variés qu'eux-mêmes, que nous réorganiserons des transports terrestres et maritimes assouplis à servir les échanges. Il exige aussi que, dans les délicates conversations qui se poursuivent aujourd'hui pour définir les nouvelles conventions économiques substituées aux accords dénoncés, nos négociateurs sachent toujours parler au nom de la France intégrale, qui réunit les colonies à la métropole. On peut concevoir que des produits coloniaux dont nous possédons plus que notre consommation, minerais, oléagineux, etc., aideraient à l'amortissement de dettes de guerre contractées vis-à-vis de certains de nos Alliés. Relevons à ce titre comme une indication des plus notables, la récente rencontre à Paris, sous les auspices de l'Union Coloniale Française, de représentants des intérêts ouest-africains de l'Angleterre et de la France. Le monde est trop petit maintenant pour permettre à quiconque de se complaire dans un splendide isolement.

HENRI LORIN.

LES
"MÉLODIES" FRANÇAISES

Regrettez-vous le temps où nos vieilles romances

. . . . . .

Nous n'avons garde au moins de l'oublier. Aux lointains « Échos de France, » nous ne fermons pas notre oreille et notre cœur. Que *Plaisir d'amour*, *Pauvre Jacques*, *Il était là*, nous soit chanté, — ce qui s'appelle « chanté, » — nous y prenons encore et toujours nous y prendrons un plaisir extrême. Mais à cet aimable temps, une époque admirable, dans l'histoire de la musique française, a succédé. C'est l'âge de la « mélodie, » après celui de la « romance. » Aussi bien celle-ci, dans les quarante premières années du siècle dernier, avait cessé d'être ce que les maîtres du siècle précédent, les Monsigny, les Dalayrac, les Grétry, l'avaient faite. De la « sensibilité vraie » elle était tombée dans la fausse sensiblerie, de l'ingénuité dans l'affectation et la fadeur, de la simplicité dans le poncif ou l'emphase. Plus d'un nom, plus d'une œuvre, qui fut célèbre alors, témoignerait de cette décadence. Berlioz lui-même, si grand ailleurs, ne paraît ici que médiocre, ou du moins fort inégal, et quelquefois un peu bêta. On dirait qu'il hésite entre la « mélodie » qui vient, que par instants il devine, et la « romance » qui s'en va. Mais trop souvent, c'est du côté de celle-ci qu'il regarde ou qu'il écoute encore.

Inutile de demander à des Plantade, à des Loïsa Puget, à des Monpou, le type de la « romance » 1830. Berlioz nous offrirait assez d'exemplaires du genre. Genre varié, qui passe du plaisant au sévère, au pathétique, au frénétique même, témoin

certaine *Élégie* en prose, déclamée sur un trémolo de mélodrame. Musique personnelle, autobiographique même, souvenir et confidence de l'orageux musicien, notre confrère, M. Boschot, pourtant si dévot à Berlioz, ne peut se retenir de traiter cette vieillerie de « poupée lamentable. » Aussi bien l'article n'est pas rare dans le bric à brac ultra-romantique des *Mélodies écossaises* et des *Nuits d'été*. En 1844, *La Belle Isabeau (conte pendant l'orage)*, débute ainsi :

Enfants, voici l'orage,
A genoux, priez Dieu.

L'année suivante :

Entendez-vous? Dans la bruyère
Déjà chante le coq des bois.
Allons, réveillez-vous, mon père,
Volez à de nouveaux exploits.
En chasse, et que Dieu vous protège.
Et toi, qui chantes là-bas,
Ce soir tu ne chanteras pas.

Cela s'appelle *Le Chasseur danois*. Sur la couverture, une lithographie de Célestin Nanteuil représente « un seigneur agonisant dans son lit, veillé par un page élégant et par un chien très noir, sous sa cuirasse, accrochée, en panoplie guerrière et cynégétique, à un énorme andouiller (1). » Dans l'une et l'autre pièce, paroles et musique se ressemblent.

Même et fâcheuse communauté d'inspiration dans certaine aubade romantico-bourgeoise intitulée *Les Champs :*

C'en est fait, adieu, vains spectacles,
Adieu Paris, où je me plus,
Où les beaux arts font des miracles,
Où la tendresse n'en fait plus. (Béranger.)

Mais rien ne vaut le *Jeune pâtre breton*, de Brizeux, (1834), avec accompagnement de cor obligé :

Dès que la grive est éveillée,
Sur cette lande encore mouillée

(1) A. Boschot : *Le crépuscule d'un romantique; — Hector Berlioz* (1842-1869), p. 98.

Je viens m'asseoir jusques au soir.
Grand'mère, de qui je me cache,
Dit : « Loïc aime trop sa vache. »
Oh ! nenni da;
Mais j'aime la petite Anna.

Ce qu'il faudrait pouvoir citer, c'est la musique, c'est l'accent, l'éclat vraiment comique de ce : « *vache*, » dont elle fait le centre ou plutôt le sommet du tableau sonore.

Un contre-chant de cor accompagne le second couplet. Et quand vient le quatrième et dernier, pour ajouter sans doute à l'impression de « poésie » et de mystère, le cor doit se faire entendre de nouveau, « dans un appartement un peu éloigné du piano. » Voilà, quelque cinquante ans avant *Parsifal*, un exemple de la musique à plusieurs étages, ou tout au moins à plusieurs chambres.

La Captive, (poésie de Victor Hugo), n'offre guère autre chose qu'un cliquetis hispano-mauresque de convention, naïf et plaisant par cette naïveté même. Le seul vers : « *Si je n'étais captive*, » repris pour la dernière fois, rappelle vaguement l'admirable plainte de Marguerite dans *la Damnation :* « *D'amour l'ardente flamme.* »

Ardente, mais contenue, cette flamme anime l'*Absence*, l'unique mélodie vraiment belle du maître romantique. Elle n'a rien de la « romance, » celle-là. Brève, passionnée, intense, elle enferme en peu de notes, mais fortement expressives, et surtout en l'appel répété : « *Reviens, reviens, ma bien-aimée*, » un sentiment comparable, pour la noblesse et l'énergie ramassée, à celui que respirent certains chants beethoveniens.

En 1840, quatre ans avant *la Belle Isabeau*, cinq ans avant *le Chasseur danois*, un jeune homme de vingt-deux ans, pensionnaire de l'Académie de France à Rome, mettait en musique, en une tout autre musique, des paroles tout autres aussi : *le Soir* et *le Vallon* de Lamartine. Il s'appelait Charles Gounod. Si brèves que soient l'une et l'autre pages, elles ont, en leurs dimensions modestes, une valeur exemplaire. Elles marquent, dans l'histoire de la musique et de la « mélodie » française, l'avènement d'un style personnel et d'un idéal nouveau. Un mot du vieux Grétry nous revient souvent à la mémoire : « Il y a chanter pour chanter et chanter pour parler. » La musique

du *Soir* chante de l'une et de l'autre manière. Belle par soi-même, elle ne l'est pas moins par rapport à la poésie qu'elle illustre. Non contente de la traduire, elle y ajoute ; elle l'accroît et l'élève. Dès le début, la musique mérite l'éloge que lui décerna jadis un poète musicien :

La note est comme une aile au pied du vers posée (1).

Oui, dès le début, dès ce premier mot : « *le soir,* » qu'elle retient une seconde, pour en prolonger l'ombre et le mystère. Que de mots encore ou plutôt que de notes ici font image ! Par les notes, plus que par les mots, ne croyons-nous pas suivre des yeux « *le char de la nuit qui s'avance.* » — « *Vénus se lève à l'horizon,* » et deux notes encore éclairent d'une pure lueur le nom de « *l'étoile amoureuse.* » Ce n'est pas tout. Grâce à la musique, autant que l'ordre verbal, l'ordre métrique se renouvelle et s'étend. La méditation lamartinienne tout entière se partage en groupes de quatre petits vers :

Le soir ramène le silence.
Assis sur ces rochers déserts,
Je suis dans le vague des airs
Le char de la nuit qui s'avance.

De cette stance et de celles qui suivent, un peu courtes de rythme et de mesure, la musique pouvait faire des couplets séparés, également brefs et tous pareils. Pas du tout. A deux reprises elle les réunit trois par trois, elle les fond en une période unique, mais qu'elle allonge, qu'elle étale, et cette coupe nouvelle donne à la poésie chantée une ampleur que, parlée seulement, elle était loin d'avoir.

Du point de vue de la musique pure, la mélodie de Gounod apparaît comme un organisme à la fois très simple et très délicat. La strophe initiale se meut dans un étroit espace. Pas un éclat, pas même un accent. Sur les dernières notes, (*le char de la nuit qui s'avance*), et sur deux notes qui s'avancent elles-mêmes, lentement, la période s'achève et semble se clore. Mais c'est pour se rouvrir aussitôt. Une autre phrase, analogue, mais non pas identique, se déduit de la précédente. Même démarche égale, même clarté diffuse, où passe, avec une modu-

(1) Sully Prudhomme.

lation mineure, une ombre de mélancolie. Troisième strophe : « *Tout à coup, détaché des cieux.* » Le chant s'anime, s'échauffe, puis s'attendrit.

Un rayon de l'astre nocturne,
Glissant sur mon front taciturne,
Vient mollement toucher mes yeux.

Molle, glissant elle aussi comme le rayon, la mélodie alors effleure les mots, les caresse, et quand à la fin, ayant décrit sa courbe entière, elle descend, elle tombe, c'est d'une chute, ou d'une cadence, qu'on peut vraiment, et sans ironie, qualifier de « jolie, amoureuse, admirable. »

Le prélude du *Soir* est régulier et paisible. Le dessin de la première mesure se reproduit, un peu plus haut, à la troisième, et cette répétition, ou ce report, apparaît déjà comme un des signes où se reconnaîtra toujours la pensée et l'écriture de Gounod. Tout autre est le début du *Vallon :* accords frappés rudement, basses opiniâtres et sombres; au-dessus, une morne plainte, qui commence à la manière d'un récitatif, mais bientôt s'épanouit en cantilène. Puis un trait de piano s'élève, s'élance; une sorte de fusée, brillante et pathétique, sillonne l'espace, l'illumine, et l'ouvre, pour ainsi dire, au véritable chant, qui maintenant se déploie. Aussi noble, aussi pure que celle du *Soir*, la musique du *Vallon* est plus diverse. Elle fait d'abord une part, nous venons de le montrer, à d'autres éléments, à d'autres forces sonores que la seule mélodie. Mais celle-ci bientôt règne seule. Elle règne partout et l'accompagnement lui-même vient ajouter un chant, non moins ému, non moins tendre, au chant de la voix. « Pour le sentiment, c'est un jeune homme qui... » Du jeune Gounod on pouvait aussi le dire. Et le sentiment dont son cœur de vingt ans débordait, il savait l'enfermer en des formes précises, arrêtées, classiques, en des strophes où les deux modes musicaux, le mineur et le majeur, se suivent, comme font le désespoir et l'espérance dans la poésie du poète et dans son âme, désolée et consolée tour à tour.

Le Soir, *le Vallon*, mélodies fraternelles, sœurs exquises, couple délicieux! Une autre, longtemps après, devait leur répondre, lamartinienne également, et belle, autant que ses aînées, de mélancolie et d'amour. Elle porte ce titre : *Au Ros-*

signol. Elle a pour mesure poétique la strophe de quatre vers de huit syllabes, celle même du *Soir.*

Quand ta voix céleste prélude
Au silence des belles nuits,
Barde ailé de ma solitude,
Tu ne sais pas que je te suis.

Comme dans *le Soir* également, la musique enveloppe trois de ces strophes en une seule et par là donne à la poésie une ampleur qu'on ne lui connaissait pas. Et surtout de quelle tendresse elle la pénètre, l'inonde ! Il faudrait être l'homme dont Shakspeare a parlé, « qui n'a pas de musique en lui, » pour demeurer insensible au mystère, au miracle de la transfiguration du verbe par le son, pour ne pas trouver à ce peu de paroles, à ce peu de notes : « *Barde ailé de ma solitude,* » des accents, comme dit Shakspeare encore, « d'une douceur mourante, » et qui fondent le cœur. Elle a laissé, la mélodie enchanteresse, elle a laissé dans ma mémoire un écho déjà lointain, mais toujours fidèle. « *Tu ne sais pas,* » chantait jadis une voix de femme, voix sans pareille, que le deuil d'un fils héroïque, depuis, a brisée :

Tu ne sais pas que mon haleine
Sur mes lèvres n'ose passer,
Que mon pied muet foule à peine
La feuille qu'il craint de froisser.

J'ai retenu la moindre intonation. Je crois entendre chaque souffle, chaque soupir, et tel mot, telle syllabe même, dont la résonance étrangement profonde semblait trahir comme une crainte religieuse, une émotion sacrée, devant le mystère, plus profond encore, du chant de Philomèle dans le silence de la nuit.

Entre toutes les mélodies de Gounod, voilà peut-être les trois plus belles. Mais combien d'autres, tout autres, celles-là vives et légères, méritent de ne point périr ! Ce sont les deux *Chansons du Printemps,* semblables par la verve, la chaleur et la joie, et par ailleurs si diverses : l'une, qu'un frémissement perpétuel enveloppe; l'autre, pressée et comme fouettée par des arpèges impétueux. Il en est qui, dès le début, et rien qu'au début, répandent on ne sait quelle douceur secrète. (« *L'aube*

naît et ta porte est close. ») On en citerait plus d'une, tout entière délicieuse : ainsi la fameuse sérénade : « *Chantez, dormez, ma belle,* » de Victor Hugo. « Quel homme élégant, ce Berlioz! » disait Gounod un jour. Comment ne pas le dire de Gounod lui même, peut-être surtout de Gounod, quand on pense à cette svelte mélodie, à la coupe de ce rythme, au tour et je dirais presque à la tournure de la vocalise par où chacune de ces strophes s'achève.

N'allons pas surtout oublier le petit chef-d'œuvre qu'est *Venise*, la *Venise* de Musset, ou peu s'en faut. Ce peu, qui est encore trop, consiste en quelques vers transposés, « corrigés, » et même ajoutés. Mais l'esprit, ou l'âme, de Musset, de Musset à Venise, ou revenu de Venise, nous paraît, — est-ce une illusion littéraire? — inspirer la mélancolique barcarolle. Elle évoque même d'autres vers que ceux qu'elle chante. Après vingt ans, Alfred écrivait encore à son frère revenant d'Italie :

. . . . . .
Ci-gît Venise.

Là mon pauvre cœur est resté.
S'il doit m'en être rapporté,
Dieu le conduise !

Mon pauvre cœur, l'as-tu trouvé
Sur le chemin, sous un pavé,
Au fond d'un verre ?

. . . . . .
L'as-tu vu sur les fleurs des prés,
Ou sur les raisins empourprés
D'une tonnelle ?

. . . . . .
L'as-tu trouvé, tout en lambeaux,
Sur la rive où sont les tombeaux?
Il y doit être.

Je ne sais qui l'y cherchera,
Mais je crois bien qu'on ne pourra
L'y reconnaître.

A notre tour, ici nous le cherchons, ce pauvre cœur, et nous croyons l'y trouver. Ainsi le charme triste de cette musique est un peu fait du souvenir d'une illustre douleur. Mais il ne tient pas moins aux divers éléments de la musique elle-même :

au rythme, au mode, à l'ondoyante ritournelle, au chatoiement des harmonies irisées qui se fondent les unes dans les autres, par une dégradation insensible et ravissante. Il y a là quelque chose de changeant, quelque chose qui flotte, qui se dérobe et fuit. Quelque chose aussi d'inédit, ou d'inouï jusqu'alors, et qui n'a pas été perdu. Si, comme dit l'autre, « on est toujours le fils de quelqu'un, » la première origine du *Clair de lune* de M. Gabriel Fauré pourrait bien être dans la *Venise* de Charles Gounod.

De Lamartine et de Musset à M. Jean Richepin, la distance n'effraya pas le maître vieillissant. Dix ans avant sa mort, le 18 février 1883, il écrivait : » Ma chanson de *la Glu* est faite. Hier soir, je l'ai chantée chez A... Ils ont tous été empoignés. C'est sauvage. » Peu de jours après, le 1er mars : « Richepin sort d'ici. C'est un beau garçon, sain, robuste. Un bon regard franc. Je lui ai chanté la chanson de *la Glu*. Il m'a embrassé en sanglotant. » Ils avaient tous raison, les auditeurs et le poète. Ni leur émotion ne se trompait, ni ses larmes. « C'est sauvage, » et, chanté par Gounod, il m'en souvient, c'était presque atroce. Tout de même la *Chanson des Gueux* ne fut et ne pouvait être qu'une fois sa chanson. Le grand, le vrai Gounod, dans l'ordre ou le genre de la « mélodie, » reste celui du *Rossignol*, du *Soir* et du *Vallon*, le Gounod lamartinien, le Gounod dont le chant profond, pur et tendre, ignorant le trouble et la violence, respecte et même accroit en nous ce que Gœthe appelait le trésor sacré du repos.

Un de ses disciples préférés et fidèles, M. Paladilhe, n'y porta non plus nulle atteinte. Dans une anthologie des « mélodies » françaises, il faudrait faire une place à ce musicien, trop oublieux de lui-même et trop souvent silencieux. Je sais mainte pièce de vers que d'autres ont chantée, et qu'il a chantée, lui, mieux que personne : celle de Victor Hugo « *Si tu veux, faisons un rêve*, » et surtout le *lamento* de Théophile Gautier : « *Ma belle amie est morte.* » Gounod aussi l'avait mis en musique et ne cachait pas sa préférence pour l'inspiration qui n'était pas la sienne. Quant à la populaire *Mandolinata*, que le jeune, tout jeune « prix de Rome » rapporta de là-bas, naguère, avec ses vingt ans, on en pourrait dire à peu près ce que d'Annunzio disait un jour d'une autre chanson d'Italie : « Ceci n'est point l'âme vraie de Venise. . . . . .

Il y a en nous, vagabonde comme un papillon voltigeant à la surface de notre âme profonde, une *animula*, un minuscule esprit joyeux qui souvent nous séduit (1)... » Eh bien! ce qui chantait sur la mandoline de l'adolescent d'autrefois, ce n'est que l'*animula* de Rome, de Florence et de Venise, mais nous aimons encore de l'entendre chanter. Aussi bien « notre âme profonde » ne saurait être insensible au *lamento* signalé tout à l'heure, pas plus qu'à certaine chanson de Françoise de Rimini. Et nous goûtons enfin, pour leur charme intime, les *Mélodies écossaises*, surtout le *Rouet*, dont l'accompagnement, aux harmonies originales et subtiles, a vraiment introduit dans une chanson de fileuse un murmure, un frisson nouveau.

*
* *

Que l'heure est donc brève
Qu'on passe en aimant!
C'est moins qu'un moment,
Un peu plus qu'un rêve.

« Dans le demi-jour du grand salon en tenue d'été, rempli de fleurs, le lampas des meubles recouvert de housses blanches, lustres voilés, stores baissés, fenêtres ouvertes, Mme Jenkins, assise au piano, déchiffre la mélodie nouvelle du musicien à la mode; quelques phrases sonores accompagnant des vers exquis, un *lied* mélancolique, inégalement coupé, qui semble écrit pour les tendres gravités de sa voix et l'état inquiet de son âme.

Le temps nous enlève
Notre enchantement,

soupire la pauvre femme, s'émouvant au son de sa plainte...

« Elle travaillait constamment, passait ses après-midi à feuilleter les nouveautés, s'attachant de préférence aux harmonies tristes et compliquées, à cette musique moderne qui... répond bien plus à nos nervosités, à nos inquiétudes, qu'à nos sentiments. »

Impossible de mieux donner que ne le fait cette page du *Nabab*, l'impression, presque la sensation même que produit l'une des plus pénétrantes et des plus personnelles entre les

(1) *Le Feu.*

mélodies de Massenet. Qui de nous, écrivant ou parlant de musique, n'envierait au grand romancier une aussi juste transposition de l'ordre musical dans l'ordre littéraire, une aussi fine analyse, en quelques mots, de quelques sons!

Lied, en effet, soit quelque chose de plus intime et de plus familier qu'une mélodie; courtes phrases errantes, coupées de silences, le chant de Massenet est bien tout cela; gravité tendre, mélancolie inquiète, un peu nerveuse, c'est bien aussi tout cela qu'il exprime. Faut-il même l'appeler chant? Plutôt murmures et soupirs. Ici, plus rien de symétrique ou seulement de régulier. C'en est fini des strophes. Et presque plus rien de formel et de précis. A ce vague, à cette fluidité, l'on reconnut jadis un art nouveau. Art subtil, dont le charme après un demi-siècle, et plus, ne s'est pas évanoui. Il nous enveloppe, il nous possède toujours, et d'aucuns ont pu se demander si *Manon* même, ou *Werther*, fit plus d'honneur à la maturité du maître, que n'en avait fait le *Poème d'avril* à sa jeunesse. D'autres « poèmes » suivirent celui-là, sans l'égaler toutefois, hormis le *Poème du souvenir*, qui le surpasse, et demeure à notre gré le chef-d'œuvre de ce groupe choisi. Chacun de ces petits recueils forme une suite, un « cycle, » dans la manière de Schubert et de Schumann. Elle était inusitée chez nous avant Massenet, et plus d'un musicien l'a reprise après lui.

Elle a porté bonheur à M. Widor. Nos chanteurs et nos cantatrices feraient bien de ne pas oublier les *Soirs d'été* (sur des vers de M. Paul Bourget, ce qui ne gâte rien). Ici, comme en certains « poèmes » de Massenet, — agrément auquel on sait que les Anciens déjà n'étaient pas insensibles, — la voix chante et déclame tour à tour. Soirs mélodieux, inégaux en lyrisme, il y en a là de « sereins et beaux, » comme ceux qu'aimait le poète; il en est de sombres et d'orageux. Si nous ne recevons de telle ou telle cantilène qu'une impression légère, d'autres pénètrent en nous plus avant et jusqu'au fond. Élégie délicieuse, d'où se dégage une tristesse attirante, *l'Ame des lys* ou *le Silence ineffable de l'heure* n'est tout de même qu'une élégie. Mais le dialogue de la Douleur et du Soir s'élève au plus haut degré du pathétique. Diverse par le sentiment, la musique de M. Widor ne l'est pas moins par la forme : ici, librement partagée entre le récitatif (ou la mélopée), et la mélodie pure; ailleurs, plus définie, plus mesurée et rien que

chantante. Sans compter que déjà tout chante en elle, le piano, — je dirais presque la symphonie, — autant que la voix. Peu à peu la mélodie accompagnée se transforme en mélodie concertante. Et c'est peut-être le signe où l'évolution générale du genre dont nous considérons la suite, se rapporte et se reconnaît le plus sûrement.

« Practical » et « poetical basis. » Nos confrères anglais définissent volontiers par ces deux mots les deux éléments de l'art musical. Dans un ordre comme dans l'autre, mais dans le second surtout, celui de la « poésie, » ou de la sensibilité, c'est de Massenet que les *Soirs d'été* de M. Widor révèlent par moments l'influence. Les premières mélodies de M. Reynaldo Hahn, un élève du maître, y pouvaient moins encore échapper. En dépit des pédants et des mandarins, bon nombre de ses autres chants ont une grâce subtile, un charme frêle, qui leur est propre. J'accorde que parfois une certaine préciosité s'y mêle. Mais ne croyez-vous pas qu'il existe, même en musique, des précieuses qui ne sont pas ridicules, et dont l'élégance est préférable, — fût-elle un peu mièvre, — à certaine prétendue puissance qui n'est que lourdeur et brutalité? Sans compter que, parmi les mélodies de M. Reynaldo Hahn, on en citerait de simples, voire de fortes, ne fût-ce que ces *Trois jours de vendange* (poésie d'Alphonse Daudet), enlevés de verve, — les peintres diraient « de chic, » — et dont la saine vigueur est faite également de la frappe du rythme et de l'éclat de la tonalité.

C'est pour sa langueur au contraire qu'on a tant aimé l'*Offrande*, et qu'on l'aime toujours. C'est pour la mollesse, pour la défaillance de ce chant fatigué, meurtri, qui jamais trop ne s'élève, et qui pose, ou repose, sur un fond d'accords entrelacés, ou conjugués, comme lui-même tristes et doux. Oui, dans cette « mélodie, » l'harmonie, ou plutôt une suite, un jeu d'harmonies a sa part, aussi grande que celle du chant. Une sorte de va-et-vient harmonique sert également de base, ou de pédale, à la plainte, verlainienne comme l'*Offrande* : « *Le ciel est par dessus le toit, si bleu, si calme.* » Calme elle-même, égale et tout unie, un seul accent en hausse le ton et l'avive. Mais il s'amortit aussitôt. En vérité, la musique ici, pénitente et contrite, a presque le sens, non plus ironique et plaisant, mais sérieux, mais sincère et chrétien, de cette phrase de je ne sais

quel personnage de comédie : « Je n'ai pas de remords, puisque je me repens. »

Verlaine souhaitait « de la musique avant toute chose, » et la musique a comblé son vœu. Dans la manière de Massenet, M. Reynaldo Hahn a fait des *Chansons grises* un album de quelques mélodies si légères, si vaporeuses et fugitives, qu'en musique même, ainsi qu'en poésie, elles sont à peine des « impressions. »

> Je subtiliserais un morceau de matière,
> Que l'on ne pourrait plus concevoir sans effort,
> Quintessence d'atome, extrait de la lumière (1).

C'est à cela que, dans l'ordre des sons, le musicien raffiné des *Sanglots longs des violons*, de l'*Heure exquise* et de l'*Allée sans fin* a réussi. Après quoi, par crainte peut-être de raffiner davantage, et pour se raffermir, il a écrit les *Études latines*. L'esprit et le style en est tout différent, et même opposé : franc, vigoureux, tantôt lyrique avec éclat, tantôt élégiaque sans faiblesse, tel enfin que nous concevons, d'après l'antique, le sentiment ou l'*éthos* apollinien. *Néère* et *Pholoé*, *Tyndaris* et *Lydé*, *Lydé* surtout, ce beau *vocero* bachique, musique de grand soleil ou de clair de lune, il ferait bon les emporter, ces mélodies latines, au pays qui leur ressemble, et là, comme naguère, une flûte, avec une harpe, accompagneraient la voix.

Une telle musique n'est pas la seule qui dans le temps et l'espace emmène au loin la pensée ou la rêverie. Notre « mélodie » française prend toutes les formes. Pas un mode du lyrisme ne lui est étranger. Comme ses « Méditations », ses « Harmonies » et ses « Recueillements », comme ses « Contemplations » et ses « Voix intérieures, » elle a, — bien que plus rares, — ses « Orientales » aussi. L'on ne saurait guère trouver d'exotique à la *Medjé* de Gounod que son nom. *Les Adieux de l'hôtesse arabe*, de Bizet, doivent à la monotonie du rythme, à la langueur de la cantilène, à la vocalise finale, un peu plus de cette couleur qu'on appelle locale, sans que d'ailleurs il soit très facile d'en déterminer le lieu. C'est de ce lieu, de ces lieux très vagues, « l'Orient, » que les *Mélodies persanes* de M. Saint-Saëns (*la Solitaire*, *au Cimetière*, et deux ou trois encore) nous donnent

1. La Fontaine, fables ; X, 1. (Discours à Mme de la Sablière.)

l'impression très vive, ou peut-être l'illusion. Grand musicien et grand voyageur, — bien qu'il n'ait pas, croyons-nous, poussé jusqu'en Perse, — les voyages de M. Saint-Saëns, on le sait, n'ont pas été perdus pour la musique. On ferait un petit atlas avec un certain nombre de ses compositions. Enfin n'allons pas oublier, parmi nos exotiques, l'artiste original que fut Bourgault-Ducoudray. L'auteur de la *Rapsodie Cambodgienne* et de *Thamara* l'est également d'une mélodie, qui seule ici nous intéresse : l'*Hippopotame* (poésie de Théophile Gautier). Un animal, et lequel! au lieu d'un paysage, est pris ici comme le premier terme du fameux rapport dont « un état d'âme » est le second. La première strophe décrit l'énorme bête, et dans la suivante (*Je suis comme l'hippopotame*), nous lui sommes comparés. La musique de l'une et de l'autre est à la taille du sujet, et ce n'est pas peu dire. Elle en a su rendre avec la même grandeur, avec la même force, et la matière, et l'esprit.

***

Revenons maintenant aux choses et aux sentiments de chez nous, à ce que nous avons, autour de nous, en nous, de plus nôtre. L'un des maîtres, et, si M. Henri Duparc n'existait pas, nous dirions le maître de la mélodie française contemporaine, (mettons en ce dernier demi-siècle), celui qu'on a souvent appelé notre Schumann et que vous avez déjà reconnu, c'est M. Gabriel Fauré. Par lui, les deux éléments du genre, ou de la forme, le chant et l'accompagnement, ont été renouvelés. Pour bien juger, et sur un seul exemple, de l'importance et de la qualité de ce renouveau, il suffirait de comparer au *Soir* de Gounod, le *Soir* par où se termine le second recueil de M. Fauré. L'une et l'autre mélodie n'ont de commun que le titre. Elles diffèrent peut-être encore plus que ne sont diverses les deux poésies de Lamartine et d'Albert Samain. Plus de strophes d'abord, je parle de strophes musicales; un enchaînement continu, sans reprises, ni repères, hormis, au début de la troisième strophe poétique, un rappel des deux mesures initiales. Et presque tout de suite, au lieu de la belle et pure simplicité de Gounod, quelle complexité, quelle recherche, mais délicieuse! La mélodie elle-même n'est pas simple. « *J'allais,* » chantera M. Fauré plus tard, avec Verlaine cette

fois, « *J'allais par des chemins perfides.* » Dès à présent il va par des chemins obliques et détournés. Mais les ingénieux, les ravissants détours! Bémols, doubles bémols, bécarres, à chaque mesure, à chaque pas, un « accident, » — c'est le terme technique, — mais toujours des accidents heureux. Tout change, tout module, tout chatoie et miroite. Des nœuds étroits se forment, non sans vigueur, non sans rigueur même, pour se dénouer avec une aisance imprévue. Éloignée un moment, égarée peut-être, la tonalité se rapproche et se retrouve. On croyait la voix embarrassée et captive, elle se dégage et se libère soudain. *Clair de lune, Au bord de l'eau,* les *Roses d'Ispahan,* combien d'autres encore, elles ont toutes, ou presque toutes, ces mélodies, même souplesse et même fluidité. Un reflet de la *Venise* de Gounod, écrivions-nous tout-à-l'heure du célèbre *Clair de lune.* Plutôt peut-être comme un prisme, au travers duquel se brise et se décompose le rayon. En vérité, si l'on osait transposer de l'ordre divin dans un ordre profane, bien qu'idéal encore, la psychologie et le langage mystique, on dirait volontiers de la mélodie de M. Fauré en général et de celle-ci plus que de toute autre : elle « a des artifices secrets, incroyables, pour se faire aimer »; elle « a des éloignements qui nous approchent » et souvent, lorsqu'elle « se dérobe, » elle « se donne (1) »

« Harmonie! Harmonie! » On peut bien ici l'invoquer avec Musset, mais sans ajouter avec lui que c'est d'Italie qu'elle nous est venue. Autant que la mélodie, sinon davantage, elle est l'ingénieuse ouvrière des chefs-d'œuvre très français d'un Fauré. De quel musicien a-t-on raconté que, tout enfant, il cherchait sur le piano « les notes qui s'aiment. » Celles-là, qu'il connaît bien, doivent au compositeur du *Clair de lune* de nouvelles raisons de s'aimer. Il en a réuni d'autres, qui s'ignoraient entre elles, et d'autres encore, qui croyaient peut-être se haïr. Ainsi, dans une forme de la musique autrefois individuelle et pour ainsi parler, solitaire, le nombre, de plus en plus, intervient, et le nombre, non seulement des notes, mais des voix. Au chant des lèvres humaines, le piano, qui ne faisait que l'accompagner, mêle désormais ses chants.

Avec, ou malgé cela, cet art subtil n'est pas d'un mandarin

(1) Bossuet.

ou d'un mage. Délicieuse ici de grâce ondoyante, la mélodie de M. Fauré peut être ailleurs admirable de droiture et de force. Alors elle se livre tout de suite et tout entière, sans réserve comme sans retard. Alors son lyrisme tantôt se renferme et se concentre en des formes brèves, en des raccourcis sonores (le *Secret*, les *Présents*), tantôt au contraire s'épanche et se déploie. Ce dernier cas est celui de larges, de magnifiques effusions telles que les *Berceaux*, les deux *Automne*, *Au Cimetière*, *Après un rêve*.

Le long du quai, les grands vaisseaux
Que la houle incline en silence,
Ne prennent pas garde aux berceaux
Que la main des femmes balance.

Ainsi que naguère à la poésie de Lamartine la musique de Gounod, quelle envergure la musique de M. Fauré donne aux strophes de Sully Prudhomme! Comme elle en amplifie les oscillations! Mais surtout comme elle en avive le sentiment et l'émotion! Comme le chant, ou les chants, car ils sont plus d'un, qui se répondent, pénètrent en nous! Comme les notes de la basse, une par une, descendent au fond de nous, comme leurs coups réguliers y retentissent, tandis que, s'élevant, les notes de la voix gémissent et, quelques-unes du moins, les plus hautes, sont près de crier. Un cri véritable, atroce, éclate au milieu de la mélodie qui s'appelle *Au Cimetière*, (poésie de M. Jean Richepin). Dans l'œuvre de M. Fauré, je sais une autre page funèbre, mais celle-là sereine et consolatrice : le *Pie Jesu* du *Requiem*. Lisez, chantez-les toutes deux et vous admirerez, vous aimerez cet art, cette âme de musicien, sensible, devant la vie et devant la mort, à tous les modes, à toutes les nuances de la tristesse humaine, depuis la mélancolie jusqu'au désespoir.

C'est la tristesse encore, une tristesse infiniment pure, sereine et profonde, sans violence et sans trouble, presque sans mouvement, que respire l'admirable *canzone* intitulée : *Après un rêve*. Nous disons bien : *canzone*, car elle fut, paraît-il, à la suite d'une gageure ou d'un concours, et sous les auspices de Pauline Viardot, imitée par M. Fauré, très jeune alors, des vieux chefs-d'œuvre d'Italie. Elle nous paraît, tout simplement, leur égale et leur sœur. Pour le fond et pour la forme, pour la pensée, ou la passion, intense et contenue, et pour le style, je

ne vois de comparable à ce chant, porté sur de calmes accords, qu'un chant, à peine connu, mais qui mériterait d'être célèbre, du vénitien Caldara. Pendant près d'un demi-siècle, bien des mélodies de M. Fauré, modernes et, comme on dit, « avancées », témoins du présent, annonciatrices de l'avenir, nous ont parlé d'aujourd'hui, voire de demain. Mais dans cette mélodie vraiment unique, nous sentons, nous aimons quelque chose qui vient de plus loin, qui va plus loin aussi et qui ne passera pas : c'est l'esprit, c'est le génie latin et classique, l'ordre des lois éternelles, la beauté des règles souveraines, des règles d'or.

Hier et demain, musique d'autrefois et « musique de l'avenir » se mêlent dans une mélodie en quelque sorte à double visage, de Charles Bordes : *Sur un vieil air* (poésie de Verlaine).

Le piano que baise une main frêle,
Luit dans le soir rose et gris, vaguement,
Tandis qu'avec un très léger bruit d'aile
Un air bien vieux, bien faible et bien charmant
Rôde, discret, épeuré quasiment
Dans le boudoir longtemps parfumé d'elle.

Cet « air bien vieux » n'est autre que *Plaisir d'amour*. Il « rôde » en effet, il passe et repasse, du commencement à la fin de la mélodie, à travers un accompagnement continu, tissé d'harmonies singulièrement neuves et jeunes. Tantôt elles l'enveloppent et le voilent, tantôt elles le découvrent, pour le recouvrir aussitôt. Est-ce de lui, serait-ce d'elles, que nous vient ce charme, cet attendrissement et cet obscur désir de larmes? Elles, lui, nous les distinguons à peine. Un art primitif, un art plus que raffiné, risquaient ici de se heurter, au moins de se contredire : ils s'accordent jusqu'à se fondre en un délicieux concert. « *Sweets on the sweet.* » Sur la douceur de l'un, sur sa tristesse, l'autre ne fait que répandre plus de tristesse et de douceur encore.

Tristia. Toutes ou presque toutes les mélodies de Bordes pourraient s'appeler de ce nom. Peut-être encore plus que de M. Fauré, Verlaine est le poète favori, fraternel de ce musicien dolent. J'ai tort : c'est douloureux qu'il faut dire, sous peine de rabaisser sa tristesse même et de la réduire à la médiocrité d'une banale et fade mélancolie.

« *Le son du cor s'afflige au fond des bois.* » Ni ce vers, et ceux qui suivent, de Verlaine toujours, ni ceux d'Alfred de Vigny, qu'ils rappellent, n'ont rien d'aussi navrant que la musique inspirée par eux. Des « Paysages tristes » du poète, le musicien a fait des paysages désolés. *Soleils couchants*, *l'Heure du berger*, donnent une impression profonde, et qui va jusqu'au malaise, presque jusqu'à la peur, de solitude et de silence. Rien n'est curieux comme de voir ou plutôt d'entendre ces mots : « *Soleils couchants*, » revenir sans cesse, changer de valeur, et véritablement de couleur, suivant la place que la musique leur donne dans la période mélodique, selon l'atmosphère, la couleur harmonique dont elle les environne et les baigne. Avec l'*Heure du berger*, on entre plus avant encore, à pas lents, réguliers, dans l'infini de la tristesse. Et soudain, quand se creuse, dans le chant ou dans l'accompagnement, un trou de silence et d'ombre, on a la sensation d'y tomber. Elles sont à peine connues, ces mélodies, sombres chefs-d'œuvre du grand artiste et de l'apôtre plus grand encore que fut Charles Bordes. Serviteur des maîtres, de tous les maîtres, il n'était insoucieux que de son propre service. Mais plus il s'oublia, plus nous devons nous souvenir de lui.

« C'est la nostalgie de la mort, » disait Georges Bizet d'un *lied* de Schumann. Il l'aurait dit également des mélodies de Charles Bordes et de deux mélodies au moins d'Ernest Chausson : *le Temps des lilas* et *les Heures*. L'une et l'autre se ressemblent par une commune et mortelle mélancolie, par la tonalité, par les syncopes anxieuses de l'accompagnement. La première, belle d'ampleur, se développe en une longue et lente période, oratoire et musicale à la fois. La seconde a moins de mouvement, ou plutôt, composée de notes voisines entre elles et groupées autour d'une note centrale, constante, elle se meut, sans écart, dans un plus étroit espace. Et puis, et surtout, les paroles en étant vagues, obscures, nous l'aimons, cette mélodie, parce qu'elle donne un sens flatteur pour la musique à la fameuse boutade : « Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante. » Oui, chanté seulement, par la vertu mystérieuse et toute-puissante du chant, cela, même cela, qui n'était rien, ne voulant presque rien dire, devient quelque chose, et de très beau.

*
* *

Nous voici devant les dernières de nos mélodies françaises, mais non pas les moindres. Vieilles de quarante années peut-être, les mélodies de M. Henri Duparc ne sont même pas, il s'en faut, les dernières par l'âge. Bien d'autres ont paru depuis, dont nous avons parlé, ou que nous pourrions signaler encore. De celles-ci pourtant mieux vaut nous taire. Pourquoi? Pour une raison qu'en termes analogues Renan et, croyons-nous, Brunetière, ont formulée tour à tour. « En art », a dit l'un, « la sympathie est la grande méthode. » Et l'autre : « On ne devrait écrire que de ce qu'on aime. « A ce compte-là, que n'écrirait-on pas de l'*Invitation au voyage*, de *Phidylé*, du *Lamento*, de la *Chanson triste* et de la *Vie antérieure!* Il n'y a pas là plus de vingt ou trente pages. C'est peu. Mais « vray est que ce peu plus est délicieux que le beaucoup » de tel ou tel. Cinq ou six mélodies, mais autant de chefs-d'œuvre, et classiques, si par ce mot nous entendons encore, avec les Anciens, les œuvres, comme les hommes, les citoyens, de la première classe, ou du premier rang.

Mélodique, harmonique et symphonique, en ces trois ordres, l'imagination de M. Duparc a même puissance et même grandeur. Sa pensée musicale est de celles qui, du premier élan, vont très loin, volent très haut, et s'y soutiennent. Je ne connais pas de chants animés d'un souffle plus fort, alors même qu'il est calme, et d'une vie plus intense, que d'ailleurs elle se contienne ou qu'elle se répande. La beauté de la *Chanson triste* et des arpèges, admirables de richesse, qui l'enlacent, est faite ainsi de je ne sais quelle plénitude sonore. Plus belle encore, la *Vie antérieure* l'est d'une beauté diverse et sans cesse renouvelée.

J'ai longtemps habité sous de vastes portiques
Que les soleils marins teignaient de mille feux,
Et que leurs grands piliers, droits et majestueux,
Rendaient pareils, le soir, aux grottes basaltiques.

Droite et majestueuse elle-même, la strophe musicale est fondée sur le ton et sur l'accord immuable d'*ut* majeur. La période suivante s'élève par degrés. Chant, accompagnement, modulations, la musique tout entière se meut et s'émeut. Comme la poésie, mais avec un bien autre éclat, elle évoque

un monde grandiose, féerique, de formes et de couleurs. Le luxe du verbe, et du verbe de Baudelaire, n'est rien ici auprès de la magnificence des sons, de l'éclair de certaines notes, de la splendeur de certains accords.

C'est là que j'ai vécu dans les voluptés calmes.

Sur ce vers, voluptueuse encore, mais déjà calmée, par les mêmes degrés qu'elle avait gravis, la musique va descendre. Elle s'exaltait, elle s'apaise. Lyrique toujours, elle ne l'est plus que d'un lyrisme pour ainsi dire intérieur, et son rêve somptueux s'achève longuement, en nostalgique, en douloureuse rêverie.

La voix s'est tue, et pendant quelques mesures le piano continue de chanter. Son rôle d'accompagnateur et de subalterne est bien fini. Dans l'*Invitation au voyage*, tout chante également, toujours. Tout, et dès le début, jusqu'à ces couples d'accords voisins, plus que voisins, qui s'effleurent et, rien qu'à s'effleurer, frissonnent d'un long, doux et triste frisson. Partout sans doute la voix prédomine. Mais quand vient la dernière strophe, les mêmes ondes, ridées à peine, qui ne faisaient que la soutenir, la soulèvent et l'emportent. Rapides, serrés, les arpèges multiplient et précipitent leurs vagues de lumière. Sur certains mots, certaines notes jettent vraiment des flammes. Tout rayonne et resplendit. Nous sommes ici devant une « gloire » sonore.

« Comme une aile au pied du vers posée. » Jamais la note n'a mieux justifié la flatterie de cette image. Jamais la musique n'a plus exalté, magnifié la poésie. *Phidylé* surtout, la *Phidylé* qui parle seulement, n'est rien auprès de celle qui chante aussi.

L'herbe est molle au sommeil sous les frais peupliers
Aux pentes des sources moussues,
Qui dans les prés en fleurs germant par mille issues,
Se perdent dans les noirs halliers.

Repose, ô Phidylé. Midi sur les feuillages
Rayonne et t'invite au sommeil.
Par le trèfle et le thym, seules, en plein soleil,
Chantent les abeilles volages.

Un chaud parfum circule au détour des sentiers.
La rouge fleur des blés s'incline,
Et les oiseaux, rasant de l'aile la colline,
Cherchent l'ombre des églantiers.

Mais quand l'Astre, incliné sur sa courbe éclatante,
Verra ses ardeurs s'apaiser,
Que ton plus beau sourire et ton meilleur baiser
Me récompense de l'attente.

Bucolique charmante, cette gracieuse invitation, non plus au voyage, mais au repos d'abord, ensuite à l'amour, n'est guère autre chose. Que s'il était possible de citer, après la poésie, la musique, on verrait aussitôt, non pas apparaître, mais éclater la différence, et tout un ordre nouveau, tout un monde, autrement vaste, autrement varié, s'ouvrir. Les diverses puissances de la musique s'unissent pour lui donner le mouvement et la vie. Par l'ampleur autant que par la richesse, le rythme d'abord, le rythme des sons, surpasse infiniment le rythme des vers. Il divise les strophes, pareilles en périodes inégales par la coupe métrique et par la durée. L'harmonie à son tour colore de teintes changeantes les paysages qui se succèdent, tandis que la symphonie, elle aussi mouvante, en renouvelle constamment les formes. Quant à ces trois mots : « *Repose, ô Phidylé,* » la musique, les répétant de place en place, en a fait chaque fois, la dernière surtout, une halte délicieuse, un reposoir sonore. Elle semble elle-même s'y reposer et s'y complaire longuement, ne chantant qu'à voix basse, attentive et comme suspendue aux échos prolongés de sa mourante voix. Mais quand vient la strophe dernière, cette voix se ranime et surgit soudain du silence. Qui donc est Phidylé? Nymphe sans doute, et peut-être déesse, tellement on croit voir ici quelque Vénus du Titien ou l'Antiope du Corrège, éveillée tout à coup, se lever. Et ce n'est pas seulement la voix, c'est la musique entière qui se lève et s'élève. De quel élan et jusqu'à quelle hauteur! « Tu fais cela, musique, » s'écriait Shakspeare un jour, après avoir dénombré ses miracles. Et nous, nous admirons la musique, la nôtre, qui fait d'un appel aimable, une des plus pathétiques et des plus grandioses parmi les innombrables invocations d'amour.

Là enfin, même là, quoique le sentiment et la passion y monte à son faîte, là comme dans l'*Invitation au voyage*, « là tout n'est qu'ordre et beauté. » Quelle que soit la nouveauté, la richesse de cet art, l'ordre le régit, l'ordre le préserve de l'excès et de l'écart. Jamais rien, fût-ce les plus libres modulations, les harmonies les plus audacieuses, n'altère dans les chefs-d'œuvre français d'un Fauré, d'un Duparc, ce que

Charles Maurras appela naguère « le beau visage de l'unité. »

Cette unité, que trop souvent ailleurs notre musique moderne a compromise et rompue, la voix humaine, dans le genre que nous achevons de décrire, continue de la représenter et de la défendre. Harmonique, symphonique même, l'évolution générale ne pouvait, nous l'avons dit, manquer d'accroître le rôle, autrefois secondaire, du piano d'accompagnement. Le domaine de la « mélodie » n'en demeure pas moins le royaume, ou le refuge du chant, d'un chant unique, ou du moins supérieur à ceux qui concourent avec lui. Une voix, un instrument, la « mélodie » ne comporte que deux interprètes. Contre les excès croissants du nombre cela suffit, dans une certaine mesure, à la protéger. Cela suffit également, nous venons de le voir, à créer les chefs-d'œuvre que sont nos chants. Ici l'on va se hâter de nous dire : « Les autres, » — les ennemis. — « les autres ont eu Schubert et Schumann. » Il est vrai. Et qui parle de les oublier! Tous les deux, surtout Schubert, ils surpassent les nôtres par l'abondance et la diversité. Peut-être aussi la « mélodie » française a-t-elle manqué toujours un peu du naturel, du tour familier et populaire qui fait l'un des charmes du *lied* allemand. Mais depuis leur Schubert et leur Schumann, ils n'ont pas eu, — « les autres, » — tous ceux qui nous furent donnés à nous et qu'ils nous envient. Ceux-là, gardons-nous plus que jamais de les méconnaître. Aimons-les, si les temps sont révolus où les Français non seulement ne s'aimaient pas entre eux, mais ne s'aimaient pas eux-mêmes. Souhaitons seulement, et nous finirons par ce vœu, souhaitons que notre « mélodie » prenne, ou reprenne quelquefois un accent qui fut nôtre et que notre musique a perdu : l'accent de la joie. Sainte-Beuve écrivait à Baudelaire, après avoir analysé l'impression que venaient de lui donner les vers du poète. « Vous dire que cet effet général est triste, ne saurait vous étonner. » On pourrait, sans les surprendre eux non plus, dire la même chose à nos musiciens modernes et volontiers « baudelairisants. » Ils ont abusé de la mélancolie, de la tristesse et du désespoir. Au lendemain du triomphe, à l'aube d'un âge nouveau, nous demandons que le sourire, le rire même, revienne sur les lèvres mélodieuses de la patrie.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Tandis qu'usant d'un droit inscrit dans la Constitution fédérale des États-Unis, la Commission des Affaires extérieures du Sénat américain étudie et prépare des amendements au Traité avec l'Allemagne, particulièrement au Pacte de la Société des Nations, et précisément en vue de restreindre ou d'éviter les cas d'intervention militaire en Europe, chez nous la Chambre des Députés discute ce Traité, sans y pouvoir changer une virgule, et est condamnée d'avance à l'accepter ou à le rejeter en bloc, conformément aux lois constitutionnelles de 1875. De là une première inégalité dans la position respective des deux Parlements et des deux pays : le même texte, qui est pour nous *ne varietur*, est pour nos associés susceptible d'être modifié; et Pascal a raison une fois de plus : vérité en deçà des Pyrénées..., obligation en deçà de l'Atlantique, faculté au delà. Ou plutôt, l'obligation sera pleine et entière pour tous les contractants, mais, dans le fait, elle l'est déjà pour nous, elle ne le sera pour les États-Unis que par l'approbation du Sénat. La seule signature de son Gouvernement engage la France; la Confédération ne sera tout à fait engagée que lorsque le Sénat aura contresigné.

Qu'on ne nous dise pas qu'il en est de même ici, et que si les Chambres jugent faibles certaines parties du Traité et certaines de ses clauses défectueuses, elles n'ont qu'à ne point autoriser la ratification. L'impossibilité de corriger entraîne la nécessité de consentir. Ou bien, ce n'est pas telle ou telle stipulation du Traité qu'il faudrait repousser, mais le Traité dans son ensemble, en ses treize ou quatorze parties, et de son premier à son quatre cent quarantième article. Seconde impossibilité : comme il arrive souvent, l'énormité de la sanction la rend vaine. Elle serait absolument disproportionnée et proprement déraisonnable : mais, quand le remède serait pire que le mal, il n'y a point de remède. Le Traité contient d'excellentes

choses, et les bonnes y sont en nombre incomparablement plus grand, non pas même que les mauvaises, mais que celles qui laissent par trop à désirer. Tout ce que l'on peut en dire, si l'on est résolu à se montrer très sévère, c'est que le travail est médiocre et qu'une belle matière a été, par ci par là, un peu gâchée. Mais voilà tout; et, placé dans l'alternative ou de tout prendre ou de tout perdre, il serait insensé de préférer rien, et de recommencer dans le vide et dans le noir une œuvre dont on n'est plus le maître.

Cette situation embarrassante et fausse, où se trouvent ceux auxquels on demande de souscrire au Traité ainsi qu'on demandait jadis de souscrire à une Bulle, ne pouvait manquer de donner le ton au débat. « Nous avons assisté, a dit l'un des orateurs, à une longue succession d'explications de vote, et ces explications de vote avaient le caractère de toutes les explications de vote, c'est-à-dire que les votes annoncés étaient le plus souvent en contradiction avec les raisons invoquées. » Mais justement le débat ne pouvait dépouiller ce caractère académique que pour en revêtir un autre, le plus fâcheusement parlementaire, celui d'une bataille ou, pour ne pas exagérer, d'un assaut contre le cabinet. On ne devait plus voir le Traité qu'à travers ses auteurs, et la question de la paix allait devenir ce que tout devient dans les Chambres, une question ministérielle.

Nous voudrions, de cet asile d'esprit où les passions environnantes ne nous troublent pas la vue et ne nous égarent pas la main, regarder d'un peu haut cette paix qu'on nous offre et dessiner dans ses grandes lignes l'Europe qu'elle nous fait. La discussion engagée et poursuivie à la tribune nous fournit l'occasion de résumer, en la côtoyant, ce que nous avons écrit, de quinzaine en quinzaine, depuis dix mois. Il ne nous sera pas difficile de nous mettre en état d'impartialité, et de considérer le Traité en lui-même, sans la moindre acception ni exception de personnes. Les hommes nous sont plus que respectables : ils nous sont indifférents ; ceux-ci ou d'autres, où sont ceux qui eussent été de plain-pied à la hauteur et exactement à l'échelle des circonstances ? Nous avons donc soutenu ceux-ci, d'une sympathie qui n'a pas hésité et qui ne s'est ni réservée, ni marchandée, ni reprise, d'abord parce qu'ils étaient là, ensuite parce qu'ils ont bravement entrepris, énergiquement conduit, heureusement achevé la première partie de la tâche, qui était aussi la première condition de la paix, et qui était de vaincre.

Comme le gouvernement qui l'a conclu, le traité de paix a ce mérite souverain qu'il existe. La jument de Roland, avec toutes ses

qualités et un seul défaut, ne valait plus un clou d'un de ses quatre fers : avec tous les défauts, et la seule qualité qui lui manquait, qui sait où elle eût pu encore porter le paladin ?

Au sommet du Traité de paix, dressons sa plus haute vertu, arborons sa plus pure gloire. Il nous remet en possession de l'Alsace et de la Lorraine, nous réintègre dans notre bien. Et les considérants de l'arrêt doublent le prix du dispositif : « Les Hautes Puissances contractantes, ayant reconnu l'obligation morale de réparer le tort fait par l'Allemagne, en 1871, tant au droit de la France qu'à la volonté des populations d'Alsace et de Lorraine, séparées de leur patrie, malgré la protestation solennelle de leurs représentants à l'Assemblée de Bordeaux, sont d'accord sur les articles suivants... etc... » N'y eût-il pas une ligne de plus dans le Traité qu'il serait impossible à un Français de ne pas l'accueillir avec joie et reconnaissance, car il restitue à la patrie deux millions de Français, et il répare, au flanc de la France, une mutilation qui saignait encore.

Toutefois, il ne ferme pas, il ne recoud pas des plaies plus anciennes, et, stratégiquement, prenons garde de l'oublier, notre flanc reste découvert. La frontière qui nous est rendue est celle que nous avions au 18 juillet 1870, c'est-à-dire celle de 1815, où les profonds calculs de la Prusse et les craintes ou les rancunes d'autres États avaient ménagé des ouvertures pour pouvoir au besoin venir faire la police chez ce peuple inconstant, frondeur et belliqueux auquel on se plaisait à imputer tous les troubles et tous les malheurs de l'Europe. C'est cette frontière, précisément, celle de 1870, celle de 1815, qui nous a livrés à l'ennemi, il y a cinquante ans. Il semble qu'après une victoire qui fut totale, ou qui ne manqua de l'être, par les armes mêmes, que faute de quelques jours et par suite de la capitulation précipitée de l'ennemi, le moins que nous fussions fondés à attendre, c'était notre frontière de 1814. Or, la frontière de 1814 était à peu près celle de 1790, celle que la France s'était faite vers la fin de la monarchie. En gros, elle se définit, pour ce qui touche l'Alsace et la Lorraine par la possession de Landau et de Sarrelouis. L'Alsace et la Lorraine de 1815 étaient déjà une Alsace et une Lorraine amputées. Nous avions sur l'Alsace et la Lorraine de 1814 et de 1790 les mêmes droits que sur l'Alsace et la Lorraine de 1815. Ou si l'on veut parler un langage qui fut le nôtre sans que personne ait eu à nous l'apprendre, Landau et Sarrelouis avaient le même droit de vouloir être avec nous que Strasbourg et Metz, et

longtemps leur fidélité avait saisi les occasions de s'affirmer.

Voilà ce qu'il fallait répéter à nos alliés et associés, jusqu'à ce qu'ils l'eussent entendu. Comment se seraient-ils interdit d'effacer, pour une année de plus, une injustice aussi certaine? Comment auraient-ils tracé, dans l'histoire, une ligne au delà de laquelle les revendications ne remontent pas, alors qu'ils ressuscitaient la Pologne de 1772 et la Bohême de 1526? Surtout, comment n'auraient-ils pas compris que, de 1815 à 1919, la situation était retournée? Tandis qu'en 1815 on pouvait prendre avec une apparence de raison des mesures de préservation contre les agressions et les menaces du prosélytisme révolutionnaire et de l'impérialisme napoléonien, tout au rebours, en 1919, n'était-ce pas contre les agressions et les menaces du *Reich* allemand que l'on devait chercher et trouver des garanties? Peut-on penser que les événements, — et quels événements! — ne les aient pas instruits, et qu'ils ne se soient pas convaincus que ce qu'on avait pris au Congrès de Vienne pour un chef-d'œuvre de politique s'était révélé, à la longue, comme la plus lamentable et la plus formidable erreur?

Mais l'expérience profite peu; une faute ne guérit pas d'une autre, et, après une erreur, il reste toujours une erreur à commettre. La Conférence de Paris en a commis une, le Congrès de Versailles en consacre une, au prix de laquelle l'abandon de Landau et de Sarrelouis n'est qu'un détail sans importance. Ni nos collaborateurs, ni nous-mêmes, nous ne nous sommes lassés de la dénoncer à cette place et à toutes les pages de la *Revue*. Nous avons patiemment, obstinément, fait mieux que de la déplorer après coup; nous avons essayé, quand il en était temps, de prémunir contre elle. Pour en détourner, nous avons invoqué des arguments de tout ordre, historique, juridique, politique. Ils se groupaient en quelque sorte spontanément, se formaient en un faisceau qu'il ne paraissait pas possible de rompre. Et d'ailleurs, à quoi bon tous ces arguments? N'était-ce pas l'évidence et le bon sens? Cette nouvelle erreur, aussi redoutable peut-être pour l'Europe du XXe siècle que le fut, pour le XIXe, celle de 1815, elle tient tout entière dans la formule même qu'emploie le protocole du Traité de Versailles : « Et l'Allemagne, d'autre part. »

Par l'usage d'une telle formule, le Traité fait plus que de conserver et de reconnaître le *Reich* allemand. Il fait de l'Allemagne un bloc, ou, si ce n'est pas lui qui fait ce bloc, il le scelle. Il élève l'Allemagne à une puissance d'unité qu'elle n'avait jamais eue. On n'a invité à Versailles que des délégués du seul *Reich* allemand; le *Reich* seul a

été admis à présenter ses *Remarques;* il a signé tout seul ; il a ratifié tout seul : « Et l'Allemagne, d'autre part. » Non pas l'Empire pour la terre d'Empire; la Prusse pour la province rhénane, et la Bavière pour le Palatinat, à propos du territoire du Bassin de la Sarre : le *Reich* tout seul, héritier de l'Empire, l'Allemagne une en sa prussification. Si bien que nous nous retrouvons en face d'une Allemagne à unité non seulement consolidée, mais renforcée, d'une Allemagne aggravée, puisque, plus l'Allemagne, à côté de nous, est unie, plus nous risquons d'avoir affaire à une Allemagne dangereusement ennemie. Il n'y a donc pas de doute que, du point de vue français, l'opération, ou l'absence de manœuvre, n'a pas été habile. Et si, par hasard, notre point de vue n'a été que le nôtre, si d'autres, de plus loin, ont aperçu l'Europe sous un autre angle, elle est, finalement, mauvaise aussi pour eux, comme pour nous et pour l'Europe elle-même.

En effet, les sûretés qu'on ne nous a pas laissé prendre de la manière qui nous eût le mieux convenu, il a fallu pourtant que de quelque manière on nous les donnât, et il n'y en avait qu'une, qui était une alliance défensive, un traité de garantie. On le sait maintenant, par la publication, en appendice au Rapport général de M. Louis Barthou sur le projet de loi portant approbation du Traité de paix, d'un document capital : le mémoire soumis par le gouvernement français aux représentants des Puissances alliées et associées, à la date du 25 février, et qui, jusqu'au milieu de mars, a constitué toute notre thèse. La lecture de ce mémoire, devant la Commission chargée d'examiner le Traité, avait produit, il n'y a point à en faire mystère, une impression, et plus encore, une émotion considérable. Dire de lui, comme on l'a dit, qu'il est pressant, qu'il est vraiment fort, n'est pas assez dire, et c'est à peine exagérer que de le qualifier, comme on l'a fait, de chef-d'œuvre : à ce degré, la logique est une espèce de beauté. Si la forme et le fond en sont d'une même main, il est regrettable qu'on n'ait pas trouvé le moyen de la faire plus souvent apparaître dans la négociation ; et si elles sont de deux mains différentes, regrettable qu'on n'ait pas trouvé le moyen de les mieux joindre et de ne pas les séparer. Quoi qu'il en soit, un document semblable, le Mémoire du 25 février « sur la nécessité de fixer au Rhin la frontière occidentale de l'Allemagne, » aurait dû être, sur quiconque l'avait lu, d'un pouvoir irrésistible. Il n'y avait pas à un mot à ajouter, et il n'y avait pas un mot à répondre. Tout au plus peut-on remarquer qu'il eût mieux valu, au lieu de : « la frontière occidentale, » de l'Allemagne, dire, plus simplement et

plus exactement, « la frontière militaire, » car, sous ce terme indéfini : « la frontière occidentale, » les interlocuteurs auxquels on s'adressait ont pu s'imaginer autre chose que la seule chose qui fût en question, la frontière militaire, marquée par l'occupation permanente et perpétuelle des six têtes de pont principales sur la rive droite du Rhin et la garde, en arrière, des principales voies de communication. Mais il suffisait de s'expliquer, et même sans explication, de chaque paragraphe, de chaque ligne, dès le début, nette, tranchante, presque impérieuse, la vérité sautait aux yeux : on serait tenté d'écrire qu'elle sautait à la gorge.

Du 25 février au milieu de mars, le Gouvernement français s'y est tenu, comme on se tient à la certitude, à l'article de foi, inébranlablement. Ce n'est que vers le 15 mars que, sur ce point essentiel, il a commencé à fléchir. Pendant ces trois semaines, que s'était-il passé? Un mémoire postérieur, et assez récent, — de la fin de juillet ou des premiers jours d'août, — nous aide à nous en rendre compte (de même que l'autre, il figure à la suite du rapport de M. Barthou). Certains de nos alliés et associés ont élevé des objections, avoué des inquiétudes. « La frontière occidentale » de l'Allemagne au Rhin, c'était, à leur avis, une cause constamment active de querelles et de conflits, une chance de guerre créée et entretenue à plaisir. En restreignant même au plus strict nécessaire les charges de l'occupation, la paix serait chaque jour à la merci d'un incident. On concevait très bien que nous fussions payés, ou plutôt que nous eussions payé pour nous mêlier, et qu'il nous fallût nous assurer une défense contre un retour offensif de l'Allemagne. Tout ce que nous voudrions, mais pas une défense de ce genre. Tout, mais pas le Rhin. On nous avait suffisamment donné, comme garantie de ce genre-là, en « démilitarisant » les territoires de la rive gauche du fleuve, et une bande de 50 kilomètres sur la rive droite. Si cette sûreté négative ne nous tranquillisait pas absolument, on consentirait peut-être à la corroborer par quelque sûreté positive, pourvu que ce ne fût point celle même que nous demandions.

Par exemple, que penserions-nous d'une alliance, d'une double alliance, avec la Grande-Bretagne et avec les États-Unis qui s'engageraient conjointement et indivisément à nous soutenir, dans le cas d'une agression de l'Allemagne, non provoquée de notre part? Que nous renoncions à notre prétention, pleine de périls pour nous et pour autrui, à la frontière du Rhin, et M. Lloyd George, prenant l'initiative, nous offrait l'alliance anglaise, et le président Wilson, sous

les réserves constitutionnelles, suivait. On nous laissait le choix, mais on nous imposait l'option. Ceci ou cela. Non point la bonne frontière militaire et l'alliance; mais l'alliance *ou* la frontière militaire. Le Gouvernement français s'est décidé pour l'alliance, et qui de nous, même s'il persiste à croire que deux précautions valent mieux qu'une et que l'une ne dispensait pas de l'autre, oserait lui reprocher son choix? La faute, s'il y en a une, n'est pas d'avoir choisi, mais d'avoir contraint à choisir. Ce n'est qu'entre deux maux qu'il faut choisir le moindre; entre deux biens, il faut choisir les deux. Tout le monde, et le gouvernement tout le premier qui s'y résignait, et plus encore ses conseillers techniques qui ne s'en contentaient pas, était loin d'être persuadé que, n'y ayant rien à regretter, il n'y eût rien à désirer de plus. Mais que faire? Dans son second mémoire, produit à la Commission de la Chambre, le Gouvernement s'est donné beaucoup de peine pour établir qu'il a bien fait de faire ce qu'il a fait. Et sans doute en est-il un peu de ce second mémoire, qui est plus souvent en opposition qu'en accord avec le premier, et qui n'est pas, tant s'en faut, de la même force, comme de ces préfaces, écrites après l'ouvrage terminé, et dans lesquelles l'auteur se découvre des intentions qu'il n'avait jamais eues en écrivant l'ouvrage. Mais il n'importe, si le résultat est acquis et si c'est un grand résultat..

L'alliance de l'Angleterre et l'alliance des États-Unis, leur engagement de ne pas nous laisser combattre seuls, au cas où l'Allemagne nous attaquerait sans que nous l'en eussions provoquée, est certainement un des plus grands que l'on pût obtenir. Ce n'est pas nous qui en médirons. En dépit des hésitations que pourrait faire naître le rapport de 1912, dont Ludendorff n'a pas décliné la paternité, nous croyons volontiers que l'Allemagne eût reculé, en août 1914, devant sa propre audace, si elle eût été prévenue que son agression déclencherait immédiatement l'intervention, en sens contraire, de la Grande-Bretagne, et, plus tard, l'intervention des États-Unis. Nous voulons le croire, et nous croyons donc que l'alliance anglaise et l'alliance américaine portent en elles-mêmes une puissante d'inhibition morale extraordinaire. Néanmoins, l'amorale Allemagne que nous avons connue, et qui persévère dans son être, n'est guère sensible à une contrainte morale. Il est vrai encore que celle-ci se matérialiserait un jour en fer et en or, mais les plus loyales nations du monde, les plus vaillantes et les plus riches, ne peuvent donner que ce qu'elles ont. Comme tout au monde, elles sont soumises aux lois de l'espace et du temps. Supposons que l'Allemagne pense avoir le temps de faire

son coup, avant que la Grande-Bretagne et les États-Unis aient eu celui de mettre debout leurs armées et de leur faire traverser l'espace, il demeure vraisemblable qu'elle le tenterait, ou du moins possible qu'elle le tente. Elle ne le réussirait pas, soit, et l'Angleterre et l'Amérique arriveraient. Mais elles seraient arrivées bien plus sûrement encore, si l'Allemagne avait eu à enlever la tranchée, à franchir le fossé du Rhin, tenu dans toute sa longueur et non pas seulement sur un parcours trop faible, de Lauterbourg à Bâle. Et soit : parce que l'Angleterre et l'Amérique arriveraient, la France ne serait point vaincue; mais combien de ses départements de l'Est et du Nord seraient exposés à être de nouveau ravagés? Le glorieux privilège d'être « la frontière de la liberté, » le carrefour des routes séculaires d'invasion, le champ de bataille, contre les Barbares, de l'humanité civilisée, devrait être dépouillé de ses tristesses, et, pour en partager également les misères, et n'en pas faire porter tout le poids toujours aux mêmes, il faudrait instituer entre nations libres et gardiennes du droit, outre un contrat de société, une sorte de chambre de compensation. Mais, plutôt même que de mettre en commun les dommages, il serait plus sage de tout prévoir et de tout arranger pour les éviter.

De toute façon, c'est moins à la Chambre française qu'au Sénat américain que se joue le sort du Traité, bien que la France y soit plus intéressée que ne le sont les États-Unis. Ce traité est pour nous en fonction de l'alliance anglaise et de l'alliance américaine : c'en est à la fois le fort et le faible. Il a déjà été ratifié par le Parlement britannique, mais si d'aventure le Sénat de Washington n'en votait pas la ratification, ou ne la votait qu'avec des amendements qui exigeraient une refonte, il ne nous resterait rien. Aucune sûreté, aucune garantie. Plus d'alliances, l'alliance anglaise étant liée à l'alliance américaine et pas de frontière, le Rhin ayant été sacrifié à l'alliance, ou, si l'on le veut, l'alliance préférée au Rhin. Il y a toujours de l'imprudence à déroger à l'éternelle maxime qui commande de placer en soi-même sa première sûreté et de tirer sa garantie de moyens dont on dispose. Mais nous espérons bien que nous ne le disons que pour le précepte, pour les cas à venir, en doctrine, et que, touché précisément de la situation où se trouverait la France, si le Traité était remis en question, situation qu'il n'ignore pas et qu'on lui a montrée, le Sénat américain n'insistera pas sur ses réserves et donnera son approbation. Au reste, il faut se rappeler que le Traité contient un article aux termes duquel, pour qu'il soit valide, il suffit que trois des Puissances principales l'aient ratifié. C'est fait pour la Grande-

Bretagne ; cela va l'être pour la France. Il ne manque plus que la troisième adhésion, qui pourrait n'être pas celle des États-Unis ; à la vérité, l'Italie ne se presse guère de l'apporter, tant que la paix avec l'Autriche et avec la Turquie demeure en suspens, mais il serait curieux que, renversant son jeu, elle arrivât avant le Sénat américain. Curieux seulement, car, pour ne pas perdre de ce qu'il vaut, un engagement pris de bonne foi doit être tenu de bon cœur.

Par dessus tout, n'oublions pas et que personne n'oublie, qu'il s'agit de la France, de la France victorieuse, qui n'eût peut-être pas vaincu seule, mais sans laquelle, sûrement, on n'eût point vaincu. La hauteur où, par la qualité de son courage, par la fermeté de sa résistance, par la générosité de son sacrifice, elle s'est élevée dans l'estime et l'admiration universelles, lui impose de remplir sa mission parmi les peuples et, à cette fin, d'avoir une politique. D'abord, une politique au plus près d'elle, vis-à-vis de l'Allemagne, en Rhénanie. Le fait que, pendant quinze ans, ses troupes peuvent occuper Mayence, cet autre fait qu'elle reçoit en propriété les mines du bassin houiller de la Sarre, qu'elle va les exploiter, et que, dans quinze ans, les populations de cette région auront à dire si elles veulent s'unir à elle, ces deux faits réunis lui en font une obligation.

Une politique rhénane claire et certaine, l'avons-nous? M. Maurice Barrès l'a demandé à M. le Président du Conseil dans un discours d'une belle inspiration. Il lui appartenait de marquer le rôle que pourrait, dans cette politique, remplir la littérature. « Il y a, s'est-il écrié, un génie du Rhin... Quelle tâche pour nos historiens et nos artistes ! Qu'il me soit permis de les appeler du haut de cette tribune. Quelle tâche, si, grâce à leurs secours, le génie du Rhin peut briser ses bandelettes ! Ah ! nos hommes de lettres peuvent jouer le plus noble rôle dans cette besogne de rapprochement, dans cette création d'une région intermédiaire, mi-française, mi-allemande, qui serait si utile pour la défense des libertés et l'embellissement de la civilisation ! » Et encore, s'adressant toujours aux artistes, aux hommes de lettres : « Il me semble que les grands esprits du XIXe siècle qui croyaient dur comme fer à la bonté de l'Allemagne, qui se faisaient des illusions dont 1870 les réveilla cruellement, avaient pressenti une certaine Allemagne idéale, qui maintenant pourrait être installée sur terre en Rhénanie. Il existe, en France, dans la région de l'Est, une conception qui n'est que dans les esprits, qui flotte entre ciel et terre, et qui nous a toujours disposés à sentir une très grande parenté entre des villes qui, politiquement, sont séparées

les unes des autres. Il nous a toujours semblé que Nancy, Metz, Luxembourg, Strasbourg, Trèves étaient comme les éléments d'une machine électrique qui, le jour où elle fonctionnerait, pourrait fournir à la vie intellectuelle des étincelles jamais vues jusque-là. »

L'image elle-même est éblouissante. Pourtant, comme M. Maurice Barrès a invoqué « les grands esprits du XIXe siècle qui croyaient dur comme fer à la bonté de l'Allemagne, » le souvenir nous revient d'une phrase de Michelet, au retour d'un de ses voyages. Il allait passer la frontière ou venait de la passer; et, attristé de ne pas entendre le même son d'âme ici et là, il notait sur son carnet de route : « Les peuples ne se pénètrent jamais par leurs bords. » M. Barrès, au surplus, ne compte pas exclusivement sur la littérature pour accomplir ce miracle que Michelet jugeait difficile. « Mais je m'attarde, déclare-t-il, à ces considérations intellectuelles par la complaisance inévitable d'un esprit spécialisé. Il est évident que l'intervention française en Rhénanie doit être avant tout une intervention économique. C'est au Gouvernement, aux Chambres de commerce, aux associations patronales, aux syndicats ouvriers d'élaborer un plan d'action commerciale. » Voilà la vérité, ou du moins une grande partie de la vérité. La mémoire, longtemps vivace, et qui n'est peut-être pas encore tout à fait éteinte, des bienfaits de la législation française et de l'administration française, sous notre douce domination, sous notre court, léger et attentif protectorat, fera le reste.

En particulier, pour le bassin de la Sarre. Si nous n'y avons pas d'affaires, si nous en assurons la prospérité, si nous donnons au dehors l'impression du travail, de l'ordre et de la force, nous pouvons avec confiance attendre le terme des quinze années de transition et d'essai. Par contagion et imitation, la Rhénanie suivra ou du moins accompagnera. Tout en demeurant rattachée à l'Allemagne, elle se détachera de plus en plus de la Prusse. Elle redeviendra rhénane, antiprussienne, extraprussienne. Elle rejettera ce régime brutal et grossier, et qui, pour elle aussi, est une invasion.

M. Albert Thomas, qui a parlé après M. Maurice Barrès et dont le thème n'a pas été sans points de rencontre avec celui de l'illustre académicien, désire davantage de notre gouvernement. Il voudrait qu'il eût non seulement une politique en Rhénanie, mais une politique en Allemagne. Et il la définit d'un mot, qu'il s'abstient de définir : ce doit être une politique « démocratique. » M. Albert Thomas croit discerner dans le *Reich* allemand même des facteurs, des agents, des tendances, qu'il nous serait utile ou profitable d'encourager. Ce n'est pas qu'il

pense qu'on puisse encore arrêter ou retarder le mouvement qui emporte l'Allemagne, par une concentration croissante, vers une unité accrue. On le pourrait, qu'il n'est pas sûr que son orthodoxie socialiste s'en accommoderait. Nous en avons, il y a vingt ans, recueilli l'aveu de la bouche de Victor Adler : il faut au socialisme pour se développer à l'aise, l'unité de la nation, politiquement, comme il lui faut, économiquement, la concentration du capital : la thèse socialiste est essentiellement unitaire. Mais M. Albert Thomas a la conviction que, quoi qu'on eût fait, l'unité allemande serait sortie renforcée de la guerre. Néanmoins, il doit y avoir, même dans une Allemagne plus fortement unie, quelque chose à faire, mais quoi ? « Monsieur le président du Conseil, je vous pose la question : Quelle est la politique que vous suivrez pour faire donner au traité tout ce qu'il contient ? La politique du passé, la politique des alliances, la politique dangereuse de l'équilibre, ou la politique loyale et féconde de la Société des nations où nous voyons aujourd'hui le salut de la France ? » Si cette question était une conclusion, elle pourrait sembler un peu floue.

D'autant plus, que c'est loin d'être uniquement en Rhénanie et en Allemagne que la paix de Versailles nous oblige à avoir une politique. Dans le Traité, la politique territoriale des Puissances alliées et associées paraît avoir été guidée par deux idées : en Occident, les Alliances qui, suppléant aux garanties d'ordre militaire, permettraient d'attendre le plein épanouissement de la Société des Nations ; en Orient, dans le plus prochain Orient, c'est-à-dire dans la moitié orientale de l'Europe, une ceinture d'États passée autour du corps de l'Allemagne et l'empêchant de remuer les bras pour une nouvelle agression.

A la lumière de ces deux idées directrices, regardons une carte d'Europe, remaniée d'après le Traité. L'Allemagne ne subit, à son tour, aucune mutilation dans sa chair, dans de la chair allemande. A l'Ouest, sur la frontière belge, ce qu'elle cède, Moresnet, Eupen Malmédy, est, comme territoire et population, un atome. Plus bas, dans le bassin de la Sarre, elle ne cède présentement que les mines ; en Alsace-Lorraine, elle ne restitue que son dernier larcin. Au Sud, sa frontière n'est pas touchée avant le saillant de Neustadt, autrement dit avant les limites de la Haute Silésie. A l'Est, elle abandonne de vastes parties de la Posnanie, de la Prusse occidentale, de la Prusse orientale. On reconstitue à ses dépens une Pologne, on constitue une région de Memel. Au Nord, on érige Dantzig en ville libre ; on rend la parole au Slesvig, qui, malgré les traités, ne l'avait pas eue, et qui n'avait été « germanisé » que par la force.

Mais, dans cette politique territoriale, il est évident qu'il y a des points faibles. A l'Ouest, la France n'a pas, quelque compensation qu'on se soit flatté de lui en offrir, sa frontière militaire du Rhin. Au Sud, l'État tchéco-slovaque n'a pas le fameux quadrilatère de Glatz, d'où sont toujours parties les menaces et les actions de l'Allemagne ou de la Prusse contre l'Europe centrale. C'est dire qu'au milieu de la ceinture d'États dont on a voulu entourer et lier l'Allemagne, on a laissé, juste sur la boucle, une pointe qui risque de la rompre. Si les communications de la Prusse orientale avec l'Allemagne sont rendues malaisées par l'interposition de la bande de terre qui vient finir sur le rivage de la Baltique, en revanche, l'unité interne de la Pologne est comme coupée par l'interposition du territoire de Dantzig. Ce territoire lui-même est peu sûr; il peut, du jour au lendemain, devenir une enclume entre deux marteaux. Memel aussi, à l'extrême pointe Nord-Est, n'a qu'une existence fragile.

En outre, il y a, répétons-le, dans le Traité du 28 juin, un trou énorme et comme un abîme ouvert. La Russie, absente de la guerre la dernière année, est absente aussi de la paix. Elle n'y est plus, et les États issus de sa dispersion, n'y sont pas encore. C'est une absence peut-être inévitable, mais il n'est pas possible de taire qu'elle laisse en dehors du Traité, en dehors de la paix, en dehors du régime établi, la moitié de l'Europe.

Enfin, il va y avoir l'Autriche-Hongrie, la place disputée de ce qui fut l'Autriche et de ce qui fut la Hongrie. Il va y avoir, dans ce prochain Orient européen, et dans l'Orient, un peu plus lointain, de l'Asie-Mineure, l'ouverture de la liquidation et le règlement de la succession turque. C'est jusque-là, et surtout là, que nous devons avoir une politique. C'est là et partout qu'il va falloir que nous fassions œuvre de création continue. Peut-être, alors, n'est-ce ni en Rhénanie, ni en Allemagne, que nous avons premièrement à créer, ou à continuer la création, mais chez nous et sur nous-mêmes. L'heure est grave, et le temps veut des hommes. Si la France de la paix ne sait pas être égale à l'admirable France de la guerre, ne disons pas qu'elle est perdue, mais osons dire qu'elle n'est pas sauvée.

CHARLES BENOIST.

Le Directeur-Gérant :

RENÉ DOUMIC.

LE SOUPÇON

PERSONNAGES

MADAME LAVERGNE	55 ans.
JEANNE LAVERGNE	30 ans.
PHILIPPE LAVERGNE	32 ans.
NAULIN	60 ans.

UN DOMESTIQUE.

La scène est à Paris, en 1919.

Le petit salon de Mme Lavergne.

SCÈNE PREMIÈRE

MADAME LAVERGNE, NAULIN

Au moment où Naulin entre, Mme Lavergne est assise au piano. Elle interrompt son jeu, et se lève en sursaut au bruit de la porte qui s'ouvre.

MADAME LAVERGNE.

Enfin, c'est vous, mon cher ami! Je n'espérais plus que vous viendriez. J'avais téléphoné chez vous d'abord. On m'avait bien dit qu'on vous transmettrait le message à la Cour des Comptes.

NAULIN, plaisantant.

Mais vous preniez un conseiller-maître pour un sinécuriste et vous pensiez : il n'y sera pas!... Voyons. Que se passe-t-il? Philippe a changé d'avis? Il ne vient plus?

MADAME LAVERGNE.

Il vient toujours, mais lisez cette lettre.

NAULIN. (Il prend la lettre et lit tout haut.)

« Madame, vous m'excuserez si je me permets de me présenter chez vous aujourd'hui, à deux heures. Il faut que je vous parle avant que vous ne voyiez mon mari. Je vous demande comme une charité de me recevoir. Croyez à mon profond respect. — JEANNE LAVERGNE. »

MADAME LAVERGNE.

Jeanne Lavergne, Mme Lavergne! Comme moi! Je le sais bien que c'est vrai. Elle s'appelle comme moi!... Et dire que je défendais Philippe auprès de son pauvre père quand il a quitté sa carrière, en prétextant : « Je veux être peintre, mener une vie d'artiste. » Je voyais là un noble enthousiasme, un Idéal... Et où ça l'a-t-il mené? Regardez l'écriture... (Elle lui tend la lettre.) C'est d'une blanchisseuse.

NAULIN.

Dame, un ancien modèle!

MADAME LAVERGNE.

Que dois-je faire? J'ai besoin de votre conseil. (Elle lui prend la main.) Je n'ai que vous, mon ami, sur qui m'appuyer. Que pensez-vous? Avez-vous une idée? Moi, je ne sais plus. C'est mon fils qui m'envoie cette femme, n'est-ce pas?

NAULIN.

Ce n'est pas probable.

MADAME LAVERGNE.

Cependant...

NAULIN.

Raisonnons. Il y a neuf ans que Philippe ne vous a pas donné signe de vie, depuis qu'il a fait ce triste mariage, malgré vous. Encore avait-il une excuse : ses deux enfants à légitimer. Tout de même, il y a la manière, et cet emploi brutal des moyens

légaux contre sa mère, une veuve, lui, un fils unique! Il se rend bien compte que ce manque de cœur vous a été horriblement douloureux. La guerre éclate. Il part. Vous attendez une lettre, un geste. Rien. Il a des citations, il ne vous les annonce même pas. Il rentre indemne, par bonheur. Rien encore. Vous lui écrivez que vous venez d'être malade, que vous vous sentez très seule, que vous voudriez embrasser vos petits-enfants. Dans cette lettre, vous ne dites pas un mot de la mère, remarquez!

MADAME LAVERGNE.

Que pouvais-je en dire? Une mauvaise femme, qui lui a dénaturé le cœur; car, enfin, ces vilenies que vous me rappelez...

NAULIN.

Il s'en souvient tout comme vous, et il sait que sa femme vous les représente. Remarquez encore : dans la lettre où il vous répond qu'il viendra aujourd'hui, à trois heures, il ne vous parle pas d'elle, lui non plus. Étant donné cette situation, vous l'envoyer avant de vous voir lui-même, c'est rendre plus difficile un entretien qui l'est déjà tant. Non, Philippe n'est pour rien dans cette démarche. Mon impression est qu'il l'ignore. C'est elle qui a voulu, elle toute seule, s'expliquer avec vous avant la visite de son mari.

MADAME LAVERGNE.

Encore un coup, sur quoi et pourquoi? (Geste de Naulin.) Alors vous êtes de mon sentiment, Naulin : tenir cette lettre pour non avenue (elle jette la lettre sur son bureau) et consigner ma porte à cette créature.

NAULIN.

Est-ce prudent? Ne vaudrait-il pas mieux prendre cette occasion de la connaître? Dès l'instant que vous renouez vos relations avec votre fils, directement ou indirectement, Mme Philippe Lavergne, — pardon! mais... — entre dans votre vie.

MADAME LAVERGNE.

Elle n'y entrera pas. Ma résolution est prise. D'ailleurs, le silence de mon fils à son endroit dans sa réponse à ma lettre

prouve qu'il comprend cette résolution et qu'il l'admet. Cette lettre n'en est que plus inexplicable.

NAULIN.

Il l'admet?... Cela n'est pas sûr, et elle, est-ce qu'elle l'admet? Mon conseil est que vous la voyiez, ne fût-ce que pour savoir cela... (Hochant la tête.) En effet, pourquoi cette lettre? (Il la reprend.) Elle est écrite bien nerveusement : — des caractères tremblés, des lignes qui tombent... Signe de découragement, disent les graphologues. Je ne crois pas beaucoup à leur science. Pourtant, j'entrevois deux hypothèses.

MADAME LAVERGNE.

J'en ai fait aussi, mais que j'ai toutes rejetées. Voyons les vôtres.

NAULIN.

La première, c'est que le ménage de Philippe va mal.

MADAME LAVERGNE.

Ah! Ce ne serait que justice!

NAULIN.

Dans ce cas, la lettre s'explique. Un mariage comme celui-là est un ensorcellement physique d'un jeune homme très amoureux par une femme très belle. C'est une histoire quotidienne, dans le laisser-aller des ateliers. Philippe n'a que trop réalisé son programme de mener une vie d'artiste. Tout de même, il sortait d'un milieu très différent. Il a fallu que cette fille fût rudement belle et qu'il en fût bien amoureux pour l'avoir épousée, après l'avoir prise à ce sculpteur avec qui elle vivait... marmitalement, comme ils disent.

MADAME LAVERGNE.

Quelle boue, mon ami! Quelle boue!

NAULIN.

Cela se passait avant 1910. En 1919, cette femme est probablement moins jolie. Il peut être fatigué d'elle. Il se

peut aussi que, pendant ces quatre années de guerre, l'ancien modèle se soit consolée et que quelqu'un ait averti Philippe.

MADAME LAVERGNE.

Et alors?

NAULIN.

Alors, lassé, jaloux ou dégoûté, voilà un homme qui reçoit une lettre de sa vieille maman. Il compare son foyer souillé à un autre foyer, celui de son enfance, un foyer propre, où l'on veut bien accueillir ses fils. Il se dit : « Mais ma vraie famille, elle est là! » Il a l'idée de se séparer de son indigne compagne. Celle-ci le sait ou le devine, et elle vient vous supplier, sinon d'empêcher cette séparation, du moins de ne pas y aider.

MADAME LAVERGNE.

Elle n'aura pas cette audace.

NAULIN.

Avec les filles, on ne sait jamais. Et puis, j'entrevois une autre hypothèse : celle d'une femme intéressée.

MADAME LAVERGNE.

Ce n'est pas une hypothèse, malheureusement, c'est une certitude.

NAULIN.

Soit! Avec ce que lui a laissé sa tante et les débris des affaires embrouillées de son père, Philippe a quarante mille livres de rente. Vous me direz : « Pour une malheureuse qui posait à cinq francs l'heure!... » Mais Mme Lavergne mère, avec les successions recueillies depuis la mort de son mari, en a, de son chef, cent cinquante mille. Le code a permis à Philippe ce mariage contre la volonté de sa mère. Ce même code permet à la mère de réduire considérablement la somme dont le fils rebelle héritera. Si cette perspective a suggéré à cette fille un projet de chantage?...

MADAME LAVERGNE, vivement.

Lequel? J'ai pu être calomniée. Qui ne l'est pas? Je suis une honnête femme. Je n'ai jamais rien eu dans ma vie qui

donne barre sur moi. Vous le savez mieux que personne, mon ami.

NAULIN, lui prenant la main et la baisant.

C'est bien la raison du culte que je vous ai voué. Mais il y a d'autres chantages. Cette créature peut vous mettre le marché à la main : « Donnant, donnant. Vous voulez voir vos petits-enfants? vous les verrez. Mais j'empêcherai mon mari de vous les amener, si je n'ai pas des garanties que votre fortune ira tout entière à eux. » Qu'elle ait consulté des hommes de loi, ils lui auront commenté le titre II du livre III du *Code civil* sur les donations entre vifs et les testaments.

MADAME LAVERGNE.

Les enfants ne sont pas à elle seule, ils sont à mon fils aussi... C'est vrai pourtant : Philippe, dans sa lettre, ne dit pas qu'il les amènera avec lui tout à l'heure. Vous avez deviné juste, Naulin. Elle doit méditer ce chantage-là. Mais dans l'une et l'autre hypothèse, à quoi bon subir la pénible épreuve de cette visite? M'interposer entre mon fils et cette femme pour qu'il la garde? Ça vraiment!... Négocier avec elle un rapprochement avec Philippe? Acheter le droit d'embrasser mes petits-enfants? Ça vraiment encore! Vraiment!... Dans ces conditions-là, je vous le répète, quelle raison ai-je de la recevoir?

NAULIN.

La raison d'être brave d'abord, de ne pas avoir l'air de reculer. Et puis, cette conversation peut vous donner une arme.

MADAME LAVERGNE.

Laquelle?

NAULIN.

Acceptons l'idée du chantage. Vous voyez votre fils aussitôt après. Vous lui répétez ce qu'elle vous aura dit. Le fond d'un caractère ne change pas. Soyez-en bien sûr, Philippe reste celui que nous avons connu, passionné, difficile, obscur, mais incapable de pactiser avec certaines bassesses. Et s'il apprenait une pareille démarche!... Qui sait si vous n'avez pas là une chance de l'éclairer?

MADAME LAVERGNE.

Du moment qu'il n'a pas jugé cette femme après dix ans qu'il vit avec elle!...

NAULIN.

On ne sent pas le poids de l'air, parce qu'on le sent toujours. Les gens avec qui l'on vit, on ne les voit plus, jusqu'à ce qu'un tout petit incident vous ouvre les yeux. Et cet incident-là!... C'est encore une des caractéristiques de Philippe : ces retournements subits, ces à-coups inattendus. Vous venez de rappeler la brusque façon dont il a quitté la Cour des Comptes où nous lui ménagions un si bel avenir. Il se bat en duel avec son collègue Vernet. Là-dessus, il trouve insupportable de se rencontrer avec lui dans le même bureau. Crac! Il donne sa démission. Toute une vie gâtée pour un enfantillage!

MADAME LAVERGNE, pensive.

Il reste à savoir ce qu'il y avait réellement derrière ce duel.

NAULIN.

Une querelle de jeunes gens dans un restaurant de nuit, tout simplement. Je me suis renseigné à l'époque, vous vous souvenez? Même pas une histoire de femme entre eux. Mais l'amour-propre, l'impossibilité de se dominer, la honte d'avoir donné un soufflet à un monsieur, parce qu'on avait trop bien soupé!... Ce n'est pas une fois, c'est vingt fois dans sa vie, que Philippe nous a déconcertés par la brusquerie de ses foucades. Ce jour où il est venu vous dire qu'il avait loué un atelier, qu'il se faisait peintre, avez vous été assez surprise? S'il rompt avec cette femme, ce sera d'une heure à l'autre. Et si elle a osé une infamie comme celle que nous imaginons et qu'il la sache...

MADAME LAVERGNE.

Et s'il est son complice?

NAULIN.

C'est impossible!... D'ailleurs, dans ce cas surtout vous devriez avoir le courage de l'apprendre. (On entend un coup de cloche qui annonce une visite.)

MADAME LAVERGNE.

C'est elle !

NAULIN, à la fenêtre.

Une femme encore jeune, très simplement mise. — Çà, c'est classique. — Ce doit être elle.

MADAME LAVERGNE, après une hésitation.

Hé bien ! je ferai ce que vous me conseillez. Mais restez, mon ami.

NAULIN.

Devant moi, elle ne parlerait pas.

MADAME LAVERGNE.

En effet.

LE DOMESTIQUE, ouvrant la porte.

Madame, c'est une dame qui dit que madame l'attend.

MADAME LAVERGNE.

Faites-la entrer. (Naulin va pour s'en aller. Madame Lavergne lui montre une autre porte.) Non, ne vous en allez pas. Montez dans la bibliothèque, que je vous sache là si j'ai un parti à prendre.

NAULIN.

Je serai là. Mais, du calme. Soyez digne de vous-même. (Il lui baise la main.)

SCÈNE DEUXIÈME

MADAME LAVERGNE, JEANNE

Mme Lavergne est allée prendre un peloton de laine. Elle a continué un ouvrage de tricot commencé. Elle salue à peine la nouvelle venue, sans lui dire de s'asseoir et elle reste assise elle-même. Jeanne demeure debout auprès de la porte, silencieuse aussi, pendant quelques instants.

MADAME LAVERGNE.

Vous avez désiré vous entretenir avec moi, madame, avant la visite de mon fils. Il doit être ici d'un moment à l'autre. Nous avons donc peu de temps. Parlez.

JEANNE.

Je vous demande pardon, madame, je ne trouve pas mes mots. Je savais bien que ma démarche vous froisserait, mais pas que j'aurais si peu de force. Tout de même, oui, je vais vous parler. Il le faut, je ne suis venue ici que pour ça. (Elle s'appuie contre un meuble.) Je ne puis pas. (Nouveau silence.)

MADAME LAVERGNE.

Je vous répète, madame, que nous avons très peu de temps

JEANNE.

Hé bien!... (La voix lui manque encore.) Je ne puis pas.

MADAME LAVERGNE.

Alors, c'est moi qui vais droit au fait. Sur un point votre lettre est très claire : il s'agit de la visite de mon fils. Je ne suppose pourtant pas que vous prétendiez vous interposer. (Elle se lève. Jeanne s'est redressée.)

JEANNE.

Moi? Si vous pensez de la sorte avant cette visite, madame, que penserez-vous après?

MADAME LAVERGNE.

Après comme avant, je penserai... qu'il n'aurait pas dû vous montrer ma lettre, qu'il vous l'a montrée, et que vous vous êtes concertés.

JEANNE.

Madame, il m'a montré votre lettre en effet, mais nous ne nous sommes pas concertés. Seulement c'est vrai qu'il m'a fait connaître ses intentions et ce qu'il veut vous demander. Je me suis dit alors : « Mme Lavergne va croire à une manœuvre de ma part. » Je n'avais pas besoin de me trouver en face de vous pour savoir comment vous me jugez.

MADAME LAVERGNE.

Je n'imagine pas que mon fils prétende m'imposer des conditions pour m'amener mes petits-enfants? (Silence de Jeanne.) Vous ne répondez pas? Je comprends. Si c'est une question

d'intérêt qui préoccupe Philippe, — rassurez-le et rassurez-vous. Mon testament est ce qu'il doit être, malgré sa conduite. Quoi qu'il arrive, je ne déshériterai jamais ni mon fils, ni mes petits-fils. Le bien qui est dans la famille doit rester dans la famille. J'ai là-dessus les idées de la vieille bourgeoisie, dont je suis. J'y tiens trop pour m'en départir, fût-ce vis-à-vis d'un procédé que vous avez jugé vous-même, puisque vous avez éprouvé le besoin de vous en dégager. Seulement, il me serait horrible que mon fils exerçât sur sa mère une pression de cet ordre. Maintenant que vous savez à quoi vous en tenir, rendez-lui le service de lui épargner cette mauvaise action en le prévenant. (Elle va vers la porte.)

JEANNE

Comme vous vous trompez, madame! Que vous me jugiez, moi, sévèrement, c'est trop naturel... Mais Philippe, capable!...

MADAME LAVERGNE.

De quoi n'est pas capable un fils qui envoie des sommations à sa mère veuve et seule, qui reste des années sans la revoir, sans lui donner signe de vie, qui part pour la guerre sans même l'avoir embrassée?

JEANNE.

Je l'ai tant supplié de vous écrire alors! Je me suis heurtée à une résistance que j'ai expliquée par une rancune inguérissable. Il y a une lettre qu'il ne m'a jamais montrée, madame, celle par laquelle vous lui avez refusé votre consentement à notre mariage. Cette lettre a dû être bien dure. C'était votre droit. Il aurait dû l'oublier. C'était son devoir. Il ne l'a pas oubliée. Allez! je l'ai bien senti. Cela, c'est de l'orgueil. Il est très fier, vous savez. Mais le calcul que vous lui supposez?... ah ça! non, madame, non, non, non, non!

MADAME LAVERGNE.

Alors, quelle est cette condition qu'il veut m'imposer et qui vous bouleverse à ce point? Elle vous concerne donc?

JEANNE.

Oui, madame.

MADAME LAVERGNE.

Elle vous concerne, et dans vos rapports avec moi?

JEANNE.

Oui, madame.

MADAME LAVERGNE.

Ne me dites pas que Philippe exige, pour m'amener ses enfants, que je reçoive aussi sa femme.

JEANNE.

Si, madame.

MADAME LAVERGNE.

Et vous avez cru?...

JEANNE.

J'ai cru que vous verriez là, je vous le répète, une manœuvre de ma part. Ce n'est pas vrai, madame. Ce n'est pas vrai. Ce désir que vous avez eu de revoir votre fils et de connaître vos petits-fils, mais quelle femme serais-je si j'avais songé à en profiter! Et dans quel dessein, mon Dieu? Je sais parfaitement qui je suis, d'où je viens. Je n'ai pas la moindre idée d'entrer dans votre monde, de me faire une situation, comme on dit, de jouer à la dame : je n'en suis pas une et je le sais.

MADAME LAVERGNE.

Alors, pourquoi n'avez-vous pas dit simplement à votre mari : « Je ne veux pas aller chez ta mère? »

JEANNE.

Pourquoi? Parce que, moi aussi, je suis une mère. Parce que mes deux fils, ont, l'aîné onze ans, l'autre dix, et qu'ils sont trop intelligents, s'ils viennent ici sans moi, pour ne pas s'en étonner. L'étonnement d'un enfant est un soupçon pour plus tard. Si ma vie avait toujours été ce qu'elle est depuis leur naissance, je n'aurais peur ni de ces étonnements ni de ces soupçons. Mais il y a leur état civil, qu'ils verront un jour et qui leur apprendra qu'ils sont nés avant le mariage. Ils ne seront que trop tentés de rechercher le passé de leur mère. Je voudrais qu'alors ils ne trouvent dans aucun de leurs sou-

venirs d'enfants une raison de douter de moi, de me mépriser. C'est le motif pour lequel je n'ai pas dit : non! à mon mari, quand j'ai connu son intention.

MADAME LAVERGNE, ironique.

Je suppose qu'en revanche vous lui avez, comme à moi, parlé de vos fils, de votre crainte qu'ils ne vous jugent un jour? Je suppose aussi qu'il vous a crue, que ce délicat sentiment l'a touché?... Moi, je ne vous crois pas (Jeanne veut parler.) Je vous ai écoutée, écoutez-moi. (S'emportant.) Non, je ne vous crois pas. Il n'y a pas de ces contradictions dans un cœur de femme. Quand on a de ces délicatesses de sentiment, on les a toujours, ou bien elles ne sont que des comédies. Vous avez peur d'être méprisée par vos enfants, dites-vous ? Mais vous n'avez pas eu peur de faire mépriser mon fils, pas seulement par moi, mais par tout son monde! Que voulez-vous que l'on pense d'un homme qui s'est marié comme il s'est marié? Ce n'est pas sur votre conduite d'auparavant que je vous juge, c'est sur ce mariage. Vous auriez été la maîtresse résignée qui pense à l'avenir de son amant, qui se tient à part, à sa place, parce qu'elle sait qu'en se faisant épouser, elle abaisse à son niveau celui qui a cette faiblesse, sans monter elle-même, oui, vous auriez eu ce dévouement-là, humble et désintéressé, j'aurais pour vous un coin d'estime, de tendresse même dans mon cœur. Vous avez été la fille adroite qui empaume un garçon riche. C'est bien joué. Ne me demandez pas de croire que vous êtes la mère douloureuse qui veut à tout prix être respectée de ses enfants. Mais vous n'y avez pas droit, à ce respect !

JEANNE.

Si, madame, j'y ai droit. A votre estime, non, je n'ai pas droit. Que vous ne me croyiez pas, c'est justice.

MADAME LAVERGNE.

Alors, puisque vous saviez d'avance que je ne vous croirais pas et que c'est justice, pourquoi êtes-vous ici ?

JEANNE.

Je vous le répète : parce que j'aime mes enfants, madame. Mes enfants, c'est toute l'honnêteté, toute la loyauté de ma vie,

et j'ai espéré que vous le sentiriez. Oui, avant de connaître votre fils, je vivais avec un amant. Je pourrais plaider les circonstances atténuantes. A quoi bon? Vous ne me croiriez pas davantage. Mon histoire est bien simple pourtant. Si je jouais la comédie, je n'aurais pas de peine à en inventer une plus impressionnante! Je suis une fille de petits cultivateurs, venue de la campagne à Paris, comme tant d'autres, pour me placer et pour avoir de gros gages, tout bonnement. Je rencontre une camarade qui gagnait sa vie comme modèle. J'étais jolie. Sur ses conseils, je me fais modèle aussi. Toujours pour gagner un peu plus d'argent. Et puis je souffrais d'être domestique. Je voulais être plus libre. J'ai été sage d'abord. Un jour, j'ai eu la sottise d'écouter quelqu'un chez qui je posais. C'est trop triste, ce que je vous raconte! Encore une fois, si je mentais, je trouverais autre chose, vous devriez pourtant le comprendre! Je me suis mise avec ce garçon. Je m'étais trompée sur lui : il buvait, il me battait. C'est alors que j'ai connu Philippe. Il a eu pitié de moi. Il m'a prise avec lui. Nous allons à la campagne, je deviens grosse, il reconnaît l'enfant. Ce que cette générosité a mis en moi, je ne peux pas le dire. Elle m'a changée. Un second enfant est venu. Philippe m'a offert de m'épouser, j'ai accepté. Pas à cause de moi, je vous le jure. A cause des petits. Depuis ce moment, je n'ai vécu que pour leur père et pour eux. Je suis devenue une autre femme. Quand je me rappelle le temps d'avant, c'est comme un rêve. Il a existé tout de même. Il a eu des témoins. C'est mon angoisse constante dans mon bonheur, — autrement, je serais trop heureuse : — « Si mes fils savaient, un jour? » Et puis je me dis : « Non. Ils m'auront vue vivre avec eux, près d'eux, pour eux, uniquement. Ils ne pourront pas douter du cœur de leur mère. Ils ne me jugeront pas. » A cause de cela, madame, je n'ai pas supporté l'idée qu'en rentrant de chez vous, il me poseront cette simple question, en me regardant avec leurs grands yeux : « Maman, pourquoi ne viens-tu pas chez grand'mère? » Ce n'est rien, cette question, mais c'est la menace... Je vois, madame, que vous continuez à ne pas me croire. Je n'ai pas de preuve. Peut-être déciderez-vous Philippe, tout à l'heure, à vous amener les enfants sans leur mère. Je ne m'y opposerai pas. Ce ne sera pas davantage une preuve. Vous y verrez une ruse. Adieu, madame.

(Elle sort brusquement.)

MADAME LAVERGNE (va vers la porte pour arrêter Jeanne.)

Madame... (Elle secoue la tête et s'arrête.)

SCÈNE TROISIÈME

MADAME LAVERGNE (seule.)

Non, non, ce n'est pas possible. Elle ment... Si pourtant elle ne mentait pas?. . A une minute, elle a failli toucher la mère en moi... Ah! que ses enfants la jugent un jour, qu'ils la méprisent! Tant mieux, je serai vengée... Mais si elle a dit vrai sur l'autre chose? Si Philippe exige vraiment?... Oui, là-dessus elle ne peut pas avoir menti. C'est lui qui l'a envoyée d'avance pour me tâter. Il doit l'attendre au coin de la rue. Il sait maintenant à quoi s'en tenir sur la réponse... Alors il ne viendra pas... J'aurais dû être plus maîtresse de moi, avoir l'air d'hésiter. Du moins il serait venu. Je l'aurais vu. Que faire s'il ne vient pas? J'ai gardé Naulin, heureusement! Il faut que je le consulte. Que c'est bon dans des instants pareils d'avoir un ami comme celui-là!... Et penser qu'il m'a tant aimé, qu'il m'aime tant, et que je l'ai tant sacrifié à mon fils! (Elle va pour sonner.) Il vaut mieux attendre (Elle regarde la pendule). L'heure n'est pas passée. Philippe peut encore venir. S'il doit venir, qu'il n'y ait personne entre nous, aucun témoin de notre premier embrassement depuis neuf ans, surtout pas ce témoin-là! Il en a toujours été un peu jaloux. J'aurais peut-être dû tenir compte davantage de cette jalousie? Je ne lui prenais rien. C'était une amitié dont je pouvais tout avouer. Mais sait-on jamais ce que souffre un cœur susceptible? Le sien l'était tant! (Nouveau coup de cloche. La porte s'ouvre. On entend une voix.) C'est lui. M'amène-t-il les enfants? — Ah! mon Dieu! (Elle s'assied.)

SCÈNE QUATRIÈME

MADAME LAVERGNE, PHILIPPE.

(Philippe entre.)

MADAME LAVERGNE (se levant et marchant vers lui)

Mon enfant! (Elle le prend dans ses bras.)

PHILIPPE.

Maman...

MADAME LAVERGNE.

Répète-moi ce mot, répète. Je ne l'ai pas entendu depuis tant d'années! Il m'a tant manqué!

PHILIPPE.

Maman, ma chère maman, vous savez que...

MADAME LAVERGNE (lui passant les mains sur le visage.)

N'ajoute rien, laisse-moi te regarder. Tu es le même, mais plus fort, plus homme, plus beau. Mon Dieu, quand je pense qu'on aurait pu me le tuer! C'est vous qui me l'avez gardé pendant cette horrible guerre. J'ai tant prié!... Ah! Philippe, que cela m'aurait fait du bien de recevoir une lettre de toi!

PHILIPPE.

Ma pauvre maman!

MADAME LAVERGNE.

Tu es là. Tout est effacé... Et les enfants? Tu les as laissés dans la voiture?

PHILIPPE.

Maman, je les ai laissés à la maison.

MADAME LAVERGNE.

Je te les avais demandés pourtant. Quand me les amèneras-tu?

PHILIPPE.

Quand j'aurai causé avec vous.

MADAME LAVERGNE.

Ce que cette femme m'a dit était donc vrai?

PHILIPPE.

De quelle femme voulez-vous parler, ma mère?

MADAME LAVERGNE.

Tu le sais bien.

PHILIPPE.

De ma femme?

MADAME LAVERGNE.

Oui.

PHILIPPE.

Ce qu'elle vous a dit?... Vous l'avez donc vue?

MADAME LAVERGNE.

Elle était ici, il y a un quart d'heure.

PHILIPPE.

Ici? Ma pauvre Jeanne!

MADAME LAVERGNE.

Tout de même, n'en parle pas comme de moi. — C'est déjà trop que tu lui aies montré une lettre qui devait rester de moi à toi.

PHILIPPE.

Maman, vous oubliez qu'elle est ma femme et la mère de mes enfants.

MADAME LAVERGNE.

Et moi? Tu oublies ce que je te suis?

PHILIPPE.

Vous êtes ma mère et une mère que je suis si heureux de retrouver! Ne me rendez pas impossible de continuer un entretien dont j'avais autant besoin que vous, je vous le jure. Vous m'avez bien manqué aussi pendant ces années, croyez-le. Croyez aussi que des choses très profondes de ma conscience ont pu seules me séparer de vous. Si la personne à qui j'ai donné mon nom, avait été pour moi simplement l'objet d'une passion de jeune homme, cette passion n'aurait pas tenu contre mon intense, mon constant désir de vous revoir. Voilà longtemps que j'aurais essayé de me rapprocher de vous. C'est l'estime, la haute et totale estime que j'ai pour ma femme qui m'a retenu. Je n'ai pas admis que vous pussiez me parler d'elle

d'une certaine manière, et j'étais sûr que vous m'en parleriez de cette manière. Je ne vous le reproche pas. Vous ne savez d'elle que la misère de sa jeunesse.

MADAME LAVERGNE.

Aie donc le courage d'appeler les choses par leur nom, et de dire la déchéance de sa jeunesse.

PHILIPPE.

Soit. Vous savez cette déchéance. Vous ne savez pas son relèvement qui a été aussi le mien. Elle n'avait d'abord été pour moi qu'un caprice des sens, comme on trouve tout naturel d'en avoir, quand on ne voit dans une femme qu'un instrument de plaisir. Et un caprice de cet ordre, puisque nous parlons vrai, pour un homme qui se pique d'avoir une conscience, c'est tout de même une faute aussi. La paternité m'a changé. Pourquoi la maternité ne l'aurait-elle pas changée, elle? Je vis avec ma femme depuis onze ans. La preuve du respect que ces onze années de vie commune m'ont inspiré à son égard, c'est ma conduite dans un événement aussi important pour moi que votre lettre, et que mon retour chez vous. Je ne me suis pas reconnu le droit de m'en taire vis-à-vis d'elle. Oui, ma pauvre Jeanne! J'ignore ce qu'elle est venue vous dire, probablement dans une agonie d'inquiétude. Je devine trop comment vous l'avez accueillie.

MADAME LAVERGNE.

Comme je le devais, mon fils. De tout ce qu'elle m'a dit, je ne retiens que ceci : je te demandais, dans ma lettre, de m'amener mes petits-enfants : est-il exact que tu y mettes une condition?

PHILIPPE.

Moi, non, maman. Ce qui est exact, c'est que la reprise de nos rapports de famille n'est possible qu'à une condition. Cette condition, je ne la crée pas, je la constate. Elle dépend de la situation même et non pas de ma fantaisie, non pas de ma volonté.

MADAME LAVERGNE.

Tu n'oses pas me répondre nettement. Oui ou non, est-il

exact que tu exiges de moi que je reçoive ta femme comme ma belle-fille, si je veux voir mes petits-enfants?

PHILIPPE.

Il est exact que je ne peux ni venir ici sans ma femme, ni vous amener les enfants sans leur mère.

MADAME LAVERGNE.

Et dois-je croire qu'il est exact aussi que cette idée vient de toi et non pas d'elle?

PHILIPPE.

Voilà pourquoi elle a voulu vous voir! Elle a eu peur que vous ne la jugiez plus mal encore; que vous ne l'accusiez d'avoir machiné une intrigue. Maman, c'est exact aussi. Cette idée vient de moi seul.

MADAME LAVERGNE.

Après le geste que j'ai fait vers toi, la première, Philippe, j'avais droit à plus de ménagements. Ma démarche pour que tu m'amènes mes petits-enfants avait une signification si claire! C'était te dire : « Ne revenons pas sur l'irréparable. Fais-moi une part dans ta vie, celle que je peux accepter. Je sais trop que la situation est délicate, la reprise de nos rapports difficile. Mettons-y tous deux du nôtre. » Voilà ce qu'elle signifiait, ma lettre, et que tu aurais dû comprendre. Tu me dis que ton silence à mon endroit, pendant ces années, prouve la profondeur de l'affection que tu portes à ta femme? Et moi, mon silence à ton égard ne te prouve-t-il pas la profondeur de la blessure que tu m'as faite? Elle est aussi vive qu'au premier jour, plus vive. Ces anxiétés quotidiennes quand tu étais dans le danger, si séparé de moi, l'ont encore envenimée. Ne me demande pas de subir cette condition, Philippe. Elle est trop dure. Elle est trop injuste.

PHILIPPE.

Ce qui est trop dur, trop injuste, ma mère, c'est que vous exigiez, de moi, que j'outrage mon foyer, celui que j'ai choisi, que j'ai voulu. Venir ici sans ma femme, c'est avoir honte d'elle, et le déclarer publiquement. Je ne lui ferai pas cet affront.

MADAME LAVERGNE.

Tu trouves plus juste de faire un affront à ta mère?

PHILIPPE.

Quel affront? Croyez-vous que je vous demanderais de recevoir Jeanne, si je ne l'estimais pas, je vous le répète, profondément, absolument. Vous doutez de mon témoignage? Renseignez-vous. Faites une enquête.

MADAME LAVERGNE.

Il y a son passé, mon enfant, que tu ne nies pas, qu'elle-même avoue.

PHILIPPE.

Ainsi, parce qu'une jeune fille pauvre, isolée, entourée d'égoïsmes et désarmée, aura rencontré un homme sans scrupule en qui elle aura eu foi, qui lui aura joué la comédie de l'amour avec l'idée de l'abandonner plus tard, et de rentrer, lui, dans l'honorabilité, par un mariage convenable, il n'y aura plus de vie morale, plus d'honneur possible pour cette jeune fille, plus jamais ? C'est cette condamnation que vous avez prononcée quand vous m'avez refusé l'autorisation de l'épouser. Votre sévérité s'expliquait alors. Vous pouviez me croire abusé et dire : « J'attends l'avenir. » Qu'a-t-il montré, l'avenir? Une épouse et une mère irréprochables. Pourquoi la condamnez-vous encore?

MADAME LAVERGNE.

Je ne la condamne pas. Je ne la reçois pas. Ce n'est pas la même chose. Je ne la reconnais pas comme ma belle-fille.

PHILIPPE.

Moi, je la reconnais comme ma femme. Nous ne pouvons pas nous entendre. Nous nous retrouvons l'un et l'autre dans le même conflit qu'il y a dix ans.

MADAME LAVERGNE.

Et tu conclus?

PHILIPPE.

A la même solution qu'alors, si pénible qu'elle me soit.

MADAME LAVERGNE.

Hé bien! moi, je ne l'accepte pas. Je t'ai retrouvé, je ne veux pas te reperdre, ni mes petits-fils. Tu sauras tout. Je les ai vus. J'ai eu cette faim, cette soif de les voir. Je doutais d'eux. Je me disais : « Ces enfants sont-ils de lui, seulement? » Un jour, je suis allée près de ta porte, guetter. Ils sont sortis avec leur bonne. L'un et l'autre, c'était toi à leur âge. Ah! cela existe, la voix du sang. Comme elle a crié en moi sur ce trottoir, à deux pas de ces petits que j'aurais voulu prendre dans mes bras, serrer sur mon cœur! Je n'ai pas osé. Alors, je t'ai écrit.

PHILIPPE.

Mais, écoutez-la jusqu'au bout, ma mère, cette voix du sang! Cédez-y tout à fait! Ne comprenez-vous donc pas que des préjugés ne doivent pas tenir là contre?

MADAME LAVERGNE.

Ce ne sont pas des préjugés, mon ami, ce sont des principes.

PHILIPPE.

Quels principes?... Qu'un homme doit épouser une femme de sa classe? Est-ce qu'il y a des classes pour le cœur?... Qu'une femme est au ban des honnêtes gens pour toujours, quand elle a appartenu à quelqu'un hors du mariage? Avec cela qu'il est appliqué dans notre monde, ce principe!

MADAME LAVERGNE.

Il ne s'agit pas du monde. Il s'agit de la famille.

PHILIPPE.

Ma mère, entre nous, à cet instant, les équivoques ne sont plus de mise. Vous parlez de la famille? Est-ce qu'on en tient compte, dans la société, quand on invite à sa table, — à la table de famille! — des femmes dont on sait, à n'en pas douter, qu'elles ont une liaison? Et l'on a bien soin d'inviter aussi l'amant en même temps que le mari. Quand je suis sorti du collège et que j'ai commencé à circuler, ç'a été le drame intime de ma jeunesse, et combien douloureux, cette révolte quoti-

dienne de ma probité encore vierge contre ces hypocrisies. Je n'y ai pas vu, comme cet autre, un hommage rendu à la vertu. J'y ai vu un outrage de plus. Je peux vous le dire aujourd'hui : c'est l'évidence de cet universel mensonge, une évidence subie jusqu'à l'écœurement, qui m'a fait me révolter et préférer à vos salons ce que les gens comme il faut appellent : « la bohême. » Je ne serai jamais un grand artiste, mon pauvre petit talent de peintre amateur n'ira pas loin, je m'en rends compte. Hé bien! je ne regrette rien. Du moins, j'aurai vécu une vie vraie, d'après mes idées, mes goûts, mon cœur, hors de l'imposture.

MADAME LAVERGNE.

Avec quelle amertume, quelle dureté, tu me parles de ces temps de ta jeunesse qui sont mon meilleur souvenir de toi! Philippe, tu as été heureux pourtant, près de nous?

PHILIPPE.

J'ai eu tort. J'aurais dû m'en aller tout à l'heure. (Il va pour sortir). Adieu, maman.

MADAME LAVERGNE.

Non, reste. En t'écoutant, j'ai senti la haine. C'est comme si tu gardais au fond de toi, contre ta vie chez nous, la rancune toujours cuisante d'une souffrance personnelle. Voyons, Philippe, tu n'as pourtant rien à reprocher à ton père? (Comme hésitante.) Ni à moi?

PHILIPPE, suppliant.

Maman!

MADAME LAVERGNE.

Si, Philippe. Tu n'as pas pu soutenir mon regard. Tu as détourné tes yeux. Pourquoi? D'ailleurs je me suis dit plus d'une fois : « Quand un fils se marie, comme le mien s'est marié, en marchant sur sa mère avec cette brutalité, c'est qu'il est sous la domination d'une femme bien rusée, bien perfide, ou qu'il a contre sa mère des griefs qui ont atteint en lui l'affection, la déférence, le respect. » Je me répondais : « C'est cette femme. » Maintenant que je l'ai vue, il me vient un doute.

Philippe, quel est ton grief contre moi? Tu ne me réponds pas? Tu en as donc un?

PHILPPE.

Ma mère, laissez-moi aller!

MADAME LAVERGNE, se mettant devant la porte et le retenant.

Tu ne t'en iras pas. Cette fois, je te forcerai bien à tout me dire. Quand tu as changé, tu ne connaissais pas cette femme. Car tu as changé et d'un coup. Cela date d'avant la mort de ton père, quand tu as démissionné de la Cour des Comptes, sans nous consulter, en nous annonçant que tu voulais faire de la peinture, avoir un atelier, vivre à part avec la petite fortune que t'avait laissée ta tante. C'était après ce malheureux duel avec ton camarade Vernet. Nous avons attribué cela à la honte de cette triste scène dans ce cabaret de nuit où tu l'as souffleté. Nous avons admis alors qu'il te fût pénible de le rencontrer tous les jours, à la Cour des Comptes, après cette aventure. Était-ce la vraie raison?

PHILIPPE.

Qu'allez-vous imaginer, ma mère?

MADAME LAVERGNE.

Je n'imagine rien. Je te regarde. Un duel sans conséquence, où l'on pique son adversaire au bras, à propos d'une querelle de bar, on en sourit après douze ans. Je t'ai nommé Vernet, et j'ai vu ton visage changer.

PHILIPPE.

Je vous affirme, encore une fois, que vous vous formez des chimères, autour d'un épisode qui n'a plus aucun intérêt.

MADAME LAVERGNE.

D'où vient donc que ta voix s'étouffe pour me demander de ne pas t'en parler? A cette époque, et quand je t'ai vu si obstiné dans ton ressentiment contre ton camarade, une idée m'a traversé l'esprit : « Il y a autre chose. » J'ai cherché un outrage secret auquel tu avais répondu par un outrage public. (S'approchant de Philippe et passionnément.) Philippe, la personne que tu n'as

pas pu supporter de revoir quotidiennement, ce n'était pas Vernet, c'était... Naulin.

PHILIPPE.

Ma mère ! (Il se prend le visage dans les mains.)

MADAME LAVERGNE.

J'ai trouvé. Tout s'éclaire. Parce que je suis une honnête femme, Philippe, parce que je n'ai rien à me reprocher, rien, et que je suis ta mère, ton devoir est de me répondre : oui ou non, ce misérable t'avait-il parlé de Naulin à propos de moi ?

PHILIPPE.

Il m'en avait parlé.

MADAME LAVERGNE.

Ce qu'il t'a dit, je ne te le demande pas... — Ton geste, ce soufflet pour l'arrêter m'en apprend trop. Ta conduite ensuite m'en apprend trop aussi. Tu l'as cru ? Aie le courage de me répondre encore. J'aurai, moi, celui de t'entendre. Tu l'as cru ?

PHILIPPE.

Ne continuez pas, ma mère, je vous en supplie. Je n'ai rien cru, j'ai souffert. C'est vrai, je n'ai pas pu supporter de revoir, dans une fréquentation quotidienne, un homme qui était un de vos familiers et dont le nom avait été associé au vôtre dans une phrase abominable. Encore aujourd'hui, quand je me la rappelle, elle me ferait crier de douleur et de rage. (Il va et vient dans la chambre fiévreusement.) Mais je peux me rendre ce témoignage : je ne me suis jamais permis de vous juger, ma mère !

MADAME LAVERGNE.

Douter de sa mère, c'est la juger. Et tu as douté de moi, ne me dis pas non. Ton éloignement s'explique maintenant, ta rébellion, ton mariage. Moi aussi j'ai cruellement souffert par toi, de ce mariage, de cette absence. Ce n'était rien à côté de ce que j'éprouve en ce moment. (Philippe veut s'approcher d'elle.) Ne m'approche pas, ne me parle pas. Ah ! les gens qui calomnient, sans savoir, et ceux ensuite qui répètent ces horribles choses, par légèreté aussi ! Et ces légendes qui s'établissent, contre

lesquelles on ne peut rien! On ne les sait pas. (Elle rit nerveusement.) Je la vois, cette scène, comme si j'y étais, et ce garçon disant à un fils que sa mère a un amant, — car c'est cela qu'il t'a dit, — parce qu'il l'a entendu dire et qu'il a dans la tête un verre de champagne de trop! Et deux existences empoisonnées, la tienne, la mienne, par une parole, une seule qui, pour un jeune homme ombrageux, comme tu étais, donne une signification affreuse à la présence constante du plus dévoué, du plus respectueux des intimes de sa mère! J'aurais dû suivre mon instinct et t'arracher ton secret alors. Il y a des questions qu'une mère ne peut pas poser à son fils. Il me faut le courage de la vieillesse et l'angoisse de l'heure où nous sommes pour te parler aujourd'hui. Et puis on ne lutte pas contre le doute. Cela se prouve qu'une femme a un amant. Comment prouver qu'elle n'en a pas? (S'arrêtant.) Si!... Il y a une Providence. C'est elle qui m'a inspiré tout à l'heure de retenir Naulin; car ce cher, ce fidèle ami est ici.

PHILIPPE.

Ma mère, vous n'allez pas me mettre en face de cet homme!

MADAME LAVERGNE.

Non... Tu n'aurais qu'à croire que c'est une scène arrangée entre nous! (Elle sonne, le domestique parait.) Voulez-vous dire à M. Naulin que je l'attends. (A Philippe, impérieusement.) Tais-toi, rentre là (elle le pousse derrière une porte devant laquelle il y a une tapisserie.) Ne ferme pas le battant.

SCÈNE V.

MADAME LAVERGNE, NAULIN.

NAULIN, entrant.

Philippe n'est pas là?

MADAME LAVERGNE.

Vous voyez.

NAULIN.

Comme vous avez l'air étrange! Il n'est pas venu?

MADAME LAVERGNE.

Il est venu.

NAULIN.

Il s'est rencontré avec sa femme ?

MADAME LAVERGNE.

Non. Sa femme était partie.

NAULIN.

Et les enfants ?

MADAME LAVERGNE.

Il ne les a pas amenés.

NAULIN.

Comment ? Il ne veut pas ?...

MADAME LAVERGNE.

Si. A une condition.

NAULIN.

Laquelle ?

MADAME LAVERGNE.

Que je reconnaisse sa femme comme ma belle-fille et que je la reçoive.

NAULIN.

Et vous avez accepté ?

MADAME LAVERGNE.

Je n'ai pas accepté.

NAULIN.

Et lui, alors ?

MADAME LAVERGNE.

Il a maintenu sa condition. Tout cela est affreux.

NAULIN.

Voyons, ma chère amie, reprenez-vous. Philippe ne la maintiendra pas, cette condition. A présent qu'il vous a vue, il voudra vous revoir. Il y a deux hommes en lui, le mari et le

fils. C'est le mari qui vous a parlé aujourd'hui. Demain le fils l'emportera, et il reviendra, avec vos petits-enfants.

MADAME LAVERGNE.

Ah! Ce n'est pas un fils!

NAULIN.

Vous, soyez une mère. Faites-lui crédit. Comprenez-le.

MADAME LAVERGNE.

C'est vous qui me reprochez de n'être pas assez mère? Vous m'avez tant reproché de l'être trop, il y a onze ans encore, quand je suis devenue veuve, et que vous m'avez demandé d'être votre femme, pour achever notre vie ensemble! A cause de qui vous ai-je répondu : non? De qui vous ai-je parlé tout de suite? De qui?

NAULIN (étonné.)

Mais de Philippe.

MADAME LAVERGNE.

J'avais pourtant à me plaindre de lui, cruellement. Il s'était marié comme vous savez. J'avais devant moi la solitude, la tristesse. Vous m'apportiez la plus douce des consolations, celle d'une affection éprouvée par de longues années de dévouement. Je vous ai dit : « Le monde est méchant. » — Ah! oui, il est méchant!... « On a pu calomnier notre amitié. Elle a eu beau être irréprochable, on l'a certainement calomniée. Si je vous épouse, aujourd'hui que vous n'êtes plus jeune, ni moi non plus, on dira : « Mme Lavergne et Naulin régularisent une vieille liaison. » Je n'ai pas voulu que ce fût dit. Non pas à cause de moi, — il est si facile de se mettre au-dessus de ces misères, quand on est seule en jeu! — à cause de mon fils, pour qu'un pareil propos n'arrivât jamais jusqu'à lui, pour que cette pensée ne traversât jamais son esprit. Est-ce vrai, oui ou non, que je lui ai sacrifié ce dernier bonheur? Il ne s'en est jamais douté.

NAULIN.

Vous n'êtes pas raisonnable, mon amie. A quoi bon évoquer

des souvenirs qui vous sont pénibles, je le devine à votre accent? Cela ne va pas pour moi sans douceur. C'est une preuve que votre refus vous a coûté. Mais je n'ai pas besoin de cette preuve pour savoir quelle place j'ai tenue dans votre existence, et je vous ai trop tendrement, trop passionnément aimée pour que, même avec vos cheveux gris et mes cheveux blancs, de revivre cette heure ne me soit pas un peu amer. Sur le soir de la vie, il faut laisser dormir les regrets. Ils ne se réveillent que trop d'eux-mêmes. Il ne s'agit pas de ce qui aurait pu être. Il s'agit de ce qui est, de vos rapports actuels avec votre fils... Voulez-vous que j'aille le voir?

MADAME LAVERGNE, saisie.

Vous?

NAULIN.

Mais oui. Il était si gentil avec moi, lorsqu'il était petit garçon. Plus tard, il a changé. C'est si naturel! Je lui représentais un aîné grondeur, la Cour des Comptes, une carrière qu'il détestait. Quand il me verra entrer chez lui, surtout après sa visite ici, qui l'a rapproché de son enfance, je lui représenterai cette enfance. Il sera ému. Je crois avoir assez de diplomatie et de doigté pour vous promettre qu'au sortir de cette conversation, je saurai s'il est ou non irréductible. Je suis sûr d'avance qu'il ne l'est pas. Vous consentez?

MADAME LAVERGNE.

Et s'il ne vous reçoit pas? Ou si, vous recevant, il vous parle mal, s'il vous injurie, si vous devez aller au-devant d'un affront, et à cause de moi?

NAULIN.

Que voulez-vous qu'il me dise? Que je me mêle d'une affaire qui ne regarde que vous et lui? Et mon amitié pour vous, est-ce qu'elle ne me donne pas des droits? Depuis ces deux ans qu'il manque à tous ses devoirs de fils...

MADAME LAVERGNE (l'interrompant).

Ne lui donnez pas un prétexte d'y manquer une fois de plus!

NAULIN.

Je ne le lui permettrai pas. D'ailleurs, s'il n'est pas un monstre, — et il n'est pas un monstre, — il a tout de même une reconnaissance dans un coin de son cœur, n'en doutez pas, pour les amis qui ont entouré vôtre solitude, qui vous ont aidée à supporter son absence. Il ne peut pas ne pas avoir un secret remords de cette absence. Seulement, il ne réalise pas encore ce qu'elle a été pour vous. Il le prouve en prétendant vous imposer, pour vous amener vos petits-enfants, une condition inacceptable. Il ne sent pas encore, même aujourd'hui, ce que vous avez traversé. Je le lui apprendrai, moi. Il est aveugle. Je l'éclairerai.

MADAME LAVERGNE (tournée du côté où est caché Philippe).

S'il ne sent pas ce que je souffre à cette minute, il ne le sentira jamais.

NAULIN.

Que c'est tragique, les malentendus des cœurs! Il ne faut pas que celui-ci se prolonge une heure de plus. Je vais chez Philippe...

MADAME LAVERGNE (l'arrêtant).

Vous n'irez pas. Il ne faut pas que vous y alliez.

NAULIN (la regardant étonné).

Mais pourquoi?

MADAME LAVERGNE.

Parce qu'il ne vous recevra pas. Vous surtout.

NAULIN.

Moi surtout? (Après un silence.) Il vous a parlé de moi tout à l'heure?

MADAME LAVERGNE

Hélas! Oui.

NAULIN

Qu'est-ce qu'il vous a donc dit qui vous bouleverse à ce point?

MADAME LAVERGNE.

Ne me le faites pas répéter. (Dans un sanglot.) Mais ne l'avez-vous pas compris?

NAULIN.

Si! J'ai compris!... Est-ce possible? Un fils dire à sa mère en face qu'il ne croit pas en elle!... Ainsi c'est de moi qu'il s'agit? Ce sont nos relations qu'il incrimine? Il croit que... Raison de plus pour que j'aille lui demander sur quels témoignages, sur quels indices il s'est permis de concevoir une abominable idée qui vous outrage dans tout votre passé d'honnête femme et qui me mêle à cet outrage. Heureusement, je n'ai jamais brûlé une seule de vos lettres. Il les lira.

MADAME LAVERGNE, amèrement.

Pensant comme il pense, qu'est-ce qu'il en conclura? Il existe des amants prudents qui surveillent leur correspondance.

NAULIN.

Pas vingt-cinq ans durant, pas quand ils sont libres, comme nous le sommes depuis la mort de votre mari. Et puis, il y a une force de la vérité. Elle a un cri qu'on entend. Elle a une clarté qu'on voit. Je regarderai Philippe dans les yeux. Il faudra bien qu'il lise dans mes yeux, à moi, que je ne lui mens pas. Ah! On vous a salie dans sa pensée. On a osé. Et lui, il a osé... Je la lui dirai, notre histoire, avec un accent dont il ne pourra pas douter. Je lui dirai ce qu'il sait : que vous étiez bien seule à votre foyer, que ses grandes affaires absorbaient votre mari. On peut être un très honnête homme, — et son père l'était, — et ne pas tenir assez compte des besoins de tendresse d'une femme, de sa sensibilité. Je m'accuserai moi-même. Je ne lui cacherai rien de la coupable espérance que j'avais, quand j'ai commencé de vous aimer et que je vous l'ai dit. Il saura ce que vous m'avez répondu, — tenez, c'était dans cette même chambre, parmi ces mêmes meubles, — et avec quelle révolte vous l'avez dressé contre moi, lui, votre fils, et la foi jurée! Je lui dirai comment je suis parti, ce long voyage, si loin, pour vous oublier, mon retour, comment vous m'avez laissé revenir chez vous. Vous aviez compris que je ne prononcerais plus

jamais les mots que l'honneur vous défendait d'entendre. Je lui dirai comment, sous votre influence, ma passion s'est épurée, ennoblie... comment elle est devenue cette noble, et jolie, et fière chose, une amitié vraie entre un homme et une femme. C'est l'orgueil de ma vie sentimentale, que cette intimité d'âme qui nous a unis, sans une tache, sans une souillure. Il la connaîtra... Il y aura, d'un côté, les ignobles propos qu'il a pu entendre, les honteuses imaginations qu'il a pu se faire, et, de l'autre côté, un cœur d'homme, ouvert devant lui jusqu'en son fond dernier, et, dans ce fond dernier, une piété, une religion pour celle qui aurait dû lui être sacrée et qu'il... (A ces mots : *honteuses imaginations*, Philippe a soulevé la portière, puis s'est avancé d'un pas. Naulin l'aperçoit tout d'un coup, et dans un cri :) Philippe!... Il était là!...

SCÈNE VI

MADAME LAVERGNE, NAULIN, PHILIPPE.

MADAME LAVERGNE.

C'est moi qui lui ai ordonné de rester, de se cacher. J'ai voulu qu'il vous entendît me parler, comme vous me parlez quand nous sommes seuls. Si maintenant il continue à ne pas croire en moi!...

PHILIPPE.

Pardon, maman, pardon! (Mme Lavergne s'est laissée tomber sur un fauteuil, brisée d'émotion et se tait.) Vous ne me répondez pas. Vous ne me regardez pas. Maman, je n'ai pas mérité ça. Je vous l'ai dit tout à l'heure : je ne vous ai pas jugée. Je n'ai rien cru. J'ai souffert... J'avais vu tant de vilenies, dans notre monde, deviné tant de mensonges!... Et puis, quand certaines idées sont entrées en nous, c'est comme une pointe qui se serait cassée dans la chair. Pour l'arracher, il faudrait la mettre à nu, cette idée, la parler, s'expliquer. Avec sa mère, on ne peut pas... Mais c'est fini, à présent... Ah! Vous me regardez! Vous me souriez!... Vous me pardonnez! — Ah! merci. Merci de ce que vous avez fait pour moi en me donnant cette preuve, et pardon qu'il ait fallu que vous me la donniez!... Et à vous aussi, Monsieur Naulin, je vous demande pardon...

NAULIN.

Ta mère te pardonne peut-être. Moi, je ne te pardonnerai jamais le chagrin que tu lui as causé.

MADAME LAVERGNE.

Si, Naulin, vous devez lui pardonner comme je lui pardonne. S'il a été coupable envers moi, je l'ai été envers lui. (Geste de Naulin.) Ne dites pas non. La lumière se fait en moi. Ces relations avec vous, que vous venez de rappeler dans des mots qui m'ont bouleversée en me faisant revivre toute ma vie de femme, elles ont été loyales, délicates, honnêtes. Et pourtant je n'avais pas le droit de les avoir. Non. Je n'en avais pas le droit. Elles m'ont été trop chères. J'avais fait ce rêve qui est celui de tant de femmes, quand elles ont un sentiment hors de leurs devoirs, concilier ces devoirs et leur sentiment, avoir avec l'homme qui le leur inspire cette intimité d'âme dont vous parliez, irréprochable dans ses actes comme une amitié, et cependant brûlante dans ses silences et ses renoncements, comme un amour. Ce rêve, je l'ai vécu, et la preuve qu'il n'était pas permis, c'est que j'étais mère, et qu'il m'a caché la douleur de mon fils.

PHILIPPE.

Ne vous reprochez rien, maman, c'est moi qui ai été un fou, et un fou méchant.

NAULIN.

Hé bien ! Si tu comprends ta faute, tu peux encore la réparer, en allant chercher tes enfants sans exiger...

MADAME LAVERGNE, l'interrompant.

Au contraire... Oui, Philippe, va me les chercher, et amène ta femme avec eux. Je viens de sentir trop douloureusement ce que c'est que d'être soupçonnée par son fils. Je ne veux pas que mes petits-enfants infligent un jour cette douleur à leur mère. Je te répète, va les chercher eux, et elle aussi, tous les trois. Va mon ami. Va.

PAUL BOURGET.

L'ÉDUCATION DES FILLES
APRÈS LA GUERRE

I

LA FEMME DE DEMAIN ET L'ÉDUCATION D'AUJOURD'HUI

Pendant qu'ils étaient encore à Noyon, on discutait en France sur l'éducation des filles. — Eh bien! oui, et cette discussion eût-elle témoigné seulement d'une certaine sérénité d'esprit, que nous aurions tout lieu de ne la point regretter. Les angoisses du présent n'ont pas suffi à détourner nos yeux des problèmes du lendemain. Mais il y a autre chose à dire. Ceux de ces problèmes qui ont trait à l'éducation sortent comme naturellement de toutes les grandes crises. Pendant la Révolution française ils demeurent au premier plan, au moment précis où les passions politiques et les préoccupations patriotiques paraissent devoir tout absorber. Le jour même de l'exécution de Louis XVI, la Convention décréta que les finances, la guerre et l'organisation de l'instruction publique seraient continuellement à l'ordre du jour. Aux heures récentes les plus critiques, la grave et méthodique Angleterre faisait des plans d'éducation en même temps que des tanks et des obus. Entre ces deux tâches le désaccord n'est qu'apparent. Cette guerre aura tant de répercussions imprévues, elle a été pour toutes nos idées morales, et pour l'âme humaine tout entière, une telle

aventure! Une puissante et suggestive image de Kipling s'offre à nous : « Cette guerre est semblable à un de ces icebergs monstrueux dont nous n'apercevons qu'à peine un huitième au-dessus des eaux, tandis que leur masse demeure ensevelie dans les profondeurs. » Ce sont les sondages faits dans une faible partie de cette masse inexplorée que nous allons essayer de décrire. Ne nous excusons pas sur le caractère souvent technique de notre étude. Dans la rédaction des programmes scolaires et dans les emplois du temps les plus graves questions sociales sont engagées.

« Hier, racontait-on, il y a quelques mois, ici même, dans la cour de la gare, une paysanne, avec sa carriole, attendait son homme. Il arrive, coiffé du casque, s'appuyant sur le bâton grossier des tranchées. Embrassades, effusions, d'ailleurs courtes. L'homme monte sur la carriole, et lui, que je connais grand amateur de chevaux, habile à les conduire, modestement se place à gauche, cependant que la femme, raide, cambrée, saisit les rênes, et d'un large coup de fouet enlève l'attelage sous des regards qu'elle sent admiratifs. » — Ce récit alerte est expressif d'un moment de notre histoire morale. Ce qui s'est passé à la campagne s'est passé ailleurs, où des femmes ont mené des affaires comme d'autres mènent un attelage. Exprime-t-il aussi un idéal définitif? La paysanne gasconne du Dr Labat est-elle la femme de demain? Ou bien qu'est-ce que celle-ci devra retenir, qu'est-ce qu'elle devra oublier des besognes imposées par la guerre? Et qu'est-ce qui doit survivre de l'éducation traditionnelle de la femme?

VOCATIONS NOUVELLES

Dans la société d'hier, les carrières féminines semblaient être, au moins en principe, celles où la femme ne faisait qu'étendre et développer les occupations familiales, la couture, le blanchissage par exemple, celles qui laissaient la femme chez elle et l'attachaient même à son foyer. Aux hommes les tâches extérieures, lointaines, comme, dans les temps reculés, la chasse et la guerre. Sous une forme moins barbare, l'homme continue à aller chercher hors de la maison la nourriture qu'il y rapporte. De cette répartition séculaire des fonctions la famille française, pour ne parler que d'elle, a longtemps vécu.

Cette répartition avait d'ailleurs subi de terribles accrocs. L'industrie, depuis un siècle surtout, a fait appel aux femmes et vidé les foyers. La guerre a tellement multiplié la main-d'œuvre féminine que nous serions portés à croire qu'elle l'a inventée. Cette révolution aussi a des précédents. Avant 1914, des femmes, par milliers, peinaient déjà.

Mais vint la guerre, et il fallut remplacer les hommes absents. Ils furent remplacés. A leurs métiers ordinaires les femmes ajoutèrent ceux des hommes. Ce fut aux champs d'abord. La terre n'attend pas, elle commande et on lui obéit. L'effort admirable fut rendu plus facile par cette nécessité même. Et l'étonnement fut moindre de voir la paysanne, qui fait toujours à la ferme des travaux très durs, en faire cette fois de plus durs encore. Elle les fit quand le mari n'était qu'absent. Elle les fit même quand elle sut qu'il ne reviendrait pas. La terre l'a gardée, et elle a gardé la terre. Non seulement elle a tenu, mais elle a maintenu. Elle a tenu et maintenu aussi au magasin, à l'usine, où elle fut non seulement le bras, mais, ce qui était plus rare en temps de paix, la tête. Partout elle fut à la hauteur de l'épreuve; mais, dans tous ces cas, c'est le milieu familial et accoutumé qui imposa aux femmes le genre d'activité qu'elles déployèrent. Il n'y eut d'extraordinaire que le zèle et la réussite.

Mais voici des carrières plus imprévues presque subitement envahies par les femmes, et ajoutées à celles où plus de deux millions d'entre elles déjà (car il ne faut cesser de le redire) travaillaient de leurs mains. Les industries féminines d'avant-guerre étaient surtout celles du vêtement et de l'alimentation. Ces industries, telles qu'elles existent aujourd'hui, arrachent au foyer au lieu d'y attacher; mais il semble qu'il reste en elles comme un souvenir de la vocation naturelle de la femme. Depuis la guerre, on chercherait en vain quelque chose de féminin dans les occupations de la femme, si ce n'est ce que chacune y apporte de conscience, et quelques-unes aussi de grâce obstinée. La femme est menuisière, la femme est maçonne, la femme est forgeronne. Dans les industries du bois, elle conduit des scies dont on n'eût pas osé autrefois lui confier le maniement. Dans les industries des cuirs et des peaux, elle est employée au lavage, à l'épilage et au tannage. Elle fabrique des chaînes et accessoires pour cycles, et aussi des fers à cheval.

Elle fabrique des porcelaines, des faïences et, dans certaines usines, même le verre. Elle a fait les besognes les plus rudes ; elle a fait aussi les plus délicates et les plus précises qui demandaient, croyait-on, un plus long apprentissage. Elle a fabriqué, à Nancy et à Lyon, des compas et, à Paris, des lampes électriques. Elle a fait ce qu'il semblait possible, et aussi ce qu'il semblait impossible qu'elle fît.

Le rôle qu'elle joue dans l'industrie des transports éclate aux yeux en notes quelquefois gaies, plus souvent tristes. Car un calot bien planté sur une jeune chevelure n'empêche pas de voir que les corps s'usent et que les traits se tirent. D'abord, telle compagnie de tramways offrit des services allégés aux femmes de ses employés mobilisés, et fut récompensée de ce bon mouvement par la qualité des services rendus. L'idée vint alors de s'adresser à d'autres femmes, et aussi de leur confier des services plus difficiles : de receveuse, la femme devint wattwoman. Dans les chemins de fer qui perdirent, le jour de la mobilisation, le quart et plus de leur personnel, en même temps qu'on leur demandait une utilisation plus intense des réseaux, les femmes d'abord employées dans les bureaux ou derrière les guichets, puis au nettoyage des wagons, se répandirent peu à peu dans tous les emplois. On les voit aujourd'hui, factrices et femmes d'équipe, pousser la brouette de fer, remuer les colis les plus lourds et prendre les valises des mains des voyageurs qui parfois, quand ils sont de l'autre sexe, en ressentent quelque gêne. On voit des femmes enfin sur les quais et les docks de nos grands ports. Ce sont les femmes fortes, dans un autre sens peut-être que celui de l'Évangile.

Les voici maintenant à l'usine de guerre. On en comptait 420 000 il y a quelque temps déjà. Combien étaient-elles hier? Et là aussi, en même temps que croissait leur nombre, croissait l'effort demandé à chacune d'elles. Des petits obus on était passé aux gros, grâce sans doute à des combinaisons de travail où intervenait de temps en temps la vigueur plus grande de l'homme, grâce ensuite à des mécanismes appropriés qui vinrent au secours de la faiblesse féminine. De l'emboutissage et du tréfilage des obus de 75, puis de 105, la main-d'œuvre féminine s'était étendue aux mêmes opérations pour les obus de 220. Et ces renseignements retardent sans doute. L'ordre était venu de « féminiser » de plus en plus les services, et les

ouvriers mobilisés avaient été formellement exclus de tâches dont la liste est longue. Un monopole féminin fut ainsi établi là où le travail de la femme eût semblé, il y a peu de temps, un paradoxe. On alla si loin que, sinon une réaction, du moins des précautions et des réglementations s'imposèrent. Un comité du travail féminin fut institué, comité de patronage matériel et moral. Et une circulaire publiée dans le Bulletin des usines de guerre, le 16 juillet 1917, et signée Albert Thomas, posait ce principe : « Disposer sans réserve, même dans les circonstances actuelles, de la main-d'œuvre féminine, serait commettre une lourde erreur; l'intérêt national exige qu'elle soit utilisée raisonnablement et avec de grands ménagements, car elle présente une réserve d'avenir qui doit être sauvegardée dans son intégrité. » La limite s'était fait sentir, à laquelle nous nous heurterons, de quelque travail féminin qu'il s'agisse, aussitôt que la femme paraît oublier, ou qu'on paraît oublier pour elle, qu'elle est femme et qu'au sort qu'on lui fait est lié l'avenir même de la race.

Il nous restait à introduire la femme dans la caserne. La chose fut faite. L'expérience semble avoir d'abord été tentée à Caen. Le personnel des ouvriers, commis, cuisiniers et infirmiers fut remplacé par des femmes. La réforme généralisée rendit 40 000 hommes aux armées, et la soupe y gagna en qualité, pour ne parler que de la soupe. L'Angleterre eut de même son armée de femmes pour les services auxiliaires : « Women's Army Auxiliary Corps. » On les appela les *Waacs*. Et de même les États-Unis, où des femmes ont été sergents recruteurs, où beaucoup portent l'uniforme.

Nous sommes dans l'extraordinaire et dans le provisoire. Mais ce provisoire a duré ; mais on s'est habitué à cet extraordinaire; on ne s'étonne plus, et des mœurs nouvelles naissent. Ces mœurs, à notre époque démocratique, ne s'enferment pas dans une seule classe sociale. Le travail féminin gagne de proche en proche. Il devient un besoin général, il devient une loi. Il y a du travail pour toutes les conditions, pour tous les degrés d'éducation.

*
* *

Si nous avons commencé par les plus humbles, c'est parce que, en fait, c'est d'en bas que le mouvement est parti, comme

tant d'autres. C'est du travail le plus rude qu'on eut d'abord besoin ; et ce sont celles qui étaient capables de le fournir qui eurent, les premières, besoin de travail. De la conjonction de ces deux besoins est sorti un phénomène social qui semble devoir survivre aux circonstances qui l'ont fait naître. Mais il survivra sans doute en évoluant. Et ce n'est plus nécessairement dans les industries métallurgiques, par exemple, que le sexe autrefois dit sexe faible cherchera à maintenir ses positions. Mais si les femmes doivent quitter vraisemblablement la caserne et l'usine de guerre, elles ne renonceront pas à toutes les carrières conquises par elles ; elles s'efforceront même d'en conquérir d'autres. Et nous avons à nous demander quelles sont celles sur lesquelles elles ont jeté leur dévolu.

Il ne s'agit donc plus de ce que les femmes font, mais de ce que feront celles qui sont encore des jeunes filles et qui sont nos élèves. De plus, s'il a été nécessaire de rattacher leurs aspirations au mouvement qui a emporté, dans un vent d'improvisation et de nécessité, toutes les résistances et tous les préjugés, nous nous bornerons maintenant aux carrières qui intéressent l'éducateur parce que, en effet, elles supposent une éducation. Quoi que nous fassions, notre revue sera incomplète, et il serait plus court de dire qu'il n'y a pas de carrière où les femmes ne prétendent être admises. Par une contradiction inconsciente, mais profitable, elles réclament des carrières à elles, et puis celles des hommes. En réalité, elles frappent à toutes les portes, dont beaucoup s'ouvrent. Comme dans tout mouvement, il y a les timides et une avant-garde plus aventureuse. Commençons par les timides.

Nous ne dirons rien de l'enseignement qui fut une carrière féminine de tout temps. Notons cependant que, tandis que, il n'y a pas bien des années, on doutait qu'on pût se passer des hommes dans l'enseignement des jeunes filles, on doute aujourd'hui qu'on puisse se passer des femmes dans l'enseignement des hommes. Et il ne s'agit pas seulement des écoles primaires et des petites classes de nos établissements secondaires. Les femmes occupent quelques-unes des plus hautes chaires des lycées de garçons, où elles ont remplacé les hommes mobilisés ; et, comme beaucoup d'hommes ne reviendront pas, et que leurs remplaçantes ont le plus souvent très bien réussi, le provisoire, là aussi, risque, dans certains cas, de durer. En Angle-

terre, un phénomène analogue se produit, avec la même particularité d'un succès imprévu des femmes dans l'enseignement des sciences. Sur un palier plus humble de la pédagogie, il s'ouvre chez nous une école de gouvernantes dont l'objet est la substitution, dans les familles, de jeunes filles françaises aux étrangères autrefois à la mode. — La profession d'infirmière a reçu de la guerre un prestige qu'elle n'avait pas, en France du moins. Tandis que, dans les pays de langue anglaise et dans les pays scandinaves, les familles les mieux posées s'honoraient d'avoir une fille garde-malade, pour des raisons diverses, il était bien loin d'en être ainsi chez nous. La profession était mal recrutée, et peu considérée, plutôt même que mal rétribuée. Or on paie, surtout en France, avec des égards autant qu'avec de l'argent. Des tentatives avaient été faites, avant la guerre, par Mme Alphen-Salvador, par Mlle Chaptal à Paris, par Mlle Hamilton et le docteur Lande à Bordeaux. Des écoles avaient été ouvertes. La guerre a fait ce qu'un siècle d'efforts dans le même sens n'eût pas fait. Elle a promu en dignité le rôle de l'infirmière, et confondu les professionnelles dans la reconnaissance publique qui s'attachait à celles qui ne l'étaient point. L'opinion se préoccupe maintenant d'organiser par des études régularisées, par un diplôme d'État, par des perspectives d'avenir une profession jusqu'ici mal classée. L'infirmière pourrait en effet, par voie d'avancement, devenir dame visiteuse, inspectrice scolaire; elle participerait à l'administration hospitalière, au moins comme directrice d'orphelinats et de crèches. Il semble, à n'en pas douter, que les femmes aient leur place marquée dans l'hygiène sociale de demain.

A la campagne, dans toute exploitation agricole modeste, la femme a eu de tout temps sa besogne à elle, même quand l'homme était présent; on dit la « maîtresse, » dans beaucoup de nos contrées, comme on dit « le maître. » Il s'agit maintenant de lui attribuer un rôle même dans une exploitation plus importante. Une ferme-école a été créée pour l'éducation agricole féminine, en Seine-et-Oise, en pleine forêt, dans un domaine appartenant à M. et Mme George Chiris; et, dans cette « ferme française, » on apprend les travaux des champs sans désapprendre les délicatesses reçues d'une autre éducation. Toute grande ferme n'est-elle pas en un sens un immense ménage? et cela est du ressort de la femme. Puis il y a les exploi-

tations annexes : laiterie, fromagerie, beurrerie qui sont, de tradition, son domaine réservé. Un peu de science se mêlera à cette tradition. Et des écoles, telle Grignon, et par suite des carrières se sont ouvertes et s'ouvriront. La Russie a déjà des femmes ingénieurs-agronomes. Et notre Institut national Agronomique promet de nous en donner en France.

Ces carrières gardent un caractère féminin. Mais on ne se contente pas de celles qu'une éternelle vocation suggère. On cherche. Des bureaux de placement féminin, sous des formes et des noms divers, mènent la même campagne : « Secrétariat féminin, » « Ligue des femmes de profession libérale, » « Office de l'activité féminine. » Les associations d'anciennes élèves de nos lycées pratiquent à leur tour des sondages de tous côtés. Une école s'est fondée, l'école Rachel, pour orienter les femmes vers des carrières nouvelles, et elle ajoute section à section : prothèse dentaire, orthopédie, photographie avec le minutieux et lucratif travail des retouches, manipulations de laboratoires. — Les administrations et les industries offrent à l'invasion féminine des emplois de secrétaires presque à l'infini. Déjà des femmes étaient employées dans l'administration des chemins de fer et des P. T. T. Pourquoi pas dans d'autres administrations? Une préparation aux carrières administratives vient en effet de s'organiser pour elles. Les banques se peuplent aussi de femmes, et nous les voyons faire des bordereaux avec rapidité, et même avec complaisance. Elles ont pénétré dans certains bureaux par la porte basse de la dactylographie. Puis on s'est aperçu qu'elles étaient capables de faire autre chose, et on leur a demandé autre chose. Il y a des femmes dans les bureaux les plus respectueux des traditions, je veux dire ceux de l'Instruction publique. Dans le conservatoire même de ces traditions, à l'Institut, il y en a deux. — Les dessinatrices, espèce encore rare, trouvent des tabourets dans les ateliers des architectes; elles en trouveront, à peu près à discrétion, dans les grandes industries comme le Creusot et les Chantiers de la Gironde. — Le commerce de la librairie, où d'ailleurs les femmes ont leur entrée depuis longtemps, procurera aux plus cultivées l'illusion d'une carrière libérale; car, par le contact des livres, on entre dans la confrérie de ceux qui les lisent et même de ceux qui les font. De plus, ce commerce tend justement à se renouveler et à s'élargir pour

s'ajuster au grand rôle intellectuel promis à la France de demain.

Mais les carrières libérales proprement dites exercent toujours la séduction la plus forte, et les Facultés depuis longtemps attiraient nos filles. Rappelez-vous que, il y a trois quarts de siècle, une femme n'entrait pas à la Sorbonne. Or voici que, dans les Facultés des lettres et des sciences, les femmes occupent d'ores et déjà presque toutes les places laissées vides par les étudiants de l'autre sexe. Ces Facultés leur ont dû un aspect nouveau, moins austère, mais qui éveillait quelque mélancolie chez celui qui se demandait combien de temps durerait, dans son auditoire, cette substitution d'un sexe à l'autre. Il y a tant de candidates aux grades universitaires qu'on se demande aussi si les cadres de l'enseignement seront jamais assez larges pour les accueillir. De là même la nécessité de chercher autre chose. Pour les littéraires, ce seront les bibliothèques. Une jeune fille était déjà entrée à l'École des Chartes. En 1917, trois furent reçues, dont la première; en 1918, trois encore, dont les deux premières : grand succès féministe, grand succès aussi pour la paléographie. Pour les scientifiques, ce seront les observatoires, ce seront surtout les laboratoires de chimie, laboratoires scientifiques et laboratoires industriels. L'École de physique et de chimie industrielles de Paris a décidé de recevoir des femmes. L'École de chimie de Bordeaux avait devancé celle de Paris. Des jeunes filles ont déjà fait l'office de préparateurs dans d'importants laboratoires et à l'Institut Pasteur. Et le mouvement ne s'arrêtera pas là : il suivra le développement espéré des industries chimiques en France. Et le même courant, c'est le cas d'user de ce mot, s'est produit dans les industries électriques. Aux Facultés de droit nous devions, depuis quelques années déjà, quoique tout cela soit récent, des avocates. Des jeunes filles aujourd'hui suivent les cours préparatoires à l'examen de capacité : les études d'avoué sont visées. Les études de notaires ne le sont pas moins. De nos Facultés de médecine sortent des doctoresses. Mais le métier est dur. Beaucoup succombent à la peine dès les premières années d'exercice. Quelques-unes en revanche réussissent brillamment. Une femme, Mme Girard-Mangin a reçu, le 1er octobre 1917, une nomination originale et flatteuse dont voici les termes mêmes : « La doctoresse Girard

Mangin est affectée au Val-de-Grâce comme aide-major de 2e classe et détachée à l'hôpital-école V. G. 84, en qualité de médecin-directeur. » D'autres nominations analogues suivirent. Pourquoi les études d'un plus grand nombre de jeunes filles, plutôt que vers la médecine, ne se sont-elles pas dirigées vers la carrière-sœur, la pharmacie? Mystère des vocations et des ambitions féminines! Mais on se dit déjà qu'il y a là des places à prendre, et elles seront prises.

Des écoles techniques s'ouvrent enfin aux femmes ou se créent exprès pour elles. A Bordeaux, elles sont reçues à l'École de Commerce. A Paris, une école pratique de haut enseignement commercial pour les femmes a accompli sa première année de scolarité, de même à Lyon. Celles-ci prétendent former non seulement des employées, mais des chefs de services, des directrices pour des maisons de gros, pour de grands magasins ou des entreprises industrielles. Mais le fait le plus significatif peut-être est l'admission des femmes à l'École Centrale. Sept ont été reçues au concours de 1918. Le directeur de cette École, le respecté M. Noël, a, par son initiative, accepté le parrainage des femmes ingénieurs en France. Il y en avait déjà en Angleterre. L'École des Mines de Saint-Étienne et l'École d'architecture ont suivi l'exemple donné. C'est une étape sur laquelle il vaut la peine d'insister.

Jusqu'ici, et malgré le désordre, d'ailleurs conforme aux faits, auquel une description écourtée du bouillonnement de l'activité féminine ne pouvait échapper, nous avons vu les femmes chercher à cette activité des débouchés d'abord dans le sens de leurs aptitudes traditionnelles, puis s'éloigner graduellement de ces traditions et empiéter de plus en plus sur des métiers d'hommes. Mais elles se sont présentées d'abord en auxiliaires, et peut-être les hommes ont-ils quelquefois abusé de cette situation. Dans tel métier, comme la joaillerie, ce qui était bien payé était pour les hommes, ce qui l'était moins bien était réservé aux femmes, sans qu'on pût invoquer une habileté manuelle moindre de leur part. Les femmes revendiquent le droit à toutes les tâches, même les mieux payées. Elles revendiquent les fonctions de chef. Elles ne seront plus seulement dessinatrices, elles seront architectes. Le sexe ne comptera plus, seuls compteront le savoir-faire professionnel, l'intelligence, les dons naturels ou acquis. Et l'on voit poindre dès lors le

problème pédagogique vers lequel tout ceci nous achemine.

Il semble que nous marchions à grands pas vers l'égalité des sexes dans la vie économique. Ce corollaire, l'égalité politique, suivra-il? Déjà en France on voit des femmes dans des cabinets de ministre. En Angleterre deux femmes sont attachées au cabinet de M. Lloyd George; ce qui est mieux encore, des femmes sont directrices au ministère du Ravitaillement, et commandent des services importants au ministère de l'Agriculture. Aux États-Unis elles sont l'âme qui inspire et la volonté qui gouverne les œuvres : œuvres de paix et œuvres de guerre. Des lois ou des projets de lois s'ensuivent en Amérique et aussi en Europe. Le 6 février 1918, le Parlement britannique a définitivement voté le projet de loi accordant aux femmes le droit de vote à partir de trente ans. Et les femmes viennent de voter en Angleterre, et aussi en Allemagne. Notre Parlement, qui eût enterré de pareilles propositions, il y a quatre ans, est plus qu'ébranlé. La Chambre des Députés est même allée trop loin, dit-on, pour que le Sénat la suive.

Ainsi des devoirs que la guerre a imposés à la femme est sortie la reconnaissance de ses droits. Il n'est pas pour un droit de meilleure filiation que d'être déduit d'un devoir. Il n'en est pas moins vrai que les choses ont légèrement changé d'aspect et que la tâche acceptée est maintenant une tâche réclamée. Ce qui fut nécessité est devenu revendication. Une vraie révolution sociale s'est accomplie sous nos yeux distraits, tandis que le canon grondait et que d'autres spectacles les accaparaient. Les femmes préparent leur sexe pour l'après-guerre, disait un spirituel chroniqueur, avec la même méthode et la même ténacité que les Allemands ont mises à préparer la guerre. Une enquête — nous pourrions dire plus d'une, — a été faite sur le rôle des femmes après la guerre. Et, parmi les réponses, nous en citerons deux : la réponse d'une femme, Mme de Witt-Schlumberger : « La femme est à un tournant de son histoire, » et la réponse d'un homme, M. le bâtonnier Henri Robert, qui dit la même chose sous une autre forme : « La guerre a été le 89 des femmes. » « L'heure des femmes a sonné, » a écrit de son côté le dernier rapporteur du budget de l'Instruction publique à la Chambre des députés.

LES LYCÉES DE JEUNES FILLES

Quelle éducation donnerons-nous à nos filles en vue d'un pareil avenir? Sans doute, beaucoup de carrières qui se sont ouvertes aux femmes, sous nos yeux, ne supposent pas qu'elles s'y soient préparées de loin. La question n'en subsiste pas moins pour quelques-unes de ces carrières, et même en un sens pour toutes. Car il s'agit, à défaut d'une préparation proprement dite, d'une orientation générale de notre pédagogie féminine. Quelle est-elle à l'heure présente? — Nous n'avons pas l'intention de faire une revue complète, à tous ses degrés, de l'enseignement féminin. Peut-être est-ce du développement de l'enseignement professionnel des jeunes filles et de la direction qui lui sera donnée qu'il faut attendre les réformes les plus utiles. Ce n'est pas lui cependant, mais c'est l'enseignement secondaire qui nous arrêtera, et cela pour deux raisons : c'est l'enseignement secondaire des jeunes filles qui vient de donner lieu à des projets de réforme, à des discussions souvent passionnées. Il y a là un fait qui s'impose à nous; et c'est l'idée de porter ce débat devant les lecteurs de la Revue qui nous a mis la plume à la main. De plus, et c'est notre seconde raison, tandis que l'enseignement primaire est presque rigide dans ses contours, l'enseignement secondaire, parce que ses contours à lui sont moins strictement définis, parce que la plus grande richesse de son programme en fait la plus grande souplesse, sollicite en quelque sorte la polémique et s'infléchit selon les actions et les pressions du dehors. — L'enseignement secondaire des garçons n'a eu que trop d'occasions de faire preuve de cette élasticité. — Mais du coup de barre qu'il subit l'effet s'étend et le dépasse. Quand on a cru ne décider que pour lui, on a, même sans le vouloir, imprimé une direction plus ou moins obscurément sentie, et qui s'insinue même dans les enseignements rigides dont nous parlions tout à l'heure. Alors même que rien ne paraît changé, quelque chose est changé. Il n'y a pas d'enseignement si modeste, et condamné, semble-t-il, par cette humilité même à une sorte d'immobilité, que n'atteigne le contre-coup de réformes et de mouvements d'idées qui cependant ne le visaient pas.

L'enseignement secondaire des jeunes filles a vécu à peine

la durée moyenne d'une vie humaine, quarante années ; et il n'est pas inutile de regarder un peu en arrière, et de mesurer le chemin parcouru avant d'arriver à cette création encore récente. Non que nous voulions abuser de cette histoire pour modérer l'allure de nos contemporaines par la satisfaisante perspective des étapes déjà franchies. Quelques-unes d'ailleurs tireraient de la même histoire d'autres conclusions, et tiendraient à honneur de franchir du même train de nouvelles étapes. Il est bon de se rappeler cependant, comme un point de départ, la première ligne d'un livre qui n'a pas été surpassé, si les exigences en ont été dépassées, le traité de Fénelon : « Rien n'est si négligé que l'éducation des filles ; » et, plus significatif encore que cet aveu, le programme que le même Fénelon trace d'une éducation moins négligée : « Apprenez à une fille à lire et à écrire correctement... Elles devraient aussi savoir les quatre règles de l'arithmétique. » Je n'oublie pas que nos nouvelles latinistes pourraient cependant se réclamer d'un jugement de Fénelon, sinon des raisons sur lesquelles il le fonde, à savoir que l'étude de l'italien et de l'espagnol, qui était alors à la mode pour les filles de qualité, ne vaut pas pour elles celle du latin, qui leur procurera la consolation inestimable d'entendre le sens de l'office divin. Ce programme, même sans latin, fut pendant longtemps encore le programme moyen de l'éducation des jeunes filles. Et nous sommes à une époque où les femmes exercent sur le goût, et même sur l'esprit public quelque empire ; et il est peu vraisemblable que cet empire soit dû uniquement à quelques éducations exceptionnelles.

La Révolution eut plus d'ambition pour le commun des femmes ; mais elle se borna à des projets. Celui de Talleyrand, un des moins ambitieux, il est vrai, rend la plupart des jeunes filles à leurs familles, à l'âge de huit ans, s'en remettant à ces familles pour ce qui reste à faire. Ce désintéressement en dit long. Lakanal sans doute fait décréter que « chaque école primaire sera divisée en deux sections, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. » Mais ce décret reste lettre morte, et plus tard les filles ne trouveront pas place dans l'Université impériale, les écoles où elles sont reçues restant assimilées aux établissements régis par les règlements de police. La loi de 1833 elle-même pose des principes, comme le décret de Lakanal, mais qui ne furent pas suivis de crédits ;

et il faut aller jusqu'à la seconde République pour que de véritables obligations atteignent les communes, en attendant qu'elles atteignent les enfants eux-mêmes.

Si telle est la situation de l'enseignement primaire, quelle peut bien être celle de l'enseignement secondaire pendant la même période? Elle est moins mauvaise qu'on ne pourrait le supposer. M. Gréard a raconté cette histoire. Le besoin créa l'organe, et nous assistons à une sorte de génération spontanée de l'enseignement secondaire féminin. A la suite et à l'imitation des établissements de la Légion d'honneur, d'autres établissements se fondent. La vocation pédagogique pour quelques maîtresses, et tout simplement la recherche d'un gagne-pain pour d'autres, est à l'origine de ces fondations. Cela se passe donc dans le plus grand désordre. Mais peu à peu l'ordre sort du désordre. Une sorte de hiérarchie s'établit même entre les établissements ouverts; et, au-dessus des écoles primaires et primaires supérieures, il y a jusqu'à deux degrés d'enseignement secondaire que représentent les pensions et les institutions. Il y a des examens différents pour être maîtresse de pension et pour être maîtresse d'institution. Les institutions se distinguent par l'enseignement de la littérature française et de son histoire, par l'enseignement de l'histoire et de la géographie anciennes, voire par celui de la cosmographie. M. Gréard compte, en 1845, plus de 15000 élèves dans les pensions et les institutions, en comprenant dans ce nombre, j'imagine, les élèves des classes primaires qui leur étaient annexées. Un type d'enseignement original, et qui eut une longue vogue, fait en outre concurrence aux pensions et aux institutions, ce sont les cours, auxquels restent attachés les noms de Lourmand, de Lévi-Alvarès et de Cortambert. Le cours n'a lieu qu'une fois par semaine. La mère y assiste. Elle est la collaboratrice du maître, et dirigera pendant toute la semaine, selon les indications reçues au cours, l'éducation de sa fille. Ce sont les mères institutrices ou du moins répétitrices. Cet appel à la collaboration des mères provoqua un véritable enthousiasme et sembla réaliser un idéal.

Ce qui caractérise encore cette période d'histoire pédagogique qui correspond à peu près au gouvernement de Juillet, c'est une sorte d'effervescence, de recherche passionnée, de hâte vers des progrès dont la direction reste encore obscure. Toute

une presse pédagogique sort de terre. Des questions sont ardemment discutées, qui ne sont pas encore toutes des questions résolues : quelle doit être la participation des hommes à l'éducation féminine? Quelle place laisser, dans cette éducation, à l'initiative privée qui risque de devenir la spéculation privée, et aux organismes d'État? Quel doit en être le fond même et le sens, et en quoi doit-elle différer de l'éducation que les garçons reçoivent? On aspire, à la fin du gouvernement de Juillet, à une organisation officielle. Le mot de collèges de jeunes filles est prononcé. La république de 1848 vint. On crut qu'elle allait donner cette réglementation. — Elle donna la loi de 1850.

Cette loi, un peu simpliste, conférait au brevet de capacité au brevet simple, comme on dit, ou même à la lettre d'obédience le droit de tout enseigner. La hiérarchie lentement et progressivement édifiée est dès lors brisée, et le secondaire, en ce qui concerne les jeunes filles, plonge de nouveau dans le primaire. Cela fut-il voulu? En tout cas, nous voyons quelles peuvent être les conséquences d'une mesure en apparence innocente, et d'une sanction trop libéralement accordée à un grade insuffisant. De grands effets peuvent naître, dans le monde moral, de petites causes; et nous retrouverons, dans l'histoire plus récente de l'enseignement des jeunes filles, cette disproportion des causes et des effets. Il fallut donc refaire le chemin déjà fait, et remonter la pente brusquement descendue. Mais, comme les couvents avaient surtout profité de la loi de 1850, toutes les mesures prises paraîtront des mesures prises contre eux; et l'enseignement secondaire des jeunes filles, histoire souvent répétée chez nous, sera engagé dans des querelles au-dessus desquelles on eût pu espérer le voir demeurer. En 1867 est fondée, à Paris, l'association pour l'enseignement secondaire des jeunes filles. L'année suivante, des cours dits secondaires s'ouvrent dans cette même ville. En deux ans, plus de cinquante s'ouvrent en province. L'impulsion était donnée par le grand ministre Victor Duruy.

La guerre de 1870 interrompit ce mouvement commencé : l'éducation des jeunes filles subit ainsi le contre-coup des grands événements du siècle. Mais, après la guerre, elle bénéficie du sentiment unanime qui réclamait une rénovation de toute l'éducation nationale.

*
* *

On ne se contente plus des cours secondaires, qui empruntaient leur personnel enseignant aux établissements de garçons et qui apparaissaient comme des organismes de transition, quoique quelques-uns survivent encore. L'ambition vint de tout un système. C'est alors que M. Camille Sée déposa son projet de loi. La discussion fut vive : on ne se disputait rien de moins, disait-on, que l'âme des femmes. Les adversaires, tant à la Chambre qu'au Sénat, étaient dignes les uns des autres : d'un côté, avec M. Camille Sée, Paul Bert, Chalamet, Henri Martin, Paul Broca et le ministre Jules Ferry; de l'autre, Keller, Chesnelong, le duc de Broglie. La loi se fit modeste pour se faire accepter. Encore ne fut-elle votée au Sénat qu'à une faible majorité. Elle fut promulguée le 21 décembre 1880. Le conseil supérieur de l'Instruction publique, qui eut à traduire en réglements les prescriptions de la loi, sembla prendre à tâche de désarmer les objections qui subsistaient et de conquérir peu à peu l'opinion. M. Camille Sée lui reprochera plus tard ces timidités. Cinq années d'enseignement secondaire seulement furent organisées, dont les deux dernières, par l'introduction de cours facultatifs, risquaient de n'apporter aux esprits qu'une discipline un peu lâche et qui semblait douter d'elle-même, puisqu'elle proposait sans imposer. En fait, ces cinq années firent bientôt bloc. En 1881, l'École de Sèvres était fondée, qui devait former le personnel enseignant. L'enseignement secondaire des jeunes filles existe enfin.

Il entra dans les mœurs, et, pour mieux y entrer, s'accommoda aux exigences de la pratique. Sans violer la loi, on lui fit rendre même ce qu'elle n'avait pas promis. De cette accommodation sortit un état de choses qui dura plus de trente ans et qui, jusqu'à hier, semblait devoir durer longtemps encore. La loi avait sacrifié les internats, comme on jette du lest. Les adversaires de la loi comptaient que ce sacrifice la rendrait inefficace; et les adversaires de l'internat en soi, pour les garçons comme pour les filles, qui étaient alors nombreux et écoutés, avaient accepté de courir ce risque par amour des principes. Mais on avait autorisé les municipalités à fonder des internats à côté des lycées. Elles profitèrent si bien de l'autorisation qu'il faut presque être de la partie pour savoir que les

lycées de jeunes filles n'ont pas d'internats, tout en en ayant. Les cinq années d'enseignement secondaire restaient en l'air, devant succéder à un enseignement primaire que la loi de 1880 ignorait, et que les élèves iraient par suite chercher dans des maisons qui feraient tout pour les garder. En fait, des classes primaires furent annexées, dans les lycées même, à l'enseignement secondaire. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elles auraient pu être mieux orientées vers ce qui devait suivre, et qu'on aurait dû tenir plus grand compte d'elles dans la répartition des matières de l'enseignement. Mais la continuité de la direction, l'unité de la maison où les empreintes se prennent étaient assurées.

Le programme fut rédigé avec amour. De légères retouches, apportées surtout en 1897, n'en altérèrent point le caractère. C'est un programme délibérément féminin. L'économie domestique, l'hygiène, le droit usuel, autrefois réclamé pour les jeunes filles par Fénelon, la lecture à haute voix, sans parler des travaux à l'aiguille, accentuent ce caractère. La psychologie n'apparaît qu'en tant qu'elle s'applique à l'éducation. Le goût des langues et des littératures modernes est stimulé. On donnera des clartés aussi sur les littératures anciennes, mais au travers de traductions. Cependant on évite de féminiser à l'excès ces programmes, et on reconnaît en eux le sens de la mesure dont quelques-uns de leurs rédacteurs avaient reçu le don. M. Camille Sée reprochera même aux programmes d'histoire de ne pas insister assez sur le rôle des femmes, thèse que nous verrons reparaître, mais tendance dangereuse, si on l'exagère : car on risquerait de faire apparaître deux histoires, alors qu'il n'y en a qu'une où l'action des deux sexes s'entrelace et se fond. De même il n'y a qu'une science, et les jeunes filles y ont droit. On évita les gentillesses et comme les excuses dont quelques professeurs, dans les cours de jeunes filles, avaient entouré leurs démonstrations et leurs expériences. La part faite aux sciences peut paraître insuffisante en comparaison des exigences d'aujourd'hui. Mais ces exigences, qui grandissent chaque jour, comme la science progresse, et même un peu plus, n'étaient pas en 1882 ce qu'elles sont devenues depuis. Et, à l'heure où ils furent rédigés, ce fut une audace de faire entrer dans les programmes féminins autant de science qu'on en mit, et de la présenter dans sa belle et sévère nudité. A l'enseigne-

ment scientifique, ainsi doté et ainsi compris, l'enseignement secondaire des jeunes filles dut, dès les débuts, son sérieux et comme sa gravité. Et comme les autres disciplines avaient reçu leur juste part, un équilibre, qui eut, encore une fois, plus de trente ans de stabilité, en résulta. Pendant une période où les programmes des garçons étaient souvent remaniés, ceux des jeunes filles donnaient aux familles la satisfaction d'être en présence de quelque chose qui dure et qui n'est pas sans cesse remis en question. — Cette satisfaction eut une fin, comme tout ici-bas.

Un examen clôturait les études ainsi faites, et conférait le diplôme de fin d'études secondaires. Un examen de moindre importance conférait, à la fin de la troisième année, le certificat d'études. Ces examens sont des examens intérieurs : seules, les élèves des lycées et collèges peuvent les subir, et elles les subissent dans l'intimité de la maison. Un président venu du dehors et, pour le diplôme, des professeurs du lycée de garçons voisin donnent au jury quelque solennité, et éloignent par leur présence le soupçon de partialité. En réalité, les élèves sont jugées par leurs maîtresses. Les épreuves portent sur le programme même de la classe qui s'achève. L'examen du diplôme est le dernier des examens de passage, nous disent ceux qui en réglèrent le statut. De ces caractéristiques diverses on lui fit longtemps autant de mérites, et on opposait à ces mérites les vices contraires du baccalauréat. Que les temps sont changés! Le diplôme avait une dernière particularité, c'est de ne mener à rien, sauf à l'enseignement secondaire des jeunes filles lui-même, pour lequel il était le premier échelon. Mais, là même, le brevet supérieur lui était assimilé, tandis que, par un manque de réciprocité, pour les autres carrières et même pour les autres ordres d'enseignement, il n'était pas assimilé au brevet supérieur. Les créateurs du diplôme avaient voulu en faire un grade dépourvu de sanction : c'était son élégance. Peut-être avaient-ils visé trop haut, car on ne tarda pas à lui reprocher cette inutilité.

Mais l'intention des fondateurs de l'enseignement secondaire des jeunes filles ne fait pas de doute. Et le diplôme sans sanction répondait parfaitement à l'idée qu'ils se faisaient de leur œuvre. A cette conception un adversaire de la loi, M. Desbassyns de Richemont, opposait celle-ci qui ne retint

même pas l'attention de la majorité, et pour laquelle on se montrerait peut-être aujourd'hui moins dédaigneux : « Une bonne instruction primaire avec un enseignement professionnel bien organisé, c'est là qu'est l'avenir. » « Cultiver et élever l'esprit des femmes, » sans aucune arrière-pensée de carrières à ouvrir ou de parchemin à utiliser, tel est au contraire l'objet que celui qui connaissait le mieux la loi, M. Camille Sée, lui fixait encore en 1896. Elle a voulu « préparer des épouses instruites, des maîtresses de maison habiles, des mères éclairées. » M. Camille Sée insiste sur le caractère désintéressé de cette instruction, et il proteste par suite contre la préparation aux brevets qui, avant la préparation au baccalauréat, fausse l'application de la loi : « Il ne s'agit plus de faire d'honnêtes filles et d'honnêtes femmes, il s'agit de préparer au certificat, au brevet, » constate-t-il avec regret. Ceux mêmes qui penseraient que cet idéal a fait faillite n'en peuvent contester la noblesse. C'était bien un enseignement secondaire qu'on s'efforçait de créer, conforme à la destination traditionnelle de cet enseignement pour les garçons eux-mêmes, qui est de former des esprits, non de procurer un gagne-pain.

Tel qu'il fut constitué, l'enseignement secondaire des jeunes filles fit en France les plus rapides progrès, au point de désarmer peu à peu toutes les oppositions, sinon de conquérir toutes les clientèles. Mais ce qui est plus frappant que la rapidité de ces progrès, c'est leur continuité. Avant la guerre, au bout de trente-cinq ans, l'essor était loin d'être ralenti. On traversait même une de ces périodes, comme il y en eut quelques-unes, où l'allure de ces progrès s'accélérait. Des lycées, des collèges étaient en projet, dont on remit l'ouverture à des jours plus heureux. De plus, dans les établissements déjà existants, la population s'accroissait. Elle n'a pas cessé de s'accroître, même dans ces quatre années, malgré la réquisition des locaux, malgré les installations de fortune, malgré tant de circonstances défavorables. Il y a actuellement en France cinquante-sept lycées de jeunes filles et quatre-vingt-six collèges. Il y a en outre cinquante-deux cours secondaires qui sont des collèges en espérance. Au recensement du 5 novembre 1917, le nombre des élèves atteignait 38 531.

Et il serait injuste de limiter aux chiffres de ces recensements le nombre des jeunes filles qui ont plus ou moins directement bénéficié de la loi qui a créé l'enseignement secondaire

féminin. Quoique cette loi ait laissé en dehors d'elle l'enseignement privé, l'enseignement d'un grand nombre de maisons d'éducation, primaire légalement, est devenu secondaire en fait. Non seulement les programmes et le niveau de l'enseignement ont continué cette ascension qui était, nous l'avons vu, commencée avant la loi elle-même ; mais le contre-coup de la réforme accomplie dans l'enseignement public s'est fait sentir, sous la double forme de l'imitation et de la concurrence. Cela eût été plus net encore si, comme pour l'enseignement des garçons, l'appel d'un examen commun aux élèves de l'enseignement privé et de l'enseignement public avait créé un irrésistible courant. Mais quoique cette cause d'uniformité n'existât pas, le prestige de l'enseignement public est grand chez nous. A Paris, en particulier, les cours purent garder leur physionomie et leur réputation. Mais, à Paris, comme en province, on fait, dans les cours, les études que l'on fait dans les lycées et collèges. Il y eut une hausse certaine de l'enseignement féminin dans les années qui séparent les deux guerres, et particulièrement dans celles qui sont le plus proches de nous. La somme de connaissances qu'il était décent d'avoir (on ne parlait pas alors d'utilité) s'était accrue. L'opinion publique avait des exigences nouvelles, et avait désappris, à l'égard de certaines ignorances, les indulgences et même les secrètes préférences où elle s'était longtemps complu.

On ne s'aperçut pas cependant que, comme certains l'avaient redouté, la jeune fille française eût rien perdu de son charme et de ses qualités traditionnelles. On s'habitua à la voir sortir avec une serviette sous le bras, et, qui pis est, sortir seule pour se rendre à son lycée. Encore cette liberté est-elle d'hier seulement ; et, si elle n'est pas indifférente, — car rien n'est indifférent dans cet ordre, et les petites choses sont liées à de plus grandes, comme des effets, ou comme des signes, — elle fut si doucement amenée qu'elle n'a pas fait scandale. La lycéenne n'est pas reconnaissable au milieu d'autres jeunes filles, si ce n'est lorsqu'on pousse un peu la conversation et que les sujets abordés demandent plus de réflexion et de savoir. On sent alors un arrière-fonds que l'éducation reçue a déposé en elle. Elle n'en fait pas étalage, car elle a gardé quelque chose de cette « pudeur sur la science » recommandée par Fénelon ; mais, à l'occasion, elle montre qu'elle le possède, et surtout

quel appui solide y trouvent ses jugements. Toutes les lycéennes ne ressemblent pas à celle-là. Mais il suffit que celle-là existe, et à beaucoup d'exemplaires, pour que soit justifiée la création des établissements, et justifiés les programmes qui l'ont formée.

On était plus inquiet encore au sujet des maîtresses que des élèves. Les maîtresses ont rassuré toutes les inquiétudes par la dignité et la simplicité de leur vie ; je dirai même qu'elles forcèrent le respect qu'on leur marchandait d'abord : j'en appelle à ceux dont les souvenirs datent de trente années. Quelques-uns crurent même avoir découvert la vocation pédagogique de la femme et sa conscience professionnelle. L'École de Sèvres, qui fut la rue d'Ulm des femmes, et où les maîtres les plus éminents de l'Université enseignèrent tour à tour, vit sa réputation grandir, à mesure que s'additionnaient les unes aux autres les générations sorties d'elle. Si elle ne compta pas les grands écrivains et les politiques qui illustrèrent sa rivale, elle avait réussi dans la tâche où les sceptiques l'attendaient : elle avait donné à nos lycées des directrices et des professeurs très fortes dans leur partie sans doute, mais qui sont avant tout des femmes de sens, de goût et de devoir. Dès les débuts de l'institution, on croyait lui faire crédit en juxtaposant, pour faire naître dans l'esprit une comparaison flatteuse, les noms de Sèvres et de Saint-Cyr. Quelle mission plus difficile cependant fut celle de Sèvres, qui est une école normale, c'est-à-dire dont les élèves sont elles-mêmes de futures maîtresses ! Sèvres, sans qu'une doctrine sur l'éducation y soit née, fera bonne figure dans l'histoire de l'éducation féminine. Car ce fut l'asile aimé de vies intellectuelles intenses et d'ardentes bonnes volontés.

Pendant trente ans, on se congratula ainsi sur l'œuvre réalisée ; on fit même un livre de ces hommages officiels. Le jubilé de l'École de Sèvres, qui était comme le symbole de cette œuvre, fut fêté en 1907, sans qu'une ombre apparût au tableau enchanteur qui fut fait des résultats de la loi de 1880. Les jubilés sont parfois d'imprudents défis à la mauvaise fortune. On était à la veille d'une crise.

RAYMOND THAMIN.

(A suivre.)

LA
BATAILLE DE FRANCE

IV [1]

LA BATAILLE DE PICARDIE
8 Août — 6 septembre [2]

LE MÉMOIRE DU 24 JUILLET

Le 24 juillet, s'était tenu, au quartier général des armées alliées, à Bombon, près Melun, un Conseil de guerre destiné à marquer dans les fastes de cette guerre. Dans le charmant château Louis XIII, si paisible en son cadre d'arbres et d'eaux, s'était débattue entre les grands chefs militaires la question solennelle que posaient les événements.

D'ores et déjà, ce 24, l'ennemi était battu entre Marne et Aisne. Un Foch n'attend pas qu'un résultat soit enregistré en un *communiqué* pour le considérer comme acquis. L'ennemi est, le 24, dans son esprit, condamné à se replier, de gré ou de force, sur la Vesle ; la partie est pour lui perdue ; l'Allemand vient d'éprouver matériellement et moralement de telles épreuves que toute son armée en reste ébranlée, son esprit désorienté, ses nerfs et son cœur en mauvais arroi.

Le moment est psychologique. Si on laisse l'ennemi souffler, il se peut encore ressaisir : certes, ses réserves sont éprouvées, elles se peuvent encore reconstituer ; il a échoué dans son

(1) Voyez la *Revue* des 15 août, 1er et 15 septembre.

(2) On trouvera aux pages 560 et 561 la carte pour suivre les opérations de la bataille de Picardie.

plan offensif, il peut revenir à la défensive, comme au lendemain de la première Marne; son âme est troublée, elle se peut calmer. Mais si, la bataille à peine close, qui a vu s'effondrer ses plans, il est attaqué en forces sur un autre point de son front, si, attaqué, il est bousculé, si, bousculé, il se voit derechef assailli à sa droite et à sa gauche, frappé à son centre, repris sur ses flancs, il sera tous les jours davantage à la merci de l'adversaire qui, impitoyablement, le manœuvrera. En cette journée du 24, l'éternelle question se pose qui déjà se trouvait soulevée, il y a deux mille ans, le soir de la bataille de Cannes : « Celui qui vient de vaincre saura-t-il profiter de la victoire? »

Que les quatre chefs réunis dans le cabinet de Foch aient été tous, dès le début, d'accord pour poursuivre activement les opérations, c'est le secret de ce cabinet. Peut-être en était-il qui, volontiers, eussent laissé souffler les troupes éprouvées par l'assaut reçu, puis l'assaut donné. Peut-être en était-il qui estimaient prématurés de grands desseins avant que fût même consommée entre Marne et Aisne la défaite allemande.

En de pareilles circonstances, un Foch fait merveille, — et d'abord parce qu'avant la réunion, ses idées sont fixées clairement; il les a examinées, pesées, contrôlées, discutées, mises au point; elles empruntent à leur parfaite clarté une parfaite fermeté. Par ailleurs, il est, je l'ai dit, un de ces hommes dont il a parlé autrefois en ses *Principes de Guerre*. Rappelons-nous, en effet, ce qu'il a écrit en 1897 : «... Quand vient l'heure des décisions à prendre, des responsabilités à encourir, des sacrifices à consommer, — et ces décisions, il faut les prendre avant qu'elles soient imposées, ces responsabilités, il faut aller au-devant d'elles, c'est l'initiative partout qu'il faut assurer, c'est l'offensive qu'il faut déchaîner en tout point, — où trouver les ouvriers de ces entreprises toujours risquées et périlleuses, si ce n'est dans *les natures supérieures, avides de responsabilités*...? » Et plus loin, il a encore écrit «... Pas de victoire possible sans le commandement vigoureux, *avide de responsabilités et d'entreprises audacieuses, possédant et inspirant à tous la résolution et l'énergie d'aller jusqu'au bout*... » Foch est de ces « natures supérieures avides de responsabilités. » Il consulte ses lieutenants; il n'entend point les contraindre; mais s'ils se sont soumis à ses directions, il ne se déchargera pas un instant sur eux de la responsabilité; ils le savent et s'en peuvent rassurer.

Il les persuadera. Car au service de principes fermes et d'idées claires, il met cette force de persuasion, si singulière chez un homme qui volontiers dit : « Parler n'est pas mon fort. » Nous savons qu'il n'est ni lyrique, ni pathétique. Il a horreur de la grande phrase. Mais il est la preuve que « ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement ; » il expose avec simplicité, avec un grand accent de bon sens, bien *calé* sur ses « principes, » mais tout prêt à se plier, suivant ses termes, à la « demande des circonstances, » — pour les mieux maîtriser. Il appelle l'objection ; il la veut ; s'il voit un de ses lieutenants hésitant, il exige les mobiles de l'hésitation ; s'il le voit opposant, il sollicite les raisons de l'opposition. Et s'il s'aperçoit qu'il n'y a là que crainte de courir le risque, il dit : « Voilà ce que je pense, voilà ce que vous pensez. Voulez-vous me faire crédit ? Oui ? Alors, voici ce qu'il faut faire. »

Il a alors tiré un papier soigneusement préparé. En l'espèce, c'est le *mémoire* du 24 juillet où, tandis que le canon tonne encore sur la Marne, tient déjà le programme des offensives futures, et sur la Somme, et sur la Meuse, et sur la Lys : au centre, à droite, à gauche. Encore n'a-t-il pas mis là tout ce qu'il prévoit, projette, tient déjà pour assuré. Car s'il ajoute qu'il est impossible de prévoir dès maintenant « jusqu'où nous conduiront dans l'espace et dans le temps les différentes opérations envisagées, » il se trahit lorsqu'il conclut : « Si les résultats qu'elles (ces opérations) visent sont atteints avant que la saison soit trop avancée, *il y a lieu de prévoir, dès maintenant, pour la fin de l'été ou pour l'automne, une offensive d'importance, de nature à augmenter nos avantages et à ne pas laisser de répit à l'ennemi.* »

Présentement, il faut attaquer cet ennemi non point seulement pour l'empêcher de reprendre son assiette, mais aussi pour obtenir des résultats immédiats et conséquents.

Sans que la supériorité soit encore de notre côté en tant que nombre de divisions, nous avons déjà atteint au moins l'égalité dans le nombre des bataillons et d'une manière générale dans le nombre des combattants. Pour la première fois, nous avons la supériorité dans le nombre des réserves. Nous avons maintenant, — et cela d'une indiscutable façon, — la supériorité matérielle, en aviation, en chars d'assaut, et celle de l'artillerie, encore minime, va s'accroître de semaine en

semaine. Enfin nous avons, derrière nous, un réservoir d'hommes : l'Amérique maintenant déverse chaque mois 250 000 hommes sur le sol de France, tandis que des renseignements sûrs permettent de mesurer la gravité de la crise qui atteint les effectifs ennemis. A ce renversement, en notre faveur, du facteur « force matérielle », s'ajoute l'ascendant moral acquis par cette résistance de quatre mois à d'effroyables assauts et que notre victoire des 15-18 juillet vient de décupler.

Les armées alliées arrivent donc « au tournant de la route. » Le moment est venu « *de quitter l'attitude générale défensive* imposée jusqu'ici par l'infériorité numérique *et de passer à l'offensive.* »

Cette offensive, elle n'apparaît encore que comme une série d'actions à entreprendre sur les points à reconquérir en vue d'assurer tout à la fois la vie économique du pays quelque peu étouffée (facteur important de la victoire) et à préparer le développement ultérieur des opérations.

Le général en chef prévoit cinq opérations à exécuter promptement.

La première va s'achever. Elle vise au dégagement de la voie ferrée Paris-Avricourt dans la région de la Marne. « C'est, ajoute le *Mémoire*, le résultat minimum à obtenir de l'offensive actuelle. » Avant huit jours, ce résultat sera obtenu, nous le savons déjà, par la seconde offensive Mangin des 1er et 2 août et le repli allemand sur la Vesle et l'Aisne.

La deuxième dégagera une autre voie d'importance : la voie ferrée Paris-Amiens. Et ce n'est point, nous le savons, une idée nouvelle puisque, *depuis le 26 mars*, Foch en poursuit obstinément la réalisation : action conjuguée entre une armée française et une armée britannique, qui peut aboutir à anéantir les résultats de l'offensive allemande du 21 mars.

La troisième, à notre droite, dégagera la voie ferrée Paris-Avricourt dans la région de Commercy par la réduction du saillant de Saint-Mihiel. Elle sera dévolue à l'armée américaine dès que celle-ci aura (et le Grand Chef veut que ce soit au plus vite) les moyens nécessaires. Opération grosse de conséquences puisque, libérant la voie de Châlons à Toul, elle nous mettra par ailleurs à portée de la région de Briey et en mesure d'agir en grand entre Meuse et Moselle, « ce qui peut devenir un jour nécessaire. » Voilà pour l'aile droite. Et voici pour l'aile gauche.

Les Britanniques engageront des opérations destinées, d'une part, à dégager la région des mines du Nord et, de l'autre, à écarter l'ennemi de la région de Dunkerque et de Calais. C'est la bataille portée au delà de Dixmude, d'Ypres, d'Armentières.

Il ne s'agit point seulement de reconquérir les points utiles : l'important est de désorganiser l'action militaire allemande. « Menées à court intervalle, » ces offensives troubleront l'ennemi dans le jeu de ses réserves et ne lui laisseront pas le temps de refaire ses unités.

Le *Mémoire*, lumineux et ferme de ton, affecte, en dépit des grandes vues qu'on y devine, des allures assez modestes : les opérations seront limitées dans leur étendue, limitées dans leurs moyens. En réalité, il n'en est pas une qui ne soit l'amorce de manœuvres plus décisives et de plus large envergure. Au fond, toute la future *directive* du 3 septembre, — la célèbre *directive* du 3 septembre acheminant elle-même aux *directives* des 10 et 19 octobre, — est en puissance dans ce *Mémoire* du 24 juillet qui, fort modéré aux yeux du Général en chef, a d'abord paru à ses lieutenants aussi considérable qu'audacieux. Au delà de l'opération sur la Somme, un Foch aperçoit déjà l'abordage de la ligne Hindenburg de Cambrai à La Fère, au delà des opérations sur la Lys, la marche sur l'Escaut, comme au delà des opérations de Woëvre, — c'est le seul point où, malgré tout, sa pensée se fait complètement jour, — la manœuvre sur la Meuse et sur la Moselle. A l'heure où l'armée Mitry repasse seulement, — nous savons au prix de quelles difficultés, — la Marne, où Berthelot arrive à peine à dégager la Montagne de Reims, où Degoutte en est encore à pénétrer dans le Tardenois et Mangin dans Soissons, Foch a déjà sous les yeux, — car il y a dans tout homme de génie un visionnaire, — les armées allemandes assaillies des Flandres à la Lorraine.

Ce large plan d'offensive s'imposait aux chefs Alliés : ils s'y ralliaient dès le 24 sans arrière-pensée et il faut y insister : l'adhésion très franche d'un maréchal Haig à ces projets était peut-être, — après la fermeté d'un Foch, — le meilleur atout en ce magnifique jeu. Or il semble, à entendre Haig lui-même, qu'il ait, dès ces premières heures, non seulement adhéré aux projets formulés, mais aux vues plus lointaines. Le succès de

l'admirable manœuvre du 18 juillet, l'avait, — s'il en était besoin, — convaincu de la supériorité d'esprit et de caractère du Commandant en chef des Armées alliées. La situation lui apparaissait complètement transformée. Le rapport adressé postérieurement au Gouvernement britannique l'indique si clairement et le fait est de telle importance, que je dois lui donner ici la parole :

« L'effondrement définitif de l'ambitieuse offensive déclenchée par l'ennemi le 15 juillet, le succès remarquable de la contre-offensive alliée au sud de l'Aisne apportèrent un changement complet dans l'ensemble de la situation militaire. L'armée allemande avait donné son effort et avait échoué. Le moment de son maximum de puissance était dépassé et la masse des réserves accumulées pendant le mois était dépensée. D'autre part, la situation des Alliés, en ce qui concernait les disponibilités, s'était grandement améliorée. Les contingents frais obtenus à la fin du printemps et au début de l'été avaient été incorporés et instruits. L'armée britannique était prête à prendre l'offensive, tandis que l'armée américaine se développait rapidement et avait déjà donné des preuves convaincantes des hautes capacités combatives de ses soldats.

« A la Conférence tenue le 24 juillet, quand le succès de l'offensive du 18 juillet fut bien assis, les moyens de développer les avantages acquis furent discutés en détail. Le Commandement en chef allié demanda que les armées britannique, française et américaine établissent chacune des plans d'offensives locales à exécuter aussitôt que possible et visant des objectifs définis et de nature limitée. Ces objectifs sur le front britannique étaient le dégagement d'Amiens et la libération de la voie ferrée Paris-Amiens par une attaque sur le front Albert-Montdidier. Le rôle des armées américaine et française était de dégager d'autres lignes stratégiques par des opérations plus au Sud et à l'Est.

« En plus du dégagement d'Amiens, la situation sur le front britannique plaidait énergiquement en faveur d'autres plans comme le dégagement d'Hazebrouck par la reprise du Mont Kemmel combinée avec une opération en direction de La Bassée. En cas de succès, cette action devait améliorer notre situation à Ypres et à Calais ; le saillant de la Lys serait réduit et la sécurité du bassin de Bruay moins menacée.

« Ces différentes opérations avaient déjà fait l'objet d'une correspondance entre le maréchal Foch et moi et avaient été très étudiées par l'État-major général britannique. En fin de compte, j'en étais venu à conclure que, parmi les missions assignées aux armées britanniques, l'opération à l'Est d'Amiens avait la prépondérance comme étant la plus nécessaire et susceptible de fournir les plus larges résultats. »

A lire ces lignes, écrites, il est vrai, après coup, on a l'impression très nette qu'en cette historique conférence de Bombon, Foch avait fait passer dans le cerveau et, ce qui était peut-être plus précieux, dans l'âme même de ses hauts lieutenants la flamme qui allait éclairer et animer la magnifique offensive de l'été 1918. Un Pétain, un Pershing, comme un Haig, sortent de cette conférence convaincus que la Victoire est décidément entre leurs mains et, partant, résolus à y collaborer de toutes leurs forces.

Foch voudrait plus. Un seul des Alliés d'Occident n'a pas paru à Bombon : le Général en chef cependant n'entend pas le tenir à l'écart d'un si beau concert. Le 6 août, il adressera au général Diaz une lettre où se retrouve encore l'esprit des conférences du 24 juillet : « La Piave a marqué l'arrêt des projets de l'ennemi en Italie; la Marne marque l'arrêt définitif de ses projets en France, sur la partie principale du front occidental. L'ennemi a échoué dans son offensive du 15 juillet. Il a même perdu les avantages réalisés dans celle du 27 mai. Carrément arrêté en Champagne, il est rejeté de la Marne sur l'Aisne. Par là sont renversés les plans des Empires Centraux qui reposaient sur une grande offensive victorieuse avant l'arrivée des Américains. Ils aboutissent à l'arrêt, c'est-à-dire à l'échec et même à la retraite, tandis que les Américains continuent d'arriver.

« Cette arrivée n'est pas telle cependant qu'elle nous permette d'espérer en 1918 une décision *intégrale* de la guerre, de renforcer suffisamment le front pour entreprendre une offensive générale, mais, *dès à présent*, l'intérêt indiscutable de l'Entente est d'exploiter sans retard et dans toute la mesure possible le renversement obtenu dans la situation militaire, d'accentuer l'ébranlement moral qui ne peut manquer d'en résulter dans les Empires Centraux.

« L'Entente doit, pour cela, *frapper à coups redoublés et*

répétés, avant que l'ennemi ait eu le temps de refaire le moral de son pays, un plan de guerre, comme de reconstituer ses forces et son matériel.

« Les Armées britannique et française, bien que fortement réduites, l'armée américaine, quoique incomplètement organisée, vont continuer en France leurs attaques sans arrêt et tant que la saison le permettra pour disloquer la résistance ennemie et produire de nouveaux reculs... »

L'Italie entrerait avantageusement dans le concert en attaquant de son côté et tous les moyens matériels lui sont offerts par la France à cet effet.

Ainsi, de la Mer du Nord à la Piave, c'est tout le front d'Occident que le Commandant en chef des armées alliées entend animer de son action. Et son autorité est telle, que déjà tous s'y rallient ou s'y soumettent avec une allègre confiance. La Nation salue en lui l'homme qui la libèrera. Si, le 7 août, la dignité de Maréchal de France lui est conférée, c'est une sanction que l'Europe entière attendait et, autant que la reconnaissance des services rendus, la marque d'une autorité désormais consacrée et dont on attend encore de plus grands résultats.

*
* *

L'ennemi était, au contraire, dès ces jours, passé de l'extrême présomption à une très vive inquiétude. Ludendorff, en un écrit postérieur, fera connaître que de l'attaque du 8 août datent pour lui les origines de la défaite, — j'y reviendrai. En fait, au soir même de la victoire française du 18 juillet succédant au meurtrier échec du 15 juillet en Champagne, le Haut Commandement allemand avait été étreint par l'angoisse.

L'armée allemande était moralement autant que physiquement ébranlée. La Nation, — pour la première fois, — avait senti le coup. Les dépêches de Wolff ne faisaient plus illusion. Ce n'était pas seulement dans les pays alliés et neutres qu'on souriait de phrases telles que celle-ci (dépêche du 19 juillet) : « Les buts que la poussée allemande se proposait sur la rive Sud de la Marne *ont été pleinement atteints*... La grave menace de notre avance a *enfin* déclenché la contre-attaque française attendue depuis longtemps. » Ce 19 juillet, un Allemand commentant cette dépêche, écrivait : « Les patriotes criaient : On va marcher sur Paris. Mais hélas! la joie n'a pas duré long-

temps; seulement un jour, et le jeu a changé, et, comme tu le sais déjà probablement, *nous avons eu sur les oreilles.* » Et après avoir cité Wolff, il ajoutait ironiquement : « Nous allons voir comment va se continuer *cette victoire!* »

Les lettres du front étaient en thèse générale fort découragées : « Situation colossalement mauvaise, » écrit un sous-officier, le 20 juillet, et c'est la note générale. Le 31 juillet, la presse elle-même entrait dans la voie des aveux : « Nous ne pouvons espérer que la campagne d'été, au cours de laquelle nous porterons de nouveaux coups très durs à la puissance militaire ennemie, puisse finir la guerre. Nous devons combattre encore l'hiver et l'été prochain. » Mais, le 3 août, Ludendorff, plus nettement, déclarait : « *Notre offensive du 15 juillet n'a pas réussi au point de vue stratégique.* »

En fait, elle apparaissait au Haut Commandement mieux qu'à aucune catégorie d'Allemands, comme autre chose qu'un simple échec : pour la première fois, les chefs allemands devaient reconnaître l'extrême et dangereuse fatigue physique et morale des troupes. Un ordre du kronprinz impérial du 7 août prescrivait toutes mesures propres à assurer le repos et améliorer le moral de ses soldats : il fallait « rétablir leur force combative, » ce qui était avouer qu'elle avait faibli, — et seul le repos assurerait cette reconstitution.

Mais nous savons que Foch — d'ailleurs rapidement instruit par nos services de renseignements de la fatigue de l'adversaire, — n'entendait lui accorder ni trêve ni repos. Le kronprinz écrivait le 7, et, le 8, se déclenchait la nouvelle offensive alliée.

LES BATAILLES D'AMIENS ET DE MONTDIDIER (8 AOUT-14 AOUT)

La première opération à entreprendre était le dégagement d'Amiens et de la voie ferrée, — depuis mai 1918, sous le feu de l'ennemi.

Le 26 juillet, Foch avait eu à Sarcus (Nord-Ouest de Beauvais) une entrevue avec le maréchal Haig, les généraux Rawlinson et Debeney, futurs hauts exécutants du plan arrêté. Le 28, il avait été décidé, pour que l'action trouvât dans l'unité de direction une chance de plus de succès, que le général Debeney, commandant la 1re armée française, serait mis sous les ordres du maréchal Haig qui, ce jour-là même, recevait et

agréait la *directive* de Foch réglant l'ordre général de l'opération. « *L'offensive couverte par la Somme* était à pousser *aussi loin que possible* en direction de Roye. » Elle serait exécutée par la 4e armée britannique, forte de 12 divisions, appuyée de la 1re armée française, renforcée par 4 divisions; « l'une agirait au Nord, l'autre au Sud de la route de Roye, une fois assuré le débouché au Sud de la Luce et à l'Est de l'Avre. »

La *directive* était brève : Foch laisse toujours à ses lieutenants la liberté la plus large ; l'important est que rien ne soit hasardé. Lorsqu'à la veille du 18 juillet, il avait lancé Mangin, qu'il savait disposé déjà à aller « aussi loin que possible, » il se le pouvait permettre, son flanc gauche étant gardé par l'Aisne ; le 8 août, les armées alliées attaqueraient, leur flanc gauche, de même, gardé par la Somme ; de telles précautions permettent d'ordonner sans aucune témérité de « pousser aussi loin que possible. » C'est ce que j'appellerai l'école de l'audace prudente. C'est la façon de Foch.

Haig a aussitôt pris ses mesures : il a renforcé du corps canadien et de deux divisions sa 4e armée Rawlinson, et, tandis que, pour dérouter l'ennemi, il prépare ostensiblement une offensive dans la région du Kemmel, c'est très secrètement qu'il a opéré ces renforcements sur le front de Picardie. L'ennemi qui attend une puissante attaque en Flandre, — il a opéré, les 7 et 8 août, un léger mouvement de repli dans la région de la Lys, — sera surpris devant Amiens ; nous avons enfin, grâce à l'initiative ressaisie, les bénéfices dont naguère il jouissait.

L'attaque de la 4e armée britannique affecterait un front de 18 kilomètres depuis le Sud de la route Amiens-Roye jusqu'à Morlancourt exclu. La 1re armée française partirait, une heure après le déclenchement de cette offensive sur un front de 7 kilomètres, entre Moreuil inclus et la droite de Rawlinson. « Au fur et à mesure des progrès alliés, la droite de l'attaque française devait s'étendre vers le Sud jusqu'à appuyer le flanc Est du front de bataille allié sur Braches. »

Foch insistait pour que la bataille sans cesse alimentée fût poussée « le plus loin possible : » il fallait donc placer un peu en arrière de fortes troupes d'attaque chargées de se substituer rapidement aux troupes fatiguées. Et déjà le commandant en chef des armées alliées, après avoir préparé la bataille en profondeur, songeait à l'étendre en largeur. Après avoir, le 3,

conféré sur le premier objet avec Haig, il courait, le même jour, à Noailles, quartier général de l'infatigable Fayolle qui, tout en abandonnant momentanément sa 1re armée au maréchal anglais, ne se pouvait désintéresser de la bataille; tandis que Debeney déborderait Montdidier par le Nord, le 35e corps s'engagerait au Sud en vue d'achever l'encerclement; puis, par son 34e corps, la 3e armée (Humbert) attaquerait, le moment venu, sur le flanc droit de l'ennemi repoussé, en direction générale de Lassigny. L'attaque de Haig étant fixée au 8, le 35e corps attaquerait dans l'après-midi du 9, la 3e armée le 10. Quant à la 10e armée (Mangin), elle était alertée, car elle devait suivre par sa gauche, au sud de l'Oise, les progrès de la 3e armée : appuyée à l'Oise, elle pourrait sans inquiétude viser la route de Chauny à Soissons comme premier objectif. Ainsi se lierait la bataille d'hier avec la bataille de demain. A tout instant, dans l'esprit de Foch, une attaque à la veille de se déclencher devait prendre éventuellement toute l'extension susceptible de transformer un large succès local en une victoire plus large encore.

Que l'Allemand fût tout à fait sans méfiance, on ne le peut croire. L'opération de Montdidier, — saillant assez aventuré, — lui paraissait supposable. Le 23 juillet, Debeney avait, par une brillante attaque sur le front Mailly-Raineval-Nord de Grivesnes, assuré sa base de départ; les Allemands eux-mêmes avaient, le 27 juillet, abandonné la rive droite de l'Avre et, le 3 août, leurs premières lignes au Nord de Montdidier; Debeney avait alors bordé la rive gauche de l'Avre et du ruisseau des Trois Doms. En réalité, l'ennemi paraît avoir tout au plus redouté un coup de main sur Montdidier : une grande offensive de la Somme à l'Oise lui paraissait invraisemblable de la part des armées alliées, dont l'une, la française, était tenue par lui pour momentanément épuisée par l'âpre bataille de juillet, dont l'autre, l'anglaise, allait s'absorber, à son avis, dans une offensive sur la Lys. Le canon de Rawlinson, le premier, dissiperait ces illusions.

* * *

Le 8 août, en effet, à 4 heures, l'artillerie britannique ouvrit un feu intense sur le front d'attaque que l'on sait (du Sud de la Somme au Nord de la route d'Amiens à Roye) et, presque aussitôt, l'infanterie et les tanks de Rawlinson s'élan-

cèrent. Le brouillard était épais et bas comme au 21 mars : cette fois encore il favorisait l'attaque, mais c'était l'infanterie britannique, jadis si desservie par lui, qui, aujourd'hui, en profiterait. La surprise s'en augmentait et, en quelques instants, les premiers objectifs étaient atteints sur la ligne Demuin-Marcelcave-Cerisy-Sud de Morlancourt. Après un court arrêt et tandis que, nous le verrons, les Français, à la droite de Rawlinson, entraient dans le jeu, les Britanniques repartaient, très méthodiquement, de cette ligne solidement occupée, pour un nouvel assaut ; la cavalerie et les tanks légers avaient traversé la ligne conquise, et c'était vers l'Est une marche admirable de fermeté et je dirai d'harmonie. Le résultat était que, sans grandes pertes, ces superbes troupes, bousculant l'ennemi, enlevant prisonniers et canons, pénétrèrent de plus de 9 kilomètres dans les lignes allemandes ; toute la ligne de défense extérieure d'Amiens comprenant les villages de Caix, Harbonnières et Morcourt était, à la chute du jour, entre leurs mains, la cavalerie et les auto-mitrailleuses déjà poussées au delà de cette ligne, si bien que Le Quesnel, où l'ennemi résistait à la nuit, allait, avant l'aube du 9, être enlevé brillamment. « A l'Est du front atteint, écrit le maréchal Haig, l'ennemi faisait, à la nuit tombante, sauter les dépôts dans toutes les directions, tandis que convois et caissons refluaient à l'Est vers la Somme et fournissaient des objectifs excellents à nos aviateurs qui profitaient amplement de l'occasion. » Au soir du 8, l'armée Rawlinson avait fait 13 000 prisonniers et enlevé, avec une énorme quantité de munitions et d'approvisionnements, près de 400 canons. Cette première journée était tout à l'honneur d'une préparation minutieuse qui avait permis dans l'exécution « une perfection et un fini qui ne laissaient rien au hasard. » Et c'est avec raison que le Commandant en Chef des armées Britanniques en attribuait le principal mérite à l'esprit méthodique et ferme qui caractérisait sir Henry Rawlinson.

Un Debeney ne se laisse pas distancer, — même par un vaillant allié. Cet ancien professeur d'infanterie à l'École de Guerre, que la guerre a porté en trois ans du commandement d'un régiment à celui d'une armée, nous l'avons vu défendre, en mars et avril, avec une âpreté couronnée de succès une ligne incertaine : aujourd'hui, il va se révéler un des premiers

manœuvriers de notre armée. Son coup d'essai, l'encerclement de Montdidier, sera un coup de maître et ce ne sera cependant que partie d'une vaste manœuvre.

Car si notre 1re armée constitue en l'occurrence la droite de l'attaque franco-britannique, son rôle est plus complexe : Debeney n'ignore rien des projets de Fayolle et de l'intervention imminente de la 3e armée (Humbert) à sa droite. S'il a, dès le 31, assigné à ses trois corps d'armée, 31e, 9e et 10e, le rôle qui leur est dévolu dans la bataille primitivement projetée à l'Est de l'Avre et du ruisseau des Trois-Doms, il a, dans les premiers jours d'août, greffé sur la marche vers l'Est une manœuvre d'encerclement qui, faisant tomber Montdidier par une attaque du 35e corps en direction d'Assainvillers, rendra plus facile l'attaque ultérieure d'Humbert en direction de Lassigny.

L'opération aura trois phases. Dans la première, l'armée Debeney, en liaison avec la droite de Rawlinson, élargira le débouché de la Luce à sa gauche, en poussant plus vite vers le plateau de Mézières et le bois de Genouville, forcera le passage de l'Avre vers la Neuville-Sire-Bernard, obtiendra une tête de pont d'armée englobant Fresnay-en-Chaussée, Plessier-Rozainvilliers, les bois de Saint-Hubert. La deuxième phase sera, ces résultats acquis, la conquête du plateau d'Hangest-en-Santerre-Arvillers, en utilisant, par le débouché de nouvelles forces, la tête de pont créée ; cependant, Montdidier, ainsi débordé vers le Nord, sera menacé vers le Sud par une attaque en direction d'Assainvillers-Faverolles. Dans une troisième phase, on progressera rapidement à l'Est de Montdidier avec l'appoint de la cavalerie, si la brèche créée dans le dispositif ennemi par la chute de la ville le permet.

Ce savant programme va être exécuté point par point. Le 8, à 4 h. 20, tandis que déjà, à sa gauche, les Britanniques s'élancent à l'assaut, la 1re armée commence sa préparation. A 5 h. 5, le 31e corps débouche par le couloir de la Luce, bousule l'ennemi complètement surpris, déborde les grands bois au Nord-Est de Moreuil, pénètre dans Morisel et Moreuil qu'elle nettoie. A 9 h. 5, le 9e corps attaque de vive force sur le front de l'Avre sur laquelle des passerelles ont pu être jetées au cours de la nuit ; ce sont, du fait d'une résistance très âpre, des combats très violents qui ne se termineront qu'à la nuit par l'occupation des bois de Genouville, de la croupe à l'Ouest de

Plessier et du bois Saint-Hubert. Mais dans la soirée, le débouché de la Luce ayant été considérablement élargi, les chars d'assaut s'ébranlent, et, en quelques heures, Villers-aux-Érables, Mézières, Fresnoy-en-Chaussée, Plessier-Rozainvillers sont enlevés. Par ailleurs, le 10e corps, massé dernière le 9e, utilise déjà la tête de pont créée sur l'Avre et prépare la seconde phase: l'encerclement de Montdidier.

Déjà la manœuvre est en voie de réussite. Elle est subordonnée à l'enlèvement d'Hangest-en-Santerre; or, dès le 8 au soir, le village est atteint : le 31e corps emploie la nuit du 8 au 9 à hâter ses déplacements d'artillerie et à remettre en ordre ses chars d'assaut. La manœuvre se poursuivait avec une rigueur admirable, un ordre merveilleux, et le 9 août à onze heures, Hangest étant enlevé et même dépassé, tout le plateau était conquis. Le 9e corps, — sauf son artillerie, — s'effaçait, son rôle fini, pour laisser passer le 10e qui continuait, appuyé par les deux artilleries, à pousser vers l'Est. A la vérité, la résistance de l'ennemi s'accentuait, mais sur ces entrefaites la péripétie prévue au Sud se produisait. A 16 heures, le 35e corps, jeté par Debeney dans la bataille à l'heure même où le chef avait appris la chute d'Hangest, attaquait Assainvillers. L'ennemi ne s'attendait pas à cette attaque; il fut surpris, bousculé, défoncé; de ce fait, il se creusait, dès la nuit, une poche, profonde de 5 kilomètres, au sud de Montdidier, très facilement débordé au Nord et rendu ainsi intenable. Ce soir-là même l'encerclement se resserrait par les progrès, au Nord, du 31e corps, et, à la nuit, les patrouilles françaises entraient dans la ville précipitamment abandonnée; l'ennemi en effet se retirait en hâte par la route Montdidier-Guerbigny, mais laissait entre les mains de Debeney des milliers de prisonniers : la seule attaque du 35e corps au Sud en avait fait 1 300 en une heure.

Cette admirable manœuvre s'allait poursuivre en une autre. Foch pressait, dès le 9, Debeney de pousser vivement vers Roye « pour y tendre la main à la 3e armée française, » près d'attaquer en direction Sud-Ouest-Nord-Est. Le succès magnifique de ces deux jours de combats encourageait le nouveau Maréchal de France à oser plus; rien de plus caractéristique de sa façon de voir et de dire que la lettre au Commandant de la 1re armée. « Quand le résultat sera obtenu (Roye), la situation

seule indiquera ce qu'il y a lieu de faire : s'arrêter ou aller encore de l'avant. *C'est précisément parce qu'on ne peut le fixer aujourd'hui, qu'il ne faut s'interdire aucune possibilité ;* » dans ce dessein et à aucun prix, il ne faut renvoyer de division en arrière ; « donc *aller vite, marcher fort, en manœuvrant par devant; appuyer par derrière* avec tout le monde *jusqu'à obtention du résultat.* » Il insistait encore, dans la soirée : il fallait que le 31e corps fût poussé par Roye « tambour battant, » car c'est là qu'était « la grosse décision. »

*
* *

L'avance de Debeney était d'ailleurs facilitée par les succès que Rawlinson continuait, les 9 et 10, à obtenir à notre gauche dans le Santerre. Ce ne pouvait plus être l'avance du 8 qualifiée, à juste titre, de « foudroyante » par le maréchal Haig. Mais l'exploitation de cet heureux assaut se poursuivait avec suite, méthode et bonheur.

Les Britanniques rencontraient, dès le matin du 9, la plus vive résistance sur la ligne Beaufort-Vrely-Rosières-Framerville : ils foncèrent sans hésiter et firent fléchir l'ennemi ; il s'en suivit une progression très rapide pendant quelques heures ; on vit un régiment de hussards emporter « d'un temps de galop » Meharicourt ; toute la cavalerie, d'ailleurs, traversant l'infanterie sur la nouvelle ligne conquise, talonnait la retraite allemande, parfois éperdue. Le soir, on tenait Bouchoir, Rouvroy, Maucourt et Framerville, on atteignait les abords Ouest de Lihons et les lisières même de Proyart. Chaulnes semblait menacé par le Nord et si Chaulnes tombait, Roye, sur le même méridien plus au Sud, attaqué par les Français, devenait intenable.

L'offensive s'élargissait par surcroît au Nord ; le 3e corps britannique appuyé par un régiment américain avait, dès le 9 au soir, attaqué sur la rive droite de la Somme et atteint une ligne à l'Est de Chepilly, Morlancourt et Dernancourt, couvrant ainsi contre toute contre-attaque venant du Nord la profonde poche creusée ; le 10, l'armée britannique avançait encore de plus de 5 kilomètres, atteignant, au Sud de la rivière, la ligne Etinehem, Méricourt, Ouest de Proyart, Framerville, Chilly, Fouquescourt, l'Est de Quesnoy-en-Santerre. Et si l'avance du 11 et du 12 devait être très restreinte, c'est qu'installé sur de

solides positions (l'ancienne organisation défensive Roye-Chaulnes), l'Allemand opposait une résistance d'autant plus opiniâtre, qu'attaqué, sur ces entrefaites, sur son flanc droit, il se sentait, s'il reculait encore, exposé à le faire dans les pires conditions.

*
* *

Foch ne songeait qu'à élargir une partie si brillamment engagée. Cette belle bataille du Santerre, cette savante manœuvre de Montdidier lui étaient la nouvelle preuve du parfait état où troupes et États-majors alliés se trouvaient décidément. L'ennemi, surpris, refluait vers l'Est. Le 10, l'armée Debeney, achevant sa manœuvre, l'avait encore refoulé au delà d'Andechy, de Guerbigny, de Marquivillers, de Grevillers, de Remangis et de Bus.

Et tandis que Foch incitait Haig à déclencher une offensive de sa 3e armée, au Nord de la Somme, en direction de Bapaume et Péronne, le grand chef suivait d'un œil satisfait l'attaque de la 3e armée française déchaînée à la droite de l'armée Debeney.

Le 10 au matin, en effet, l'offensive, si fermement conçue et ordonnée par Fayolle à la 3e armée, s'était exécutée avec l'allant qu'on pouvait attendre des soldats du général Humbert. Préparée depuis dix jours, l'opération avait été montée dans le plus grand secret. Elle avait débuté à 4 heures 20 avec la plus grande violence sur le front compris entre Chevincourt et Courcelles-Epayelles, en liaison étroite, au Nord de cette localité, avec la 1re armée et en direction de Lassigny. L'infanterie s'était élancée à l'assaut avec un rare ensemble et avait, sur une profondeur de plus de 5 kilomètres, reconquis la plus grande partie des positions perdues en juin et même en mars : le plateau d'Orvillers, les bois de Mortemer et de Ressons et le cours du Matz; elle atteignait, en fin de journée, du Nord au Sud, la ligne La Porte-Conchy-les-Pots-station de Roye-sur-Matz-Mareuil-Lamothe-Elincourt-Sainte-Marguerite-Chevincourt-Machemont, menaçant nettement le massif de la « Petite Suisse. » Dès le 10 au soir, Humbert donnait l'ordre de déborder le massif par le Nord en marchant sur Lassigny. Malgré une très forte résistance, nos troupes s'emparaient du Bois Allongé au Nord, de la ferme Canny, des abords de Gury,

tandis qu'au Sud, on pénétrait dans le massif ; 2.000 prisonniers restaient entre nos mains avec 46 canons. La gauche et le centre progressant aussi, Humbert portait sa droite au Nord de l'Aronde avec l'idée de l'engager ultérieurement dans la direction de Cuvilly-Canny. L'action devait être reprise le 12, de manière à bousculer sans répit les arrière-gardes de l'ennemi et d'atteindre l'objectif final de l'armée, c'est-à-dire le front Noyon-Bussy.

*
* *

Le 10 août au soir, Foch avait adressé une *directive* générale de laquelle il résultait que, tout en préparant ou poursuivant l'attaque par les ailes, les Alliés devaient, par leur centre, marcher délibérément vers l'Est en direction générale de Ham. Le 12, il écrivait à ses lieutenants : « Il importe d'obtenir de la bataille en cours le *résultat maximum* qu'elle peut donner et d'exploiter à fond la pénétration profonde obtenue les 8, 9, 10 août par la 4e armée britannique et la 1re armée française. » Il n'y avait pas lieu, en présence de la résistance offerte par l'ennemi, de pousser uniformément sur tout le front, « ce qui conduirait à être faible partout. » Il y avait lieu, au contraire, « de viser par des actions concentrées et puissantes les points importants de la région, c'est-à-dire ceux dont la possession augmenterait la désorganisation de l'ennemi, en particulier en compromettant les communications. » Il ajoutait : « Depuis le 15 juillet, l'ennemi a engagé dans la bataille 120 divisions. *Il y a aujourd'hui une occasion à saisir qui ne se retrouvera sans doute pas de longtemps et qui commande à tous un effort que les résultats à atteindre justifient pleinement.* » Les résultats à obtenir, donc à rechercher entre la Somme et l'Oise, étaient pour la 4e armée britannique d'atteindre la Somme en aval de Ham, pour la 1re armée française d'appuyer cette marche en visant la route Ham-Guiscard, la 3e armée française gardant la mission de nettoyer d'ennemis la région de Noyon.

Mais déjà l'esprit du grand chef allait au delà du champ de bataille du moment. Les résultats cherchés pouvaient être obtenus par une nouvelle extension de la bataille sur ses deux ailes, au Nord de la Somme d'une part, à l'Est de l'Oise d'autre part : au Nord de la Somme par une attaque de la

3e armée britannique (Byng) en direction de Bapaume-Péronne qui peut « avoir pour conséquences de déborder la défense que l'ennemi opposerait sur la Somme et le contraindre à un repli plus ou moins accentué, » et, à l'Est de l'Oise, par une attaque de la 10e armée française (Mangin) en direction de Chauny et de la route Chauny-Soissons « pour forcer l'ennemi à abandonner tout le massif montagneux et boisé s'étendant entre Noyon-Guiscard et Tergnier. » Toutes ces opérations se devaient préparer et exécuter promptement.

En attendant, les 4e armée britannique, 1re et 3e armées françaises continuaient, dans les journées des 12, 13 et 14, à attaquer. Mais partout la résistance de l'ennemi se faisait plus tenace. Assis maintenant sur d'anciennes positions, jadis, — aux triomphants jours de mars, — laissées loin derrière lui, l'Allemand luttait pied à pied. Les armées Rawlinson et Debeney semblaient, partant, bien définitivement arrêtées et ne progressaient pour ainsi dire plus, dans ces trois journées, tandis que la 3e armée s'emparait des abords de Plémont d'une part, et, de l'autre, de Ribécourt, mais au prix des plus rudes efforts et de pertes grossissantes.

Il était clair que la bataille, si on ne voulait la laisser mourir, devait être, ou reprise sur la ligne conquise par de nouvelles préparations, ou portée tout à fait sur les ailes.

*
* *

Cette dernière hypothèse seule séduisait le maréchal Haig. Il considérait que la « bataille d'Amiens, » entreprise le 8, « était close. » Celle qu'il faudrait livrer en direction de Péronne, Nesle et Noyon offrirait les plus grandes difficultés.

« La zone de bataille dévastée qui s'étendait maintenant devant nos troupes, couturée de tranchées, criblée de trous d'obus, traversée dans toutes les directions par des réseaux de fil de fer, partout recouverte d'une végétation sauvage datant de deux ans, offrait des chances incomparables à une défensive obstinée par les mitrailleuses. » Les attaques des 14 et 15 août prouvaient que l'ennemi, « sérieusement renforcé, » était prêt à accepter la bataille sur ce terrain difficile. Dès le 14, Haig avait avisé Foch que, renonçant momentanément à la marche sur Roye, il entendait reporter exclusivement son effort au Nord de la Somme et même au Nord de l'Ancre. Foch eût en-

tendu que l'opération par les ailes, — la gauche comme la droite, — ne fît point tort à celle qui, depuis le 8 août, avait obtenu de si grands succès. Il fut convenu qu'une pression ne cesserait pas d'être exercée sur le front allemand de la Somme à l'Oise, mais Haig était autorisé à suivre son inspiration en reportant ses forces d'attaque au Nord de l'Ancre. Debeney repasserait sous les ordres de Fayolle et de Pétain ; ce dernier était invité à combiner les actions des 1re, 3e et 10e armées pour dégager la région de Lassigny-Noyon-Forêt de Carlepont et préparer le nettoyage ultérieur de la région Roye-Chauny-Noyon.

La bataille, en somme, ne cesserait pas. En même temps que l'armée Byng attaquerait au Nord de l'Ancre, l'armée Mangin attaquerait à l'Est de l'Oise, tandis que, de leur masse, les armées Rawlinson, Debeney et Humbert pèseraient sur le front ennemi, prêtes à sauter sur l'Allemand au cas où de grands succès obtenus aux ailes le contraindraient à un repli sur la ligne Péronne-Guiscard-Chauny.

Les attaques sur les deux ailes étaient fixées au 20, au plus tard.

La « bataille d'Amiens-Montdidier » était donc close, et certes, elle avait obtenu tous les résultats recherchés. La ligne de Paris à Amiens, largement dégagée, rendue à la circulation, — précieuse ressource à la veille d'opérations élargies vers le Nord, — Amiens dérobé au feu de l'ennemi, Montdidier reconquis et très largement dépassé, le rempart de l'Ile-de-France réoccupé des hauteurs d'Orvillers à la « Petite Suisse, » c'était beaucoup pour six jours de combats ; mais en outre 30000 prisonniers avaient été faits, 600 canons enlevés, un matériel énorme raflé à l'ennemi surpris, ce qui portait à 128000 le nombre des prisonniers faits, à 2069 celui des canons conquis, à 13783 celui des mitrailleuses capturées, depuis le 15 juillet. On imagine ce que pouvait être le désarroi de l'armée allemande après ce nouveau coup. Le moral y était au plus bas. Ludendorff révélera plus tard que des divisions allemandes entières avaient, les 8, 9, 10 août, « fait défection. » S'il s'estimait momentanément en sûreté, terré de nouveau dans les anciennes positions du front Chaulnes-Ribécourt, l'Allemand n'avait pu rétablir son front, lit-on dans une brochure éditée par le 2e bureau du Grand Quartier français, que

grâce à l'appel de réserves importantes : en sept jours, les 18 divisions allemandes, en ligne d'Albert à l'Oise, avaient dû être renforcées par 20 divisions tirées de tous les fronts. En outre, 4 autres divisions arrivaient qui devaient être engagées les jours suivants sur ces lignes hâtivement reconstituées ; car la menace que Foch maintenait sur elles par l'action des 1re et 3e armées, empêchait l'ennemi de les dégarnir. Tout cela épuisait l'armée allemande et mettait sur les dents son Haut Commandement.

En fait, les armées du groupe Fayolle, Debeney et Humbert n'avaient plus pour mission que « d'accrocher » l'ennemi pour qu'attaqué sur ses ailes, il ne pût dégarnir son centre. Elles s'acquittaient de cette mission dans les journées des 16, 17, 18, 19 août, ne cessant d'alerter par des attaques locales très vigoureuses l'adversaire, de le fatiguer et de le retenir.

Et cependant, de grands coups allaient se porter au Sud comme au Nord de la ligne de bataille si glorieusement conquise.

L'ATTAQUE SUR LES AILES
18-26 août.

Le premier acte de la bataille de Picardie était clos : à peine peut-on dire qu'il y ait eu entr'acte entre ce premier et le deuxième, puisque Debeney, Humbert, nous venons de l'indiquer, et Mangin, nous le verrons, par ses attaques préliminaires, allaient remplir ce court entr'acte du bruit de leurs canonnades et parfois de leurs mitraillades.

Il n'en va pas moins que, du 14 au 18, une accalmie relative se produit. Bien peu d'instants, les Allemands purent se faire illusion. Nous savons que ce n'était que le silence, — ou le demi-silence, — précurseur d'un nouvel orage.

En fait, tout s'apprête avec une extrême célérité pour que la bataille, ralentie au centre, reparte sur les ailes. Un grand effort se prépare qui, du 18 au 26 août, va, après de magnifiques succès, aboutir au but cherché. Car les Allemands battus à leur aile droite par les armées britanniques de Byng et de Horne, dans cette « *bataille de Bapaume*, » qu'on pourrait, d'un terme moins étroit, appeler *la bataille d'entre Somme et Scarpe*, battus à leur aile gauche par l'armée Mangin dans la

bataille des plateaux entre Aisne et Oise, seront contraints de se replier sur la Somme et le canal du Nord, permettant aux Alliés d'atteindre ce front Bapaume-Péronne-Nesle-Noyon, où déjà les avait acheminés l'assaut des 8-12 août. C'est le second acte de la bataille de Picardie. Son dénouement nous mettra dans la situation de tenter presque immédiatement un troisième effort qui, nous portant au delà de l'Ailette et au contact de la « position Hindenburg, » obligera, par une inéluctable conséquence, l'ennemi à se replier de la Vesle sur l'Aisne, déjà bien près d'être par nous franchie. Ce sera le troisième acte qui prendra fin le 6 septembre, — et, avec lui, la bataille de Picardie sera close.

Le deuxième acte devait être, avant même que le signal fût partout donné, ouvert par le général Mangin, lancé par Fayolle.

Encore que s'étant bien peu reposé depuis sa dernière action, il bouillait sans doute de repartir, car averti qu'éventuellement il aurait à engager son armée, il l'avait alertée dès le 10 en des termes fort pressants. Transmettant à ses subordonnés, ce jour-là, les instructions de Fayolle, il avait ajouté, — ce qui était tout un programme : — « *Il est temps de secouer la boue des tranchées.* »

Ces instructions portaient que, lorsque l'ennemi aurait été, par la 3e armée, refoulé sur la Divette, « la gauche de la 10, devrait faire sentir son action... » Le premier objectif serait la route de Noyon à Coucy-le-Château dans la région Mont de Choizy-Cuts-Camelin, le deuxieme, après nettoyage du bois de Carlepont, la ligne de l'Oise en amont de Pontoise.

Ce projet primitif d'opérations s'était, après le 10, singulièrement étendu. Mangin avait réclamé des troupes, des chars en quantité, une forte dotation d'artillerie, car « il s'agissait cette fois de la rupture d'un front depuis longtemps fortifié. » Le 15, un ordre général fixait l'attaque au 18 août. L'objectif donné le 10 était maintenant considéré comme un minimum : on gagnerait aussi loin que possible pour atteindre, le 18e corps l'Oise et le confluent de l'Ailette, le 7e corps l'Ailette, le 10e corps la ligne Crécy-Juvigny, le 1er corps le Nord du ravin de Juvigny.

L'attaque se déclencha le 18, mais simplement préparatoire à l'offensive projetée. Faisant cependant plus de 3000 prison-

niers, Mangin portait sa ligne du sud de Carlepont à Nouvron-Vingré en passant par Nampcel et, le 19, arrondissait son gain par la prise de Morsains. Mais c'était au 20 que l'attaque à fond restait fixée : elle porterait sur la position principale de l'ennemi qui s'étendait en profondeur jusqu'à la ligne Sampigny-Cuts-Blérancourt-Vézaponin-Tartiers-Cuisy en Almont. Ce front atteint, on poursuivrait l'ennemi de façon à atteindre l'Oise, l'Ailette et les rebords du plateau de Juvigny. Déjà les chars d'assaut étaient sous pression.

L'attaque fut foudroyante : malgré une très vive résistance, l'Allemand fut bousculé sur une profondeur variant de 4 à 5 kilomètres : 8000 prisonniers restant entre nos mains avec 100 canons attestaient sa surprise et, une fois de plus, notre valeur. Nos soldats tout fumants de ces combats aspiraient à marcher plus avant, et Mangin n'était pas homme à les retenir. On renforçait son armée. Elle continuerait, le 21, ses assauts. Le plateau était en grande partie conquis : il ne s'agissait plus, du côté de l'Oise comme de l'Ailette, que de s'assurer les pieds des pentes.

Dans la nuit du 20 au 21, Caisne avait été enlevé, au jour Montel et Choisy, avant midi, Cuts, Camelin, Le Fresne; se jetant aux trousses de l'ennemi délogé, on atteignait Bretigny, Quiercy, Manicamps. Le 7e corps, au cours d'une poursuite sans arrêt, enlevait Blérancourt et Saint-Aubin, et si les 30e et 1er corps étaient un instant arrêtés, dans la nuit, l'attaque vigoureusement poussée atteignant l'Ailette entre Quiercy-Basse et l'Avalaire ; le succès, immédiatement exploité, aboutissait à un notable élargissement de gain à gauche vers Trosly-Loire et, à droite, vers la ferme Montel et Cuny. Enfin, couronnant le 22, cette admirable série de vigoureuses actions, l'armée Mangin étendait son action à droite et à gauche, tout en l'accentuant en profondeur, dessinant de Pommiers sur l'Aisne à Varennes sur l'Oise un énorme demi-cercle qui passait par Basly, Taucourt, Bagneux, Pont-Saint-Mard, Quincy-Basse, Trosly-Loire et l'Ailette. Le 23, la 10e armée victorieuse bordait l'Ailette.

Cependant, l'armée Humbert, à sa gauche, profitant de sa progression, avait, le 21, violemment repris l'offensive. Dès le soir, sa droite atteignait, de Chiry-Ourscamp aux pentes Nord de Plémont, une ligne qui, le 22, était portée à la Divette qu'on

bordait, puis franchissait de Passel à Evricourt, tandis que Lassigny, précipitamment abandonné par l'ennemi était, ce 22 même, occupé.

Ainsi, en trois jours, les deux armées avaient créé du Nord-Ouest de Soissons à l'Ouest de Lassigny, une poche de plus de douze kilomètres de profondeur, menaçante tout à la fois pour les corps ennemis qui occupaient entre Aisne et Ailette les plateaux et le Chemin-des-Dames, et pour la XVIIIe armée allemande tenant, on le sait, la ligne de Noyon à Roye.

Celle-ci se trouvait d'autant plus exposée que, menacée sur son flanc gauche, elle voyait son flanc droit découvert par l'éclatante défaite essuyée, sur ces entrefaites, au nord de la Somme par les XVIIe et IIe armées allemandes devant les 3e et 4e armées britanniques.

* * *

Le maréchal Haig avait préparé l'attaque avec ce « souci de ne rien laisser au hasard » dont se fait gloire l'état-major britannique ; son plan consistait à menacer l'ennemi dans le saillant qui, grâce aux progrès faits, du 8 au 12 août, au Sud de la Somme et à la possession des collines au Sud d'Arras, se dessinait entre cette ville et Bray-sur-Somme.

Une attaque partielle serait, au premier jour, lancée au Nord de l'Ancre pour obtenir la ligne générale du chemin de fer d'Arras à Albert sur laquelle était établie la position principale de résistance ennemie. Lorsque, le jour suivant, les troupes et les canons auraient été devant ce front mis en position, et la 4e armée britannique poussée entre Somme et Ancre, on passerait à l'attaque principale qui serait menée par la 3e armée et la gauche de la 4e armée au Nord de la Somme et soutenue, au Sud de la rivière, par la droite de Rawlinson.

Dès que les progrès de la 3e armée le permettraient, la 1re armée (Horne), plus au Nord, étendrait le front d'attaque. Se couvrant de la Sensée à gauche, la droite de cette armée attaquerait à l'Est d'Arras et, débordant par le Nord l'extrémité Ouest de la position Hindenburg, forcerait l'ennemi à une nouvelle retraite. »

Plus peut-être que de l'attaque Mangin, entre Aisne et Oise, le maréchal Foch attendait de l'attaque britannique entre Somme et Scarpe, le coup qui contraindrait l'Allemand à achever

de vider la poche entre Somme et Oise. C'était donc avec une anxiété passionnée qu'il comptait les heures : « Notre attaque de la 10e armée, sur un front de 20 kilomètres, écrivait-il à Haig le 20 au soir, se poursuit aujourd'hui dans des conditions avantageuses, avec douze divisions dont deux seulement avaient été au préalable mises au repos. C'est vous dire que l'ennemi est partout ébranlé par les coups qu'il a déjà reçus, que nous devons répéter ces coups sans perdre de temps et y consacrer toutes les divisions susceptibles d'intervenir sans retard. Je compte donc que l'attaque de votre 3e armée, déjà remise au 21, va partir ce jour-là *avec violence*, entraînera les divisions voisines de la 1re armée et l'ensemble de votre 4e armée. »

Cette fois, il était inutile de talonner le maréchal Haig. L'État-major britannique qui, à son ordinaire, avait travaillé à préparer cette opération à la manière d'une belle partie d'échecs, était bien résolu à partir à temps pour qu'à peine battu entre Aisne et Oise, l'ennemi le fût entre Scarpe et Somme, et dès lors l'armée britannique victorieuse ne s'arrêterait plus.

A 4 heures 55, le 21, les 4e et 6e corps de sir Julian Byng attaquaient sur le front prévu au Nord de l'Ancre, entre Miraumont et Moyenneville.

Appuyées par des tanks, les troupes enlevèrent sans difficultés les avancées de l'ennemi; d'autres troupes, les dépassant alors, suivant la tactique arrêtée, continuèrent cette brillante progression. Après une lutte très vive, notamment aux abords d'Achiet-le-Grand et du Bois Logeast, elles atteigniren la ligne de chemin de fer, donnée, on s'en souvient, comm objectif à cette attaque préparatoire, ayant fait 2 000 prisonnier et mérité l'admiration de tous ceux qui avaient pu voir ce magnifiques troupes réaliser le plan conçu, comme en un arène de *foot-ball*.

Le lendemain, toujours suivant le plan arrêté, la gauche d l'armée Rawlinson (3e corps) attaqua, plus au Sud, le fron entre Albert et Bray; forçant le passage de l'Ancre, le 3e corp comme entrée de jeu, enlevait Albert et portait la ligne entr Ancre et Somme à l'Est de la route de Bray à Albert, raflant son tour 2 400 prisonniers.

Foch avait couru à Mouchy-le-Châtel, tout bouillant de joi et d'impatience, et y avait rencontré le maréchal Haig. Il se pu

convaincre que ces premiers succès, loin de paraître suffisants à nos alliés, les excitaient à poursuivre leur dessein sans trêve ni arrêt; dès le lendemain, sir Julian Byng poursuivrait ses attaques qu'appuierait sir Henry Rawlinson. Aucune limitation n'était proposée à l'esprit d'entreprise de ces vaillants chefs; ils avaient pour mission, — très large, — d'atteindre le plus possible la ligne encore lointaine : Quéant-Velu-Péronne. Quant au général Horne, il se préparait à passer à l'attaque au delà de la Scarpe pour le 26. Le commandant en chef des armées alliées ne pouvait qu'approuver; il applaudissait à l'ordre très ferme de Haig et à sa conclusion : « L'ennemi subit actuellement une pression de la Scarpe à Soissons, et il est essentiel, en conformité du plan général d'opérations, *qu'il soit attaqué sans interruption et avec la plus extrême résolution.* »

L'ennemi, incertain, troublé, montrait son émoi en repliant depuis trois jours ses troupes dans la région de la Lys, où, grâce à d'heureux artifices, il persistait à se croire menacé.

C'était cependant entre Scarpe et Somme que, le 22, il reçut le coup terrible, qui, exploité les 24, 25 et 26, allait transformer sa défaite en déroute.

C'était, cette fois, sur un front de 53 kilomètres que les Britanniques l'assaillaient, du Nord de Lihons où ils se liaient maintenant à l'armée Debeney, à Mercatel où le segment de la « ligne Hindenburg, » partant de Quéant et de Bullecourt, atteignait l'ancienne ligne Arras-Vimy de 1916. Plus de cent tanks étaient répartis par groupes sur ce beau front d'attaque. Mais on éprouvait encore plus de sécurité à voir s'ébranler ces masses de l'infanterie britannique, et le souvenir de ce départ arrache à leur chef suprême un cri d'admiration bien légitime : « Sur le sol même qui avait vu la grandeur de leur acharnement dans la défensive, elles se portèrent à l'attaque avec une vigueur inlassable et une inébranlable détermination que ni l'extrême difficulté du terrain, ni la résistance obstinée de l'ennemi ne purent ni briser ni diminuer. »

A 4 h. 45, le corps australien attaquait au Sud de la Somme, enlevant Herleville, Chuignolles et Chuignes, avec 2000 prisonniers, et, au cours de violents combats, infligeant à l'ennemi les pertes les plus sanglantes. Cependant, les 3e et 5e corps, reprenant leur attaque dans la région d'Albert,

s'emparaient des hauteurs à l'Est de la ville, tandis qu'au Nord d'Albert, d'autres divisions assaillaient avec âpreté le secteur Miraumont-Boiry-Becquerelle. C'était au Nord de l'Ancre, en effet, que l'action principale se livrait. Le 6e corps, dès l'aube, enlevait Gomiécourt avec 500 prisonniers, puis l'attaque s'étendait au 4e corps qui, emportant, puis dépassant la ligne principale de résistance, prenait Bihucourt, Ervillers, Boyelles, Boiry, Becquerelle, capturant, avec quantité de canons, plus de 5000 prisonniers. L'ennemi, manifestement, se désorganisait, se démoralisait. Deux larges poches commençaient à se creuser, l'une vers Croisilles, l'autre vers Bapaume, et les troupes allemandes se trouvaient fort hasardées dans les saillants où, partout, de ce fait, elles se trouvaient placées. Les Britanniques, à cheval sur la route d'Arras à Bapaume, se rabattaient sur cette dernière ville, menaçant notamment d'encerclement les divisions ennemies tenant la crête de Thiepval.

Dans la nuit du 23 au 24, les 3e et 4e armées attaquèrent de nouveau sur tout le front de la Somme à Neuville-Vitasse (Sud d'Arras), large de plus de 40 kilomètres. A l'extrême droite, Bray-sur-Somme était enlevé par Rawlinson et, immédiatement, on avançait à travers les hauteurs de la rive droite de la Somme, entre Bray et la Boisselle (Nord-Est d'Albert), au prix de vifs engagements.

Emportant la crête de Thiepval par une admirable attaque concentrique, l'armée Byng, de son côté, portait sa ligne aux environs immédiats de Croisilles et de Bapaume, faisant encore, au cours de violents combats, des milliers de prisonniers et enlevant un matériel considérable. Les deux villes menacées de près, les succès de nos alliés tournaient à la grande victoire. Haig, dont les ordres quotidiens se faisaient tous les jours plus fermes et plus larges, prescrivait, le 24 au soir, à la 3e armée de continuer sans désemparer l'attaque, en direction générale Manancourt-Quéant, couverte au Sud par la 4e armée opérant à cheval sur la Somme, tandis que la 1re armée attaquerait l'ennemi au Sud de la Scarpe, prenant pour objectif la redoutable ligne Drocourt-Quéant, branche de la position Hindenburg, qu'il s'agissait de percer. Ce résultat acquis, l'armée victorieuse se rabattrait dans la direction Sud-Est contre le flanc droit des Allemands opposés à l'armée Byng.

Le maréchal Foch, enregistrant avec joie les résultats déjà acquis, félicitait chaudement le vainqueur et en profitait pour le pousser à étendre sans cesse la bataille : « Vos affaires vont très bien. Je ne puis qu'applaudir à la manière résolue dont vous les poursuivez, sans laisser de répit à l'ennemi et en étendant toujours la largeur de vos actions. *C'est cette étendue croissante d'une offensive nourrie par derrière et fortement poussée en avant, sans objectif limité, sans préoccupation d'alignement et d'une liaison trop étroite, qui nous donnera les plus grands résultats* avec les moindres pertes, comme vous l'avez parfaitement compris. Inutile de vous dire que les armées du général Pétain vont repartir immédiatement dans le même style. »

La bataille continuait avec une magnifique ardeur les 25, 26, 27 et 28. L'ennemi opposait, à la vérité, une résistance acharnée, contre-attaquant violemment ici, là défendant jusqu'à toute extrémité par ses mitrailleuses les positions attaquées. Les Britanniques brisaient peu à peu cette résistance. Bapaume, dont les abords avaient été disputés avec âpreté, ne tombait que le 29 au matin entre leurs mains. Ce jour-là, les Allemands, cédant sur toute la ligne, lâchaient pied sur un front considérable, du Nord de Bapaume à la Somme. Le 30, le front des 4e et 3e armées britanniques passait par Cléry-sur-Somme, la lisière Ouest des Bois Marrières, Combles, Lesbœufs, Rancourt, Frémicourt, Vrancourt, les lisières Ouest d'Ecourt, Bullecourt et Hendecourt.

Dès le 26, l'ennemi, menacé par la victoire anglaise sur son flanc droit et la victoire française sur son flanc gauche, avait commencé l'énorme mouvement de repli attendu par les États-Majors au Sud de la Somme. Le soir du 29, les 4e armée britannique, 1re et 3e armées françaises, suivant l'ennemi et le talonnant après avoir occupé Flaucourt, Belloy-en-Santerre, Roye et les massifs boisés du Noyonnais, dépassaient Barleux, dépassaient Nesle. Péronne et Ham étaient, de ce fait, nettement menacés. Déjà, la « bataille de Péronne » se préparait pour les journées suivantes et l'armée Mangin, au Sud, s'apprêtait, sur les instructions de Fayolle, à « rompre le front ennemi entre l'Aisne et Saint-Gobain, » Laon lui étant donné comme objectif. Elle ne stoppait que pour ramasser ses forces pour un nouvel assaut.

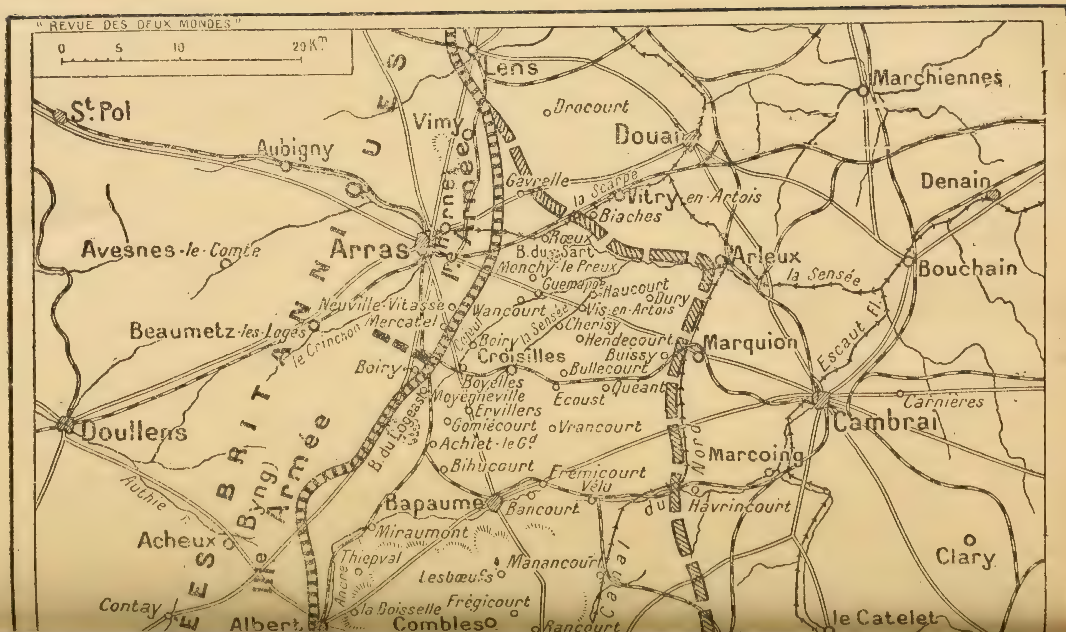

" REVUE DES DEUX MONDES "
0 5 10 20 K.m
St. Pol
Aubigny
Avesnes-le-Comte
Beaumetz-les-Loges
Doullens
Authie
Acheux
Contay
Albert
Arras
Vimy
Lens
Dracourt
Douai
Marchiennes
Denain
Bouchain
Gavrelle
la Scarpe
Vitry en Artois
Biaches
Rœux
B. du Sart
Monchy-le Preux
Guemappe
Haucourt
Dury
Vis-en-Artois
Wancourt
Cherisy
Neuville-Vitasse
Mercatel
le Crinchon
Cojeul
Boiry
la Sensée
Hendecourt
Croisilles
Buissy
Bullecourt
Queant
Boyelles
Ecoust
Moyenneville
Ervillers
Gomiécourt
Vrancourt
Achiet-le Gd
Bihucourt
Fremicourt
Velu
Bapaume
Bancourt
B. du Logeast
Miraumont
Thiepval
Ancre
Manancourt
Lesbœufs
la Boisselle
Frégicourt
Combles
Rancourt
Arleux
Marquion
Escaut Fl.
Cambrai
Carnières
Marcoing
Havrincourt
Canal du Nord
Clary
le Catelet
Armée
Horne
Armée (Byng)
ANGLAISES
BRITANNI

CARTE POUR LA BATAILLE DE PICARDIE

En attendant, les résultats de l'action par les ailes étaient tels que, sans les dépasser, ils réalisaient exactement la pensée qui avait inspiré cette magnifique manœuvre. De la Scarpe à l'Aisne, elle avait, par une série de superbes succès, rendu tous les jours si pressantes les menaces suspendues sur la XVIIIe armée allemande que celle-ci, se tenant encore, le 12 août, pour assurée de se pouvoir maintenir sur des positions entre Somme et Oise, avait dû les évacuer; elle ne l'avait pu faire facilement, grâce à l'attitude offensive des armées Rawlinson, Debeney et Humbert; ses fortes arrière-gardes, couvrant une retraite précipitée, avaient grandement souffert, et c'était dans un indescriptible état d'épuisement que les soldats de von Hutier atteignaient, le 30 au soir, leur ligne de repli, de l'Ouest de Péronne à l'Est de Noyon.

Mais les Britanniques ne s'arrêtaient pas. Cette ligne de repli allemand déjà allait être ébranlée par un coup porté à l'un des piliers où elle s'appuyait, le Mont Saint-Quentin, défense principale de Péronne. Les Australiens, jetés à l'assaut dans la nuit du 30 au 31, après un combat livré en pleines ténèbres, emportaient de haute lutte, avec 1 500 prisonniers, la redoutable position, admirable exploit, qui mériterait d'arrêter plus longtemps l'historien. De ce fait, Péronne était rendu presque intenable à l'ennemi. Le 31, une attaque était lancée contre la ville; en dépit d'une résistance acharnée, après une lutte sanglante, les abords de Péronne étaient conquis et, le 1er septembre, les troupes australiennes entraient dans la ville. Cependant, coopérant à l'opération sur le Mont Saint-Quentin, la gauche de l'armée Rawlinson avait, au Nord de la Somme, conquis Bouchavesnes, Rancourt et Frégicourt, assurant ainsi contre toute tentative de réaction les troupes occupant Péronne.

Ainsi, avant même qu'il eût pu s'y établir solidement, l'ennemi voyait sa position de repli ébranlée par un coup terriblement sensible. Avant une semaine, grâce à un nouvel effort, la position entière allait s'écrouler sous les coups de cinq armées alliées.

VERS LA POSITION HINDENBURG
27 AOUT — 6 SEPTEMBRE

« La désorganisation produite par nos attaques des 8 et 21 août, écrit le maréchal Haig, avait augmenté sous la pres-

sion de notre avance et avait été accompagnée d'une dépression constante du moral des troupes allemandes. Les garnisons laissées en arrière-gardes pour contenir notre avance aux points importants s'étaient rendues dès qu'elles avaient été menacées d'être coupées. Les nécessités urgentes du moment, le large développement du front d'attaque, l'incertitude qui en résultait sur le point d'attaque ultérieur et l'étendue de ses pertes avaient forcé l'ennemi à engager ses réserves par petits paquets, à mesure qu'elles arrivaient sur le front... Dans de pareilles conditions, un coup soudain et heureux en force, suffisant pour faire sauter la charnière des organisations où l'ennemi pensait se retirer, devait produire des résultats de grande importance. »

Dès le 27, le Commandant en chef des armées britanniques, soumettant au maréchal Foch un projet d'utilisation des divisions américaines, envisageait nettement comme bientôt réalisable « un mouvement concentrique sur Cambrai-Saint-Quentin et, en partant du Sud, sur Mézières. » Nous savons qu'il se rencontrait là, — tant la communion de vues était parfaite, — avec un projet dès longtemps arrêté dans l'esprit de Foch. « Les objectifs finaux que vous m'indiquez, lui répondait celui-ci, sont bien ceux que j'envisage de mon côté et vers lesquels je fais tendre les actions des armées alliées. Ces actions sont actuellement montées dans différentes régions suivant un certain style pour chacune. Il n'y a donc qu'à les faire se développer avec le plus d'activité possible. C'est à quoi je m'applique. »

Le fait est que Foch ne perdait pas un instant de vue l'échiquier où, tous les jours davantage, il entendait faire manœuvrer, comme autant de pions, les quatorze armées placées sous son commandement suprême. Nous connaissons le *Mémoire* où, dès le 24 juillet, s'étaient révélés ses premiers projets d'offensive. Il en poursuivait la réalisation, élargissant, sinon sa pensée qui avait toujours été vaste, du moins ses plans, à mesure que se succédaient les victoires. Déjà la simple bataille entre Amiens et Montdidier était devenue bataille entre Ancre et Oise, puis bataille entre Arras et Soissons; et maintenant, il étudiait une extension plus forte encore des opérations : les pensées qui l'agitaient se trahissaient en une lettre à Pershing du 23 août : « S'étendant de la Scarpe à la Champagne, la

bataille peut bientôt s'étendre jusqu'à la Moselle.» Il la voyait même s'étendre à la Piave et incitait encore à l'action résolue le général Diaz que, le 31 août, il recevait à son quartier général.

Le maréchal Haig, lui, était « lancé : » il avait, le 29 août, donné à ses armées un vaste programme qui, offrant à la 1re comme but la rupture de la ligne Quéant-Drocourt, prescrivant à la 3e l'attaque en direction du front le Catelet-Marcoing, à la 4e l'assaut vers la ligne générale le Catelet-Saint-Quentin, ne visait à rien moins qu'à porter ses troupes à très bref délai dans les *avancées* même de la position Hindenburg.

Il fallait, au magnifique effort qu'allaient tenter les Britanniques, répondre, à l'aile droite des armées alliées, par un effort analogue. Foch ne le demandait pas seulement à Fayolle qui, à cette heure, s'apprêtait à jeter Mangin, par delà l'Ailette, vers la fameuse « position ». Il le demandait, pour une date un peu postérieure, encore que peu lointaine, au général Pershing. Car déjà s'élaboraient, entre le Commandant en chef, le général Pershing et le général Pétain, non seulement les plans d'attaque en Woëvre, mais les projets d'une attaque combinée des 4e armée française et 1re armée américaine en direction de Mézières, partie de l'action « convergente » projetée. Et toutes ces combinaisons sur le détail desquelles nous aurons à revenir, mûrissaient si rapidement, qu'elles allaient, le 3 septembre, s'inscrire en caractères d'une netteté parfaite dans la célèbre *directive 3*, dont il sera sous peu parlé.

En attendant que la bataille s'étendît à l'Est, elle était rudement poussée, de l'Artois à la Champagne, par les 1re, 3e, 4e armées britanniques, les 1re, 3e et 10e armées françaises, — tout le groupe Fayolle. Et tandis que Foch méditait sur les offensives à déclencher durant ce mois de septembre commençant, ces six armées sans cesse sur la brèche lui en facilitaient les moyens.

*
* *

La bataille n'était pas finie entre Bapaume et Péronne, que s'était engagée, au Nord de la Scarpe, une nouvelle bataille. Elle n'était d'ailleurs qu'une conséquence et même un prolongement de la première. La progression des armées britan-

niques du 8 au 12 août avait pour résultat de mettre, au Sud-Est d'Arras, les positions allemandes en saillant. L'attaque de ce saillant devait constituer ce que le maréchal Haig appelle la « *bataille de la Scarpe.* » Couverte à sa gauche par cette rivière et la Sensée, la 1re armée britannique devait « essayer de tourner les positions ennemies de la Somme et de couper celles-ci de ses communications ferrées vers le Sud-Ouest qu'elle avait devant elle. »

En conséquence, le 25 août, le corps canadien, droite de l'armée Horne, attaquait les positions allemandes à cheval sur la Scarpe, tandis que la gauche de l'armée Byng appuyait l'attaque plus au Sud. La position principale à emporter, — la plus difficile, — était constituée par le mamelon et le village de Monchy-le-Preux. Or, à midi, après avoir enlevé Wancourt et Guémappe, les Canadiens emportaient la hauteur de Monchy, puis dépassant la position et repoussant de violentes contre-attaques, portaient le front à 7 ou 8 kilomètres de leur ligne de départ, tandis qu'à leur gauche et au Nord de la Scarpe, les Britanniques se portaient sur Rœux, dont, avant vingt-quatre heures, ils allaient se rendre maîtres.

La 1re armée britannique poursuivait le lendemain ses succès par la prise de Chérizy, de Vis-en-Artois, du bois du Sart et de Gavrelle. Les jours suivants, elle les poussait encore si loin que, en possession des hauteurs à l'Est de Chérizy et de Haucourt, nos Alliés avaient, le 31 août, nettoyé la zone entre Sensée et Scarpe. Ainsi arrivait-on à distance d'assaut de ce rameau de la ligne Hindenburg qui, partant de la redoutable « position » à Quéant, rejoignait à Drocourt les défenses de Lens.

L'assaut de cette ligne Quéant-Drocourt par le corps canadien était le véritable objet de la bataille. Or, « le 2 septembre, suivant les termes du rapport, la ligne Drocourt-Quéant était brisée, le labyrinthe de tranchées au point de jonction de cette ligne et des systèmes Hindenburg pris d'assaut et l'ennemi contraint à une retraite précipitée sur tout le front au Sud. » L'attaque du village de Quéant fut extrêmement dure. On touchait en ce point à la célèbre « position » et la résistance y fut opiniâtre; ce fut, dans le lacis de tranchées, une lutte âpre qui, terminée par la prise du village, se continuait l'après-midi sur la contre-pente de la crête de Dury. A la chute du jour, l'opéra-

tion était cependant terminée. Les Britanniques avaient pénétré de plus de 5 kilomètres en profondeur le long de la route d'Arras à Cambrai et atteint les lisières de Buissy.

La conséquence de cet heureux assaut ne pouvait tarder vingt-quatre heures à se produire. Buissy constituait maintenant le sommet d'un saillant qui, pénétrant profondément dans les positions allemandes, les menaçait au Nord, tandis que la perte de Péronne, le même jour, les découvrait au Sud. Brusquement, l'ennemi se décida à un repli qui, commencé dès le soir de sa défaite, le ramenait, en moins de cinq jours, sur la ligne générale Vermand-Epehy-Havrincourt et la rive Est du canal du Nord.

Les 3e et 4e armées britanniques avaient de telle façon talonné cette retraite qu'elles en avaient rendu l'arrêt impossible sur cette ligne de la Tortille où l'on avait pensé que l'ennemi tenterait peut-être d'asseoir sa résistance : de violents combats avaient sans cesse réduit à lâcher pied et parfois à se rendre les arrière-gardes ennemies, et c'était dans un indescriptible désarroi que les Allemands atteignaient enfin, le 8 septembre, la ligne qu'à la vérité ils déclaraient « imprenable, » — l' « incomparable » position Hindenburg.

*
* *

Ils avaient été contraints, par ailleurs, à se replier plus au Sud par l'attaque très rude des armées de Fayolle dans la région de l'Oise.

Le 29, la 3e armée Humbert s'étant, en dépit de la résistance la plus tenace, emparée de Noyon, avait dépassé la ville, emporté, le 30, le Mont Siméon âprement défendu et après vingt-quatre heures de combat ininterrompu, enlevé les bois du Quesnoy et de Beaurains, puis Genvry et Chevilly.

A la droite d'Humbert, Mangin avait, ce 29, derechef pris l'offensive au Nord de l'Aisne où, quelques heures, il rencontrait la plus vive résistance; il n'en avait pas moins emporté les plateaux de Juvigny et de Chavigny et occupé, le 30, au Nord de Soissons, la ligne Juvigny-Crouy, progressé, le 31, au prix de rudes efforts, sur les hauteurs de Terny, enlevé le village de Leury, puis, le 1er septembre, Crécy-au-Mont et pris pied dans les bois de Coucy, occupé, le 2, le Paradis, Leuilly, la fameuse croupe Nord Est de Crouy et la lisière Sud-Ouest de Bucy-le-

Long, enfin, le 3, franchi l'Ailette entre Champs et Leuilly et, en pénétrant ainsi en coin au Nord-Est des plateaux entre Aisne et Ailette, ébranlé déjà les positions allemandes du Chemin-des-Dames.

Le résultat de ces vigoureuses actions ne se faisait pas attendre; c'était un double repli allemand d'importance; au Nord de l'Oise et au Nord de la Vesle.

Talonnés par les 1re et 3e armées françaises, les Allemands reculaient, dès le 4, à l'Est de Buverchy, de Guiscard, de Beaugies, d'Appilly. Puis, le 5, le mouvement de repli, s'enchaînant d'ailleurs à celui qui commençait au Nord devant le front britannique, s'étendait, s'élargissait, tendait à ramener de toutes parts les armées allemandes à la position Hindenburg. Le 7 septembre, le front de nos armées était reporté à la ligne générale Celles-sur-Aisne-Nanteuil-la-Fosse-Vauxaillon-Bassoles-Aulers-Barisis-Tergnier-Saint-Simon-Villevêque-Roisel. La résistance s'accentuant devant nous, la 1re armée n'en occupait pas moins, le 8, le front Vaux-Fluquières-Artemps; la 3e, après s'être emparée de Fargniers et de Quessy et de toute la Basse Forêt de Coucy, tenait tout le canal Crozat, que, par surprise, elle traversait, le 9, dans la région de Liez, tandis que la 1re armée qui, les 5 et 6, avait franchi la Somme sur tout son front et enlevé Ham par débordement, passait, elle aussi, le canal Crozat au Nord de Saint-Simon.

Le repli de la Vesle sur l'Aisne ne s'imposait pas moins impérieusement aux Allemands. Le général Mangin continuait à les menacer sur leur flanc droit, s'emparant, le 5, de toute la région de Coucy et pénétrant de plus en plus profondément dans les plateaux, puisqu'il enlevait Sorny, emportait Neuville-sous-Margival, rejoignait l'Aisne à Missy. Le commandant de la 10e armée poussait de toutes les forces de son énergie le coin dans les reins de l'ennemi. « L'ennemi est en retraite... La poursuite sera continuée sans trêve en bousculant les arrière-gardes. » Le 6 septembre, on atteignait, au Nord de l'Ailette, nos anciennes tranchées de 1917; au Sud de la rivière, on menaçait le fort de Condé, on occupait Laffaux.

L'ennemi n'avait pas attendu que Mangin, pénétrant jusqu'à l'entrée du Chemin-des-Dames, menaçât ses derrières. Il s'était précipitamment replié devant la 5e armée (Berthelot) qui, nous le savons, bordant la Vesle depuis un mois, avait franchi der-

rière lui la rivière et, le talonnant vivement, l'avait, en endommageant ses arrière-gardes, reconduit jusqu'à l'Aisne.

*
* *

Ainsi se terminait par un repli considérable de l'ennemi, sur tout le front de l'Artois à la Champagne, la bataille de Picardie. Chassé des positions conquises au printemps précédent, l'Allemand avait perdu, à la date du 8 septembre, à peu près tout le bénéfice des journées, — pour nous si funestes, — des 21 mars et 27 mai 1918.

C'est ce qu'avait voulu le Commandant en chef des armées Alliées, lorsqu'ayant ressaisi, le 18 juillet 1918, l'initiative des opérations, il avait décidé de frapper l'ennemi aux points sensibles et, après l'avoir battu, de le contraindre à vider les lieux. Sous la poussée de deux armées, — l'une anglaise, l'autre française — l'ennemi surpris avait dû tout d'abord rétrograder en mauvais arroi vers les anciennes lignes de 1914 dont jadis, en 1916, deux armées alliées déjà l'avaient chassé. De nouveau, il les lui fallait abandonner non plus sous une poussée frontale violente, mais par suite d'une des plus grandioses manœuvres que l'histoire eût à enregistrer. Battu entre la Somme et la Scarpe par les armées britanniques, battu entre l'Aisne et l'Oise par les armées françaises, il avait vu la bataille s'étendre et le déborder pour l'étreindre, et dû, pour se dérober à cette dangereuse étreinte, renoncer à ses conquêtes de mars 1918. Menacé dans la région de l'Aisne par l'opération à deux fins de la 10e armée française, il lui avait fallu, par surcroît, chercher sur les collines de l'Aisne, le refuge qu'il y avait, de si longues années, trouvé, tandis que, plus au Nord, il n'en trouvait un que dans cette position Hindenburg où, en 1917, il s'était pour un an terré, d'où il s'était, en mars 1918, élancé avec tant d'espoir et où il était finalement rejeté en mauvais arroi dans ces premiers jours de septembre 1918. Il revenait ainsi de toutes parts à ses positions de départ, battu en dix rencontres, laissant entre nos mains plus de 100 000 prisonniers, des milliers de canons, un matériel énorme.

Peut-être cette éclatante défaite eût-elle été réparable si sur ces positions il n'était, par surcroît, revenu plus moralement encore que matériellement vaincu. Dans ces champs de la Somme s'était écroulé un rêve immense, et c'étaient ses débris

qui jonchaient, avec des monceaux de cadavres allemands, cette terre désolée. Le sang avait coulé à flots, mais l'orgueil allemand, surtout, saignait par tous les pores. Après la défaite du 18 juillet, nos ennemis avaient pu penser se refaire, préparer une revanche à échéance plus ou moins courte. Après l'énorme défaite d'entre Scarpe et Oise, le Haut Commandement allemand ne pouvait plus espérer que sauver ses armées désemparées. Encore ne comptait-il, pour y arriver, que sur le rempart formidable élevé en 1917 et derrière lequel il se réfugiait. Il le tenait pour « imprenable. » Imprenable, peut être l'eût-il été, défendu par l'armée allemande du printemps de 1918, parce que le meilleur rempart n'est point fait seulement de levées de terre, de blockhaus cimentés, et de fils de fer, mais de cœurs résolus, pleins de confiance et de fierté. Mais confiance et fierté, tout était maintenant du côté de l'assaillant. Et c'était le résultat le plus beau, le plus sûr, le plus fécond de ces cinq semaines de combats magnifiques.

Et l'on allait, ainsi que le chantaient les patriotes de l'an I de la République, chercher « les tyrans jusque dans leurs repaires. »

LOUIS MADELIN.

(A suivre.)

LE
SECRET DE MISS HENDERSON[1]

DERNIÈRE PARTIE [2]

XII

Le vicaire et sa sœur étaient assis à déjeuner dans la pauvre petite maison qui servait de presbytère au village d'Ipscombe, et, pour cette raison, y tenait largement sa place. L'Église a beau être menacée, la Révolution sociale être toute proche, — au dire de nos bolchevistes anglais qui, d'ailleurs, ne semblent pas en être eux-mêmes très convaincus, — l'étranger qui veut toucher au cœur de n'importe quel village d'Angleterre, n'a, encore aujourd'hui, qu'à chercher l'église et le presbytère. Si le pasteur est mauvais ou faible, le pouls du village s'en ressentira; s'il est énergique et dévoué, sa situation de pasteur lui donnnera une autorité à laquelle d'autres personnes aussi énergiques et aussi dévouées ne sauraient atteindre.

Ce matin-là, le vicaire était dans un visible état de dépression. Sa sœur devinait bien quelle était la cause de cette irritabilité insolite : c'était précisément la même qui lui avait apporté, à elle, un tel soulagement! La nouvelle était arrivée que miss Henderson était fiancée au capitaine Ellesborough; cela écartait à jamais le risque qu'elle devînt Mrs Shenstone : à cette pensée, la sœur du vicaire se sentait délivrée d'un grand

(1) *Copyright by* Mrs Humphry Ward, 1919.
(2) Voyez la *Revue* des 15 août, 1er et 15 septembre.

poids. Miss Shenstone éprouvait à l'égard de Rachel Henderson une de ces antipathies instinctives qui vous éloignent plus sûrement que tous les griefs imaginables. Cette personne maigre et sèche, vertueuse et méthodique, était de ces êtres ancrés dans la régularité de leurs petites vies, qui n'éprouvent aucune tendresse pour les vagabonds de ce monde. Et il avait suffi à miss Shenstone d'une demi-heure de conversation, pour se convaincre que Rachel Henderson flottait à la dérive, tant au point de vue religieux qu'au point de vue moral.

Le vicaire se rendait fort bien compte que sa sœur était libérée d'un gros souci, et c'était cela même qui avait aigri l'habituelle douceur de son caractère. Avec quelle amertume il évoquait, sous le ciel pluvieux de novembre, les flamboyantes journées de la moisson, pendant lesquelles il avait travaillé, tel un laboureur, avec Rachel Henderson et pour elle! C'était fini. Désormais, il allait être privé des plus grandes jouissances qu'il eût goûtées dans la vie. Ce qui le déconcertait, c'est qu'il s'était cru nettement encouragé. Eh quoi! n'aurait-elle fait naître en lui la charmante espérance, que pour le mieux décevoir ensuite? Il revoyait ses sourires, ses poignées de main vigoureuses, son regard mi-moqueur, mi-engageant; et c'était chez lui le dépit de l'enfant exclu du verger qu'il sait être plein de fruits mûrs. La même atmosphère de volupté qu'on respirait autour de Rachel avait attiré le vicaire et inquiété sa sœur. Certes, miss Shenstone souhaitait vivement que son frère se mariât, — mais pas avec une personne aussi séduisante, aussi troublante, aussi absorbante que Rachel Henderson!...

— N'avons-nous pas ce soir un de ces assommants *meetings?* demanda le vicaire, en s'asseyant devant les deux sardines que sa sœur lui octroyait généreusement.

— Sans doute. Miss Hall doit y prendre la parole.

Miss Hall était douée d'une grande éloquence pour les sujets de puériculture : sa parole faisait sur les mères du village une impression aussi vive que d'ailleurs peu durable. Elle leur montrait, au tableau noir, les êtres horrifiques qui grouillent dans le lait, ou, projetant sur un écran l'image d'une mouche, hideusement agrandie, elle leur faisait à ce propos toute sorte de révélations sensationnelles. Tant qu'elle parlait, elles l'écoutaient dans un silence médusé; mais, sitôt la conférence terminée, il se produisait une réaction :

— Que peut-elle bien savoir de ce qui convient aux enfants? — disaient-elles, — vu qu'elle n'en a pas. .

Néanmoins, le village cédait petit à petit à l'influence de Miss Hall et à ses pressantes objurgations. Or, c'est au vicaire qu'il incombait chaque fois de présider les *meetings* de Miss Hall : à la longue, il était excédé d'entendre parler des nouveaux-nés, de leur poids, de leur alimentation, des biberons et généralement de tout ce qui concerne les soins du premier âge.

Sa sœur l'examinait à la dérobée. Elle eut pitié de lui et charitablement vint à son aide.

— Vous serait-il possible de remettre un mot de ma part à Miss Leighton , en allant voir le vieux Frant?

Le vieux Frant était un laboureur des environs qui se mourait et à qui le vicaire portait les secou s spirituels.

Le vicaire dressa l'oreille.

— Great End n'est pas dans la direction de Frant, observa-t-il

Le pauvre homme parlait contre son envie manifeste. Miss Shenstone ne fut pas dupe de cet innocent subterfuge.

— Cela ne vous occasionnera pas un bien grand détour... Et je voudrais beaucoup que Miss Leighton envoyât ce soir ses deux aides au bal organisé pour l'armistice... J'ai encore deux ou trois billets...

Elle griffonna un bout de lettre, et le vicaire ne se le fit pas dire deux fois. Comme il faisait route vers Great End, il ruminait à part lui sa déconvenue. Ces fiançailles de Miss Henderson, il aurait dû les prévoir depuis le jour de la fête de Millesborough. Ah! ça, est-ce qu'on ne serait pas bientôt débarrassé de ces Américains qui venaient enlever leurs femmes aux Anglais?

Il trouva Rachel devant la ferme, en train de donner ses ordres à Hastings prêt à démarrer avec la charrette. En apercevant M. Shenstone, elle éprouva une certaine gêne. Il était incontestable qu'elle s'était un peu amusée aux dépens de l'infortuné vicaire. Aussi perçut-elle très bien la pointe de reproche dans le compliment qu'il lui adressa au sujet de ses fiançailles. *Je regrette de ne l'avoir pas deviné plutôt...* était une manière de dire : *Pourquoi vous êtes-vous moquée de moi?*

Il lui remit la lettre pour Janet Leighton et, comme Rachel le pressait d'entrer à la ferme, il s'en défendit, insistant pour

avoir une réponse immédiate. Rachel se mit donc en devoir de déchirer l'enveloppe; pendant la lecture de la lettre, le vicaire vit son visage s'éclairer :

— C'est entendu : les petites iront au bal. Elles seront enchantées. Vous ne voulez vraiment pas entrer un instant? Alors je vous accompagne jusqu'à la route.

Quel changement s'était donc produit en elle? Bien loin de respirer le bonheur, elle avait l'air préoccupé, inquiet. Le pasteur Shenstone était un homme excellent : ils n'eurent pas franchi la moitié du chemin qui les séparait de la route, qu'il avait déjà oublié ses propres griefs pour ne songer qu'à l'intime souffrance qu'il devinait chez Rachel. Il se souvint que Janet Leighton lui avait dit quelques jours auparavant que Rachel était à bout de forces. Il l'interrogea discrètement. Lorsqu'ils se séparèrent, il emporta cette impression que jusque-là il l'avait jugée sur les apparences sans atteindre à sa véritable personnalité.

Rachel retourna à la ferme, le mot de miss Shenstone dans sa poche. Cette invitation tombait à merveille ; déjà elle avait eu la chance que Janet fût absente ce soir : ainsi elle allait se trouver seule à la ferme, à l'heure où Roger Delane arriverait.

Elle se dirigea vers la laiterie où Jenny et Betty étaient occupées.

— Petites! Aimeriez-vous aller ce soir au bal de l'armistice? J'ai des invitations pour vous!

Ce fut une explosion de surprise joyeuse. On n'avait lancé que très peu d'invitations. Déjà les deux Cendrillons s'étaient résignées et voilà que, encore une fois, Cendrillon irait au bal! Restait la grande question : les toilettes. Jenny n'avait rien de présentable à se mettre. Rachel s'empressa de lui prêter une robe blanche. Elles terminèrent en hâte leur ouvrage et allèrent s'habiller, car le bal commençait à sept heures. Betty, — une beauté, à peine gâtée par des dents mal rangées, — fut vite prête : une blouse blanche, une jupe de cotonnade bleue, un ruban bleu dans sa toison brune. Et elle se contempla, ravie, dans la glace de miss Henderson. Jenny fut plus difficile à habiller. Enfin, Rachel les emmitouffla dans leurs imperméables, et, quand elle les vit s'éloigner, elle poussa un soupir de satisfaction.

Elle consulta l'horloge de la cuisine. Sept heures à peine,

Encore deux heures d'attente! Comment les passerait-elle?

Elle sortit dans la cour où les bâtiments adossés à la colline boisée étaient comme environnés d'une brume lumineuse. Elle se sentait soutenue, portée par une extraordinaire énergie de résolution. Elle se défendrait! Elle défendrait Ellesborough et leur bonheur à tous deux! Comment? Elle ne savait. Mais la passion qui bouillait dans son sang lui donnerait la force nécessaire.

Les vaches ruminaient paisiblement dans l'étable. L'air était tout parfumé par l'odeur du foin entassé dans les mangeoires. Rachel allait et venait machinalement parmi les bêtes, qui tournaient vers elle leurs grands yeux songeurs. Elle accrocha à un clou la lanterne qu'elle portait avec elle et s'assit sur une botte de paille, suivant d'un œil vague les rayons qui se jouaient sur les poutres du plafond et sur les flancs luisants des chevaux. Elle réfléchissait... Tout à coup, par un enchaînement d'idées dont elle ne chercha pas à se rendre compte, elle eut une sorte de double vue, et, se frappant le front : « Comment n'y ai-je pas pensé plus tôt? » s'écria-t-elle.

Le revenant! Mais c'était Roger Delane! C'était lui qui hantait la ferme et qui avait fait peur à Halsey, lui qui l'espionnait ainsi que son fiancé! Son apparition soudaine dans l'allée de la ferme avait été un coup de théâtre savamment préparé. Il la surveillait depuis plusieurs jours, peut-être depuis des semaines. Et, sans doute, il avait fait de même pour Ellesborough! En vérité, cela devenait inquiétant. Ce n'était pas d'hier qu'elle avait vu en Delane un homme à craindre. Dès les premiers jours de leur mariage, elle avait éprouvé auprès de lui un sentiment de malaise et parfois même de peur. Il y avait en lui ce je ne sais quoi qui trahit le déséquilibre de l'esprit, l'activité anormale du cerveau, les impulsions sur lesquelles ne s'exerce pas le contrôle de la raison. On ne pouvait discuter avec lui, dès que ses appétits ou ses passions étaient en jeu. Non content de vous contrecarrer, il vous observait à la dérobée, pour jouir de l'effet de ses pointes et de ses allusions blessantes. C'était une force malfaisante et qui prenait plaisir au mal qu'elle faisait. Eh bien! il faudrait, encore une fois, lutter contre cette force et la dompter!

Elle quitta l'étable et s'attarda quelques instants encore dans la cour, à recevoir sur sa tête en feu et ses joues brûlantes

la fraîcheur de l'air du soir. Là-haut, la lune brillait au ciel. Quelque chose de divin flottait dans le silence et dans le mystère de la nuit... Que dirait Ellesborough, dans sa cabane de forestier, s'il savait ce qu'elle faisait à cet instant, et qui elle attendait?... Elle ferma les yeux et revit son mâle visage, son beau regard de franchise...

L'horloge de l'église sonna neuf heures... Qu'est-ce qu'on entendait là-bas? N'était-ce pas le bruit d'une grille qu'on refermait?... Elle regagna précipitamment la maison. Dans le salon, elle releva la mèche de la lampe, ranima le feu, tendit ses mains à la flamme...

Bientôt un pas lourd retentit dans le corridor... C'était bien Roger Delane... Elle ouvrit la porte du salon et la referma sur lui... Ils étaient tous deux seuls.

— Je suis exact au rendez-vous, ricana le ponctuel visiteur... C'est tout-à-fait aimable à vous, Rachel, de me recevoir... Je crois que vous n'en aviez pas positivement envie, et je me demande même pourquoi. Est-ce que je vous fais peur?

— Pas le moins du monde. Vous avez tenu à me voir seule ici. C'est fait. Et maintenant, que voulez-vous de moi?

Ils s'examinèrent avec une curiosité haineuse. Delane se rappelait Rachel, telle qu'elle était lorsqu'il l'avait vue pour la dernière fois : pâle et amaigrie, rongée par les soucis, les paupières encore lourdes des larmes qu'elle avait versées sur son enfant. Il la retrouvait aujourd'hui épanouie, à l'apogée de sa beauté, respirant une énergie physique et morale toute nouvelle. Elle l'avait rejeté de sa vie, et cette vie avait fleuri de nouveau! A la voir ainsi, il se sentit mordu à crier par tous les aiguillons de la jalousie.

Ce que Rachel avait sous les yeux, c'était moins un homme qu'une ruine. Lorsqu'elle avait épousé Delane, c'était déjà une loque morale. Mais l'enveloppe physique était encore intacte. Était-ce bien lui dont les vêtements flottaient comme sur un squelette, lui dont les joues et les tempes s'étaient creusées, et les cheveux grisonnaient? Quelle déchéance, et combien rapide!

— Ce que je veux? Je suis venu pour vous le dire. Mais comme cela demandera un certain temps, vous permettrez bien que je prenne un siège...

Il s'assit, les jambes croisées, s'accouda à la table et fixa sur

elle ce regard sarcastique qu'elle connaissait si bien et dont elle avait jadis tant souffert!

— D'abord, mes compliments. Vous avez été très forte. Et moi, je me suis comporté comme le dernier des imbéciles. Dire que je n'ai rien soupçonné de vos amours avec Dick Tanner!

— Que dites-vous? Est-ce pour m'insulter que vous êtes ici?

— Allons donc! Ne prenez pas vos grands airs. Inutile de mentir : on vous a vue chez Tanner... Un homme, — un Canadien, — qui est ici et de qui je tiens tous les détails, vous y a vue la nuit. Cet homme, que j'ai rencontré avant-hier par le plus grand des hasards, ne sait pas mon nom, et je ne sais pas le sien. Nous avons fait route ensemble et, à mon profond étonnement, il s'est mis à parler de vous... D'ailleurs, j'ai toujours été convaincu qu'un jour ou l'autre je découvrirais un pot-aux-roses.

— C'est sans doute de John Dempsey qu'il s'agit?

— Je vous répète que je ne sais même pas le nom de cet individu. Il a parlé sans savoir qui j'étais. Or il affirme vous avoir vue seule, la nuit, chez Dick Tanner, après notre rupture... Qu'y faisiez-vous?

— Je me souviens maintenant... C'était au moment de cette grande tourmente de neige, répondit-elle d'un ton qu'elle s'efforçait de rendre indifférent. J'étais allée chez les Tanner, pour leur demander service. Lucie Tanner a toujours été excellente pour moi...

Delane éclata de rire.

— Lucie Tanner? Je m'y attendais!... Vous tombez mal... Écoutez-moi bien. Le lendemain du jour où je vous ai quittée, je pris le train pour me rendre à Régina. A Medicine Hut, arrêt. Et là, qui est-ce que j'aperçois faisant les cent pas sur le quai de la gare? Lucie Tanner! Elle me dit qu'elle ne pouvait supporter le climat du Manitoba et qu'elle allait passer l'hiver chez une amie à Kamloops... Fâcheuse rencontre, n'est-ce pas?

Rachel avait pâli; elle parvint pourtant à dissimuler son trouble.

— Fâcheuse? Pas pour moi en tout cas. Je vais chez Lucie Tanner, elle est absente, j'attends chez elle que l'ouragan soit calmé : quoi de plus naturel?

Puis le regardant bien en face :

— Quelle querelle me cherchez-vous là, Roger? Vous ne

tirerez aucun profit de ces commérages. Venons au fait. Depuis quelques jours, vous m'espionnez. Pourquoi? Quel jeu jouez-vous? Vous savez très bien que je n'aurais qu'un mot à dire au capitaine Ellesborough pour qu'il vous fasse perdre l'envie de revenir. Et je le ferai, à moins que vous ne me promettiez formellement de quitter le pays et de cesser une fois pour toutes de me persécuter. J'ai parfaitement deviné quel est le revenant qui hante les alentours de la ferme depuis quelque temps. Je dois même vous dire que la police est prévenue...

— Comptez sur elle!... J'ai croisé tout à l'heure un policeman sur la route : nous nous sommes salués très poliment et nous avons continué notre chemin, chacun de notre côté. Non, non, croyez-le bien, il est impossible d'être plus seule, plus absolument à ma merci que vous ne l'êtes en ce moment, *miss Henderson!*

Et il souligna le mot avec intention. Mais elle fit semblant de ne pas avoir entendu et il dut convenir qu'elle était très maîtresse d'elle-même.

— D'ailleurs, je n'abuserai pas de la situation : je suis sûr que nous nous entendrons.

Et tirant de sa poche un feuillet couvert de notes au crayon, il s'approcha de la lampe pour le consulter.

— Ce sont quelques renseignements que j'ai pris au sujet du testament de votre oncle. Je vois qu'il vous a légué trois mille livres. Ce n'est pas mal, étant donné que vous ne lui avez jamais témoigné beaucoup d'affection, soit dit sans reproche. Trois mille livres, c'est bien plus qu'il ne vous en faut pour faire marcher cette petite ferme. Vous me devez des dommages pour le tort que vous m'avez fait en me privant de votre société d'abord et ensuite du bien qui devait vous revenir. J'évalue ce dommage à cinq cents livres. C'est pour rien. Versez-moi cette modeste somme, et je m'engage à vous laisser au capitaine, — et à votre conscience!

Les deux coudes sur la table, la tête dans ses mains, il attendit l'effet de sa proposition. Il y eut un instant de silence.

— Et si je refuse?

— Oh! alors, — et il souligna chaque mot d'un coup sec frappé sur la table — alors, je sais ce que j'aurai à faire. J'irai trouver, — comment appelez-vous déjà cet homme? — John Dempsey. Et ce sera bien le diable si je ne tire pas de lui de quoi édifier le capitaine Ellesborough.

— Le capitaine Ellesborough ne vous croira pas!

Elle jeta ces mots avec une belle ardeur de défi. Pourtant Delane aperçut que cette fois ses lèvres avaient tremblé et tout son visage s'était contracté nerveusement: avec une joie cruelle, il comprit qu'il avait gagné la partie.

— En êtes-vous bien sûre? A votre place, je ne le mettrais pas à l'épreuve.

Et, se rapprochant d'elle, à la frôler, il lui souffla, sur un ton de basse familiarité :

— Dites donc, Rachel?... De quand date le début de vos relations avec Dick Tanner?... Vous avez dû passer de bons moments ensemble... Bonne bête que j'étais, de ne rien voir!

D'un bond, elle fut debout. Elle le toisa de toute sa hauteur. Il se rendit compte qu'il avait dépassé les bornes.

— Si vous devez me parler sur ce ton, brisons là. Je ne veux pas entendre un mot de plus...

Et du geste elle lui montra la porte. Surpris par cette révolte inattendue, il eut un rire sournois et lui jeta un regard en dessous, pesant à part lui les avantages relatifs de la prudence et de la violence. Les conseils de la prudence prévalurent.

— Je constate que vous êtes toujours aussi emportée!... Qu'il soit donc fait comme vous l'entendez!... Donnez-moi mon argent, et je m'en irai.

Sans plus discuter, Rachel se dirigea vers son secrétaire, l'ouvrit, et atteignit son carnet de chèques.

Ainsi il avait deviné juste! C'était vrai que Dick Tanner avait été l'amant de Rachel et qu'Ellesborough n'en savait rien. Il était partagé entre la joie du triomphe qu'était pour lui cet aveu tacite, et sa colère de voir avec quelle passion celle qui avait été sa femme tenait à l'amour d'un autre. Jamais il ne l'avait tant haïe, et, à la voir ainsi penchée, son opulente chevelure et sa nuque délicate éclairées par la lueur du foyer, jamais il ne l'avait trouvée aussi désirable...

Soudain, il fut pris par une quinte de toux. D'abord, Rachel n'y fit pas attention. Mais la crise se prolongeait, la poitrine de Delane se déchirait : elle se retourna et le vit s'affaisser sur sa chaise les yeux mi-clos, son mouchoir à la bouche. Elle alla lui chercher un verre de cognac qu'il avala d'un trait.

— Vous voyez où j'en suis, dit-il... C'est votre œuvre... Tout ce qui est arrivé, ç'a été par votre faute!

Elle ne répondit que par un geste évasif.

— Oui, insista-t-il, par votre faute. Vous ne m'avez jamais aimé, comme vous savez que moi je vous ai aimée. D'ailleurs vous ne vous en cachiez pas. Vous ne vous êtes mariée que pour être libre. Vous n'avez voulu votre liberté que pour en abuser.

Elle n'essaya pas de nier.

— J'ai eu des torts. A quoi bon revenir sur tout cela?... Voici la somme que vous m'avez demandée. Et vous, à votre tour, vous engagez-vous à me laisser désormais en repos?

— Passez-moi un bout de papier, fit il d'une voix rauque.

Il griffonna quelques lignes; puis il examina avec attention le chèque que Rachel venait de lui remettre.

— Il est en règle... Avec cela, je pense que j'aurai de quoi aller jusqu'au bout de mon rouleau et me faire enterrer décemment...

Il se leva avec peine. Sa toux le reprit. Il s'appuya à la table. Dès que la crise fut passée, il mit le chèque dans sa poche et boutonna soigneusement son pardessus.

— Adieu, fit-il.

Et dardant sur elle des regards brûlants de fièvre :

— A l'heure de ma mort, Anita se penchera sur moi avec bonté. Vous, Rachel, la bonté, vous ne savez pas ce que c'est... Vous n'avez jamais aimé, vous n'aimerez jamais personne.. Vous n'aimez que vous...

Il se dirigea vers la porte en chancelant, l'ouvrit et disparut. Rachel l'entendit traverser la cour, de son pas traînant, La grille grinça. Puis tout se tut.

Alors elle remonta en courant à sa chambre, ferma la porte à clef et se jeta sur son lit. Elle tremblait de tout son corps, elle sanglotait éperdument. C'était la détente après l'excessive tension nerveuse. Et c'était le sentiment atroce de l'humiliation qu'elle venait de subir. Pour la première fois, elle avait confessé ce misérable secret qu'elle croyait si bien à elle, — et pensée cruelle, souvenir dégradant! — elle l'avait confessé à Roger Delane! Pas en paroles, mais en fait. Une femme qui n'eût pas été une coupable n'eût jamais accepté ce chantage!

Dans l'obscurité de la chambre, elle revoyait le regard de triomphe de Delane; dans le silence de la nuit, elle entendait

les derniers mots qu'il lui avait jetés en guise d'adieu. S'il avait dit vrai, pourtant! Qui des deux la jugeait le mieux? Roger ou Ellesborough? L'homme qui venait de la maudire, ou celui qui l'adorait? Et toute sa vie passée lui apparut entachée d'égoïsme et de dureté, flétrie par le péché.

Quelle peine elle se donnait pour cacher la vérité à George Ellesborough! Y réussirait-elle? En admettant même qu'elle y réussît, une chose était encore plus certaine, c'est que la vérité continuerait de la harceler et finirait par se faire jour.. Elle ressentit de nouveau le désir impérieux, irrésistible, d'avouer, de soulager son âme par la confession.

Se confesser... mais à qui? Un nom se présenta à son esprit: Janet! Janet de qui la pureté de conscience et la noblesse d'âme étaient au premier rang des puissances spirituelles qu'elle sentait agir sur elle.

Son parti fut pris. Elle dirait tout à Janet, elle remettrait sa pauvre âme entre les mains de son amie!

XIII

Il faisait une nuit tiède, ouatée de brume, extraordinairement douce pour la saison. Un lourd silence planait sur les bois qui dominent Great End. La chute d'une branche, l'envol d'un oiseau, le trottinement d'une souris parmi les feuilles mortes s'exagérait démesurément; alors on percevait un bruissement rapide, la fuite effarouchée de quelqu'une des vies innombrables de la forêt... Puis tout retombait au silence.

La cabane de Denman Wood, jadis rendez-vous de chasse du colonel Shepherd, était abandonnée depuis longtemps. L'herbe avait envahi les sentiers par lesquels on y accédait sous bois : il eût été difficile d'imaginer endroit plus désert et plus caché. C'était pour cette raison, et aussi à cause de la proximité avec la ferme de Rachel Henderson, que Roger Delane y avait élu domicile.

Trois jours s'étaient passés depuis son entrevue avec Rachel. Il arriva à son bizarre et sauvage poste d'observation un peu après la tombée de la nuit. Une injection de morphine l'avait mis dans un état de demi-hallucination. Cet imbécile de médecin qui insistait pour le faire entrer dans un sanatorium, sous prétexte que c'était l'unique moyen de sauver le seul

poumon qui lui restât et de prolonger un peu sa vie! Comme s'il venait à prolonger sa vie! Ne pas souffrir, c'était tout ce qu'il ambitionnait. Et la morphine, — bienheureuse invention, — y pourvoirait. Comment ne s'en était-il pas avisé plus tôt? Sous l'action du poison, se produisaient en lui des symptômes cérébraux non équivoques : obsessions, idées fixes. La moitié de son être avait conscience que l'autre moitié était soumise à ces influences. Son *moi* sain observait son *moi* malade, sans pouvoir désormais le gouverner.

Le lendemain de sa scène avec Rachel, il s'était rendu à Londres de bon matin. Après avoir touché son chèque, il avait installé Anita dans une maison fort respectable de Bloomsbury, et lui avait acheté des vêtements neufs. La petite Netta n'avait pas été oubliée. Même il avait, avec munificence, jeté quelque argent en pâture à ses créanciers et mené Anita au théâtre.

Après quoi, l'obsession l'avait étreint de nouveau. Décidément, il ne pouvait supporter l'idée que Rachel Henderson eût devant elle l'avenir d'une heureuse union, tandis qu'il serait, lui, le raté, le paria. L'aveu tacite de celle qui avait été sa femme le brûlait. Tanner! ce misérable petit rapin qui peignait des croûtes dont personne ne voulait! Alors, c'est ce Tanner qu'elle était allée retrouver! Il imaginait fort bien la scène : la fuite de Rachel, la sympathie intéressée de Tanner, des mots caressants, la suite inévitable. Et puis ce rôle d'innocente qu'avait joué Rachel pendant le procès en divorce! Quelle hypocrisie! Si Tanner vivait encore, il lui eût fait payer cher sa trahison. Mais il s'était noyé dans un naufrage sur le Lac Nipissing... Rachel avait toutes les chances.

Lui avait-elle jamais été fidèle? C'est peu de temps après leur mariage qu'elle avait fait la connaissance des Tanner. Mille petits incidents, mille petites scènes lui revenaient à l'esprit et prenaient une signification nouvelle : une discussion à propos du tableau de Watts, les opinions tranchantes de Tanner qui s'intitulait *impressionniste*, parce qu'il ne savait pas dessiner, les sourires d'acquiescement de Rachel! Puis Rachel à un bal donné à la ferme voisine, Rachel, dans cette robe verte qui lui allait si bien, dansant avec Tanner; et ensuite Rachel se disputant avec lui, Roger, dans le *buggy* qui les ramenait chez eux!... Peu après ce bal, il était allé passer une quinzaine de jours à Edmonton. Rachel était demeurée

à la ferme. Qu'avait-elle fait pendant ces journées où il l'avai laissée seule? Il était prêt à tout croire. Était-il seulement l père de l'enfant?

Ainsi, morceau par morceau, dans l'exaspération grandis sante de sa méditation solitaire, il dressait un odieux réquisi toire contre la femme qu'il avait aimée. Il regrettait de s'êtr montré trop facile, trop coulant dans l'entrevue qu'il avait eu avec elle à la ferme. C'étaient surtout les détails du procès e divorce qui le mettaient hors de lui. Son cerveau morbide e revivait chaque période avec une extraordinaire lucidité : l déposition de Rachel, le mémoire de son goujat d'avocat, l'arrê de ce vieil imbécile de juge. Et dire que c'était lui qui aurai dû être l'accusateur, s'il avait su, s'il n'avait pas été aussi con fiant, aussi aveugle!

Vers dix heures, il sortit sans bruit. A pas feutrés, il s faufila jusqu'au bord du bois, et, à la faveur du clair de lune il distingua au-dessous de lui les contours de la ferme, le lon bandeau de la route, et puis une ligne plus sombre, celle de bois qui fermaient l'horizon. Pas de lumière; pas d'autre brui que le roulement lointain d'un train.

Ah! oui, là-bas, il entend des pas dans la direction de l ferme, il distingue une forme qui bouge... C'est le policemar d'Ipscombe qui fait sa ronde... Le bruit d'une grille qu'or ferme, les pas qui s'éloignent : la route est libre.

Par un chemin de traverse, Delane descendit jusqu'à l'endroit de la colline d'où il avait directement vue sur la ferme. Soudain, une fenêtre du premier étage vint à s'éclairer, celle, croyait il, de la chambre de Rachel. La fenêtre s'ouvrit; une gracieuse silhouette s'y encadra : Rachel, sans doute!... Delane se glissa derrière un tronc d'arbre. Son cœur battait à coups redoublés. Instinctivement sa main se referma sur un objet qu'il portait dans sa poche... Si elle avait deviné qu'il était là, à quelques mètres d'elle!... Cette apparition nocturne ranima toute sa rage. Rachel que l'amour empêchait de dormir, Rachel, heureuse et tranquille, après le mensonge de son divorce, et lui réduit à rôder autour de la paisible demeure!...

Quand la fenêtre se fut refermée, Delane demeura plongé dans ses réflexions. Est-ce que Rachel avait parlé au Yankee? Lui avait-elle expliqué que le visage qu'il avait aperçu collé contre les vitres du salon, — Delane était maintenant con-

aincu qu'Ellesborough l'avait vu et qu'il avait parlé, — n'était pas celui d'un vulgaire vagabond ni d'un pauvre fou, mais celui du mari qu'elle avait quitté, — et qui revenait?... Cet Américain! Il n'aurait pas cru qu'il pût autant détester un homme!... Le monde avait fini par se réduire pour lui à ces deux êtres contre lesquels il se sentait entraîné par une jalousie furieuse et morbide, par une puissance de haine désormais insurmontable.

Comme tout était tranquille dans cette ferme maudite! Il imaginait Rachel dans l'abandon du premier sommeil. Combien de fois, jadis, lui était-il arrivé de la contempler ainsi, sa tête charmante posée sur l'oreiller à côté de lui! Maintenant un autre la regarderait dormir!...

Un autre... s'il le permettait, lui, le paria!... Et le sentiment de ce pouvoir qui était en lui l'exalta. Il était encore le maître de cette destinée... Oui, *s'il le permettait!*

Le lendemain Ellesborough partit de bonne heure pour Great End, où il avait une importante nouvelle à annoncer.

Il faisait un ciel bas, le vent soufflait en tempête; pourtant, il ne s'était jamais senti plus léger. L'exaltation de la grande victoire, — de la victoire qui dépassait toutes les espérances, — le soulevait. Était-ce vrai que ce fût fini? Terminée, l'angoisse de ces quatre années, arrêté le sacrifice quotidien de vies irremplaçables, résolue la question qui torturait tous les esprits : « Y a-t-il ou non un Dieu, un Dieu qui aime les hommes? » Ellesborough eût pu crier tout haut la réponse : « Il y a un Dieu. Et il est juste. » Il avait toujours eu la foi : aujourd'hui, avivée par son bonheur intime aussi bien que par la fin merveilleuse de la guerre, elle chantait dans son cœur par cette morne journée de pluie... Comment trouverait-il Rachel? Sans doute, en train de battre le blé dans la grange? Dans ce cas il l'aiderait et, l'ouvrage terminé, rentrerait avec elle. Janet, toujours bonne et prévenante, veillerait à ce qu'ils fussent seuls. Cette Janet Leighton, c'était « le sel de la terre. » On pouvait compter sur elle : celle-là ne vous ferait jamais défaut! Or, il allait, pour quelque temps, lui confier sa bien-aimée.

Rachel était en effet dans la grange, occupée, avec les deux aides, à alimenter le vorace appétit de la batteuse. Il la regarda quelques instants lancer la paille du bout de la fourche, symbole

du Travail Moderne, qui est aussi une forme de la Beauté Nouvelle sur cette vieille terre. Puis il l'obligea à s'écarter et prit sa place, tandis que, haletant un peu, les mains sur les hanches, elle le regardait en souriant travailler pour elle.

Quand le moteur se fut arrêté, ils restèrent seuls un instant. Janet et les aides étaient allées traire les vaches accompagnées de Hastings. Une lanterne éclairait la scène. Dans la blonde poussière de blé qui emplissait la grange, Rachel semblait une de ces déesses homériques qu'enveloppe une nuée lumineuse. Le chaud reflet de sa riche chevelure, son sourire que révélait la blancheur des dents, l'éclat de ses yeux, toute la saine beauté de son jeune corps dans l'uniforme quasi-masculin, enflammèrent d'amour Ellesborough. Il s'approcha d'elle et la saisit dans ses bras. Elle s'accrocha à lui passionnément.

— Je croyais que vous ne viendriez jamais!

— Et moi, j'aurais tant voulu venir plus tôt! Cela m'a été impossible. Encore ai-je dû laisser beaucoup de choses en souffrance.

— Avez-vous pensé à moi?

— Tout le temps... et vous?

— Presque tout le temps, répondit-elle, taquine. Tout le temps que m'ont laissé les comptes de la ferme.

— Femme avare, qui ne songe qu'à l'argent!...

Ils reprirent le chemin de la ferme. Quand ils furent rentrés au salon, il tira les stores et les rideaux des deux fenêtres. Et il demeura un instant à goûter le charme d'intimité qu'on respirait dans la pièce bien close.

— J'adore votre salon, dit-il. Et vous?

Elle fit une moue.

— Moi? Je cherche ce qui peut ici vous paraître si adorable...

— Cherchez et vous trouverez!

Et tandis qu'il l'enveloppait d'un regard tout chargé de passion, Rachel s'abritait, coquette, derrière l'énigme de son joli sourire.

— Rachel, dit enfin le jeune homme, j'ai une grande nouvelle à vous apprendre... J'espère qu'elle vous fera plaisir, quoiqu'elle nous force à nous séparer pour quelque temps.

Et il lui tendit une lettre au timbre du G. Q. G. américain: le capitaine Ellesborough était désigné pour faire partie de l'armée d'occupation à Coblentz.

Elle lut et relut la lettre, et il put constater qu'elle ne manifestait aucun enthousiasme.

— Quand faudra-t-il que vous partiez?

— A la fin de la semaine prochaine.

— Et combien de temps durera votre absence?

— Deux ou trois mois. Je suis désolé de ce retard apporté à notre mariage, mais il faut voir l'avantage qu'il y a pour moi à aller là-bas. J'ai tant de choses à y apprendre!

Une vive rougeur monta au visage de Rachel, et c'est après un peu d'hésitation qu'elle demanda :

— Êtes-vous réellement obligé de partir?

Ellesborough n'en revenait pas. Ce poste, c'était pour lui une chance inespérée; il s'attendait qu'une femme énergique et ambitieuse, telle qu'il la connaissait, en accueillît la nouvelle avec joie. Aussi n'est-ce pas sans un peu de désappointement qu'il répondit :

— Je ne vois pas le moyen de refuser. Je le voudrais, que je ne le pourrais pas.

Le menton appuyé sur son poing fermé, Rachel regarda fixement le feu sans mot dire. De plus en plus surpris et troublé, Ellesborough s'agenouilla à ses côtés et lui glissa un bras autour de la taille.

— Ce n'est qu'un temps à passer... Je vous écrirai tous les jours...

Elle hocha la tête, un frisson l'agita :

— Vous voyez, je suis toute tremblante.

— Pourquoi? Qu'avez-vous à craindre?

Elle eut un vague sourire et il lui vit des larmes dans les yeux.

— Ne me le demandez pas... Apparemment, je ne le sais pas moi-même... Raisonne-t-on avec ses nerfs?

Et lui jetant les bras autour du cou, elle murmura :

— Lorsque vous serez loin de moi, est-ce que vous n'allez pas vous repentir de m'avoir voulue pour femme?...

Pour toute réponse, il la pressa tendrement sur son cœur. Peu à peu le calme revint. Rachel prit sur elle, entra dans les raisons d'Ellesborough. Elle convint qu'il n'y avait pas à hésiter, que c'était une occasion à ne pas laisser échapper, qu'il allait se réjouir...

Et jamais encore elle ne s'était sentie si parfaitement désespérée.

XIV

Le lendemain matin, Rachel s'éveilla en proie à une de ces mornes tristesses où la vie apparait ternie et décolorée, où les rêves d'avenir s'interrompent de ce perpétuel babillage qu'ils font en nous. Comment supporterait-elle la longue absence de son fiancé? Quelques jours encore et il serait parti : et ce serait de nouveau pour elle l'affreuse solitude. Il y aurait eu une solution si simple! un mariage avant le départ d'Ellesborough, un mariage sans cérémonie chez le « Registrar, » avec Jane pour unique témoin. Il n'y avait pas pensé. Pourquoi? Et elle passait en revue les tragiques incidents qui venaient de compliquer si étrangement sa situation. Que de choses dans cette dernière semaine! La réapparition de Delane, ce rendez-vous qu'il avait exigé, les bavardages de Dempsey, les efforts qu'elle avait faits pour s'assurer le silence de ce garçon. Manque de sang-froid, elle s'était elle-même créé de nouveaux dangers. On eût dit qu'elle se tenait en équilibre sur le bord d'un abîme où le pied allait lui manquer, où elle risquait d'être précipitée si George n'était plus là pour la soutenir.

Tout le temps du déjeuner, elle se répéta la même question : « Pourquoi ne m'a-t-il pas proposé ce mariage? » Et elle se torturait, à chercher le motif qui avait bien pu l'en empêcher. A midi, comme pour lui reprocher d'avoir douté d'un si sincère amour, un cycliste arriva, porteur d'une lettre d'Ellesborough. Elle s'enfuit dans sa chambre, et ce fut les yeux brouillés de larmes qu'elle lut ces lignes :

« Chère Rachel,

« J'ai été stupide hier soir. Ce matin je me suis réveillé furieux contre moi. Je ne puis comprendre comment l'idée la plus simple du monde ne m'est pas venue tout de suite à l'esprit. Puisque je dois partir et que nous devons nous marier, eh bien, marions-nous avant mon départ! Allons ensemble à Londres, passons chez le Registrar; et puis quelques divines journées à la mer! Après cela je pourrai vous quitter : j'emporterai cette enivrante certitude que partout où je puisse aller désormais, vous êtes à moi, bien à moi, comme je vous appartiens pour toujours.

Chère Rachel, qu'en dites-vous? N'est-ce pas que vous ›nsentez? A cette seule pensée, je me sens le plus heureux ›s hommes.

Votre,
G. E. »

D'abord, elle voulut répondre tout de suite. Mais la lettre rite, au lieu de l'envoyer, elle la garda cachée dans son corge. On eût dit qu'au seuil du bonheur quelque chose la retenit...

*
* *

Le soir venu, il fit une forte gelée; le temps s'était éclairci : achel s'attarda quelques instants sur les marches de la ferme, s yeux au ciel, à contempler la beauté de l'éternel spectacle, etty et Jenny venaient de se coucher. Janet était dans la cuine, occupée à préparer le « porridge » qui allait mijoter oucement toute la nuit dans la marmite norvégienne.

Rachel vint la trouver.

— Janet, dit-elle, je voudrais vous parler.

Janet ne fut pas surprise. Depuis plusieurs jours, elle s'attndait à une confidence de Rachel. Elle se dépêcha de terminer n ouvrage et rejoignit son amie au salon. Lorsqu'elle referma l porte, elle eut l'intuition qu'une sorte de responsabilité sacrée ait peser sur elle.

Rachel était accroupie auprès du feu dans sa pose habituelle. Jnet s'assit à ses côtés sur un tabouret, et doucement interrgea :

— Qu'y a-t-il? Je suis toute à vous.

Rachel commença d'une voix timide :

— Janet, la confession que je vous ai faite l'autre jour, était pas toute ma confession...

Elle s'interrompit, comme si cela lui coûtait trop à dire, cmme si déjà elle eût voulu reculer... Enfin, elle reprit :

— Il y a un secret dans ma vie, un secret que je n'aurais vulu révéler à personne. Dois-je ou non le confier à Ellesborugh? J'hésite. Je suis très troublée. Je viens à vous, Janet, pur que vous me donniez un conseil, pour que vous me guidez...

De toute sa force bienveillante, de toute sa bonté robuste,

Janet l'encouragea. Elle n'avait que quelques années de plu que Rachel, mais elle paraissait beaucoup plus âgée; et aussi, l petit bonnet de toile blanche qu'elle avait pris l'habitude d porter lui donnait un air d'austérité presque monacale.

— Ayez confiance... Je ferai de mon mieux... A nous deu nous y verrons clair.

— Sachez d'abord que Roger Delane est ici. Il rôde autou de la ferme. C'est lui qu'on a pris pour un revenant... Ah oui, un revenant! le Passé qui revient!... Roger voulait d l'argent, je lui en ai donné. Ai-je eu tort ou raison? Pe importe... Mais ce que j'ai à vous dire maintenant, le compren drez-vous, Janet? Car vous, jamais vous n'auriez fait ce que j'a fait. Quand vous saurez toute la vérité, m'accorderez-vous votr pardon?

Et elle eut hate de tout dire. Ce fut un récit haché confus, reflétant le trouble de son esprit. L'essentiel y étail On y voyait passer la silhouette d'un jeune artiste affligé d certaine faiblesse de caractère qui avait livré sa vie à tous le hasards, au grand désespoir de ses meilleurs amis, mais qu d'ailleurs était sensible, bien élevé, et aussi différent de Roge Delane après six mois de mariage qu'Hypérion était différen d'un Satyre. Entre lui et une jeune femme martyrisée par u mari brutal, la sympathie ne pouvait manquer de naitre Rachel dit leur pure amitié dont ils n'avaient rien à cache rien à regretter, unique éclaircie de sa morne existenc jusqu'au jour où, dans l'horreur de sa vie définitivement bri sée, elle ne s'était pas méfiée du piège que tend à toutes celle qui souffrent ce besoin qu'elles ont d'être plaintes.

— Car je ne l'aimais pas : le sentiment que j'éprouvai pour lui était de l'amitié, presque de la pitié... Oui, c'est mo d'abord qui ai eu pitié de lui ; après ç'a été son tour. Il savai tout de ma vie. Quand je suis allée chez lui, j'étais seule a monde, j'avais besoin de quelqu'un auprès de qui pleurer...

A ce souvenir, sa voix s'étrangla. Il lui fallut un peu d temps pour retrouver la parole :

— Dick Tanner voulait m'épouser : il a péri dans u naufrage. Personne n'a su que j'étais allée chez lui, sauf u individu que je pensais bien ne jamais revoir, que rien, abso lument rien, ne devait remettre sur mon chemin. Or, il s trouve que cet homme est ici et qu'il appartient au régimen

le George! C'est John Dempsey... Quelle coïncidence! Les romanciers n'oseraient pas en imaginer de pareille; mais la réalité est moins timide que les romanciers.

Et elle raconta à Janet, qui l'écoutait stupéfaite, ses deux rencontres, à quelques minutes d'intervalle, avec Delane et Dempsey, et à quel prix elle avait acheté leur silence à tous deux.

— Pourquoi ai-je fait cela? s'écria-t-elle, désespérée. C'est absurde! Pourquoi n'ai-je pas tout simplement répondu à ce Dempsey : « Oui, certes, j'étais en relations avec les Tanner. J'allais souvent les voir. Qu'y-a-t-il d'étonnant à cela? » Pourquoi n'ai-je pas tenu tête à Roger? Pourquoi? Mais parce que ce sont eux qui disent la vérité, — et moi je cherche à l'étouffer! La vérité, elle est plus forte que nous! Alors, je n'ai pas su, je n'ai pas pu, j'ai perdu la tête... Maintenant, que va-t-il arriver? Perdre George, je ne m'y résignerai jamais. Car je l'aime comme je ne croyais pas pouvoir aimer. Je ne le croyais pas et pourtant j'en avais en moi le désir et le besoin... De toutes les heures de ma vie je cherchais l'amour, j'appelais ce sentiment de complet abandon de soi, d'entière absorption en un autre... Et maintenant, ce que j'ai tant souhaité, voici que je suis à la veille de le posséder.

Elle tira de sa poche la lettre d'Ellesborough et la montrant à Janet :

— Lisez cette lettre de George. Il me propose de nous marier dès la semaine prochaine. Il est appelé en France et il m'a vue bouleversée à cette nouvelle. Il part, il me demande de l'épouser, je l'aime... et pourtant j'hésite! J'hésite parce que Delane, en dépit du bon billet qu'il m'a laissé, reviendra me demander de l'argent, quand il aura dépensé celui que je lui ai donné. Je lui en donnerai encore, et je mentirai pour cacher la vérité à George. Un jour viendra où Delane se tournera du côté de George et essaiera de le faire chanter. George ne croira que ce que je lui dirai; oui, mais que lui dirai-je, moi, quand il me questionnera, quand il m'adjurera de ne lui rien cacher?

Elle tremblait. Elle appuya sa tête contre celle de Janet : les deux femmes s'étreignirent en silence.

Alors, Janet se dégagea des bras de son amie, et levant sur elle ses grands yeux bleus où brillait l'éclair de la certitude :

— Vous me permettez de vous parler en toute franchise, Rachel?

— Je vous le demande.

— Eh bien! vous ne pouvez épouser George Ellesborough sans lui dire ce que vous venez de me révéler.

Rachel garda le silence.

— Vous ne le pouvez pas, reprit Janet d'une voix plus forte, comme si peu à peu elle voyait plus clair dans sa pensée. Vous n'auriez pas un instant de bonheur.

— Pourquoi ressusciter un passé mort à jamais?

— Il serait mort, en effet, si vous en aviez fait l'aveu à Ellesborough et s'il vous avait pardonné...

Rachel se débattait contre son juge.

— Quels droits a-t-il sur une partie de ma vie qui remonte à un temps où nous étions étrangers l'un à l'autre? Je ne le connaissais pas alors, et il ne me connaissait pas. J'étais une autre femme.

— Non, Rachel, ce n'était pas une autre femme, c'était vous, c'était bien vous... Ne vous payez pas de mots!... Notre personne ne change qu'à la surface; au fond, elle reste la même. Ce *moi* que nous créons chaque jour pendant toute la durée de notre vie est pourtant toujours le même *moi*... Chère Rachel, vous avez un moyen, un seul, de vous libérer définitivement. Je vous le dis en toute vérité, car je vois tout cela dans la clarté de l'évidence.

— Si encore George était seul! Mais il y a ses parents. Regardez, ajouta-t-elle en désignant un petit paquet de lettres posé sur la table. Ce sont des lettres de sa famille qu'il m'a apportées hier. Ses parents m'acceptent en s'en rapportant à lui. Il m'aime, cela leur suffit. Je dois être le modèle de toutes les vertus, puisqu'il m'aime. La simplicité d'âme de ces braves gens est touchante. Ce sera déjà pour eux une terrible déception que George épouse une divorcée. Mais l'autre chose, s'ils l'apprennent!...

— Ils n'ont rien à y voir, répliqua nettement Janet. George seul a le droit de connaître votre secret. C'est à lui seul que vous devez le confier.

— Et quand je me serai confessée à lui, croyez-vous qu'il se relève jamais du coup que je lui aurai porté? Un homme comme lui, n'oublie pas : tout sera changé entre nous. S'il

m'aime encore, ce sera d'un amour inquiet et troublé... J'aurai tué en lui la confiance... Pouvez-vous exiger de moi un tel sacrifice?

Elle implorait Janet du regard, comme si de l'arrêt que celle-ci allait rendre, toute sa vie eût dépendu. L'humble pièce où discutaient les deux femmes était devenue un cadre trop étroit pour un pareil débat de conscience.

— Il le faut, reprit Janet d'une voix ferme, et là est le salut. Vous porterez votre croix, comme le Seigneur l'a portée, et il vous aidera. A la longue les choses s'arrangeront, parce que vous aurez fait ce qui est bien.

Mais Rachel ne se rendait pas encore.

— Vous-même, maintenant que vous savez, avez-vous pour moi les mêmes sentiments qu'auparavant? Avouez que non.

Janet lui saisit les mains et les serra dans les siennes.

— Non, pas les mêmes. Mais sachez, Rachel, que si je vous aimais autrefois, je vous aime mille fois plus maintenant... Ne voyez-vous pas qu'il en sera de même pour lui?

Rachel secoua la tête, en signe de dénégation.

— Vous parlez comme une femme, Janet; les hommes ont des façons de sentir qui ne sont pas les nôtres.

Jusqu'ici, Janet avait tâché de se mettre au point de vue de Rachel; elle avait discuté, raisonné, bataillé contre Rachel qui luttait pied à pied. Le moment était venu de l'argument décisif :

— Et quand bien même vous auriez raison, en quoi cela change-t-il la conduite que vous avez à tenir? Vous avez le devoir de tout dire à l'homme qui sera votre mari selon la loi humaine et divine. Le devoir ne se discute pas.

Et, grandie par l'ardeur spirituelle, elle poursuivit avec une énergie croissante :

— Chère Rachel, on vit souvent côte à côte, accomplissant sa tâche quotidienne, suivant ses pensées ordinaires, et on ne parle pas des seules choses qui comptent vraiment. Ce qui nous importe le plus, n'est-ce pas Dieu, et la loi qu'il a gravée dans nos cœurs? Si nous manquons à la loi, si nous ne nous attachons pas à la vérité, si nous contristons ceux qui nous aiment, qu'adviendra-t-il de nous à l'heure de la mort? Quoi que nous ayons gagné, nous aurons perdu nos âmes.

— Je ne demande pas à George la confidence de son passé. Je ne sais de sa vie que ce qu'il lui a plu de m'en dire...

— C'est à soi qu'il faut demander compte et non pas à autrui. Ce qui importe, c'est la façon dont on accomplit *soi-même* la loi.

Janet se tut. Le silence ne fut plus troublé que par le bruit régulier de l'horloge et le pétillement de la flamme dans le foyer. C'était une de ces minutes où l'âme se recueille avec une solennité presque religieuse. Enfin Rachel poussa un long soupir et se tournant lentement vers Janet :

— Je vous obéirai... Qu'ordonnez-vous? Que je parle à Ellesborough ou que je lui écrive?

Très émue, Janet prit la main glacée de Rachel et la pressa tendrement contre sa joue.

— Écrivez... Et confiez-moi la lettre... Je la lui remettrai...

Il fut décidé que le lendemain Janet essaierait de trouver Ellesborough au camp et qu'elle reviendrait aussitôt après. Puis la soirée reprit son train coutumier. Rachel rechercha des lettres d'affaires qui exigeaient une réponse immédiate. Janet releva les comptes de la laiterie. Le feu s'éteignait. Il n'y avait plus trace dans la pièce banale où les deux femmes terminaient leurs tâches quotidiennes, de la scène qu'elles venaient de vivre, si ce n'est la pâleur de Rachel et le tremblement de sa main.

Janet dormit mal cette nuit-là. A plusieurs reprises, elle prêta l'oreille à un bruit léger qui venait de la chambre voisine : la plume de Rachel courait sur le papier. Janet savait que l'amour et la douleur avaient illuminé l'âme de Rachel comme il arrive à l'heure décisive pour toute femme qui est capable d'aimer et de souffrir. Aussi ne douta-t-elle pas que cette lettre ne contînt la confession totale d'un cœur avide de s'épancher. Et le lendemain, ce fut comme un dépôt sacré qu'elle la reçut des mains de son amie.

XV

Il était deux heures quand Janet revint du camp de Ralstone. Rachel guettait fébrilement son retour. Ce fut une déception : Ellesborough était absent, Janet avait dû laisser la lettre.

— Eh bien! dit Rachel d'un air de résolution farouche, je n'ai plus qu'à attendre. Mon sort va se décider. Avant ce soir, George aura lu ma lettre... La roue tourne, rien ne peut plus

l'arrêter. Et c'est toute ma vie qui se joue... Ce soir, peut-être, je serai morte...

— Rachel!

— Oh! je continuerai à aller et venir, à m'occuper de la ferme, à faire les gestes de la vie. Mais tout en moi sera mort...

— George ne renoncera pas à vous! Il est bon et il vous aime.

— Il devrait renoncer à moi. A sa place, c'est ce que je ferais! Voulez-vous que je vous dise une chose singulière, Janet? Je déteste Roger de toutes mes forces; et pourtant, je me rends si bien compte que je n'ai pas été pour lui ce que j'aurais dû! Il me l'a dit, l'autre soir, et c'est vrai. Je n'ai jamais eu de patience avec lui. Aujourd'hui, je le hais et je souhaite ne jamais le revoir; je le plains pourtant... Si George me reste fidèle, qui sait si ce n'est pas pour son malheur? S'il m'abandonne, tout est fini pour moi... Tragique alternative!

Elle remonta à sa chambre, et, pensive, s'accouda à la fenêtre. Il faisait un bel après-midi : le ciel d'or pâle était à peine strié de légers nuages; et on voyait encore aux arbres ces riches teintes pourprées qui sont la parure splendide de l'automne. Avec l'air vétuste des bâtiments aux toits de tuiles et le contour noyé des grandes meules de foin, cela composait un paysage d'une harmonie mélancolique et dont, malgré elle, Rachel éprouvait le charme subtil.

— Viendra-t-il lui-même?... Enverra-t-il quelqu'un avec une lettre... Dans combien de temps?... Et si je n'ai rien reçu ce soir, que devrai-je conclure?

Elle s'assit devant sa coiffeuse, et en tira le cahier où elle tenait son journal, si l'on peut appeler de ce nom quelques notes écrites à de longs intervalles, ayant trait surtout à son mariage et à la mort de son enfant. Elle les parcourut avec cette étrange impression d'être une autre, d'assister en spectatrice à sa propre existence. Quelques pages blanches restaient à la fin du livre. D'une plume hâtive, elle y traça ces lignes :

« Il a maintenant ma lettre. Quoi qu'il décide, — je tiens à l'écrire ici avant de connaître cette décision, — je l'approuverai : je l'aimerai toujours, de tout mon cœur, de toute mon âme. Il a le droit de déclarer qu'il ne saurait plus avoir confiance en moi, et que je ne suis pas digne d'être sa femme.

« Ce qu'il y a de plus affreux dans ma situation, c'est que moi-même je n'ai plus confiance en moi. Si je regarde dans l'avenir et si je me demande : « Penserai-je toujours ainsi? » je ne puis répondre avec certitude. Il y a une force en moi qui aspire sans cesse au changement, à la nouveauté, aux expériences nouvelles. Aujourd'hui je ne puis même pas imaginer un temps où je n'aimerais plus George; la simple pensée de le perdre m'est atroce, intolérable. Et pourtant! Mon âme se lasse si vite! Cette ferme où je suis, combien, au début, me suis-je passionnée pour ses travaux! Aujourd'hui je sens que je m'en détache.

« Pourquoi suis-je ainsi faite?

« Mais si George me pardonne... Ah! je le sens, je serai si heureuse que mon cœur se fixera pour toujours...

« J'espère. Il fait dehors un superbe coucher de soleil. Tout est calme. George va venir, ou bien un messager viendra de sa part! J'espère.

« George, ne doute pas de moi! La femme que j'ai été jusqu'ici, c'est parce que je ne t'avais pas encore trouvé. Envers toi je ne changerai jamais, jamais! Oh, George! mon George! Viens! Ne m'abandonne pas! George chéri, tu peux faire de moi l'être que tu voudras. Le Seigneur a pardonné à la Madeleine parce qu'elle avait beaucoup aimé! Je comprends ce que ces mots signifient. C'est que l'amour renouvelle!... L'amour est terriblement puissant. C'est lui qui nous fait comprendre la vie immortelle. Parce que j'aime, je crois à l'immortalité, à quelque chose en nous qui est plus fort que la mort... »

Quand Rachel redescendit, Janet fut frappée de la transformation qui s'était faite en elle. Dans l'encadrement de la porte grande ouverte, sous la lumière dorée du couchant, elle semblait transfigurée. C'était comme si elle eût franchi la Vallée de l'Ombre : Janet ne l'avait jamais trouvée si belle, d'une beauté en quelque sorte spiritualisée.

Elles n'échangèrent pas une parole; seulement, leurs regards se dirent ce que leurs lèvres n'avaient pas formulé.

Rachel retourna au salon, que les derniers reflets du couchant éclairaient faiblement. Elle remarqua de nouveau l'étrange effet produit dans une si petite pièce par les deux grandes fenêtres qui se faisaient exactement face : on éprouvait le sentiment bizarre d'être à la fois dans la maison et au dehors; les

champs, les bois, la cour de la ferme semblaient faire partie du décor de la pièce.

Elle ranima le feu, et disposa dans un vase quelques roses de Noël qu'elle venait de cueillir.

Là-bas, dans le lointain, le bruit d'une motocyclette. Défaillante d'émotion, elle s'appuya à une chaise Puis elle s'approcha de la fenêtre... Lui ! C'était lui !... Le temps de passer la grille et de ranger sa machine. Elle pouvait maintenant le voir, distinguer ses traits. Elle lisait sur son visage tout ce qu'elle voulait savoir... Et lui, en l'apercevant dans la pièce familière, il devinait tout ce qui se passait en elle. Dans ce bref moment, ce que l'âme d'Ellesborough donnait, la sienne l'implorait avec la ferveur de l'amour qui purifie et qui renouvelle.

Déjà Ellesborough était dans le salon. Elle se jeta dans ses bras, s'abîma contre sa poitrine.

Soudain une détonation, un fracas de vitres brisées...

— Rachel!

Des bras d'Ellesborough, elle avait glissé à terre. Elle put encore lui sourire...

— Rachel!... Ma bien-aimée!...

Un peu de sang parut aux lèvres.

Au bruit, Hastings était accouru : il s'empressa...

Mais déjà tout était fini.

Agenouillé auprès de Rachel, l'oreille collée à ses lèvres, Ellesborough essayait de surprendre encore un souffle de vie. Mais en vain. L'aimable bouche s'était refermée. Sans un murmure, sans un soupir, Rachel avait quitté le monde des vivants, et des bras de son fiancé elle avait passé sous la cognée du tâcheron féroce.

Lorsqu'arriva le surintendant de police, Ellesborough lui fit une déclaration dont le lecteur peut sans peine deviner tous les termes. Car il n'avait pas eu un instant de doute. Le meurtre ne pouvait avoir pour auteur qne Roger Delane.

Maintenant, Rachel était couchée sur son lit mortuaire. De ses mains croisées elle tenait les roses de Noël, les dernières dont le pâle éclat eût réjoui ses yeux; ses beaux cheveux défaits s'étaient répandus sur l'oreiller.

Janet tendit à Ellesborough le petit cahier trouvé dans la chambre de la morte.

— Ces lignes sont toutes pleines de vous : elles vous appartiennent : gardez-les en mémoire d'elle.

— Janet, vous avez été tout le bonheur de sa vie. Vous étiez son bon ange. Que Dieu vous récompense!

Ellesborough veilla toute la nuit auprès de celle qu'il avait uniquement aimée. Dans le grand silence, la lettre et le journal de Rachel sous ses yeux, il lui semblait entendre la chère voix qui lui parlait. Cet adieu suprême se gravait dans sa mémoire, pénétrait au fond de son âme, l'imprégnait, la façonnait, la créait à nouveau... Quel déchirement s'était fait en lui, quand il avait lu l'aveu de Rachel! Mais pas un instant il ne l'avait abandonnée, même en pensée. Il pouvait se rendre ce témoignage. Et il revoyait le visage de Rachel aperçu à la fenêtre et il se rappelait le bonheur qui y rayonnait, et la sensation qu'il avait eue de cette jeune vie abandonnée entre ses bras, des battements de ce pauvre cœur contre son cœur, de l'ineffable volupté de ce baiser que la mort était venue interrompre.

Non, il n'avait pas failli à leur grand amour. C'était tout ce qui lui restait maintenant, cette pensée, pour le soutenir et l'empêcher de se laisser aller au désespoir, tout ce qui désormais l'aiderait à vivre...

MARY-A. WARD.

Traduit de l'anglais par MARC LOGÉ.

LE FRONT DE L'ATLAS

IV[1]

EN COLONNE

I. — LE TAMBOURIN DE SIDI MAH

A quelques lieues de là, quatre ou cinq mille Légionnaires, Territoriaux, Joyeux, Sénégalais, attendaient depuis près d'un mois l'arrivée du Madani pour s'engager plus avant dans la montagne. Et la vie de tout ce monde sur un plateau sans ombre, dans une chaleur infernale bourdonnante de millions de mouches, au milieu d'une poussière de fumier constamment remuée par le piétinement des hommes et des bêtes, n'avait rien, on l'imagine, de l'air de fête homérique si divertissant à voir dans le camp de la harka.

Dès que le Glaoui fut arrivé, la longue colonne se mit en route, abandonnant le sinistre plateau, laissant derrière elle son fumier, son ennui de plusieurs semaines, mais emportant ses mouches collées en grappes aux flancs des animaux et sur les vestes khaki. Et maintenant, suant et peinant, elle s'en va dans un chaos montagneux, escaladant des pentes de rocs et de broussailles, disparaissant au fond d'effroyables ravins, pour remonter aussitôt dans un lent mouvement de fourmilière; et ni les montées ni les descentes, aucun des accidents de ce sol brutalement tourmenté n'arrive à bouleverser l'ordre de

(1) Voyez la *Revue* des 1er avril, 15 juin et 15 juillet.

sette marche tellement assouplie au terrain qu'on dirait, en vérité, que tous ces noirs du Sénégal, ces Territoriaux du Midi, ces Joyeux, ces Légionnaires, ces chevaux, ces mulets, ces ânes et les cinq cents chameaux du convoi ne forment qu'un même animal qui se déplacerait en rampant.

De fois à autre, pourtant, un à-coup. Tout ce grand corps s'immobilise comme saisi d'une soudaine inquiétude. Les chameaux! Où sont les chameaux?... C'est le Général (1) qui s'inquiète de ne plus apercevoir son convoi. Bride abattue un cavalier s'élance dans la direction du troupeau. Indifférents à l'horaire, comme s'ils ne portaient pas sur leurs dos la vie de quatre ou cinq mille hommes, les chameaux, au fond d'un ravin où ils ont trouvé un peu d'herbe, broutent, se donnent du bon temps, cependant qu'à coups de matraque leurs conducteurs les rassemblent pour leur faire gravir une pente contre laquelle ils rechignent. Enfin, on les voit apparaître toujours dignes et solennels, posant avec majesté leurs pieds feutrés dans la poussière, balançant sur leur échine de longs couffins pareils aux basques d'un habit ridicule, l'air stupide de gens qui se croient supérieurs à ce qu'ils font, leurs grosses lèvres agitées comme s'ils disaient : « Nous voici ! » et semblant, à la lettre, s'avancer sur les sentiers de la guerre en redingote et en pantoufles. Alors de nouveau tout s'ébranle, et la marche reprend, comme si ces milliers d'hommes qui cheminent sous la chaleur accablante, fantassins, artilleurs, cavaliers, et tous les gens de la harka n'avaient vraiment d'autre but que d'escorter ces animaux étranges, et de les conduire, par défi, pâturer plus loin, toujours plus loin sur la plus haute cime de l'Atlas.

Autour de nous un grand silence, une complète solitude ; et l'on pourrait croire que nous sommes les premiers êtres humains qui s'aventurent dans ces parages, si on ne voyait de fois à autre quelques burnous terreux surgir au milieu des rochers, traînant derrière eux par les cornes une petite vache efilanquée. Cette petite vache, c'est un symbole, quelque chose comme un drapeau blanc, le signe qu'après de longs palabres, des gens (il y en a donc ici?) ont décidé de se soumettre et demandent notre protection. Tout le reste de la journée, par

(1) Le général de Lamothe, commandant la région de Marrakec .

les montées et les descentes de ce pays impossible, la petite vache nous suit, disparaissant par moment pour réapparaître soudain quand on l'avait perdue de vue, protégeant de ses cornes et de ses flancs amaigris, quelque part, je ne sais trop où, de pauvres choses menacées. Puis, lorsqu'on arrive à l'étape, la pauvre bête est égorgée, vraiment offerte en sacrifice, comme au temps d'Iphigénie, pour le village épargné.

Que venons-nous faire dans ces pierrailles, au fond de ces ravins perdus, où coule un filet d'eau salée dont ne veulent pas nos mulets? Qu'attendons-nous, qu'espérons-nous? Une chose en vérité singulière, ou du moins qui le paraîtrait partout ailleurs qu'en ce pays des marabouts et des sorciers.

Là-bas, dans ce lointain bleuâtre, au fond d'une gorge taillée comme par un coup de hache ou d'épée, s'élève la Zaouïa (1) de l'Ahansal. Là, jadis, il y a trois siècles, vint s'établir Dada Saïd, premier marabout de ces lieux. Il arrivait du pays d'Agadir, éternelle contrée des légendes et des enchantements, guidé par un chat merveilleux. Le chat conduisit le saint homme dans cette gorge sauvage, où coule le torrent de l'Ahansal, et arrivé là disparut. Dada Saïd s'arrêta. Il ensemença la pierraille, et aussitôt sortit de terre une moisson magnifique. Et les visiteurs accoururent, et tout homme qui s'entretenait avec lui voyait infailliblement ses champs et ses troupeaux prospérer. Quand il mourut, on lui éleva un tombeau sur lequel, encore aujourd'hui, viennent prier les Aït Tagguéla, les Aït Bouguemez, les Aït Abdi, les Aït Seri, les Aït Ischa, les Aït Mazigh, les Aït Abbès, les Aït Mohammed, les Aït Atta, et bien d'autres tribus encore de cette région de l'Atlas, bref tout ce monde mystérieux et turbulent avec qui, sans le voir jamais, nous faisons, paraît-il, la guerre.

De siècle en siècle, de fils en fils, les descendants de l'Homme au chat se sont transmis son pouvoir miraculeux. L'actuel héritier, Midi Mah, est un homme d'une trentaine d'années, fort bon vivant, dit-on, qui se complaît aux bons repas et aux conversations joyeuses. Quiconque vient frapper à sa porte est sûr d'être bien hébergé. On raconte même que si les hôtes se présentent en nombre excessif, les plats se multi-

(1) Demeure consacrée par le tombeau d'un saint.

plient par miracle, — ce qui fait honneur à sa cuisine. Du Coran et de ses versets, il ne connaît que quelques bribes qu'il a ânonnées à l'école, comme les autres enfants du village. Mais il possède la baraka ; le souffle divin est en lui. Armé d'un tambourin magique, il frappe dessus en cadence ; puis il fait tourner dans ses doigts une longue queue de rat, et alors se montre à ses yeux un génie familier qui supprime pour lui les distances, lui révèle les choses cachées, le fait assister en personne à des événements qui se passent très loin, et l'arme d'une puissance invincible pour satisfaire ses vengeances. Qui possède l'amitié de Sidi Mah voit toujours son adversaire abattu. Qui se met au rang de ses fidèles peut tout tenter, tout risquer : la fortune lui sourit toujours. A sa Zaouïa aboutissent, comme amenés par le chat mystérieux, tous les différends des tribus soumises à son autorité — et au besoin il fait naître les querelles pour avoir l'honneur et le profit de les apaiser ensuite. C'est vers lui que dans les heures d'inquiétude ou de révolte se tournent les espoirs de tous ceux qui viennent prier au tombeau de son ancêtre Dada Saïd. C'est lui que les femmes berbères invoquent dans leurs chansons, pour qu'il protège contre le Nazaréen (1) exécré la « horma, » c'est-à-dire l'honneur, la sainteté, l'intégrité et d'un mot qui résume tout, la virginité de la montagne.

Sidi Mah, je t'appelle à mon secours!
Où es-tu, ô marabout!
Où est la force des jeunes hommes, Sidi Mah?
Par Dieu! prends la tête des harka,
Que je descende en plaine!
S'il y a encore des guerriers, qu'ils accourent!
Les gens bien informés disent
Que l'Homme au képi perd l'assurance.
Le Sénégalais est parti.
Les convois ne lui arrivent plus.
Il n'a plus de canons ni de cartouches.
Tous ses bateaux sont au fond de la mer.
O jeunes gens, en avant!
Marchons sur le « bureau ».
Soyez calmes sous l'obus.
Nous emmènerons le cheval,

(1) C'est ainsi qu'on appelle communément les chrétiens au Maroc.

Nous enlèverons le poste.
Gens de la Zaouïa d'Ahansal,
Venez vaincre le Nazaréen.
Que je retrouve le sommeil !..

Or, ce Sidi Mah, que les femmes invoquent avec tant de confiance, est depuis plusieurs mois déjà en relations secrètes avec nous. Il nous fait tenir des lettres, par lesquelles il nous renseigne sur les dispositions des tribus, — le plus souvent, il est vrai, un peu tard, à la façon des chameliers qui vous crient « balek, » attention ! quand ils vous ont déjà bousculé. Aujourd'hui, il nous annonce que, s'il marche contre nous, c'est bien à son corps défendant et pour conserver son prestige. Mais à l'en croire, la vue de notre force va intimider ses guerriers, et il espère pouvoir venir bientôt lui-même nous présenter sa soumission.

Qu'y a-t-il de vrai dans tout cela? Allons-nous le voir apparaître avec une suite de cavaliers et une petie vache fourbue? Quelle inspiration du ciel va recevoir ce sorcier diplomate, qui représente au fond de ces montagnes ce qu'il y a de plus vieux dans les pensées humaines : la ruse et l'esprit de magie?... Cependant les jours s'écoulent : nous ne voyons toujours rien venir. Et c'est étrange de penser que, par un fil secret, la marche de cette longue colonne, qui se déroule à travers la solitude avec tous ses engins modernes, ses canons, ses mitrailleuses, sa télégraphie sans fil, est suspendue, en fin de compte, à une queue de rat et à un génie familier obéissant aux appels du tambourin merveilleux.

II. — DANS UN RAVIN BRULÉ

Depuis trois jours, notre camp est dressé au bord d'une étroite vallée, dans un chaos de collines, tantôt nues, tantôt boisées, qui s'emmêlent, bondissent, se dépassent, et s'élevant toujours plus haut s'en vont rejoindre les hautes cimes aux plis durs et cassants, tendues à l'horizon comme un rideau d'acier bleu. Au milieu de cette vallée, s'élève comme un gratte-ciel une maison fortifiée, flanquée de tours aux quatre angles et percée d'innombrables meurtrières qui, du haut en bas de la bâtisse, menacent d'un coup de fusil tout ce qui pourrait s'en

approcher. Les hautes murailles sont intactes, mais dedans tout est brûlé. Tout, c'est bien peu de chose! En abandonnant leur kasbah, les gens qui l'habitaient ont emporté les troupeaux et les grains. Ce qui brûle, ce sont les portes, les troncs d'arbres entaillés d'encoches qui servent d'escalier, et les balcons de bois par où l'on entre dans les chambres, — si l'on peut appeler ainsi ces sortes de trous à pigeons creusés sur trois et quatre étages dans l'épaisseur des murailles, et qui n'ont de vue sur le dehors que par les longues meurtrières, seules fenêtres de ces immeubles berbères. Au-dessus de ces quatre tours, s'élève un mince filet bleuâtre, qui s'arrête parfois comme si le feu allumé dans la kasbah avait fini par s'éteindre ; et puis bientôt la fumée reparaît avec l'air pacifique d'une fumée qui sort d'un âtre. Dans ce paysage pétrifié, accablé sous la chaleur, elle seule a l'air de vivre. Les yeux la suivent pendant des heures, s'étonnent de la voir s'arrêter. On attend qu'elle reparaisse, comme l'oreille guette la suite d'une chanson brusquement interrompue. Pauvre chanson, triste fumée!

On voit aussi, autour de ces murailles, tournoyer deux cigognes, dont le nid a dû brûler dès le premier jour de l'incendie, car on n'en distingue plus de trace. Leurs longues pattes roses pendantes, elles semblent vouloir se poser sur une des tours de la kasbah. Et puis, que se passe-t-il dans ces cervelles d'oiseaux? Déception, chagrin peut-être de ne plus retrouver là leur plateau d'immondices et de broussailles? D'un lourd battement d'ailes, le couple aérien s'éloigne, jamais persuadé, semble-t-il, par son constat d'incendie...

A l'autre bout de la vallée, qui n'a pas un kilomètre, se dresse une autre maison forte, toute pareille à celle que nous regardons brûler. Mais elle appartient, celle-là, à des gens d'une tribu différente ; et, de temps immémorial, entre ces deux demeures barbares, on échange des coups de fusil. Ceux de là-bas, qui n'ont pas fui, nous ont envoyé une vache, pour témoigner de leur désir de vivre en paix avec nous. Ce sont eux qui ont mis le feu à la kasbah rivale, dès que ses habitants l'eurent quittée. Et maintenant, ils nous demandent de dynamiter les murailles, pour empêcher leurs voisins d'y revenir le jour où nous serons partis. Ah! ce n'est pas ici un pays idyllique, et ce n'est pas pour ces Berbères que le Prophète a dit : « Le sort le plus heureux pour un homme est vraisemblablement d'avoir

un troupeau de moutons qu'il mène paître au fond des vallées où se rassemble l'eau des pluies... »

Dans le camp, la chaleur est accablante, l'éclat du jour plus intolérable encore. Chacun reste sous sa tente ou sous le carré de toile qui l'abrite un peu du soleil, de la poussière et des mouches. Les bêtes, immobiles et la tête penchée, ont l'air de brouter leur ombre. Seuls, des Sénégalais, tout nus et magnifiques sous la lumière qui fait briller leur peau comme du bronze antique, s'amusent à se jeter des seaux d'eau sur le corps, animant tout ce coin du camp d'un jeu singulier de statues... Pas d'autre événement dans l'interminable journée que le va et vient des cigognes, la péripétie de l'avion qui arrive et descend par un miracle d'audace au fond de la gorge où nous campons; et aussi, de fois à autre, le passage de quelques gens de tribus amenant avec eux leur vache protectrice. Ils montent chez le Général, s'accroupissent à quelques pas de sa tente, et attendent là, immobiles, leur long fusil entre les jambes. Un interprète s'approche d'eux, leur demande d'où ils sont et ce qu'ils veulent. « Nous voulons ce que Dieu veut, disent-ils. » Mais Dieu, que peut-il bien vouloir?... Et les voici qui repartent, laissant leur pauvre bête effilanquée, seule expression de leur silence, seul témoignage de leur passage alarmé.

A quelque cinq cents mètres de là, au sommet d'une colline plantée de chênes verts, se dressent au milieu de la pierraille les tentes de Si Madani. L'existence qu'on mène là haut est mille fois plus monotone que celle que nous menons en bas, et pourtant, chose singulière, on n'y sent rien de l'ennui qui pèse sur le fond de la vallée. Ni l'impatience de l'inaction, ni le désir d'aller plus loin, ni celui de revenir sur ses pas vers des choses qui vous attendent, ni le malaise de la solitude, ni l'espoir d'on ne sait trop quoi, pas un seul de ces sentiments qui tourmentent chez nous les esprits, ne paraît avoir de prise sur les gens de la harka. Être ici ou ailleurs, qu'importe? Le temps compte si peu! Tous ces cavaliers ardents, ces piétons infatigables ont une si longue habitude de passer des heures et des heures accroupis ou étendus! Ils sont tout à fait à l'image de leur climat excessif. Marchent-ils, ils ne s'arrêteront plus. S'arrêtent-ils, leur repos devient tout pareil à la mort. Si

le hasard les met devant un bon repas, ils mangeront dix, vingt plats, tout ce qu'on pourra poser devant eux, — et cela toute une journée et toute une nuit encore, comme si la capacité de leur estomac était sans bornes. Mais s'il faut qu'ils demeurent des jours, des semaines, des mois, des années, sans manger à leur faim, ils s'en accommodent aussi avec la même aisance incroyable. Dans leur esprit, mêmes alternatives, mêmes brusques passages de la lumière aux ténèbres. Passionnés et résignés tout ensemble, ils connaissent l'effréné désir et le renoncement absolu. Ils adorent tout ce qu'il y a de brillant dans la vie, l'argent, les bijoux, les vêtements luxueux, les armes, les chevaux, les femmes; et ils acceptent bonnement de ne posséder pour tout bien qu'un méchant poignard de cuivre et une pauvre chemise de laine. Ils aiment à l'excès commander et faire les maîtres : n'importe lequel de ces gens qui courent pieds nus dans les rochers, deviendrait tout naturellement le plus arrogant seigneur; et cependant on les voit obéir avec un égal excès dans la passivité. Le renoncement islamique, que l'on a tant célébré, est à la fois une réalité et une trompeuse apparence. A tout moment, nous sommes dupés là-dessus par l'innocence et la petitesse des plaisirs (une tasse de thé, une bouffée de kif), mais ces petits plaisirs, ils y tiennent avec passion, ils les poursuivent à l'occasion avec plus de frénésie encore que nous ne courons après les nôtres, — seulement d'une façon différente, qui peut égarer le passant.

En ce moment, dans le camp du Madani, tout est silence et repos. Étendus dans leurs burnous, les jambes repliées, le capuchon rabattu sur la tête, les guerriers dorment à l'abri des petits murs de terre, construits autour des chênes verts dont ils ont courbé les branches avec l'adresse de l'animal qui organise son terrier ou son nid. Sur les petits fourneaux de terre chauffe l'eau pour le thé ou quelque maigre cuisine, car maintenant que nous avons quitté les territoires soumis au Madani, c'en est fait des repas fantastiques, dignes des contes de fées et de Riquet à la Houppe. Çà et là, un bruit de tambourin, de guitare ou de quelque objet de fer sur lequel on frappe en cadence. Dans ces esprits oisifs et vagues, il semble qu'il y ait toujours quelque chose à faire danser. Mais tambourin ou vaisselle de fer, le bruit monotonement rythmé se confond tout de suite avec la paix d'alentour. Un essaim de prières

bourdonne dans la tente-mosquée et va rejoindre le reste du silence, que n'arrive pas à troubler l'instrument qui fait du bruit. Parfois, un cheval lève la tête; un mouton du troupeau fait quelques pas au milieu de la pierraille : si grande est l'immobilité de tout qu'on est étonné de ce geste comme si, soudain, dans un bazar, on voyait les animaux d'une bergerie s'animer.

Devant la tente du Madani, les esclaves sommeillent; l'eau fraîchit dans les gargoulettes ou dans les peaux de chèvre suspendues à trois piquets; les soies fanées des étendards pendent le long des hampes, comme accablées par la chaleur. A quelques pas, des chevaux harnachés, le cou penché sur l'homme accroupi qui les garde, annoncent qu'il y a des visiteurs chez le Fqih. Voici en effet leurs babouches, neuves ou fatiguées, alignées devant sa porte, et je devine les gens en visite, accroupis dans la pénombre, occupés à poursuivre une conversation sans fin, toute pareille à celle que mène, en ce moment, devant une tasse de thé, dans une Kasbah du voisinage, l'énigmatique Sidi Mah.

D'autres fois, le Glaoui est seul. Je l'aperçois étendu comme un mort dans ses blancs vêtements, sur son lit de repos. Le faible mouvement de l'écran de palmier qu'il agite devant son visage, montre qu'il n'est pas endormi. Vers quoi se tourne sa pensée? Remonte-t-elle vers le passé? Ne demeure-t-elle pas, au contraire, uniquement attachée aux circonstances du présent? Tout ce monde oriental, qui semble toujours enfoncé dans un demi-sommeil si favorable au songe, ne donne au souvenir et à la rêverie que peu de minutes de sa vie. Ce Glaoui, presqu'immatériel dans l'ombre de sa tente au milieu de ses mousselines, a-t-il accordé plus de place dans ses préoccupations aux pensées désintéressées qu'un homme d'affaires américain? Comme tous les gens d'ici, il s'est toujours montré l'homme du présent et du désir; il a tout convoité; il n'a désiré la puissance que pour posséder les biens les plus positifs du monde : la richesse et les honneurs. Et cela ne laisse pas de surprendre, quand on le voit, si apaisé, balancer devant son visage son petit écran de palmier ou égrener entre ses doigts son long chapelet à grains noirs.

Pareil à quelque réminiscence d'un très ancien conte oublié, passait parfois dans ce silence et dans cet accablement, son fils

Abd El Malek, le bel adolescent qui chevauchait, l'autre jour, à ses côtés. Mousselines transparentes, poignard d'or fin ciselé, coran suspendu à la ceinture, babouches qui semblaient n'avoir jamais touché la terre, chaussettes de soie bleu ciel, cordelette brillante, boucles noires et lustrées, c'était vraiment la jeunesse et la grâce de l'Orient qui se levaient dans ces pierrailles. Plusieurs esclaves le suivaient. Il faisait quelques pas dans la poussière, pour venir s'appuyer au petit mur de pierres sèches qui formait l'enceinte du camp; et il restait là, sans rien dire, tenant affectueusement par la main un de ses familiers. Nonchalant, l'air ennuyé, inoccupé et triste, comme dépaysé sous ce soleil au milieu de ces rochers, avec ses paupières un peu lourdes, légèrement rabattues sur ses grands yeux, il semblait vaguement endormi, mal éveillé encore aux choses de la vie. Une fois encore, à cette vue, l'imagination retournait vers ces lieux du passé que tout rappelle en ce pays. Évidemment, Motamid, dernier roi de Séville, s'appuyait aux créneaux de ses terrasses avec la même grâce dédaigneuse et ennuyée, tenant lui aussi entre ses doigts la main de cet adolescent qu'il appelait « Épée » parce que la beauté de ses yeux l'avait percé jusqu'au cœur... Des choses autrefois entendues, où l'on ne trouvait jusqu'alors que fadeur et miévrerie, reprenaient tout à coup, au milieu de cette poussière, l'éclat d'une fleur défaillante qu'on ranime avec un peu d'eau. Il vous revenait à la mémoire des poèmes comme celui-ci, qui font toujours à Marrakech ou à Fez les délices des gens lettrés :

Ce qui nous fait mourir
Ce sont des tresses, des joues,
Des cheveux noirs tombant jusqu'au coude,
Des visages pour lesquels
Nous devons bénir le ciel
Et des yeux noirs languissants.

Ou bien encore cette strophe charmante :

J'ai passé auprès d'un brillant tombeau
Placé dans un parterre de fleurs.
— De qui est-ce la tombe? » ai-je dit.
— D'un amant », m'a-t-on répondu
En faisant un geste de compassion...

Lorsque approchait la nuit, les gens de la harka, placés en

sentinelle à quelque distance du camp, allumaient de grands feux pour éclairer la campagne. Rien alors ne troublait plus le silence que le tapage des chevaux qui se battent, se mordent avec des hennissements affreux, se détachent, galopent et menacent dans leur débandade d'arracher quelques tentes avec ses cordes et ses piquets. On entendait aussi, à des intervalles réguliers, retentir des cris étranges qui semblaient être la voix de quelque bête inconnue. Dans l'esprit ensommeillé passait le souvenir des héros de Fenimore Cooper, et l'hallucination des âges où des hommes vêtus de peaux de bêtes s'affrontaient à la hache de silex. C'était les sentinelles qui pour se tenir éveillées et s'avertir les unes les autres, poussaient cette clameur suraiguë à la lueur des hauts genévriers qui flambaient sur pied comme des torches... Enfin, à l'approche de l'aube, il y avait un moment de silence, et presque de froid, qui favorisait le sommeil. Mais lorsque les yeux se rouvraient sous la piqûre intolérable des mouches, tout le pays flambait déjà, flagellé par l'astre implacable qui n'épargne rien ni personne, et qu'autrefois cette terre adorait avec terreur sous les traits du cruel Moloch, le Dieu au ventre de feu et aux cornes de taureau.

III. — LES DEUX KASBAH RIVALES

Tout à l'heure, quand les cigognes vont revenir chercher leur nid sur la kasbah incendiée, elles ne retrouveront même plus les quatre hautes tours rougeâtres. Pour satisfaire les gens qui habitent la kasbah rivale, à l'autre bout de la vallée, nous allons achever l'œuvre du feu et jeter par terre ces murailles déjà lézardées par les flammes. A trois heures tout doit sauter. Et ma foi, c'est assez triste de voir nos sapeurs disposer sous la fière bâtisse montagnarde des pétards de dynamite.

Cette exécution capitale a mis tout le camp en rumeur. Chacun est debout devant sa tente, ou bien assis sur un rocher à l'ombre d'un chêne vert rabougri. Les Juifs, attachés à la colonne comme les mouches au flanc des mulets, abandonnent avec une hâte comique leurs abris de toiles et de branchages installés trop près de la ruine, pour mettre à l'abri de l'explosion quelques bouteilles de piquette aux étiquettes fallacieuses d'Yquem ou de Château Margaux. En regardant leur débandade de calottes graisseuses et de robes noires affolées, un

grand nègre, nu comme un ver, montre dans un énorme rire ses dents, aiguisées à la lime, de cannibale mal rassasié. Les chevaux et les mulets, étonnés probablement de cette agitation insolite à cette heure de la journée, relèvent leurs têtes alourdies et cessent de brouter leur ombre. Et tout en haut d'un rocher, qui semble placé tout exprès au penchant de la colline pour dominer le spectacle, un groupe de femmes vêtues de bleu se tient debout dans l'attitude et les longues draperies simples des femmes qui composaient le chœur d'une tragédie d'Eschyle.

Toujours, paisiblement, de la kasbah qui va sauter monte le filet de fumée bleue qui exprime d'une façon si trompeuse le repos et la vie qui continue. On a peine à s'imaginer que d'ici quelques minutes cette construction massive, qui donnait à quelques centaines de gens le sentiment de la sécurité et, chose étonnante, du confort, ce violent poème barbare qui s'élevait si fièrement dans cette solitude, n'aura plus ni forme ni couleur, ne sera plus que de la terre éboulée...

A trois heures juste, un grand jet de fumée noire; un énorme fracas, comme d'un grand arbre qui se brise, auquel succèdent tout de suite des vociférations sauvages. Ce sont les femmes bleues, debout là-haut sur le rocher, — les femmes de la kasbah voisine, — qui saluent de leur joie féroce l'écroulement de ces murs ennemis, où hier encore s'abritaient des Chouma, des Aïcha, des Doho, toutes pareilles à elles-mêmes, errantes maintenant, Dieu sait où, à la recherche d'un gîte, avec leurs ânes, leurs moutons et leurs enfants. Cris d'oiseaux dans la tempête, ululements de chouette dans la nuit, glapissements de chacal ou de renard en chasse, appels terrifiants des sentinelles nocturnes... quel souvenir d'une chose déchirante pour les oreilles et pour l'âme arriverait à donner l'idée de ces terribles cris de bête, où passe un sentiment humain? Elles s'exaltent, ces forcenées, dans le triomphe et les vociférations! Leur immobilité ajoute à l'étrangeté de la scène, et, mieux que des gestes de violence, les fait paraître implacables et sauvages. Leur fureur, qui jaillit en cris du plus profond de leur être, semble les avoir pétrifiées, les glacer elles-mêmes de terreur. Le bruit de l'explosion s'est éteint; la fumée s'est dissipée; une poussière rouge et noire retombe lentement à terre; mais là-haut l'horrible clameur s'élève toujours sur le rocher. Et

me très longtemps après que les ululements ont cessé, il nble qu'on les entende encore, mêlés aux grands oiseaux de ie qui vont et viennent mollement, presque sans battre ailes, dans l'onde de la vallée bleuâtre.

Les quatre tours de la kasbah sont par terre, dressant ore ici et là de hautes aiguilles menaçantes qu'on fait aber avec des cordes. En une seconde, tout a changé d'aspect. eine reconnaît-on maintenant la petite vallée où s'élevait le teau-fort. Elle semble étrangement agrandie et toute vide, nme si cette haute demeure avait eu, de son vivant, le privi- e de rassembler le paysage autour d'elle, et que les choses, dues désormais à elles-mêmes, aient repris leur liberté et se ent écartées pour toujours de ses décombres.

***

Pourtant, cette kasbah n'est pas morte! Elle va ressusciter nain d'une façon immatérielle et touchante dans les poèmes e les femmes berbères improvisent à la veillée, et que l'on nte aux marchés, aux moussems et aux fêtes. Poèmes d'une piration infiniment plus primitive et plus rude que les èmes homériques, et où s'exprime naïvement ce qu'il y a ns l'âme humaine de plus profond et de plus simple. Au lieu de cette montagne d'une âpreté si sauvage, quel éton- ment de découvrir cette fleur imprévue, cette musique du ur qui s'enchante de sa plainte ou s'excite à la haine, cette x à laquelle les hommes qui l'entendirent pour la première s donnèrent le nom de poésie! Cela jaillit de l'âme avec la idité d'une balle qui sort du fusil ou d'une larme qui tombe s yeux. C'est beau, simple, déconcertant comme toutes les ses qu'on voit naître. On dirait que sous le regard se forme première goutte qui alimente un fleuve éternel. Ce sont des nts de guerre célébrant une victoire ou le courage d'un errier qui s'est emparé d'un cheval, ou des injures à l'homme i a fui, ou des imprécations à la colline, à la vallée qui a ssé passer le Roumi :

O défilé du Smaïs, comment as-tu été distrait,
Quand l'homme au canon est venu?
Pauvres maisons, il vous a toutes rasées!
Obus, vous avez défoncé Asaka,
Vous avez défoncé Taabdit.

Je m'en moque, je m'en moque !
Qu'ils soient la proie des flammes !
C'est pour toi, mon Prophète et mon guide,
Que tout cela m'arrive.
Pour toi que j'ai laissé là les masures
Et abandonné les greniers!
J'ai vu le ksour : il fait venir les larmes,
Car je me souviens de tout.
J'ai vu les murs de pisé s'écrouler sur le sol.
Pauvres lieux!
Jamais plus ils ne connaîtront le bonheur!
O hommes libres, j'irai chez vous
Pour faire paître mes brebis...

Rien ne se passe dans la montagne, rien ne se dit dans kasbah qui n'inspire aussitôt un vers, rythmé au son du t bourin. Le quotidien, le fait du jour alimente toutes ces ch sons, leur donne leur couleur naïve et crue, pénétrée de j sion et de tendresse. Et Gœthe qui disait volontiers qu'il n de poésie véritable que la poésie de circonstance, n'aurait tainement pas dédaigné cette chanson sans art qu'insp l'an dernier, à une poétesse inconnue un 14 juillet d l'Atlas :

Oui, ces moments sont durs,
Les temps sont difficiles.
O ma bouche, répète les publications
Faites au souk.
Un envoyé est arrivé disant :
« Tribus, le Général arrive !
Vous ferez la fête pour le distraire.
Amenez les chevaux,
Amenez les mulets, les ânes,
Et que les hommes de pied y soient tous ! »
J'ai savonné tout ce qui était sale,
Et par force!
Cavaliers, apprêtez-vous !
Nous allons ramener le fiancé.
L'homme au képi s'amusera.
Il rira de nous, le puant!
En vérité, c'en est fait de notre tranquillité.
Mais nous en avons assez dit.
Nous sommes, ô Dieu, sous ton étoile !

Quelquefois ce sont des dialogues, des couplets alternés que les femmes échangent entre elles en se rencontrant dans la nuit où elles vont chercher du bois. L'une dit :

O Aïcha, soumets toi à la Bête,
Avant que chez toi elle se rende,
Soumettez-vous à elle.
Moi je vais lui porter mes présents.
Quiconque est abattu par son ennemi,
A lui se soumet.
Moi, je me suis soumise.
De Dieu j'ai fait mon tuteur.

L'autre répond :

Qu'avons-nous besoin de ces hommes au képi
Qui sont venus chez nous
Bannir les fêtes et les tambourins?
Sénégalais, quand je t'aurai chassé,
Je reprendrai mes jeux.

Et l'autre de nouveau :

C'est vrai, ô Aïcha,
J'incline pour l'homme au képi.
Quand je m'éveille,
Ce sont ses tentes que ma bouche salue.
Mon hakem (1) est une gazelle.
C'est un pigeon en plein vol.
Jamais il ne m'a dit : « Des moutons! »
Il m'a donné des fusils et des cartouches
Pour garder mon troupeau.
Il soutient les miséreux,
Merci à lui, ô Doho!

Et les plaintes succèdent aux plaintes, l'acceptation à la révolte ; et tout cela finit par donner un visage et une âme à toute cette poussière de tribus, qui n'apparaîtraient autrement que dans la confusion de leurs noms impossibles à retenir et de leurs querelles infinies dont la stérilité s'ajoute à l'aridité d'entour.

(1) Le commandant du poste.

Probablement, je n'entendrai jamais le lamento qu'en moment quelque poétesse improvise, je ne sais où dans l rochers, sur l'explosion de sa kasbah. Ce sera sans doute u plainte toute pareille à celle-ci :

Je te désirais, ô guerre sainte!
Je t'avais achetée, ô cartouche!
De la poudre, j'en avais.
Arriva l'homme au canon.
Il y avait aussi le Glaoui.
Ils tirèrent la taraka (1).
Je disais : « Ça n'est qu'une tôle. »
Mais il fallut fuir, ô Doho!
Ils ont pris tous mes bijoux,
Je perdis tous mes vêtements.
Mieux vaut recevoir des balles
Que de se soumettre, par Dieu!

Peut-être aussi que les femmes qui vociféraient tout l'heure en haut de leur rocher, vont célébrer ce soir par d chants, accompagnés de tambourin, la mort de la kasb détruite. Peut-être y a-t-il parmi elles quelque ménade inspiré quelque Noailles barbare. Et je ne sais quelle curiosité n pousse du côté de ces furies, chez qui l'inspiration peut de cendre. Je les aperçois là-bas, sur une aire à battre le grai parmi des enfants et des poules. Comme elles sont laides, fl tries, sans âge! Est-il possible que ces mégères penchées sur fumier, si près de l'animalité, si mêlées à la bête, au mouton, la chèvre, sachent trouver, à l'occasion, des rythmes et des mo si touchants pour exprimer des sentiments éternels? Où s'égar le souffle divin? Où va l'esprit de poésie? Autour d'elles tout e sordide, la vache maigre, l'âne pelé, l'enfant sale et teigneu la kasbah n'est qu'une étable; Doho est une vraie sorcière Aïcha n'est guère plus belle... Et pourtant si! Doho est belle Aïcha est charmante! La vache n'est pas maigre, l'âne n'e pas pelé; les enfants ne sont pas teigneux, les champs ne so pas des pierrailles. Le ruisseau est une rivière et la kasbah u palais. Et cela est plus certain mille fois que si je le voyais d mes yeux, car la chanson le dit, et le chant qui vient du cœu ne ment pas.

(1) Mitrailleuse.

IV. — LA MORT D'ABD EL MALEK

Et toujours aucun écho du tambourin merveilleux...

La colonne avait repris sa marche dans un pays de plus en plus difficile, poussant devant elle un ennemi qui se dérobait sans cesse, quand, sur les dix heures du matin, l'avant-garde de Si Madani, commandée par son fils Abd El Malek, fut brusquement attaquée par les gens de Sidi Mah.

C'est un spectacle toujours pareil et toujours assez passionnant, ces engagements de harka. On dirait un ballet guerrier, une figure de carrousel. Les deux partis sont face à face. L'un d'eux s'élance ventre à terre, derrière ses porte-étendards, décharge ses fusils, tourne bride, et toujours à fond de train s'enfuit, ses drapeaux déployés. Alors, l'autre parti de s'élancer à son tour, lui aussi bride abattue, derrière ses étendards. Il tire, fait une volte rapide, puis revient à toute allure sur ses pas, poursuivi par son adversaire qui a rechargé ses armes, galope, lâche son coup de feu et se dérobe à nouveau. Et cela indéfiniment, comme dans une fantasia, où le risque de la mort ne fait qu'ajouter au plaisir.

C'était la première fois que le jeune Abd El Malek s'en allait ainsi au combat. Je le voyais de loin, vif, rapide, la carabine au poing, monté sur un beau cheval noir, toujours en tête de ses drapeaux, lorsqu'il partait à la poursuite, toujours le dernier à revenir. Dans ce fougueux cavalier blanc qui courait à tombeau ouvert, en abandonnant ses rênes pour épauler sa carabine, qui aurait pu reconnaître l'adolescent efféminé et quasi endormi, que je regardais hier encore vaquer dans le camp de son père, tenant un de ses familiers par la main?..

Il y eut ainsi plusieurs figures de ballet. Puis nos canons commencèrent de tirer sur le petit bois de chênes verts où se rassemblaient, après la charge, les partisans de Sidi Mah. Le jeu de la poudre s'arrêta presque. On n'entendit plus çà et là que des coups de fusil espacés. Bientôt notre colonne, qui continuait paisiblement d'avancer, atteignit le plateau où nous devions nous arrêter ce jour-là. A ce moment, arriva la nouvelle qu'Abd El Malek était blessé.

Mon cheval était encore sellé. Je me dirigeai aussitôt vers le camp du Madani. Il fallait pour le rejoindre commencer par

descendre dans un éboulis de rochers, où tout autre cheval qu'un cheval marocain se fût cassé les pattes; puis remonter une autre pente, non moins brutale et difficile, avec de larges pierres plates disposées en gradins comme un escalier gigantesque. Tout cela prit du temps. Quand j'arrivai là-haut, je trouvai toute la harka rassemblée autour du Fqih. Assis sur sa chaise de jardin, appuyé contre un chêne vert, il donnait des ordres à ses gens de sa voix sourde et bredouillante, comme si rien ne s'était passé. Je m'approchai. Il me sourit en inclinant la tête, et m'invita du geste à m'asseoir.

A quelques pas de là, une vingtaine d'esclaves tenaient à bout de bras des tapis, formant une tente à ciel ouvert où l'on avait porté le jeune Abd El Malek, afin de le soustraire aux regards. Seules, deux personnes de sa suite avaient suivi le médecin dans cette chambre improvisée et l'adjuraient, suivant l'expression marocaine, « de donner son doigt le meilleur, » c'est-à-dire d'employer pour le blessé toutes les ressources de son art. Et cependant ils hésitaient à entr'ouvrir les vêtements de leur maître pour montrer sa blessure, parce qu'il est déshonorant pour un chef de laisser voir une partie quelconque de son corps. Et le blessé, lui aussi, étendu sur un tapis, jetait des regards suppliants pour qu'on ne le découvrît pas, — cela autant par pudeur que parce qu'il se sentait tout souillé.

Quand le médecin, avec discrétion, mit à nu la partie du ventre où la balle avait frappé, les deux hommes détournèrent la tête, Abd El Malek ferma les yeux. L'abdomen avait été traversé; les intestins s'échappaient des deux côtés. On ne pouvait que bander la plaie pour envoyer le moribond jusqu'au poste de Tanant où il serait opéré, s'il y arrivait encore en vie. Comme il s'agissait d'un voyage qui devait durer plusieurs heures dans des conditions difficiles, le mieux aurait été de ramener les cuisses sur le ventre pour assurer plus fortement le bandage. Mais le médecin ne le fit pas, sachant trop bien qu'un grand seigneur berbère, même à l'article de la mort, n'accepterait jamais d'être troussé comme un poulet.

Le pansement touchait à sa fin, quand le long visage terreux de Si Madani Glaoui apparut au-dessus des tapis que soutenaient toujours les esclaves. Il dit le mot le plus banal de la causerie marocaine : « Labês? » (Comment cela va-t-il?) — « Labês chouia... » (Doucement), répondit Abd El Malek, avec

un sourire forcé qui contredisait ses paroles. Le long visage terreux disparut. Si Madani revint s'asseoir sur sa chaise de jardin et se remit à donner des ordres d'une voix toujours égale, sans laisser voir une seconde son âme troublée à ses gens.

Le médecin ne lui cacha pas que la blessure était tout à fait grave et qu'il fallait se hâter de transporter Abd El Malek à Tanant, car toute minute qui passait diminuait ses chances de vie. Mais cette fois encore il fallait tenir compte du caractère et des coutumes berbères, organiser une escorte de piétons et de cavaliers, désigner les notables qui en feraient partie, prendre des gens dans chacune des tribus qui avaient envoyé des contingents à la harka, choisir les piétons à qui reviendrait l'honneur de porter le blessé sur leurs épaules, enfin résoudre encore d'autres questions que j'ignore, mais imposées par l'usage, avant de se mettre en chemin. Pendant ce temps les minutes passaient; et quoi qu'eût dit le médecin, Si Madani, au milieu de ces lenteurs, ne montrait aucune impatience. Sans doute y avait-il au fond de son esprit la croyance que les choses inscrites au Livre du destin doivent nécessairement arriver, et que c'est une idée assez folle de donner tant d'importance à quelques minutes perdues quand il s'agit de la vie et de la mort.

Cependant on avait porté le pauvre Abd El Malek hors de l'enceinte des tapis. Son beau visage avait pris les couleurs pourrissantes d'un marbre que le temps a verdi; et dans cette lividité ses yeux immenses, grands ouverts, et ses lourdes boucles noires brillaient de toute leur chaude vie et d'un éclat impressionnant.

Après de longs palabres et toute une heure perdue, l'escorte qui devait l'accompagner se trouva enfin réunie. Quittant sa chaise de jardin, son père s'approcha pour lui dire un ou deux mots d'adieu qui s'embrouillèrent dans ses dents jaunes et que le blessé n'entendit pas. Déjà les cavaliers s'éloignaient, et leurs chevaux cherchaient avec précaution dans les pierrailles du ravin la place où poser leurs sabots. Quatre piétons soulevèrent le brancard sur lequel le jeune homme était couché. Et chose inattendue, je vis soudain s'ouvrir au-dessus de la tête de ce jeune guerrier d'un autre âge, le large parapluie aux baleines cassées, qui m'avait paru si comique, pendant la marche de la harka, suspendu en bandouillère sur le dos d'un fantassin...

— Croyez-vous qu'il arrive à temps et qu'on pourra l'opérer? demandai-je au médecin qui l'accompagnait du regard.

— Certainement non, me dit-il. Il va demander à boire en route. Malgré les ordres que j'ai donnés, personne des gens de son escorte n'osera lui refuser de l'eau, cette chose qu'on ne refuse à personne. Et il mourra presque aussitôt.

*
* *

Donna-t-on à boire au blessé?... A cinq heures, la télégraphie sans fil annonçait au général de Lamothe qu'avant d'arriver à Tanant, Abd El Malek était mort. Aussitôt le Général envoyait auprès du Glaoui un officier musulman d'Algérie pour lui apporter la nouvelle. Depuis longtemps Si Madani connaissait cet officier pour lequel il avait de l'affection. Cependant pas une seconde il ne se départit en sa présence de la fière résignation islamique. Mais quand l'Algérien l'eut quitté, il fit appeler le lieutenant français qui commandait aux Askris — celui précisément avec qui j'avais fait le trajet de Marrakech à Tanant. Sa douleur était trop forte : il ne pouvait plus la contenir, il fallait qu'il en fît part à quelqu'un... à quelqu'un qui ne fût ni de sa race ni de sa religion, et pour qui une confidence, une plainte, une larme ne fût pas une humiliation... Parmi ses cent trente enfants, Abd El Malek était son enfant préféré, le seul qui fût intelligent, celui qui dans sa pensée devait devenir après sa mort l'héritier de tous ses biens, le chef de la maison des Glaoua. Et si l'on était descendu plus avant encore dans cette âme très secrète, on y aurait aussi découvert ces profondes haines de famille qui sont au fond de tous les cœurs berbères, et le désespoir d'abandonner tout son grand héritage à son frère Hadj Thami, dont il avait fait la fortune mais qu'au fond il jalousait comme un cadet trop puissant.

Tout cela, le Madani le laissa voir ou soupçonner à l'officier nazaréen qu'il avait mandé sous sa tente. Devant ce chrétien il pleura. Il changea même de vêtements sous ses yeux, — ce dont il s'excusa disant : « Pardonne-moi de me dévêtir ainsi. Mais tout m'est égal maintenant... »

Quelques instants plus tard, on amenait en sa présence deux individus suspects, qu'on avait surpris rôdant près de la tente du Général, — sans doute des gens de Sidi Mah, venus

pour espionner ou faire quelque mauvais coup. Ils expliquèrent avec volubilité qu'ils ne s'étaient glissés dans le camp que pour y ramasser de vieilles boîtes de conserves; qu'ils appartenaient d'ailleurs à une des tribus du Glaoui, et qu'ils ne demandaient qu'à combattre avec sa harka.

Absorbé dans ses pensées, Si Madani paraissait ne pas écouter leurs paroles. Puis soudain, levant sur eux son regard, et semblant les apercevoir pour la première fois, on vit s'allumer dans ses yeux une lueur brève et violente; il bredouilla quelques paroles tout à fait inintelligibles, fit un geste, et aussitôt les esclaves, saisissant les deux suspects, les entraînèrent hors de sa vue.

Ce fut rapide et atroce, une de ces scènes d'horreur tragique sur lesquelles pâlissent à l'École des Beaux-Arts les candidats au Prix de Rome : la mort de Mazeppa ou l'écorchement de Marsyas. A peine les deux prisonniers étaient-ils sortis de la tente que les bâtons et les pierres s'abattirent sur eux de tous côtés. Le camp de la harka, tout à l'heure assoupi dans un profond silence, s'anima de cris sauvages. La chemise arrachée, roués de coups, lapidés, sanglants, effroyables à voir, les deux rôdeurs furent traînés par les pieds à travers la broussaille et les rochers jusque dans le fond du ravin. Sans doute étaient-ils déjà morts quand ils arrivèrent en bas. Mais pendant longtemps encore, les coups de feu, les pierres et les injures s'acharnèrent sur leurs cadavres. Puis les gens remontèrent sur le plateau, et de nouveau le grand silence se rétablit parmi les tentes, seulement troublé de moment en moment par les appels des veilleurs, car sur ces entrefaites la nuit était venue, et l'on voyait briller les grands feux de genévriers allumés par les gens placés en sentinelle, et, plus loin, très loin, au delà des ravins inaccessibles, les feux des gens de Sidi Mah, qui, sans doute avertis déjà de la mort d'Abd El Malek par la queue de rat du marabout et son génie familier, célébraient le succès de la journée autour de ces flammes perdues, en frappant du tambourin...

Le lendemain, le général de Lamothe, accompagné de quelques officiers, se rendit au camp du Glaoui. Si Madani attendait, debout devant sa tente, dans ses longs vêtements d'une impeccable blancheur. Son visage ordinairement ter-

reux avait la couleur de la cendre; ses lèvres, qui déjà ne s'unissaient jamais, étaient remontées sur ses dents jaunes, tirées par un rictus douloureux; sa moustache à demi tombée semblait arrachée par la mort. Il agitait toujours son écran de palmier : on eût dit que ce léger courant d'air maintenait seul l'éclat et la chaleur de ses yeux toujours ardents, dans sa figure presque abandonnée à la décomposition.

Avec ses hautes façons coutumières, il nous fit entrer sous sa tente. Le Général et lui s'assirent sur des chaises de jardin, tandis que les officiers de la suite s'étendaient sur les tapis. Si Madani avait pris dans sa main la main du Général et ne la quittait plus. Et c'était très émouvant de voir ce vieux seigneur berbère et cet officier français, qui tous les deux avaient perdu un de leurs fils à la guerre, s'entretenir à mi-voix et communier dans un même sentiment douloureux et résigné... Élevant alors un peu le ton et s'adressant à nous tous, le Fqih nous dit qu'il ne souhaitait à personne le sort cruel qui venait de frapper Abd El Malek, mais que pourtant son fils était mort de la plus belle mort que puisse envier un homme, et que pour lui il était fier qu'il fût tombé pour le makhzen. Il dit « le makhzen, » c'est-à-dire le gouvernement du Sultan, mais nous tous, nous comprenions bien qu'Abd El Malek était tombé pour la France.

Dans le camp, un incroyable silence. Pas un son de guimbri, pas le moindre tintement de fer. On eût dit que les bêtes elles-mêmes oubliaient de piaffer, et se retenaient de faire de bruit en broyant leur paille hachée. Sous la tente, les serviteurs faisaient passer devant nous les grands plateaux d'argent chargés de verreries et de porcelaines de Bohême, si délicates, si fragiles, si surprenantes à voir quand on songeait aux chemins incroyables qu'elles avaient traversés dans les couffins, sur les mulets et les ânes, pour arriver jusqu'ici. Des gâteaux, de amandes, des noix épluchées, des dattes sèches, une délicate collation circulait dans les assiettes dorées que les esclaves silencieux nous présentaient tour à tour. Du regard, sans en avoir l'air, le Madani dirigeait tout le service. Devant ce agréable goûter, seul notre silence rappelait que cette collation était un repas funéraire...

En ce même moment, là-bas, dans la vieille cité de Demnat l'antique ville montagnarde aux eaux courantes et aux magn

fiques jardins (où un automobile l'avait rapidement amené), on enterrait le jeune Abd El Malek, pacha de cette région de l'Atlas, et vivant souvenir des princes de sa race qui régnaient autrefois dans Séville et dans Grenade... Alors de nouveau, mais cette fois avec quelle mélancolie! je songeai à la poésie plaintive qui m'était revenue assez étrangement à la mémoire comme un avertissement du destin, quand je regardais, l'autre jour, le bel adolescent ennuyé debout au pied du petit mur de terre sèche :

J'ai passé auprès d'un brillant tombeau,
Placé dans un parterre de fleurs.
— De qui est-ce la tombe? ai-je dit.
— D'un amant, m'a-t-on répondu,
En faisant un geste de compassion.

V. — RETOUR A MARRAKECH

Il n'y a plus à espérer maintenant que le marabout de l'Ahansal vienne faire sa soumission. Le voudrait-il, il ne le pourrait plus. Après cette mort d'Abd El Malek, le voici plus que jamais prisonnier de ses tribus et de son pouvoir miraculeux. Quant à nous, il ne peut être question de nous engager plus avant dans ces gorges de montagnes, où quelques hommes résolus tiendraient en échec une armée. Il faut revenir sur nos pas et franchir de nouveau, sous une chaleur accablante, la montagne et la plaine fastidieuse que j'ai traversée l'autre jour au pas de mon cheval endormi, — perspective peu réjouissante maintenant que je n'ai plus l'attrait de l'aventure et du pays inconnu.

Mélancoliquement je songe à tout cela sur le plateau sans ombre où s'alignent nos tentes, et où notre seule distraction est de lever les pierres du bout de nos souliers, pour voir si le scorpion qu'on va trouver dessous est un scorpion jaune ou noir, un mâle ou bien une femelle avec son innombrable portée... Et voilà que tout à coup j'échappe, comme par miracle, à cette monotonie. Je m'envole. Un avion m'emporte, tandis que les milliers de regards qui nous suivent, semblent nous retenir à la terre comme la queue d'un cerf-volant. Rapidement le camp prend l'aspect d'une petite boîte de soldats déballés sur une table. Tout devient immobile. Je ne distingue plus que les blancheurs des tentes écrasées sur le plateau et les

brochettes minuscules des chevaux et des mulets attachés à la corde. Bientôt même toute trace de vie humaine disparaît. A notre droite, à notre gauche, deux chaînes de montagnes paraissent se dresser tout exprès pour guider notre marche. Mais au-dessous de nous, dans le couloir que nous suivons, le sol s'aplanit, s'égalise; les accidents du terrain ne forment plus qu'une vaste étendue lisse, d'une belle couleur orangée, où les ravins et les collines sont pareils aux vagues ombrées d'une riche étoffe de moire.

Puis, les hautes montagnes nous quittent. L'immense plaine m'apparaît de nouveau; et cette fois, du haut du ciel, je ne la reconnais plus. J'ai sous les yeux quelque chose qui fait songer à une pièce d'anatomie avec ses artères, ses veines et ses moindres vaisseaux. Tout ce qu'on a lu dans les histoires sur l'ingéniosité avec laquelle les Arabes irriguèrent autrefois l'Espagne devient subitement pour moi une réalité vivante. Partout, des séguias, des rigoles, pour amener la vie dans ce sol inanimé; un prodigieux travail humain, dont on se rend peine compte quand on rampe à la surface. Çà et là, les oliveraies s'étendaient en grands lacs vert pâle. Et répandues un peu partout, les aires où l'on a battu le grain et réduit la paille en miettes, selon la coutume du pays, brillaient comme une monnaie d'or.

Mais qu'est-ce que ces milliers d'épingles que j'aperçois là bas, enfoncées dans une pelote? Il me faut un grand moment pour comprendre que ce hérissement grêle, c'est par milliers et par milliers les troncs élancés des palmiers avec leur couronne de palmes qui entourent Marrakech. La ville elle-même se dévoile au milieu de ses jardins. L'immense caravanséra de terre et de boue séchée, qui donne si fort l'impression de l'écroulement, de la ruine et de l'indéchiffrable, lorsqu'on s'égare à pied ou à mulet dans ses ruelles, se montre à vol d'oiseau comme un beau dessin sans bavures, avec ses cours, ses terrasses, ses espaces rectangulaires, ses blancs et ses noirs alternés, vraie fantaisie de géomètre ou de dessinateur appliqué. Ah! la singulière impression de raser presque les terrasses, de tenir ouverte sous son regard cette vie d'Islam cachée! Mais à peine cette illusion a-t-elle eu le temps de se glisser dans l'esprit que le livre s'est déjà fermé; l'appareil a touché terre : on a cessé d'être oiseau.

Dès que je fus entré dans la ville, je tombai sur une foule imprévue. Il n'y avait guère qu'un enterrement, et l'enterrement d'un très grand personnage, qui pût mettre ainsi dans les rues, à cette heure ensoleillée (il était neuf heures du matin), tant de cavaliers et de piétons. Mais j'étais loin de penser que le mort dont cette multitude accompagnait la dépouille, c'était le Madani Glaoui !

Il était mort le matin même. Le trépas d'Abd el Malek avait achevé de ruiner ce qui lui restait de vie. Après avoir quitté la Darka, il s'était fait conduire en automobile à Demnat, pour y visiter le tombeau où l'on avait placé son fils. De retour à Marrakech, il s'étendit sur un matelas, dans un coin de son palais, et demeura là deux jours malade, sans que personne autour de lui soupçonnât qu'il fût si près de sa fin. Dans une chambre voisine, une dizaine de tolbas, ses lecteurs habituels, lisaient tous ensemble à haute voix des chapitres différents du Coran, pour qu'une lecture complète du Livre attirât sur sa demeure la bénédiction divine. La nuit dernière, son état avait brusquement empiré. Ses frères accoururent auprès de lui. A peine étaient-ils arrivés, qu'il rendit l'âme, sur les quatre heures du matin.

Que se passa-t-il alors dans cette immense maison du Glaoui, pendant que les tolbas récitaient sur son corps les prières funéraires? C'est le secret de ces grandes demeures où, dès que le maître a disparu, toujours quelque héritier impatient expédie des gens à lui, hommes et femmes, familiers ou esclaves, pour s'emparer des biens du mort, faire main basse sur l'or, les bijoux, les pierres précieuses, et tous les objets de valeur enfermés dans les cachettes les plus retirées du logis. Qui s'opposerait à ce pillage? Les lois communes n'ont point accès chez les grands seigneurs de l'Atlas! Femmes, enfants, serviteurs du défunt, ses innombrables esclaves, sont livrés à la merci du parent le plus audacieux... Bruyants sanglots et traîtrise mêlés, grands éclats de douleur et profonde indifférence, serviteurs qui indiquent les cachettes et remettent des clefs mystérieuses, esclaves soudoyés qui écartent des témoins gênants, lâcheté devant le nouveau maître de ceux qui le desservaient la veille devant le maître défunt, enlèvement rapide de tout ce qui se peut emporter sous un haïk ou un burnous... voilà ce qu'on put voir, ce matin, dans la demeure du Madani. Et sans doute, parmi les centaines et les centaines de gens qui vivaient dans

cet énorme logis, la douleur la plus sincère fut celle de c vieille esclave, qui apportant sur sa tête un grand plateau thé et apprenant que son maître était mort, jeta par terre a violence le plateau tout chargé de tasses et de lourde argente et s'affaissa, morte, au milieu de la porcelaine brisée.

Cinq heures ne s'étaient pas écoulées depuis que le Gla était mort, et toute la ville suivait déjà sa dépouille, car cadavre est chose impure en Islam, et on s'en défait au p vite pour qu'il ne souille pas la maison. Perdu dans cette fo immense qui s'écoulait, s'étranglait, s'arrêtait dans le lacis rues étroites, j'étais très éloigné de la tête du cortège, et je n tendais que par instant la voix des confréries qui précédai les porteurs en chantant, — Aïssaoua, Hamadcha, Guénac Tidjana, Derkhaoua, bien d'autres adeptes encore de q que saint d'Islam, — dont les prières particulières se conf daient en une rumeur unique et monotone, une mélopée plain-chant, très peu différente, j'imagine, de celle que pro nait par les places, les rues et les ruelles de Paris, une pro sion du moyen âge.

Et le dédale des murailles croulantes que nous traversi maintenant, appartenait lui aussi à un très ancien passé. mosquée de Moulay Sliman (un des sept patrons de la vi où l'on portait, pour l'inhumer, le corps du Madani, est sit au fond du quartier le plus secret de Marrakech. Des rue remplies de silence, des impasses profondes, des voûtes my rieuses, des fontaines qui s'abritent sous de très vieux l ceaux de vigne; peu de boutiques; quelques rares éventaires de vieilles négresses vont acheter de la bougie, du sucre, la menthe et du thé; de belles demeures insoupçonnées qu'ha une bourgeoisie dévote, bref un endroit très vieil Islam, à l'écart, très lointain, et où jamais Européen n'a l'idée s'égarer. C'était là le séjour que Si Madani avait élu p être le lieu de son repos. Combien ce choix en disait l sur les sentiments du mort! Après bien des vicissitudes, grand seigneur berbère était devenu notre ami, et cette ami hier encore, il l'avait scellée par le sang de son fils Abd Malek. En apparence du moins, notre civilisation l'attir On le voyait avec empressement nous emprunter nos dernièr inventions; son palais était éclairé à l'électricité; il se serv du téléphone; il possédait plusieurs automobiles; et jusq

s son âpre château de Telouët, au delà des crêtes l'Atlas, j'ai entendu résonner d'une façon bien étrange, au ieu de la neige et des siècles, les fausses notes d'un piano. is tout cela n'a pas empêché qu'entre toutes les mosquées Marrakech où il pouvait avoir son tombeau, il ait choisi la s lointaine, la plus secrète, la plus à l'écart des étrangers... Lorsqu'au retour de l'enterrement, je rentrai enfin chez i, j'aperçus dans une allée du jardin une vieille négresse on employait d'ordinaire à tirer de l'eau du puits. Accrou- au-dessus d'un parterre en contre-bas, elle tenait des dis- rs aux plantes qu'elle était chargée d'arroser. Puis, se ressant lentement, elle les exhortait de la main à s'élever terre avec elle ; et comme si les plantes dociles obéissaient à incantations et que les tiges avec les fleurs étaient montées hauteur de sa bouche, quand elle fut tout à fait debout, elle r envoya des baisers... Eut-elle alors le sentiment qu'il y it quelqu'un derrière elle? Elle se retourna, m'aperçut, et te confuse d'avoir été surprise, elle s'en alla dans une allée sine, emportant avec elle sa vieille âme bizarre — sa vieille e inconnue faite à l'image, me sembla-t-il, du profond artier secret que le puissant seigneur de l'Atlas avait choisi tre tous pour y passer l'éternité.

...Voilà déjà quelques semaines que j'ai quitté Marrakech. n souvent mon esprit s'en va vers sa place en folie, vers s souks ombreux et brillants, vers ses palais et ses dé- mbres. Je revois la plaine embrasée aux cailloux aveuglants, les ravins brûlés où nous poursuivions vainement le sor- r de l'Ahansal, et le beau jeune homme mourant au milieu s tapis que tenaient à bras tendus les esclaves, et le Glaoui noble et douloureux sous sa tente. Et toujours, à ces ages se mêle le geste de la vieille accroupie dans le jardin, pelant à son aide les Génies de la terre pour faire pousser fleurs et s'éviter de tirer des seaux d'eau... Pourquoi ce ivenir me revient-il ainsi chaque fois que je songe au Ma- c? Pourquoi?... je ne saurais le dire. Pourquoi y a-t-il des uits, des couleurs, des parfums, où de vastes nappes de passé nt mystérieusement enfermées, et qui soudain, en effleurant sprit, y ressuscitent par miracle le temps évanoui?

JÉRÔME ET JEAN THARAUD.

AUTOUR

DE LA

CORRESPONDANCE DE BOSSUET

III[1]

BOSSUET ARCHIDIACRE DE METZ EN MISSION A PARIS

I. — BOSSUET QUITTE METZ. POURQUOI?

En 1659, en février ou mars, Bossuet quitte Metz. Pou quelle raison? Dans ces derniers temps, parfois, un vent d fronde hypercritique a soufflé contre Bossuet, et l'on a souç çonné, sous ce départ, de l'égoïsme et des calculs cachés : Bossue se serait hâté d'aller à Paris, pour y soutenir un procès à lu intenté au sujet d'un riche bénéfice, le prieuré de Gassicour que Pierre Bédacier, l'évêque suffragant de Metz, son protec teur et ami, lui donna en effet sur son lit de mort... Ou bie encore, il se serait retiré de Metz pour y faire place dans l chapitre de la Cathédrale, à son père, devenu veuf, et pour lu faciliter l'obtention de ses propres bénéfices. — A ces supposi tions sans bienveillance, les faits s'opposent : la mère d Bossuet, au commencement de 1659, n'était probablement pa encore morte, non plus que Pierre Bédacier, comme l'a observ M. Levesque. Donc au commencement de 1659, il n'y avai lieu pour Bossuet ni de plaider à Paris pour son compte, ni d ménager à Metz les intérêts paternels.

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin et 1er août.

Au surplus, pourquoi rejeter l'explication fort vraisemblable que les textes nous donnent de ce départ? Déjà le *Mémoire sur la vie de Bossuet* de l'abbé Le Dieu nous apprenait qu'il avait été « député à Paris pour les affaires de l'Église de Metz. » Floquet, d'après le *Recueil des Édits enregistrés au Parlement de Metz* d'Emmery, précise : il s'agissait des affaires du Chapitre; Bossuet était chargé par ses confrères, d'aller « solliciter » au Parlement de Paris un procès qu'ils y avaient contre un des leurs, un nommé Nicolas le Roux, qui prétendait toucher « tous les gros fruits (1) de sa prébende depuis le jour de sa réception et résidence, sans avoir fait son premier stage. » Quelle importance le Chapitre de Metz attachait-il à ce différend? Déjà aussi Le Dieu nous le donnait à entendre, en rappelant ce qu'il savait par Bossuet de tous les « bons traitements » par lesquels ses collègues et mandataires lui avaient témoigné leur reconnaissance. Mais voici qu'un texte plus complètement publié par l'abbé Urbain nous fait mieux comprendre l'excitation, sur ce sujet, des avaricieux et chicaneurs chanoines. Ils n'hésitent pas, en 1658, à envoyer à toutes les églises de France une circulaire pour les saisir de ce petit démêlé local. Ils sont convaincus « qu'il importe de ne permettre pas que l'on donne atteinte » en cela « aux coutumes anciennes des Églises et que cela va au renversement de l'Ordre et des Statuts des Chapitres : » rien moins! Ils supplient donc tous ceux du Royaume de leur faire savoir « ce qui se pratique chez eux en semblable cas. » Et c'est Bossuet qui, après avoir problablement rédigé, en leur nom, ce factum, est chargé de l'expédier et de recevoir les réponses.

A cette commission rien d'étonnant. On venait à Metz, à plusieurs reprises, d'utiliser ses relations puissantes, d'éprouver son crédit ou celui des siens. Cette année-là même, si l'exil du Parlement de Metz à Toul prenait fin, si la Cour souveraine rentrait à Metz, on pouvait croire que les démarches répétées de son père, le conseiller Bénigne, n'y avaient pas été étrangères.

Il est vrai que la mission menaçait d'être longue. Tous les procès d'autrefois traînaient, mais combien plus ceux où paraissait engagé « un principe! » Les légistes n'en finissaient pas,

(1) Les gros revenus, les gros émoluments.

alors, de regarder et le fond, et la forme, et les précédents, et les conséquences, — non sans loucher aussi du côté du pouvoir royal. — Ce qu'assurément l'on peut dire, c'est que, d'accepter cette ambassade, c'était accepter un éloignement durable de Metz et, à Paris, un séjour dont le terme était imprévisible.

Mais ici, rappelons-nous une autre chose que ne disent pas les lettres de Bossuet, rappelons-nous ce qu'il était devenu, — ce qu'il s'était parachevé, — depuis dix ans : un orateur de premier ordre. Durant ces dix ans, ce talent, né jadis, de 1647 à 1652, dans la capitale même, était à plusieurs reprises revenu s'y vérifier. Plusieurs fois, en 1656, en 1657, à Navarre, à l'Hôpital général, à l'abbaye de Saint-Victor, dans des couvents de femmes, Bossuet avait prêché. Ici et là, ce n'avait pas été seulement sous la forme du sermon; il avait aussi prononcé une dizaine de ces *Panégyriques de Saints*, discours d'apparat et de fanfare, sortes de « morceaux de concours » qui excitaient la curiosité du monde poli, parce que sur un sujet revenant chaque année et donc passé en lieu commun, ils mettaient en parallèle les plus notables artistes de la parole. Bossuet avait traité de 1650 à 1658 plusieurs de ces sujets traditionnels : saint Joseph, saint Thomas d'Aquin, saint Paul, et au moins pour deux d'entre eux, on s'était accordé à trouver qu'il avait « fort bien fait. » Signe particulier : on commençait à lui confier des *Oraisons funèbres*. La plupart de ces différents discours, il les avait donnés à Paris aux auditoires les plus connaisseurs de l'époque : — à Navarre, devant les professeurs de la jeunesse ecclésiastique; — aux Dominicains de la rue Saint-Honoré, où il avait célébré saint Thomas devant six ou sept évêques; — aux Feuillants, où la Cour se pressait pour plaire à Anne d'Autriche; — à l'Abbaye de Saint-Victor, asile de vieux savants; — à l'Hôpital général, rendez-vous d'une élite attentive de dévots sévères.

De plus, c'était à Metz même qu'il s'était fait connaître de la Cour en déplacement, par exemple à la fin de 1657, dans cette maison de la *Propagation de la Foi*, dont il était directeur et dont le jeune Roi avait inauguré la chapelle. En 1658, la mission de Metz l'avait encore mis plus en relief. Ces prédicateurs dont le chef, « Monsieur Vincent, » tenait pour les affaires spirituelles le rôle de conseiller attitré du gouvernement, devenaient, de ce fait, eux-mêmes, malgré leur modestie,

les inspecteurs généraux, si je puis dire, de la prédication provinciale et les recruteurs de la chaire parisienne. Or, sur Bossuet, M. Louis de Chandenier, qui dirigeait la mission de Metz, fit un excellent « rapport; » et il pria M. Vincent, quand cette mission fut finie, d'adresser « une lettre de congratulation à M. Bossuet pour le secours qu'il avait prêté aux missionnaires. » Aussi bien déjà, un mois auparavant, une première lettre du même abbé, et une autre de son confrère Blampignon, sur la façon dont se passait la mission messine, étaient parvenues à M. Vincent, si satisfaisantes, si édifiantes que le saint homme en fit donner lecture à la Conférence des Mardis. L'enthousiasme fut grand : la correspondance de saint Vincent de Paul l'atteste. Même le frère de Louis de Chandenier, Claude, abbé de Moutiers Saint-Jean, tint à « emporter » les extraits de ces lettres, « afin d'en étudier les points principaux » et d'en « entretenir la Reine », ce qu'il fit dès le lendemain. Sa Majesté à son tour voulut lire « cette relation glorieuse. » De tous ces contentements et congratulations, Bossuet, collaborateur des « messieurs, » recevait une part. Il avait en 1658 tous ses brevets d'orateur.

Alors on le « demanda » de tous côtés. Alors il est retenu par « Monsieur Vincent » pour prêcher à Saint-Lazare les conférences de l'ordination pascale. Alors aussi, sans doute, la Reine mère, déjà prévenue par les amies de Bossuet Mmes de Fleix et de Sénecey, voulut l'entendre. Et de cette invitation à s'installer dans la prédication officielle, les lieux successifs où il prêche à Paris en 1659 fourniraient la preuve.

C'est aux *Filles de la Providence* qu'est prononcé son premier sermon de 1659 à Paris, puis d'autres encore; or la supérieure de ces *Filles* était Marie Lumagne, une zélée collaboratrice du Supérieur de la Mission. — C'est devant la Reine mère, aux Carmélites, que, le 19 mars, Bossuet prêche ce panégyrique de saint Joseph (*Depositum custodi*) qui fit époque. — C'est à l'Hôpital général, pour l'une des œuvres les plus chères à la vieillesse de saint Vincent de Paul, que Bossuet parle le jour de la Compassion de la Vierge. Quand enfin, à l'automne de 1659 (après un court retour à Metz pendant l'été), il remonte en chaire à Paris, c'est encore à l'Hôpital général. Qu'est-ce que tout cela montre? C'est qu'en quittant Metz pour Paris, Bossuet ou bien *devait savoir* ou bien *pouvait prévoir* qu'il y allait

exercer, sur le plus grand théâtre de la vie religieuse du royaume, sous les auspices de saint Vincent de Paul et dans la faveur du milieu dévot prévenu, une éloquence attendue.

A ces appels ou réquisitions les vétilleux censeurs de Bossuet voudraient-ils qu'il se fût dérobé? On doit faire valoir son talent, dit l'Évangile. Puis ce déplacement d'activité n'avait rien d'une illégale défection. Si par son bénéfice canonial Bossuet relevait de Metz, par son ordination sacerdotale il appartenait au diocèse de Paris.

Et puis, enfin, il faut tout dire.

Les histoires de Metz ou les documents officiels nous font connaître l'état où l'église de cette ville se trouvait alors. D'étranges scènes, depuis 1652, s'y passaient. Mgr le duc de Verneuil avait, cette année-là, pour prendre femme, résigné son bénéfice épiscopal. Aussitôt les chanoines, délivrés de la crainte de fâcher le cousin du Roi, se lancent sans retenue dans cette guerre anti-épiscopale qui partout était la manie et la joie des chapitres. Ils avaient le champ libre. Point d'évêque titulaire devant eux. Ç'aurait pu être Mazarin, en faveur de qui Henri de Verneuil s'était démis, mais Rome n'avait pas voulu lui accorder de bulles. Le siège messin n'était donc occupé que par le suffragant choisi et laissé par Henri de Verneuil, le bénédictin dom Bédacier, évêque *in partibus* d'Auguste, brave homme d'administrateur et religieux édifiant, mais vieillissant, sur qui l'on pouvait dauber sans péril. Un redoutable jouteur, messire Claude Bruillart de Coursan, à qui donnait pouvoir et audace sa dignité de *primicier* ou *princier* du Chapitre, menait la campagne. Au commencement de 1658, les attaques se firent furieuses. Elles n'allaient à rien moins qu'à renverser comme « scandaleuse » la suffragance, — comme « illégitime » le vicariat général, — de Bédacier. En attendant de faire sauter cet évêque, on le déshabillait. On représentait au Parlement que ce petit moine n'avait droit qu'au surplis et au mantelet et point au rochet et au camail. Et en plein temps de mission, tandis que les Messieurs de Saint-Lazare s'évertuaient à rétablir dans le troupeau messin la vie chrétienne, les chanoines complotaient d'interdire à l'évêque « intérimaire, » qu'ils voulaient jeter par-dessus bord, de célébrer la messe *in pontificalibus* sans leur permission! Et ils réussissaient, en cette entreprise qui aujourd'hui nous paraîtrait choquante. Ils y réussissaient,

grâce aux vieilles traditions qui faisaient de l'Église cathédrale le fief des Chapitres. Force était au pauvre Bédacier de signer, par devant notaires, un acte par lequel il protestait n'avoir jamais prétendu sur les chanoines, non seulement aucune juridiction, mais même aucune supériorité spirituelle; il avouait que, quand à l'église, descendant de l'autel, il bénissait de sa main droite les fidèles agenouillés, *cette bénédiction n'était que pour le peuple et non pour les chanoines*, pas même pour le prédicateur agenouillé dans la chaire, *si ce prédicateur était chanoine*; il confessait enfin qu'il ne pouvait officier, même aux grandes fêtes, que quand les chanoines l'y inviteraient expressément.

Naturellement, de l'inviter, ils se gardèrent. Et de Pâques à l'automne 1658, soit à une procession solennelle prescrite « pour obtenir de Dieu la cessation des intempéries de l'air, » soit aux prières de Quarante heures, ordonnées pour la guérison du jeune Roi malade à Calais, soit au *Te Deum* chanté partout (et où les religionnaires furent conviés), pour célébrer le rétablissement du jeune prince, — à toutes ces cérémonies solennelles, en cette ville *épiscopale* de Metz, il ne manqua que l'évêque, non invité !

Alors, le 18 septembre 1658, au deuxième *Te Deum* qui allait se passer sans lui, Bédacier, lassé d'humiliations, survient à l'improviste, crosse en main, mitre en tête. Ce fut une bataille, — une bataille que plus tard, peut-être, Bossuet eut l'occasion de raconter à « Monsieur Despréaux. » Coursan et ses amis à la rencontre du suffragant bondirent, faillirent, « pour l'écarter du trône où il s'allait placer, » le renverser à terre. On vit voler en l'air les coussins de velours que les gens de l'évêque apportaient pour lui ; on entendit dans la nef s'échanger les injures réservées d'ordinaire aux hérétiques; des aubes furent déchirées, et le lieutenant du Roi, M. de La Contour, dut intervenir pour que les chanoines n'expulsassent point « le coquin » mitré indûment.

Que Bossuet ait été chagriné ou irrité de ces tristes ou grotesques querelles auxquelles sa dignité d'archidiacre le mêlait forcément, il est d'autant mieux permis de le supposer que ses sermons d'alors l'indiquent ; — vous y noterez des appels répétés, graves et tristes, à la « charité fraternelle, » à l'oubli des griefs entre concitoyens, à l'union des cœurs catholiques en face des communs ennemis... De son mieux, sans doute, et avec une diplomatie que même son biographe Floquet trouve en

cette occurrence un peu molle, il s'efforçait de gagner du temps et d'atténuer le scandale. C'est lui qui, à Pâques 1658, avait réussi à ajourner le conflit en rédigeant, *pro bono pacis*, l'acte de soumission (1) auquel Bédacier s'était plié...

Après la bagarre de la Cathédrale, désespéra-t-il de voir jamais corrigés ces confrères dont sa propre nomination, seize ans plus tôt, lui avait révélé la farouche et obstinée indépendance, et l'implacable animosité contre l'autorité épiscopale ? Ce qui est certain, c'est que, trois mois après (11 décembre 1658), lorsque Mazarin se fut désisté de ses prétentions à la succession d'Henri de Verneuil, Bossuet souscrivit à la délibération par laquelle le Chapitre se risquait à réclamer hautement un évêque. Démarche irrégulière, que ne pouvaient accepter ni Rome ni la Cour de France, et qu'ils n'acceptèrent point (2).

Mais pour que Bossuet, — que ses adversaires ont si souvent accusé de timidité à l'égard des puissances, et que nous savons déjà si respectueux de la discipline et de l'obéissance due aux évêques, — s'associât à cette démarche irrévérencieuse à l'endroit du prélat son protecteur, il fallait qu'il en eût assez de cette anarchie; il fallait qu'il jugeât urgente avant toutes choses, et indispensable malgré tous les obstacles, la mainmise d'un pasteur effectif sur ce diocèse déliquescent.

On voit, en tout cas, combien il avait de justes motifs pour saisir l'occasion que les chanoines lui offraient, — non sans intention peut-être, — de s'en aller. Car ils étaient peut-être bien aussi désireux de se débarrasser d'un témoin gênant, que lui-même de se libérer d'un milieu sans noblesse. Lui, il se rendait compte que dans ces horizons abaissés et étroits, dans ce foyer encore brûlant de féodalité cléricale, son action, sa parole, ses idées seraient incomprises et gênées. Sa place était ailleurs que dans ces scènes du *Lutrin*.

II. — LE DOYENNÉ DE SAINT THOMAS DU LOUVRE : UN QUARTIER INSTRUCTIF DANS UNE HEURE HISTORIQUE

Dans la circulaire que je rappelais tout à l'heure, envoyée

(1) Peut-être cette pièce n'aurait-elle point été déplacée dans les annexes du tome I de la *Correspondance*.

(2) Henri de Verneuil ne s'était désisté « expressément » qu'en faveur de Mazarin seul, et le Chapitre, en faisant mine de lui imposer un successeur, témoignait ne tenir aucun compte de ses droits.

par l'archidiacre de Metz à tous les Chapitres de France, le post-scriptum indique expressément l'endroit où Bossuet élut domicile : le doyenné de Saint-Thomas du Louvre.

Le vieux palais royal du Louvre, que l'on songeait toujours à agrandir, tant sa situation le désignait pour le siège du gouvernement, étendait déjà, le long de la Seine, à peu près sur la même longueur qu'aujourd'hui, le bâtiment dit de la Grande Galerie « aspectant » le fleuve. Derrière cette galerie filait, parallèlement, la rue des Orties, où venait aboutir, — entre autres rues, — à peu près perpendiculairement au palais, la rue Saint-Thomas, qui débouchait, à son extrémité du Nord, sur la rue Saint-Honoré. Aux deux coins méridionaux, voisins du Louvre, de cette rue Saint-Thomas, deux églises s'élevaient : Saint-Nicolas et Saint-Thomas, toutes deux collégiales, c'est-à-dire desservies ou administrées par un Chapitre.

A l'église Saint-Thomas un « doyenné » était joint, c'est à-dire un ensemble de bâtiments affectés à la demeure du doyen. Logis beaucoup trop grand pour lui, et dont il louait une partie, par chambres ou par appartements, — grossissant ainsi son revenu canonial de 2000 livres.

Le grand archidiacre de Metz commença, peut-être, par y être reçu gracieusement par le doyen d'alors, l'abbé Léonard de Lamet, son ancien condisciple de Navarre. Quand au commencement de 1659, il dut envisager désormais soit un séjour continu, soit au moins des déplacements fréquents et longs à Paris, il devint sans doute locataire de son ami.

Dans quelle partie de ce bloc de maisons habitait-il? Donnait-il sur la rue du Doyenné, ou sur la rue Saint-Thomas du Louvre, ou sur le « Cul-de-sac » du Doyenné, ou sur les cours intérieures de cette sorte de petite « cité? » Nous l'ignorons, et il n'y a plus de possibilité de le déterminer depuis le temps que tout ce quartier, bordé par le Louvre, a disparu dans la place du Carrousel. Toujours est-il qu'il s'y plut, puisque plus tard, en 1671, il se rendra locataire de presque tout l'immeuble.

Anssi bien y trouvait-il, — et l'abbé Le Dieu l'indique, — l'agrément qu'il devait tellement goûter, en homme de ce siècle sociable : l'agrément de compagnons et d'une vie convenables à son « état » et à son esprit.

Tels étaient, en premier lieu, les deux propriétaires, les deux doyens, qui de 1655 à 1671 se succèdèrent : Lamet et l'abbé

Omer de Champin. Puis les colocataires et, — probablement, — commensaux du Doyenné : quatre ecclésiastiques, dont l'abbé Le Dieu nous a conservé les noms, d'après les entretiens de l'évêque de Meaux : les abbés du Plessis de la Brunetière, d'Hocquincourt, Hugues Janon son cousin, et François Tallemant... Et il y eut là, en outre, l'abbé d'Espinay Saint-Luc et un laïque, le sieur de Saint-Laurent, signalés par Floquet.

Tous personnages « d'une probité connue, » dit Le Dieu, — et point éminents. Pas un qui fût capable d'exercer sur l'esprit de Bossuet une sérieuse influence : oui, sans doute. Mais les plus grands esprits sont les plus réceptifs. Sensément et modestement, ils tirent de partout des aliments qu'ils s'assimilent. Lamet et Champin, anciens camarades de Bossuet à Navarre, y avaient été, eux aussi, élèves d'Adrien de Launoy, « le dénicheur de saints, » l'un des maîtres de l'érudition critique ; quand ils n'eussent fait, — à une date où tant de souffles divers sollicitaient le génie de Bossuet en partance, — que préserver en lui l'esprit de Navarre, modéré et quasi libéral, judicieux et quasi scientifique, c'eût été déjà quelque chose. Sans compter que Léonard de Lamet n'était pas le premier venu ; des notes adressées à Colbert le dépeignent comme un personnage « délié, pénétrant, secret, aimant les anciens sentiments de la Faculté de théologie de Paris, » — ce qui veut dire, vous l'entendez, gallican ; — « sachant bien ces opinions, » favorable aussi au parti janséniste, « hardi » toutefois « sans se compromettre, homme d'expédient et d'ouverture. » Et cette fiche signalétique de policier psychologue ajoute, justement, que cet intelligent Lamet était « l'honnête homme suivant les sentiments de M. Bossuet... »

De MM. de la Brunetière et d'Hocquincourt, l'apport, non plus, n'était pas négligeable : futurs évêques, et bons évêques, de Verdun et de Saintes, disciples de M. Vincent comme lui-même, ils pouvaient continuer à lui rendre sensible la belle et grave renaissance du catholicisme français, lui montrer comment on se préparait à ce gouvernement épiscopal dont plus tard il aura pour lui-même et pour les autres une si haute idée.

Quant à l'académicien Tallemant, le « bel esprit » de la troupe que le Doyenné abritait, il était l'homme qu'il fallait pour empêcher le jeune orateur de comprimer en soi l'art instinctif, le verbe éclatant, alors menacé en lui par une admi-

ration puritaine pour l'austérité missionnaire. Enfin il n'est pas jusqu'à « M. de Saint-Laurent » qui ne pût lui servir à quelque chose. Ce gentilhomme paraît être le diplomate qu'Hugues de Lyonne députa en 1668 auprès de Nicolas Pavillon, l'intransigeant évêque, pour lui faire souscrire l'astucieuse « paix » de l'Église : il fit sinon connaître, au moins apprécier à Bossuet ce « prélat indépendant » et énergique, — avec lequel nous le trouverons tout à l'heure en correspondance, — en même temps qu'il pouvait fortifier chez lui ce sens humain, — dont ses premières expériences avaient mis en lui le germe, des transactions obligées.

Bossuet s'est glorifié plus tard, — et à une date où pourtant il se fermait souvent avec rudesse, — « d'apprendre sans cesse, d'apprendre de tous : » les pensionnaires de la « maison de famille » du Doyenné de Saint-Thomas du Louvre ont pu contribuer à son éducation encore ouverte.

Et qui sait si, dans cette formation dernière de son esprit mûrissant, le « quartier » ne fut pas aussi pour quelque chose ?

Non point, bien entendu, par cette influence des spectacles matériels, par cet effluve des choses, qui, dit-on, est sur certaines gens si fort qu'il les moule et les détermine... L'émotion que produisait sur les sensitifs du XVIIe siècle ce Louvre que Bossuet voyait chaque jour, le vieux Sauval la décrit non sans finesse, en ses *Antiquités de Paris*. Les admirateurs du vieux palais soutiennent, remarque-t-il, que l'apparence de ses « dehors, » dans leur « masse nue et grossière » est « toute royale et pleine d'esprit; » que « leur solidité ravit et étonne tout ensemble, » et même qu'elle semble « représenter assez bien la grandeur et la gravité de nos rois ; que l'extérieur du palais d'un grand prince ne saurait être trop terrible ; que le peuple, qui porte son jugement dans ses yeux, considère avec bien plus de vénération et de crainte son maître renfermé dans un bâtiment dont l'ordonnance est si fière et si sévère ; qu'il prend ses pavillons informes pour de bons bastions et l'œuvre tout entier pour une citadelle, et qu'il s'imagine que d'un lieu si rude et si majestueux il ne part que des foudres. »

Bossuet était, nous l'avons vu, trop réfractaire à tous les « dehors, » pour que le Louvre ait eu sur lui ce prestige intimidant. Il n'y a certainement point lieu d'attribuer à l'image du vieil édifice, près duquel il passa de longues années, la moindre

part dans ses doctrines de la *Politique* touchant la majesté des élus sacrés du Très-Haut.

Mais si les architectures dont il était environné l'impressionnèrent peu ou point, je n'en dirais pas autant des gens qu'elles logeaient, ni de la vie que cet observateur y voyait vivre.

Au Louvre, depuis la fin de 1652, ce n'est pas le Roi seul qui fait sa résidence officielle : il loge avec lui son frère, Mazarin avec ses nièces, la princesse Palatine, le maréchal de Villeroy, le duc d'Anville, plusieurs grands officiers, parfois (temporairement) des ministres, — tout l'état-major et toute la « Maison » du jeune souverain et de la Reine-mère régente. — La paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, — où se trouvaient et le palais du Louvre et le Doyenné, — et tout le quartier environnant ne sont pas moins brillamment peuplés. Dans cette région, — que bornaient au midi la Seine, à l'Ouest les « jardins de Mademoiselle, » et Saint-Roch, au Nord la Butte des Moulins et le Palais Mazarin, à l'Est les rues Coquillère, du Four et du Louvre et l'église Saint-Eustache, — habitaient la plupart des personnages notables de la grande histoire en train, presque tous les dirigeants de la France royale en sa splendeur.

Même, de cette collection d'hôtels anciens, portant les noms de tous les collaborateurs de l'établissement monarchique depuis le dernier règne, ce ne sont pas les moins intéressants qui sont les plus proches du Doyenné. A quelques pas, dans la rue Saint-Thomas du Louvre, se dressent côte à côte l'hôtel de Rambouillet et l'ancien hôtel d'Epernon, celui-ci devenu l'hôtel de Chevreuse, et où, en 1663, quatre ans après l'arrivée de Bossuet à Paris, la duchesse de Longueville allait se fixer.

Or, sa demeure deviendra tout de suite le quartier général du jansénisme. Là se tiendront dix ans durant, non seulement les conciliabules des « mères de l'Église, » mais aussi ceux des savants et énergiques docteurs augustiniens, en plein combat contre l'Église établie. Et grâce à la « qualité » de la maîtresse de maison, intangible, ce siège de leurs réunions leur servira parfois d'asile. Les hôtes du Doyenné ont pu voir, par le cul-de-sac qui rejoignait les derrières de l'hôtel, les « messieurs » de Port-Royal persécutés se glisser furtivement le soir. Et le jour, c'était la grande frondeuse, passée dévote, qui circulait,

pour les affaires du parti, avec Mlle de Vertus, sa compagne, vêtues l'une et l'autre en « tourières de couvent, » toutes deux agitées et mystérieuses.

A côté, l'hôtel de Rambouillet n'est plus, sans doute, aussi animé qu'autrefois. « L'incomparable Arthénice » est malade et triste. Le silence et le vide se font dans la « chambre bleue » où Bossuet avait vu quinze ans plus tôt les connaisseurs, les dames et la gloire lui sourire. Mais si, en 1659, comme l'écrit cette année-là même Mlle de Montpensier, « on n'entre chez Arthénice » que deux ou trois à la fois, — « car la confusion et le bruit déplaisent » à la divinité vieillissante, — le sanctuaire, tout de même, s'entr'ouvre encore. Le gendre de la marquise, Montausier, et sa femme, Julie, fréquemment revenus auprès de leur belle-mère et mère, y reçoivent. Et j'imagine qu'Arthénice même ne devait point permettre que l'héritière de sa science et de sa beauté, la séduisante *Philonide* du *Grand Cyrus*, renonçât à faire connaître aux générations nouvelles « ces charmes de l'esprit qui ne se peuvent exprimer. » Julie, au surplus, très pratique et passablement éprise du monde et ambitieuse des triomphes de cour, ne s'y refusait pas. « Pour bien débuter dans le monde, » écrit la Grande Mademoiselle, à la date même où Bossuet vint à Paris, « il faut avoir l'honneur d'être connu d'elle. » Précisément, au commencement de 1659, elle est à Paris, et elle s'y trouve encore au milieu de 1660. Jusqu'en 1661, où elle deviendra gouvernante du Dauphin, les gens de lettres, en sortant de l'Académie qui se tenait au Louvre, ne devaient pas manquer de visiter et la mère et la fille. La rue Saint-Thomas était sans doute toujours un passage de lettrés, une de ces « voies sacrées » où les romans du temps nous montrent cheminant les Illustres.

De l'autre côté de la rue Saint-Honoré et à l'autre bout du Louvre, ce sont des hommes politiques qui vont et viennent, se succédant aux « commissions » qui se tiennent, soit au coin de Saint-Germain-l'Auxerrois, dans l'hôtel du Grand Conseil, soit au Louvre même. Séguier vient de la rue du Bouloi, Louvois descend de la rue Richelieu, le marquis de Châteauneuf de la rue Coquillière ; la duchesse de Schomberg, l'amie de Bossuet et de la Reine, habite, sur la même paroisse Saint-Germain, rue de Bailleul. Et si l'archidiacre de Metz, redevenu Parisien, s'est mis en relations immédiates avec Charles-Maurice Le Tellier,

son cadet en théologie, il ne le retrouvait pas loin de lui, chez son père « Monsieur Le Tellier, » qui demeurait rue Plâtrière. C'est là que le futur chancelier, alors ministre de la Guerre, soigneux de perpétuer sa dynastie, forme en hâte à lui succéder le frère de Charles-Maurice, le marquis de Louvois.

Pour un simple curieux, de ce « milieu » que de suggestions pouvaient sourdre! Mais pour le moraliste attentif, avide de s'instruire sur les âmes, que les *Sermons* de cette époque attestent en Bossuet, n'y avait-il pas une leçon qui se dégageait, toute seule, des gens coudoyés chaque jour? Parmi ces grands personnages qu'il fréquente ou seulement qu'il rencontre, que de mauvais « sujets » ou médiocres citoyens de la veille! Que d'opposants, et anciens, et fieffés! Or, nul d'entre eux, presque, ne s'obstine, et tous ils se rallient. Claire perception de leur intérêt, sans doute, car ils voient bien que la royauté est tout de même la plus forte, et qu'il faut accepter le régime, et s'y ménager au plus tôt une place. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est que tous ces frondeurs féodaux ou parlementaires, ou, simplement, aventuriers, « évoluent » avec aisance, aidés par cette admirable et si française faculté d'oubli où la dignité individuelle ne trouve pas toujours son compte, mais dont la paix publique a bénéficié tant de fois; aidés aussi par l'indulgence du pouvoir, qui jamais ne fut plus magnifiquement souriante que dans ces années 1659 à 1661. Mazarin, — on voudrait bien savoir, si Bossuet le connut, — passe les deux dernières années de sa vie à embrasser les gens qui, la veille, l'avaient voulu pendre. Anne d'Autriche ne paraît plus penser aux grabats de Saint-Germain, à ses fuites et humiliations, ni à celles de son ministre favori. Et son fils l'imite en perfection, et la dépasse. Il est merveilleux de dissimulation auguste. Lorsque Condé revient d'Espagne, « il se retrouva à la cour, — écrit Mlle de Montpensier stupéfaite, — comme s'il n'en eût jamais bougé. » « Le Roi, familier avec lui, l'entretenait de toutes les choses anciennes qu'il avait faites tant en France qu'en Flandre, avec autant d'agrément que si elles s'étaient toutes passées à son service. » Le fait qui saute aux yeux alors, c'est cette bonne volonté générale de paix, commune à tous, unanime, s'ouvrant inépuisablement à de réciproques amnisties.

Et de ce sentiment les effets qu'on pouvait voir, tout de suite, surtout dans ce centre de Paris où Bossuet va vivre,

c'étaient d'abord les effets matériels ou mondains. Là-bas, aux quartiers lointains, aux faubourgs, depuis la foire Saint-Germain jusqu'au faubourg Saint-Antoine, depuis le Pont-Neuf jusqu'aux moulins de Vaugirard, se lâche la détente populaire. Là règnent impunément les grossièretés des laquais et des artisans, leurs gaietés brutales : rappelez-vous Callot et ses estampes. Au centre, c'est le plaisir élégant, mais qui, lui aussi alors, a quelque chose de déchaîné. A la vie abondante et luxueuse qui depuis cent ans était si fort gênée, et que la Fronde avait ajournée à nouveau, on avait hâte de revenir; on s'y hâte même un peu trop. Pour recommencer « la fête » interrompue, on n'attend ni que la paix intérieure soit tout à fait établie, ni que celle avec l'ennemi étranger soit signée. « On en goûte déjà par avance les douceurs. » Tandis que Mazarin est encore à discuter avec l'Espagne à l'île des Faisans, et tandis que le duc de Mercœur n'a pas encore fini d'étouffer la révolte de Marseille, les bals, les mascarades, les « ballets, » les « musiques » recommencent. Diamants et dentelles s'étalent à nouveau. Fouquet et Lyonne font assaut de « magnificence » à leurs maisons des champs en des « réjouissances féeriques » dont le gouvernement donne l'exemple à Paris, comme à Saint-Germain et à Vincennes. La Reine-mère, Mazarin et le jeune Roi encouragent cette ruée au plaisir, qui rentre dans les vues de leur politique et qui les rassure. De ce Louvre si rude encore et médiéval d'aspect, Anne d'Autriche, en dépit de sa dévotion, fait, à l'intérieur, une « merveille éblouissante » d'or et de marbre, de bois parfumés, d'émaux et de tapisseries, de peintures galantes ou nobles. Pietro Sasso, Francesco Romanelli collaborent avec les grands peintres français à décorer, dans cet esprit de faste, le Salon de la Paix et la Galerie d'Apollon. Anne Martinozzi, Olympe et Marie Mancini l'aident à y organiser « des fêtes superbes et voluptueuses, » où d'ailleurs la « canaille » elle-même est admise, pour y contempler les « délices » du « palais enchanté » et voir de ses yeux les splendeurs que la paix et la restauration de l'ordre ramènent...

Cependant il n'est point endormeur, ce courant vers la concorde dont la jouissance profite. C'est alors un des moments de notre histoire où se constate ce don de la race : le mélange, fécond en surprises, de frivolité et de sérieux. Et ceci est le second trait de ce Paris de 1658-1662 : le labeur.

Pour la France, qui depuis plus de vingt ans est en lutte, à ses frontières et au dedans, on a toutes les ambitions de prospérité; — pour le jeune Roi, qui a eu le laurier de Rocroy sur son berceau, on rêve toutes les gloires.

Ne croyez pas que ce soit seulement le mot d'ordre officiel que répètent les gazettes, les chansons, les estampes, célébrant par avance les futurs « destins » de « l'invincible monarque du plus puissant État de l'Europe, » de ce prince si accompli, « qu'on est contraint d'avouer qu'il n'est pas moins auguste dans ses divertissements que dans ses actions les plus sérieuses. » « Dire simplement que les affaires de la France vont de bien en mieux, ce serait trop demeurer dans les bornes de la modestie, » écrit la *Gazette de France* du 1er janvier 1661; ses ennemis même en parleraient plus avantageusement, quelque jaloux qu'ils soient des accroissements de sa gloire » A cette proclamation optimiste, elle ajoute toujours un *quo non ascendam* stimulant. Ces affaires de la France, gardez-vous de croire qu'elles sont « florissantes au point de ne le pouvoir être davantage. » Oui, « la Providence, qui les a portées à ce haut degré, n'a pas dit son dernier mot; elle est capable de les pousser à l'infini, et de tromper heureusement, de surpasser nos espérances par de nouveaux miracles en faveur d'un État à qui elle s'est particulièrement attachée... » Et alors, dans cette foi qui escompte les miracles, dans cette confiance illimitée, on travaille. Ce ne sont pas seulement les diplomates qui préparent les traités et les militaires les conquêtes futures; ce sont aussi les légistes, les administrateurs, les négociants. Dès avant la mort de Mazarin, cette usine de grandeur s'allume. Fouquet n'a pas seulement des ambitions égoïstes et coupables; il a aussi de grands desseins que Colbert, quelquefois, ne fera que reprendre. Lui et Pussort et Séguier s'évertuent, comme Le Tellier et comme Lyonne, à l'envi. Les « bureaux » rédigent des plans, entassent les statistiques, les « historiques, » et les mémoires, ils revisent les lois, en élaborent de nouvelles, par lesquelles si l'autorité du Roi ne saurait être plus entière », elle se révèlera encore plus sage et bienfaisante. Et les almanachs de chaque année n'oublient pas (notons en passant ce soin de la monarchie de rendre quelques comptes à la Nation) de mettre sous les yeux du public, en lui en expliquant en détail le mécanisme et les institutions, « l'état

de la France. » Comme le dit en 1659 la notice du Plan Gomboust, les lois de France sont à présent « aussi belles que dans l'ancienne Rome; » et « l'État de ce souverain, le mieux obéi de l'Europe, sera purgé de tous les défauts des autres. » Aux délices de la paix vont se joindre les beautés de l'ordre et les bienfaits d'un gouvernement idéal.

Vraiment c'était à une heure décisive de l'histoire que Bossuet revenait à Paris; c'était à une heure de renouveau, d'élan et de conquête. Et dans ce Paris qui donnait l'exemple et prenait la tête du mouvement, il se fixait au bon endroit, à la place la plus instructive. Voisin du Louvre, tout lui rappelait à chaque instant, à chaque pas, les deux grands courants de la vie nationale : le désir de paix civile dans une discipline acceptée, et le désir d'action féconde et glorieuse. Il est au cœur tout à la fois de la ruche et de la « fête, » au premier rang pour voir tout ensemble cette triomphale parade de la cour amusée et cette intense besogne de la cour travailleuse.

A cette superbe tragédie il fallait des acteurs de choix; à l'œuvre de discipline et de paix il fallait des ouvriers supérieurs. L'archidiacre de Metz, que déjà l'on parisianise, — on ne l'appelle plus que « l'abbé Bossuet, docteur de Navarre, » — ne tarda pas à trouver dans le domaine spirituel son emploi. Non pas seulement comme prédicateur, revêtant de charme et de majesté les pensées morales du christianisme, mais comme collaborateur de ces entreprises conciliatrices par où, dans l'Église comme dans l'État, l'on sentait opportun d'inaugurer l'ère glorieuse.

III. — LA QUESTION JANSÉNISTE. — LE FORMULAIRE.

C'est d'abord au sujet du Jansénisme que sa correspondance nous le montre en un office de médiateur, par deux lettres : l'une de 1664, où il transmet à un correspondant inconnu la réponse faite par l'évêque d'Alet, Pavillon, à une question relative à la signature du Formulaire; — l'autre est la célèbre grande épître aux religieuses de Port-Royal pour les décider elles-mêmes à signer. Remettons-les, l'une et l'autre, dans leurs originelles circonstances.

Nous sommes en 1665. Il y a près de vingt-cinq ans que le Jansénisme dure, et à peu près autant qu'il est dans la société

française une cause de trouble. Ce trouble, on l'a exagéré, sans doute, et dans le moment même, et depuis. Amis et ennemis ont eu intérêt à représenter le Jansénisme comme la grande et principale affaire du XVIIe siècle. Non. Il y a eu, jusque vers 1713, maints honnêtes gens de France qui vécurent, firent leur fonction ou leur métier sans prendre part à ces contestations théologiques, sans même les connaître. Même des personnages notables n'en voulurent jamais rien savoir. Toutefois, — et sans aller jusqu'à ces grossissements tragiques, — je prie qu'on « réalise » ce qu'était jadis une société effectivement chrétienne. Dans toutes les villes et dans tous les villages, les affaires de la paroisse sont affaires publiques; dès lors une lutte dogmatique, qui partage l'Église officielle, finit par devenir, insensiblement, affaire d'État. Rappelons-nous aussi ce que devait être par nature un gouvernement absolu et ses précautions obligées : conscient que rien ne doit ébranler son assiette, et que tout ce qui bouge ébranle, il ne néglige aucune manifestation de pensées et de sentiments, même individuels, à plus forte raison collectifs, fût-ce en des matières futiles. A plus forte raison, en matière spirituelle, où l' « hérésie, » depuis François Ier, est le cauchemar des gouvernants; à plus forte raison dans l'Église, peuple vaste, société puissante. Là, quand une agitation se prolonge, la durée même en est un danger.

Dix ans auparavant, Mazarin lui-même, un des hommes d'État pourtant dont le réalisme se faisait volontiers méprisant pour les choses mystiques, n'avait pas pu méconnaître dans la doctrine dite janséniste un de ces dangers, et un danger déjà fâcheusement enraciné. — Aussi bien voyait-il le cardinal de Retz, son implacable adversaire, essayer de se faire une arme de cette insurrection spirituelle, s'annexer Port-Royal. A peine donc la Fronde apaisée, le Cardinal s'occupa du Jansénisme. Contre lui, il prit un de ces moyens astucieux qu'il aimait. En juillet 1653, après que la Bulle du Pape Innocent X eut condamné les fameuses *Cinq propositions*, le Cardinal brusque les choses. Par un procédé expéditif, et tout juste légal, il assemblait chez lui une trentaine de prélats, et exigeait d'eux non seulement de « recevoir » la *Bulle*, non seulement d'écrire, *au nom du clergé de France*, une lettre au Pape, mais d'envoyer à tous les évêques leurs collègues une circulaire les engageant

à en faire autant. Sa prévoyance leur fournissait d'ailleurs un mandement tout dressé qu'ils n'avaient plus qu'à contresigner et à publier dans leur diocèse. Et cela, c'était un premier « formulaire, » — à l'usage des évêques. — Ces prélats étaient trop soucieux de leur dignité et de leurs privilèges, quelle que fût d'ailleurs leur couleur théologique, pour ne pas regimber. Ils reçurent la Bulle, mais, pour la plupart, ils jetèrent au panier le mandement suggéré.

Cependant, les Jansénistes persistaient, saisissaient de leur cause le grand public... L'année suivante, Mazarin revient sur eux. Mais un nouveau « conventicule » d'évêques présents à Paris, réunis au Louvre (pas plus d'une quarantaine encore), ne réussit pas mieux à faire marcher en accord les chefs des diocèses ni à faire taire les théologiens mutins.

En 1655, troisième effort, par la même procédure indirecte, dont vous voyez le motif : Mazarin désirait finir les choses en dehors du Pape, en France, en famille gallicane, et là même, le point déclencher une action trop solennelle, ne rien faire qui menât au Concile national, l'épouvantail toujours, on le sait, de la monarchie très chrétienne. — Sans même attendre l'Assemblée générale du Clergé, pourtant prochaine, le Cardinal fait décider par une troisième assemblée formée de quinze prélats seulement, une nouvelle expédition aux évêques de France des documents émanant du Saint-Siège, bulles ou brefs, relatifs aux « Cinq propositions » de l'*Augustinus*, auxquels était joint un *formulaire* de foi qu'ils auraient à faire souscrire par tous les Chapitres, les recteurs d'Universités et les communautés, tant séculières que régulières, par les curés, les bénéficiaires, « et généralement par toutes les personnes qui sont sous leur charge, de quelque qualité et condition qu'elles fussent. »

Il y avait alors, nous l'avons vu, dans la nation un élan d'obéissance, un entraînement de bonne volonté patriotique disciplinée : Mazarin le flaire et en profite. Les Assemblées générales du Clergé de 1656, de 1657, et de 1661 consentirent à toutes ces décisions, les confirmèrent, demandèrent avec le Roi au Pape Alexandre VI de confirmer de son côté la Bulle d'Innocent X. L'Assemblée de 1661 enfin rédige elle-même un formulaire nouveau. Ce fut ici un de ces moments, rares, je crois, en notre histoire, où il plut à l'individualisme français, intimidé ou ajôlé, de s'imposer spontanément l'obéissance de l'esprit et

du cœur comme de la bouche. Nous avons ici le témoignag le plus caractéristique peut-être des illusions unitaires et la sujétion voulue du XVIIe siècle.

Tout cela n'était pas pour déplaire à Louis XIV qui, à cet date, devenait maître. Il a subi les impressions, reçu l conseils de Mazarin. Il a les mêmes défiances, les même horreurs que lui de toute secte capable de former faction. suit donc la même voie. Mais avec lui, la manière devient pl forte. Le 15 avril 1664, c'est dans des Lettres patentes en forn d'Édit que le Roi « autorisait, » prenait à son compte tout qu'avaient décidé les Papes Innocent X et Alexandre VII cont le Jansénisme, tout ce qu'avait fait, en conformité, le ha Clergé. La signature du *formulaire* était derechef prescri Avec quelles précisions, quelles sanctions juridiques et pér lités réelles contre les délinquants, qu'on en juge :

« ... En cas de refus par aucuns ecclésiastiques... de so crire ledit Formulaire, (le Roi) veut qu'il soit procédé con eux par les Évêques... suivant les constitutions canoniques *les lois de son royaume*, comme aussi nonobstant toutes app lations simples ou comme d'abus... Veut en outre qu'à fa d'avoir, lesdits ecclésiastiques... pourvus de bénéfices, sous ledit Formulaire un mois après la publication..., les bénéfic dignités, offices... dont ils sont pourvus ou auxquels ils p tendent droit, demeurent vacants et impétrables de plein dr sans qu'il soit besoin d'aucune sentence ni déclaration judicia et sans qu'ils (y) puissent être rétablis, encore qu'ils voudrai postérieurement signer ledit Formulaire... Enjoint aux co teurs ordinaires d'y pourvoir incontinent après ledit mois, jusqu'à ce qu'il y ait été pourvu. Veut que les fruits desdits bé fices soient saisis à la requête des procureurs généraux ou leurs substituts, et employés au profit des hôpitaux des lieux.

Il y avait plus. Nul ne pourrait à l'avenir être pourvu quelque bénéfice que ce fût, — qu'il s'agit d'un prélat ou d sous-diacre, qu'il s'agit d'évêques ou d'abbés nommés soit le Roi, soit par quelque patron ecclésiastique ou laïc; — nul pourrait « prendre aucun degré dans les Universités, » exercer « quelques charges, principautés ou régences en ice ou dans les collèges en dépendant; » — nul ne pourrait, jusq au sein des monastères, exercer quelque charge, et mêm être « reçu à profession, » s'il ne souscrivait le Formulaire

Cette fois, le Jansénisme était pleinement et définitivement proscrit par le pouvoir séculier. Cette fois, les condamnations ecclésiastiques, romaines ou françaises, de la doctrine de Jansénius passaient loi du royaume avec pénalités idoines, au maximum; l'obstination janséniste devenait un délit d'État. Dorénavant les bons catholiques, nombreux, qu'avaient séduits et plus ou moins conquis, dans l'ardeur de la contre-réformation catholique, l'austérité de la morale saint-cyranienne et la rigidité même des dogmes de l'*Augustinus*, ne pouvaient plus abriter leurs préférences d'âme dans l'ombre de ces petites chapelles que l'Église de Rome, elle, sagement, avait condamnées sans demander qu'on les démolît : — l'État, lui, d'un coup massif, en les acculant à la rétractation, les écrasait.

Du mécontentement produit dans l'Église française par cette contrainte, quoique beaucoup de documents subsistent, nous n'avons pas à craindre de nous faire cette fois une excessive idée. Car les intérêts, on le voit, étaient lésés comme les consciences. Le clergé se recrutait, en ce temps-là plus qu'à présent, dans la bourgeoisie petite ou grande; « l'exaction de la signature » déconcertait des croyances raisonnées, réfléchies, blessait l'honneur d'hommes cultivés qui avaient le juste souci de leur dignité de conscience. Mais de plus, que d'honnêtes gens, de toute condition, cherchaient alors dans l'Église, avec les moyens du salut, les ressources de la vie! Le Formulaire menaçait les situations acquises, et décourageait les vocations. Plus on connaîtra le détail de la vie religieuse en France au XVIIe et au XVIIIe siècle, mieux on se rendra compte du mal qu'a fait à l'Église française l'application de cet instrument, agnostique et brutal, de pacification. Les germes de dissociation ou de révolte qu'il jeta, surtout dans le second ordre du clergé, le plus nombreux, tout le XVIIIe siècle les fit éclore; 1789 les fera exploser.

IV. — PORT-ROYAL ET LE FORMULAIRE JUSQU'EN 1664.

Les deux couvents de Port-Royal, celui de Paris et celui des Champs, furent des premiers à protester. Les religieuses étaient sujettes, aussi bien que les religieux, à la loi nouvelle. Et la cause en question n'était-elle pas spécialement la cause des Bénédictines du Saint-Sacrement? L'entreprise et l'œuvre de Saint-Cyran, de Jansénius et d'Arnauld n'avait-elle pas

été, pour autant presque, celle de la Mère Angélique? Le mond ne s'y trompait point. Les docteurs de l'École théologique d Jansénius prétendaient d'être appelés « disciples de saint Augustin; » les Molinistes les flétrissaient du nom de « Jansé nistes : » pour le public, qui, sans scruter les intentions et le théories, ne voyait que l'extérieur, le foyer et l'armée, le Jan sénisme, c'était Port-Royal.

De cette solidarité et des devoirs qu'elle leur impose, le Bénédictines du Saint-Sacrement se rendent bien compte. E c'est la base, sentimentale à la fois et raisonnée, de leur résis tance qu'il nous faut bien voir, pour lire, sans surprise et ave l'estime qui convient, — dans le texte définitif et soigneusemen commenté de l'édition nouvelle de la correspondance de Bossue — cette lettre, qui n'est pas seulement un écrit accidente mais le manifeste documentaire d'une conception catholiqu permanente.

Que, comme les « Messieurs, » les Religieuses des deu couvents de Port-Royal fussent « Jansénistes » ou « Sain Cyraniennes, » c'est incontestable. A le nier il y aurait quelq puérilité, et même il y aurait, si j'ose dire, sous prétexte d'e cuse, quelque outrage. Elles sont jansénistes et saint-cyranienn parce qu'elles sont augustiniennes ; et parce qu'elles croient q Jansénius a bien exprimé la vraie pensée de saint Augustin. elles sont augustiniennes, parce qu'elles ont une forme et u qualité d'âme chrétienne qui a toujours été dans l'Église et q peut-être bien, y sera toujours : — celle qui n'a pas peur des sac fices les plus douloureux de la raison, qui affronte les plus ha et durs mystères, qui accepte sans marchander, sans débatt ni rabattre, les conceptions de Dieu, du péché, de la Rédem tion, telles que saint Augustin, en ses années d'ivresse mé physique, les a souvent exposées, telles que Jansénius et Sai Cyran les avaient reprises, telles que les docteurs leurs dis ples voulaient les appliquer dans une cité catholique tra formée, — réformée, — en conformité de ces dogmes.

A ce beau rêve chrétien il n'y avait qu'un défaut : il n'ét pas légalisé par le Pape. Les décrets pontificaux des cinqua premières années du XVIIe siècle avaient montré à plus d'u reprise que le Chef suprême et responsable ne pensait pas q cette conception ou du moins l'expression publique de ce conception fussent opportunes. Alexandre VII, comme Inn

cent X, comme Urbain VIII, avaient, des réalités humaines et de la direction probable que prenait la civilisation, un sens auquel l'historien doit rendre hommage. Ils se rendaient compte que, pour agir sur l'humanité, le Christianisme doit savoir se modérer, s'assouplir, sinon se voiler, et ne découvrir que graduellement les sommets de ses ambitions et le tréfonds de ses exigences. Ils savaient qu'il y a de ces « combles » de doctrine, de ces « extrémités » de logique dont, seule, une toute petite élite de zélés et de convaincus à fond est capable. Du péril, de l'aléa au moins de l'intransigeance, ils s'avisent. Ils ont compris la Renaissance et la Réforme. Alors, sans condamner saint Augustin, — entre les idées duquel l'histoire n'avait point fait encore les distinctions chronologiques qu'elle fait à présent, — ils condamnaient ses commentateurs trop épris, comme des serviteurs de l'Église maladroits et compromettants.

Devant cette condamnation que faire, alors que, comme les Docteurs et les Religieuses de Port-Royal, on croit de toute son âme que le Pape se trompe?

Sur le but et sur le fond, eux et elles étaient d'accord. A aucun prix, il ne faut « refuser obéissance » au Pape. Loin d'elles, comme d'eux, tout geste de schisme. Mais il faut aussi sauver le Jansénisme, innocent, malgré le Pape qui théoriquement le condamne, malgré le Roi qui pratiquement ne veut pas que cette condamnation reste lettre morte. Il faut trouver le biais de signer sans obéir.

C'est sur les modalités de cette transaction que les hommes et les femmes du parti différaient. Les hommes vont jusqu'aux concessions ultimes. Que ce soient les alliés politiques du Jansénisme, comme Gondi, Retz et Le Tellier, ou les intellectuels convertis, comme Pascal, ou même les docteurs comme Antoine Arnauld et Nicole, ils trouvent vite, en procéduriers et légistes qu'ils sont, des échappatoires, qu'ils adoptent sans trop se soucier si ces moyens sont tout à fait conséquents. C'est alors que naît cette fameuse distinction du Fait et du Droit, dont on ne sait encore, je crois, qui fut exactement l'inventeur, — Gondi ou Gondrin, — laquelle permettra de signer le Formulaire, pour peu que la formule ne soit pas trop claire et trop raide.

Les Cinq propositions condamnées par les Bulles des Papes sont-elles hérétiques? Oui, du moment que les Papes ont déclaré

qu'elles le sont. Force est de le croire : c'est le *Droit*. Mais de qui sont ces propositions ? Qui en est l'auteur responsable? Pas saint Augustin, bien entendu, que le Pape au reste déclare ne pas avoir en vue et qui, donc, est hors de cause. C'est un grand point déjà. Sont-elles de Jansénius? Le Pape l'affirme, mais il ne précise pas où elles se trouvent. Il est bien gros, le livre de Jansénius. Le syndic de Sorbonne qui en a « extrait » les Propositions, les y a-t-il trouvées, toutes les cinq, textuellement? Mettons qu'elles y soient : représentent-elles bien l'idée de Jansénius? Il y a, dans une affirmation, les entours, le contexte. Jansénius, s'il les a exprimées sous cette forme, les a-t-il écrites, les a-t-il surtout pensées, dans le sens où le Pape les condamne? Qui le peut affirmer? Ce sont là des états d'âme de gens disparus. C'est un *fait* humain, matière d'histoire, d'érudition, de psychologie, matière à conteste. C'est une de ces choses légitimement révocables en doute où l'Église ni surtout le Pape, suivant les traditions de la Sorbonne, ne sont indéfectibles, ni surtout infaillibles. Même si on croit le Saint Père infaillible, c'est sur les idées qu'il l'est, non sur les faits. Donc l'on peut faire, — concluent les avocats de Jansénius, — toutes réserves. Et l'on peut souscrire le Formulaire, en souscrivant au Droit, sans souscrire au Fait, — soit que les supérieurs directs qui réclament de vous cette souscription vous en donnent la faculté, en distinguant eux-mêmes le *fait* du *droit* (c'est ce que firent les grands vicaires de Paris, au nom de Retz, dans leur mandement de novembre 1658), — soit qu'ils vous expliquent la nature de la foi, qui peut être divine ou humaine, complète et absolue, ou bien partielle et conditionnelle (mandement de l'archevêque de Paris, Péréfixe), — soit même que les supérieurs ne disent rien du tout et supposent toutes ces conditions indubitables, connues et reconnues, tant d'eux-mêmes que des fidèles. Dans ces divers cas, on peut souscrire le Formulaire.

Antoine Arnauld d'abord, Arnauld d'Andilly et Nicole sont tous, avec des nuances, de cette opinion ; Pascal, en novembre 1661, l'est aussi, et tellement que c'est lui, dit-on, qui a rédigé le mandement des grands vicaires de Retz. Le docteur Jacques de Sainte-Beuve, qui n'a pas son pareil pour les « cas de conscience » et qui est un bon ami de Port-Royal, a signé des premiers. Et pareillement Du Hamel, l'ancien curé de Saint-

Merry, le fougueux imitateur des puretés et duretés de l'Église primitive. Les hommes transigent, et les meilleurs.

Les femmes sont plus difficiles. Les religieuses de Port-Royal veulent bien obéir au Pape et aux évêques, mais en disant jusqu'où, et sans abdiquer leur conscience propre, et en la libérant publiquement. Elles veulent bien croire, mais en précisant à quoi. Elles ne veulent ni affirmer, ni même donner à penser qu'elles concèdent que les propositions soient dans Jansénius, Elles veulent bien condamner, mais en disant *ce que* et *qui* elles ne condamnent pas. Elles veulent ne paraître ni dupes, ni lâches et ne trahir ni les maîtres qu'elles révèrent ni leur conscience. Elles prient donc qu'on leur fasse des mandements explicatifs dont la teneur leur convienne, représente adéquatement leurs scrupules et réserves, ou bien, si les évêques, grands vicaires et docteurs sont incapables d'être leurs truchements satisfaisants, elles prétendent qu'on les laisse mettre autour de leur souscription du Formulaire leurs restrictions; — ou bien, enfin, tout simplement, qu'on les laisse tranquilles. Pourquoi ne se contenterait-on pas de savoir qu'elles sont bonnes catholiques en bloc et soumises en général aux volontés du Pape, et qu'elles acceptent docilement la croyance de l'Église dont il est l'interprète et le gardien? Et alors, tandis que Blaise Pascal prêtait, dit-on, sa plume aux grands vicaires de l'archevêque de Paris pour rédiger un chef-d'œuvre de diplomatie équivoque, sa sœur Jacqueline écrivait une lettre, chef-d'œuvre de probité hardie, où se trouvait clairement exposé tout le plan de la campagne défensive que les religieuses suivirent de 1661 à 1668. C'est un ultimatum, cette lettre. Voici ce qu'elle veut, ce que veut le couvent.

Premièrement, que le Formulaire soit « clair en tout ce qu'il contiendra, » mais clair absolument, vous entendez, quant au fond et au principal. « Il m'est indifférent de quels termes on use, pourvu qu'on n'ait nul sujet de penser que nous condamnons ou la Grâce de Jésus-Christ ou celui qui l'a si divinement expliquée. C'est pour cela qu'en mettant ces mots : [*nous déclarons*] *croire tout ce que l'Église croit*, j'ai omis ceux-ci : [*nous déclarons*] *condamner tout ce qu'elle condamne*... Je crois qu'il n'est pas temps de le dire, de peur que l'on ne confonde l'Église avec les décisions présentes. » Outre ce Formulaire revu, corrigé, éclairé, elles veulent par surcroît une déclaration prélimi-

naire et complémentaire. « On pourrait mettre, ce me semble, à la tête du mandement ces paroles : « Comme, dans l'ignorance où nous sommes, tout ce qu'on peut désirer de mieux par la signature qu'on nous propose, c'est un témoignage de la sincérité de notre foi et de notre parfaite soumission à l'Église, au Pape qui en est le chef, à Mgr l'Archevêque de Paris notre supérieur, — quoique nous ne croyions pas qu'on ait le droit de demander, en cette matière, raison de leur foi à des personnes qui n'ont jamais donné sujet d'en douter, — néanmoins, pour éviter le scandale et les soupçons que notre refus pourrait faire naître, nous témoignons, par ce témoignage public que... nous voulons vivre et mourir humbles filles de l'Église catholique, croyant tout ce qu'elle croit, et étant prêtes à mourir pour la moindre de ses vérités. »

Et c'est ainsi, avec ces stipulations et sous ces conditions, que la première fois elles signèrent (1).

Plus tard, ce n'est pas seulement une « tête » au mandement qu'elles demandent, c'est une « queue », une explication de leur signature. Elles veulent qu'on sache, d'abord qu'elles protestent contre ce procédé tyrannique d'une déclaration de foi « par autorité du Roi, » et qu'elles « se rendent à la violence. » Elles veulent qu'on sache, ensuite, qu'elles ne souscrivent qu'à un texte qu'autorise leur propre pensée. Elles ne veulent pas d'une formule qui « donne sujet aux malicieux d'assurer » qu'elles sont « demeurées d'accord de tout et qu'elles condamnent la doctrine de Jansénius, clairement condamnée dans la dernière bulle. » Elles ne veulent pas d'un procédé de faiblesse laissant supposer aux fidèles « qu'elles aient soit condamné, soit seulement fait semblant de condamner la vérité. » Telle est, nettement établie et délimitée, la position d'idées où, sept ans constamment, elles se tiendront.

Et dans quelle attitude et de quel air! C'est cela encore, qu'il faudra se rappeler tout à l'heure pour entendre le langage de Bossuet et sa tactique. Déjà les paroles de Jacqueline Pascal les dressent bien à nos yeux telles qu'elles sont, ces révoltées. Elle a beau dire : « Nous demeurerons dans les termes d'un simple gémissement, et dans la douceur de la patience. » Combien la réalité est différente! A genoux, gémissantes? Point.

(1) Le texte de la première « tête » qu'elles mirent au mandement est dans Besoigne, *Histoire de Port-Royal*, t, I, p. 439.

Elles parlent clair et ferme et haut. Elles sont debout. Toutes sortes de sentiments les soutiennent.

D'abord peut-être, et avant tout, le sentiment de la valeur de leur pensée. Voyez les premiers mots de la sœur Sainte-Euphémie : elle se plaint sans humilité, du « peu d'état qu'on a fait jusqu'ici de leurs difficultés », du peu « d'égards qu'on a pour leurs peines. » Elles n'entendent pas qu'on les néglige. Elles se rappellent, elles rappellent ce que leurs maitres leur ont dit, que dans l'Église les femmes comptent comme les hommes, valent autant.

Doivent-elles, pourtant, compter pour plus? Quand les hommes sont disposés à se soumettre, les femmes ont-elles le droit de résister? — Eh! pourquoi pas? Elles les jugent, ces hommes, et elles jugent qu'ils trahissent leur devoir pour « ne pas s'exposer à souffrir. » C'est « une lâcheté véritable. » « Qui empêche tous les ecclésiastiques qui connaissent la vérité, lorsqu'on leur présente à signer le Formulaire, de répondre » tout bonnement : « Je sais le respect que je dois à Messieurs les Évêques, mais ma conscience ne me permet pas de signer qu'une chose est dans un livre où je ne l'ai pas vue... » Et après cela, « d'attendre en patience. » Seulement ils ont peur, les hommes. Ils craignent « le bannissement, la dispersion, la saisie du temporel, la prison, la mort, si vous voulez. Mais n'est-ce pas notre gloire, que la souffrance chrétienne, et ne doit-ce pas être notre joie? » Sinon, renonçons donc à l'Évangile.

Avec cette fierté, avec cette vaillance, voici chez elles un souci de la sincérité que les femmes n'ont pas toujours eu aussi vif dans les controverses, même au XVIIe siècle (rappelez-vous Mme Guyon). Or, que fait-on de la sincérité, autour d'elles? Que vilainement on s'en joue, de cette vertu que le monde même se pique d'estimer! Assez de sous-entendus. Déchirons les voiles. « Je crois que vous savez assez ce dont il s'agit ici... de la condamnation d'un saint évêque, Jansénius, et de la condamnation, enfermée dans la sienne, de la Grâce même de Jésus-Christ. » Or, lisez le mandement de MM. les grands-vicaires de Paris. La pauvre vérité y est-elle assez déguisée! A tel point « que les plus habiles ont peine à la reconnaître. » Oh! ce mandement qu'on leur propose, ce mandement où le frère de Jacqueline a mis « son esprit de finesse! » Comme Jac-

queline le méprise! « J'admire la subtilité de l'esprit, » — vous vous rappelez qu'elle était poétesse, femme de lettres; — « et je vous avoue qu'il n'y a rien de mieux fait que cette pièce. » Mais que « des fidèles, des gens qui connaissent et qui soutiennent la vérité et l'Église catholique... » usent ainsi de déguisement et biaisent autant que feraient des sophistes! « Je prie Dieu de nous faire mourir tous aujourd'hui, plutôt que d'introduire dans son Église une telle conduite. » « Car c'est une parole de Dieu même : *Vous ne mentirez point.* »

— Sans doute, leur dit-on, mais de ces déguisements vous n'êtes pas seules choquées; les sages s'y résignent, prétendez-vous mieux faire? — Oui, certes! elles le prétendent. Jacqueline Pascal le dit l'une des premières. « *La moindre personne de l'Église* non seulement peut, mais doit crier de toutes ses forces lorsqu'elle voit les évêques et les pasteurs de l'Église dans l'état où nous les voyons. Qui peut trouver mauvais, dit saint Bernard, que je crie, moi, une petite brebis, pour tâcher d'éveiller mon pasteur que je crois endormi?... Je sais bien qu'on dit que ce n'est pas à des filles à défendre la vérité... » On a tort. Et c'est alors le mot historique : « Puisque les évêques ont des courages de filles, les filles doivent avoir des courages d'évêques. » Parole d'orgueil, assurément, mais d'un orgueil qu'absolvait en même temps la résignation à tout le sacrifice chrétien. Elle ajoute : « Si ce n'est pas à nous à défendre la vérité, c'est à nous à mourir pour elle (1). »

Et l'on sait qu'elle mourut, la frêle sœur Sainte-Euphémie, deux mois environ après avoir fini par signer, en ajoutant toutes sortes de restrictions à sa signature; elle mourut le 4 octobre 1661. Deux mois auparavant, le 6 août, avait succombé aussi la robuste Mère Angélique.

Ces deux morts, hâtées probablement par tant d'émotions, furent le *sanguis martyrum*. Des « anciennes » survivantes aux petites « nouvelles, » des plus naïves aux plus instruites, il n'y en eut guère qui ne brûlât de l'ambition d'être jugée digne par Dieu de mourir pour la Cause. Il s'accumule dans les couvents des réserves d'énergie qui n'ont pas souvent de si belles occasions de se dépenser! Ce ne fut pas avec résignation, ce fut avec joie qu'on entra, aussitôt, dans cette insurrection mystique,

(1) Voir dans la *Revue* du 15 avril 1909. Victor Giraud : Une héroïne cornélienne, Jacqueline Pascal.

rêve inespéré d'héroïsme. Et, jusqu'en 1665 où nous trouverons Bossuet intervenant, on y marcha dans un *crescendo* d'enthousiasme.

Disons tout de suite, pour être complet, que cette exaltation intime est en outre fomentée du dehors. Les « messieurs » ont beau blâmer ou déplorer, ils ne peuvent pas ne pas admirer, ne pas se demander si leur prudence à eux n'est pas trop humaine et si le doigt de Dieu n'est pas là. Et alors, paraissent les *Apologies* de Nicole et d'Arnauld, et ce *Traité de la Constance* où l'obscur abbé Le Roy de Hautefontaine expose avec calme toute une doctrine de révolution.

Toutefois ce qui, surtout, sert de réconfort à ces religieuses, c'est cet Ancien Testament où les persécutés de tous les temps et de toutes les sectes ont toujours trouvé aliments et flamme. Quand on veut leur persuader que, sans péché, elles peuvent souscrire au contraire de ce qu'elles pensent, le Psalmiste dicte leur refus : *Liberasti corpus meum a laqueo linguae iniquae.* « Vous m'avez délivré des pièges de la langue injuste, » et ma sincérité va me sauver. — Quand les prêtres délégués de l'archevêque cherchent à les effrayer au nom du Roi, David réplique encore pour elles : « J'ai parlé de vos commandements en présence des Princes et je n'ai point été confondu : « *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu regum et non confundebar.* » — A qui leur oppose la sagesse circonspecte des docteurs, elles répondent avec l'Ecclésiastique (XIII, 10) : « Ne vous humiliez pas dans votre sagesse; la sagesse humiliée ne conseille que folie. » — Aux formalistes que les « choses jugées » intimident, elles rappellent la chaste Suzanne, condamnée par les Anciens et Juges du Peuple trompés : elle « jeta un grand cri » et fut justifiée par le Dieu éternel. — « Le devoir des servantes de Dieu est changé, écrit la sœur Angélique de Saint-Jean. Il ne s'agit plus de bonnes œuvres, comme en paix; « c'est la persécution à repousser, c'est le combat voulu par Dieu. Or, quand en Israël les hommes apeurés s'y dérobent, Débora la prophétesse s'élève, et se fait juge, et se fait général, et triomphe. Et quand les princes et officiers de l'armée d'Achab tardent à entrer en ligne, ce sont leurs valets, prêts les premiers, qui tout seuls gagnent la bataille. Voilà quels enseignements et quels modèles l'Écriture offre aux femmes et aux faibles... Parfois même, en ce trésor de la Bible, qui les ravitaille, elles trou-

vent, ces liseuses assidues, des textes bien jolis, tel celui-ci : « Pourquoi mon Seigneur persécute-t-il son serviteur? Qu'ai-je fait? De quel mal ma main est-elle souillée? Fallait-il que le Roi d'Israël se mît en campagne pour courir après une puce? » Cette plainte souriante du premier livre des Rois, XXVI, 18-20, on dut se délecter à la soupirer, au parloir, devant « Monseigneur » Hardouin de Péréfixe.

Ajoutons enfin qu'il se produit alors ce qui manque rarement dans les mouvements religieux ardents : Dieu a bien l'air d'intervenir. Des miracles se produisent, accordés aux « prières » de la sœur Agnès, ou même aux « reliques » de la mère Angélique. Ainsi se guérissent, en 1662, d'infirmités diverses, une demoiselle voisine et amie, puis la sœur Sainte-Gertrude Dupré, et la sœur Suzanne, fille de M. Champaigne le peintre, et aussi un gentilhomme qu'une petite croix de la mère Angélique a préservé dans l'éboulement d'une maison. Souvent aussi l'on a des « songes prophétiques. » On côtoie la vision.

Parfois, bien entendu, des défaillances. En novembre 1661, les docteurs amis, — « tout occupés, écrit un janséniste, à imaginer des tournures pour la signature la plus mesurée qui fût possible, » — ont fabriqué un libellé qui ne révolte pas trop la susceptibilité des religieuses... Elles cèdent, mais à peine leur nom mis au bas du papier séducteur, ressaisies par leur conscience, elles se jettent aux pieds de l'Abbesse, pleurent ensemble, vont à la chapelle chanter le *Veni Creator*. Le lendemain, elles se rétracteront en belles paroles cornéliennes, et, avec un courage neuf, rebondiront dans la résistance.

Ainsi, de 1662 à 1664, tandis que, dans les deux partis, les « moyenneurs » d'une paix de l'Eglise, — par exemple le père jésuite Ferrier ou l'évêque Gilbert de Choiseul, augustinien, — se traînent et traînent interminablement les théologiens affairés dans de ténébreuses intrigues, où les dosages et marchandages de la diplomatie se compliquent, comme toujours, des petitesses d'intérêt personnel, pendant ce temps, les filles des deux couvents de Port-Royal s'obstinaient à dire : « Point de mensonge! Tout vaut mieux. » Un jour, M. l'abbé Chamillard les vint presser de signer une formule commençant ainsi : « Je me soumets sincèrement à... » Nulle difficulté, selon lui : ce « je me soumets » signifiant, à la fois « la soumission de créance pour le droit et la soumission de respect pour le fait. » Tranquillement, la sœur

Angélique de Saint-Jean répondit : « que si pendant qu'elles entendaient le mot de soumission comme il venait de dire, d'autres l'entendaient différemment..., il leur était impossible de dire une chose à dessein qu'elle fût comprise autrement qu'elles ne la comprenaient elles-mêmes. »

Et c'était un spectacle très haut, digne de ce beau XVIIe siècle, que celui de l'intransigeance absolue dans la fidélité à un idéal spirituel, et d'une volonté inébranlable d'intégrale vérité. Assurément, je l'ai dit, le monde ne fit pas toujours chorus avec elles, et ne fut pas unanime en cette approbation que les historiens jansénistes dépeignent complaisamment. Les délicats et les douteurs, Guy Patin et Mme de Sévigné, restaient indifférents à ces « extrémités, » ou souriaient. Mais les croyants étaient ébranlés et les simples curieux intrigués : « Paris est maintenant, dit une lettre de 1664, un lieu où l'on peut accourir du bout du monde pour voir la plus grande et la plus rare chose qu'il soit possible d'imaginer, » le combat dont avait parlé si bien Pascal : « le combat de la Violence, contre la plus généreuse et plus abandonnée Innocence. »

Mais ce sont là spectacles que les hommes de gouvernement n'aiment guère. La dévote ivresse, l'entêtement sacré, le pieux orgueil de ces filles, tout cela dévot, sacré, pieux, tant qu'on voudra, révélait cette force invisible, et insaisissable, et toujours suspecte : l'idée. La Cour, au surplus, avait pris parti. Il fallait bien, après avoir décrété la soumission, l'obtenir. Le Roi, en 1661, dictait lui-même au sieur Rose, secrétaire de son cabinet, un « mémoire » où cette maxime était posée : « Ne plus souffrir ni la secte des Jansénistes, ni seulement leur nom, et employer pour cet effet tous ses soins et toute son autorité. »

Trois ans durant, de 1661 à 1663, ce ne furent que des « soins. »

Aux deux couvents de Port-Royal à Paris et aux Champs, les missionnaires se succèdèrent...

Ecclésiastiques : M. de Contes, doyen du Chapitre de Paris, l'un des grands vicaires du cardinal de Retz ; Mgr Félix Vialart, évêque de Châlons ; M. Bail, supérieur officiel (et détesté) de la communauté ; M. l'abbé Chamillard, vicaire de Saint-Nicolas du Chardonnet ; le père Esprit, de l'Oratoire ; M. de la Brunetière, l'ami et le commensal de Bossuet, grand vicaire du nouvel arche-

vêque Hardouin de Péréfixe, et l'archevêque lui-même... Missionnaires laïques, aussi, que Le Tellier envoie, ou bien que les familles des religieuses, que tourmente la révolte de leurs filles, leur expédient. Laïques ou ecclésiastiques, c'est tout ce qu'il y a de mieux. Ce sont les plus imposants, les plus persuasifs, les plus doctes qu'on mobilise vers la forteresse monastique.

Aucun d'eux ne gagne quoi que ce soit sur ces redoutables rebelles. Ce n'est pas seulement leur Bible qu'elles savent, sur le bout du doigt, et les saints Pères, au moins latins, et dans le texte. Elles sont fortes en droit, filles ou sœurs de magistrats et d'avocats, — documentées d'ailleurs par les « Messieurs, » qu'elles désolent, mais qui, toujours présents, sont à la fois leurs fournisseurs de controverse et leurs « conseils » juridiques.

Les argumentateurs les plus subtils le sont moins qu'elles. A plus forte raison ceux qui sont plus brillants que solides. Quel succès pouvait avoir le « pauvre père Esprit, » quand il leur proposait cette belle trouvaille : « Qui dit *foi*, dit *récit*, dit *rapport*, dit *histoire*. Votre signature signifiera donc : « Je dis par récit, par histoire... que le Pape a dit que cette doctrine était celle de Jansénius. » De ce syllogisme à l'usage des précieuses ridicules, du « formulaire récitatif » et de la « signature historique, » les nonnes vieilles ou jeunes s'égayèrent sans charité. Aussi bien s'égayaient-elles même du plus constitué pourtant en dignité de tous les ambassadeurs qu'on leur dépêche, de l'Archevêque. — Excellent homme, ce Péréfixe, ancien précepteur du Roi, historien de Henri IV ; très conciliant et pas du tout hostile aux jansénistes. Mais le commerce du Béarnais ne lui avait appris que la bonté. Bavard, impétueux, tumultueux, tatillon, il passait des journées à Port-Royal, « depuis six heures du matin jusqu'à sept heures du soir, » soit à faire des harangues collectives, soit à chapitrer chacune des religieuses en particulier. Il leur demandait leurs raisons, il provoquait leurs objections, il entrait en dispute : « Ma fille! allons! dites-moi vos peines!.. » Seulement, quand elles parlaient, abondamment du reste, elles aussi : « Taisez-vous! Écoutez-moi! » « Donnez-vous patience, disait-il lors même qu'on ne l'interrompait pas. » Et ses discours se prolongeaient, surabondants, bizarres, « mêlés de dur et de tendre; » tantôt

sur le ton pathétique : jurant sur la croix, sur son caractère sacré, sur son baptême, « tonnant et s'échauffant jusqu'à saigner du nez »; tantôt en familiarité, bon enfant : « Voyons, voyons, faites ce que je vous demande! » Et il leur raconte des histoires drôles, qui ne les font pas rire. Et il leur fait des « compliments fades » sur leurs familles, des « amitiés basses », — comme elles écrivent en leur grand style dédaigneux, — propos puérils, gestes grotesques, courant chercher son mandement dans la chambre voisine, apportant une plume trempée dans l'encre, au cas où la religieuse eût bien voulu signer. Puis à d'autres instants, — et avec ces filles distinguées, sérieuses et délicates, quel désastre! — c'était la brutalité, la menace : « Prenez garde à vous; protestez! Je m'en moque. Je saurai bien vous réduire. Ne suis-je pas votre archevêque? Ne savez-vous pas que j'ai droit de vous commander? » Même n'avait-il pas, une fois, osé dire à la Mère abbesse : — « Taisez-vous! Vous n'êtes qu'une petite opiniâtre, une superbe qui n'a point d'esprit, une petite ignorante qui ne savez ce que vous voulez dire, une petite sotte, une pimbêche. » Et c'est à lui qu'on attribue le mot célèbre : « Ah! oui, pures comme des anges, mais orgueilleuses comme des démons! »

Il échouait en tout cas, de toute manière, « *cum omnibus suis erroribus, cum omnibus suis terroribus*, avec toutes ses erreurs, avec toutes ses intimidations. » N'était le respect, on l'eût prié, comme on fit aux autres, « de se dispenser de revenir, » ces colloques » ne « servant à rien qu'à donner à de grands personnages de la peine, aux religieuses de l'inquiétude, et à déranger la maison. »

C'est en septembre 1664 que Bossuet fut envoyé sur ce champ de bataille, à la rescousse.

A. Rébelliau.

(A suivre.)

COMMENT POURRONT ARRIVER

NOS ALLIÉS D'OUTRE-MER

Je n'entreprends pas ici, bien entendu, l'étude du traité d'alliance avec l'Angleterre et l'Amérique, de sa genèse, de sa rédaction, de son exacte signification. Cette étude a été faite déjà par une plume plus autorisée que la mienne. Il ne sera question dans ces quelques pages que des divers modes d'exécution des tractations nouvelles qui nous lient à nos deux grands alliés de la guerre mondiale et même, d'une manière plus particulière encore, des moyens qui se présentent à l'esprit pour amener sur la Meuse et sur le Rhin, dans le plus bref délai possible, les contingents américains et anglais.

I

Commençons par les Américains.

La première question qui se pose, mais qui, justement, ne rentre pas d'une manière expresse dans le cadre que je viens de tracer, c'est celle-ci : quelle force armée permanente les États-Unis d'Amérique vont-ils conserver, une fois leur démobilisation achevée? Quelque perfection que nous pussions atteindre dans l'organisation des moyens de transport des troupes américaines, cette perfection ne nous donnerait que de faibles avantages, si le bénéfice ne nous en était assuré, au moins pour les premiers mois des hostilités, que pour de faibles effectifs et pour un matériel restreint.

A ce sujet, nul doute pour personne, mais aussi aucun renseignement positif. En général, les traités d'alliance (« arran-

gements, » si l'on veut; le nom importe peu) stipulent le minimum des forces de terre et de mer que chacun des contractants doit présenter en ligne. On peut légitimement observer, il est vrai, que les guerres modernes mettant en jeu, non plus seulement des armées de métier à effectifs limités, mais des peuples entiers qui jettent dans la balance tous leurs hommes valides de dix-huit à quarante-huit ou cinquante ans, cette stipulation perd de son intérêt.

Ce n'est pas tout à fait mon avis. Un peu de précision n'est jamais inutile ; mais je reconnais que ce qu'il faudrait surtout bien établir, c'est l'engagement pour les États-Unis d'amener sur notre sol, *au cours de la première quinzaine de la guerre*, — de « l'agression allemande, » pour parler net, — une armée composée de tels et tels éléments. J'ajoute que l'on peut d'ores et déjà considérer comme *réalisable* et par conséquent comme pouvant être inscrit dans une convention militaire annexée au traité, l'engagement de nous amener, *au cours de la première semaine*, les portions les plus mobiles, en personnel et en matériel, de cette armée d'opérations. Et par quels moyens? Par la combinaison des appareils aériens et des grands transports à marche rapide.

La preuve est faite aujourd'hui de la possibilité de traverser l'Atlantique dans des dirigeables ou de grands aéroplanes. Ne nous arrêtons pas aux inutiles contestations qu'engendre chez nous, en présence de faits de cet ordre, un sens critique vraiment trop aiguisé.

Qu'il y ait encore bien des progrès à faire pour pouvoir confier aux appareils aériens le transport d'une fraction d'armée, d'une avant-garde, si l'on veut, nul doute là-dessus. Mais ces progrès seront faits. Ils le seront surtout avant que l'Allemagne, plus ou moins unifiée (il s'y produit en ce moment et à cet égard, des remous surprenants d'opinion), soit en mesure de chercher la guerre de revanche à laquelle, dès maintenant, songent les éléments pangermanistes et impérialistes qui s'appuient sur la Prusse, à jamais irréconciliable.

Les progrès auxquels je viens de faire allusion sont de plusieurs ordres. En ce qui touche à la fois dirigeables et aéroplanes, il faut d'abord obtenir des moteurs à peu près aussi sûrs que les moteurs marins du type ordinaire. Le moteur dit « du type aviation, » à explosion, est encore assez loin de cet

idéal (1). Mais, outre qu'il fait constamment des progrès, il faut tenir compte de ce que les véhicules aériens grandissant tous les jours, les moteurs employés disposent de plus de place et de plus de poids, double condition favorable à un fonctionnement régulier. Au demeurant, si on ne trouve pas un suffisant avantage à leur donner, individuellement, plus de garanties de solidité, du moins l'augmentation de capacité du véhicule permet-elle d'employer plusieurs appareils, soit conjugués sur le même arbre d'hélice, soit mettant chacun en action un propulseur différent.

Il est inutile d'insister sur l'augmentation de puissance motrice résultant des progrès, — dans tous les sens du mot, — des moteurs aériens. Cela va de soi. Observons seulement que, pour le cas qui nous occupe, c'est, avant tout, à la régularité du fonctionnement qu'il se faut attacher. Dirigeables ou aéroplanes devront « naviguer » en groupes assez compacts, comme les convois de bâtiments de charge, à chacun desquels on demande une allure parfaitement régulière bien plus qu'une grande vitesse.

D'autres progrès doivent être faits aussi au point de vue de la solidité du véhicule lui-même, de sa stabilité, s'il s'agit du type aéroplane, de son incombustibilité, — relative, au moins, — s'il s'agit du type dirigeable. On doit enfin se préoccuper de faciliter l'atterrissage des très grands appareils dont il faut prévoir la mise en service : c'est là une question fort importante, mais qui ne saurait être traitée à fond, dans cette brève étude, pas plus en ce qui touche l'aménagement des vastes terrains nécessaires et de leurs hangars, qu'en ce qui concerne les dispositions spéciales et les manœuvres des appareils aériens eux-mêmes.

Je signalerai seulement qu'à cette question se rattache celle de la *direction en pleine mer*, ce que les marins appellent proprement « la navigation, » en donnant à ce mot son acception scientifique.

L'observation des astres n'est assurément pas impossible sur un appareil aérien ; les difficultés, toutefois, en sont grandes et ne semblent pas avoir été vaincues complètement jusqu'ici. D'ailleurs, celle qui résulte de l'apparition de la brume, —

(1) Plus tard, peut-être, *la turbine à gaz* réalisera-t-elle cet idéal.

une brume qui peut s'étendre sur de très vastes espaces, — reste insoluble, dans les limites de nos connaissances actuelles. En revanche, on peut, dans ce cas, utiliser avec succès le procédé du recoupement des ondes hertziennes émises par des stations suffisamment éloignées les unes des autres et recueillies par les radio-goniomètres que l'on commence à employer dans la Marine.

Et, en définitive, nous sommes en droit de considérer tous ces problèmes comme étant en très bonne voie de solution satisfaisante.

Peut-on envisager, en revanche, pour un avenir prochain, le transport de poids très lourds, — artillerie de très gros calibre, par exemple, — par appareils aériens, par dirigeables géants, pour préciser?

Le R.-34, qui vient de traverser deux fois l'Atlantique, peut porter 10 tonnes. C'est peu, si l'on songe au poids d'une seule pièce de 305 mm., qui, *à elle seule*, pèse 61 000 kilog.

Ne nous attardons pas à rechercher quelles dimensions il conviendrait de donner à un nouvel appareil de ce type pour qu'il pût se prêter à une telle besogne. En réalité, et « pratiquement, » on peut se passer des navires de l'air pour ce genre de transport, et puisqu'aussi bien l'emploi de la très grosse artillerie se trouvera toujours remis à une phase des opérations relativement éloignée de l'entrée en campagne et des premiers combats, il n'est que de faire état, pour amener en France les canons ou obusiers américains très lourds, des véhicules de la mer.

Parlons donc de ces derniers, non sans avoir fait remarquer qu'il y aurait une solution particulièrement élégante, parce que fort simple, de la question qui nous occupe : ce serait que les États-Unis nous laissassent en dépôt, dans un vaste parc aménagé *ad hoc*, l'artillerie de très gros calibre considérée comme nécessaire dans une guerre européenne. Nous nous chargerions au besoin de l'entretien de ce matériel, qui serait d'ailleurs peu à peu renouvelé en raison des progrès réalisés.

La même solution serait applicable aux munitions, non pas seulement à celles de ladite artillerie de très gros calibre, mais, partiellement, au moins, à toutes les munitions utilisées dans les armes à feu américaines. Et quel avantage, par parenthèse, si les deux nations avaient le même fusil ou, au moins,

des fusils employant la même cartouche! Il ne semble pas que ce soit là pure utopie.

Mais revenons aux bâtiments de charge.

J'ai qualifié plus haut, déjà, ces bâtiments de « transports rapides. » Il ne peut cependant pas être question de leur donner, même approximativement, la vitesse, je ne dis pas, d'un avion ou hydravion, mais seulement d'un dirigeable du type actuel. Celui-ci fait du 110 kilomètres à l'heure, en moyenne, et l'on ne peut raisonnablement demander à un véhicule marin, à notre époque, que 25 nœuds au maximum, lorsqu'il ne s'agit pas expressément d'un engin de combat, d'un croiseur, par exemple. Or 25 nœuds ou milles marins, cela ne représente que 46 kilomètres.

Le groupe ou les groupes de dirigeables-transports précéderont par conséquent de beaucoup les groupes de bâtiments de charge, de même qu'ils seront précédés par les groupes d'aéroplanes. Et ceci ne veut pas dire qu'il n'y aura pas des dirigeables attachés aux bâtiments de charge ni des aéroplanes attachés aux groupes de dirigeables. Nous verrons au contraire, tout à l'heure, l'intérêt de cette distribution.

Quoi qu'il en soit, l'avantage est certain d'avoir des navires de transport pourvus d'une bonne vitesse, puisque, portant le 3e échelon du corps d'avant-garde dont nous parlions plus haut, ils doivent arriver sur nos côtes, — mettons à Brest, — assez tôt pour que les deux premiers échelons ne soient pas longtemps paralysés ou réduits à un rôle de second plan.

La vitesse de 25 nœuds que j'indiquais tout à l'heure permet de traverser l'Atlantique, de New-York à Brest (2 700 milles marins, environ), en 110 heures ou 4 jours et demi. Le retard sur les dirigeables ne dépassera guère deux jours. Je crois que c'est acceptable.

Il est d'ailleurs bien entendu que nous faisons, ici, abstraction des incidents et accidents. Il y en aura toujours, mais il y en aura partout, donc des deux côtés, et qui se balanceront.

Mais cette *vitesse de route* de 25 nœuds à l'heure, qu'on ne s'imagine pas qu'elle soit si facile à atteindre. Vitesse de route, viens-je d'écrire, c'est-à-dire vitesse régulière, sans à-coups, sans fatigue trop grande pour les appareils, non plus que pour le personnel mécanicien. Or, pour obtenir à peu près sûrement cette allure pendant plus de quatre jours, il faut que la vitesse

maxima donnée aux essais soit au moins de 27 à 28 nœuds. Si vous ajoutez à cela que l'approvisionnement de combustible, — solide ou liquide, — doit être considérable et que d'ailleurs il y a un évident intérêt à ce que le même véhicule transporte le plus de monde possible, avec le matériel, les voitures, les animaux correspondants, vous êtes conduit à donner aux transports considérés un tonnage très élevé, un tonnage dépassant celui des deux mastodontes allemands, l'*Imperator* et le *Vaterland*, tombés aux mains des États-Unis, justement.

Or, ces bâtiments déplacent déjà 50 000 tonnes et ne filent que 22 nœuds. Admettons donc que l'on sera obligé de pousser jusqu'à 60 000 ou 65 000 tonnes, avec des dimensions qui ne laissent pas d'être gênantes, — pour les ports actuels, — et un tirant d'eau que l'on ne peut guère satisfaire chez nous que dans la rade de Brest, ce qui suffit à justifier la désignation que je faisais tout à l'heure.

Du moins avec seulement quatre de ces géants partant ensemble de leur port américain, pourrait-on transporter assez facilement 45 000 hommes, peut-être 50 000. Et c'est un fort beau résultat.

Mais, puisque nous en sommes à ce point, que peut-on attendre, pratiquement, de la capacité de transport des dirigeables et des avions? Quelle sera la force, par conséquent, des deux premiers échelons de ce corps d'avant-garde qui, en somme, aura probablement l'effectif d'une petite armée?

Il est clair qu'il y a là surtout une question de nombre d'appareils; car, à moins de *progrès dans le colossal* que l'on ne peut pas prévoir, — il faut que l'imagination soit réglée par quelque prudence... — on ne doit pas s'attendre à ce que les appareils aériens, pris dans leur ensemble, puissent porter individuellement plus de cent hommes équipés (1). Comptons donc sur 120 ou 130 appareils pour porter 10 000 hommes et près de 300 pour en porter 20 000, une assez sérieuse pointe d'avant-garde, après tout, même pour une grande armée.

Quel sera le prix de revient de cette « force aérienne, » prix

(1) Oserais-je suggérer que certains poids correspondant à l'effectif transporté pourraient être chargés sur, — ou plutôt dans, — un véhicule marin-étanche, de formes fines, ayant d'ailleurs quelque flottabilité et qui serait remorqué par l'aéronef au moyen d'un câble léger en acier, à enroulement et déroulement automatiques?

de revient dans lequel il faut équitablement faire entrer celui de toutes les installations indispensables, à terre, des approvisionnements, outillage, engins et machines de rechange, sans parler d'un assez coûteux entretien et des éventualités de remplacement résultant de progrès rapides dans l'aéronautique générale ?

Une évaluation, même approximative, n'est pas aisée. Je crois qu'on dépassera le milliard. Mais qui sait jusqu'où s'élèveront, dans la période que nous traversons, les salaires d'un personnel ouvrier aussi spécialisé que celui dont il s'agit ici ?

Je disais tout à l'heure que, de 10 à 20 000 hommes, cela pouvait passer pour une assez sérieuse pointe d'avant-garde, même pour une grande armée. Je pourrais ajouter que la « grande tactique » a beaucoup changé, depuis cinq ans, notamment en ce qui concerne l'éclairage et le service de sûreté des grandes masses de troupes.

Mais il y a autre chose à dire de plus important encore, qui est que la guerre future, — je m'excuse d'être obligé d'employer cette expression; mais quoi ! il faut s'y faire... — ne ressemblera probablement pas à celle qui vient de finir par la mise en jeu d'effectifs considérables. Si l'on en peut juger par les indications qui nous parviennent dès à présent, les Allemands s'attacheront surtout, au moins dans la première phase du conflit, à détruire nos forces organisées ou en voie d'organisation par des moyens empruntés à la science, à la chimie, par exemple. Et il est certain qu'un large champ leur demeure encore ouvert à cet égard, après l'emploi des explosifs violents et des gaz asphyxiants.

Il n'en restera pas moins la nécessité d'en *venir aux mains*, comme en toute guerre; mais peut-être ne sera-t-il pas indispensable, — ni possible, — d'employer à la lutte directe de l'homme contre l'homme des effectifs aussi forts que ceux qui ont figuré de 1914 à 1919.

Et ceci nous conduit naturellement à rechercher par quels moyens nos adversaires éventuels s'opposeront à la réalisation de l'opération dont nous étudions la physionomie essentielle, l'opération du transport rapide, au travers de l'Atlantique, des premiers contingents américains.

Il faut, je crois, partir de cette idée que l'Allemagne, — l'Allemagne que nous avons si imprudemment laissée s'unifier

plus étroitement que jamais sous l'hégémonie prussienne, un instant compromise, — s'attachera cette fois encore à agir par surprise et avec une rapidité foudroyante. Opposera-t-on à ceci que l'avantage de cette méthode (qu'elle n'avait d'ailleurs pas inventée) ne lui paraîtra pas confirmé par l'expérience de cette guerre ? Je répondrai que la défaite finale ne prouve rien, ici, et que d'ailleurs, l'emploi de coups de surprise et de violence odieuse comme celui de l'invasion de la Belgique met en cause une question de psychologie, de « mentalité, » et non pas le principe, évidemment recommandable en soi, de la stratégie de tous les temps, de tous les maîtres dans l'art de la guerre.

Et, en définitive, il y a, il n'y a même que « la manière. » Supposons un instant, — il ne s'agit que de faire bien comprendre ce que je veux dire, — que les corps d'armée allemands qui ont violé la neutralité belge et suivi la Meuse eussent pu être transportés par appareils aériens en longeant, voire en survolant un peu la frontière. La 5e armée française n'en eût pas moins été compromise; elle eût été bien plus compromise, même, et l'animadversion du monde entier n'aurait pas atteint l'Allemagne.

Donc, je le répète encore, car c'est essentiel, l'Allemagne ne changera pas de système, parce que ce système est logique et d'ailleurs consacré par une foule d'exemples favorables. Or, on sait combien l'Allemand est sensible à de telles raisons. Mais si la méthode est immuable, ou lui paraît telle, les applications peuvent en être très variées, et à quelques-unes de ces applications nouvelles il ne sera peut-être pas possible de reprocher une flagrante violation des principes du droit des gens.

Illustrons encore ceci par un exemple. Commettre un acte hostile, quel qu'il soit, contre son adversaire avant la déclaration officielle de l'état de guerre est sans aucun doute une de ces flagrantes violations du droit. La violation n'existe plus, évidemment (*en droit strict*, insistons là-dessus), si l'acte hostile est commis immédiatement après la déclaration de guerre. Or c'est un des principaux caractères de l'efficacité de la force navale que de permettre de fructueux et quelquefois décisifs coups de surprise au prime début des hostilités, grâce à la rapidité de sa marche et au secret que l'on peut garder jusqu'au dernier moment sur ses mouvements, sur sa destination finale surtout.

Supposons, — encore une fois je m'excuse d'être obligé de procéder par hypothèses portant sur des faits concrets; il n'en sera ni plus ni moins... — supposons l'Allemagne décidée à recourir aux armes pour se soustraire à quelque conséquence plus ou moins lointaine, en tout cas trop gênante à son gré, du traité du 28 juin; ou, tout simplement, supposons-la résolue à revivre son rêve de domination sur le monde, lorsque, dans quelques années, elle aura repris toutes ses forces. La nécessité, cette nécessité qui n'avait pas de loi, en 1914, pour M. de Bethmann-Hollweg et qui n'en aura peut-être pas beaucoup plus pour ses successeurs, lui imposera de s'opposer *immédiatement* et par tous les moyens possibles à l'afflux en Europe des troupes américaines. Se bornera-t-elle, cette fois encore, comme en 1917-1918, à faire intervenir ses sous-marins? Si perfectionnés que soient ceux-ci, en 19...., et ils le seront, certainement, les maigres succès qu'ils ont pu obtenir dans la dernière guerre contre les convois partis du Nouveau Monde ne les recommanderont pas suffisamment aux stratèges de Berlin, successeurs des Tirpitz, des Capelle, des Hindenburg et des Ludendorff (1). D'ailleurs, les états-majors allemands sauront fort bien, à ce moment-là, quelle part considérable les appareils aériens devront jouer dans le transport, tout au moins des premiers éléments de l'armée d'outre-Atlantique et avec quelle promptitude cette opération préalable sera effectuée. Ils sentiront par conséquent la double nécessité, d'abord d'agir avec une *force aéro-navale* puissamment constituée, ensuite de procurer immédiatement à cette force un point d'appui très voisin, le plus voisin qu'il se pourra, de la route suivie par les convois américains. C'est ce qui leur a manqué dans tout le cours de l'année 1918.

Je ne dis rien, en ce moment, — cela nous entraînerait trop loin, — de la force aéro-navale que pourront avoir alors nos adversaires. Que l'on soit bien assuré qu'ils auront su faire le nécessaire. Quant au point d'appui, il suffit de jeter les yeux sur une carte de l'Atlantique Nord ou sur un planisphère pour reconnaître immédiatement la haute valeur stratégique, envi-

(1) On se rappelle qu'après l'armistice et lorsqu'un contrôle sérieux put être exercé sur les chantiers navals allemands, on s'aperçut que le nombre des sous marins de moyenne et forte taille en construction ou en achèvement à flot dépassait de beaucoup ce que l'on avait cru dans les deux dernières années de la guerre. L'État-Major naval allemand comptait donner en 1919 un effort considérable

sagée surtout du point de vue qui nous occupe, de certain archipel appartenant à une vaillante petite nation, l'une de nos plus fidèles alliées.

Il est fort à désirer que la défense de ce précieux groupe d'îles soit organisée *en permanence* et d'une manière rationnelle, sans quoi l'on verrait brusquement tomber l'une des îles entre les mains de la force aéro-navale en question, dont l'attaque se serait produite immédiatement après une déclaration de guerre, précédée d'une courte tension diplomatique et motivée par les prétextes spécieux que les Allemands savent si bien découvrir, — quand ils ne les inventent pas de toutes pièces.

Mais laissons là cette spéculation purement théorique (à laquelle, toutefois, il serait imprudent de n'attacher point d'importance) et recherchons, d'une manière générale, comment on peut comprendre la défense des convois américains composés comme je le disais tout à l'heure, c'est-à-dire de trois échelons différenciés par leur rapidité, avions d'abord, dirigeables ensuite, enfin transports rapides.

Observons d'abord qu'en principe les avions, — ou hydravions (1), — se suffisent. Les dirigeables ont, au contraire, besoin d'eux et les transports rapides ont besoin de l'un et de l'autre type d'appareils aériens.

Il n'y a donc à prévoir, en ce qui touche le premier échelon, que la défense individuelle de chaque unité. La défense collective du groupe sera naturellement assurée par le nombre même des aéroplanes mis en jeu et par des manœuvres de groupes et de sous-groupes qu'il est aisé d'imaginer pour des techniciens et praticiens excellents, comme ceux que nous avons déjà. Je crois d'ailleurs qu'une tactique générale des combats de l'air a déjà été ébauchée.

Peut-être, à propos de la défense, — ou de l'armement, — de chaque unité, peut-on se demander s'il n'y aurait pas lieu de faire une distinction nette entre l'aéroplane-transport et l'aéroplane de combat, celui-ci plus particulièrement destiné à protéger celui-là. N'entrons pas dans ce détail et passons aux dirigeables.

(1) Je ne décide pas sur les mérites comparés des deux types. L'hydravion semblerait, en principe, mieux fait que le simple avion pour une traversée de l'Océan. Mais ce genre d'aéroplane, peu goûté des pilotes, en général, présente de graves inconvénients de manœuvre. Ajoutez à cela la lourdeur.

Nul doute, en ce moment-ci, du moins, sur la nécessité de protéger le « mastodonte » de l'air contre le « microbe », tant il est vrai que l'on retrouve toujours et partout, avec les mêmes phénomènes, l'inévitable balance qui en régularise les effets et les rend justiciables des principes généraux de l'attaque et de la défense...

S'élevant dans l'air beaucoup plus facilement et plus rapidement que le dirigeable-transport, l'avion peut le survoler et, d'une seule bombe, lancée avec justesse, le détruire sans miséricorde. Et sans doute le gros navire aérien, le « dreadnought » de l'atmosphère n'est pas complètement désarmé contre son minuscule, mais bien dangereux adversaire. On peut même prévoir pour le dirigeable de très grande taille un sérieux armement de « plateforme, » un armement « anti-aérien, » pour employer l'expression consacrée, malgré sa parfaite impropriété. Mais quoi qu'on fasse, il est fort probable, — ne disons jamais *certain*, — que l'avantage restera à l'avion, à moins que le dirigeable-transport ne confie la défense de ce que j'appellerai son « œuvre vive, » — c'est le dos pour lui, si c'est le ventre pour le navire de mer, — justement à des aéroplanes qui, plafonnant à son zénith, écarteront les appareils ennemis.

Voilà donc qui ne laisse guère d'incertitude : le deuxième échelon doit être mixte, composé à la fois de dirigeables de transport, d'ailleurs bien armés, et d'avions de combat.

Et le troisième échelon ?

Ici, de nouvelles difficultés, je veux dire de nouvelles chances défavorables se présentent. Nos transports, vrais mastodontes, eux aussi, ont à craindre, non seulement les bombes des appareils aériens, non seulement les projectiles des navires de surface, mais aussi les torpilles ou les chapelets de mines des navires de plongée.

Il leur faut donc (et d'autant plus qu'ils représentent une capacité de transport considérable, avec des milliers de vies humaines!) user de toutes les méthodes de protection extérieure, de tous les engins de défense individuelle et de défense collective. Tout au plus pourrait-on douter qu'ils eussent besoin de dirigeables, se servant déjà largement d'aéroplanes, si l'on ne savait que certain dirigeable, — de dimensions et de vitesse moyennes, celui-là, — est excellent pour découvrir et pour détruire les sous-marins.

Mais je n'insiste pas sur des questions que l'expérience du transport des Américains de 1918 a déjà fort éclairées. Seulement, ne nous reposons pas trop sur le passé, si instructif, si récent, surtout, qu'il nous paraisse. Ne retombons pas dans l'erreur de croire qu'à notre époque une guerre quelconque ressemblera à celle qui l'a immédiatement précédée. Efforçons-nous de prévoir! Efforçons-nous de pénétrer les desseins de l'adversaire futur et, tant que cela sera possible, de contrôler sans relâche ses laboratoires, ses usines, ses arsenaux. La tâche sera malaisée. Il n'en faut pas moins s'en acquitter avec exactitude.

II

Arrivons aux Anglais.

Ici la difficulté change de nature. Il ne s'agit plus de traverser un Océan, mais de franchir un simple bras de mer et, si j'ose dire, d'enjamber un fossé.

Enjamber, oui; et ce serait avantageux. Les appareils aériens s'en chargeraient.

Mais s'il s'agit de l'arrivée la plus prompte possible sur la Meuse de la « force expéditionnaire » britannique, — j'admets « *a priori*, » sans en être bien assuré, qu'on la conserve, — les appareils en question, très satisfaisants en ce qui touche la promptitude, le sont beaucoup moins en ce qui concerne l'abondance et la régularité du débit. Si, de plus, on considère que, d'une manière générale, nous avons le droit de compter, les Belges et nous, sur un concours *immédiatement efficace* de l'armée anglaise, il en résulte que cette armée doit se présenter à l'ennemi pourvue de tous ses moyens d'action, de tout son matériel, des plus essentiels, au moins, de ses services à l'arrière. Et l'on sait assez, aujourd'hui, ce que tout cela représente en poids et en « encombrement. »

Sans doute, dira-t-on, et pas plus maintenant que tout à l'heure, à propos des Américains, il ne peut être question de faire transporter par la voie aérienne le gros matériel, les lourds camions et la totalité des chevaux d'une armée. Mais il y a les bateaux! Et c'est d'autant mieux leur rôle d'assurer ce service que la traversée du Pas-de-Calais est fort courte, entre une heure et demie et deux heures pour des transports, par « temps maniable »...

Oui, dirai-je à mon tour, mais cette solution qui a été naturellement celle du problème qui s'est posé pendant ces cinq dernières années, ne laisse pas de présenter de graves inconvénients et comme promptitude, — malgré la brièveté moyenne du trajet par mer, — et comme régularité, et comme sécurité; de sorte qu'à y regarder de près ladite solution, la solution traditionnelle, apparaît singulièrement précaire.

La promptitude?... Certes! s'il ne s'agit que de la traversée pure et simple du détroit par beau temps. Malheureusement, il faut compter avec le *double transbordement*, du wagon au bateau à Douvres (ou dans tout autre port anglais), du bateau au wagon à Calais, Boulogne ou Dunkerque. Encore ne parlé-je pas du retard résultant, aux ports d'arrivée, de l'afflux extraordinaire des navires de transport exigeant, chacun, une place au quai ou au wharf, du subit encombrement des terre-pleins, de « l'embouteillement » des gares, etc.

La régularité du débit?... Outre que cette condition dépend beaucoup des circonstances que je viens de mentionner, comment ne pas compter avec les mauvais temps, si fréquents dans le « channel, » et d'où résultent non seulement de grands retards, mais des pertes sensibles, des avaries de matériel et même des fatigues du personnel transporté dont les conséquences peuvent n'être pas négligeables au point de vue de la première prise de contact avec l'ennemi?

Tout cela vaut d'être pesé.

La sécurité?... Ah! c'est ici surtout qu'il convient de s'arrêter. Et l'on pense bien que c'est pour examiner d'un peu près à quelles entreprises peut se livrer l'adversaire sur le chapelet à déroulement presque continu de véhicules marins, — de surface, — qui reliera, au moment de l'entrée en campagne, les deux rives française et anglaise du détroit.

De ces entreprises, ce qui s'est passé en 1914 et plus tard ne peut donner qu'une faible idée. On sait assez que les Allemands n'avaient pas compté sur l'entrée en ligne, contre eux, de la Grande-Bretagne; et l'on sait aussi qu'ils n'aiment point qu'on les prenne de court; c'est une des raisons, et non la moindre, encore qu'on en parle peu, de leur attachement à l'offensive brusquée. Qui attaque ainsi, en effet, surprend et n'est pas surpris. Ils le furent pourtant, cette fois, mais du moins pas par l'adversaire que visaient leurs savantes combinaisons.

Or, s'il est tout à fait injuste, — ils nous l'ont fait voir ! — de leur dénier la faculté inventive, il est bien certain qu'ils ne sont pas « débrouillards » et qu'ils *n'improvisent pas*. De là, sans doute, la faiblesse, l'incertitude de leur action, au prime début de la guerre, sur la précaire ligne de communications maritime de l'armée anglaise avec sa base essentielle, le sol même de l'Angleterre. Reconnaissons, au demeurant, que la *couverture* fournie, dans la Manche hollandaise, par la marine britannique était difficile à percer, pour qui n'avait encore que très peu de sous-marins, bateaux d'expériences et d'exercices, dont les meilleurs ne se révélèrent efficaces qu'à la fin de septembre pour les opérations de guerre.

On ne peut évidemment compter qu'il en serait ainsi dans un nouveau conflit. Tous les moyens possibles, tous les engins de destruction, ceux de l'air, ceux de la mer, en surface comme en plongée, seraient mis en œuvre sans aucun retard. Bien mieux, il est plus que probable que le détroit serait miné presque au moment même de la déclaration de guerre, — puisqu'aussi bien l'opération du mouillage des mines pourrait être commencée aussitôt par des sous-marins disposés *ad hoc*, déjà rendus sur les lieux et munis de la T. S. F.

Et en même temps, à quelques heures à peine d'intervalle, dirigeables et aéroplanes d'Emden, de Wilhelm'shaven, de Borkum, de Cüxhaven, se montreraient dans le ciel du Pas-de-Calais, tandis que sur la face des eaux se répandraient des flottilles de « destroyers » et d'autres bâtiments légers, — de tout nouveaux, construits en secret, peut-être, — armés de la redoutable torpille automobile, très perfectionnée comme vitesse, portée, justesse et puissance destructive.

Que la Grande-Bretagne, — et nous-mêmes, — nous fussions en mesure de venir promptement à la riposte, c'est ce que je suis tout disposé à croire, bien que l'expérience du passé n'incline pas à une parfaite confiance à cet égard ceux qui pensent que la « mentalité » fondamentale des peuples ne change guère plus que le tempérament moral des individus. Or, il est bien rare que les Anglais ne se soient pas laissé surprendre par les événements au début de celles de leurs grandes guerres qu'ils n'ont pas délibérément voulues. Encore, dans les autres, n'étaient-ils pas toujours absolument prêts à agir avec toutes leurs forces, l'histoire en fait foi.

Quant à la démocratie française, c'est une question de savoir si la terrible leçon de cette guerre victorieuse, mais bien sanglante et coûteuse, produira longtemps ses effets salutaires. Bornons-nous à l'espérer et revenons à nos considérations purement militaires.

De ces considérations, la conséquence essentielle est que, sans faire fi le moins du monde, dans cette grave affaire du rapide et sûr transport de l'armée anglaise, ni des appareils aériens, ni surtout des véhicules marins, — de surface ou de plongée (1), — il convient de chercher une voie de communication qui nous offre toutes les garanties que nous pouvons raisonnablement demander, puisqu'enfin la perfection n'est pas de ce monde...

Cette voie de communication, c'est, on le devine sans peine, *le tunnel sous la Manche*.

On sait par quelles vicissitudes sont passés les projets, élaborés depuis 1834 (2), de ce grand œuvre qui aurait dû appartenir au XIXe siècle. Malheureusement, lorsqu'il y a quarante ans ses derniers promoteurs, MM. Breton, Sartiaux (l'auteur des derniers plans) et Hawkshaw, se crurent assurés d'aboutir, une phase de différends anglo-français commença, qui fit tout rejeter, en bloc, par nos défiants, — ou au moins trop prudents, — alliés d'aujourd'hui.

Cette phase semblait toutefois bien close plusieurs années avant la guerre de 1914, — et cela grâce, surtout, au clairvoyant Édouard VII. On s'expliquerait difficilement pourquoi les plans de 1878 ne furent pas repris à partir de 1907, par exemple, si l'on ne savait que, chez nos amis d'Angleterre, il existe tout un parti qui, sans être assurément défavorable à la France, n'estime pas qu'il soit de l'intérêt moral de la vieille nation puritaine d'entretenir des relations trop faciles, trop continuelles, avec le continent. Ce parti, à la fois religieux et politique, est sans doute assez peu nombreux, aujourd'hui, après la décisive épreuve de la guerre; mais qu'on ne s'y

(1) Il peut y avoir intérêt (le tunnel dont il va être question étant mis à part) à ce que certains éléments de l'armée transportée, certain outillage, certaines munitions ou matières spéciales bénéficient de garanties toutes particulières de sécurité. Un ingénieur français a déjà proposé des plans de *transport sous-marin* de 8000 et même de 10 000 tonnes.

(2) Par l'ingénieur Thomé de Gamond, dont les plans présentent encore aujourd'hui un très vif intérêt.

trompe pas : au cœur de tout bon Anglais, il y aura toujours, plus ou moins inavoué, le regret de l'*insularité* perdue, cette insularité qui est la meilleure garantie du maintien du tempérament national, si puissamment original, du peuple britannique.

Ce sentiment profond, — rarement exprimé devant des étrangers, devant des Français en particulier, — l'emportera-t-il encore, dans la période qui s'ouvre, sur de si évidents avantages, avantages qu'il est superflu d'exposer aux lecteurs de la *Revue?* Les enseignements de cette guerre, auxquels je viens de faire allusion, suffiront-ils à vaincre des répugnances instinctives plus que raisonnées, mais qui n'en sont que plus fortes et qui demeurent, semble-t-il, puissantes? N'allons-nous pas nous trouver en face de cet argument, tiré justement du succès final du terrible conflit : « Après tout, nous avons eu la victoire tout de même. Laissons donc les choses en l'état... »

A nous, à nos gouvernants, à toute notre élite de lutter par conséquent en faveur de la réalisation d'une entreprise à laquelle notre salut serait peut-être attaché en cas de nouvelle attaque de l'Allemagne, dans quelques années (1).

Notre salut, dis-je, et je ne crois pas exagérer. Ce n'est pas que je n'aie la conviction que, cette fois encore, les puissances d'Occident finiraient par refouler l'envahisseur. Mais dans quel état serions-nous, à peine relevés de nos ruines et toujours chargés d'un écrasant fardeau financier, si nous devions subir, les Belges et nous, un second et plus furieux assaut avant que l'action de nos alliés d'outre-mer eût pu se faire sentir? Au sein même d'une nouvelle victoire, la puissance française, — sinon la France elle-même, en tant que nation, — ne s'effondrerait-elle pas? Il est des successions de désastres économiques dont un peuple ne saurait se relever, comme il est des successions de maladies qui finissent par venir à bout du plus vigoureux organisme humain.

Mais de l'Angleterre elle-même, dans l'hypothèse où je me place, le salut ne serait-il pas compromis si, par suite de sa

(1) Je m'excuse une fois pour toutes ici de mon apparent scepticisme à l'endroit du maintien de la paix actuelle, et je répète qu'il ne s'agit ici que de prévisions purement théoriques. J'observe pourtant que si le gouvernement français s'est attaché à se procurer l'avantage des deux accords militaires, c'est qu'il avait de fortes raisons pour cela.

résistance au percement du tunnel, par suite, en conséquence, de la lenteur de l'afflux de ses contingents sur notre sol, l'ennemi acquérait et conservait l'avantage, qui lui a échappé dans cette guerre, de l'occupation de la côte française du Pas-de-Calais?

Si quelqu'un pouvait douter de ce péril, ce ne serait assurément pas les Anglais qui, en 1914 et en 1918, se montrèrent si alarmés de la menace allemande contre ce littoral et qui, en 1916-1917, conservèrent si longtemps et si fâcheusement (en 1917, surtout) des forces considérables dans le Sud de la Grande-Bretagne pour se défendre contre un débarquement, d'ailleurs bien peu probable (1)...

Mais, à ce sujet, il est nécessaire de répondre en quelques mots à une objection que pourraient faire les adversaires du tunnel : si l'ennemi atteignait la côte et qu'il s'emparât du débouché français du souterrain, l'invasion subite de l'Angleterre ou tout au moins, la prise de possession du débouché anglais du tunnel ne serait-elle pas à redouter?

C'est précisément, appliquée cette fois à l'éventualité d'une invasion allemande, l'objection contre laquelle nous nous heurtions, de 1878 à 1907.

On ne peut que répéter que les précautions prévues sont tellement nombreuses et efficientes que toute crainte de succès de l'ennemi commun, dans cette entreprise, doit être nettement écartée. Outre que le débouché serait parfaitement défendu, le tunnel peut être instantanément détruit ou noyé, — on l'enfumerait au besoin avec des gaz asphyxiants, — et la progression des trains (à traction électrique) vers l'Angleterre est commandée de la seule côte anglaise. Enfin le tracé de la voie, immédiatement après le débouché, est tel que les trains, lancés sur un viaduc dominant la mer, pourraient être détruits eux-mêmes par les feux des navires de guerre. Cette dernière « sécurité, » de création assez récente dans le processus des plans du tunnel, avait donné pleine satisfaction à la commission militaire britannique chargée de l'examen du projet. Peut-on exiger davantage?...

(1) Je prends la liberté de rappeler à ce sujet l'article que j'avais fait paraître ici même, le 15 mai 1916. Cet article prouvait, je l'espère du moins, l'inanité des craintes qui dominaient alors le gouvernement et l'opinion en Angleterre. C'était le G. Q. G. qui m'avait demandé cette étude.

Il semble que ce qu'il y aurait à craindre, réellement, ce ne serait pas que les Allemands utilisassent le tunnel, mais, au contraire, qu'ils le détruisissent. Et comment?

Supposons un sous-marin ennemi reposé sur le fond du détroit (1), en un point favorable et en tout cas reconnu, grâce à des repères pris sur la côte, comme étant exactement sur la ligne que suit le tunnel. Celui-ci est double, donc assez large, ce qui augmente sa vulnérabilité. Le sous-marin en question, sauf à réparer son atmosphère par des procédés connus et qui seront perfectionnés, emploiera pendant tout le temps qu'il voudra des scaphandriers à forer un puits de mine qui aboutira sans peine à la maçonnerie de voûte. Un explosif particulièrement violent, — comme on en recherche d'ores et déjà dans les laboratoires allemands, — fera le reste, grâce à l'inflammation électrique commandée à distance convenable, ou au moyen d'un détonateur à temps.

Tel est le schéma, à peine esquissé, d'une opération dont il est inutile de rechercher les modalités diverses. Il faut avoir la prudence de se borner dans les spéculations de ce genre. Soyons assurés seulement qu'il n'y a rien dans tout cela qui ne soit réalisable pour des esprits ingénieux et des tempéraments tenaces, qu'aucune difficulté ne rebute, qu'aucun échec ne décourage.

Par quels moyens, maintenant, pourrait-on faire obstacle aux entreprises de ce genre?

Évidemment la projection de la ligne du tunnel sur la surface de la mer sera activement surveillée. Si le temps est calme, il est probable que quelque indice, — bulles affleurant à la surface, par exemple, — pourra déceler la présence du sous-marin. S'il y a de la mer, ou seulement un peu d'agitation, cette indication manquera. Peut-être se résoudra-t-on à faire garder la ligne du tunnel sur le fond même, au moyen de sous-marins progressant tant bien que mal avec des roues ou des chaînes analogues à celles des tanks. Que l'on ne crie pas ici au « Jules Verne! » Il y a déjà d'assez longues années que

(1) On sait que les Allemands ont déjà employé ce moyen de faire reposer leurs équipages et aussi de déjouer toute recherche. Mais, bien entendu, tout ceci ne peut s'appliquer qu'à des fonds médiocres, au plus, ceux de 45 à 50m. Sur le trajet du tunnel, il y en a naturellement de toutes sortes, mais qui ne dépassent pas 50m, sauf pour une « fosse » de largeur médiocre et parfaitement délimitée.

le constructeur-ingénieur Holland faisait expérimenter aux États-Unis un sous-marin roulant sur le fond et se rapprochant ainsi des champs de mines pour en faire couper les chaînes de retenue par ses scaphandriers. Les essais ne furent pas mauvais; ils furent encourageants, plutôt. L'affaire, cependant, en resta là, la routine et le défaut de vues profondes sur l'avenir l'ayant emporté, une fois de plus, sur l'imagination prévoyante et créatrice.

Remarquons en passant de quel poids eût pesé, dans la guerre maritime de 1914-1918, cette invention intéressante, si les expériences du « Holland » avaient été poussées à fond et que l'on eût perfectionné ce procédé de destruction des champs de mines qui paralysèrent, — affirme-t-on, — toutes les velléités d'action des forces navales alliées.

En tout cas, rappelons-nous toujours qu'il se produit inévitablement une balance entre les moyens d'attaque et ceux de défense. Inévitablement, oui, mais pas immédiatement; et le degré de promptitude avec lequel l'équilibre s'établit dépend presque uniquement de la volonté du parti qui se trouve momentanément ou définitivement, dans la position de *défenseur*, c'est-à-dire dans la nécessité de parer les coups.

Telles sont, en résumé, les conditions qui paraissent *actuellement*, — réservons l'avenir! — de nature à donner à l'aide qui nous est promise, sauf ratifications indispensables des parlements anglais et américains, — les meilleures chances de prompte réalisation :

En ce qui touche l'Amérique : développement « intensif » de l'aérostation de transport militaire et de combat; constitution d'une flotte de grands « cargos » rapides (1), autant que possible protégés par leur construction contre les coups des armes sous-marines;

En ce qui touche la Grande-Bretagne : adoption définitive du projet de tunnel sous la Manche et conduite accélérée des travaux (cinq ans, probablement).

Puisque le chef du gouvernement français, d'après ses déclarations du 22 juillet, à la Chambre des députés, a pré-

(1) J'apprends, au cours de l'impression de cet article, que quatre transports géants vont être construits en Amérique avec des caractéristiques très voisines de celles que j'indiquais tout à l'heure.

féré les garanties résultant de l'alliance dont il s'agit à celles que proposait M. le maréchal Foch, partisan d'un établissement militaire solide sur la ligne du Rhin, il lui appartient sans doute d'obtenir des deux gouvernements intéressés qu'ils entreprennent sans nul retard toutes études propres à résoudre le problème qui se pose inflexiblement de la manière suivante :

Présenter *en temps utile* aux armées allemandes parvenues sur la ligne de la basse Meuse et sur celle que marquent, d'une part la Semoy, de l'autre la Sarre et la Queich, des contingents assez nombreux et assez bien organisés pour que la bataille décisive, ainsi livrée à peu près en dehors du territoire franco-belge, tourne en notre faveur.

Si, après cette rencontre, les opérations se stabilisent, du moins les tranchées, — à supposer que l'on en fasse encore, — seront creusées dans le sol allemand, et ainsi nous sera épargnée une nouvelle destruction des provinces les plus industrieuses de notre France, si éprouvée déjà.

Je me suis étroitement limité à l'examen de cette question du plus prompt afflux possible, sur notre sol et celui de la Belgique, des armées anglaise et américaine, et j'ai volontairement négligé l'exposé de l'influence considérable qu'aurait, dans cette phase initiale d'une nouvelle guerre, la mise en jeu *immédiate* de tous les moyens qui dépendent de la marine. Mais la « force navale, » qu'on le veuille où non, va subir partout, au cours des années qui suivront, une transformation profonde, que je me réserve d'étudier.

Remettons donc à plus tard l'exposé auquel je viens de faire allusion et où nous pourrons faire état de perfectionnements déjà entrevus, aussi bien que d'inventions qui sont aujourd'hui en germe dans beaucoup de cerveaux.

Amiral Degouy.

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

LE
NOUVEAU ROMAN DE M. CONRAD

THE ARROW OF GOLD, par Joseph Conrad (1)

Vous rappelez-vous ces portraits de femmes de Rembrandt, surtout cette petite Saskia van Uylenburch qui se trouvait jadis au musée de l'Ermitage, ces figures blondes et lumineuses qui étincellent sur un fond d'ombre et auxquelles l'artiste, par on ne sait quelle sorcellerie, arrive à donner la valeur d'une apparition, le prix d'un bijou surnaturel, d'une perle dans les ténèbres?

C'est à une image de ce genre que fait penser invinciblement le dernier ouvrage de M. Conrad. Elle aussi, comme la Saskia de Rembrandt, elle est de la « catégorie des apparitions, » cette Doña Rita, l'héroïne de la *Flèche d'or*, dont le grand romancier anglais vient de nous conter l'histoire avec sa magie ordinaire et ce parfum d'étrangeté qui donne à sa figure un attrait si particulier parmi les écrivains de son pays adoptif. On sait que M. Conrad est d'origine polonaise et qu'il s'est mis, à quarante ans passés, à écrire dans cette langue anglaise dont il est devenu l'un des maîtres. Rien n'est d'ailleurs plus difficile à résumer qu'un de ses livres, à cause de ce qu'il y met toujours d'incertain jusque dans l'action la plus vive, sans compter ce charme spécial qui tient à la musique lointaine de sa prose. Mais quand on a fermé le volume, ce qui, de tant d'événements, reste dans la mémoire, ce qui même parvient à effacer pour un

(1) 1 vol. in-8°, Londres, Fisher Unwin.

moment les faits de l'histoire contemporaine, flottant comme un pétale de rose sur les profonds remous de la politique et de la guerre, c'est cette inoubliable « apparition » féminine, la vision « d'un port de tête enchanteur dans une lumière qui semble émaner du visage, d'une masse de cheveux fauves semée de parcelles de feu et relevée en chignon, sur la blancheur d'une nuque parfaite, par une flèche d'or incrustée de roses et de rubis. »

Le caractère original de l'auteur des *Histoires inquiètes*, celui qui fait le fond permanent de sa poétique, et auquel on est toujours obligé d'en revenir, toutes les fois qu'on parle de lui, c'est le sens du mystère. Ses personnages si vivants nous donnent presque toujours l'impression de ne pas nous être entièrement connus; il leur échappe par moments des gestes, des sentiments qui ne concordent pas avec ce que nous savons de leur manière d'être : on dirait qu'un second personnage qu'ils ne connaissent pas eux-mêmes agit tout à coup à leur place, comme si, au milieu d'une pièce de théâtre, le souffleur s'avisait brusquement de modifier le texte et d'altérer les rôles. Il y a toujours, chez les héros de M. Conrad, un secret dont le mot ne nous est pas révélé; ils vont, viennent, et soudain un pouvoir différent d'eux-mêmes se substitue à eux, leur fait commettre des actes étranges et imprévus. « Je crois, écrit-il quelque part dans son nouveau roman, que l'homme le plus audacieux et le plus résolu s'écarte souvent des voies logiques de la pensée. Il n'y a que le diable qui soit bon logicien. Je ne suis pas le diable. Je n'étais même pas sa victime. J'avais seulement, devant le problème qui se posait, abdiqué la direction de mon intelligence; ou plutôt, c'est ce problème lui-même qui s'était emparé de mon intelligence et régnait à sa place, côte à côte avec une religieuse épouvante. Un ordre redoutable semblait se formuler dans les ténèbres les plus profondes de ma vie. » Il résulte de là que les héros de M. Conrad nous semblent toujours un peu autres qu'ils ne paraissent être; leur physionomie ordinaire, leur allure, leurs habitudes et toutes leurs apparences si finement caractérisées ne semblent jamais, si l'on peut dire, qu'un déguisement provisoire, un masque qui ne sert qu'à nous dissimuler leur véritable essence, et sous lequel ils promènent l'énigme de leur destinée, jusqu'à ce que celle-ci jaillisse quelques secondes, pour nous laisser après éblouis dans la nuit, comme l'éclair subit d'une lanterne

sourde. Ces personnages singuliers possèdent une faculté indéfinie de nous surprendre par la soudaineté et l'inattendu de leurs caprices, de nous déconcerter par des sentiments involontaires, par les exigences subites d'une fatalité intérieure à laquelle ils obéissent. Ces êtres presque toujours admirables d'énergie nous représentent le combat d'une volonté héroïque contre une puissance obscure et indéfinissable, qui est celle de la vie, et qui les roule en un moment comme une lame de fond, les ruine et les détruit, les laisse vaincus comme des épaves sauvées du désastre d'un naufrage.

Ces modèles de courage se conduisent d'une manière presque aussi décousue que des héros de Dostoïewsky. Et, en effet, ils sont leurs frères; mais le drame qui, chez ces derniers, est un drame pathologique, une maladie et une névrose, est chez M. Conrad d'une nature plus élevée : c'est le pur sentiment du tragique de la vie. Il flotte autour de ses personnages ce même souffle de désespoir qui balaie le steppe, ce souffle de mélancolie slave qu'on entend dans les mélodies de la musique russe, et aussi quelque chose de ces brumes marines que M. Conrad a rapportées de sa vie d'aventures sur tous les océans de la terre. Il s'ensuit qu'autour d'eux le monde même change d'apparence; les choses ne sont plus ce qu'elles semblaient être; les plus familières prennent un air fugitif, suspect, évanescent, cachant une réalité inexprimée, un monde de tendresse, d'angoisse ou de menaces. Et sur ce fond obscur, rempli par les ténèbres mouvantes de la vie, se détachent des figures de jeunesse et de poésie, luttant contre une énigme cruelle qui les tourmente, et laissant, quand on les perd de vue, l'impression d'une grâce douloureuse et d'une passion meurtrie, comme le souvenir brisé d'une « polonaise » de Chopin.

Il va sans dire que, pour exprimer ces nuances de romanesque, M. Conrad s'est composé un art particulier d'une subtilité extrême. Les faits se présentent rarement chez lui dans une exposition suivie et positive. Il use à l'ordinaire de procédés plus indirects, employant autant de précautions pour envelopper son récit comme sous les pellicules successives qui composent la tunique d'un oignon de tulipe, qu'un Maupassant ou un Kipling prend de soins pour le dégager et l'amener en plein jour. Son nouveau roman est un des exemples les plus achevés de ces narrations à double enveloppe, par lesquelles

l'artiste se plaît à obtenir les effets de recul et de lointain, à créer l'atmosphère et à nous faire voir les objets comme par le jeu compliqué d'une jumelle à prismes. Nous savons dès le début que nous quittons le domaine de la réalité pour entrer dans le plan du relatif, dans le monde des impressions et des faits reflétés à travers des organes plus sensibles que les nôtres. Ainsi l'auteur nous conduit doucement par la main et, avant de faire apparaître ses visions sur l'écran, dispose savamment les rideaux de la chambre noire.

L'histoire présente nous est donnée comme un fragment des souvenirs d'un certain « Monsieur George, » autrement dit le « jeune Ulysse, » hardi contrebandier de guerre, nous dit-on, sur les côtes d'Espagne, au temps de la dernière guerre carliste. Il n'est pas surprenant que M. Conrad, avec le tour d'esprit qui lui est particulier, ait fait choix d'un tel épisode; au reste, les événements de l'histoire ne servent que de prétexte et de lointain décor et ne sont ici que le cadre à peine esquissé de l'aventure. Les souvenirs de « Monsieur George, » écrits apparemment pour une amie d'enfance, n'ont d'autre but, dit l'écrivain qui s'en fait l'éditeur, que d'éveiller « peut-être un peu de sympathie pour la jeunesse de l'auteur, au moment où il en revit les années disparues, au terme de son insignifiant séjour sur cette terre. » Ainsi, nous sommes avertis qu'il s'agit du dernier regard jeté par un vieillard sur les plus belles années de sa vie, regard chargé de cette magie que prennent au bord de la tombe les souvenirs du passé. Au surplus, nous ne saurons rien de ce « Monsieur George, » de ses origines ni de son pays, rien, sinon qu'il s'était fait connaître par une expédition assez audacieuse dans le golfe du Mexique, au moment où une rencontre, à Marseille, dans un café, un soir de carnaval, avec deux inconnus, vient le jeter en pleine conspiration carliste et lui faire éprouver, par la connaissance de doña Rita, les impressions les plus vives et les plus enchantées, et le plus douloureux des bonheurs de sa vie.

A la vérité, tout le roman ne consiste que dans la peinture de doña Rita, ou « Madame de Lastaola, » ainsi qu'elle est connue dans le monde légitimiste, et c'est elle qui forme à elle seule tout l'intérêt de l'action. Autour d'elle, les autres person-

nages ne font que tournoyer comme des insectes autour de la flamme d'une bougie : le sage et studieux M. Mills, « cet homme de tournure un peu épaisse, d'esprit aussi fin qu'une aiguille, » et le capitaine Blunt, le type de l'aventurier correct, qui a coutume de se présenter en excellent français comme « Américain, catholique et gentilhomme, » ajoutant qu'il « vit de son épée, » et cherchant, par le moyen d'icelle, à pêcher noblement une fortune en eau trouble; et c'est le Prétendant lui-même, don Carlos, et un journaliste jacobin, et le banquier Azzolati, et le peintre fameux Henry Allègre, et le misérable José Ortega, affolé de passion, avec ses favoris « en nageoires de requin, » ses tempêtes d'imprécations, son démon de meurtre et de désir.

Tous, ils ne font que suivre la beauté merveilleuse de la même apparition, comme une poussière soulevée sur les pas de doña Rita. Tous ont été touchés par le trait de l'amour. Ils entourent l'enchanteresse, l'assiègent, l'importunent ou l'amusent de leurs différentes folies. Ils ne sont là que pour montrer son charme irrésistible. Elle « monte à la tête, comme un verre de vin tourne la cervelle à un jeune homme. » Et elle passe au milieu d'eux, indifférente, « souffrant d'un sentiment de l'irréalité de la vie, » avec une vague crainte au fond de ses yeux bleus, et ce port de tête royal sous la masse fauve de sa chevelure que perce la flèche d'or.

Jamais l'art de M. Conrad n'a déployé plus de maîtrise que dans la composition de cet admirable portrait de femme. A cette liste d'amoureux que je viens d'énumérer, sans parler de « Monsieur George, » il est clair qu'il convient d'ajouter le romancier. Les cent premières pages du livre sont exclusivement consacrées à nous présenter l'héroïne. Elle nous apparaît d'abord, comme je l'ai dit, dans un long entretien que Mills et le capitaine Blunt tiennent devant le jeune homme, un soir de Mardi Gras, dans un café de la Canebière, afin de l'engager au service de la « Cause; » et ainsi elle se révèle à nous et à l'adolescent charmé à travers les discours de ses adorateurs. Toutes leurs paroles sont remplies d' « Elle. » Sans la connaître encore, nous avons tout de suite conscience de son pouvoir. Nous savons immédiatement qu'elle sera le sujet unique du roman. Nous savons que pour « elle » il n'y a pas d'obstacles, qu'elle fait les choses les plus incroyables « comme elle achèterait une paire de gants, » que don Carlos est à ses pieds, qu'elle fait ce

qu'elle veut des ministres et des généraux. On nous rapporte des traits de son histoire, sa vie au « Pavillon, » dans l'atelier célèbre du peintre Henry Allègre, où défilait Tout-Paris pour voir les deux chefs-d'œuvre que l'illustre artiste a faits d'elle, la *Jeune fille au chapeau* et l'*Impératrice byzantine;* et puis l'épisode du Lido, et le « potin » de la lune de miel avec le Prétendant, et enfin le mot du sceptique Allègre sur la jeune étrangère : « Il y a quelque chose en elle de la Femme de toujours, » — si bien que le lendemain, quand « Monsieur George, » dans la villa du Prado, aperçoit pour la première fois cette personne fabuleuse, après en avoir ouï parler « comme jamais il n'avait entendu faire d'aucune femme, » sa première sensation est celle « d'un étonnement profond devant le fait de son existence. »

Son existence, quel conte de fées! Il y avait une fois une petite fille en guenilles, « sèche comme une cigale et maigre comme une allumette, » qui gardait ses chèvres dans les gorges et les rochers de Lastaola, quelque part, là-bas, en Espagne. C'est là que son cousin José Ortega, encore petit garçon, tour à tour lui faisant la cour et lui jetant des pierres, donne à cette petite sauvagesse la première idée de son pouvoir et du caractère de l'amour. Un peu plus tard, elle est envoyée par son oncle le curé chez d'autres parents, négociants qui faisaient à Paris le commerce des oranges. Derrière la boutique en façade sur la vilaine rue populeuse, s'étendait un jardin. Un jour, le peintre Henry Allègre, qui habitait le pavillon au milieu de ce jardin, aperçoit assise, les pieds dans l'herbe, sur un vieux balustre écroulé, une jeune bohémienne à tignasse fauve ébouriffée, absorbée dans la lecture d'un chiffon de roman. Elle avait une robe noire trop courte, « une petite robe de deux sous, et un trou à ses bas. » Il la regarde, du haut de sa barbe « ambroisienne, » comme Jupiter admirant une mortelle. Elle le regardait aussi, immobile; enfin, il murmure : « Restez donc, » et c'est lui qui s'en va à pas lents. Cet Allègre, « fils d'une canaille de marchand de savon millionnaire, » peintre, amateur, collectionneur, favori dédaigneux du monde légitimiste, « avec son air sévère de prince à figure de Croisé, comme on en voit sculptées sur les pierres des tombes d'autrefois, » s'amuse à dégrossir ce petit bijou sauvage ; il l'emmène avec lui en Corse et reparaît dix-huit mois après, avenue du Bois,

affichant à côté de lui une magnifique amazone, dont le début fait sensation dans le Tout-Paris qui monte à dix heures du matin. Pendant cinq ou six ans, il la perfectionne encore, choyée comme le plus précieux des bibelots de son musée, et puis il meurt entre ses bras, lui léguant ses millions, son luxe, ses chevaux, ses villas de Marseille, ses trésors, ses chefs-d'œuvre de la *Fille au chapeau* et de l'*Impératrice byzantine*, avec son expérience hautaine et désabusée de la vie.

Et puis, c'est le chapitre de Venise et le bref roman interrompu avec le Prétendant, qui achève de la consacrer aux yeux de toute la terre, dans les salons « bien pensants; » nous la retrouvons encore un jour aux avant-postes, au milieu de la fusillade et des shrapnels des Alphonsistes, dans les gorges du Guipuzcoa, intrépide, rêvant à ses souvenirs d'enfance. Maintenant, elle vit à Marseille, devenue l'âme de l'intrigue carliste, faisant la pluie et le beau temps, courtisée, jetant par la fenêtre les millions d'Allègre, toute-puissante dans un monde qui ne s'inquiète guère de savoir d'où vient l'argent. Voilà ce que nous apprend, à bâtons rompus, entre deux et trois heures du matin, l'irréprochable capitaine Blunt, « Américain, catholique et gentilhomme, » qui « vit de son épée, » et nous entendons bien qu'avec toutes ces belles qualités et celles de sa digne mère, qui vit « de son esprit, » il ferait assez son affaire de la femme et de la fortune; ce qui ne l'empêche pas d'introduire le lendemain son jeune interlocuteur chez la belle, comme une bonne recrue pour la « Cause, » et ne se doutant guère d'y introduire son rival.

On devine en effet que notre jeune Ulysse, devenu « Monsieur George, » le fameux contrebandier de guerre, n'a pas plus tôt aperçu l'admirable jeune femme, qu'il s'éprend à son tour d'une passion profonde. C'est pour elle qu'il risque tous les mois d'aller se faire casser la tête, en débarquant des armes sur des points dangereux de la côte, aux bandes carlistes de l'Andalousie. Et de son côté, nous voyons bien, sans qu'il soit presque jamais question d'amour, qu'un intérêt croissant, fait de pitié et de sympathie pour le jeune aventurier, ne tarde pas à naître dans l'âme de l'héroïne. Nous sentons qu'au milieu des hommages et des convoitises qui l'environnent, elle lui sait gré de la passion naïve et du culte enthousiaste et pur de ses vingt ans. L'élève blasée d'Henry Allègre a trop vite reconnu

le vide ou la laideur des personnages qui l'entourent, le néant tout conventionnel de ces mondains qui s'agitent autour d'elle ; elle respire avec délices la fraîcheur d'une jeune âme qui s'est donnée à elle comme on se donne à cet âge, par simple dévouement. Elle trouve un jeune frère, une nature comme la sienne dans cet adolescent qui ne calcule rien et qui, sur un mot d'elle, sans zèle ni foi royalistes, va se faire trouer la peau ou courir l'aventure de se briser sur les rochers, afin d'obtenir un sourire.

Et cependant, nous voyons avec étonnement qu'au lieu de s'abandonner à cet amour qui la ravit, la jeune femme y oppose une résistance opiniâtre. Nous la voyons, dès que son ami cesse d'être pour elle un gentil camarade, pour tenter d'obtenir quelque chose de plus, soudain pâlir, presque défaillir, atterrée, consternée, navrée. C'est ce qui arrive la première fois qu'au retour d'une de ses dangereuses courses, l'adolescent essaie de lui baiser la main : il ne sent plus tout à coup dans la sienne qu'une main froide, insensible, sans vie, qui retombe aussitôt le long du corps, comme morte. Et c'est ce qui arrive encore beaucoup plus tard, un soir qu'après un instant de confiance et de tendresse presque complète, où elle presse sur son sein la tête de l'amoureux, celui-ci en profite, presque involontairement, pour lui donner un long baiser : « Avec un cri de surprise, ses bras se dénouèrent, comme si une balle l'avait tuée... Elle ne dit pas un mot et ne fit pas un signe. Elle était là, debout, perdue dans une rêverie absorbée. Je sortis en hâte, la tête basse, comme prenant la fuite pendant qu'elle ne me regardait pas. Et cependant je me sentais regardé fixement, avec une sorte de stupeur qu'elle avait sur ses traits et dans tout son corps, comme si de toute sa vie elle n'avait jamais su ce que c'est qu'un baiser... »

C'est là, n'en doutons pas, le « mystère » du roman, l'énigme que porte en elle cette fille adorable, avec sa beauté de jeune garçon et cette séduction infinie, et ses doux yeux pareils à une poudre de saphirs, et cette voix de contralto qui semblait sortir d'elle presque sans remuer ses lèvres, comme si les paroles se formaient dans l'air autour d'elle d'une manière indépendante, et « n'étaient pas un son, mais une émotion qui se communiquait directement au cœur. » A vingt reprises, M. Conrad est revenu sans nous lasser jamais autour

de ce secret étrange qui paralyse en son héroïne la puissance du bonheur.

Vingt fois il nous laisse pressentir la contradiction singulière qui fait que cette exquise créature d'amour ne cesse de se défendre de l'amour. Vingt fois, nous sommes surpris par le contraste subit qui nous fait apparaître, dans cette sœur charmante de la Princesse de Bagdad et de la Dame aux Camélias, qui a passé entre les bras de tant d'hommes, une statue rigide « faisant penser, avec ses yeux étroits, ses larges sourcils et ses pommettes très élevées, » à quelque beauté de ces « races lointaines de tribus étrangères, aux figures de femmes sculptées sur de très vieux monuments, et à celles qui dorment ignorées dans leurs tombes. » Et à la souplesse ondoyante de la femme de plaisir, succède brusquement cette immobilité frappante, « comme celle d'une idole sculptée il y a six mille ans pour exprimer à jamais cette part d'inconnu et de mystère qu'il y a dans toute femme. »

Ainsi, nous ne saurons jamais quelle crainte ou quel scrupule retient toujours cette pécheresse sur le bord du seul amour véritable de sa vie. M. Conrad est trop artiste pour ne pas laisser autour de la délicieuse fille une large zone d'inexpliqué. Il se garde de la tirer d'une pénombre indécise. Mille sentiments complexes baignent dans le clair-obscur où nage cette âme ardente. A-t-elle seulement la sécheresse, la défiance de la vie qu'elle a prises trop jeune à l'école cynique et raffinée d'Henry Allègre? Est-elle trop édifiée sur la bassesse des hommes qui la convoitent pour sa richesse, ou pour la beauté de son corps, ou pour la gloire de posséder une femme à la mode? A-t-elle pitié des misérables qu'elle voit se traîner à ses pieds, et en a-t-elle conçu une espèce d'horreur pour le pouvoir de sa beauté, capable d'affoler les hommes jusqu'au crime, au désespoir et au suicide? Craint-elle, en se donnant à l'homme qu'elle adore, d'altérer l'image que celui-ci porte d'elle dans son cœur? Redoute-t-elle de ne lui apporter qu'une âme déveloutée, un corps déjà flétri, et de profaner encore tout ce qui lui reste de virginal, le reflet d'elle-même dans les yeux d'un enfant? Libre à nous de choisir entre ces explications. Mais peut-être, quand on se souvient des premières expériences de la gardeuse de chèvres et de son premier contact avec les choses de l'amour; quand on se rappelle ce cousin qui lui jetait

des pierres, et qui revient encore, à la fin du roman, l'épouvanter par le spectacle de sa passion furibonde, bavant de jalousie et de luxure, on se demande s'il n'y a pas en elle des sentiments froissés, une pudeur invincible même sous la faiblesse, quelque chose de très primitif, d'aussi vieux que l'histoire des captives et des esclaves dans le monde barbare, — la terreur de l'antique sauvagerie de l'amour.

Elle cède pourtant, à la fin, et ne se refuse plus à la tendresse de son amant; mais lorsque celui-ci, au bout de quelques mois, se trouve blessé dans un duel avec son rival évincé, le capitaine Blunt, nous apprenons dans l'épilogue, sans trop de surprise désormais, qu'après l'avoir soigné comme une sœur de charité, elle profite de sa convalescence pour s'éloigner et disparaître, respectueuse jusqu'au bout de son idéal de tendresse sans mélange de la chair, et laissant en souvenir d'elle, sur le lit de l'adolescent, la flèche d'or ornée de rubis, symbole de ce charme qui a causé malgré elle tant de drames et de misères. Ainsi elle s'évanouit dans la brume des légendes comme une princesse de contes de fées, génie généreux, bienveillant, que sa beauté a condamné à semer dans le monde la souffrance et le mal. Elle reste fidèle à elle-même, en voulant épargner l'image bienfaisante que nous gardons malgré tout de son passage sur la terre. Elle sait qu'elle n'est tout à fait pure et innocente qu'en retournant loin de ce monde, dans le domaine des rêves et la « catégorie des apparitions. »

Pour nous autres lecteurs, elle n'a jamais été autre chose. Elle n'est qu'une des figures qui viennent s'ajouter à la longue galerie de celles dont nous rêvons. Puissé-je avoir donné l'impression de sa grâce et du don merveilleux de conteur avec lequel M. Conrad a su nous transporter bien loin des troubles contemporains, dans la région de l'art et de la poésie, pour nous offrir ce thème indéfini de songes sur la destinée de la femme et le rôle de la beauté, charme des yeux et des cœurs, joie et tourment de l'univers!

LOUIS GILLET.

REVUE SCIENTIFIQUE

LES VITAMINES

Jamais les questions alimentaires n'ont été autant qu'aujourd'hui la préoccupation dominante des gouvernements et des peuples. L'humanité tout entière se dispute âprement les nourritures trop rares que cinq ans de guerre ont laissées à sa disposition et que la « vague de paresse » dont on a parlé ne paraît pas propre à multiplier autant qu'il faudrait. Jamais le *primo vivere* ne s'est imposé avec autant d'impérieuse brutalité. C'est un fait dont les idéalistes peuvent s'attrister, mais devant lequel il faut bon gré mal gré s'incliner. Mais il n'est point de questions, si terre à terre soient-elles, qui ne touchent par quelque côté aux subtilités les plus délicates de la science et de la haute spéculation.

Précisément depuis la guerre, les laboratoires des physiologistes, — surtout hélas! ceux des grands pays moins bouleversés que le nôtre, — ont vu naître toute une série d'expériences et de découvertes fort curieuses relatives à l'alimentation de l'homme et de ses frères inférieurs. Ainsi a été posé le problème de ces singulières substances qu'on a appelées les *vitamines*, qui nous ouvre des aperçus étrangement nouveaux sur la physiologie et la pathologie tout entières.

Bien que la question soit loin d'être au point et qu'un avenir prochain puisse bouleverser, comme il arrive souvent, les notions actuellement admises dans ce domaine, je voudrais tâcher d'en donner ici quelque aperçu. Ce qui fait le charme et l'attrait fascinant des questions scientifiques, c'est précisément que les solutions n'en

sont jamais que des approximations successives; c'est que la science est un perpétuel devenir, avec toute la souplesse sans limite, toutes les possibilités d'une chose que n'enferme aucune armure rigide.

A cet égard, il n'est guère de problème plus intéressant et plus suggestif aujourd'hui que celui des *vitamines*.

***

On croyait, il n'y a pas bien longtemps encore, qu'en fournissant à l'homme sous forme d'aliments quelconques une certaine quantité d'énergie mesurable au calorimètre, on assurait son équilibre physiologique s'il est adulte, sa croissance s'il est jeune. Certains physiologistes étaient même allés jusqu'à penser qu'on pourrait substituer entièrement à toute alimentation une certaine quantité de chaleur fournie directement à l'organisme par des moyens physiques, par exemple au moyen de courants électriques de haute fréquence.

On sait maintenant que cette conception purement quantitative, purement énergétique de l'alimentation est tout à fait simpliste et insuffisante. S'il est vrai que certaines substances alimentaires comme les sucres et les graisses sont, comme on dit, équipollentes, c'est-à-dire si on peut substituer sans inconvénient les unes aux autres dans l'alimentation, étant entendu que la quantité de chaleur fournie reste la même, il en est tout différemment des substances albuminoïdes. Celles-ci ne peuvent être remplacées par les substances précédentes et une certaine quantité minima en est indispensable à l'homme.

Ce sont les albuminoïdes qui remplacent les tissus usés chez l'homme et les agrandissent chez l'enfant. Ils sont les maçons de l'organisme.

Mes lecteurs n'ont peut-être pas oublié que j'ai indiqué naguère ici-même que ce pouvoir constructif des albuminoïdes est dû à certaines substances appelées acides aminés dont les plus connues sont la lysine et la tryptophane. Ces substances en s'assimilant en proportions diverses et convenables forment l'architecture complexe de nos propres tissus albuminoïdes ou de ceux des autres animaux de même que les pièces d'un jeu de construction enfantin permettent de réaliser plusieurs constructions différentes.

Déjà avec les acides aminés des substances albuminoïdes nous sommes en présence de corps nécessaires qualitativement à notre alimentation. Déjà avec eux nous voyons dans la nourriture une

notion qualitative se substituer à la notion purement quantitative des anciens énergétistes.

Les « vitamines » sont un exemple plus récent et beaucoup plus suggestif encore de la nécessité d'une sorte de spécificité alimentaire.

Comme le remarquent les docteurs Weill et Mouriquand, qui ont contribué beaucoup à faire connaître ces notions nouvelles en France, il semble que la conception qui a amené les découvertes récentes dans ce domaine soit primitivement médicale.

Depuis longtemps les vieux auteurs avaient remarqué que certaines maladies curieuses, telles que le scorbut et le béribéri, qu'on observait chez les marins et dans les collectivités mal ravitaillées étaient dues au manque d'aliments frais. On savait que les symptômes de ces maladies aboutissaient fatalement à la mort en l'absence de ces aliments, disparaissaient au contraire avec une rapidité extraordinaire, si on fournissait aux malades une quantité même très faible de nourriture fraîche. C'étaient, comme on dit maintenant, des « maladies par déficience » de certains aliments ou, comme on dit mieux encore, ou du moins d'une manière plus française et moins barbarement néologique, des *maladies par carence.*

Tout en somme paraît se passer dans ces maladies comme si les troubles provenaient du manque, dans l'alimentation, de substances, qui ne sont indispensables qu'en très petites quantités, que contiennent les aliments frais et qui ne rentrent pas dans les trois catégories classiques d'aliments, à savoir : sucres, graisses, albuminoïdes. — Ce sont ces substances qu'on a appelées d'un nom peut-être impropre, mais que l'usage, ce tyran du verbe, a consacré : les *vitamines.* C'est, je crois, le physiologiste Funk qui a créé ce mot; il a d'autres titres plus importants à laisser une trace dans ce domaine et qui sont ses travaux.

La question des maladies par carence n'est entrée dans la voie scientifique que lorsqu'on a réalisé expérimentalement ces maladies. Du coup, les découvertes n'ont pas tardé à se succéder. Les premières datent d'il y a peu d'années.

***

Dès 1897 Eykman ouvrait la voie. En nourrissant des oiseaux, — pigeons, poules, — avec du riz brut, ces animaux restaient en bonne santé. Mais en les nourrissant avec du riz décortiqué, ou comme on dit aussi du riz glacé, c'est-à-dire débarrassé de la pellicule qui

entoure le grain, il constata que les animaux étaient bientôt atteints d'une polynévrite identique à celle du béribéri humain. La valeur alimentaire, la valeur énergétique, dynamogène du son de riz est très faible ; il suffit cependant d'en ajouter très peu à la ration de riz glacé des oiseaux pour que ceux-ci soient rapidement guéris.

Comme le fait remarquer M. Schaeffer au cours d'une remarquable étude de la question à laquelle j'ai beaucoup emprunté et qui a paru naguère dans le *Bulletin de l'Institut Pasteur*, la découverte d'Eykman est due à cette heureuse circonstance fortuite que, dans le riz, les vitamines sont localisées dans la pellicule externe du grain.

Cette reproduction expérimentale du béribéri était d'une importance théorique et pratique extrême. On sait que cette maladie fait des ravages énormes en Extrême-Orient où il tue les gens par milliers. On l'a signalée aussi depuis la guerre en Mésopotamie, au front italien, et même en France. Depuis ces recherches, le remède en est tout trouvé, et on a notamment jugulé des épidémies graves de béribéri, dans la marine japonaise, en substituant au riz l'orge dans l'alimentation et surtout en y ajoutant de la viande fraîche. L'emploi du riz non décortiqué donne le même résultat.

Le cortex du grain de riz contient donc une substance qui est un véritable contrepoison du béribéri, ou, pour mieux dire, et, avec une imprécision peut-être plus exacte, une substance antibéribérique. Le béribéri, comme toute autre maladie par carence, est-il dû en effet à une action nocive, et, si j'ose dire, active des substances privées de vitamines, action nocive que ces dernières contrebalanceraient? Est-il dû au contraire véritablement et uniquement à un manque de ces vitamines ? Ce sont là des questions qui touchent peut-être un peu trop à la métaphysique du problème pour être abordées avec chance de succès. Le côté purement physique et expérimental de la question est d'un intérêt suffisant pour que nous nous y bornions.

Quoi qu'il en soit, on s'est naturellement préoccupé de rechercher, d'isoler, la substance active contenue dans le cuticule des grains de riz. Successivement Fraser et Stanton, puis Susuki, Schimamura et Odaké, puis Funk, tirèrent de cette cuticule par divers procédés chimiques des extraits de plus en plus actifs de cette substance que Funk appela *Vitamine* et dont il donna la formule chimique. Cette formule n'a pas été confirmée, mais le nom est resté. Quoi qu'il en soit, de 100 kilogrammes de son de riz, Funk extrayait 2 gr 5 seulement de cette substance dont le pouvoir antibéribérique est très puissant. On peut juger par là qu'il suffit d'une quantité infime de ce corps

pour agir efficacement puisqu'il suffit de bien peu de son de riz pour guérir le béribéri des oiseaux et que l'extrait de Funk représente 1/40 000 de la substance traitée. Nous reviendrons sur ce côté du problème qui n'est pas le moins passionnant et qui touche à ce qu'on a appelé les actions lytiques dans l'organisme.

A la suite d'Eykman de nombreux auteurs s'attaquèrent au problème des maladies par carence et de leur reproduction expérimentale. Je ne m'arrêterai pas à la plupart de ces recherches, quelle qu'en soit la valeur. L'espace m'est trop mesuré pour cela; ceci ne doit être ni un répertoire bibliographique, ni un palmarès, mais seulement un exposé aussi peu ardu que possible d'un problème très ardu.

Parmi les expériences qui ont mis en évidence l'existence et les caractères des vitamines il faut citer surtout celles où un régime alimentaire approprié étant fourni à un animal, on voit celui-ci dépérir puis périr avec des symptômes béribériques ou analogues lorsque l'alimentation, sans y rien changer, est stérilisée à 120° à l'autoclave. Pourtant dans ce cas, rien n'a été enlevé à la valeur énergétique des aliments.

En opérant sur des rats nourris au moyen d'aliments stérilisés, on voit la croissance des lots de rats devenir tout à fait normale, ou au contraire s'arrêter complètement, suivant qu'on ajoute ou non à la ration une quantité *infime* de lait frais ou d'un extrait de levure de bière.

M. Schaeffer remarque avec beaucoup de raison que pour que les expériences sur les vitamines aient une signification, il faut qu'elles soient entourées de beaucoup de précautions. Trop d'auteurs ont négligé ces précautions, indispensables comme nous allons voir, ce qui fait que le fouillis des résultats publiés est un peu la « bouteille à l'encre » où il est très difficile de voir clair.

Il est évident par exemple que lorsqu'on opère sur des animaux, les expériences relatives aux vitamines ne peuvent avoir de signification que si toutes choses sont égales d'ailleurs. Autrement dit, il faut non seulement que la ration alimentaire sur laquelle on opère soit calorifiquement normale, mais aussi qu'elle contienne en quantités voulues les albuminoïdes spécifiques, les acides aminés indispensables. Faute de quoi on sera amené à attribuer à un déficit de vitamines ce qui pourra être dû à un déficit de ces albuminoïdes ou à la conjonction de ces deux causes.

De même il faudra que la ration alimentaire des animaux en

expérience contienne en quantité suffisante les éléments minéraux (sels de métaux divers), qui eux aussi sont indispensables, en petite quantités, à l'équilibre nutritif. Faute de cette précaution, on risquera le même écueil que faute des acides aminés, et les résultats des expériences seront faussés.

Jamais autant que dans ces délicates recherches sur les vitamines ce mot de Claude Bernard n'a montré sa vérité profonde : il est plus facile de faire de mauvaises expériences que de reconnaître lesquelles sont bonnes, c'est-à-dire comparables.

*
* *

Combien y a-t-il de sortes de vitamines et comment les classer? On a beaucoup discuté et on discute encore beaucoup là-dessus. Les recherches récentes notamment de Mac Collum et Davis nous ont apporté quelques lumières à cet égard. D'abord ces auteurs ont proposé de substituer au nom de « vitamine » qui préjuge trop, à leur sens, de la nature des substances ainsi nommées, l'expression : *facteurs accessoires de la croissance et de l'équilibre*. Nous dirons par abréviation « facteur » tout court. Quoi qu'il en soit, Mac Collum et Davis résumaient ainsi en 1915 les résultats de leurs recherches :

« Les expériences relatées ci-dessus nous obligent à admettre qu'il y a deux catégories de substances, — de nature encore inconnue, — nécessaires au métabolisme normal durant la croissance. L'une est soluble dans les graisses; elle accompagne les corps gras au cours des opérations effectuées pour les isoler de certaines substances alimentaires. L'autre est soluble dans l'eau, et, semble-t-il, insoluble dans les graisses. Nous montrerons plus loin que le facteur soluble dans l'eau est également soluble dans l'alcool. Cette dernière substance existe dans le lait. »

Ces deux physiologistes américains ont proposé d'appeler *facteur A* la vitamine soluble dans les graisses et *facteur B* celle qui se dissout à la fois dans l'eau et dans l'alcool.

Mac Collum et Davis ont montré que le *facteur B* soluble dans l'eau et dans l'alcool se trouve dans le lactose ou sucre de lait. Ils ont montré qu'une alimentation calorifiquement complète, mais stérilisée, aboutit à une cachexie fatale chez les rats ou leur assure une croissance normale, suivant qu'on y ajoute une quantité très faible de ce sucre.

Il est établi que ce facteur du lactose est identique à celui du cuticule du riz, qui est la vitamine de Funk, et avec celui d'autres

graines. Par exemple, il se trouve dans l'embryon de blé. Il n'est pas détruit par une ébullition même prolongée. Cette vitamine B, qui est une vitamine de croissance, est également présente dans la levure de bière.

Il semble que la vitamine B soit répandue dans un très grand nombre d'aliments d'origine tant végétale qu'animale. On la trouve dans toutes les graines, et lorsque celles-ci constituent environ 15 pour 100 de la ration, il est inutile de fournir aux animaux cette vitamine par ailleurs. On la trouve dans le lait, le petit lait, le jaune d'œuf, la plupart des éléments glandulaires du corps.

Le facteur A, soluble dans les graisses à l'inverse du précédent, a été mis en évidence, notamment par Osborne et Mendel, et son existence est aujourd'hui bien établie. Elle résulte notamment d'ingénieuses expériences sur la chute brusque du poids chez les animaux et notamment les rats soumis à un régime dégraissé, chute qui ne cesse que si on ajoute au régime non pas n'importe quelle graisse, mais telle ou telle graisse, par exemple du beurre et non du saindoux.

Les maladies par déficit de vitamines, par carence, le scorbut, le béribéri, etc., sont couramment rangées maintenant sous le nom d'*avitaminoses* dont il n'est pas besoin d'être très fort étymologiste pour comprendre le sens.

Eh bien! l'existence du facteur A a été mise en évidence et différenciée de celle du facteur B en réalisant, par le déficit de certains aliments gras chez certains animaux, des avitaminoses nettement différentes de celles que guérit la vitamine de Funk. C'est ainsi que chez les rats l'absence de la vitamine A se traduit notamment par une certaine maladie des yeux et des paupières, la *xérophtalmie*.

Le facteur A se trouve surtout dans les parties vertes des plantes, mais pas dans les graines. Pour ce qui est des aliments d'origine animale, on le trouve dans les graisses, non pas dans toutes et notamment dans les tissus adipeux, mais dans celles qui proviennent des tissus glandulaires (huile de foie de morue, etc.).

Il est aujourd'hui bien démontré que l'animal ou l'homme (cette façon de parler sent un peu le pléonasme) ne peut vivre sans un minimum de vitamines, et un régime alimentaire qui n'en contient pas les amène à la mort.

On sait qu'en dehors du béribéri et du scorbut on a voulu ranger parmi les avitaminoses diverses autres maladies, notamment la

pellagre, la maladie de Barlow, etc. Beaucoup de médecins cédant à une tendance vieille comme le monde ont eu même une propension à ranger parmi les avitaminoses une foule de malaises dont on n'apercevait pas la cause. Une hypothèse nouvelle et vague est toujours un bouche-trou bien commode pour obturer les discontinuités de nos connaissances.

Quoi qu'il en soit de tout cela où il y a, comme nous verrons tout à l'heure, une part de vérité, certains physiologistes ont cru pouvoir affirmer qu'il y avait un grand nombre de vitamines différentes et en particulier qu'il y en avait autant que de maladies par carence, chacune étant spécifique d'une de nos maladies.

Les travaux de Max Collum et de son école ont définitivement ruiné cette conception et établi que tous les besoins alimentaires nécessaires à la croissance des mammifères sont entièrement satisfaits par l'apport (en dehors de l'eau et de l'air) :

1° D'une quantité suffisante de calorique sous forme d'hydrate de carbone et de graisse.

2° D'une quantité suffisante d'aliments azotés contenant les acides aminés nécessaires.

3° D'une quantité suffisante de sels minéraux.

4° D'une quantité suffisante des vitamines A et B.

Si toutes ces conditions sont réalisées, il ne peut y avoir d'avitaminose.

*
* *

Au point de vue pratique, des conséquences importantes découlent de ce qui précède.

En ce qui concerne d'abord l'alimentation des enfants, il est certain qu'une nourriture trop exclusivement stérilisée peut amener chez eux les troubles les plus graves. Les nourrissons trop longtemps maintenus au régime du lait stérilisé et des farines hautement blutées (c'est-à-dire dépourvues du son porteur des vitamines) présentent tôt ou tard de l'*anémie* et du dépérissement. Ce n'est pas seulement l'aliment de l'enfant qui ne doit pas être dépourvu de ces vitamines, mais aussi celui de la nourrice, car il est maintenant prouvé que le lait d'une femme privée de vitamines n'en contient pas non plus.

Le scorbut infantile relève évidemment des mêmes causes. Il a été observé surtout dans les pays (Allemagne, États-Unis) où l'on abuse des préparations de lait cencentré et de farines lactées. Contrairement au rachitisme qui est presque exclusivement l'apa-

nage des enfants pauvres, on l'observe surtout chez les enfants des familles aisées où l'usage des laits et farines stérilisés est répandu.

La cause de ces faits et du même coup le remède apparaissent clairement à la lumière de ce qui précède. Puisque les vitamines des graines sont éliminées en même temps que leur enveloppe, puisque dans les aliments où les vitamines ne sont pas enlevées, elles sont en quelque sorte « tuées, » décomposées ou du moins rendues inefficaces par la chaleur, le remède est dans l'emploi, fût-ce en faible quantité, d'aliments frais, de lait cru ou du moins fraîchement stérilisé, de farines non dépourvues de son.

L'art si difficile de la pédiâtrie doit éviter ici un écueil. L'emploi exclusif pour l'enfant d'aliments décortiqués ou stérilisés doit être absolument proscrit. Les conceptions pseudo-scientifiques qui ont conduit là ont fait leur temps.

Chez l'adulte, la question se pose avec moins d'acuité, son instinct naturel le poussant, sans qu'il s'en doute, vers les aliments qui, tant par leur quantité que par leur nature, sont indispensables à sa nutrition. Mais dans les régimes, il faut également se garder d'une alimentation trop pauvre en vitamines. Tel est le cas du régime exclusif des pâtes alimentaires.

Il y a quelques années, sous l'influence des théories microbiennes, et surtout de Metchnikoff, il était admis que tous les mets doivent être cuits et parfaitement stérilisés. On criait « raca » sur les crudités, ces pelées, ces galeuses, porteuses de tous les germes infectieux. On avait tort. Il faut, à cause des vitamines, manger un peu d'aliments crus et notamment des fruits. Dût Mentchnikoff s'en retourner d'horreur dans sa tombe, c'est ainsi. Si le serpent de l'Eden, ce grand calomnié, a offert une pomme verte à notre mère-grand, je me demande si ce ne fut pas pour la mettre en garde à l'avance contre les excès du Metchnikoffisme.

Il n'est pas jusqu'aux malades à qui le régime stérilisé ne puisse être nuisible, s'il se prolonge trop. A ceux-là les bouillons de légumes, les orangeades et citronnades, le lait cru apporteront l'appoint nécessaire en vitamines. Mais c'est assez sur ce sujet qui pourrait me faire incriminer, à bon droit, d'exercice illégal de la médecine.

Si de ces contingences alimentaires, — hélas! bien importantes, — si de cet aspect pratique de la question, nous passons à un point de vue un peu plus scientifique, nous voyons que les vitamines offrent au physiologiste bien des aperçus captivants. Si le phénomène vie ne s'en trouve pas entièrement élucidé, — nous n'en

sommes pas encore là ! — du moins ces recherches récentes projettent sur lui quelques lueurs singulièrement suggestives.

Tout d'abord, il est prouvé que les vitamines ne peuvent pas être créées par les animaux eux-mêmes qui en ont besoin. Elles n'existent dans le lait, cela a été démontré, qu'autant qu'elles sont présentes dans la nourriture de la mère. L'origine des vitamines ne saurait donc être cherchée chez les animaux. Seraient-elles donc fabriquées par les végétaux? Cela est possible.

En tout cas, des expériences récentes de Bottomley et Mockeridge ont établi qu'il existe pour les plantes, comme pour les animaux, des substances qui, même à faible dose, stimulent vigoureusement leur croissance, et qui paraissent être voisines de la vitamine de Funk, sinon identiques. On les a appelées des *auximones*, ce qui ne change rien à l'affaire. On a été amené à penser que ces substances pourraient être produites dans les plantes par les bactéries qui, comme on sait, collaborent dans le sol à la nutrition des végétaux, notamment dans la nitrification.

Les expériences sur ce sujet ne sont pas encore suffisantes pour asseoir une opinion nette. Mais ces aperçus nouveaux peuvent être pris dès maintenant en sérieuse considération.

Parmi les faits qui laissent à penser que les microbes peuvent être les agents de synthèse, les fabricants des vitamines, il y a celui-ci : le microbe de la fièvre typhoïde, le bacille d'Eberth est capable de synthétiser, à partir de certains liquides qui n'en contiennent pas, une vitamine probablement identique au facteur B. Des cultures de bacille typhique on peut tirer un extrait qui agit efficacement, et comme ce facteur B, sur la croissance du rat.

***

Ce qui est remarquable dans l'action des vitamines, c'est l'infime quantité qui en est suffisante pour produire des effets physiologiques et curatifs très importants. Quelques fractions de milligrammes, dans le cas des extraits préparés par Funk, suffisent à produire des résultats considérables.

Et ceci nous ramène par une voie détournée à l'action si longtemps disputée de quantités très petites de certaines substances sur les organismes vivants.

On s'est imaginé un moment, vers le milieu du siècle dernier, qu'avec un petit nombre d'éléments, du carbone, de l'hydrogène, de l'azote, etc., on pouvait, — question de laboratoire et d'habileté

technique future, — faire de la matière vivante. Puis on s'est aperçu que, dans le chimisme vital, des corps considérés, à cause de leur petite quantité, comme des impuretés accidentelles, jouent en réalité un rôle prépondérant. On a reconnu que des infiniment petits chimiques, comme les diastases, sont les agents efficaces des actes les plus fondamentaux de l'évolution de la matière organisée.

Là-dessus vitalistes et antivitalistes ent échangé beaucoup d'arguments et même, — ce qui est plus utile, — quelques résultats expérimentaux. J'avoue, pour ma part, ne pas pouvoir me passionner pour ces controverses, et cette façon simpliste de poser les questions. Quand on aura réduit les phénomènes de la matière vivante à ceux de la matière inorganique, — et on n'en est pas là, — je ne vois pas en quoi on aura supprimé le domaine de l'inaccessible et du rêve. Dans les myriades d'électrons qui gravitent éperdument dans l'acier d'une tête d'épingle, n'y a-t-il pas autant de mystère et d'harmonie inexplicable que dans un fragment de muscle?

Donc il semble aujourd'hui admis que ces actions si importantes des infiniment petits chimiques dans le fonctionnement organique sont des actions non spécifiquement vitales, mais des actions catalytiques. Je rappelle qu'on désigne ainsi une réaction où un corps étranger, dit catalyseur, agit même en quantité infime par sa seule présence, et sans être lui-même altéré. L'exemple le plus courant de catalyseur est l'allumeur à mousse de platine que beaucoup de salles à manger ont sur leur suspension et qui provoque indéfiniment et automatiquement l'allumage du mélange gaz-air lequel ne se combinerait pas sans cela.

Eh bien! il semble que l'action mystérieuse des vitamines soit, elle aussi, comme celle des diastases, — ou dans un autre ordre d'idées celle des venins, — une action catalytique.

On sait quel est dans l'évolution de la matière vivante le rôle des ferments infiniment petits. Il est aujourd'hui prouvé qu'un grand nombre de ces ferments agissent par l'action de substances non spécifiquement vivantes qu'on peut en extraire mécaniquement ou chimiquement et qu'on a appelé des *diastases*. Par exemple le dédoublement du glucose en alcool et acide carbonique, qui constitue la réaction essentielle de la fermentation alcoolique et qui est réalisée par les cellules vivantes de la levure de bière, peut être réalisé de même par une diastase que l'on peut en extraire en écrasant ces cellules. Ce qui est remarquable dans cette diastase comme dans toutes celles qu'on voit intervenir dans les réactions chimiques de la

matière vivante, c'est qu'une quantité infime en est nécessaire et suffisante pour amorcer et entretenir presque indéfiniment la réaction entre des quantités relativement énormes de substances réagissantes. Il paraît aujourd'hui prouvé, que l'action des diastases est une action à tous égards de même nature que celle des *catalyseurs* minéraux que l'on voit intervenir aujourd'hui dans un si grand nombre de réactions chimiques utilisées industriellement.

De plus, les beaux travaux de Paul Sabatier notamment ont montré que l'action étrange des catalyseurs est due probablement à ce qu'ils forment avec les substances réagissantes des composés chimiques instables qui n'ont pour effet que de créer en quelque sorte une liaison, un chaînon de plus entre les corps en présence. Si j'ose employer cette image terre à terre, les catalyseurs sont un peu comme les intermédiaires qui font passer les denrées du producteur au consommateur. Ils sont les agents de liaison, les brasseurs d'affaires de l'organisme vivant. C'est probablement une action catalytique de ce genre, sans laquelle il manquerait quelque chose à l'assimilation des aliments, qui est le rôle des vitamines.

Tout cela n'empêche point qu'il y ait encore des physiologistes fort sérieux pour douter de l'existence même des vitamines. L'un d'eux, M. Röhmann de Berlin écrivait récemment : « L'hypothèse de n'importe quelle substance indispensable à la croissance est un moyen commode d'expliquer des recherches incomplètes qui deviendra inutile, sitôt que ces recherches seront achevées. »

C'est vrai, monsieur le professeur ; mais une hypothèse qui suggère des expériences nouvelles et apporte des résultats insoupçonnés, est une hypothèse utile. La science n'en saurait concevoir de meilleures... surtout lorsque par surcroît cette hypothèse permet de guérir des malades et des petits enfants.

CHARLES NORDMANN.

REVUE LITTÉRAIRE

UNE IMPOSTURE DE LA SCIENCE ALLEMANDE (1).

En 1298, un sculpteur, dont le nom s'est perdu et qui ornait la cathédrale de Strasbourg, acheva une frise où l'on voyait la « procession Renard, » où l'on voyait la messe des morts célébrée par l'âne, le bœuf et le cerf. Le mort était ce grand farceur de Renard, qui faisait le mort et, un œil clos, mais l'autre ouvert, guettait le joli moment de sauter hors de son brancard. L'ours tendait le goupillon; le loup portait la croix; le lièvre tenait un cierge allumé; la truie et le bouc étaient chargés du brancard; la chienne avait une posture inquiétante. L'âne chantait : le chat, servant de lutrin, lui présentait le livre de sainte musique où le chanteur appuyait deux sabots. Le cerf était à l'autel et, auprès du calice nu, lisait l'office.

Cette étrange scène, et plus étrange à l'église, est bien exactement l'illustration de l'un de nos romans de Renard, de l'un des mieux contés, et des plus libres et obscènes par endroits.

Plus tard, et après la Réforme, on détruisit à la cathédrale de Strasbourg la procession Renard. Mais, pendant des siècles, elle n'avait scandalisé personne. Les prédicateurs du moyen âge empruntaient aux romans de Renard quelques-uns des « exemples » qu'ils aimaient à développer dans leurs sermons. Or, si nous lisons aujourd'hui ces romans, il nous semble que les prêtres et les moines, les cérémonies de la religion, les préceptes de la morale y sont pour le moins tournés à la plaisanterie. Sans doute n'avons-nous pas raison. Peut-être aussi avons-nous tort d'entendre mal cette plaisanterie. L'une des plus anciennes images de Renard et de son cortège funèbre,

(1) *Le Roman de Renard*, par Lucien Foulet (librairie Champion).

où l'on voyait, dans l'église Sainte-Marie majeure, à Verceil en Piémont, un coq porter la croix, un deuxième coq porter l'encensoir, un troisième le goupillon, les poules suivre et qui chantaient les oremus, était un pavé de mosaïque marqué de cette inscription latine, *ad ridendum :* c'est pour rire. Peut-être ne savons-nous plus au juste ce que c'était que rire avec tant d'innocence. Peut-être confondons-nous, sans finesse, le badinage et la rude satire. Peut-être le moyen âge, que les amis du progrès se plaisent à nous représenter comme une époque sombre jusqu'au noir, a-t-il été le temps de la gaieté la plus anodine et charmante.

Nous connaissons très mal le moyen âge ; nous ne savons pas du tout l'interpréter. Nous lisons ses épopées, ses romans, ses chansons : nous sommes déconcertés ; les sentiments, les intentions nous échappent. Et, il faut l'avouer, les commentateurs même diligents ne nous aident pas beaucoup, ne nous aident pas à pénétrer cette âme d'autrefois, d'où est venue la nôtre et qui nous est plus étrangère que l'âme antique.

Les commentateurs n'ont pas le temps ; ou, si l'on veut, ils n'en sont pas encore là. Pour le moment, où ils travaillent à merveille, leur ouvrage immense consiste à délivrer le moyen âge d'une extraordinaire profusion de folies que leurs prédécesseurs avaient accumulées autour de sa littérature. M. Joseph Bédier, l'auteur des *Légendes épiques*, a entrepris cette besogne salutaire et l'a menée avec bonheur. A la suite de M. Bédier, maints érudits font de même et, quand ils auront achevé leur tâche préliminaire, il sera possible d'examiner les poèmes du moyen âge comme ceux de Ronsard ou de Malherbe, comme les tragédies de Corneille ou de Racine, non plus au travers des nuages que la critique déraisonnable avait assemblés, mais directement et avec une espèce de naïveté intelligente. L'étude parfaite que M. Lucien Foulet vient de consacrer au *Roman de Renard* est de celles qui auront nettoyé les environs du problème.

Un grand nombre d'œuvres du moyen âge ne sont pas signées ; le nom de l'auteur a disparu. Il s'agirait de le chercher, de le trouver, de chercher aussi quelques renseignements sur cet homme, de savoir ce qu'il a voulu dire. Faute de trouver le nom de cet homme et l'anecdote de sa vie, l'on connaîtrait son époque, les influences qu'il a subies, les circonstances qui l'ont fait écrire : et l'on s'occuperait de l'entendre un peu comme ses contemporains l'entendaient.

L'auteur?... Pauvres gens, qui vous figurez qu'au moyen âge il y avait des auteurs! Au moyen âge, les livres n'étaient pas écrits par

des gens de lettres. Les livres, au moyen âge, se faisaient, pour ainsi parler, tout seuls : comme l'*Iliade* ou l'*Odyssée*. Vous n'ignorez pas qu'Homère n'a point existé : la jeune Grèce, animée de poésie, chantait; ce qu'elle chanta, ce furent l'*Iliade* et *l'Odyssée*. Quant au scribe auquel on doit la conservation de ces poèmes, vous n'allez pas considérer ce garçon comme l'auteur de ces poèmes : l'auteur, c'est la foule. Au moyen âge également, l'auteur, c'est la foule. Voilà, en peu de mots, l'erreur principale et qui, à l'origine, est une erreur allemande. Lisez Wolf sur les poèmes homériques : les formules de Wolf ont été depuis lors étendues à l'épopée universelle. Jacob Grimm reprend les idées de Wolf; il écrit : « C'est le peuple entier qui crée l'épopée. Il est nécessaire que toute épopée se compose elle-même et ne soit écrite par aucun poète. » Il serait absurde... il est nécessaire... : on remarquera le dogmatisme de ces théoriciens, leur assurance catégorique; et la singularité de leur théorie, selon laquelle un poème se fait sans nulle intervention d'un poète. Ces théoriciens ont l'air de se moquer du monde, avec tant d'aplomb que d'abord on se demande s'il faut rire ou se fâcher. Il ne faut pas rire.

Mais il y a des poètes français du moyen âge : on sait leurs noms et leurs poèmes. En admettant même que Turold ne soit pas l'auteur de la *Chanson de Roland*, d'autres chansons de geste sont bel et bien signées. Les disciples de Wolf et de Grimm réduisent à si peu de chose l'initiative de ces poètes qu'autant dire ils suppriment les poètes. En doutez-vous? Lisez Renan qui, dans ses *Cahiers de jeunesse*, note à merveille les opinions florissantes : « On ne songe pas assez qu'en tout cela l'homme est peu de chose, et l'humanité est tout... » Je vois bien ce cheval, disait Aristote; mais, la chevaléité, je ne la vois pas : nos philosophes ne voulaient pas voir l'homme et croyaient voir l'humanité; imprudemment, ils immolaient le poète à la poésie... Renan continue : « Et les auteurs des fragments légendaires, ils sont presque toujours inconnus. Ah! que cela est significatif! Les érudits regrettent beaucoup qu'on ne sache pas leur nom en toutes lettres et syllabes, leur pays, leur condition, s'ils étaient mariés ou non, riches ou pauvres, etc. En vérité, j'en serais fâché, parce qu'alors on dirait très positivement l'*Iliade* d'Homère, le *Roland* de Turold, etc .. Alors, on attribuerait ces poèmes à un homme, et cet homme y a été pour si peu! Ce serait une fausseté historique. C'est l'esprit de la nation, son génie, si l'on veut, qui est le véritable auteur. Le poète n'est que l'écho harmonieux, je dirais presque le scribe qui écrit sous la dictée du peuple. » Le vrai poète, c'est le peuple. Et ces

prétendus poètes, les Homère, les Turold, ce ne sont, à un moment donné, que les scribes ou les secrétaires du peuple poète.

Ces Homère et autres Turold, on les remercie mal d'avoir au moins transmis l'œuvre du prodigieux poète le peuple : généralement, on les accuse d'avoir dénaturé, rapetissé, avili enfin l'œuvre dont ils sont les médiocres interprètes, l'œuvre qu'ils ne comprenaient pas. Ils ne la comprenaient pas; c'est tout naturel : l'individu, qui écoute la dictée formidable de l'humanité, s'embrouille.

Alors, on suppose, on invente et l'on admire, derrière les poèmes écrits du moyen âge, une incroyable floraison de poésie; derrière nos chansons de geste, on suppose, on invente et l'on admire des cantilènes innombrables, des chants épiques et lyriques, toute une « épopée primitive, » mais dont il ne reste absolument rien, pas une trace et non pas même un souvenir. Le *Roman de Renard* est, en son genre, une épopée : l'épopée du monde animal; on suppose, on invente et l'on admire, derrière le *Roman de Renard*, une quantité souveraine de contes relatifs à tous les animaux de la création. Les prétendus auteurs du *Roman de Renard* ou des romans de Renard, Pierre de Saint-Cloud, Richard de Lison, qu'importe? ne sont que les rédacteurs, les scribes. Le poète, ce fut l'auteur des contes anonymes : ce fut le peuple. Et la muse était la forêt, la prairie; la muse était, pour mieux parler, la Nature.

Cette théorie vient d'Allemagne. Elle en vient par Wolf et par Grimm. Et elle a tous les caractères, notamment la grandiose niaiserie, des systèmes qui se fabriquent en Allemagne. Elle sacrifie l'humble vérité à une idéologie vaste. Et puis, les érudits allemands l'ont employée au service de la Germanie. Elle leur a permis de faire, dans notre littérature ancienne, quelques annexions très avantageuses.

Par exemple, la *Chanson de Roland*, telle que Turold l'a copiée, ou l'a rédigée, ou l'a composée telle que nous l'avons sous les yeux, c'est un poème de chez nous : un Franc de France y glorifie la douce France. Mais, si la *Chanson de Roland* n'est que la forme tardive et arrangée d'une épopée lointaine, qui durait depuis des siècles, chantée longtemps avant d'avoir été jamais écrite, on observera tout ce qui reste, en ce dernier poème, de ses poignantes origines; l'on y verra une idée de la guerre, une idée de la royauté, une idée de la féodalité, une idée du droit et une idée de la femme, qui sont, — regardez bien! — des idées germaniques. Et l'on définira la *Chanson de Roland* « l'esprit germanique sous une forme romane. » Aussitôt, le tour est

joué. Par qui? Par les savants d'Allemagne ou, hélas! par des savants de chez nous que dupait et que détournait la superstition de la science allemande. Or, le même Jacob Grimm, l'un des ingénieux Allemands qui ont le mieux collaboré à ces besognes d'annexion, quand un jour le bruit court que les *Nibelungen* ne seraient pas d'origine allemande, mais scythique, ce bon Jacob a du chagrin : « Si l'on met en question l'origine de notre poésie héroïque, j'avoue que je n'abandonnerai pas volontiers, de prime abord, le sol connu, les rives de notre Rhin bien-aimé. S'il me fallait admettre une origine scythique, cela me ferait le même effet que s'il me fallait abandonner ma religion pour une autre religion plus ancienne. » Il tenait à son bien, ce Boche; seulement, il chapardait le bien d'autrui : c'est la manière de chez lui. La manière de chez nous, jusqu'à ces derniers temps, ce fut de nous laisser piller par les savants de Germanie. Mais, en 1912, M. Bédier, citant ces lignes de Jacob Grimm, a répliqué : « Pareillement, je ne conviendrai pas sans de bonnes raisons que les chansons de geste soient d'origine germanique; et, ne connaissant à l'appui de cette hypothèse que des raisons sans force, je ne rendrai notre *Chanson de Roland* aux Germains que lorsque les Allemands auront d'abord rendu aux Scythes leurs *Nibelungen*. » On dira que la science et le patriotisme n'ont rien à démêler ensemble : c'est aux savants allemands qu'il faut le dire; les nôtres ont, jadis et naguère, poussé l'abnégation patriotique au delà de ce que voulait la vérité. L'on répétera les magnifiques paroles que prononçait Gaston Paris au Collège de France, le 8 décembre 1870, quand les armées allemandes resserraient leur « cercle de fer » autour de la capitale : « Je professe absolument et sans réserve cette doctrine, que la science n'a d'autre objet que la vérité, et la vérité pour elle-même. Celui qui, par un motif patriotique, religieux et même moral, se permet dans les faits qu'il étudie, dans les conclusions qu'il tire, la plus petite dissimulation, l'altération la plus légère, n'est pas digne d'avoir sa place dans le grand laboratoire où la probité est un titre d'admission plus indispensable que l'habileté. » Si l'on n'attribue pas à l'érudition tant d'importance et même si on la regarde comme un jeu subtil, la probité est la règle du jeu. Mais, tandis que nos savants menaient à la plus exquise délicatesse leurs scrupules de toute sorte, les savants allemands trichaient : nos savants se laissaient voler.

Appliquée au *Roman de Renard*, la théorie allemande est une habile transposition du système qui a donné de si fameux résultats

pour les chansons de geste. Comme on a créé la fiction d'une épopée primitive et populaire, on crée la fiction d'une épopée animale antérieure aux poèmes écrits. Cette épopée animale, où a-t-elle pris naissance et à quelle époque? Demandez-le à Grimm : dans les forêts de Germanie, avant les invasions. Mais, Jacob Grimm n'est plus à la mode; c'est un vieux romantique suranné? Demandez-le donc à M. Hermann Suchier, professeur de philologie romane à l'Université de Halle et, en 1900, l'auteur d'une *Histoire de la littérature française;* il écrit : « La thèse de Jacob Grimm, qui voyait dans les contes d'animaux circulant parmi le peuple la source principale du *Renard*, a été confirmée par les plus récentes investigations. Les Germains, qui ont répandu en France tant de légendes, de coutumes, d'institutions et de manières de voir, ont aussi contribué pour une large part à y introduire les contes d'animaux. Aux Français appartient sans conteste le mérite d'avoir les premiers développé ce genre littéraire dans une langue moderne. » Que ces lignes sont bien allemandes! Elles vous ont, avec perfidie, un si bon air de loyauté; elles se terminent si gentiment sur l'éloge des Français! Seulement, avant de rien accorder aux Germains, l'on a fait aux Germains la part du lion, sans discrétion ni cérémonie : le *Roman de Renard* est allemand, tout allemand, et allemand comme on ne l'est pas; ensuite, ces gracieux Français en ont traduit quelques morceaux, avec talent.

C'était le seul moyen d'annexer à la Germanie le *Roman de Renard*, écrit chez nous, et en français, par des Français. Il y a bien un *Reinhart Fuchs*, en allemand. Mais il n'a pas l'ancienneté que l'on voudrait et il dérive trop évidemment des poèmes français : de poèmes perdus, disait-on ; de nos poèmes conservés, comme le dit et le prouve M. Lucien Foulet. Le seul moyen d'annexer à la Germanie le *Renard* était ainsi de supposer, à l'origine de ce roman, toute une épopée animale, non écrite, et populaire, et perdue, et de source allemande. Allemande? Mais oui! Et, comme elle est perdue, — ou n'a point existé ailleurs que dans l'imagination de Jacob Grimm et compagnie, — allez donc y voir, si j'ose m'exprimer ainsi!

Comment se fait-il que la théorie allemande, si allemande, si peu conforme aux saines méthodes françaises et, d'ailleurs, si manifestement profitable aux cupidités de la Germanie, ait eu chez nous ce grand succès? Car elle avait conquis tous nos savants, ou à peu près : la résistance que lui opposa Paulin Paris n'en préserva point

Gaston Paris, pourtant si avisé. Telle était alors la crédule confiance que l'on accordait à la science allemande! Les érudits allemands faisaient chez nous la pluie et le beau temps. Or, l'érudition n'est pas allemande. Elle est française, et non pas naturalisée française, mais née en France et de parents français. Nos bénédictins ont inventé l'érudition, la vraie. Ils ont eu les grands maîtres qui font les principales découvertes, qui organisent le travail et le dirigent sans faiblesse ; et ils ont eu les équipes laborieuses qui accomplissent les indispensables corvées. Eh! bien, au milieu du siècle dernier, plus tard encore, nos érudits oubliaient tout cela pour se mettre, disaient-ils sans vergogne, à l'école de la science allemande. L'oubliaient-ils, ou préféraient-ils se dire les élèves de l'Allemagne plutôt que les élèves des religieux?... Ils ont été des élèves dociles, jusqu'à la pire soumission quelquefois, et jusqu'à l'imprudence généralement. L'Allemagne avait emprunté à la France, — comme elle emprunte : et c'est pour confisquer, — l'érudition, qui nous est revenue marquée des défauts allemands, tarée d'une certaine déraison, puis secrètement tournée au service de l'Allemagne. Nos savants ne s'en sont point aperçus : car ils subissaient un prestige.

En outre, la théorie des origines populaires avait été bien adroitement combinée pour les séduire. Elle était, en quelque façon, républicaine et démocratique. Aux alentours de 1848, elle coïncida le mieux du monde avec la philosophie et la politique à la mode. On avait alors le goût de glorifier premièrement le Peuple et de lui attribuer toutes les vertus et tous les droits, le talent aussi et le génie universel, le génie de se gouverner lui-même : et comment lui refuser le génie de la création poétique ? Est-ce qu'il n'était pas le Peuple souverain? Les autres souverains, les souverains d'ancien régime, sont volontiers les protecteurs des arts et de la littérature; il leur damait, en quelque sorte, le pion : car il était lui-même les artistes et les poètes. L'on recherchait, l'on découvrait ou l'on inventait à l'envi les poètes paysans et les poètes ouvriers. On avait eu, l'on avait cru avoir, Magu, tisserand de Lisy-sur-Ourcq ; Reboul, de Nîmes; Jasmin, d'Agen. Olinde Rodrigues publiait, sous le titre de *Poésies sociales des ouvriers*, une anthologie des « poètes travailleurs, » parmi lesquels on distingua un cordonnier du nom de Savinien Lapointe. Mme Sand, qui avait le cœur si généreux, s'éprit d'un ouvrier maçon, Charles Poncy, poète qu'elle préféra de beaucoup à Victor Hugo, cet aristocrate. Elle écrivait à Poncy : « C'est le Peuple, qui éclate par votre voix! » Elle refusa d'être une grande

dame ; elle sacrifia son bisaïeul, le maréchal de Saxe, et son trisaïeul le roi de Pologne à « sa mère la comparse et à son grand-père le marchand d'oiseaux. » Elle réclamait l'honneur d'« être peuple ; » et, n'estimant désormais que la « littérature prolétaire, » elle se vanta de son « sang plébéien. » Elle attendit toute poésie du « feu sacré qui couve dans le peuple depuis six mille ans, » disait-elle : car elle avait une manière exubérante de compter.

Au Peuple poète on promit l'avenir ; en tout cas, on lui donna le passé. L'on décida qu'il était l'auteur d'une immense épopée chevaleresque, hélas ! perdue, et dont les œuvres de Turold et autres petits rédacteurs ne sont que le dernier reflet ; l'auteur aussi d'une immense épopée animale, perdue, hélas ! et dont les romans de Renard n'ont sauvé qu'un certain nombre d'épisodes. Encore ne les ont-ils que mal sauvés, Pierre de Saint-Cloud, Richard de Lion et autres rimeurs de cabinet n'étant guère capables d'incarner le génie formidable du Peuple : un air de flûte ne rend pas le vacarme des ouragans, les murmures de la forêt, le concert illimité de la nature.

Comme c'étaient pourtant des savants qui formulaient avec entrain cette hypothèse, il fallut au moins présenter quelques arguments et trouver quelques preuves un peu nettes de cette activité poétique attribuée au Peuple. On organisa une science qui eut pour objet de recueillir les témoignages : et ce fut le folklore.

Les folkloristes vont par les villages, interrogeant les paysans, finissent par découvrir un bon vieux ou une bonne vieille qui leur raconte des histoires ; ils notent soigneusement ces récits, les font imprimer : et voilà de la littérature populaire. M. Foulet, dans son essai sur le *Roman de Renard*, étudie les *Contes populaires de Lorraine* publiés par M. Cosquin, « l'une des collections françaises les plus connues et qui méritent le plus de l'être. » M. Cosquin ne s'est adressé qu'à un seul village : « Ces cent contes et les variantes, dit-il, ils ont été recueillis par mes sœurs et moi à Montiers-sur-Saulx, village de Lorraine, — ou, si l'on veut plus de précision, du Barrois, — situé à quelques centaines de pas de l'ancienne frontière de Champagne. Nous devons la plus grande partie de notre collection au zèle intelligent et à la mémoire prodigieuse d'une jeune fille du pays, morte aujourd'hui, qui s'est chargée de rechercher par tout le village les contes des veillées et nous les a ensuite transmis avec une rigoureuse fidélité. » M. Foulet ne suspecte pas la bonne foi de M. Cosquin ; mais il demande : « Qui était cette jeune fille au zèle intelligent et à la mémoire prodigieuse? Savait-elle lire ? Quels livres

lisait-elle? Soupçonnait-elle qu'on racontât ailleurs des histoires analogues? Avait-elle une idée du travail que préparait M. Cosquin? Et, ces bonnes gens des veillées, qui étaient-ils? Prenaient-ils la parole chacun à leur tour, ou y avait-il des conteurs attitrés? D'où venaient leurs histoires?... » A Montiers-sur-Saulx, y avait-il une école, au temps de M. Cosquin? « De quels livres s'y servait-on? Quels livres aurait-on trouvés chez les habitants?... » M. Cosquin ne répond à aucune de ces questions; et nulle question de ce genre n'est jamais posée aux folkloristes. M. Foulet compare l'extrême sévérite avec laquelle on a bien raison de taquiner le philologue et l'indulgence dont profite le folkloriste. Eh! sans indulgence, le folkloriste serait inutilisable : car il travaille sans méthode; et quelle méthode suivre, en son jeu plaisant?

Une fois, M. Cosquin s'est occupé de savoir d'où venaient à Montiers-sur-Saulx, les contes que recueillait la jeune fille au zèle intelligent : « Quelques-uns avaient été apportés dans le village, peu d'années auparavant, par un soldat qui les avait entendu raconter au régiment. » Et M. Foulet : « Quel jour une simple phrase comme celle-là nous ouvre sur les origines des contes qu'on se redit dans tel ou tel villlage! C'est Montiers-sur-Saulx brusquement mis en communication avec le reste de la France et, qui sait? peut-être avec la littérature! » Judicieuse remarque : ces contes, qui seraient la source des poèmes, ne dérivent-ils pas des poèmes?

Pour démontrer que ces contes ne dérivent pas des poèmes et que les poèmes dérivent d'eux, il faudrait exactement dater le folklore : on n'y parvient jamais. On recueille en divers pays, en tous pays, des contes d'animaux, par exemple, et qui ont ensemble des analogies singulières. Alors, on dit : ces contes, latins ou germaniques, slaves ou scandinaves ne sont pas nés d'hier et d'un seul coup dans tous ces divers pays ; ils témoignent du temps où le peuple composait, — et les savants allemands disent, les savants de chez nous répètent : en Germanie, — l'épopée animale. Ces contes, recueillis partout de nos jours et qui ont ensemble des analogies, ont aussi des analogies avec le *Roman de Renard* : l'origine de ces contes ne serait-elle pas tout simplement le *Roman de Renard*? Mais on répond : jamais de la vie! comment voulez-vous qu'un poème, un vieux poème du XIIe siècle se soit répandu en tous pays lointains et jusque chez les Slaves et les Scandinaves? Répliquons : vous admettez bien que se soit répandu en tous pays lointains et jusque chez les Scandinaves et les Slaves un conte, une quantité de contes, et non

écrits; serait-ce l'écriture, le seul fait d'avoir été un beau jour rédigée, qui empêcherait une histoire d'animaux d'être connue en divers lieux et conservée au cours des siècles?

Si ingénieux que soient les folkloristes — et, d'habitude, ils ne le sont que trop : le désir de composer un joli recueil touche ces gens de lettres et les anime, — et plus est rigoureuse leur loyauté, souvent mise à l'épreuve, moins leurs recueils sont aguichants : ils n'ont à nous offrir que des récits d'aujourd'hui, du folklore moderne. C'est par hypothèse, — et quelle hypothèse en l'air! — qu'on vieillit ce folklore et qu'on le place à une époque si ancienne, plus reculée que le XIIe siècle où fut écrit le *Roman de Renard*. Il nous faudrait du folklore ancien, daté par exemple du XIe siècle ou des premières années du siècle suivant. Il n'y en a pas. On en cherche ; et l'on n'en trouve pas : mais on tâche d'en attraper au moins la trace, fût-elle extrêmement ténue, un peu effacée même. Or, entre les années 1114 et 1117, Guibert, abbé du monastère de Nogent, près de Coucy, écrivit en latin l'histoire de sa vie et raconta comment Galdricus, évêque de Laon, fut assassiné par un vilain nommé Teudegald. Ce vilain, l'évêque le connaissait et avait coutume de l'appeler Isengrin, parce qu'il avait un visage de loup. Guibert ajoute : « Quelques personnes, en effet, nomment ainsi les loups. » Dans le *Roman de Renard*, qui est une œuvre de la fin de ce XIIe siècle, chacun sait que le loup s'appelle Isengrin. De sorte que, disent les théoriciens des origines populaires, les aventures d'Isengrin couraient le Laonnois environ trois quarts de siècle avant que ne fût rédigé le *Roman de Renard* tel que nous le possédons. Il y avait donc un roman de Renard, populaire et non écrit, à une époque où n'existaient ni Pierre de Saint-Cloud ni Bernard de Lison. Voilà conclure, et promptement! M. Foulet ne se laisse pas mener là. Ce n'est pas le vilain nommé Teudegald, c'est l'évêque de Laon, qui emploie le sobriquet d'Isengrin : donc, vous ne savez pas que cette façon de parler fût populaire. Et Guibert de Nogent ne dit pas que le sobriquet d'Isengrin fût d'un usage populaire : quelques personnes, dit-il, l'emploient volontiers. Bref, ce passage de Guibert prouve que les auteurs du *Roman de Renard* n'ont pas inventé le nom d'Isengrin, mais ne prouve pas du tout qu'ils n'aient pas inventé les aventures d'Isengrin. Dans le même passage de Guibert, un mot n'était pas facile à comprendre : on lisait *Renulfus;* et, tout de go, l'on traduisait *Renard*. Vous voulez rire? Mais non! Gaston Paris lui-même écrit : « Il semble bien que le nom de Renoul soit employé comme le fut plus tard celui de Renard. » Renulfus, Renoul et Renard : ainsi,

Renard accompagnant Isengrin, le folklore ancien du Laonnois nous donnerait, et grand merci, les deux héros du *Renard*. Seulement, il est difficile de lire Renard sous le vocable Renulfus; et puis la phrase où il y a Renulfus et où Gaston Paris nous invite à flairer le renard est toute dépourvue de signification, par malheur. Un autre manuscrit, par bonheur, fournit le texte véritable, où il faut lire, au lieu du Renulfus très bizarre, le participe *revulsus*. Tout aussitôt, la phrase devient claire : mais le Renard en est absent. Ainsi tombe, s'évanouit et disparaît le folklore animal des années 1114 à 1117, qui était le meilleur appui de la doctrine et qui prêtait un joli air d'ancienneté aux anecdotes que nos vaillants folkloristes modernes recueillent en se promenant. Il n'en reste rien, que le sobriquet d'Isengrin, donné au loup dans le Laonnois par quelques personnes, dont un évêque, sobriquet d'ailleurs assez rare, assez peu familier au public ordinaire pour que Guibert ait dû l'expliquer et le traduire à son lecteur.

Ainsi tombe, s'évanouit et disparaît le prétendu folklore ancien, chaque fois qu'on essaye de le dater, si l'on ne cède pas à la tentation de lire ce qu'il serait agréable de lire et si l'on a pris son parti de lire tout uniment ce qui est écrit. Ainsi tombe, s'évanouit et disparaît, généralement, toute espèce de folklore, fût-il moderne, si l'on a soin d'apporter à son examen la méthode et la précaution que la saine critique recommande. Il ne suffit pas de recueillir un conte : il faut se méfier du conteur. La méfiance et la critique, c'est tout un. Le conteur populaire, à qui a-t-il emprunté son anecdote? A son camarade, n'est-ce pas? lequel la tenait du soldat qui, l'ayant apprise au régiment, la colportait à Montiers-sur Saulx! Mais, au régiment, c'était un malin qui la débitait, et qui peut-être la tenait d'un « savant » ou l'avait lue dans un livre. Derrière les conteurs populaires, il y a toujours, visibles ou cachés, des savants et des livres. La foule n'invente rien : quelqu'un dans la foule a peut-être inventé le sobriquet d'Isengrin; mais la foule n'a composé jamais ni une épopée ni le *Roman de Renard*. Un chanteur populaire invente une pauvre petite chanson peut être, courte et sotte : les belles chansons populaires sont l'œuvre de poètes bien doués et lettrés, qui ne les ont pas toujours signées, qui les ont toujours écrites, ce qui s'appelle écrire; mais n'allez pas confondre, pour les besoins de la cause, la poésie anonyme et la poésie populaire. C'est un métier de faire un livre, une épopée, un roman; c'est un métier qu'on ne sait pas sans l'avoir appris. Les poètes ouvriers ou paysans qui excitaient l'admiration de la bonne Mme Sand, veuillez les lire, étaient pourris de littérature. Charles

Poncy, le maçon, vous imitait Victor Hugo à tel point qu'elle était obligée de lui dénigrer son modèle ; et, quand il ne rêvait que de chanter « Juana l'Espagnole, » elle avait toutes les peines du monde à lui rappeler qu'il était le Peuple poète. De ces poètes ouvriers ou paysans que les républicains lancèrent, de 1830 à 1848, il n'est rien resté, rien. Le Peuple a-t-il perdu sa poésie depuis qu'on le mène à l'école et depuis que Mme Sand et sa postérité l'encouragent?

Plutôt que de risquer de telles conjectures, si attristantes, il vaut mieux penser qu'autrefois comme aujourd'hui la littérature était l'ouvrage des gens de lettres. « Nous avons la conviction et parfois la certitude, — écrit M. Foulet, — qu'en nombre de cas on a voulu expliquer la formation des branches de *Renard* par des contes modernes qui dérivaient de ces branches mêmes. » Il faut retourner au livre. Derrière le *Renard* français, il y a un *Ysengrimus* latin, de quelques années antérieur. Et, derrière l'*Ysengrimus* latin, qu'y a-t-il? Rien qu'on sache; et, en d'autres termes, il n'y a rien. L'*Ysengrimus* est une œuvre savante. Les romans de *Renard* sont des œuvres de clercs. L'*Ysengrimus* et les romans de *Renard* sont des œuvres du XIIe siècle français. Pour les interpréter avec justesse, il convient d'y chercher la pensée du XIIe siècle français, et non pas l'écho de ce qui s'est chanté ou murmuré dans les forêts de Germanie avant les invasions. Cette épopée animale, narquoise, — et narquoise, de quelle façon? — placez-la dans son milieu; comparez-la aux œuvres de la même époque où la société d'alors est peinte; rapprochez-la des événements dont elle a subi l'influence. Déjà vous commencez de mieux l'entendre, si vous n'y guettez plus la clameur d'une foule indistincte, mais la voix d'un poète, si vous la dégagez d'un mystère inutile et l'amenez à la clarté du sens commun. Ces fameuses ténèbres du moyen âge, c'est la science allemande, à la fois déraisonnable et astucieuse, qui les avait accumulées. Toute notre vieille littérature en était obscurcie : l'on n'y voyait plus rien. Dans cette confusion, les savants allemands travaillaient pour la Germanie ; et, jobards, nos savants travaillaient avec eux. Notre nouvelle école d'érudits, et qui ne date pas de la guerre et de la rancune récente, — les *Légendes épiques* de M. Bédier ont paru de 1908 à 1913 et le *Roman de Renard* de M. Foulet vient de paraître, mais était composé avant la guerre, — a dévoilé l'erreur et l'imposture : elle nous rend notre littérature médiévale et va lui rendre sa clarté, preuve qu'elle est française.

André Beaunier.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La Chambre des Députés a poursuivi, durant toute la quinzaine qui vient de s'écouler, la discussion sur le traité de paix avec l'Allemagne. Au cours des premières semaines du débat, elle a entendu d'excellents discours, quoique peu d'orateurs aient considéré le Traité dans son ensemble et se soient placés au point de vue le plus général : cette paix, par laquelle on s'était proposé de refaire le monde, quelle Europe nous fait-elle ou nous laisse-t-elle? Et d'abord, quelle France? Mais, ensuite, quel Occident et quel Orient? Au milieu de cette Europe, quelle Allemagne ? Au fond, là-bas, quelle Russie? Dans le Sud-Est, que seront les Balkans de demain; et, jusqu'où, vers le Centre, les Balkans s'étendront-ils? L'Europe nouvelle, constituée par les tout jeunes États formés des débris des Empires, est-elle née et peut-elle vivre? En d'autres termes, avons-nous la paix, une paix complète, solide, durable? Pour réparer les ruines de la guerre, il va falloir beaucoup et longtemps travailler. Pouvons-nous, dès maintenant, nous mettre au travail, en toute sûreté, dans une bonne maison, derrière de bonnes murailles, à l'abri d'une bonne frontière, soutenus par de bonnes amitiés, ayant devant nous, si nous voulons sortir, de larges routes et de longues perspectives?

Un par un, pourtant, les divers éléments du problème ont été examinés, et il est bien permis de penser que la discussion aurait pu être abrégée, mais non qu'elle a été inutile. D'un consentement unanime, en passant au crible, parfois un peu minutieusement, les conditions du Traité, on s'est attaché à chercher moins ce qui y manquait que ce qu'on pourrait y ajouter, moins ce qu'il y a à y reprendre que ce qu'on en pourrait tirer. Tout le monde, sur les bancs de la Chambre, a, en somme, exprimé l'inquiétude, non point que les conditions imposées à l'Allemagne n'aient pas été assez rigoureuses, mais que les garanties stipulées pour leur exécution ne soient peut-être pas

pleinement efficaces : c'est ce que nous avons dit et répétons ici depuis le mois de mai. Tout le monde, sur les bancs du gouvernement, s'est évertué à établir ou qu'on ne pouvait en espérer mieux, ou qu'on n'a pu mieux faire, et qu'on peut, pour la suite, s'en reposer sur le Traité, sinon sans vigilance, du moins avec tranquillité. M. André Tardieu est venu et revenu affirmer sa confiance dans la qualité de son ouvrage, en ce qui concerne particulièrement les garanties diplomatiques et militaires; M. Loucheur en a fait autant en ce qui concerne les garanties économiques, et M. Klotz lui-même a tenu à ne pas demeurer en reste pour ce qui est des garanties financières. Fasse la fortune de la France que les dieux les aient entendus! C'est une manière de créer le fait que de manifester la foi. Mais si trop douter de soi empêche de manifester l'une, en être trop content détourne de créer l'autre. Entre les deux excès, l'écueil est double.

Il est possible que tel ou tel,—faut-il dire des adversaires, puisqu'à très peu d'exceptions près, tous voteront la ratification? — mais des contradicteurs ou des interrogateurs, ait poussé trop loin ses objections; mais les ministres aussi ont exagéré les mérites du Traité, comme les autres en avaient exagéré les défauts, quand ils en ont porté la défense jusqu'à l'apologie, et haussé l'apologie jusqu'au panégyrique. En fait de mérites, le Traité de Versailles a principalement des vertus, dans le sens de l'expression : « en vertu ; » ce qui pourra être, mais ce qui n'est pas encore. M. André Tardieu, que le doute n'aura pas atteint un instant, après s'être efforcé de prouver qu'aucune des garanties nécessaires ne nous manquait, aux termes mêmes du Traité et des conventions complémentaires, n'a pas voulu s'en tenir là, et il a sans broncher assuré la Chambre qu'aucun Traité, dans toute l'histoire, ne nous en avait donné de plus grandes ou d'aussi grandes. C'est curieux, pour le remarquer en passant, qu'on invoque l'Histoire avec cette hardiesse, alors qu'on l'a, dans les négociations, si délibérément écartée, et, même, qu'on en a si dédaigneusement fait fi. Eût-il été, par exemple, indifférent de se rappeler comment l'Histoire avait posé pour nous, depuis trois siècles, la question vitale de la Rive gauche du Rhin? Sans doute, on dit qu'il y a la nouvelle école, qui fait profession de croire à un monde tout neuf, dans lequel l'Europe est une toute vieille chose, toute petite. Une pensée qui franchit d'un trait les océans n'est pas arrêtée par un fleuve. Mais l'ancienne école avait du bon ; il lui était arrivé de rencontrer des formules qui ressemblent beaucoup à des vérités éternelles, si l'on appelle ainsi ce qui a duré et durera autant que l'humanité. Celle-ci,

en tête, que nous avons déjà trop souvent citée, mais que nous ne nous lasserons pas de reproduire, parce qu'elle ne cessera jamais d'être la règle d'une sage politique : il est plus prudent de fonder sa sécurité sur soi-même que sur autrui.

En sacrifiant, dans la fameuse « option » du 17 mars, la frontière militaire du Rhin à des alliances dont personne, d'ailleurs, ne méconnaît ni ne conteste l'intérêt, on a failli à cette règle certaine. « Il fallait choisir, » répond-on. Non ; il fallait manœuvrer pour n'être pas obligé de choisir. En tout cas, il fallait peser et faire peser le choix. Renoncer à placer de préférence ses sûretés en soi-même, c'était se condamner à les demander à d'autres, ou du moins à les recevoir d'eux. A les recevoir telles qu'ils voudront ou qu'ils pourront les offrir.

C'est pourquoi l'on doit aujourd'hui suivre avec une attention extrême ce qui se passe ou ce qui se prépare au Sénat des États-Unis et dans l'opinion américaine. Nous avons dit que la paix de Versailles était pour nous en fonction des alliances qui, contre « une agression non provoquée » de l'Allemagne, sont réputées nous tenir lieu de frontière stratégique. Tout amendement ou toute réserve, toute restriction, même éventuelle, pratique donc littéralement une brèche dans notre frontière. Tout ce qui menace de faire obstacle au déclenchement automatique et immédiat de l'alliance risque d'en diminuer la valeur, en affaiblissant la garantie. C'est fait maintenant, et nous avons choisi. Il ne s'agit plus de regretter, mais d'utiliser au maximum, et, pour le reste, d'aviser. Plus le Sénat américain aura, s'il le fait comme on en annonce l'intention, introduit de réserves dans l'approbation du Traité, plus nous nous verrons à nouveau contraints de tirer de nous-mêmes les sûretés qui ne nous viendront point du dehors, et plus nous aurons à mesurer l'effort que nous devrons continuer non sur ce que nous voudrions faire, mais sur ce que nos alliés hésiteront à faire.

Quoi qu'il en puisse être demain, le Parlement français n'y pouvait pas grand'chose, et il n'est pas de matière où, par ailleurs omnipotent, il soit constitutionnellement plus impuissant. La discussion s'étant déroulée dans toute son ampleur, M. Louis Barthou ayant éloquemment développé les critiques et soutenu les conclusions de son rappport, il n'y avait plus, pour la clore, qu'à entendre le président de la Commission, M. René Viviani, et M. Clemenceau, président du Conseil. Puis il n'y avait plus qu'à faire circuler les urnes, qui furent rarement plus pareilles à celle du Destin, dont l'arrêt est fixé d'avance.

Mais si, tout au long de ce brûlant septembre, les après-midis du Palais-Bourbon ont été, non pas peut-être délicieux, pourtant fort intéressants, ce sont surtout les matins qui y furent passionnés. La Chambre, qui aime les jeux alternés, discutait, en effet, le Traité de paix l'après-midi, mais, le matin, elle discutait la loi électorale. On sait qu'une réforme a été, il y a quelque temps, menée péniblement presque à son terme, au milieu de toutes sortes de pièges, chausse-trapes et traquenards. Ce n'est pas, comme on le dit à tort, la représentation proportionnelle; c'en est, à bien des égards, le contraire; ce n'en est toujours qu'une application fractionnée, par parcelles souvent infinitésimales. C'est une étrange et doctrinalement absurde combinaison de deux systèmes opposés, du système majoritaire et du système proportionnaliste.

Quels que doivent être les résultats de la prochaine consultation populaire faite selon ce régime, il est indispensable d'avertir que la représentation proportionnelle ne saurait en aucune façon, à aucun titre ni à aucun degré, en être rendue responsable. La machine a été montée à ses dépens autant peut-être qu'à son profit, car l'opération consiste essentiellement en ceci. Les élections législatives se font au scutin de liste, en principe départemental. Néanmoins, au-dessus d'un certain nombre de représentants, les départements peuvent être divisés en plusieurs circonscriptions. Toute liste ou tout candidat (nous simplifions) qui obtiennent la majorité absolue sont proclamés élus. S'il n'y a point de liste ou de candidat qui l'obtiennent, ou si toute une liste et tous les candidats ne l'ont pas obtenue, les sièges restant à pourvoir sont répartis proportionnellement. Le système proportionnaliste est, au surplus, relié au système majoritaire par l'attribution d'une prime à la majorité relative. Cuisine, comme on le voit, assez compliquée, par quoi le suff age univ rsel est accommodé à la mode majoritaire, avec une pincée de R. P. Devant la théorie pure, ce métis est un monstre, c'est une horreur. En pratique, il ne peut avoir qu'un seul avantage, qui serait d'avoir tué le scrutin d'arrondissement. Mais le scrutin d'arrondissement a, chevillé au corps, ce qui lui servait d'âme : il ne veut pas mourir encore!

La disposition qui porte que les départements, au-dessus de six députés, pourront être sectionnés, a fourni le prétexte. Comment sectionnerait-on? Mais, au préalable, sectionnerait-on ou ne sectionnerait pas? La seule fureur théologique d'un synode byzantin peut donner l'idée de la violence des controverses que partout, dans tous les coins, en séance et hors séance, ce problème, d'une importance

si personnelle, a déchaînées. Le Sénat romain n'avait eu à délibérer que sur la sauce à laquelle le turbot serait mangé : tout Sénat romain qu'il était jusqu'en sa décadence, n'eût-il pas perdu de sa dignité, s'il eût été appelé à délibérer sur celle à laquelle il serait mangé lui-même? Finalement, on a décidé qu'on ne sectionnerait point. Même le département de la Seine élirait en collège unique ses 54 députés, à moins cependant qu'à la dernière heure, il ne soit démontré qu'il est matériellement impossible d'organiser, de surveiller et de dépouiller un tel scrutin. En attendant, on s'est jeté dans cette solution paradoxale, par l'abus sophistique d'un argument vrai... « Plus le collège électoral est vaste, mieux la représentation proportionnelle y fonctionne. » Cela est sûr, au moins dans une certaine limite, qui est justement le point où les difficultés d'application touchent à l'impossibilité.

Ou, si l'on le veut, cela est très exact en théorie, mais n'est pas toujours réalisable en pratique. La bonne coupe, pour des élections au scrutin de liste avec représentation proportionnelle, paraît être de quinze à vingt-cinq noms par liste. Dans cette limite, le collège électoral est assez vaste, et il ne l'est pas trop. Il eût donc été raisonnable de « sectionner » le département de la Seine en deux ou trois circonscriptions ; seulement, on ne cherchait pas des raisons pour la raison, mais des raisons contre la raison. On ne voulait pas aboutir, mais faire échouer. Ici s'est dévoilé, plus tôt qu'on ne l'aurait cru, le vice profond de la demi-réforme, lequel est de prétendre faire jouer la représentation proportionnelle dans un cadre majoritaire. Nous l'avions bien dit : Le système majoritaire est un système, la représentation proportionnelle en est un autre; le mélange des deux n'est rien. La prime que l'on offre à la majorité fausse tout et pousse aux coalitions, qui vont directement à l'opposé du but de la représentation proportionnelle. C'est une tentative vaine de conciliation des contradictoires : ce sera probablement un essai manqué, un effort perdu. Mais il s'agissait de faire un chemin que la Chambre était incapable de couvrir autrement que par étapes.

Ce qu'a mis le plus en lumière le spectacle fâcheux qu'elle a donné dans cette circonstance, c'est la nécessité d'une réforme parlementaire. La réforme parlementaire doit être l'objet réel et positif de la réforme électorale, qui ne peut être à elle-même son propre objet. A quoi servirait-il de changer l'instrument, si le produit n'était pas changé? Il n'est pas certain que la racine du mal ne soit pas dans l'électeur, mais l'épanouissement du mal est dans l'élu. Hâtons-

nous de le soigner, si nous voulons le guérir. Tout l'État ne tarderait pas à en être infecté. Ils sont venus, les temps annoncés, il y a déjà une vingtaine d'années, par un député italien, le docteur Provido Siliprandi, dont les avertissements ne furent point écoutés comme ils auraient dû l'être : jamais diagnostic plus aigu n'avait été porté sur une société politiquement malade. Il ne parlait que de l'Italie, mais déjà le mur mitoyen brûlait. A présent, au lendemain d'une effroyable guerre, qui ouvre une crise peut-être plus formidable encore, à la fois nationale et internationale, universelle, parce que tous les pays y passent et parce que toutes les questions y sont agitées, il faut proclamer haut et net que nous ne pouvons aborder, avec l'outil que nous avons, la moindre des tâches qui nous sollicitent.

Il était aisé de prévoir que les sociétés, brutalement expulsées de leur orbite par une catastrophe sans précédent, et maintenues hors de cette orbite pendant cinq interminables années, n'allaient pas se rasseoir tranquillement dans leurs anciennes formes. Mais plus d'un répétait que cette guerre serait non seulement la plus grande des guerres, mais la plus grande des révolutions, qui le redisait en quelque sorte mécaniquement, l'ayant ouï dire, et n'en était pas intimement convaincu, ou ne se rendait qu'imparfaitement compte de ce qu'il répétait. Les signes sont devenus si évidents qu'ils frapperaient même un aveugle. Il peut y avoir révolution sans qu'il y ait sang répandu. En fait, il y a « révolution, » dès qu'il y a « retournement. » Or, qui nierait que l'échelle sociale est retournée, que les valeurs sociales sont renversées? A tout le moins, ces valeurs sont toutes brouillées, et se débattent à terre pêle-mêle, dans une curée dont le trésor public et les entreprises privées font follement les frais. La vie est tout ensemble chère et dure; les salaires tout ensemble énormes et insuffisants. Des sommets du gouvernement, on chante l'hymne à la production, on crie à la nation d'oser. Mais fait-on tout ce qu'il faudrait pour la mettre en position d'oser et en condition de produire? Du manque de matières premières et de main-d'œuvre à la réduction de la journée de travail et aux grèves, n'est-elle pas paralysée par trop d'entraves? A l'intérieur et à l'extérieur, n'est-elle pas surchargée du poids de trop d'incertitudes?

Avant que cette Chambre disparaisse, on va probablement lui soumettre le traité qui vient d'être conclu à Saint-Germain avec l'Autriche, et dont le texte avait été, le 2 septembre, consigné *ne varietur* entre les mains du chancelier Renner, en même temps qu'une lettre d'envoi rédigée, comme l'avait été celle adressée au comte Brockdorff-Rantzau,

par M. Philippe Kerr, secrétaire de M. Lloyd George, et que la réponse des Puissances alliées et associées aux remarques de la Délégation autrichienne sur les conditions de paix. Ce deuxième traité n'est guère moins long que le premier : 381 articles, au lieu de 440. Encore ne jurerait-on pas qu'il est complet, et même il saute aux yeux qu'il ne l'est point. L'aveu s'en trouve à l'article 36, qui vise « la frontière orientale de l'Italie telle qu'elle sera ultérieurement fixée. » Du même coup, la frontière occidentale de l'État serbo-croato-slovène reste indéterminée. Mais l'indétermination de cette frontière laisse en suspens la question de Fiume, qui laisse non résolue la question de l'Adriatique.

Il est à relever que les Puissances alliées et associées ont consenti à sanctionner, dans le Traité avec l'Autriche, des considérations que quelques-unes d'entre elles s'étaient obstinées à ignorer dans le Traité avec l'Allemagne. Elles veulent bien reconnaître là des droits historiques et connaître des motifs stratégiques qu'elles avaient ailleurs déclarés nuls et non avenus. Le peuple italien obtient d'être préservé, « par la frontière naturelle des Alpes qu'il revendique depuis si longtemps, » de « la menace intentionnellement dirigée contre sa vie même. » Les Puissances alliées et associées l'autorisent à dresser dans toute sa hauteur et toute son épaisseur le rempart de rocs et de glaces que la nature, selon le mot du poète, a mis entre lui et la rage allemande. Mais d'autres peuples, eux aussi, se voyaient exposés à « une menace intentionnellement dirigée contre leur vie même ; » d'autres peuples, eux aussi, possèdent « des plaines commandées par des positions militaires avancées ; » d'autres peuples, eux aussi, sont au contact de la rage allemande, et de la rage prussienne, plus féroce, plus tenace que la rage autrichienne ; d'autres peuples, eux aussi, ont « des frontières naturelles qu'ils revendiquent depuis longtemps. »

N'ont-ils pas su parler, ou plutôt n'a-t-on pas voulu les entendre? La même école qui néglige l'histoire méprise l'ancienne diplomatie, qu'elle n'est pas loin de juger aussi ridicule qu'odieuse. Il n'empêche que, tant qu'il y aura une diplomatie, sa qualité se marquera par ses résultats. « Machiavel ! dit-on, c'est bien vieux ! » et comme s'il y avait une place à prendre, on s'essaie à poser les règles du nouveau jeu. Mais, dans le même moment, un philosophe remarquait que, sous le couvert de l'idéalisme, du libéralisme et de la démocratie, ce temps, acharné aux affaires, affamé de bénéfices comme d'autres le furent de conquêtes, avait conservé quelque

chose, — et beaucoup plus qu'on ne l'imaginait, — de *sforzesco* et de *borgiesco*. Pourquoi? Parce qu'en dépit des variations du milieu, il y a dans l'homme une somme d'humanité à peu près constante. Les *condottieri* se sont transformés moins qu'ils ne se sont travestis en manieurs d'argent et en « capitaines d'industrie. » Les provinces sont des marchés, et l'on se dispute un port comme on s'enlevait un château. L'enjeu de la guerre s'est industrialisé, commercialisé, ainsi que la guerre elle-même. Et c'est tout.

Mais, sans disserter davantage, regardons la carte. L'Italie a atteint, du lac de Garde au Quarnero, ses « limites naturelles, » le cercle des Alpes. Le socialiste Modigliani a beau dire, dans le rapport présenté par la minorité de la Commission sur le Traité avec l'Allemagne, qui n'est pas celui où l'Italie est immédiatement intéressée ; il a beau prétendre que, de toutes les Puissances belligérantes, c'est l'Italie qui, pour ses sacrifices et ses dommages, reçoit le moins. Plus franc, le *Corriere della Sera* reconnaît qu'aucun État n'a désormais de meilleures frontières. La défense de l'Italie est reportée sur les Alpes, et même en avant des Alpes. Au-dessus de Salorno, au delà de la limite des langues, par delà Mezzo Tedesco et Nova Tedesca, la terre italienne est protégée contre un retour offensif du germanisme, et elle est protégée, au delà du Tagliamento et jusqu'au revers du Carso, contre une avance agressive du slavisme. L'objection linguistique ou ethnographique n'a point prévalu ; l'argument stratégique a compté. Mais regardons encore, voyons un peu plus loin. Où est l'Autriche-Hongrie? Plus d'Autriche-Hongrie. Et qu'est-ce que l'Autriche réduite aux pays de langue allemande, avec ses huit ou dix millions d'habitants?

Il n'y a qu'à tourner la page et voici la carte de France, mise au point après le 28 juin. L'affreux liséré vert est effacé ; grâces immortelles en soient rendues à ceux qui ont signé le Traité. Pourtant, même en renonçant à atteindre politiquement ses limites naturelles, la France n'a pas, en possession si restreinte que ce soit, mais permanente et perpétuelle, sa frontière militaire au Rhin. Ici, c'est l'objection linguistique qui a prévalu, et c'est l'argument stratégique qui n'a pas compté. Mais il y a pis : « Et l'Allemagne d'autre part, » dit le Traité de Versailles. Sans doute, le Traité de Saint-Germain dit aussi : « Et l'Autriche, d'autre part. » Quel rapport? Comparez l'Autriche à l'Allemagne, et cette Autriche émiettée à cette Allemagne concentrée ! L'Italie a, en face d'elle, l'Autriche des duchés, du Tyrol et du Vorarlberg ; et la France a, en face d'elle,

l'Allemagne en ses vingt-cinq États tendant de toutes leurs forces, entre eux et pour le Reich, à un accroissement d'unité.

Pourvu encore que l'Autriche reste l'Autriche, et n'aille pas se fondre dans l'Allemagne! Nous avions du moins inséré dans le Traité du 28 juin une clause d'interdiction. L'article 80 est catégorique : « L'Allemagne reconnaît et respectera strictement l'indépendance de l'Autriche, dans les frontières qui seront fixées par traité passé entre cet État et les principales Puissances alliées et associées ; elle reconnaît que cette indépendance sera inaliénable, si ce n'est du consentement de la Société des Nations. » Parallèlement, vis-à-vis de l'Autriche, le Traité de Saint-Germain a doublé la précaution. Article 88 : « L'indépendance de l'Autriche est inaliénable, si ce n'est du consentement du Conseil de la Société des Nations. En conséquence, l'Autriche s'engage à s'abstenir, sans le consentement dudit Conseil, de tout acte de nature à compromettre son indépendance directement ou indirectement, et par quelque voie que ce soit, notamment et jusqu'à son admission comme membre de la Société des Nations, par voie de participation aux affaires d'une autre Puissance. » Sous la pudeur de l'expression, transparaissent l'autre Puissance et les affaires dont s'agit. Mais l'Allemagne prussienne est sans pudeur, quand elle voit jour à s'arrondir.

C'était déjà un avertissement que, dans les *Remarques de la Délégation allemande sur les conditions de paix*, le comte Brockdorff-Rantzau eût écrit : « L'Allemagne n'a jamais eu et n'aura jamais l'intention de modifier *par la violence* la frontière germano-autrichienne. » Par la violence seulement : l'Allemagne se réservait l'astuce. Peut-être s'est-elle trop pressée de l'employer. Malgré l'article 80 du Traité de Versailles, elle a glissé dans sa constitution dite républicaine un article 61, qui promet à l'Autriche sa part de représentation dans le Conseil du Reich ou *Reichsrat*. Mais nous avons des jurisconsultes au quai d'Orsay, et le trait était un peu gros pour passer inaperçu. Sommation a été aussitôt faite à l'Allemagne d'avoir à reviser sa constitution à terme, et d'en faire sauter l'article 61, dans un délai de quinze jours; sinon, l'armée d'occupation se mettrait en mouvement à travers les territoires de la rive droite. Il n'y avait pas à s'y méprendre : le délai, la sanction, tout y était, c'était parfaitement un ultimatum.

L'Allemagne n'a pas dû s'y tromper; néanmoins, elle ne s'en est pas émue. Comme elle n'est jamais en reste d'une chicane, et comme ses ressorts sont à triple ou quadruple détente, à l'article 61 de la

Constitution elle a opposé l'article 178 de la même loi fondamentale, lequel proclame, *in generalibus*, que, nonobstant toute apparence de disposition contraire, en aucun cas, aucun article de la Constitution du Reich ne porte atteinte aux stipulations du Traité de Versailles. Sur quoi, l'armée d'occupation a marqué le pas. Au lieu qu'elle marche, le Conseil suprême a ergoté, et l'acte de commandement s'est dilué en acte de procédure. Si l'on a pu dire du Traité lui-même que c'est un travail de salle de rédaction, on peut ajouter, de cet échange de notes, que c'est de la polémique de journaliste. Les affaires d'État réclament une autre tenue et un autre style. Chaque fois qu'on frappe, on risque; mais le plus dangereux est de menacer et de ne pas frapper, de condamner et de ne point exécuter. Cela encore, les vieux maîtres l'ont dit. Mais, en cela encore, peut-être sont-ils trop vieux !

Quant à présent, il subsiste, pour nous, dans le Traité de Versailles et dans le Traité de Saint-Germain, rapprochés de la Constitution allemande, un aléa qui ne peut pas ne pas être éliminé. Les nations nouvelles ou renouvelées, que ces Traités devaient combler, en sont mécontentes, sinon blessées. Leur déception ne vient pas tant de ce qu'elles n'auraient pas obtenu, territorialement, tout ce qu'elles désiraient, mais plutôt de ce que, après avoir solennellement professé l'égalité en droit des grands et des petits peuples, dans le dessein, évidemment louable, de garantir, à l'intérieur de chaque État, la liberté des minorités ethniques ou religieuses, on les soumet à un contrôle qu'elles considèrent comme injurieux et attentatoire à leur souveraineté.

Comment l'une d'elles ne se rappellerait-elle pas qu'elle s'est jetée, et qu'elle a jeté le monde dans la guerre la plus épouvantable qu'il ait soufferte, précisément parce que sa souveraineté lui semblait outragée? Pour cette même raison, la Pologne et la Tchéco-Slovaquie n'avaient pas signé, sans un frémissement, le protocole annexé au Traité avec l'Allemagne. Pour cette même raison, la Roumanie et le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, se sont refusés ou ont hésité à signer le Traité avec l'Autriche. De sorte qu'une paix, en grande partie faite pour les petits États, a d'abord été faite sans eux. Même lorsqu'ils se seront décidés, faute de pouvoir s'y dérober, à apposer leur signature sur le document qui, dans leur conscience ou dans leur sentiment, les lie, se figure-t-on qu'ils rempliront de bonne volonté un engagement qu'ils n'auront pas contracté de bon cœur?

Du geste de Gabriele d'Annunzio étendant la main sur Fiume, nous ne dirons rien, sauf qu'il était naturel que ce poète, le premier dont le Pégase ait eu réellement des ailes, confondît le geste avec la geste; qu'ayant chanté Garibaldi, il fût tenté de l'imiter; qu'ayant pleuré la mort de Venise, il ait voulu en ressusciter la grandeur; et qu'enfin il lui ait paru beau, comme couronnement de sa carrière lyrique, romanesque et épique, d'achever d'adoucir pour l'Italie l'âcre saveur de l'*Amarissimo*. Le gouvernement royal l'a publiquement désavoué; et les Puissances alliées et associées s'en sont remises à l'autorité de M. Nitti et à la dextérité de M. Tittoni du soin de régler un incident qu'elles veulent tenir pour un incident d'ordre intérieur. N'en parlons pas trop légèrement : il contient une haute dose d'*italianité*, que chaque jour qu'il dure augmente. Mais, pour une fois, le Conseil suprême a droit a un compliment; s'il lui est possible de garder cette attitude jusqu'au bout, l'aventure de Fiume, qui aurait pu devenir grave, se terminera sans accroc pour l'Entente. Qui sait même si l'Italie ne gagnera pas en l'arrêtant ce qu'elle n'eût pas gagné en la laissant courir?

Les Bulgares ont reçu à leur tour leur papier. Ils l'ont reçu avec une humilité qu'ils doivent espérer profitable. Mais que d'affaires, dans les provinces baltiques, en Russie, en Turquie, en Asie-Mineure, nous avons encore à arranger! Que de lignes en blanc! Il ne suffit pas de tout renvoyer à la Société des Nations, comme on enfouit dans un tiroir les lettres auxquelles on est embarrassé de répondre. Une heure vient où le tiroir s'ouvre, presque sans qu'on y touche. Plus cette heure sera différée, plus elle sera difficile. Ce n'est pas tout à fait notre faute si nous ne sommes plus autant qu'il conviendrait dans l'état d'esprit de la victoire. Cet esprit, par lui-même fécond, nous l'avons vu entrer à la Conférence, nous ne l'avons pas vu en sortir. N'importe, M. Viviani a raison, c'est de notre victoire seule qu'il faut nous souvenir, car c'est de notre seule victoire que nous vivrons.

CHARLES BENOIST.

Le Directeur-Gérant :

RENÉ DOUMIC.

LES CLOCHES INTÉRIEURES[1]

I. — LE RETOUR A LA MONTAGNE

J'ai voulu renouer la chaîne après cinq ans, revoir mes vieilles amies éternelles, les montagnes de Savoie, et les revoir au lieu même de nos adieux.

Le 1er août 1914, je redescendais du col de Chavière en Maurienne sur Pralognan de Tarentaise, afin de savoir les nouvelles qui, de la plaine, ne m'arrivaient plus. Un alpiniste, d'habitude, ne lit pas les journaux. Mais cette fois, j'avais consenti les plus grands sacrifices : dans l'inquiétude des événements, j'avais abrégé mon programme, renoncé à gravir la fine aiguille de Polset. Demandez à tous les alpinistes si ce n'étaient pas là d'importantes concessions au malaise national. Il pouvait être quatre heures de l'après-midi, je me souviens. Le ciel était si pur qu'on ne pouvait croire décemment aux agitations d'en bas. Devant moi, la vallée s'emplissait, comme une large coupe, de la lumière du soleil. L'air vibrait, et cette vibration donnait aux formes des monts comme une apparence de mouvement. Véritablement, elles semblaient s'étirer, se dilater sous l'action de la chaleur, s'offrir à celle-ci dans un besoin presque humain de bien-être, d'expansion. Dans le fond, les eaux du Doron menaient leur grand bruit monotone sur quoi se détachaient, comme un chant sur l'orchestre, les bruits plus rapprochés de la campagne, les notes stridentes des cigales,

(1) *Copyright by* Henry Bordeaux, 1919.

le crissement d'une faulx. Car un long vieux paysan fauchait ses foins. En août, on fauche les foins dans la montagne quand les blés sont mûrs dans la plaine. Je vois encore sa silhouette arc-boutée et l'oscillation des hautes herbes avant de choir. Une femme venait au torrent pour y laver un peu de linge. Ils étaient, à eux deux, les seuls habitants visibles de tout le village dont j'approchais. La cloche, la cloche unique et légère de Pralognan, se mit à sonner. Elle tintait si doucement qu'à peine dominait-elle le tumulte des eaux. Mais elle insistait. Je m'arrêtai pour l'écouter. Sa sonnerie n'était pas assez joyeuse pour annoncer un baptême ou un mariage, pas assez triste pour un mort. Je cherchai des yeux si quelque chalet brûlait. Et brusquement j'entendis son appel.

Il ne s'agissait plus d'événements privés. Le faucheur, lui aussi, avait suspendu son travail. Redressé, l'oreille tendue, la bouche ouverte, il aspirait la tragique musique. Qu'allait-il faire? Rentrer chez lui, avertir ses enfants? Il parut hésiter, puis il regarda la prairie qui restait à faucher, se pencha et reprit sa tâche. Pourquoi se dérangerait-il, puisqu'il n'était plus bon qu'à travailler? Au bord de l'eau, la femme s'était agenouillée pour laver. Je la vis se couvrir la figure des deux mains. Son corps se courba, et la tête appuya aux genoux. Elle était toute secouée, comme une feuille morte sous l'orage. Ainsi ployée et tremblante, elle paraissait une si petite chose. A cause du torrent, je n'entendais pas ses sanglots. Comme les larmes de cette femme dans la rivière, les pauvres douleurs individuelles, déjà, se perdaient dans l'immense angoisse collective. Et ce sont les deux images que j'ai emportées de ma descente des Alpes avant de rejoindre l'armée, les deux images humaines, parce que le rocher bleu de l'aiguille de Polset émergeant des glaces et des neiges, lorsque je me retournai pour emporter dans les yeux mes chères montagnes, riait et chantait dans la lumière.

Je suis venu cette année un peu plus tard dans la saison, quand septembre déjà raccourcissait les jours. A Pralognan, j'ai ramassé, en passant, mon guide habituel, Joseph Faveraz. — La guerre ne vous a pas trop réduit, monsieur Charlieu, m'a-t-il déclaré. — J'ai compris que, m'évaluant pour les risques de son métier, il m'estimait vieilli. — Rassurez-vous, lui ai-je répondu en riant, nous nous contenterons cette fois,

pour recommencer, du col de la Grande-Casse et nous redescendrons sur Champagny. Après cette course d'essai, nous ferons mieux : l'aiguille de Polset ou la Glière. — Lui-même s'est voûté et sa barbe noire a grisonné. En raison de son âge, il a été mobilisé à l'intérieur à la garde des voies ferrées, et il a perdu à la guerre un fils dont il ne parle jamais : je sais qu'après ce deuil il voulut passer dans un régiment actif, qu'il y tomba malade, fut évacué et réformé. Miné en dedans, il n'est pas si solide qu'on le croirait sur l'apparence. Il était jadis très recherché des voyageurs parce qu'il est prudent et fort de muscles et parce que ses fréquentations lui ont donné une certaine politesse qui, parfois même, ne manque pas de majesté. J'avais, de plus, découvert en lui un philosophe désabusé qui, mis en confiance, me faisait part de son expérience des hommes. Je soupçonnais sa plaie secrète, mais ne suis nullement certain de l'avoir découverte : à force de conduire des caravanes sur les glaciers de Chasseforêt, de l'Arpont, du Pelvoz ou de la Grande-Casse, il a conçu d'autres manières de vivre et de penser. Volontiers, les familles en villégiature à Pralognan, sur sa réputation, lui confiaient avant la guerre les jeunes femmes ou les jeunes filles à leurs premières ascensions. Il y a, chez lui, du déclassé, ce qui, peut-être, lui facilitera, dans ses nouvelles courses, l'observation de nos mœurs d'après-guerre où tout est bouleversé et mêlé : du moins j'explique ainsi la sorte de poésie ironique et amère qui donne du ton à sa conversation dans l'intimité. La guerre l'a-t-elle appauvri ? Son chalet m'a paru malpropre et en désordre. Sa femme, autrefois, criarde et de méchante humeur, le tenait avec plus de soin. Qu'est-elle devenue ? Je ne l'ai pas aperçue, et l'on prétend qu'il l'a renvoyée.

Du sentier qui monte à la Vanoise, on voit s'ouvrir au-dessous de soi le val de Chavière. J'y cherchai des yeux, machinalement, dans les prairies qui bordent le chemin, mon faucheur d'il y a cinq années. Mes yeux avaient gardé intacte son empreinte et celle de la jeune laveuse en larmes au bord du torrent. Il n'y avait personne et les foins étaient fauchés. Je m'étais retourné pour regarder. Nous venions de dépasser une dame en deuil, sans doute une touriste de Pralognan qui cueillait des fleurs. Elle avait relevé à demi son voile, à travers lequel riaient les mauves soldanelles, les aconits bleus et les

blanches reines des prés. Son visage pâle et déjà flétri, d'où la joie, dès longtemps, avait dû se retirer comme la mer de ces anciens rivages qui en demeurent arides, contrastait si singulièrement avec l'éclatante brassée de fleurs de Savoie qu'elle portait et dont les couleurs traversaient le voile noir, que nous la regardâmes, mon guide et moi, avec l'attention que l'on porte d'habitude aux jeunes femmes ou aux jeunes filles. D'une voix chantante, elle interpella mon compagnon :

— Eh! bien, Faveraz, vous ne me reconnaissez plus?

Faveraz, plus sensible que je ne l'eusse pensé, ne prononça pas de paroles banales :

— Ah! pauvre dame, dit-il, le malheur ne vous a pas changée. Vous nous aimez toujours.

Ce *nous*, je le compris, s'adressait aux montagnes qui nous servaient de toile de fond, à la flore alpestre qui foisonnait dans les prairies, à la voix des torrents, à l'air salubre dont nous avions la chair vivifiée, à tout cet ensemble de choses qui nous environnait, qui entrait en nous par tous les sens, par la vue, par l'ouïe, par l'odorat. Un peu surprise du tour qu'il donnait d'emblée à leur dialogue, elle rougit, et le visage aride en fut transformé un instant comme, au *retour de lumière*, — phénomène bien connu des alpinistes, — le peuvent être les hauts monts déjà possédés par l'ombre. Elle répéta :

— Oui, le malheur ne change pas.

Sans familiarité, presque avec déférence, le guide se rapprocha et demanda :

— Où sont-ils?

— Le petit, celui que vous aviez conduit à la Grande-Casse, vous rappelez-vous? est dans les Vosges, à Mandray, près de Saint-Dié. Le père est à Moosch en Alsace. Dieu a exaucé son vœu de soldat.

Elle parlait des cimetières comme on parle des garnisons. Je devinai que son mari était officier de carrière, que son fils avait dû tomber tout au début, dans les combats sanglants livrés par les chasseurs pour Saint-Dié. Elle donna même ce détail douloureux :

— Je n'ai pas pu retrouver la tombe du petit. On l'a enterré avec presque toute sa section.

Et avec un sourire si triste, elle ajouta :

— Vous voyez : je suis revenue. Chaque été, nous passions

ici les vacances, tous les trois. Et je ramasse encore des fleurs.

Mais elle les avait toutes laissées tomber. Nous continuâmes notre chemin. Étais-je donc, moi aussi, revenu pour emporter cette image plus cruelle que celles du grand jour des cloches? Lorsque nous l'eûmes perdue de vue, Faveraz me commenta notre rencontre :

— Quand son mari et son fils partaient en courses avec moi, la pauvre dame se tournait les sangs. Elle leur en faisait des recommandations! On était sûr, au retour, de la rencontrer sur le sentier où elle attendait depuis des heures, guettant les caravanes, et toute blanche comme aujourd'hui, et comme aujourd'hui des fleurs dans les mains. Seulement, cette fois, *ils* ne sont pas revenus.

Nous couchâmes au refuge Félix-Faure qui est au bord du lac Long et aux pieds de l'imposante Grande-Casse, reine de la Tarentaise. Le lendemain matin, après avoir vu la clarté de la lune lutter contre l'aube rose et or et, vaincue, s'enfuir devant elle avec la discrétion d'un fantôme, comme les flèches du soleil levant atteignaient un à un les sommets, nous franchîmes le col qui est pareil à une grande brèche remplie de ciel bleu entre les rochers rouges de Lépena et les froids glaciers suspendus à la face Nord de la Grande-Casse. Enivré de tant de beauté retrouvée, il me semblait que la nature immuable m'avait, dans sa force intacte, rajeuni de six années. Une humiliation m'était réservée pour la punition de mon orgueil qui se croyait déjà maître du temps.

A la descente de la longue moraine qui aboutit au lac de la Glière, par une malchance ou par une maladresse due à la raideur de mes jambes désaccoutumées de la montagne, je me foulai le pied droit. Faveraz me jeta un regard de commisération dont je me sentis confus. Ma saison des Alpes, déjà tardive, était compromise irrémédiablement.

— Attendez, lui dis-je, n'y a-t-il pas, à Champagny-le-Haut, un rebouteur, une espèce de sorcier qui vous remet les membres en place avec son pouce aidé de quelques maléfices? Autrefois, il y en avait un.

— Charvoz? il n'y est plus.

— Tué?

— Non. Pas même blessé. C'était un vieux, au moins quarante-cinq ans. Il est bien rentré, mais quand il a vu que sa

femme l'avait remplacé, il s'en est allé, personne ne sait où.

Qu'il s'en fût allé, peu m'importait, du moment que sa femme l'avait remplacé. Quand on gît au bas d'une moraine avec un pied tordu, on ne se préoccupe guère des aventures conjugales d'un rebouteur, mais on pense à sa propre guérison.

— Et sa femme, que vaut-elle?

— Autant que lui.

— Alors, cherchez-moi un mulet et menez-moi chez elle.

Il me transporta, avant de m'abandonner momentanément, sur la rive opposée du lac, au bord d'une source fraîche. Là, je déballai mes provisions et déjeunai en face du spectacle que m'offraient deux fois, dans le ciel et dans l'eau qui la reflétait, l'assemblée majestueuse de la Grande-Motte, de la Grande-Casse, des Aiguilles de Lépena et de la Glière. Mon guide revint, trop tôt pour mon agrément, avec un mulet sur lequel il me hissa, non sans peine, et nous gagnâmes dans cet équipage Champagny-le-Haut, simple groupement, autour d'une chapelle, de quelques chalets couverts, non de tuiles ni d'ardoises, mais de ces lamelles de bois incrustées les unes dans les autres qu'on appelle en Savoie des *tavillons*.

Ma sorcière était noire et noueuse et sentait le vin. L'autorité de son pouce était grande. Elle me fit crier en appuyant sur la cheville froissée, mais elle connaissait le jeu des muscles. Après quoi, elle composa un étrange bouillon avec de l'eau-de-vie, du gros sel, du vinaigre et une certaine herbe dite *herbe à Robert*, que j'aime à croire cueillie au clair de lune, un soir de sabbat. J'attendais qu'elle se livrât à des incantations. Elle regardait, elle reniflait sa marmite avec tant de convoitise que je crus que, cédant à son penchant, elle en avalerait tout d'un coup le contenu. Et quand ce fut à point, elle y fit mariner mon pied.

— Alors, pas de diableries?

— C'est bon pour les femmes.

Je lui demandai, pendant ces orageuses séances au cours desquelles tantôt elle bondissait sur le membre malade et tantôt le mettait à la cuisson, comment elle avait appris le métier :

— Voilà, m'expliqua-t-elle sans embarras. Mon mari était parti à la guerre, avec tout l'argent. Il y avait les enfants, et de la terre, juste de quoi tenir un mouton. Le mouton se casse une

patte. Je me rappelle comment faisait mon homme et avec un carton, une planchette et de la ficelle, je fais tout pareillement. Après, je me suis essayé sur un parent.

— Sur un parent?

— Oui, un vieux. Les vieux, c'est plus récalcitrant. Tout de même, ça a réussi. Alors tous ceux qui se servaient chez mon homme sont venus se servir chez moi.

— Mais votre homme est revenu?

— Pour son malheur. Quand il a vu tout ce trafic, et que les gens ne lui portaient plus ni leurs bras, ni leurs pieds, ni leurs côtes parce qu'ils avaient pris l'habitude de me les apporter, alors, ça l'a dégoûté et il est parti.

— Mais il reviendra?

— Oh! non. Autant vaut qu'il ne revienne pas. Pendant la guerre, on a bien appris à s'en passer. On est plus tranquille.

— Oui, conclut Faveraz qui écoutait, après comme avant la guerre, c'est tout comme. Les hommes et les femmes tirent chacun de son côté. Et même un peu plus aujourd'hui qu'hier.

— Vous avez aussi quitté votre femme, lui décocha la sorcière. Voilà ce que c'est que de ne plus la voir tous les jours.

Ainsi j'appris la solitude de mon guide. La guerre avait-elle donc dissocié les ménages? Après s'être perdus dans la vie collective, les pauvres hommes revenaient-ils donc sans retard à leurs petites aventures individuelles sans plus se soucier de l'avenir commun? Était-il vrai que, ne se supportant plus, les maris et les femmes voulussent vivre *chacun de son côté?* Sans le savoir, la philosophie amère de Faveraz rejoignait, presque dans les mêmes termes, l'affreuse prophétie d'Alfred de Vigny que je cite de mémoire au risque d'en modifier, non le sens, mais l'un ou l'autre vers :

> Et se jetant, de loin, un regard irrité,
> Les deux sexes mourront, chacun de son côté?...

Mon guide, me voyant en sécurité, me dit adieu pour s'aller mettre à la disposition d'autres voyageurs. Cependant j'avais écrit à l'Hôtel de la Paix à Brides pour demander une voiture. A Brides, je trouverais médecin et masseur. Non sans peine, — car la route en lacets qui domine les gorges où roule le torrent est mauvaise et dangereuse de Champagny-le-Haut à

Bozel, — un automobile me vint quérir et m'emporta. Je débarquai à Brides qui est une charmante station thermale à l'entrée du val de Tarentaise, vers deux heures de l'après-midi, c'est-à-dire à l'heure où les baigneurs, ayant absorbé leur tasse de café, ne savent plus quoi devenir et guettent les moindres événements pour s'en distraire. L'Hôtel de la Paix est hors du village qu'il domine, qu'il écrase de l'importance de ses maçonneries, de ses galeries, de ses vérandas, de ses toitures. Il semble s'appuyer à la montagne, toucher les sapinières et les châtaigneraies, et sa terrasse, au-dessus de jardins montants, commande tout le joli vallon boisé jusqu'aux glaciers de la Vanoise qui le ferment. Or, cette terrasse était bondée de baigneurs qui digéraient en causant, dégustant ou jouant au bridge, lorsque mon véhicule me déposa. Je ne pus embrasser d'un coup d'œil toute cette clientèle qui braquait ses regards sur moi : à peine si je distinguai deux ou trois grosses dames bariolées, sans doute en traitement pour maigrir, qui me parurent inspecter sans bienveillance ma tenue de montagne et mon mince bagage composé d'un sac tyrolien, d'un paquet de cordes et d'un piolet : — Qu'est-ce encore que cet alpiniste qui fait ses ascensions en automobile ? — Ainsi interprétai-je leurs figures hostiles.

Cependant j'avais interpellé le portier afin qu'il m'aidât à descendre à terre et à gravir l'escalier. Mais, dès que j'apparus sur le marchepied, le pied bandé et clopinant, les attitudes changèrent instantanément. J'étais l'accident, c'est-à-dire quelque chose d'imprévu, d'intéressant, d'attrayant, de sympathique. Le chasseur était venu s'adjoindre au portier qui convoquait un secours d'urgence, rassemblant des garçons porteurs de plateaux, des sommeliers, des valets de chambre, des grooms d'ascenseur. J'avançais péniblement à travers ce grouillant personnel qui paralysait ma marche, quand une dame, une jeune dame blonde, vêtue de blanc, le visage épanoui, un de ces beaux visages clairs qui mettent tout de suite en joie et confiance avant même qu'on en ait détaillé les traits, s'étant levée de la terrasse, prit d'emblée, avec une autorité surprenante, le commandement du cortège. Elle licencia les contingents inutiles, plaça à ma gauche l'adroit portier, et à ma droite, du côté faible qu'elle avait immédiatement repéré, un athlétique portefaix par qui je me sentis soulevé comme

une malle vide. L'ordre régnait en un clin d'œil où le désordre produisait ses habituels effets qui sont de ralentir les opérations. Cependant, elle s'excusait :

— Il aurait fallu une civière, ou tout au moins un brancard. Mais, dans ces hôtels de l'arrière, on n'a rien prévu.

Déjà, elle intervenait dans mon logement :

— Comment? une chambre au second étage? Vous n'y pensez pas. Au premier, au premier. Donnez-lui la mienne au besoin.

J'eus toutes les peines du monde à refuser une offre aussi obligeante. Avec l'ascenseur, il n'y a plus d'étages. Elle s'informa de ma « blessure. »

— Oh! protestai-je : une foulure, une simple foulure.

— Cela demande à être surveillé de très près. Nous allons défaire immédiatement le bandage.

Et se tournant vers le chasseur inutilisé :

— Allez au plus vite chercher Perthuis à l'établissement des Bains. Perthuis est le premier des masseurs.

Triomphant de toute résistance, elle me contraignit à lui livrer mon pied. Elle-même, avec une virtuosité incomparable, défit la bande Velpeau, la roula, voulut sans aide et sans retard m'ôter les traces verdâtres que laissait imprimées sur la peau l'emplâtre de la sorcière de Champagny.

— C'est *l'herbe à Robert*, tentai-je de lui insinuer, Robert le Diable.

Mais elle ignorait l'herbe à Robert et ne daignait même pas s'en informer. Sans aucun souci de sa belle robe blanche et malgré mes objurgations, elle me lavait et palpait d'une main si légère que ma cheville, tant douloureuse au toucher, sentait à peine le contact de ses doigts. Le pouce de l'autre avait moins de ménagements. Je ne sais par quelles manœuvres, — telle une magicienne, — elle s'était procuré de l'eau-de-vie camphrée, du linge et du papier gommé. A moins qu'elle n'eût toute une pharmacie dans sa chambre, à l'étage au-dessous. Le Perthuis commandé arrivait tout suant, soufflant, s'épongeant, répandant d'ailleurs une haleine empoisonnée qui ne laissait aucun doute sur ses habitudes d'intempérance. Je remarquai avec effroi sa face d'alcoolique et ses bras velus. Il n'avait pas pris le temps de mettre sa veste, afin d'obéir plus vite aux ordres, et il avait l'air d'une nouvelle recrue tremblant devant son caporal.

Aussitôt il reçut les instructions les plus précises et les plus minutieuses sur le massage énergique et délicat ensemble, — tenez, comme ceci, — auquel il se devrait livrer deux fois par jour. Quant au diagnostic, il me fut distribué en fin de séance :

— Votre sorcière n'a pas mal travaillé. Les muscles sont en place. Avec des massages, vous marcherez dans moins de quinze jours.

Elle avait déployé une telle activité, se baissant, se relevant, disparaissant, reparaissant, montrant, expliquant, payant d'exemple, que j'avais à peine eu le temps de la regarder. Et ce ne fut que lorsqu'elle prit congé de moi que je la vis *en plein*, si je puis dire : grande, bien faite, la taille ample, un beau teint de santé, des yeux noirs dans cette fraîcheur de printemps, et surtout, surtout, une expression de vie, de plaisir à vivre, agir, commander.

— Maintenant, me dit-elle, vous n'avez plus besoin de moi.

Et je compris à une moue subite à quel point elle regrettait que je n'eusse plus besoin d'elle. « Je pourrais me fouler l'autre pied, » étais-je disposé à lui offrir dans un élan de gratitude. Mais déjà elle s'était éclipsée. Je restai en tête-à-tête avec Perthuis qui semblait peu bavard et perdu dans les fumées de sa boisson :

— Qui est-ce ? lui demandai-je.

— C'est la dame.

Il n'en savait pas davantage. Il ignorait son nom. Deux ou trois fois, elle avait éprouvé ses services, toujours pour autrui, et l'en avait récompensé :

— Elle est exigeante, mais avec elle, au moins, on sait ce qu'on a à faire.

Comme il me parlait de très près — mon pied étant bandé et chaussé d'une pantoufle — je lui fis part de ma découverte :

— Perthuis, mon ami, vous massez comme vous buvez : fort et sec.

Et comme il avait dit : *c'est la dame*, il me répliqua :

— C'est la guerre.

II. — MON INFIRMIÈRE

Je vécus dans ma chambre les jours qui suivirent. On me portait mes repas comme à un prisonnier. Ma porte-fenêtre et

mon balcon donnant sur les glaciers de la Vanoise, je ne connaissais pas l'ennui. Avec mes jumelles, je cherchais des voies d'accès pour gravir le Grand Bec dont le dôme apparaît comme un petit Mont-Blanc au fond du vallon, ou la Becca Motta, moins élevée, à sa gauche, ou la pointe de Vallonet à sa droite, un peu plus en arrière, et plus neigeuse. Mais le mauvais temps vint m'enlever cette distraction. Il tira le rideau devant la représentation que me donnaient mes chères montagnes. Il est vrai que la pluie même a son charme, trop souvent méconnu. En restreignant notre horizon, elle nous permet de découvrir bien des coins que nous avions dédaignés : ce toit de tuiles brunes, ce calvaire à la croisée des chemins, ces peupliers qui portent les nuages bas comme les hampes portent les drapeaux. Elle lisse les prairies ainsi que les oiseaux leurs plumes. Et les prairies ainsi léchées deviennent douces aux yeux comme un velours. Elle donne ensemble une impression d'intimité et d'abandon : on se sent loin de tout, oublié, et l'on cherche près de soi les tendresses absentes. Je pensais à la dame de Pralognan : la pluie devait l'isoler davantage encore, l'enfermer dans ses souvenirs : mais souffrir de son bonheur perdu, n'est-ce pas encore une sorte de bonheur?

Une fée qui n'était point mystérieuse, mais qui ne se montrait pas, m'entourait de soins attentifs. Je recevais des livres, tous, romans ou essais, relatifs à la guerre, les *Croix de bois*, chronique véridique de Roland Dorgelès, l'*Absence* de René Dumesnil, où la rupture d'un jeune ménage est douloureusement analysée, *l'Effort français*, cette admirable chanson de geste que Joseph Bédier a consacrée à notre armée, et spécialement à l'infanterie, et je touchais encore de ces exquis chocolats roulés en boules qu'on appelle des truffes de Savoie. La *dame* de Perthuis, de loin, traitait son malade. Puis, le soleil ayant reparu un beau matin, je poussai un cri de joie à ma fenêtre : dans le jour clair, tout le paysage s'était renouvelé. Sur le massif de la Vanoise, la neige était tombée très bas, presque jusqu'au bas des pentes, presque jusqu'à Bozel. Entre les épaulements noirs des contreforts du Jovet et des contreforts de la Loze, le Grand Bec, assisté de ses deux acolytes, la Becca Motta et la pointe de Vallonet, faisait figure de Roi. Son manteau blanc qui se déployait jusque par-dessus les sapinières, le revêtait d'une grandeur auguste. Il était aussi beau, aussi

grandiose, aussi puissant, bien que moins élancé, que la Jungfrau vue d'Interlaken. Les premiers plans sombres mettaient en valeur son éclat brillant qui miroitait. Il semblait porter d'immenses étendues de glaciers et des névés éternels. Le rideau avait été baissé pour un changement de décor. Et ce décor tout neuf était livré au public sans avertissement.

Je fus si enthousiasmé de ce spectacle, — et ma fenêtre me livrait un air vif dont mes poumons s'emplissaient avec délices, comme si j'étais moi-même au sommet du Grand Bec, — que je résolus de tenter un effort et de descendre au restaurant pour le déjeuner, sans le secours de personne. Grâce au massage qui achevait l'œuvre de la sorcière, je pouvais me tenir sur mes jambes. J'essayai de marcher : je marchais. L'appui d'une canne me suffirait. J'avais fait venir des habits et je consacrai mes loisirs à ma toilette : une cravate violette à pois mauves, ornée d'une opale montée en épingle, me parut du plus heureux effet, et capable de désarmer l'hostilité que m'avait value, à l'arrivée, mon accoutrement d'alpiniste. Mais quand j'apparus dans le hall, bien droit, bien campé, un peu raidi et sévère, un peu pâli par l'effort, marchant lentement, il est vrai, et à tout petits pas, tout de même marchant seul, appuyé, le moins possible, sur une canne, une très jolie canne, cherchant des regards approbateurs, des sympathies après ma réclusion forcée, je trouvai à ma profonde stupéfaction la vaste pièce déserte. Désert pareillement le salon de lecture. Déserte, la terrasse qui donnait sur la majesté royale du Grand Bec. Ah! ça, qu'étaient devenus tous ces gens qui encombraient l'hôtel à mon arrivée et paraissaient en sortir par toutes les issues? Je devais être en retard. Tout le monde, sans doute, avait gagné la salle à manger. Or, dans la salle à manger, il n'y avait qu'un très petit nombre de tables occupées. Elles formaient des îlots séparés dans l'étendue vide. Je n'eus pas de peine à obtenir une place au bord de la baie vitrée dont le voisinage et la vue sont si convoitées.

— Il n'y a donc plus personne? demandai-je au maître d'hôtel.

— On s'en va, on s'en va, soupira celui-ci en faisant le geste de me retenir. La pluie a mis le monde en fuite. Et voilà le soleil qui ne sert plus à rien.

C'est le phénomène qui se produit régulièrement en sep-

tembre dans les stations de montagne. Une semaine, une demi-semaine de mauvais temps chasse baigneurs et touristes. Et quand le ciel lavé et rafraîchi brille à nouveau, par ces incomparables journées d'automne, plus riches de ton, plus ardentes, plus voluptueuses que les plus belles de l'été, il ne reste plus, pour jouir d'elles, que quelques attardés, sous l'œil désolé du personnel qui ne songe plus, lui aussi, qu'à fermer et s'en aller.

Je n'avais pas grande chance dans ma recherche de société. Comme j'achevais les hors-d'œuvre, une dame vint s'asseoir à une petite table assez éloignée de la mienne, mais, comme elle me faisait face, j'eus tout le loisir de la dévisager. Les traits tirés, la figure terne, elle paraissait beaucoup s'ennuyer. Elle avait un visage agréable, mais sans expression. Ses yeux ne quittaient l'assiette que pour se poser sur un livre qui ne devait pas la captiver beaucoup, à en juger sur sa mine. Où donc avais-je déjà vu ces traits-là? Elle devait ressembler à quelque personne de ma connaissance. Et mes souvenirs se précisèrent tout à coup : — Suis-je stupide! C'est la *dame*, comme dit Perthuis. C'est mon infirmière. — Comment pouvait-elle être changée au point de m'avoir laissé dans le doute? Je l'avais vue en mouvement, se dépensant, dirigeant, ordonnant : il faut une troupe et une bataille pour qu'un chef fasse figure de chef. L'action lui donnait un rayonnement qu'elle n'avait plus au repos. Réellement, on eût dit une autre femme.

Je tentai de lui adresser un salut de politesse, puis un sourire de gratitude et de complicité. Elle parut ne comprendre ni l'un ni l'autre. Son regard s'était posé sur moi, une seconde, avec la plus parfaite indifférence. Évidemment j'étais pour elle un inconnu. Elle m'avait oublié. Chose plus rare, et presqu'inhumaine, elle avait oublié les services qu'elle m'avait rendus. C'était à n'y rien comprendre quand je compris brusquement. Parbleu, ma physionomie ne lui disait rien, ne lui rappelait rien. Je ne représentais à ses yeux qu'un éclopé, un blessé, un client. Ah! je pouvais perdre toute illusion sur l'intérêt qu'on portait à ma personne. Et cependant les livres sur la guerre, les truffes de Savoie, c'était bien à ma personne qu'ils étaient adressés. Ce raisonnement me rendit quelque espoir. Mais un second sourire ne fut pas mieux agréé que le premier.

Je me levai de table, assez vexé, et, ma foulure, après l'immobilité du repas, me tiraillant la mémoire par une lancinante douleur, je dus m'appuyer davantage sur ma canne. Aussitôt, du visage terne et maussade, partirent dans ma direction une multitude de flèches d'or, — sourires, regards, mouvements de la tête blonde. J'étais repéré, fêté, choyé. On tirait en mon honneur un feu d'artifice. Et ce même visage transformé resplendissait comme la neige fraîche sur les glaciers de la Vanoise après le mauvais temps. Je marchai vers elle, et je vis bien que ma marche un peu incertaine était l'objet d'une sollicitude empressée.

— Je viens, Madame, vous présenter votre malade : Étienne Charlieu, avocat à Chambéry l'hiver, alpiniste l'été.

— Et soldat pendant la guerre, voulut-elle bien compléter en faisant parler ma boutonnière. Vous êtes donc guéri ?

Pour lui être agréable j'assurai que je ne l'étais point, et je constatai immédiatement que le coup avait porté et qu'elle en éprouvait de la joie. Une moue charmante accompagna ses reproches :

— Pourquoi ne pas m'avoir appelée? Cent fois j'ai voulu vous rendre visite. Je ne l'ai pas osé. Dans ces hôtels il y a tant de préjugés, tant de convenances! Mais vous auriez dû réclamer votre infirmière.

— Je ne savais pas son nom.

— Madame Lhuys. Mme Claude Lhuys.

Ce nom court et ce prénom masculin lui seyaient à merveille. Claude : cette syllabe à peine allongée la coiffait d'une façon virile, comme ce béret blanc qu'elle portait un peu sur l'oreille et qui ne parvenait pas à cacher toute la belle chevelure blonde. Cependant je vantai le travail de Perthuis qui me permettrait, d'ici deux ou trois jours, de brèves promenades. Aussitôt elle déclara :

— Je vous accompagnerai. Vous vous appuierez sur mon bras.

J'espérais vaguement son offre, et c'est pourquoi j'avais fait allusion à ces promenades. Décidément ce jour de septembre était radieux et je pris congé sur une aussi aimable perspective. La joie me portait si bien que je ne boitais plus en m'éloignant de sa table. Mais, par délicatesse, je fis semblant.

L'après-midi, quand le rouge et taciturne Perthuis entra

dans ma chambre, pour sa séance du soir, prévenue, elle le suivait. Bon gré, mal gré, il me fallut exhiber mon pied. Elle y prenait un intérêt que j'estimais trop vif et aux dépens de l'effet que je désirais produire. Mais elle le palpait, le maniait, le manipulait dans tous les sens avec une dextérité, une douceur et une autorité incomparables. Elle finit par le secouer rondement et l'abandonna avec brusquerie :

— Allons! allons! cela va très bien. Ne faites pas le paresseux. Vous pouvez marcher. Pas trop longtemps pour commencer, mais dans quelques jours vous irez à la gorge aux pigeons. Et la marche vous tiendra lieu de massage.

Elle me parlait comme un médecin-major qui refuse à un blessé un congé de convalescence et le renvoie instantanément à son corps de troupes. J'en étais un peu suffoqué, moins toutefois que Perthuis à qui cette algarade semblait ôter le pain de la bouche.

— Monsieur n'a presque plus besoin de vous, assura-t-elle sans pitié en se tournant de son côté. Un massage tous les deux jours, c'est maintenant plus que suffisant, et à la fin de la semaine vous pourrez cesser tout à fait.

Pour achever ce malheureux Perthuis déjà tout déconfit, désemparé et pantois, une tierce personne s'introduisit, sans crier gare, dans l'appartement et, se dirigeant droit sur lui dans une offensive redoutable, employa à l'invectiver le plus rude langage. C'était une paysanne osseuse, sèche et ridée, brûlée de soleil et consumée de travail, comme celles qui dans les champs ont peiné tout l'été et qui, à force de montrer l'activité des fourmis, en ont pris le corps noir et étiré, tout en pattes laborieuses. Dans ce torrent d'imprécations que nous ne pûmes endiguer, malgré deux ou trois essais de barrage assez mal accueillis, et aussitôt emportés, nous parvînmes à comprendre que la femme de Perthuis lui reprochait ses absences et ses libations. Il ne voulait plus revenir au métier d'autrefois, il préférait frotter les messieurs et les dames de la haute, comme si c'était là manières de chrétien, il méprisait sa femme et ses enfants, il méprisait la terre qui lui appartenait et qui avait appartenu à ses parents avant lui, il dépensait au cabaret tout ce qu'il gagnait, avec des copains, à parler de leur jeu de massacre pendant lequel les femmes avaient sué sang et eau pour tenir propres les champs et la marmaille. Une éloquence

sauvage animait ces apostrophes de misère conjugale, et soudainement la diatribe fusa en ce cri de détresse :

— Et moi, je suis à bout, et il y a tous les labours d'automne.

Après quoi, l'accusatrice se retira comme elle était venue, sans annonce. Nous l'entendîmes qui descendait l'escalier en pleurant et criant. Comment avait-elle trompé la vigilance du portier pour venir faire cette scène dans un hôtel aussi bien achalandé? Cela sentait le désarroi du départ. Cependant elle nous avait apitoyés, ma visiteuse et moi, par l'accent de vérité et de douleur qui soulevait ses invectives. Mme Lhuys, la première, plaida sa cause :

— Perthuis, mon ami, vous avez le temps, maintenant, d'aller labourer. La saison de Brides est finie. Votre femme a raison.

Le masseur nous considéra tour à tour avec une mine de détresse. Pendant l'averse il n'avait pas fléchi. Mais voilà que nous passions dans le camp opposé :

— Elle fait trop de boucan, protesta-t-il avec énergie. Les femmes, ça ne doit pas s'entendre dans une maison.

Et son patois lui revenant dans la colère, il ajouta ce proverbe :

— *E vaut mieu n'épena à ton pied que na croai fenna à ton laudié.*

Je traduisis pour Mme Lhuys : *Mieux vaut une épine à ton pied qu'une méchante femme à ton foyer.*

D'où pouvait venir la solennité nouvelle que ce Perthuis, si peu loquace d'habitude, déposait dans ses apophtegmes? Mme Lhuys en dut soupçonner l'origine dans quelque trait de courage inconnu qu'elle voulut tirer au clair, car elle demanda :

— Ces années dernières, où étiez-vous?

— A la guerre.

— Je le pense bien... Mais où, dans quels secteurs, sur quelles parties du front?

— Partout.

Cette fois, Mme Lhuys s'irrita de ces réponses laconiques, familières pourtant aux anciens combattants qui ne détestent rien plus que de parler de la guerre à ceux qui ne l'ont pas faite et ne consentent à entrer en conversation sur ce vaste

sujet qu'avec les camarades retrouvés ou les collègues de la même arme. Un fantassin ne s'entretient pas volontiers avec un artilleur, tout au plus avec un homme du génie au courant, du moins, de la vie de sape.

— Perthuis, mon ami, lui dit-elle courroucée, — et la colère qui l'enflammait donnait plus de couleur à ses joues, plus de pointe à son regard, — ce sont là des réponses bonnes pour votre femme. Elle est restée sur vos champs qu'elle a d'ailleurs bravement cultivés et n'est pas au courant des choses. Mais vous avez affaire ici à des gens qui en ont vu autant que vous. Sachez que j'ai été bombardée à Moosch en Alsace à la fin de 1915, à Blercourt, près de Verdun, en 1916, à Braisnes, au sud de l'Aisne, en 1917, à Ressons-sur-Matz et ensuite à Épernay en 1918. A Blercourt, nous avons eu trois infirmières tuées dont l'infirmière-major.

Sans doute elle se complaisait dans cette énumération que le trépas de l'infortunée infirmière-major complétait le mieux du monde. Mais comme elle avait raison de s'y complaire! Les narines frémissantes aspiraient encore l'odeur de la poudre qui monte aussitôt des éclatements et qu'on renifle presque avec joie, parce qu'elle est le signe qu'on est bien vivant et en possession de tous ses sens. Ses yeux lançaient des éclairs. Elle regrettait, comme une amazone, le temps des batailles. Un obus lancé d'une batterie lourde installée dans la vallée de l'Isère, — non pas, certes, un de ces mesquins projectiles qui se contentent d'écornifler les toitures, mais un bon 150 ou, mieux encore, un de ces 210 ou de ces 305 qui soufflent des maisons entières, — serait tombé sur le grand hôtel de la Paix, tout flambant neuf et si plaisant à l'œil et eût écrabouillé, dans un grand fracas de vitres, de poutres et de pierres, ses murs blancs, ses galeries, ses coquettes terrasses, qu'elle en aurait supporté aisément la secousse, pourvu toutefois qu'elle fût épargnée. Mais les propriétaires-gérants ne s'en fussent point consolés.

Déjà Perthuis repentant confessait, comme un coupable ses fautes, ses diverses villégiatures militaires : il avait *fait* la retraite de la Marne, l'Yser, l'offensive de Champagne et Salonique où il avait été promu infirmier et s'était formé et perfectionné dans l'art du massage. Salonique l'autorisait à répondre : *partout*, quand on lui demandait où il avait servi. Il dut subir par surcroît un interrogatoire serré et fournir la preuve

qu'il n'était pas de ces vantards qui accaparent la gloire d'autrui. Au cours de cette enquête, il eut un cri du cœur :

— Excusez-moi, Madame, je ne sais parler qu'au café.

Réhabilité, il reçut des étrennes et cette simple recommandation, assez différente de l'admonestation de tout à l'heure :

— Allez, mon brave Perthuis, et soyez patient avec votre femme. Vous comprenez, elle ne comprend pas.

Lui parti, nous restâmes, Madame Lhuys et moi, en tête-à-tête. Mais je la mis sur l'affaire de Blercourt où l'infirmière-major avait succombé à ses blessures. A tout hasard, et sans penser à diminuer les mérites de cette héroïne, je posai une question :

— Avait-elle des enfants?

— Deux, en bas âge.

— Peut-être aurait-elle mieux fait de rester auprès d'eux.

Mme Lhuys, sur cette réflexion, me regarda, indignée. Était-ce bien un soldat qui parlait ainsi?

— Les enfants, répliqua-t-elle d'un ton péremptoire, ne doivent pas nous empêcher de remplir notre vie. Notre vie est à nous et au pays.

— Et le mari?

— Le mari? Un petit homme insignifiant, un de ces hommes à qui il n'arrive jamais rien. Il était mobilisé dans les gares.

Je m'informai de son nom : M. Vimelle, le capitaine Vimelle, commissaire de gare à Longpont, sur la ligne de Villers-Cotterets à Soissons, mais je l'avais connu! Je l'avais connu dans des circonstances assez particulières pour ne pouvoir l'oublier. Un petit homme chétif, malingre, déjà âgé, qui savait se redresser et prendre ses responsabilités. Avec un calme et un sang-froid parfaits, il évacuait sa gare sous le feu de l'ennemi, lors de l'avance allemande au delà de l'Aisne à la fin de mai 1918. Il entendait ne rien laisser en arrière. Et quand il eut renvoyé tout son personnel, il resta pour renseigner sur les approvisionnements les troupes qui retraitaient, les officiers d'état-major de ce 11e corps qui devait si heureusement, sous le commandement du général de Maud'huy, interdire au Boche l'accès de la forêt de Villers-Cotterets. Il resta tant et si bien qu'il ne s'en alla qu'avec les derniers soldats.

Elle m'écoutait, surprise de cet éloge, et peu disposée à s'y associer.

— On ne l'a pourtant pas décoré.

— Oh! il ne doit pas être de ceux qu'on décore. Il n'a, d'ailleurs, rien fait d'exceptionnel, mais il a fait tout ce qu'il avait à faire. Et peut-être eût-il joué un autre rôle si sa femme ne lui avait laissé une charge aussi lourde. Car je me souviens de ce détail : il avait auprès de lui ses deux enfants, il ne les mit en route qu'après avoir assuré l'exécution de tous ses ordres d'évacuation et, me les montrant, il s'en excusa : — Comme ils n'ont plus que moi au monde, je les avais installés ici.

Mme Lhuys n'insista pas sur ce sujet. Elle tenait pour l'infirmière-major dont je n'avais pas assez, à son gré, célébré les mérites. Et je compris, une fois de plus, que, dans la guerre, une infinité de petits drames individuels s'étaient blottis comme des oiseaux dans un arbre ébranlé par la tempête.

Nous revînmes, par un tour naturel, sur le ménage Perthuis. Mais, avec un illogisme parfait, elle blâma, cette fois, les épouses qui ne se subordonnaient point à leur mari.

— Les femmes ne sont pas raisonnables. Un mari qui revient de la guerre doit être traité chez lui comme une divinité domestique.

S'aperçut-elle de la contradiction où elle entrait, mais elle ajouta :

— Sauf, bien entendu, si sa femme en revient aussi.

Je devinai à cette restriction un conflit personnel dont je devais être, dans la suite, le confident, et même le double confident, bien malgré moi, car je n'attendais point de cette rencontre les résultats imprévus qu'elle me devait apporter. Mais il suffit d'une réflexion pour provoquer en moi une curiosité nouvelle, quasi passionnée, à l'égard de mon infirmière. Je ne savais rien d'elle. Était-elle veuve? Ses toilettes claires en écartaient l'idée. Avait-elle un mari quelque part qui la délaissait ou qu'elle délaissait? Quel était son âge? Vingt-cinq ou vingt-six ans, pas trente à coup sûr : en pleine floraison, en plein épanouissement de force et de jeunesse. Elle était là, dans ma chambre, dans la chambre d'un jeune homme, — mettons d'un homme encore jeune, — sans que la moindre pensée d'une familiarité, d'une audace quelconque ou d'une démarche irrégulière l'eût même effleurée. Elle commandait non pas

seulement le respect, mais cette sorte d'amitié franche et résolue qui écarte d'emblée tous les petits manèges habituels entre homme et femme, coquetterie, flirt, désir de plaire, artifices de conversation. Certes, sa belle carnation, sa grâce vigoureuse, sa santé resplendissante inspiraient le désir. Mais il s'y ajoutait je ne sais quelle pudeur de gêner un si libre et harmonieux développement, si peu disposé lui-même à subir le moindre joug, et une si transparente honnêteté.

Quel avait été le cours de ses pensées pendant notre silence? A coup sûr, elle n'avait point songé qu'elle était seule, avec moi, dans ma chambre; mais ce cours avait dû être singulier, à en juger par la question qu'elle me posa :

— Que s'est-il passé en vous le jour de la mobilisation?

Je lui racontai ma descente du col de Chavière sur Pralognan, mon arrêt dans la prairie quand la cloche avait sonné, la vision du faucheur qui, après avoir écouté, s'était remis au travail, celle de la laveuse accroupie au bord du torrent. Ce n'est pas assez dire qu'elle m'écoutait : elle buvait mes paroles, à mon vif étonnement, car je ne cultivais point l'éloquence hors du barreau.

— Oui, dit-elle, à la campagne on entend les cloches. Mais les cloches n'ont sonné que pour les hommes.

— Les femmes qui restaient connaissaient un sort plus ingrat.

— Elle ne savaient pas ce qu'elles devaient faire, tandis que les hommes le savaient.

— Attendre.

— Attendre : on n'attend pas quatre ou cinq ans. Elles devaient vivre, elles aussi, pour le pays.

Et sur le seuil de ma porte, comme elle me conviait à une promenade pour le lendemain, — une courte promenade jusqu'à la source, — elle constata, non sans une secrète complaisance :

— Moi, je n'ai pas entendu les cloches, et, tout de même, j'ai servi.

S'attribuait-elle plus de mérite dans son service volontaire, ou réclamait-elle, comme si elle n'était pas assurée de l'obtenir, une approbation que je ne lui marchandais point? Il me parut qu'il y avait en elle quelque sujet d'inquiétude dont le secret, déjà, m'attirait.

III. — L'ABSENCE EST LE PLUS GRAND DES MAUX

La gorge aux pigeons est le nom donné à une échancrure qui déchire, comme une belle robe, la prairie en pente au-dessus de Brides, sur les contreforts expirants du Jovet. Là coule un filet d'eau qui, lors de la fonte des neiges, se mue bien vite en torrent et vient ajouter sa voix à la clameur monotone du Doron qui remplit toute la vallée. Un sentier à flanc de coteau le franchit sur un pont de terre. Ce sentier est, sur la rive droite, la promenade favorite et même l'unique promenade des baigneurs de Brides qui, sur la rive gauche, ont à leur disposition les bois de Cythère et de la Corbassière et le joli chemin boisé de Villard-Lurin. Il s'agrafe à la vieille route de Moutiers, grimpe au-dessus des vignes qui semblent tomber presque à pic, entre dans la gorge, en ressort et va descendre plus loin sur la source. Comme il est à découvert, le soleil le chauffe un peu trop l'été, mais à la fin de septembre les atteintes du soleil ne sont plus qu'agréables. Loin de les fuir, on les recherche. Un peu avant d'entrer dans la gorge, au pied d'une vieille croix de bois, penchée comme la tour de Pise, il y a un banc qui est bien exposé et d'où la vue est un enchantement : en face de soi, l'épaisse forêt de la Corbassière, l'ouverture du val des Allues qui laisse deviner le col de la Lune, et, si l'on se tourne un peu à gauche, les coteaux verdoyants de Saint-Bon, la dent de Villard, enfin le massif de la Vanoise dont j'ai dit que la neige fraîche luisait comme un miroir au jour. Au couchant, cette neige rosée prenait des teintes de fleur d'amandier. On eût dit les printemps futurs en réserve dans quelque jardin céleste.

Cette gorge aux pigeons était devenue notre promenade quotidienne. D'habitude, elle réclame une heure. Nous la faisions durer deux ou trois heures. Mais le banc nous servait de lieu de repos. La première fois, Mme Lhuys avait exigé que je fisse usage de son bras. Mais, depuis lors, mon pied s'accoutumait à la marche, pourvu qu'elle fût lente et accompagnée. J'ajouterai en toute franchise qu'il ne me préoccupait guère. Il était le prétexte, la cause de cette heureuse amitié. Il avait joué son rôle et rentrait dans l'ombre de la bottine que, desserrée, j'étais parvenu à chausser.

L'amitié, je ne puis vraiment décorer d'un autre nom le sentiment qui m'attachait à mon infirmière. Autrefois j'aurais vu dans cette amitié l'infériorité ou l'impuissance d'une passion éconduite, la maigre compensation d'un échec amoureux. Et voici que je la trouvais toute naturelle, si naturelle qu'il m'eût été impossible sans un effort de volonté de faire à Mme Lhuys, — pour un peu je dirais à mon amie Claude, — la moindre cour. Si je l'avais aimée, je crois que je l'aurais aimée sans songer à le lui dire. Elle en écartait la pensée, pour imposer, à sa place, la confiance d'une camaraderie sûre et loyale, celle que l'on met en ses compagnons d'armes. Et cependant elle demeurait bien femme néanmoins, dans l'ardeur qu'elle apportait à l'exposé et à la défense de ses convictions qu'elle confondait avec sa vie même, tandis que les hommes en font volontiers des systèmes intellectuels quand ce ne sont pas des divertissements.

Nous étions à peu près les maîtres du vallon. Peu à peu les hôtels se vidaient. Seul, l'Hôtel de la Paix, à cause de son exposition, gardait encore quelques baigneurs, recevait, pour un jour ou deux, les derniers touristes de Pralognan au bout du val, quand ils redescendaient pour aller prendre le train à Moutiers. La saison avait été brillante exceptionnellement : on parlait encore d'une princesse lointaine au profil romain, d'un commandant de corps d'armée intoxiqué par les gaz et miraculeusement guéri, d'une Excellence russe dont les journaux avaient annoncé à diverses reprises l'assassinat par les bolchevistes, et toujours sous un mode différent qui lui donnait le choix entre la strangulation et le lynchage, d'autres notabilités encore. Mais ces souvenirs étaient pareils aux carcasses de feux d'artifice qui ne ressuscitent pas l'apothéose. Et déjà un vigilant propriétaire s'informait avec sollicitude de ma guérison et de la date de mon départ, — j'allais dire de notre départ, comme s'il y avait un lien quelconque entre ma villégiature et celle de Mme Lhuys.

Au fait, pourquoi celle-ci demeurait-elle si longtemps à Brides? Elle ne faisait aucune allusion à son domicile habituel, tout comme si elle n'en avait pas et fût une de ces errantes qui se posent d'une ville à l'autre. Je m'aperçus que je ne savais rien d'elle, rien de plus qu'au premier jour. Elle ne m'interrogeait pas davantage sur ma vie, ma profession, mon passé.

Elle avait pour mon for intérieur, et elle imposait pour le sien, ce respect dont les Anglais nous donnent un exemple trop rarement suivi et qui, devant l'existence personnelle, s'arrête comme devant un tiroir dont le propriétaire seul doit avoir la clé. Et cependant, sans confidences, je croyais la connaître assez bien.

Devant la gorge aux pigeons, assise à côté de moi, et parfois se levant, ce qui me causait de grandes frayeurs à cause du précipice qui s'ouvrait devant nous, en sorte que je l'interrompais dans ses éloquentes récriminations, elle avait plus d'une fois rebattu le sujet qui lui tenait le plus à cœur : la situation des femmes après la guerre.

— On voudrait (qui *on?* fus-je souvent tenté de lui demander) que nous redevenions les compagnes d'autrefois, paisibles et accommodantes, ménagères et dociles, réduites, n'est-ce pas? au second plan dans un demi-servage dont ne nous peut tirer que l'esclavage auquel notre coquetterie et nos charmes réduiraient à leur tour notre mari. La guerre a changé tout cela. Et vous-mêmes, n'êtes-vous pas revenus différents?

En vain lui objectais-je que le cœur des hommes était si changeant que la guerre ne l'avait pu changer. Déjà elle reprenait avec plus de véhémence encore :

— Il y eut, dans la guerre, la période familiale. Cela a duré les six premiers mois, davantage ici et là j'en conviens. C'était le temps où les femmes n'avaient qu'une idée et qu'un but : remplacer leur mari, maintenir le foyer tel quel, cultiver la terre comme la femme de Perthuis, tenir les livres et commercer comme tant d'autres, ou simplement garder la maison afin que l'absent, au retour, retrouvât sa vie d'autrefois comme s'il ne l'avait jamais quittée.

— C'était le bon temps.

— Il ne pouvait pas durer. Les morts mêmes ne sont pas aussi exigeants que vous l'étiez. Ils autorisent à penser à soi, à organiser son existence d'une façon supportable. Après, il y eut la période religieuse. Celle-là, aussi, pour quelques-unes s'est prolongée. Puisqu'on était désuni, puisqu'on n'avait plus de point d'appui, il fallait bien rechercher cet appui hors de soi.

— Au front, cette période a été comme une aube rafraîchissante après le noir hiver de 1915.

— Oui, mais cela, non plus, n'a pas duré, du moins pas pour

toutes les femmes. C'était trop beau, hors du monde. Une folie de sacrifice nous possédait. Nous offrions nos jours pour les vôtres et pour le pays. Nous acceptions l'épreuve, nous apportions notre douleur à la grande douleur collective. Nous n'étions plus rien qu'une poussière humaine au pied de Dieu, qui sur elle marquait son empreinte. Et après une telle offrande, voilà que nous nous retrouvions de pauvres femmes affligées, avec un poids trop lourd sur nos épaules.

Combien elle avait dû aimer son mari, je le devinai sous la forme impersonnelle de cet aveu; mais l'aimait-elle encore?

— Et puis, reprenait-elle, la séparation qu'on nous imposait était par trop impitoyable : onze mois, douze mois, sans voir son mari, avant que fût appliqué le régime des permissions. Je sais que bien des femmes ont triché et tourné des prescriptions trop rigoureuses. Les maîtresses franchissaient aisément le cordon qui séparait de la zone de l'arrière celle de l'avant, et aussi les femmes légitimes qui savaient prendre l'allure des maîtresses. Mais il en est qui tiennent davantage à leur dignité ou qui ne savent pas la perdre. Alors il y eut la période d'affranchissement, de libération.

— De libération?

— Oui, ne trouvez pas le mot trop fort, ni injuste. Nous ne pouvions plus vivre de vous à de si grandes distances, ni de Dieu. Nous nous sommes adaptées.

Adaptées, oui, comme la sorcière de Champagny dont je lui racontai l'histoire et qui avait si bien appris le métier de rebouteur que le mari à son retour, se découvrant inutile, avait pris le parti de décamper. Mais cette aventure ne la dérida point, et même elle y releva des traces de mon mauvais esprit masculin.

— Vous plaisantez quand il n'y a pas matière à plaisanterie. La rupture de tant de ménages, l'impossibilité de vivre désormais ensemble, de supporter la vie commune, de se plier à une autorité qui n'est plus reconnue, et qui d'ailleurs n'est plus elle-même reconnaissable, tout cela n'est pas divertissant. Votre sorcier, à l'heure qu'il est, sans foyer et sans profession, est peut-être pendu de l'autre côté de la montagne à une branche de sapin.

Je vis bien, à ce dénouement imaginaire, que nous traitions de questions vitales, et que mon interlocutrice ne me parlait

que d'elle à travers cette lugubre hypothèse de pendaison. Mais en me parlant d'elle, voici qu'elle appelait à elle, après la sorcière de Champagny, la femme abandonnée de mon guide Faveraz et la femme du masseur Perthuis qui se lamentait d'être méprisée, elle, ses enfants, et — injure suprême — la terre même, par son homme, par la « divinité domestique » revenue du combat. La boutade de Faveraz me revint à la mémoire : *Les hommes et les femmes tirent chacun de son côté*, et avec elle les deux vers terribles d'Alfred de Vigny. Y avait-il donc, réellement, quelque chose de changé, et la guerre avait-elle eu cette puissance de dissociation ?

— Nous nous sommes adaptées, expliqua Mme Lhuys. Nous avons vécu à votre manière, et ce fut le salut. Nous avons cherché à utiliser nos facultés, à les développer, à les perfectionner. Au lieu de rester dedans, à souffler sur les cendres d'un foyer éteint, nous sommes sorties.

— Comme Mme Benoiton.

— Mme Benoiton était une femme d'autrefois qui faisait des visites, qui faisait des relations, qui faisait la mode. Elle est aujourd'hui démodée. Les choses mondaines ne nous intéressent plus, ou plutôt ne nous intéressent qu'à la façon d'un délassement. Des occupations plus absorbantes et plus relevées nous retiennent. Quand il y a tant de misères et d'injustices sociales, pouvons-nous demeurer confinées dans notre demeure, absorbées par nos petites affaires? Est-ce impunément que nous avons vécu dans les hôpitaux et soigné des blessés sans nombre, anonymes, parfois défigurés, dont la masse sanglante était pour nous comme le visage meurtri de notre armée? Fondé, organisé, dirigé les œuvres pour les rapatriés, pour les réfugiés, pour les veuves, pour les orphelins, pour toute cette France nomade et sans forces qu'il fallait soutenir, guérir, porter? Comment voulez-vous que nous oubliions tout cela? Notre cœur s'est élargi. Non, il n'est plus le même. A votre retour, vous ne nous avez pas retrouvées telles que vous nous aviez laissées.

A l'émotion de son accent, je voyais défiler toute cette tragédie humaine engendrée par la guerre, la multitude des mutilés que j'avais si souvent contemplés dans les postes de secours, la multitude des errants que j'avais vue si pitoyable sur les routes de Verdun bombardée, sur les chemins de l'Aisne ou

de l'Oise lors des deux ruées allemandes, celle de 1914 et celle de 1918. Comment, en effet, pouvoir supprimer tout cela, et recommencer la vie d'autrefois? Déjà elle reprenait l'offensive.

— Tandis que notre cœur s'élargissait ainsi, il semble que le vôtre se rétrécissait au contraire. L'habitude de la tranchée limitait votre horizon. Vous eussiez souhaité que nous vous attendissions en brodant comme Pénélope. Mais Pénélope se distrayait en se moquant des prétendants qui l'occupaient beaucoup plus qu'Ulysse.

— Il est même des Pénélope, dis-je, qui cédèrent aux prétendants.

— Oui, sans doute, — et elle eut une moue de dégoût, — car j'oubliais la période du plaisir qui n'a même pas eu la pudeur d'attendre la paix et qui a déchaîné cet été une véritable danse de Saint-Guy. Mais vous-mêmes, au front, comment avez-vous supporté l'absence? Quelle certitude avions-nous de votre fidélité? Nous vous avons vus revenir plus exigeants et plus rudes, l'humeur aigrie ou farouche, avides de confort comme si vos cagnas avaient été des palais, et votre cuisine la rôtisserie de Ragueneau, impatients, enfin, impatients surtout comme si vous n'aviez été sous les ordres de personne. Notre absence, pour les motifs les plus impérieux, les plus sacrés, vous paraissait injurieuse. Il fallait toujours que nous fussions là. Vous critiquiez délibérément notre dévouement, notre générosité. Vous nous détourniez des plus nobles services, ceux des réfugiés, ceux des abandonnés, ceux des contagieux. Vous eussiez voulu nous avoir tout le temps à votre dévotion.

— N'étions-nous pas les divinités domestiques?

— Oui, aux yeux des épouses qui n'ont pas quitté la maison et ont pu continuer de vivre dans le cercle restreint de leurs occupations familiales, mais non de celles qui ont mené, elles aussi, la vie du front, la vraie vie, la vie collective. Et quand vous rencontrez des camarades, vous vous rattrapez avec eux du silence que vous gardez à votre foyer sur vos aventures, vos risques, vos sensations. Vous êtes de plain-pied avec eux, vous ne l'êtes plus avec nous.

— Il nous faudrait monter jusqu'à vous, et nous sommes fatigués.

— Oui, vous êtes semblables à ce Perthuis qui, lorsqu'on lui demande où il était, répond : *à la guerre*, et, si l'on insiste pour savoir où, vous jette au nez : *partout*.

— C'est peut-être que nous ne parlons bien qu'au café.

— C'est cela même : vous ne parlez bien qu'entre vous, sur la place publique, entre hommes. Vous avez perdu l'habitude des femmes, des vraies femmes, celles qui demanderaient un peu de délicatesse et de soins, celles qui ont le droit d'être écoutées et respectées dans leur vie extérieure comme dans leur vie intérieure.

Il m'était dès lors aisé de peindre, sans l'avoir vu, M. Lhuys dont je savais, d'autre part, d'un mot bref, qu'il exerçait, dans le civil, la profession d'ingénieur attaché à un grand établissement de crédit à Paris, et qu'il avait été, au cours de la guerre, officier du génie. Il revenait exigeant et désagréable, susceptible et orgueilleux, et trouvait une femme brûlée de charité et férue d'indépendance, dont la tendresse conjugale, pendant qu'il était au front, avait dérivé pour se perdre dans l'amour du prochain, comme un affluent se perd dans le fleuve, ou le fleuve dans la mer. Sans avoir reçu de Mme Lhuys la moindre confidence, — elle était trop fière et trop fine pour en faire, — j'étais au courant de leurs dissentiments. Jusqu'où ces dissentiments les avaient-ils conduits? Comptaient-ils déjà, ou pas encore, parmi les trop nombreux couples séparés par la guerre? Avaient-ils prononcé les paroles irreparables? Qu'attendait-elle à Brides? Qu'il la rejoignît, ou que cet irréparable fût accompli?

Le travail de l'absence m'apparaissait comparable à celui de l'eau qui sourd dans la roche. Qu'est-ce qu'une goutte d'eau qui tombe et que peut-elle contre la pierre? Qu'est-ce qu'un jour contre la force des tendresses humaines? Et ces gouttes qui sans interruption, coulent l'une après l'autre, et ces jours qui se succèdent sans interruption, peu à peu désagrègent ce qui semblait solidement tenir. La rivalité professionnelle causée par l'absence avait rompu le ménage du sorcier de Champagny. Le guide de Pralognan avait, par l'absence, mesuré la vulgarité de sa femme. L'absence avait détaché Perthuis de la vie agricole et Mme Lhuys du foyer. — Voilà ce que c'est que de ne plus se voir tous les jours, avait déclaré, non sans profondeur, la sorcière à Faveraz séparé. — L'habitude leur avait rendu leur

sort tolérable. La guerre, en rompant leurs habitudes, avait brisé leurs liens par surcroît.

Un soir que j'avais tenté de grimper, — oh! de quelques mètres à peine, et seulement pour ne pas perdre, moi, l'habitude des escalades, — dans l'anfractuosité de la gorge aux pigeons, parmi les rochers et les ronces je découvris une sorte de vasque naturelle et, au bord, un ramier blessé qui avait dû se traîner jusque-là. Une de ses ailes portait des traces de sang et quand il la voulut soulever en me voyant, il ne put y parvenir. Redescendant, je fis part de ma découverte à ma compagne de promenade. Fallait-il achever l'oiseau pour lui épargner la souffrance de la faim, puisqu'il ne pouvait remuer?

— Regardez en l'air, me dit Mme Luys, au lieu de vous livrer à des extravagances pour explorer un trou de la montagne.

Un autre ramier, au-dessus de la gorge, tournoyait. Notre présence le gênait sans doute. Cependant il ne consentait pas à s'éloigner. Et nous vîmes distinctement qu'il portait quelque chose au bec. Il venait ravitailler son camarade.

— Cachons-nous, me dit Mme Lhuys.

Il nous était facile de nous mettre hors de vue en suivant le sentier jusqu'au banc. Un peu plus tard, nous nous rapprochâmes : le pigeon s'envola du rocher, il avait rempli sa mission.

Ce manège dura plusieurs jours. Puis je remontai dans la gorge afin de prendre des nouvelles du malade. Mais le bord de la vasque était vide. Le malade guéri avait dû s'enfuir. Il s'était enfui depuis peu, car son compagnon, familiarisé avec notre présence dont il avait éprouvé la sympathie, s'approchait le bec plein, à l'accoutumée. Quand il eut, à son tour, constaté le départ du fugitif, il resta un long temps à tournoyer au-dessus du rocher, tout décontenancé, comme s'il ne savait plus que devenir.

Et je pensai à toutes les infirmières sans blessés.

IV. — LA DAME DE PRALOGNAN

Au contraire des baigneurs qui suivent à Brides leur cure d'air et d'eau et en ressentent peu à peu les effets bienfaisants, Mme Lhuys semblait perdre sa belle santé. Déjà, plusieurs fois, au restaurant, j'avais, de ma place, remarqué qu'il lui arrivait

de se lever de table sans avoir terminé son repas, comme si elle était prise d'un malaise violent et subit. Elle devenait alors toute pâle, le nez serré, les yeux cernés. En promenade, je l'avais vue agitée de longs frissons, victime de contractions nerveuses. Son humeur s'en ressentait et j'avais soin de ne la point contrarier dans ses théories d'émancipation féminine. Elle m'entretenait maintenant d'une œuvre d'enfants tuberculeux pour laquelle on sollicitait son concours immédiat :

— C'est au bord de la mer, sur la baie de Cavalaire, que le sanatorium est construit. Il s'y fait de véritables résurrections.

Et elle me montrait des photographies, très parlantes en effet. Celui ou celle qui l'attirait à cet office de charité savait utiliser les images. Elle paraissait aussi préoccupée de l'heure des trains, non au départ, mais à l'arrivée. Attendait-elle quelqu'un? Son mari peut-être, son mari dont elle ne me parlait jamais plus, dont elle m'avait d'ailleurs si peu parlé, juste de quoi me renseigner sur sa profession civile et son grade militaire. Assisterais-je à leur entrevue?

Cependant j'eus la surprise, un matin, de rencontrer sur la terrasse de l'hôtel cette dame en deuil que j'avais croisée, au delà de Pralognan, sur le sentier de la Vanoise et qui avait échangé avec mon guide des paroles dont je gardais le souvenir. La guerre a autorisé plus de liberté dans les relations. Je me présentai donc à elle. Bien plus, je lui présentai Mme Lhuys qui se trouvait là. Sans jeunesse, sans beauté, sans une personnalité accusée, timide même et ne cherchant qu'à passer inaperçue, elle était de ces êtres dont on pressent d'instinct la noblesse, et dont on n'attend que des interventions heureuses. Je n'ai jamais su son nom, elle ne me l'a pas dit, et la présence de cette passante, — elle devait repartir dès le lendemain matin, — m'a élevé l'esprit et le cœur tout un jour, davantage peut-être, et je suis certain qu'elle a produit sur Mme Lhuys la même impression. Je ne la connais dans mon souvenir que sous le nom mystérieux de *la dame de Pralognan* et je la revois cueillant des fleurs de montagne qui souriaient sous son voile de deuil, et les laissant tomber toutes en nous parlant de son fils et de son mari tenant leurs garnisons éternelles, l'un dans les Vosges, l'autre en Alsace.

— Le bon Faveraz, me dit-elle, m'a raconté votre accident. Vous voilà guéri.

— Grâce à mon infirmière.

C'est alors que je présentai Mme Lhuys. Déjà elle m'annonçait, avec la satisfaction de me communiquer une bonne nouvelle :

— Vous savez : il a repris sa femme. Et maintenant, ils sont tout à fait d'accord, tout à fait. J'en ai été si contente.

Cette réconciliation était, sans nul doute, son œuvre, bien qu'elle nous cachât le rôle qu'elle y avait joué. Dans sa douleur sans remède, elle portait la joie des autres, comme les fleurs dans son voile noir.

— Comment cela s'est-il arrangé? demandai-je par intérêt pour mon guide et aussi par désir de satisfaire la curiosité que je lisais dans les yeux de Mme Lhuys.

— Oh! bien simplement. Ils avaient un sentiment commun qui était au centre de leurs deux vies : le souvenir de leur fils tué aux Éparges. Le mort les a réunis. Nous sommes si faibles qu'il nous est parfois plus difficile de supporter les petits maux que les grands, mais un même chagrin, c'est de quoi réunir deux vies qui descendent.

— Un même chagrin, répéta Mme Lhuys.

— Ou une même foi, ou un même but.

La dame de Pralognan n'ajouta pas : *ou un pareil amour*, comme si elle gardait pour elle ce mot-là, ce mot qu'elle ne prononcerait plus.

L'après-midi je proposai à ces dames de les conduire aux Allues. C'est une vallée verdoyante au-dessus de Brides, qui se glisse entre les montagnes de la Lune et les rochers de la Loze : ses quatorze hameaux dispersés composent un gros village; la terre y est bonne et les flancs des monts portent de hautes herbes et de gras troupeaux. On peut s'y rendre en une heure de voiture, par une forêt en étages qui peu à peu découvre une vue étendue. Le fameux Perthuis, mon masseur, était des Allues. Comme je ne savais plus rien de lui, j'avais résolu de lui rendre visite et de lui remettre un bon pourboire avant de partir pour le remercier de ses soins vigoureux. Un pourboire : jamais cette expression ne m'avait paru plus justifiée.

— Oui, c'est encore un ménage à vau-l'eau, expliquai-je à la dame de Pralognan pour la convaincre et la décider, car je n'osais emmener Mme Lhuys toute seule. La femme s'est tuée de travail, mais cela ne l'a pas rendue aimable. L'homme a perdu le goût de la terre, et de ses enfants, et de son foyer. Il exerce un

métier extérieur, pour avoir plus de liberté. Et il n'aime rien tant que boire au café en échangeant avec des collègues des phrases, inintelligibles pour les non-initiés, sur la guerre dont il ne parle jamais chez lui. Mais je n'ai plus de ses nouvelles. On nous donnera son adresse dans le premier cabaret des Allues où peut-être nous le découvrirons en face d'un pot vide. Vous auriez l'occasion d'exercer votre ministère.

— Mon ministère?

— Oui, votre ministère de paix.

— La paix, dit-elle, Dieu l'a promise à notre bonne volonté.

Et cette paix qui nous a été promise rayonnait de son visage sans couleur, de ses doux yeux d'un éclat atténué et comme d'un autre monde, que je comparerais à la clarté de la lune sur les prairies dans les beaux soirs d'été : les choses en sont transformées, elles n'ont plus de durs contours ni de couleurs vives, elles sont toutes légères, délicates et tendres. On la devinait dans son double deuil atteinte jusqu'aux racines mêmes de l'âme, et néanmoins sereine, oui sereine, non pas sereine *comme le calme des mers*, selon l'expression du vieil Eschyle, car cette sérénité-là est toujours menacée, mais sereine définitivement comme le visage de ces morts qui se sont endormis dans le Seigneur.

Elle nous accompagna donc aux Allues. Hors de la forêt montante, on découvre un val baigné d'eaux courantes, de quoi éteindre le feu dévorant de Perthuis s'il y avait daigné tremper ses lèvres brûlées. A la première auberge, je m'informai de mon homme. On ne l'avait pas revu de quelque temps déjà, mais l'on m'indiqua le chalet qu'il habitait, à l'entrée du hameau suivant, à gauche.

— C'est bon signe, observa la dame de Pralognan. Vous voyez que votre Perthuis se range.

— Il aura changé de cabaret, objecta Mme Lhuys.

Nous repartîmes et atteignîmes le hameau prochain. Un tronc d'arbre creusé où trempait une lessive servait de fontaine et recevait d'un robinet fixé dans une pièce de bois rudimentaire une eau vive si limpide que c'était déjà rafraîchissant de la regarder couler.

— Quelle enseigne pour un ivrogne! fis-je remarquer.

Nous entrâmes dans une cuisine à moitié occupée par une immense cheminée de bois à ciel ouvert. La terrible compagne

de Perthuis dont nous avions recueilli, Mme Lhuys et moi, les imprécations, distribuait du pain et du beurre à une marmaille assemblée : du beau pain blanc de pur froment et du beurre frais, de quoi donner envie aux plus gourmands, et tels qu'on n'en voit plus que sur la table des nouveaux riches ou des paysans. Cette marmaille bien sage, bien tenue, bien rangée, bien propre, les joues rouges et luisantes, comme passées au vernis, attendait son goûter avec convoitise, mais avec discipline. Nous en fîmes compliment à la mère, et la fourmi noire, aux pattes toujours en mouvement, parut flattée.

— Pendant la guerre, déclara-t-elle, on a eu du mal pour leur gouvernement : on était tout seul. C'est cher à nourrir, mais ça se porte bien.

Déjà la dame de Pralognan avait apprivoisé les plus petits. Mme Lhuys les trouvait probablement trop sains pour mériter son attention. Ah! s'ils avaient été croûteux, scrofuleux ou tuberculeux! Cependant la fourmi ne m'avait pas reconnu; à Brides, elle n'avait pas pris garde à moi quand elle avait pénétré dans ma chambre avec effraction. Je lui expliquai le but de ma visite et lui remis la petite somme que j'avais préparée :

— Perthuis regrettera bien, me répliqua-t-elle poliment. Il est en train de labourer.

— Il travaille donc maintenant?

— S'il travaille! Dites qu'il pioche d'arrache pied. Il a déjà retourné tout le champ d'en haut. Rapport à la pente, la charrue n'y va pas.

— Et il ne boit plus?

— Quand il rentre, il vide la fontaine. Ces pays du diable, ça vous laisse le gosier sec. Le pauvre homme, il a bien peiné.

— Alors, il s'est remis à la terre?

— Il n'avait pas voulu y aller voir au retour de sa *Salonie*. Ça ne lui chantait plus. Mais quand il a fini par la visiter, mal tenue et mal nettoyée, — les femmes, ça n'enfonce pas le fer à fond, — il s'est jeté dessus et n'en bouge plus.

— C'est parfait. Et la guerre, qu'est-ce qu'il en dit?

— Quand il mange, et après qu'il a mangé, il en parle aux enfants, tant qu'il peut. Les gosses, ça les fait rire. Moi ça me fait pleurer. Il leur en a f... des torgnioles!

— Aux enfants?

— Non, aux Boches donc!

J'interrogeai les gosses :

— Qui est-ce qui a été battu ?

L'un d'eux retira une tartine de sa bouche :

— Le Boche.

— Qui est-ce qui a gagné la guerre?

— Papa.

Perthuis, reconquis par la terre, avait repris son rang de divinité domestique et trônait sur sa nichée dans une pose de héros.

Cependant la fourmi noire s'était rapprochée instinctivement de la dame de Pralognan et je l'entendis qui lui confiait :

— Il y a encore les dimanches qui me font peur.

— Eh bien, il faut ce jour-là mettre les petits plats dans les grands pour le retenir. Les enfants en seront émoustillés et, plus familiers, lui grimperont aux jambes. Il ne pourra plus s'en débarrasser.

— Et la boisson, Madame, que vous oubliez.

— Je n'ai garde de l'oublier. Avez-vous du vin?

— Bien sûr : le vin de la vigne.

— Tenez-le bien au frais, dans la fontaine, et faites-lui en boire chez vous avec l'un ou l'autre de ses compagnons de guerre que vous découvrirez dans la paroisse.

— Mais le vin est cher, Madame.

— Il sera moins cher que celui qu'on boit au cabaret.

Nous partîmes sur ce conseil.

— Vous le voyez, triomphait la dame de Pralognan, la bonne terre les a réconciliés.

Elle se réjouissait de cette réconciliation comme de celle du ménage Faveraz. L'harmonie fleurissait où elle passait. Et je répétai intérieurement la phrase :

— *Une même foi, un même but.*

— Je sais un prêtre de campagne, reprit-elle, qui applique au mariage cette parole du prophète Jérémie : *La terre est dans la désolation parce que nul ne réfléchit dans son cœur.* Il ajoute que le mariage est dans la désolation parce que les hommes et les femmes ne se comprennent plus, ne se connaissent plus, ne s'aiment plus. Voyez dans les villages : les hommes et les femmes ne causent presque jamais ensemble. Ils mettent en commun leurs intérêts, ils gardent leurs pensées et leurs sentiments.

— Ils en ont si peu! hasardai-je.

— Ils en ont. Et dans les villes, est-ce bien différent? Il faudrait passer dans chaque foyer pour secouer tant d'inertie et d'indifférence.

Je la voyais très bien dans ce rôle de fée qui révélerait à chacun l'amitié de l'autre. Ainsi avait-elle dû réconcilier les Faveraz.

Le lendemain matin, je l'accompagnai au tramway. Mme Lhuys était là. Déjà, nous nous sentions attachés à elle comme si, de l'approcher, nous dussions tirer quelque avantage.

— Au revoir, nous dit-elle, comme si elle nous donnait rendez-vous, avec la même sympathie, ici ou dans la paix éternelle.

Elle ne nous regardait pas en partant. A l'arrière de la voiture, elle fixait de son regard singulier, de son regard de l'autre monde, les montagnes de la Vanoise dont une brume vaporeuse atténuait l'éclat neigeux au soleil levant. — *Vous nous aimez toujours*, lui avait déclaré Faveraz en désignant toute cette nature alpestre. Elle était revenue, elle reviendrait encore, fidèle à son bonheur passé, dans la vallée de Savoie où elle avait été heureuse. Ses morts de l'Alsace et des Vosges y étaient plus vivants sans doute à ses yeux. De sa douleur et de son amour elle faisait du bonheur pour autrui.

— C'est une noble femme, murmura Mme Lhuys, traduisant nos pensées. Comment s'appelle-t-elle? Je désire retenir son nom. Vous ne me l'avez pas dit quand vous m'avez présentée à elle.

— Je l'ignore.

Elle en parut fort étonnée. Elle dut se contenter de la nommer comme moi : *la dame de Pralognan*. Nous remontions les jardins qui s'étagent devant l'hôtel de la Paix. Un automobile était arrêté devant le perron. Sur la terrasse une silhouette d'homme se détachait. Quel voyageur débarquait si tard dans la saison? Mme Lhuys s'arrêta, parut presque effrayée :

— Mon mari, dit-elle.

V. — « NON PAS POUR VOUS, CRUELLE. »

Son mari commença par me regarder de travers. Il était brun, haut de taille, un peu épais de tournure, sans être gros,

avec un air impérieux et sévère. On l'imaginait aisément dirigeant des travaux importants, commandant des masses ouvrières, mais pas du tout courtisant une femme avec des mots délicats et un visage plaisant. J'avais fait mine de me retirer : Mme Lhuys me traînait après elle comme un prisonnier à utiliser pour des travaux scabreux, et me voulut présenter sans retard. Il avait salué sa femme avec une politesse gênée : il n'eût pas salué autrement une étrangère. Elle lui tendit la main et il parut reconnaissant de ce geste comme s'il ne s'y attendait pas. Je voulus une fois encore prendre congé afin de ne les point importuner dans leur rencontre. Elle s'y opposa, je devinai qu'elle désirait éviter le tête-à-tête, et il dut subir le récit de mon entorse et de ma guérison, auquel il ne daigna même pas témoigner qu'il prenait le moindre intérêt. Enfin je réussis à m'échapper, emportant un regard d'inquiétude, presque d'angoisse, non pas d'elle seulement, mais de tous les deux. Mes prévisions se justifiaient pleinement : l'accord intime était rompu, ils ne pouvaient plus vivre ensemble.

L'après-midi, elle voulut, et malgré mes protestations, m'accompagner dans ma promenade [illegible] elle à la gorge aux pigeons.

— Votre mari ne réclamera-t-il pas?

Elle s'irrita contre le terme que j'avais employé. Un mari n'avait pas à *réclamer* contre les faits et les gestes de sa femme, quand ces faits et gestes ne contenaient rien d'injurieux à son égard.

Une fois sur le chemin, je vantai les charmes de cette promenade et j'ajoutai :

— C'est probablement la dernière, ou l'une des dernières, car vous allez sans doute partir.

— Pourquoi?

— Votre mari n'est-il pas venu vous chercher?

Délibérément, bien qu'avec l'ennui visible de me mettre au courant d'une situation qu'elle eût préféré garder secrète, et d'un ton qui écartait d'avance les commentaires, elle me répliqua :

— Il est venu me dire adieu. Il a accepté un poste d'ingénieur aux mines de la Mure en Dauphiné, dans un endroit un peu sauvage.

— Et vous?

— Je vais à Cavalaire, au bord de la mer, diriger ce sanatorium de petits tuberculeux dont je vous ai parlé, je crois.

Nous ne revînmes plus sur ce sujet qui était traité une fois pour toutes, et nous parlâmes, comme à l'ordinaire, de questions impersonnelles, mais la conversation languissait.

De ma place, au restaurant, je les voyais à leur table. Ils se parlaient à peine. Visiblement il cherchait à la distraire, n'y parvenait pas et n'insistait pas. Je le devinai maladroit et sans patience. Le soir, elle se retira même au milieu du dîner, soit qu'elle fût contrariée, soit qu'elle eût été reprise de l'un de ces malaises subits qui la contraignaient au départ.

Comme je m'étais installé, un peu plus tard, sur la terrasse, enveloppé de ma pèlerine à cause de la fraîcheur de l'air, et occupé à suivre la montée des ombres sur les pentes des glaciers de la Vanoise, M. Lhuys vint franchement à moi et m'aborda.

— Vous permettez? dit-il même en s'installant sur un fauteuil d'osier, dans mon voisinage.

Il n'avait pas de manteau. Je lui en fis la remarque, et plutôt dans le désir de l'éloigner que par intérêt pour sa santé. L'amitié que j'avais conçue pour sa femme ne me prédisposait nullement à me lier avec lui.

— Oh! répliqua-t-il, je suis habitué. Après quatre ans et demi de guerre, on peut se passer de tout.

De tout, vraiment? et même de sa femme? Il ne se montrait donc plus jaloux de ma présence? Déjà il était parti sur la guerre et m'interrogeait sur les secteurs où je m'étais battu. — Dans la forêt de Mort-Mare? j'y avais été en 1915? mais lui aussi. Et il me parlait de la Tête à Vache et de la Croix Saint-Jean, des mines, des contre-mines et des camouflets qu'il avait creusés. Nous aurions pu nous rencontrer encore en d'autres coins du front. Mais il vivait surtout dans la terre et la nuit. Mon homme était transformé. Il décrivait la guerre souterraine qu'il avait menée en termes précis de technicien, mais aussi avec un plaisir émouvant. Ici l'on s'attendait à sauter, et là on espérait prévenir la mine adverse et l'on réussissait à la prévenir en effet : c'était le Boche qui était précipité en l'air. Perthuis devait parler ainsi, au café, de son travail de fantassin quand il rencontrait un collègue; mais, chez lui, Perthuis se taisait, du moins autrefois, parce qu'aujourd'hui

il en ajoutait plutôt pour éblouir ses enfants et personnifier à leurs yeux la victoire. Tout à coup, M. Lhuys me prit la main :

— Parlons plus bas. Ma femme habite au-dessus de nous. Elle pourrait nous entendre. Je n'y avais pas songé.

— Vous lui avez déjà raconté ces aventures?

— Oh! non, ça n'intéresse pas les femmes. Nous pourrions l'empêcher de reposer.

Le charme était rompu. En vain, essayâmes-nous de renouer le fil de nos confidences militaires. Il ne répondait plus que par phrases brèves et il éludait tous les détails. Deux ou trois fois il parut vouloir entreprendre un autre sujet, puis garda brusquement le silence, comme s'il avait peur de sa propre voix. Il était déjà tard lorsque je me retirai. Et lui-même demeura longtemps encore sur la terrasse, insensible au froid. Je l'aperçus, plus tard encore, du balcon de mon second étage. Il n'était pas pressé de rejoindre sa femme. Mais il était peu probable qu'il la dût rejoindre : la séparation, dès longtemps, devait être complète.

Le lendemain matin, comme je me disposais à sortir, il frappa à ma porte. Il avait dû préparer cette entrevue et peut-être avait-il passé à cette préparation une partie de la nuit, car il semblait fatigué, les yeux fiévreux, le teint plombé. Il n'était pas homme à user de subterfuges, ni à tourner autour de son but avec des formules diplomatiques. Non, il se présentait en camarade qui pensait me demander un service et mettait sa confiance en moi.

— J'ai besoin, dit-il après ces courts préliminaires, de vous poser une question. Je traverse une crise, une crise douloureuse, d'où mon avenir et l'avenir de ma femme dépendent. Je sais que vous lui êtes reconnaissant de ses soins, que vous lui témoignez de la sympathie. Vous a-t-elle parlé de nous, de notre vie?

— Mme Lhuys m'a parlé de sa vie d'infirmière, et c'est tout.

— Vraiment?

Ce *vraiment* était incrédule ensemble et attristé. J'éprouvai le désir de donner une leçon à ce mari policier, d'autant plus que sa venue ne m'apportait que des désagréments en troublant une amitié qui enchantait mon séjour à Brides.

— Mme Lhuys, lui dis-je, a trop de délicatesse pour faire des

confidences et trop de fierté pour se plaindre de quelque chose ou de quelqu'un.

Loin de se froisser de ma réponse, il posa la main sur mon bras, du même geste impératif que la veille quand il m'avait invité à parler bas afin de ne pas troubler le sommeil de sa femme, et je vis bien que l'idée fixe dont il était possédé ne laissait place à aucune susceptibilité, à aucune blessure d'amour propre.

— J'aurais souhaité, reprit-il, qu'elle vous parlât d'elle, et qu'elle se plaignît de moi. Hier, un instant, en vous voyant monter ensemble ces gradins, j'ai été jaloux de votre accord. Une fois de plus, j'ai été injuste envers elle. Je suis souvent injuste envers elle. Pendant ces cinq années d'absence, elle a été admirable. Elle s'est dévouée de toutes ses forces aux blessés, aux malades, aux réfugiés. Le monde, les plaisirs de société ont cessé de compter à ses yeux. Elle s'est dévouée de toutes ses forces, mais aussi de toute son âme. De toute son âme, comprenez-vous, et c'est bien cela que je lui reprocherai. C'est même le seul reproche que je lui puisse adresser. Eh bien ! c'est terrible à dire, je préférerais avoir des raisons plus graves, me trouver en face d'un rival, par exemple. Un rival, on le supprime, ou tout au moins on le combat face à face, on se mesure avec lui, on a devant soi un visage, un être vivant, quelqu'un. Tandis que je n'ai personne...

Il avait abandonné mon bras et, subitement debout, se promenait avec agitation à travers ma chambre, comme ces fauves qui multiplient les tours dans leur cage pour se donner l'illusion de l'espace. Puis, brusquement, il marcha sur moi. Rien qu'à son pas, je vis comment il entendait se mesurer avec un rival, et je me mis instinctivement sur la défensive, mais il s'arrêta net devant moi, me montrant un visage décomposé, et le plus découragé qu'on pût voir : je me rappelai instantanément un camarade affreusement mutilé — les reins brisés — que je visitai au poste de secours et qui me demanda s'il allait mourir. Il fallait une grave blessure intérieure pour l'avoir déterminé à se livrer ainsi à moi.

— Excusez-moi, dit-il. Je n'ai personne à qui me confier, à qui confier ma peine, et si vous saviez comme elle me torture ! *Elle* veut partir demain. Demain, ce sera fini : je ne la verrai plus. Elle s'en ira à Cavalaire soigner les enfants des autres, et

moi, je m'en irai seul, dans ma montagne. Est-ce possible, une chose pareille, quand on s'aime?

Il reprit avec plus de tristesse encore :

— Ou, du moins, quand on s'est aimé? Vous qui la connaissez, ne pouvez-vous lui parler, lui faire entendre raison? Vous êtes son dernier blessé. Elle ne croit plus qu'en eux. Vous lui parleriez en leur nom. Vous lui diriez qu'il y a d'autres plaies, moins apparentes, qu'il faut panser et guérir. Ne voulez-vous pas?

Il m'implorait, il me suppliait en m'adressant cette proposition insensée que je ne pouvais que repousser doucement. Je n'avais pas qualité pour faire allusion, devant Mme Lhuys, à un événement privé dont elle ne supporterait pas que je fusse instruit. Et je songeais que, si la dame de Pralognan était encore là, elle aurait pu, elle, avec des mots légers et persuasifs, tenter cette œuvre de réconciliation : elle pouvait, avec sa grâce de déesse sur les nuées, marcher sur nos faiblesses et nos misères sans nous en faire sentir le poids. Cependant, touché par l'accent de mon visiteur, je l'engageai à parler lui-même, avec cette franchise, avec cette émotion.

— Non, non, protesta-t-il, je ne saurai pas. Les mots se durcissent dans ma bouche maintenant. Au début, peut-être. Quand je suis revenu de la guerre, je ne pensais qu'à être heureux. Retrouver mon foyer et mes occupations, mais c'était un rêve! Or, j'ai eu du mal à me remettre à mon travail, plus que je n'aurais cru. Et je n'ai pas retrouvé mon foyer. Elle n'était plus la même femme et je ne m'étais pas aperçu du changement.

— Pendant vos permissions?

— Elles étaient si courtes! Elles étaient comme des aventures dans l'existence monotone du front. Connaît-on ses maîtresses quand on est étudiant? On va au restaurant, au théâtre, on se laisse vivre, on ne réfléchit pas.

Je lisais clairement en lui, car il était sans complications. Il était de ceux, — hommes ou femmes, — qui, une fois mariés, ne se préoccupent plus du mariage : c'est un fait acquis; dès lors, à quoi bon le mettre en surveillance? et un beau jour, on s'aperçoit que, faute de cette surveillance, le feu est à la maison. Mais comment, de loin, se serait-il rendu compte de la crise domestique qui, maintenant, les dressait en face l'un de

l'autre, sa femme et lui? L'absence lui donnait l'illusion de la continuité. Le retour avait supprimé ce mirage.

— Oui, reprit-il, quand je suis revenu, elle avait sa vie à elle, ses œuvres, ses obligations, ses habitudes, ses relations. Son hôpital n'était pas fermé et elle entendait y donner encore quelques heures. Un service de réfugiés la réclamait aussi. Elle m'en faisait part gentiment, et je la cédais à ces rivaux, pensant bien la reprendre au bout de peu de jours. Et je ne l'ai jamais reprise. Elle n'acceptait plus de se plier à ma vie à moi, comme il est naturel. Elle, non plus, ne se doutait pas de ces différences. Il a fallu le retour à l'existence commune pour nous le révéler à tous deux. J'ai commencé de me plaindre : elle m'a reproché mon égoïsme, mon oubli des nécessités collectives, à moi qui ai fait toute la guerre. Tout de même, il faut bien que l'homme commande.

Et redressé, courroucé, indigné, il affirmait ce droit au commandement d'une manière qui n'avait pas dû arranger ses affaires déjà mal en point.

— On peut, lui dis-je, commander sans en avoir l'air. N'avez-vous pas eu, dans votre compagnie, des sujets difficiles à manier et que vous dirigiez en leur laissant croire qu'ils agissaient à leur guise?

— C'était la guerre. Elle a épuisé notre provision de patience.

Puis il me fit un tableau navrant de son intérieur : sa femme ne s'intéressant plus à sa carrière, ni à son foyer, sortant pour ses œuvres, quêtant pour ses œuvres, recevant pour ses œuvres, passionnée de ses œuvres, joyeuse, oui, joyeuse de leur sacrifier sa jeunesse, son charme, sa santé et, par surcroît, le bonheur du mari, ayant pris en horreur ou en mépris la vie mondaine, la maison laissée sans direction, les domestiques livrés à leur fantaisie ou à leur paresse.

— Nous ne causions plus jamais ensemble. Quand nous étions seuls, nous n'avions plus rien à nous dire.

— Pourquoi ne lui parliez-vous pas de la guerre, comme vous en avez parlé hier soir? Vous en parlez bien.

— Avec vous, c'est différent. Vous êtes au courant, vous savez. La guerre, ça n'est pas pour les femmes. Elles ne la connaissent que par leurs blessés qui leur ont raconté des blagues pour se faire plaindre ou admirer. La guerre, il faut l'avoir vécue pour

la comprendre. Alors, on saisit d'un mot. Et puis, est-ce que nous allons les apitoyer sur tant de boue et de sang? Allons donc! Épargnons-en la tristesse à nos femmes et à nos enfants.

Il répéta : *à nos enfants*, comme si ce mot l'eût frappé lui-même, et d'un ton plus bas, plus douloureux, qui annonçait la suprême confidence, il ajouta, non sans hésitation, et le visage ravagé :

— Ce qu'il y a de plus grave dans notre séparation, c'est que, précisément, ma femme attend un enfant. Comprenez-vous : nous attendons un enfant, et elle s'en va.

Je prévoyais si peu cette révélation que j'en fus presque suffoqué, et à coup sûr énervé. Le tableau qu'il m'avait tracé de sa vie conjugale ne me la laissait guère supposer, bien que les liens de la chair, comme ceux du cœur, soient lents à dénouer et nous retiennent encore lorsque nous nous en croyions affranchis. Ainsi, j'avais promené quotidiennement, — exercice hygiénique, — une femme enceinte à la gorge aux pigeons : il me semblait que cet homme aux yeux sombres et à la voix irritée ou tragique jetait le ridicule sur la belle amitié que j'avais vouée à Mme Lhuys, dont je m'expliquais mieux, néanmoins, les malaises et la nervosité. Je lui en voulus de sa paternité comme d'une indélicatesse, et je me résolus subitement à lui refuser toute assistance. Ne se doutant point de ma soudaine hostilité, tout livré à son angoisse personnelle, il insista sans mesure :

— Claude est enceinte de quelques mois. A cause de cette maternité prochaine, j'avais obtenu d'elle, non sans peine, qu'elle renonçât au divorce et se contentât, momentanément, d'un séjour à Brides, loin de moi. Elle devait se reposer, réfléchir et me donner sa décision. Comme cette décision tardait, je suis venu la chercher. Or, non seulement elle ne croit pas pouvoir reprendre la vie commune, mais elle veut aller à Cavalaire diriger un hôpital de petits tuberculeux. Elle a bien le temps, dit-elle, de s'occuper de ses couches, et la maternité ne doit pas la détourner de plus grands devoirs. Imaginez-vous une pareille folie? Et je n'ai pas le droit de l'empêcher. Les hommes n'ont plus aucun droit. On s'épouse, on se sépare, on se prend, on se quitte. L'enfant ne compte plus. Pourquoi compterait-il plus que le mari? L'amour d'un homme, d'un homme de valeur, qui a fait son devoir, tout son devoir, assez bien je crois, est-ce que cela compte?

Il s'arrêta dans son réquisitoire. S'était-il aperçu, dans un besoin de loyauté, qu'il venait d'être injuste? Par un revirement brusque, il confessa ses torts :

— Oui, j'ai été violent, méchant, brutal; j'ai prononcé des mots que j'aurais dû taire, j'ai regretté tout haut ma vie du front, j'ai voulu exiger, ordonner. Mais elle pouvait bien voir que c'était mon cœur qui saignait.

Et, vaincu, il s'assit, porta les mains à son visage qu'il appuya à ses genoux. Ainsi ployé et secoué de sanglots, il me rappela cette laveuse que j'avais vue au bord du Doron, le jour de la mobilisation, quand la cloche avait sonné. Mais la grande douleur collective ne recouvrait plus sa douleur personnelle. Une phrase que j'avais entendu prononcer par Mme Lhuys me revenait encore à la mémoire : *Les enfants ne doivent pas nous empêcher de remplir notre vie. Notre vie est à nous et au pays.* Comment avait-elle pu la dire, quand elle allait être mère? Devant le désespoir de cet homme qui se trouvait n'attendre un secours que de moi seul, et qui n'avait pas dû, par orgueil masculin, par dégoût d'inspirer de la pitié, pleurer ainsi devant sa femme, j'abandonnai mon sot amour-propre de tout à l'heure et je résolus de tenter quelque chose. La dame de Pralognan nous avait donné sa recette de paix conjugale : *une même foi, un même but*, à défaut d'un même amour. Cette même foi, ce même but, n'allaient-ils pas naître?

— Écoutez, dis-je à M. Lhuys, je ne crois pas la partie perdue. Certes, je ne puis intervenir auprès de votre femme directement. Elle n'accepterait pas cette intrusion dans le domaine privé. Mais je puis insister auprès d'elle pour qu'elle prolonge son séjour ici. Quelques jours gagnés peuvent être le salut si vous savez en profiter. Elle est très désemparée. Elle ne sait plus où est le devoir, mais elle a un grand besoin de se dévouer, de servir. Parlez-lui de la guerre, comme à un soldat; parlez-lui de votre carrière, comme à un ingénieur. Traitez-la en camarade qui est votre égale. N'essayez pas de commander. Et bonne chance!

Il me serra la main, un peu rasséréné, guère. Et je revis distinctement le regard un peu lointain, le regard supraterrestre de la dame de Pralognan, son regard, et son sourire aussi qui me remerciait.

VI. — NOTRE-DAME DE LA PAIX

Quelques jours plus tard, M. et Mme Lhuys m'annonçaient leur départ, — leur départ ensemble. Ils s'installeraient à La Mure, dans la villa mise à la disposition de l'ingénieur.

— C'est bien sauvage, s'excusait le mari, mais c'est confortable. La compagnie a un bon médecin.

— Je ne tiens pas au monde, déclarait sa femme à la première objection.

Lui portait le bonheur sur sa rude figure franche. Il couvait des yeux sa femme, comme un objet précieux et fragile, et cherchait à lui éviter toute peine matérielle. Sans doute ne manquerait-il pas de l'agacer par ses soins et attentions, car il avait l'esprit de géométrie, non l'esprit de finesse. Mais il maîtrisait son humeur farouche et exerçait sur lui-même son besoin d'autorité. Elle, je la découvrais résolue, sans retour en arrière, et ses yeux que je connaissais bien, et où je suivais le flux et le reflux de ses sentiments, m'apparaissaient illuminés, les yeux de Pauline jetant son fameux : *je vois, je sais, je crois, je suis désabusée.*

Certes, je me réjouissais de ce dénouement auquel je n'étais peut-être pas étranger. Le délai que j'avais obtenu avait porté des fruits merveilleux. Mais comment cela s'était-il passé ? M. Lhuys qui, pendant toute une matinée, n'avait pas hésité à répandre en moi les secrets de son cœur, m'en aurait dû la confidence. Comme s'il avait déjà tout oublié, il donnait son ménage en exemple rien qu'à sa façon de s'occuper de sa femme. Je ne pouvais rien demander à Mme Lhuys qui ne m'avait pas introduit dans sa vie privée. Ce fut elle, cependant, qui me donna cette preuve de son amitié quelques heures plus tard :

— Accompagnez-moi, me dit-elle. Les malles sont prêtes. Mon mari s'occupe de l'automobile. Nous avons le temps d'aller jusqu'à la gorge aux pigeons, une dernière fois.

Ce fut une exquise promenade d'automne. Le temps, presque trop beau pour la fin de septembre, enveloppait les montagnes d'une gaze bleue qui adoucissait leurs contours, donnait à leurs pentes, à leurs rochers un aspect moins âpre. Nous nous étions assis sur le banc, sur notre banc, pour mieux contem-

pler la Vanoise toute blanche, encadrée entre le Jovet et la Lauze, et l'emporter dans nos regards, mais Mme Lhuys se leva et se décida à me faire hommage de son secret. Elle devait le faire sous une forme assez étrange pour que j'hésitasse tout d'abord à deviner où elle voulait en venir.

— C'est là, me dit-elle, souriant d'un frais sourire enfantin, que j'ai entendu sonner les cloches.

— Les cloches, quelles cloches?

— Les cloches de la mobilisation.

Et elle prit un air malicieux, comme si elle me posait une devinette.

— Vous, reprit-elle avec complaisance, pour répondre à mon air interrogateur, c'était à Pralognan. Vous me l'avez raconté. Vous descendiez du col de Chavière, vous n'avez pas compris tout d'abord, et puis vous avez compris. Vous n'étiez plus libre, vous n'aviez plus le droit de gravir vos chères montagnes, de courir des risques inutiles. Votre vie ne vous appartenait plus, il fallait servir.

— C'est bien cela, madame, que les cloches annonçaient à chacun de nous.

Plus gravement, cette fois, elle murmura :

— Jusqu'à présent il me semble que j'ai servi librement, à ma guise. Mais aujourd'hui c'est différent : je suis appelée, je n'ai plus le droit de me dérober.

Et avec cette pudeur qui semble redonner aux jeunes mères une fraîcheur virginale, elle continua, toute rougissante. Au milieu même de son récit, tout à coup ne le suspendit-elle pas, comme si elle redoutait son inconvenance, et ne fallut-il pas ma sympathie et sa confiance pour la rassurer?

— Je vous dois bien cette explication. Si souvent, à cette place même, sur ce banc, je vous ai entretenu de nos droits de femmes, de nos goûts, de nos aspirations personnelles, de nos devoirs de bienfaisance supérieurs à tous les autres. Et je sais, par mon mari, ce que nous devons à votre amitié. Alors je ne vous tairai pas plus longtemps la cause de mon acceptation, de mon retour. Vous aurez été mon dernier blessé. Cela vaut bien une confidence. Il me semble que c'est à tous ceux que j'ai soignés que j'annonce ma résolution, ma retraite. Il y a deux jours, je suis venue seule ici. La peine de mon mari me poursuivait : cependant j'étais résolue à ne pas reprendre la vie

commune. Il m'avait parlé de l'enfant que nous attendions, mais surtout des droits de cet enfant sur moi : toujours les droits des autres! et ces droits nouveaux exercés sur moi, à l'avance, m'exaspéraient. L'attente ne se traduisait que par des malaises et des énervements. J'en voulais à la cause de mon tourment, loin de me réjouir d'être mère. Est-ce que je vous scandalise? Je vous dois d'être absolument franche, d'être vraie. Ainsi m'étais-je assise dans ces dispositions d'esprit. C'est alors que les cloches ont sonné....

Elle s'arrêta, comme interdite et, doucement je l'engageai à continuer :

— Vous ne comprenez pas. Vous allez comprendre. Il faut que je vous aie beaucoup de gratitude pour achever mon histoire. Ne me regardez pas pendant que je la finirai. C'est une chose si singulière, et si simple, que je vais dire. Les cloches ont sonné en moi. Le petit être que je porte, pour la première fois, a donné signe de vie. Joyeuse, haletante, j'ai attendu, ne saisissant pas très bien ce signal. Et puis, l'appel s'est renouvelé, l'appel de la chère ombre vers la lumière, l'imploration de la vie. Que de fois, dans les nuits du front, j'avais entendu mes blessés m'appeler, m'implorer, mais c'était contre la mort. Ils se débattaient sous la puissance obscure qui ployait leurs forces et éteignait leur clarté. Tandis que je recevais l'avertissement de la vie à venir. J'étais comme le tabernacle de cette vie incertaine, et que je donnerais. Je restais là, recueillie, prête à obéir comme une pauvre servante, et je connaissais dans cette soumission un bonheur inouï. Je pleurais, et il me venait aux lèvres et au cœur des prières oubliées, pas pour moi, pour *lui*. Je suis redescendue. J'avais envie de courir, mais je n'osais pas à cause de *lui*. Et j'ai dit à mon mari que nous ne pouvions pas nous séparer.

Elle laissa retomber ses mains, qu'elle avait portées jusqu'à ses yeux. Je pris l'une d'elles et la baisai.

Le soir, comme elle montait dans l'automobile, aidée par son mari qui l'entourait de précautions, je ne pus me tenir de lui demander :

— Et les petits tuberculeux de Cavalaire ?

— Oh! me répondit-elle avec cet admirable illogisme des femmes qui ne s'embarrassent pas des contradictions, il y a des gens pour ça.

Elle rit franchement et ajouta :

— Moi, je suis mobilisée...

*
* *

J'ai quitté Brides le lendemain. C'était le dernier jour de septembre. L'hôtel, pour fermer, n'attendait que mon départ. Auparavant, je me suis fait conduire en voiture jusqu'à Pralognan, afin d'adresser mes adieux à tout ce beau vallon de Tarentaise. Les montagnes tremblaient d'aise dans la lumière qui était trop pure et trop limpide pour durer. Comme le 1er août 1914, je sentais autour de moi le frisson des choses amies, mais je pouvais sans arrière-pensée goûter leurs caresses.

J'ai voulu rendre visite à mon guide Faveraz. Il était absent quand je suis entré dans son chalet, au-dessus du village, un de ces chalets à galerie, avec un tas de bois sous l'auvent. Il y avait des géraniums aux fenêtres; il n'y en avait pas à ma dernière visite. Sa femme m'a reçu, non pas rechignée et hargneuse comme autrefois, mais tâchant à montrer une figure avenante, sans y parvenir toutefois à cause de ses dents gâtées et de sa face jaune. La *dame* avait dû passer par là. On m'offrit un petit verre d'eau de noix, du pain et du *reblochon* qui est un fromage estimé en Savoie, sur une table bien propre qu'on voulut recouvrir d'une nappe. Je terminais ces agapes, quand Faveraz apparut sur le seuil de sa maison. Il me salua avec contentement, et même il salua sa femme, ce qui ne lui arrivait pas autrefois. Il la considérait avec résignation et sans plaisir. Et je songeais malgré moi à tous ces démobilisés qui, soignés dans les hôpitaux par de trop belles dames, ont supporté plus mal, au retour, la médiocrité de leur intérieur, quand j'aperçus une photographie de chasseur à pied en belle place sur la cheminée.

— Votre fils, n'est-ce pas?

Tous deux s'approchèrent, tous deux la prirent dans leurs mains, pieusement, à tour de rôle, tous deux parlèrent. Le mort les réunissait. Il était le lien véritable qui avait tenu quand s'était rompu le lien conjugal.

Une même foi, un même but, quand il n'y avait plus un même amour.

La terre avait reconquis Perthuis, et l'enfant à venir Mme Lhuys. La guerre finie, à défaut de l'appel qui avait été

adressé à tous pour le salut commun, chacun devait écouter en soi les cloches intérieures qui l'avertissaient des obligations de sa vie. Mme Lhuys avait même reçu d'elles un appel plus direct, mais la révolte qui atteint l'esprit a plus que toute autre besoin d'être confrontée avec les lois physiques qui commandent notre nature et notre race. Seuls, le sorcier et la sorcière de Champagny restaient divisés, mais la rivalité professionnelle s'était dressée entr'eux.

Cependant j'avais avisé une autre photographie, celle d'une dame en deuil.

— Ne me donnez pas son nom, dis-je aux Faveraz en la remettant à sa place, je ne veux pas le savoir.

Et la revoyant avec ses fleurs de montagne qui souriaient sous le voile, portant dans sa douleur la joie des autres, je pensai à toutes ces femmes éprouvées qui ont accepté leur épreuve et, mieux encore, l'ont voulue féconde, et je prononçai tout bas ce nom :

— Notre-Dame de la Paix.

HENRY BORDEAUX.

LE DÉMEMBREMENT

DU "SALON CARRÉ" AU LOUVRE

C'en est fait. Le *Salon Carré* n'est plus qu'une expression géographique. Ce n'est plus un lieu d'élection, ou un arc de Triomphe élevé aux chefs-d'œuvre de tous les temps et de toutes les écoles, — comme est la « Tribune, » aux *Uffizi* de Florence. Delacroix, Théophile Gautier, Taine, Fromentin, s'ils revenaient parmi nous méditer là où ils vinrent si souvent s'enivrer et s'instruire à la contemplation des vieux maîtres, seraient tout désorientés. Ils ne retrouveraient plus la *Joconde*, la *Sainte-Anne*, les *Pèlerins d'Emmaüs*, la *Belle Jardinière*, l'*Hélène Fourment*, le *Charles Ier*, le *Condottiere*, l'*Erasme*, l'*Anne de Clèves*, l'*Assomption* de Murillo, à côté des grands Vénitiens, les Giorgione et les Véronèse... Ils se demanderaient ce qui est arrivé à leur vieux Louvre. Quel cataclysme a passé, qui a dispersé, aux quatre coins de l'immense palais, le faisceau de rayons et de gloires qui rayonnaient autrefois dans cette haute salle, au-dessus de toutes les salles de ce musée et on peut dire de tous les musées du monde?...

Que leur répondre, ou plutôt que répondre au passant qui revient au Louvre après les longues années de la guerre, persuadé, puisque notre patrimoine national a été sauvé, qu'il va retrouver notre vieux sanctuaire d'Art intact et tel qu'il l'a connu autrefois? Non, ce n'est pas un cataclysme qui a démembré le *Salon Carré*, n'y laissant subsister que les œuvres d'une seule école, la Vénitienne : c'est une méthode nouvelle,

une « bonne méthode, » la méthode historique et didactique, jadis inaugurée par M. Bode, au musée de Berlin, continuée par M. de Tschudi, à la Pinacothèque de Munich, et qui, d'Allemagne, a gagné plus ou moins tous les musées du monde, les *Uffizi* exceptés. Les temps sont venus, où l'on n'entrera plus dans un musée seulement pour s'enivrer de beauté, et oublier les misères ou les contingences de la vie, mais pour s'instruire, apprendre des dates, et se perfectionner dans la géographie. On ne trouvera donc plus, dans une salle artificiellement composée, des Maîtres disparates désignés à l'admiration des foules. Chacun rentrera dans le rang, à sa place logique, chronologique, ethnique et scolastique, bien encadré entre les œuvres antérieures qui l'expliquent et celles qui l'ont suivi, — comme, dans un muséum, la hache de pierre polie vient après le silex taillé et avant le couteau de cuivre ou de bronze.

De la sorte, semble-t-il, l'imagination du visiteur sera contenue dans de justes limites : il ne risquera plus de prendre un homme de Sienne pour un Pisan, ni un flamand pour un hollandais, ce qui serait déplorable, et ne se jettera pas, au hasard et en mêlant toutes ses impressions, dans des extases inconsidérées. En voyant chaque œuvre séparément, loin des autres chefs-d'œuvre, il en jouira mieux, n'étant pas troublé par des beautés d'ordre différent et en comparant chaque maître avec les artistes moindres qui l'ont précédé et ceux qui l'ont suivi, il le comprendra davantage. Les influences, subies ou émises par lui, apparaîtront plus clairement. L'éducation du public par les professeurs d'histoire deviendra plus facile. On pourra mieux suivre les doctes leçons des chartistes et des dénicheurs d'authenticité. On peut bien sacrifier à ces solides avantages la vaine gloire d'étaler aux yeux du monde ébloui tous nos trésors à la fois. D'ailleurs, l'étranger ne le fait pas et nous étions seuls aujourd'hui, — avec les *Uffizi*, — à le faire. Cela ne se fait ni à Londres, ni à Madrid, ni à Munich, ni à Berlin. Le Louvre ne tranche déjà que trop sur les autres musées : c'est hélas! un palais, au lieu d'être un échiquier de cabinets ou de galeries bâties, comme chez les marchands de tableaux, pour la « mise en valeur » des toiles. Faisons donc oublier que c'est un palais, ôtons tout ce qui peut lui rester d'originalité. Nous aurons bien mérité des amis de l'Art...

Que valent ces raisons? Nous allons l'examiner.

I

D'abord, pour le simple passant, artiste ou profane, rêveur épris de joies esthétiques ? « Je veux parler des vieux maîtres qui dorment au Louvre, dit Jules Breton dans sa *Vie d'un artiste*. Leur tranquille et sûre gloire est sortie de nos vicissitudes et au milieu des préoccupations souvent vaines, qui excitent et fatiguent nos nerfs, il est bon d'aller les regarder et les interroger. Ce n'est jamais sans une respectueuse émotion que je franchis le seuil de notre musée. Je le connais presque par cœur, ce musée, et pourtant c'est presque à chaque visite un champ d'observations nouvelles... Un jour, je suis plus touché des ferveurs naïves des gothiques, un autre des fastes de la Renaissance ou par les touchantes familiarités des Hollandais. Mais il y a, pour moi, quelques œuvres souveraines qui planent au-dessus de toute fluctuation d'esprit ou de sentiment. Ces chefs-d'œuvre d'élection, j'en ai fait ma constellation suprême au ciel de l'idéal... Au Louvre : la *Sainte Anne* de Léonard de Vinci, les *Disciples d'Emmaüs* de Rembrandt... » Voilà, naïvement exprimée, l'idée du *Salon Carré*. Il y a des œuvres qui, du consentement universel, dominent toutes les autres et qu'on aime à revoir avant toutes.

C'est ici la profession de foi d'un artiste poète, plus poète encore qu'artiste et plus dilettante que créateur. C'est le passant qui, traversant le Carrousel, sait trouver, là-haut, une oasis de la pensée et de la sensation, où toutes les vulgarités de la vie sont transposées en merveilles d'art, où le présent se tait, où le passé parle, où nulle beauté ne trompe, ne change, ni ne meurt. Il y entre comme dans une forêt merveilleuse et infiniment diverse, où c'est une joie de se perdre, une surprise de se retrouver. Pas un instant, il ne songe à faire de la botanique. Ni l'histoire, ni la nomenclature, ou le nom savant de ces merveilles ne l'inquiètent. Il ne cherche pas si telle chose est légitimement signée d'un maître dont la signature a de la valeur : il n'en a pas à vendre. Il ne cherche pas si tel maître est destiné à monter dans l'opinion des amateurs : il ne saurait en acheter. Il ne s'indigne pas si le cartouche porte un nom discuté par la critique : il le regarde à peine et si, quand il revient, ce nom a changé, à peine s'il s'en aperçoit. Tout au plus, éprouve-

t-il le dépit qu'on éprouve quand on voit un nouveau nom désignant une ancienne rue accoutumée; mais la rue est la même, et cela suffit. Il ne pense qu'à la joie de ses yeux, sans plus.

Ce passant est légion. C'est le jeune Millet, courant, dès son arrivée à Paris, dans la direction où il croit qu'est le Louvre, n'osant pas demander son chemin, « de peur de se faire moquer de lui, » se perdant plusieurs jours, arrivant enfin au but de ses rêves et se plongeant dans des contemplations infinies. C'est le jeune Géricault, se jetant à corps perdu dans l'imitation des grands maîtres, de tous, sans distinction d'écoles, de quarante à la fois, depuis Rubens jusqu'à Velasquez, depuis Raphaël jusqu'à Rembrandt. C'est le jeune Rodin, encore enfant, s'échappant, toutes les fois qu'il peut, pour entrer au Louvre, se repaître de beauté et s'exalter.

Or, cette beauté nourricière d'âmes, consolante ou inspiratrice d'artistes, à quoi tient-elle? A une classification savante, qui groupe ensemble tous les aspects semblables, par écoles, et qui les sépare des aspects d'Art différents? En aucune façon. Un paysage est-il plus beau, s'il est fait tout entier du même sol, des mêmes arbres, des mêmes eaux, ou s'il en réunit de dissemblables et de contrastés? Le *Salon Carré* était un ensemble de beautés dissemblables. Mais cela ne veut pas dire qu'il fût inharmonieux. Cet ensemble s'était formé, peu à peu, d'essences très différentes, comme se forme un bois, une forêt d'un terrain propice, au gré des semences apportées par le vent ou l'oiseau qui passe et des eaux souterraines. Formé artificiellement, c'est vrai, — car qui dit : musée, dit : artifice, — mais avec le temps cet ensemble, dû au hasard, s'était unifié et fondu dans l'esprit des visiteurs, dans une même admiration et un même souvenir. Le temps, la tradition passée d'une génération à l'autre, l'accoutumance de la pensée et de la mémoire visuelle donnent aux choses primitivement séparées ce « lien où nos cœurs sont liés, » que connaissent bien les moindres des esprits enthousiastes et qui n'échappe qu'aux archéologues. Telle est une forêt. Tel était le *Salon Carré*.

Arrivent les gens logiques : « Qu'est-ce que c'est que ce désordre? Tous les chênes d'un côté! Tous les bouleaux de l'autre! Que fait ce pin parasol parmi les oliviers? Tout ce qui est tors, ici! tout ce qui est droit, là! Les arbres à feuilles persistantes formeront un massif; les arbres à feuilles éphémères

en formeront un autre. Les couleurs éclatantes, ensemble : ensemble, les couleurs sombres, le long d'allées bien droites, chaque tronc à sa place, selon sa grosseur et son écorce, étiquetée par une sûre critique. » C'était une forêt : c'est un jardin botanique.

Mais le passant a-t-il envie d'un jardin botanique? Tout est là, car un musée n'est pas fait pour l'unique divertissement des savants. L'idée d'ordonner nos plaisirs, selon un plan didactique, n'est pas nouvelle et elle a eu, sur d'autres terrains, les plus lamentables résultats. En 1889, des gens de goût, un écrivain d'art notamment, qui était commissaire général, doués de l'expérience des foules, avaient organisé une Exposition universelle, où l'on flânait, où l'on admirait, ou l'on s'instruisait tout ensemble. Les tréteaux et les guinguettes voisinaient avec les métiers et les industries, des pavillons exotiques bruissaient de musiques bizarres et des nourritures imprévues se débitaient un peu partout, au sortir des galeries pleines d'engins industriels ou de graves congrès. La nuit, des eaux lumineuses jaillissaient en fantaisies superflues près de l'immense galerie des machines, où tout avait la rigueur du théorème et le poids de l'acier. Et, à travers tout ce dédale, fourmillait le va-et-vient des pousse-pousse, criant et filant à toutes jambes... On ne savait jamais bien où l'on était, mais partout où l'on était, l'on trouvait de quoi penser, de quoi manger, de quoi se divertir. C'était illogique et charmant.

En 1900, des gens logiques sont venus. L'écrivain d'art a été remplacé par un savant. Il a résolu de mettre de l'ordre dans les Expositions universelles. Tous les plaisirs ensemble, toutes les choses ennuyeuses ensemble, tous les restaurants ensemble. Par ici, ceux qui veulent s'amuser, par là, les gens qui veulent s'instruire, ici, ceux qui veulent se ravitailler, plus loin ceux qui veulent faire de la besogne. C'est ainsi qu'une immense avenue était tout entière consacrée à des funambules, théâtres, danses, cafés-concerts, dont les régisseurs s'époumonnaient à attirer la clientèle, peu curieuse d'entendre encore trois ou quatre comédies, quand elle en avait déjà ouï tout le long de la route. Dans d'autres régions, consacrées à l'alimentation, on se disputait les convives déjà bourrés et abreuvés par les voisins concurrents ; dans d'autres erraient, mélancoliques, des familles entières à la recherche de quelque

nourriture. Il y avait pléthore ou congestion. Et autour de tout cela, rigide, se déroulait le ruban sans fin d'un « trottoir roulant, » dont le parcours immuable et sempiternel promenait les gens autour de tout, sans les mener nulle part. Le résultat fut un ennui mortel et une suite de faillites, telle que, de ce jour, l'idée des Expositions universelles fut condamnée.

C'est ce même goût du classement méthodique et par analogies qui tente, dans nos musées, un retour offensif. Avec aussi peu de raison et une égale incompréhension de nos plaisirs. Certes, il y a des œuvres conçues par un artiste pour être vues ensemble et s'expliquer mutuellement : une suite, comme celle des Rubens de la galerie Médicis, par exemple, et l'on comprend qu'il ne faille pas les séparer... Mais en thèse générale, la répétition indéfinie des mêmes traits, dans la même école et au même temps, est d'une désespérante monotonie. Tous ceux qui ont erré dans les musées d'Italie, l'ont bien ressenti, s'ils ne l'ont pas toujours avoué, devant ces Vierges, ces Sainte-Famille, ces Martyres accumulés par une production impitoyable, selon les mêmes formules et comme fabriquées « en séries. » Les belles œuvres elles-mêmes gagnent plus à être avivées par le contraste, que renforcées par la répétition. Les peintures les plus expressives des diverses écoles réunies, ce sont les « complémentaires, » qui, mutuellement, s'exaltent, tandis que la réédition des mêmes traits émousse l'attention, sature le besoin, épuise l'enthousiasme. La salle du Poussin au Louvre, où il n'y a guère que des Poussin et des gens de la même école, est la moins émouvante de toutes, car elle est monotone et uniforme, et si c'est de l' « uniformité » que « naquit un jour l'ennui, » c'est d'elle aussi que meurt l'émotion.

Contraste et choix, telles sont, au contraire, les conditions de nos joies esthétiques. C'est aussi, d'ailleurs, le processus inconscient de la nature. Lorsqu'après un voyage, après un séjour, mieux encore après toute une vie, ou au moins toute une jeunesse écoulée, les images des choses passées, les figures disparues, les lèvres fanées, les voix éteintes, les yeux fermés, viennent enchanter notre mémoire, avec les couleurs fraîches qu'ils avaient autrefois, ou avec celles que leur ont données la patine de l'oubli ou le glacis superposé des impressions nouvelles, viennent-ils en ordre logique et chronologique, par rang d'analogie, à des places déterminées avec des dates en

serre-files? Non, ils s'en viennent nonchalamment et au hasard, par groupes hétéroclites et inattendus, selon un ordre obscur voulu par la nature, quelques-uns plus brillants, plus persistants, plus riches de lointains et de rêves, et c'est un peu de toutes les époques, de tous les pays et de tous les sentiments que se compose, à notre insu, le Musée de notre subconscience. Son charme est dans ses disparates, sa vie dans sa spontanéité. C'est le *Salon Carré* de nos souvenirs...

II

Mais que viennent faire, ici, ces rêvasseries d'oisif ou de dilettante? — diront les novateurs, gens rationnels, nourris des « bonnes méthodes, » — les musées ne sont pas faits pour le passant ignorant de nos travaux d'exégèse et insoucieux de les connaître, pour les naïfs enthousiastes comme Jules Breton. Ils sont faits pour les érudits, qui écrivent sur eux de savants mémoires ou pour les collectionneurs qui leur font des dons. On peut encore admettre qu'ils servent aux études des jeunes artistes. Le reste des visiteurs ne compte pas. Il faut donc, avant toute chose, que le Louvre soit un établissement d'éducation. Pour cela, il doit être aménagé, selon une méthode scientifique, de la façon la plus favorable à l'enseignement. Les jours de la fantaisie et de l'arbitraire dans l'Histoire de l'Art sont passés. Le jour de la Science est venu...

Voyons ce que vaut cette thèse. La « Science » est un beau mot, mais il n'y en a pas dont on fasse un usage aussi abusif. Etre « savant » en quelque chose, c'est savoir faire cette chose, ou savoir comment elle se fait. C'est, dans le domaine physique, chimique, mécanique, savoir réaliser le phénomène, ou savoir comment il se réalise et, dans les sciences de pure observation, comme l'histoire naturelle ou l'astronomie, le prévoir. Pour cela, en avoir découvert les lois générales. Mais on n'a jamais appelé « savoir » une chose, savoir la naissance, la vie, la carrière, les gains et la mort des gens qui l'ont sue. Or, c'est à quoi se réduit la « science » de l'art chez les historiens d'art, critiques, chartistes et conservateurs de musées. Ils ne savent point faire un chef-d'œuvre : ils ne savent même pas comment il se fait; ils n'en connaissent ni la réussite, ni même les difficultés. Ils en sont donc, dans ce domaine, exac-

tement au même point que le passant qui entre dans un musée et s'intéresse aux images qu'il voit. Les uns et les autres peuvent avoir du goût; mais la science ou l'ignorance technique est égale chez tous.

Il ne faut donc point parler de « méthode scientifique, » ni « d'enseignement de l'art, » ni même d'« éducation de l'œil, » lorsqu'on parle d'Histoire de l'Art. L'Histoire de l'Art, qui s'occupe des conditions de la vie matérielle d'un artiste, de son apprentissage, de ses voyages, de ses échecs ou de ses succès, est une chose. La « Science » de l'Art en est une autre qu'acquièrent les artistes sans savoir un mot de l'histoire de l'Art, ni avoir lu deux lignes de ses historiens. Si c'est l'enseignement technique de l'Art qu'on poursuit, les musées peuvent en effet y servir, mais consultons l'exemple des maîtres eux-mêmes, et nous trouverons que cet enseignement se fait en dehors de toutes les notions qu'on peut acquérir par l'histoire et par la chronologie.

En effet, pour bien sentir en quoi consiste le procédé technique d'un maître et où gît son caractère distinctif, ce n'est pas à côté de ses semblables qu'il faut l'étudier, mais à côté de ses contraires. Le trait spécifique d'une peinture apparaît surtout par le contraste. Rien ne peut mieux faire comprendre ce que Fromentin appelle « la peinture concave » des Hollandais que la juxtaposition d'un Rembrandt, par exemple, avec un David, dont presque toutes les peintures sont « convexes. » Il peut arriver que cette contre-épreuve se rencontre dans le même pays et dans un temps pas trop éloigné : c'est ainsi qu'on sentira de quoi est faite la couleur de David et sa facture, « du noir et du blanc pour faire du bleu, du noir et du jaune pour faire du vert, de l'ocre rouge et du noir pour faire du violet, » et son faire lisse partout égal, partout glacé, en le voyant auprès d'un Fragonard, qui en est l'antithèse exacte. Mais la plupart du temps, c'est dans une autre école qu'il faut le chercher, ou dans un temps fort éloigné. Au Louvre, quiconque veut comparer le modelé d'une figure peinte avec glacis par-dessus, mais sans clair-obscur avec un modelé très poussé presque uniquement par le clair-obscur, doit rapprocher la *Laura Dianti* de Titien de la *Stoffels* de Rembrandt. S'il désire apprendre en quoi consiste la facture d'un Rubens, qui empâte ses lumières et exprime les

ombres par des frottis, c'est en mettant son *Saint-Jean* à côté du *Condottiere* d'Antonello de Messine qu'il y arrivera le mieux, ce dernier étant fait d'une pâte égale d'un bout à l'autre. Et c'est si vrai, que tous les auteurs depuis les plus anciens jusqu'à M. Dinet, par exemple, ou M. Moreau-Vauthier, qui ont serré de près ces problèmes techniques des peintres, y ont été naturellement conduits.

Veut-on, au contraire, poursuivre et renforcer, par une accumulation d'exemples pris chez les maîtres, la démonstration d'un phénomène constant, celui-ci par exemple : lorsque les couleurs d'un tableau sont si pauvres qu'elles se réduisent presque à un monochrome, les valeurs se confondent avec les couleurs et, si elles sont très justes et très nuancées, elles les remplacent. Comment fera-t-on le mieux toucher du doigt, ou plutôt de l'œil, ce phénomène? En rapprochant plusieurs peintures célèbres qui l'illustrent, soit parce qu'elles ont été peintes et voulues ainsi, soit parce que les couleurs en ont passé par accident : le *Carondelet* de Mabuse, la *Joconde* de Léonard, la *Mme Jarre* de Prud'hon, les *Têtes d'expression* de Carrière, c'est-à-dire qu'on rapprochera des œuvres d'écoles ou d'époques très différentes, pour corroborer la même loi.

C'est, d'ailleurs, ainsi qu'ont procédé les maîtres, eux-mêmes, dans leur enseignement. Quand Rodin, dans ses entretiens, voulait faire saisir comment les grands artistes du passé arrivaient, par des formes nécessairement immobiles, à exprimer le mouvement, il allait prendre, au Louvre, trois exemples, mais il ne les prenait pas dans la même école, ni au même moment : il rapprochait la *Course d'Epsom*, de Géricault, d'une peinture italienne du xve siècle et de l'*Embarquequement pour Cythère*. Quand M. Bonnat veut définir la qualité exacte du réalisme de son Dieu, Vélasquez, il l'oppose à la « magie » d'un Rembrandt et à la prestesse d'un Van Dyck. Quand Ingres veut enseigner à ses élèves la différence qu'il voit entre « le sublime dans les formes » et le « sublime dans le coloris, » il cite, côte à côte, Raphaël et Titien, comme on les mettait, côte à côte, dans le *Salon Carré*. Quand Delacroix nous dit : « Rubens met franchement la demi-teinte grise du bord de l'ombre entre son ton local de chair et son frottis transparent ; ce ton, chez lui, règne tout du long. Paul Véronèse met à plat la demi-teinte de clair et celle de l'ombre... Il se

contente de lier, l'un à l'autre, par un ton plus gris mis par places et à sec par-dessus. De même, il met, en frôlant, le ton vigoureux et transparent qui borde l'ombre du côté du ton gris, » — croit-on qu'il soit bien facile de suivre cette leçon, s'il faut courir à travers plusieurs salles, méthodiquement rangées par nations et écoles, avant de comparer un Rubens à un Véronèse? Quand Fromentin veut bien faire entendre ce qu'est la « valeur » par rapport au « coloris » et que, bien colorer c'est surtout savoir habilement rapprocher les valeurs des tons, il va chercher ses exemples chez les chefs des écoles les plus opposées, et c'est Véronèse, Titien, Rubens et Rembrandt, qui, dans son texte, comme dans le *Salon Carré*, sont juxtaposés, puis il cite tout de suite après, pour continuer sa démonstration, Peter de Hooch, Terburg et Metzu, Decamps et Corot. Que vient-on nous parler, après cela, de classement scientifique, ou didactique? Le voilà, le classement didactique, celui qui permet le mieux de saisir chaque peinture dans ses éléments subtils et précis au lieu de s'en tenir au vague charabia des historiens. Et ce classement didactique, c'est, à peu de chose près, le *Salon Carré*.

C'est qu'en réalité, quand ils parlent de méthode scientifique et d'éducation, ce n'est pas de l'essence même de l'Art que veulent parler les critiques : c'est de l'histoire de l'Art. Or, celle-ci se fait aussi bien et mieux par le contraste que par l'analogie. Quand Taine, en sa *Philosophie de l'Art*, veut montrer au vif comment deux génies de la peinture peuvent concevoir le Repas du Christ, de telles sortes tellement différentes qu'un monde tienne entre les deux, il cite le *Repas d'Emmaüs* à côté des *Noces de Cana* comme ils étaient jadis au *Salon Carré* et c'est de ce contraste que sort toute sa thèse.

Ainsi donc, aligner en procession et bout à bout, les œuvres d'une école par ordre chronologique, ce n'est pas du tout faire l'histoire de l'Art, car ce n'est pas montrer comment l'Art d'une époque, dans son ensemble, s'est développé, ni pourquoi et à la suite de quelles influences, l'Art d'un pays a évolué. Prétendre que le maître explique l'élève, et que celui-ci naît de celui-là, est une gageure insoutenable. David est l'élève de Boucher, Géricault, de Guérin, J.-F. Millet, de Paul Delaroche. Peut-on prétendre, sérieusement, que Boucher explique David, Guérin Géricault, ou Delaroche Millet? Reynolds et Gainsborough

s'expliquent-ils par Hogarth ou par Butts? Ils s'expliquent par Van Dyck et Rubens. De qui est donc fils Rembrandt? « C'est le moins hollandais des peintres hollandais, » dit Fromentin, — peut-être parce que c'est le plus grand. On mettra Fragonard à côté de Chardin, parce qu'il fut son élève, mais Chardin annonce-t-il Fragonard? Et l'on mettra Chardin à côté de Coypel et de Vanloo, mais ni Coypel, ni Vanloo n'expliquent Chardin, qui vient des Hollandais en ligne droite. Que peut-on bien trouver dans Watteau, dessin, sentiment, couleur, ou facture, qui soit annoncé par Poussin, Rigaud, Mignard, ou Le Sueur? La vérité est que les médiocres seuls s'expliquent par leurs maîtres. C'est ailleurs qu'il faut chercher le secret du génie. Les chefs-d'œuvre de chaque école s'apparentent entre eux, si différents soient-ils, plus qu'ils ne s'apparentent aux écoles dont ils sont sortis. « Sortis! » le mot le dit lui-même. Le chef-d'œuvre n'est plus « contenu » dans une école : il la déborde entièrement. Il échappe donc à la classification commune. Il en est « sorti : » ne l'y faites donc pas rentrer!

Enfin si l'on voulait, par le rapprochement des œuvres, rendre plus sensibles les analogies et enseigner les filiations, ce n'est plus par nations, ni par écoles, qu'il faudrait classer, mais selon des diagrammes d'une complication inouïe. Si l'on veut rechercher les ancêtres de Théodore Rousseau, Daubigny, Dupré, Diaz, ce n'est nullement leurs prédécesseurs dans le paysage français qu'il faut mettre à côté d'eux, mais bien le *Moulin à eau* d'Hobbema, le *Buisson* de Ruysdael et les œuvres contemporaines des Anglais. De même auprès de Troyon, c'est la *Prairie* de Paul Potter et auprès de Jacque, le *Pâturage* de Karel du Jardin, qu'il faudrait voir, comme auprès de Meissonier et de Stevens, la *Robe Blanche* de Terburg, les Metzu et les Vermeer. Nos impressionnistes français, ceux du moins qu'on appelle les « luministes, » ou les « chromistes, » ne sont nullement fils de Courbet, ni même de Manet : ils procèdent de Turner et des préraphaélites anglais, comme M. Paul Signac et M. Wynford Dewhurst l'ont fort bien démontré. Entre eux et leurs prédécesseurs français, il y a une cassure nette, une crevasse que le voyage à Londres explique, mais qu'aucune œuvre de l'école française ne parvient à combler. Pareillement, Géricault et Delacroix procèdent parfois des Anglais. « Constable, homme admirable, est une des gloires de l'école anglaise, écrit

Delacroix en 1838, je vous en ai déjà parlé et de l'impression qu'il m'avait produite au moment où je peignais le *Massacre de Scio*. Lui et Turner sont de véritables réformateurs. Ils sont sortis de l'ornière des paysagistes anciens. Notre école, qui abonde maintenant en hommes de talent dans ce genre, a grandement profité de leur exemple. Géricault était revenu tout étourdi de l'un des grands paysages qu'il nous a envoyés. » C'est donc Constable et Turner, qu'il faudrait placer à l'origine de notre paysage français contemporain, et non pas Guaspre ou Poussin, Georges Michel ou Bruandet.

Si le classement par séries d'œuvres du même maître ne sert ni à l'enseignement technique de la peinture, ni à la vérification d'une loi générale, ni même à l'histoire des influences d'une école sur l'autre, à quoi sert-il donc? Disons-le : il sert à mettre en évidence la « manière, » ou les manières, d'un maître... Par l'accumulation et la répétition de ses indices signalétiques, il permet de déterminer mieux ce qui l'identifie. On fait plus aisément de l'anthropométrie artistique, selon le système de Morelli. On discute plus aisément, par conséquent, les attributions nouvelles. Or, « l'identification, » voilà le problème qui passionne le plus l'érudit, parce qu'elle est en rapports directs avec ses déchiffrements de textes. Et la signature, partant la valeur marchande, voilà ce qui passionne le plus le collectionneur. Le chartiste cherche une date, le collectionneur cherche un prix. Il ne court pas au musée pour s'enivrer de joies esthétiques comme Jules Breton ; il n'y va pas davantage pour y dérober le secret d'une couleur, comme Delacroix ou Fromentin, ni pour vérifier une loi de l'esprit humain, comme Taine. Enthousiasme, technique, secrets de la facture et de l'optique, sensualité de l'œil ou nuances du sentiment, fadaises! Il va voir si l'œuvre entier d'un maître réputé, coté, paraphé par la critique, ressemble à quelque chose qu'il a chez lui et dont il veut établir la valeur.

C'est un point de vue : ce n'est pas le seul. Ce n'est pas, en tout cas, celui de ces foules obscures, anonymes et modestes, peu fortunées, des curieux d'art, des rêveurs, des travailleurs, qui viennent au Louvre, sans aucune velléité de collection, ni prétention de pédagogie, qui n'ont, ni ne pourront jamais avoir chez eux une œuvre d'art, mais qui trouvent, là, un trésor tel que nul, chez les grands de ce monde, ne peut l'égaler.

Il s'agit de savoir si les musées nationaux sont faits pour les seuls chartistes et les riches collectionneurs, ou s'ils sont faits pour cette foule. Oh! ce n'est pas qu'elle ait une opinion arrêtée sur la disposition des salles, le classement des œuvres et la répartition des écoles, ni même une opinion quelconque. Non, assurément. Mais elle souffre d'être désorientée. Tout remaniement, qui disperse ses maîtres préférés et bouleverse ses habitudes, lui est pénible. Et surtout, elle tient à ce qui faisait, pour elle, la gloire du Louvre, à ce qu'elle y a toujours cherché avant tout, au *Salon Carré*. Si on l'avait consultée, nul doute qu'elle eût protesté contre son démembrement.

III

A cette protestation du public, les pouvoirs officiels, s'ils répondent, répondront : « De quoi vous plaignez-vous? Et que voilà de grands mots pour peu de chose! Il y a longtemps que ce « démembrement, » ou plutôt cette transformation, se fait. Le *Salon Carré* perpétuellement s'en va pièce à pièce. Depuis bien des années, les vieux Flamands sont rentrés chez eux, les Espagnols aussi, les Hollandais de même. Ne vous en êtes-vous pas aperçu? Il est bien tard pour crier au scandale. Le scandale est que ce chaos ait duré si longtemps. De quel *Salon Carré*, au juste, portez-vous le deuil? Celui qu'a célébré Théophile Gautier n'est pas celui que nous avons connu. On l'a remanié cent fois. On le remanie une fois de plus, voilà tout. »

Non, ce n'est pas tout. Il est vrai que, depuis un demi-siècle, quelques toiles ont été déplacées, mais peu. Le changement le plus notable a été la disparition de la *Joconde*. Mais celui qui l'a opérée a négligé d'invoquer des raisons d'ordre didactique, et la conservation des musées n'a pas revendiqué l'honneur de ce remaniement. Le *Salon Carré*, malgré ses modifications successives, était resté, dans son ensemble, la même sélection glorieuse, une réunion des sommets, comme on peut s'en assurer en relisant sa description par Théophile Gautier. Cette fois, on ne le remanie pas : on le supprime. Il devient une salle comme les autres et perd son caractère de prisme universel. C'est comme si l'on divisait toutes les lentilles et les forces éclairantes dont se compose un phare puissant, dressé sur la mer, afin d'éclairer de ses débris une foule

de maisons sur la côte. Cela peut se soutenir ; c'est une conception économique. Il y a certainement un avantage à disperser les lumières : on éclaire plus de choses différentes et de plus près. On fait mieux voir les petites choses. Seulement, le phare se voit de loin.

Le *Salon Carré* se voyait de loin. C'était le phare du Louvre et de la France artistique pour les rêveurs et les chercheurs de beautés répandus sur toute la surface du globe. Cela n'existait qu'en France. C'était donc pour eux le grand trait signalétique de notre musée, la lueur qui brillait au fond de leurs souvenirs de voyage et illuminait de ses puissants reflets les monotones et grises images de la vie. De petites salles de musées, des cabinets avec des suites de maîtres de la même école, ils en avaient vu ailleurs : un foyer lumineux fait de tous leurs rayons conjugués, ils ne l'avaient aperçu que là. En le transformant en une salle comme les autres, il ne faut pas dire qu'on se borne à déplacer ce foyer : on l'éteint.

La seconde raison qu'on en donne ne vaut pas mieux que la première. On invoque le danger de l'arbitraire dans le choix des toiles et la difficulté où l'on est de remplir le *Salon Carré* de chefs-d'œuvre incontestés. « Qu'y mettre? dit-on. Comment décider entre tant de chefs-d'œuvre? De quel droit dire à la foule : Ceci est supérieur à tout le reste? Que savons-nous si l'avenir ne nous contredira pas? »

Sous une apparente modestie, ce raisonnement dissimule une merveilleuse prétention à juger mieux que nos pères. Nos pères nous ont dit : voilà les chefs-d'œuvre! Ils ont fait le *Salon Carré*. En le défaisant, nous ne faisons pas acte de modestie, mais d'outrecuidance. Nous ne prenons pas la responsabilité d'un choix : nous prenons la responsabilité d'une ruine. Garder le *Salon Carré*, n'était rien préjuger, ni juger pour l'avenir : c'était respecter le passé. Ce n'était nullement sauvegarder la libre appréciation du public, qui n'a pas été le moins du monde consulté dans cette affaire, mais lui supprimer une de ses traditions les plus respectées.

Au reste, l'arbitraire, qu'on prétend redouter dans le choix des chefs-d'œuvre, on va s'y livrer dans le classement nouveau. Car tout classement est arbitraire. Le classement par pays ne l'est pas moins que les autres. Car dans quel pays classer un artiste? Dans celui où il est né? Dans celui où il a appris son

métier? Ou dans celui où il a peint? Ce peut fort bien n'être pas les mêmes et il arrive qu'entre eux il y ait toute l'étendue de la grande mer océane... Cela ne nous apparaît point, à première vue, parce qu'en France et à notre époque, la question ne se pose guère. Il est généralement admis que tout grand peintre est né à Toulouse, qu'il a appris son métier à Paris, qu'à Paris il a souffert, il a confessé sa foi, il a triomphé et il est mort, — ses petites patries successives se réduisant aux différents quartiers qu'il a pu habiter, dans son ascension, de la rue Notre-Dame-des-Champs à l'avenue de Villiers. Mais en Italie, au xve et au xvie siècle, il n'en va pas de même. Léonard est florentin, mais est-il de l'école florentine? Le Sodoma, qui naquit et apprit son art en Piémont, est-il siennois? Pourquoi Raphaël, qui est né à Urbino et qui s'est formé loin de Rome, est-il romain? Memling né en Allemagne selon les uns, en Pays-Bas selon les autres, et qui apprit son art peut-être bien à Mayence et à Cologne, doit-il être considéré comme de Bruges?

Si c'est non plus la naissance, ni l'école qui classent un peintre, mais le lieu où il a surtout travaillé, où mettre le Poussin et Claude Lorrain? A tout moment, les conservateurs de musées tranchent des problèmes de ce genre et leur donnent des solutions contradictoires. Même chez nos contemporains, la question se pose. Whistler était assurément citoyen américain, ayant passé par l'école de West-Point, mais West-Point n'est pas, que je sache, une école de peinture. C'est à Paris qu'il a étudié et moins chez les maîtres français que chez Velasquez et Rembrandt, — et c'est en Angleterre qu'il a peint! Dans quelle école le placer? Il eût, sans doute, poussé des cris d'orfraie, si l'on eût parlé de le mettre dans l'école anglaise. Mais si on ne l'y met pas, de quel droit met-on le Sodoma dans la siennoise, Memling dans la flamande, ou Calcar dans la vénitienne? A quel titre, surtout, si Whistler est classé dans l'école américaine, parce qu'il est né de l'autre côté de l'eau, Sargent, qui est né de ce côté-ci, à Florence, en est-il aussi?

Et je ne parle pas des Primitifs, les Rogier van der Weyden ou Roger de la Pasture, et une foule d'autres amphibies, tantôt flamands, tantôt français, qui changent de patrie, d'année en année, selon la fantaisie de nos exégètes! Si l'on se résigne à les déménager d'une salle à l'autre, selon tous les flux et les reflux de l'opinion archéologique, le Louvre

deviendra aussi mouvementé qu'une gare de chemin de fer. Il y a donc, là, matière à disputes infinies. Pourtant, les conservateurs de musées prennent la responsabilité d'une décision. Ils disent au public : « Cette œuvre est flamande; celle-ci est française; cette autre italienne, de telle cité, de tel temps. » Ils ont raison de la prendre, parce qu'enfin, il faut bien placer ces œuvres quelque part. Mais il y a, dans toutes ces décisions, une forte dose d'arbitraire. Il y en a tout autant que dans le choix des chefs-d'œuvre et pour décider si Vermeer ou Gérard Dow sont dignes du *Salon Carré*.

La peur des responsabilités n'est point, d'ailleurs, ce qui arrêta, jusqu'ici, l'Administration du Louvre, dans ses avatars les plus retentissants. Et l'on est tout ébahi de la trouver aujourd'hui si timide... Elle a donc bien changé! Elle n'ose prendre la responsabilité de désigner à la foule, comme des chefs-d'œuvre, les choses d'Art consacrées par les siècles et adoptées par nos pères, mais elle a fort bien pris la responsabilité d'acquérir la *tiare* de Saïtaphernès. Elle a pris la responsabilité d'accepter, dans la collection Chauchard, nombre de toiles fort équivoques et tout à fait indignes du Louvre. A maintes reprises, elle a pris la responsabilité de nettoyages et de restaurations de nos vieux grands maîtres et ce ne furent pas des miracles d'à-propos et de renaissance. Dans tout cela, le public n'a été ni consulté, ni pressenti, ni mis à même de ratifier, ou de contredire, les ukases de l'Administration. Je ne parle pas des catalogues, dont quelques-uns, hier encore en circulation, offraient aux curieux des mines inépuisables d'erreurs, de coq-à-l'âne et les plus étranges libertés avec la langue française. Je n'en parle point, parce que, de ce côté-là, il semble que l'on s'ingénie à remédier au mal et les nouvelles éditions offertes au public marquent un très sensible progrès. Mais supprimer le *Salon Carré* par crainte des critiques, dans un musée qui en a soulevé de si nombreuses et de si graves, est une thèse qui ne peut se soutenir un instant.

Encore moins celle-ci que nous devons suivre l'exemple des étrangers. « Il n'y a de *Salon Carré* qu'en France! » nous dit-on. C'est donc que nous avons, au Louvre, quelque chose d'unique et d'universellement envié. Gardons-le donc en dépit des quelques étrangers, renards de la fable, qui nous le voudraient voir sacrifier. Ce qu'on nous donne comme une raison de le détruire

est précisément notre raison de le conserver. C'est le trait particulier et la signature du Louvre. C'est une tradition française, pas très ancienne assurément, parce que les musées même ne sont pas très anciens, mais déjà respectée par plusieurs générations. Que l'on ne fasse pas, ou que l'on ne fasse plus, une semblable « Tribune » dans les autres pays, je le crois sans peine. Qu'y mettrait-on? Sans méconnaître le moins du monde l'intérêt de collections admirables comme, par exemple, la *National Gallery*, on peut bien dire qu'elles sont loin de concentrer des chefs-d'œuvre assez différents et assez célèbres pour donner un pendant au *Salon Carré*. La « Tribune, » elle-même, de Florence, incomparablement riche en maîtres italiens, est à peu près dépourvue des autres écoles. Les musées de Hollande ne sont supérieurs qu'en maîtres de leur pays. Ne parlons pas des musées d'Allemagne : « La galerie de Berlin restera toujours au second rang, disait M. Bode lui-même, si l'on évalue l'importance d'une collection d'après le nombre des chefs-d'œuvre des grands artistes aux époques où la peinture a atteint son apogée. » Et il se rabattait sur l'intérêt historique des séries non interrompues des maîtres d'écoles qui s'y trouvent représentés. De la Pinacothèque de Munich, les admirateurs des méthodes allemandes disaient, avant la guerre, la même chose. Ils n'osaient pas prétendre que c'était un musée comparable au Louvre, mais ils disaient : « Un musée réorganisé par les soins de M. de Tschudi ne se présente plus comme un amas désordonné de numéros : il devient un ouvrage d'une valeur didactique, dont chaque page équivaut à une page d'histoire. » C'est une conception du rôle des musées : ce n'a pas été jusqu'ici la nôtre, nous ne sommes pas obligés de l'adopter. Nous n'avons pas à suivre l'exemple des musées de l'Étranger, mais à le leur donner, ni à subir toutes les méthodes ou les modes qui ont cours en Europe, mais à les éprouver au tact de notre sentiment national. Or, c'est un sentiment universellement répandu, chez nous, que le *Salon Carré* est la gloire du Louvre. Nous ne devons pas y toucher.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

LA
BATAILLE DE FRANCE

V [1]

L'ASSAUT CONCENTRIQUE
3 septembre-5 octobre

LA POSITION HINDENBURG ET LA DIRECTIVE DU 3 SEPTEMBRE

On était, dans les premiers jours de septembre, arrivé à une étape de l'énorme bataille.

La violente offensive de Mangin et de Degoutte du 18 juillet, poursuivie jusqu'à la fin du mois avec tant de vigueur, l'attaque conjuguée de Rawlinson et de Debeney entre la région d'Amiens et celle de Montdidier, étendue par l'intervention d'Humbert jusqu'à la région de Noyon, la magnifique manœuvre sur les deux ailes exécutée, à droite, par les 10e et 3e armées françaises entre Aisne et Oise et, à gauche, par les 4e, 3e et 1re armées britanniques au Nord de la Somme, avaient annihilé les résultats des offensives menées depuis le 21 mars par les armées allemandes. Le haut commandement allemand, contraint de se soumettre à la logique de la situation, tandis que, sous notre pression, il reculait derrière la Vesle comme derrière la Scarpe, avait, par ailleurs, spontanément abandonné une grande partie de ses conquêtes d'avril 1918 dans les Flandres; le 30 août, il s'était, devant les 2e et 5e armées britanniques, replié dans la région de la Lys, avait, sans combat, lâché, le 3 août, la magnifique position du

(1) Voyez la *Revue* des 15 août, 1er et 15 septembre et 1er octobre.

Kemmel, et permis aux troupes britanniques de réoccuper, le 4 septembre, le front Wulwerghem-Nieppe-Fleurbaix-Laventie-Givenchy-lès-la-Bassée. Après la poche creusée en mai entre Aisne et Marne, après la poche creusée en mars entre Ancre et Oise, la poche creusée en avril entre la région d'Ypres et celle de Béthune était réduite. L'ennemi était ainsi à peu près ramené à ses lignes de départ et ses coûteuses, mais redoutables, victoires du printemps 1918 frappées de vanité.

Une phase du duel gigantesque engagé le 21 mars était donc close. L'offensive allemande ayant été en partie arrêtée le 15 juillet, la contre-offensive alliée, déclenchée le 18 juillet, se terminait par une complète victoire avant que l'été de 1918 fût révolu.

L'ennemi, maintenant ramené sur ce tremplin d'où, au printemps, il s'était élancé pour le *Friedensturm*, était réduit à défendre ce que, depuis près de quatre ans, il considérait comme le glacis de son Empire. La seule chance de victoire qui lui restât pour un avenir bien incertain, résidait moins dans sa force combative, de l'aveu de ses chefs considérablement affaiblie, que dans une hésitation possible de ses adversaires à poursuivre leurs avantages. Foch passerait-il incontinent de la contre-offensive d'été à une offensive générale d'automne ? Tout était là. L'Etat-major allemand peut espérer que les armées alliées, fatiguées d'un si gigantesque effort de sept semaines, après une meurtrière défensive de quatre mois, s'arrêteront devant le rempart Hindenburg et, remettant à 1919 la décision, permettront à leur ennemi désemparé de se ressaisir en vue de combats ajournés. Et c'est déjà un fait considérable que celui-ci : les armées allemandes à la merci d'une décision d'un maréchal de France et attendant, en quelque sorte, de son arrêt seul le sursis ou la ruine.

A cette heure solennelle, — l'une des plus solennelles sans doute de notre histoire, — Foch tient la destinée non seulement de son pays, mais de tout un monde. S'il hésite, atermoie, ajourne, il est le vainqueur qui n'aura pas su profiter de sa victoire, et cette victoire sera, de ce fait, remise en question. Si, au contraire, il a arrêté en son esprit la perte de son adversaire à brève échéance, s'il en a créé toutes les conditions et sans hésitation, sans arrêt, sans repos, en poursuit la réalisation, la victoire décisive est entre ses mains et celles de ses soldats.

*
* *

A la vérité, l'assaut, — s'il est livré, — ne le sera pas sans grands risques. On est devant la *Ligne Hindenburg* (1) et, la redoutable position même rompue, on sait ce que, derrière cette barrière, on rencontrera encore d'obstacles et de traverses. La bataille, s'il faut la conduire jusqu'au bout, va se heurter à un triple rempart.

L'organisation allemande comporte bien, en effet, trois positions principales de défense.

Tout d'abord la fameuse « Ligne, » profonde en moyenne de deux à trois lieues; ce premier rempart court de la mer à la Suisse, passant à l'Est de Furnes, d'Ypres, d'Armentières, englobant le Catelet, Saint-Quentin, La Fère, se coudant au nord d'Anizy-le-Château, enveloppant Laon qui lui sert de soutien, franchissant l'Aisne au nord de Berry-au-Bac, s'acheminant de l'Ouest à l'Est, de la région de Reims à la Meuse, se coudant encore au nord de Verdun qu'elle enserre jusqu'à Saint-Mihiel, où, s'infléchissant pour la troisième fois, elle s'achemine en avant de la défense de Metz jusqu'à Château-Salins, redescend alors vers la région de Mulhouse et ne se termine qu'à la frontière suisse, au nord-ouest de Bâle.

Savamment et mûrement constituée par l'État-major allemand, cette redoutable position Hindenburg utilise tous les obstacles naturels, lignes de hauteurs et lignes d'eau, rivières, canaux, collines, ravins, forêts, marais. Il faut lire, dans le rapport de sir Douglas Haig, la description de la partie spécialement offerte à ses coups entre Lens et Saint-Quentin et, par exemple, de quelle façon a été « organisé » le canal de Saint-Quentin entre cette ville et Bantouzelle (sud de Marcoing), pour se rendre compte de l'art infernal avec lequel tout avait été mis en œuvre. « Tout ce système défensif, ajoute le Maréchal, qui englobait de nombreux villages organisés constituait une zone de 7 à 10 000 mètres de profondeur dont la puissance avait été développée par tous les moyens possibles et qui mérite sa haute réputation. »

Sans doute, toutes les parties de la célèbre « ligne » ou, pour parler plus juste, de la « position » ne présentaient point l'in-

(1) On trouvera, aux pages 792 et 793, la carte de la position Hindenburg établie d'après de nouveaux documents.

croyable labyrinthe que les Alliés allaient trouver en face d'eux entre Lens et La Fère. En aucune partie de cet « incomparable » rempart, l'État-major allemand n'avait à ce point multiplié ses moyens de défense. La position avait, du nord de Lens au Sud-Est de la Fère, ses parties faibles; mais celle-ci n'était que relativement faible. Presque partout en effet, on retrouverait, plus ou moins compliqué, ce système de tranchées se croisant dans tous les sens, de réseaux formidables de fils de fer, vrais maquis de ronces d'acier, de tunnels sournoisement creusés, de remblais organisés, de cours d'eau utilisés, de marécages aggravés, de réduits bétonnés pour un monde de canons et de mitrailleuses, de villages fortifiés, de bois aux traquenards multipliés, ce rempart aux milles trappes où faire trébucher l'adversaire, dont, en toute bonne foi, un chef allemand pourra déclarer à ses troupes, le 16 septembre encore, qu'il est « imprenable. »

La plus « imprenable » partie semblait cependant bien celle qui, de La Bassée au coude de Laon, avait reçu les noms de *Wotan*, *Siegfried* et *Alberick*. Car toute la mythologie wagnérienne avait été mise à contribution pour donner, — tout au moins aux yeux des Allemands, — un prestige de plus à cette muraille sans précédent : les Titans n'avaient pu, même en mettant Pélion sur Ossa, escalader l'Olympe; les Alliés pourraient-ils violer ce Walhalla? Ne se fiant pas, nous venons de le voir, à ce seul prestige (un Foch, en fait, n'est pas homme, ni un Haig, ni un Pétain, à se laisser impressionner par ce romantisme à la façon de Guillaume II), l'ennemi a, par surcroît, couvert la « ligne » de bastions avancés; les *avancées* de la position Hindenburg sont encore à prendre, sauf une, tombée déjà aux mains de l'Anglais, entre Drocourt et Quéant, et pour les conquérir, il faudra déjà, semble-t-il à l'Allemand, livrer de si durs combats que l'assaillant n'arrivera qu'épuisé sur les vraies défenses.

Franchirait-il par grande fortune, dans toute sa profondeur, le rempart Hindenburg qu'il se trouverait en face d'un nouveau système. Ce sont deux lignes à la vérité moins continues, s'appuyant d'un côté au camp retranché de Lille, puissamment organisé, de l'autre, à la région fortifiée de Metz-Thionville.

La première de ces lignes est jalonnée par Douai, Cambrai, Guise, Rethel, Vouziers, Dun-sur-Meuse, Pagny-sur-Moselle; moins rigidement constituées, de l'Escaut au nord de la Serre

(affluent de l'Oise), que la ligne Hindenburg, ces positions prennent, en revanche, entre la Serre et la Moselle, le caractère formidable de la célèbre ligne; ce sont ces positions *Hunding*, *Brunehilde*, *Kriemhild*, *Michel* que, la ligne franchie, les armées de droite de Foch trouveraient en face d'elles, et, derrière ce nouveau rempart, un troisième se dresse. Il court de Douai à Metz par le Quesnoy, le Cateau, Hirson, Mézières, Sedan, Montmédy, Briey : *Hermann Stellung*, *Hagen Stellung ;* nouvelle ceinture de positions redoutables couvrant de près les frontières mêmes de l'Empire et que, au cas où il aurait été forcé sur les deux premières « lignes », l'Allemand s'est juré de défendre « fût-ce contre l'enfer. »

Jamais l'histoire des guerres n'a fait mention d'un pareil système défensif. L'État-major allemand, depuis deux ans, — parfois trois et quatre, — a éprouvé une sorte de délectation à remettre et remettre sans cesse sur le métier un ouvrage si parfait. Les tranchées se sont multipliées, rectifiées et améliorées; les blockhaus se sont bétonnés et cuirassés; chaque mois, se sont accumulées les défenses; on a inventé d'ingénieux flanquements, créé de perfides couloirs, organisé les guets-apens, raffiné les moyens, installé canons et mitrailleuses de position, croisé les feux, approfondi les abris, truqué le terrain, et ce travail restera sans doute un des plus curieux témoignages du génie particulier de la race allemande, fait d'une magnifique capacité de nuire, d'une singulière puissance de travail et de ce mélange étrange de colossal dans la conception et de puérile badauderie qui le fait se mirer dans son œuvre toujours « au-dessus de tout. » Tel quel, rien de plus redoutable n'a été opposé à l'assaut d'un ennemi; tout y a été mis, on ne peut mieux faire; et ce triple rempart rassure, pour l'heure, l'ennemi qui, hier talonné, s'y réfugie.

Alors Foch pose à son service de renseignements une seule question : « Que vaut le moral de ces gens-là? » Car, ayant étudié l'histoire, il sait que rien ne prévaut contre le moral de l'assaillant, sauf celui de l'adversaire, et il a compris le sens du récit biblique où nous est conté comment, à l'appel des trompettes d'Israël, tombèrent les murailles de Jéricho. Avant deux mois, de tout ce magnifique ensemble de travaux, il ne restera rien, parce que dans l'âme du combattant, plus que dans le béton des blockhaus, se trouve le secret de la victoire.

*
* *

Le 2 septembre, un soldat allemand (du 252e de réserve) écrit : « *L'ennemi nous est supérieur en tout...; je ne crois plus en notre victoire.* » Et, à côté de celui-là qui « ne croit plus à la victoire, » un autre, du 149e régiment, a écrit, le 31 août, qu'il désirait la défaite : « Je désire que nous soyons rejetés jusqu'à la frontière. Alors Michel aura les dents moins longues et la paix sera proche. » En termes plus romantiques, un troisième a formulé le même vœu le 27 — et c'est un officier du 273e régiment de réserve : « J'ai l'impression que nous approchons de la fin à pas de géant... *La bête atteinte de la folie des grandeurs sera bientôt obligée de se rendre devant la réalité toute nue.* » Quelques lettres, qu'est-ce? C'est cependant, — car ce sont là trois lettres, pour mille du même style qu'on pourrait citer, — l'aveu d'une démoralisation allant jusqu'à l'exaspération.

Foch n'a pas lu ces lettres; mais il en devine facilement l'esprit, et d'ailleurs ses services de renseignements lui dépeignent l'armée allemande fondant lentement, mais sûrement, personnel et matériel. Déjà, le Haut Commandement a dû dissoudre des unités, diminuer le nombre des batteries dans certains régiments ou bataillons, comme le nombre des pièces de certaines batteries lourdes; les réserves s'épuisent; chaque combat mange à l'armée un nombre effrayant de divisions. L'indiscipline, sans être encore générale, — il s'en faut, — distend cependant les rouages ou les fausse. Foch sait tout cela : « Tous les terrains sont franchissables, a-t-il jadis écrit, si on ne les défend à coups de fusil, c'est-à-dire avec des hommes vaillants et actifs (1). » Il sait que, restant redoutable, la défense cependant s'affaiblit et se trouble. Il sait aussi que jamais nous n'avons été si forts, l'entente des gouvernements alliés si parfaite, si parfaite celle des chefs alliés, si parfaite celle du Maréchal commandant en chef avec son propre gouvernement. Les nations de l'Entente que la défaite n'avait pu abattre, n'étaient pas grisées par la victoire; elles savaient que les combats deviendraient tous les jours plus durs; c'était d'un cœur douloureux qu'elles enregistraient leurs deuils, — car le

(1) *Des principes de la Guerre*, p. 29.

sang coulait à flots, — mais d'un cœur fortifié par la certitude de la victoire finale. Gouvernements, états-majors, armées, nations, tous les Alliés serraient les rangs, apercevant enfin la décision, la sachant entre leurs mains et souriant déjà à la paix victorieuse. C'était, chacun de nous se le rappelle, l'état d'esprit en ces premiers jours de septembre 1918.

Le grand chef s'en fût senti, — s'il était nécessaire, — confirmé dans sa résolution d'oser toujours plus. Les Américains, d'ailleurs, débarquaient par masses : sous peu, leurs troupes seraient assez nombreuses pour constituer deux armées, et déjà elles avaient une belle place sur l'échiquier où, d'avance, le grand chef jouait sa partie. Il est probable qu'en ce début de septembre, le Commandant en chef des armées alliées commençait à envisager la décision pour une échéance beaucoup plus proche que, même au milieu d'août, il ne la prévoyait. Tout en préparant sagement une campagne de 1919, il n'était pas loin de croire qu'avant la fin de 1918, l'ennemi aux abois demanderait grâce. Il était donc résolu à le pousser vivement dans ses retranchements, — si redoutables qu'ils parussent.

Un retranchement s'attaque ou se tourne. Peut-être Foch n'avait-il d'abord songé qu'à tourner les positions *Wotan*, *Siegfried* et *Alberick;* mais voyant le maréchal Haig en face des deux premières, le général Fayolle et, sous lui, les généraux Debeney, Humbert et Mangin en face de la troisième, tous disposés à les attaquer de front et résolus à les emporter, il pensait simplement conjuguer, avec une action violente au centre, deux nouvelles attaques aux ailes, et tout combiner pour que, si elle résistait à un assaut frontal, la position fût, à droite comme à gauche, formellement tournée. En tout cas, « cette bataille serait poursuivie et étendue, afin d'en obtenir tous les résultats qu'elle comportait, » écrit-il le 5 septembre au général Wilson, chef d'état-major britannique.

La *directive du 3 septembre*, qui sortait de ses méditations comme de ses entretiens avec ses lieutenants, ne nous livre qu'une partie de ses projets; il la faut éclairer d'autres textes pour constater une fois de plus qu'un Foch précède en quelque sorte par la pensée ses propres directives. Et c'est ce qu'il convient de montrer ici.

La *directive* porte : « Actuellement l'offensive alliée se développe avec succès de la Scarpe à l'Aisne, forçant l'ennemi à

REVUE DES DEUX MONDES
M. DU NORD
Blankenberghe
Ostende
BRUGES
ANVERS
Nieuport
Thourout
GAND
Roulers
Lys
Malines
Alost
Ypres
Courtrai
Audenarde
BRUXELLES
Louvain
Maastricht
Menin
Escaut
Hal
Roubaix
Tournai
Ath
LIEGE
Armentières
Gembloux
Nivelles
NAMUR
Huy
Meuse
la Bassée
Orchies
Lens
Condé
Douai
MONS
Valenciennes
Charleroi
Bouchain
Denain
Maubeuge
Sambre
ARRAS
Dinant
1re Ligne de la Position Hindenburg.
2e Ligne
3e Ligne
4e Ligne
Lignes intermédiaires.
0 5 10 20 30 40 50 Km.

CARTE DE LA *POSITION HINDENBURG*, D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS

reculer sur tout ce front. Pour développer et accroître cette offensive, il importe que, sans aucun retard, toutes les forces alliées s'engagent dans la bataille suivant les directions convergentes et par les parties favorables du front.

« Dans ce but, tandis que,

« 1° Les armées britanniques, appuyées par la gauche des armées françaises, continuent d'attaquer en direction générale Cambrai-Saint-Quentin;

« 2° Le centre des armées françaises continue ses actions pour rejeter l'ennemi au delà de l'Aisne et de l'Ailette,

« 3° L'armée américaine exécutera les opérations suivantes :

« *a)* L'offensive prévue en Woëvre, réduite à l'obtention de la ligne Vigneulles-Thiaucourt-Regnéville, suffisante pour assurer les résultats visés : dégagement de la voie ferrée Paris-Avricourt et base de départ satisfaisante pour des opérations ultérieures. Cette attaque est à déclencher le plus tôt possible, afin de ne laisser aucun répit à l'ennemi, — au plus tard le 10 septembre;

« *b)* Une offensive en direction générale de Mézières, aussi forte et violente que possible, couverte à l'Est par la Meuse et appuyée à gauche par une attaque de la 4e armée.

« Cette dernière offensive est à monter avec la plus grande rapidité pour être déclenchée au plus tard du 20 au 25 septembre.

« Elle visera tout d'abord, par des actions menées de part et d'autre de l'Argonne, à rejeter l'ennemi sur la ligne Stenay-Le Chesne-Attigny, puis à gagner la région de Mézières tout en manœuvrant par l'Est pour vaincre la résistance de l'Aisne (1). »

A cette extension considérable de la bataille à l'aile droite de ses armées, — Gouraud et les Américains, — le Maréchal attache une importance considérable. L'opération de Saint-Mihiel coupera le fil ou plutôt le câble qui, depuis trop longtemps, nous retient par le pied dans les régions de la Meuse. Libérés, nous nous élancerons du Sud au Nord sur un large front, à travers la ligne Hindenburg, à la conquête des positions *Brunehilde* et *Kriemhilde* : si nous les franchissons, que comptera, plus au Nord, au cas où elle resterait invincible, la résistance de *Wotan*, *Siegfried* et *Albérick* devant les Anglais et les armées de Fayolle ?

(1) Il s'agit, bien entendu, de la haute vallée de l'Aisne dans la région argonnaise.

Cependant, l'assaut sera donné à ces parties de la ligne sans tarder. Foch compte sur la résolution froide qu'il lit dans les lettres, les ordres, les propos de Haig, sur la ferme direction donnée par Pétain à ses armées, sur le talent manœuvrier de Fayolle et sur l'habileté de Debeney, sur la fougue d'Humbert et de Mangin : la *Siegfried Stellung* n'est-elle pas déjà entamée, — légèrement, — à Drocourt? La fabuleuse ligne n'est donc pas inviolable. Les Britanniques prenant comme objectif la ligne Valenciennes- Solesmes-le Cateau-Wassignies, sera-t-il écrit le 8, se prépareront après brève échéance à un nouvel assaut. « Il y a donc lieu d'entreprendre dès maintenant la préparation de l'offensive visant à s'emparer de cette ligne et à passer au delà vers les objectifs indiqués. »

L'aile droite des armées alliées a sa mission, le centre a la sienne! Va-t-on laisser l'aile gauche inactive? Foch songe au contraire à la mettre enfin en mouvement. A la vérité, il n'en a dit mot dans sa *directive*, mais l'idée est née, tandis que d'autres prenaient leur vol. Le 8 septembre, le commandant en chef part pour la Belgique. Le 9, il voit à la Panne le roi Albert. Quels souvenirs entre eux : les entrevues de Furnes d'octobre 1914, cette coopération en quelques instants établie des troupes belges battant alors en retraite sur l'Yser et des troupes françaises accourant à la rescousse, cette belle entente loyale, cordiale, presque attendrie entre le cœur du roi des Belges et le cerveau du général commandant le groupe des armées françaises du Nord! Quatre ans après, c'est le même roi Albert, c'est le même Foch, celui-ci toujours résolu à faire coopérer au même but tout ce qui y peut collaborer, ingénieux, ferme, persuasif, celui-là toujours prêt à laisser parler sa conscience et son cœur, à aller jusqu'au bout de ce que lui dictent l'une et l'autre. Ce sont d'ailleurs les premiers fleurons de sa couronne que Foch lui vient donner le moyen de reconquérir enfin l'épée à la main. Le Maréchal lui expose que l'ébranlement et l'usure de l'ennemi, comme aussi la réunion de ses forces sur le territoire français, créent une situation exceptionnellement favorable pour le battre en Belgique et reconquérir la province au nord de la Lys par une action à organiser. L'action serait, sous le haut commandement du Roi, confiée à l'Armée belge, à une armée française, à une armée britannique. Et à peine le Roi a-t-il donné son adhésion de

principe au projet, que l'infatigable maréchal court à Cassel, où il a convoqué, avec sir Douglas Haig, le général Plumer, commandant la 5e armée britannique, le général Gillain, chef d'État-major général de l'armée belge pour que se précisent les projets. Il s'agit de conquérir une base de départ : elle est arrêtée ; — d'organiser l'exploitation en direction de Bruges, en direction de Gand : elle est mise à l'étude.

Le 11 septembre, le roi Albert viendra lui-même à Bombon; il accepte de prendre le commandement des forces alliées en Belgique, sollicite de Foch l'envoi d'un major général français, agrée à ce titre le jeune commandant de la 6e armée, le général Degoutte, le voit, s'entend avec lui, l'appelle à La Panne ; les ordres partent : à l'armée belge, qui très vaillamment va se jeter, à son tour, à l'assaut, à Pétain, qui va expédier vers le Nord, avec trois divisions d'infanterie, ses corps de cavalerie; déjà Degoutte assigne à chacun son rôle. Tout sera prêt pour le 28. En quelques jours, voilà une affaire montée. Et maintenant, Foch *voit* déjà sa gigantesque manœuvre comme si déjà chacun, à cette heure même, se jetait à l'assaut, Belges, Français, Anglais à gauche, Anglais et Français au centre, Français et Américains à droite. Après le 26, tout sera en mouvement.

Et il jette maintenant un regard empreint de confiance sur la masse des positions aux vocables wagnériens. Wotan interviendrait lui-même qu'il n'empêcherait point le cercle de se resserrer autour de cette Babel, broyant lentement la gigantesque forteresse organisée jadis pour river l'invasion au flanc de la France et qui, avant un mois, déjà, sera sur vingt points ébréchée, forcée, hachée.

COMBATS SUR LES AVANCÉES
12-22 SEPTEMBRE

Pendant que s'organisait ainsi, pour la deuxième moitié de septembre, l'assaut concentrique, Britanniques et Français avaient presque sans arrêt continué à repousser les défenseurs de la position Hindenburg sous les murs de leur formidable « place. »

La position, je l'ai dit, avait ses avancées : c'était une ligne passant à 5 kilomètres environ à l'ouest de Siegfried et Albérick, segment Drocourt-Quéant, segment Havrincourt-Epehy, seg-

ment Epehy-Holnon et, en avant du coude de Saint-Gobain, les forêts de Coucy. En face de la *Siegfried Stellung*, les Britanniques, on s'en souvient, avaient, dans l'élan de leur assaut d'août, enlevé le 2 septembre la ligne Quéant-Drocourt et allaient entamer dans ce dernier village la position Hindenburg elle-même. A l'autre extrémité, nous avons vu Mangin mordre sur les bois de Coucy : entre la 1re armée britannique et la 10e armée française, les 3e et 4e armées britanniques, les 1re et 3e armées françaises devaient, à leur tour, réduire les avancées avant de se relancer au grand assaut. Les 3e et 4e armées britanniques, après une courte accalmie, repartirent le 12 septembre. En avant de la position centrale de *Siegfried*, elles devaient, entre Havrincourt (sud de Marquion) et Holnon (Nord-Ouest de Saint-Quentin), attaquer de fortes positions, — « formidables, » dit même le maréchal Haig.

Dès le 10, la 4e armée britannique, malgré une très vive résistance, avait enlevé les limites Ouest du bois d'Holnon, atteint Vermand (Nord-Est de Saint-Quentin), pénétré dans Epehy. Le 12, la 3e armée, à gauche, ayant franchi, au Sud de la route de Bapaume à Cambrai, le canal du Nord, attaquait la ligne Havrincourt-Gouzeaucourt, enlevait, après de durs combats, Havrincourt, Trescaut, les abords Ouest de Gouzeaucourt. Vermand allait tomber devant la 4e armée britannique qui, le 13, s'emparait de Jeaucourt et Bihaucourt. Après trois jours de combat, une manœuvre habile faisait tomber le bois et le village d'Holnon. La résistance de l'ennemi cependant s'affirmait très âpre. Le maréchal Haig, entendant la briser, monta, pour le 18, une nouvelle attaque visant à prendre pied le long de la rive Est du canal du Nord, et, d'autre part, à pénétrer profondément dans la région de Gouzeaucourt, fortement défendue. L'attaque réussit. Les Britanniques emportaient, le 18, toutes les positions entre Holnon et Gouzeaucourt, enlevant 10 000 prisonniers et 150 canons et atteignant, avec le front Gouzeaucourt-Villers-Guislain-Lempire-Hargicourt-Villeret-Pontruet-Fresnoy-le-Petit, la lisière même de la position Hindenburg, — le pied du mur.

La 1re armée française avait appuyé, plus au Sud, par son action vigoureuse, cette série d'attaques. Le général Debeney lui aussi, se livrait aux travaux d'approche en face de la fameuse position. Ayant comme objectif le front de Saint-Quentin au Nord

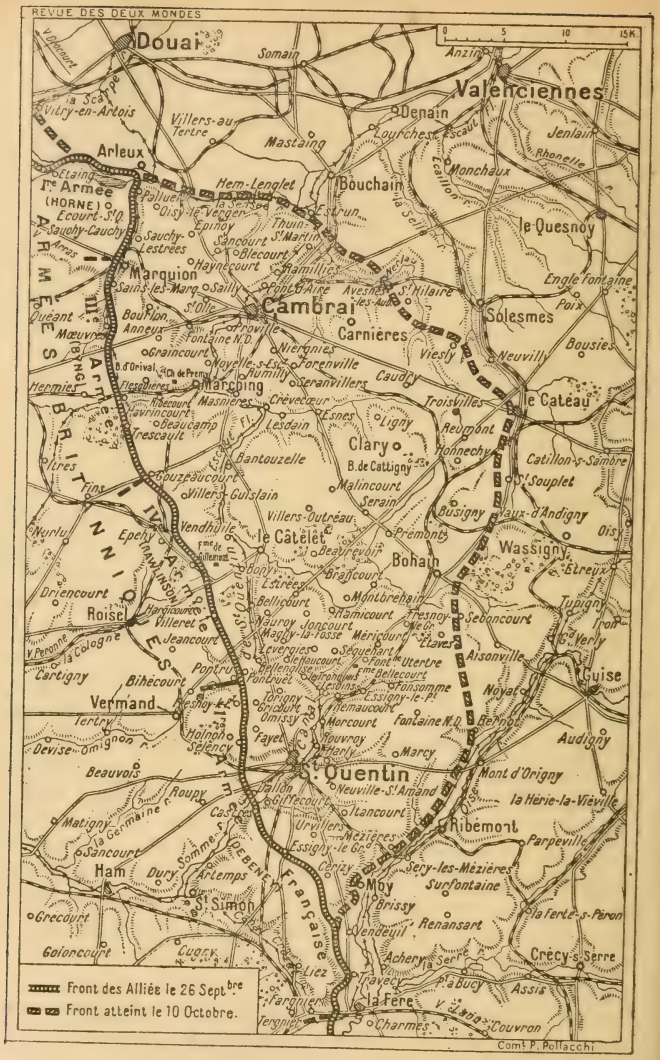

CARTE POUR SUIVRE L'ATTAQUE SUR LES « AVANCÉES »
DU FRONT CAMBRAI-SAINT-QUENTIN

de la Fère, nous nous heurtions naturellement, en avant de l'*Alberick Stellung*, à la plus âpre résistance. Ayant néanmoins progressé dans les journées des 10, 11 et 12 septembre, mais arrêtée les 13 et 14, l'armée Debeney stoppait, les 15, 16 et 17; ayant pris par surcroît le champ de bataille de la 3e armée, momentanément retirée du front, elle repartait à l'assaut le 18 en liaison avec la 4e armée britannique et prenait pied dans la forte position de l'Épine de Dallon, au sud-ouest de Saint-Quentin; le 19, elle enlevait Castres et Essigny-le-Grand; le 22, elle arrivait, sur sa droite, aux lisières de Vendeuil et bordant l'Oise de Vendeuil à Travecy, donnait la main à la 10e armée française opérant, on le sait, à son Sud-Est.

Celle-ci avait, dès le 14, abordé la forte position du Moulin de Laffaux, entamant ainsi, de ce côté, la ligne Hindenburg et enlevant 2400 prisonniers; ayant brisé les contre-attaques de l'ennemi, elle était repartie, et, prenant à revers les plateaux entre l'Aisne et l'Ailette, avait emporté, avec un millier de prisonniers, le plateau à l'Est de Vauxaillon qu'elle trouvait semé de cadavres. Dès le 15, Fayolle avait prescrit à Mangin de pousser vivement ces avantages et d'atteindre le front Vailly-La Malmaison-Chavignon, ce qui forcerait l'ennemi à abandonner la ligne de l'Aisne et le Chemin des Dames. Par ailleurs, en s'emparant de la forêt de Mortier (au Sud du Massif de Saint-Gobain), Mangin montrait sa volonté persistante d'ébranler cette pierre d'angle de la position *Albérick* qui, menacée directement au Nord, était déjà, au Sud, légèrement entamée.

On était à pied d'œuvre. Et tous les chefs étaient d'accord pour que l'assaut fût donné avant la fin du mois. Haig avait soumis à Foch l'ordre énergique qu'il communiquait aux généraux Horne, Byng et Rawlinson. L'attaque se ferait sur le front Cambrai-Saint-Quentin sur toute la ligne, Horne couvrant Byng qui, opérant en direction de la ligne générale Le Cateau-Solesmes, s'efforcerait de s'emparer des passages de l'Escaut; Rawlinson, cependant, couvert sur son flanc droit par l'armée Debeney, effectuerait l'attaque principale contre les défenses ennemies entre le Tronquoy et le Catelet en direction de la ligne générale Busigny-Bohain. Foch, faisant connaître ces projets à Pétain, lui prescrivait de renforcer, d'une part, l'armée Debeney, dont la gauche, soutenant la droite de Rawlinson, jouerait sa partie dans l'assaut devant Saint-Quentin, et,

d'autre part, l'armée Mangin qui poursuivrait avec la même vigueur ses actions dans la région de l'Ailette.

Tout se préparait pour que l'attaque, — fixée au 25, — fût, au centre des armées alliées, d'une exceptionnelle énergie.

Et déjà, un nouveau succès remporté du 12 au 13 septembre à la droite des armées alliées allait rendre possible la grande attaque prévue pour le 26 entre Suippe et Meuse : c'était la réduction par les Américains et les Français du saillant de Saint-Mihiel.

LA BATAILLE DE SAINT-MIHIEL.
12-14 SEPTEMBRE

L'opération conduite en Woevre par l'armée du général Pershing était à l'étude depuis la fin de juillet. Dans le mémoire du 24 juillet, issu de la délibération dont j'ai parlé, elle tenait une place importante : le commandant en chef des armées alliées n'y voyait pas seulement la libération définitive d'une de nos rocades les plus essentielles, la voie de Châlons à Toul (1), il y voyait le préliminaire nécessaire des opérations à engager soit sur la Moselle, soit sur la Meuse.

On sait que, créé, dès la fin de septembre 1914, par l'irruption des troupes de von Strantz à travers les Côtes de Meuse dans la trouée de Spada, ce saillant était, en 1915, en dépit d'âpres attaques menées du Bois Le Prêtre aux Éparges, resté finalement irréductible. Depuis, il avait singulièrement pesé sur notre défensive et empêtré nos offensives. La présence des Allemands au Sud immédiat de Verdun avait, en 1916, facilité d'une évidente façon la fameuse attaque de l'ennemi contre le camp retranché et c'était miracle qu'elle n'eût point alors paralysé la défense de la place. La voie de Bar-le-Duc à Verdun par Saint-Mihiel, si importante pour le transport des troupes, était de ce fait supprimée, et toute opération sérieuse au Nord de Verdun, toute offensive même un peu large entre Suippe et Meuse en devenait presque impossible. Pouvait-on, par ailleurs, agir du côté de Briey, agir à l'Est de Metz avec un pareil coin dans les côtes ou un pareil boulet aux pieds? Il fallait, préala-

(1) Depuis la prise de Saint-Mihiel (septembre 1914), la ligne de Paris-Nancy sous le feu de l'ennemi entre Lérouville et Pagny-sur-Meuse, avait dû être détournée vers le Sud et passait par Gondrecourt.

blement à toute mise en marche de notre aile droite, qu'on libérât celle-ci de cette vieille entrave.

L'opération avait été confiée au général Pershing; ce seraient les premières armes, non des soldats américains qui partout avaient déjà fait leurs preuves de bravoure, mais de leur État-major débutant. Le général Pétain y devait faire collaborer, à la vérité, quelques-uns de ses corps d'armée et était chargé de préparer et de diriger de haut, d'accord avec le général en chef américain, toute cette bataille. Le 17 août, Foch avait donné ses premières directives à Pétain comme à Pershing. L'attaque s'efforcerait d'atteindre le front général Bouxières-Lorrey-ruisseau de Gorze-Mars la Tour-Hannonville au Passage-Parfondrupt-Bezonvaux. Deux attaques principales seraient menées, l'une en direction Nord, partant du front général Lesmesnils-Seicheprey, l'autre en direction Est, partant des abords de la tranchée de Calonne à Haudiomont et flanquée à gauche par une attaque que pourrait tenter la 2e armée française (Hirschauer). Les deux attaques principales seraient reliées par un corps français tenant le front passif de Richecourt à la tranchée de Calonne. Par la suite, ce plan avait été modifié. Foch calculant, dès le début de septembre, que l'offensive, maintenant décidée, entre Suippe et Meuse nécessiterait la mise en réserve de forces importantes, l'opération de Woëvre, devenue simple attaque préliminaire, avait été réduite à la conquête de la ligne Vigneulles-Thiaumont-Regnéville, suffisante au dégagement de la voie ferrée Paris-Avricourt. Elle aurait lieu le 12 septembre. Le 30 août, le front, de Pont-sur-Seille, à l'ouest de la Moselle, à l'Argonne, fut confié à Pershing qui recevait provisoirement le 2e corps colonial français, tenant les tranchées à la pointe du saillant, en face de Saint-Mihiel. L'artillerie de la 2e armée française et de ses corps passait par ailleurs à l'armée américaine ainsi que d'importants éléments d'aviation et des chars d'assaut.

Le front d'attaque, des Éparges à la Moselle en passant par la Moselle, était d'environ 64 kilomètres. Le corps Hunter Liggett, appuyant sa droite sur Pont à Mousson et rejoignant par sa gauche le 3e corps (Dickmann), devait exécuter, en liaison avec celui-ci, un mouvement de conversion dans la direction de Vigneulles sur le pivot de la Moselle. De Xivray à Maulles, le 2e corps colonial (général Blondlat), constituant le centre,

attaquerait en direction de Saint-Mihiel, tandis qu'à gauche, le 5e corps américain (général H. Cameron), avec deux divisions américaines et une française, attaquerait, au delà des Éparges, la position de Combres.

Le 12 septembre, à 5 heures, après une préparation de quatre heures, et tandis que toute notre division aérienne se rangeait dans le ciel en bataille, les sept divisions américaines de première ligne partaient à l'assaut, soutenues par les chars amé-

CARTE POUR SUIVRE LA BATAILLE DE SAINT-MIHIEL.

ricains et français. Les réseaux de fil de fer furent crevés. A travers leurs débris, l'infanterie s'avança comme à la manœuvre, suivant point à point l'horaire prévu : le brouillard aidant, les Américains trouvèrent l'ennemi surpris et promptement désemparé. Il était précisément en train de préparer l'évacuation d'un saillant qui, absorbant des divisions dont il avait ailleurs fort grand besoin, lui paraissait en outre, fort justement, dangereux à conserver. Il était donc saisi en flagrant délit de préparation de repli, et Pershing le frappait ainsi dans les meilleures conditions.

Le corps Liggett prit Thiaucourt, tandis que le corps Dickmann s'infléchissait vers le Sud-Ouest en passant par Nonsard. De ce fait, le front atteint passait par le Bois Le

Prêtre, Vieilville en Haie, Thiaucourt, Lamarche en Woevre, Nonsard et le Joli Bois. Le 2e corps colonial français, au centre, s'emparait des lignes de Montsec, d'Apremont et des lisières Ouest du bois de Mormont, entrait dans Saint-Mihiel enfin délivré, tandis que le corps Cameron enlevait, avec Saint-Rémy, la colline de Combres. Les troupes du 5e corps américain entraient à Vigneulles tambour battant et se liaient avec leurs camarades du 4e corps, « fermant de la sorte, écrit Pershing, le saillant et formant un front nouveau, depuis l'Ouest de Thiaucourt jusqu'à Vigneulles, et au delà de Fresnes en Woevre. » Les Alliés avaient fait 16 000 prisonniers et pris 440 canons.

Dès le 12 au soir, Foch adressait ses félicitations à Pershing: « La première armée américaine sous votre commandement a remporté dans cette première journée une magnifique victoire par une manœuvre aussi habilement préparée que vaillamment exécutée. » De fait, l'affaire, rondement menée, donnait tous les résultats qu'on en avait attendus et déjà, avec une assurance sensiblement raffermie, les Américains s'apprêtaient à l'opération, à la vérité singulièrement plus difficile, que maintenant ils devaient tenter entre Argonne et Meuse. A la date du 26, on les verrait, en liaison avec l'armée Gouraud à leur gauche, partir à l'assaut des positions *Kriemhilde*, — en direction lointaine de Sedan.

Mais à la même heure, des Flandres à la Champagne, tout s'ébranlerait pour l'assaut de la ligne Hindenburg.

LA VEILLÉE DES ARMES
23-25 SEPTEMBRE

L'attaque de notre aile droite entre Meuse et Suippe se devait déclencher le 26 septembre, l'attaque du centre entre Somme et Sensée le 27, l'attaque de notre aile gauche entre Lys et Yser le 28. Cependant, aucune armée ne resterait tout-à-fait inactive entre Sensée et Lys comme entre Somme et Suippe et, en attendant l'assaut général du 5 octobre, on allait déjà voir s'allumer un cercle de feux, sans précédent dans aucune histoire.

L'ennemi ne pouvait guère se fier qu'à ses formidables positions. Il avait espéré qu'elles décourageraient l'adversaire et, en tout cas, que la nouvelle attaque de Foch serait à plus longue échéance. L'armée allemande sentait cruellement sa

fatigue. Du 15 juillet au 25 septembre, 163 divisions avaient été jetées dans la bataille, dont 75 avaient été engagées deux et jusqu'à trois fois. Le 26, l'ennemi avait encore 68 divisions en réserve, mais 21 seulement étaient fraîches et 40 à peine reconstituées. Nos adversaires eussent eu besoin d'un mois de repos. C'est bien pourquoi Foch entendait les presser. Ainsi qu'il est coutume, Ludendorff se plaisait à croire ce qu'il espérait et il ne semble pas qu'il ait cru devoir si vite subir un si formidable assaut. Tous les chefs allemands tenaient, de la part de leur ennemi, cet assaut pour une folie : « Nous voulons montrer aux Anglais et aux Français et Américains, écrivait l'un d'eux, que toute nouvelle attaque de la ligne Siegfried sera complètement brisée et que *cette ligne est un rempart imprenable.* »

Foch se plaisait à entretenir cette demi-sécurité. Le 19 septembre, il partit pour la Lorraine et l'Alsace, non sans faire plus ou moins indiscrètement parvenir aux « oreilles ennemies » la nouvelle de cette fugue censée secrète. Le 21, il descendit jusqu'à Massevaux : on le vit à Lure où il entretint longuement le général de Boissoudy, commandant la 7e armée, à Belfort où il parut se renseigner sur l'Alsace. L'ennemi put croire que, désespérant de briser ses lignes, le commandant en chef des armées Alliées s'allait perdre en une opération excentrique.

Après quoi, celui-ci regagna non plus seulement son quartier général de Bombon, mais, à travers tout le terrain déjà reconquis, Mouchy-le-Châtel où il régla minutieusement, le 23, avec Haig, Fayolle, Rawlinson et Debeney, les attaques des 27 septembre et jours suivants. A la même heure, le général Pétain avait adressé à Fayolle une note relative aux opérations des 10e et 5e armées entre l'Oise et la Suippe : Mangin préparerait une attaque éventuelle de la droite de la 10e armée en direction de Chavignon et de la Malmaison en vue de faire tomber le Chemin-des-Dames et de forcer l'ennemi à repasser l'Ailette sur toute la ligne de la rivière (c'était la réédition de la célèbre manœuvre conçue par Pétain et exécutée par Maistre en octobre 1917); appuyé par Mangin, Berthelot, à son tour, par une attaque de la 5e armée entre l'Aisne et Reims, seconderait l'offensive de la 4e armée Gouraud. (La 6e armée avait quitté cette région pour venir prendre sa place dans le groupe d'armées des Flandres.) Mais c'était de Gouraud et des Américains que

Foch attendait un « élan » que rien ne devrait briser, ni le souci d'une trop étroite liaison ni l'habitude des objectifs restreints. Il fallait « faire le plus large appel à l'esprit de décision et à l'initiative de tous, afin que la rupture de la ligne de résistance de l'ennemi fût exploitée sans désemparer aussi profondément que possible. » Rien ne devait ralentir « le mouvement de cette armée (la 4e), qui restait décisif. » En fait, c'était en direction lointaine de Sedan qu'allaient opérer Gouraud et les Américains et le coup pouvait en effet être décisif.

Par ailleurs, Foch qui, nous le savons, aime conduire « son orchestre, » donnait à tous le *la*. Ne se contentant point d'exposer les buts stratégiques, il inspirait la tactique : il fallait rechercher sans cesse à produire des effets de rupture en organisant des groupes d'attaque destinés à marcher sur des objectifs dont la possession assurerait l'ébranlement du front. Des généraux en chef aux plus humbles officiers, les chefs devaient collaborer de près à cet assaut. On sent, à la façon dont le commandant en chef descend dans le détail, le frémissement dont son âme était agitée. Il voyait clairement que le sort de la campagne tenait aux huit jours qui suivraient.

Les 24 et 25 septembre, une grande accalmie s'était faite sur le front. Rien n'est plus solennel que ces moments où chacun interroge son cœur et ses muscles.

LA BATAILLE ENTRE SUIPPE ET MEUSE
26 SEPTEMBRE-1er OCTOBRE

Depuis le 8 septembre, Gouraud était avisé qu'il aurait, dans les environs du 25, à exécuter, en liaison avec la 1re armée américaine à sa droite, une offensive en direction générale de Mézières. Et depuis trois semaines, il s'y préparait. Dès le 20, les six corps d'armée (9e, 2e, 11e, 14e, 38e et 21e), destinés à l'action, étaient en place. Derrière eux, le 1er corps de cavalerie se tenait prêt à dépasser l'infanterie à l'heure où l'exploitation exigerait ses services. Le front d'attaque allait d'Auberive-sur-Suippe, à l'Ouest, à Vienne-le-Château, à l'Est, où Gouraud se liait à l'armée américaine.

La 1re armée américaine, couverte à sa droite par la Meuse, devait opérer, à cheval sur l'Argonne : son 3e corps tenant le terrain entre le fleuve et Malancourt, son 5e entre ce village et

Vauquois, son 1er entre Vauquois et Vienne-le-Château. Ce terrain était incommode. Le général Pershing fait observer avec raison que son 1er corps notamment allait opérer dans cette forêt d'Argonne « dont les ravins, collines et systèmes de défense, judicieusement tracés, camouflés par d'épais fourrés, avaient jusqu'alors été considérés comme imprenables. »

Par surcroît, les Allemands devaient nécessairement là, plus qu'ailleurs peut-être, opposer une tenace résistance. Cette région d'entre Meuse et Suippe, c'était le pivot de la manœuvre de Foch, mais c'était aussi le pivot de la retraite allemande éventuelle. Si le pivot sautait, celle-ci, menacée de flanc dans son mouvement vers la Meuse ardennaise, pouvait promptement tourner au désastre. D'où la nécessité, pour l'Allemand, d'une résistance acharnée. L'armée américaine, l'ayant prévue, avait concentré dans la région entre Meuse et Argonne des forces importantes dont le maniement et les mouvements devaient être rendus fort difficiles par l'état précaire des voies de communication.

Pour mieux suivre l'opération et être à portée de l'événement qui lui tenait fort au cœur, Foch s'était transporté à Trois-Fontaines (nord de Saint-Dizier), tandis que Pétain, haut directeur de la double opération, avait établi son poste de commandement à Nettancourt (nord de Revigny).

Sur le front Gouraud, la préparation d'artillerie avait commencé le 26 à l'heure fixée : à 5 heures 25, l'infanterie se porta à l'attaque. L'ennemi avait essayé de rendre, si j'ose dire, à Gouraud sa politesse du 15 juillet ; il avait évacué la première position, n'y laissant que des avant-postes sacrifiés. Mais la manœuvre avait été prévue : les troupes prévenues ne se mirent point en grands frais pour chasser ces avant-postes et réoccuper cette première position, — faisant 7 000 prisonniers, dont la proportion d'officiers (200) était notable.

De son côté, l'armée américaine, écrit Pershing, « se frayant le chemin dans les fils de fer barbelés et une mer de trous d'obus, » avait traversé le *No man's land*, et s'était rendue maîtresse de toutes les premières défenses.

Le soir du 26, le front était ainsi porté, de l'Ouest à l'Est, par les deux armées assaillantes, à la cote 193 (Sud-Est de Sainte-Marie à Py), à la butte de Tahure, à la rive Nord de la Dormoise jusqu'à Cernay, à Servon, à Melzicourt, au bois de

la Grurie et, laissant se creuser un saillant devant Varennes, à Very (Nord-Est de Varennes), au pied du piton de Montfaucon, à Septsarges et au bois du Juré; l'avance variait de 5 à 7 kilomètres de profondeur sur un front de 60.

L'ennemi ayant, dans la nuit du 26 au 27, fort peu réagi, l'attaque fut reprise le 27. La journée allait être chaude. Le 14e corps couvrant la gauche de Gouraud dans la région d'Auberive, le 38e, opérant à la droite, continua à progresser dans la vallée de l'Aisne, le long de l'Argonne, en liaison avec les Américains, Grandpré demeurant l'objectif commun. Entre le 14e et le 38e, les autres corps, conservant leur mission de rupture, attaquaient dans l'après-midi en direction du Nord. L'ennemi opposa la résistance qu'on pouvait attendre : des nids de mitrailleuses, utilisant des organisations depuis longtemps préparées, semaient le terrain; de vigoureuses contre-attaques répondaient à nos moindres succès : le 14e corps, en particulier, se heurtait vers la Py à une défense acharnée; à peine si la 28e division progressait vers Sainte-Marie à Py; le 11e corps dut faire marcher ses chars pour reconquérir le terrain que des contre-attaques ennemies lui avaient repris; le 21e corps ne franchit la voie ferrée au Nord de Tahure qu'au prix des plus grands efforts. Le 2e corps devait emporter le plateau de Gratreuil (au Nord de la région de Massige), dont l'abord était fort difficile aux chars d'assaut. La 2e division du Maroc, corps d'élite, éprouva des difficultés extrêmes à réduire les « organisations de la Limace. » Le 11e corps, néanmoins, emporta et dépassa Gratreuil. Mais le 38e sur les premières pentes de l'Argonne avançait maintenant très lentement dans un maquis marécageux. Tous les corps n'en avaient pas moins progressé peu ou prou. La ligne atteignait le Sud de Sainte-Marie à Py et de Somme-Py, la Croix-Saint-Walfroy, Gratreuil, le bois de Cernay, le sud de Binarville; et 3000 prisonniers restaient entre les mains de l'armée Gouraud.

Mais les Américains, après la belle avance du 26, marquaient le pas en Argonne. Le terrain, à la vérité, était, je le répète, fort ingrat : tous ceux d'entre nous qui ont vécu dans ce petit massif ou l'ont simplement visité, savent quel monde d'obstacles s'y dresse : ravins, bas-fonds, fourrés, le tout exploité par une défense qui depuis quatre ans se pouvait fortifier sans être inquiétée, pareille à celle que nous avions

nous-mêmes organisée au Sud du bois de la Grurie, ce réseau de tunnels qui faisait, dès 1916, la curiosité de ce coin du front.

A l'est de l'Argonne, à la vérité, nos alliés remportaient, le 27, un grand succès ; ils enlevaient Montfaucon, nid d'aigle, et son piton, réputés imprenables, depuis qu'en 1914 et 1915 nous y avions usé tant d'efforts et de sang. C'était une magnifique conquête : Montfaucon (342 m.) domine toute la

CARTE INDIQUANT LE FRONT DES ALLIÉS A LA VEIL

région, jusqu'au delà de la chaîne d'Argonne de la Meuse. Ce piton constituait depuis 1914, — je peux en témoigner, — une pénible « chassie dans l'œil » des défenseurs de la partie septentrionale du camp de Verdun. Avoir emporté Montfaucon était un exploit magnifique, nouveau témoignage de la bravoure des combattants américains. Et cette conquête n'avait pas épuisé leur courage, puisque, ce soir-là, la ligne était portée, de l'Ouest à l'Est, au Nord de Montfaucon, aux bois de Septsarges

et, beaucoup plus au Nord-Est, à Dannevoux, rive gauche de la Meuse. 10 000 prisonniers ajoutaient à la gloire de la journée.

Celle du 28 fut horriblement dure pour les deux armées alliées. Furieux de la perte de Montfaucon et résolu d'autre part, à s'opposer coûte que coûte au passage de la Py par Gouraud, l'ennemi bandait toute son énergie. Dès le 28 au matin, notre division aérienne, tout entière mise à la disposition de

« LA LIGNE » ET LE FRONT ATTEINT LE 13 OCTOBRE

l'attaque, signalait que, de Vouziers, les réserves allemandes affluaient vers la région de Grandpré, comme vers la zone Senude-Liry-Marvaux. A l'Est de la Suippe, l'artillerie allemande, évidemment renforcée, rendait la progression difficile. Le 4e corps cependant réoccupa Auberive ; le 14e, violemment canonné par les batteries des Monts (le massif de Moronviller nous restait à reprendre) avançait peu ; mais le 11e bordait la Py, occupait Somme-Py, poussait plus au Nord, tandis que le

21e, après avoir enlevé le Bois au nord de Tahure, repoussait de furieuses contre-attaques, que le 2e emportait Maure, au Nord de Tahure et que le 9e achevait la conquête du plateau de Gratreuil sur un ennemi qui s'y cramponnait. A droite, le 38e continuait à progresser péniblement dans les marécages de l'Aisne aux abords de Bouconville.

A sa droite, l'armée américaine se débattait toujours en vain dans le maquis argonnais. En revanche, elle faisait le 28, une brillante avance, très méritoire en face d'une résistance acharnée, atteignant le bois d'Épinonville (à l'Est de l'Argonne) ainsi que Nantillois (4 kilomètres au nord de Montfaucon) et abordant, avec Brieulles-sur-Meuse, la région même de Dun.

Aux difficultés que créait, sur un terrain en partie fort ingrat, l'évidente volonté des Allemands de ne céder que pied à pied ce terrain, s'en ajoutaient d'autres maintenant, causées par un temps pénible ; la pluie commençait à tomber, qui ne cesserait guère de huit jours. Le sol allait en être promptement détrempé, et c'est ce sol du Verdunois que certains d'entre nous connaissent trop bien. « Sous la pluie glaciale des nuits sombres, écrit Pershing, nos soldats du génie avaient à construire de nouvelles routes à travers des terrains spongieux et retournés par les obus, à réparer les routes endommagées et à jeter des ponts. Nos artilleurs, sans penser au sommeil, s'attelèrent aux roues et amenèrent leurs pièces à force de bras à travers la boue pour appuyer l'infanterie. » De la lecture de ce rapport attristé, on garde l'impression de pénibles épreuves. Elles s'augmentaient de l'accumulation entre Argonne et Meuse des troupes américaines que les circonstances ne permettaient pas de ravitailler facilement et que les bombardements ennemis éprouvaient cruellement. Le 29, nos alliés avancent peu ; la poche créée en Argonne dans leur forêt les gênait ; on tenta de progresser et on n'y réussit que fort peu, dans les bois, à l'Ouest de Varennes.

L'armée Gouraud, cependant, faisait, elle aussi, un grand effort. Les ailes de l'armée se heurtant à une résistance irréductible, le centre brisait cette résistance. Au soir, on atteignait Bouconville-Séchaut-Vieux et les lisières Sud d'Aure.

Les Allemands appuyaient leur résistance, à notre gauche, sur la région des Monts que Gouraud ne pensait nullement à attaquer, mais à tourner, et à notre droite, sur l'Argonne où

les Américains, somme toute, n'avançaient plus. L'ennemi, enfoncé au centre, se battait désespérément, pour garder le massif de Notre-Dame-des-Champs, qui commande toute la basse vallée de la Py et dont la conquête permettrait seule à la 4e armée de faire tomber plus à l'Ouest, la région des Monts. Les 14e et 11e corps se heurtèrent à cette position le 30 : à la vérité, notre centre semblait devoir la déborder à l'Est, car on dépassait le fond d'Aure et ses bois, fort au Nord-Est du petit massif. A droite, on avançait également, conquérant Marvaux, Bouconville, Condé-les-Autry, Binarville, — ce qui pouvait aider les Américains à reprendre en Argonne leurs attaques enrayées. Il n'en fut rien, et, retenu à sa droite par l'arrêt de nos alliés, se heurtant à sa gauche à la défense acharnée des Allemands sur une forte position, Gouraud lui-même devait stopper pour quelques jours.

L'opération, en dernière analyse, si elle avait donné quelques résultats, n'avait pu *stratégiquement* remplir son but. On sait l'importance que Foch y attachait. Le 30, il fallait bien cependant la considérer comme momentanément arrêtée. Il quitta Trois-Fontaines, soucieux, comme toujours, de refaire une situation en utilisant les leçons reçues. L'armée américaine, entassée entre Meuse et Argonne, y subissait des pertes sans profits. Il fallait donc à cette masse d'hommes « un peu d'air, » et le maréchal entendait, pour cela, étendre son action à l'Est de la Meuse, comme à l'Ouest de l'Argonne. L'attaque, « trop ralentie à l'Est, » « serait alors relancée dans le plus bref délai en l'intensifiant et en lui permettant de développer toute sa puissance sans aucun retard. »

En fait, on verra sous peu les deux armées, « relancées, » briser les obstacles qui les ont arrêtées. Pour l'heure, l'opération, primitivement destinée à tourner par le Sud les positions que les armées alliées attaquent, en même temps, par l'Ouest, est enrayée. Heureusement, cette manœuvre par l'aile droite étant momentanément arrêtée, l'attaque frontale a, dès les premiers jours, réalisé, — et au delà, — les plus belles espérances. Entre Sensée et Oise, la ligne Hindenburg est en train de s'écrouler.

LA BATAILLE SUR « LA LIGNE ». (27 SEPTEMBRE-4 OCTOBRE)

Nous savons déjà suivant quel rythme se devait développer

l'action de force tentée contre la ligne Hindenburg entre les deux rivières.

Foch en avait, nous nous le rappelons, confié l'exécution aux 1re, 3e, 4e armées britanniques et à la 1re armée française.

L'ordre de Haig à ses lieutenants, les généraux Horne, Byng, et Rawlinson, du 22 septembre, portait que l'attaque se déclencherait sur le front Saint-Quentin-Cambrai. La droite de la 1re armée attaquerait, au sud de la Sensée, les hauteurs du bois de Bourlon, couvrant ainsi l'armée Byng qui, opérant en direction générale le Cateau-Solesmes, s'efforcerait de s'emparer des passages de l'Escaut. Après une préparation d'artillerie, la 4e armée (Rawlinson), protégée sur son flanc droit par la 1re armée française, effectuerait, quarante-huit heures après, l'attaque principale contre les défenses ennemies entre le Catelet et le Tronquoy en direction générale Bohain-Busigny. Cependant, la 1re armée française, actionnée par Fayolle, recevait comme but essentiel la chute de Saint-Quentin dont le général Debeney préparait l'encerclement par le Nord et le Sud. Constituant à son aile gauche « une masse de manœuvre destinée à opérer par le Nord de Saint-Quentin, » il appuierait l'armée Rawlinson à l'heure où celle-ci attaquerait la ligne Hindenburg et couvrirait ensuite le flanc droit de nos alliés dans leur marche, lorsqu'ils auraient dépassé le canal.

En somme, c'était sur un front de près de soixante kilomètres que la formidable position allait être attaquée en sa plus redoutable portion.

La « bataille de Cambrai, » livrée par Horne et Byng, devait être le prélude du drame ; la bataille du Catelet-Tronquoy livrée par Rawlinson suivrait, parallèlement à la bataille de Saint-Quentin livrée par Debeney.

*
* *

Entre les abords de Saint-Quentin et l'Escaut, les 4e, 3e et 1re armées britanniques occupaient, le soir du 26, une ligne passant par Selency (Ouest de Saint-Quentin), Gricourt, Pontruet, l'est de Villeret et de Lempire, Villers-Guislain (exclu), Gouzeaucourt (exclu), Havrincourt, Mœuvres, la rive Ouest du canal du Nord jusqu'aux inondations de la Sensée à Ecoust-Saint-Quentin.

L'attaque était gênée par les fortes positions couvrant les

approches de Cambrai entre le canal du Nord et le canal de l'Escaut. Haig avait décidé de réduire avant toutes choses ces positions. Un bombardement énergique commencerait dans la nuit du 26 au 27 pour faciliter l'attaque des 1re et 3e armées. Pour que l'ennemi ne fût point fixé sur le point précis de l'attaque, ce bombardement serait général sur tout le front des trois armées, de la Sensée au Nord de Saint-Quentin.

Le 27, l'infanterie des 3e et 1re armées britanniques partit à l'assaut. C'étaient les 4e, 6e, 7e corps et les Canadiens qui attaquaient en direction de Cambrai sur un front de 16 kilomètres, de Gouzeaucourt aux abords de Sauchy-Lestrée. Avec raison, le maréchal Haig faisait dépendre le succès de la partie Nord de l'attaque de la possibilité pour les troupes de déboucher dans la région de Mœuvres et de s'emparer des passages du canal du Nord existant dans cette région... « La partie Nord du canal, écrit-il, était un obstacle trop formidable pour être traversée en présence de l'ennemi. Les divisions d'attaque avaient donc dû se frayer un passage près de Mœuvres sur un front relativement étroit et faire tomber ensuite la ligne du canal plus au Nord par une attaque divergente s'ouvrant en éventail aussitôt après le franchissement. Cette manœuvre difficile fut heureusement exécutée et sur tout le front d'attaque, notre infanterie, appuyée par 65 tanks environ, fit une irruption profonde dans la position ennemie. »

La droite rencontra vers Beaucamp une très forte résistance en dépit de laquelle les Britanniques purent, entre ce village et Ribécourt, établir la couverture de l'attaque déchaînée plus au Sud.

Il fallait de toute nécessité se rendre maître du canal. L'Allemand était décidé à le défendre à tout prix, se fiant à la formidable ligne de mitrailleuses et de canons de campagne, qui en interdisaient l'accès et même l'abord. Sans souci de ce rideau de feu, la garde anglaise força les passages, avança sur la rive Est, s'empara de Ribécourt et de Flesquières, enleva le bois d'Orival et attaqua les abords de la Chapelle de Prégny. A sa gauche, une division (la 52e) avait d'abord une tâche plus aisée, car on y tenait des têtes de pont; mais, ayant franchi le canal sur les passerelles établies, elle dut ensuite se jeter sur les hauteurs qui dominaient Graincourt. Cependant, trois autres divisions qui, à la faveur de l'obscurité, avaient occupé la rive

Ouest entre Mœuvres et Sains-lès-Marquion, forçaient à leur tour le passage, se portaient sur Vrincourt, Anneux, Bourlon et les hauteurs qui le dominent... On tenait le canal du Nord.

Aussitôt les sapeurs du génie, sous un feu d'enfer, jetèrent ponts et passerelles. On a dit que, précipitant dans le canal de vieux tanks massifs, les soldats britanniques purent ainsi faire passer la ligne d'eau par les tanks légers sur les cadavres de ces vieux serviteurs. La progression put ainsi continuer sans arrêt. A Graincourt, à la vérité, l'ennemi résistait obstinément; on encercla le village qui tomba vers le soir. Le front était alors porté à l'Est d'Anneux jusqu'à Fontaine-Notre-Dame. Les Canadiens avaient pris le village et le bois. Cambrai était ainsi fortement approché par le Sud-Est et l'Est. Il l'était, d'autre part, par le Nord-Est, car les Canadiens avaient, dès le matin, emporté Sains-lès-Marquion, puis Haynecourt, tandis qu'une division enlevait Épino yet Oisy-le-Verger et que, franchissant le canal, une autre s'empàrait de Sauchy-l'Estrée, de Sauchy-Cauchy et se portait vers le Nord en direction de Palluel.

Le soir de cette magnifique journée, l'armée, ayant emporté ainsi dix villages aux abords de Cambrai, avait en outre fait 10000 prisonniers et enlevé 200 canons.

Dès le lendemain, le combat si brillamment commencé se continuait aussi brillamment : Gouzeaucourt, Marcoing, Noyelles-sur-l'Escaut, Fontaine-Notre-Dame, Sailly et Palluel tombaient aux mains de nos alliés. Déjà la seconde ligne d'eau, le canal de Saint-Quentin, était, à Marcoing, abordé et dépassé.

***

La 4e armée britannique, continuant à canonner la position allemande, attendait depuis deux jours l'heure d'entrer en scène. Son flanc gauche était maintenant largement assuré par la conquête de toute la région de Gouzeaucourt-Villers-Guislain. De Vendhuile (Nord-Est du Catelet) à Holnon (Nord-Est de Saint-Quentin), elle attaqua, le 29, à 5 h. 30, sur un front de 19 kilomètres avec les 9e et 3e corps et un corps américain, le 11e (général G. W. Read), tandis qu'un détachement considérable de chars appuyait l'assaut. A la même heure, nous le verrons, Debeney, à la droite de Rawlinson, lançait ses troupes pendant qu'à la gauche de celui-ci, les troupes de Byng pour-

suivant leurs attaques de la veille, nettoyaient la région entre Vendhuile et Marcoing. La grande action commençait.

Le premier obstacle à franchir était le canal de Saint-Quentin, fossé de la forteresse Hindenburg. Anglais et Américains se jetèrent à l'assaut de cet obstacle avec une fougue véritablement incroyable et, en quelques heures, il était, sur tous les points, franchi.

Tandis qu'au Nord, les 12e et 18e divisions britanniques enlevaient les pentes dominant Vendhuile, les Américains du général Read, « visant les profondes défenses de la ligne Hindenburg, » écrit Pershing, prirent d'assaut Bellicourt et Nauroy et, à la droite, Bony qu'ils n'abordèrent qu'après être stoïquement restés deux heures dans un ouragan de mitraille. Plus à droite, des divisions anglaises s'emparaient de Magny-la-Fosse, de Bellenglise, et, à 5 kilomètres même à l'Est du canal, de Lehancourt. Enfin la division d'extrême droite emportait la crête au Nord-Ouest de Thorigny et atteignait les abords du Tronquoy, appuyée par la gauche de Debeney dont nous dirons tout à l'heure les grands succès. Toute la ligne du canal était enlevée.

Cet assaut avait été magnifique. Américains et Britanniques avaient fait preuve d'une superbe émulation. On avait vu, sur le front du 11e corps américain, se multiplier les actes de courage presque surhumains, dont légitimement, le rapport du général Pershing s'enorgueillit et auxquels d'ailleurs le maréchal Haig rend un éclatant hommage. A Bellicourt, à Nauroy, à la ferme de Gillemont, ses soldats s'étaient trouvés engagés dans le dédale des défenses Hindenburg, se heurtant aux blockhaus, îlots de résistance qu'il avait fallu réduire un par un, parfois à l'arme blanche, tandis que les Australiens, accourant à la rescousse, complétaient le succès et achevaient le nettoyage. A Bellenglise, c'étaient des troupes anglaises qui avaient étonné leurs chefs eux-mêmes par la résolution méthodique avec laquelle elles avaient passé le canal. « Le village, écrit à ce sujet le maréchal Haig, est situé à l'angle du canal qui, après avoir coulé depuis Bellicourt dans la direction du Sud se dirige brusquement vers l'Est au tunnel du Tronquoy. Munie de ceintures de sauvetage et portant des paillassons et des radeaux, la 46e division se lança contre le bras du canal à Bellenglise et au Nord ; les hommes passèrent le canal sur des passerelles que l'ennemi n'avait pas eu le temps de détruire; *d'autres se laissant tomber*

des murs à pic du canal, passèrent le canal à la nage ou à gué, escaladèrent le mur opposé et se portèrent vers les tranchées allemandes de la rive Est. Après avoir enlevé ces tranchées, les troupes d'attaque convergèrent à droite, prirent de flanc et à revers les organisations allemandes du bras oriental du canal et s'emparèrent de nombreux prisonniers et de batteries allemandes en action avant que l'ennemi eût pu se rendre compte d'où venait cette attaque. L'organisation de cette opération fut si minutieuse et si complète, son exécution par les troupes si brillante et si rapide, que cette seule division captura ce jour-là plus de 4 000 prisonniers et 70 canons. » L'épisode vaut la peine d'être retenu : nous donnant une idée de l'invincible bravoure avec laquelle Américains et Britanniques s'étaient jetés à l'assaut, il en explique l'étonnant succès.

Cependant, à la gauche de Rawlinson, Byng avait pris Masnières (Sud-Est de Marcoing), s'était saisi des passages de l'Escaut : on était parvenu ainsi aux lisières de Cambrai, tandis que, conquérant Saint-Olle et Sancourt, le corps canadien enveloppait la ville par le Nord.

Le combat ne cessait pas au Sud : le 30, les troupes de Rawlinson, élargissant la brèche faite à la ligne Hindenburg, pénétraient dans Thorigny, dans le Tronquoy, saisissaient le redoutable réduit qu'était le canal souterrain du Tronquoy et donnaient au nord de Saint-Quentin la main aux troupes de Debeney qui, depuis le 29, investissaient savamment cette redoutable position.

*
* *

Debeney, d'accord avec Fayolle, n'avait pas voulu l'attaquer de front. Il était inutile de s'engager dans un combat de rues quand la ville encerclée pouvait tomber entre ses mains comme un fruit mûr. *L'ordre* du 25 à la 1re armée était un modèle de clarté et de vigueur. Tandis que le 36e corps rapprocherait sa contre-batterie de manière à prendre sous son feu les batteries allemandes au Nord et au Nord-Est de Saint-Quentin, le 31e attaquerait, à 7 kilomètres au Sud de la ville, le plateau d'Ervillers, couvert par le 8e corps opérant sur Cerisy. Lorsque la 4e armée britannique aurait franchi le canal à sa gauche, la 1re armée française déboucherait au Nord de la ville et ferait tomber la ligne de Saint-Quentin en la débordant. L'armée, sans

désemparer, prendrait alors la direction générale de Guise, le 15e corps débouchant le premier en direction Lesdins-Grand-Verly (Nord de Guise), couvrant à sa gauche Rawlinson, s'épanouissant au Sud pour déborder Saint-Quentin par l'Est et ouvrant le passage à l'armée en prenant à revers la ligne Hindenburg; le 31e corps forcerait la ligne allemande dès que celle-ci serait débordée, en direction du Mont d'Origny (Sud-Ouest de Guise), accrocherait les arrière-gardes de l'ennemi en retraite et « pousserait vivement; » pendant ce temps, le 36e corps, ayant cueilli Saint-Quentin, le nettoierait lestement et passerait au Sud de la place, marchant entre le 15e et le 31e corps, directement sur Guise. Le 8e corps, agissant sur la rive gauche de l'Oise, assurerait la sécurité du 31e corps, en forçant le passage de la rivière jusqu'à Ribémont, à 15 kilomètres Sud de Saint-Quentin. Ainsi l'encerclement et la chute de cette ville étant consommés, s'amorcerait immédiatement l'opération sur Guise.

Le 29, l'exécution commença; avant midi, les soldats des 31e et 4e corps, admirables d'entrain, aussi enragés à l'assaut que leurs voisins britanniques et américains, emportaient de haute lutte, au Sud de Saint-Quentin, Urvillers et Cerisy, faisant plus de 600 prisonniers à ce premier coup. L'ennemi réagit violemment, reprit Urvillers, dont il allait être définitivement chassé le lendemain.

Le 15e corps, relevant de Fayet à Gricourt les troupes de secteur, se mettait, à cette heure, en place pour appuyer Rawlinson en marche et se jeter sur la ligne Hindenburg en liaison avec lui. Sur un ordre de Foch, l'attaque était aussitôt déchaînée en direction générale de Lesdins, à 17 heures, et gagnait du terrain, arrêtée seulement par l'obscurité. On rencontrait partout une résistance opiniâtre, notamment sur le front du 36e corps qui, à l'assaut de Saint-Quentin, dut marquer le pas jusqu'au lendemain.

Reprenant le 30 son attaque, Debeney dépassa, en dépit d'une résistance encore accrue, la route de Saint-Quentin à Cambrai à l'Est de Gricourt, reprit Urvillers, enleva Giffécourt.

Le 1er octobre au matin, l'attaque fut menée avec une vigueur croissante. Le 15e corps, bousculant les premiers éléments allemands, se jeta sur Omissy, déjà au Nord de Saint-Quentin et tenta de franchir le canal sur la rive opposée duquel une ligne de mitrailleuses faisait rage. A sa gauche, un groupe

de bataillons de chasseurs le traversa au tunnel du Tronquoy où il fraternisait avec les soldats de Rawlinson et atteignit à l'Est le bois où l'ennemi se défendait avec une singulière âpreté. Le 36e corps, à la même heure, investissait Saint-Quentin par le Sud, le tournait à l'Est, et jetait dans la ville un détachement, mais sa droite était arrêtée par une résistance d'heure en heure plus âpre. L'ennemi, que sa défaite imminente atterrait, réagissait avec une violence inouïe. Néanmoins, le 2, le 15e corps, élargissant son débouché aux abords de Lesdins, progressait au Nord de la ville, traversait le canal à Omissy, atteignait la voie ferrée et, en dépit de fougueuses contre-attaques, s'y maintenait. A droite, le 36e corps enlevait Itancourt (Sud-Est de Saint-Quentin), tandis que, plus au Sud, le 8e corps occupait Moy dans la vallée de l'Oise. Ce jour même, Saint-Quentin tombait entièrement entre nos mains et la première partie du plan de Debeney se trouvait réalisée.

***

A sa gauche, la bataille continuait à faire rage, du Tronquoy à Cambrai.

Le 1er octobre, Rawlinson, étroitement lié à la gauche de Debeney, avançait encore; tandis qu'une division métropolitaine s'emparait de Levergies, à 7 kilomètres à l'Est du canal, les Australiens emportant Joncourt, Estrées et Bouy, commençaient par le Sud l'encerclement du Catelet. Ce même jour, la bataille s'était rallumée dans le Cambrésis où la division néozélandaise et une métropolitaine enlevaient Crévecœur et Ramillies, au Sud de Cambrai, et où les Canadiens, ayant nettoyé les hauteurs historiques de Ramillies, au Nord de la ville, assuraient leur gauche par la prise de Blécourt. La chute de Cambrai pouvait n'être qu'une question d'heures.

Avant même que la ville ne tombât, le Catelet succombait : le 3, Rawlinson attaquant entre cette ville et Sequéhart, enlevait les deux localités, ainsi que Ramicourt. Ce n'avait pas été sans une lutte violente, car, voyant la position Hindenburg enlevée en plus de vingt points et près d'être entièrement dépassée, l'ennemi, furieux, ne perdait pas l'espoir de s'y rétablir. Il disputait en tout cas le terrain, — et l'on sait à quel point celui-ci y était préparé, — pied à pied. La ligne Beaurevoir-Fonsonne, une des plus fortes de ce réseau de défenses,

n'en tombait pas moins avec le Catelet, Ramicourt et Sequéhart : elle était jusqu'au bout disputée, mais finissait par être tout entière occupée.

Restait, pour que la ligne Hindenburg fût entièrement franchie, à occuper Montbrehain et Beaurevoir, à l'Est. L'infanterie se relança à l'assaut appuyée par les tanks. Les deux villages étaient, le 5, enlevés, l'ennemi forcé d'abandonner toute sa ligne entre Le Catelet et Crèvecœur sur l'Escaut au Nord et la droite de l'armée Byng ainsi mise en mesure de franchir le canal de l'Escaut.

Debeney, de son côté, en dépit des plus grandes difficultés, s'acharnait à entamer la ligne à l'Est de Saint-Quentin.

Le 15e corps avait, le 3, enlevé les lisières de Lesdins, le 4, Morcourt, trois fois mais vainement contre-attaqué par l'ennemi, et le 5, après une lutte opiniâtre, les bois situés entre Morcourt et Roumoy. Attaquant, le 6, entre Morcourt et Sequéhart, il avait, après de durs combats, pris Remaucourt, au Sud-Est de Lesdins, et les bois voisins, encore qu'ils fussent formidablement organisés. Mais au Sud de Saint-Quentin, nos corps d'armée n'arrivaient pas à rompre la barrière. Une nouvelle opération était nécessaire qui allait vaincre les dernières résistances. Et, de son côté, Haig, à peine les derniers succès acquis, s'apprêtait à de nouveaux combats.

*
* *

En fait, *la ligne Hindenburg était brisée :* les Allemands n'en défendaient plus que des lambeaux. Elle était entièrement emportée à l'Ouest de Cambrai, dont Byng occupait les faubourgs ; elle l'était à l'Est de Montbrehain, qui en était le dernier élément et que Rawlinson venait d'enlever, elle l'était par Debeney à l'Ouest de Fontaine-Auterte qu'atteignait presque notre 15e corps. Par ailleurs, la chute, de Crévecœur sur Escaut, du Catelet et de Beaurevoir, de Joncourt et de Levergies, de Remaucourt, de l'énorme saillant de Saint-Quentin, installait partout au cœur de la position Britanniques, Américains et Français. Elle n'était plus défendable et il suffirait d'une nouvelle attaque des vainqueurs pour que tombassent ses derniers bastions démantelés ou encerclés et que, devant eux, s'offrît « l'espace libre. » Déjà des portes étaient ouvertes vers cet espace libre ; il suffirait d'élargir ces brèches pour que, s'y engouf-

frant, les armées Alliées vinssent attaquer l'ennemi en terrain découvert, et ce ne serait pas l'œuvre du surlendemain, mais du lendemain même.

La forteresse, de toutes parts ébréchée, n'était pas, nous venons de le voir, tombée sans d'âpres combats. Rarement résistance plus violente avait été opposée à un assaut, et résistance plus difficile à vaincre du fait même des redoutables positions décuplant la valeur de l'assailli, exigeant de celle de l'assaillant de véritables miracles.

Celui-ci avait cependant emporté, le fossé infranchissable franchi, les bastions « imprenables, » raflant plus de 40 000 prisonniers, plus de 500 canons. De ce fait même, le gain matériel était énorme, mais plus considérable encore le bénéfice moral. L'orgueil des vainqueurs en était légitimement surexcité, et, partant, fortifiée la confiance, — désormais inaltérable, — qu'ils éprouvaient en leur irrésistible puissance. Soldats britanniques, canadiens, australiens, néo-zélandais, américains, français, tous avaient, dans des combats qui compteront parmi les plus durs de la campagne, fait preuve d'une vaillance vraiment incomparable. Les États-majors, qui les avaient dirigés vers les points utiles, menés d'une main si ferme aux combats, ne se sentaient pas moins qu'eux au paroxysme de l'assurance. Puisqu'on avait emporté la ligne Hindenburg, quelles positions désormais les arrêteraient et puisque, appuyés sur une si formidable forteresse, les soldats allemands avaient, malgré leur opiniâtre courage, fléchi et cédé, comment résisteraient-ils à nos assauts sur un champ de bataille de fortune? Les soldats allemands, en revanche, sentaient plus que jamais la menace d'une défaite dorénavant fatale. « Position imprenable, » leur avaient répété de bonne foi tous leurs chefs. Et la position était prise; le premier rempart de l'Empire était aux mains d'adversaires que désormais rien n'arrêterait. Leurs lettres sont empreintes d'un sombre désespoir; le découragement y alterne avec la fureur. De fait, on semble voir un gladiateur qui, sa cuirasse rompue d'un maître coup de glaive, fléchit des genoux sous ce coup. Avant quelques semaines, il lèvera la main, demandant grâce, sous la menace du poignard de miséricorde.

Le Haut Commandement allemand mesure mieux que personne l'effroyable péril auquel il est exposé; ses voies de com-

munication sont maintenant directement menacées, tous ses plans de résistance déçus, à vau l'eau. Ses divisions rejetées lui reviennent en lambeaux. Moralement, matériellement, ces journées du 27 septembre au 5 octobre comptent parmi les grandes défaites de l'histoire. Que vaudra sa résistance aux ailes entre la Suippe et la Meuse, entre la Lys et la Mer, si son centre est enfoncé?

Et voici qu'appliquant impitoyablement son énorme plan d'attaque, Foch lui a, plus au Nord, infligé une nouvelle défaite, car ce n'est pas seulement au canon victorieux de Cambrai que Lille encore occupée prête l'oreille, mais au canon victorieux des Flandres. La bataille du centre était à peine commencée, que celle des Flandres s'était déclenchée, menaçant le flanc droit d'une armée déjà en si mauvais arroi.

L'OFFENSIVE DES FLANDRES
28 SEPTEMBRE-10 OCTOBRE

Le 19 septembre, le groupe d'armées des Flandres était constitué. Il était formé de l'armée belge (12 divisions), de la 2e armée britannique qui, sous les ordres du général Plumer, avait toujours, depuis 1915, occupé la région entre Yser et Lys, et de la 6e armée française, fort secrètement transportée de la région de l'Aisne à celle de l'Yser. Le commandant en chef n'était autre que le roi Albert, et son major-général, ce général Degoutte dont les événements de juillet 1918 avaient achevé de mettre en lumière les rares qualités de chef.

Le 21 septembre, la mission du groupe est exposée en un ordre aussi clair que ferme :

« I. — La mission du G. A. F. est de chasser l'ennemi de la province au Nord de la Lys entre Armentières et la frontière hollandaise.

II. — La manœuvre d'exploitation commencera aussitôt après la conquête des hauteurs de Kruiseck, de la crête de Passchendaele et de Clercken.

III. — La cavalerie couvrira les mouvements des armées en se portant, dès que la dislocation du front ennemi le permettra :

la division de cavalerie belge en direction de Bruges, avec mission de couper les communications ennemies avec la côte;

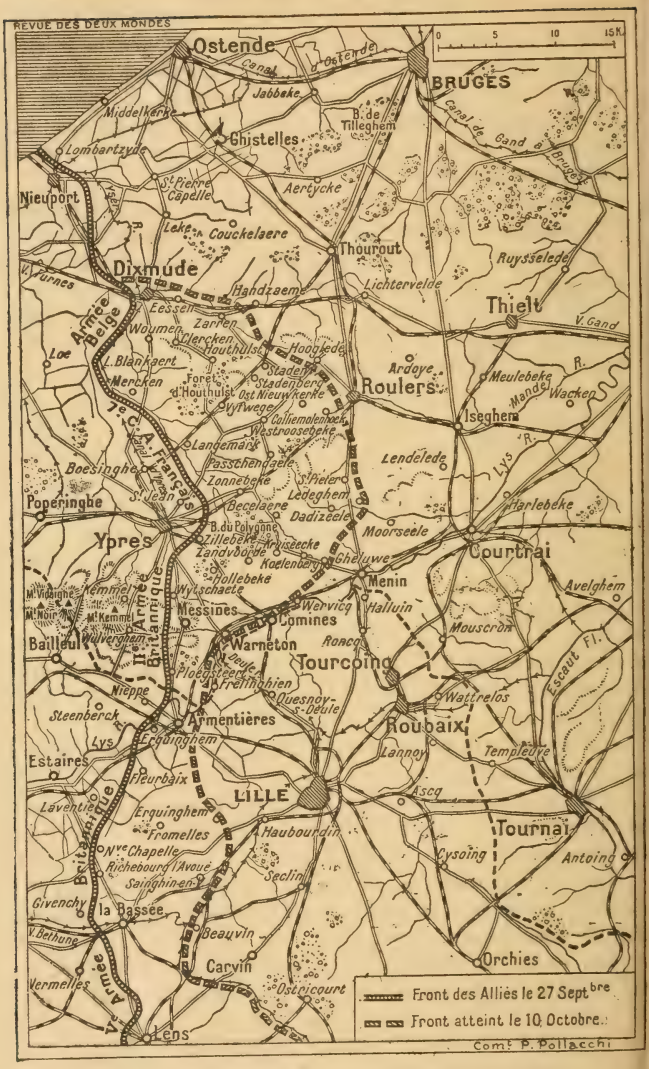

CARTE POUR SUIVRE L'OFFENSIVE DES FLANDRES

le 2e corps de cavalerie français en direction de Ghent avec mission de couvrir le mouvement vers l'Est et le Sud-Est;

IV. — Les étapes successives à envisager dès maintenant seront la conquête des lignes :

1° Thourout-Roulers-Menin;

2° Bruges-Thielt-Courtrai;

3° Région de Ghent à la frontière hollandaise. »

Qu'un Foch, un Degoutte espèrent réaliser un pareil plan en quelques jours, cela est peu croyable. Mais il faut donner du champ aux grands espoirs pour que de grands efforts soient tentés. En fait, après de beaux succès, on ne verra l'attaque s'arrêter le 4 octobre que pour repartir le 14 et ne se plus arrêter jusqu'à la complète réalisation du programme offert le 21 septembre à l'entreprise. Nul n'ignore que de grandes difficultés sont à vaincre dès le début, ne fût-ce que l'enlèvement de cette forêt d'Houthulst, dans tous les temps obstacle infranchissable aux offensives alliées en Flandre. Foch est parti pour les Flandres, a vu Plumer à Cassel, le roi Albert et Degoutte à la Panne, l'État-major belge à Houthem et établi son poste de commandement dans son train remisé à Arneke : toujours « le chef d'orchestre » près de ses « exécutants. »

Le 28, à 5 h. 30, après trois heures de préparation d'artillerie, l'attaque se déchaîne; ce premier assaut préparatoire est, sur un front de 20 kilomètres, du sud d'Ypres au lac Blanckaert (4 kil. sud de Dixmude), donné par l'armée belge, renforcée de 8 divisions de Plumer, du 7e corps français à 3 divisions et de notre 2e corps de cavalerie; la gauche commandée par le général Bernheim, le centre par le général Jacques, la droite par le général Biebuyck, tous trois de l'armée belge, le général Plumer agissant au Sud de la droite belge, entre Ypres et Wytschaete.

D'un premier élan, la première position est, malgré une forte résistance, emportée vivement. Le grand succès est l'enlèvement de la fameuse forêt d'Houthulst qu'on trouve bourrée de mitrailleuses et de canons.

Les assaillants se portent sans arrêt à l'attaque de la deuxième position, de la crête des Flandres qui en partie est, dès le soir de ce premier jour, entre les mains des Alliés. En cette fin de journée, en effet, la ligne passe par Woumen, l'Ouest de Clercken, Houthulst, la lisière Est de la forêt, l'Ouest

de Wywege, de West Roosebecke et de Passchendaele, Bacelaere, Kruiseck, Zandvoord, Hollebeke et Wytschaete. L'ennemi complètement surpris a laissé 6000 prisonniers entre nos mains et plus de 150 canons.

Dès le 29, ce succès était poursuivi : l'ennemi, chassé de la crête des Flandres, l'était également de la position Wytschaete-Messine. Le groupement Nord s'emparait de Clercken et atteignait Zarren : Dixmude était occupé ainsi qu'Eissen; le groupement du centre dépassait la côte de Stadenberg et le groupement Sud atteignait la route de Roulers à Menin, Saint-Pieter et, à trois kilomètres Sud-Ouest de Roulers, Collienmolenhock. Cependant, l'armée Plumer occupait la crête de Messine-Wytschaete, dépassait le bois de Ploogstaert et enlevait Koelenberg et Dadizeele. Le chiffre total des prisonniers montait à 9000 et le nombre des canons capturés fort au-dessus de 200.

Un groupement d'exploitation était immédiatement formé sous les ordres du général Massenet, commandant le 7e corps français, composé du groupe belge du général Jacques et de trois divisions françaises qui, en direction générale de Ghent, gagnerait au plus vite la région de Roulers et le plateau de Thielt, tandis que le corps de cavalerie Robillot conservait, en liaison avec ce groupement, sa mission d'exploitation éventuelle. Le 34e corps français (Nudant) s'installait à Hondschoote, prêt à intervenir.

Le temps qui, mauvais à l'heure du départ, s'était éclairci, par malheur, là aussi, devenait derechef détestable. C'est par des rafales d'eau et de vent qu'il fallut, le 30, poursuivre l'offensive. Quiconque a fréquenté les Flandres sait ce qu'en ce pays, mauvais temps veut dire. Déjà le sol s'amollissait, empêtrant la marche en avant. En fait, celle-ci se trouva singulièrement entravée. D'ailleurs l'ennemi, d'abord surpris par cette attaque inattendue, se ressaisissait et la résistance commençait à se faire plus âpre. Le groupement nord ne put s'emparer que de Zarren; le groupement Massenet, au centre, occupa bien Staden et Oostnienwerke, menaçant de près Roulers; mais le groupement Sud stoppa. A la vérité, Plumer, plus à droite, en dépit des contre-attaques, avançait, menaçant Menin et bordant la Lys sur la ligne Warneton-Comines-Werwicq.

Le 10 octobre, le temps restant affreux, l'avance fut moindre encore ; elle se borna presque à la prise de Ledeghem sur la

voie ferrée Roulers-Menin, par les troupes britanniques qui franchissaient, d'autre part, la Lys, entre Werwicq et Comines. Le soir de ce jour, une instruction partait de la Panne, prescrivant de rompre la résistance de l'ennemi sur la ligne Nord de Dixmude-Canal-Handzaene-hauteurs de Hooglede-Roulers-Courtrai. Cette nouvelle attaque se heurta partout à un ennemi décidé à la briser. Gheluve était emporté par les soldats de Plumer, mais Ledeghem même fut en partie repris par les Allemands.

Il fallait organiser sur de nouveaux frais un nouvel assaut. En attendant que l'artillerie fût menée à pied-d'œuvre, qui permit cette reprise d'offensive, on continuerait à exercer une pression constante sur l'ennemi en direction de Menin et de Courtrai. On espérait bien que, déclenchée avant une semaine, cette nouvelle attaque romprait à son centre la résistance ennemie entre Zarren et Roulers, sur le plateau d'Hooglede, et tandis que, les 2 et 4 octobre, on se livrait, pour améliorer la ligne conquise, à des attaques locales, le général Degoutte remettait à l'étude le nouveau plan d'offensive qui devait, sous peu, obtenir le succès que je dirai.

L'opération n'avait pas été sans donner d'ailleurs de fort beaux résultats. Dixmude et Ypres étaient, de ce fait, complètement dégagées, et les Allemands, menacés dans la région d'Armentières, s'étaient, au Sud, décidés à un repli qui, s'accentuant et s'étendant, livrait aux troupes des 2e et 5e armées britanniques, après la région de Lens, toute la ligne de Lens à Armentières. Près de 11 000 prisonniers, dont 200 officiers, plus de 350 canons restaient entre les mains du groupe d'armées des Flandres. Et là encore, l'effet moral dépassait en importance le résultat proprement stratégique. On avait vu entrer dans la lice de nouvelles forces alliées que l'Allemand tenait pour « méprisables » et même inutilisables : cette armée belge dont certains succès, obtenus en pleine bataille défensive d'avril 1918, eussent pu cependant donner l'éveil à l'ennemi. En réalité, les divisions du roi Albert avaient, depuis 1915, dans nos camps d'instruction, fourni un prodigieux effort d'entraînement et c'étaient troupes solides que, là comme ailleurs, l'Allemand avait vu avec stupeur se jeter sur lui. Que devant l'élan impétueux de cette armée, représentée par la presse allemande comme « ankylosée » par une longue inac-

tion, l' « imprenable » forêt d'Houthulst fût, en quelques heures, tombée avec tout son matériel de défense et mille de ses défenseurs, cela seul indiquait que, partout, l'Allemand, attaqué, ne savait faire front qu'après un recul humiliant et de lourdes pertes. A ces attaques, l'armée allemande fondait rapidement et le moral, sans cesse abattu, en recevait de si cruelles atteintes qu'à la longue, il ne pouvait que décroître et se dissoudre.

L'OFFENSIVE ENTRE OISE ET VESLE
18 SEPTEMBRE-30 OCTOBRE

Cette impression se dégageait de tous les événements qui, depuis une semaine, se déroulaient de la Meuse à la mer.

Ils n'avaient pas seulement pour théâtre les trois grands champs de bataille où nous venons de voir les Alliés remporter des succès inégaux, mais tous gros de conséquences; dans les régions de l'Aisne et de la Vesle, d'autres attaques de moindre envergure venaient d'imposer aux Allemands menacés un nouveau repli.

C'était encore le général Mangin qui, par un nouveau coup, avait engagé cette bataille. On sait qu'il s'était déjà enfoncé en coin dans ce *tournant* de la ligne Hindenburg qu'était le massif de Saint-Gobain : maître des forêts de Coucy, il essayait, depuis des jours, de pousser ce coin vers Laon, — où il arrivera sous peu, — dans l'espoir de déchausser cette pierre d'angle et, en attendant, de forcer l'ennemi, pris à revers sur le Chemin des Dames, à évacuer le pays d'entre Vesle et Aisne. Ayant conquis les plateaux immédiatement au nord de Soissons, Mangin poussait vers ce fort de Malmaison qui, — la chose avait été prouvée en octobre 1917, — était, ainsi que l'avait alors pensé Pétain, la vraie clé du célèbre « Chemin. » Or, le 28 septembre, un déserteur lorrain capturé fit connaître que l'ennemi allait, par un repli vers le canal de l'Aisne à l'Oise, essayer de se dérober. Mangin jeta ses troupes aux trousses de l'ennemi; elles avancèrent à coups de fusil jusqu'au front Pinon — lisières Sud de la forêt de Pinon-Chavignon-hauteurs à l'Ouest de Pargny-Filain-Ouest de la Ferme de la Royère et le cours de l'Aisne à Vailly : le fort de la Malmaison tombait entre nos mains. Cette poursuite talonnante se continuait

de nuit et c'est en écrasant les arrière-gardes ennemies qu'on arrivait, le 29, à l'Ailette au Nord de la forêt de Pinon, à l'Aisne à Chavonne, la plus grande partie du plateau d'Ostel étant, de ce fait, occupée; la 10e armée abordant l'Ailette n'était un instant arrêtée que par un formidable tir de mitrailleuses, tandis que, sur le plateau au Nord de Chavonne, l'ennemi faisait également mine de résister.

Foch vit immédiatement de quelles conséquences pouvait être ce repli pour tout ce coin de champ de bataille. L'ennemi, s'il hésitait un instant à lâcher la rive droite de la Vesle, allait être pris entre deux feux, mais il fallait que, le feu de Mangin balayant les plateaux au Nord de l'Aisne, le feu de Berthelot se rallumât au Sud de la Vesle.

Dès le 29, ordre était donné à Pétain de faire assaillir par la 5e armée les positions de la Vesle; en quelques heures, Pétain prescrivait l'attaque, préparée de longue date par le général Maistre, et le 30, à 5 h. 30, toute l'armée Berthelot se jetait sur le front Glennes-Jonchery, avec les 5e, 20e et 3e corps. Le 5e passait la Vesle dès 6 h. 25 et progressait vers le bois du Goulot, poussant devant lui un ennemi désemparé. A sa gauche, le 20e corps, arrêté par les mitrailleuses de Romain et de Grand-Hameau, encerclait et faisait tomber ces positions à midi 30. Le 3e corps, après des combats très âpres, progressait à l'Ouest de Revillon. On réattaqua, à 16 heures, sur toute la ligne et, le soir, on avait enlevé près de 2 000 prisonniers. L'attaque reprenait, élargie, le 1er octobre au matin, entre le massif de Saint-Thierry et le confluent de la Vesle et de l'Aisne.

L'armée Mangin, ayant, sur ces entrefaites, occupé Soupir, sur l'Aisne, et l'important plateau d'Ostel tout entier, l'ennemi, affolé, ne songeait plus qu'à se *décrocher* de Berthelot. Il devait regretter d'avoir tardé à se replier, car le repli imposé devenait, grâce à la promptitude de notre attaque, une défaite. Notre 16e division, ayant franchi la Vesle sur tout son front, occupa la butte de Prouilly tandis qu'à sa droite la 168e, franchissant également la rivière, enlevait Châlons-Merfy et le château de Marais. Le 5e corps, renversant les résistances d'ailleurs partielles de l'ennemi, s'emparait de la crête au Sud de Bouvancourt, le 3e corps atteignant, cependant, le canal entre Concevreux et la sucrerie des Hautes-Rives. Les Italiens d'Abricci, mis en mouvement, dépassaient La Croix-Sans-Tête et se ren-

contraient à Soupir avec les troupes de Mangin. L'ennemi se repliait sous ce coup le plus rapidement qu'il le pouvait, n'opposant une forte résistance qu'aux abords du canal. Le 1er corps, l'attaque s'élargissant tous les jours, occupa, le 2, les positions à l'Est de Reims; le 13e menaçait Courcy et Loivre; le 5e bordait le canal; le 20e enlevait le moulin de Cormicy; le 3e atteignait le chemin Concevreux-Roucy et bordait à son tour le canal jusqu'à Pontavert. Le 3 octobre, le 1er corps colonial entrait en scène au Nord de Reims et attaquait entre le canal et Betheny, tandis que le 13e enlevait Loivre et franchissait le canal où le 5e corps prenait pied sur la rive Est près du Godat, le 20e, de son côté, occupant Genicourt.

Toute la région entre Aisne et Vesle était donc nettoyée, et nous avions, ainsi, creusé une poche qui mettait en péril, d'une part, les troupes allemandes tenant encore la partie Est des plateaux entre Ostel et Craonne, d'autre part, celles qui, de Berry-au-Bac à l'Est de Reims et du fort de la Pompelle au massif de Moronvillers, étaient, par ailleurs, menacées par la reprise imminente des opérations de la 4e armée. Sous la triple menace que Mangin, Berthelot et Gouraud suspendaient ainsi sur sa tête, le Haut Commandement allemand était forcé d'ordonner un vaste repli sur tout son front de Champagne, et il ne dépendait que de Foch de le contraindre à étendre ce repli plus loin encore à droite et à gauche, de La Fère à Vouziers. L'à-propos avec lequel Mangin avait sauté sur l'ennemi en retraite, la rapidité avec laquelle Berthelot avait été jeté au delà de la Vesle allaient avoir les conséquences que Foch attendait de cette attaque impromptue. Un des résultats serait de faciliter la reprise des opérations de Champagne, déjà décidée en principe. La ligne de feu allait ainsi se rallumer sur tout le front de l'Argonne à l'Artois et bientôt à la mer, car on touchait aux grandes heures de la bataille décisive.

LOUIS MADELIN.

(A suivre.)

LE SOUVENIR
DE
SAINTE-BEUVE

Il est des anniversaires qui n'ont guère qu'un intérêt historique. Le souvenir de Sainte-Beuve, que ramène le cinquantième anniversaire de sa mort, a une portée d'application tout actuelle. Dans cette maison qu'il a illustrée par sa collaboration et où il a, par ses conseils et ses exemples, mis en honneur une certaine conception de l'œuvre littéraire qui est demeurée la nôtre, ce souvenir est resté peut-être plus vivant qu'ailleurs. A une heure où tout se transforme profondément, la littérature comme le reste, où l'opinion publique et les écrivains mêmes cherchent des guides et des points de ralliement, il est opportun de restituer la physionomie de Sainte-Beuve, de rappeler le rôle qu'il a joué dans l'histoire des Lettres françaises, la tradition qu'il a créée, et dont la nécessité et la vitalité se font aujourd'hui plus que jamais sentir.

*
* *

Sainte-Beuve est éminemment un *essayiste*. Il l'est jusque dans son *Port-Royal* qui, à le bien prendre, n'est qu'une suite d'essais sur l'histoire du jansénisme. Il aimait cette manière modeste, discrète de traiter un sujet, même depuis longtemps familier, sans prétendre à l'épuiser, et qui admet les retouches, les indécisions, les digressions, les aperçus en tous sens, toutes les libertés vivantes de la conversation entre « honnêtes gens. » Dès ses premiers articles au *Globe*, il s'orientait visiblement vers cette sorte d'écrits, dont la souple tradition remonte, de proche en proche, jusqu'à Montaigne, et qui devait lui fournir

la matière de ses plus assurés chefs-d'œuvre. Un peu plus tard, encouragé par Buloz, il donnait à la *Revue des Deux Mondes* cette belle série d'essais, qui ont été la première manifestation complète de son « génie critique. » Et plus tard enfin, en 1849, quand, à son retour de Liége, Véron lui proposa de donner au *Constitutionnel*, tous les lundis, « un article littéraire, » — au tarif de cent vingt-cinq francs l'article, — il accepta sans se faire beaucoup prier. « Au fond, — nous avoue-t-il, — c'était mon désir. Il y avait longtemps que je demandais qu'une occasion se présentât à moi d'être critique, tout à fait critique, comme je l'entends, avec ce que l'âge et l'expérience m'avaient donné de plus mûr et aussi peut-être de plus hardi. » Et c'est ainsi, on le sait, que sont nées les *Causeries du Lundi*.

Imaginez maintenant un esprit fin, ingénieux, « rompu aux métamorphoses, » apte à tout, — ou presque tout, — comprendre, foncièrement modéré, quoique un peu sceptique, très consciencieux d'ailleurs et à peu près dépourvu de tout parti pris à l'égard des idées et des talents, prodigieusement instruit et averti enfin. Chaque semaine, à propos d'un livre qui paraît, d'un fait d'actualité, ou simplement au hasard de la rencontre ou de l'inspiration du moment, en une quinzaine de pages, il entreprend, « sans manquer aux convenances, » « de dire enfin nettement ce qui lui semble la vérité sur les ouvrages et sur les auteurs. » Et tantôt c'est un portrait en pied de l'auteur, tantôt c'est une analyse fouillée, tout à la fois précise et vive de l'ouvrage; tantôt c'est une dissertation mi-littéraire, mi-morale, mais dénuée de tout pédantisme, sur une question à l'ordre du jour; et tantôt, c'est tout cela à la fois ou successivement, ce sont ces divers points de vue adroitement combinés et entrelacés et qui, par des transitions insensibles, avec une extrême variété de tons et de nuances, se déroulent dans un ordre dont l'apparente et piquante irrégularité est, en fait, soumise aux secrètes exigences d'un art très sûr et très conscient. Telle est la « causerie » qu'a inaugurée Sainte-Beuve, pour le plus grand charme et l'instruction de ses lecteurs : l'essai, tel qu'il l'a conçu et pratiqué, reste un modèle que l'on peut sans doute égaler, mais qu'il paraît bien difficile de surpasser.

A-t-il, sans l'avoir assurément voulu, découragé par avance ses imitateurs ou ses émules? Ce qui est sûr, c'est que le genre

même de l'essai, — ce genre si français, l'un de ceux qui, avec le roman, permettent le mieux à l'écrivain de donner toute sa mesure, — est de plus en plus délaissé parmi nous. Nous avons certes d'excellents historiens et de très brillants chroniqueurs; nous n'avons plus guère d'essayistes. L'histoire est à l'essai ce que le livre est à l'article, le livre développé, documenté, qui traite à fond une question, et qui vise à être complet et, si possible, définitif. La chronique même n'est pas l'essai; elle peut le devenir, — et, pour ne point parler des vivants, ce n'est pas dans cette maison, qui fut celle de Brunetière, qu'il est permis de l'oublier; — elle ne l'est pas nécessairement. La chronique comporte plus de fantaisie, quelque chose de plus rapide, de plus léger, de plus improvisé que l'essai. L'une et l'autre, l'histoire et la chronique, ont leur utilité, leur intérêt et leur charme : car, c'est La Fontaine qui l'a dit,

Il faut de tout aux entretiens.

Le public contemporain, ainsi qu'il convient, estime les œuvres d'histoire, et il goûte les chroniques; mais il regrette plus qu'on ne le pense les essais. Si Sainte-Beuve revenait au monde, il lui ferait fête ; il recueillerait avec joie ses jugements et ses avis; il serait heureux de l'entendre deviser « des ouvrages de l'esprit ; » il lui saurait un gré infini de le guider dans ses lectures, de le mettre en garde contre certains engouements, d'éclairer son goût, de le préserver des surprises de la publicité et de la réclame; il applaudirait aussi vivement que lorsque parut dans la *Revue* son manifeste, toujours actuel, sur *la Littérature industrielle*. Et à défaut d'un Sainte-Beuve, on ose prédire une carrière féconde et enviable à tout essayiste de science, de conscience et de talent qui, de plus ou moins loin, s'efforcerait aujourd'hui de marcher avec continuité sur ses traces.

***

A part d'assez rares exceptions, ce qui manque aux critiques d'à présent, — on le notait ici même, il y a quinze jours, — c'est la richesse et la solidité de culture qui formait l'une des supériorités de Sainte-Beuve. Quand on a bien pratiqué l'auteur du *Port-Royal* et des *Lundis*, on reste émerveillé de l'ampleur de sa curiosité, de la précision et de l'étendue de ses connais-

sances. Ce n'était ni un savant, ni un philosophe ; mais en matière philosophique et surtout scientifique, il avait plus que des « clartés, » plus même que d'abondantes lectures; il avait l'intelligence et le sens des questions, et je sais un savant et philosophe contemporain, M. Édouard Le Roy, qui admire fort les portraits « scientifiques » de Sainte-Beuve, — notamment son essai de la *Revue* sur Ampère, — et qui les proclame une chose unique dans notre littérature. A une époque où la science positive menace de tout envahir, et où la critique même se propose de lui faire concurrence, il n'est pas mauvais, — dût-on, comme ce fut le cas de Sainte-Beuve, résister à cet entraînement, — de savoir ce que c'est la science, et de pouvoir parler son langage.

Il était possible au temps de La Harpe de n'avoir, en fait d'histoire, que des notions assez vagues. Sainte-Beuve a si bien changé tout cela que, parfois, l'on peut se demander s'il n'est pas encore plus historien que critique. En tout cas, il s'est, toute sa vie, passionnément intéressé à l'histoire, et non pas seulement à l'histoire conçue dans ses rapports avec la littérature, mais à l'histoire envisagée en elle-même et pour elle-même. Bien loin de le rebuter, l'érudition l'attire, et il excelle à en dégager l'intérêt général et humain. L'histoire générale, l'histoire politique et diplomatique, l'histoire militaire peut-être surtout, lui ont inspiré nombre de pages minutieusement informées et fortement suggestives. Il a pratiqué comme personne l'essai historique. Il n'était pas de ceux à qui les livres masquent la vie ; et quand il jugeait les hommes de lettres, il ne perdait pas de vue les hommes tout court.

C'est pourtant à la littérature qu'il a consacré, au total, son principal effort, et, dans la littérature, à la littérature française. Mais là encore, comme s'il n'avait jamais assez de termes de comparaison, il s'est toujours refusé à limiter sa recherche et le champ de sa vision. Il connaissait admirablement l'antiquité, et il y revenait souvent ; il y avait en lui un fonds d'humaniste qui perçait invinciblement sous toutes les acquisitions nouvelles, et qu'il s'est plu à entretenir et à fortifier. Vers la fin de sa vie, il prenait des leçons de grec, afin de relire Homère dans le texte. Je crois que nos modernes philologues auraient tort de mépriser ses essais de littérature antique et son livre sur Virgile ; si certains détails en ont vieilli, on y trouve un sens

de la beauté latine et grecque plus vif et plus juste que dans nombre de commentaires allemands. Et sans être un spécialiste des « littératures comparées, » — comme l'était, par exemple, Émile Montégut, — il avait bien étudié les grandes littératures de l'Europe moderne, et il en parlait, à l'occasion, avec tact, compétence et justesse : ses articles sur Leopardi et sur Dante, sur Gœthe et sur Cervantes, sur Cowper et sur Walter Scott sont d'un homme qui ne fait point profession d'étroit nationalisme littéraire.

Ainsi muni et ainsi averti et documenté, c'est à la littérature française qu'il en revenait de préférence. Il l'avait parcourue, fouillée en tous sens, et rien ne serait plus facile que d'extraire de son œuvre tout un « cours familier de littérature » nationale, un peu irrégulier peut-être, de proportions un peu inégales, — les *minores* y seraient plus copieusement représentés que les grands écrivains, — mais où bien peu d'œuvres essentielles seraient absentes (1). Le moyen âge, qu'il n'avait pas longuement étudié, et qu'il n'aimait guère, n'y occuperait sans doute pas beaucoup de place; mais sur nos quatre grands siècles littéraires, que d'études scrupuleusement informées, ingénieuses, pénétrantes; que de « portraits » amoureusement dessinés ou vivement enlevés; que de vues, parfois discutables, mais le plus souvent perçantes et fécondes; que d' « d'extraits » subtilement choisis, habilement amenés et enchâssés, finement et agréablement commentés; que de jugements, quelquefois sujets à revision et à contrôle, mais généralement marqués au coin d'un lumineux bon sens; que de formules heureuses, amies de la mémoire, et dont la fine justesse se relève d'une pointe de poésie! Quand Sainte-Beuve ne se laisse pas égarer par ses passions, quand il se contente d'avoir raison, personne n'a raison comme lui, avec plus d'esprit et plus de grâce. Il est alors le plus délicat et le plus équitable des juges, et, — Scherer et Brunetière, Jules Lemaître et Faguet le savaient bien, — ce que l'on peut alors faire de mieux, c'est de le répéter ou de le citer.

C'est qu'il avait du goût, — encore une vertu française qui se perd! — un goût qui, très affiné naturellement, s'était fortifié et développé à travers mille expériences morales et litté-

(1) Notons pourtant, — et le fait mérite peut-être d'être relevé, — que Sainte-Beuve n'a jamais consacré d'article à Calvin.

raires, mais qui, sans jamais cesser de s'enrichir, s'est retrouvé au total ce qu'il n'avait pas cessé d'être, ce qu'il était à ses débuts : le goût d'un classique français. Une simplicité élégante, et qui n'exclut ni la force, ni la profondeur, une sobriété sans sécheresse, un extrême besoin de clarté et de précision, un amour passionné de la mesure, de l'équilibre, de la raison, — d'une raison qui connaît ses limites et qui les accepte, — la recherche de l'observation morale et le souci perpétuel de ce qui peut servir à la conduite de la vie : cet idéal littéraire, qui fut celui de Racine et de Molière, de La Bruyère et de Fénelon, de La Fontaine et de Bourdaloue, fut celui de Sainte-Beuve. C'est au nom de cet idéal, qui est proprement l'idéal français, qu'il a fini, après les avoir un moment favorisés, par condamner les excès du romantisme. Et c'est à cet idéal encore qu'il essayait de rallier les jeunes écrivains qui, sous le second Empire, arrivaient à la notoriété, pour lesquels il avait « sonné le coup de cloche, » et qui acceptaient volontiers ses directions et ses conseils. Si, comme on l'a souvent observé, il y a plus d'un trait commun entre la littérature de cette époque et notre littérature classique, Sainte-Beuve y est certainement pour quelque chose.

Il était si bien, dans son fond, un classique, et même un humaniste, — c'est tout un, — que là même est la raison profonde de l'opposition qu'il a toujours faite à ceux qui, comme Taine, rêvaient d'une « critique scientifique » et se flattaient d'emprisonner une âme humaine dans une formule :

Le dernier mot d'un esprit, d'une nature vivante, — s'écriait-il, — certes il existe, mais dans quelle langue le proférer?... Pour moi, ce dernier mot d'un esprit, même quand je serais parvenu à réunir, à épuiser sur son compte toutes les observations biographiques de race et de famille, d'éducation et de développement, à saisir l'individu dans ses moments décisifs et ses crises de formation intellectuelle, à le suivre dans toutes ses variations jusqu'au bout de sa carrière, à posséder et à lire tous ses ouvrages, — ce dernier mot, je le chercherais encore, je le laisserais à deviner plutôt que de me décider à l'écrire; je ne me risquerais qu'à la dernière extrémité.

Ces délicats scrupules, si joliment exprimés, du goût classique, — et du véritable esprit scientifique, — n'ont rien perdu de leur actualité.

***

Il faut insister sur un dernier trait essentiel. De toutes les leçons que nous a léguées Sainte-Beuve, il n'en est pas dont la critique contemporaine puisse mieux faire son profit. Ce merveilleux lettré, cet esprit encyclopédique était un moraliste. Ses vastes lectures, ses recherches dans les directions les plus opposées, ses subtiles et minutieuses enquêtes avaient toutes un lointain objet : mieux connaître cette réalité infiniment complexe et changeante qui s'appelle l'âme humaine. Chaque étude nouvelle lui apparaissait comme un nouveau problème psychologique à déchiffrer. Il a fait poser devant lui un nombre incalculable de personnages, pour essayer de leur dérober le secret de leur être intime. Et il a porté dans ses observations une curiosité si passionnée et une sympathie si fervente, qu'il a fini par comprendre, et presque par épouser, des sentiments auxquels il était, par nature, assez réfractaire. Car Sainte-Beuve se vantes — ou plutôt il se calomnie, — quand, vers la fin de sa vie, il déclare, — à Hortense Allard, — que ses expériences religieuse, d'autrefois n'étaient pour lui qu' « un moyen d'arriver aux belles, » et, quand il les réduit à « un peu de mythologie chrétienne. » Mais enfin, il est certain qu'il n'avait point l'âme naturellement religieuse. Il n'en a pas moins écrit *Port-Royal*, où il porte si loin l'intelligence attendrie des choses mystiques que lui, l'homme des « coteaux modérés » et du bon sens réaliste et voluptueux, il a su parler de Pascal en termes dignes de cette âme escarpée et sublime. Dira-t-on qu'il n'a pu soutenir jusqu'au bout la gageure? Et en effet, les dernières pages et certaines notes du *Port-Royal* sont d'un tout autre ton. Mais, dans la suite, à plus d'une reprise, quand il lui arrive de toucher à certains sujets, particulièrement délicats pour l'incroyant qu'il est devenu, il le fait avec infiniment de tact et de respect. Je sais un évêque français dont la vocation sacerdotale a été sinon déterminée, tout au moins « cristallisée » par la lecture du délicieux article de Sainte-Beuve sur l'abbé Gerbet Le Sainte-Beuve des *Lundis* apologiste et convertisseur ! il faut convenir que voilà un assez beau cas de dédoublement moral.

Au sortir de son cours de Lausanne sur *Port-Royal*, Sainte-Beuve écrivait à Victor Pavie : « Hélas! il est trop certain que si ce cours ne me fait pas de bien, il me fera grand mal. *On ne*

touche pas impunément aux autels; et en supposant que j'aie fait quelque bien autour de ma parole, on ne fait pas impunément du bien, si l'on n'en reçoit pas au cœur soi-même. » Et un peu plus tard, dans une très belle lettre à Vinet, il se déclarait « passé à l'état de pure intelligence critique et assistant avec un œil contristé à la mort de son cœur. » « *L'intelligence luit sur ce cimetière comme une lune morte,* » ajoutait-il. Moralement, — je veux dire à son point de vue d'homme, — Sainte-Beuve n'avait que trop raison; mais littérairement, il avait tort. Il n'a pas « touché impunément aux autels. » Sa préoccupation, son intelligence des choses religieuses lui ont été infiniment profitables; il leur doit cette richesse psychologique, cette pénétration morale qui le distinguent de tant d'autres critiques et qui assurent à son œuvre l'heureux privilège de la durée; elles ont mêlé un peu d'éternité à des pages dont l'habituelle destinée est éphémère. Si aujourd'hui encore nous aimons à relire Sainte-Beuve, c'est parce que jusque dans l'auteur des *Nouveaux Lundis,* nous retrouvons encore l'auteur du *Port-Royal.*

Par cet ensemble de qualités, Sainte-Beuve avait conquis ce quelque chose d'assez rare qui s'appelle l'autorité. On s'imagine trop volontiers que l'autorité en critique s'allie nécessairement à un dogmatisme impérieux, à l'affirmation tranchante de principes catégoriques. Sainte-Beuve était le moins dogmatique des hommes, et ni dans son ton, ni dans l'attitude habituelle de sa pensée, il n'était très affirmatif. Mais on lui savait gré de son labeur obstiné, de sa conscience professionnelle, et de son long effort pour « ajouter à son esprit ce qu'on peut puiser dans d'autres esprits. » On lui savait gré surtout de sa finesse avisée et subtile, de sa sincérité intellectuelle, et de cette religion des Lettres qu'il avait à un si haut degré. Ses jugements pouvaient être erronés; ils s'imposaient à ses lecteurs, ils forçaient à la réflexion et à la discussion. C'est précisément cela qui constitue l'autorité. Dans la confusion actuelle des œuvres et des doctrines, les plus éminentes vertus de l'esprit français risquent de sombrer, si quelques voix ne s'élèvent pour les défendre, pour les remettre à leur vrai rang, pour en prêcher le respect. Souhaitons que ces voix s'élèvent et qu'elles aient la justesse éclairée, l'ingéniosité persuasive, l'aimable autorité de celle de Sainte-Beuve.

VICTOR GIRAUD.

SAINTE-BEUVE

ET

ADÈLE COURIARD

D'APRÈS UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

A l'âge de cinquante ans, Sainte-Beuve s'était installé définitivement dans une vie de travail acharné et solitaire. Cette activité cachait un désenchantement et une lassitude immenses. Pendant quelques années, un souffle de fraîcheur, venu du lac Léman, apporta au critique un soulagement momentané. Au mois de septembre 1856, Sainte-Beuve recevait de Genève la lettre d'une jeune fille, qui lui disait son admiration et sa reconnaissance. Habitué à juger les styles et les caractères, il reconnut vite dans sa correspondante une nature supérieure.

Adèle Couriard était alors âgée de vingt-cinq ans, étant née à Genève en 1831. Fille de pasteur, elle avait reçu une éducation austère. Elle vivait assez modestement avec sa mère et son frère : pour gagner le pain de la famille, le pasteur Couriard avait dû s'expatrier et remplissait le poste de précepteur auprès du prince héritier Nicolas, fils du futur tsar Alexandre III. De tout temps, un des traits de son caractère fut l'ardeur de ses convictions religieuses. Très vive, d'une intelligence ouverte et cultivée, elle était sujette à l'enthousiasme ; quoique sensible et douée de sympathie, elle devenait parfois mordante et déconcertait les plus spirituels par l'imprévu de ses réparties. Ses yeux noirs se détachant sur un teint clair et adoucis par un gracieux sourire, sa voix chantante, sa parfaite courtoisie lui

donnaient un charme de distinction piquant, animé et un peu précieux tout ensemble. Sa figure, habituellement sérieuse, s'éclairait dans la conversation.

Sainte-Beuve lui écrivit pour la remercier. Ainsi s'engagea une correspondance qui allait durer douze années. Nous possédons les lettres, encore inédites, de Sainte-Beuve : par leur variété, leur abandon surveillé, leur finesse nuancée, elles forment le plus charmant des romans épistolaires.

Dans sa réponse à Adèle Couriard, Sainte-Beuve l'engage à ne pas voir en lui un homme extraordinaire : il se borne à souhaiter l'estime des bons esprits. Une année se passe. Or un beau jour, une dame Lehmann lui ayant envoyé un bouquet, Sainte-Beuve la confond avec Mlle Couriard et écrit à cette dernière une lettre pour la gronder de n'avoir pas annoncé sa visite. Adèle s'empresse de le tirer d'erreur, mais saisit cette occasion pour lui demander son amitié. Nous n'avons pas les lettres d'Adèle Couriard, qui doivent avoir été détruites : nous en sommes donc réduits à deviner leur contenu d'après les réponses de Sainte-Beuve. Celui-ci, en effet, lui écrit, le 4 juillet 1857 :

« La place qu'on daigne désirer d'obtenir et d'occuper, hélas! est moins enviable qu'on ne croit dans une âme vide, lassée et que je puis dire *déserte* depuis des années. J'aime mieux avoir une place chez les autres que leur en offrir une chez moi. Ai-je un chez moi au moral? et quand j'ai donné par mon esprit le peu de bon que je puis produire, ai-je encore une valeur et suis-je quelqu'un?... Soyez donc sûre, sans que je me permette de rien ajouter, que vous avez une place unique et qui ne saurait se confondre désormais avec celle de personne. »

Tout de suite, la correspondance devient très active et prend un caractère d'intimité. Auprès de sa jeune amie, Sainte-Beuve déploie cette coquetterie, cette bonne grâce, cette finesse d'expression qu'il possédait à un degré éminent. Il a par moments vis-à-vis d'elle des câlineries d'enfant choyé. On se rend compte, en lisant ces lettres, qu'il y avait vraiment en lui un poète et on comprend pourquoi il ne pouvait se consoler de ne plus en tenir le rôle auprès des générations nouvelles.

En analyste de l'âme féminine, il se plaît à recevoir les confidences de cette Genevoise qui lui raconte sa vie de jeune fille. Si nous interprétons exactement les récits qu'elle-même nous a faits dans sa vieillesse, Adèle Couriard écrivait à Sainte-

Beuve comme à un vieil ami et en toute simplicité. Elle lui communique ses impressions sur des lectures, sur les sermons ou les conférences entendus, elle lui demande son avis sur les grands écrivains de Paris qu'il connaît, elle a recours à ses conseils pour des travaux littéraires. Parfois, elle est prise de crainte à l'idée d'importuner un homme si occupé. Il proteste alors de l'intérêt qu'il prend à ses lettres. Son vieux cœur aigri et blessé s'attendrit devant une gentillesse aussi vive et aussi confiante.

« Vous ne vous faites pas d'idée, écrit-il, combien en me racontant simplement vos affections, vos liens, le milieu morne où vous vivez et respirez, vous me reportez bien loin en arrière... Cette vie que vous me décrivez, même avec ce que vous y marquez si délicatement de privations et de sacrifices imposés, ç'a été ma poésie. »

Il se plaint de la vie trop intellectuelle qu'il est contraint de mener et remercie celle qui lui ouvre un aperçu sur un monde plus paisible et plus simple.

« Jugez donc combien il est agréable, ayant un si vilain et si nul chez-soi, de pouvoir regarder dans le chez-soi de ses amis, d'y lire le bonheur dans le vrai sens et le contentement du cœur même sous des teintes voilées (1). »

Un jour, elle lui avoue se sentir bien petite auprès de lui.

« Vos lettres me sont un vrai plaisir et bonheur, répond-il, si j'osais encore employer ce mot. Des marques vraies et désintéressées d'affection sont rares; c'est une vérité d'expérience que vous ne savez pas. Permettez-moi de redresser quelques-unes de vos idées à mon sujet. D'abord, je vous demande instamment de supprimer, si vous voulez bien me favoriser de vos lettres, ces témoignages excessifs que je ne mérite pas, qui ne m'appartiennent pas, et qui empêchent qu'on se regarde simplement de près et en amis. De ce qu'un homme a un talent distingué qu'il est habile dans son art, dans sa profession, il ne s'en suit pas qu'il est un grand homme : ces derniers sont d'un ordre tout différent, embrassant des ensembles, ou gouvernant les hommes, ou sondant des sphères, renouvelant le monde en un mot quand ils y paraissent. Laissons-les dans leur gloire et leur majesté. Un homme de lettres, qui aspire même au rang

(1) Lettre du 24 juillet 1857.

le plus honorable dans sa condition, n'est pas, ne doit point paraître placé si à part ; il est du milieu de tous ; si vous l'aimez un peu, c'est qu'il a exprimé un peu mieux que vous n'auriez su peut-être des choses que vous sentez peut-être mieux et plus sincèrement que lui. Il y a donc lieu de se calmer, de se regarder doucement, de se donner même la main, et de causer. Voilà où j'en voulais venir. Je voudrais donc, si vous m'écrivez (et je le désire) que vous causiez tout simplement de vous, afin que je puisse vous voir de loin ; — ainsi, plus de ces compliments, de ces humilités sans cause, de ces façons de se rejeter sur son insignifiance. Vous n'êtes pas du tout insignifiante. Comment êtes-vous ? Comment vivez-vous ? Où avez-vous été élevée ? Êtes-vous de Genève ? Y avez-vous toujours vécu ?... Avez-vous un âge ? Êtes-vous grande, êtes-vous petite ? Avez-vous des cheveux noirs ou blonds ?... Voyez comme je suis curieux, exigeant. Vous ne me connaissez pas du tout, malgré mes livres. Je suis très vieux d'âge, et très jeune encore, très conservé par un côté de mes idées et de mes sentiments. J'eusse été meilleur si j'avais toujours eu une affection, une idée vivante, une conscience visible et souriante non loin de moi (1). »

Tout en se faisant confesseur, Sainte-Beuve se confesse lui-même. Telle que nous l'avons connue dans son grand âge, Mlle Couriard avait une remarquable aptitude à entrer dans les sentiments et les idées de ses amis. Sans doute la souffrance, les expériences, la vie intérieure avaient développé en elle ce beau don de sympathie. Nous ne doutons pas, cependant, qu'elle ne le possédât déjà dans sa jeunesse. Quelle joie pour le critique solitaire de trouver une âme compatissante qui vibre à ses confidences ! Quel plaisir ne dut-il pas éprouver à se détendre, à s'abandonner aux effusions d'une douce amitié !

Il ne cesse d'exhorter son amie à ne pas le grandir outre mesure. Son culte de la vérité, ses scrupules de lettré l'obligent à accuser lui-même les lacunes de son esprit :

« Je suis surtout propre à me porter sur un point, à m'y concentrer, à l'approfondir, à le percer et le traverser : comme je change souvent et très aisément de points, cela en s'additionnant fait de l'étendue, mais j'embrasse difficilement cette

(1) 12 juillet 1857.

étendue à la fois, je n'ai jamais bien su nager ou voler *au large*, j'ai besoin de me piloter le long de quelque rivage inégal, et plus le rivage est inégal, mieux je m'en tire (1). »

Parlant des Alpes suisses qu'il a visitées, mais où il ne s'est pas arrêté, il ajoute : «... Mon goût et ma région naturelle, c'est la mi-côte, le riant et l'agreste pays de Vaud.... Je ne suis pas un Mont-Blanc; il n'y a pas lieu à se croire avec moi sur une hauteur ni même sur une colline... Votre ami est encore moins digne de vous cette année qu'il y a un an ou deux; c'est une raison pour vous de mieux encore marquer votre amitié par votre indulgence (2). »

Chaque lettre amène de nouveaux épanchements. Quand une longue intimité épistolaire l'aura encore rapproché de son amie, Sainte-Beuve fera des aveux singulièrement éloquents et douloureux dans leur sincérité. Il regrette de ne pouvoir venir en aide à sa correspondante qui traverse une époque difficile :

« C'est en ces moments qu'on sent avec d'amers regrets l'inconvénient d'être soi-même dans une fortune étroite et aussi d'avoir une âme trop molle, et au fond de laquelle (tout au fond) on a dès longtemps tué la vertu. Il en résulte qu'on se méfie à bon droit de soi-même, qu'on n'ose y compter, et que dès lors on n'ose dire à personne de s'y appuyer autrement qu'en passant. Je touche là à mes plaies secrètes et ne les indique qu'à peine. J'appelle *vertu* ce quelque chose que vous exprimez quand vous parlez de cette énergie de résolution, de cette constance à remplir un devoir, du bonheur sérieux qui en est le prix, et de cette jouissance un peu âpre, mais si réelle, qui récompense tout bon labeur difficile (3). »

Sainte-Beuve fait preuve, dans ces lettres, d'une discrétion et d'un tact parfaits qui lui permettent d'aborder tous les sujets sans jamais heurter le respect dû à une jeune fille. Avec une incomparable virtuosité d'écrivain il transpose, il suggère, il enveloppe sa pensée.

« Mon cœur, écrit-il le 11 juillet 1858, se plaint (quand il pense à vous) de s'être trop amolli, énervé, usé de tant de façons; on n'a que sa dose, après tout; et si elle n'a pas été renouvelée à temps, ménagée, si on n'a pas fait des réserves dans les années de verdeur et de sève, on court risque de se trouver dépourvu

(1) 6 décembre 1857. — (2) 11 août 1859. — (3) 6 décembre 1857.

aux approches de l'hiver. J'ai encore les bons mouvements, mais la continuité me manque, non pas la persévérance (entendons-nous bien), mais cette sorte d'uniformité dans le bien et dans l'affection, qui, par exemple, compose la vie de famille : je vais et je viens, je reviens souvent, je reviens toujours; mais la longue habitude du caprice, cette diversité que cultive l'artiste et que le chrétien s'interdit, ces passages d'un sujet à l'autre dans l'ordre de l'esprit et qui ont leur contre-coup jusque dans le cœur, voilà les faiblesses; il faudrait une amie présente pour les deviner, pour les combattre; j'en ai eu souvent le désir, jamais la force; je me méfie de moi comme d'un incurable. Dans le secret de ma pensée et dans la justice qu'on se rend dans le tête-à-tête, je me suis dit souvent : « J'ai tué la vertu en moi! »

Il se juge lui-même, non sans sévérité :

« Je n'ai fait depuis près de vingt ans que perdre chaque jour et m'y résigner, perdre en chevalerie, en religion, en amour, en idéal de tout genre, et devenir un observateur net, attristé, positif et las. Quand je dis *attristé*, c'est encore plus *las* que je devrais dire, car la tristesse, certaine tristesse est encore un trésor. Voilà ce que c'est que de n'avoir pas vécu en plein, à temps, par la vie du cœur. Vous ne sauriez croire comme mes horizons habituels sont bas, ordinaires (1). »

Cette impression de lassitude, Sainte-Beuve y revient à maintes reprises.

« Si je suis triste, c'est peut-être que j'ai vu manquer plus d'une échéance sur laquelle je comptais tout bas. » — « Le reste de ma vie est à vau l'eau et va comme il peut; je n'ai près de moi ni amitié ni conseil, ni appui; je suis surchargé de petites affaires qui surviennent, de projets qui se coupent, d'importunités, de sollicitations, de divertissements qui sont des fatigues. Enfin, il vaut mieux oublier chaque journée sitôt qu'elle est passée, et la laisser tomber à jamais dans l'abîme. La distance, le brouillard, la désespérance inévitable à de certaines heures, font que je ne vois que par intervalles et toute tremblotante ma petite étoile chère et lointaine. Je suis sincère, je dis mes défaillances; je me confie en la plus indulgente amitié (2). »

(1) 15 septembre 1858.
(2) Lettres du 18 mai 1858 et du 21 janvier 1859.

Lorsque, après vingt-cinq ans de travail, il a enfin terminé son *Port-Royal*, il s'écrie : « Je suis libre maintenant pour le *rien*, pour le *néant*, pour le *sommeil*. J'aime le sommeil, je le désire, comme d'autres aiment la veille et le réveil. » (19 juillet 1859.) Ses instincts de poète protestent contre l'asservissement du métier de critique. Il est harassé par le surmenage auquel le contraignent les *Causeries du Lundi*. « J'ai été et je suis surchargé d'occupations, et dans une fatigue nerveuse qui ne me quitte presque pas (1). »

Adèle Couriard a le don de réveiller en lui la veine poétique. Certains passages de ses lettres sont même, nous semble-t-il, d'une émotion et d'une fraîcheur d'expression que n'avaient pas toujours les vers de sa jeunesse. Le souvenir du lac Léman au bord duquel il a vécu quelques mois lui reste très doux, il y fait des allusions continuelles, il l'appelle *mon lac*.

« J'ai vu souvent ce Lac tel que vous me le décrivez, avec ses belles duretés, parfois avec ses mollesses, avec ses teintes presque italiennes, et tantôt aussi, vers l'extrémité, avec ses froideurs et ses *sombreurs* presque norwégiennes et islandaises. Il y a de tout selon les saisons et les heures, et selon les cœurs aussi de ceux qui contemplent. Je l'ai contemplé durant toute une année (il y a vingt ans) en exilé volontaire, en banni de l'amour, avec un cœur qui passait par toutes les nuances du sentiment, le plus souvent avec mélancolie et amertume, quelquefois aussi avec des éclaircies et des rayons d'espérance. Le miroir de mon âme n'est plus assez net, je le crains, pour accueillir et réfléchir tant d'aspects divers. Que vous dirai-je? chère Mademoiselle, je vis comme un homme qui va reprendre un joug de lourde besogne auquel il n'est guère propre et contre lequel protestent tout bas les anciens goûts mal assoupis, et ses fatigues réelles trop présentes. Les années qui me restent sont trop peu nombreuses pour ne pas devoir être employées, ce me semble, à des études et à des productions de mon choix, et je m'en vois éloigné, moi poète dans le cœur, rêveur obstiné, et qui mourrai dans l'impénitence littéraire finale (2). »

Sainte-Beuve se souvenait d'avoir admiré Wordsworth et de s'en être inspiré. Tout au fond du cœur, le critique contraint

(1) 1er février 1860.
(2) 24 octobre 1858.

de vivre à Paris conservait le culte de la vie champêtre et enviait l'existence du poète des lacs.

« L'idéal de la vie pour moi serait de vivre doucement dans quelque beau lieu pareil aux bords de votre Lac ou aux bords du sien; de passer des heures paisibles sous le même toit, devant une belle nature; et le soir, d'entendre lire, de s'entendre expliquer ces poésies domestiques profondes, le livre sur la table, nette et brillante, où déjà la théière est dressée, et tandis que chante sur le feu la bouilloire (1). Une douce voix, un sourire aimable et bienveillant, un regard d'amitié. Voilà une soirée, une journée de l'Eden. Pourquoi est-il trop tard? Pourquoi en ai-je trop souvent en moi flétri l'image (2)? »

*
* *

Très vite la correspondance a pris un ton affectueux. « Que ne suis-je votre oncle? » s'écrie un jour Sainte-Beuve. Ayant tardé à répondre à une lettre de Mlle Couriard, il s'excuse en ces termes : « Je m'aperçois avec effroi, avec peine, que ces retards peuvent ou alarmer ou affliger ma grande amie ou ma petite amie de là-bas. » Une autre lettre se termine ainsi : « Adèle a été le nom de ma première amie : c'est aussi le nom de ma dernière. » Il pense souvent à elle et s'informe de sa santé avec une sollicitude paternelle. Dans la joie de se sentir compris il se livre tout entier. Il retrace l'histoire de ses principales phases religieuses. « Excusez-moi, ajoute-t-il, et pardonnez cette vue purement philosophique des choses à un homme qui a beaucoup vécu seul, et dont le cœur, ce grand convertisseur de l'esprit, n'a jamais été possédé bien longtemps et absolument par un autre cœur qui daignât l'incliner et le gouverner. » Enfin, il exprime ce vœu, qu'il va fréquemment répéter, de voir Adèle Couriard venir à Paris. « J'ai un vrai désir et besoin, dit-il, de placer tant de bonnes et douces pensées sur une physionomie familière et connue. Je fais plus que de vous connaître : je vous *sais*, mais je ne vous connais pas (3). »

(1) Cf. dans *Joseph Delorme* le sonnet imité de Wordsworth.

(2) 10 décembre 1858. — Cette idylle domestique est un des motifs préférés de Sainte-Beuve. Dans une autre lettre il s'écrie : « O la douceur du repos, d'un entretien choisi, d'une lecture lente près de la table à thé, dans une soirée silencieuse. » (11 février 1858.)

(3) 15 septembre 1857.

Bientôt dans ses confidences un élément romanesque perce timidement. « Cette langueur et cette teinte de tristesse et même d'ennui me plaisent assez, surtout s'il s'y mêle quelque impression affectueuse, une espérance! c'est trop dire, — du moins une pensée qui avertisse que toute vie morale n'est pas finie et qui prête encore à ce que j'appelle l'imagination du cœur. » Après avoir parlé du *Livre d'amour*, de la crise douloureuse qui l'a inspiré et de son adieu définitif à la poésie, il hasarde : « Il y a encore dans la vie des inconséquences, et dans le cœur aussi; il y a des velléités, des semblants de réveil, des moments qui pourraient encore donner l'idée du contentement et faire croire à des restes de beaux jours. C'en sera un si je [vous] vois, et si c'est bientôt. » Il est heureux et tout surpris lui-même d'être encore capable de ressentir une affection aussi pure; il se sent relevé à ses propres yeux, il en est comme rafraîchi : « Vous êtes pour moi une amitié telle qu'il ne m'en reste aucune qui en approche, et telle que je n'en eusse osé espérer en cette saison aride, une de ces amitiés délicates qui devraient être les seules des dernières années où l'âme a tant de besoin de vivre par elle seule, de revivre et de se raviver, de retrouver, s'il se peut, une innocente fleur. Mon souci serait de m'en montrer digne, ma crainte est de ne l'être pas (1). »

Quand elle reste plus de trois semaines sans lui répondre, il est pris d'inquiétude. « Qu'arrive-t-il? Que devenez-vous? Que pensez-vous? Tous les termes habituels auxquels vous m'avez accoutumé dans votre aimable correspondance sont expirés, et je ne reçois de vous aucun signe. Je suis inquiet, j'ai attendu et espère de jour en jour; je n'ai pas écrit, me disant : *Cela sera sans doute à demain*, et rien n'est venu. De grâce, un mot, un seul mot qui me rassure! » (29 avril 1858.) Il craint de la voir se détacher de lui. Pourquoi lui a-t-elle « un moment fait entrevoir l'avenir », pour le lui « refermer aussitôt? »

Insensiblement, on voit naître en lui l'espoir d'une intimité plus tendre et plus complète. En songeant aux obstacles que la différence d'âge, les habitudes, le milieu, la religion mettent entre lui et son amie il est pris de découragement :

« O noble et belle âme toute spiritualiste qui ne voyez les

(1) Lettres des 8 octobre 1857, 28 janvier et 11 juillet 1858.

choses que par leurs meilleurs et leurs plus purs aspects et qui y projetez la blanche vapeur de vos rêves, j'éprouve quelques-unes des petites misères de la vie d'un vieux célibataire, et je transige comme je peux... Je suis honteux de répondre par ces détails, à vos vœux si touchants, si élevés, si bienfaisants. Plus jeune, je n'aurais pas attendu jusqu'à aujourd'hui à réaliser la *présence réelle* comme vous dites, à vous voir, à vous connaître, mais je sens mieux que personne la force des choses, les obstacles, les impossibilités, ce qui s'interpose et ce qui sépare; de là les *low spirits* qui sont la fin de tout dans la vie (1). » Par moments toutefois, il croit encore à un renouveau tardif et s'écrie : « O tendresse! ô flamme! ô espérance d'une *âme mutuelle*, comme dit Horace, où êtes-vous? qu'ai-je fait de vous? et quand par miracle je rencontre cette âme, en ai-je une, ai-je songé à en garder une, pour l'offrir et pour remercier (2)? »

Adèle Couriard ne comprit pas ou affecta de ne pas comprendre les vœux exprimés sous cette forme voilée. Quelques mois après, Sainte-Beuve lançait un appel nouveau : « J'ai peu à dire; je n'ai rien de bon au dedans : je n'ai personne à qui j'aie pu dire à temps : Sauvez-moi de moi-même!... Je ne vous ai pas promis d'être gai, d'être riche de sensations et d'idées, je ne vous ai promis que d'être sincère. Dites-moi donc un bon petit mot d'amie, et consentez à prendre votre rôle, vous qui êtes la plus forte des deux. — A vous de cœur et de respect. (3) »

Un ton si pressant effaroucha la jeune huguenote. Elle dut répondre de manière à dissiper tout malentendu entre elle et son ami. Sainte-Beuve, devant ce refus, témoignera d'une tristesse calme et résignée :

« Le retard que vous avez mis, en effet, à me répondre, m'a montré que j'avais eu tort de vous écrire cette lettre que j'aurais voulu retirer; ou plutôt il vaut mieux qu'elle ait été écrite, sauf à l'oublier désormais et à n'en plus faire mention. Je tiens seulement à constater que vous vous étiez fait une idole et à votre image : votre enthousiasme y allait, et je ne pouvais me l'attribuer sans mensonge. J'aime mieux avoir moins et n'obtenir que ce qui me revient de droit. Au fait, il entre presque nécessairement de l'illusion dans l'affection exaltée. Connaître à fond, et tel qu'il est, un être humain et l'aimer,

(1) 7 juin 1858. — (2) 15 septembre 1858. — (3) 17 février 1859.

c'est impossible. Toujours est-ce, ma chère enfant, que j'ai crié vers vous, et que vous n'avez pas répondu à mon cri. Parlons d'autre chose (1). »

La correspondance continue comme auparavant, mais devient plus impersonnelle. Sainte-Beuve parle de Musset, du couple de Gasparin, de Pascal, de la nature. Un jour pourtant, Adèle Couriard est prise d'envie de connaître le fond de la nature de son ami et hasarde quelques questions. Sainte-Beuve la gronde un peu, tel un maître d'école donnant sur les doigts à une fillette trop curieuse.

« La question que vous me faites est délicate, et difficile à traiter en toute saison. Y a-t-il quelque chose d'un peu *défraîchi?* Le duvet du front est-il un peu *défleuri?...* Voilà bien des curiosités d'Ève. J'ai beau attendre, ma plume ne redeviendra jamais assez jeune et assez légère pour se jouer à ces questions de gai savoir et de tendre science qui ne veulent qu'être effleurées par un souffle du matin et du printemps... Au moral... je suis peu montrable à mes amis. J'ai regretté quelquefois de vous voir prendre les choses d'une manière si divine et si éthérée, parce que cela vous éloignait trop de moi, et que tôt ou tard il devait venir un moment où le désaccord apparaîtrait, vous demeurant trop haut, et moi retombant trop bas... Je suis donc sans illusion, sans ambition, dans la situation du sage qui n'aspire qu'au repos; par malheur le repos devient de l'ennui quand on n'est pas tout à fait ce sage : de là des misères qu'on garde pour soi et où l'amitié d'une belle et lointaine demoiselle n'a rien à voir. »

*
* *

Les questions religieuses tiennent dans cette correspondance une grande place. Le critique a tout de suite avoué son scepticisme. Parlant de M. de Gasparin, il écrit : « Je sais sa chaleur d'âme, ses qualités vives, son éloquence; il en a les sources dans son cœur. Après cela il faut bien que je me confesse à vous, avec qui je ne veux jamais feindre. J'ai pu écrire des histoires chrétiennes, avoir des veines et des inspirations chrétiennes passagères, mais hélas! je ne suis pas chrétien; je ne suis pas de l'École de Jésus-Christ, si admirable que je la sache et que je

(1) 17 mars 1859.

la respecte. — Voilà un grand aveu. Je ne suis qu'un observateur de la nature en elle-même, dans son immense variété, un des plus humbles et des plus indignes de la grande École de Goethe. (1) »

La plus importante de ces lettres, à ce point de vue, est celle où il raconte les principales étapes de son évolution religieuse, et comment il s'est peu à peu installé dans un scepticisme définitif.

« Élevé simplement, moralement et dans une religion modéréé près de ma mère, en province, je suis venu à Paris à l'âge de treize ans et demi, déjà assez avancé pour l'esprit et pour les études, et très vierge de cœur. Pendant une année l'idée religieuse s'est plutôt développée en moi et exaltée par suite des chagrins de l'absence et de l'ennui du foyer natal. Mais l'année d'après, le courage humain a pris le dessus, je me suis fait homme comme je l'entendais et je me suis initié de moi-même par toutes sortes de lectures aux idées philosophiques : je n'ai pas tardé à les pousser très loin, au moins quant aux résultats, et il n'en était aucune qui m'effrayât, même par ses absolues négations. Cet état resta le mien pendant des années, et m'est devenu fondamental. J'y ai joint des études de médecine et d'anatomie dirigées d'après les mêmes inspirations purement positives. Toutefois, ayant beaucoup souffert, vers l'âge de vingt-cinq ans, j'éprouvai, pendant six ans, une sorte de maladie de la sensibilité, qui prit un caractère mystique, plus poétique que religieux sans doute, mais qui affecta aussi la forme chrétienne. C'est alors que je fis un petit recueil de poésies intitulé les *Consolations*, qui, depuis, ne s'est plus réimprimé séparément : sans quoi je vous l'enverrais, et il vous plairait, et il vous referait illusion encore, malgré tout ce que je pourrais ajouter de contraire. C'est simplement un rêve céleste de six mois dans ma vie. Mais il m'en est resté longtemps quelque chose, notamment la faculté de comprendre la tendresse chrétienne et d'y entrer, lorsque je rencontrais des personnages qui en étaient imbus et pénétrés. C'est ainsi que j'ai pu aborder le sujet de *Port-Royal;* mais auparavant j'avais comme épuisé la poésie et le roman du genre dans un livre assez singulier intitulé *Volupté* dont le nom est plus léger que le fond, et que je ne vous conseillerais pourtant pas de lire.

(1) 31 août 1857.

« Il est résulté de cette série de compositions et d'études dans cette direction, que je sais tout ce qu'on peut dire en faveur et en l'honneur d'une certaine doctrine, et qu'au besoin je le dirais moi-même ; mais les doctrines fondamentales dont je vous ai parlé et qui tendent à tout expliquer par l'organisation et par la nature, n'ayant fait que gagner en moi sous main, j'ai acquis cette disposition sceptique définitive qui me range dans la moins bonne classe de ceux que vous me dépeignez. Il est d'ailleurs si loin de ma pensée de jamais détourner personne d'une autre voie et de me faire prêcheur, que vous avez pu lire plusieurs volumes de moi sans trop voir éclater ces sentiments, et qu'il faut, pour que je vous les expose ici avec cette franchise, le besoin que j'ai d'éviter aucune dissimulation, aucun malentendu entre nous...

« Quand je suis allé dans le canton de Vaud, j'ai trouvé d'aimables prêcheuses, notamment Mme Olivier, dont vous avez pu lire le livre de poésies qu'elle a publié de concert avec son mari *(Les deux Voix)*; j'ai surtout rencontré en M. Vinet un homme qui était le plus fait peut-être pour inspirer un respect tendre et un désir de conciliation dans l'ordre des idées et des espérances. J'ai écouté, j'ai goûté, j'ai admiré et senti. Vous savez que ce n'est pas là *croire*.

« Vous pouvez parler comme eux, je vous écouterai de même ; je m'explique ces ardeurs d'un jeune cœur pur, élevé, en qui les belles aspirations débordent, ces émulations pour Élisabeth Fry, comme d'autres, en d'autres lieux et en d'autres communions, nommeraient sainte Thérèse. Madame votre mère a pu éprouver cela en son temps et à votre âge ; mais c'est encore dans la famille (j'en parle, hélas ! comme un aveugle), que ces exaltations premières qui ne sont qu'un vœu des belles natures trouvent leur emploi et s'apaisent. »

Il proteste de son respect pour les convictions des autres et de sa répugnance au prosélytisme. Il ne croit pas aux miracles, la croyance au surnaturel n'est pour lui qu'une « belle et louable illusion. » « L'espérance et la foi se paient déjà à l'avance jusqu'à un certain point par elles-mêmes, *par leurs propres mains*, en procurant une consolation *actuelle* à l'âme qui les possède. » Dans une lettre du 25 juin 1859, se trouve cette définition : « A mes yeux, (l'amour pour Dieu) c'est de l'amour transposé (et à fonds perdu). »

Il ne peut comprendre comment, chez Mlle Couriard, s'unissent l'amour de la nature et la piété.

« Vous me dépeignez avec vivacité une journée de printemps au bord de votre beau lac : mais je crois sentir que cette sensibilité avec laquelle vous la goûtez est contraire, directement contraire à la prescription qui ressortirait de l'enseignement si goûté aussi; vous essayez de concilier des contraires... Qui sent vivement la nature en soi et autour de soi doit se mutiler pour être chrétien : il n'y a pas de milieu. Je ne vous combats point, chère Mademoiselle, je vous laisse seulement entrevoir une cause de peine, qui est de m'être aperçu que nous soyons, que nous devions être si peu de la même religion, laquelle ne fera probablement que s'accroître et gagner en vous. Vous êtes fervente, vous êtes religieuse, vous avez une patrie autre encore que Genève; et cette patrie n'est pas la mienne. Et c'est une patrie vers laquelle on s'achemine ou dont on s'écarte de plus en plus, à mesure qu'on avance dans la vie. Vous vous y acheminez dès la jeunesse et vous continuerez d'y tendre. Je m'en éloigne, ou plutôt je ne m'en éloigne ni ne m'en approche, dans mes idées, puisqu'à mes yeux elle n'est qu'un mirage, une illusion d'optique morale, et qu'elle n'est pas. C'est là un sujet de tristesse pour celui qui aurait aspiré à un accord moral (1). »

Un jour viendra où une divergence aussi profonde sur un point si capital amènera entre les deux amis un refroidissement inévitable. Avec les années l'un et l'autre s'assuraient davantage de posséder la seule vraie conception de la vie. Adèle Couriard se lassera de vouloir influencer ce sceptique incurable; Sainte-Beuve, désappointé de n'avoir pas rencontré l'affection souhaitée, se détachera peu à peu. Le 20 juin 1860, il s'écrie : « C'est pour moi un petit ennui que ma grande amie ne soit pas tout bonnement et naturellement philosophe ; car à tout moment elle s'embarque sur des embarcations où je ne la suivrai pas. » Désormais la correspondance devient plus intermittente et moins intime. Enfin, le 29 décembre de la même année, Sainte-Beuve semble las de revenir sans cesse à la discussion des mêmes sujets, sa lettre a le ton attristé d'un adieu. « Je regrette de ne vous avoir pas connue. Je suis dans

(1) 18 mai 1858.

un courant qui me roule. Ma pensée n'est pas enchaînée, et vous pouvez croire qu'elle va plus d'une fois aux bords de votre beau lac et qu'elle vous imagine... »

Pendant plus de vingt mois, la correspondance reste interrompue. Le critique est de plus en plus accaparé par son travail; la vie de Mlle Couriard est transformée par une affection nouvelle. Quelques mois après le dernier message de Sainte-Beuve, elle fait la connaissance d'un ami de son père, M. Loubier, consul à Saint-Pétersbourg, auquel elle s'attache et dont elle devient bientôt la fiancée. Le mariage est renvoyé à l'été de 1862. Mais un double malheur anéantit ces espérances. Le pasteur Couriard meurt au château de Bellerive près de Genève, le 20 août 1862. Peu de jours après, M. Loubier arrive de Russie, tombe gravement malade et meurt, lui aussi (24 septembre). Au cours du mois d'octobre, le docteur Couriard, frère d'Adèle, passe à Paris, fait une visite à Sainte-Beuve et lui dépeint le chagrin de sa sœur. Aussitôt ce dernier écrit à son amie d'autrefois pour lui dire sa sympathie; il a toujours pour elle, assure-t-il, « un fonds de sentiments affectueux et reconnaissants qui ne changeront pas (1). »

*
* *

Nature ardente et délicate, Adèle Couriard demeura longtemps ébranlée par la perte de son père et de son fiancé. Un an plus tard, seulement, elle se sentait la force d'entreprendre le voyage de Paris pour visiter la mère de M. Loubier. Les deux correspondants allaient enfin se trouver face à face. Quel serait le résultat de cette rencontre tardive? Quel jugement porteraient-ils l'un sur l'autre? Leur amitié allait-elle se réveiller, ou sombrer à jamais?

Au moment de leur pleine intimité, Sainte-Beuve redoutait déjà la déception qu'éprouverait Mlle Couriard en le voyant. Il lui écrivait un jour : « Vous auriez trop de mécompte quand je vous verrai, si vous vous attendiez à ces beaux éclairs de conversation dont vous parlez. Rien de cela. Je suis bonhomme, souvent las et disant des choses communes (2). »

Ses craintes n'étaient que trop justifiées. En voyant ce gros homme un peu lourd, Mlle Couriard éprouva une aversion ins-

(1) 25 octobre 1862.
(2) 3 novembre 1857.

tinctive. Avec une intransigeance bien féminine et une vivacité d'impressions non moins féminine, elle vit en lui une sorte de « Polichinelle; » elle lui trouva « une expression cynique. » Tels sont les termes dont elle se servait avec nous dans la conversation pour le dépeindre. De son côté, Sainte-Beuve dut ressentir un certain désappointement. Fort probablement l'impression de la visiteuse se trahit sur son visage et amena dans son maintien une gêne ou une froideur que sa courtoisie naturelle ne réussit pas à dissimuler. De plus, sa tristesse, l'ébranlement de sa santé la rendaient moins curieuse des questions littéraires ou philosophiques.

Après cette entrevue, nouveau silence qui ne dure pas moins de six ans. Durant ces années, Mlle Couriard a cherché une diversion à sa douleur en écrivant des romans. Ces livres eurent un vif succès à l'époque où ils parurent. De nos jours ils paraissent démodés. Un ton prêcheur et certaines invraisemblances font trop oublier la réelle valeur de ces ouvrages. Mlle Couriard elle-même reconnaissait ces défauts avec beaucoup de bonne grâce.

En 1868, elle adresse une nouvelle lettre à Sainte-Beuve. Elle était choquée par le ton d'hostilité adopté par l'écrivain envers les choses du christianisme : elle voulut lui en faire reproche. Sainte-Beuve, impatienté, répondit par cette lettre, piquant mélange d'irritation et d'urbanité.

« J'ai été heureux de votre souvenir. Le mien va quelquefois vous chercher un peu au hasard. Je vois que vous êtes toujours à votre Léman. Êtes-vous à la même campagne au bord du lac? J'ai reçu votre volume et vous en remercie. Mais laissez-moi vous dire : Pourquoi donc me prêchez-vous? Qu'ai-je fait pour cela? Et laissez-moi vous soumettre une singularité qui me frappe. J'ai à Boulogne-sur-Mer une cousine, une vieille cousine de beaucoup d'esprit, qui s'était mise, il y a deux ans, à rentrer avec moi en commerce de lettres, renouant ainsi avec mes souvenirs d'enfance. Et puis, tout d'un coup, un jour, elle m'a proposé de me recommander aux prières de tout un couvent, dont la supérieure, disait-elle, était une de nos parentes. En un mot, elle a fait preuve à mon égard du zèle catholique et monastique le plus intempestif et le plus déplacé. Je le lui ai dit.

« Or, comment se fait-il aujourd'hui qu'il m'arrive de Genève,

et d'un côté non catholique, la même insinuation, la même tentative de prédication? Il y a de quoi faire réfléchir un philosophe. Je sais bien la différence; vos vœux sont d'une âme tout individuelle, et il n'y a pas de communauté derrière. Mais, enfin, je vous aime mieux sans cette complication qui me paraît une chose un peu acquise et qui ne se produisait pas aussi à nu dans nos précédentes relations. Soyez vous-même, telle que je vous ai connue, avec le sentiment religieux qui convient à votre nature, mais qui peut-être ne convient pas à toutes au même degré. Je ne voudrais rien diminuer chez ceux qui croient; mais pourquoi cette ingérence, — tant de ma cousine de Boulogne-sur-mer, ultra-catholique et ultramontaine, — et de ma douce et intérieure amie, calviniste ou pauliste de Genève? Voilà ma vengeance, elle est dans le rapprochement (1). »

Mlle Couriard lui écrivit pour s'excuser ou s'expliquer. Sainte-Beuve répondit par ce billet : « A la bonne heure! Je vous remercie de votre petit mot amical et de ne pas vous être formalisée de mes rudesses. Croyez que je n'en ai pas écrit autant à ma cousine. » Le ton, cette fois, est amical, mais ce n'en est pas moins le dernier message. Sainte-Beuve vivra encore vingt mois, et aucune lettre ne sera plus échangée entre les deux amis. C'est une séparation à l'amiable. Depuis longtemps le charme était rompu.

Aussi bien, une intimité prolongée paraissait impossible.

Dès l'origine des obstacles considérables, quoique non apparents, les séparaient. Sainte-Beuve, dans les quinze dernières années de sa vie, penche de plus en plus vers la libre pensée, tandis que Mlle Couriard s'attache toujours plus fortement à sa religion. Un malentendu tacite pesait sur leurs rapports. Il est difficile parfois d'interpréter la pensée de Sainte-Beuve exprimée sous une forme si discrète, si voilée; nous pensons toutefois qu'il avait plus ou moins entretenu l'espoir de se faire aimer de sa correspondante; de son côté, Adèle Couriard, honorée de son intimité avec le grand écrivain, se flattait d'exercer sur lui une influence religieuse. Après plusieurs années de rapports épistolaires, l'un et l'autre s'aperçurent de leur illusion réciproque : ils se séparèrent simplement et sans éclat (2).

(1) 24 janvier 1858.

(2) Adèle Couriard mourut à Genève le 8 juin 1918. Ses dernières années furent

Cette correspondance est précieuse pour la connaissance de Sainte-Beuve intime; elle nous révèle chez lui une sensibilité qui l'accompagna jusqu'au seuil de la vieillesse; Joseph Delorme n'était pas mort en lui. Aux approches de la soixantaine, il a conservé quelque chose des rêves et des désespérances romantiques. En pleine gloire, il est malheureux parce qu'il n'a pas trouvé l'équilibre intérieur. Sentimental, il a pratiqué le vagabondage du cœur et des sens sans jamais se fixer sur une affection; épris de vie champêtre et paisible, il ne peut prendre sur lui de quitter Paris.

On a souvent accusé Sainte-Beuve de scepticisme foncier, on a prétendu que ses « phases religieuses, » étaient de pures expériences d'intellectuel. C'est là un jugement hâtif et superficiel. Dans ses diverses évolutions, il est sincère; il serait trop heureux de se fixer, mais il ne le peut pas. Le défaut, chez lui, n'est pas le manque de sincérité, mais plutôt le manque de volonté. Par faiblesse il n'est jamais parvenu à étreindre les vérités entrevues; par faiblesse et devant l'obsession de la gloire poétique, il a commis cet acte regrettable que fut l'impression du *Livre d'amour*. Par manque de décision, il n'a pas su s'arracher à des situations fausses, telles que ses rapports avec les Victor Hugo ou avec Mme d'Arbouville; par absence d'énergie enfin et par crainte de rompre avec des habitudes invétérées, il ne met pas à exécution son rêve de vie retirée. Il n'a manqué qu'un peu de force de caractère à celui qui possédait à un si éminent degré la finesse du grand critique, la vivacité d'une large intelligence et le goût des délicates tendresses.

LOUIS-FRÉDÉRIC CHOISY.

marquées par un rayonnement de bonté et par une vitalité d'esprit qui attiraient autour d'elle un cercle nombreux d'amis des deux sexes et de tout âge.

L'ALSACE ET LA LORRAINE

AU LENDEMAIN DE LA DÉLIVRANCE

L'Alsace et la Lorraine désannexées semblent être en ébullition. Les anciens partis y reprennent leur action encore un peu désordonnée; de nouveaux groupements essayent de se constituer. La politique française a quelque mal à s'implanter dans des provinces, qui ne la connaissent qu'imparfaitement. Les étiquettes nouvelles ne correspondent pas aux habitudes du pays. Même chez les socialistes l'accommodation se fait difficilement. A part quelques radicaux, qui se sont trouvés immédiatement à l'aise dans l'ancien programme anticlérical du parti français, les autres groupes cherchent leur voie et ne trouvent, dans le Parlement français, sous sa forme actuelle, aucun groupe frère. De là une confusion étrange, dont il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure; car le temps seul pourra opérer le tassement nécessaire et les accommodations inévitables.

Pour l'heure, ce manque d'harmonie, entre ce qui fut et ce qui fatalement sera, produit une recrudescence de l'esprit particulariste. Les Alsaciens et les Lorrains voudraient rester chez eux, ou plutôt entre eux. Ils rêvent d'un régionalisme quelque peu exclusif. Maintes choses les surprennent dans le milieu où ils sont appelés à vivre désormais. Ils seraient désireux de s'y créer une sorte de domaine réservé, où il leur serait loisible de maintenir leurs traditions et de régler à leur guise leurs intérêts particuliers.

Il y a surtout, dans cette revendication, une grande crainte de l'inconnu, que la vie en commun fera disparaître, mais dont on aurait tort de ne tenir aucun compte. Pour apprécier la mentalité d'un peuple, il importe de se rappeler les épreuves

qu'il a traversées. Les Alsaciens-Lorrains ont toujours témoigné à la France une affection sincère, enthousiaste. Encore ont-ils vécu, pendant près d'un demi-siècle, en dehors de la vie française. Ils se défendaient avec un rare courage et une endurance remarquable contre l'emprise germanique. Celle-ci ne s'en est pas pas moins fait sentir à la longue, et dans les habitudes de tous les jours, et dans la formation intellectuelle, et surtout dans les pratiques et le langage de la vie publique.

La France est un pays unifié. Sans doute, les régionalistes y sont de plus en plus nombreux. Les provinces revendiquent une certaine autonomie dans le cadre de l'unité nationale. Il n'y aurait donc aucun inconvénient à faire en Alsace et en Lorraine une expérience, que les circonstances favoriseraient et dont d'autres régions françaises pourraient bénéficier.

Malheureusement bon nombre d'Alsaciens et de Lorrains ont de l'autonomie provinciale un concept qui dépasse de beaucoup les revendications coutumières. Je suis loin de leur en faire un reproche. Sous la domination allemande, nous n'avions pas d'autre ressource, pour nous défendre contre une absorption complète, que de développer les aspirations autonomistes, je dirais presque séparatistes, de notre population. C'est Charles Grad qui nous avait légué la devise : « L'Alsace-Lorraine aux Alsaciens-Lorrains ! » Compris en son sens le plus restrictif, ce mot d'ordre créait (et la constitution de l'Empire se prêtait à cette création) une nationalité nouvelle, là où, auparavant, il n'y avait que les habitants de deux provinces françaises.

Nous avions fait ainsi naître un peuple. Ce peuple a cru à son existence propre et distincte de celle des nations voisines. Il est difficile aujourd'hui de lui enlever, d'un seul coup, cette « foi artificielle, » si je puis m'exprimer de la sorte. On y arrivera, et je suis assuré qu'il mettra la plus grande bonne volonté à s'affranchir de ses préjugés nationaux. Encore était-il nécessaire d'expliquer pourquoi la fusion s'opérera fatalement avec une certaine lenteur et pourquoi il serait imprudent de vouloir la précipiter.

***

Quand je fais remarquer à mes compatriotes, demeurés au pays, que dorénavant toute la France leur est ouverte, ils me répondent, avec une apparence de raison, qu'ils n'ont pas une

pratique suffisante de la langue française pour bénéficier de cet avantage. Mieux vaut d'ailleurs, pour bien délimiter la discussion, donner en raccourci les récriminations qu'on entend journellement à Strasbourg et à Metz :

« Nous luttions jadis contre la domination étrangère, disent les mécontents. Notre situation a-t-elle changé? Les fonctionnaires qu'on nous envoie ne connaissent souvent ni notre langue, ni notre législation, ni nos mœurs locales. Il eût été facile de recruter sur place la plus grande partie du personnel administratif.

« Notre Parlement local a modifié la législation française d'avant 1871, en l'adaptant à nos besoins particuliers. On porterait une grave atteinte à nos intérêts et à nos droits acquis si, sans nous consulter, on voulait nous imposer, dans toute son étendue, la législation française actuelle, à la transformation de laquelle nos représentants n'ont pas collaboré.

« Il n'y a pas de notre faute si nous ne parlons pas couramment la langue française. Même quand nous l'aurons apprise, nous ne renoncerons pas à parler notre dialecte. La nouvelle politique scolaire, qui supprime en fait l'enseignement de l'allemand, est un non-sens, dans un pays comme le nôtre. Nous avons le droit d'exiger qu'au moins pendant la période transitoire, qui sera longue, les fonctionnaires comprennent la langue de leurs administrés. Impossible de s'entendre devant les tribunaux, si l'office d'un interprète est nécessaire. Et puis, pourquoi les actes notariés ne seraient-ils pas rédigés dans la langue que parlent les clients des études? »

Dans toutes ces revendications, c'est toujours le même esprit particulariste qui s'affirme. Je m'empresse d'ajouter qu'il a sa justification dans le fait que, pendant leurs quarante-huit années d'exil, les Alsaciens-Lorrains, qu'on ne saurait à aucun titre rendre responsables de l'abandon dont ils furent les victimes, ont été obligés d'organiser leur maison à leur guise et que, de retour au foyer familial, ils doivent fatalement s'y sentir d'abord quelque peu désorientés. On aurait tort d'ailleurs de s'exagérer la portée du différend. Celui-ci ne saurait être profond, car le cœur est gagné d'avance à la cause française. Les malentendus (et il ne s'agit pas d'autre chose) disparaîtront, dès qu'on se sera loyalement expliqué et que le gouvernement, soutenu par les Chambres, aura pris les mesures d'attente qui s'imposent.

La grande erreur, qu'on commit au début de l'occupation de l'Alsace et de la Lorraine, fut de vouloir les gouverner de Paris, avec des méthodes purement françaises. Les provinces reconquises auraient dû, d'abord, de toute nécessité, être placées sous une administration locale. Or, c'est un bureau civil du ministère de la guerre qui en prit la direction et qui fit le choix des premiers fonctionnaires, sans s'être tout d'abord préparé à sa mission. Surpris par les événements, qui s'étaient précipités, M. Jeanneney dut se livrer en hâte à un travail d'improvisation, dont le mieux qu'on puisse dire est qu'il ne fut pas heureux.

Je m'abstiendrai de juger les personnes. Le système lui-même était défectueux. Attributions mal définies de fonctionnaires mi-civils, mi-militaires, choisis au hasard, superposition au haut-commissariat d'un office d'Alsace-Lorraine qui ne pouvait prendre aucune décision sans en référer au cabinet du ministre, lenteurs résultant du fonctionnement de cet appareil compliqué, crainte des responsabilités à tous les étages de la maison, tout devait contribuer à créer le désordre dans les provinces retrouvées.

Comment avait-on pu supposer qu'un haut-commissaire sans pouvoirs, dépendant d'un ministre sans compétence, pourrait maintenir l'ordre et la discipline dans un pays qu'il ne connaissait pas? On prête à M. Maringer le propos suivant : « Jusqu'ici tout était *verboten*, maintenant tout est permis. » Conception enfantine d'une mission particulièrement ardue et délicate.

Dieu me garde de récriminer ! J'explique simplement pourquoi mes compatriotes, qui étaient venus le cœur débordant d'enthousiasme à la France, éprouvèrent une pénible surprise quand ils virent à l'œuvre ses premiers représentants. Ceux-ci commirent encore une faute grave en maintenant d'abord, un trop grand nombre de fonctionnaires allemands dans leurs emplois. Les Alsaciens-Lorrains, qui étaient surtout heureux d'être débarrassés de ceux qui les avaient tant fait souffrir, ne comprirent pas qu'on leur imposât de continuer à obéir à leurs anciens maîtres. L'administration avait une excuse, mais qui ne faisait qu'aggraver son cas : elle n'avait rien prévu, pendant les derniers mois de la guerre, et, dès lors, elle ne disposait pas du personnel entraîné, qu'il lui eût été facile de recruter, si elle s'y était prise à temps, comme les Alsaciens et les

Lorrains résidant en France l'en avaient si souvent et si instamment priée.

Le fonctionnaire allemand est, vis-à-vis de ses supérieurs, d'une souplesse prodigieuse. Il n'en reste pas moins un adversaire sournois de la France. Ayant trouvé des subordonnés aussi maniables, certains chefs de service ne se donnèrent aucun mal pour chercher des remplaçants, surtout parmi les fonctionnaires indigènes, qui, sous le nouveau régime, croyaient avoir quelque droit à un avancement. C'est surtout dans l'administration des chemins de fer, où, sur 40000 employés, il y avait plus de 4000 Allemands, que la première direction refusa d'éliminer les indésirables : « Je défends mes Boches le revolver au poing, » tel est le propos qu'aurait tenu l'ancien chef du service. De fait, la plupart des emplois importants de la direction générale étaient encore, plusieurs mois après l'armistice, occupés par des Allemands, pangermanistes notoires. Chefs de gare et chefs d'équipe allemands, maintenus en fonction, étaient également très nombreux. De là un mécontentement croissant dans la population indigène et surtout dans le personnel des chemins de fer.

Les Allemands, immigrés ou enfants d'immigrés, étaient, en 1913, 400000 environ, alors que le chiffre global de la population d'Alsace-Lorraine était de 1886000 habitants. Or, ces Allemands, du moins ceux d'entre eux qui appartenaient aux classes cultivées, avaient tous accepté la mission de germaniser les « Marches » de l'Ouest. Ils étaient donc pour la France, rentrée chez elle après une absence de quarante-huit ans, les moins assimilables de tous les sujets de l'Empire. Leur laisser une part d'influence très large, c'était s'exposer aux pires mécomptes. L'événement a prouvé que, sans se livrer à une agitation directe, qui aurait pu entraîner pour eux des conséquences fâcheuses, ils surent donner à tous les malentendus, inévitables pendant une période de transition, un caractère anti-national. Je ne citerai qu'un exemple. Il y avait à Colmar un chef de traction allemand, du nom de Ziegler, qui était (le croirait-on ?) préposé à l'examen des candidats au secrétariat des chemins de fer. Or, à la mère d'un de ces candidats, qui l'interrogeait sur les résultats de l'examen de son fils, il fit, fin mars, la réponse suivante : « Votre fils a très bien passé son examen, mais il ne sera néanmoins pas engagé, car il a

commis l'imprudence d'écrire, dans sa demande, qu'il avait pendant la guerre volontairement abandonné les lignes allemandes et s'était engagé dans l'armée française. Or, comme mon chef le dit fort bien, qui fut une canaille (*Schuft*) chez les Allemands, le sera également chez les Français. » Sans commentaires, n'est-ce pas?

Les Alsaciens-Lorrains eurent ainsi à subir, même après la victoire des troupes alliées, la morgue et l'insolence des fonctionnaires allemands. S'ils en marquèrent quelque impatience, ceux-là seuls le leur reprocheront qui ignorent ce qu'ils eurent à souffrir, pendant près d'un demi-siècle, d'être livrés sans défense à ces maîtres étrangers.

Bon nombre d'Allemands ont été expulsés d'Alsace-Lorraine, m'objectera-t-on. C'est exact. Environ 50000 de ces indésirables sont partis ou ont été priés de s'en aller. Il en reste cependant beaucoup trop. Et ici je ne puis pas épargner à mes compatriotes un reproche qui n'est que trop justifié. Les autorités militaires auraient procédé à un nettoyage plus sérieux du pays, si les indigènes d'origine française ne s'y étaient pas souvent opposés : « Toutes les fois que je veux expulser un Allemand, me disait un officier chargé de cette besogne, vingt Alsaciens me demandent en grâce de l'épargner. Qu'on chasse tous les autres, mais pas celui-là. » Relations d'amitié ou d'affaires, petits services personnels rendus jadis, quelquefois liens de parenté par mariage, autant de motifs qui paraissent suffisants à des hommes, trop enclins à substituer leurs petits intérêts privés à l'intérêt général, pour arrêter l'œuvre nécessaire d'épuration.

Ces interventions sont regrettables. Depuis que le mouvement des expulsions s'est ralenti, depuis surtout qu'on a mis en perspective à la plupart des Allemands l'obtention prochaine de la nationalité française, l'audace de ces derniers s'accroît. Ils commencent à relever la tête et à parler en maîtres. On retrouve leur main dans tous les mouvements ouvriers et leur inspiration dans toutes les campagnes anti-françaises. Lors de la grève des tramways de Strasbourg, des officiers français furent maltraités et, sur la place de la gare, un groupe de perturbateurs entonna le *Deutschland über alles*. On ne me fera jamais croire que des Alsaciens aient pu, sans y être poussés par des Allemands, se livrer à ces déplorables manifestations.

Quant au « neutralisme », qui, sans atteindre les masses profondes de la population, exerce ses ravages dans certains milieux instruits, le doute n'est pas permis. Il est inspiré directement par l'Allemagne, qui a trouvé, en Alsace-Lorraine, des complices agissants. Durant les derniers mois, les tracts neutralistes se sont multipliés. Ils sortent de deux officines, celle de Francfort et celle de Baden-Baden, où quelques Alsaciens dévoyés se sont mis au service de « l'Empire républicain » pour essayer de détacher nos deux provinces de la France. J'ai là, sur son bureau, une dizaine de manifestes. L'un d'entre eux, le plus violent, est adressé aux instituteurs d'Alsace-Lorraine. On y prêche ouvertement la révolte. Or, ces excitations à la haine et à l'émeute sont confiées à la poste française, à Strasbourg et à Mulhouse, comme en font preuve les timbres oblitérés ici. Les neutralistes d'outre-Rhin ont donc des comparses en Alsace. Comment se fait-il qu'on ne les ait pas encore découverts et que la poste continue, malgré les avertissements de la presse, à mettre ses services à leur disposition?

Qu'on ne s'y trompe pas, cette agitation malsaine exerce une action déprimante. Si on aime la France, dans les provinces retrouvées, on n'y a pas, dans tous les milieux, une admiration sans bornes pour ses institutions. Il est relativement facile, en agitant par exemple le spectre de la séparation de l'Église et de l'État et celui de la neutralité scolaire, de soulever les méfiances d'une population très croyante. Il n'est pas davantage malaisé de faire croire aux ouvriers qu'ils perdront prochainement le bénéfice des lois allemandes d'assurances et de protection du travail. Les neutralistes ont trouvé des formules dangereuses : « Pourquoi l'Alsace-Lorraine ne formerait-elle pas un État autonome sous le protectorat de la France, sans charges financières, sans service militaire, sans fonctionnaires étrangers ? » Je ne discute pas ces niaiseries (car c'est le seul mot qui convienne), je me borne à les relater, pour bien montrer par quels moyens déloyaux l'Allemagne battue essaye de reprendre sa proie.

La neutralisation de l'Alsace-Lorraine n'a plus aucune chance d'aboutir. Pourquoi dès lors les Allemands ont-ils entrepris cette déconcertante campagne ? Simplement pour que la question alsacienne-lorraine reste ouverte ; pour que, demain, quand ils auront été admis dans la Société des Nations, les

impérialistes de Berlin puissent la soulever à nouveau; pour que, dès aujourd'hui, l'Allemagne, humiliée, mais non résignée à sa défaite, soit persuadée que les « frères de race, » qui habitent entre les Vosges et le Rhin, subissent, en protestant, une domination étrangère.

L'Allemagne a été atteinte dans son orgueil encore plus que dans ses intérêts matériels, par la perte des deux provinces qu'elle avait brutalement annexées. Elle a horriblement souffert en lisant les descriptions des fêtes de la délivrance en Alsace-Lorraine. Ah! si les élections pouvaient lui assurer un semblant de revanche! De là ses efforts désespérés à l'effet de provoquer une réaction, dont elle pourrait s'enorgueillir. Ne dédaignons donc pas cette agitation. Elle n'atteint pas le cœur des Alsaciens-Lorrains, mais elle aggrave les malentendus et agit sur les esprits que l'unitarisme français inquiète.

***

Et cela m'amène tout naturellement à parler d'une des revendications primordiales, et celle-là pleinement justifiée, des Alsaciens-Lorrains, amis de la France, c'est-à-dire, de la nécessité absolue d'un régime transitoire dans les provinces reconquises.

Il est impossible d'introduire en bloc en Alsace-Lorraine la législation française. Trop d'intérêts matériels et moraux légitimes seraient compromis. Une période d'accommodation plus ou moins longue doit donc être prévue. Comment procéder? Deux systèmes ont trouvé des défenseurs. On peut, en effet, imaginer que les départements d'Alsace et de Lorraine étant rattachés à un ministère, celui de l'intérieur par exemple, les Chambres françaises seraient appelées à voter les dérogations au droit français dont la nécessité aurait été reconnue Ce serait là un appareil lent et pesant, qui ne fournirait que de très mauvais travail. Mieux vaut incontestablement (la preuve en est faite) confier le pouvoir législatif, en Alsace-Lorraine, à un Commissaire général qui, appartenant au ministère, est, par le fait même, soumis au contrôle constant du Parlement. En effet, de quoi s'agit-il? De créer un droit nouveau? Non! mais de préparer, par voie de décrets, l'accommodation progressive de la législation alsacienne-lorraine à celle de la France. Nul mieux qu'un représentant officiel de la

République, résidant à Strasbourg, en perpétuel contact avec la population, familiarisé avec les usages du pays, ne peut juger du moment où l'adaptation devient partiellement possible et la préparer. Je ne vois pas les Chambres s'occupant de ces mille détails et obligées d'étudier des problèmes si nombreux et si compliqués. Ceux qui souhaitent la fusion la plus rapide des deux législations devraient donc être les premiers à demander que les pouvoirs les plus larges fussent accordés au Commissaire général. Le Parlement l'a d'ailleurs compris. Il a donné une sanction légale au Commissariat.

Le Commissariat général a cru devoir s'entourer des conseils de quelques personnalités de la vieille France et de l'Alsace-Lorraine. C'est là ce qui a donné naissance au Conseil supérieur, qui siège tous les deux mois à Strasbourg et qui n'a d'ailleurs que voix consultative. Les Alsaciens et les Lorrains ont, à ce propos, fait entendre des critiques justifiées. Les membres du Conseil supérieur sont désignés par le gouvernement, ils ne sont pas élus par la population. On ne pouvait pas, de toute évidence, organiser des élections pendant les premiers mois de l'occupation du pays. Encore eût-il été possible de choisir les membres du Conseil parmi les députés, élus au suffrage universel, de la Chambre alsacienne-lorraine. Rien ne s'opposerait d'ailleurs à ce qu'on donnât encore sur ce point satisfaction à l'opinion publique. Je ne verrais pas non plus, pour mon compte, le moindre inconvénient à ce que le Conseil supérieur fût, après les élections prochaines, composé de conseillers généraux des trois départements nouveaux.

Ce serait là un essai de régionalisme très intéressant et on ne pourrait plus faire à cette assemblée le reproche de ne pas représenter l'opinion moyenne du pays. Toujours est-il qu'il est désirable, pendant la période transitoire, que le Commissaire général prenne l'avis de ses administrés dans des questions vitales intéressant les deux provinces.

*
* *

Parmi ces questions, une des plus irritantes est incontestablement celle de la langue. Je m'y attarderai quelque peu, à cause même de la grande importance qu'y attachent l'administration d'un côté, la population indigène de l'autre. La bourgeoisie alsacienne-lorraine parle couramment le français,

qui fut, depuis plus d'un siècle, et qui resta, sous la domination allemande, la langue des classes cultivées Dans ce milieu, seuls, quelques jeunes hommes des dernières générations font exception à la règle générale. On trouve également, surtout dans les villes et les villages du vignoble, un grand nombre d'agriculteurs et de simples artisans qui ont encore une connaissance et une pratique suffisantes, pour ne pas dire davantage, du langage d'autrefois. 70 à 80 p. 100 de la population d'Alsace (en Lorraine la proportion est moins forte) n'emploient cependant, dans leurs relations de tous les jours, que le dialecte alsacien. On peut le regretter, mais le fait indéniable est là.

Les gouvernéments de la Restauration, de la monarchie de Juillet, et du Second Empire ne s'étaient-ils pas montrés négligents dans la question de la langue en Alsace et dans la Lorraine alémanique? On l'a prétendu; mais la discussion rétrospective de cette carence officielle ne présente plus aucun intérêt. Les Allemands n'eurent en tous cas aucune peine à faire disparaître les vestiges très superficiels de l'enseignement français. Il faut d'ailleurs reconnaître qu'ils s'y employèrent avec leur brutalité coutumière. Nous nous trouvons donc, en bien des communes, en présence d'une population pour laquelle le français est une langue complètement ignorée. Il est cependant de toute nécessité que les réintégrés ne croupissent pas indéfiniment dans une ignorance qui les priverait, même au point de vue de leurs intérêts matériels, de tous les avantages du retour à la Mère-Patrie.

Reste à savoir comment on arrivera le mieux et le plus rapidement au résultat souhaité, en tout premier lieu, par les habitants des provinces retrouvées. On a créé des cours d'adultes, mais en nombre insuffisant. Quant à l'école, qui a, elle avant tout, la mission de propager la langue nationale, une polémique ardente s'est engagée sur les méthodes à employer.

Deux théories sont en présence. Les partisans de l'une préconisent l'emploi exclusif de la méthode directe. Les défenseurs de l'autre voudraient qu'on donnât d'abord l'enseignement grammatical dans la langue maternelle et puis que, par voie de comparaison, on en vînt ensuite à l'enseignement du français.

En faveur de la méthode directe semble militer le fait que, dans les cent dix communes alsaciennes occupées depuis 1914 par les troupes françaises, elle a donné d'excellents résultats.

La situation, dans ces communes, était cependant exceptionnelle. Il s'y trouvait, pendant les cinq années de guerre, plus de soldats que d'habitants civils, autant de précepteurs pour les enfants, qui, ainsi que l'expérience l'a prouvé, parlent plutôt la langue de la rue que celle de la famille. Or, dans les communes rurales de l'Alsace et de la Lorraine retrouvées, il n'y aura pas de garnisons. Dès lors l'oreille des enfants ne pourra pas s'accoutumer à une langue dont l'emploi leur restera par ailleurs complètement étranger.

Un autre élément vient compliquer le problème. Le corps des instituteurs, étant composé presque entièrement d'Alsaciens-Lorrains d'origine française, l'administration a fort sagement maintenu tous ces fonctionnaires dans leur emploi. Or, bon nombre de ces instituteurs n'ont qu'une connaissance rudimentaire du français. Ils mettent une évidente bonne volonté à combler les lacunes de leur éducation ; mais leurs progrès seront lents et leur enseignement en souffrira. La langue ne doit d'ailleurs pas être l'unique préoccupation du maître. Celui-ci peut-il utilement enseigner l'histoire, la géographie, les mathématiques en se servant d'un autre véhicule que celui de la langue maternelle ? Le clergé ne consentira pas, lui non plus, à donner l'enseignement religieux, qui repose sur des concepts abstraits, en une autre langue que celle qui est d'usage courant dans le pays.

Ces objections, présentées par les partisans de l'enseignement donné d'abord en allemand, sont défendables. Il est de toute évidence qu'on ne pourra pas transformer l'Alsace-Lorraine en un pays de langue française par un coup de baguette magique. Là encore il faudra beaucoup de patience et des expériences répétées pour arriver au but que tous désirent.

Cette question angoissante de la langue ne se pose pas seulement à l'école. La grève des cheminots lorrains l'a prouvé. Un chef de dépôt, venant de France, avait, disait-on, invité à passer le Rhin des subordonnés indigènes, dont l'attitude lui déplaisait. Il s'est depuis lors défendu d'avoir tenu les propos qu'on lui prêtait ; mais il faut bien reconnaître que si, en l'occurrence, il fut innocent, d'autres Français de la vieille France ont souvent singulièrement abusé de l'expression blessante de « Boche » lorsqu'ils se querellaient avec des Alsaciens-Lorrains

d'origine française. Ces excès de langage produisent, sur l'ensemble de la population, un effet désastreux.

A Metz l'affaire devait avoir des conséquences très graves. Le syndicat des cheminots exigea le renvoi de l'employé accusé d'avoir insulté les mécaniciens, et, comme on ne lui donna pas satisfaction immédiate, la grève fut proclamée et tout le trafic suspendu pendant plusieurs jours sur le réseau lorrain. L'administration finit par céder. Or, voilà que les cheminots demandent qu'on ne leur donne plus de chefs ignorant la langue allemande. C'est là une prétention excessive et qui est en contradiction flagrante avec une autre revendication du syndicat, la nationalisation du réseau d'Alsace-Lorraine. En effet, si ce réseau devient réseau d'État, c'est sur les lignes de l'Ouest qu'il faudra recruter le personnel supérieur et il y a tout lieu de supposer que les employés parlant l'allemand doivent y être peu nombreux. Les mêmes cheminots sont, d'un autre côté et à bon droit, désireux de voir disparaître les fonctionnaires allemands qui les commandent. L'administration se trouve dès lors devant un problème insoluble.

Il est certain que les employés moyens qui entrent en relations directes avec le petit personnel, devraient déjà, dans l'intérêt du service, parler la langue de ce dernier. En cherchant bien, surtout sur le réseau de l'Est, où les Alsaciens sont très nombreux, il eût été facile de donner satisfaction, sur ce point, aux cheminots des deux provinces reconquises. Peut-être s'est-on laissé entraîner, là comme ailleurs, à subir le régime des recommandations, au lieu de s'occuper exclusivement des compétences. Et puis, n'a-t-on pas négligé de donner de l'avancement, quand cela était possible, au personnel indigène ? Je pose simplement ces questions, sans essayer d'y répondre.

Il faut, de toute nécessité, tenir compte du fait que les petits fonctionnaires, en Alsace-Lorraine, n'ont pas la pratique courante de la langue française. Ils y arriveront ; mais qu'on leur laisse le temps de l'acquérir. Toute précipitation, toute impatience ne pourrait que nuire au but qu'on se propose.

Cela posé, je tiens à protester contre les entreprises des germanophiles sournois qui voudraient se servir du problème linguistique pour se livrer à la plus pernicieuse agitation. Quand, par exemple, ces théoriciens de « l'Alsace-Lorraine aux Alsaciens-Lorrains » exigent que les sentences des tribunaux et les

actes notariés soient rédigés en allemand, ils dépassent la mesure. Le français est devenu la langue officielle du pays : il le restera. J'admets fort bien qu'on choisisse, comme juges de bailliages (l'équivalent approximatif des juges de paix français), des juristes qui parlent le dialecte alsacien. Je trouve encore tout naturel que, dans les tribunaux régionaux, il y ait des magistrats capables d'interroger les prévenus et les témoins dans leur langue maternelle. Il est indispensable qu'un notaire de campagne puisse s'entretenir avec ses clients sans recourir à l'office d'un interprète. Mais les actes officiels doivent être rédigés en français. Rien n'empêchera, pendant un certain temps, de délivrer, à ceux qui en exprimeront le désir, une traduction certifiée conforme à l'original.

Il est tout aussi dangereux de vouloir prétendre que l'Alsace et la Lorraine, étant des pays frontières, doivent rester indéfiniment des pays de « double culture, » et d'essayer de donner, sous ce fallacieux prétexte, un caractère linguistique mixte à l'enseignement secondaire et supérieur.

En ces questions, qui intéressent avant tout la vie nationale, on ne saurait procéder avec trop de mesure, mais aussi avec une logique trop rigoureuse. Bon nombre d'Alsaciens et de Lorrains ne possèdent pas encore suffisamment la langue française. On devra largement tenir compte de cette lacune, dont ils ne sauraient être rendus responsables. Mais le but à poursuivre méthodiquement est et doit rester de leur assurer cette connaissance par les moyens les plus appropriés et dans les délais les plus courts. L'intérêt des désannexés, comme celui de la France l'exigent.

Pour l'heure, de même qu'une législation transitoire s'impose, le Commissariat général devra, autant que cela sera possible, faire appel, pour le recrutement du personnel administratif, à la « main-d'œuvre » indigène, et cela pour deux motifs : d'abord parce que les fonctionnaires venant du reste de la France ignorent tout des institutions de nos deux provinces, et ensuite parce qu'il est indispensable que les représentants de l'autorité puissent s'entretenir avec leurs administrés. Les échanges de personnel, qui se font couramment entre les autres départements, deviendront possibles plus tard, quand l'assimilation sera plus complète.

On m'objectera peut-être qu'avec ce système l'assimilation

souhaitable et souhaitée sera plus lente. C'est probable; mais ne devons-nous pas désirer qu'elle se fasse sans heurts? Il faut avant tout qu'une opposition d'intérêts ne devienne pas une opposition nationale. Or, au train où nous allions pendant les premiers mois qui ont suivi l'armistice, la France aurait payé les frais des maladresses de ses représentants.

*
* *

Je considère, d'ailleurs, comme un devoir, de proclamer hautement que, depuis l'arrivée de M. Millerand à Strasbourg, l'administration a fait preuve de la plus grande bienveillance, vis-à-vis de la population indigène. La France a sacrifié plus de deux milliards pour la valorisation de la monnaie allemande circulant dans les deux provinces reconquises et des dépôts ouverts se trouvant dans les banques d'Alsace-Lorraine. Ont été nommés à des postes de juges et de notaires tous les jeunes juristes du pays, même ceux qui, d'après le droit allemand, n'avaient pas toutes les qualifications exigées pour ces emplois. Professeurs et instituteurs ont été titularisés. Le ravitaillement du pays a été remarquablement organisé. Le fonctionnement des lois sociales est assuré.

En somme, s'il y a des tâtonnements, il ne faut pas oublier que tout était nouveau, en Alsace-Lorraine, pour ceux qui avaient été appelés, sans préparation, à administrer le pays, et qu'on ne saurait mettre en doute le zèle qu'ils ont apporté à s'adapter à ce milieu d'eux inconnu. La France a retrouvé ses provinces perdues à une heure particulièrement difficile. Elle saignait par mille plaies. Sa fortune était atteinte, les meilleurs de ses enfants avaient disparu. Le problème financier se compliquait de celui de la vie chère et de celui de la crise de production. Elle ne pouvait pas se donner tout entière à son œuvre de restauration dans les provinces enfin retrouvées. Par ailleurs, l'Alsace-Lorraine sortait elle-même d'une longue période de servitude qui, pendant les cinq années de guerre, avait dépassé le dernier degré de l'ignominie. Elle avait trop souffert pour ne pas trop espérer de sa libération définitive.

Il est deux éléments qu'il ne faut jamais perdre de vue, quand on étudie la situation actuelle entre les Vosges et le Rhin. L'exercice de la liberté exige un certain apprentissage. La presse alsacienne-lorraine qui, sous le régime allemand, était

soumise à un contrôle très rigoureux, a pu, du jour au lendemain, juger les hommes et les choses sans plus risquer ni amendes, ni prison, ni suppression. Elle en a parfois abusé. Il lui est arrivé, au lieu d'éclairer ses lecteurs sur les difficultés du moment, d'exciter les passions et les convoitises, sans souci du contre-coup que pourraient avoir ces critiques violentes sur l'opinion publique en Allemagne et même en France. La surenchère électorale n'est, sans aucun doute, pas étrangère à ces excès de plume. Ceux-ci n'en sont pas moins regrettables.

L'attitude des partis politiques en Alsace-Lorraine s'explique encore par une autre considération d'ordre général. Dans l'Allemagne impérialiste, (et c'est la seule qu'aient connue les Alsaciens-Lorrains), les programmes étaient rigides, intransigeants, absolus. Pourquoi? Parce que les partis n'étaient jamais appelés à les appliquer pratiquement, le gouvernement ne sortant pas des majorités parlementaires. Dès lors, chacun pouvait s'offrir la fantaisie de construire l'État idéal de ses rêves. Cette constatation n'est pas de moi, je m'empresse de le dire, elle est du prince de Bülow. La démocratie française ignore les gouvernements autocratiques. Les partis peuvent tous arriver au pouvoir. De là l'impérieuse nécessité, pour ceux qui ne renoncent pas à l'exercer, de présenter aux électeurs des programmes réalisables, dans le lieu et dans le temps, s'il m'est permis de m'exprimer de la sorte.

On ne l'a peut-être pas encore compris en Alsace-Lorraine, où les anciens théoriciens, faisant foin de ce qui existe, continuent à se livrer à des spéculations sur ce qui, idéalement, devrait être. Un peu de réalisme serait nécessaire. On y viendra. Les deux provinces de l'Est traversent ce que les Allemands appellent une « crise d'enfance ». Avec le bon sens qui caractérise leur population, elles auront tôt fait d'en triompher.

E. Wetterlé.

LES CONSPIRATIONS
DU
GÉNÉRAL MALET

III [1]

LE CONSPIRATEUR DE 1812

« Sire, écrit Malet à l'Empereur le 23 octobre 1808, de la maison de détention de la Grande-Force, il n'est pas un Français éclairé, ami de son pays, qui ne rende de continuelles actions de grâce à Votre Majesté pour le degré de gloire et de prospérité auquel la France s'est élevée depuis son avènement au gouvernement de l'Empire.

« Plus il apprécie le bien-être et la tranquillité dont il jouit, qu'il sait ne devoir qu'au génie et aux vertus extraordinaires de Votre Majesté, plus il doit craindre la perte d'un bien inestimable.

« Un sentiment de reconnaissance identifié avec l'amour de lui-même lui fait donc sans cesse tourner les yeux vers Votre Majesté. Il ne peut s'empêcher de penser, et quelquefois de dire : *Que deviendrions-nous si nous perdions l'Empereur?*

« Cette crainte, Sire, est d'autant mieux fondée que l'on connaît l'intrépidité de Votre Majesté qui, toujours avide de gloire, veut toujours se trouver à la tête de son armée, et en partager les dangers comme le dernier de ses soldats.

« Ne trouvez donc pas mauvaises, Sire, les justes craintes de ces Français, puisqu'elles n'ont pour mobile que l'amour de

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 septembre.

votre personne et la prévoyance des malheurs qui menaceraient la patrie, si elle avait celui de vous perdre avant qu'un long règne ait pu consolider l'ouvrage de Votre Majesté.

« Je me glorifie d'avoir partagé ces craintes qui étaient devenues assez générales au moment du départ de Votre Majesté pour l'Espagne, où l'on savait les esprits en effervescence.

« On m'avait assuré qu'il s'en était déjà répandu de pareilles pendant la campagne que Votre Majesté venait de faire en Pologne. J'ai pu être frappé de ces craintes et parler de ses suites avec quelques amis, mais jamais d'une manière répréhensible comme quelques intrigants l'ont rapporté à M. le préfet de police qui m'a paru avoir mis un peu de précipitation dans les mesures acerbes qu'il a employées vis-à-vis de moi, en faisant dépouiller ma maison des effets les plus précieux : même de mes décorations militaires et de la Légion d'honneur, ce à quoi j'ai été le plus sensible.

« Après avoir eu ce tort envers moi, il était naturel qu'il cherchât à me faire considérer comme criminel pour n'être pas lui-même coupable d'abus de pouvoir.

« J'ai adressé ma réclamation à S. Exe. le ministre de la Police pour lui faire connaître encore plus en détails les motifs auxquels j'attribuais l'oppression sous laquelle je me trouve depuis cinq mois détenu au secret.

« N'ayant rien obtenu par ce moyen, je prends la liberté, Sire, d'avoir recours à Votre Majesté, pour réclamer sa justice, sa clémence, en la priant d'avoir égard à mes cinquante ans de service.

« Je suis, Sire,

« De Votre Majesté,

« Le très humble, très dévoué et très fidèle sujet,

« *Le Général :*

« MALET. »

Cette supplique où le ton du début contraste avec celui de la fin, où la magnificence des flatteries s'équilibre mal avec l'âpreté des réclamations, n'eût point manqué d'une certaine habileté hardie dans sa rudesse adulatrice, si Napoléon n'avait eu sa conviction établie, aussi bien sur les mérites de son auteur que sur la valeur respective du ministre et du préfet de police. S'il eût pensé que Malet eût pu être utile, il n'eût point

hésité à l'employer comme il en employait tant d'autres qui avaient conspiré sa mort, qui avaient pillé effrontément partout où ils avaient passé, et qui professaient sur la délicatesse des doctrines singulièrement libérales, mais il avait formellement et définitivement jugé Malet, comme un homme sans valeur militaire et sans valeur morale. Il le laissa donc où il était, et Malet passa à la Grande-Force la fin de l'année 1808, et les premiers mois de 1809. Il y fut maintenu par délibération prise par l'Empereur, dans ses conseils secrets des 3 et 18 avril 1809.

N'a-t-il pas participé un peu plus tard à une conspiration dont l'énoncé est tellement puéril qu'on serait tenté de n'y voir qu'une fable d'un apprenti policier? Voici ce qu'on en sait : Un nommé Sorbi, se disant Romain prétendant être venu ou avoir été envoyé d'Espagne duquel Fouché semblait avoir attendu quelque lumière sur les événements, puisqu'il l'avait fait interroger par Maillocheau, son secrétaire de confiance, puis par Desmarets, a été transféré à la Force, en septembre 1808. Durant le séjour qu'il y a fait, il a connu Malet, Gariot, Corneille et Gindre, qui y étaient tous détenus. Que se passa-t-il entre eux? Dans un mémoire qu'il présenta par la suite au ministre de la Police, Sorbi rapporte longuement les ouvertures qui lui furent faites, et discute quel moment aurait été le plus favorable pour écrire à S. Exc. le ministre, et l'informer : « Je décidais, dit-il, de jouer un rôle convenable avec eux jusqu'à ce que j'aurais des preuves sûres pour pouvoir en faire mon rapport à Son Excellence, malgré la crainte que j'avais que la police ne fût instruite par d'autres avant moi. » Il accepta donc avec un empressement de bon aloi les déjeuners des conjurés et il eut avec Malet, « qui, par son grade, semblait le chef quoiqu'il fût le moins enragé, » des conversations qu'il jugea à propos « d'établir en forme de dialogue pour dire la pure vérité, mot pour mot, et sans détour... »

Ayant ainsi obtenu ces « vérités importantes, » Sorbi « écrivit à M. Desmarets en lui disant qu'il avait quelque chose à lui communiquer qui regardait l'État. » Desmarets le fit chercher, et enregistra ses dires de sa propre main. Depuis lors, Sorbi paraît avoir accepté une version où le rôle que Malet devait jouer était davantage développé, mais dont on ne trouve pas trace dans ses notes. La voici : Malet, s'échappant de la Force le dimanche 29 juin, devait se présenter en grande tenue,

précédé d'un tambour et d'un porte-drapeau, devant l'église Notre-Dame, où devait être chanté un *Te Deum* pour la prise de Vienne. Les portes étant fermées et gardées par des conjurés, le gouvernement entier eût été capturé d'un seul coup de filet; Malet eût repris alors les formules de sa conspiration de 1808, forçant les uns à signer les ordres qu'il leur dicterait, les autres à les exécuter, etc.

Tout était-il ici, comme on serait tenté de le croire, de l'invention de Sorbi? Une déposition étrange de Rigomer Bazin, arrêté le 22 juin pour avoir rompu son ban d'exil, semblait y apporter quelque confirmation. Bazin affirmait que l'union des royalistes et des républicains était conclue contre l'Empereur, et rapportait les conversations engagées entre les agents les plus actifs des partis d'opposition. Tout cela était vraisemblable, mais on n'attacha point à ces révélations une importance majeure : on prit seulement des précautions « pour prévenir cette incartade » et Malet y gagna d'être transféré à Sainte-Pélagie.

De Sainte-Pélagie, le 18 août, il adresse une lettre d'instances à Fouché. Il réitère le 9 octobre par une lettre à Savary. Il demande d'être éloigné de Paris sur « sa parole d'honneur de n'y revenir que lorsque Son Excellence le jugera convenable. » Le 4 janvier 1810, il écrit au préfet : « Ma santé, très délabrée depuis la maladie que j'ai faite à la Force et qui se prolonge beaucoup plus que je n'aurais dû l'attendre, me force à vous demander, monsieur, de vouloir bien me faire transférer dans la maison de santé de M. Dubuisson, barrière du Trône, où je pourrai attendre d'une manière plus décente et plus salubre, le moment où la justice de l'Empereur daignera s'étendre jusqu'à moi. Les marques d'intérêt que vous avez bien voulu me donner dans le temps, monsieur, et qui sont restées sans effet, sûrement parce que vous n'avez pu faire mieux, me donnent la confiance que vous voudrez bien m'accorder une chose exigée par le dépérissement de ma santé et réclamée par l'humanité. »

Cette demande, en date du 4 janvier, fut agréée le 12; *accordé pour qu'il reste en détention.* Malet fut donc transféré dans cette maison Dubuisson, au haut du faubourg Saint-Antoine. C'était près de la barrière du Trône, au coin de la petite rue Saint-Denis-Saint-Antoine, une vaste construction se

développant en équerre sur les deux rues et accompagnée d'un grand enclos. On y trouvait une vie confortable, « une espèce de bien-être qui ne pouvait que concourir à l'amélioration de la santé, » une demi-liberté qui allait jusqu'à tolérer les sorties clandestines et qui autorisait toutes les visites sans aucun contrôle; une société choisie où figuraient, en dehors des malades, MM. de Polignac, le marquis de Puyvert, M. Bertier de Sauvigny, l'abbé Lafon : c'étaient bien des avantages. L'ancien aide de camp du prince de Broglie, le protégé du vicomte de Beauharnais et du duc de Biron, ne pouvait manquer de se plaire en une société qui correspondait à ses anciennes habitudes; mais il tenait à la liberté pour bien des raisons, dont la première était sans doute la difficulté, sinon l'impossibilité, de payer sa pension.

Sa femme et lui multiplient vainement les requêtes aux ministres. Tantôt Mme Malet, prenant les choses du côté léger (14 mars), s'étonne que son mari soit « détenu pour quelques propos indiscrets; » tantôt Malet entreprend l'apologie de sa conduite depuis l'Empire : de sa conduite en Charente, en Vendée, dans les États pontificaux. « Puisqu'elle est méconnue, écrit-il à l'Empereur le 3 juillet, ou que peut-être les services que j'ai été assez heureux de rendre à Votre Majesté ne sont jamais parvenus à sa connaissance, je crois utile de les lui retracer le plus brièvement possible, d'y joindre ci-après le mémoire en la suppliant d'y donner un instant d'attention; » et, exposant qu'il ne s'est pas seulement « renfermé dans les bornes de son devoir, mais qu'il a saisi toutes les bonnes occasions de prouver à Sa Majesté son zèle et son dévouement, » il demande l'autorisation de se retirer à l'Ile-de-France où une de ses belles-sœurs était établie, et d'y toucher sa solde de retraite.

Il adresse le même jour à Savary, successeur de Fouché, une lettre analogue où il invoque « le zèle et le dévouement qu'il a apportés dans tous les temps à servir Sa Majesté; » il demande, le 9, au préfet « de bien vouloir faire un rapport favorable à S. Exc. le ministre de la Police, pour faire terminer une affaire que, dit-il, vous jugez comme moi, avoir duré bien longtemps. » Le 10, Mme Malet écrit au ministre, qui s'est retranché derrière la décision prise par Fouché, et elle essaie d'élever un conflit entre Savary et son prédécesseur. « Le duc d'Otrante, dit-elle, compromis lui-même par les intri-

gants qui ont rêvé cette conspiration, n'a pas cru devoir se porter pour juge dans une affaire où il se regardait comme partie; c'est sur quoi il s'est expliqué très positivement dans mille conversations, ainsi que sur l'opinion qu'il avait de l'innocence de mon mari. »

Dubois, duquel l'affaire dépend, adopte les conclusions du rapport que lui présente, le 12 juillet, Boucheseiche, le principal fonctionnaire de son administration. « L'ex-général Malet, a écrit Boucheseiche, prie M. le conseiller d'État de faire au ministre un rapport en sa faveur. Cet ex-général est du nombre des prisonniers d'État dont Sa Majesté a prononcé la maintenue en détention. Il a été compris dans l'état fourni le 9 février 1810, avec note indicative des motifs de sa détention. Le 28 mars dernier, lorsque le ministre demanda qu'on lui indiquât les individus qui, en considération du mariage de l'Empereur, paraissaient devoir être mis en liberté, l'ex-général Malet fut compris au travail; mais M. le conseiller d'État, préfet, estima qu'il devait rester encore détenu dans la maison de santé où il est maintenant. Le ministre ne provoquant point de rapport sur lui, on estime qu'il n'y a aucun motif plausible pour en faire un, et qu'il y a lieu d'attendre l'époque annuelle où l'on présentera le travail général sur tous les détenus par mesure de haute police. »

Malgré cette décision qui ne semblait laisser aucun espoir, Malet écrit au bout d'un mois (10 août) à Savary, pour lui témoigner sa profonde reconnaissance des démarches qu'il a bien voulu faire auprès de Sa Majesté. Il voit avec regret que les préventions que l'on a cherché à donner contre lui à Sa Majesté sont enracinées dans son esprit; mais il compte sur le ministre pour faire valoir près d'elle les services rendus et ceux qu'il serait encore disposé à rendre.

Une supplique de Mme Malet, en date du 11 juillet 1811, est la dernière qui ait été publiée jusqu'ici. On ne saurait douter qu'il ne s'en trouve d'autres, car, entre 1811 et 1812, Malet est dans une situation chaque jour plus difficile.

On a vu qu'il disait ne pouvoir profiter des congés qui lui étaient accordés s'ils n'étaient à solde entière; les malversations qu'il avait commises à Rome étaient le fait d'un besoigneux plus que d'un déprédateur. Il n'avait point de fortune personnelle, et il paraissait avoir dissipé de longue date le petit bien

dont il avait hérité vers 1791. La pension qu'il payait chez Dubuisson ne pouvait manquer d'être forte, sans atteindre aux prix de Belhomme. Il avait à entretenir, rue de l'Université, 46, le ménage de sa femme, laquelle avait au moins une femme de chambre. Son fils était placé en province et ne manquait point de coûter; pour subvenir à tout, il n'avait que son traitement de réforme ou de retraite. Encore était-il fort aventuré! Le 29 janvier 1810, le ministre de la Guerre a posé cette question à l'Empereur : Faut-il priver de tout traitement le général Malet ou lui payer les deux tiers de sa solde de retraite? Et l'Empereur a répondu : « Ce misérable doit être privé de tout traitement. » Si quelque somme lui est payée, c'est donc malgré la volonté de l'Empereur. Aussi est-il aux expédients. Quelque intérêt qu'il ait à être en règle avec Dubuisson, qui, déjà fort las de la surveillance et des ennuis que lui causent les prisonniers politiques, n'aspire qu'à s'en débarrasser, trouvant les fous d'un bien meilleur rapport, il est en retard de plus de 1 200 francs sur sa pension alimentaire. Le 23 octobre 1812, il a douze francs en poche, et c'est toute sa fortune. A ce mobile d'argent qui sans doute est principal, il faut adjoindre une forme d'ambition qui n'est pas sans doute éloignée d'être délirante.

Qu'il prise haut sa valeur militaire et les services qu'il a rendus, on ne saurait en douter. Aussi bien a-t-il fait ses preuves à l'armée d'Italie, à Angoulême, à Naples et à Rome. La façon dont il envisage ses actes n'est ni celle de ses supérieurs, ni celle de ses égaux; il ne l'estime pas moins la seule conforme à la réalité. Par suite, il se tient victime d'une grave injustice, puisqu'il est gardé en prison, qu'il n'est ni employé, ni promu. Un de ses premiers actes, en 1808, a été de réparer une telle iniquité et de se décerner le grade de général de division. C'est le moins qu'il ait pu faire; mais cette troisième étoile n'était point fixe.

On a pu juger à l'abondance de ses suppliques et au ton qu'il a adopté, qu'il s'estime victime d'un abus d'autorité. Il commence ses pétitions avec un calme affecté, il poursuit par des flatteries grossières, puis il tourne à la violence et, pour peu, il injurierait et menacerait. C'est là exactement sa formule : elle est connue.

LA FORMATION DU COMPLOT

Il dira plus tard : « L'homme qui souffre depuis longtemps de ne recevoir aucune réponse aux *justes* demandes qu'il fait, est très disposé à saisir la première occasion pour sortir de l'oppression et de l'esclavage. » Il apparaît donc comme un *persécuté*. Ce délire est, chez lui, comme chez beaucoup d'individus de son espèce, accompagné d'une imagination très développée, s'exerçant à serrer les réalités. Il n'écrit point le roman qu'il conçoit, il veut le vivre; il en étudie tous les détails de façon qu'aucun ne donne prise à la critique : Chacun doit être vraisemblable, et la chaîne doit se dérouler sans grincer et sans gripper à un moment. Pour le plan général, il n'a point à l'inventer : il n'a qu'à reprendre et à perfectionner celui de Servan tel qu'il fut mis au carreau en 1808. Malet ne saurait trouver mieux, et jamais les circonstances ne furent aussi favorables. Dès qu'il s'agit de tenter, par un coup de surprise, de mettre la main sur le Gouvernement, il importe que Napoléon soit le plus loin possible : or, il n'est plus, comme en 1808, à quatre jours de Paris, mais à plus de quinze, peut-être à dix-huit ou dix-neuf. Cela fait un grand mois pour l'aller et le retour : que ne peut-il se passer en un mois et si la révolution est consommée au premier jour, n'aura-t-elle pas eu le temps de se consolider de façon à résister victorieusement à Napoléon arrivant du fond de la Russie?

Les nouvelles de l'armée ne parviennent plus à Paris; les plus alarmantes peuvent, doivent trouver créance. Si, lors d'Eylau, Servan a imaginé son plan d'attaque, et s'il a trouvé alors l'occasion bonne, qu'est-ce à présent? Quels bruits de défaite et de désastre ne peut-on répandre dans le public? Napoléon mis hors la loi par le Sénat, c'était peu croyable, Napoléon tué ou assassiné, c'est mieux. — Et allez-y voir! — Cela supprime les considérants déclamatoires et jette les gens en pleine réalité, — deuil pour les uns, joie pour les autres, inquiétude pour tous; et du même coup on leur offre le remède, — un Gouvernement tout constitué, un gouvernement d'*union libérale*, une coalition d'opposants appartenant à tous les partis! Quelle résistance rencontrera-t-on dès qu'on aura surmonté la première difficulté, celle de se procurer un pelo-

ton, une compagnie, un régiment? — Cambacérès, archichancelier, investi de l'apparence de l'autorité pour l'expédition des affaires courantes, mais n'ayant le droit ni de prendre une initiative, ni de signer un décret, craintif, timoré, sensé certainement, et assez dévoué au régime qui l'a comblé, mais point de façon qu'il y risque sa vie ou sa fortune. Les deux hommes dont dépendait jadis la tranquilité de Paris et de l'Empire, Fouché et Dubois, ont été disgraciés : celui-ci on ne sait pourquoi ; celui-là, on le sait trop. Fouché a été remplacé par un gendarme d'élite, Savary, duc de Rovigo, fidèle pour le moment, plein de ménagements pour les nobles conspirateurs, parents ou alliés de sa femme née Faudoas. Pour les autres, cassant et brutal. Il lui manque le doigté. Quant à M. Pasquier, le nouveau préfet de police, c'est bien plus grave. Il fait aux dépens de l'Empire, son apprentissage. Napoléon n'a point manqué d'être séduit par l'idée de rattacher à son système un des noms connus du Parlement. Il a Daguesseau, Molé, Séguier; Pasquier fait bien. Mais si Dubois, malgré son comté, n'avait point les formes, la politesse et la grâce de M. le baron Pasquier, il savait son monde, voyait gros, peut-être, mais net, et sa surveillance n'eût pas été mise en défaut par des relations mondaines.

De ce côté, donc, avantages incontestables. En 1808, Malet avait renoncé au mouvement à cause de la présence de plusieurs milliers d'hommes de la Garde Impériale. Il n'y avait plus à présent de dépôts à Paris; les dépôts étaient à Rueil, et à Courbevoie. A Paris, il y avait les deux bataillons et l'escadron de la Garde de Paris, seule troupe ayant une valeur, mais très éprouvée dans la campagne de Pologne, et surtout en Espagne, où elle avait été employée fort contre son gré. Cette troupe qui avait compris deux régiments, était réduite à un seul, commandé par le colonel Rabbe dévoué à l'Empereur, un des juges du duc d'Enghien, récompensé alors par une forte gratification, mais fatigué et portant mal ses cinquante-cinq ans. Les Vétérans (2 bataillons) avaient montré en la personne de Bournot, chef de bataillon, quel était l'esprit de certains officiers. Les quatre cohortes de Garde Nationale (nos 1, 8, 9 et 10) n'avaient aucun esprit militaire; elles étaient commandées par des chefs de bataillon de l'armée, formées d'hommes exemptés, réformés ou rachetés de la conscription, appelés à

un service momentané de place, et ne pouvant, d'après la loi, être employés hors des frontières de l'Empire. Les officiers supérieurs rappelés de la retraite, ou y touchant, étaient trop vieux et trop fatigués pour faire la guerre; les jeunes, engagés malgré eux à un service qu'ils avaient le plus possible esquivé, n'avaient aucune expérience, et vivaient dans la terreur de règlements qu'ils connaissaient à peine, et qu'ils craignaient à chaque instant de transgresser. C'étaient là pourtant, ces cohortes, la force principale de la garnison, car il n'y avait guère à compter sur les dépôts d'infanterie fort vides alors, et la gendarmerie d'élite, comme la gendarmerie départementale, était hors de cause. A la vérité, ces forces minimes étaient aux ordres d'un homme qu'on n'intimiderait point facilement, et qui, depuis vingt-trois ans, avait, aux premières loges, assisté ou participé à toutes les révolutions. Et autour de Hulin, des hommes de même espèce, ayant fait à Paris toute leur carrière, et tenant moins à l'armée qu'à la police militaire. Les dépôts de la Garde Impériale, n'étaient point aux ordres d'Hulin, mais du général Deriot; quant aux troupes chargées, à Saint-Cloud, de la garde de l'Impératrice et du Roi de Rome, elles se trouvaient, aux termes de l'Étiquette, sous le commandement du chevalier d'honneur de Sa Majesté. C'était le comte de Beauharnais, et sa valeur morale était à la hauteur de son activité militaire.

Les cartes étaient donc meilleures qu'elles n'eussent été en 1808. Malet était déterminé à jouer le même jeu, mais il avait perfectionné son plan, et, en écartant tout complice conscient, il s'était garé des dénonciateurs. Il se souvenait du général Guillaume. Par là, dans l'exécution, il ajoutait aux difficultés qui déjà paraissaient insurmontables, une difficulté nouvelle : mais, dès 1808, ne pensait-il pas à n'instruire que presque au dernier moment les généraux qu'il avait destinés pour être ses collaborateurs? La combinaison reposait tout entière à présent sur un coup de surprise, sur la créance acquise, sur l'ambition et la cupidité satisfaites. Des grades et de l'argent, cela suffirait pour entraîner la plupart des officiers supérieurs de la place et de la garnison. Moyennant un fonds imaginaire de quatre millions, qu'il distribuerait par bons de cent mille francs, moyennant quelques étoiles qu'il ferait tomber sur les épaulettes à graines d'épinard d'un certain nombre de colonels ou

même de commandants, il pensait qu'aucun ne résisterait.

Pour les rôles principaux, il lui fallait quelques officiers généraux dont le mécontentement lui assurât le concours. Par Ducatel, son ancien guichetier de la Grande Force, auquel il avait promis une bonne place, et qui venait le voir fréquemment, il était renseigné sur les prisonniers d'État qui se trouvaient à la prison attendant, les uns, leur départ pour l'exil, les autres, leur renvoi devant une juridiction donnée. Ducatel était à ce point de vue un auxiliaire singulièrement précieux.

Il fallait que Malet se renseignât sur le régiment qu'il comptait employer. Au départ, ce serait une des cohortes, la 10e, qu'il comptait tromper, séduire, et enlever sans grand'peine, étant données l'ineptie du chef de bataillon commandant, l'inexpérience ou la lassitude des officiers, la faiblesse des cadres, la disposition des hommes. Mais ensuite, le régiment de la Garde de Paris était une troupe militaire où abondaient les anciens soldats et dont il s'agissait de connaître les officiers et les sous-officiers de façon que, si l'on obtenait au premier coup de surprise l'aveu du colonel, les ordres se trouvassent immédiatement répartis entre les compagnies sans que le chef de corps, ni les chefs de bataillon eussent à s'en mêler.

LE PERSONNEL AU COMPLET

Ce fut là qu'intervint, de façon à rendre réalisable la conspiration demeurée jusque-là imaginaire, un des commensaux de Malet, l'abbé Lafon. Ce Jean-Baptiste Lafon, était né à Pessac-sur-Dordogne en 1774. Son père brûlait des eaux-de-vie qu'il vendait à des négociants de Bordeaux. Après de bonnes études pédagogiques, il avait reçu les ordres mineurs, mais n'avait point été ordonné ; il avait entrepris des éducations particulières, ainsi chez M. Marilhac négociant à Bordeaux ; il s'était activement mêlé au mouvement royaliste et religieux, dont l'instigateur était M. Alexis de Noailles, à présent réfugié en Suisse. Il avait formé à Bordeaux « une secte de Congréganistes, » dont le dévouement lui était entièrement acquis. Parcourant ensuite les provinces de l'Ouest, il y avait recruté des prosélytes, constituant des associations qui se reliaient à l'Institut philanthropique et à la conspiration du Sud-Ouest. Arrivé à Paris, il y avait continué sa propagande ; il avait fait dans les institutions libres

et dans le clergé un grand nombre d'affiliés, — ainsi était-il en liaison avec des prêtres du séminaire de Saint-Sulpice, des professeurs et des élèves de l'Institution Liautard, de l'Institution Guillemin, de l'Institution de Mme Bouler, de l'Institution des Sourds-Muets, avec des prêtres dépendant de Notre-Dame, de la Grande Aumônerie (l'abbé Rauzan), de Saint-Sulpice, etc. On ne saurait douter que dès lors, il n'eût constitué à Paris, une *Congrégation* dans laquelle il avait engagé un grand nombre de jeunes gens : étudiants en droit et en chirurgie, élèves de l'École polytechnique, etc. Arrêté à Bordeaux en septembre 1809, « comme prévenu d'entretenir des relations fanatiques avec M. Alexis de Noailles, chef d'une association mystique qui s'occupait de répandre des écrits à l'occasion des événements de Rome et du Pape (1), » il avait été incarcéré à la Grande Force le 27 novembre. Il ne put y connaître Malet, transféré en juin précédent à Sainte-Pélagie. Le 8 juin 1810, à l'entrée de Savary au ministère, le comte Dubois proposa sa mise en liberté, mais sur le rapport que le ministre de la Police fit à l'Empereur, celui-ci, loin d'accéder, ordonna de faire réarrêter M. de Noailles. Quelques jours après, Dubois présenta un rapport sur l'état de maladie de Lafon, et conclut (22 juin) à ce qu'il fût placé dans la maison Dubuisson. Il y trouva donc Malet qui y était établi depuis le mois de janvier. Chez Dubuisson, où il n'était tenu aucun registre des visites, venait qui voulait. Lafon recevait beaucoup de gens, et par l'influence qu'il exerçait, soit par ses instructions religieuses, soit par ses promesses de places, il s'était formé une clientèle dans laquelle il pouvait recruter des agents dont la piété garantissait la fidélité. Lui-même a écrit : « Un des cinq conjurés (2) qui gémissait depuis six ans, victime de sa fidélité au Saint-Père et à l'Église, et qui n'avait d'autre tort que d'avoir été l'ami de M. le comte Alexis de Noailles, et d'avoir fait connaître les bulles du Souverain Pontife, avait préalablement préparé l'opinion à Bordeaux, à Reims, et dans toute la Bretagne, en y formant des associations destinées à propager *l'esprit de royalisme.* »

(1) Ailleurs, « comme chef d'associations mystiques de jeunes gens et impliqué dans des intrigues de M. Alexis de Noailles, relatives aux affaires du Pape. »

(2) L'abbé Lafon affirme que les deux Polignac, le marquis de Puyvert et lui-même, participaient entièrement à la conspiration.

C'était en Bretagne que Lafon avait rencontré un nommé André Boutreux, lors « d'une réunion qui avait lieu tous les dimanches dans une église de Rennes. » Lafon, simple diacre, « y prononça un discours qui fut fort approuvé. » Il accueillit Boutreux, avec lequel il continua des relations. Boutreux était d'une famille obscure d'Angers. Son père, ouvrier dans les ardoisières, était mort de bonne heure. Sa mère était revendeuse. Son frère aîné avait été élevé, aux frais de quelques personnes charitables, au collège de Beaupréau où il était resté comme professeur. André avait reçu la même éducation à Beaupréau et de même avait été gardé comme régent. Il avait quitté vers 1803 pour entrer à Nantes, chez M. Digeon, marchand de coton et d'indigo, propriétaire d'une filature. De là, peut-être pour obtenir la main de Mlle Digeon, il travailla chez un avocat; puis, il se rendit à Rennes pour suivre des cours de droit; il vint enfin à Paris, où il gagnait sa vie en faisant des éducations. Ainsi en 1809, avait-il été précepteur chez M. de Borie à Courcelles, près Pontoise, puis chez M. Guillemin; enfin cherchait-il une place chez M. Dufresne de Beaucourt, maire de Marcheleuer près Amiens. On a dit qu'il était fort simple et d'une intelligence médiocre. Ce n'est point l'impression qu'il avait laissée à Beaupréau où « il a fait preuve de beaucoup de moyens et d'une très mauvaise tête. » Il était fort pieux et pratiquant, ayant pour confesseur un prêtre nommé Des Mares, professeur chez Liautdar.

Après Boutreux, Lafon procure Rateau. Jean-Auguste Rateau était aussi des congréganistes de l'abbé Lafon dont il était le compatriote et qu'il venait voir assez souvent chez Dubuisson. Agé pour lors de vingt-huit ans, depuis cinq ans au service dans la garde de Paris, il n'avait atteint qu'au grade de caporal, mais il était « plein d'ambition. » Il rêvait d'un avancement « digne de la famille Rateau ». D'ailleurs, il aimait bien manger et boire, et sans doute poussait-il loin la crédulité, car la plus haute fortune militaire ne l'eût point étonné.

Était-il aussi dénué de relations qu'on penserait à le voir, dans sa naïve ambition, ajouter pleinement foi aux promesses d'avancement faites par un général destitué et emprisonné, rencontré dans une maison de fous. On sourit lorsqu'on l'entend dire : « Je suis connu pour un brave militaire et pour un

honnête homme, comme appartenant à une bonne famille sur laquelle il n'y a pas un mot à dire. J'appartiens à la famille Rateau »!

Il a peut-être des relations plus puissantes qu'on ne penserait. Quant à Malet, il lui est d'une incontestable utilité, car il connaît les noms et les adresses de tous les officiers de la Garde. Ensuite, il faut prendre garde qu'entre le prêtre et le général, entre sa foi et son ambition, Rateau est un instrument dont on peut jouer sans crainte, au moins tout le temps qu'on aura la chance pour soi.

Reste à trouver un lieu sûr pour les derniers conciliabules qu'on ne peut tenir chez Dubuisson. C'est encore Lafon qui le fournit. Lafon a connu à La Force un prêtre espagnol, Joseph-Marie-Fernandez de Caamano, lequel a été arrêté à Chambéry au mois d'avril 1808, comme se dirigeant vers l'Italie, quoique porteur d'un passeport pour Paris. Il a raconté tant d'histoires contradictoires qu'il a paru justement suspect. Transféré de Chambéry à Paris, en février 1809, maintenu en détention par décision de l'Empereur prise au Conseil privé du 9 juillet 1811, Caamano a été libéré sur l'intervention de Lafon qui a décidé l'abbé Claude Sombardière (ou Sembardière) trésorier de Notre-Dame, greffier de l'Officialité métropolitaine, et en quelque sorte aumônier de la Maison Dubuisson, à répondre de lui. L'élargissement de Caamano a été prononcé au Conseil privé du 3 mai 1812. L'abbé Sombardière a accueilli d'abord Caamano chez lui, puis il l'a placé à Saint-Gervais, où le curé lui a procuré, à 10 francs par mois, une petite chambre rue des Juifs, n° 10. Mais Lafon l'a fait déménager. Un jour que Caamano est venu le voir, il l'a invité à chercher un logement dans les environs de la Place des Vosges, pour un ecclésiastique qui demeurerait avec lui. Caamano a trouvé trois chambres à louer cul-de-sac Saint-Pierre, au prix de 37 fr. 50 pour un demi-terme. Il a rendu compte que c'était très cher; mais Malet a déclaré que cela n'avait aucune importance, et Lafon lui a remis les 37 francs 50, après toutefois qu'il eut envoyé pour visiter les lieux un des jeunes gens, — Boutreux, — qui fréquentaient chez Dubuisson. Lafon a obtenu que Caamano dît et touchât ses messes à Bonne-Nouvelle au lieu de Saint-Gervais, et comment alors, Caamano eût-il, à ce bienfaiteur, refusé l'hospitalité durant une heure ou une nuit? D'ailleurs il

n'avait point un grand génie. « Il m'a paru non pas fou tout-à-fait, dit l'abbé Sombardier, mais d'une grande inconséquence et d'une grande légèreté dans ses idées, au point que je l'ai quelquefois jugé un peu aliéné. » Il n'importait pour ce que Malet en voulait faire.

Il avait à présent groupé, grâce à Lafon, les comparses indispensables à l'exécution de son projet, et peut-être ceux qui lui étaient le plus utiles, le servirent-ils inconsciemment. Par Ducatel, il apprit les noms des prisonniers d'État détenus à La Force, et il établit ainsi la liste de ceux qu'il pourrait employer; par Rateau, il avait eu les noms des officiers de la Garde de Paris, et il avait pu établir les ordres individuels pour chacune des compagnies. Boutreux avait apporté quelques corrections nécessaires à des documents dont le style en 1808, n'avait rien de juridique; il devait servir de secrétaire, faire les courses, porter les paquets, et l'on n'avait point à craindre d'indiscrétion de sa part. Enfin, où trouver un meilleur asile que dans une maison sans portier, d'un cul-de-sac sordide, chez un prêtre espagnol, parlant un extraordinaire jargon, habitué au silence et ne connaissant personne?

LES PIÈCES DU COMPLOT

Restaient à composer et à fabriquer matériellement les instruments du coup de surprise. Malet n'a rien cherché, rien trouvé de mieux que les pièces de sa conspiration de 1808. Il va donc en reproduire l'esprit, sinon les termes. Fondant ensemble le prétendu Sénatus-Consulte du 20 avril, et le prétendu Décret du 29 mai, il les amalgame assez habilement, de façon, non certes à abuser un individu circonspect, mais à ébranler sur le moment un esprit médiocre, et à le jeter, par la surprise, dans une sorte d'étourdissement. Il profitera aussitôt du trouble produit par la nouvelle de la mort de l'Empereur, et sans laisser à son interlocuteur le temps de se reconnaître, il le noiera dans des détails, l'affolera par des menaces, l'éblouira par des titres, des grades, de l'argent. Et de ces réflexions, il a composé ce Sénatus-Consulte dont les termes, cette fois, n'ont rien de choquant à l'égard de l'Empereur, ce qui est une habileté et une vraisemblance.

SÉNAT CONSERVATEUR (1).

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 1812.

La séance s'est ouverte à huit heures du soir sous la présidence du sénateur Siéyès.

Le Sénat réuni extraordinairement s'est fait donner lecture du message qui lui annonce la mort de l'empereur Napoléon, qui a eu lieu sous les murs de Moskou le 7 du présent mois.

Le Sénat, après avoir délibéré sur un événement aussi inattendu, a nommé une Commission pour aviser, séance tenante, aux moyens de sauver la patrie des dangers imminents qui la menacent, après avoir entendu le rapporteur de sa Commission,

A décrété et nous ordonnons ce qui suit :

Article premier. — Le Gouvernement impérial n'ayant pas rempli l'espoir de ceux qui en attendaient la paix et le bonheur des Français, ce gouvernement ainsi que ses institutions sont abolis.

2° Ceux des grands dignitaires civils ou militaires qui voudraient user de leurs pouvoirs ou de leurs titres pour entraver la régénération publique, sont mis hors la loi (2).

3° (3). — La Légion d'honneur est conservée. Les Croix et les Grands Cordons sont supprimés. Les Légionnaires ne porteront que le ruban en attendant que le gouvernement ait établi un mode de récompense nationale.

4° (4). — Il est établi un gouvernement provisoire composé de quinze membres dont les noms suivent (5) :

MM. le général Moreau, président, Carnot, ex-ministre, vice-président, le général Augerau (*sic*), Bigonet, ex-législateur, *Destutt-Tracy*, sénateur, *Florent-Guyot*, ex-législateur, Frochot, préfet du département de la Seine, Jacquemont, ex-tribun, *Lambrechts*, sénateur, Monmorenci Mathieu, le général *Malet*, Noailles (Alexis), *Truguet*, vice-amiral, Volney, sénateur, *Garat*, sénateur.

(1) D'après l'original de la main de Malet.

(2) Références aux pièces de la première conspiration. Art. VII du Décret du 29 mai 1808.

(3) Art. XII de l'Ordre du Jour du 30 mai 1808.

(4) Art. IV du Sénatus-Consulte du 20 avril 1808.

(5) Je souligne les noms qui y figurent.

5° (1). — Ce gouvernement est chargé de veiller à la sûreté intérieure et extérieure de l'État; de traiter immédiatement de la paix avec les puissances belligérantes, de faire cesser les malheurs de l'Espagne, de rendre à leur indépendance les peuples de Hollande et d'Italie.

6° (2). — Il fera présenter le plus tôt possible un projet de Constitution à l'acceptation du peuple français réuni en Assemblées primaires.

7°.—Il sera envoyé une députation à S. S. le Pape Pie VII, pour le supplier au nom de la Nation d'oublier les maux qu'il a soufferts, et pour l'inviter à venir à Paris, avant de retourner à Rome.

8° (3). — Les ministres cesseront leurs fonctions, ils remettront leurs portefeuilles à leurs secrétaires généraux. Tout acte subséquent de leur part les mettrait hors la Loi.

9° (4). — Les fonctionnaires publics, civils, judiciaires et militaires continueront leurs fonctions, mais tout acte qui tendrait à entraver la nouvelle administration dans sa marche, les mettrait hors la loi.

10° (5). — Les décrets sur les Bans de la Garde Nationale sont rapportés. Ceux qui auraient été appelés aux armées d'après ces lois, sont autorisés à rentrer dans leurs foyers.

11° (6). — La Garde Nationale sera sur-le-champ organisée dans tous les départements par les municipalités, conformément aux anciennes Lois sur ce sujet.

12° (7). — Les militaires de tous grades composant la Garde Impériale, la Garde de Paris, et les troupes qui s'y trouvent en garnison, formeront la Garde du Gouvernement. Le congé absolu sera accordé à ceux qui le demanderont (8).

13° (9). — Il est accordé une amnistie générale jusqu'à ce jour pour tous délits provenant d'opinions politiques et délits militaires, même de désertion à l'étranger. Tout émigré,

(1) Art. III du Sénatus-Consulte du 20 avril.
Art. premier du décret du 29 mai.
(2) Art. III du Sénatus-Consulte du 20 avril.
(3) Art. XI du décret du 29 mai.
(4) Art. XI, *Ibid.*
(5) Postérieurs à 1808.
(6) Art. V, décret du 29 mai.
(7) Art. VI du décret du 29 mai. Mais il n'y est question ni de la Garde de Paris, qui était en Espagne, ni des autres troupes.
(8) Ordre du jour du 30 mai.
(9) Décret du 29 mai, Art. X.

déporté ou déserteur qui voudra rentrer en France d'après cette disposition, sera seulement tenu de se présenter à la première municipalité frontière, pour y faire sa déclaration et y recevoir un passeport pour le lieu qu'il désignera. Ceux qui se trouvent détenus en France, seront sur-le-champ mis en liberté.

14°. — La mise hors la Loi, outre les peines corporelles, entraîne la confiscation des propriétés.

15° (1). — La liberté de la presse est rétablie, sauf les responsabilités.

16° (2). — Le général Lecourbe est nommé commandant en chef de l'armée centrale qui sera assemblée sous Paris, au nombre de cinquante mille hommes.

17° (3). — Le général Malet remplacera le général Hullin (*sic*). Il commandera en chef la force armée de Paris ainsi que les troupes de la 1re division militaire. Il est autorisé à nommer les officiers généraux, d'État-major et de donner de l'avancement à ceux qu'il croira nécessaires pour le seconder.

Il est particulièrement chargé de faire réunir les membres du gouvernement provisoire, de les installer, de veiller à leur sûreté, de prendre toutes les mesures de police qui lui paraîtront urgentes et d'organiser leur garde.

Il est autorisé à donner des gratifications et à nommer, au nom de la Nation, vingt-cinq légionnaires de tous grades, parmi ceux des citoyens et des militaires qui l'auront le mieux secondé, et qui se seront le plus distingués dans cette importante circonstance par leur dévouement à la patrie. Il est à cet effet mis à sa disposition une somme de quatre millions à prendre sur la caisse d'amortissement.

18°. — Il sera fait une adresse au peuple français, et aux armées, pour leur faire connaître les motifs qui ont déterminé le Sénat à changer le mode de gouvernement, à les rendre à leurs droits si souvent violés, et à les rappeler à leurs devoirs trop longtemps oubliés. Il se dévoue pour la patrie. Il a l'assurance qu'il sera courageusement secondé par les citoyens et par les armées pour rendre la patrie à l'indépendance, à la liberté et au bonheur.

(1) Décret du 29 mai, Art. VIII.

(2) Il avait été question à propos de Gindre et de sa sœur, la dame Maillot, de Lecourbe, alors en surveillance à Russey et qualité : « homme sans moralité. »

(3) Décret du 29 mai, Art. XII.

19° Le présent Sénatus-Consulte sera proclamé sur-le-champ dans Paris, à la diligence du général Malet, et envoyé à tous les départements et aux armées par le gouvernement provisoire :

LES PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRES

Signé : SIÉYÈS, *président,*

LANJUINAIS, GRÉGOIRE, *secrétaires.*

Certifié conforme à la minute restée entre mes mains.

Le Général de division, commandant en chef la force armée des troupes de la 1re division militaire.

MALET.

(cachet).

Les différences entre le texte de 1808 et celui de 1812, sont insensibles. Il n'y a de neuf que le § 7 relatif au Pape et l'adjonction aux membres du Gouvernement provisoire, de *Monmorenci* (Mathieu) et de *Noailles* (Alexis), tous deux membres éminents de la Congrégation, désignés par Lafon, mais inconnus à Malet qui n'a que des notions confuses sur l'orthographe du nom de Montmorency. Nulle part, — pas plus ici qu'en 1808, — la moindre affirmation républicaine. A la date de 1812, Moreau n'a plus rien de républicain, les accords du vainqueur de Hohenlinden sont faits avec les Bourbons, ils sont conclus avec l'étranger. De quel Augereau (Augerau) est-il question? N'est-ce pas du maréchal, duc de Castiglione, de même qu'en 1808, le général Masséna désignait le maréchal, duc de Rivoli. En réalité, il n'y a même plus ici les conjectures que, d'après les conversations de Florent-Guyot et de Jacquemont, Malet avait pu former sur les opinions des sénateurs. Il n'y a que les bruits qui courent : ceux que justifiera avant deux ans, le vote du Sénat sur la déchéance. Les autres personnages mis en avant, tels que Bigonet et Frochot, appartiennent, bien plutôt qu'à la République, à la monarchie constitutionnelle, à quoi l'on peut croire que Malet se rallierait, s'il n'était pas bien plus disposé à se rallier à lui-même et si les noms illustres dont il entoure le sien n'ont point été groupés à dessein de le faire passer.

Au fait, le répertoire des relations que Malet pouvait invoquer était des plus restreints, et l'on s'étonne qu'un homme ayant figuré dans les États-majors, ayant commandé des dépar-

tements, occupé des situations brillantes, fût réduit à un aussi petit nombre de connaissances médiocres; il est vrai qu'il est alors en prison.

En 1808 et 1809, avaient été autorisés à visiter Malet à la Grande Force :

Madame Malet et son enfant, rue des Saints-Pères, n° 75;

Madame Monsberger et sa demoiselle, rue Taranne, n° 27;

M. Deroisne, rue de Taranne, n° 27, — retourné à Mons;

M. Rouget de Lisle, rue du Montblanc, n° 8;

Mademoiselle Deste, rue des Saints-Pères, n° 75 (ou Dété);

Madame Boulaire, rue des Saints-Pères, n° 17;

M. Perrin, rue des Saints-Pères, n° 75 (domestique du général Malet);

Madame Dubois, rue du Bac, n° 59;

Mademoiselle Adèle de Balan.

Sauf Rouget de Lisle et Mlle Adèle de Balan, ce sont des voisins des Malet, rue Taranne et rue des Saints-Pères.

Chez Dubuisson, le cercle s'est élargi quelque peu, et le général Desnoyers, en particulier, est venu lui rendre des visites. Ce Desnoyers, auquel Malet fit quelques vagues confidences, était un soldat de l'armée royale, officier en 92, général de brigade en 94, rallié au parti royaliste à la fin de la Révolution, et entré en relations avec l'Agence d'Augsbourg qui l'avait pris à sa solde. Le marquis de Puyvert ayant mis sur pied « quelques projets dans lesquels, dit-il, se trouvaient mêlés le général Moreau, l'amiral Bruix et diverses personnes, » eut besoin d'envoyer quelqu'un au prétendant, et on lui fournit Desnoyers. Il le chargea de lettres pour le Comte de Provence à qui il en demanda pour les principaux individus qui promettaient leur appui (1). » Desnoyers fut arrêté à Strasbourg lors de son retour de Varsovie, et Puyvert le fut en même temps à

(1) Puyvert ajoute : « Ce misérable avait le défaut de boire, et dans son ivresse de beaucoup parler, ce que M. de Puyvert ignorait complètement, quoiqu'il l'eût logé deux mois chez lui pour l'étudier. Il s'ouvrit indiscrètement avant son départ; la police en fut instruite, et il rencontra à Francfort un ancien émigré de sa connaissance qui venait de l'armée de Condé, et qui était un espion des plus adroits. Sous différents prétextes, il se fit conduire par lui à Varsovie et ramener ensuite jusqu'à Francfort. En le quittant il monta dans sa voiture et revint en poste à Paris pour porter tous les détails de cette affaire qu'il avait soutirée du pauvre général en le faisant boire et surtout son adresse (?) en sorte que M. Puyvert fut arrêté chez lui deux heures après son arrivée, et Desnoyers le fut à Strasbourg ayant eu le temps de brûler ses papiers. »

Belleville. Ainsi, malgré qu'on se plaise à dire que Desnoyers avait connu Malet à La Force, est-il bien plus probable que mis en liberté depuis 1810, il a été présenté à Malet par Puyvert, chez Dubuisson. Donc le seul officier général que Malet fréquentât et dont il va donc employer le nom, avec quelque chance de racoler sa personne, est un agent royaliste. Pour les autres, s'il en a rencontré quelqu'un, il l'a perdu de vue depuis dix ans. Encore est-ce là une exception. Il n'a jamais vu la plupart. Il ignore comment on écrit leurs noms, car Rateau n'a pas pu les lui donner; tandis qu'il ne fait pas une faute sur les officiers de la Garde de Paris, et cette exactitude à les désigner, est peut-être pour les flatter et les convaincre.

Pour les militaires, les documents dits politiques renferment une phraséologie dont ils ne se soucient point; l'essentiel est ceci : l'Empereur est mort. Par là, l'édifice impérial s'écroule. A présent, il s'agit de passer aux choses sérieuses, et c'est l'Ordre du jour qui les porte à la connaissance de la troupe. Cet Ordre du jour, mieux conçu que celui fabriqué en 1808, entre bien plus avant dans les détails, et semble tout prévoir. Encore s'il est la base du roman, n'en est-il que l'esquisse.

Chacun des paragraphes de cet Ordre du jour comporte des développements qui exigent une mise au point spéciale. Ainsi chacun des acteurs principaux recevra copie du Sénatus-Consulte, copie de l'Ordre du jour, copie de la proclamation, une lettre personnelle réglant dans le détail ce qu'il aura à faire. Il y a un paquet composé de la sorte pour le commandant de la 10e Cohorte, pour les généraux que Malet compte faire sortir de la Force, et qu'il a désignés dans son esprit pour ses collaborateurs essentiels, pour le commandant des Dépôts de la Garde, pour le préfet de la Seine, pour le colonel de la Garde de Paris, pour les deux chefs de bataillon, pour les commandants des dépôts du 12e léger, du 38e de ligne, du 52e de ligne, de la compagnie de réserve, du bataillon de Vétérans... Chacune des pièces est copiée *en entier* de la main de Malet : de la même écriture penchée, nette, sans guère de rature, courant indéfiniment, sans majuscules, sans raies, ni barres, ni traits de suspension.

Et il y en a ainsi un portefeuille rempli.

Et ce n'est pas tout. Pour le premier acte, le plus important, Malet se dédouble. Il va paraître devant la 10e Cohorte, comme

un général Lamothe, délégué par le général en chef Malet.

Ne serait-il pas en effet par trop insolite qu'un général commandant en chef vînt lui-même dans la cour d'une caserne, se livrer à d'aussi médiocres besognes. Le général Lamothe, après avoir joué cette scène capitale, rentrera dans la coulisse. Ce sera *un général* qui, à la tête de la dixième Cohorte, s'arrêtera devant la Force et exigera la mise en liberté immédiate des prisonniers d'État et des officiers généraux détenus, dont Ducatel a fourni les noms. Il est deux de ces généraux auxquels Malet, sans leur avoir rien confié, accorde pleine confiance et qu'il introduit dans son drame du premier coup; pour chacun d'eux, Lahorie et Guidal, un paquet est prêt (1); Victor Fanneau de Lahorie a réputation d'intégrité et de droiture. Il a été l'ami d'Alexandre de Beauharnais. Il était en 1800 chef d'État-major de Moreau, à la fortune duquel il s'est attaché; il en a partagé les vicissitudes, et, comme complice de la conspiration de l'an XII, il a été condamné à mort par contumace. Caché durant six ans chez Mme Hugo, arrêté en 1811, détenu à Vincennes, il a accepté ou subi l'exil aux États-Unis. Il est sur son départ, et peut-être Malet le sait-il. D'ailleurs, il n'a point rencontré Lahorie depuis dix ans.

Il n'a jamais vu Guidal, officier de l'ancienne armée, rentré au service en 98, promu adjudant-général, commandant en l'an VI les troupes de l'École militaire, destitué une première fois pour intempérance et excès de pouvoir : général de brigade, par la faveur de Barras qui, dit-on, prisait sa femme; employé dans l'Orne où il a été mêlé à l'affaire de Frotté (2), réformé et destitué en l'an X; retiré à Grasse, où il voyait souvent l'ex-directeur Barras, il a établi des rapports avec les Anglais, pour « être chargé de la correspondance entre le parti royaliste dans le Midi de la France, et la flotte anglaise devant Toulon, et pour porter diverses instructions aux partisans du Roi; il a été employé dans le même objet pendant toute la durée du commandement de l'amiral lord Eymouth, commandant en chef la flotte de S.-M.-B. dans la Méditerranée,

(1) Malet a pensé d'abord à faire libérer Lahorie et Guidal par Soulier commandant la 10e Cohorte; il n'y a renoncé qu'au dernier moment, trouvant la chose trop hasardeuse.

(2) On peut croire qu'il lui a dressé un guet-apens; sa veuve dira qu'il était d'accord avec lui pour ramener les Bourbons.

dans les années 1811, 1812. » A la Force, Guidal attendait, sans impatience, son transfert à Aix où il devait passer au Conseil de Guerre, et il multipliait les certificats de médecin et les démarches pour obtenir des sursis. Ses excellents amis, M. et Mlle Paban, de Marseille, étaient d'autant plus empressés à le seconder, que Paban venu à Paris peut-être expressément, était pleinement au courant de la conspiration, à telle enseigne qu'il fut fusillé à Toulon le 21 décembre 1813, sur arrêt de la Commission militaire.

A la vérité, Malet comptait employer certains autres prisonniers d'État, un Corse nommé Boccheiampe, qui avait été arrêté en Toscane comme agent des Bourbons ; même deux colonels, Madier de Lamartine, et Faujas de Saint-Fond, compromis dans la capitulation de la Guadeloupe, mais c'étaient des comparses, et il n'avait point désigné Madier et Faujas sur l'ordre de mise en liberté qu'il avait préparé pour le concierge de la Force.

A Lahorie et à Guidal seuls, étaient réservées des missions d'une importance capitale qui exigeaient non seulement une extraordinaire activité et une singulière présence d'esprit, mais une connaissance exacte de Paris et du personnel gouvernemental, puisque Lahorie devait être ministre de la Police à la place de Savary, et Guidal préfet de Police à la place de Pasquier. Ils auraient chacun à apprendre en marchant, un rôle qu'ils n'avaient jamais répété et dont ils ne savaient pas un mot. Lahorie depuis huit ans n'avait point marché dans une rue de Paris ; Guidal non plus. N'importe !

Enhardi à mesure que, dans son imagination, se déroulent les scènes du drame et qu'il en voit le succès, Malet, ayant enfoncé les portes de la Force, risque un coup d'une audace vraiment surprenante. A Rabbe, dont le dévouement à Bonaparte s'est affirmé sans hésitation depuis 1800, qui, comme colonel du 2e régiment de la Garde de Paris, fut un des juges du duc d'Enghien, auquel, comme à l'officier d'extrême confiance, a été confié le commandement de la seule force militaire qui soit à Paris, Malet enverra tout simplement, par un planton, tous les documents politiques et les ordres du jour. Il y en aura des exemplaires pour chacun des deux bataillons, mais ce n'est point assez, Rateau a dit que le colonel pouvait être absent. Il a un congé de quelques jours : il va partir pour

Beauvais. Alors, par-dessus la tête du colonel et des chefs de bataillon, Malet dresse l'ordre de marche de chacune des douze compagnies. Dans son cerveau, comme dans une chambre claire, il voit ces douze compagnies aller, venir, passer dans Paris qui ne s'en inquiète pas, — car ce sera le jour de la parade hebdomadaire, — s'étendre de barrière à barrière, et occuper tous les points importants. Les grenadiers du 1er bataillon iront au Luxembourg (Palais du Sénat) ; les voltigeurs à la Place Vendôme : la première compagnie de fusiliers, à la Trésorerie (17, rue Neuve des Petits-Champs) ; la deuxième à la préfecture de Police (rue de Jérusalem) ; la troisième à l'Hôtel de Ville ; la quatrième au ministère de la Police (quai Malaquais). Les grenadiers du 2e bataillon à la barrière Saint-Martin ; les voltigeurs à la Barrière de Vincennes ; la 1re compagnie de fusiliers à la préfecture de police ; la 2e, quai Voltaire ; la 3e place de Grève, la 4e place du Palais-Royal. Les détachements s'étendront, gagneront du terrain, et chacun de leurs pas est compté, comme leur itinéraire, de leur caserne au but fixé. Rien n'a été laissé au hasard.

A ce point du scenario se placent les lettres et les ordres adressés à l'adjudant commandant, chef d'État-Major de la Place de Paris, promu général de brigade. Il est dans le programme de ne point admettre, de la part de Doucet, la moindre hésitation à exécuter les instructions qu'il recevra sur la clôture des barrières et leur garde, sur l'arrestation de l'archichancelier et des ministres, sur la mise en activité de toutes les troupes non employées jusque-là. A ces ordres que Doucet ne manquera pas d'exécuter, se superposeront ceux que le général Desnoyers aura reçus chez lui rue Duphot, en même temps qu'un chapeau, un habit de général et une épée. Ceux que le général Deriot aura à exécuter à l'égard des dépôts de la Garde, de la sûreté de l'Impératrice et du Roi de Rome, déclaré bâtard, ne viendront qu'ensuite : il convient d'abord de fermer les Barrières de Paris.

Ainsi, à mesure que sur le papier se développe son projet, Malet tranche toutes les difficultés. Suivant son dessein avec une imperturbable assurance, il n'admet point qu'un des acteurs qu'il a désignés résiste ou se dérobe. Avec une logique délirante, il impose à chacun la direction qu'il suivra, la série des actes qu'il accomplira, presque les paroles qu'il prononcera.

Que si l'on veut penser que pour chacun des quinze à vingt personnages principaux, nommés dans le Sénatus-consulte ou l'ordre du jour, il faut, outre « les pièces politiques, » une instruction particulière, qu'il en faut une pour chaque commandant des douze compagnies de la Garde de Paris, que chacune de ces pièces a certainement été rédigée, et dans tous les exemplaires qu'on a pu contrôler, recopiée par lui. « On peut juger de l'immensité de son travail, a écrit un contemporain qui put être bien instruit, par les nuances des rôles qu'il préparait, et par la nécessité de remettre à chaque partie, des copies des pièces fondamentales de son système, la proclamation du Sénat, et le Sénatus-Consulte...

« Le plus grand ordre devait aussi être observé dans toutes les opérations préparatoires, car aux difficultés déjà si grandes de l'entreprise, il ne fallait pas joindre celles que la confusion eût occasionnées.

« Pour obtenir cet ordre, dès qu'un rôle était complètement préparé, Malet avait soin que la dépêche fût à l'instant close, cachetée et numérotée. »

Il manquait encore au drame un accessoire indispensable : les costumes. Général de division, Malet devait en porter les insignes ; à Desnoyers, il fallait son uniforme ; à Rateau, une tenue d'aide-de-camp. Mme Malet prépara la malle contenant les uniformes, les chapeaux et les armes. Il faut penser qu'elle s'était procuré les uns, qu'elle avait fait broder les autres. L'on ne peut douter dès lors, qu'elle ne fût au courant de la conspiration et l'alibi que Malet tenta de lui procurer en est une preuve nouvelle.

L'EXÉCUTION DU COMPLOT

Dans les premiers jours d'octobre, tout était prêt, et tous les actes étaient copiés (1). Le 11, sur les indications de Lafon, Boutreux alla chez Mme Malet chercher la malle qui contenait les armes et les uniformes; il était porteur d'une lettre que Malet destinait sans doute à innocenter sa femme dans le cas d'un

(1) Boutreux avait fait au moins quatre copies du Sénatus-Consulte, six de l'Ordre du jour, cinq du bon sur le trésor, une enfin de la lettre au Commandant du dépôt du 32e d'Infanterie. Toutes les autres copies étaient de la main de Malet

échec : « Comme je vois avec assez de chagrin, lui écrivait-il, que mes uniformes ne me seront plus nécessaires, j'ai pensé qu'un peu d'argent me serait plus utile. Je t'adresse donc, ma chère amie, une personne avec laquelle j'ai pris des arrangements pour lui vendre tout ce qui me reste d'habits, chapeaux, ceinturons, sabres et épées : tu remettras donc tous ces objets au porteur de ma lettre. Il est encore heureux dans la circonstance de trouver cette ressource. »

Mme Malet lui ayant remis la malle, Boutreux la porta sur un fiacre chez Caamano, cul-de-sac Saint-Pierre. Il retourna à la Maison Dubuisson où il dîna avec Malet et Lafon. Il se retirait sur les sept heures du soir, et « les Messieurs, » comme de coutume, vinrent l'accompagner dans la rue. Après avoir dépassé la porte, l'abbé Lafon dit à Boutreux : Allons voir la maison de Caamano. Ils firent quelques pas ensemble, et Boutreux s'aperçut que Malet ne les avait pas suivis. — Bah ! lui dit Lafon, il connaît la carte, il est allé en reconnaissance, il viendra nous rejoindre. Arrivés chez Caamano, ils donnèrent à la femme Henry qui faisait le service du prêtre, Lafon, dix francs, et Boutreux, cinq francs, pour qu'elle allât leur chercher à manger, et ils attendirent. Au bout d'une grande demi-heure, on frappa à la porte. C'était Malet. Boutreux prit une chandelle pour l'éclairer, et alla lui ouvrir la porte; au même moment arriva la femme Henry portant les vivres qu'on l'avait envoyé chercher. Malet passa dans la seconde pièce, où il fut rejoint par Lafon. Il y eut un colloque d'une heure et demie, entre lui, Lafon et Boutreux, et celui-ci assure que Malet dit alors : « Non, l'on serait inquiet, il est trop tard. » Tous trois sortirent, laissant là les victuailles auxquelles, quelques jours plus tard, Caamano n'avait point encore touché. Boutreux suivit Malet et Lafon jusqu'à la Place des Vosges ; il leur proposa de les accompagner plus loin, et sur leur refus, il les quitta.

Que le coup eût été fixé à cette même nuit, on en a la preuve par les bons au porteur dont le corps est de l'écriture de Boutreux, et qui portent la date du 11 octobre.

Il n'est pas interdit de supposer que, par quelque accident, Rateau qui, avant de jouer le rôle d'aide de camp, devait apporter le mot d'ordre, n'avait pu sortir de la caserne. Cette remise permit de soigner quelques détails qu'on avait négligés. Boutreux fut envoyé au Palais-Royal pour y acheter, avec l'ar-

gent que lui remit Malet, une dragonne de général de division et une écharpe de commissaire de police. Il revint chez Caamano qu'il trouva « en train en fumer la *cigare*, » et sans lui donner l'éveil, il entr'ouvrit la malle et glissa sur les paquets d'uniformes qui s'y trouvaient, la dragonne et l'écharpe (1).

BON AU PORTEUR (*le corps de l'écriture de Boutreux*).

Caisse d'amortissement. Fonds de 4 000 000 Bon de 100 000 francs. N° 3 (cachet) Il ne sera acquitté que les bons portant le timbre ci-dessus.	Sur la présentation du présent, il sera payé au porteur par la Caisse d'amortissement, la somme de cent mille francs, à imputer sur le fonds de quatre millions mis à ma disposition par le décret du Sénat du 11 courant. Le Général de Division, Commandant en chef Signé : MALET.

On arriva ainsi au 22 octobre. Par ordre de Malet, Boutreux alla dans l'après-midi chercher Rateau au quartier; ils dînèrent ensemble au Palais-Royal, passèrent chez Boutreux pour prendre des bottes et jouèrent ensuite au billard de neuf à dix heures, dans un café de la rue Saint-Antoine. A dix heures, ils se rendirent rue de Montreuil pour attendre Lafon et Malet qui, au dire de Boutreux, sortirent de la maison Dubuisson par une croisée donnant sur cette rue. Les quatre hommes se rendirent alors chez Caamano, où ils datèrent (2) et timbrèrent les pièces destinées aux diverses autorités. Ils n'avaient pas de tampon à encre grasse pour imprimer le cachet portant une *L.* majuscule à fioritures, entourée d'une guirlandes de feuilles de chêne. On dut imprimer les pièces à l'encre fluide.

Ce travail mena jusqu'à une heure du matin. Alors la malle fut ouverte, on en sortit les armes et les uniformes ; puis l'on mangea, et l'on but.

A trois heures, les trois acteurs s'habillèrent. Malet en grande tenue de général, Rateau en uniforme de capitaine aide de camp. Boutreux, sur son frac bleu, ceignit une écharpe de commissaire de police, et se coiffa d'un chapeau haut de

(1) On peut se demander si Boutreux n'y plaça pas aussi les pistolets dont Malet devait s'armer, et qu'il trouva chargés et amorcés.

(2) Celles que nous avons en main portent *Octobre*, sans quantième.

forme. Après une dernière tournée de punch, sous une pluie diluvienne, Malet, escorté de son nouvel aide de camp, et de Boutreux, se mit en route.

Le premier acte que Malet devait jouer sous le nom de Lamothe, réussit à miracle. Le commandant Soulier, réveillé dans un accès de fièvre, ahuri par la nouvelle, affolé par le grade de général et les cent mille francs qu'on lui offrait, accepta tout, et mit sa cohorte à la disposition de Malet. Réunie dans la cour de la caserne Popincourt (rue Saint-Ambroise), la cohorte de gardes nationaux, à laquelle un commissaire de police bredouillait des textes de lois, qu'un général daignait haranguer et devant qui son adjudant-major lisait un très long ordre du jour plein de noms de généraux, n'eut pas la moindre sensation qu'elle fût trompée. Officiers, sous-officiers et soldats, sous la terreur du code militaire, n'eurent garde de discuter des ordres supérieurs, et, leurs chefs marchant, tout marcha. Malet avait gagné la première manche, il avait en main une force armée essentiellement obéissante, dont les chefs obtempéreraient passivement (1).

Au second acte, même succès. Il s'agit de délivrer Lahorie, Guidal et même Boccheiampe. Cela se fait sans que, à la Force, le poste, ni le concierge, opposent la moindre résistance. Il y eut quelque temps perdu, car Lahorie et Guidal, n'ayant aucune idée de ce qu'on leur voulait, prirent leur temps pour s'habiller. Mais eux non plus ne firent aucune observation, ils se placèrent en civils à la tête de la troupe que leur donna Malet, et ils se mirent en marche, vers le ministère de la Police et la préfecture de Police. Guidal devait en outre arrêter Clarke et Cambacérès et occuper le Sénat. Ce n'était point petite besogne. Mais Malet s'en rapportait à son génie. Aussi bien tout lui réussissait. Il venait d'envoyer directement ses ordres au colonel de la Garde de Paris et, par des plantons de la 10e cohorte, il avait adressé, pour chaque compagnie, leurs instructions aux deux adjudants de bataillon. Et ces ordres étaient exécutés. Bien mieux! ceux que, par Soulier, il transmettait

(1) De la Caserne, tant il est sûr d'avoir réussi, il emmène un garde de la 10e cohorte, nommé Boniface Pillot, dans une maison que celui-ci ne peut indiquer et où « les conspirateurs prennent un volumineux portefeuille qu'ils lui font porter jusqu'auprès de la place Vendôme. » Là, Rateau reprend le portefeuille sur l'ordre de Malet, et en se sauvant de l'Hôtel de l'État-major de la place, il le jette dans un coin obscur du vestibule.

au comte Frochot, préfet de la Seine, Conseiller d'État, homme intelligent, instruit, d'une haute valeur administrative! Nulle part de résistance. Frochot obéissait, de même que Savary, Pasquier et Desmarets se laissaient arrêter.

Restait le gros morceau que Malet s'était réservé : il s'agissait d'enlever la forteresse, l'État-major de la 1re division, les deux hôtels de la place Vendôme : l'un, l'hôtel particulier que le général Hulin avait acheté en 1807, et qu'il habitait avec sa seconde femme, née Tissonnier; l'autre, — au n° 7, — où Hulin, à la grande colère de Savary, avait obtenu de réunir l'État-major de la Place à l'État-major de la division. Ici, Malet savait qu'il avait affaire à forte partie; il ne pouvait songer à tromper ou à corrompre Hulin, vieux routier de Révolution. Aussi à la première résistance que celui-ci opposa, demandant à voir les ordres qu'alléguait Malet, il lui tira un coup de pistolet dans la tête. Le laissant inanimé sur le parquet, il traversa la place. A Doucet, le chef d'État-major de Hulin, il avait adressé une lettre et des ordres : pensait-il qu'il obéirait? Peut-être! Mais ni Doucet, ni Laborde son adjoint, n'étaient de ceux qu'on trompe, qu'on intimide, ou qu'on corrompt. Au moment où Malet cherchait un pistolet pour le tuer, Doucet le saisit à la gorge et Laborde lui arracha le pistolet. Appelant alors les dragons de la Garde de Paris, ils l'attachèrent solidement. Il était huit heures. Après avoir gagné les quatre premières manches, Malet perdait la cinquième.

Alors tout s'effondre : Lahorie qui, ayant arrêté Savary, et l'ayant expédié à la Force, sous la conduite de Guidal, s'est cru ministre, a « durant ce court rêve de ministère, comme l'écrit Savary à l'Empereur (Rapport du 1er novembre), signé trois ordres de détention, une permission à Boccheiampe pour aller à la Force, a commandé son costume officiel et est allé en qualité de ministre de la Police à l'Hôtel de Ville pour y assister à l'assemblée du gouvernement provisoire lequel devait, suivant le prétendu Sénatus-Consulte, y siéger à neuf heures. » Guidal qui, en conduisant Savary à la Force, s'est donné du ton sur la route, y est arrivé « déjà fortement allumé. » « On ne dort pas ici, dit-il en faisant paraître une grande contraction de nerfs et une grande agitation dans les yeux; ce sont de bons enfants, ils sont bien éveillés; ils ne se sont pas laissé prendre dans leur lit comme des... » Puis, apostrophant l'inspecteur général des

prisons qui se trouvait dans la première pièce du greffe : « Que fait ici ce B... de Capucin ? F... le au cachot ! Néanmoins, tous les agents de la police doivent être arrêtés ! » Et puis, sur un colloque avec la femme du concierge, Mme Bault, il ordonna avec les mêmes violences de langage, de mettre en liberté le nommé David. Sortant de la Force, il pensa qu'au liquide il convient d'ajouter le solide, puis il alla voir ses amis Paban, et comme l'affaire tournait mal, il se terra dans un petit logement rue des Prêtres-Saint-Paul, n° 17, loué pour l'y recevoir par la femme Richard.

Boccheiampe, que Lahorie a amené lui-même place de Grève en vue de l'installer comme préfet de la Seine, s'ennuya à contempler le monument, et prit un fiacre. Muni de la permission qu'il s'était fait signer par Lahorie, il se rendit à la Force, proposa à quelques prisonniers de les mettre en liberté et s'étonna de leur refus ; alors, il remonta dans son fiacre, et s'en alla rue des Jeûneurs, n° 16, chez la demoiselle Simonet, âgée de vingt-sept ans, ouvrière en corsets, actuellement sans ouvrage, qu'il employait à faire des courses extérieures et des sollicitations chez divers Corses influents. Après quoi, il remonta en fiacre, et s'en vint place Vendôme, où il apprit que tout était perdu. Sans doute alla-t-il rejoindre Guidal chez la dame Paban dont le mari, se disant ancien négociant à Marseille, était ami intime de Tallien. « Guidal et Boccheiampe, dit Savary, furent pris à huit heures du soir, dans une maison où ils s'étaient cachés. »

Au moment où Doucet et Laborde, ayant saisi Malet, l'avaient terrassé et avaient appelé à l'aide les dragons d'ordonnance, Rateau qui était venu joindre son général, se sauva, jetant le portefeuille qu'il portait dans un coin obscur du vestibule. Arrivé place du Louvre, il monta dans le fiacre n° 678, conduit par le cocher Georges, et donna ordre de le conduire cul-de-sac Saint-Pierre, près la rue Saint-Gilles. Dans la voiture, il se déshabilla complètement, fit un paquet de ses vêtements, les renferma dans son mouchoir, et entra en chemise, dit le cocher, dans la première maison en venant de la rue des Douze-Portes. Il monta en toute hâte chez Caamano, se rhabilla en caporal et partit en coup de vent, laissant là son uniforme d'aide de camp, son chapeau et ses armes. Espérant qu'il aurait passé inaperçu, il rentra à la caserne : mais il avait

été reconnu par des gardes de sa compagnie qui l'avaient vu en uniforme d'aide de camp; ils le signalèrent à son capitaine qui le conduisit lui-même, le 24, au ministère de la Police.

Boutreux avait été présenté par Lafon à Dubuisson et à Caamano, sous le nom de Balencie, un de ses camarades, et il n'avait point eu, durant sa courte fortune, l'occasion de dévoiler son nom, en sorte qu'on le rechercha d'abord sous son pseudonyme. Quand, à la préfecture de Police, il avait vu arriver le commandant Laborde, il s'était dépouillé de son écharpe (ou l'avait laissé prendre) et, passant par la place de Grève pour avoir des nouvelles, il s'en était allé d'une traite au château de Courcelles, près Pontoise, chez M. de Bories, père d'un de ses élèves. Ce fut là que, dans la nuit du 26 au 27, la brigade de gendarmerie, mise en alerte par un employé de la police, vint le trouver. On le ramena à Paris, où il arriva trop tard pour être compris dans le procès.

Quant à Caamano, on n'eut qu'à l'arrêter au cul-de-sac Saint-Pierre dont il n'avait point bougé. Pourtant, suivant en cela les indications qu'il avait reçues de Lafon, il avait jeté dans un puits l'épée qu'avait portée Rateau, un sabre et une épée que Malet avait laissés chez lui. Il avait allumé du feu dans la cheminée de la seconde pièce de son logement, et il y avait brûlé l'habit, les épaulettes, le chapeau et le ceinturon que Rateau avait abandonnés pour reprendre ses habits de caporal. Arrêté le 24, et emmené le 25 sans qu'on eût perquisitionné chez lui, ce ne fut que le 26 que, sur l'avis de son logeur, la police, dans une nouvelle descente, opéra les constatations nécessaires.

Ainsi, sauf Lafon, tous les acteurs et même les comparses étaient arrêtés. A la vérité, Lafon était l'un des meneurs de l'affaire, et seul il eût pu mettre sur la voie des découvertes : s'il y avait eu, comme il est permis de le croire, et comme Lafon lui-même s'en est vanté, entente établie avec les cardinaux italiens détenus au donjon de Vincennes, avec les royalistes du Sud-Est, sur lesquels le marquis de Puyvert avait gardé son action, avec les royalistes de Paris qui relevaient des Polignac, surtout avec la Congrégation dont Lafon était un des chefs, et à laquelle Boutreux, Rateau et peut-être Malet, étaient affiliés. Que Lafon ait par la suite cherché à se donner une importance qu'il n'avait pas, cela est possible : mais l'on a la preuve que les Polignac étaient instruits de ce que préparait

Malet, et Puyvert a certifié qu'il était au courant. Comment donc Lafon échappa-t-il aux recherches ordonnées dans tout l'Empire?

Il était resté chez Caamano lorsque Malet en était parti, mais durant l'expédition, il avait, à certains moments, apparu pour plonger presqu'aussitôt. A la sortie de la Force, il était à côté de Malet. Dans la cour de la préfecture de Police, il recommanda à Boutreux de ne point dire comment il s'appelait; il monta dans l'appartement du baron Pasquier, ne passa pas l'antichambre, mais il dit alors à Boutreux : « Il faut que vous fassiez signer à M. le préfet l'ordre de mettre en liberté tous les prisonniers d'État. » Et comme l'autre s'excusait, il insista : « Il faut faire mettre en liberté tout ce qui est détenu pour opinion politique. » Dans la cour, Boutreux le trouva encore. « On ne voulait pas le laisser sortir : Boutreux intervint, Lafon lui dit qu'il allait voir ce qui se passait, et, dit Boutreux, je ne l'ai pas revu. Il avait mon karrick sur le dos. Il me l'a emporté. » Les cachettes ne devaient point lui manquer; et le bruit de son suicide ne nuisit pas à sa fuite. On baptisa Lafon tout noyé et tout pendu qu'on trouva en forêt ou rivière, et la police courut sur ces fausses pistes, durant que le vrai Lafon gagnait un collège où on l'engagea comme régent. Il y resta jusqu'à la chute de l'Empire.

Quant aux victimes qu'avait faites Malet, les victimes de l'obéissance passive, elles n'avaient nullement cherché à se dérober aux châtiments qui les menaçaient. La justice militaire retint le chef de bataillon Soulier, commandant la 10e cohorte, avec deux capitaines, quatre lieutenants, deux sous-lieutenants; le colonel de la Garde de Paris, avec trois capitaines, deux lieutenants, le reste sous-lieutenants, adjudants et sergents-majors. En fait, il n'y avait qu'un auteur, qu'un exécutant, qu'un coupable, — Malet. — Au-dessous, loin, Lafon et Boutreux. Le reste, même Lahorie et Guidal, avait des excuses.

LE PROCÈS

Malet, interrogé une première fois devant le procureur général de la Haute-Cour, puis à huit heures et demie du soir, devant les conseillers d'État et maîtres des requêtes chargés des 1er et 3e arrondissements de la police générale, n'eut point du tout une attitude résolue et stoïque. Il allégua, comme font beaucoup de criminels, l'intervention d'un personnage mysté-

rieux et inconnu, qui lui aurait remis, le 22, entre onze heures et midi, la minute authentique d'un sénatus-consulte dont il avait simplement fait et certifié les copies. A la vérité, cette minute était perdue, mais sans doute on la lui avait volée. Tel fut le thème falot sur lequel il fonda d'abord sa défense. Il y renonça lorsque, le 28, à sept heures et demie du matin, il comparut devant la Commission militaire instituée en vertu d'une décision du Conseil des ministres, par arrêté du ministre de la Guerre du 23 octobre. Cette commission, présidée par le général comte Dejean, était composée des généraux Deriot et Henry, des colonels Gemeval et Moncey et du major Thibault; le capitaine Delon étant rapporteur. Les accusés étaient au nombre de vingt-quatre : Caamano et Boutreux n'en faisaient point partie; leur affaire, n'ayant pu être instruite, était disjointe. Sauf eux, y figuraient les prisonniers de la Force, les officiers de la 10e cohorte et de la Garde de Paris. La fonction de la commission était simple. « Les accusés ne pouvaient nier qu'ils n'eussent, en temps de guerre, pris part, à main armée, à une rébellion contre le gouvernement de l'Empereur. » Ce qui restait à évaluer était le degré de culpabilité. Malet renonça devant la commission à son *insoutenable* système de défense. Il reconnut comme ayant été écrites, signées, envoyées par lui les différentes pièces : sénatus-consulte, ordre du jour, proclamation, ordres aux commandants des troupes de la garnison; il reconnut les pistolets comme ayant été saisis sur lui, il reconnut enfin un paquet de cartes timbrées de la lettre L. et le cachet qui avait servi à les timbrer. Dès lors, comme le dit le Président, « dès que l'accusé reconnaît les pièces et constate qu'il a signé et reconnu le résultat de l'interrogatoire, je juge inutile de faire aucune nouvelle question. » Lorsque la commission donna la parole aux accusés pour leur défense, Malet dit simplement : « Un homme qui s'est constitué le défenseur des droits de son pays n'a pas besoin de défense; il triomphe ou il meurt. » Ainsi n'expliqua-t-il rien, ni de ses projets, ni de la mystification par laquelle il avait amené des soldats jusque-là irréprochables, certains, héroïques comme Soulier, sur le banc des accusés. Toutefois, il s'efforça de dégager la responsabilité de quelques-uns, comme Soulier, et surtout Rateau.

La Commission militaire tint compte non seulement de l'attitude des accusés durant la matinée du 23, où certains

avaient témoigné d'un emportement indiscutable contre les représentants de l'autorité, mais aussi de leur âge, de leur éducation, de leur grade et de l'ancienneté de leurs services militaires. Ceci ressortit des peines prononcées en particulier contre les officiers de la 10e cohorte, Soulier, Picquerel, Fessard, Lefèvre, Regnier, Steenhover, tous ayant passé la quarantaine, officiers ou sous-officiers retraités, qui connaissaient la valeur d'une consigne, et ne devaient point se laisser intimider par un ordre supposé. Elle acquitta des hommes qui, n'ayant la plupart point servi, avaient été intimidés ou affolés, et n'avaient point su résister aux ordres d'un général (1). Dans la Garde de Paris, le lieutenant Beaumont, qui s'était signalé par son mauvais esprit, fut le seul des sous-ordres condamné. Le colonel Rabbe et le capitaine de grenadiers Borderieux payèrent pour tous. Ainsi, les généraux de brigade Malet, Lahorie, Guidal, le colonel Rabbe, le chef de bataillon Soulier, les capitaines Steenhover, Borderieux, Piquerel, les lieutenants Fessard, Lefebvre, Regnier et Beaumont, le caporal Rateau et le prisonnier d'État Boccheiampe furent condamnés à la peine de mort. Les dix autres furent acquittés. Rabbe obtint un sursis à cause de ses anciens services, et Rateau pour les révélations qu'il paraissait disposé à faire.

Au moment où les condamnés quittaient la salle des séances, Malet, interpellant Lahorie et Guidal, leur dit : « Vous vous lamentez, et vous paraissez craindre la mort ; sachez donc que, dans six mois, il se portera des coups plus terribles et plus sûrs. » Personne ne releva le propos.

Le 29, « à trois heures de l'après-midi, un gros d'infanterie et de cavalerie encadra les fiacres qui devaient conduire les condamnés de la prison de l'Abbaye à la plaine de Grenelle. Ils y montèrent deux par deux, avec deux gendarmes ; les gendarmes chargés de la sûreté des condamnés devaient recueillir les propos qu'ils pourraient tenir en allant au supplice (2). »

(1) J'imagine que tel fut le cas de mon grand-oncle, « Amable-Aimé Provost, né en juillet 1789 à Clermont, département de l'Oise, fils de Toussaint-Marie-Amable et de... Rose, domiciliés à Bresle, susdit département, lieutenant de la 1re compagnie de la 10e cohorte, » sur lequel une note de police s'exprime ainsi : « Provost, suivant les renseignements donnés par le préfet de l'Oise, appartient à une famille aisée et considérée. Il jouit personnellement d'une bonne réputation, mais il paraît avoir une intelligence bornée. »

(2) Il n'y a donc lieu de tenir aucun compte des discours que, selon Dourille,

Les gendarmes ont rapporté que « le général Malet, se rendant au lieu de l'exécution, était en voiture avec Boccheiampe, prisonnier d'État; il dit à ce dernier que leur mort serait vengée par des hommes plus heureux qui, en donnant la liberté à leur patrie, triompheraient dans leur entreprise, et, que, dans six mois, il y aurait un nouvel état de choses; à quoi Boccheiampe répondit : « Je ne suis coupable que d'avoir exécuté vos ordres. » Ce fut tout.

En sortant de la barrière de Grenelle, à gauche, les fiacres et leur escorte pénétrèrent dans le carré formé d'un côté par le mur d'enceinte, des trois autres, par des troupes de la garnison. Aucun incident ne se produisit, il n'y eut ni discours prononcé par Malet, ni maniement d'armes commandé par lui. « La gendarmerie me rend compte, écrit au ministre de la Guerre le maréchal duc de Conegliano, qu'avant et après l'exécution, la multitude n'a cessé de manifester son indignation contre les coupables et que, de toutes parts, des cris de : vive l'Empereur, se sont fait entendre. J'avais sur le terrain des officiers de confiance, qui m'ont confirmé ces particularités. »

Le général de division, commandant provisoire de la 1re division militaire de la place de Paris, baron M. Fririon, écrit simplement au ministre de la Police générale : « J'ai l'honneur de prévenir Votre Excellence que des quatorze coupables, douze ont été fusillés, Rabbe et Rateau ayant obtenu un sursis. » Si un incident s'était produit, Moncey et Fririon n'eussent pas manqué d'en faire mention. Le chirurgien-major Lacroix, des dragons de la Garde de Paris, qui visita un à un les hommes exécutés, constata que Guidal était mort le dernier, ce qui supprime une dernière légende.

Malet a emporté son secret, en admettant qu'il eût un secret. Il eût sans doute cherché à utiliser pour servir son ambition, aussi bien les éléments royalistes que les républicains, ce qui a permis par la suite à chacun des deux partis de le revendiquer. Qu'il eût eu des relations en 1808 avec ceux-ci, en 1812 avec ceux-là, nul doute, mais il était bien trop ambitieux pour s'attacher à un parti. Son but, tel qu'il résulte aussi bien des documents de 1808 que de ceux de 1812, était de se procurer une dictature qu'il eût exercée seul ou entouré de comparses qui

Marco Saint-Hilaire, etc., Malet aurait adressés sur la route à divers passants, — phrases à effet dont les premiers inventeurs ont été Lafon et Nodier.

n'avaient, la plupart, qu'une existence hypothétique. Il était de ceux qui, en plus grand nombre sans doute qu'on ne pense, se disposaient à remplacer Napoléon, de ceux qui, voyant l'effet sans juger la cause, se disaient : Pourquoi pas moi? Il n'était ni républicain, ni royaliste, il était *maletiste*.

Que son ambition eût tourné à l'idée fixe et que l'on dût en lui reconnaître le délirant à certains symptômes, cela est certain, et ce qui en est la meilleure preuve, c'est que tout en fondant son plan entier sur la crédulité humaine, il n'avait en fin de compte d'autre ressource qu'un coup de pistolet pour emporter la conviction de ceux qui résisteraient. Telle était sa certitude de réussir, qu'il ne s'abaissait même pas à agir de sa personne sur tel ou tel des personnages majeurs auxquels il s'attaquait. Il leur envoyait par une ordonnance, un chiffon de papier dépourvu de tout caractère d'authenticité, et dont le moindre examen démontrait la fausseté. Si à Soulier, il avait pris la peine de faire lire par Boutreux les pièces politiques, rien de cela avec Rabbe, avec Lahorie, avec Guidal, avec Doucet, avec Deriot. On peut se demander pourquoi il n'avait pas destiné un de ses paquets à Savary, un second à Pasquier, un troisième à Desmarets. Cela eût complété le tableau dans un sens que connaissent bien les aliénistes, mais les deux actes de violence par lesquels il termine lorsqu'il voit qu'il échoue, ne sont pas moins significatifs. Cet homme qui, jusque-là, a si judicieusement combiné son plan, entre ici dans l'absurde. Peut-il penser qu'il soit de taille à lutter contre l'armée, la police, l'administration impériale? La révolte ouverte d'un homme seul contre l'Empire et ses cent vingt millions d'hommes, ne peut passer que pour un acte de folie. S'il raisonne, il voit qu'Hulin tué, Doucet tué, ses pistolets vides, il est aux mains de Laborde, des dragons de service, de n'importe qui. Ce n'est plus le calculateur qui, en combinant son projet, a fait preuve d'un remarquable esprit de suite et d'une connaissance approfondie de tous les détails. C'est un aliéné qui, ayant essayé tous les moyens de persuasion, et ayant échoué, entre en accès et se rue contre son gardien. On lui passe la camisole, et tout est dit.

FRÉDÉRIC MASSON.

(A suivre.)

LES
CHANGES PENDANT LA GUERRE
ET
AU LENDEMAIN DE LA PAIX

I. — GÉNÉRALITÉS. SITUATION D'AVANT-GUERRE

Parmi les problèmes qui se dressent au lendemain de la paix, il en est un qui a pris des dimensions formidables et qui, en dépit de son caractère technique, s'est imposé à l'opinion publique avec une force singulière. C'est celui du change international. La guerre, qui a fait s'entrechoquer sur les champs de bataille les armées de vingt peuples, a en même temps, par une sorte de paradoxe étrange, démontré combien ces peuples ont pris l'habitude de recourir les uns aux autres, pour vendre l'excédent de leur propre production et pour acheter, en échange, un certain nombre de marchandises. De 35 milliards de francs, chiffre de 1869, le commerce extérieur des principales nations du monde s'est élevé à 175 milliards en 1913, c'est-à-dire qu'en moins d'un demi-siècle il a quintuplé. La guerre elle-même n'a pas interrompu ce mouvement prodigieux qui, à chaque minute de l'année, déplace des milliers de tonnes d'objets transportés d'un point à un autre de la planète. En dépit des sinistres bandits de la mer, des torpilleurs allemands qui détruisaient sans merci tous les navires qu'ils pouvaient atteindre, neutres et belligérants ont réussi à continuer, de 1914 à 1918, un commerce se chiffrant par centaines de milliards de francs.

C'est ce commerce qui est à la base de la question que nous allons étudier; elle ne se pose que parce qu'il existe. C'est là un point essentiel, sur lequel nous ne saurions trop attirer l'attention de nos lecteurs, car il éclaire tout le problème. Le change, en effet, n'est pas autre chose que l'opération qui transforme la monnaie d'un peuple en celle d'un autre peuple. Or, s'il n'y avait point d'échanges entre les différents pays, il n'existerait aucune obligation de faire des paiements de l'un à l'autre, ni par conséquent de se procurer, au moyen de la monnaie du pays débiteur, celle du pays créditeur; ce besoin naît à la minute où un Français, par exemple, désireux d'avoir du charbon anglais, se préoccupe de transformer les francs dont il dispose en livres sterling que lui réclame le mineur de Cardiff qui va lui fournir de la houille.

Si tous les pays qui commercent entre eux avaient la même monnaie, le problème serait simple. L'acheteur d'une marchandise étrangère n'aurait qu'à puiser dans la circulation de son propre pays la quantité de monnaie correspondant au montant de son achat : l'opération serait réglée par ce déplacement d'une fraction du stock monétaire; elle pourrait se renouveler avec la même facilité aussi longtemps que le stock ne serait pas épuisé. Ce jour-là cesseraient les possibilités d'importation.

Dans la réalité des faits, aucun régime monétaire n'est identique à un autre, alors même que les apparences semblent attester cette identité. Cela tient à ce que, dans le monde moderne, il n'est aucune nation dont la circulation consiste uniquement en espèces métalliques. Si tel était le cas, si par exemple les échanges se réglaient en France et en Angleterre uniquement au moyen de pièces d'or, celles-ci voyageraient de Calais à Douvres ou de Folkestone à Boulogne pour régler la balance des échanges entre Français et Anglais. Les souverains britanniques apportés chez nous seraient fondus à l'Hôtel des Monnaies du quai Conti et transformés en napoléons; ceux-ci à leur tour, réexpédiés à Londres pour payer des marchandises britanniques, y seraient transformés en livres sterling. Mais cette situation élémentaire ne correspond pas à la réalité des faits : les nations modernes ne se contentent pas d'une circulation métallique, elles y ajoutent des billets. Ceux-ci ne furent d'abord qu'une représentation matérielle des espèces monnayées,

contre lesquelles ils devaient toujours rester échangeables; mais ils n'ont pas tardé à être créés en quantités supérieures à celles du numéraire déposé dans les caves de la Banque ou du Trésor public qui les émettent. Dès lors ce papier a constitué un instrument de paiement distinct des espèces en lesquelles il cessait d'être remboursable; il recevait l'investiture de l'État qui en avait décidé ou autorisé la création ; il devenait monnaie légale. Mais, par cela même que l'intervention du législateur était nécessaire pour lui conférer une vertu libératoire, sa force expirait à la frontière. Le Parlement qui siège au Palais Bourbon peut bien obliger tous les Français à recevoir des billets de la Banque de France en paiement de leurs créances; mais il ne peut l'ordonner à un Anglais ni à aucun autre étranger.

Dès lors la monnaie française, n'étant plus exclusivement constituée par des pièces d'or ou des billets remboursables à vue en or, se différencie de la monnaie anglaise. Le Français débiteur d'un Anglais est obligé de chercher un mode de paiement qui soit accepté par ce dernier. C'est à partir de ce moment qu'un écart peut se produire entre la valeur du franc et celle de la livre sterling. Prenons un exemple encore plus frappant. Les monnaies métalliques de la France et de l'Italie sont identiques. La pièce d'or de 20 francs et celle de 20 lire contiennent exactement la même quantité d'or fin. Cependant, une lira italienne s'achète aujourd'hui sur le marché de Paris moyennant 90 centimes de notre monnaie. C'est que, en deçà comme au delà des Alpes, il existe une monnaie de papier non remboursable en or et dont la valeur est inégalement appréciée par les Italiens, les Français et les étrangers.

Ce qui précède suffit à mettre en lumière les deux termes du problème. L'opération du change est celle d'un transport de monnaie, nécessité par un échange de marchandises qui s'effectue par delà les frontières, entre nationaux de pays différents. Il faut donc examiner d'abord la position réciproque d'endettement des deux pays que l'on considère, ensuite la nature de la monnaie de chacun d'eux. On peut appeler les premières causes « physiques, » parce qu'elles sont analogues aux forces naturelles qui mettent les corps en mouvement ; les secondes « chimiques, » parce qu'elles naissent de la nature même de ces corps, de la monnaie qui sert aux échanges. Le

cours du change entre deux pays, c'est-à-dire le prix de la monnaie de l'un exprimé en monnaie de l'autre, est la résultante de la combinaison de ces deux ordres de grandeurs ; il dépend de la dette de l'un vis-à-vis de l'autre, et de la nature de la monnaie de chacun d'eux. Plus un pays sera endetté vis-à-vis d'un autre, et plus sera grande la quantité de monnaie de ce pays dont il aura besoin ; si sa propre monnaie est identique, il l'emploiera à solder sa dette. Lorsqu'il l'aura employée toute à ce but, il devra arrêter ses achats, à moins qu'il ne trouve du crédit auprès de son vendeur. En ce cas, il ne fera que reculer l'échéance et il sera forcé, à un moment donné, de mettre un terme à ses importations, qu'il ne sera plus en mesure d'acquitter d'aucune manière. Avant d'en arriver à cette extrémité, le pays débiteur passe par la phase au cours de laquelle, étant démuni de numéraire ou ne voulant pas se dessaisir de celui qu'il détient, il crée du papier monnaie en quantités croissantes. Ce papier, n'inspirant plus la même confiance au public, s'échange contre des quantités de plus en plus faibles de métal ou d'autres marchandises, c'est-à-dire que l'unité monétaire se déprécie. C'est ainsi que le franc, qui valait en août 1914 un vingt-cinquième de livre sterling, n'en vaut plus que le trente-sixième en octobre 1919.

Il n'est pas besoin d'insister sur cette vérité qu'il est désavantageux pour un pays de voir la valeur de sa monnaie se déprécier par rapport à celle des monnaies étrangères. La hausse de celle-ci équivaut à un relèvement du prix des objets importés et affaiblit d'autant le capital national, dont le stock monétaire est une partie intégrante. Supposons que la tonne de houille n'ait pas varié de cours à Cardiff entre 1914 et 1919, et qu'elle y ait valu et vaille encore 1 livre sterling. La hausse du change, survenue au cours des cinq années, fait que nous payons aujourd'hui 36 francs ce qui ne nous coûtait que 25 francs avant la guerre. L'acheteur anglais au contraire, dans l'hypothèse envisagée de la stabilité du prix, débourse la même somme aujourd'hui qu'en 1914. Si le prix, en Angleterre, a monté de 1 livre à 2, c'est-à-dire a doublé, ce doublement équivaut au triplement pour l'acheteur français, qui, pour envoyer 2 livres sterling à Cardiff, déboursera aujourd'hui 72 francs, c'est-à-dire presque exactement trois fois ce qu'il payait pour la même tonne de houille, en 1914.

En temps normal, les fluctuations des changes ne sont généralement ni violentes ni considérables. Une sorte d'équilibre s'établit dans le commerce international, grâce auquel des excédents ou des déficits d'importations ou d'exportations se compensent par d'autres voies. La complexité des relations internationales est devenue telle que les tableaux des marchandises qui passent à la douane sont loin de représenter la totalité des échanges qui s'opèrent entre les divers pays. Ainsi la France, en 1913, importait plus d'objets qu'elle n'en exportait : 7 milliards d'un côté, 8 de l'autre. Elle semblait donc s'appauvrir annuellement d'un milliard. Il n'en était cependant rien. Elle encaissait, du chef des titres étrangers détenus en France et des dépenses faites sur son territoire par les voyageurs étrangers, un revenu d'au moins 2 milliards, qui compensait, et au delà, le déficit de ses exportations par rapport à ses importations : de là un afflux dans ses caisses de centaines de millions d'or, dont sa circulation s'enrichissait. La Grande-Bretagne exportait pour 16 milliards, importait pour 19 milliards de francs de marchandises; mais elle encaissait 5 ou 6 milliards de fret et de coupons de valeurs étrangères : elle aussi s'enrichissait. Si, au lieu de considérer l'ensemble du commerce extérieur de ces deux Puissances, nous examinons leurs relations réciproques, nous voyons qu'en 1913 nous exportions pour 1 450 millions de francs de marchandises en Angleterre et nous en importions pour 1 116 millions de francs. La différence de 335 millions n'influençait guère le change, qui oscillait aux environs de 25 fr. 20, avec de très faibles fluctuations en hausse ou en baisse. Il en était de même de notre change avec les États-Unis, avec l'Allemagne, avec l'Autriche-Hongrie, avec la Suisse, avec l'Italie, avec la Hollande, avec la Belgique, avec la Scandinavie. Le dollar se cotait aux environs de 5 fr. 18, le reichsmark à 1 fr. 23, la couronne austro-hongroise à 1 fr. 05, le franc suisse et belge au pair, la couronne scandinave à 1 fr. 38. Tous ces prix correspondaient à peu près mathématiquement à la teneur en or de ces diverses monnaies exprimée en francs français. Le solde actif ou passif de nos échanges avec les divers pays se réglait aisément, à défaut d'autres moyens de compensation, par l'envoi d'espèces métalliques, qui étaient puisées dans la circulation ou dans les réserves des banques, chargées de veiller à la stabilisation des

changes. A Vienne, par exemple, la banque austro-hongroise, qui ne remboursait pas ses billets en or, fournissait cependant du métal jaune aux importateurs, de façon à leur permettre de régler leurs achats sans détériorer le cours de la monnaie indigène. Les mouvements des changes étaient de faible amplitude et demeuraient imperceptibles au regard du public; ils n'intéressaient que les financiers et certains commerçants en gros, dont le chiffre d'affaires était assez considérable pour qu'un écart, insignifiant en apparence, dans le cours du change eût une répercussion sensible sur leurs affaires.

Seuls, les changes avec certains pays d'outre-Mer présentaient, même en temps de paix, le spectacle de dénivellations profondes, dues au fait que les uns étaient au régime du monométallisme argent, les autres à celui du papier monnaie. Les monnaies de plusieurs Républiques sud-américaines, telles que le milreis brésilien ou la piastre chilienne, n'étant représentées que par des billets à cours forcé, subissaient des dépréciations parfois énormes, en raison de la multiplication de leur quantité ou d'un excès d'importation.

Le tael chinois, la piastre indo-chinoise sont des unités d'argent, dont la valeur exprimée en monnaies de pays à étalon d'or, variait selon les cours du métal blanc. Les pays qui sont encore à l'étalon d'argent ne sont pas les plus nombreux ni les plus puissants. Ils tiennent cependant une place considérable et ils peuvent être appelés à devenir des facteurs essentiels dans l'histoire de demain. La Chine, l'empire français d'Extrême-Orient, les Indes anglaises renferment la moitié de la population du globe; et, bien que l'Hindoustan ne soit pas, à proprement parler, au régime du monométallisme argent, ce métal joue encore un tel rôle dans la vie journalière de ses peuples qu'on peut le ranger parmi les pays qu'intéresse le métal blanc. Or, les destinées de celui-ci, pendant la guerre, ont été des plus mouvementées. En 1914, il valait 80 francs le kilogramme, aujourd'hui 300. Le change avec notre Empire d'Extrême-Orient, mesuré par notre piastre indo-chinoise, a passé de 2 fr. 40 à 8 francs. Le bouleversement est encore plus profond que sur le marché des changes avec les pays à monnaies d'or. Mais, comme le volume de nos transactions avec l'Asie est faible par rapport au reste de notre commerce extérieur, on s'émeut moins d'un écart, cependant plus grand.

En dehors de ces exceptions, la majorité des changes, sur la place de Paris, étaient, en 1913, cotés aux environs du pair, c'est-à-dire du cours représentant l'équivalence en or des diverses monnaies comparées les unes aux autres. La plupart des monnaies étrangères étaient même obtenables à Paris, en général, au-dessous du prix correspondant à leur teneur métallique; en d'autres termes, les changes nous étaient régulièrement favorables; nous étions créanciers du reste du monde.

II. — LES CHANGES PENDANT LA GUERRE

Telle était la situation, lorsqu'éclata le coup de tonnerre de juillet 1914. Personne, au premier abord, n'en mesura les conséquences économiques, pas plus qu'on ne prévit la façon dont se dénouerait, au point de vue politique, le gigantesque conflit qui allait mettre aux prises la majorité du genre humain. Mais il devint bientôt évident que les effets financiers ne seraient pas moins considérables que les autres et dépasseraient en intensité et en violence tout ce que la génération actuelle avait connu.

Le marché des changes à Paris présenta, dans les premières semaines de la guerre, le spectale d'une baisse de la plupart des devises (c'est l'expression qu'on emploie souvent pour désigner les changes sur l'étranger) : la livre sterling tomba au-dessous de 25 francs, et le dollar américain au-dessous de 5 fr. Cela venait de ce que des voyageurs Anglais et Américains, se trouvant en France et désirant regagner au plus tôt leur pays, voulaient se procurer immédiatement de la monnaie française pour solder leurs dépenses et vendaient à cet effet, à n'importe quel prix, des chèques tirés par eux sur les banques de Londres et de New-York, où leurs fonds étaient déposés. En même temps, beaucoup de Français cherchaient à rapatrier des sommes qu'ils avaient en dépôt au dehors. Ces deux ordres de causes déterminèrent des offres pressantes de monnaies étrangères. Cette dépréciation fut d'ailleurs de courte durée. Dès la fin de l'année 1914, le dollar et la livre sterling avaient reconquis le pair. En 1915, ils commencèrent à le dépasser. Les États-Unis et l'Angleterre nous vendaient des armes, des munitions, des vivres, du charbon, pour des sommes croissantes; en même temps nos exportations vers ces deux

pays diminuaient rapidement. Notre agriculture ne suffisait plus à nourrir notre population; une partie de nos usines étaient occupées ou détruites par l'envahisseur; les autres travaillaient pour les besoins de la défense nationale et ne pouvaient rien fournir pour l'exportation. A partir de ce moment, notre change vis-à-vis des pays alliés ou neutres, avec lesquels nous continuions à commercer, était donc condamné à subir les effets d'une situation qu'il ne dépendait pas de nous de modifier. Plus nous achetions d'objets en Angleterre, aux États-Unis, en Espagne, en Hollande, en Scandinavie, et plus la livre sterling, le dollar, la peseta, le florin, la couronne scandinave étaient recherchés sur les places françaises, plus il fallait payer de francs pour se les procurer. Aussi, depuis 1915, n'avons-nous plus jamais revu ces changes redescendre au pair. Ils n'ont pas cessé d'être cotés à prime; la tendance générale a été à la hausse; à l'heure où nous écrivons, les prix sont plus hauts qu'ils ne l'ont été au cours de la guerre.

Voici l'explication du phénomène. A mesure que la persistance de la hausse, ou plutôt des besoins qui la déterminent, apparut plus clairement, notre gouvernement se préoccupa, à juste titre, d'y chercher un remède. Dès le début des hostilités, l'exportation des monnaies d'or avait été intensive, de sorte que le moyen le plus simple de payer les marchandises importées, celui d'en acquitter le prix en numéraire, n'était plus praticable. D'ailleurs les sommes nécessaires étaient telles que tout l'or de la France, qui, après les États-Unis, détient le plus gros stock de métal jaune du monde, n'eût pas suffi à payer les importations d'une année de guerre. Mais nous possédions des titres étrangers pour des sommes considérables. La vente de ces titres en dehors de nos frontières devait nous fournir des disponibilités, c'est-à-dire de la monnaie anglaise, américaine ou autre, qui nous permettrait d'acquitter, pour un chiffre égal à celui de leur valeur, le montant de nos achats. Nous n'entrerons pas dans le détail des combinaisons qui intervinrent. Ces titres étrangers étaient la propriété de particuliers, qui, dans beaucoup de cas, les réalisèrent eux-mêmes au dehors. A ceux qui ne l'avaient pas fait, l'État demanda de les lui prêter ou de les lui vendre. Une fois nanti de ces valeurs, le ministre des Finances négocia soit avec des gouvernements, soit avec des groupes de banquiers étrangers, qui lui avancèrent des fonds

et lui fournirent ainsi des moyens de payer les marchandises achetées. Rappelons à ce propos que, pendant la guerre, la majeure partie du commerce extérieur était passée des mains des particuliers en celles du gouvernement. C'est lui qui achetait les armes, les munitions, les vivres et qui avait, sur ce domaine, presque entièrement substitué son action à celle des individus ou des sociétés privées.

En dehors de ces opérations exécutées grâce aux valeurs mobilières qui se transformaient en monnaies étrangères, la France s'est fait ouvrir, sur les principaux marchés où elle avait des paiements à effectuer, des crédits à plus ou moins longue échéance. L'ouverture de ces crédits nous dispensait de faire aucune remise dans le présent et évitait la hausse du change, qui n'eût pas manqué de se produire au moment où la demande se serait produite. Mais il est non moins évident qu'au jour où le crédit échoit, il faut trouver les sommes correspondantes, et le change s'élève en conséquence.

En temps normal, les règlements des soldes débiteurs ou réanciers entre nations se font par les intéressés eux-mêmes, c'est-à-dire par les commerçants ou les financiers qui ont acheté ou vendu les marchandises et les titres échangés. Le solde des opérations n'est pas connu *a priori :* ce n'est qu'au bout d'une certaine période que la position réciproque des contractants apparaît. Le cours du change, qui est la résultante de leurs tractations, est à cet égard un véritable baromètre. En temps de guerre, la presque totalité des opérations se fait par les gouvernements ou sous leur contrôle direct. Un décret du 22 mars 1917 avait prohibé l'importation en France par les particuliers de toute marchandise d'origine ou de provenance étrangère. Dès lors, les ministres, connaissant à l'avance leurs besoins, cherchaient à prendre des mesures susceptibles de leur fournir les moyens d'y parer. C'est sous l'empire de préoccupations de ce genre que les belligérants ont contracté de très nombreuses opérations d'avances, soit entre eux, soit avec les neutres. La plupart de ces emprunts avaient pour objet, moins de fournir des ressources aux Trésors qui y recouraient que de leur procurer du change, et de leur éviter ainsi la nécessité de transférer immédiatement, à des cours désavantageux, du capital indigène vers les pays exportateurs.

Dans une étude très complète qu'a publiée à Zurich M. Charles

Blankart, il évalue à 117 milliards de francs suisses les sommes ainsi avancées aux belligérants. Parmi elles, figurent 14 milliards prêtés par les États-Unis à l'étranger jusqu'au 7 avril 1917, date de leur entrée en guerre ; 42 milliards prêtés par le Trésor de Washington à l'Entente, 38 milliards avancés par la Grande-Bretagne à ses alliés, 7 milliards fournis dans les mêmes conditions par le gouvernement français et la Banque de France, 3 milliards prêtés par le Japon, 5 milliards prêtés par l'Allemagne à l'Autriche-Hongrie, 5 milliards prêtés à la Turquie par les Empires centraux, 2 milliards avancés par certains neutres à la France, l'Angleterre et l'Allemagne, 1 500 millions avancés par la République argentine à la Grande-Bretagne et aux États-Unis. Ce furent des opérations d'une nature spéciale, se rapportant directement au sujet que nous étudions : il est bien évident que ce n'était pas pour se procurer des fonds que les États-Unis se faisaient avancer quelques centaines de millions à Buenos-Ayres, ou que la Russie en demandait 250 à l'Italie.

Ce rappel sommaire des diverses opérations qui ont eu lieu au cours de la guerre explique les mouvements des changes. Lorsque des facilités de paiement nous étaient consenties, ils avaient une tendance à baisser. Pendant une période assez longue qui suivit les arrangements intervenus entre la France et l'Angleterre, les cours de la livre sterling sont restés stables à Paris. Les crédits ouverts à Londres permirent pendant de longs mois à notre gouvernement d'y payer nos importations. Lorsque ces crédits furent épuisés et que la nécessité de faire des remises au dehors devint plus impérieuse, nous assistâmes à un relèvement des cours. Comme le chiffre des importations en France a été croissant et qu'il a été plus fort après l'armistice qu'à aucune autre époque de la guerre, que, d'autre part, certains crédits arrivés à échéance n'ont pas été renouvelés, les cours actuels sont les plus élevés de la courbe. Dans l'intervalle, au printemps de 1919, ils étaient redescendus considérablement. On espérait alors que la paix aurait pour conséquence immédiate la reprise des relations normales et que le franc ne tarderait pas à recouvrer toute sa valeur. Il fallut bientôt reconnaître qu'un plus long délai était nécessaire à cette reprise.

L'or, qui eût été le moyen naturel de régler les soldes débiteurs, ne circule plus librement. Si cette liberté avait existé,

nos réserves métalliques auraient passé la frontière. Mais, comme cet exode était interdit et que la Banque de France était relevée de l'obligation de rembourser ses billets en métal, l'or est resté dans ses caves, sauf lorsque le gouvernement lui a demandé d'en expédier certaines quantités au dehors, notamment à Londres pour y gager des crédits consentis à la France par la Trésorerie britannique. Il en est résulté ce fait paradoxal en apparence qu'au cours de la guerre l'encaisse or de la Banque de France a augmenté d'à peu près 2 milliards de francs. Cet accroissement a été dû à l'apport volontaire qu'ont fait beaucoup de nos compatriotes, qui avaient conservé par devers eux des réserves de métal jaune, et qui, répondant à l'appel du pays, l'ont patriotiquement versé dans les caves de la Banque. Ces versements ont plus que compensé les sorties qui ont eu lieu dans les conditions que nous venons de rappeler, et font que, en dépit de ces dernières, l'encaisse de notre institut d'émission approche aujourd'hui de 6 milliards de francs, sans compter 700 millions dont il est créditeur à la Trésorerie des États-Unis et 800 millions de disponibilités à l'étranger.

Cette augmentation des stocks visibles s'est présentée également chez d'autres belligérants et certains neutres. En Angleterre, le stock d'or à la Banque et dans la Trésorerie a augmenté d'un milliard; celui des banques fédérales des États-Unis de 6 milliards; celui de la Banque du Japon d'un demi milliard de francs. En Scandinavie, en Hollande, en Suisse, en Espagne, les encaisses des banques d'émission se sont accrues dans une proportion encore plus forte. La Banque d'Espagne a plus de deux milliards d'or au lieu de 400 millions en 1913.

Si l'on classe les principales Puissances en trois groupes, celui de l'Entente, celui des Empires centraux, celui des neutres, on constate qu'au cours de la guerre le premier a vu son stock d'or augmenter de près de 15 milliards, le second est resté stationnaire, le troisième s'est augmenté d'environ 3 milliards. La majeure partie de ces 18 milliards provient de la production aurifère qui a, pour les six années 1914-1919, atteint une quinzaine de milliards de francs. Les mouvements d'or qui ont eu lieu pendant la guerre ont tous émané de la volonté des gouvernements, qu'ils les aient affectués eux-mêmes ou provoqués par des accords avec les instituts d'émission. Au début de la guerre, les États-Unis, ayant à acquitter en Europe

certaines dettes, expédièrent de l'or : la Banque d'Angleterre, à qui il était destiné, l'arrêta en route et le fit consigner à Ottawa. Il n'y resta pas longtemps : bientôt les Etats-Unis devinrent créanciers de l'Europe et l'or quitta le Canada pour retourner à New-York. La République Argentine vit un courant de métal se diriger vers elle, lorsqu'elle commença à vendre ses récoltes aux Alliés, sans pouvoir recevoir d'eux les produits qu'elle leur demandait en temps de paix. Pour éviter les risques de transport, elle autorisa ses débiteurs à remettre le métal à ses diverses légations, qui recurent de ce chef des sommes importantes. On estime l'or envoyé d'Angleterre aux États-Unis en 1915 à 1 500 millions de francs. A la fin de 1917, la Banque de France avait expédié 3 milliards d'or en Angleterre.

Chose curieuse : à de certaines heures, les pays qui voyaient l'or affluer chez eux éprouvèrent quelque inquiétude. La Suède réclamait des vivres, et non des espèces, en échange du minerai de fer qu'elle exportait : elle releva sa banque d'émission de l'obligation que lui imposaient ses statuts d'acheter le métal jaune à un cours déterminé et suspendit la libre frappe. La caisse de conversion Argentine fit payer une commission de 2 pour 100 à ceux qui déposaient de l'or à son crédit en Europe. La Hollande éleva le tarif des frais de frappe. A Madrid, on ne payait le dollar américain que 4 pesetas 90, alors que sa valeur intrinsèque est de 5 pes. 18. Ces mesures n'ont d'ailleurs pas empêché les encaisses d'augmenter à Madrid, Stockholm, Buenos-Ayres et La Haye, et les changes sur ces villes de monter. Le tableau ci-dessous (1) montre les cours des princi-

(1).

	Juillet. 1914.	Plus haut pendant la guerre.	Mars 1919.	Septembre 1919.
Londres (livre sterling). .	25,22	28,93	26	36
New-York (dollar)	5,18	6,07	5,43	8,60
Belgique (franc)	1		0,93	1,00
Berlin (mark)	1,23			0,38
Espagne (peseta).	0,95	1,61	1,14	1,67
Hollande (florin).	2,08	3,01	2,26	3,33
Italie (lira)	1	0,95	0,85	0,89
Petrograd (rouble). . . .	2,66	2,50	0,35	0,25
Suède (couronne)	1,38	2,51	1,55	2,21
Suisse (franc).	1	1,46	1,14	1,57
Vienne (couronne) . . .	1,04			0,15

paux changes à Paris à la veille de la tourmente, au moment où pendant la guerre ils ont atteint le point le plus haut de la courbe, au mois de mars 1919 et, enfin, en septembre 1919. Les chiffres indiquent le prix en francs et centimes de l'unité étrangère.

III. — SITUATION ACTUELLE. REMÈDES

Nous avons exposé la situation des changes étrangers sur les marchés français. Vis-à-vis de l'Angleterre, des États-Unis, de l'Espagne, de la Hollande, de la Suisse, des pays scandinaves, de la République argentine, le franc est déprécié. Des fluctuations violentes se produisent. Du 11 au 16 septembre 1919, la livre sterling a monté de 34 à 38 francs, c'est-à-dire de plus de 15 pour 100. Le dollar a été coté jusqu'à 9 francs, c'est-à-dire à environ 70 pour 100 de prime sur le cours normal. D'autre part, le change italien nous est favorable, puisque la lire est à 10 ou 12 pour 100 de perte par rapport au franc; le mark allemand, qui normalement valait 1 fr. 23, est à 38 centimes; la couronne autrichienne est à 15 centimes au lieu de 1 fr. 05 et le rouble à 25 centimes au lieu de 2 fr. 67 centimes. Dans ces deux derniers cas, on est en présence d'une circulation de papier-monnaie extravagante qui doit faire redouter la faillite du Trésor public responsable du remboursement des billets. Les transactions en roubles et couronnes austro-hongroises se raréfient chaque jour. Il ne faut donc tirer de la hausse du franc par rapport à ces deux monnaies aucune conclusion, en ce qui concerne notre situation générale. Les rapports commerciaux de ce qui fut la Russie et l'Autriche-Hongrie avec le reste du monde sont à cette heure singulièrement réduits; la dépréciation énorme du rouble et de la couronne, qui ne valent plus, l'un et l'autre, que quelques centimes, est due à peu près exclusivement à l'émission folle de papier-monnaie qui s'est poursuivie dans les deux Empires.

Dans la majorité des cas, et en particulier vis-à-vis des pays les plus puissants au point de vue financier, la France est passagèrement en état d'infériorité. C'est qu'en effet les deux ordres de causes que nous avons indiquées au début de notre étude comme déprimant la valeur d'une monnaie ont agi simultanément. D'une part, nous n'avons cessé d'importer plus

que nous n'exportions. La différence est de 10 milliards pour le premier semestre de 1919. D'autre part, nous avons accru notre circulation fiduciaire d'une façon désordonnée : elle dépasse 35 milliards de francs, au commencement du mois d'octobre 1919. C'est sous l'action de ces deux causes, que le mouvement de hausse des principaux changes étrangers s'est poursuivi avec une intensité croissante, alors qu'au lendemain de l'armistice il semblait que la situation dût s'améliorer et non s'aggraver pour le vainqueur.

La question de savoir quelle attitude le gouvernement doit prendre au sujet des importations, a été très discutée. Nous croyons pour notre part qu'il a agi sagement en rétablissant à peu près complétement la liberté du commerce. Nous avons malheureusement besoin d'importer beaucoup de matières premières et même, à la suite de notre mauvaise récolte de 1919, d'objets d'alimentation. Quelque pénible qu'il soit d'avoir à payer de ce chef des sommes considérables au dehors, il n'y a pas à hésiter à le faire. Les matières premières sont nécessaires pour mettre nos usines en mesure d'exporter le plus tôt possible : il faudrait, par exemple, que les tissages de Roubaix et de Tourcoing fussent approvisionnés de façon à fabriquer les étoffes qu'ils vendaient avant la guerre dans de nombreux pays.

Mais si nous approuvons sans réserve cette catégorie d'importations, nous voyons avec inquiétude nos compatriotes se lancer dans la voie de dépenses somptuaires qui provoquent des importations d'articles de luxe, dont nous pourrions nous passer et dont les statistiques douanières accusent l'arrivée pour des sommes importantes. La nation devrait s'imposer une discipline sévère et conformer sa vie aux nécessités de l'heure. N'oublions pas que, si notre triomphe militaire et moral a été complet, nous avons subi, au point de vue économique, des désastres dont il est impossible de nous relever en un jour. L'Allemagne nous en doit la réparation intégrale; le traité de paix nous la garantit : mais elle ne peut s'accomplir qu'avec le temps. Des dizaines de milliards nous rentreront; mais ils ne viendront que successivement et il faut, dès aujourd'hui, accélérer notre relèvement, en faisant, pour la plus grande partie, l'avance des sommes que nos ennemis ont à nous rembourser. Nous travaillerons d'autant plus efficacement

que nous serons plus sobres et que nous éviterons les gaspillages. C'est une tendance qui n'est que trop naturelle, après une tourmente comme celle que nous venons de traverser, que de vouloir jouir de la vie et ne pas regarder de près aux dépenses. Il le faut cependant. Nous ne pouvons pas, en ce moment, donner une meilleure preuve de patriotisme qu'en économisant, du bas au haut de l'échelle sociale. Personne ne songe à se restreindre, et cependant ce serait un devoir patriotique que de chercher, sur tous les terrains, à supprimer tout ce qui est inutile, ou au moins tout ce dont on peut se passer sans inconvénient grave.

Nous ne demandons pas que le gouvernement intervienne pour réglementer ces matières. C'est à la libre volonté des citoyens que nous faisons appel. Les hommes et les femmes qui, pendant la guerre, ont donné de si admirables exemples de complet dévouement à la patrie, sont assurément capables de l'effort infiniment moindre que nous sollicitons à cette heure. S'ils ne l'ont pas fait jusqu'ici, c'est qu'on ne leur en a pas expliqué la nécessité. On ne leur a pas dit que beaucoup des objets qu'ils consomment viennent du dehors, et qu'en les payant, nous appauvrissons nos réserves nationales; que le charbon qui alimente nos usines à gaz et d'électricité, nos locomotives, est pour la majeure partie importé et fait sortir de France des sommes d'argent croissantes. C'est une partie de notre substance que nous dévorons en brûlant la houille anglaise, en important des étoffes de luxe ou certains articles manufacturés qui répondent à des besoins sinon factices, du moins secondaires, et dont la satisfaction pourrait être retardée sans aucun inconvénient.

On voit comment cette question des dépenses personnelles de chacun de nous est liée à celle du change. Il faut l'envisager dans toutes ses répercussions et ne pas s'imaginer, par exemple, qu'en consommant de la viande française on échappe à l'inconvénient que nous avons signalé. Comme le troupeau national ne fournit pas à lui seul tout ce que réclament en ce moment les consommateurs, il faudra importer d'autant plus de bétail sur pied ou de viande frigorifiée que les prélèvements sur le cheptel français auront été plus considérables.

Obtenir à l'étranger des crédits qui retardent le paiement des objets importés n'est qu'un palliatif : c'est retarder l'exécu-

tion d'une obligation, la reporter à une époque où le change sera peut-être moins défavorable. Cette solution doit être recherchée pour les opérations dont le but est de satisfaire à des besoins essentiels; il est légitime de l'adopter pour des achats de matières premières destinées à être transformées en objets fabriqués qui seront ensuite exportés. Cette revente nous donnera du change et nous permettra de rembourser alors les crédits ouverts maintenant. Mais nous ne saurions trop insister sur le devoir qui s'impose à tout Français de restreindre en ce moment ses dépenses.

Malheureusement nous vivons dans l'illusion de la richesse, due à la multiplication désordonnée des billets de banque, à laquelle nous avons assisté pendant la guerre et qui s'est formidablement aggravée depuis l'armistice. Qu'au cours des hostilités le gouvernement se soit adressé à la Banque pour obtenir d'elle des avances : c'était naturel. Mais il fallait y mettre un terme le 11 novembre 1918, à la minute où le canon cessait de gronder et où le premier devoir des ministres était de préparer le passage du pied de guerre au pied de paix. On a fait le contraire. Le Trésor devait à la Banque, le 14 novembre 1918, 22 milliards; le 18 septembre 1919, près de 28. La circulation des billets, qui approche de 36 milliards, a plus augmenté au cours des dix derniers mois que pendant aucune des années de guerre. C'est là le grand mal et la cause la plus certaine de la détérioration de notre change, qui se confond ici avec celle de notre monnaie. Un billet de banque ne conserve sa valeur qu'à la condition que le public ait confiance dans la reprise des paiements en espèces. Il se passe volontiers de ce remboursement en temps de crise, mais il ne veut pas en voir la possibilité reculée à l'infini. Il se préoccupe du rapport entre l'encaisse métallique et le chiffre de la circulation, et quand il voit cette proportion, qui était de 70 pour 100 en 1913, tomber aujourd'hui à 17 pour 100, il demande une autre politique.

C'est la plus dangereuse des erreurs que de s'imaginer qu'émettre des signes fiduciaires, c'est créer de la richesse. Le papier n'est pas autre chose qu'une promesse de numéraire, d'autant plus fragile que la quantité de ce dernier est plus faible par rapport à la masse des billets. A partir de la minute où un doute pénètre dans l'esprit de ceux qui sont appelés à

les recevoir en paiement de leurs créances, le fossé se creuse entre le papier et le métal, qui, dans un régime bien ordonné, circulent côte à côte et sont acceptés au pair, indifféremment. C'est sur le marché des changes que l'effet se fait sentir tout d'abord, parce que c'est là que sont mis en présence le billet indigène à cours forcé et les billets étrangers remboursables en or, ou bien contenus dans des limites telles, par rapport aux stocks métalliques qui les garantissent, que la reprise des paiements en espèces, à une époque peu éloignée, est considérée comme une certitude. Un parallélisme significatif s'est établi entre le gonflement de notre circulation fiduciaire et la hausse de nos changes sur l'étranger, qui démontre l'influence qu'exerce la première sur les seconds.

C'est ici que le problème du change apparaît dans l'étroite relation où il se trouve avec celui des finances publiques. Quelle est en effet la cause de ces émissions incessantes de billets? Ce ne sont pas les besoins du commerce. Le portefeuille d'escompte de la Banque de France, en y comprenant la solde des effets moratoriés depuis le mois d'août 1914, ne dépasse pas un milliard et demi de francs; les avances s'élèvent au même chiffre. La circulation s'est accrue exclusivement pour fournir des ressources au Trésor public, qui continue imperturbablement à couvrir les déficits budgétaires en grossissant sa dette flottante vis-à-vis du public par l'émission de bons à court terme et vis-à-vis de la Banque en lui demandant des billets.

L'analyse des sources du mal nous indique les remèdes. Nous avons expliqué ce qu'il convient de faire en matière d'importations. La voie à suivre en matière de circulation fiduciaire est encore bien plus facile à tracer. Il est évident qu'il faut en contracter le volume et prendre à cet effet des mesures énergiques. L'État dépense infiniment trop. Depuis un an, la surenchère électorale a fait voter par le Parlement une série de lois qui entraînent des charges supplémentaires annuelles de plusieurs milliards. Si respectables que soient les buts poursuivis, tels que l'amélioration du sort des fonctionnaires, ils ont été terriblement dépassés. On a notamment commis la faute de consolider des augmentations qu'il eût été possible d'accorder à titre temporaire, en se réservant de les réviser si, comme nous devons l'espérer, le prix de la vie baisse dans l'avenir.

D'autre part, l'État se refuse à autoriser les élévations de tarifs des chemins de fer et s'obstine à faire payer ainsi aux contribuables une partie des frais de transport, en maintenant des barèmes inférieurs au prix de revient. Comme c'est le Trésor qui, dans la plupart des cas, a garanti l'intérêt des capitaux engagés dans ces entreprises, c'est le budget qui supporte les insuffisances des comptes des Compagnies, se chiffrant déjà par mi liards. De tous les côtés, de lamentables erreurs et des prodigalités inquiétantes portent les dépenses publiques à un niveau exagéré. Ces dépenses sont la cause principale de l'inflation fiduciaire et de la hausse des changes. Il faut à tout prix nous arrêter sur cette pente et ramener notre budget dans des limites raisonnables. Ce sera, dans l'avenir, le remède le plus efficace.

Pour le passé, il convient d'envisager la consolidation de la dette flottante et, avant tout, le remboursement des avances de la Banque. Évidemment, le remboursement ne doit pas se faire brutalement : une contraction brusque de la circulation présenterait de sérieux inconvénients. Que le Trésor verse 3 milliards par an à la Banque, et un grand pas sera déjà fait dans la bonne voie. Pour se procurer les fonds nécessaires, l'État devra émettre un grand emprunt. Il semble qu'un puissant courant d'opinion se forme en ce moment en faveur d'un emprunt à lots. Une proposition de loi a été déposée à la Chambre qui tend à la création de 120 millions d'obligations de 500 francs, soit un capital de 60 milliards de francs, remboursables en vingt années à raison de 3 milliards par an et comportant des primes pour une moyenne de 350 millions de francs par an. L'attrait de ces primes, qui seraient beaucoup plus considérables pendant les premières années, où elles dépasseraient 1 milliard, sera-t-il assez fort pour décider les souscripteurs à se contenter de l'intérêt relativement faible prévu par la combinaison et qui oscille aux environs de 3 pour 100, c'est-à-dire du taux auquel nos rentes se capitalisaient au commencement du siècle? Cela est possible. En tout cas, il paraît certain que l'adoption de ce type permettrait à la France d'emprunter à des conditions avantageuses : il attirerait de très nombreuses souscriptions de l'étranger.

Les habitants de pays vis-à-vis desquels notre monnaie est dépréciée, trouveront dans cette circonstance une puissante raison de souscrire. Voici, par exemple, un capitaliste suisse

qui, pour obtenir 100 francs français, ne débourse aujourd'hui que 60 francs de sa monnaie nationale. L'un des premiers résultats de l'opération devant être d'améliorer nos changes, il peut entrevoir, dans un avenir plus ou moins lointain, le jour où le franc suisse sera au pair avec le nôtre et où il verra ses 60 francs reprendre une valeur de 100 francs.

En même temps que nous emprunterons, il nous faudra établir de nouvelles taxes et augmenter certains de nos impôts actuels. Les sommes que l'Allemagne nous doit et qui grossiront au cours des prochains exercices, nous permettront d'accélérer l'amortissement de nos dettes et d'améliorer notre situation financière. Celle-ci doit avoir une répercussion immédiate et profonde sur le marché de nos changes. N'oublions pas d'ailleurs que la hausse de ces derniers porte, dans une certaine mesure, son remède en elle-même : elle constitue une prime puissante à nos exportations. Le Français qui, il y a cinq ans, vendait pour 1 million de dollars de marchandises aux Américains recevait en échange 5 millions de francs. La même opération lui en procure aujourd'hui 9. Inversement, l'Américain qui achetait en 1913 des objets en France pour 1 million de francs devait consacrer à cet achat 200 000 dollars. Aujourd'hui il lui suffit d'en débourser 111 000 pour se procurer 1 million de francs. Il est vrai que ce million de francs n'a plus le même pouvoir d'achat qu'il y a 6 ans; et c'est pourquoi l'avantage donné aux exportateurs français et aux importateurs américains est plus apparent que réel. En tout cas, il ne compense pas, pour l'ensemble de la nation, les maux qui résultent d'un change déprécié, d'un change instable. Et tous nos efforts doivent tendre à rétablir ce change au pair, c'est-à-dire à restituer au franc sa valeur d'égalité avec le dollar, avec la livre sterling, avec les monnaies des nations qui ont conservé au billet la plénitude de sa valeur vis-à-vis du métal.

Certains réformateurs ont parlé de modifier la valeur du franc, de diminuer le poids d'or qu'il représente. C'est une solution qu'avait déjà imaginée Philippe le Bel, qui est resté connu dans l'histoire sous le nom du roi faux-monnayeur, et à qui le peuple n'a pas gardé un souvenir reconnaissant de cette altération monétaire. L'Autriche-Hongrie, en 1892, avait ramené la valeur de son florin de 2 fr. 50 à 2 fr. 10 ; la Russie, en 1897, avait diminué celle du rouble de 4 francs à 2 fr. 67.

Cela n'a sauvé aucune de ces deux monnaies du désastre qui les a atteintes au cours de la guerre et qui les a précipitées dans le gouffre où elles se débattent actuellement. Nous ne devons pas nous arrêter à considérer un expédient de ce genre comme étant de nature à nous faire triompher des difficultés de l'heure présente. La valeur de notre unité monétaire ne doit être mise en doute par personne. C'est en affirmant notre volonté de la remettre le plus tôt possible sur le pied d'égalité avec les autres monnaies d'or que nous fortifierons la confiance que le monde n'a pas cessé d'avoir dans nos finances. Qu'on ne nous objecte pas que l'approvisionnement de l'humanité en métal jaune n'est pas suffisant : la production annuelle dépasse 2 milliards de francs et paraît assurée aux environs de ce chiffre pour une longue période. Il y a là de quoi alimenter les encaisses des instituts d'émission et de quoi élargir singulièrement la base de la circulation fiduciaire.

Plus notre situation économique générale s'améliorera, et plus rapidement notre change remontera. La valeur du franc est fonction de notre production agricole et industrielle, de notre commerce extérieur, de nos finances publiques. Voilà la vérité qu'il faut avoir présente à l'esprit. Il ne s'agit pas de chercher des palliatifs, de recourir à tel ou tel remède passager qui ajourne les difficultés sans les résoudre. Il faut le répéter bien haut à la nation : travaillons, soyons sobres et économes, produisons beaucoup, vendons au dehors, et, une fois de plus, nous étonnerons le monde par la rapidité de notre relèvement Comme le disait M. Loucheur le 10 septembre dernier, dans son discours à la Chambre, laissons faire les braves gens de France ; et ne nous laissons pas égarer par les sophismes de ceux qui cherchent les causes du mal là où elles ne sont pas.

La question du change n'est pas un problème isolé, dont des techniciens seuls puissent venir à bout. C'est, au contraire, l'aboutissement de causes profondes qui tiennent à la constitution même de notre vie économique. Nous avons rappelé plus haut les multiples accords intervenus, au cours de la guerre, entre gouvernements pour éviter de brusques oscillations dans les cotes de leurs monnaies. Ces conventions ont eu leur effet pendant une durée limitée; mais, par la force même des choses, elles ne pouvaient être prolongées indéfiniment. M. Lloyd George vient de déclarer à la Chambre que le gou-

vernement anglais ne fera plus rien pour maintenir le taux des changes. Et voici que, au lendemain de la signature des préliminaires de paix, nous assistons à des soubresauts dont l'amplitude dépasse celle des fluctuations de la guerre. Il faut prendre le mal à sa racine. Nous adjurons la nouvelle Chambre, puisqu'il est trop tard pour rien demander à celle qui va disparaître, de nous donner un budget en équilibre : ce jour-là, la livre sterling et le dollar baisseront, c'est-à-dire que le franc montera et s'apprêtera à reprendre son rang dans le monde.

Un de mes amis, qui souffrait des yeux, alla consulter un oculiste célèbre et ne fut pas peu surpris de l'entendre lui poser cette première question : « Votre estomac fonctionne-t-il bien? » Ce fut aux organes digestifs du malade que le grand praticien consacra tout d'abord son attention. Quand il eut rétabli la santé générale de son client, le mal local avait disparu comme par enchantement. Il en sera de même pour la crise des changes. Ce n'est pas une maladie qui réclame des remèdes spécifiques. Elle est née des souffrances de l'organisme tout entier et s'évanouira dès que la France aura retrouvé son équilibre économique.

Dans un discours mémorable, au mois d'août 1914, M. Lloyd George, qui était alors chancelier de l'Échiquier, c'est-à-dire Ministre des finances, exposait à la Chambre des Communes la série des mesures qu'il avait prises, avec une décision rapide, pour maintenir au-dessus de toute discussion l'intégrité du crédit anglais. « La livre sterling, s'écriait-il, a toujours été considérée, dans le monde entier, comme de l'or ; il faut qu'elle continue à l'être. » Inspirons-nous de cette doctrine financière et faisons converger nos efforts vers ce but clairement défini. Si nous le voulons, peu d'années suffiront à l'atteindre et nous nous retrouverons dans la situation d'avant guerre, alors que le franc, lui aussi, était de l'or, et faisait prime sur les marchés étrangers.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

LES MÉMOIRES DE LUDENDORFF

MEINE KRIEGSERINNERUNGEN, 1914-1918,
par Erich Ludendorff (1).

Je n'oublierai de ma vie les quelques jours qu'il me fut donné de passer au château de Versigny, au quartier général de la 10e armée, pendant la semaine historique qui précéda l'attaque du 18 juillet 1918. Au bout de la salle longue et étroite, aux murs couverts de plans directeurs, était disposé un trophée de ces cartes postales qu'on ramassait sur les prisonniers allemands. C'étaient des femmes nues, l'Empereur, des généraux. Au centre, un personnage occupait la place d'honneur. Un front immense, dégarni, un front de calculateur, fait pour les vastes combinaisons, les tableaux de mouvements d'armées ; là-dessous un regard de plomb et puis une bouche en coup de hache dans une mâchoire de cheval, au-dessus d'un menton empâté de fanons. Telle était cette figure glaciale, qu'un peintre de l'école moderne eût exprimée avec raison par une construction de cubes et de carrés. De grands traits sans noblesse, nulle souplesse d'échine, une expression de froide morgue, par-dessus tout un caractère d'inflexible autorité. C'était une de ces physionomies avec lesquelles on sent qu'il n'y a pas le mot pour

(1) 1 vol. gr. in-4 de VII-528 pp. avec 10 cartes et 16 croquis. Mittler et fils, Berlin, 1919.

rire. Nous l'appelions le « seigneur » avec une nuance marquée de considération.

Nous ne doutions pas que dans cette guerre l'Empereur n'était depuis longtemps qu'un personnage de parade, Hindenburg un fétiche, un simple croquemitaine, et que l'homme dangereux, le grand ressort de l'Allemagne était ce soldat redoutable, dont nous nous efforcions de percer le secret derrière l'impénétable visage. Nous discutions ses coups, nous analysions ses manœuvres, nous calculions ses ressources. Quelle était l'histoire du célèbre quartier-maître général, de cet homme qu'on sentait au fond de toutes les décisions de nos ennemis? Qui était ce soldat de fortune, obscur et inconnu à la veille de la guerre, élevé en deux ans à des rôles de plus en plus grands, jusqu'à devenir aujourd'hui, toujours dans la coulisse, l'Eminence grise et le véritable maître de l'Empire? Qui était cet individu dont l'énergie et le talent avaient, deux ou trois fois de suite, rétabli les affaires et qui constituait à lui seul la force la plus considérable et la plus grande chance de l'Allemagne? Ainsi nous cherchions à percer l'énigme de cette figure et à déchiffrer le secret de ce masque, fermé comme une porte de coffre-fort, tâchant de deviner les raisons de l'ascendant exercé par ce chef dont le nom revenait au bas de tous les ordres allemands : Ludendorff.

Nous ne connaissions sur lui, en dehors de quelques histoires de jeu, que son rôle dans l'affaire du crédit d'un milliard, qui fut un des symptômes de la guerre imminente, et qu'un petit écrit, composé évidemment sous son inspiration, relatant la prise de Liége en août 1914 : comment, à la tête de sa brigade, il était parvenu à forcer en moins de vingt-quatre heures les défenses de la place. Ludendorff, par ce coup d'audace, se classait comme exécutant au premier rang de cette guerre dont il avait, comme chef du bureau des opérations, si fort contribué à établir les plans. Il avait imprimé dès le début à la guerre ce caractère accéléré et comme foudroyant dont il savait mieux que personne qu'il était pour l'Allemagne une condition du succès, et qui devait jusqu'au bout rester la marque de ses entreprises. Nous savions ensuite que, pendant deux ans, il avait été l'âme de toutes les campagnes que l'armée allemande avait menées sur la Vistule. C'est encore lui qui, depuis deux ans, attaquant, attaqué, sur le front

d'Occident comme sur le front d'Italie ou sur le front roumain, avait attaché son nom à quelques-uns des plus grands combats de cette guerre.

Aussi quand, ces combats achevant de se dérouler par la défaite et la capitulation allemandes, on avait appris que l'ancien quartier-maître général se retirait en Suède pour y écrire ses *Mémoires*, nous étions-nous promis que le livre ne pourrait manquer d'être un de ces monuments qui doivent également intéresser amis et ennemis, étant composés par l'un des principaux témoins et acteurs du drame.

*
* *

Cet ouvrage vient de paraître : il ne laisse pas de causer une certaine déception.

Quand on a vu cet énorme volume, ces six cents pages de texte compact composées, en moins de six mois, sur les plus graves événements de l'histoire moderne, comprenant tant de faits complexes et obscurs, on ne peut s'empêcher de penser que c'est aller un peu vite en besogne, et qu'un homme qui aurait quelque souci de la vérité devrait procéder, ce semble, avec plus de prudence et de circonspection. L'auteur nous avertit qu'il ne prenait pas de notes et qu'il écrit de souvenir. Cette précaution oratoire n'est pas faite pour nous rassurer. Sans doute, l'écrivain est encore assez près des faits qu'il raconte, il a certainement conservé par devers soi assez de documents authentiques et il est doué d'une mémoire assez bien organisée, pour que son livre, tel qu'il est, demeure encore aux yeux de l'avenir une source de premier ordre. Il y a là une première synthèse des événements qui, à certains égards, ne pourra être surpassée et qui demeurera une contribution infiniment précieuse aux historiens futurs. Mais il est clair que ce n'est pas pour eux qu'a écrit avant tout l'auteur de ces *Mémoires*, et que l'ex-quartier-maître général, en publiant son livre, a songé beaucoup moins à l'avenir qu'au présent. Ce n'est pas un Montluc qui prend la plume dans ses vieux jours pour distraire sa retraite et amuser son oisiveté en contant, les pieds sur les chenets, les souvenirs de sa jeunesse et le récit de ses aventures. Il n'a pas encore l'âge de la sérénité et de la philosophie. Il n'a pas désarmé ni pendu le harnais au croc. Cet homme à qui l'Allemagne a confié son

destin, en qui elle a pendant deux ans acclamé aveuglément son dieu et son sauveur, et qu'elle rend aujourd'hui responsable de sa ruine, se défend et apporte sa justification. Il s'adresse à l'opinion pour écarter de lui le reproche d'avoir égaré son pays et mal fait ses affaires. Il vient rendre ses comptes. Il présente son apologie.

En fait, ce gros volume n'est pas un livre de souvenirs ni un livre d'histoire, écrit pour le plaisir de revivre le passé ou d'en éclaircir les points obscurs; c'est un long plaidoyer, — on a même dit en Allemagne que c'est un plaidoyer d'avocat, — un écrit *pro domo*, habile, passionné, éloquent, où l'auteur argumente encore plus qu'il ne raconte, où les faits cèdent à tout instant la place aux discussions, où la controverse domine à chaque page l'histoire, où le récit tourne en ergotages, où l'auteur exhale pêle-mêle ses regrets, ses plaintes, ses rancunes, où il accuse à son tour et dresse contre ses critiques et contre ses adversaires un violent réquisitoire.

Sans doute, nous savons assez, depuis le temps qu'on en dispute, qu'il y a plus d'une manière d'écrire l'histoire, et que, s'il fallait retrancher du nombre des récits historiques tous ceux qui furent écrits *ad probandum*, ce sont quelques-uns des plus beaux dont on se priverait. Mais il résulte de cela même que ce livre, pour le lecteur étranger, perd beaucoup d'intérêt. L'auteur l'a écrit exclusivement pour l'opinion allemande. Il s'attache à montrer que ce n'est pas à lui qu'il faut s'en prendre d'avoir perdu la guerre. Il essaie d'établir que jusqu'au dernier moment, si l'Allemagne l'avait écouté, il y avait encore moyen de gagner la partie, ou de sauver tout au moins l'intérêt et l'honneur. Ce n'est pas l'armée, ce n'est pas le commandement qui ont conduit enfin le pays aux abîmes. La faute en est à tout le monde, au gouvernement, au Reichstag, à la Révolution, à la faiblesse des alliés de l'Allemagne, à l'esprit déplorable de l'arrière, à qui on voudra en un mot, hormis aux militaires. Il est possible qu'en Allemagne un pareil débat excite de l'intérêt et soulève de longues polémiques : il ne saurait nous passionner. Après la « défense » de l'État-major, il faudra écouter celle de M. de Bethmann-Hollweg, du docteur Michaëlis, du comte von Hertling, du prince Max de Bade, des sous-secrétaires d'État von Payer et von Kühlmann et des fonctionnaires de l'Empire. Nous assisterons aux disputes de ces hauts personnages se

rejetant mutuellement leurs fautes à la tête, et se reprochant aigrement leurs erreurs et leurs maladresses. Peu nous importe. Ce sont querelles de vaincus.

*
* *

On devine aisément, d'après ce qui précède, qu'il n'y a dans ce livre presque aucune place pour l'anecdote et les souvenirs personnels. Ce qui intéresserait le plus notre curiosité, la psychologie particulière de chacun des acteurs de l'immense tragédie, la manière d'être de chacun d'eux, est un élément presque absent de ce livre de *Mémoires*. Ce que nous cherchons avant tout dans un ouvrage de ce genre, des portraits, des jugements sur la vie et les hommes, en est totalement exclu. On voudrait savoir ce que pense Ludendorff sur les principaux personnages qu'il a connus, quelle idée il se fait de leur caractère et de leurs actes, comment il apprécie ses amis et surtout ses adversaires. On aimerait à l'entendre exprimer son opinion sur un Foch, sur un Broussiloff, sur un Douglas Haig, et on s'étonne de voir que ces grands noms sont à peine mentionnés. Pétain n'est nommé qu'une fois ; Joffre pas une seule — ce qui s'explique à la rigueur, puisque Ludendorff ne l'a jamais eu directement pour adversaire. — Mais l'absence complète de jugement sur de pareils hommes n'en est pas moins un trait singulier de son esprit. Peut-être explique-t-elle en partie l'échec final de sa stratégie.

Ludendorff se vante quelque part de connaître les hommes. A le lire, il n'y paraît guère. Pas une fois nous ne le voyons essayer de comprendre son adversaire, ni tenter de se représenter sa manière probable de réagir. On a là, si l'on y prend garde, le principe de ces lourdes erreurs qui n'ont cessé, pendant toute la guerre, tantôt au sujet des bombardements aériens et tantôt au sujet des attaques sous-marines, d'attirer à l'Allemagne les pires déconvenues. C'est la raison même de ces attaques montées *a priori*, sans tenir compte de l'adversaire, qu'elles suppriment par abstraction, et comme s'il s'agissait d'une machine devant fonctionner dans le vide. Ces attaques ont produit des effets redoutables : elles ont toutes échoué devant des réalités qu'elles avaient méconnues.

Et en dépit de ses prétentions à « connaître les hommes, » nous ne trouverons pas davantage dans les *Mémoires* de Luden-

dorff une galerie des portraits de l'Allemagne contemporaine. Nous avons beau faire, nous ne parvenons pas à distinguer les personnages les uns des autres; tous les chanceliers successifs, Bethmann, Michaëlis, Hertling, et les secrétaires Solf, Kühlmann et von Payer, sont des fantômes qui se confondent dans le dédain où l'auteur tient l'élément « civil. » Ce sont des ombres, — pour tout dire : des représentants de l'Allemagne « post-bismarkienne. » Il y a peut-être un peu plus de vie dans les personnages militaires. Toutefois, c'est tout juste si nous apprenons du maréchal von Hindenburg qu'il aimait la bonne chère et la cordialité à table. L'auteur nous assure que le Kronprinz « valait mieux que sa réputation; les apparences lui faisaient du tort. » En ce qui concerne l'Empereur, il est plus discret encore. On n'a pourtant pas de peine à deviner qu'ils s'entendaient assez mal ensemble, et que leurs rapports, surtout dans la mauvaise fortune, ont dû être tendus. Ludendorff n'en dit pas plus long, et se garde de s'expliquer sur la cause véritable de cette mésintelligence. Mais à trois reprises, dans l'année 1918, on voit qu'il a été sur le point de donner sa démission. La scène du 26 octobre, au château de Bellevue, où l'Empereur le convoque pour lui signifier brutalement son congé, a été, nous dit-il, « la plus cruelle de sa vie. » Ce trait nous fait, par le contraste, songer avec quelque fierté à Louis XIV embrassant Villars après Denain. Les Allemands n'ont pas la « manière. » Mais Ludendorff ne juge pas. Il écrit simplement : « Je n'ai jamais eu la confiance intime de S. M. Nos natures sont trop différentes. » Lui aussi, l'Empereur n'est qu'un « post-bismarkien! »

Il serait long d'expliquer ici ce que Ludendorff entend sous ce mot qui représente à ses yeux le véritable « péché » de l'Allemagne, la somme de toutes les fautes qu'elle paye de sa ruine. Il serait nécessaire, pour le faire comprendre, de remonter à plusieurs années dans le passé, presque aux commencements du règne de Guillaume II et de faire l'histoire de ce que les Allemands appellent le *Neuer Kurs*, autrement dit le « nouveau jeu » ou l' « orientation nouvelle, » c'est-à-dire cette politique d'expansion économique, de développement anormal de l'industrie et des affaires, d'impérialisme « pacifique » et de colonisation, où le commis-voyageur a remplacé le soldat, où la *Hamburg-America* et le *Hamburg-Bagdad* ont succédé aux

plans de campagne de Roone et du vieux Moltke, et où l'Empereur, tout en paradant à la tête de son armée ou en faisant croisière sur le *Hohenzollern*, n'est plus que la réclame vivante et le principal actionnaire d'une grande société de banque, ou le « placier » décoratif d'une toute-puissante maison de commerce. Pendant vingt ans, Guillaume II a travaillé à faire de l'Allemagne une Angleterre. Ce n'est pas en passant, et à la faveur d'une parenthèse, qu'on juge vingt ans d'histoire. On comprend très bien que l'Allemagne ait suivi en masse ce souverain qui avait porté son pavillon sur toutes les mers. Mais on comprend aussi que, pour un certain nombre d'Allemands et en particulier pour les Prussiens des vieilles Marches, un pareil changement d'idéal ait semblé une apostasie et l'abomination de la désolation.

Ces gens-là, comme le vieux Stechlin de Théodore Fontane, au fond de leurs landes tristes et de leurs guérets maussades, sentaient bien qu'ils étaient la force la plus originale et l'armature, robuste et revêche, de la monarchie prussienne; avec leurs souvenirs du roi sergent et des grosses bottes de Frédéric, leurs traditions d'épargne qui étaient une loi de ce sol avare, que pouvaient-ils penser de cette nouvelle cour dont le maître ne songeait qu'à s'entourer de milliardaires, dont les grands conseillers étaient des entrepreneurs juifs comme Ballin et Rathenau, où tout suait l'or et respirait le luxe du parvenu? Ces terriens obstinés regardaient d'un œil soupçonneux cette fortune du nouvel Empire, que son imprudent pilote lançait à pleines voiles sur les eaux. Ils devaient dans leur intimité juger sévèrement le jeune prince qui détournait son peuple des vertus frugales de la race, pour le séduire par l'attrait des jouissances matérielles. Il le lançait à la conquête des richesses de la terre. Il l'invitait à s'engraisser. Encore s'il avait su voir que tôt ou tard ces rêves de domination économique ne pouvaient manquer de susciter l'envie et la méfiance du monde, et qu'il viendrait un jour où il faudrait fatalement défendre sa place au soleil! Mais depuis longtemps le trésor des vertus d'autrefois n'était plus qu'un vain mot; on avait humilié l'armée, la force de l'Allemagne, laissé se rouiller le fer agricole et guerrier, les traditions d'honneur de la noblesse rurale, pour remplacer le vieil idéal par le bien-être épais d'un peuple de boutiquiers.

Tout cela, par malheur, est indiqué, plutôt qu'écrit expressément dans les *Mémoires* de Ludendorff, lequel est aussi peu prodigue de confidences sur sa personne qu'on le voit porté à récriminer et à se plaindre du régime. Il circule dans tout son livre comme un esprit grondeur, un génie mécontent qui en fait l'atmosphère. Peut-être Ludendorff lui-même a-t-il tardé longtemps avant de s'apercevoir de tout ce qui le séparait de l'Allemagne moderne; peut-être a-t-il fallu la guerre et ses expériences pour l'en convaincre tout à fait et pour lui montrer l'étendue de son isolement. C'est là, pour le lecteur étranger, le grand intérêt de ces *Mémoires*, intérêt par malheur presque entièrement sous-entendu, et qui ne se traduit guère, tout au long de ce gros volume, que par les récriminations fatigantes d'un esprit chagrin, qui voit brusquement s'effondrer l'objet de la foi de toute sa vie et qui assiste tout à coup à l'abaissement moral de toute l'Allemagne.

*
* *

Essayons donc de nous représenter, d'après le peu qu'il nous en dit, l'existence de ce jeune garçon qui, au milieu de ce peuple gras, est encore de la race des maigres. Ce qui est curieux, c'est qu'il n'est nullement un *junker*, un hobereau. Il est de bonne famille bourgeoise, fils d'un petit commerçant de Posen, sans aucune alliance dans le monde militaire. Il est le premier des siens qui entre dans l'armée. Ses parents, « peu favorisés des biens de la fortune, » l'élèvent à la dure, à grand souci et à grand' peine, lui et cinq frères et sœurs. Ils lui lèguent comme héritage, avec leur pauvreté, l'amour de la patrie et la foi monarchiste, et cette idée bien arrêtée que « l'individu ne doit vivre que pour la famille et pour l'État. » Voilà ce jeune louveteau, formé par une morale spartiate, qui entre dans l'armée et commence à y jouer des coudes. Gueux et orgueilleux, dans l'ennui des villes de garnison, à Wesel, à Wilhelmshaven, à Kiel, il se plonge la nuit dans les livres comme don Quichotte dans ses romans, approfondit l'histoire et la géographie, attiré avant tout par l'histoire militaire. Toutes ses impressions d'enfance, sa morale pessimiste et dure reposant sur le sacrifice de l'intérêt égoïste, sur le dédain de l'argent, sur la noblesse unique du dévouement à la patrie, se développent et se systématisent. Il se fanatise à froid et se

monte la tête dans ces lectures solitaires. Le petit lieutenant obscur, intelligent, s'excite à l'idée de l'État et par l'exemple des grands hommes. « Dès lors je vouai un culte à la figure puissante et passionnée de Bismarck. L'œuvre de nos rois pour la grandeur de la Prusse et de l'Allemagne apparut à mes yeux en traits éblouissants. Le serment de fidélité que je leur avais juré devint une loi, une religion du sacrifice. Je voyais l'Allemagne, dans le passé, être le champ de bataille éternel de l'Europe. L'importance essentielle de l'armée et de la flotte pour notre sécurité était une leçon qui ressortait de toute l'histoire. Je n'avais en même temps qu'à ouvrir les yeux autour de moi pour admirer la majesté de l'œuvre pacifique de mon pays et sa part immense dans le labeur de l'humanité et de la civilisation. » Mais il savait aussi que cette œuvre ambitieuse portait ombrage au reste du monde et commençait à l'inquiéter. Attaché en 1904 au bureau des opérations de l'État-major général, le résultat de ses études fut la nécessité d'un renforcement de l'armée et la fameuse demande du crédit d'un milliard. Il ne put obtenir la création de trois corps d'armée.

C'est bien l'homme qui, choisissant un nom pour sa première victoire, décide de l'appeler la bataille de Tannenberg, en souvenir d'un combat livré au même endroit par les chevaliers teutoniques. C'est celui qui, soldat dans l'âme, et convaincu de la grandeur de la mission de l'armée, choisit comme arme l'infanterie et la fait choisir à ses beaux-fils, parce que, dit le règlement, c'est l'arme qui a de toutes la gloire de plus souffrir. De cette armée il aime tout : elle s'identifie à la grandeur même du pays. N'allez pas lui parler du « militarisme prussien, » comme si ce militarisme n'était pas « l'âme même de la conscience et du devoir, et ce don absolu de la personne à l'État, qui ont créé à la Prusse et donné à l'Allemagne ère d'incomparable splendeur! » Aussi, comme il s'irrite de la plate rhétorique des démagogues socialistes qui prétendent réformer l'armée, en extirper l'esprit de caste et de privilèges! Toucher à l'armée, malheureux! Toucher à l'arche sainte! Est-ce qu'on n'a pas, en pleine guerre, au lieu de redoubler de rigueur, fait la folie d'adoucir le code militaire, d'y introduire je ne sais quelles circonstances atténuantes, d'ôter à l'officier son arme la plus puissante, d'interdire la peine du

poteau? Est-ce qu'on n'a pas prétendu, sous prétexte d'égalité, contraindre l'officier à manger à l'ordinaire, à prendre ses repas, comme ses hommes, à la « roulante? » Est-ce qu'on ne voulait pas, pendant qu'on y était, étendre cette belle mesure aux officiers d'État-major, y soumettre Ludendorff et Hindenburg lui-même? C'est qu'on ne fait pas sa part au torrent des idées nouvelles. Esprit « civil, » idées « bourgeoises, » révolution, démocratie, socialisme, bolchevisme, toutes ces innovations se confondent aux yeux de Ludendorff et représentent le même danger. Ce monstre constitue sa bête noire. Le pis est qu'on ne voit pas venir le mal; on ne l'aperçoit que lorsqu'il est fait. L'hetman Skoropadsky contait un jour à Ludendorff un fait qui frappa celui-ci. Il n'avait jamais pu remarquer, disait-il, comment s'était fait le travail qui avait miné son corps d'armée; il n'y avait jamais observé aucune apparence suspecte : « tout était parti d'un seul coup. » Et l'auteur, dans un autre endroit, rapporte qu'il y avait à Kreuznach (son quartier général au printemps de 1918) une roseraie où il aimait à faire sa promenade quotidienne; une crue l'emporta en une heure. De même la révolution qui submergea l'Allemagne. « Ce décor que la jolie ville avait patiemment composé, un instant suffit pour le détruire. On se mit à réparer le désastre. Le déblaiement des maisons et des jardins, l'enlèvement des boues et de l'ordure furent entrepris sur-le-champ, mais il fallut longtemps, longtemps pour effacer les dernières traces du fléau. Était-ce là un présage? »

On voit que ce caractère se tient. Il est entier et tout d'une pièce. Ludendorff écrit quelque part qu'il est indépendant et mauvais courtisan. Au fond, une vue sombre de la nature humaine, qu'il faut sans cesse défendre contre l'entraînement des bas instincts, contre l'invasion de la fange et le désordre des appétits, auxquels la discipline seule oppose une digue. En réalité, pour se libérer de cette perpétuelle tentation d'en bas, il n'y a qu'un moyen de rédemption et de « salut » : le don héroïque de soi-même, l'immolation à l'État. L'institution militaire est la grande école de moralité. Elle seule nous élève au-dessus de nous-même, permet au plus humble de participer à l'œuvre de la civilisation. On parle de supprimer la guerre! Ecoutez : « L'âme humaine est un champ de bataille. A l'intérieur des États, c'est la lutte des partis pour le pouvoir;

dans le monde, la lutte des peuples pour se disputer la terre. C'est ainsi; c'est la loi de nature. Le progrès, la douceur des mœurs pourront atténuer les formes de la concurrence, — la supprimer, jamais : ce serait aller contre la nature. La nature, c'est la guerre! Que les éléments supérieurs oublient de vaincre un moment, alors c'est l'élément ignoble qui prendra le dessus et qui défendra sa conquête par les pires violences à moins que l'élite ne consente à la victoire de la canaille. Mais l'élite même ne vit qu'à la condition d'être forte. »

Voilà l'homme. Dès lors, le droit de l'Allemagne représente pour lui le plus indiscutable des axiomes. N'attendez pas de lui l'ombre d'un désaveu ou la plus légère des amendes honorables. La guerre a été « imposée » à l'Allemagne, comme une nécessité de sa situation : il fallait la faire tôt ou tard pour rompre l'« encerclement. » La guerre est donc une guerre « défensive » : l'Allemagne n'a fait que prendre les devants, afin de mener cette lutte avec toutes les chances et par le seul moyen qui procure la victoire : en attaquant. Pour aller au plus court et envahir la France sans exposer la droite allemande à la plus grave menace de flanc, il était essentiel de passer par la Belgique. C'est ce qu'a démontré Schlieffen d'une manière éclatante. Mais la Belgique est neutre? Ludendorff hausse les épaules : cette neutralité est une farce dont personne n'est dupe. Il a collaboré dix ans au plan d'opérations; c'est la doctrine de l'état-major ; le reste n'est que phrases en l'air et mots vides de sens. Au surplus, s'y prendre autrement et entamer la guerre en retournant le problème, par la défensive à l'Ouest et l'offensive en Russie, ce serait vouloir une guerre longue, et perdre les bénéfices de l'attaque brusquée. Voilà la vérité établie cent fois par Schlieffen et acceptée par tout esprit qui ne se paye que de réalités.

De même Ludendorff traite de « légende » les « atrocités belges » (ce qui signifie les atrocités allemandes en Belgique), et rejette sur les « francs-tireurs » la faute des « exemples » que l'armée allemande fut contrainte de faire. Les gaz asphyxiants n'ont, à ses yeux, pas besoin d'un mot de justification. On s'en sert pour la première fois en Russie; il faisait trop froid. La seconde fois, le vent était bon ; mais la troupe manquait d'instruction. Plus tard, il y eut des malheurs et des retours de vent. Le soldat n'aimait pas cette arme, dont l'usage exi-

geait trop de préparatifs. Il fallut renoncer aux nappes de gaz et se contenter d'obus asphyxiants. A la bonne heure! Au moins, il n'y a pas d'hypocrisie. Pour la guerre sous-marine, toute la question est de savoir si cette arme peut donner la victoire. On le prouve : tout est dit, il s'agit d'« un devoir envers la patrie ». En vain on objecte le droit des gens : à arme nouvelle, droit nouveau. Ludendorff ne sort pas de là, non plus que dans la question des bombardements aériens. A peine admettrait-il que ces pratiques ont pu constituer des fautes, si elles ont eu moins d'avantages que d'inconvénients. Mais il serait difficile de l'en faire convenir : tout était si bien calculé ! les mesures étaient si bien prises! Du reste, tout ce qu'on reproche à l'armée allemande, en fait d'abus et de pillages, est pure calomnie et fait sourire de pitié. Les territoires occupés fournissent au vainqueur leurs matières premières : « c'est la loi de la guerre. » Ludendorff ne se gène pas pour dire que, pendant toute l'année 1917, c'est la Roumanie seule qui permit aux Empires centraux de vivre et les remit à flot. Cette condition est sans doute fort dure pour le vaincu, mais qu'y faire ? L'Allemagne a les mains pures et la conscience tranquille. Même les destructions sauvages exécutées au cours de la retraite sur la Somme, pendant la fameuse manœuvre qui porte le nom noir et haineux d'Alberich, ont été faites froidement, avec méthode et pour des raisons positives. Que veut-on de plus ? Tout ce qu'on reproche à l'Allemagne, il faut le reprocher à la guerre. Or la guerre a été « imposée » à l'Allemagne ; quand elle attaque, elle se défend, etc.

Outre ce « document » qu'ils nous offrent sur le caractère de leur auteur, les *Mémoires* de Ludendorff nous apportent sur les événements militaires des renseignements peut-être encore plus importants. Après un court prologue consacré à la prise de Liége, fait d'armes dont l'essentiel nous est déjà connu, nous voyons l'auteur brusquement rappelé par une note de service dans la Prusse Orientale, où les avant-gardes russes pressent les derrières de l'Allemagne et menacent de prendre ses forces à revers. Elles sont déjà à moins de trois étapes de Koenigsberg. Ludendorff monte dans le train spécial le soir du 23 août, et apprend en route qu'il trouvera à la gare de Hanovre, à 4 heures du matin, son nouveau chef, le vieux général von Hindenburg. Les deux hommes ne s'étaient jamais vus. Ce fut le commence-

ment de cette association fameuse qui devait faire apparaître de plus en plus ce couple illustre comme le sauveur de la patrie, et porter toujours plus haut le renom des « Dioscures. »

Toute cette partie du livre, qui raconte les événements de Russie, est pour nous d'un vif intérêt. C'est la première fois que nous avons un récit complet de ces campagnes, si fertiles en péripéties, sur lesquelles nous ne disposions encore que de renseignements rares et évasifs. Elles ont établi solidement la réputation manœuvrière de la raison sociale Hindenburg-Ludendorff. La série des combats livrés par eux dans la Prusse orientale comme chefs de la IIe armée, puis à la tête de la VIIIe, enfin comme commandants du groupe d'armées de l'Est et de l'ensemble des forces alliées, de la Baltique aux Carpathes (*Oberbefehlshaber Ost*) restera mémorable dans l'histoire militaire. — Encore faut-il ajouter que le tableau serait sans doute un peu différent, si les ours aussi savaient peindre. La manœuvre de Tannenberg est fameuse pour sa hardiesse. Le parti de défiler devant l'armée Rennenkampf, forte de 26 divisions, en ne laissant devant elle qu'un dérisoire rideau de deux brigades de cavalerie, pour aller s'attaquer à l'armée Samsonow, était d'une folle audace; si Rennenkampf faisait seulement mine de bouger, l'armée allemande était perdue... Rennenkampf demeura inerte, et Samsonow fut écrasé... Cette immobilité d'un général qui ne passait pas pour incapable a paru si suspecte, qu'elle sera toujours un problème historique. Les Russes ont parlé de trahison. Je n'aurai garde de me prononcer sur un point si troublant. On aurait souhaité que Ludendorff en donnât une explication. Il n'est pas douteux qu'il ait remporté dans cette occasion une victoire éclatante : toute une armée ennemie fut proprement anéantie. Mais tant qu'il régnera un doute sur les motifs de Rennenkampf, dont l'intervention devait changer cette victoire en désastre, pourra-t-on dire en toute sincérité de la bataille de Tannenberg ce que Napoléon disait de ses immortelles victoires, qu'elles défiaient le temps comme l'airain?

*
* *

Mais j'ai hâte d'en venir à ce qui fait pour nous l'intérêt essentiel de ces *Mémoires*, c'est-à-dire à l'histoire des deux dernières années de la guerre, depuis le 29 août 1916, date à laquelle les inséparables « Dioscures » ont été appelés au com-

mandement suprême *(oberste Heeresleitung)* et ont pris en main les affaires militaires de l'Empire. Aussi bien cette partie des faits est-elle la plus importante aux yeux de Ludendorff lui-même, comme celle sur laquelle il a le plus à cœur de se justifier : elle occupe à elle seule plus des deux tiers de son plaidoyer. Nous discuterons tout à l'heure quelques-uns de ses arguments. Contentons-nous pour l'instant de signaler les points les plus dignes d'attention.

On voit tout de suite, par exemple, que l'Allemagne, dès le milieu de l'été de 1916, se trouvait dans une situation réellement tragique. Battue dans sa double offensive de Verdun et du Trentin, battue en Galicie, en Macédoine, sur la Somme, elle se voyait de toutes parts réduite à la défensive. Et quelle défensive! Elle ne parvenait à tenir qu'au prix d'effroyables sacrifices. Ses armées fondaient à vue d'œil. En quelques mois, la face des événements s'était complètement retournée. Il suffisait de la moindre des choses pour consommer la défaite des Empires du Centre. Qu'à ce moment exceptionnel il se produisît un fait nouveau, que l'intervention roumaine eût été réglée avec plus de soin, c'en était fait de l'Allemagne, et la victoire était à nous. Cette victoire de l'Entente était encore fort possible pendant les premiers mois de l'année suivante. Ce n'est qu'avec un cœur serré, en dépit des mesures de sécurité qu'il avait prises, que Ludendorff vit venir une nouvelle bataille défensive. Le 9 avril 1917 fut un des « jours noirs » de sa vie. Et la journée du 16 avril ne fut pas beaucoup plus rassurante. « Le général Nivelle avait conçu réellement le grand objet stratégique. » Et après que nous eûmes renoncé à cette entreprise, ce fut le commencement de la terrible bataille des Flandres : les journées du 30 juin, du 1er août, du 14 août, du 16 août, les batailles de septembre, les batailles du 20 août à Verdun, du 23 octobre à la Malmaison, du 17 novembre à Cambrai, furent autant de coups qui retentirent d'une manière funeste dans toute l'Allemagne. Jamais encore l'armée allemande n'avait été soumise à une si rude épreuve. Même les surprenantes victoires qui terminèrent l'année ne suffirent pas encore à distraire Ludendorff de sa préoccupation. « Le monde (et le monde commençait très vite autour de moi), le monde vit Tarnopol, Czernowitz, Riga, il vit Caporetto, Udine, la Piave : il ne vit pas mon cœur, il ne vit pas ma douleur, la

pitié de nos malheureuses troupes sur le front occidental. Mon esprit était en Russie, en Italie, mon cœur en France. Il y avait longtemps que j'avais perdu la joie. »

Dans ces conditions, Ludendorff reconnaît que l'Allemagne ne dut son salut qu'à la révolution russe. Son attitude devant cet événement inouï est du reste fort embarrassée. Il en conçoit un fort grand trouble. Il accuse naturellement la France et l'Angleterre de la chute du Tsar. Il se défend de toute alliance avec les démocrates. Il avoue cependant qu'à la nouvelle des événements du 15 mars, « il se sentit un gros poids de moins sur le cœur. » Il ne peut pas nier non plus que le voyage de Lénine à travers l'Allemagne n'était pas possible sans la complicité du gouvernement allemand. « Ce voyage était nécessaire. Il fallait détruire la Russie. Mais il fallait prendre garde aussi à ne pas nous détruire nous-mêmes. » Tout cela n'est pas très clair. Ludendorff voudrait nous faire croire que les bolchevistes sont des compères qui font les affaires de l'Entente et qui ont partie liée avec nous. On n'a pas de peine, en effet, à supposer que cet enragé conservateur qu'est l'ancien quartier-maître général ne peut concevoir que de l'horreur pour l'extraordinaire carnaval des soviets. Pour ce Prussien de vieille roche, le cloaque bolcheviste ne peut être qu'un objet de scandale et de dégoût. Ah! il n'est pas tendre pour ces héros de la troisième internationale! « C'étaient des impérialistes qui ne rêvaient que d'établir le règne de l'anarchie sur la terre. Et c'étaient des nationalistes qui tenaient l'indépendance de la Pologne, de la Courlande et de la Lithuanie (en dépit du beau droit des peuples à disposer d'eux-mêmes) pour autant de mesures hostiles à la Russie. » Il est probable que Ludendorff fut un des premiers en Allemagne à apercevoir le danger et l'infernale force de décomposi ion sociale qu'on venait d'introduire dans le monde. Après cela, il ne peut nier que le gouvernement allemand n'ait, en dépit des cris d'alarme du haut commandement, constamment joué un double jeu avec ces dange eux alliés.

Ludendorff frémit de rage en pensant aux scandaleuses négociations de Brest-Litovsk où les représentants de l'Empereur n'eurent pas honte de causer avec cette vermine. Il protesta de toutes ses forces contre l'introduction à Berlin de cet étrange ambassadeur, Joffe, qui faisait de son ambassade un

foyer de sa propagande. Le chancelier répondit que « c'est à Berlin qu'il était le plus inoffensif : on pouvait l'y tenir à l'œil. Par malheur, ajoute Ludendorff, cet œil n'y voyait pas. » Du reste, je ne me flatte pas de débrouiller cet imbroglio bolcheviste, qui demeurera sans doute une des plus lamentables comédies de l'histoire. L'avenir ne pourra se tenir de stupéfaction devant l'avènement de ce monstre, environné à son berceau de tous les sourires du monde, qui s'en disputait les bonnes grâces.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux que le bolchevisme sauva l'Allemagne en 1917, avant d'achever sa perte en 1918. Il permit à Ludendorff de retirer de Russie 55 divisions et tout ce qui valait quelque chose dans le reste. Il ne laissait à l'Est qu'un cordon sanitaire, qui servait en même temps de police et de garde-magasin; car il faut vivre. Désormais Ludendorff disposait, sur le front occidental, de la supériorité du nombre, avec 207 divisions contre 160 de troupes françaises, belges et britanniques. C'était de quoi gagner la guerre avant l'entrée en scène des troupes américaines; du reste, la guerre sous-marine à outrance se chargeait de les empêcher d'arriver en Europe, ou bien, si elles y parvenaient, de les condamner à y périr de faim; L'Autriche avait fait savoir qu'elle ne pourrait tenir au delà de l'automne. Ludendorff avait plus de six mois pour faire son affaire. En mettant les choses au pis, c'était plus qu'il ne lui fallait pour en finir.

Ce récit de la dernière campagne occupe deux cents pages de l'ouvrage. On ne peut s'empêcher de les lire comme un roman. Pour le lecteur qui suit dans la *Revue* les magnifiques récits de M. Louis Madelin, la contre-partie de cette histoire, — écrite par Ludendorff, — est une inestimable aubaine. Comme, l'année précédente, le quartier-maître général avait refondu son armée et remanié la tactique en vue de la guerre défensive; de même, il employa l'automne et l'hiver qui précédèrent l'attaque à monter dans le détail sa machine offensive.

Les soixante pages qu'il consacre à cette préparation comptent parmi les plus fortes du livre. Rien n'est plus curieux ensuite que l'enchaînement des trois « actes » de l'énorme bataille, — celle de mars-avril, celle du 27 mai au 10 juin, et celle qui allait commencer le 15 juillet. On y prend

sur le fait, dans cette triple tentative, le principe même de l'échec fatal auquel elle était condamnée : l'incompréhensible abandon de la marche sur Amiens, la recherche de la surprise et du coup de théâtre, et enfin l'obligation, après chaque succès, de retirer la troupe du combat, pour la reconstituer et remonter la machine. Peut-être l'état de l'armée allemande ne permettait-il pas de faire mieux. Mais il est évident que la répétition de cette manœuvre toujours la même, ne pouvait qu'user l'instrument, et qu'à la troisième fois l'ennemi, pour peu qu'on lui fît crédit de quelque intelligence, devrait avoir trouvé la parade. Le puissant tacticien de la bataille du 21 mars fit preuve en cette occasion d'une stratégie fort médiocre. La supériorité du nombre le rendit redoutable, mais il gaspilla cet avantage au lieu d'en profiter pour redoubler ses coups. Au lieu de poursuivre l'armée anglaise et d'achever de l'anéantir, il crut mieux faire de se rouvrir la route de Paris. Il ne réussit qu'à se loger dans des « poches » successives qui absorbèrent ses effectifs, où il prêtait le flanc de toutes parts, et où un ennemi actif ne pouvait manquer la première occasion de l'étrangler. On sent bien que Ludendorff a compris, en écrivant, qu'il avait accumulé les fautes. A travers tous ces épisodes, on le voit revenir toujours à son projet d'attaque dans les Flandres, pour s'emparer des ports de la côte, comme à son idée fixe. C'était la vérité militaire; mais il n'était déjà plus libre d'y revenir. Le lendemain du désastre du Kronprinz en Champagne, il était dans le Nord, au quartier général du prince de Bavière, pour s'occuper de l'attaque de la crête des Flandres. C'est là qu'il apprit, le 18 juillet, à midi, que le front de l'armée von Boehn était totalement crevé entre la Marne et l'Aisne, devant la forêt de Villers-Cotterets. Il quitta précipitamment le prince : il ne devait plus le revoir. La situation, une fois de plus, se trouvait retournée. Les dés lui échappaient. C'est Foch qui désormais reprenait la partie.

Il aperçut bien tout de suite que celui-ci entendait vider la poche de la Marne, et il s'apprêta aussitôt à préparer sa retraite en faisant belle contenance. Il fallut quinze longs jours de combats pour se rabattre sur la Vesle. Mais il ne comprit pas encore à quel point il était vaincu : il n'avait pas mesuré l'énergie de son adversaire et l'étendue illimitée de sa détermination. Il ne vit pas qu'il avait affaire à une volonté plus puissante même

que la sienne. Il fallut la bataille du 8 août pour lui ouvrir les yeux. Ce jour-là, il se sentit perdu. Il vit clairement que l'ennemi qui le tenait à la gorge ne le lâcherait plus. Il sut que l'assaillant avait pris, dans ces deux journées, conscience de sa force : ces deux défaites lui montraient que « ce n'étaient plus les troupes de la vieille Allemagne. » Dès le 13 août, il tint conseil au Quartier Général avec le chancelier en présence de l'Empereur, et se déclara pour la paix immédiate. Hindenburg était plus confiant. Il espérait encore que l'on s'en tirerait à la grâce de Dieu. Le gouvernement ne fit rien. Cependant Foch, sans se lasser, précipitait ses coups, lorsque se produisit l'effondrement bulgare (15 septembre). Désormais la coalition était prise à revers, la route du Danube ouverte. Il fallait agir. Le 4 octobre, partait la demande d'armistice.

Il est impossible de lire ce récit pathétique sans une satisfaction profonde, mêlée de cette angoisse qui fait le plaisir tragique. Nous y retrouvons toutes fraîches nos impressions d'il y a un an. Nous y voyons l'effet de nos coups. Nous entendons les cris de détresse que ces coups arrachaient à l'orgueil de l'ennemi. Et ici encore, une question, qui ne cessait de nous hanter durant cette merveilleuse campagne de l'été de 1918, se pose à nouveau devant nous : pourquoi Ludendorff, au lieu de battre largement en retraite, et d'ordonner un vaste repli, en évacuant, s'il le fallait, tous les territoires occupés, s'obstina-t-il à faire tête et s'épuisa-t-il en des résistances stériles? Que lui coûtait-il de renouveler en grand sa plus belle manœuvre, celle de mars 1917, et de rompre le combat pour se retirer au besoin sur la Meuse? Il ne sacrifiait que des territoires étrangers : Joffre, en août 1914, n'avait pas hésité à faire le sacrifice d'une partie de la France. Derrière la Meuse, s'il avait su s'y résigner tout de suite, il est hors de doute que Ludendorff nous eût mis en grand embarras : il pouvait y reformer ses forces dans une posture redoutable, et qui sait si nos troupes auraient continué à se battre du même cœur? La guerre n'avait plus d'objet... Au lieu de suivre ce grand parti, Ludendorff s'obstina en chicanes de détail; il acheva d'y mettre en pièces son armée, d'y consumer ses dernières réserves. Il fit une retraite imposante et, il faut le dire, supérieure : chef-d'œuvre funeste! Cette retraite, au lieu de sauver son armée, en devint le tombeau.

Je me souviens, comme si c'était hier, des transports pas-

sionnés que soulevaient parmi nous ces graves problèmes. Sans doute, Ludendorff se trouva presque continuellement en présence de tâches énormes. Trois ou quatre fois de suite, dans des circonstances terribles, il tira l'Allemagne de situations désespérées : à Tannenberg, puis encore en 1916 après les offensives de Galicie et de la Somme, en 1917, devant les offensives de Haig et de Nivelle. Il mena l'armée allemande à Varsovie et à Riga, aux portes de Venise, d'Amiens, de Calais et de Paris. Il sembla plus d'une fois que le succès définitif ne tînt qu'à l'épaisseur d'un fil. Il est toujours curieux de voir le vaincu refaire après coup sa bataille, se dire : « Si pourtant nous avions eu telle chance!... Si tel contretemps ne s'était pas produit!... » A l'attaque du 21 mars, c'est la IIe armée qui ne débouche pas; à celle du 27 mai, c'est la division de droite qui, au lieu d'obliquer à l'Ouest et d'enfiler la route de Compiègne, fonce droit devant elle en négligeant Soissons. Et ce sont encore des faits de bien moindre importance : c'est un lieutenant de pionniers qui traverse la Marne à la nage et va se faire prendre avant l'attaque du 15 juillet; c'est un officier d'artillerie fait prisonnier, qui « cause » trop et mange le morceau ; ce sont les bavardages stupides de l'arrière, l'imbécile « vantardise » et la niaise « expansion » allemandes qui proclament huit jours à l'avance qu'on sera le 1er août à Paris.

Nous savons tous le rôle de ces accidents dans le sort des batailles : ce sont les chances de la guerre, et nous avons nous-mêmes eu notre part des mauvaises. Il est tentant de résoudre l'histoire dans cette menue poussière de hasards impalpables, qui échappent à toute prévision, et qui sont le refuge assuré du plus faible. Mais on sent que ces raisons, bonnes pour expliquer une bataille, ne valent plus rien, dès qu'il s'agit du sort de toute la guerre. On ne rend pas compte des grands faits par les infiniment petits. Au total, ce sont des choses qui s'équilibrent des deux côtés. L'Allemagne, tout compte fait, a eu autant de chances que nous à son actif : ces chances lui ont paru favorables, puisque c'est sur ce calcul qu'elle a pris sur elle d'engager la guerre. Elle l'a perdue. Pourquoi?

Là-dessus Ludendorff, propose cent explications. Il accuse le gouvernement, la diplomatie, les alliés, le blocus, la disette, les socialistes, la propagande ennemie, la révolution, le bol-

chevisme, etc., etc. Ces diatribes remplissent un bon tiers du volume, noient, — peut-être à dessein, — le récit des événements militaires. On sent que Ludendorff, chargé par le destin de la responsabilité écrasante de sauver son pays (il avait déjà eu, comme chef d'État-major, une part importante dans la mise au point du plan d'opérations), veut prouver à tout prix qu'il n'a pas tenu à lui d'y parvenir. Il se défend d'avoir été jamais un « dictateur. » Il n'a jamais pu obtenir la collaboration et l'appui sans réserve du gouvernement. Ce n'est pas lui qui était le maître des ressources du pays. Le programme Hindenburg pour la fabrication du matériel et des munitions, pour le renforcement de l'armée par le service civil et l'incorporation des femmes, n'a pas été réalisé. L'Allemagne a reculé devant les sacrifices. Elle n'a pas voulu se battre jusqu'au bout. Les chanceliers n'ont pas été à la hauteur de leur devoir. Ils ont jugé habile d'avoir une politique de paix qui ne faisait qu'énerver leur politique de guerre. Ils n'étaient « ni chair ni poisson. » Ah! si l'Allemagne avait eu un Gambetta, un Clemenceau! Mais Ludendorff n'a trouvé autour de lui que le désert : il demeure accablé du néant du personnel politique de l'Empire. Quoi! 80 millions d'Allemands, et pas un homme! Partout des gens qui veulent jouir et qui gémissent! Certes, nous pouvons en croire un ennemi qui nous hait : lorsque Clemenceau, à la Chambre, sous le canon dont les obus voulaient semer la terreur, quand l'ennemi était à quinze lieues de Paris, criait : « Je fais la guerre!... Je me bats devant Paris, je me bats dans Paris, je me bats derrière Paris!... » il faut voir Ludendorff écoutant avec rage, au bout du récepteur du radiotélégraphe, ces paroles immortelles. Sa colère sera douce au Tigre : c'est le plus beau témoignage de son admiration.

Ludendorff a raison et c'est là notre gloire : « La France, la Belgique, la Serbie ont plus souffert que l'Allemagne, » et n'ont pas déposé les armes. Ce fut notre impression à tous, en entrant cet automne dans les pays rhénans : l'Allemagne n'était pas battue économiquement. La prospérité extraordinaire de ces pays nous frappa. Le luxe des villages, leur tenue, leur aménagement, leur richesse en fait d'outillage, d'instruments de culture et de progrès, étaient un sujet d'étonnement. A côté de ces villages modèles, qu'étaient nos pauvres bourgades du Dauphiné, du Limousin? Mais en même temps se faisait jour

cette autre vérité : ces pays trop comblés, trop gras, avaient perdu toute valeur morale. Ils étaient attachés trop avant aux biens de cette terre. Combien nos paysans illettrés et nourris de châtaignes, sous le chaume de leurs fermes au sol en terre battue, où picorent des poules noires, offraient plus de noblesse, de distinction natives! Combien de ressources dans ces âmes incultes et intactes! Quel ressort dans ces cœurs! Notre victoire était celle de l'homme libre qui sait souffrir, sur l'homme esclave de la jouissance matérielle.

Tout cela est parfaitement vrai. L'Allemagne a subi une défaite morale, parce qu'en définitive le vaincu est celui qui consent à l'être. Qui de nous ne se souvient d'avoir éprouvé une profonde stupeur quand l'Allemagne accepta les termes de l'armistice? A cela le gouvernement de M. de Bethmann ou du prince Max ne pouvait rien. L'Empereur même, s'il l'avait voulu, n'aurait pu réussir à galvaniser ce grand pays qui avait oublié son honneur et ne songeait plus qu'à tirer le meilleur parti d'une mauvaise affaire. L'Allemagne, depuis deux ans déjà, ne pensait plus à autre chose. La première parole qui sortit de la bouche du kronprinz, au mois d'août 1916, quand Ludendorff prit possession du commandement suprême, ce fut le mot de paix ; même refrain quand il vit le prince de Bavière. Ludendorff, d'une façon un peu incohérente, nous accuse tour à tour d'avoir lancé l'idée d'une « paix de compromis » et d'avoir nourri en même temps un véhément désir d'anéantir l'Allemagne. Il se trompe. La manœuvre de la paix blanche, le coup de la partie nulle, n'est pas parti de ce côté des lignes. Ce fut une « habileté » de la diplomatie autrichienne et allemande, à laquelle je ne crois pas qu'aucun de nos hommes d'État ait jamais opposé autre chose que la plus catégorique et la plus décourageante des fins de non-recevoir.

Ludendorff « laissa faire » les ouvertures du 12 décembre 1916. Il dit qu'il en voyait le danger. Pour lui, devant la volonté implacable de l'ennemi, il ne voit pas d'accord et d'entente possibles; il comptait seulement, dit-il, sur l'atrocité de nos refus ou de nos conditions pour provoquer dans son pays un sursaut d'héroïsme, une révolte de l'honneur. Lui qui « connaît les hommes, » ne connaissait pas assez l'Allemand « post-bismarckien. »

Mais l'Allemagne ne souhaita la paix que du jour où elle

crut la victoire impossible. La vraie raison de ce désir, c'est qu'elle se sentait battue; on vient de voir qu'elle eut ce sentiment de très bonne heure. Ludendorff lui-même en laisse l'aveu lui échapper quelque part : « Notre malheur, écrit-il, ce fut de n'avoir réussi ni à l'Est, ni à l'Ouest, pendant toute la guerre, une grande percée stratégique, conduite à bonne fin avec toutes ses conséquences. » Il n'y a pas d'autre raison de la défaite allemande. L'Allemagne n'a jamais pu remporter une victoire complète. Elle espéra encore le faire en 1918. Un « hasard inouï, » un de ces accidents sur lesquels « on ne peut jamais compter, » lui remit en main toutes les chances. Elles n'aboutirent cette fois encore qu'à de nouvelles déceptions. A ce moment, l'armée allemande était perdue. Ludendorff pouvait peut-être la sauver d'un désastre par une retraite faite à temps; il acheva de la ruiner par une résistance stérile. Dans ces conditions, qu'attendre de la guerre? Ludendorff voulait encore tenter la fortune. J'ai dit qu'il était joueur. Une de ses expressions favorites, dans tous ses exposés de manœuvres, est : « C'était un risque à courir, » « une chose à prendre dans le marché. » Il fut lui-même jusqu'au bout. Toutes les chances de l'Allemagne, il les avait mises sur la guerre. Il était l'homme de la guerre. Il a joué la partie, avec quelle détermination, quelle rudesse, quelle féroce absence de scrupules, on le sait. Il l'a jouée, et il l'a perdue. Il devrait se montrer beau joueur.

LOUIS GILLET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

C'était une bonne précaution d'avertir qu'il ne fallait pas parler trop légèrement de ce qu'on a appelé, au début, « l'équipée de Gabriele d'Annunzio, » et que « l'incident de Fiume » contenait une haute dose d'*italianité*, qui ne pouvait que s'accroître, à mesure que les jours passeraient. Par ce mot « italianité, » il convient d'entendre non seulement le caractère spécifiquement italien de l'acte, semblable à tant d'autres dont le xve et le xvie siècles, en Italie, furent remplis, mais autre chose encore que nous allons essayer de marquer. Très loin par delà Garibaldi, Gabriele d'Annunzio rejoint dans la tradition nationale les grands condottieri preneurs de villes et fondateurs d'États, presque toujours précaires, d'une durée bornée à la durée de leur vie, elle-même presque toujours précaire et continuellement menacée. En ce sens, il serait à peine excessif de dire qu'il vient de ressusciter dans le monde moderne le type du *Principe nuovo*, avec cette différence capitale qu'il ne travaille pas pour son compte, mais pour la grandeur de son Roi et l'agrandissement de l'Italie unie, Comme Garibaldi, et plus que Garibaldi même, il crée ainsi une espèce de condottiérisme désintéressé. Ce condottiérisme, en outre, est littéraire, ou du moins tout imprégné et enveloppé de littérature de poète et d'*humaniste*, animé de l'esprit et du sentiment antiques : *Stabit vetus memoria facti.* De là, l'ampleur du geste sur l'horizon latin et la force d'imitation qu'il a immédiatement déchaînée. De là aussi, son accord intime avec l'âme d'un peuple à peu près entier. La fameuse « mégalomanie » de Crispi ne fut possible, il y a une trentaine d'années, que parce que toute l'Italie voyait grand. De même, le dessein de Gabriele d'Annunzio n'a été réalisable que parce qu'il a trouvé ou parce qu'il a mis la volonté de l'Italie au pair et à l'unisson de la sienne, parce qu'il en a recueilli les aspirations éparses et leur a brusquement donné une expression nette et violente; parce qu'il a su

saisir et utiliser, à l'heure propice, la puissance de symbole qu'a fini par enfermer, pour toute l'Italie, la question de Fiume. Puissance symbolique hors de proportion avec la valeur réelle de la ville, quelque importante qu'elle soit ; phénomène curieux d'hypnotisme et de suggestion, qui a fait de Fiume, à la longue, dans l'imagination et dans la conscience du peuple italien, « la plus italienne des cités italiennes. » Tout un peuple s'est persuadé que, sans Fiume, l'Italie n'est point achevée, que la lui contester, c'est l'outrager et l'opprimer ; plus on la lui refuse, plus il la désire, et sa passion s'augmente de la résistance qu'elle rencontre.

Pourtant, constatons-le pour le simple amour de la vérité, nous qui ne sommes ici que des témoins : si la revendication de Trieste, si même la revendication de l'Istrie, est une des plus essentielles et des plus anciennes de l'irrédentisme italien, ce n'est, au contraire, que depuis assez peu de temps que le nom de Fiume était revenu fréquemment dans les protestations irrédentistes. Sans doute, il n'a jamais été tout à fait oublié, et il n'a jamais été tout à fait absent de la littérature patriotique, où il réapparaissait par moments. Un auteur qui n'est pas suspect, M. Icilio Bachich, explique ces intervalles de silence par le fait que, sous la domination étrangère, Fiume était rattachée non à l'Autriche, mais à la Hongrie ; moralement, la douleur de la séparation aurait été couverte ou assoupie par la faveur qu'avait ménagée aux Magyars, dans l'opinion italienne, la sympathie de Mazzini. Quoi qu'il en soit, le moins qu'on puisse remarquer, c'est que jusqu'à une date assez récente, Fiume n'était qu'à l'arrière-plan, ou, si l'on le veut, qu'au second plan des revendications italiennes. Aujourd'hui, elle est devenue, — par quelle opération psychologique, nous venons d'essayer de le faire voir, — la ville italienne entre toutes, chargée, entre autres missions, d'un « rôle antigermanique, » la cité « baptisée par le feu, Fiume sur le Quarnero. » On a lié en système les raisons que l'Italie a de la réclamer, et qui sont de quatre ordres : 1° d'ordre ethnique, historique et géographique ; 2° d'ordre national ; 3° d'ordre économique ; 4° d'ordre stratégique.

L'érudition, ardente au service du nationalisme, remonte loin vers les origines. Elle apprend aux diplomates qui l'ignoreraient que les premiers habitants dont était peuplé le versant occidental des Alpes juliennes, les pentes du Carso et les côtes du Quarnero, à l'époque pré-romaine, appartenaient au même type ethnique. Bien que divisés en plusieurs tribus, et portant des noms différents, c'était une seule et même population. Tous ces territoires furent également

subjugués par Rome; tous devinrent également des colonies romaines; tous subirent également l'influence colonisatrice et civilisatrice de la Cité-Mère. Au VIIe siècle de notre ère, un anonyme de Ravenne, dans une cosmographie, un certain Prè Guido, dans une géographie, disent des Alpes juliennes qu'elles « finissent l'Italie. » Or, « elles descendent vers la mer Adriatique, non loin de la ville de Tharsattica, province de Liburnie, en un lieu qu'on appelle Phanas. » Mais Phanas, d'après l'éminent historien triestin Kandler, était justement le lieu, non loin de Tharsattica, où s'élève maintenant Fiume.

Il y a plus ; à Tharsattica ou Tarsatica, s'amorçait le *vallo esterno*, la ligne fortifiée qui tout ensemble marquait la frontière et assurait la défense de l'empire; cette ligne partait donc de la colline à laquelle Fiume est adossée, à moins que Tarsatica ne fût Fiume même. On pourrait le déduire d'un texte de Ptolémée d'Alexandrie qui, dès la deuxième moitié du IIe siècle, mentionne dans le même membre de phrase « Tarsatica et les bouches du fleuve Eneo. » L'embouchure de l'Eneo, c'est précisément là qu'est Fiume.

L'art romain, aussi, est un document. Partout où il est, fut Rome. Pendant longtemps on s'étonna de ne pas découvrir à Fiume plus de monuments, de souvenirs et de preuves de « romanité. » Une ample moisson de médailles (Auguste, Valentinien, Gratien, Théodose) et d'objets antiques de toute nature, est venue, au cours des quelques dernières décades, combler heureusement la lacune. Si ce ne sont pas des titres, que d'autres en montrent de plus vénérables.

De l'histoire de Fiume dans le Haut Moyen Age, on avoue qu'on sait peu de chose. Aux temps féodaux, la ville fut soumise aux églises de l'Istrie et donnée en fief par les patriarches d'Aquilée aux évêques de Pedena et de Pola, puis, par ceux-ci, transférée aux seigneurs de Duino. Elle passa, en 1400, de la seigneurie de Duino aux Walsee, qui la conservèrent jusqu'en 1466, où elle passa à la maison d'Autriche. En 1522, elle fut annexée au duché de Carniole. Toutefois, elle garda une large autonomie. Sous Ferdinand Ier, en 1526, elle commença à codifier ses statuts, que l'Empereur sanctionna en 1530.

Ces libertés ne firent que se développer à partir de la seconde moitié du XVIe siècle. Lorsque Ferdinand eut partagé ses États entre ses fils, Fiume entra, avec la Styrie, la Carinthie, la Carniole, le comté de Gorizia, l'Istrie et Trieste, dans le lot de l'archiduc Charles. Mais, dans la principauté dite de « l'Autriche inférieure, » Fiume et son territoire formèrent un « corps séparé. » Corps séparé elle est demeurée, même après qu'en 1752 elle eut été rattachée commercialement au

gouvernement impérial de Trieste; ou bien elle l'est tout à fait redevenue en 1776, lorsque Marie-Thérèse l'en détacha et l'assigna, comme telle, à la couronne de Hongrie; situation de fait et de droit que reconnut en 1807 la Diète hongroise, qui emploie, pour la qualifier, la formule : *Separatum Sacræ Regni Coronæ adnexum corpus.*

Extérieurement, depuis 1466, Fiume paraît n'avoir plus eu de liens avec l'Italie. Mais, fait observer M. Icilio Bachich, la fantaisie de Marie-Thérèse ne peut abolir l'histoire, détruire tout un passé, masquer l'identité des traditions, des usages, des coutumes et de l'idiome, ni faire que Fiume ne soit pour l'Istrie orientale ni plus ni moins que ce qu'est Trieste pour l'Istrie occidentale. En somme, au point de vue historique, les droits que l'Italie invoque sur Fiume, sont les droits mêmes de Rome : héritière de Rome, elle revendique avec sérénité tout l'héritage de Rome.

D'autre part, elle tire de la statistique des arguments plus modernes, sinon plus positifs. En acceptant les chiffres fournis par les dénombrements officiels hongrois, — et Dieu sait ce qu'on pourrait leur reprocher ! — la population de Fiume, s'élevant à 54 000 âmes, serait composée de 6 000 Magyars, 15 000 Slaves (Croates, Serbes, Slovènes, Slovaques, etc...), 27 000 Italiens sujets de la Monarchie austro-hongroise et 4 000 Italiens du royaume ; au total, 31 000 ; nationalités diverses, 2 000. Il en résulte que la population de Fiume est en majorité italienne, qu'elle n'est ni hongroise ni slave ; ses dispositions et ses inclinations répondraient d'ailleurs à la voix du sang, et elle les a clairement affirmées lorsque l'occasion lui en a été offerte, notamment par la résistance qu'elle a jadis opposée aux troupes croates de Jellachich.

Les motifs d'ordre économique se résument dans l'importance du port de Fiume, le danger qu'il y aurait à le laisser entre des mains étrangères, la concurrence, peut-être ruineuse, qu'il permettrait de faire à Trieste. Son trafic, en effet, est considérable. Il a derrière lui un vaste « hinterland, » slave au Sud, maygar au Nord. Un réseau de chemins de fer, parfaitement combiné, le met en communication par Agram et la Croatie avec Budapest, la Hongrie, la Roumanie, la Serbie, la Bosnie-Herzégovine, d'un côté ; de l'autre, le tronçon qui s'y raccorde à San Pietro ouvre l'accès de Fiume aux marchandises parties de Laybach, de Graz, de Vienne, de Prague, de Galicie, de Pologne. Le mouvement commercial, importations et exportations réunies, représentait, en 1912, trafic maritime : 1 975 479 tonnes ; trafic par chemins de fer : 1 846 703 tonnes ; soit une valeur en argent,

pour le trafic maritime, de 477 016 890 couronnes; pour le trafic par chemins de fer, de 492 827 954 couronnes; et, en 1913, il était en progrès. Le raisonnement des Italiens, en face d'une telle situation, est celui-ci. Si Fiume n'appartient pas à la même Puissance que Trieste, Trieste est en grand péril. Il est vrai que ce raisonnement se retourne, et que leurs adversaires ne manquent point de le retourner contre eux. Au surplus, ce que M. Icilio Bachich semblait redouter par-dessus tout, quand il a écrit son mémoire, c'était que Fiume, remplaçant Trieste, ne devînt l'instrument de la politique d'expansion allemande dans l'Adriatique et le Levant. On ne prévoyait encore ni la défaite de l'Allemagne, ni la dissociation de l'Autriche-Hongrie, ni la formation du royaume des Serbes, Croates et Slovènes, ni la naissance ou la renaissance des États slaves. Mais qu'il s'agisse d'expansion slave ou d'expansion allemande, le problème est le même pour l'Italie, et sa position est la même.

Aux raisons commerciales s'ajoutent les raisons stratégiques. Il serait vain, déclarent les experts, de tenter de pourvoir à une sérieuse et efficace défense de l'Istrie orientale jusqu'à Pomer sans la pleine et absolue maîtrise de Fiume et de tout le Quarnero, y compris les îles. N'avoir pas Fiume ôte toute valeur stratégique à Pola, comme ne pas l'avoir ôte toute valeur commerciale à Trieste. « Des hauteurs de Fiume, on domine et on menace tout le versant oriental du Caldiero; de celles de la pointe septentrionale de Cherso, toute la côte de l'Istrie orientale jusqu'à l'Arsa ; du détroit de Farasina, où le golfe se resserre et où un bras de mer étroit sépare l'île du port de Fianona, il serait facile d'envahir l'Istrie elle-même jusqu'à prendre Pola à revers et d'empêcher la navigation dans le canal. Des Lussini, enfin, avec peu de batteries et un champ de mines, on fermerait hermétiquement l'entrée du golfe et l'on interdirait même le transit en mer ouverte. » Aussi, conclut M. Bachich, appuyé en général par M. Armand Hodnig, M. Tomaso Sillani, M. Attilio Tamaro, par un homme politique qui signe *Italicus Senator*, et par l'auteur anonyme d'un ouvrage intitulé : *l'Adriatico*, « aussi les îles du Quarnero forment-elles une unité indivisible. Les séparer équivaudrait à détruire un corps homogène : ce serait semer des germes de conflit pour demain. De plus, l'Italie réclame spécialement la possession de l'île de Veglia, parce que le centre le plus important de cette île, la citadelle de Veglia est purement et héroïquement italien. »

Comment la convention de Londres du 26 avril 1915, passée

avant l'intervention de l'Italie dans la guerre, avait-elle réglé la question de Fiume? Cette convention porte, si la version que nous en avons sous les yeux est exacte (on se rappelle que, bien que secrète, elle a été publiée, par la *New-Europe* du 17 janvier 1918, et répandue par les soins du Comité yougo-slave), note 2, à la suite de l'article V : « Les districts adriatiques suivants seront, par la coopération des Puissances de l'Entente, incorporés au territoire de la Croatie, Serbie, Montenegro : — Dans le Nord de l'Adriatique, toute la côte depuis le golfe de Volosca, près de la frontière italienne, jusqu'à la frontière septentrionale de la Dalmatie, comprenant toute la côte appartenant aujourd'hui à la Hongrie ; toute la côte croate, *le port de Fiume* et les petits ports de Novi et Carlopago, de même que les îles de Veglia, Pervicio (Pervicchio), Gregorio, Kali (Goli) et Arbe. »

Il n'y a pas d'équivoque possible : aux termes de cette note, tant que tenait la Convention du 26 avril 1915, l'Italie ne pouvait, ayant consenti, contester « au territoire de la Croatie, Serbie, Montenegro » la possession du « port de Fiume. » Tout au plus était-il permis, avec beaucoup de subtilité, de jouer sur ce mot : « le port » et de distinguer entre « le port » et « la ville. » En revanche, par l'article IV, l'Italie devait recevoir « la ville de Trieste et ses environs, le comté de Göritz et Gradisca, toute l'Istrie jusqu'au Quarnero, *Volosca compris*, avec les îles istriennes, Cherso et Lussin, de même que les petites îles de Plavnik, Unia (Unie), Canidoli (Canidole), Palazzuola (Palazzuoli), San Pietro Nerovio, Asinello et Gruica, avec les îlots avoisinants. »

Mais le président Wilson est venu. Il a répudié toute convention secrète, proclamé qu'il n'en reconnaissait aucune, et que celle-là, particulièrement, il ne la reconnaissait pas, ne l'ayant jamais connue; qu'elle n'était qu'un arrangement entre quatre des grandes Puissances, la France, la Grande-Bretagne, la Russie et l'Italie ; mais que les États-Unis n'y avaient pas été partie, qu'elle ne leur avait pas été communiquée à leur entrée dans l'association, et qu'en conséquence elle ne les obligeait pas. Néanmoins, la France, la Grande-Bretagne, la Russie (s'il y en eût eu encore une) et l'Italie auraient pu, elles, continuer de se tenir pour obligées par leurs signatures, mais à la condition qu'il n'y fût rien changé, pas un point, pas une virgule, ni pour y ajouter, ni pour en retrancher. Il semble que ce soit l'attitude que M. Sonnino avait d'abord adoptée, qu'il eût préféré conserver : se présenter avec son titre, et en réclamer l'exécution pure et simple. Fiume n'y était pas, et même elle en était formellement exclue, mais

Volosca y était, et toute l'Istrie jusqu'au Quarnero, et plusieurs des des îles istriennes, grandes et petites. La note I, à l'article IV, précisait : « Depuis le Schneeberg (Monte Nevoso), la frontière descendra vers la côte, comprenant Castua, Matulje (Mattuglie) et Volosca. » Mais, du moment que, soi même, on déclarait le pacte sujet à revision pour y ajouter, du coup on le déclarait sujet à revision pour en retrancher. Si l'on voulait y introduire Fiume, qui n'y était pas, on s'exposait à ce qu'un autre en retirât Volosca, qui y était. C'est la morale ou la dialectique de M. Sonnino qui était la bonne, et personne ne lui aurait fait grief de l'avoir empruntée de la Société de Jésus : *Sit ut est, aut non sit !* Rouvrir la question pour Fiume était tout remettre en question, et la partie méridionale ou orientale de l'Istrie, et les îles du Quarnero, sans parler de la Dalmatie, que l'Italie recevait en vertu de l'article V. Combien, au contraire, les Alliés, la France et la Grande-Bretagne, auraient été embarrassés, si, la convention à la main, l'Italie les eût tranquillement sommées de lui faire délivrer, malgré toute opposition, rien que ce qui lui avait été promis, mais tout ce qui lui avait été promis !

Nous ne savons pas très exactement à quoi, après huit mois de tâtonnements, de tergiversations, de discussions et presque de disputes, d'offres et de refus, de ruptures et de reprises, le Conseil suprême avait abouti. Mais, d'intentions plus ou moins gratuitement prêtées à Gabriele d'Annunzio, on peut induire que l'Italie, dans le dernier état de la négociation, n'avait obtenu ni Volosca, ni Abbazia, ni Albona ; c'est-à-dire qu'elle n'avait plus toute l'Istrie, et que vraisemblablement sa frontière avait été fixée à l'Arsa. Pour Fiume même, tout le monde en connaît la disposition. A l'Ouest, la ville proprement dite, peuplée en majorité d'Italiens : à l'Est, un faubourg, Susak, habité par des Slaves : entre les deux, une petite rivière, que les Italiens appellent la Fiumana, et les Slaves, la Recica ; au Sud de la ville, le port, divisé en deux parties. A force de chercher, on en était arrivé, dans les commissions de la Conférence, autour du Conseil suprême, à attribuer la ville proprement dite aux Italiens, le faubourg aux Yougo-Slaves, et à internationaliser le port sous le contrôle de la Société des nations.

D'autres solutions avaient été proposées ; d'autres auraient pu être préférables ; d'autres, peut-être, eussent dû être préférées. Par exemple, pour éviter un contact immédiat et une friction constante entre des éléments hostiles, comme pour satisfaire un désir légitime, on aurait pu donner quelque part, à proximité, au jeune royaume des

Serbes, Croates et Slovènes le port sans lequel il lui serait très difficile de vivre, en l'aidant à le construire et à l'équiper. On y a songé, mais on s'est convaincu qu'à cause des obstacles naturels, les fortes pentes ici, ailleurs la violence des vents, les dépenses seraient excessives. Et puis, quelque part ailleurs, ce n'était pas Fiume, et, sur Fiume, on se butait, de part et d'autre, à une sorte de point d'honneur exaspéré. Finalement, on s'était arrêté à l'idée de ce partage, qui renverrait les plaideurs dos à dos, ou plutôt qui les maintiendrait face à face, avec le juge de paix entre les deux. Les districts de la côte orientale du Quarnero, que la convention de Londres avait donnés à l'Italie, constitueraient un minuscule État neutre, toujours sous le contrôle de la Société des nations ; bien étroit et bien mince pour un État tampon. Comme tous les moyens termes, comme toutes les cotes mal taillées et tous les arbitrages, une pareille solution, qui, trop visiblement, n'était qu'un expédient, ne contentait personne. Il y a pourtant des indices que, par lassitude et pour en finir, la Délégation italienne penchait à s'y résigner, au moins en ce qui concerne la ville, le faubourg et le port de Fiume. On attendait l'agrément de M. Wilson, quand subitement Gabriele d'Annunzio a frappé son coup.

Les contre-coups en ont été rapides et se sont multipliés en quelques jours. Nous n'y insisterons pas : les journaux, en faisant une large place à cet événement « sensationnel, » comme ils disent, les ont rendus familiers à tous les esprits et les conservent chaque matin présents à toutes les mémoires. Il nous a paru plus utile d'exposer, même un peu longuement, les précédents, le développement et la marche de l'affaire : mais, sur ses conséquences, néanmoins, nous ne pouvons garder un silence absolu. Ce n'est plus une troupe que d'Annunzio a avec lui, ce sont des troupes. Tous les généraux, tous les amiraux qui lui ont été dépêchés pour le ramener, l'ont quitté eux-mêmes convertis. L'indiscipline a, sinon gagné, touché de proche en proche l'armée et la marine. Les vivres, l'argent affluent comme pour un siège, où les assiégeants tendent du reste à se confondre avec les assiégés. La ligne d'armistice est tenue par des régiments dont les chefs et les soldats sont, pour la plupart, de fait ou de cœur ou d'imagination, à d'Annunzio. A faible distance, dans l'autre camp, on a signalé des concentrations de soldats et de partisans yougo-slaves. En une minute, il pourrait se produire de l'irréparable. Mais ne voyons que ce qui est déjà fait.

L'opinion publique, en Italie, est remuée à fond, agitée, déchirée en deux fractions extrêmement inégales. Dans l'enceinte même du

Parlement, à Montecitorio, on s'est battu, socialistes contre nationalistes, et le ministère est talonné, éperonné par le *Fascio*. La scène a été telle, elle a révélé un tel trouble, qu'il a fallu dissoudre la Chambre. Et ce n'est que le moindre mal. Les élections auront lieu le 16 novembre, suivant un mode de suffrage nouveau, au scrutin de liste par grandes circonscriptions, avec représentation proportionnelle. La « plate-forme » est toute trouvée : on votera pour ou contre Fiume italienne : *o Fiume, o morte!* Cette exaltation, cet échauffement de six semaines ne seront pas sans danger, atténuons, sans inconvénient grave, au dedans et au dehors. Nationalement, on a vu comment la question se pose. Pour ce qui est des relations internationales, les contingents alliés, après que leur matériel a été pris en charge par le gouvernement italien, ont évacué Fiume, qui est au demeurant le seul point de la côte adriatique où nous n'eussions pas dû établir une base. Mais des navires, et surtout des navires américains, continuent à croiser en vue du rivage. M. Wilson, dit-on, n'aurait rien cédé, et la pression, au lieu de l'y incliner, l'aurait plutôt raidi. On ne peut que conseiller à tous, et souhaiter une infinie prudence. Que les uns s'abstiennent de discours par trop truculents, que les autres ne pincent pas trop, sur le ton de la menace, la corde du « ravitaillement. » On joue sur des nerfs d'écorchés. L'Italie aurait vite fait de crier cette fois, — l'assonance serait parfaite — *o Fiume, o fame!* Et il faudrait craindre le pire, si la froide raison n'avait sur les tempéraments les plus bouillants des prises secrètes, et sur elle-même des retours imprévus. Nous persistons à croire que tout s'arrangera, et que, à ce que tout s'arrange, après avoir failli se gâter, l'Italie n'aura rien perdu.

Un fâcheux effet de la dissolution de la Chambre italienne aurait été de retarder la ratification des traités. Mais on assure que le gouvernement, interprétant libéralement l'art. 5 du Statut, serait disposé à faire ratifier par décret royal au moins le traité avec l'Allemagne qui ne comporte pour l'Italie aucune modification de territoire. S'il donne suite à ce projet, surtout s'il se hâte de le faire, les Alliés ne pourront que lui en savoir gré. Le Traité de Versailles, on s'en souvient, doit entrer en vigueur entre les Hautes Parties contractantes dès qu'aura été dressé un « premier procès-verbal de dépôt des ratifications; » et ce premier procès-verbal « sera dressé » dès que le traité aura été ratifié par l'Allemagne d'une part et par trois des principales Puissances alliées et associées d'autre part. » Mais, d'une part, l'Allemagne a ratifié le Traité de Versailles presque aussitôt

après sa signature : d'autre part, la Grande-Bretagne l'a ratifié il y a plus d'un mois ; la Chambre des Députés française vient de le ratifier à son tour, et le Sénat en aura vite fait autant. Ratifié par l'Italie dans une forme que la Constitution autorise, il sera parfait ; il portera les trois estampilles nécessaires, et il aura pris toute sa force exécutoire, tandis que le Sénat des États-Unis, dont le vote est de moins en moins douteux, achèvera de délibérer.

Chez nous, le texte du 28 juin a été utilement éclairé par les travaux des commissions et les débats parlementaires, si longs que notre impatience ait été tentée de les juger ; efficacement complété par les motions de M. Vincent Auriol sur les garanties financières et de M. André Lefèvre sur les précautions à prendre pour le désarmement réel de l'Allemagne. A cet égard, trop de signes avertissent qu'il n'est que temps d'aviser. Nous ne pouvons assister impassibles, quittes à en payer les frais, au « camouflage » militaire, auquel préside Noske avec toute la méthode d'un vieux *feldwebel* prussien. Si même l'armée que Von der Goltz s'obstine à maintenir dans les pays baltes, et que les ministres du *Reich* se déclarent impuissants à faire obéir, n'était pas destinée à fournir quelque jour des cadres aux masses russes organisées et dressées à l'allemande, si même elle ne devait peser dans le monde que son seul poids, il resterait que ce poids ne serait point négligeable, puisque, de 40 000 hommes, elle est passée, en peu de temps, à plus de 100 000.

Tout un ensemble d'observations et d'informations fait que la sagesse commandait de voter la ratification du Traité, si faibles ou si médiocres qu'en soient certaines parties, afin de pouvoir, au plus tôt et au plus sûr, en tirer le meilleur parti. Quant à rouvrir, sous prétexte d'oublis ou d'imperfections, une négociation avec l'Allemagne, ce n'en est plus l'heure. On ne négocie que dans le plein de sa force. Nous n'en dirons pas davantage ; mais nous voudrions bien faire entendre de qui de droit, de qui peut, même ce que nous ne voulons pas dire.

CHARLES BENOIST.

Le Directeur-Gérant :

RENÉ DOUMIC.

SIXIÈME PÉRIODE. — LXXXIXe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-TROISIÈME VOLUME

SEPTEMBRE — OCTOBRE

Livraison du 1er Septembre.

Pages

UN MARTYR DE LA GRANDE TRAGÉDIE : LE TSAR NICOLAS II, par S. M. LA REINE MARIE DE ROUMANIE 5

LES CONSPIRATIONS DU GÉNÉRAL MALET. — I. *(1754-1808)*, par M. FRÉDÉRIC MASSON, de l'Académie française 24

LA BATAILLE DE FRANCE. — II. *LES TROIS OFFENSIVES DE PRINTEMPS*, par M. LOUIS MADELIN 59

LE SECRET DE MISS HENDERSON, deuxième partie, par Mrs HUMPHRY WARD. 100

LA LIQUIDATION DE L'EMPIRE OTTOMAN, par M. RENÉ PINON 128

POÉSIES. — *BAS-RELIEFS ANTIQUES ET MODERNES*, par M. ANDRÉ LAMANDÉ. 161

LA PREMIÈRE RÉPUBLIQUE BOLCHEVISTE, par M. FRANCIS MURY 167

LA FAYETTE AUX CHAMPS, par M. le Baron A. DE MARICOURT 182

LA QUESTION DU PORT DE STRASBOURG, par M. RENÉ LA BRUYÈRE 200

REVUE LITTÉRAIRE. — *LES AVENTURES DU JEUNE BRIENNE*, par M. ANDRÉ BEAUNIER 218

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. CHARLES BENOIST, de l'Institut 230

Livraison du 15 Septembre.

L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG. — *SA RENAISSANCE ET SON AVENIR*, par M. ANDRÉ HALLAYS 241

LA BATAILLE DE FRANCE. — III. *LA DEUXIÈME BATAILLE DE LA MARNE*, par M. LOUIS MADELIN 270

LA RUINE DE LA CIVILISATION ANTIQUE, par M. GUGLIELMO FERRERO 311

LE SECRET DE MISS HENDERSON, troisième partie, par Mrs HUMPHRY WARD. 330

Pages.

Les Conspirations du général Malet. — II. *Le Conspirateur de 1808*, par M. Frédéric MASSON, de l'Académie française. 358
La Joie de Sienne, par M. André BELLESSORT. 390
Ce que doivent être nos colonies, par M. Henri LORIN. 428
Les « Mélodies » françaises, par M. Camille BELLAIGUE. 448
Chronique de la quinzaine. — *Histoire politique*, par M. Charles BENOIST, de l'Académie des Sciences morales et politiques. 469

Livraison du 1er Octobre.

Comédies et proverbes. — Le Soupçon, par M. Paul BOURGET, de l'Académie française 481
L'Éducation des filles après la guerre. — I, par M. Raymond THAMIN. . 512
La Bataille de France. — IV. *La Bataille de Picardie*, par M. Louis MADELIN 533
Le Secret de miss Henderson, dernière partie, par Mrs HUMPHRY WARD. 570
Le Front de l'Atlas. — IV. *En colonne*, par MM. Jérome et Jean THARAUD. 597
La Correspondance de Bossuet. — III. *Bossuet en mission a Paris*, par M. Alfred RÉBELLIAU, de l'Institut. 624
Comment pourront arriver nos alliés d'outre-mer, par M. le Contre-Amiral DEGOUY. 656
Littératures étrangères. — *Le nouveau roman de M. Conrad*, par M. Louis GILLET 676
Revue scientifique. — *Les vitamines*, par M. Charles NORDMANN. . . . 686
Revue littéraire. — *Une imposture de la science allemande*, par M. André BEAUNIER. 698
Chronique de la quinzaine. — *Histoire politique*, par M. Charles BENOIST, de l'Institut. 710

Livraison du 15 Octobre.

Les Cloches intérieures, par M. Henry BORDEAUX, de l'Académie française. 721
Le Démembrement du « Salon Carré » au Louvre, par M. Robert DE LA SIZERANNE. 768
La Bataille de France. — V. *L'Assaut concentrique*, par M. Louis MADELIN. 785
Le Cinquantenaire de Sainte-Beuve :
I. Le Souvenir de Sainte-Beuve, par M. Victor GIRAUD. 829
II. Sainte-Beuve et Adèle Couriard, *d'après une correspondance inédite*, par M. Louis-Frédéric CHOISY. 837
L'Alsace et la Lorraine au lendemain de la délivrance, par M. l'Abbé WETTERLÉ. 855
Les Conspirations du général Malet. — III. *Le Conspirateur de 1812*, par M. Frédéric MASSON, de l'Académie française 870
Les Changes *pendant la guerre et aujourd'hui*, par M. Raphaël-Georges LÉVY, de l'Institut 906
Littératures étrangères. — *Les Mémoires de Ludendorff*, par M. Louis GILLET 927
Chronique de la quinzaine. — *Histoire politique*, par M. Charles BENOIST, de l'Institut 949

Paris — Typographie Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 54981.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 539 386